
LES PRECURSEURS DE L'ANTE-CHRIST
LA FEMME
ET L'ENFANT
DANS
LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE
D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SECTE (1730-1893)
Par A. C. DE LA RIVE
LOGES
D'ADOPTION
TRIANGLES
LUCIFÉRIENS
BAPTÊMES
DE
LOUVETEAUX
RECONNAISSANCE
CONJUGALES
MPES FUNÈBRES
MAÇONNIQUE
J
B
L
EVA
DELHOMME & BRIGUET, ÉDITEURS



# LA FEMME ET L'ENFANT

DANS

# LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

# INTRODUCTION


(A)

SOULEVER aussi le voile épais derrière lequel s'abrite encore la Franc-Maçonnerie Universelle pour corrompre systématiquement la Femme et l'Enfant et préparer les voies de l'Antechrist, afin d'assurer le triomphe final de Lucifer, tel fut notre dessein, lorsqu'il y a environ un an, nous avons entrepris la réunion des nombreux matériaux qui servent de base inébranlable à cet ouvrage.

Nous n'avons eu ni l'intention, ni la prétention de marcher sur les brisées d'auteurs dont la renommée a justement inscrit, en caractères indélébiles, les noms au temple de mémoire. Ils nous ont devancé sur le terrain de la Franc-Maçonnerie, sans tarir les sources auxquelles tout explorateur attentif peut puiser.

Malgré les soins minutieux que nous avons apportés à notre œuvre, son imperfection n'est point douteuse par cela seul qu'elle est humaine. Nous prions nos lecteurs d'être très indulgents, et nous rendons un témoignage public de profonde gratitude aux personnes qui ont daigné nous prêter, à divers titres, leur précieuse collaboration. Les unes exécutèrent les beaux dessins qui ont été ajoutés à ceux que nous avions modestement et labo-

**(A) Le Duc de Chartres (puis duc d'Orléans et ensuite Philippe-Egalité). Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie de France de 1777 à 1793. D'après la planche XVI de l'*Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie* du F∴ J. Bègue-Clavel.**

rieusement esquissés à la plume; les autres ont facilité nos recherches, coopéré à nos enquêtes, confié des volumes précieux, des pièces inédites, nous autorisant à photographier les plus importantes afin de produire, à notre convenance et en cas de contestation, les fac-simile des originaux, etc.

Nous espérons que nos lecteurs suivront ces exemples. Le champ d'investigation s'élargit chaque jour, et les pionniers ne s'y rencontreront jamais en trop grand nombre. A l'aide des jalons que nous avons disposés, çà et là, ils peuvent compléter notre œuvre, nous fournir des indications personnelles et nous permettre de publier prochainement une nouvelle édition fort intéressante. Bien que nos lèvres ne soient point closes par le sceau maçonnique de la discrétion, nous prions nos futurs correspondants de croire fermement que nous ne les trahirons jamais.

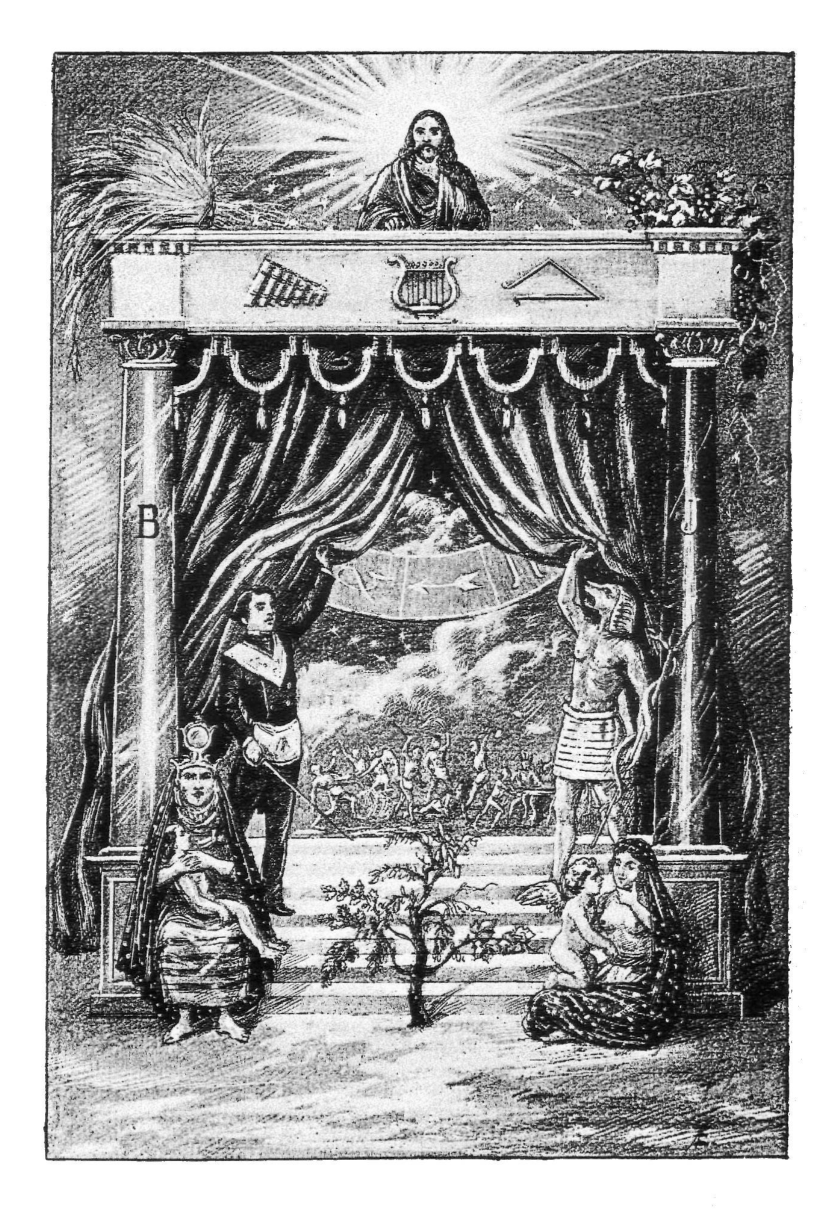
D'après les esprits clairvoyants, Satan fait des efforts désespérés pour ressaisir sa proie et semble ressusciter, sinon le panthéisme polymorphe des Gnostiques, tout au moins le dualisme de Manès. Le mal personnifié voudrait être un Dieu rival de Dieu lui-même. Au Roi de la lumière, les Francs-Maçons cherchent encore à opposer un roi des ténèbres et se plongent bien dans le Manichéisme, puisque cette hérésie préconisa l'idée de la souveraineté et de l'ubiquité de l'Ange rebelle.

Pour la réussite de ses projets infernaux, la secte a besoin de la Femme et de l'Enfant; nous allons donc, impartialement, examiner et étudier comment elle tente leur conquête.

A. C. DE LA RIVE.

Paris, le 15 Mars 1894.

---




Frontispice de l'*Histoire Pittoresque de la Franc Maçonnerie*, par le F∴ J. Bègue-Clavel. Edition de 1843.

## EXPLICATION

du Frontispice de l'*Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie* du F∴ J. Bègue-Clavel, édition de 1843, p. 74 à 76.

« Le dessin représente l'entrée du sanctuaire de l'initiation. A droite, l'initié ancien ou l'isiade, avec sa tête de chacal ; à gauche, l'initié moderne, ou le franc-maçon, décoré de son cordon et de son tablier, écartant de la main le voile qui en cachait l'intérieur.

« On aperçoit dans le fond, au milieu de l'obscurité, trois scènes tragiques empruntées aux légendes mystérieuses des Egyptiens, des Scandinaves et des francs-maçons.

« Le premier groupe, à droite, rappelle le meurtre d'Osiris, c'est-à-dire du bon principe ou du Soleil, suivant la mythologie égyptienne. Typhon, son frère, le mauvais principe, ou les ténèbres, qui conspirait contre ses jours, l'avait convié à un festin, auquel assistaient aussi ses complices. Sur la fin du repas, Typhon montra aux invités un coffre d'un travail exquis, et il offrit de le donner à celui d'entre eux qui, s'étant couché dans l'intérieur, en remplirait exactement la capacité. Lorsque vint le tour d'Osiris, il s'y plaça avec défiance ; mais, à peine s'y fut-il étendu, que les conjurés fermèrent brusquement le coffre et l'y étouffèrent; ensuite ils allèrent le jeter dans le Nil. C'est ce même coffre, appelé *tabernacle d'Isis*, que les prêtres égyptiens portaient en grande pompe dans certaines cérémonies publiques. Quelques-uns y voient l'origine du tabernacle des Juifs et de celui des catholiques. De là viendrait aussi la *chambre du milieu* des maçons.

« Le groupe de gauche représente le meurtre de Balder-le-Bon, que les initiés scandinaves considéraient comme le Soleil. Ce dieu avait fait un songe effrayant. Il lui semblait que sa vie était en

## EXPLICATION

du Frontispice de *la Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle.*

Dans la partie supérieure du fronton qui est soutenu par les colonnes J et B, on voit une équerre et un compas entrelacés. L'équerre est l'emblème du sexe féminin et le compas symbolise le sexe masculin. Au centre de ces deux outils francs-maçonniques brille l'*étoile flamboyante*, avec la lettre G. Cette lettre est aussi l'initiale des Gnostiques et on l'a substituée au *Iod* hébraïque « esprit animateur ou le feu, principe générateur. » (*Cours Philosophique et Interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, par le F∴ Ragon, p. 172.) L'*Etoile flamboyante* ou *Sothis* (dont le nom, d'après le *Rameau d'Or d'Eleusis*, du F∴ J. E. Marconis, p. 48, se compose de deux mots : *cabub*, c'est-à-dire, *stella*, et *leb*, c'est-à-dire flamme ; étoile flamboyante), symbolise « le feu sacré » ou feu de la génération dont les hommes ont été doués par le Créateur.

L'*acacia* remplace le myrte des initiés d'Eleusis, le rameau d'or que Virgile place dans la main d'Enée, la branche de lierre d'Héliopolis, le *papayer* des Indiens, le rosier consacré à la déesse Isis par les Hiérophantes de Memphis. (*Le Rameau d'Or d'Eleusis*, p. 181).

Le groupe placé entre les grandes colonnes J et B est composé de deux personnages :

1° Une *Maîtresse Templière* du *Palladisme* ou *Luciférianisme*, décolletée, en robe blanche, retroussée sur le côté gauche, pour laisser voir la jambe jusqu'au genou et la fameuse jarretière franc-maçonnique. Elle porte, en écharpe, le Cordon du grade, qui est à fond noir, agrémenté d'une dentelure symétrique formée de triangles blancs et noirs alternés (couleurs de Lucifer). Au centre du cordon

péril. Les autres dieux du Valhalla, auxquels il communiqua ses craintes, firent tout ce qui dépendait d'eux pour les rendre vaines. A cet effet, ils firent jurer par les animaux, les végétaux et les minéraux qu'ils ne feraient aucun mal à Balder, et ils n'exceptèrent de ce serment qu'une plante parasite, le gui de chêne, qu'à raison de sa grande faiblesse, ils jugeaient tout-à-fait inoffensive. Par ce moyen, Balder était devenu invulnérable à leurs yeux; et chacun d'eux se faisait un amusement de lui envoyer des traits, des pierres et toute autre espèce de projectiles, qui l'atteignaient sans le blesser. Hoder l'aveugle (le Destin) était le seul qui ne se mêlât point à ce divertissement, son infirmité y mettant obstacle. Locke (le mauvais principe) lui offrit de diriger son bras, afin qu'il jetât, lui aussi, quelque chose à Balder. Hoder accepta. Locke lui mit dans les mains le rameau que les dieux avaient méprisé, et avec son aide, Hoder lança le gui fatal à Balder, qui en fut percé de part en part, et expira aussitôt. On voit par ce récit pourquoi les druides gaulois et les drottes scandinaves se livraient tous les ans, vers le solstice d'hiver, à la recherche du gui, et pourquoi ils le coupaient en grande cérémonie avec une serpette d'or, dont la forme recourbée rappelait cette portion du cercle du zodiaque pendant laquelle le meurtre de Balder, dont ils feignaient aussi de vouloir empêcher le retour, s'était autrefois accompli.

« L'assassinat du respectable Hiram-Abi, dont on a pu voir les détails dans la description de la maîtrise (page 50) fait le sujet du groupe du milieu.

« Ces trois fables, prises au hasard parmi les anciennes légendes mystérieuses, qui toutes s'accordent par le fond, ont trait à la mort fictive du soleil, à l'époque du solstice d'hiver. Les trois signes du zodiaque qu'on voit figurés au-se trouve la représentation d'Isis couverte par Osiris; Isis est figurée sous les traits d'une femme nue, à la chevelure flottante, faisant de chaque main le signe de l'ésotérisme et dont les pieds reposent sur le croissant lunaire; Osiris est représenté par un Soleil rayonnant, qui a son centre exactement juxtaposé sur le bas du ventre de la femme. Au-dessous du croissant, on aperçoit le serpent Typhon dont les Palladistes font le similaire du dieu des chrétiens, qu'ils nomment Adonaï ou Principe du Mal; au-dessus d'Isis, d'Osiris et de Typhon, s'élèvent les colonnes J et B, qui sortent d'un nuage et, entre elles, on lit la letttre M, dominée par l'*Etoile flamboyante*. Les lettres mystiques J. B. M., qui sont brodées sur les ornements des Maîtres de la Franc-Maçonnerie ordinaire (Catalogues illustrés du F.·. Orcel et du F.·. Tessier, dernière édition) signifient *Jesus Bethleemitus Maledictus*, comme dernier et véritable sens mystique. Au dessous d'Isis, d'Osiris et de Typhon, on voit un calice surmonté d'une grande ostie transpercée par un poignard. Tandis que la Grande Maîtresse porte, dans les *Triangles lucifériens*, un trident ou trident de Paralcèse suspendu à son cordon (Voir, ici, à la page 614, le portrait de *Sophia-Sapho*, que M. Léo Taxil, a eu l'amabilité de mettre à notre disposition), la Maîtresse Templière a pour bijou un petit poignard. (Cette arme figure sur le catalogue illustré du F.·. Tessier). Son tablier est triangulaire et noir, avec le célèbre mot « EVA » brodé en lettres blanches; la bavette également triangulaire est blanche avec la lettre L (Initiale de Lucifer) noire entourée de rayons.

Derrière la Maîtresse Templière apparaît le *Baphomet*, au milieu d'un nuage de feu, et qui la saisit. Le *Baphomet* est le symbole du dieu Lumière-et-Nature, père du Temple. Le secret de la formation

dessus, indiquent les trois mois de l'année pendant lesquels cet astre décline et s'éteint, la période pendant laquelle se déroule le drame mystique du meurtre d'Osiris, de Balder, d'Hiram, et de tous les autres dieux célébrés dans les mystères.

« Les sept marches du portail, sont, comme l'échelle de Mithra et l'échelle de Jacob, les sept planètes primitivement connues, qui jouent un rôle si important dans toutes les initiations et auxquelles se rattache la doctrine de la purification graduelle des âmes (Voyez aux pages 45, 53 et 54).

« Les deux colonnes qui supportent le fronton figurent les deux *phallus*, générateur l'un de la lumière, de la vie et du bien, l'autre des ténèbres, de la mort et du mal, qui entretiennent l'équilibre du monde. Les pommes de grenade qui les surmontent sont l'emblème du *ctéis*, ou de l'organe féminin, qui reçoit et féconde le germe bon ou mauvais qu'y dépose l'un des deux principes. L'ensemble de chaque colonne et de son chapiteau représente, sous forme d'hiéroglyphe, à l'exemple du *lingam* des Indiens, la nature *active* et *passive*.

« A un autre point de vue, les colonnes offrent l'image emblématique des deux solstices, cette double barrière de la course annuelle du Soleil. Elles rappellent les deux colonnes d'Hercule, une des nombreuses personnifications de l'astre du jour, dont le passage à travers les douze signes du zodiaque est symbolisé par les douze travaux qu'on attribue à ce dieu (1).

(1) La Bible parle de deux colonnes, l'une de feu, qui, pendant la nuit, éclairait la marche des Israélites dans le désert ; l'autre de nuées, qui les garantissait pendant le jour de la chaleur du soleil. Manéthon, cité par Eusèbe, mentionne deux colonnes gravées par Thaut, le premier Hermès, en caractères de la langue sacrée des prêtres égyptiens. Selon Pline, il était d'usage de toute antiquité d'élever des colonnes isolées, qui

de son nom mystique réside dans le renversement de l'ordre des lettres, par lequel on obtient *Tem - O - H - P - Ab*, c'est-à-dire *Templi Omnium Hominum Pacis Abbas*, père du Temple, qui est la paix de tous les hommes (Catéchisme du grade de Maîtresse Templière, par le F.·. Albert Pike ; *Rituel de la Haute-Magie*, par le F.·. Constant, p. 223).

Les deux colonnes *Jakin* et *Bohaz* (Il faut retourner les lettres de ces deux mots pour avoir le secret de la Nature formulé en hébreu) sont surmontées de pommes, parce que nous nous occupons de la *Maçonnerie d'Adoption*, dont ce fruit est le signe distinctif. En effet, la pomme de l'Eden, que les Francs-Maçons transforment en emblème immoral, pour l'appliquer à la légende des initiations, provient de l'*Arbre du Milieu*, « tige féconde maçonnique. »

Le *Phallus*, emblème du principe actif, a un rang important dans le culte des Gentils. On le voit en Syrie, en Perse, dans l'Asie Mineure, en Grèce, chez les Romains ; on le retrouve jusqu'en Amérique, quel que soit son nom. Partout il a la même signification et devient l'objet des mêmes pratiques. D'où vient ce culte ? Est-il né de la corruption ?... « S'il n'est pas l'enfant des mœurs corrompues, répond Bizouart, il est difficile qu'il ne soit pas le père des infamies des mystères (1). » Dans les Thesmopheries, auxquelles Hérodote donne le nom de *telete*, Hesychius celui de *mystères* et Aristophane celui d'*orgies*... on proférait des paroles obscènes pour adorer plus convenablement le signe vénéré du *ctéis* ; on y dansait au son des flûtes... Des prodiges s'y manifestaient et le sanctuaire du temple s'ébranlait jusque dans ses fondements.

Malter, en son *Histoire critique du Gnosticisme* (2e édition,

(1) *Des rapports de l'homme avec le demon*, t. I, p. 27.

« On sait que, d'après les initiés de l'Egypte, Pythagore prétendait que les corps célestes sont placés à distance musicale, et que, dans leur rotation rapide, ils produisent une mélodie ravissante que la matérialité de nos organes ne nous permet pas d'entendre, mais qui devient le partage de l'âme épurée par son passage successif à travers les planètes. C'est à cette doctrine de l'*harmonie des sphères* que font allusion la flûte à sept tuyaux, la lyre à sept cordes et le triangle qu'on voit sur la plate-bande qui couronne les colonnes du portail. Les chrétiens ont aussi adopté cette doctrine, et c'est ainsi qu'ils faut entendre ce qu'ils disent de la musique céleste qui réjouit les âmes des bienheureux durant l'éternité.

« Le fronton semi-circulaire représente le ciel étoilé, et, plus particulièrement, les signes supérieurs du zodiaque, ceux dans lesquels le soleil est doué de toute sa puissance fécondante. On y voit la figure du Christ, telle qu'elle est sculptée, dans une posture bien connue des maçons, au faîte du portail de droite de la vieille église de Saint-Denis. D'un côté, est la vigne, attribut de Dionysius, ou Bacchus; du côté opposé, la gerbe de blé, attribut de Cérès. Ces emblèmes font allusion à ces paroles du Christ : « Mangez; ceci est mon corps; buvez; ceci est mon sang. » La tête rayonnante du *Sauveur*, que les Indiens ap-

rappelaient la fécondance solaire. La plupart étaient surmontées de pommes de pin, et de pommes de grenade, comme celles qui ornaient le porche du temple de Jérusalem, et celui du temple d'Hercule et d'Astarté, à Tyr, et qu'on retrouve dans les temples maçonniques. Quelques-unes étaient surmontées de globes, telle était celle qu'au rapport d'Appien le grammairien, Moïse avait fait ériger. Les colonnes du Mexique, qui existaient encore à l'époque de la découverte de ce pays, les colonnes de Nemrod et celle que, suivant Hérodote, on voyait sur le lac Mœris, portaient au sommet la figure du soleil et celle de la lune.

t. I[er], p. 145) parle de la fameuse colonne *Jakin*. Ceux de nos lecteurs qui possèdent le *Lexicon of Freemasonry*, etc, by *Albert G. Mackey*, M. D., Secretary General of the Supreme Council, Thirty-Third Degree, for the Southern Jurisdiction of the United States, 1883, peuvent y lire ce qui est dit aux mots *Phallus, Point Within a Circle, Pomegranate*, pages 249, 259 et 260 à 262.

N'oublions pas que le F.·. Ragon, dans son *Nouveau Rituel de Kadosch*, p. 99, a cru devoir porter le nombre des sens à huit, ajoutant, le sens cérébral, le sens cordial et, dit-il, « le sens sexuel qui donne à l'homme la divine faculté d'éterniser la création de sa race. »

Aux pieds des colonnes, comme au-delà de la porte occidentale de la loge, s'étend un double pavé en forme d'échiquier, blanc et noir. C'est le seuil du grand portique. Les Francs-Maçons prétendent qu'il figure l'union étroite qui règne entre eux. Certains auteurs, au nombre desquels se trouve le F.·. Chappron, déclarent que le blanc représente la pureté de l'âme d'un Maçon et le noir un profane livré à tous les vices qui dégradent l'homme. (*Manuel* de 1817, p. 32). Ces couleurs, répétons-le encore, sont tout simplement celles de Lucifer.

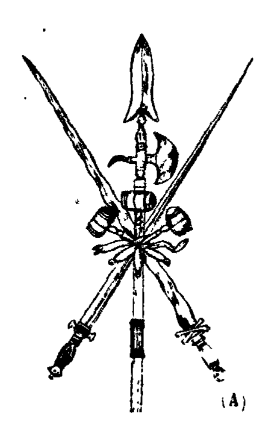
Sur le pavé sont déposés :

Le maillet, représentation de la clé tautique ou cruciforme des divinités égyptiennes, dont la clé du Nil n'était qu'une imitation, et qui est aussi devenu, dit le F.·. Ragon, la croix tronquée gnostique ou baphométique (*Cours Phil. et Interp.*, 1841, p. 175); la truelle; l'équerre; le ciseau; les pierres brute et cubique; la règle; le compas et la planche à tracer le plan de la carrière que les Francs-Maçons ont à parcourir.

pellent Chrishna, les Japonais Jésos, et les chrétiens Jésus, est posée sur le rebord circulaire du fronton, comme le disque du Soleil sur la bande zodiacale. Ceci n'a pas besoin d'explication.

« Sur les marches, sont assises, à droite, Vénus, la *veuve* d'Adonis, ou le soleil ; à gauche, Isis, la *veuve* d'Osiris, ou l'astre du jour. La première a, près d'elle, l'Amour ; la seconde a, sur ses genoux, Horus. Ces enfants sont l'un et l'autre, la figure du soleil renaissant à l'époque du solstice d'hiver, comme Vénus et Isis sont la personnification de la nature, en deuil du soleil qui vient de périr. On remarquera que Vénus est représentée dans une posture toute maçonnique. C'est ainsi que la dépeint Macrobe, dans sa légende de la mort d'Adonis.

« Sur le devant du tableau, on voit, réunis sur un même tronc, le rameau d'acacia de l'initiation maçonnique, la branche de chêne de l'initiation gauloise et scandinave, et la branche du figuier de l'initiation syrienne, pour montrer que tous les mystères ont une source unique et reposent sur une base commune. »


(A)

(A) Maillets, hallebarde de diacre, glaive à lame droite, glaive tibia et tête de mort à lame flamboyante, d'après le dernier catalogue illustré du F.·. Teissier, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, à Paris.

# TABLE DES GRAVURES

---


Pages

Initiation des Mopses. . . 9

Fac-simile du Titre de l'*Adoption* ou *la Maçonnerie des Femmes*, 100070075. 24

*Fac-simile* de la planche I de ce Manuel. . . . . . 30

*Fac-simile* de la planche II de ce Manuel. . . . . . 50

*Fac-simile* de la planche III de ce Manuel. . . . . . 78

La Sœur De Genlis. . . . 91

La Sœur De Lamballe. . . 108

La Sœur Impératrice Joséphine. . . . . . . . . . 148

Fête d'Adoption de la L. . *Belle et Bonne*. . . . . 222

La Sœur Désirée Pacault . 255

La Princesse Marie Studolmine Bonaparte-Wyse, Veuve de Solms, Rattazzi et de Rute. . . . . . . 333

La Sœur Juliette Lamber, *alias* Edmond Adam. . 441

La République Maçonnique 474

La Sœur-Frère Maria Deraismes. . . . . . . . . 484

La Sœur Dona Maria del Olvido de Bourbon. . 581

La Sœur G. Lidia Ansaldi. 617

La Sœur Sophia-Sapho ou Sophie Walder. . . . . 641

Emma Calvé. . . . . . . 681

La Sœur Claire de Brucq . 689

Miss Diana Vaughan . . . 705

La Sœur Dorothée Schultz. 715


---

# CHAPITRE Ier

Ouvrez vos yeux à la lumière,
Aimables et charmantes Sœurs,
Dans ce jardin qui vous éclaire,
Vous avez gagné tous nos cœurs.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Peut-on nommer toutes les grâces
Qui décorent ce beau jardin ?
Les aimer et suivre leurs traces
Voilà notre plus doux destin.

Recueil de Discours et Poésies Maçonniques, de différents FF.·. et SS.·. de la R.·. L.·. de la *Douce-Union*, à l'O.·. de Paris ; An de la V.·. L.·. 5788. — *Cantique* par le F.·. Cabarrus. — p. 34 et 35.

**1730**

L'un des écrivains francmaçons les plus autorisés, le F.·. Ragon, établit ainsi l'origine des Ateliers Féminins, en France :

Les femmes ont dit : « Les « temples de toutes les reli« gions nous sont ouverts ; les « assemblées politiques nous « admettent en leur présence ; « les académies, les écoles de « science nous appellent ; la « seule Maçonnerie nous ferme ses portes ; donc ce qu'elle enseigne n'est pas bon ; donc les persécutions qu'elle éprouve dans certains pays sont justifiées : donc nous avons raison de ne point aimer que nos époux et nos parents s'enrôlent sous ses bannières, etc., etc. »

« De prudents frères, continue RAGON, entendant ces « plaintes judicieuses, les trouvèrent fondées, et se rappe- « lant le rôle et les fonctions qu'ont remplis, avec succès et « à l'honneur de leur sexe, les femmes, dans les mystères « anciens, ils résolurent, dans l'intérêt de l'Ordre, d'y « faire droit : de là, l'origine de la MAÇONNERIE D'ADOPTION « ou MAÇONNERIE DES DAMES, due à la galanterie des maçons « français, qui l'ont créée en 1730, et qui s'est avantageu- « sement modifiée depuis. » (1)

Le F.·. RAGON avait atteint aux suprêmes degrés de la hiérarchie maçonnique, vers 1860, lorsqu'il se servit de l'adverbe avantageusement. Il ne pouvait ignorer et n'ignorait point que la secte accomplissait l'évolution, désormais rapide, qui, du mépris ou de la négation de tous les principes chrétiens, conduisait ses adeptes au *Ré-Théurgisme-Optimate*, c'est-à-dire, au *Lucifériansime !* Combien nous regrettons qu'il ait cru nécessaire de ne pas développer entièrement sa pensée.

A la page 102 de son *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption*, le F.·. RAGON constate que l'auteur de cette « *aimable institution* » Les loges de Femmes) est resté inconnu ; puis, il ajoute qu' « elle existait sous ce nom : les *Amusements Mystérieux* ou *Maçonnerie d'Adoption*, avant 1730, etc. ». Il s'accorde aussi avec les FF.·. THORY (2), CLAVEL (3) et BERTON (4) pour reconnaître que la branche androgyne ou féminine fut greffée, vers 1730, sur l'arbre masculin. CLAVEL observe que « *c'est bien évidemment un produit de l'esprit français* (5) ; RAGON ne doute pas que les résultats de ces travaux inspirèrent aux Dames de la Cour d'avoir de telles fêtes », ce qui fit éclore la célèbre Loge *la Candeur*. Nous en parlerons dans l'ordre chronologique.

Les rites adoptés par le premier Atelier de Dames ne sont point parvenus jusqu'à nous. La Bibliothèque du Grand-

(1) *Manuel complet de la Maçonnerie d'Adoption* ou *Maçonnerie des Dames*, par J.-M. RAGON, Ancien Vénérable, Fondateur des trois Ateliers des *Trinosophes*, à Paris, Auteur du *Cours interprétatif des Initiations*, etc. Paris, 1861, p. 1 et 2.

(2) Auteur d'une *Histoire de la Maçonnerie* et des fameux *Acta Latomorum*.

(3) *Hist. Pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Paris 1843, p. 111.

(4) *Note pour servir à l'Hist. de la Maçonnerie d'Adoption*, lue, le 16 août 1878, dans une tenue de la Loge *la Justice*, n° 133, O.·. de Paris : — *Chaine-d'Union*, fascicule de décembre 1878, p. 511 et suiv.

(5) *Op. cit.* p. 111.

Orient de France n'en possède aucun exemplaire, soit imprimé, soit manuscrit. Rien n'empêche d'admettre que ces rites ont servi de bases ou de modèles aux loges qui ont été créées ensuite et dont les règlements, rituels et statuts sont à notre disposition spéciale ; nous publierons leurs textes au cours de cet ouvrage. Les documents que donne le *Parfait Maçon*, édité vers 1725, ne se rapportent qu'aux *Amusements Mystérieux* (1).

**1731**

D'après le F.·. César Moreau (2), l'impératrice de Russie, *Iwanowa*, qui s'était fait initier, aurait introduit, en 1731, la Francmaçonnerie dans ses états. Répondant aux justes attaques d'Eugène Veuillot (3), le F.·. Dechevaux-Dumesnil, rédacteur en chef du *Franc-Maçon* (4), député au Grand-Orient de France, etc., prétendait aussi que la *czarine Catherine,* qui sauva Pierre-le-Grand, enfermé par l'armée turque en 1712, avait institué l'*Ordre de Sainte-Catherine* (1714), dont elle se proclama la *Grande-Maîtresse, et où les femmes seules pouvaient être admises.* Il n'en résulte pas que cet Ordre était affilié à la Maçonnerie et nous n'intercalons, ici, ces renseignements que pour mémoire.

On ne doit pas oublier que les Francmaçons, chez lesquels le mensonge est élevé à la hauteur d'un principe, essaient toujours de faire croire au public profane qu'ils ont recruté les plus illustres personnages.

**1736**

Le F.·. L.-Th. Juge, Vénérable titulaire de la Loge Chapitrale Aréopagite de *Saint-Jean*, régulièrement constituée sous le titre distinctif de *La Clémente Amitié*, à l'O.·. de Paris, *Athirsata* (5) du Souverain Chapitre y annexé, 33e de-

(1) Ragon, *op. cit.* p. 102.

(2) *Précis sur la Franc-Maçonnerie*, 1835, p. 156, en note.

(3) *Univers*, no du 21 août 1851.

(4) Le *Franc-Maçon*, 5e année, nos 4-5-6-7-8 : avril-mai-juin-juillet-août 1851, p. 69.

(5) Nous lisons dans le *Manuel Maçonnique* ou *Tuileur des divers rites de Maçonnerie pratiqués en France,* etc., 2e édition, Paris 1830, p. 136 :

« RITE ECOSSAIS. — Souverain-Prince Rose-Croix du Rite Moderne. — *Titres.* La Loge prend le titre de *Souverain Chapitre de Rose-Croix*, de *l'Aigle-Noir*, du *Pélican*, d'*Hérodom*, ou de *Saint-André d'Ecosse*. Le Maître, ou Président, est nommé *Très-Sage Athirsata* ou *Athersatha* (hébr. *hathir'shata, contemplans annum, vel tempus.* C'est le titre donné à Néhémias, fils d'Achelai (Esdras, 2, Chap. 10, v. 1er). »

Ces lignes sont accompagnées de la note suivante qui a bien sa valeur :

« *Et dixit Athersatha eis, ut non comederent de sancto sanctorum, donec*

gré ou Souverain Grand-Inspecteur Général, Député près le Grand-Orient, etc., s'exprimait en ces termes lors de la Fête d'Adoption célébrée le 6e jour de la Lune de Thebet, l'an de la *Vraie Lumière* 5838, Ère vulgaire, 22 décembre 1838 :

« Longtemps les mystères maçonniques furent réservés pour les hommes, ce n'est que depuis un siècle environ (en 1736) que les dames y furent conviées avec le titre de *Sœurs*. (1) »

**1737**

L'événement le plus important, après l'institution des Loges de Femmes, en général, fut, la constitution, le 20 mai 1737, de l'*Ordre du Palladium* ou *Conseil Souverain de la Sagesse*, ESSENTIELLEMENT SATANIQUE et d'où est dérivé le *Rite Palladique Réformé Nouveau* ou *Luciférien Moderne*. Cet Ordre du Palladium est digne de fixer l'attention.

Les Dames y furent admises sous le titre de *Compagnes de Pénélope*, « *n'exigeant d'elles que des talents, les grâces de l'esprit et l'étude de la langue italienne ; c'est*, dit-on, *celle de l'amour.* » Laissons parler le F∴ RAGON, auquel nous avons emprunté la citation précédente :

« Le rituel contient deux grades : le 1er, sous le titre d'*Adelphe* : le 2e, de *Compagnon d'Ulysse*...

« ADELPHE. — 1er Grade.

« Le cahier de ce grade est orné du portrait de Fénelon.

« Les règlements, en soixante et un articles, se terminent
« ainsi : « Faits sous l'égide de Minerve, à l'issue de l'établisse-
« ment du souverain conseil, dont les membres ont été unanime-
« ment élus et choisis parmi soixante compagnons d'Ulysse, as-
« semblés à cet effet, et rédigés ainsi de leur consentement, par
« MOI FÉNELON, *le plus petit de tous les sages*, à Lutèce, le 20 mai
« 1637 (lisez 1737) ; suivent les signatures : *Jamard*, président,
« *Blandel, De la Fleuterie, Guérin, De la Place, Piquez* (trésorier).

« *surgeret sacerdos doctus atque perfectus* (*Esd.* I. Chap. 2, v. 56). Quelques personnes
« ont pensé qu'Athersatha était un nom propre : mais on voit, par le passage que nous
« venons de citer, que c'est un titre qui désignait quelque fonction. Dans la Bible, tra-
« duite de la Vulgate par Le Maistre de Sacy, on explique le titre d'*Athirsatha* par celui
« de *Gouverneur des Prêtres. C'est donc pour avoir occasion de faire une mauvaise*
« *plaisanterie que l'auteur du Tuileur de l'Ecossisme a l'air de croire qu'Athir-*
« *satha* signifie *Echanson*, parce que Nehemi aurait rempli cet office auprès du roi de
« Perse. »

(1) *Annuaire des loges, chapitre et conseil de la Clémente Amitié*, etc., année 1846. Orient et Vallée de Paris, p. 82. — Imp. de la veuve du F∴ Dondey, etc.

« compagnon (*sic*) d'Ulysse ; scellé et délivré par *Demeiston*, grand « secrétaire (1).

« Le sceau est un cœur dans lequel est écrit, *je sais aimer*, il « est sur un autel orné d'une guirlande, entre une branche de « palmier et une de laurier : au-dessus du cœur est une couronne « de fleurs.

« SERMENT. La main étendue sur quatre vases (*les quatre éléments « des anciens*) : « Je suis sorti de la terre, *un feu divin* anime mon « être ; l'air et l'eau se combinent pour soutenir mon existence... « Je promets secret inviolable, attachement sincère à mes « frères... »

« MOTS. *Agapan* (Signifie *aimer*). *Mélétan*, mot des *admis*, il si- « gnifie *s'exercer*. En les prononçant, on ajoute : « *Je le connais « parce que je viens de lui.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« (1) A la lecture de ce passage mystificateur, des maçons à « courte vue, dénués de tout esprit de critique (Ajoute Ragon), « s'écrient et impriment : *Fénelon était maçon !* sans examiner si, « de son temps, la francmaçonnerie existait. D'ailleurs, avec un « peu d'attention, on découvre aisément que les auteurs du *Pal- « ladisme* avaient voulu dérouter les maçons gobemouches de « toutes les époques, en leur jetant aux yeux, pour patrons de « leur œuvre, les noms imposants de *Montaigne*, de *Charron* et « de *Fénelon*. Ce dernier naquit en 1651, comment aurait-il pu « signer des statuts le 20 mai 1637, quatorze ans avant de naî- « tre ? (1)

« On ne doit voir dans cette *ingéniosité* dite *maçonnique* qu'un « jeu d'esprit à l'instar des conceptions gracieuses qu'après 1730, « enfanta l'apparition de la *maçonnerie des dames*, comme le « prouvent la *Compagne de Pénélope* et les ordres androgynes « mentionnés plus haut... »

Les Palladistes du XVIII[e] siècle ont eu des imitateurs serviles et empressés parmi les maçons hypocrites (juifs ou judaïsants) qui président actuellement aux destinées de la France et notamment dans l'Université d'Etat. « Il n'est « pas jusqu'au nom des lycées (de filles) nouveaux qui n'aient « été parfois choisis à dessein pour entretenir et accroître les « illusions. A Paris, le premier qui fut ouvert prit le nom « de Fénelon, comme si l'on eût voulu calmer les inquié- « tudes des parents en faisant briller à leurs yeux cette au- « réole de douceur, de pureté, de piété et d'enseignement

(1) L'archevêque de Cambrai mourut en 1715.

« aimable qui s'attache au souvenir de l'illustre évêque...
« Il est vrai que l'administration, lorsqu'elle prend le patro-
« nage de Fénelon, croit devoir s'excuser en disant que Fé-
« nelon « a osé entrevoir la sécularisation de l'éducation
« des femmes. » C'est ainsi qu'elle accompagne d'une injure
« l'hommage rendu à sa mémoire. » (1)

*La sécularisation de l'éducation des femmes !* Voilà bien la réalisation des plans ourdis depuis longtemps dans les loges, car c'est le seul moyen à employer pour transformer les jeunes filles et jeunes femmes de notre époque et les lycéennes en parfaites *compagnes de Pénélope* et en faire plus tard d'excellentes Maîtresses Templières, dernier degré féminin du Palladisme nouveau et réformé !!

**1738**

Sa Sainteté le Pape Clément XII « ayant vu grandir et
« prendre chaque jour de nouvelles forces la secte des *Liberi*
« *Muratori* ou des *Francs-Maçons*, ou appelée de quelque
« autre nom, et ayant connu avec certitude et par des
« preuves multipliées, que cette association n'était pas seu-
« lement suspecte, mais tout à fait ennemie de l'Eglise ca-
« tholique, la condamna par la belle Constitution *In emi-*
« *nenti*, qui fut publiée le quatrième jour des calendes de
« mai 1738. » (2)

Nous plaçons les fragments du texte pontifical que nous reproduisons, en regard de ce que le F∴ Clavel a écrit dans son *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, page 145 ; encore une fois, et ce n'est pas la dernière, nous laissons nos lecteurs juges des procédés maçonniques :

. . . . . . . . . . . . . . .

« Nous avons appris, par la rumeur publique elle-même l'extension, la contagion et les progrès chaque jour plus rapides de certaines sociétés, assemblées ou conventicules appelés ***de Liberi Muratori*** ou de ***Francs-Maçons*** ou de quelque

. . . . . . . . . . . . . . .

« Le 4 des calendes de mai de l'année suivante, le pape lança contre cette association une bulle d'excommunication, dans laquelle il est dit : « Nous avons appris, et le ***bruit public*** ne nous a pas permis d'en douter, qu'il s'était formé une cer-

(1) *Les Lycées de Filles, ce qu'ils valent, ce qu'ils coûtent*, par A. D'Herbelot. Paris 1892, p. 13. — Société Bibliographique.

(2) Lettre Apostolique de S. S. le Pape Léon XII, portant condamnation de la Société dite des Francs-Maçons et de toutes les autres sociétés secrètes.

autre nom, suivant la variété des langues. Dans ces associations, des hommes de toute religion et de toute secte, attentifs à affecter une apparence d'honnêteté naturelle, liés entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits, s'engagent par un serment rigoureux prêté sur la Bible, et sous les peines les plus terribles à tenir cachées par un serment inviolable les pratiques secrètes de leur société. »

« Mais telle est la nature du crime qu'il se trahit lui-même, et qu'il pousse un cri qui le révèle : c'est ainsi que les sociétés ou conventicules dont Nous parlons ont excité dans les esprits des fidèles des soupçons si graves, que l'affiliation à ces sociétés est auprès des hommes sages et honnêtes une marque de dépravation et de perversion. En effet, s'ils ne faisaient pas le mal, ils n'auraient point cette haine de la lumière. Et la défiance qu'ils inspirent a grandi jusque-là que dans tous les pays le pouvoir séculier a prudemment proscrit et banni ces sociétés comme ennemies de la sécurité des Etats. »

« C'est pourquoi, repassant dans Notre esprit les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non seulement pour la tranquillité des Etats, mais encore pour le salut des âmes, considérant combien ces sociétés sont par là en

taine société... sous le nom de francs-maçons... dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toutes religions et de toutes sectes, qui, sous les dehors *affectés* d'une probité naturelle qu'on y exige et dont on se contente, se sont établis certaines lois, certains statuts qui les lient les uns aux autres, et qui, en particulier, les obligent, sous les plus sévères peines, en vertu d'un serment prêté sur les Saintes Ecritures, à garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées. »

« Mais comme le *crime* se découvre de lui-même,..... ces assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un *pervers* quiconque s'y fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, les francs-maçons ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière. ... »

« Ces associations sont *toujours* nuisibles à la tranquillité de l'Etat et au salut des âmes ; et à ce titre, elles ne peuvent

**désaccord avec les lois civiles et les lois canoniques..... Nous** avons résolu de condamner et de défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions, associations, agrégations ou conventicules appelés de *Liberi Muratori* ou *de Francs-maçons* ou appelés de tout autre nom, comme Nous les condamnons et les défendons par Notre présente Constitution qui demeurera valable à perpétuité. »

**s'accorder avec les lois civiles et canoniques. »**

Cet exemple prouve bien que le F∴ Clavel est, comme tous les Maçons, expert dans l'*art de falsifier les textes.*

Le Parlement de Paris, déjà tout dévoué aux sectaires, refusa formellement d'enregistrer la bulle de Clément XII et l'édit de publication du cardinal Firrao. Certains Frères prétendent, bien à tort, en se basant sur la résistance du Parlement, que cette Constitution ne concernait pas la France.

Tandis que se fondait, à Rouen, la Société Androgyne des *Chevaliers Rameurs et des Dames Rameuses*, qui eut très peu de succès, l'*Ordre des Mopses* fut institué à Vienne (Autriche), le 22 septembre 1738. Les auteurs Maçons donnent à entendre que cet Ordre doit son origine à un scrupule de conscience. Beaucoup de catholiques allemands, épouvantés par la Constitution de Clément XII, renoncèrent à entrer dans les Loges ; mais, ne pouvant se résoudre à se voir privés des avantages qu'ils s'étaient flattés d'y trouver, ils établirent une autre Société qui, sans les exposer aux censures de Rome, leur procurât les mêmes satisfactions. Ils prirent pour emblème le *Chien*, et s'affublèrent du nom de *Mopses*, qui, en allemand signifie un *Doguin*. Au début tous les membres de l'Ordre devaient être Catholiques Romains ; cette condition cessa bientôt d'être observée.

Les *Mopses* admirent les femmes à toutes les dignités, excepté celle de Grand-Maître ; de sorte que dans chaque Loge il y avait deux Maîtres de Loge ou Grands Mopses, un homme et une dame, et ainsi de tous les autres officiers : *Surveillants, Orateurs, Secrétaires et Trésoriers*, renouvelés

tous les six mois. Lorsqu'on initiait une femme ou une fille, c'était toujours la Grande Mopse, la surveillante et les autres officières, qui étaient chargés de la Cérémonie. Parmi les épreuves, il en est une assez inconvenante, rapportée par Ragon et des écrivains profanes. Elle est décrite à la page

Pl. VII



178 du *Secret des Mopses,* édité en 1771, à Amsterdam. Notre exemplaire en fournit même la gravure (planche VII), que nous reproduisons ici, et nous renseigne également sur

le degré de morale qui régnait soit en loge, soit aux banquets : « *Une déclaration plus expressive* que celle du « regard», *faite en pleine table, passerait pour indiscrétion « et pour grossièreté, et l'on ne manque pas d'occasion, dans « le lieu même, de s'expliquer plus clairement et sans con- « trainte* (Page 192). »

C'est aussi vers 1738 que la Sallé, de la Comédie Française, établit l'*Ordre des Indifférents*.

**1740**

Les FF.·. Clavel (1) et Ragon (2) fixent, en 1740, la création, à Paris, de l'*Ordre de la Liberté*. Ils sont dans l'erreur. Cette société androgyne secrète a été organisée en 1743. Nous reparlerons d'elle à la date exacte, avec soin, car le F.·. Ragon prétend que « les documents nous manquent » et Clavel se borne à inscrire son nom.

D'autre part le discours prononcé, cette même année, par le Chevalier De Ramsay, à la réception de FF.·. Maç.·. est instructif en ce sens qu'il montre combien ce colporteur des grades écossais, en France, appréhendait l'admission définitive des femmes dans la Maçonnerie (3).

« Oui mes FF.·., disait-il, les fameuses fêtes de Cérès à Eleu- « sis ; d'Isis en Egypte ; de Minerve à Athènes ; d'Uranie chez « les Phéniciens, et de Diane en Scythie, avaient du rapport aux « nôtres. On y célébrait des mystères, où se trouvaient plusieurs « vestiges de l'ancienne religion de Noé et des patriarches. Elles « finissaient par des repas et des libations, et l'on n'y connaissait « ni l'intempérance ni les excès où les payens tombèrent peu à « peu. La source de ces infamies fut l'admission des personnes « de l'un et de l'autre sexe aux assemblées nocturnes, contre « l'institution primitive. C'est pour prévenir de tels abus que les « femmes sont exclues de notre Ordre. Nous ne sommes pas « assez injustes pour regarder le sexe comme incapable du se- « cret ; mais sa présence pourrait altérer insensiblement la pu- « reté de nos maximes et de nos mœurs. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Notre Ordre, par conséquent, ne doit pas être considéré comme un renouvellement des bacchanales... » (4)

(1) *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie* (*Appendice*), p. 390.
(2) *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption*, p. 128.
(3) Ramsay naquit à Daire (Ecosse) en 1686 et mourut à Saint-Germain, en 1743.
(4) *La Fraternité*, Revue maçonnique, 2e année, 2e livraison, janvier 1841, p. 348-349 et 351.

Nous voulons bien supposer que Ramsay était et parlait de bonne foi ; mais alors, cette pureté ne régna pas bien longtemps dans les loges et les bacchanales ont été surpassées par les profanations sacrilèges et les mystères infâmes des ateliers androgynes !

1742

Le F.·. Ragon (1) parle longuement de l'*Ordre de la Félicité* ou *des Félicitaires* inventé, à Paris, en 1742, par le F.·. de Chambonnet et d'autres officiers de marine. Divisé en quatre grades : *Mousse*, *Patron*, *Chef d'Escadre* et *Vice-Amiral*, il avait un vocabulaire essentiellement nautique. Les *Sœurs* faisaient le voyage fictif de l'*Ile de la Félicité*, sous la voile des Frères et pilotées par eux.

Le ou la récipiendaire jurait : « 1° de garder le secret sur le cérémonial qui accompagnait l'initiation ; — 2° de ne jamais entreprendre le mouillage dans aucun port où, déjà, se trouvait à l'ancre un des vaisseaux de l'ordre. »

« *Si c'était une femme :* De ne jamais recevoir un vaisseau étranger dans son port, tant qu'un vaisseau de l'ordre y était à l'ancre. Elle prêtait serment, assise à la place du président, qui, durant cette formalité, était à ses genoux. »

Par respect pour nos lectrices et nos lecteurs, nous n'analyserons pas le Formulaire du cérémonial observé pour chaque grade, suivi d'un Dictionnaire des termes usités dans les escadres (*loges*) et leur signification (2). Il nous suffira de rappeler que le duc de Chartres (*Philippe-Egalité*), qui fut Grand-Maître de l'Ordre Maçonnique, offrit, un jour, à quelques seigneurs de la Cour, à Vincennes, une fête secrète et libre, dans laquelle on procéda à une initiation d'après le rituel : la récipiendaire et les assistantes furent choisies parmi les actrices de plusieurs scènes parisiennes !

Parmi les mots dits sacrés, il en est qu'une plume honnête se refuse absolument à retracer, celui du chef d'escadre, par exemple. Ragon, lui-même, fait observer que « prononcé nautiquement il n'a pas besoin d'interprétation. » (3) Où il manque de logique, c'est en écrivant : « Cette société

(1) *Op. cit.*, p. 129-133.
(2) 1745, in-12.
(3) *Op. cit.*, p. 131.

« de plaisir, *innocente dans le principe*, et qui n'est qu'une « imitation libre de l'*Adoption*, ne tarda guère à dégéné- « rer. » Et quelques lignes plus loin : « Cette société qui « fut longtemps au-dessus de tout reproche, était composée « de beaucoup de seigneurs et de dames *distinguées*. » (1)

Si corrompue qu'ait été une partie de la noblesse française sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, les « *sei-* » *gneurs et dames* » initiés à l'*Ordre de la Félicité* ne pouvaient être distingués (à moins d'employer ce mot par euphémisme); enfin, les quelques détails que nous venons de donner suffisent largement pour établir que l'innocence en était aussi rigoureusement bannie.

Nous lisons, en note de la première page de la brochure imprimée, à Amsterdam, en 1771, et dédiée au Très-Vénérable Frère Procope, médecin, l'un des Vénérables des vingt-deux Loges établies à Paris (2) :

« Il y a un Ordre bien plus ancien que celui des Francs-Maçons, « et dont le nom seul porte avec soi toute la *douceur* que pour- « roit souhaiter l'homme le plus difficile sur l'article : on l'ap- « pelle l'*Ordre de la Liberté*. Moïse, dit on, en est le Fondateur : « je crois qu'on ne peut guères dater de plus loin (3). Cet Ordre « est encore en vigueur aujourd'hui. Les Associés portent à la « boutonnière de la Veste une Chaine, d'où pend une espèce de « Médaille, qui par sa figure représente une des Tables de la Loi. « A la place des Préceptes, il y a d'un côté deux Ailes gravées, « avec cette Légende au-dessus : *Virtus dirigit alas*. On sait que « les ailes sont les symboles de la liberté. Sur le revers on voit « une grande M, qui signifie Moïse; au-dessous, quelques chiffres « Romains; et en bas, en chiffres Arabes, 6743 (4). C'est apparé- « ment pour faire voir qu'ils savent faire usage de leur liberté, « que ces Associés ont commencé par supprimer une des Tables

(1) *Id., ibid.*

(2) *L'Ordre des Francs-Maçons trahi.*

(3) Si, puisque les FF.·. Exocu, Bazor et autres insinuent que « *Dieu ne pourait tenir Loge lui tout seul*. » Bazot ajoute : « *On laisse ce soin à Adam. Adam tint-il Loge avec sa femme ou sans elle? Les amis de ce système ne s'expliquent pas... S'il tint Loge avec sa femme, voila une belle et antique origine pour les* Loges d'Adoption *créées en France.* » (*Histoire des Loges et Fêtes d'Adoption et des Sociétés d'hommes et de femmes qui les ont précédées*, a la fin du *Manuel du Franc-Maçon et Guide des Officiers de Loge*, 7e édition). Le F.·. Exocu émet cette prétention dans son « ouvrage longtemps classique pour les LL.·., intitulé le *Vrai Franc-Maçon*, imprimé en 1773. » (*Le Franc-Maçon*, 6e année, nos 1, 2, 3, 4 et 5; janvier-février-mars 1855, p. 50, 51). Nous aurons bien souvent à constater que la Franc-maçonnerie atteint parfois aux dernières limites du grotesque.

(4) Année 1743, Ere vulgaire.

« de la Loi. On ne peut dire quelle est celle qu'ils ont conservée ;
« car on n'y voit aucune trace des Commandements de Dieu.
« Peut-être que le peu qui en serait resté, aurait été encore trop
« gênant pour un Ordre où l'on ne respire que la liberté. *Les*
« *femmes y sont admises, comme de raison.* »

Tout commentaire de notre part serait superflu.

1744

Mentionnons la publication, en 1744, de la *Francmaçonne*, ou *Révélations des Mystères des Francmaçons*, par Mme veuve ***, Bruxelles, in-12. Un exemplaire de ce livre rare existe à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il était, il n'y a pas bien longtemps, inscrit sous le numéro 18,374 du catalogue.

1745

L'*Ordre du Vaisseau* fut fondé aux Etats-Unis d'Amérique, en 1745, et copié sur celui de la *Félicité* contre lequel « une critique amère » (1) fut alors dirigée. Elle avait pour titre : « *Le moyen de monter au plus haut degré de la Marine sans se mouiller.* » L'année suivante, P. Moët fit paraître l'*Antropophile* ou le *Secret des Mystères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'Univers* (in-12).

« Il paraît cependant, avoue le F.·. Ragon, que, parmi l'im-
« mense quantité de personnes qui avaient été reçues, il
« s'était introduit des gens de condition inférieure, qu'alors
« il s'y commit quelques abus (2), la multitude s'étant em-
« paré du timon. « *Bientôt,* dit un écrivain contemporain
« par trop exagérateur, *la livrée parvint au grade suprême*
« *de chef d'escadre, et la grisette se nicha dans le tabernacle.* »

« La séparation devint indispensable : la société s'épura
« et donna lieu à la formation de l'*Ordre des Chevaliers et*
« *Chevalières de l'Ancre.* » (3) qui conserva les formules du premier Ordre, à quelques variantes près.

1747

Le Chevalier de Beauchaine, « le plus fanatique des Vénérables inamovibles de la Grande Loge de France, le même qui avait établi sa Loge, chez un cabaretier de la rue

(1) « *Critique amère* » le F.·. Ragon est bien indulgent. Les loups ne se mangent ordinairement pas entre eux.

(2) Ragon, *op. cit.*, p. 133 et 134.

(3) *Id.*, p. 134.

Saint-Victor (à Paris), à l'enseigne du Soleil d'or, où il couchait et conférait, dans la même séance, tous les grades maçonniques pour un écu de six livres, institua *l'Ordre Androgyne des Fendeurs et des Fendeuses*. Il en avait calqué les rites sur ceux des *Fendeurs du devoir*.

« La première assemblée qui eut lieu à Paris, fut préparée et présidée, le 17 août 1747, par le *Père-Maître Beauchaine...;* il l'appela : *Le Chantier du Globe et de la Gloire*. Il disait tenir ses pouvoirs de MM. de Courval, grand-maître des eaux et forêts du comté d'Eu, seigneur de Courval.

« Une grande partie de la cour et de la ville s'y rendit ; la joie y fut franche et sans façon : on s'y promenait bras dessus bras dessous, en habit d'étoffes grossières et en sabots. Le rendez-vous était dans un vaste jardin de la *Nouvelle-France*. » (1)

« La réception des dames est la même que pour les hommes, *sinon qu'on ne les déshabille pas* (2). Il faut qu'elles possèdent le grade de *Maîtresse Maçonne*. Ce jour-là on admet les Sœurs qui ont été reçues *bonnes cousines fendeuses*. »

« Les récipiendaires se nomment *Briquettes*. — Les dames se placent dans le chantier (loge ou atelier) de manière qu'il y ait un mélange parfait de cousins et de cousines. Il en est de même au chantier de table. » (3)

Le Cantique *Les Fendeurs*, sur l'air : *Mon père était pot*, révèle la dépravation profonde de cette association, qui, sous ce rapport, n'avait rien à envier aux *Félicitaires*.

Beauchaine établit d'autres chantiers dans la capitale et en province ; plusieurs sociétés succédèrent aux Fendeurs et aux Fendeuses, mais avec des formes approchant de l'*Adoption*. Tels furent les Ordres de *la Cognée* ; de *la Centaine* ; de *la Fidélité* ; de *la Grappe*, fondé par M. de Damas de Gravaison, à Arles ; — et de la *Méduse*, par M. de Vibray, à Toulon-sur-Mer.

**1748**

L'*Ordre Hermaphrodite*, ou les *Secrets de la Sublime Féli-*

(1) *Rituel de la Maçonnerie Forestière*, par le F.·. Ragon, 1861, p. 5.

(2) Dans la *Maçonnerie d'Adoption* moderne, la *Maîtresse parfaite*, à la fin de sa réception, après le discours du F.·. Orateur, dépouillée de tout vêtement, sauf de ses jarretières, son tablier, son cordon et son bijou maçonnique, est juchée sur l'*autel de la Vérité* et encensée cinq fois par les FF.·. et les Sœurs. C'est un retour aux Adamites.

(3) *Rit. de la Maç.·. Forestière*, p. 19.

*cité*, avec un discours par le chevalier H..., orateur au jardin d'Eden, chez Nicolas Martin, au Grand-Mât, 1748, donne le texte de l'*Oraison* que le ou la récipiendaire adressait à *Monsieur Saint-Nicolas*, patron de l'Ordre. Pendant cette invocation la boîte du scrutin fermée à clef circulait. Le ou la récipiendaire l'ouvrait et jugeait de son sort. Une seule boule noire suffisait pour l'exclure ; mais si le scrutin était favorable, toute l'escadre battait des mains, et l'on embrassait celui ou celle qui était admis à la réception. Choisir Saint Nicolas comme protecteur, c'était une de ces ruses diaboliques employées si souvent, et malheureusement avec trop de succès, pour tromper les profanes.

Vers le milieu du XVIIIe siècle existait, en Bretagne, *l'Ordre des Feuillants* ou *des Dames Philéides*, société de plaisir, selon le F.·. CLAVEL et dont le F.·. RAGON fait mention :

« SIGNE D'ESSAI. Elever les mains à la hauteur de l'œil, la paume tournée en haut, les cinq doigts joints. — SIGNE MANUEL (Attouchement). Se prendre mutuellement les deux mains, les doigts entrelacés et les serrer trois fois réciproquement. PAROLE. *Avez-vous effeuillé les roses ?* RÉPONSE. *Aussi les pampres* (1). » De tels propos laissent le champ libre à toutes les conjectures ; n'insistons pas.

Il restait encore en Europe quatre Grandes Maîtresses d'un Ordre tenant à celui de Saint Jean de Jérusalem : *la Comtesse de Maillé* (France) ; — *la Duchesse de Wissembourg* et *la Princesse de Latour* (Allemagne) ; — et *la Princesse de Rochelle* (Italie).

**1751**

Les Francmaçons ayant répandu le bruit que la sentence d'excommunication portée contre eux par S. S. Clément XII était devenue caduque, puisque son successeur ne l'avait pas confirmée, S. S. Benoît XIV dut agir. Afin d'arracher ce subterfuge aux sectaires, il publia, le 15 des calendes d'avril 1751, une nouvelle Constitution (*Providas*), par laquelle il confirma celle de son prédécesseur et la rappela dans son texte et dans la forme appelée spécifique, qui est de toutes la plus étendue.

(1) *Op. cit.*, p. 135 et 136.

On essaya, vers 1752, d'établir, en Amérique, l'*Ordre Androgyne des Amazones.*

1757

Les Francmaçons firent graver, en 1757, un *Recueil de pièces de vers et de chansons maçonniques,* où les Airs étaient notés. On ne remettait ce livret qu'aux Frères et il coûtait un écu. Certain Vénérable ne payait, paraît-il, ses serviteurs qu'avec le produit de la vente de ce mince volume. Il fallait que le débit en fût considérable ou que les domestiques se contentassent de bien peu.

Pour édifier nos lecteurs, sur la morale des Maçons d'alors, nous insérons les trois derniers couplets de la *Chanson* qui avait le plus de succès. Nous avons soin de juxtaposer la variante :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nos ouvrages sont toujours bons
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons,
Dans les Loges que nous tenons
La Volupté pure,
La belle nature,
Conduisent toujours nos crayons
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons.

∴

Beautés pour qui nous soupirons,
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons.
Si pendant que nous travaillons
Nos mains toujours sages
Couvrent nos ouvrages,
C'est que vos attraits nous craignons,
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons.

∴

Aux prophanes nous l'annonçons,
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nos ouvrages sont toujours bons
Vlà c'que c'est qu'les Francs-Maçons.
Dans les plans que nous en traçons.
Notre règle est sûre ;
Car c'est la Nature
Qui guide et conduit nos crayons
Vlà c'que c'est, etc.

∴

Beautés pour qui nous soupirons
Vlà c'que c'est, etc.
Vos attraits que nous révérons,
De l'Être Suprême
Sont l'image même ;
C'est lui qu'en vous nous adorons :
Vlà c'que c'est, etc.

∴

Aux profanes nous l'annonçons:
Vlà c'que c'est, etc.
Modérés dans leurs passions,
Discrets près des Belles,

Modérés dans leurs passions,
Discrets près des Belles
Tendres et fidelles,
Amis parfaits, bons Compagnons
Vlà ce que c'est que des Francs-Maçons
(*Le Vrai secret des Francs-Maçons*, par Wolson. A Berlin, aux dépens de la Compagnie 1757, p. 95 et 96).

Sincères, fidèles,
Amis parfaits, bons compagnons :
Vlà c'que c'est, etc.
(*Chansons de la Très-Vénérable Confrérie des Francs-Maçons*, précédées de quelques pièces de poésies. A Amsterdam, 1771, p. 26-28).

Ces couplets se chantaient sur l'air : *V'là ce que c'est que d'aller au bois.*

**1760**

« Les formes de la Maçonnerie d'Adoption n'ont été fixées définitivement qu'après 1760... Les rites se répandirent de la France dans la plupart des autres pays de l'Europe... Les maçons les accueillirent partout avec empressement... Les banquets et les bals... devinrent le rendez-vous de la plus haute société. Plusieurs de ces assemblées furent entourées d'un éclat qui leur mérite une place dans l'histoire. »

« Tout ce que Paris comptait de notabilités dans les lettres, dans les arts et dans la noblesse, se portait en foule, en 1760, à la Loge d'Adoption qu'avait fondée le comte de Bernouville, à la Nouvelle-France, et à celles que plusieurs autres seigneurs tenaient, vers la même époque, dans leurs hôtels. » (1)

**1762**

*La vraie Maçonnerie d'Adoption*, volume in-12, parut en 1762, sous la rubrique de *Philadelphie*, chez *Philarethe*, rue de l'*Equerre-à-l'Aplomb*. (2)

Le recrutement des Loges était alors confié à un singulier personnage. « Le nommé La Corne, maître à danser, dit le F.·. Thory (3) ayant eu l'occasion de se rendre agréable au comte de Clermont (4), en l'aidant *dans quelques réunions secrètes destinées à initier des femmes*, en obtint le titre de son

(1) Clavel, *op. cit.*, p. 111, 112.
(2) Ragon, *op. cit.*, p. 92.
(3) Cité par la *Bibliothèque Maçonnique*, 1re livraison, tome Ier, p. 26 ; Paris, janvier 1819.
(4) Duc Louis de Bourbon, Comte de Clermont, installé Grand-Maître le 11 décembre 1743, mort le 15 juin 1771.

*substitut particulier* : cette faiblesse coupable du comte de Clermont déplut, avec raison, aux anciens membres de la Grande-Loge. La Corne y admit un grand nombre de Maçons de tout état et de toute profession... A la noblesse, au barreau, à la classe distinguée de la bourgeoisie furent associés des artisans sans éducation, des hommes mal famés. »

Que devaient être les femmes plongées dans un pareil amalgame ?

**1766**

En 1766, à côté de la Loge *Saint-Louis*, O.·. de Dieppe, fonctionnait la Loge des Sœurs dite d'Adoption, la *Félicité*. (1)

Vers cette année, et en tout cas avant 1769, une société androgyne, dont le formulaire mystérieux s'est perdu, se forma à Versailles et prit le nom de l'*Ordre des Chevaliers et des Dames de la Persévérance*. Elle eut pour fondateurs la *Comtesse Azolinska de Potoska*, polonaise, le comte de Brostoski, son compatriote et le marquis de Seignelay. « Les inventeurs racontaient le plus sérieusement du monde et avec une candeur parfaite que l'Ordre avait été institué dans le royaume de Pologne, à une époque très reculée ; qu'il y avait existé sans interruption dans le plus profond secret ; et qu'il avait été introduit récemment en France par des Polonais de distinction. La comtesse de Potoska, qui avait imaginé cette fable, sollicita son parent, Stanislas, roi de Pologne, alors réfugié en France, de se prêter à la supercherie. Le monarque y consentit de bonne grâce et poussa la plaisanterie jusqu'à tracer, dans une lettre de sa propre main, l'histoire circonstanciée de l'ordre, depuis ses premiers temps supposés, affirmant qu'il était encore en grand honneur en Pologne. Le moyen de nier l'ancienneté de cet ordre, lorsqu'elle était attestée par un si haut personnage ! Aussi tous les doutes qu'elle avait d'abord inspirés s'évanouirent-ils à partir de ce moment. Rulhières, à qui l'on doit une histoire de Pologne et qui se targuait de posséder mieux que personne les annales de ce pays, était au nombre des plus crédules. Il eut la malheureuse vanité de faire parade de son

(1) *Hist. de la Maçonnerie à Dieppe*, par le F.·. Paisant ; lue par ce dernier à la fête solsticiale d'été de la Loge l'*Espérance couronnée*, O.·. de Dieppe, le 6 juillet 1851.

érudition gasconne au sujet de l'Ordre de la Persévérance, un jour qu'il rencontra dans le Palais-Royal la comtesse de Caylus, une des dames qui avaient contribué à l'établissement de cette société. Il lui dit qu'il avait découvert une foule de particularités curieuses de l'histoire de l'ordre ; qu'il était certain, par exemple, que le comte de Palouski l'avait restauré en Pologne au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, et que, dans la suite, Henri III en avait été nommé grand-maître, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne, etc. « Vraiment ! repartit la comtesse. Et où, bon Dieu ! avez-vous trouvé toutes ces belles choses ? — Dans de vieilles chroniques polonaises qui m'ont été communiquées par des bénédictins. — Qui les ont fabriquées ? — Non pas ! ce sont des frères de leur ordre qui les leur ont envoyées de Varsovie tout exprès pour moi, sachant que je suis très curieux de tout ce qui touche à l'histoire de ce pays. — Eh bien ! chevalier, dit en riant la comtesse, ils auront à faire pénitence pour un si gros mensonge. Je puis vous le dire à vous, qui sûrement n'irez pas le répéter, car, après tout, le secret que je garde depuis si longtemps finirait par m'étouffer : sachez donc que l'*histoire de l'ordre de la Persévérance n'est qu'une fable*, et que vous voyez devant vous une des personnes qui l'ont imaginée. » Elle donna alors à Rulhières les détails que nous avons rapportés plus haut. Le chevalier, un peu confus, n'eut garde de se vanter de l'aventure. La comtesse ne fut pas si discrète. » (1)

Et dire que toutes les histoires des Ordres ou des Mystères Maçonniques ne sont que des fables comme celle-ci !! Jamais l'expression sentencieuse de Virgile : « *Ab uno disce omnes* » n'a mieux trouvé son application.

**1770**

C'est en 1770 que la Saxe vit éclore la Maçonnerie androgyne des *Princesses de la Couronne*, nom que l'on donna plus tard au dixième et dernier grade de la *Maçonnerie d'Adoption* ; grade simplement honorifique et nullement initiatique. *La Princesse de la Couronne* est aussi appelée *Souveraine Maçonne*.

« La loge représente la salle de conseil de Salomon.

« Les travaux du conseil n'ont rapport qu'aux vertus de Salomon et à la visite de la reine de Saba.

(1) Clavel, *op. cit.*, p. 114 et 115.

« Le cérémonial de réception représente celui qui eut lieu quand cette reine fut reçue par le roi Salomon.

« DÉCORATION DE LA SALLE : Tenture rouge, ornée de guirlandes de fleurs et de couronnes. Un trône magnifique élevé de 7 degrés, couvert d'un dais. A la droite du trone est le riche fauteuil de la Grande-Maitresse, à gauche, une table, sur laquelle sont trois lumières, une coupe et un pain. Auprès, est un autel orné, pour recevoir le serment de la récipiendaire ; 21 lumières éclairent la salle.

« TITRES. Le G.·. M[e] représente Salomon ; la G.·. M[sse], sa femme ; on les appelle *Très-Sage Roi*, *Très-Sage Reine* ; les FF.·. et les Sœurs inspecteurs sont les premiers du conseil : on les nomme *Favoris, Favorites ;* la récipiendaire représente la reine de Saba qui vient visiter Salomon ; on l'appelle *Puissante Reine*. Elle est décorée d'une riche écharpe et d'un bracelet formé d'un ruban fond bleu sur lequel est brodée en or une couronne antique avec ces mots . *Sagesse et Candeur*.

« DÉCORS DES SS.·. : Une écharpe bleu de ciel, terminée par une frange en argent, et nouée sur l'épaule avec une rosette blanche et des glands d'or ; au bout s'attache le bijou du grade.

« Toute Sœur, ainsi décorée, a le rang de Grande-Maitresse, et peut prendre place à l'Orient.

« BIJOU. Un cercle en or renfermant un sceptre, une main de justice, et, au centre, une couronne antique, qui sont les attributs de la royauté. Ce bijou s'attache au bout de l'écharpe au moyen d'une rosette rose. » (1)

**1771**

La Loge la *Concorde* s'ouvrit le 10 juillet 1771, à Dijon ; une loge de femmes y fut aussitôt soudée. Elles furent fermées, ou mises en sommeil, pendant l'année 1773.

Nous voici arrivés à la fin du règne de Louis XV, « *qui ne fut point jugé trouvé digne d'être initié, n'étant point de bonne vie et de bonnes mœurs*. » (2) Quelles vertueuses gens que les Maçons, n'est-ce pas !

Certes, il ne peut venir à la pensée d'un auteur vraiment impartial de défendre la mémoire de ce Roi, surtout à ce point de vue, mais on ne doit pas oublier que tout dépravé et immoral qu'il fut, Louis XV s'opposa cependant, assez énergiquement, au développement de la secte. *Inde iræ*. En s'élevant contre les Loges d'Adoption, le *Bien-Aimé* était

(1) RAGON, *op. cit.*, p. 86 et 87.
(2) *Franc-Maçon*, 1e année, n[os] 4 et 5 ; avril-mai 1853, p. 82.

peut-être mû par ce même sentiment de jalousie, qui inspira à Mohammed, la sentence portée au chapitre XXXIII, verset 53, du *Koran*, interdisant aux musulmans d'épouser ses femmes quand il serait mort. Ce qui eût été « *grave aux yeux de Dieu !* »

1774

Le degré de la morale de ces collets-montés, vers 1774, déjà, est indiqué dans une lettre écrite, en 1863, au F.·. Dechevaux-Dumesnil, Rédacteur en chef du *Franc-Maçon*, par le F.·. John Ransay, correspondant de *The Illustred news of the World*. Après avoir traité la Maçonnerie sous Louis XV de *Maçonnerie de salon, de jardin*, il continue ainsi :

« *C'était le bon temps des banquets,*
« *Des bouquets, des couplets,*
« *Des bosquets très secrets.* etc.

« Telle est la facture des couplets d'un poète d'alors qui les faisait répéter par des chœurs de louvetons et de jeunes et jolies louvetonnes.

« Ils n'ont pas su toujours résister non plus aux charmes de la *Maçonnerie des Amours*, vos poètes.....

« Une femme d'esprit, Grande Maîtresse de cette maçonnerie de ce temps là, l'appelait elle-même, la gente et noble Allemande qu'elle était, la Maçonnerie des *Blasze farbe.*

« Si je n'ose traduire ces mots en anglais, ce qui serait parmi nous, un *schocking*, vous l'oserez encore bien moins dans votre langue si honnête et si pure, et il est fort inutile de le dire en latin, qui n'a jamais su rougir.

« Malgré l'origine que vos historiens lui donnent, cette maçonnerie, qui florissait à la fin du règne de Louis XV, et que madame Dubarry jalousait bien un peu, remonte bien au-delà de 1774.

« A cette époque, cependant, cette *free masonry of the mistress,* par et pour les dames de la Cour d'alors, qui n'était ni jamais, ni toujours, une cour de morale et de vertu, le Grand Orient français dût avoir la fade galanterie de la reconnaître pour ainsi dire. » (1)

En effet, le 10 juin 1774, le Grand-Orient, réuni en assemblée générale « prit dans son gouvernement les LL.·. d'Adoption en les assujettissant à n'être tenues que par des Véné-

(1) *Les Transformations maçonniques*, article publié dans le *Franc-Maçon,* 10e année, nos 4 et 5. 1863, p. 99 à 101.

rables ou dans leur absence par des officiers, qui les uns et les autres seraient en exercice dans les LL.·. régulières. » (1) C'est-à-dire par leurs suppléants de droit, les 1ers surveillants.

*L'Union Parfaite*, O.·. d'Orléans, annexa à son atelier un *Chantier de fendeurs et de fendeuses*, ce qui lui donna le caractère d'une Loge d'Adoption.

« On prétend que le duc de Chartres, lors de ses séjours à Orléans, ne dédaignait pas d'assister à ces réunions épicuriennes *de cousins* et *de cousines*, qui se tenaient dans des maisons de campagne du val de la Loire : *au Rondeau*, à Miramion, *à l'Ardoise*, à la Source, au Poutil, etc. (*Les Loges maçonniques de l'Orléanais*, précis historique, par UN PROFANE, 1738-1892.)

« Des loges d'adoption ne tardèrent pas à se former en France, en Allemagne, en Russie, en Hollande et en Italie.

« *Caroline*, reine de Naples, *la princesse d'Orange et de Nassau*... présidèrent leurs travaux. » (2)

« Il y eut à Nimègue, dans l'hiver de 1774, une réunion de ce genre, présidée par *la princesse d'Orange* et par le prince de Waldeck. L'élite de la noblesse hollandaise assistait à la fête. » (3)

« Depuis, d'autres réunions androgynes ont eu lieu dans les loges de *Frédéric-Royal*, à Rotterdam ; de la *Fidélité-Frisenne*, à Dewarde ; de la *Bien-Aimée*, à Amsterdam ; de l'*Etoile du Nord*, à Alemaer, etc. » (4).

(1) *Etat du G.·. O.·. de France*, tome Ier, 1776. 4e partie, p. 19.
(2) Discours du F.·. L. Th. Juge, etc., à la fête d'adoption célébrée le 22 décembre 1838, par la L.·. la *Clémente-Amitié*, O.·. de Paris.
(3) Le F.·. CLAVEL, *op. cit.*, p. 111-113.
(4) RAGON, *op. cit.*, p. 91.

G

# CHAPITRE II

**1775**



Nous sommes détenteur d'un *Manuel d'Adoption,* paru en 1775, que l'on trouvait également à la Haye, chez P. Gosse et Pinet, de même qu'à Genève, chez I. Bardin. En comparant son texte avec celui des autres ouvrages de ce genre publiés postérieurement, nous avons tout lieu d'estimer qu'il en est le prototype ; aussi n'hésitons-nous pas à lui consacrer ce chapitre tout entier.

Ceux de nos lecteurs qui sont bibliophiles nous sauront peut-être gré de reproduire fidèlement le titre, qu'ils trouveront, en *fac-simile,* à la page suivante.

*Discours de Réception pour les Aprentisses.*

L'homme porte en naissant l'instinct de la bienfaisance et de la société gravé dans son cœur ; les semences de ces deux qualités éminentes y sont jetées par les bontés paternelles de l'Etre créateur (1), et l'homme en pratique les préceptes avant que son esprit ait compris l'utilité et la nécessité d'un engagement qui adoucit les rigueurs de notre condition, et sème des fleurs sur la carrière épineuse de la vie.

(1) Il ne s'agit pas ici du Dieu des Chrétiens, mais de la Nature comme on le voit quelques lignes plus bas, dans le passage que nous avons fait composer en italique. La même réflexion s'applique au Très-haut que l'on trouvera au quatrième paragraphe ci-dessous.

Le premier sentiment de l'homme en sortant des mains de son Créateur, fut, sans doute, celui de son existence ; aussi longtems




qu'il fut seul, son cœur n'en eut point d'autre ; mais dès qu'il vit cet être charmant que l'*aimable et puissante nature* avoit formé pour être sa compagne, les germes de la bienfaisance se dévelopèrent, il oublia pour ainsi dire son existence, et abandonna

l'amour de soi-même, pour le transporter à celle de qui il attendoit tout son bonheur.

Les fondemens de la Société furent donc jetés dans le jardin d'Eden, et c'est dans ce séjour délicieux, l'azile de la vertu, de l'innocence et de la paix, que la bienfaisance et toutes les autres vertus sociables, furent pratiquées dans toutes leurs puretés par nos premiers parens, aussi longtems que contens l'un et l'autre de leur sort, ils ne pensoient qu'à goûter les doux fruits de leur union, leur bonheur fut sans amertume, et ils jouissoient au sein de la tranquilité des biens ineffables de la félicité terrestre. Malheureusement le mal touche le bien de très-près, Adam et Eve furent les premiers qui reconnurent, mais trop tard, cette vérité affigeante, en transmettant à leurs postérités les fruits amers de leur désobéissance, de leur curiosité et de leur foiblesse. Leurs cœurs, semblables à l'arche de Noé, flotant aux grès des vents sur les eaux de l'abîme, qui couvroient la surface de la terre, cédoient avec une égale facilité à toutes les impressions. La société et l'orgueil, soutenues de toutes les autres passions, vainquirent dès lors l'obéissance et la discrétion, qui n'avoient d'autre soutien que la foiblesse, et précipitèrent ainsi notre bonheur dans l'abaissement et la misère.

Cette allégorie de la chute de l'homme, par sa foiblesse et sa curiosité, vous trace, mes très chères Sœurs, d'une manière bien frappante et énergique, le triste état de notre dégénération, et nous offre en même tems le moyen de le réparer, autant qu'il peut dépendre de notre foible nature. Ce sont ces moyens que vous trouverez rassemblés, dans l'ordre où vous venez d'être admises, sous les emblêmes, que nous découvrons à vos regards, et dont je vais vous donner l'explication.

Vous voyez d'abord, mes très chères Sœurs, dans la Loge d'Aprentisse, outre la représentation du Paradis terrestre dont je viens de vous parler, Adam et Eve commettant l'acte fatal de leur désobéissance aux ordres du Très-Haut, par les propos séducteurs et la fourberie du serpent. Vous voyez, dis-je, l'Arche de Noé, la Tour de Babel et l'Echelle de Jacob, tracées sur ce tableau. L'Arche de Noé représente le cœur de l'homme, jouet éternel des passions, comme l'Arche l'étoit des eaux du déluge (1) ; et nous apprend que nous devons si bien fortifier nos âmes par les préceptes de la vertu, qu'au milieu de cette tourmente nous soyons comme Noé et sa famille, à l'abri du naufrage. La Tour de Babel est l'emblême de l'orgueil des hommes, qui veulent opposer leurs foiblesses aux décrets éternels de la Providence, et qui pour fruits de leurs travaux ne remportent que la honte et la confusion,

(1) *Bis repetita placent.* — Note de l'auteur.

dont on ne peut se garantir, qu'en oposant un cœur qui forme le caractère du maçon. A cet autre côté du tableau, vous voyez l'Echelle de Jacob, dont la signification est toute mystérieuse, elle nous apprend que les moyens de parvenir au vrai bonheur, sont semblables à celle que Jacob vit en songe et que la vertu représentée par les échelons (1), doit être apuyée sur l'amour de Dieu et du prochain, comme les échellons le sont aux montans de l'échelle ; toutes ces choses s'obtiennent par la pratique de la discrétion, de la force, de la constance et des préceptes de la maçonnerie (2).

Ce sont là, mes très chères Sœurs, les mystères que je dois aujourd'hui vous dévoiler ; dans une autre réception, mon cœur se rapellera sans cesse, avec la plus douce émotion, ce jour solennel, dans lequel vous fûtes initiées, par mon foible ministère, dans l'ordre très sublime et très respectable de la Maçonnerie. Puissiez-vous, mes très chères Sœurs, couler des jours aussi heureux que ceux que nous demandons tous en votre faveur, au Grand-Architecte de l'Univers, et goûter une suite de plaisirs, aussi vifs et aussi purs que ceux que nous ressentirons toutes les fois que nous vous apellerons du doux nom de Sœurs.

## PREMIER GRADE

### *d'Aprentisse.*

(Outre le texte de 1775, nous publions : 1° celui du ***Nécessaire Maçonnique d'Adoption à l'usage des Dames,*** rédigé par le F.·. E.-J. Chappron, maçon régulier des rits ancien et moderne, édité à Paris, chez l'auteur et chez Canet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 12, en 1817 ; — 2° les variantes du ***Manuel de la Maçonnerie d'Adoption ou Maçonnerie des Dames*** du F.·. Ragon, paru en 1860. Nos lecteurs se rendront infiniment mieux compte des emprunts opérés par ces deux auteurs sacrés.)

(1) Nous copions textuellement cette phrase incorrecte. — *Note de l'auteur.*

(2) L'échelle du *Rite Palladique moderne* comprend sept échelons, sur chacun desquels est inscrit l'un des mots suivants : **Labor**, **Ubertas**, **Caritas**, **Ignis**, **Felicitas**, **Emancipatio**, **Ratio**, dont les lettres initiales réunies forment le nom de *Satan*, c'est-à-dire du *Dieu Bon*, ou **Lucifer**. — *Id.*

### L'Adoption de 1775.

Il faut que toutes les femmes qui se présentent soient saines, sans grossesse (en bonne santé), et qu'elles ayent un frère (1) qui réponde pour elles.

La Récipiendaire sera mise dans un lieu obscur, où il y aura une lumière et une tête de mort; il doit s'y trouver une Dame, qui est la dernière reçue, qui lui demande, si c'est sa volonté, et si elle a fait toutes les réflexions, sur un ordre aussi respectable que celui dans lequel elle va entrer; elle lui demande ensuite si elle est en bon état, parce qu'elle va passer par de terribles épreuves, qui n'ont cependant rien de contraire à la bienséance et à la vertu la plus épurée; ensuite elle l'engage à avoir beaucoup de fermeté, lui fait ôter la jarretière gauche et lui fait mettre en place un ruban bleu d'une aune de long; elle lui ôte la manchette droite et le gant droit, lui bande les yeux, et lui demande si foi de Sœur à venir elle ne voit rien; elle lui dit *de mettre sa confiance en Dieu*, et enfin la présente

(1) Par frère, il faut entendre un Maçon. — *Note de l'auteur.*

### Le Nécessaire de 1817.

On place la Récipiendaire dans un endroit fort obscur. Il faut, dans cette place une tête de mort, dans laquelle on introduit une lumière. Il s'y trouve pour l'ordinaire une Sœur, qui doit, autant que faire se peut, être la dernière reçue, qui lui demande si elle a fait ses réflexions sur l'entreprise qu'elle a formée d'entrer dans un Ordre aussi respectable que celui dans lequel elle aspire à être admise. Elle lui demande ensuite si elle est en bon état, d'autant qu'elle va passer par des épreuves terribles, qui n'ont cependant rien de contraire à la bienséance, ni à la vertu la plus épurée. Ensuite elle l'engage à beaucoup de fermeté; elle lui ôte la jarretière gauche, et lui en met une en la place en ruban bleu; elle lui ôte le gant droit, retrousse sa manche droite, lui couvre les yeux d'un bandeau; ensuite elle lui demande si, foi de Sœur à venir elle ne voit pas clair : elle lui dit *de mettre toute sa confiance en elle.*

### Manuel de 1860.

*Chambre des réflexions.* — Elle est tendue en noir, éclairée par une seule lampe suspendue au-dessus d'une table sur laquelle est une tête de mort, et trois questions à répondre : 1re *Que doit-on à ses père et mère?* 2e *Que doit-on à son mari et à ses enfants?* 3e *Que doit-on à l'amitié et à la société?* Un tabouret est devant la table et sur les murs on lit plusieurs devises analogues à la situation. Quelquefois on place un oiseau sous un bol que l'on recommande de ne pas retourner, ce qu'ordinairement l'aspirante, restée seule, ne manque pas de faire. C'est un sujet de réprimande sur son indiscrète curiosité. (P. 16.)

*Préparation de la Prosélyte.* — Une des maîtresses de cérémonie s'empare de la récipiendaire, la conduit dans la chambre des réflexions et la fait asseoir sur le tabouret. Elle lui demande si elle a fait des réflexions sur son désir d'entrer dans un ordre aussi respectable que celui dans lequel elle va être admise. Elle s'informe si elle est dans

1775

à la porte de la Loge en frappant cinq coup.s (P. 10.)

*Disposition de la Loge.*

Le Maître est appelé Vénérable ; il est orné d'un cordon bleu, ou noir, au bas duquel pend une truelle ; il doit avoir son chapeau sur la tête, l'épée nue à la main gauche et à la droite une truelle ; il est placé à l'Orient, et il a devant lui une *table* sur laquelle sont une grande et une petite cuvettes ; dans la petite est une pâte liquide qui sert à appliquer le sceau, et dans l'autre une truelle faite d'une façon particulière ; les autres truelles sont faites à l'ordinaire ; les Frères doivent avoir l'épée nue à la main pour former la voûte d'acier ; le Grand-Inspecteur est placé à l'Occident sans chapeau, ainsi que les autres Frères ; pour ce qui est

1817

Ainsi disposée, la Sœur présente la Récipiendaire à la porte du temple, où elle frappe cinq fois. (P. 140).

*Places.* — Le Vén.·. est assis à l'Asie (Orient pour les hommes), avant devant lui un autel. La Grande-Inspectrice est à sa droite : elle est vêtue en blanc ; le tablier est blanc, bordé en bleu, et porte en collier un large ruban blanc, au bas duquel pend une truelle d'argent. Le Vén.·. joint à ses décorations ordinaires un ruban bleu, au bas duquel pend un marteau dans cette forme **T**. Il a son chapeau sur la tête, tient une épée de la main gauche, et une truelle de la main droite. Sur l'*autel* est une petite auge contenant de la pâte pour mettre le sceau de la discrétion, à l'aide d'une truelle qui doit être dans l'auge. Le Grand-Inspecteur est en face, à l'Europe (*Occident*) ; il porte la même

1860.

un état de santé convenable, devant passer par d'assez fortes épreuves, mais qui n'ont rien de contraire à la bienséance ni à la vertu. Elle l'engage à beaucoup de fermeté et remplace sa jarretière gauche par un ruban bleu, elle lui enlève son gant droit. Elle l'invite au recueillement et à répondre aux trois questions, qu'elle viendra bientôt reprendre. (P. 17.)

..... Le côté où se tient la Grande-Maîtresse se nomme le *climat d'Asie ;* celui de l'entrée en face, le *climat d'Europe ;* celui des apprenties, le *climat d'Amérique :* celui des compagnonnes, le *climat d'Afrique.* Les Maîtresses se placent sur les deux derniers climats et les surveillent.

Dans *l'Asie* sont deux fauteuils ou trônes sous un même dais ; en avant, est un *autel* sur lequel se trouvent un maillet, une épée nue et les statuts..... Sur les côtés, les Frères et les Sœurs sont rangés sur deux lignes, les Sœurs sur la ligne en avant des Frères. Le G.·. M.·., la G.·. M^sse^.·. et les autres dignitaires occupent les mêmes places que dans les loges ordinaires.

1775.

des Sœurs elles restent toujours coiffées. Le Grand-Inspecteur porte un cordon bleu, ainsi que le Vénérable, au bas duquel pend un petit marteau. Les Frères et Sœurs assistans sont assis autour de la Loge, décorés chacun d'un tablier blanc, et ils ont tous une petite truelle (1) pendue au côté à un ruban bleu. (P. 10 et 11.)

(1) Notre devoir d'historien nous oblige à faire observer que les truelles de la Maçonnerie Androgyne ne sont autre chose que la représentation du *Phallus*, auquel le paganisme rendait un culte public, lors des fêtes d'Isis ou de Priape, etc. Afin de s'en convaincre ceux de nos lecteurs qui posséderaient le *Code récréatif des Maçons* (par le F.·. Grenier, R.·. C.·. Orateur de la Loge de l'*Age d'or*, et son député au Grand-Orient de France, publié en 1807, à Paris) n'auraient qu'à l'ouvrir à la page 281 et à lire le couplet du *cantique* du F.·. Varin, commençant par ce vers :

« *Abraham avec justice* »

N'ayant pas sous la main autant de documents maçonniques que nous, les auteurs nos devanciers ont dû forcément omettre ce détail qui est pourtant d'une extrême importance.

Le Phallus s'appelle Lingam chez les peuples de l'Inde.

1817.

décoration que le Vén.·.; il est sans chapeau . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

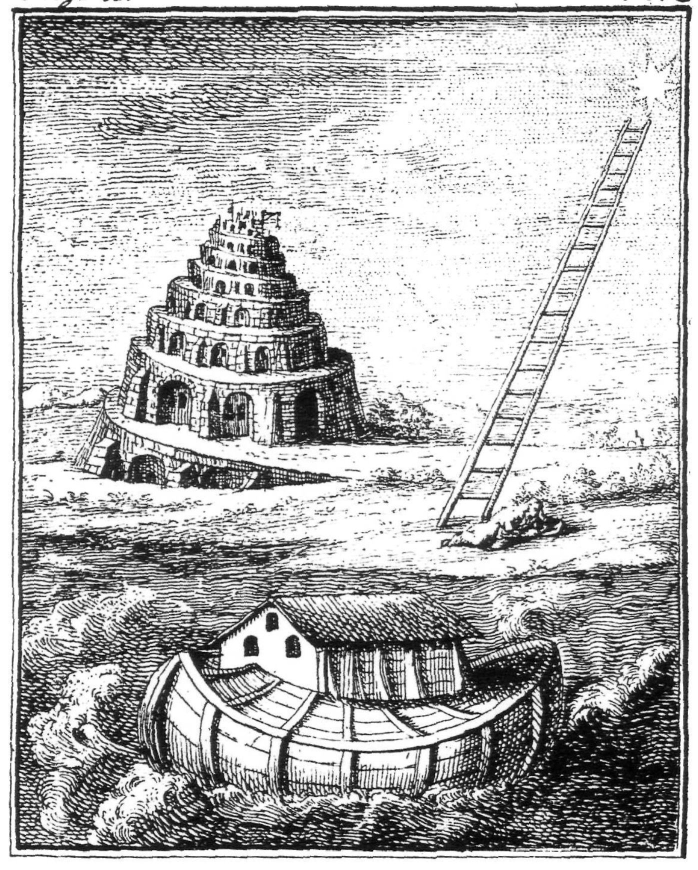
Les FF.·. et Sœurs se placent sur les climats ; les Dames sur les banquettes de devant. Les FF.·. portent leurs décorations ordinaires et sont armés d'un glaive. Les Sœurs portent un tablier blanc bordé de blanc, et un large ruban blanc en collier, au bas duquel pend une truelle. (P. 137 et 138.)

1860

DÉCORS. *Habillement des Sœurs*, robe de ville, blanche. *Tablier*, de peau blanche, doublure et bordure en soie bleue, gants blancs. *Cordon*, bleu moiré porté en écharpe, passant de droite à gauche. Les dignitaires portent en sautoir le cordon au bas duquel pend, pour bijou, une truelle en or. *Bijou*, un cœur enflammé, ayant dans l'intérieur une pomme. *Jarretière*, autour du bras gauche est la jarretière de l'Ordre, en satin blanc, doublure bleue, avec la devise : *Silence et Vertu*, brodée en soie bleue.

*Habillement des Frères*, habit noir, gilet et pantalon blanc, *gants* blancs. Les officiers portent les cordons de leurs dignités, et les frères celui de leurs grades. Outre cela, un *cordon bleu moiré*, mis en sautoir, au bas duquel est attachée pour *bijou*, une échelle en or, à 5 échelons. (P. 15, 16 et 17.)

*Tableau de la Loge*. Sur le pavé mosaïque est ce tableau, représentant les cinq parties du monde par cinq figures allégoriques, plus 1° l'*Echelle de Jacob ;* 2° l'*Arche de Noé* sur le Mont-Ararat ;




(*Fac-simile* de la planche I du MANUEL de 1775.)

1775

*Décoration de la Loge.*

Le tapis d'apprentisse sur lequel est tracée la Loge, est placé dans le milieu de la pièce ; il contient, *Voyez la planche ci-contre*, l'arche de Noé flottante sur les eaux, la tour de Babel et l'échelle de Jacob. Derrière le Grand-Inspecteur se trouve une table sur laquelle est un squelette peint au naturel sur une toile noire ; sur cette table est représenté un pommier chargé de fruits, le pied de l'arbre est entortillé d'un serpent, Adam est à la droite et Eve à la gauche ; cet arbre doit être en relief ou en carton découpé. Derrière le Vénérable, un peu au-dessus de sa tête, est placée une grande étoile en relief dans laquelle sont plusieurs lumières ; il doit y avoir devant cette étoile, une glace en forme de porte, le tout couvert d'un petit voile de taffetas couleur de feu ; à côté du Vénérable sont deux tabourets, sur chacun desquels est une terrine remplie d'étoupes, d'esprit de vin et de sels auquel on met le feu ; les terrines sont quelquefois placées au centre de la Loge ; à côté de la table qui est derrière le Grand-

1817

Au milieu de la Loge est un tableau. (P. 138.)

Derrière le Grand-Inspecteur est une table sur laquelle est un squelette. (P. 138.)

Derrière le Gr.·. Mait ·. est une grande étoile formant plusieurs lumières, au-devant desquelles est un taffetas couleur de feu. (P. 138.)

Aux deux extrémités de cette table (Celle qui est derrière le Grand-Inspecteur) sont placés deux FF.·. Terribles, qui portent chacun un flambeau composé de soufre, de bitume et de résine ; devant eux sont deux guéridons, sur lesquels sont deux terrines remplies

1860

3° la *Tour de Babel* ; 4° le *Soleil ;* 5° la *Lune.* (P. 16.)

Devant les dignitaires qui en font usage, sont des tables pentagones. (*Id.*).

La Loge est éclairée par cinq grandes terrines odoriférantes et par une grande étoile à cinq rayons placée à l'Asie. (P. 16.)

1775

Inspecteur, sont placés deux Frères terribles, leurs chapeaux enfoncés sur la tête, et tenant chacun un flambeau composé de soufre, de poudre et de poix résine. (P. 12.)

*Réception.*

La Surveillante ayant frappé 5 coups et le Vénérable ayant répondu en frappant de même, dit, *voyez ma Sœur ce qu'on demande*. La Sœur en ouvrant dit, *que demandez vous?* La Sœur répond, *c'est une Dame ou Demoiselle qui demande à être reçue Franche-Maçonne.* La Sœur ferme la porte, et se met en ordre de la main droite sur la gauche, et *toutes deux sur le ventre ainsi que les assistantes* (1), et dit, *c'est une Sœur qui désire être reçue Maçonne*; le Vénérable réplique, *demandez-lui si c'est sa dernière volonté, et si elle a fait ses réflexions, qui la présente, son nom, son surnom et ses qualités, et si elle désire de passer par toutes les épreuves nécessaires.* La Surveillante ayant fait tout ce qu'a dit le Vénérable, revient avec la Sœur intro-

(1) Dernière partie du Signe de la Croix maçonnique. — *Note de l'auteur.*

1817

d'esprit de vin mêlé avec du sel. (P. 138.)

*Réception.*

La Grande-Inspectrice ayant frappé cinq coups ainsi que le Grand-Inspecteur, celui-ci dit au Vén.·. : « On frappe à la porte du temple. » Le Vén.·. répond : « Voyez qui frappe, et ce qu'on demande. » Après que l'Inspecteur a été voir à la porte, il se remet à sa place et à l'ordre, ainsi que les FF.·. et Sœurs, et dit : « Vén.·. c'est une dame qui demande à être reçue Maç.·. ». Le Vén.·. répond : « Demandez-lui si c'est sa dernière volonté ; si elle a fait ses réflexions ; qui est celui qui la présente ; son nom, son âge, sa qualité ; si elle se sent la force de passer par toutes les épreuves nécessaires. » (P. 140.)

L'Inspecteur ayant transmis les réponses au Vén.·., celui-ci demande à l'Insp.·. s'il connaît à la Récipiendaire les qualités requises pour entrer dans un Ordre aussi respectable.

1860

*Réception.*

La S.·. préparatrice frappe à la porte de la Loge et informe la G^e^-M^sse^ qu'il y a, dans la chambre des réflexions, une élève de la sagesse qui aspire à l'honneur d'être admise dans la Société ; elle a répondu aux trois questions qui lui ont été présentées, la S.·. d'éloquence donne lecture de ses réponses.

La G^e^-M^sse^, ayant demandé et reçu l'assentiment de la Loge pour son admission, et entendu les conclusions favorables de la S.·. d'éloquence, ordonne que la récipiendaire soit présentée, et dit : Bénissons nos travaux. Nous allons donc donner un soutien à la vertu ; nous ne pouvons trop nous en réjouir, chers FF.·. et SS.·., applaudissons.

**1775**

ductrice, et le Vénérable demande à celui qui la présente à la Loge *s'il la connait, et si elle a les dispositions requises pour entrer dans un Ordre aussi respectable, et s'il en répond ;* sur quoi ayant fait ses assurances, le Vénérable demande aux Frères et Sœurs si personne ne s'y oppose ; alors pour marquer l'acceptation, tous les assistants lèvent les mains sur la Loge tracée, et étant tous à l'ordre, le Vénérable dit à la Sœur introductrice de faire entrer la Récipiendaire et de la lui remettre entre les mains ; alors la Sœur va se placer auprès du Vénérable pour faire à la Récipiendaire, un petit discours sur l'Ordre dans lequel elle va être admise, et l'Inspecteur la place au bas de la Loge pour la faire passer par les épreuves.

Le Vénérable adresse la parole à la Récipiendaire, lui dit, *est-ce votre volonté d'être reçue Franche-Maçonne?* Elle répond, *oui Vénérable*. Le Vénérable lui demande ensuite, *ne vous est-il jamais arrivé de croire et d'avoir des idées contraires à notre Ordre?* Elle répond, *non Vénérable*. Le Vénérable

**1817**

L'Insp.·. ayant répondu affirmativement, il demande si personne ne s'oppose à la réception. Les FF.·. et Sœurs lèvent la main, et se remettent à l'ordre.

Le Vén.·. dit alors : « Remettez-la au cabinet du Secret, et faites-la passer par l'épreuve de la Bête venimeuse ; introduisez-la ensuite dans la Loge. »

On la remet dans le cabinet dont on l'a extraite, et ON LUI PLACE DANS LA MAIN UN SERPENT FIGURÉ.

Puis la Sœur reconduit en Loge la Récipiendaire, et la remet entre les mains du Gr.·.-Insp.·. après avoir frappé à la porte.

L'Insp.·. laisse la Récip.·. au milieu du temple et va se placer à la gauche du Vén.·. et lui dit : « C'est Madame qui désire être reçue Maçonne. » Le Vén.·. dit alors à la Récip.·. : « Est-ce bien votre volonté, madame ? » Après la réponse de la Récip.·., il lui dit : « Avez-vous bien fait toutes vos réflexions auparavant

**1860**

La S.·. dépositaire couvre le temple. Elle demande à la récipiendaire si elle persiste dans sa résolution d'être admise et de subir les épreuves. Sur sa réponse affirmative, elle lui bande les yeux et lui demande, foi de Sœur à venir, si elle ne voit pas clair, et la

**1775**

dit à l'Inspecteur de la laisser un moment dans ses réflexions et ensuite de la faire passer sous la voûte d'acier, et de la faire voyager du Nord à l'Occident, et deux fois autour des terrines allumées sur lesquelles il lui fait mettre les mains; alors il dit : *elle a voyagé*, et la tourne du côté du squelette; le Vénérable lui dit, *faites-lui voir l'horreur de son état, l'origine du péché, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, et ce qu'elle deviendra;* ensuite on lui ôte son bandeau, et à l'instant les deux Frères terribles forment autour d'elle une espèce de haye avec leurs flambeaux. Le Vénérable dit, *laissez-lui faire de sérieuses réflexions sur son état présent, ensuite vous la ferez passer de la mort à la vie, en me l'amenant vers l'étoile de l'Orient par cinq pas.* Ensuite les deux Frères la tournent promptement vers l'Orient, où elle voit l'étoile qui était cachée sous la toile; l'Inspecteur la conduit au Vénérable et la fait mettre à genoux. Le Vénérable lui dit de faire attention à ce qu'il va lui dire : *Madame, vous allez être admise dans un Ordre très respectable, il ne s'y passe*

**1817**

de vous décider à entrer dans un Ordre aussi respectable? » Après la réponse, il ajoute : « Ne vous est-il jamais arrivé de croire que les Maçons sont sujets à des vices infâmes, contraires à la vertu et à la probité? » Après la réponse, le Vén.·. dit au F.·. Insp.·., faites passer la Récip.·. sous la Voûte d'acier; vous la ferez ensuite voyager du Nord à l'Occident, en lui faisant passer *sécèrement* l'épreuve du feu. »

L'Inspecteur la fait voyager trois fois du Nord à l'Occident, et deux fois autour des terrines, sur lesquelles il lui fait mettre la main; ensuite il dit : « Elle a voyagé », et la fait tourner du côté du squelette. Le Vén.·. dit alors au G.·. Inspec.·. « Faites-lui voir l'horreur de son état. » Pour lors on lui ôte son bandeau, et dans l'instant les deux FF.·. Terr.·. agitent leurs flambeaux. Le Vén.·. dit ensuite : « Laissez-lui faire un moment de réflexion sur son état présent. » Un moment après, le Vén.·. ajoute : « Faites-la passer de la mort à la vie, en la menant vers l'Étoile d'O.·. par cinq

**1860**

présente à la porte du temple où elle frappe 5 coups.

La S.·. dépositaire annonce à la S.·. inspectrice et celle-ci à la G^e^-M^sse^, que l'on frappe à la porte du temple et que c'est une postulante qui aspire à l'honneur d'être reçue Maçonne.

*La G^e^-M^sse^* : SS.·. inspectrice et dépositaire, de quelle part est-elle présentée?

R. *De...*

Nous ne connaissons pas cette personne... Est-elle en puissance de mari, de père, de mère ou de tuteur?...

Demandez-lui son nom, son surnom, son âge, sa profession, les lieux de sa naissance et de son domicile.

On lui couvre la tête d'un voile blanc, on la couronne de roses blanches et on lui attache une chaîne aux poignets.

La G^e^-M^sse^ : Faites entrer la postulante (*les portes sont refermées avec bruit; on la fait asseoir*).

La G^e^-M^sse^ l'interroge sur les motifs qui lui ont inspiré le désir d'être admise dans cette Société; sur l'idée

**1775**

*rien contre la religion, l'état et la vertu ; la fermeté que vous avez fait paroître dans les épreuves que l'on vous a fait faire, la probité et la vertu de celui qui vous présente nous sont des sûrs garans de votre façon de penser ; achevez ce grand ouvrage, en répétant l'obligation formidable qui doit vous unir à nous.* Ensuite il lui fait prêter l'obligation suivante. (P. 13 à 16.)

---

**1817**

pas. » Alors les deux FF.·. Terr.·. la détournent très promptement, et même un peu brusquement, vers l'O.·. ; l'Insp.·. lui fait faire cinq pas vers le Vén.·., et lui dit de bien faire attention à ce que va lui dire la Grande-Inspectrice, qui lui parle en ces termes :

Discours de la Grande-Inspectrice.

« Madame,

« Vous allez être admise dans un « Ordre très respectable ; il ne s'y « passe rien contre la Religion, l'état « et les bonnes mœurs. La fermeté que « vous avez montrée dans les épreuves « qu'on vous a fait subir ; la probité « du F.·. qui vous a présentée, nous « sont des sûrs garans de votre façon « de penser à notre égard. Ecoutez « sans cesse ce que cette même vertu « et l'honneur vous dictent et vous « ordonnent de suivre. »

Alors l'Orateur lui adresse le discours suivant :

« Il n'y a qu'un moment, Madame, que vous étiez dans d'épaisses ténèbres, à la faveur desquelles vous êtes entrée

**1860**

qu'elle s'est faite de la Franc-Maçonnerie tant décriée par ceux qui ne la connaissent pas ; elle lui demande si elle est décidée à subir les épreuves. (*On lui fait faire trois voyages légèrement accidentés, le dernier tour sous le cliquetis d'une voûte d'acier*).

« Madame, ainsi se passe la vie pour obtenir un instant de repos ; mais la persévérance dans le bien aide à vaincre les obstacles... »

La Grande-Maîtresse, suivant le *Manuel* du F.·. Ragon, pose alors à la Récipiendaire plusieurs questions. Nous n'en reproduisons que deux parce qu'elles suffisent pour montrer *l'immoralité de la Maçonnerie* ; nous copions encore mot-à-mot :

D. *Qu'est-ce que la vertu ?* (Elle répond).

*La Gde-Msse* : La vertu est une énergie de l'âme appliquée à la pratique habituelle du bien, du juste et du devoir. De toutes les vertus, la première pour la femme, DU MOINS SOUS L'EMPIRE DES PRÉJUGÉS DE LA SOCIÉTÉ, est *la pudeur, la chasteté* ; celle-ci semble même renfermer toutes les autres, car une fois

1775

1817

dans cette respectable Loge. On vous a purifiée par le feu, parce que vous étiez souillée du crime de la séduction et de la désobéissance ; ensuite de cette espèce de baptême qui en a effacé les funestes taches, on vous a rendu la lumière pour vous faire voir l'horreur de votre état, et ce que vous serez un jour. Vous devez, Madame, faire là-dessus de sérieuses réflexions.

« Enfin le Vén.·. vous appelle au pied de l'autel pour consommer le sacrifice. Vous touchez à l'heureux instant où vous allez être admise dans le plus ancien et le plus respectable des Ordres. Quel bonheur pour vous, Madame, d'être unie à des FF.·. qui honorent la vertu, ne connaissant que la solide amitié et la confiante charité envers les indigents ! Telles sont les vertus que vous devez pratiquer dans notre Ordre : nous ne formons qu'une famille dont les intérêts sont communs. Mais, pour achever de vous unir à nous entièrement, le Vén.·. va vous faire prononcer la formidable obligation qui vous lie à jamais sous l'inviolabilité du secret. Faites-y, Madame, la plus grande attention. »

1860

perdue, tout est perdu pour la femme.

D. *Qu'est-ce que la chasteté?* (Elle répond).

*La Ge-Msse* : *C'est la vertu qui sait nous régler dans les plaisirs de l'amour* et même nous en faire abstenir, surtout de ceux qui sont illicites... LA CHASTETÉ ABSOLUE EST CONTRE LE VŒU DE LA NATURE; il cesse d'être une vertu sociale. (P. 22 et 23.)

*Le G.-Me* (s'adressant à la récipiendaire) : Que vos vœux soient accomplis ! Levez-vous ! Approchez ! Qu'au 3e coup le bandeau tombe ! (*Toutes les dames et la Ge-Msse sont passées, sans bruit, derrière la postulante, de telle sorte que, le bandeau tombé, elle ne voit que des hommes armés de glaives dirigés contre elle, et d'autres formant la voûte d'acier*).

Le G.-Me fait observer (continue le F.·. Ragon) la haute imprudence qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule et sans appui, *dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger*, etc., etc.

Mes chers FF.·. et SS.·. *ouvrons-*

**1775**

*Obligation.*

Sur la connoissance que j'ai du *grand soleil de lumière*, qui a tiré du cahos les quatre élémens pour en former la sublime architecture de l'univers ; je promets de tenir, garder et cacher sous le cadenat du silence, le secret de la Maçonnerie et de ne le point révéler qu'à un Frère ou à une Sœur, que j'aurai reconnu pour tel ou telle ; après l'examen le plus exact, je consens que si je manque à ma parole, d'être exposée à la honte de l'in-

**1817**

Le Vén.·. lui fait prêter l'obligation suivante : (P. 140 à 144.)

« Sur la connaissance que j'ai du *grand Soleil de l'Univers*, qui a tiré du chaos les quatre élémens pour en former l'architecture, je promets de garder et de cacher sous l'éternel cadenas du secret et du silence, les secrets de la Maçonnerie qui vont m'être confiés. Je me soumets, si je manque à ma parole, d'être exposée à la honte et à l'infamie que tout Maç.·. réserve au parjure.

« Je promets aussi d'écouter, travailler et me taire, sous peine d'être frappée du glaive de l'Ange extermina-

**1860**

LUI LA PORTE DE LA VERTU, et détachez-lui ses fers *(emblèmes des préjugés)*, IL FAUT ÊTRE LIBRE POUR ENTRER DANS NOS TEMPLES (1).

Madame, venez à moi, en traversant cette voûte d'acier.

*(Vers la fin de l'allocution du G.-Me, toutes les dames reprennent leurs stalles).*

Le Me des cérémonies prend l'aspirante par la main et la conduit aux pieds du trône où elle s'agenouille.

Sur l'invitation de la Ge-Msse, toute la Loge est debout et à l'ordre.

Le G.-Me dit à la récipiendaire : *Madame, répétez avec moi :*

OBLIGATION. En présence du *Grand Architecte de l'Univers*, qui est Dieu (2),

(1) *Ouvrir la porte de la vertu* c'est-à-dire, *fouler aux pieds les préjugés de la société*, par conséquent *la pudeur* et *la chasteté* et *donner libre carrière aux passions et aux vices*. Voilà ce que gagne la malheureuse dupe qui abandonne le christianisme et pénètre dans les Loges !

(2) Étudiez à fond les Rituels des différents rites, et partout vous trouverez dans les révélations des hauts grades, et même déjà dans celles du grade de *Maître*, que le *Grand Architecte de l'Univers* est *Lucifer*. De là cette haine infernale qui dévore la secte maçonnique.

1775

famie que tous maçons réserve *(sic)* aux parjures ; je promets de plus d'écouter, obéir, travailler et me taire ; le tout sous peine d'être frappée du glaive de l'Ange exterminateur (1) et que les entrailles de la terre s'entr'ouvent sous moi pour y être engloutie ; je désire, pour m'en garantir, qu'UNE PORTION DU FEU QUI RÉSIDE DANS LES PLUS HAUTES RÉGIONS DE L'AIR ÉCLAIRE MON CŒUR, LE PURIFIE ET LE CONDUISE DANS LE SENTIER DE LA VERTU. Ainsi soit-il. Je promets de plus et m'engage de coucher cette nuit avec . . . (Ici le Vénérable s'arrête un instant) la jarretière de l'Ordre, qu'il lui remet ; sur cette jarretière, qui est de peau blanche sont écrit VERTU et SILENCE. Ensuite le Vénérable lui donne le mot et le signe d'Apprentisse ; le mot d'Apprentisse est *Feix*, *Feax* (2). Le signe se fait en

(1) Cette phrase se trouve encore dans d'autres manuels, parmi lesquels nous citerons ceux du F.·. Guillemin de Saint-Victor ; 1783-1807. — *Note de l'auteur*.

(2) Dans son *Manuel général de Maçonnerie* le F.·. TEISSIER, 33e degré, écrit XAEF XIEF. (P. 218.) La dernière édition de cet ouvrage date de l'année 1881. — Chose étrange, tandis que

1817

teur, et que la terre s'entr'ouvre sous moi pour y être engloutie ! Je désire, pour m'en garantir, qu'une portion du feu qui réside dans la plus haute région éclaire mon cœur, le purifie, et le conduise dans le sentier de la vertu. Ainsi soit-il ! »

Cette obligation prêtée, l'Insp.·. présente la Récipiendaire au Vén.·., qui lui donne les mots, signes et attouchemens.

*Signe.*—Il est le figuratif de l'échelle de Jacob. On forme avec la main droite, une ligne de haut en bas sur le côté droit de la poitrine, et l'on remonte de même du côté gauche : ce qui forme les deux montans de l'échelle ; puis avec la même main, on forme deux lignes en travers de l'estomac, en descendant la main à mesure : ce qui forme cinq échelons.

*Signe de réponse.* — Il se fait en prenant la main droite avec le pouce et le petit doigt de la main droite.

*Mot sacré.* — C'est FEIX, FEAX, qui signifie *Ecole* ou *Académie de Vertus*.

*Batterie.* — Cinq coups égaux, puis

1860

et devant cette auguste assemblée, je promets de garder fidèlement dans mon cœur les secrets qui vont m'être confiés, sous les peines d'être déshonorée et méprisée : pour m'en garantir, puisse une portion de l'esprit divin descendre dans mon cœur, l'éclairer, le purifier et me conduire dans les sentiers de la vertu. Ainsi soit-il.

D. *Ce serment ne vous donne-t-il aucune inquiétude ?*

R. Aucune.

D. *Vous sentez-vous la force de l'observer ?*

R. Oui, monsieur.

Le G.-Me fait relever la néophyte, et, posant le glaive sur son épaule gauche, frappe 5 coups et dit : Au nom de la Ge-Msse, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par cette respectable Loge, je vous reçois et constitue apprentie francmaçonne, membre de cette assemblée. Approchez-vous. (*Toute la Loge s'assied*). Ma sœur, car c'est le nom que désormais nous vous donnerons, puissiez-vous n'oublier jamais les devoirs que vous impose un nom si doux ! Vous allez recevoir les marques

**1775**

portant les deux derniers doigts de la main droite à la main gauche ; la réponse est de couler et descendre l'échelle avec les deux mains, après cela le Vénérable embrasse la Récipiendaire, et lui dit, *je change le nom de Madame ou de Mademoiselle, en celui de Sœur*, et pour en donner le premier les preuves, il lui fait présent de la jarretière susdite ; alors la Sœur introductrice lui ôte le ruban bleu et lui fait mettre la jarretière à la place. L'inspecteur lui donne un tablier du respectable Ordre, et en le lui mettant il lui dit : *ce tablié vous représente, et doit vous faire souvenir de la candeur que doit avoir une Maçonne* ; il lui fait donner le baiser d'association, en lui faisant répéter le signe et le mot et on la place du côté du Nord. (P. 16 à 18.)

les Maçons interprètent ces deux mots par *Académie* ou *Ecole de Vertu*, *Fei* (x) n'est autre que l'hébreu ou l'arabe bouche de moi et *Feac* (s), l'hébreu ou l'arabe bouche de toi, dans un sens obscène. Cela équivaudrait à *bouche à bouche !* Voir à la fin de ce volume le texte formé par la succession, dans leur ordre selon les rituels, des mots de passe et sacrés de la Maçonnerie des Femmes.

**1817**

trois sur le bout des doigts, en disant trois fois Éva !

Mot de passe. — Éva !

*Attouchement.* — Il se donne en se présentant mutuellement la main droite, les doigts allongés et serrés les uns contre les autres, le bout des doigts en haut. On s'applique ainsi les paumes de la main l'une contre l'autre, c'est-à-dire, le dedans de chaque main.

Ceci fait, le Vén.·. embrasse la Récipiendaire et lui dit : « Je change la qualité de *Madame* en celle *de Sœur*, en vous présentant une jarretière, sur laquelle sont écrits les mots *Silence*, *Vertu.* » Alors la Grande-Inspectrice lui ôte la blanche dont elle est revêtue, et la remplace par celle-là. Le Gr.·. Insp.·. lui donne ensuite des gants et un tablier blanc, qu'il lui attache en lui disant : « Je vous décore du tablier d'un Ordre respectable ; il est doublé de blanc, ce qui doit vous faire ressouvenir de la candeur que doivent sans cesse avoir un Maç.·. et une Maç.·. »

Après il lui fait donner le baiser d'association à tous les FF.·. et Sœurs avec le mot et l'attouchement, puis il

**1860**

certaines de notre estime. Je vous donne, chère sœur, le baiser de paix *(frontal)*, le baiser de confiance *(joue droite)*, et le baiser d'amitié *(joue gauche)*. Présentez-vous à la G$^{e}$-M$^{sse}$.

La G$^{e}$-M$^{sse}$ : Ma sœur, nous avons, pour nous reconnaître, des signes, un attouchement, un mot et une sainte parole.

Signe (*d'ordre*) : Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier ;

Signe (*de caractère*) : Porter sur la bouche les deux premiers doigts de la main gauche, le pouce sous le menton, comme pour exprimer le silence.

*En réponse* : Se prendre l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue. Ces signes ont une signification qui vous sera expliquée plus tard.

Attouchement : Avancer réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et placer les mains l'une sur l'autre par l'intérieur.

Mot de passe : *Eva* (en hébreu *Hhavah*, la vie), c'est selon la Bible le nom

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |
| | fait passer la Récip.·. en tête du Climat d'Amérique (Nord), pour entendre l'instruction que fait le Vén.·., et l'explication du tableau placé au milieu du jardin (c'est-à-dire de la Loge, qui se tient censément dans le jardin d'Eden). | de la Mère commune des humains (1).<br>MOT SACRÉ : *Féix, Féax*, que l'on interprète ainsi : *Académie* ou *École de Vertus*.<br>BATTERIE : Cinq coups égaux.<br>CRI D'ACCLAMATION : *Vivat !* (répété 5 fois).<br>Je vous donne, chère sœur, cette jarretière de l'Ordre sur laquelle est écrit *silence et vertu* ; recevez la triple accolade fraternelle et présentez-vous à la sœur d'éloquence, en vous faisant reconnaître comme maçonne.<br>La S.·. d'éloquence, après l'avoir reconnue : Prenez ce tablier avec joie et respect, des rois, des princes et princesses se sont fait et se feront toujours un honneur de le porter. Sa blancheur va bien avec le voile qui vous couvre et les roses qui vous couronnent (*elle lui ceint le tablier*), il est l'emblème du travail, et sans le travail, |

(1) Ce mot est encore à double sens, comme tous ceux qu'emploie la Maçonnerie. On peut s'en persuader en lisant le cantique d'*Eva*, inséré à la page 37 du *Manuel* du F.·. RAGON et que la décence nous interdit de reproduire ici.

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|
| | | chère sœur, une femme serait bien à plaindre. (*Elle l'embrasse.*)<br>Le Me des Cérémonies la conduit vers la S.·. Inspectrice qui la tuile et lui dit : Recevez, ma chère sœur, cette paire de gants de femme et souvenez-vous toujours que la candeur est la première vertu d'une maçonne. (*Elle l'embrasse*). Allez vous faire reconnaître par la S.·. dépositaire.<br>La S.·. dépositaire l'ayant reconnue, lui dit : Recevez, chère sœur, CETTE PAIRE DE GANTS D'HOMME, NE LA DONNEZ QU'A UN HOMME ÉPROUVÉ, DIGNE DE VOUS ET DE NOUS. (*Elle remplace le ruban bleu par la jarretière de l'Ordre, et l'embrasse*).<br>Le Me des Cérémonies ayant placé la néophyte entre les deux colonnes, la S.·. dépositaire informe la S.·. inspectrice et celle-ci la Ge-Msse, que les signes, paroles et attouchement, rendus par la néophyte, sont justes.<br>*La Ge-Msse* : Mes chers FF.·. et SS.·., debout et à l'ordre ! Chères SS.·. inspectrice et dépositaire, engagez les FF.·. et SS.·. de vos climats à reconnaître à l'avenir pour apprentie-ma- |

**1775**

*Instructions des Apprentisses.*

D. *Quelle doit être l'attention d'une Maçonne?*

R. C'est de s'assurer si la Loge est couverte.

D. *Êtes-vous apprentisse?*

R. Je le crois.

**1817**

*Instruction du Grade d'Apprentie Maçonne.*

D. Quelle est l'attention des Maç.˙. et Maçonnes?

R. C'est de voir si la Loge est close.

D. Êtes-vous Apprentie?

R. Je le crois.

**1860**

çonne, membre de cette respectable Loge, la sœur N..., à lui porter amitié, secours et assistance en cas de besoin, et à vouloir bien se joindre à vous et à moi pour applaudir à son heureuse initiation.

L'annonce étant portée, la G^e-M^sse commande les applaudissements auxquels répondent le M^e des Cérémonies et la néophyte, et la fait placer en tête du climat d'Amérique.

La parole est donnée au F.˙. orateur ou à la S.˙. d'éloquence, pour expliquer, dans un discours analogue à la fête, les différents emblèmes du tableau, et y répandre quelques fleurs d'éloquence sur les charmes de cette aimable réunion.

Le sac des propositions circule.....

On passe ensuite à l'instruction.

INSTRUCTION.

D. *Quelle est l'attention des Maç.˙. et Maçonnes en Loge?*

R. C'est de voir si la Loge est close.

D. *Êtes-vous apprentie?*

R. Je le crois.

D. *Pourquoi me répondez-vous comme si vous n'en étiez pas sûre?*

**1775**

D. *Pourquoi ne dites-vous pas que vous en êtes sûre?*

R. Parce qu'une Apprentisse n'est sûre de rien.

D. *Comment avez-vous été introduite en Loge?*

R. Les yeux bandés.

D. *Pourquoi?*

R. Pour m'apprendre, qu'avant de parvenir aux sublimes mystères il faut vaincre la curiosité, et me faire connaître combien aveuglément les profanes parlent de nos mystères.

D. *Comment êtes-vous parvenue à la Maçonnerie?*

R. Par une voûte de fer et d'acier.

D. *Que représente cette voûte?*

R. La force et la stabilité de l'Ordre.

D. *Où avez-vous été reçue?*

R. Entre la tour de Babel et l'échelle de Jacob et au pied de l'arche de Noé.

D. *Que représente la tour de Babel?*

R. L'Orgueil des enfans de la terre, dont on ne peut se garantir, qu'en opposant un cœur discret, qui est le caractère d'une vraie Maçonne.

D. *Que représente l'échelle de Jacob?*

R. Cette échelle est toute mysté-

**1817**

D. Pourquoi répondez-vous comme si vous n'en étiez pas sûre?

R. Parce qu'il est de la faiblesse de mon sexe de douter de tout, d'ailleurs qu'une apprentie n'est sûre de rien.

D. Comment avez-vous été introduite en Loge?

R. Les yeux bandés pour m'apprendre que, pour parvenir à la connaissance des sublimes mystères, il faut vaincre toute curiosité.

D. Comment êtes-vous parvenue à la Maç.·.?

R. Par une voûte de fer et d'acier.

D. Que représente cette voûte?

R. Force et Stabilité.

D. Où avez-vous été reçue Maçonne?

R. Entre l'échelle de Jacob et la tour de Babel, étant au pied de l'arche de Noé.

D. Que représentent ces trois choses?

R. L'arche représente le cœur de l'homme agité par les passions, ainsi qu'elle l'était par les eaux lors du déluge; la tour de Babel, l'orgueil des enfans de la terre, dont on ne peut se garantir qu'en lui opposant un cœur

**1860**

R. Parce qu'il est de la faiblesse de mon sexe de douter et que d'ailleurs une apprentie n'est sûre de rien.

D. *Où vous a-t-on conduite avant d'entrer en loge?*

R. Dans un lieu mélancolique propre à faire réfléchir sur la vanité et les autres défauts des mortels.

D. *Comment avez-vous été introduite en loge?*

R. Par cinq coups et les yeux bandés.

D. *Pourquoi les yeux bandés?*

R. Pour m'apprendre qu'avant de parvenir à la connaissance des mystères, il faut vaincre toute curiosité, et combien les prof.·. raisonnent aveuglément sur la Maçonnerie.

D. *Comment êtes-vous parvenue à la Maçonnerie?*

R. Par une voûte d'acier.

D. *Que représente cette voûte?*

R. Force et Stabilité.

D. *Où avez-vous été reçue Maçonne?*

R. Entre l'échelle de Jacob, la tour de Babel et au pied de l'arche de Noé.

D. *Que représente l'arche?*

R. L'homme agité par les passions,

1775

rieuse, les deux montans représentent l'amour de Dieu et du prochain, et les échellons les vertus qui dérivent d'une belle âme.

D. *Que représente l'arche de Noé?*

R. Le cœur de l'homme agité par les passions, comme l'arche l'étoit par les eaux du Déluge.

D. *Quelle qualité devons-nous apporter en Loge?*

R. L'horreur du vice et l'amour de la vertu.

D. *Comment nommez-vous celles qui ne sont pas vraies Maçonnes?*

R. Des profanes.

D. *Ceux qui, sans être Maçons et qui sont dignes de l'être, comment les nommez-vous?*

R. Tous les hommes vertueux sont nos amis, mais nous ne reconnoissons que les Maçons pour Frères.

D. *A quoi devons-nous nous appliquer?*

R. A épurer nos mœurs.

D. *Comment me prouverez-vous que vous êtes Apprentisse?*

R. Par mes signes et mots.

D. *Donnez-moi le signe d'Apprentisse?*

1817

discret, apanage des Maç.·. L'échelle de Jacob est toute mystérieuse : les deux montans représentent l'amour de Dieu et du prochain ; les échelons, les vertus qui dérivent d'une belle âme.

D. Donnez-moi le signe et le mot d'Apprentie Maçonne.

R. (On le donne).

EXPLICATION

*Du tableau d'Apprentie Maçonne.*

1° L'échelle de Jacob, placée au bas du tableau sur la gauche, appuyée d'un bout sur le gazon où se trouve un arbre qui la soutient. Le gazon et l'arbre sont au bord de la rivière, et de l'autre bout sur un nuage que le soleil darde de ses rayons ;

2° L'arche de Noé sur les eaux, sur la droite du bas du tableau ;

3° La tour de Babel au-dessus et du même côté que l'arche ;

4° Le Soleil sur la gauche du haut du tableau ;

5° La Lune sur la droite. (P. 146 à 148.)

1860

ainsi que l'était l'arche par les eaux du déluge.

D. *Donnez-moi quelques détails sur cette arche?*

R. Elle avait trois étages : le premier, renfermant les animaux immondes, symbole des vices qui dégradent l'humanité ; le second, occupé par Noé et sa famille, symbolise les vertus qui honorent l'homme ; et le troisième, rempli d'oiseaux au mélodieux ramage, est un emblème du concert de voix reconnaissantes qui doit s'élever du sein des temples maçonniques vers le G.·. A.·. de l'U.·.

D. *Quel est le nom hébreu de ce vaisseau?*

R. Thébah.

D. *Ce nom n'a-t-il pas un homonyme avec lequel il aurait quelque analogie?*

R. Oui, *Thébah*, arche sainte, qui eut le dépôt sacré de la race humaine, rappelle l'antique et fameuse *Thèbes*, ville sainte, qui eut le dépôt sacré des connaissances humaines.

D. *Que représente la tour de Babel?*

R. L'orgueil des enfants de la terre, dont on ne peut se garantir qu'en lui

| 1775. | 1817. | 1860. |
| --- | --- | --- |
| R. On le donne.<br>D. *Donnez-moi le mot?*<br>R. On le dit.<br>D. *Que signifie le mot d'Apprentisse?*<br>R. Ecole ou Académie de vertu.<br>D. *Quelle est cette école?*<br>R. La Maçonnerie.<br>D. *Quel est le devoir des Maçons et Maçonnes?*<br>R. D'écouter, d'obéir, travailler et se taire.<br>D. *Qu'écoutez-vous?*<br>R. L'explication des mystères.<br>D. *De quelle espèce est votre obéissance?*<br>R. Libre et volontaire.<br>D. *A quoi travaillez-vous?*<br>R. A me rendre utile et agréable à mes Frères et Sœurs.<br>D. *Sur quoi vous taisez-vous?*<br>R. Sur les mystères de la Maçonnerie. (P. 19 à 22.) | | opposant un cœur discret, apanage des Maçons.<br>D. *Que représente l'échelle de Jacob?*<br>R. Cette échelle est toute mystérieuse. Elle symbolise les rapports invisibles et incessants entre les cieux et la terre, et réciproquement. Le pied de l'échelle pose sur la terre et le sommet dépasse les nuages (1). |

(1) Cette échelle paraît être une réminiscence de celle que les Perses, au rapport de Celse, représentaient dans les mystères de Mithra, pour expliquer aux Néophytes le double mouvement des étoiles fixes et des planètes, leurs rapports continuels avec la terre, et *réciproquement*, ceux de la terre avec ces astres, pour l'échange perpétuel de leurs mutuelles émanations, et enfin, pour figurer le passage des âmes dans les sphères célestes selon la croyance d'alors. Le long de cette échelle mithriaque se trouvaient sept portes : la 1re en plomb, désignait Saturne ; la 2e en étain, Vénus : la 3e en cuivre, Jupiter ; la 4e en métaux divers, Mercure ; la 5e en fer, Mars ; la 6e en argent, la Lune, la 7e en or, le soleil ; puis le ciel empyrée. Voilà, sans nul doute, l'échelle du songe de Jacob, dont l'idée allégorique existait chez les Chaldéens, chez les Perses et les Egyptiens, bien des siecles avant Abraham, Isaac et Jacob, que M. Vincent appelle dans son livre l'Idolâtrie, (Paris, 1850) : le 1er, le Très-Haut, *Uranus Brahma* ; le 2e la *Puissance d'Harmonie* ; le 3e le *Mesureur de la lumiere*, le Soleil. (Note du F∴ Ragon.)

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |
| | | D. *N'y a-t-il pas une autre interprétation de l'échelle?*<br>R. Cette alliance du ciel et de la terre par l'esprit des astres s'alliant à la matière des éléments terrestres a fait dire allégoriquement que les fils des dieux épousent les filles des hommes.<br>D. *Que représentent les deux montants et les cinq échelons?*<br>R. Les deux montants représentent l'amour de Dieu et du prochain, et les cinq échelons les vertus qui dérivent d'une belle âme et qui rapprochent la créature du Créateur.<br>D. *Quels sont les noms de ces vertus?*<br>R. Candeur, clémence, franchise, tempérance, discrétion.<br>D. *Comment nommez-vous votre Loge?*<br>R. Elle porte le glorieux nom d'Eden, de Jardin ou Paradis terrestre, parce qu'il est peuplé de Sœurs et de Frères qui pratiquent les vertus de l'âge d'or et ignorent les vices des autres âges.<br>D. *Donnez-moi le signe d'Apprentie?*<br>R. On le donne.<br>D. *Donnez-moi le mot sacré?*<br>R. Féix-Féax.<br>D. *Que signifie ce mot?* |

1775

*Manière de fermer la Loge.*

Le Vénérable dit : *Mes Frères et Sœurs, nous avons écouté, obéi, travaillé, et nous nous sommes tus. La Loge est fermée. Faisons chacun notre devoir.* Le Grand-Inspecteur et la Grande-Surveillante répètent la même chose, chacun de leur côté. (P. 23.)

1817

*Fermeture des Travaux.*

Le Vén.·. demande au Gr.·.-Insp.·. :

D. Quel est le devoir d'une Maçonne?

R. Ecouter, obéir, travailler et se taire.

*Le Vén.·.* — Nous avons écouté, obéi, travaillé, nous nous sommes tus : la Loge d'Apprentie est fermée. (P. 148.)



(D'après le Manuel de 1775).

1860.

R. Académie ou école de vertus.

D. *Quelle est cette école?*

R. La Franc-Maçonnerie.

D. *Quel est le salaire d'une Maçonne?*

R. Le respect des Frères, l'amitié des Sœurs....... et la considération dans le monde.

D. *Quel est le devoir des Maçons et Maçonnes?*

R. Ecouter, travailler, obéir et se taire sur nos mystères envers les profanes.

*Fermeture des Travaux.*

*La Grande-Maîtresse* ou *le Grand-Maître* dit : Nous avons écouté, travaillé, obéi, et nous nous sommes tus sur nos mystères envers les profanes, c'est pourquoi je ferme la Loge, en faisant notre office par cinq.

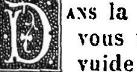
Tous les FF.·. et SS.·., guidés par l'Asie, applaudissent, et la Grande-Maîtresse dit :

« La Loge d'Apprentie est fermée, retirons-nous en paix au sein de nos familles et de nos affections. » Les deux officières répètent ces paroles de clôture. (P. 33.)

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |

## DISCOURS

*Pour la réception des Compagnonnes.*



Dans la Loge de Compagnonnes, vous voyez le jardin d'Eden vuide et désert, dans lequel il ne reste que le souvenir de ses anciens habitans et de leurs foiblesses, désignés par le nom de celle dont la curiosité invincible ne put résister à la douceur de la séduction, et qui fut la cause première de la perte de la race humaine. L'arbre, chargé d'un beau fruit, nous montre qu'il n'y a point de côté avantageux sous lequel le vice se présente, et le fleuve qui coule avec impétuosité au pied de l'arbre est un emblème de la rapidité des passions, auxquelles il faut opposer un frein, et qui ont été les principales causes de notre perte. Cependant, mes très chères Sœurs, quoique ces causes soient d'une très-grande force, ne perdez pas entièrement courage. Le Paradis terrestre est représenté dans cette respectable Loge; vous avez mangé la pomme, mais heureusement vous n'avez point avalé le

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|
| pepin, qui représente le germe et les semences du vice.<br>Travaillez, avec zèle et confiance, à vous fortifier dans la pratique de la Maçonnerie, et vous parviendrez alors sans faute à jouir des délices du Paradis terrestre.<br>Encore un peu de persévérance, mes très-chères Sœurs, et tous les mystères de la Maçonnerie vous seront dévoilés; nous vous expliquerons cependant une partie des emblèmes qui sont tracés sur ce tableau.<br>L'Arc-en-ciel représente l'alliance que Dieu fit avec Noé et sa famille, signifie l'union et la fraternité. L'Arche de Noé représente le *cœur de l'homme* agité par les passions, comme l'Arche l'étoit par les eaux du Déluge. Le sacrifice d'Abraham représente l'obéissance que doivent avoir toutes les Maçonnes. La Tour de Babel représente la paix et la concorde rétablie parmi les hommes, et principalement parmi les Frères et Sœurs, par le renversement de la tour de confusion. L'embrasement de Sodome représente la vengeance céleste düe aux parjures. Le | | |

Page 27. Pl. II

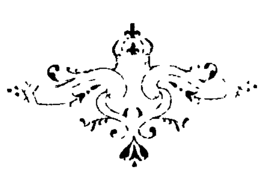
Adam.

Eve.

(*Fac-simile* de la planche II du MANUEL de 1775.)

1775

sommeil de Jacob signifie la paix et la tranquillité que tous les Frères et Sœurs doivent conserver entr'eux et particulièrement en Loge. Et la femme de Lott nous démontre que notre curiosité ne doit point nous porter à pénétrer les choses qui nous sont cachées. (P. 24 à 26.)



### SECOND GRADE.

*Réception des Compagnonnes.*

La Loge représente (*voyez la planche ci-contre*) le Jardin d'Eden où Adam et Eve furent placés, et d'où ils furent chassés après leur désobéissance ; au bas de la Loge est un fleuve, au delà duquel est l'arbre de vie ou de la science du bien et du mal ; à chaque

1817

### DEUXIÈME GRADE.

*Compagnonne.*

*Décoration.* — Elle est la même qu'à celle d'Apprentie.

Les Dignitaires sont les mêmes et occupent les mêmes places. Sur la table du Vén.·. est une pomme artificielle dans une caisse ; à côté de cette caisse est un plat où il y a des

1860

### GRADE DE COMPAGNONNE.

Décoration de la Loge. — **La Loge étant disposée comme au premier grade, la partie réservée à la droite en entrant représente le jardin d'Eden rempli de fleurs et de fruits. Un arbre domine dans le milieu ; il est couvert de pommes ; un serpent artificiel entoure la tige et tient une pomme dans**

1775

côté de l'arbre est écrit Adam et Eve, qui est le nom du premier homme et de la première femme ; il y a cinq lumières dans cette Loge, trois au midi et deux au Nord.

La Surveillante tient la Récipiendaire à la première chambre, appelée chambre obscure; elle lui ôte la boucle de l'oreille gauche, en lui disant, que toute Maçonne doit mépriser les vains ornemens du monde ; elle lui bande les yeux, ainsi que la première fois ; elle l'introduit à la porte de la Loge, où elle frappe cinq coups, disant : *C'est une Apprentisse qui désire être reçue Compagnonne.* Le Grand-Inspecteur répète les mêmes paroles, et ensuite elle est admise. On lui fait faire cinq fois le tour d'une table, qui est devant le Vénérable, sur laquelle est placé un pommier dans une caisse ; à côté de laquelle est un plat, dans lequel il y a des pommes, et de l'autre côté est une tasse dans laquelle il y a de la pâte liquide. Après les cinq tours, on ramène la Récipiendaire au bas de la Loge, l'Inspecteur lui met aux deux mains une chaîne et la lui passe par

1817

pommes ; de l'autre côté est une auge dans laquelle il y a de la pâte.

*Tableau.* — Il est toujours placé au milieu de la Loge et représente le jardin d'Eden, que Dieu donna à Adam et à Eve, dans lequel se trouve l'arbre de la science du bien et du mal.

N° 1. Un pommier entouré d'un serpent.

N° 2. Adam assis au pied de l'arbre à droite, donnant de la main gauche une pomme à Eve, et lui faisant voir de la droite le mot *Eva*, qui se trouve au-dessus de lui et à sa droite.

N° 3. Eve, sur la gauche, est debout, la main droite appuyée sur l'arbre, recevant de la main gauche la pomme que lui présente Adam ; à la droite est le mot *Eva*, qui conséquemment se trouve de chaque côté du tableau.

N° 4. Un fleuve arrosant un pommier.

N° 5. Le Soleil au haut et sur la gauche du tableau.

N° 6. La Lune au haut et sur la droite.

N° 7. L'Etoile d'Orient entre la Lune et le Soleil, cependant plus approchée de la Lune.

1860

les dents (1) ; c'est l'arbre de *la science du bien et du mal*.

La tenture de la seconde salle est la même qu'au premier grade.

Sur l'autel, devant la Grande-Maîtresse, une bougie allumée, une auge dorée dans laquelle est une mixtion préparée selon le rituel (*eau et farine*).

Vers la porte d'Europe est une terrine allumée à l'esprit de vin, dans laquelle on a jeté un peu de sel.

Plus près de la porte d'entrée est une table couverte d'un drap noir, au-dessus de laquelle est un tableau transparent représentant le meurtre d'Abel.

Au milieu de la Loge, sur le pavé, est un tableau représentant les cinq parties du monde, l'Arche de Noé, reposée sur le mont Ararat, au moment où la colombe revient avec un rameau d'olivier.

(1) C'est une imitation des Mystères de la *Bonne Déesse*, qui avait sous les pieds un *Serpent* dont la tromperie et la séduction étaient rappelées d'une manière symbolique, comme dans ce grade. Le serpent figurait dans les allégoriques théogoniques de l'Ethiopie et de la Perse qui sont bien antérieures à celles de la Bible. (Note du F∴ Ragon.)

1775

dessus le col. Le Vénérable dit alors : *Faites-lui voir l'image de la séduction, et me l'amenez vers l'autel de la discrétion.* L'Inspecteur l'y conduit par cinq pas, et la fait mettre à genoux, les deux mains sur l'arbre, en disant et en lui faisant répéter l'obligation suivante.

1817

RÉCEPTION.

La Grande-Inspectrice mène la Récipiendaire dans la chambre des Réflexions, lui ôte la boucle d'oreille gauche, et lui dit : « Tout Maç.·. doit mépriser les vains ornemenens de ce monde. » Elle lui couvre les yeux ; après quoi elle l'introduit à la porte de la Loge après avoir frappé cinq coups égaux.

Le Gr.·. Insp.·. demande : « Qui frappe, et que désire-t-on? » La Grande-Insp.·. dit : « C'est une App.·. Maç.·. qui désire être reçue Comp.·. ».

L'Insp.·. rend compte au Vén.·. qui dit : « Qu'on donne l'entrée de la Loge à la Récip.·. ».

Introduite, la Grande-Insp.·. lui fait faire cinq fois le tour de la table qui est devant le Vén.·., ensuite la mène au bas de la Loge, où l'Insp.·. lui met une chaine aux deux mains en la lui passant par-dessus le cou. Le Vén.·. dit alors : « Faites-lui voir l'image de la séduction et l'origine de son péché, et amenez-la ensuite à l'autel de la Discrétion. » L'Insp.·. l'y

1860

TITRES. — Ils sont les mêmes que dans le premier grade.

HABILLEMENT. — Outre l'habillement du premier grade, un voile de gaze couvre la tête des Sœurs.

Les dignitaires ont des gants noirs ; le surplus des Sœurs et des Frères ont des gants blancs.

*Tableau de la Loge.* — Il représente : 1° un *pommier* entouré d'un serpent ; 2° *Adam ;* 3° *Eve ;* 4° un *fleuve* arrosant le pommier ; 5° le *soleil ;* 6° la *lune ;* 7° l'*étoile d'Orient.*

PRÉPARATION. — Une Sœur, maîtresse des cérémonies, mène la Récipiendaire dans la chambre obscure, lui ôte la boucle d'oreille gauche en lui disant que tout Maçon doit mépriser les vains ornements de ce monde, elle lui demande sa jarretière gauche, l'exhorte à se soumettre aux épreuves qu'on exigera d'elle et lui bande les yeux pour son introduction.

## OUVERTURE DE LA LOGE

Même cérémonial qu'au grade d'Apprentie.

Lorsqu'il en est temps, la S.·. pré-

1775

*Obligation.*

« Je promets de garder le secret des Compagnonnes envers les Apprentisses, sous la même condition et obligation que j'ai contractée de garder celui des Apprentisses envers les profanes. »

1817

conduit par cinq pas, lui fait mettre les deux mains sur l'arbre, et lui fait ce discours :

« Vous voyez, ma chère Sœur, devant vous l'origine de tous nos malheurs, la faiblesse du premier homme séduit par la chair de la chair, à qui le malin esprit a suggéré la désobéissance envers l'Être - Suprême, qui l'avait formé à sa parfaite ressemblance. Ce fut le premier de nos crimes et celui qui d'immortel et de semblable à Dieu, rendit l'homme accablé de travail, et la femme de douleur ; qui nous a assujettis à l'horrible mort dont vous avez vu l'image. Ce n'est que par la pratique des vertus que nous pourrons nous soustraire, après cette mort, aux funestes châtimens réservés aux personnes entachées de vices. Faites-y de sérieuses réflexions, et redoublez d'efforts, dans le second grade, pour les éviter.

« Il me reste, ma chère Sœur, à vous renouveler de nouveaux mystères pour vous conduire à cette perfection par la Maîtrise, troisième grade que nous vous conférerons après que vous serez

1860

paralrice frappe cinq coups à la porte et annonce à la S.·. dépositaire qui en informe la S.·. inspectrice et celle-ci la G^e-M^sse, que c'est une apprentie maçonne, qui a fait son temps et qui désire être reçue compagnonne ; pour preuve de sa soumission à ce qu'on exigera d'elle, elle a remis ses bijoux et *sa jarretière* (1). *On les dépose sur l'autel.*

La G^e-M^sse ordonne son introduction, la fait asseoir, lui fait les questions d'usage et l'interroge sur le fruit qu'elle a retiré du premier grade.

Ma Sœur, vous allez faire cinq voyages : ils vous rappelleront les cinq compagnons expérimentés et fidèles qui vous guideront dans le chemin de la vie. *Les cinq tours opérés*, la G^e-M^sse lui dit :

Ces voyages figurent les cinq sens, la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *goût*, le *toucher* : vous devez toujours les consulter avant d'agir. (*Ramenée à l'entrée du temple, on lui met une chaîne aux deux*

(1) Le choix de dernier gage est, pour le moins, bien étrange. — *Note de l'auteur.*

1775

L'obligation prêtée comme ci-dessus, il (l'Inspecteur), lui présente une pomme, et la fait mordre dedans, en lui disant de ne point avaler ni mordre le pépin, parce qu'il est le germe et la source du péché ; et lorsqu'elle en a mangé, il lui applique le sceau de la Maçonnerie, en lui mettant de la pâte sur la bouche, et il y marque cinq petits coups avec la truelle, et lui dit : Je vous applique le sceau de la Maçonnerie, qui doit vous faire souvenir que votre bouche ne doit jamais s'ouvrir pour divulguer nos mystères. Ensuite il lui met la Truelle, essuye sa bouche, lui donne le signe, le mot et l'embrasse en lui donnant le baiser qui est appelé le baiser de paix ; après quoi le Grand-Inspecteur lui fait donner le mot et le signe, à tous les Frères et Sœurs en les embrassant, et on la met à sa place ; ensuite on fait le catéchisme.

Le signe est de porter la main droite à l'oreille gauche, et la réponse est de

1817

instruite dans celui de Comp.·., et que vous y serez préparée par la retraite. »

Après ce discours, l'Insp.·. lui fait prêter l'obligation, qui est la même qu'au grade d'Apprentie, ensuite il lui *présente une pomme et lui dit* : « Mordez dans cette pomme sans attaquer le pépin qui est le germe et la source de tous nos vices. » Après cette cérémonie, il lui applique le sceau de la discrétion, en lui mettant de la pâte sur la bouche avec la truelle, par cinq petits coups, et lui dit : « Je vous applique le sceau de la Maç.·. sur la bouche pour vous faire ressouvenir de ne jamais l'ouvrir pour divulguer nos saints mystères. » Le Vén.·. essuie ensuite la bouche de la Récip.·., l'embrasse, lui donne les mots, signes et attouchemens.

Batterie. — Cinq coups égaux.

Le signe est de porter le petit doigt et le pouce de la main droite à l'oreille gauche, dont on prend le bout entre les deux doigts, puis on bat trois fois le dessus des mains.

Réponse à ce signe. — Elle se fait

1860

*mains, en la lui passant par dessus le cou.*)

La G^e-M^sse dit : Purifiez-la par le feu (*on passe sa main sur la terrine allumée*) ; amenez-la par cinq pas à l'autel de la discrétion, et, lui faisant mettre les deux mains sur l'arbre, elle lui tient ce discours :

« Vous voyez devant vous, ma chère Sœur, l'origine de tous nos malheurs. La faiblesse du premier homme séduit par la chair de sa chair, à qui le malin esprit avait suggéré la désobéissance envers son créateur qui l'avait formé à sa ressemblance. Ce fut le premier des crimes et celui qui d'immortel et semblable à Dieu, rendit l'homme accablé de travail et la femme de douleur, et qui nous a assujettis à l'horrible mort dont vous avez vu l'image. Ce n'est, ma chère Sœur, que par la pratique des vertus que nous pouvons nous soustraire, après cette mort, aux funestes châtiments réservés pour les vices. Faites-y de sérieuses réflexions et tâchez, dans ce second grade, de redoubler d'efforts pour pratiquer le *bien* et éviter le *mal*.

Le G.·.-M.·. dit alors :

**1775**

porter les deux grands doigts sur la bouche. Le mot est *Belba,* qui signifie Babel (1).

(1) Teissier (*op. cit.* p. 258) écrit ABLEB.

**1817**

en appliquant sur la bouche le premier et le deuxième doigts de la main gauche, le pouce sous le menton.

Mot sacré. — Belba, qui signifie Tour de confusion.

Mot de passe. — Eva.

Attouchement. — On se prend réciproquement la main droite, de manière que les deux pouces soient entrelacés.

Tablier. — Le même qu'à l'Apprentie.

Le Vén.·. fait ensuite reconnaître et applaudir à la réception.

La Récip.·. communique préalablement les mots, signes et attouchemens au Gr.·.-Insp.·. et à la Grande-Insp.·., qui l'embrassent, et annoncent que les mots, signes et attouchemens ont été fidèlement rendus.

**1860**

« Pour nous assurer de votre discrétion et vous lier plus étroitement à nous, vous avez, comme dans le grade précédent, une obligation à nous prêter, y consentez-vous ? »

R. Oui, G^e-M^sse.

Répétez avec moi : (*Toute la Loge est debout et à l'ordre.*)

Obligation. « Je promets, sous les peines de mon premier serment, de garder fidèlement les secrets des compagnonnes envers les apprenties, comme j'ai promis de garder ceux des apprenties envers les profanes. »

Après l'obligation, le G.-M^e la constitue comme au premier grade ; il la fait mettre debout, lui présente une pomme, lui dit de mordre dedans et de n'en pas toucher le pépin qui est le germe et la source de tous les vices ; puis il lui applique, par cinq petits coups sur la bouche, le sceau de la discrétion avec la truelle chargée d'un peu de pâte parfumée (*gelée de pomme*), en lui disant :

Je vous applique le sceau de la discrétion sur la bouche, pour vous faire ressouvenir de ne jamais l'ouvrir pour

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|
| | | divulguer nos mystères ; ensuite il lui essuie la bouche, l'embrasse comme dans l'apprentie et dit : Présentez-vous à la Ge-Msse qui vous donnera les marques certaines de notre confiance et de notre estime. |
| | | *La Ge-Msse* : Ma chère Sœur, nous avons, dans ce grade, comme dans le précédent, des signes, paroles et attouchements. |
| | | SIGNES (*d'ordre*). Comme au premier grade. |
| | | SIGNES (*de caractère*). Porter le petit doigt de la main droite sur l'œil droit fermé. |
| | | *En réponse.* Se prendre le bout du nez avec le pouce et l'index de la main droite, le reste de la main couvrant les yeux. |
| | | ATTOUCHEMENT. Se prendre mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés et le doigt médius étendu sur le poignet. |
| | | MOT DE PASSE. *Lamma Sabactani* (en hébreu : *Lammah Schebakthani, ut quid dereliquisti me*? S. Math., ch. 27, v. 46, et ps. 21, v.). Il signifie : *Pourquoi m'as-tu abandonné*? Mais on le |

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|

paraphrase ainsi : *Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonnée* (1).

Mot sacré. *Belba* (anagramme de *Babel*, qui en hébreu signifie *dans la confusion*, que l'on interprête : *Tour de la confusion*).

Batterie. Cinq coups égaux.

Acclamation. Le cri d'acclamation est *vivat*.

La G^e-M^sse lui donne la jarretière de l'Ordre que doit lui attacher la S.·. dépositaire, elle lui rend ses bijoux, l'embrasse et dit à la S.·. préparatrice de la présenter aux SS.·. inspectrice et dépositaire pour qu'elle se fasse reconnaître.

Le surplus de la cérémonie et de la séance comme au grade d'apprentie.

(1) Lucifer lui-même a porté les ritualistes maçons à prendre pour mot de passe les dernières paroles du Christ expirant sur la Croix, comme il a fait appeler *Lacryma Christi*, le célèbre vin du Vésuve ! On nous pardonnera d'avoir rapproché, ici, ces deux idées, auxquelles bien peu de chrétiens ont certainement consacré quelques secondes de réflexion.

1775

INSTRUCTIONS DES COMPAGNONNES.

D. *Êtes-vous Compagnonne?*
R. Donnez-moi une pomme et vous en jugerez.
D. *Comment avez-vous été reçue Maçonne?*
R. Par un fruit et un ligament.
D. *Que signifie ce fruit?*
R. La douceur.
D. *Que signifie le ligament?*
R. L'union et la fraternité.
D. *Qu'avez-vous vu lorsque vous êtes entrée en Loge?*
R. Le sceau de la Maçonnerie qu'on m'a appliqué.
D. *Pourquoi?*
R. Pour m'apprendre que jamais ma bouche ne doit s'ouvrir pour divulguer nos mystères.
D. *Que vîtes-vous de plus?*
R. L'étoile de l'Orient.
D. *Que représente cette étoile?*
R. La figure de celle qui a conduit les Sages de la Grèce, et qu'en la suivant elle me conduira dans le sentier de la vertu.
D. *Qu'a-t-on fait de vous après cela?*

1817

INSTRUCTION DU GRADE DE COMPAGNONNE.

D. *Êtes-vous compagnonne?*
R. Donnez-moi une pomme et vous le jugerez.
D. *Comment avez-vous été reçue Comp.·.?*
R. Par un fruit et un ligament.
D. *Que signifient ces deux choses?*
R. Le fruit est l'image de la douceur, vertu des Maçons, le ligament, l'union et la force de l'amitié fondée sur la vertu.
D. *Qui avez-vous vu en entrant?*
R. L'image de la séduction.
D. *Comment vous en garantirez-vous?*
R. Par la vertu, principe de la Maç.·.
D. *Qui vous a fait Comp.·.?*
R. Ma truelle.
D. *A quoi sert cet outil?*
R. A réunir dans le cœur les sentimens d'honneur et de probité.
D. *Que vous a-t-on appliqué quand on vous a reçue Maç.·.?*
R. Le sceau de la discrétion, pour m'apprendre que je dois me taire sur les mystères de la Maçonn.·.

1860

INSTRUCTION.

D. *Êtes-vous Compagnonne?*
R. Donnez-moi une pomme et vous en jugerez.
D. *Comment avez-vous été reçue Compagnonne?*
R. Par un fruit et un ligament.
D. *Que signifie le fruit?*
R. La douceur, vertu des Maçons.
D. *Que signifie le ligament?*
R. L'union de la fraternité et la force de l'amitié qui n'a pour base que la vertu.
D. *Qu'avez-vous vu en entrant?*
R. L'image de la séduction.
D. *Comment vous en garantirez-vous?*
R. Par les principes de la Maçonnerie.
D. *Quels sont ces principes?*
R. Les vertus.
D. *Vous a-t-on fait voyager?*
R. J'ai fait cinq voyages qui doivent me rappeler les cinq compagnons expérimentés et fidèles pour me guider dans le chemin de la vie.
D. *Quels sont ces compagnons?*

**1775**

R. On m'a conduite au Vénérable par cinq pas en partant du pied droit.

D. *Qu'a fait de vous le Vénérable?*

R. Il m'a fait prêter mon obligation et m'a remis une chaîne sur le col et aux mains.

D. *Que faisiez-vous sous le poids de cette chaîne?*

R. Je renouvellais mes engagemens.

D. *Sont-ce là toutes vos promesses?*

R. Non : l'on a exigé de moi *de coucher la première nuit de ma réception avec la jarretière de l'Ordre.*

D. *Pourquoi a-t-on exigé cela de vous?*

R. Pour m'apprendre que *la vertu et le silence que représente cette jarretière* ne doit jamais nous abandonner, en tel tems, ou lieu que nous soyons.

D. *Pourquoi la Compagnonne ne mange-t-elle pas le pépin de la pomme, et qu'elle ne le touche même pas?*

R. C'est que le pépin est le germe et la racine du fruit défendu.

D. *Où avez-vous été reçue Maçonne?*

R. Dans un jardin délicieux, arrosé d'un fleuve.

D. *Comment nommez-vous ce jardin?*

**1817**

D. *Où avez-vous été reçue Comp.·.?*

R. Dans un jardin délicieux, arrosé d'un fleuve, appelé le Jardin d'Eden, que Dieu donna à Adam et Eve, et dont ils furent chassés par leur désobéissance.

D. *Que vîtes-vous dans ce jardin?*

R. L'arbre de la science du bien et du mal, arrosé par un fleuve.

D. *Que représente le fleuve?*

R. La rapidité des passions humaines, qui ne peut s'arrêter qu'en devenant Maç.·.

D. *Que signifie le mot Eva placé aux deux côtés du tableau?*

R. Il me rappelle mon origine, ce que je suis, ce que je dois être.

D. *Pourquoi la Compagnonne ne mange-t-elle pas de pépins de pomme?*

R. Parce qu'ils sont le germe du fruit défendu.

D. *Quel est le principe des Maç.·. et Maçonn.·.?*

R. C'est de se rendre heureux les uns les autres par l'union et la vertu.

D. *Donnez-moi le signe de Comp.·.*

R. (On le donne).

D. *Donnez-moi le mot.*

**1860**

R. Les cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

D. *Qu'avez-vous vu?*

R. Un crêpe noir couvrait mes yeux; mais j'y voyais avec les yeux de la raison.

D. *Qu'avez-vous entendu?*

R. La voix douce et persuasive de la sagesse.

D. *Qu'avez-vous flairé?*

R. Une joie suave et pure.

D. *Qu'avez-vous goûté?*

R. La paix du cœur.

D. *Qu'avez-vous touché?*

R. La main de l'amitié.

D. *Êtes-vous passée par le feu sans danger?*

R. Le feu des vertus anime et ne fait aucun mal.

D. *Qui vous a fait Compagnonne?*

R. La truelle et ma vertu.

D. *A quoi sert la truelle?*

R. A réunir dans le cœur les sentiments d'honneur et de probité, et à faire oublier les offenses reçues.

D. *Que vous a-t-on appliqué lorsqu'on vous a reçue Maçonne?*

R. Le sceau de la discrétion pour

**1775**

R. Le jardin d'Eden, ou le Paradis Terrestre, que Dieu donna à Adam et Eve.

D. *Que vîtes-vous dans ce jardin?*

R. L'arbre de science, de bien et de mal.

D. *Que signifie cet arbre?*

R. La perte de notre première innocence.

D. *Que représente le fleuve?*

R. La rapidité des passions dont on ne peut se garantir, qu'en exposant les vertus d'une vraie Maçonne.

D. *Que signifie la mort, et les mots* Adam et Eve?

R. *Cela nous rappelle notre origine,* qui est, ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous deviendrons.

D. *Quel est le signe de Compagnonne?*

R. On le donne.

D. *Quel est le mot?*

R. On le dit.

D. *Que signifie le mot?*

R. La paix, la concorde par son renversement.

D. *Quel est le principal but des Maçons et Maçonnes?*

**1817**

R. Belba, qui signifie, la paix et la concorde parmi les FF.·. et Sœurs, dénommés par la Sibylle après le renversement de la tour de la Confusion.

D. *Quel est le devoir des Maç.·. et Maçonn.·.?*

R. D'obéir, écouter, travailler et se taire.

**1860**

m'apprendre que ma bouche doit se taire sur les mystères de la Maçonnerie.

D. *Où avez-vous été reçue Compagnonne?*

R. Dans un jardin délicieux arrosé par un fleuve.

D. *Comment nommez-vous ce jardin?*

R. Le jardin d'Eden que Dieu donna à Adam et Eve.

D. *Pourquoi en furent-ils chassés?*

R. Pour leur désobéissance.

D. *Que vîtes-vous dans ce jardin* (1)?

R. L'arbre de la science du bien et du mal, arrosé par un fleuve.

(1) Zoroastre plaçait le berceau du genre humain dans la magnifique contrée qu'arrosent, au midi, le Tigre et l'Euphrate, au nord le Phase et le Chrisoar (Phison et Ghéon (a); Jardin de délices, au commencement, dont la terre subvenait d'elle-même au besoin de ses habitants; Paradis de l'homme primitif, sur lequel l'hôte du Taurus, Jovès ou Joave se plaisait à répandre ses dons.

Après les 6 mille (six mois) de l'âge heureux,

(a) Ces noms grecs employés dans la Génèse des Juifs, sont encore un indice que le plus ancien de leurs livres est de l'époque macédonienne : Phison est Ophis ; Python, le serpent ; Géhan est le terrestre, au pays où naît l'or du Phase. (Ce système est celui du dernier Zoroastre qu'adopta Moïse.) Notes du F.·. Ragon.

1775

R. De se rendre heureux les uns et les autres.

D. *Comment parvient-on à cette félicité?*

R. Par l'union et la pratique des vertus.

D. *A quoi sont obligés les Maçons et Maçonnes?*

R. A éclairer leurs Frères et Sœurs de leurs lumières, les édifier et les assister dans leurs besoins. (P. 27 à 34.)

1817

1860

D. *Que vous apprend cet emblème?*

R. Il m'apprend à faire le bien et à fuir le mal.

D. *Que représente le fleuve?*

R. La rapidité des passions humaines qu'on ne peut arrêter qu'en devenant Maçon.

D. *Que signifie le mot Eva, mis à chaque côté du tableau?*

R. Il me rappelle mon origine, ce que je suis, ce que je dois être.

D. *Pourquoi la Compagnonne ne mange-t-elle pas de pépins de pomme?*

R. C'est que le pépin est le germe du fruit défendu.

D. *Quel est le principe des Maçons et Maçonnes?*

pendant le règne de la lumière d'Ormusd (le printemps et l'été), aux signes de l'hémisphère céleste, ce séjour de paix et de pureté, devint l'empire des ténèbres et de la corruption (aux 6 signes inférieurs de l'automne et de l'hiver).

Ici l'auteur de la légende persanne compare, dans une allégorie pleine de sens, l'époque de la destitution de rang et de la dignité de l'homme à celle de la dégradation de la lumière et de la nature, et l'arrivée du serpent, la grande couleuvre mère de l'hiver. (*De l'Idolâtrie*, par F. VINCENT, Paris 1850).

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|

**1817**

*Fermeture.*

A cette dernière réponse le Vén.·. ferme les travaux en disant : « Nous avons écouté, obéi, travaillé et nous nous sommes tus : la Loge de Compaguonne est fermée.

**1860**

R. De se rendre heureux les uns et les autres.

D. *Comment parvient-on à cette félicité ?*

R. Par l'union et la vertu.

D. *Donnez-moi le signe de Compagnonne?*

R. (On le donne).

D. *Donnez-moi le mot ?*

R. Belba.

D. *Que signifie ce mot ?*

R. La paix et la concorde entre les frères et sœurs prédites par la Sibylle après le renversement de la Tour de Confusion.

R. *Quel est le devoir des Maçons et des Maçonnes ?*

R. D'écouter, obéir, travailler et se taire sur nos mystères envers les profanes.

*Fermeture des travaux.*

Mes chers frères et sœurs, nous avons écouté, obéi, travaillé, et nous nous sommes tus sur nos mystères envers les profanes, c'est pourquoi je ferme la Loge, en faisant notre office par cinq. Tous les frères et sœurs, guidés par l'Asie, applaudissent, et la Ge-Msse dit :

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |
| | | *La Loge de Compagnonne est fermée*, retirons-nous en paix au sein de nos familles et *de nos affections !*<br>Les SS.·. inspectrice et dépositaire répètent ces paroles de clôture. |



(D'après le MANUEL de 1775.)

*Discours*

*De Réception pour le Grade de Maîtresse* (Manuel de 1775).

« Les diverses passions, comme la vaine gloire, l'ambition impérieuse, et l'amour-propre de soi-même, ayant par succession d'âge, trouvé moyen de s'introduire dans le cœur de l'homme, pour y occuper une place, qui n'étoit destinée qu'à être la dépositaire des Vertus, des sciences et des perfections dont l'Etre suprême l'avoit douée ; ces mêmes passions ont aussi produit dans diverses nations une ignorance profonde sur la vérité des principes qui démontrent si clairement la redevance de leur être et la gratitude qu'elles doivent en avoir à celui qui en est le premier moteur ; c'est aussi ce même aveuglement qui a conduit des milliers d'hommes à ne pas croire que la femme a été formée pour être leur compagne fidelle, le partage de la félicité, l'agrément de leurs actions, et un des plus beaux ornemens qui soit admis dans la classe des perfections de la nature.

« Les insensés qui ont abandonné l'amitié qu'ils devoient par le droit de naissance à la femme pour consacrer leurs jours et leurs œuvres à des divinités chimériques, ou plutôt des passions outrées, qui ne devoient leur création qu'à leur imagination égarée ; malgré leur profond savoir, ils n'apercevoient pas sans doute que leur propre bonheur ne les fuyoit qu'autant qu'ils s'éloignoient du point qui rappelle tous les hommes au centre ; c'est-à-dire, du tableau que nous trouvons dans la vraie nature, qui seul peut mieux nous instruire que toutes les recherches et inventions humaines ; les uns ne se sont occupés que de conquêtes, lauriers, victoires et grandeurs, pour repaître une soif ardente qui ne conduit qu'au précipice de l'ambition. Les autres, d'une sévère philosophie, qui n'avoient son mérite, ses agrémens et ses appas, que quand ils se bannissoient de la société humaine, pour médire à leur aise dans une caverne ou sur un rocher du reste des créatures ; leur esprit ne se distinguoit et n'étoit connu que par le nombre d'égaremens qu'ils commettoient contre la raison.

« Ce n'est pas dans l'éloignement qu'il faut donner des leçons sensibles aux hommes, mais en les fréquentant et en leur donnant de bons exemples.

« Quoique cet aveuglement ait été assez général, il s'est conservé sur la terre, une partie de ses Citoyens distingués, connus sous le nom de Maçons, amis parfaits, compatriotes fidelles, et gardiens du temple de la Vertu et de la Vérité, lesquels par une sage discrétion dans la pratique de leurs œuvres, ont seuls con-

servé la déférence et l'amitié, qui est dûe à la parfaite compagne de l'homme.

« Si plusieurs siècles se sont écoulés sans qu'on ait connu la raison qui engageoit les Maçons à ne point admettre leurs épouses dans leurs loges, la faute n'est point reversible sur eux ; la cause n'en peut être attribuée qu'à l'ignorance des tems qui n'ont pas développé en un seul jour aux hommes toutes les beautés et toute l'étendue des secrets que le grand Architecte de l'univers a renfermés dans la nature ; si l'admission de leurs personnes n'étoit pas dans leur travail, ils ne manquoient cependant pas de leur payer un tribut qu'ils désignoient dans la réception d'un jeune Frère *par une paire de gands qu'ils lui donnoient et qu'il consacroit à celle qu'il avoit* LÉGITIMEMENT ADOPTÉE *et* MAÇONNÉE *selon les loix*, ou CELLE QU'IL CHÉRISSOIT LE MIEUX.

« Preuve convaincante que l'oubli ni le mépris ne guidoit pas l'esprit des Maçons pour le sexe féminin ; au contraire, un hommage pur, confiant et sincère s'exprimoit formellement par la candeur et l'estime qui étoit conçue et renfermée sous mystère dans cette paire de gands qu'on destinoit pour son usage ; ce symbole n'étoit pas le seul prix de l'hommage que les Maçons rendoient dans leurs loges à leur parfaite moitié ; une santé consacrée qu'on portoit en sa faveur dans les libations et repas, annonçoit encore l'épanchement d'un cœur dont la tendresse pour la *personne chérie et aimée* en guidoit le mouvement ; des marques aussi sensibles, justifient la droiture de leurs actions, et révoque le soupçon qu'injustement on leur avoit appliqué.

« Il n'étoit réservé qu'aux jours heureux qui nous éclairent, de découvrir la possibilité de réunir les deux sexes dans nos Loges. La lumière s'est enfin introduite dans les espaces qu'occupoient les ténèbres ; nos profondes études dans l'art de la Maçonnerie nous ont aidés à trouver le vrai moyen de perfectionner nos édifices ; c'est par le secours de nos sœurs qui ont apporté avec elles un cœur qui renferme les cinq colonnes de notre Ordre, *Vertu*, *Silence*, *Charité*, *Fidélité* et *Tempérance*, que nos sérieuses applications cherchoient avec soin et qu'elles ne trouvoient pas, pour soutenir et servir de base à ce temple célèbre, l'Ecole des mœurs, le temple des vertus que nous bâtissons.

« Reconnoissons en cela, mes Frères et Sœurs, la perfection de l'intelligence qui guide toutes choses, d'avoir choisi l'objet de nos désirs, le cœur de nos Maçonnes, pour renfermer nos recherches.

« La nature, sans être ingrate, se plaisoit à nous voir languir sous le poids accablant de la masse de nos bâtimens, qui n'attendoient que leurs cinq points d'appui ; et nos intelligences faiblement éclairées l'accusoient de nous refuser le secours que

nous avions besoin ; il falloit nous accuser nous-mêmes de notre sévérité ; c'est par la réforme de ses propres vices qu'on diminue le nombre de ses ennemis ; il falloit adopter dans nos Loges le sexe que nous en bannissions si injustement, malheureuse ignorance ! ce n'était pas par l'éloignement éternel de leurs personnes que nous pouvions réussir à trouver ce cœur tant recherché parmi nous, et si rempli de mystères.

« Heureuse Adoption qui nous l'a procurée et découvert ! Les jours ne seront plus comptés que par des momens de douceurs et d'agrémens ; heureux sont les maçons ! puisqu'ils peuvent en goûter les délices, et que désormais *ils apprendront à lire les loix et les règles de la maçonnerie dans le cœur de leurs Maçonnes.* » (P. 35 à 41.)



1775

## TROISIÈME GRADE

*Réception des Maitresses.*

La loge est éclairée par treize lumières, dont sept sont placées au Midi et six au Nord.

On présente la Récipiendaire comme les deux autres fois, en observant toujours de lui faire mettre un grand mouchoir sur la gorge, qui est le symbole de la modestie, après quoi elle est admise comme à l'ordinaire. Le Vénérable lui dit : faites-lui voir ce que doit renfermer l'ouvrage d'une Maçonne. L'Inspecteur lui débande les yeux et la mène proche d'une table, sur laquelle est placée une boëte qui renferme un cœur, dans lequel sont écrit ces mots, *Vertu*, *Silence*. Le Vénérable lui ayant ensuite demandé si elle persistait à vouloir toujours garder le silence; et ayant répondu qu'oui, le Vénérable dit à l'Inspecteur de la faire travailler. L'Inspecteur lui remet un ciseau et un petit marteau et lui fait frapper cinq coups sur la boëte; elle l'ouvre, elle voit le cœur et ce qu'il renferme. Le Vénérable lui demande alors ce qu'a pro-

1817

## TROISIÈME GRADE

MAÎTRESSE.

*Décoration.* — La Loge, décorée comme dans les deux précédens grades, est éclairée par treize lumiéres : sept au Midi, six au Nord.

L'Insp.·., placé comme aux deux précédens grades, a derrière lui une table sur laquelle est placée une boîte qui s'ouvre avec un ressort. Cette boîte contient un cœur, sur lequel est écrit : *Silence et Vertu*. A côté de cette boîte est un petit maillet et un petit ciseau de Maç.·.

*Tableau.*

N° 1. Sur la gauche l'échelle mystérieuse.

N° 2. Au milieu la tour de Babel.

N° 3. Au bas, à gauche, Joseph dans la citerne.

N° 4. Au bas de l'échelle, le sommeil de Jacob.

N° 5. Au-dessus de la tour, la femme de Loth en statue de sel.

N° 6. Entre la tour et Loth, Sodome embrasée.

1860

## GRADE DE MAITRESSE

DÉCORATION DE LA LOGE.

**Elle est décorée comme dans les deux premiers grades. Il y a de plus un *arc-en-ciel* placé au-dessus de l'autel; une *échelle* composée de cinq échelons; du côté de l'Afrique, est une petite *tour en spirale*, de 50 à 60 centimètres, assez large et assez solide pour qu'une personne puisse monter et se placer dessus; on y lit en gros caractères : *Tour de Babel*, *monument de l'orgueil des hommes* (1), image des *Titans* voulant *escalader le Ciel*, selon les Grecs.**

(1) Le F.·. RAGON fait connaître ce qu'étaient la ville de Babylone et l'observatoire de Babel, qui était aussi un temple dédié au Soleil, au Feu, sous le nom de Baal, etc. Il ajoute, après avoir parlé de la tour de Babel construite depuis le déluge : « Jéhova ne voulut pas que la famille humaine constituât aussi son unité; de là, la confusion, la diversité des langues. »

*Jéhovah*, c'est le Dieu des juifs et des chrétiens, tandis que *Baal*, ou *Baal-Zeboub*, ou *Belzebuth* est le *Dieu bon* des Lucifériens, soumis depuis des siècles au pouvoir de Jéhovah. Nous sommes le premier a remarquer cette singulière coïncidence qui nous paraît avoir une grande importance.

1775

duit l'ouvrage ; elle répond, un cœur qui renferme la vertu et le silence. La surveillante lui fait alors un discours après lequel le Vénérable lui fait prêter l'obligation suivante :

« Je promets et je jure de garder les secrets des Maîtresses envers les Compagnonnes, Apprentisses et les Profanes ; et je m'oblige de plus à soulager mes Frères et Sœurs toutes les fois que j'en serai requise et qu'il sera en mon pouvoir de le faire. »

Le Vénérable lui donne ensuite le signe et le mot, l'Inspecteur le lui fait répéter à tous les assistans, auxquels elle donne aussi le baiser, après quoi elle prend sa place.

Le signe se fait en portant le grand doigt de la main droite sur l'œil gauche, la réponse, est de porter le grand doigt de la main gauche sur l'œil droit, le mot est *Air*.

1817

N° 7. Au milieu du bas du tableau, le sacrifice d'Abraham.

N° 8. A droite, au haut du tableau, le sacrifice de Noë.

N°9. A gauche, au-dessus de l'échell·. l'arche de Noë sur le mont Ararat.

N° 10. Au haut, sur la droite, onz· Etoiles.

N° 11. Au haut, sur la gauche, le Soleil.

N° 12. Au haut, parmi les Etoiles, la Lune.

N° 13. Au haut, au-dessous du Soleil, l'Arc-en-ciel.

N° 14. Sur l'arche, le Corbeau.

N° 15. Encore sur l'arche, la Colombe

*Ouverture.*

La même qu'au grade d'Apprentie.

RECEPTION.

Ainsi qu'aux deux grades précédents, on extrait de la chambre de Réflexions la Récipiendaire, à laquelle on met un grand mouchoir blanc sur le cou, symbole de la modestie. La Grande-Insp.·. introduit la Récip.·. après avoir frappé et répondu aux questions faites par le Vén.·.

Introduite dans le temple le Vén.·.

1860

Près de la S.·. inspectrice est un *établi de menuisier*, sur lequel sont un *maillet*, un *ciseau* et une *boîte* figurant une pierre, et construite de manière qu'au premier coup de ciseau, elle s'ouvre et laisse voir un cœur enflammé. Deux bougies éclairent l'établi.

Le temple est éclairé par 13 autres lumières, sept à droite, six à gauche ; par un chandelier à trois branches sur l'autel et un sur chacune des tables des SS.·. inspectrice et dépositaire.

Si le local ne se trouvait pas assez éclairé, on ajouterait d'autres lumières à volonté ; mais on ne les compterait point dans le nombre mystérieux de quinze (3 fois 5).

TITRES. Les mêmes que dans les grades qui précèdent.

HABILLEMENT. Il est le même que dans les grades précédents si ce n'est que le bijou de toutes les maîtresses est une *truelle d'or* (1).

(1) D'après le *Manuel* du F.·. TEISSIER, les SS.·. Maîtresses suspendent maintenant *un cœur enflammé au milieu duquel est une pomme*, à l'extrémité du cordon bleu moiré qu'elles portent de droite à gauche.

Elles sont aussi décorées par une truelle

1775

1817

dit : « Faites voir à la Récipiendaire ce que doit renfermer l'ouvrage des Maçons. » On lui découvre les yeux, et on l'amène par cinq pas, vers la table où est la boîte.

Le Vén.·. dit : « Est-ce bien votre volonté d'être reçue Maîtresse, et persistez-vous à garder le silence le plus absolu sur tout ce que vous verrez et entendrez ? » Après sa réponse, le Vén.·. ajoute : « Faites-la travailler, F.·. Or.·.-Insp.·. » Ce dernier lui remet le ciseau et le maillet, lui fait frapper cinq coups; la boîte s'ouvre ; il dit au V.·. : « La Sœur a travaillé. » Le Vén.·. demande : « Qu'a produit l'ouvrage ? » L'Insp.·. répond : « *Un cœur* qui renferme *Silence et Vertu.* » (1). Alors l'Or.·. lui fait le discours suivant :

« Votre travail, ma chère Sœur, vient de vous faire connaître ce que notre respectable Ordre exige de vous pour y être adoptée. Un cœur bon, droit, vertueux, sincère et discret, voilà cette

(1) Imitant les auteurs licencieux du XVIII[e], les Francmaçons se servent du mot *cœur* pour désigner l'objet obscène dont la truelle est la représentation. — *Note de l'auteur.*

1860

Tablier. Blanc, doublure et bordure cramoisi.

Tableau. 1. *Echelle de Maîtresse,* — 2. *Tour de Babel,* — 3. *Joseph dans la citerne,* — 4. *Sommeil de Jacob,* — 5. *Femme de Loth en statue de sel,* — 6. *Embrasement de Sodôme,* — 7. *Sacrifice d'Abraham,* — 8. *Deux terrines enflammées,* — 9. *Arche de Noë sur le mont Ararat,* — 10. *Onze étoiles,* — 11. *Le Soleil,* — 12. *La Lune,* — 13. *L'Arc-en-ciel,* — 14. *La Colombe,* — 15. *Le Corbeau* (comme il ne revient pas, il figure les faux frères).

Préparation. La Sœur préparatrice la mène dans la chambre des réflexions, lui tient un discours sur la dignité du grade qu'elle sollicite, lui pose un mouchoir sur le cou, comme emblème de la modestie, et lui bande les yeux.

OUVERTURE DE LA LOGE.

Elle ne diffère en rien de celle d'Apprentie et de Compagnonne, seulement on la désigne par le nom de *Maîtresse,*

retenue à l'aide d'un sautoir en petit ruban bleu. (P. 270.)

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |
| | Adoption expliquée par les cinq qualités que vous ne devez jamais perdre de vue. C'est le but où tendent tous nos mystères, que nous ne dissimulons que pour donner plus d'envie aux gens de bien, que nous regardons comme nos frères, de se joindre à notre société et écarter, par les rigoureux exemples que nous donnons, les personnes vicieuses, qui sont les seules que nous regardons comme profanes. »<br>« Vous devez sentir, ma très chère Sœur, que nos secrets ont une trop belle fin pour craindre l'indiscrétion ; et quand bien même les sermens les plus inviolables et les plus respectables ne vous obligeraient point au secret, nous sommes persuadés que nos mystères seront et demeureront ineffaçables et immuables dans votre cœur. »<br>Le Vénérable lui demande : « Persistez-vous dans les précédentes obligations que vous avez prêtées entre nos mains ? » Après sa réponse, le Gr.·.-Insp.·. la conduit au pied du trône ; là, le Vén.·. la reçoit Maît.·., l'embrasse et lui donne les mots, signes et attouchemens, qu'elle rend au | et lorsque la Grande-Maîtresse demande : *Quels sont les devoirs d'une Maîtresse Maçonne ?* Au lieu de répondre : obéir, travailler et se taire, on dit : *Aimer, protéger et secourir ses frères et ses sœurs.*<br>La Sœur préparatrice présente la récipiendaire à la porte du temple et frappe cinq coups. Elle annonce que c'est une *Compagnonne-Maçonne qui demande à être reçue Maîtresse.*<br>La Ge-Msse lui demande quels sont les progrès qu'elle a faits dans la Maçonnerie, et quels sont les mots d'apprentie et de compagnonne. Elle répond. La Ge-Msse commande de la faire voyager, en commençant du côté de l'Afrique, et de lui faire subir l'épreuve de la confusion. — Pendant qu'elle effectue ce seul voyage, on place une large planche, longue de trois mètres, dont l'extrémité s'appuie sur la tour, où elle parvient sans s'en apercevoir, et l'on retire la planche.<br>*La Ge-Msse :* Sœur Compagnonne, quel est le sujet qui vous amène en loge ?<br>R. *Le désir de monter au grade de Maîtresse.* |

| 1775 | 1817 | 1860. |
|---|---|---|
| | Gr.·.-Insp.·. et à la Grande-Insp.·., qui l'embrassent et rendent compte au Vén.·. <br> *Batterie.* — Cinq coups égaux. <br> *Mot sacré.* — HAVOTH, JAÏR (1). <br> *Mot de passe.* — LAMMA SABACTHANIE. <br> *L'attouchement.* — Il se fait en passant mutuellement l'index et le doigt du milieu sur les deux mêmes doigts du F.·. ou de la Sœur en dedans, observant de mettre en même temps le pouce dessus et entre les jointures de ces mêmes doigts près les ongles. <br> *Signe.* — Il se fait en passant le petit doigt de la main droite sur l'œil droit. <br> La réponse à ce signe est de se prendre les deux premiers doigts de la main droite, le pouce entre. <br> *La décoration.* — C'est, pour les Sœurs, un large ruban bleu moiré, en écharpe de l'épaule gauche à la hanche droite, au bas duquel pend une truelle d'or ou de cuivre doré. (P. 155 à 159.) <br><br> (1) TEISSIER (*op. cit.*, p. 270), DOVAJ, ERIAJ. | *La Gde-Msse :* Sachez, ma chère Sœur, qu'on n'obtient des dignités parmi nous qu'à force de vertu, de travail et d'humilité : « C'est pourquoi nous ne pouvons vous en donner aucune, sans agir contre nos lois, et pour vous prouver que le refus que je vous fais est juste, nous allons vous rendre la lumière et vous faire connaître la témérité de votre démarche. » <br> « *Otez-lui le bandeau et qu'elle soit punie de sa présomption !* » (Rendue à la lumière, on la descend de dessus la tour, où elle est étonnée de se trouver, et on lui fait lire l'inscription). <br> *La Gde-Msse :* « Vous voyez, ma chère Sœur, combien le flambeau de la sagesse et de la vérité nous est nécessaire, et dans quel excès d'erreur l'ignorance et l'aveuglement peuvent nous conduire. Il vous est facile de juger qu'étant montée, quoique innocemment, au plus haut degré de l'orgueil, nous ne pouvions vous recevoir dans notre temple. A présent contentez-vous de vous soumettre à l'humilité qu'on doit pratiquer pour entrer dans le sanctuaire de la vertu ! » |

1775 | 1817 | 1860

R. *Oui, Grande-Maîtresse.*

Conduisez l'aspirante aux pieds du trône pour prêter son obligation : *Mes chers FF.·. et Sœurs, debout et à l'ordre.*

Obligation : « Je promets, sous les mêmes obligations que j'ai contractées, de garder fidèlement les secrets de Maîtresse envers les Compagnonnes, comme j'ai promis de garder ceux des Apprenties envers les profanes. »

*La Gde-Mse :* Relevez-vous ! (*tous les assistants s'asseyent*). Ma chère Sœur, comme le grade auquel vous prétendez n'est dû qu'au travail et à la constance, je ne puis encore vous en découvrir les mystères, puisqu'il vous reste un devoir essentiel à remplir ; *y consentez-vous ?*

R. Oui, Grande-Maîtresse.

On va vous conduire à l'atelier des maîtresses, où vous achèverez de nous convaincre, par le zèle et l'ardeur que vous montrerez, que vous méritez l'auguste rang que vous sollicitez. — Arrivée devant l'établi, on lui apprend l'emploi et le maniement du ciseau et du maillet ; puis on lui fait frapper

| 1775 | 1817 | 1860 |
| --- | --- | --- |

**1860**

quatre coups sur les coins de la boite, et un coup au milieu qui la fait ouvrir.

Dès que la boite est ouverte, la Sœur préparatrice regarde dedans, montre à l'aspirante le cœur qui est au fond, et dit : G^e^-M^sse^, *la Sœur a travaillé.*

D. *Qu'a produit cet ouvrage?*

R. *Un cœur qui renferme silence et vertu* (1).

*La G^e^-M^sse^* : Votre travail, ma très chère Sœur, vient de vous faire connaître ce que notre respectable ordre exige de vous pour y être adoptée. Un cœur bon, droit, vertueux, sincere et discret. Voila cette adoption expliquée par les cinq qualités que vous ne devez jamais perdre de vue ; c'est le but auquel tendent tous nos mystères, que nous ne dissimulons que pour donner plus d'envie aux gens de bien que nous regardons comme nos frères, de se

(1) La boite, d'apres le *Manuel général de Maçonnerie* publié par le F∴ Teissier, doit avoir sept a huit pouces de long sur quatre à cinq de large et quatre de haut; le prétendu cœur est en bois peint en rouge avec des veines etc. (P. 268-269.) *Note de l'auteur.*

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|
| | | joindre à notre Société, et écarter, par les plus rigoureux examens que nous faisons, les personnes vicieuses, que nous regardons comme seules profanes. — Vous devez sentir, ma très chère Sœur, que nos secrets ont une trop belle fin pour craindre l'indiscrétion, et quand même les serments les plus inviolables ne vous obligeraient pas au secret, nous sommes bien persuadés que nos mystères seront et demeureront ineffaçables et immuables dans votre cœur.<br>La Sœur préparatrice porte la boîte à la Ge-Msse qui lui ordonne de faire monter l'échelle mystérieuse à la Sœur. Aussitôt l'officière, prenant la Sœur par la main, la conduit au bas de l'échelle, lui fait mettre le pied gauche, puis le droit parallèle sur le premier échelon, ensuite sur les autres, et lorsqu'elle est sur le dernier, l'officière dit :<br>Ge-Msse, *la sœur est parvenue au sommet de la félicité.*<br>La Ge-Msse se lève, fait approcher la sœur, lui tend la main obligeamment et dit : Ma chère sœur, en suivant les |

| 1775 | 1817 | 1860 |
|---|---|---|
| | | principes que nous donne la sagesse, nous trouvons que c'est trop peu d'accorder à la vertu l'estime que chacun lui doit, c'est pourquoi je vous décore de ce bijou (*la truelle*), comme étant la marque honorable du pur hommage que nous lui rendons. Cette truelle, parmi nous, signifie maîtrise, parce qu'en ne l'accordant qu'au vrai mérite, elle est l'emblème d'une âme courageuse et maîtresse d'elle-même. Je vais vous communiquer les moyens de nous reconnaître dans ce haut degré : |
| | | ORDRE. Le même que celui du premier grade. |
| | | SIGNES. Figurer devant soi, avec la main, l'échelle de Jacob. |
| | | *En réponse.* Placer la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l'annulaire sous le nez, le médius et l'index sur l'œil, et le pouce sur l'oreille gauche. — *L'instruction vous en donnera le sens.* |
| | | ATTOUCHEMENT. Se présenter mutuellement l'index et le médius de la main droite, les porter les uns sur les autres en longueur, et se touchant par |

1775

*Catéchisme.*

D. *Etes-vous Maîtresse?*

R. J'ai monté l'échelle de Jacob.

D. *Que représentent les deux montans ?*

R. L'amour de Dieu et du prochain.

D. *Que représentent les cinq échelons ?*

R. Sagesse, prudence, candeur, charité et vertu, qui sont les bases de la Maçonnerie.

D. *Après avoir monté l'échelle de Jacob, qu'avez-vous fait ?*

1817

INSTRUCTION DU GRADE DE MAITRESSE.

D. Etes-vous Maîtresse ?

R. J'ai monté l'échelle mystérieuse, qui représente l'amour de Dieu et du prochain, et dont les échelons représentent sagesse, prudence, candeur, charité et vertu.

D. Comment franchissez-vous ces échelons ?

R. Le premier par la candeur, vertu propre à une belle âme, susceptible de prendre toutes les bonnes impres-

1860

l'intérieur ; ensuite, appuyer tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts présentés, près de l'ongle.

MOT DE PASSE. *Babel.*

MOT SACRÉ. *Havoth-Jaïr* (en hébreu *Hhavoth-Jair* (1), *Oppida illuminationis*), que l'on interprète : *L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux.*

BATTERIE. Cinq coups égaux.

ACCLAMATION. *Eva,* répété cinq fois.

La G^e-M^sse embrasse la néophyte et l'adresse au Grand-Maître pour la consecration; le surplus du cérémonial comme dans les réceptions précédentes.

INSTRUCTION.

D. *Etes-vous Maîtresse ?*

R. J'ai monté l'échelle mystérieuse.

D. *Que représentent les deux montants de cette échelle ?*

R. L'amour de Dieu et du prochain.

D. *Que représentent les échelons ?*

(1) Il y avait en Chanaan, une ville de ce nom ; elle faisait partie du territoire échu à la tribu de Manassé. *Nomb.* ch. 32, v. 41, et *Juges*, ch. 10, v. 4. (Note du F∴ RAGON.)




(*Fac-simile* de la planche III du MANUEL de 1775.)

1775

R. J'ai prêté mon obligation, après quoi le Vénérable m'a fait conduire au travail.

D. *Qu'a produit votre travail?*

R. Un cœur droit et sage.

D. *Quelle récompense en avez-vous reçue?*

R. La truelle de l'Ordre.

D. *A quoi sert elle ?*

R. A fouiller dans notre âme et à en ôter tout penchant déréglé.

D. *Donnez-moi le signe, le contre-signe et le mot?*

R. On le donne.

D. *Que signifie ce mot ?*

R. L'éclatante lumière m'a décilé les yeux.

D. *Où avez-vous été reçue Maîtresse?*

R. Au pied de l'Arche de Noé.

D. *Que représente le tableau de la Loge?*

R. L'arc-en-ciel, l'arche de Noé, le sacrifice d'Abraham, la tour de Babel, l'embrasement de Sodome, le sommeil de Jacob, la femme de Loth changée en statue de sel, le soleil, la lune, les onze étoiles et les quatre parties du monde.

1817

sions ; le second, par la vertu que je pratiquerai envers tous les hommes, notamment envers mes FF.·. et Sœurs ; le troisième par la tempérance, qui m'apprendra à mettre un frein à mes sens et à fuir tout plaisir déréglé.

D. Comment arrivez-vous au quatrième ?

R. Par la Vérité, fille chérie du Créateur.

D. Monterez-vous le cinquième ?

R. J'espère le monter en pratiquant la discrétion et le silence sur tout ce qui me sera confié sous le secret de la Maçonnerie.

D. Que signifie le dernier échelon de l'échelle mystérieuse ?

R. La charité, qui se subdivise en amour de Dieu et du prochain.

D. Y a-t-il d'autres échelons entre celui de la discrétion et de la charité?

R. Il y en a sans nombre.

D. A qui est-il réservé de les connaître ?

R. A tous les bons Maçons et Maçonnes qui ayant appris à monter le pre. ier échelon, auront à pratiquer les vertus morales.

1860

R. Sagesse, prudence, candeur, charité et vertu.

D. *Comment franchissez-vous le premier ?*

R. Par la candeur, vertu propre à une belle âme, susceptible de prendre toutes les bonnes intentions des Maçons.

D. *Comment franchirez-vous le second ?*

R. Par la *douceur* que je pratiquerai envers tous les hommes, surtout à l'égard de mes frères et sœurs.

D. *Comment parviendrez-vous au troisième ?*

R. Par la *tempérance* qui m'apprendra à mettre un frein à mes sens et à fuir tout plaisir déréglé.

D. *Comment arriverez-vous au quatrième?*

R. Par la *vérité*, fille chérie de Dieu.

D. *Monterez-vous le cinquième?*

R. J'espère le monter en pratiquant la discrétion et le silence sur tout ce qui me sera confié sous le sceau de la Maçonnerie.

D. *Que signifie le dernier échelon ?*

R. La *charité* qui se subdivise en

1775

D. *Que représente l'arc-en-ciel ?*

R. L'alliance de Dieu avec Noé et sa famille, représentée par les cinq couleurs primitives dont l'arc-en-ciel est composé.

D. *Que représente l'arche de Noé?*

R. Le cœur de l'homme agité par les passions, comme l'arche l'étoit par les eaux du déluge.

D. *Que représente le sacrifice d'Abraham ?*

R. Notre obéissance et résignation à la volonté de Dieu.

D. *Que représente la tour de Babel?*

R. L'orgueil et la foiblesse des hommes.

D. *Qu'opposez-vous à cet orgueil?*

R. Le caractère d'une vraie Ma çonne.

D. *Quel fut l'inventeur de cette tour?*

R. Le cruel Nimrod, qui voulait s'égaler à Dieu.

D. *Quelle fut la base de cette tour?*

R. La folie et l'orgueil.

D. *Quelles en furent les pierres?*

R. Les passions déréglées.

D. *Quel en fut le ciment?*

R. La discorde.

1817

D. Où est posée la base de l'échelle?

R. Sur le marche-pied du Seigneur, la terre.

D. Où parvient le sommet ?

R. Au trône du Tout-Puissant, le jour de la félicité.

D. Quel est le premier Maç.·. qui a connu cette échelle ?

R. Le patriarche Jacob dans un songe mystérieux.

D. Ou avez-vous été reçue Mait.·. ?

R. Auprès du sacrifice de Noé.

D. Que représente le tableau de la Loge ?

R. L'arc-en-ciel, le sacrifice de Noé, celui d'Abraham, la tour de Babel, l'embrasement de Sodome, la femme de Loth changée en statue de sel, le sommeil de Jacob, le Soleil, la Lune, les onze étoiles et les quatre parties du monde.

D. Que représente l'arc-en-ciel?

R. L'alliance que Dieu fit avec Noé et sa famille, représentée par les cinq couleurs primitives réunies ensemble. qui nous démontrent l'union de la fraternité.

D. Que represente le sacrifice de Noé?

1860

amour de Dieu et du prochain.

D. *Y a-t-il d'autres échelons entre celui de la discrétion et celui de la charité?*

R. Il y en a sans nombre.

D. *A qui est-il réservé de les connaître?*

R. A tous bons Maçons et Maçonnes qui ayant appris à monter le premier échelon auront à pratiquer les vertus morales.

D. *Où est posée la base de cette échelle?*

R. Sur le marche-pied du Seigneur, *la terre.*

D. *Où parvient le sommet?*

R. Au trône du Créateur, séjour de la Félicité.

D. *Quel est le premier Maçon qui connut cette échelle?*

R. Le patriarche *Jacob*, dans un songe merveilleux.

D. *Où avez-vous été reçue Maitresse?*

R. Auprès du sacrifice de Noé.

D. *Que représente le tableau de la Loge?*

R. Outre *l'échelle* de maitresse, la *tour de Babel, Joseph* dans la citerne,

1775

D. *A quel degré d'hauteur parvint-elle?*

R. Jusqu'à ce que Dieu confondit le langage des ouvriers.

D. *Que devint-elle?*

R. Le repaire des bêtes féroces et vils insectes.

D. *Que nous apprend cet évènement?*

R. Que sans la Religion l'homme n'est que foiblesse et néant, et que sans union et l'intelligence des âmes l'harmonie de la société ne sauroit subsister.

D. *Que représente l'embrasement de Sodome?*

R. La vengeance céleste dûe au crime.

D. *Que représente le sommeil de Jacob?*

R. La paix et la tranquillité qui doit régner en Loges.

D. *Que représente la femme de Loth changée en statue de sel?*

R. Que notre curiosité ne doit point chercher à pénétrer les mystères qui nous sont cachés.

D. *Que représentent le soleil et la lune?*

1817

R. La gratitude et la reconnaissance.

D. Que représente le sacrifice d'Abraham?

R. La résignation à la volonté de Dieu.

D. Que représente l'arche?

R. Le cœur de l'homme agité par les passions ainsi que l'arche l'était par les eaux du déluge.

D. Pourquoi la construisit-il?

R. Pour sauver du déluge lui et sa famille.

D. Combien dura sa construction?

R. Cent ans accomplis, ce qui doit faire allusion à l'assemblage d'une bonne loge, dont la construction est de longue durée.

D. Comment l'a-t-il bâtie?

R. Par l'ordre et le plan qu'il en avait reçus du Gr.·. Archit.·., et qu'un bon Maç.·. doit renouveler par la pratique des vertus, s'il veut se sauver de la corruption générale.

D. Quel bois y employa-t-il?

R. Du cèdre, qui est incorruptible.

D. Combien y avait-il d'étages?

R. Trois : un en haut, un en bas, et un au-dessus.

1860

le *sommeil de Jacob*, la *femme de Loth* en statue de sel, l'*embrasement de Sodome*, le *sacrifice de Noé*, l'*arche de Noé* sur le mont Ararat, *onze étoiles*, le *soleil*, la *lune*, l'*arc-en-ciel*, la *colombe*, le *corbeau*.

D. *Que signifie la tour de Babel?*

R. L'orgueil des enfants de la terre, dont on ne peut se garantir qu'avec le cœur humble et sincère d'un vrai Maçon.

D. *Ne signifie-t-elle rien de plus?*

R. Elle est l'exemple d'une loge mal composée où sans l'obéissance et la concorde, on tombe dans la confusion, et le désordre.

D. *Que signifie l'embrasement de Sodome?*

R. Que nous devons avoir en horreur le crime qui lui attira ce châtiment. Les deux terrines enflammées sont l'effrayante image de cette punition.

D. *Que signifie la femme de Loth changée en statue de sel?*

R. Que la curiosité est le chemin de la perdition.

D. *Que représente le sacrifice de Noé?*

R. La gratitude et la reconnaissance.

1775

R. Le père et la mère de Joseph qui rendirent justice à ce bon Maçon.

D. *Que représentent les onze étoiles?*

R. Les onze frères de Joseph, qui le jettèrent dans une citerne, et qui par sa douceur et sa clémence envers eux apprend aux Maçons qu'ils doivent rendre le bien pour le mal.

D. *Que représentent les quatre parties du monde exprimées par ces quatre lettres*, E.O.N.S. ?

R. Que nous devons toujours être prêts à secourir nos Frères et nos Sœurs, quelqu'éloignés qu'ils soient de nous.

D. *Qui fut le fondateur de l'arche?*

R. Noé, qui l'a construit par ordre de Dieu pour se préserver lui et sa famille du déluge universel.

D. *Combien de tems fut-il à la construire?*

R. Cent ans, qui est le tems que doit durer une Loge bien composée.

D. *De quel bois étoit-elle?*

R. De cèdre, qui par son incorruptibilité nous apprend à ne nous point laisser corrompre.

D. *Combien avoit-elle d'étages?*

1817

D. Que signifiaient ces trois étages chacun en leur particulier?

R. Celui du bas, où étaient les bêtes immondes, instruit les Maç.·. qu'ils doivent se dépouiller de toutes les passions déréglées, et fouler aux pieds ce qui fait les délices d'un profane.

Celui du milieu, occupé par Noé et sa famille, nous apprend que nos cœurs, centre de nous-mêmes, doivent s'occuper à aimer, protéger et secourir nos FF.·. et Sœurs.

Celui d'en haut, occupé par les oiseaux, dont le mélodieux ramage est un hommage continuel au Créateur, apprend aux Maç.·. que toutes leurs actions ne doivent tendre qu'aux hommages à rendre à l'Etre Suprême.

D. Comment l'arche était-elle éclairée?

R. Par une seule fenêtre, pour nous marquer que toutes les actions du Maç.·. *doivent être éclairées par la seule raison.*

D. Donnez-moi les dimensions de l'arche?

R. Elle avoit trois cents coudées de long, ce qui nous apprend qu'à quel-

1860

D. *Connaissez-vous l'arche?*

R. Oui, je suis maçonne, je travaille dans l'arche, et je viens en loge pour corriger les défauts de l'humanité.

D. *Comment l'arche était-elle éclairée?*

R. Par une seule fenêtre, pour nous marquer que toutes les actions des *maçons doivent être éclairées* par la seule raison.

D. *Sur quelle montagne se reposa l'arche?*

R. Sur le mont Ararat, en Arménie, ce qui fait voir que les Maçons doivent chercher des lieux à l'abri des profanes.

D. *Quel oiseau sortit le premier de l'arche?*

R. Un corbeau qui ne revint pas, symbole des faux frères.

D. *Quel oiseau sortit le second?*

R. La colombe qui rapporta une branche d'olivier, symbole de tout bon Maçon qui est en loge comme un ange de paix.

D. *Que signifient les onze étoiles?*

R. La vengeance des onze frères de Joseph qui, voulant se défaire de lui,

1775

R. Quatre. Dans le premier étoient les animaux immondes; ce qui nous apprend que nous devons fouler aux pieds toutes les actions impures. Dans le second, les animaux domestiques. Dans le troisième, Noé et sa famille; ce qui nous apprend que les vertus de la Maçonnerie sont autant d'arches qui nous sauvent si nous les pratiquons comme lui. Dans le quatrième, les oiseaux, qui par la mélodie de leur chant, nous apprennent que nous devons élever nos pensées vers notre souverain Maître.

D. *Comment étoit-elle éclairée?*

R. Par une seule fenêtre ménagée dans le comble.

D. *Quelle étoit sa longueur?*

R. De trois cent coudées.

D. *Sa largeur?*

R. Cinquante.

D. *Sa hauteur?*

R. Trente.

D. *Quelle forme avoit le plancher?*

R. Egal et bien aplani, ce qui nous apprend que nous devons être toujours de la même humeur.

D. *De quoi étoit-elle enduite?*

1817

que distance que nous soyons de nos FF.·., il n'en est pas que nous ne dussions franchir pour voler à leur secours.

Cinq cents coudées de hauteur, pour nous apprendre à employer tout notre crédit à faire éclater leur mérite.

D. Quelle forme avaient les planches?

R. Elles étaient toutes égales et bien aplanies : ce qui désigne l'égalité qui règne entre nous.

D. De quoi était enduite l'arche?

R. De bitume en dedans et en dehors.

D. Sur quelle montagne se reposa l'arche?

R. Sur le mont Ararat : ce qui prouve que les Maç.·. doivent toujours choisir les lieux inaccessibles aux profanes pour former leur réunion.

D. Quel oiseau sortit le premier de l'arche?

R. Un corbeau, qui ne revint point, symbole des faux-frères, qui, après avoir connu les innocens plaisirs de la Maçon.·., se plongent dans l'abîme des voluptés du siècle.

D. Quel oiseau sortit le second?

1860

lui procurent son bonheur et son élévation.

D. *Que signifient le soleil et la lune?*

R. Ils nous représentent, par leurs bienfaits, le G.·. A.·. de l'U.·.

D. *De toutes les clartés que dispensent ces astres, laquelle préférez-vous?*

R. La lumière morale et philosophique qui survit à toutes les autres dans les cœurs purs et chez les nations éclairées.

D. *Que représente l'arc-en-ciel?*

R. L'alliance que Dieu fit avec Noé et sa famille représentée par les cinq couleurs primitives réunies ensemble qui nous démontrent l'union de la fraternité.

D. *Quel est le symbole de la maîtrise?*

R. La truelle.

D. *A quoi vous sert-elle?*

R. A m'inspirer des sentiments d'honneur et de sagesse, comme étant l'emblème de la vertu et de l'oubli des offenses.

D. *Que faut-il pour rétablir entre votre sexe et le nôtre les droits respectifs et sacrés de la Société?*

**1775**

R. De bitume en dehors, pour résister à la fureur des eaux, et de ciment en dedans, signe précieux de l'amitié et de l'union qui règnent entre les Frères et Sœurs.

D. *Où se reposa l'arche après le déluge?*

R. Sur le mont Ararat.

D. *Quel animal Noé fit-il sortir le premier de l'arche?*

R. Le corbeau, qui ne revint plus. Figure des Frères et Sœurs, qui semblables à cet animal, quittent les plaisirs purs de la Maçonnerie pour se plonger dans les sales voluptés du siècle.

D. *Quel fut le second?*

R. La colombe, qui revint, portant une petite branche d'olivier, pour montrer que les eaux s'étoient retirées. Ce qui nous représente les vrais Maçons et Maçonnes assidus à se trouver en Loge, à écouter les instructions qu'on y donne, et en profiter.

D. *Que signifient le gand et le tablier?*

R. La blancheur et la pureté des mœurs des vrais Maçons.

**1817**

R. La colombe, qui rapporta une branche d'olivier, vrai portrait du bon Maç∴, qui est en loge comme un ange de paix.

D. Que signifie la tour de Babel?

R. L'orgueil des enfans de la terre, dont on ne peut se garantir que par un cœur humble et sincère.

D. Quel fut l'inventeur de la tour de Babel?

R. Le cruel Nembrod.

D. Quel en fut le principe?

R. L'orgueil de se faire un vain nom et l'égal de Dieu.

D. Quelle fut la base de cette tour?

R. La force.

D. Quelles en furent les pierres?

R. Les passions déréglées des hommes.

D. Quelle en était la forme?

R. Une ligne spirale, qui dénote la duplicité de ces hommes vains.

D. A quel point parvint ce monument?

R. Jusqu'à ce que Dieu envoya la confusion des langues parmi les ouvriers, qui se divisèrent et se répandirent dans toutes les parties du monde.

**1860**

R. L'équité et l'indulgence.

D. *Pourquoi l'équité?*

R. Parce que la base de la société humaine est la loi naturelle qui nous dit : *Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fît : ne fais à personne que ce que tu veux qui te soit fait.*

D. *Pourquoi l'indulgence?*

R. Parce que notre perfection morale à laquelle nous travaillons ne pouvant jamais être complète, l'indulgence est indispensable pour se pardonner mutuellement quelques faiblesses inséparables de l'humanité.

D. *Donnez-moi le signe?*

R. (*On le donne*).

D. *Dites-moi le mot?*

R. Avoth-Jaïr.

D. *Que signifie ce mot?*

R. L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux.

D. *Donnez-moi l'attouchement?*

R. (*On le donne*).

D *Faites le signe de réponse?*

R. (*On le fait*).

D. *Pourquoi les Maçonnes appliquent-elles leurs signes sur les cinq sens?*

R. Pour nous apprendre à n'en faire

**1775**

**1817**

D. Que devint enfin ce ridicule édifice?

R. L'habitation des insectes et des bêtes féroces.

D. Quelle application doit-on faire de cet événement?

R. Que, dans tout temps, il faut respecter les volontés de Dieu, espérer en lui seul, ne point enfanter de vains projets de gloire et de fortune, ne bâtir que sur des plans donnés par la sagesse, et fonder ses édifices et ses dessins sur les vertus; que la tour de Babel est l'image d'une Loge mal composée, où, sans l'obéissance et la concorde, on tombe dans la confusion.

D. Que signifie l'embrasement de Sodome?

R. Que nous devons avoir en horreur le crime qui lui attira ce châtiment; les deux terrines enflammées nous démontrent l'image effrayante de cette punition.

D. Que nous représente la femme de Loth changée en statue de sel?

R. Que la curiosité est le chemin de la perdition.

D. Que nous représentent ces onze étoiles?

**1860**

qu'un bon usage : le premier *sur la bouche*, nous fait connaître que l'indiscrétion est un vice ainsi que la sensualité, et que nos banquets, fondés sur la tempérance, ne sont que pour maintenir nos rapports d'amitié. Le second, *sur l'oreille*, nous apprend que tout Maçon doit fermer l'oreille à la calomnie. Le troisième, *sur l'œil*, avertit un Maçon qu'il ne doit regarder ses Sœurs qu'avec les yeux de l'âme; c'est-à-dire respecter leur sagesse et leur vertu. Le quatrième, *sous le nez*, nous indique que nous devons être au-dessus de ce qui peut flatter les sens, afin de ne point sacrifier le bien de la Société au plaisir particulier. Le cinquième, qui est l'*attouchement* du premier grade, nous instruit que nous renouvelons, chaque fois, notre traité de paix, et que nous sommes toujours prêts à tendre une main secourable à nos Frères et Sœurs dans le danger et dans leurs besoins.

D. *Quels sont les devoirs d'une Maîtresse maçonne?*

R. Aimer, protéger et secourir ses Frères et Sœurs.

**1775**

On ouvre et on ferme la Loge de Compagnonne et de Maitresse comme celle d'Apprentisse, par les mêmes demandes. Dans celle-ci le Vénérable ajoute :

*Mes Frères et Sœurs, que la paix et la concorde soient durables parmi nous; nous avons écouté, obéi, travaillé, taisons-nous. La Loge de Maitresse est fermée.* (P. 51.)

**1817**

R. La vengeance des onze frères de Joseph, qui voulant se défaire de lui, lui procurèrent son élévation et son bonheur.

D. Que représentent le soleil et la lune.

R. Le père et la mère de Joseph, qui rendirent justice à ce bon Maç.·. qui reçut ses frères avec bonté, quoiqu'ayant eu beaucoup à s'en plaindre.

D. Donnez-moi le signe.

R. (*On le donne*).

D. Donnez-moi le mot.

R. Javoth, Jahir, qui signifie : Une éclatante lumière m'a dessillé les yeux.

D. Donnez l'attouchement.

R. (*On le donne*).

D. Quel est le devoir des Maç.·. et Maçonnes?

R. Travailler, écouter, obéir et se taire.

*Fermeture.*

Le Vén.·. dit : « Mes FF.·. et Sœurs, la tour de Babel est renversée ; la paix et la concorde sont rétablies ; nous avons écouté, obéi, travaillé ; nous nous sommes tus : la Loge de Maitresse est fermée. (P. 159 à 166.)

**1860**

*La Gde Mse* : Aimons-nous, protégeons-nous, secourons-nous mutuellement, suivant nos promesses.

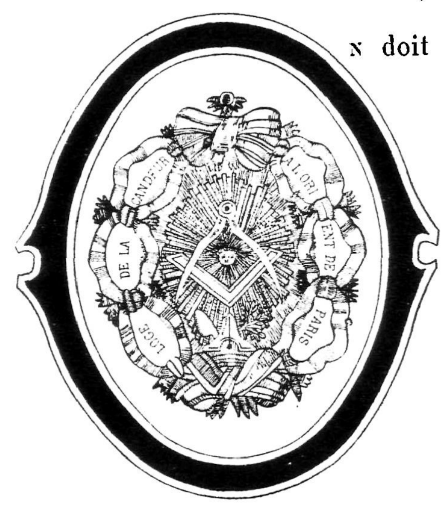
La Loge se ferme comme aux grades précédents. (P. 62.)

Certains auteurs se sont, avant nous et victorieusement, appliqués à signaler l'immorale perversité renfermée dans le sens mystérieux de ces infâmes rituels ; aussi, laissons-nous à nos lecteurs le soin de discerner, eux-mêmes, ce que les Manuels des trois premiers grades de la Maçonnerie d'Adoption renferment déjà de principes sataniques.

Au chapitre suivant, nous reprenons le cours de notre étude, qui établira successivement comment la pieuvre maçonnique enlace, à jamais, dans ses immondes et visqueuses tentacules, les victimes dont elle s'empare et aux âmes desquelles elle s'attaque lentement, méthodiquement, afin de les perdre pour toujours.



# CHAPITRE III




n doit reconnaître qu'à partir de 1775, la Maçonnerie d'Adoption prit une extension considérable.

Le 4 mars, la L.·. *Française-Elne-Ecossaise*, de l'O.·. de Bordeaux, convia les dames à la fête splendide et au magnifique bal qu'elle donna, pour célébrer, avec une pompe inaccoutumée, le retour des membres du Parlement rappelés de l'exil.

Le 11 du même mois, « le Marquis de Saisseval, aidé de quelques frères non moins zélés, non moins illustres, formèrent la Loge *la Candeur*, qui fut celle dont s'honora le plus le rite d'adoption » (1).

Nous possédons l'un des très-rares exemplaires de *l'Esquisse des Travaux d'Adoption dirigés par les Officiers de la Loge de la Candeur, depuis son établissement, à l'Orient de Paris, offerte le 8 mai 1778,* à la Sérénissime Sœur Duchesse de Bourbon, Grande-Maîtresse de l'Ordre des Franches-Maçonnes d'Adoption en France ; à la Sérénissime Sœur Duchesse de Chartres et à la Sérénissime Sœur Princesse de Lamballe ; la vignette qui se trouve dans l'intérieur de la lettre majus-

(1) Ragon, *op. cit.*, p. 2.

cule de ce chapitre est copiée sur celle qui orne le commencement de cette esquisse. Nous lisons à la page 13 :

« L'époque de l'établissement de la L. de *la Candeur* est du « 21 mars 1775. Ce fut le zèle des *SS. Marquise de Courtebonne*, « *Comtesse Charlotte de Polignac, Comtesse de Choiseul-Gouffier*, « *Vicomtesse de Faudoas*, qui enflamma celui de notre Vénérable « F:-: Marquis de Saisseval et de plusieurs autres Frères.

« Un temple consacré à la *Candeur* s'éleva aussitôt, du moins « les premiers fondemens en furent-ils jettés ; et c'est aux soins « et au zèle empressé du F:-: *de la Chevalerie*, qui seconda si « bien les vues de notre Vénérable, qu'est due la perfection de « notre sublime édifice.

« Il fut célèbre dès son origine, et le bruit de sa célébrité attira « dans peu de tems des profanes des deux sexes, qui s'empres- « sèrent à l'envi de se ranger sous le dais de la *Candeur*.

« La *S:·: Marquise de Genlis* fut la première qui *vint admirer les* « *vertus* de nos Maçonnes ; le zèle qu'elle fit paroître vous étonna « *tous*, et les progrès qu'elle a fait dans l'Ordre, nous feroient « désirer de la voir orner plus souvent nos climats. »

Le F.·. Ragon (*op. cit.*, p. 3) ose rappeler que les Francmaçons ont surnommé Madame de Genlis : « *Mère de l'Eglise !* »

Cette courtisane, qui venait admirer les *Vertus* des Sœurs de la *Candeur* et qui fit tant de progrès dans l'Ordre, était la maîtresse du Duc de Chartres. Gouvernante des enfants de son amant elle coudoyait sans vergogne la duchesse de Chartres, au Palais-Royal ! C'était le véritable prototype de la Sœur Maçonne.

« Le 25 mars, dit le F.·. Ragon (*op. cit.*, p. 2), quatorze jours après son institution par le Grand-Orient, *la Candeur* donna une fête d'adoption où assistèrent la Sérénissime sœur *duchesse de Chartres*, épouse du Grand-Maître de l'Ordre, la sérénissime sœur *Duchesse de Bourbon*, qui accepta le titre de *Grande-Maîtresse de toutes les Loges d'Adoption de France* et la *princesse de Lamballe*. Toutes les dames de la Cour prirent part aux travaux, dont la solennité fut des plus brillantes. »

Le 20 avril suivant, le F.·. Comte de Saisseval prononça un discours pour célébrer les vertus des nouvelles Sœurs de *la Candeur*, parmi lesquelles nous remarquons : la *Comtesse de Brienne*, recrutée par la *S:·: Marquise de Genlis* ; les *SS:·: Vicomtesse d'Espinchal, Comtesse de Civrac, Comtesse d'Ecquerilly*.

Peu de temps après, furent initiées les *SS:.: Comtesse de Boursonne, Marquise de Rochambeau, Marquise de Loménie ;* puis, les *SS:·: Comtesse de Brassac, Marquise de Monteil, Première Présidente de Nicolaï ;* et enfin, les *SS:·: Marquise*




LA S:·: MARQUISE DE GENLIS

*de Bréhant, Comtesse de Trévières, Marquise de Montmort* « dont les vertus maçonniques pouvaient marcher de pair. « Elles eurent le bonheur d'être instruites le même jour, par « le *second Chef et le premier Modèle* des Maçons réguliers de

« France » (Le Très-Illustre F.·. Duc de Luxembourg, Administrateur-Général des Loges régulières de France).

Le 25 mai, la S:·: *Duchesse de Bourbon* fut installée à la Loge *Saint-Antoine*, avec une pompe extraordinaire, en qualité de Grande-Maîtresse. Les *SS:·: Duchesse de Luynes, marquise de Clermont, duchesse de Brancas, marquise de Sabran, duchesse de Caylus, vicomtesse de Tavannes,* etc., ornèrent les climats. Le duc de Chartres présidait, comme Grand-Maître; six cents personnes furent présentes. Après la cérémonie, la S:·: Grande-Maîtresse, les SS:·: et les FF.·. descendirent au jardin où le jour était remplacé par une brillante illumination. Cinq spectacles, variés avec goût, embellis de chant et d'harmonie, précédèrent un feu d'artifice, représentant le temple de la *Vertu*.

On remonta ensuite à la Loge *Saint-Antoine* convertie en salle de banquet. La soirée fut terminée par un bal et une quête (1).

Nos lecteurs seront peut-être surpris de voir une Loge fonctionner sous le vocable d'un saint; aussi, afin d'éclairer leur religion, empruntons-nous les couplets suivants au Cantique *Le Maçon Démocrite*, publié dans la *Lyre des Francs-Maçons* (p. 187-190), parue, en 1830, à la librairie Maçonnique du F.·. Caillot :

Air : *Que fais-tu de la richesse.*

. . . . . . . . . . . . .

N'est-ce pas une folie
Que cette disparité,
Qui dans la Maçonnerie
Se prend pour l'égalité ?
Des sentiments le désordre
Est si grand, à mon avis,
Que sur les patrons de l'ordre
Aucuns ne sont réunis ;
De ces différends, je ris. (*ter*)
L'un croit que Saint-Jean-Baptiste
Fut son premier protecteur,
L'autre à Jean l'évangéliste
Veut en réserver l'honneur ;
D'autres, profonds en science,
Choisissant en paradis,
Maçonnent sous licence

(1) F.·. Clavel, *op. cit.*, p. 113 ; — F.·. Bazot, *Univers Maçonnique*, 1837, p. 70 ; — F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 3.

De Saint-André, Saint-Louis :
De ces erreurs-là, je ris. (*ter*)

Les Maçons ne nient plus : les Loges placées sous le patronage d'un saint ont dû successivement prendre d'autres noms. Tout récemment encore, la Loge *Saint-Pierre des Vrais Amis Réunis* était mise en demeure de se conformer aux instructions données en ce sens. Si nous parcourons la liste de l'*Affiliation des Loges Bleues de France*, nous constatons que la Loge *Saint-Jean de Jérusalem*, O.·. de Nancy (*Rite Français*) est restée réfractaire, ainsi que le Chapitre *Saint-André d'Ecosse*, O.·. de Chalon-sur-Saône et la Loge *Saint-Jean des Arts de la Régularité*, O.·. de Perpignan (*Rite Ecossais*).

« Le 1^er^ Septembre 1775, des maçons, réunis à Naples, en loge d'adoption initient une jeune dame qui éprouve, le lendemain, les symptômes d'une maladie grave à laquelle elle succomba en peu de jours. Cette circonstance attribuée, par le public, aux épreuves de sa réception, servit de prétexte pour défendre, par un édit du 12 septembre, les réunions maçonniques, sous des peines capitales. » (1)

Mentionnons aussi, en cette année 1775, la fondation de la Loge les *FF.·. Unis Inséparables*, O.·. de Paris, dont les statuts sont basés sur le *Culte de la Nature*, afin, dit-on aux profanes, « *de ne blesser aucune croyance religieuse* ». Sa constitution fut modifiée le 12^e^ jour du 11^e^ mois de 5823. Cette loge est maintenant sous la direction de la Puissance Suprême de l'Ordre de Misraïm, dont nous aurons à nous occuper.

**1776**

Le 12^e^ jour du deuxième mois de 1776, le Duc et la Duchesse de Chartres, Grand-Maître et Grande-Maîtresse de la Maçonnerie arrivèrent à Bordeaux, au cours de leur voyage dans les provinces méridionales de la France. Ils reçurent la députation des deux Loges réunies, introduite et présentée par le T.·. R.·. F.·. Vicomte de Noé. Le T.·. C.·. F.·. Le Berthou, Comte de Virlade, Orateur-Adjoint de la *L.·. Françoise* harangua le S.·. Grand-Maître.

A huit heures et demie, le T.·. R.·. F.·. Vicomte de Noé

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 94-95.

ouvrit la L.·. ayant à sa droite les Officiers de la L.·. *Françoise* et à sa gauche ceux de la L.·. *l'Amitié*. Le S.·. Grand-Maître fut chaleureusement accueilli,

Au banquet prirent place la Grande-Maîtresse, les Sœurs, les Dames de la Noblesse et du Parlement. Plus de trois cents femmes occupaient encore d'autres tables. La fête fut terminée par un bal.

Le 14e jour, Leurs Altesses Sérénissimes posèrent la première pierre d'un édifice destiné à servir d'Atelier à la L.·. *Françoise* (1).

Cette même année furent inaugurées par la Loge d'Adoption des *Neuf-Sœurs*, des fêtes superbes, à Auteuil, chez la S:·: Helvétius (2). Toute l'élite de la maçonnerie féminine concourait à en augmenter le charme.

1777

La Loge la *Candeur* avait recueilli, avec enthousiasme, le F.·. de Lioy, avocat, atteint par la proscription des Maçons de Naples, ordonnée après la mort de la Sœur Maçonne, dont nous avons parlé, sœur « d'un rang très distingué, tenant de très près au premier ministre d'une Cour voisine, prépondérante dans celle de Naples » ; elle apprit, dans sa tenue d'adoption, du 13 mars 1777, que la persécution avait pris fin sur les instances d'Albert de Saxe et de Caroline, reine des Deux-Siciles et adressa à cette souveraine une lettre de remerciement. Frères et Sœurs signèrent cette missive, dont le texte se trouve à la page 9 de *l'Esquisse des Travaux d'Adoption de la Candeur*.

Le 25 Mars, la Loge *la Candeur* fut visitée par le Duc de Chartres et leurs Altesses Sérénissimes les SS:·: *Duchesse de Chartres, Duchesse de Bourbon, Princesse de Lamballe*, etc. Les SS:·: *Comtesse de Montchenu et de la Blache* reçurent la lumière. Ce fut, plus tard, le tour des SS:·: *Comtesse d'Ailly et Comtesse d'Auvet* « qui vinrent mettre le comble aux ornemens et à la beauté » de l'atelier.

Le 31, les Frères de la *Candeur* écrivirent au Grand-Orient de Naples au sujet du F.·. de Lioy, Grand-Garde des Sceaux de cet Orient, qui est vraiment le « héros du jour ».

Le 14 septembre, dans une fête brillante, donnée au

(1) *Etat du Grand-Orient de France*, tome I er 1776, p. 63 et suiv.
(2) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 95 ; — Le F.·. Bazot, *op. cit.*, *passim*

Wauxhall, par la *Mère-Loge du rite écossais philosophique*, à l'occasion de la convalescence du duc de Cartres, G.·. M.·., on tint une loge d'adoption présidée par la princesse de Lamballe (1).

Le 21 décembre la Loge *la Candeur* fit l'élection des Sœurs dignitaires et acquit la S:·: *Comtesse Dessales*. Elle appela dans son sein, en qualité d'affiliées les SS:·: *Comtesse de Bethisy* et *Marquise d'Harrincourt* et reçut encore les SS:·: *de Vannes, Comtesse d'Erreux* et *Comtesse d'Erlak*.

Une assemblée, qui eut lieu fin décembre, fut employée à préparer l'accueil que la Loge ferait au Duc et à la *Duchesse de Chartres*, aux SS:·: *Duchesse de Bourbon* et *Princesse de Lamballe* qui « flattoient la L:·: de venir décorer et animer ses climats » (2).

Continuation des fêtes d'adoption chez la S:·: *Helvétius*, à Auteuil.

Il existait dans les archives de l'*Ordre de la Persévérance* (voir l'année 1769) un volume in-4°, d'environ 400 feuillets, destiné à enregistrer les noms des Chevaliers et des Dames qui se distinguaient soit par de belles actions, dit le F.·. Ragon (3), soit par leur zèle pour l'ordre. Chaque article est paraphé par les FF.·. de Seignelay et Le Pelletier de Rosambo, et les signatures en toutes lettres de ces deux Officiers sont mises au bas des pages où se trouvent les articles suivants :

Ce volume est intitulé Livre d'Honneur *de l'Ordre de la Persévérance*, avec ces deux devises :

« *Nous persévérons dans la droiture.* »
« *Amitié, vertu, bienfaisance.*
« *Loyauté, courage et silence.* »

« Frère comte de Brostoski, chevalier polonais, affilié, ayant voix délibérative, *droit de se choisir une dame française* et un frère d'armes français, et droit perpétuel de présider, *pour services rendus à l'ordre.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« *Sœur comtesse Azolinska de Potoska*, dame polonaise, *avec les mêmes droits* que le frère Brostoski, *pour services rendus à l'ordre.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 95.
(2) *Esquisse des Trav. de la Candeur*, p. 17.
(3) *Ibid.* p. 136-137.

« Sœur duchesse de Chartres, dame protectrice de l'ordre. »

« Sœur de Boulainvilliers, reçue sans épreuves et ayant une médaille d'honneur et de vertu, *pour une action de bienfaisance aussi belle qu'authentique.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Sœur comtesse d'Arville Clerre, reçue le 31 mars 1777, aide-maîtresse des cérémonies, pour un an. »

Il fallait aux Sœurs beaucoup de persévérance, d'honneur et de vertu, pour ne pas faillir dans une société dont le fameux duc de Lauzun faisait partie.

1778

Le 1er février 1778 les travaux de la *Candeur* furent ouverts sous les truelles du Vén.·. F.·. Marquis de Saisseval. aidé de la T:·: C:·: S:·: *Comtesse de Brienne,* à l'Orient ; des TT:·: CC:·: *Sœur Marquise d'Harrincourt* et F.·. Marquis d'Arcambal à l'Occident ; le Duc et la *Duchesse de Chartres* furent reçus avec tous les honneurs de l'adoption : le même accueil fut fait aux SS:·: *Duchesse de Bourbon et Princesse de Lamballe.* Tous quatre se placèrent à l'Orient pour éclairer les travaux et les présider, ayant néanmoins laissé aux Officiers et SS:·: dignitaires de la Loge leurs fonctions ordinaires, dont ils avaient voulu se dépouiller.

Après que les FF.·. Visiteurs et les SS:·: *Visitrices*, éprouvés et reconnus dans leurs grades, eurent été admis à embellir les climats, le F.·. Comte de Gouy, Orateur, prononça un discours entrecoupé de vers et reproduit aux pages 21 à 25 de l'Esquisse des travaux de cette Loge.

On procéda ensuite à la réception de la Profane *Comtesse Jules de Rochechouart,* qui prêta ses obligations entre les mains de la *Duchesse de Chartres* et fut initiée, séance tenante, aux grades d'*Apprentie* et de *Compagnonne*. Nouveau discours du F.·. Orateur adressé à la récipiendaire. La S:·: *Comtesse Dessales* parla ensuite sur l'instruction du second grade. Quatrième discours du F.·. Tissot, désigné pour offrir au Sérénissime Grand-Maître et aux Augustes Sœurs, le triple hommage que la Loge avait arrêté dans la précédente assemblée. Puis, on fit deux quêtes qui furent suivies du cinquième discours, par le F.·. Comte de Sesmaisons, Substitut du F.·. Orateur.

Suspension des travaux pour le banquet. Santés d'usage. La Sœur *Comtesse Dessales* chanta des couplets du F.·.

Comte de Sesmaisons, parmi lesquels nous remarquons celui-ci :

Chères Sœurs, dont la présence
Vient d'embellir nos climats,
Recevez pour récompense
Le plaisir qui suit nos pas.
Du lien qui nous attache
Doublons la force en ce jour,
Et que le respect se cache
Pour faire place à l'Amour.

Le F.·. et la S:·: *Comtesse de Bethisy,* chantèrent ensuite des couplets en dialogue, ayant trait à la réception de la S:·: *Comtesse de Rochechouart,* composés par le F.·. de la Chevalerie.

Après le banquet les FF.·. et SS:·: de la Loge donnèrent une représentation de l'*Ami de la Maison,* Opéra-Comique, dont les rôles furent tenus par les SS:·: *Comtesse de Brienne, Comtesse Dessales* et par les FF.·. Vicomte de Gand, Marquis de Caumartin et Comte Maxime de Puységur.

Le Duc de Chartres, « ainsi que la Sérénissime Grande-Maîtresse et les Augustes Princesses daignèrent s'amuser du bal qui fut donné ensuite et dont le Sérénissime Grand-Maître voulut bien former la clôture ».

Le 12 mars, la Profane *Marquise de Bercy* fut admise au grade d'*Apprentie.*

Le 29, une grande fête d'Adoption fut présidée, à la Haye, dans la Loge l'*Indissoluble,* par le F.·. Baron de Beetzelam, Grand-Maître National.

Le 7 avril, Arouet de Voltaire, le plat valet du Roi de Prusse et l'insulteur à gages de Dieu, de l'honneur et de la Patrie, fut reçu à la Loge des *Neuf-Sœurs.* Le débauché F.·. de la Lande fut chargé de prononcer le discours de circonstance et eut l'aplomb entr'autres flagorneries d'oser parler du vice et de la vertu !! Il s'agissait peut-être de la Vertu maçonnique, dans ce cas de la Lande était mieux à même que personne d'en célébrer les mérites (Voir le *Franc-Maçon,* 1870, nos 1-12, p. 210). Quand le Vén.·. de la Lande eut remis à Voltaire les gants de femme qu'il est d'usage de donner au néophyte, celui-ci les offrit au F.·. Marquis de Villette, en disant : « Puisque ces gants sont destinés à une personne pour laquelle on me suppose un attachement ten-

dre et mérité, je vous prie de les présenter à *Belle et Bonne.* » (Madame de Villette, née de Varicourt, fille adoptive de Voltaire, à laquelle ce dernier avait donné le surnom qu'elle conserva jusqu'à sa mort, en 1831.)

Le 8 mai, la Loge *la Candeur* adressa aux SS:·: *Duchesse de Chartres, Duchesse de Bourbon* et *Princesse de Lamballe,* le compte-rendu général de ses travaux d'adoption en 1775, 1776 et 1777, présenté par le docteur Tissot, membre du G.·. O.·. et dans lequel nous avons puisé les documents qui ont trait à cette Loge.

La circulaire envoyée, le 15 mai par les FF.·. et SS:·: de *la Candeur* aux Loges régulières de France et des Orients étrangers commence par cette phrase :

« *La Maçonnerie étant une et indivisible,* etc. »

Ce sera bientôt au nom de la République une et indivisible (expression empruntée à la secte) que tomberont sous le couteau triangulaire de la guillotine égalitaire et fraternelle, les têtes de la Princesse de Lamballe, du duc de Chartres, devenu Philippe-Egalité et régicide, etc., etc.

Cette circulaire préconisait la Maçonnerie d'Adoption et reproduisait le discours prononcé, le 17 mars 1777, par le F.·. de la Chevalerie, G.·. Orateur d'Honneur du G.·. O.·. de France, Membre et fondateur de *la Candeur*, et au cours duquel il disait que sous les Pontificats de Benoît XIII et Benoît XIV, *l'ignorance* avait fulminé des bulles de proscription contre les Francmaçons. Le F.·. de la Chevalerie a fait école et le mot *ignorance* reviendra souvent dans les documents maçonniques que nous produirons.

Enfin, voici le tableau abrégé, par nous, des FF.·. et SS:·: de *la Candeur* :

## TABLEAU DES FRÈRES

### FRÈRES FONDATEURS

FF.·. marquis de Saisseval, *Vén.;* — Marquis d'Arcambal, *Premier Inspecteur ;* — Duc de Luynes, *Second Inspecteur ;* — Marquis de Bercy, *Trésorier ;* — Bacon de la Chevalerie, *Aumônier* (Hospitalier) ; — Tissot, S.·. Dép. du G.·. O.·. de Hollande ; — Comte de Gand, *Maître des Cérémonies ;* — Vicomte le Veneur, *Garde des Sceaux et Archives ;*— Comte de Saisseval ; — Marquis de Caumartin ; — De Kalitscholf ; — Comte de Ségur.

FRÈRES NON FONDATEURS

FF.·. Comte de Rieux ; — Marquis de Lusignan ; — Marquis de Fontenilles ; — Marquis de Morant ; — Comte de Gouy (l'aîné), *Orateur ;* — Comte de Beuvron ; — Comte de Tracy ; — Chevalier d'Astorg ; — Comte de Gouy (cadet) ; — Comte de Bricy ; — Chevalier de Thésan ; — Comte de Saint-Maimes ; — Baron de Salis ; — Comte d'Imécourt ; — Comte de Seuil ; — Chevalier de la Chastre ; — Chevalier de Vassan ; — Marquis d'Havrincourt ; — Comte de Bethisy ; — Comte Dessalles ; — Comte de Praslin ; — Vicomte de Béthune ; — Baron de Béthune ; — Comte de Colonna ; — Marquis de Clermont-Gallerande ; — Chevalier d'Escars ; — Chevalier des Deux-Ponts ; — Comte de Sesmaisons ; — Marquis de Chabrillan ; — Comte de Boufflers ; — Chevalier de Chastenay ; Comte Hippolyte de Choiseul ; — Marquis de Rennepont ; — Comte Maxime de Puységur ; — Marquis de Puységur ; — Comte de Stroganoff ; — Comte d'Hunolstein ; — Comte de Saint-Cyr ; — Marquis de Chastellier-Dumesnil.

FRÈRES ASSOCIÉS HONORAIRES

FF.·. Prince Sapicha ; — De Lioy, avocat, à Naples.

FRÈRES SURNUMÉRAIRES

FF.·. De Bauffeny, *Adjoint au F.·. Secrétaire ;* — Dunacre, *id.* ; — Renault, *Substitut du F.·. Secrétaire ;* — Français, *Substitut du F.·. Trésorier ;* — Forré, *Adj. au Maître des Cérémonies.*

## TABLEAU DES SŒURS

SS:·: marquise de Courtebonne, *Maîtresse ;* — Comtesse Charlotte de Polignac, *Maîtresse* ; — Comtesse de Choiseul-Gouffier, *Apprentie ;* — Vicomtesse de Faudoas, *Maîtresse ;* — Marquise de Genlis, *Maitresse ;* — Comtesse de Brienne, GRANDE-MAÎTRESSE DE LA LOGE, *Ecossaise* ; — Vicomtesse d'Espinchal, *Maîtresse* ; — Comtesse de Civrac, *Compagnonne ;* — Comtesse d'Ecquevilly, *Compagnonne* ; — Marquise de Baussan, *Compagnonne ;* — Comtesse de Brassac, GRANDE INSPECTRICE, *Maçonne Parfaite ;* — Marquise de Monteil, *Ecossaise ;* — Marquise de Bréhant, *Maçonne Parfaite* ; — Première Présidente de Nicolaï, *Ecossaise ;* — Marquise de Loménie, *Compagnonne ;* — Comtesse de Boursonne, *Apprentie ;* — Comtesse de Rochambeau, *Apprentie ;* — Comtesse de Trevières, *Compagnonne* ; — Marquise de Montmort, *Maîtresse* ; — Comtesse de la Blache, *Maîtresse ;* — Comtesse de Montchenu, *Compagnonne* ; — De Vannes, *Maitresse ;* — Comtesse d'Ailly, GRANDE INTRODUCTRICE, *Maitresse ;* — Comtesse Dessalles, ORATRICE, *Maitresse* ; — Comtesse de Bethisy, *Maçonne-Parfaite ;* — Marquise d'Havrincourt, DÉPOSITAIRE, *Maîtresse :* — Comtesse d'Auvet, *Mai-*

*tresse ;* — Comtesse d'Evreux, *Apprentie ;* — Comtesse d'Erlak, *Maîtresse ;* — Comtesse Jules de Rochechouart, *Compagnonne ;* Marquise de Bercy, *Compagnonne.*

Tout en voulant bien admettre, avec une extrême indulgence, que la Maçonnerie féminine de la fin du XVIIIe Siècle n'avait, probablement, pas encore tous les caractères immoraux et lucifériens dont elle est entachée maintenant, il est juste de reconnaître, cependant, que cette haute Société ne se réunissait évidemment pas dans le but d'honorer Dieu et de se montrer respectueuse des enseignements préservateurs de la Papauté, c'est-à-dire de l'Eglise.

Rapprochons de notre réflexion cet article de la grande Constitution de 1723 :

« *Le maçon doit obéir à la loi morale, et s'il entend bien l'art, il ne sera ni un athée stupide, ni un libertin sans religion.* »

Donc l'obéissance à la loi morale est seule obligatoire ; le reste n'est que facultatif.

Nous retrouvons *Belle et Bonne* et Madame Denis à la cérémonie funèbre qui eut lieu dans la Loge des *Neuf-Sœurs,* après la mort de Voltaire, le 28 octobre 1778.

Le F.·. de la Lande, Vén.·. s'adressa d'abord à *Madame Denis*, en disant, entr'autres choses :

« Il était juste de rendre ce qu'il (Voltaire) eut de plus cher témoin de nos hommages, de notre admiration, de notre reconnaissance, de nos regrets. Nous ne pouvions les rendre dignes de lui qu'en les partageant avec celle qui sut embellir ses jours par les charmes de l'amitié, qui les prolongea si longtemps par les plus tendres soins, qui augmentait ses plaisirs, diminuait ses peines, et qui en était si digne par son esprit et par son cœur. »

Pendant la tenue, le F.·. de la Lande, le F.·. Greuze (1), initié le matin et *Madame de Villette* couronnèrent le F.·. Changeux, Orateur, le peintre Goujet, auteur du tableau de l'Apothéose de Voltaire et le F.·. Franklin, qui tous trois déposèrent leurs couronnes au pied de l'image du défunt, etc.

Puis les FF.·. passèrent dans la salle des banquets, au nombre de près de deux cent soixante. La Loge joignit aux

(1) Peintre bourguignon, né à Tournus (Saône-et-Loire), 1725-1805.

santés ordinaires celle des Etats-Unis d'Amérique, que représentait Benjamin Franklin.

On vit, tout à coup, apparaître, au centre d'un arc de triomphe, le buste de Voltaire, par le célèbre sculpteur Houdon et qu'offrait *Madame Denis.*

*La S∴ Helvétius* et la quadruple loge d'Adoption des *Neuf-Sœurs* donnèrent une superbe fête, à Auteuil, en l'honneur de Franklin « le fondateur de l'Amérique. » (Style maçonnique.)

L'événement le plus important de l'année 1778 fut certainement la création de l'*Ordre des Chevaliers et des Nymphes de la Rose.*

Nous laissons la parole au F∴ Ragon et recommandons à nos lecteurs de lire attentivement :

« Cet ordre gracieux fut fondé, à Paris, en 1778, par le Frère de Chaumont, ***pour complaire aux désirs du duc de Chartres***, dont il était le secrétaire particulier pour ce qui concernait la francmaçonnerie. Le siège principal était rue de Montreuil, à la Folie-Titan, ***petite maison*** du prince. Plusieurs seigneurs de la cour avaient des succursales dans leurs hôtels.

« Le président se nommait *Hiérophante*; il recevait les hommes à l'initiation, avec l'aide d'un chevalier introducteur nommé ***sentiment.***

« La présidente, sous le nom de *Grande-Prêtresse*, initiait les femmes, avec l'aide d'une nymphe introductrice, appelée ***discrétion.***

« Les hommes et les femmes prenaient le titre de ***frères*** et de ***sœurs***; ils étaient censés ***chercher le bonheur.***

« L'Age, pour un chevalier, est celui d'aimer, et pour une nymphe, celui de plaire et d'aimer.

« Formule du Serment : « Je jure et promets au nom du
« Maître de l'Univers dont le pouvoir se renouvelle sans cesse,
« ***par le plaisir***, son plus bel ouvrage, de ne jamais révéler les
« secrets de l'ordre de la Rose. Si je manque à mes serments,
« que le mystère n'ajoute rien à mes plaisirs! Qu'au lieu de
« roses du bonheur, je ne trouve jamais que les épines du re-
« pentir ! »

« L'***amour*** et le ***mystère*** étaient le but principal des chevaliers et nymphes de la Rose.

« La salle d'initiation s'appelait le ***Temple de l'Amour***; elle était décorée avec élégance et ornée de devises galantes. Des nœuds d'amour, tracés sur le parquet, partent du trône de la Grande-Prêtresse et aboutissent à la place occupée par le frère

*Sentiment*. C'était le cercle magique que devaient parcourir les récipiendaires dans leurs voyages.

« La salle n'était d'abord éclairée qu'à la lueur d'une lanterne sourde tenue par la sœur *discrétion*, mais au moment de l'admission, mille bougies éclairaient ce lieu de délices.

« La Réception était une initiation de la Maçonnerie d'Adoption. L'introducteur, s'il s'agit d'initier un chevalier, ou l'introductrice, si l'on admet une nymphe, les dépouillent de leurs armes, bijoux ou diamants, leur couvrent les yeux, les chargent de chaînes et les conduisent à la porte du Temple de l'Amour, à laquelle on frappe deux coups. Le frère *Sentiment*, sur l'ordre de l'Hiérophante ou de la G∴ Prêtresse, introduit les récipiendaires. On leur demande leur nom, leur patrie, leur état et ce qu'ils cherchent. A cette dernière question, ils répondent : *le bonheur*.

« D. *Quel âge avez-vous?*

« R. L'âge d'aimer (*si c'est un chevalier*), l'âge de plaire et d'aimer (*si c'est une nymphe*).

« Ils sont ensuite interrogés sur leurs sentiments particuliers, sur *leurs préjugés, leur conduite en matière de galanterie*, etc. Après les réponses, on ordonne que leurs chaînes, *symboles des préjugés*, soient brisées et remplacées par *celles de l'amour*. Alors, des chaînes de fleurs et de roses succèdent aux premières.

« Dans cet état, on commande le 1^er^ voyage. Le frère *Sentiment* leur fait parcourir le chemin tracé par les nœuds d'amour. Le 2^e^ voyage est ordonné, et la même route est suivie en sens contraire. Si c'est une nymphe qui doit être admise, elle est conduite par la sœur *discrétion* qui la couvre de son voile.

« Ces deux voyages terminés, les récipiendaires s'approchent de *l'autel de l'amour* et s'engagent par le serment (*V. plus haut.*)

« Après le serment, on ordonne qu'ils soient conduits dans *les bosquets mystérieux*; on donne au chevalier une couronne de myrthe, à la nymphe une simple rose.

« Pendant ce voyage, un orchestre nombreux exécute une marche tendre avec des sourdines.

« On les conduit à *l'autel du mystère*; là, les parfums sont offerts *à Vénus et à son fils*.

« Si l'on reçoit un chevalier, il échange sa couronne avec la rose de la dernière sœur admise.

« Si c'est une nymphe qui est reçue, elle échange sa rose avec la couronne du frère *Sentiment*.

« L'Hiérophante lit des vers en l'honneur *du Dieu du mystère*; après quoi, il fait ôter le bandeau qui a couvert les yeux des récipiendaires pendant toute la cérémonie.

« Une musique mélodieuse se fait entendre, il vient ajouter au charme du spectacle qu'offrent aux initiés une réunion brillante

et un lieu enchanteur. Pendant l'exécution, l'*Hiérophante* ou la G:·: Prêtresse donne aux néophytes les signes de reconnaissance qui se rapportent tous à l'amour et au mystère. »

1779

D'autres mystères suivaient, dont le rituel ne fait pas mention, dit le F.·. Clavel (*op. cit.*, p. 117) mais qu'on a pu lire dans la chronique de l'époque.

La bibliothèque du G.·. O.·. de France possède le discours prononcé à la Loge d'Adoption, tenue par celle de l'*Amitié*, faubourg Saint-Denis, le 27 février 1779.

Le 9 mars, la Loge des *Neuf-Sœurs* célébra, par une fête des plus brillantes, l'heureux accouchement de la Reine Marie-Antoinette. Beaucoup de grands seigneurs et de dames de la Cour assistèrent à cette nombreuse réunion, où l'on devait pendant le concert, entendre la voix de *M*[lle] *Rolly*, cantatrice renommée, qui avait été présentée, par une dame de distinction, à l'ordonnateur de la Fête, le F.·. Abbé Cordier de Saint-Firmin. La récipiendaire était *M*[lle] *Rolly*, nièce du fermier-général de ce nom qui n'avait pas été prévenu. Quelle surprise pour M. et *M*[me] *Rolly* de voir leur nièce au milieu des Francmaçons ! Ils veulent l'en arracher, porter plainte en justice, mais leur indignation se calma. La loge fut interdite momentanément. Cet incident est rapporté dans les *Mémoires* de Bachaumont. Le F.·. Thory (*Acta Latomorum*, p. 139) le tourne en indécences commises par un abbé envers une jeune personne, destinée à l'initiation. Indigné d'une pareille calomnie le F.·. Ragon (*op. cit.*, p. 96, texte et note) s'exprime ainsi : « Cette inculpation était d'autant plus perfide qu'alors la préparation de la récipiendaire était confiée à un F.·. Surv.·. appelé F.·. *Capucin*, rôle que ne remplissait point l'abbé Cordier. Cette délicate fonction appartient aujourd'hui à la S.·. *préparatrice*. Comment un historien de la Maçonnerie peut-il se permettre de dénaturer cet incident d'une manière aussi fausse qu'insultante pour une loge composée des plus grandes célébrités du temps et qui avait pour témoin une assistance nombreuse formée de ce que la cour et la ville présentaient de plus honorable ? »

Bien *naïf* le F.·. Ragon !! Nous devons néanmoins lui savoir gré d'avoir rendu hommage à la vérité et pris la défense du prêtre fourvoyé. L'aventure nous révèle, qu'à cette

époque déjà, la Maçonnerie était enchantée de tourner en ridicule la religion en affublant le F.·. Surv.·. d'une robe et d'un capuchon de moine (Voir l'année 1803).

Les dignitaires de la Loge des *Neuf-Sœurs* étaient de la Lande, Franklin, Greuze, Roucher, Joseph Vernet, Houdon, le Comte de Milly, etc. Le chevalier Bacon de la Chevalerie accusa la Loge d'outrages à la pudeur d'une récipiendaire. D'après lui, le Gouvernement était si courroucé de ce qui venait de se passer que si l'on n'eût fait justice sur le champ, il eût été à craindre que des mesures de rigueur n'aient été prises contre la Maçonnerie tout entière. « On fut effrayé, dit le F.·. Potier (1) et, sans même entendre la défense, on donna gain de cause à l'accusation. Dès lors la Loge des *Neuf-Sœurs* cessa ses travaux, mais un nouvel examen du procès amena bientôt la réformation du jugement. Le F.·. *De la Dixmerie* publia un mémoire justificatif qui éclaira les esprits et on convint de passer la truelle fraternelle sur cette malheureuse affaire. L'astre des *Neuf-Sœurs* qui avait éprouvé un moment d'éclipse reparut à l'horizon plus brillant que jamais. »

La Grande-Maîtresse *Helvétius* tint encore la truelle lors de la fête d'Adoption donnée au Wauxhall par la loge des *Neuf-Sœurs*.

La *Candeur* était la loge de la Cour. L'*Esquisse* de ses travaux, publiée en 1779, nous apprend que la politique dispersa ses membres.

Voici les couplets chantés à l'une des dernières tenues d'Adoption ; ils furent composés par le F.·. Reignier, membre de la Loge des *Neuf-Sœurs* :

Air : *Jupiter un jour en fureur.*

On m'a raconté que l'Amour,
Voulant connaître nos Mystères,
Des Sœurs, avant d'aller aux Frères,
Le fripon avait pris jour.
Votre loi, dit-il, me condamne,
Mais je veux être Frère aussi,
Car ma foi ce n'est qu'ici (*bis*)
Que l'Amour est profane (*bis*).

(1) Extrait du procès-verbal de la séance solennelle de réouverture de la Loge les *Neuf-Sœurs*, tenue du 2 Thevet 5836 (10 décembre 1836, ère vulgaire) ; *historique de la Loge*, par le F.·. Potier, secrétaire-adjoint. Annuaire *de 5838 de la Loge des Neuf-Sœurs*, p. 16, 17 et 18.

On craint son dard et son flambeau,
Armure aimable et meurtrière,
On les lui prend ; le voilà Frère :
On fait tomber son bandeau.
Mais en recouvrant la lumière,
Ce Dieu redemande ses traits...
Il prit voyant tant d'attraits (*bis*)
La Loge pour Cythère (*bis*).

Frères, si l'Amour est Maçon,
Ce Maçon là fait votre éloge,
Car on le croit de cette Loge,
Et ce n'est pas un faux soupçon :
Ne sait-on pas que sur ces traces
La Beauté rassemble sa Cour ?
On dut recevoir l'Amour, (*bis*)
Où président les Grâces (*bis*).

La seconde édition de *La Vraie Maçonnerie d'Adoption* du F.·. Guillemin de Saint-Victor parut à Paris et à Londres.

Une loge d'adoption fut fondée sous les auspices de la Grande-Loge de Hambourg ; son existence fut de courte durée.

On vit aussi Cagliostro faire pour la première fois usage de ses rites Maçonniques. Il ouvrit en Courlande une loge d'adoption et y reçut plusieurs dames, particulièrement Mme de Recke, dont il espérait employer l'influence pour arriver jusqu'à l'impératrice Catherine. « Séduite pendant quelque temps par les tours surprenants du jongleur sicilien elle l'admit dans son intimité ; mais reconnaissant enfin l'immoralité et la bassesse de cet imposteur, elle se fit un devoir de le dénoncer au public. Ce contre-temps n'empêcha pas Cagliostro de venir à Strasbourg dans la même année et d'y fonder une loge selon le rite égyptien.

Le 12 janvier 1780, la Loge du *Contrat-Social* (d'où sortirent, plus tard, presque tous les Jacobins et les Révolutionnaires) donna au Wauxhall de la foire de Saint-Germain, une grande fête pour célébrer la convalescence du Duc de Chartres. L'assemblée fut présidée par la S:·: *Princesse de Lamballe* et le F.·. abbé Bertolio. Les *Vicomtesses d'Afry* et de *Narbonne* et la *Comtesse de Mailly*, ainsi que d'autres dames de ce rang, furent reçues Maçonnes.

Il y eut, à Paris, une fête splendide dans laquelle on intro-

duisit la cérémonie de l'initiation d'une nymphe de la Rose. Le Duc de Chartres y remplissait les fonctions d'*Hiérophante*.

Après la réception, on donna la représentation d'un intermède, mêlé de chants et de danses, qui offrait dans son entier le tableau des cérémonies d'initiations des Chevaliers et des nymphes de la Rose.

Le F.·. Ragon, qui consigne aussi cela, se livre aux observations suivantes :

« Les Sociétés Androgynes, surtout celle des *Félicitaires* et celle des *Chevaliers et des Nymphes de la Rose*, malgré leur apparence *si frivole*, ont été un agent très puissant pour propager la maçonnerie d'adoption et semer, dans les esprits, le germe des principes maçonniques d'égalité.

« En effet, les personnages de la haute aristocratie qui dédaignaient alors de se mêler, en aucune manière, à la bourgeoisie. *se laissèrent entraîner à ces fêtes de plaisir, de goût et de galanterie*, par l'attrait piquant de la nouveauté ; et leur fréquentation avec les franc-maçons devint favorable au progrès de l'ordre et aux succès des fêtes d'adoption ». (1)

Nous ne saurions trop attirer l'attention sur cet aveu du F.·. Ragon. C'est l'un des plus précieux que l'on puisse enregistrer contre la Maçonnerie féminine moderne, car il ne faut pas oublier que le F.·. Ragon le faisait en 1859 ! !

Nous avons trouvé dans les *Annales Maçonniques des Pays-Bas* (année 1819, pp. 880-882) un diplôme de femme pour la Maçonnerie d'Adoption de Bruxelles, vers 1780, nous en reproduisons le texte, à titre de curiosité :

Pièce n° CXVI

LA PARFAITE HARMONIE

Aux Sœurs et Frères qui les présentes verront, salut.

Nous, Grand-Maître, Grande-Maîtresse, Inspecteur Dépositaire et Inspectrice de la T.·. R.·. L.·. d'adoption dite la *Parfaite Harmonie*, établie à l'Or.·. de Bruxelles. constituée par la G.·. L.·. Provinc.·. des Pays-Bas autrichiens, déclarons et attestons à toutes les personnes éclairées sur la surface de la terre. . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

dont la signature est ici en marge, *ne varietur*, pour récompenser le zèle et le désir ardent qu'elle a témoigné de se faire initier

(1) *Op. cit.*, p. 110.

dans nos mystères. A ces causes, nous lui avons fait délivrer les présentes pour être une preuve, vivante, durable et éternelle de notre amitié ; priant les RR.·. LL ·. qui les verront de la reconnaître pour ***Bonne Maçonne d'Adoption***, et l'aider et assister dans tous périls, conformément à nos sacrés engagements ; et, afin qu'il soit d'autant plus ajouté foi à nos présentes, nous les avons fait contresigner par notre secrét.·. et fait sceller du grand sceau d'adoption.

Fait à Bruxelles, le . . . . . 17 .

Par mandement.

Ce diplôme, fort bien gravé par le F.·. F. Cardon, était entouré d'emblèmes Maçonniques allégoriques et ingénieux. On y remarquait, dans un faisceau, l'arche de Noé, entourée d'un serpent ; on y lisait les mots : *vertu et silence* ; on y voyait la tour de Babel, l'échelle de Jacob, etc., etc.

L'Allemagne vit naître l'*Ordre de la Pomme Verte*, sorte de Maçonnerie androgyne qui eut des adeptes en France.

Cagliostro institua une loge à Varsovie et offrit d'opérer le grand-œuvre en présence de ses fidèles. On lui prêta une maison de campagne. De nombreuses dupes assistèrent à ses expériences, et en suivirent les phases avec la plus vive anxiété. Après vingt-cinq jours de travaux, il leur annonça que le lendemain, il casserait l'œuf philosophique et leur montrerait le succès de la transmutation. Mais, ce grand jour venu, on apprit que Cagliostro s'était enfui, emportant des diamants de prix et une somme d'or considérable.

**1781**

La Duchesse de Chartres fut élue, en 1781, *Grande-Maîtresse* de la Loge *Le Contrat Social*, mère de l'*Adoption écossaise*. Robicieau fit à cette occasion des strophes galantes que nous avons retrouvées dans l'*Histoire Générale de la Maçonnerie* de DANTON (Barcelone-Gracia 1882) avec une préface d'Emilio Castelar, p. 649 :

Amour ne cherche plus ta mère
Aux champs de Gnide ou de Paphos ;
Vénus abandonne Cythère
Pour prendre part à nos travaux.

La *Mère-Loge du Rite Ecossais* philosophique, ou Loge du *Contrat Social*, fit célébrer à Saint-Eustache, une messe après la naissance du Dauphin. *La Princesse de Lamballe* et un grand nombre de dames de la Cour s'y rendirent.

La Loge *la Concorde*, de Dijon, célébra une fête d'Adoption, dont voici copie du procès-verbal :



La S∴ Princesse De Lamballe.

« Ce aujourd'hui, 31 jour du 10ᵉ mois de l'an de la Vraie Lumière 5781 (31 octobre 1781), la distribution du blé, or-

donnée par la délibération du 2, ayant été faite tous les frères et Sœurs de la Loge de *la Concorde*, les frères députés de la Loge les *Arts réunis sous Saint-Luc* et plusieurs frères visiteurs se sont rendus à l'église des pères Cordeliers, où il a été célébré une messe ..... »

« Le même jour, à 4 h. 1/2 du soir, tous les frères et sœurs se sont réunis à la Loge, pour procéder à la réception au grade d'apprenties de *Madame Ranfer de Bretenières* et de *Mademoiselle de Premeaux*.

« Les travaux ayant été ouverts, les frères députés de la Loge *Arts réunis sous Saint-Luc* ont été introduits avec les cérémonies ordinaires, ainsi que les frères marquis et chevalier de Vergennes et le chevalier de Premeaux, visiteur.

« Les discours furent prononcés par Madame la marquise de C... Grande-Maîtresse, par *Madame la Marquise de Bourbonne*, Oratrice, le Vénérable de la Loge de *la Concorde* et le F.·. Calon, sous-Orateur adjoint. » (1)

**1782**

Nous lisons dans la *Chaîne d'Union*, octobre 1887, p. 436 et nous extrayons du *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, n° 29, § III, Partie historique, pages 241-246, sous le titre *Publication intéressante pour l'Histoire de la Francmaçonn.·.* :

« 1782. Cagliostro fonde à Lyon la L.·. d'Adoption *la Sagesse Triomphante* qui devint fameuse et dans laquelle, comme dans le *Rite Egyptien*, les femmes étaient admises sur le pied de la plus parfaite égalité.

« *Le Rite dont* Léo Taxil, *avec la plus insigne* MAUVAISE FOI DU MONDE, *dans* son livre tout récent intitulé : *La Francmaçonn.·. dévoilée et expliquée*, MET LES INSANITÉS SUR LE COMPTE DE TOUS LES AUTRES. »

*Mauvaise foi !* C'est bien facile à dire, afin de donner le change aux profanes sous les yeux desquels cette réfutation anodine devait être placée.

*Insanités !* Le mot est charmant et bien trouvé pour masquer le satanisme de ce Rite.

Depuis 1887, la lumière se fait, de jour en jour, sur la Maçonnerie. Les révélations les plus probantes confirment

(1) *Chaine d'Union*, Juillet 1882, p. 216-217.

déjà les déclarations de Léo Taxil, déclarations qui avaient pu passer pour suspectes ou hasardées, mais qui, maintenant paraissent réellement conformes à la vérité.

Léo Taxil avait aussi écrit, au commencement du Chapitre XI des « *Sœurs Maçonnes* » (1886, p. 308) :

RITE EGYPTIEN (DIT DE CAGLIOSTRO)

« Le Rite Egyptien d'Adoption est celui qui est pratiqué dans « les Loges de femmes annexées aux Ateliers d'hommes du Rite « de Misraïm. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les Israé- « lites qui s'affilient à la Franc-Maçonnerie se font recevoir de « préférence membres des Loges misraïmites ; le Rite de Misraïm « et le Rite Egyptien d'Adoption sont les rites préférés des « Juifs..... »

Le mécontentement manifesté par les FF.·. démontre donc que Léo Taxil a frappé juste et cela nous engage à entrer dans de plus grands détails sur le Rite.

Notre auteur ajoutait (p. 323) :

« Dans le Rite Français et dans le Rite Ecossais, on est amené « lentement au satanisme, et les voiles ne se déchirent qu'au « grade de Kadosch. Dans le Rite de Misraïm, complété par le « Rite Egyptien d'Adoption, on va plus vite ; dès le premier grade, « ainsi que le constate le F.·. Ragon (1), ***l'instruction roule tout « entière***, du moins dans les Loges d'hommes, ***sur l'alchimie, la « magie***, ***les évocations et les sciences occultes.*** »

Les FF.·. CLAVEL (2) et J. E. MARCONIS (3) s'occupent du Rite Egyptien ; mais, le F.·. RAGON (4) lui consacre un plus grand nombre de pages qu'il nous semble important d'intercaler ici :

RITE D'ADOPTION DE CAGLIOSTRO

« Il se compose de 3 grades : ***Apprentie***, ***Compagnonne***, ***Maî- « tresse Egyptienne***.

« Les deux premiers degrés n'étaient qu'un noviciat pour par- « venir à la maîtrise.

« Cagliostro prenait le titre égyptien de ***Grand-Cophte***.

« La loge était dirigée par une Grande-Maîtresse, appelée ***Maî- « tresse agissante***.

(1) *Op. cit.*, p. 110.
(2) *Op. cit.*, p. 171 et suiv.
(3) *Le Rameau d'Or d'Eleusis*, p. 296 et suiv.
(4) *Ibid.*, p. 107 et suiv.

« Aux maîtresses seules étaient réservés les plus grands se-« crets, tels que les mystères de la régénération physique et « morale, l'art et la puissance des évocations, etc.

« Les premières maîtresses constituées avaient reçu, par le souffle du grand-cophte, le don de son pouvoir ; celles-ci le transmettaient à leurs compagnes. Mais cette faculté ne donnait à celle qui la recevait aucune puissance personnelle pour le succès des opérations magiques. Elles-mêmes devaient employer l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille qui prenait le nom de *Pupille* ou de *Colombe*, suivant son sexe. Ces enfants doivent être dans l'état de la plus pure innocence. Le grand cophte ou, en son absence, la maîtresse qui présidait, leur donnait la faculté d'opérer ; eux seuls avaient les visions et en rendaient compte. Tout était caché aux yeux des personnes présentes (Thory, *Histoire de la Fondation du Grand-Orient*, p. 213).

« Sur une table, couverte d'un tapis vert, étaient posées 9 bougies allumées et une carafe d'eau pure. C'est dans ce vase qu'avaient lieu les apparitions, qui n'étaient visibles que pour l'enfant.

« Ce rite fut fondé à Paris, en 1782. La Loge prit le nom de *Mère Loge d'Adoption de la haute maçonnerie Egyptienne*. L'épouse de Cagliostro la présidait (1).

« Voici ce que disent, au sujet de Cagliostro, les mémoires du temps.

« Les spéculations de la secte Balsamite avaient pour objet « la métallurgie, la nécromancie, la Kabbale et l'orinocritie (l'in-« terprétation des songes), c'est-à-dire les quatre parties les « moins ardues et les plus vulgaires de la croyance philoso-« phale, de la science des prestiges et de l'art devinatoire. « Les procédés métallurgiques employés par Cagliostro étaient « ceux de l'école de Paracelse et de Barri, dit *Burrhus* (2), qui « sont assez connus. Son élixir vital, décomposé par Lavoisier, « était simplement composé d'aromates et d'or potable, ainsi que « l'élixir de longévité de Nicolas Flamel et du comte de Saint-« Germain. Sa Kabbale était appuyée sur le comput hébraïque « appelé Samaritain. Sa pratique à l'égard des évocations des « ombres, était celle des cophtes, ainsi qu'elle est indiquée par le « livre amorrhéen ; enfin, sa manière d'expliquer les songes était « tout aussi déréglée que celle de Lucaccio Borradina. Cagliostro

(1) *Laure Feliziana*, très belle courtisane génoise, dite la *Lorenza*, morte en 1791, dans le refuge de Sainte Appoline, à Rome. Elle avait été condamnée à finir ses jours en prison, par arrêt du Saint-Office, comme ayant pris part aux crimes de Cagliostro dans plusieurs affaires de *magie*, *sacrilège et franc-maçonnerie*.

(2) Cet alchimiste, né à Milan, en 1685, fut poursuivi comme hérétique, et mourut en prison au château Saint-Ange, en 1785.

« n'avait donc fait faire aucun progrès à l'art magique, et n'avait « rien ajouté à celui de Jangleer, sinon sa dignité de grand-« cophte, qui lui donnait, disait-on, le pouvoir de déléguer celui « de la devination par l'hydromancie. Voici la formule de ce pro-« cédé balsamite.

« Une pupille, une colombe, c'est-à-dire une jeune fille en état « d'innocence, était placée devant un vase de cristal rempli « d'eau pure, et par l'imposition des mains du grand-cophte, elle « acquérait la faculté de communiquer avec les génies de la ré-« gion moyenne, et voyait dans l'eau tout ce qui pouvait intéresser « la personne au profit de qui on fomentait la révélation. J'ai vu « bien malgré moi, ajoute Madame de Créquy (*Souvenirs de la « marquise de Créquy*, tome 3^e^, page 271 et suiv. Paris, 1834), « pratiquer cette opération devinatoire, à la prison des Carmes « (1793), à propos du vicomte de Beauharnais, premier mari de « l'impératrice Joséphine, dont une enfant de sept ans, la fille du « geôlier, voyait ainsi dans une carafe, et décrivait exactement « tous les détails du supplice, à l'instant même où l'on faisait « tomber sa tête sur la guillotine. »

## GRADE D'APPRENTIE

« La loge est tendue en blanc et en bleu céleste. Un arbre est au milieu ; autour un serpent tenant une pomme entre ses dents.

« Cabinet noir. Il est éclairé d'une faible lumière. On y voit un squelette (du grec *Skélétos*, desséché) et des ossements, avec cette devise : *Pense au passé, au présent, à l'avenir.*

« Réception. Le mode de préparation diffère peu de celui du rite français, pour l'initiation des deux sexes.

« L'introduction faite dans le temple, et l'interrogatoire terminé, on chantait, en latin dans les loges d'hommes et en français, dans les loges d'adoption, le psaume : *Laudate nomen Domini, laudate servi Dominum.* Puis le président fait donner la lumière au récipiendaire, auquel il adresse une courte allocution et reçoit son obligation.

« Discours. La maîtresse agissante lui dit : « Les connaissances que vous parviendrez à acquérir sont la certitude de l'existence de Dieu et celle de sa propre immortalité. Sachez que l'Eternel a créé l'homme en 3 temps et en 3 souffles, et que, comme l'œuvre de la création était complète pour celle de l'homme, un souffle a suffi pour vous former femme. Nous allons donc vous accorder ce souffle tel qu'il nous a été donné par notre maître. »

La Maîtresse lui souffle sur la figure depuis le front jusqu'au menton, et dit :

« Je vous donne ce souffle pour faire germer en vous, et pénétrer dans votre cœur, les vérités que nous possédons ;

« Je vous le donne pour fortifier en vous la partie spirituelle ;

« Je vous le donne pour vous confirmer dans la foi de vos pères (1) et de vos sœurs, selon les engagements que vous avez contractés. Nous vous créons fille légitime de la véritable adoption égyptienne et de la loge..... Nous voulons que vous soyez reconnue, en cette qualité, de tous les frères et sœurs du rite égyptien, et que vous jouissiez avec eux des mêmes prérogatives ; nous vous donnons le pouvoir d'être, désormais et pour toujours. Francmaçonne.

« Après la reconnaissance, on rend à la néophyte la mèche de cheveux qui lui a été coupée, on y joint une paire de gants blancs, en lui disant qu'elle peut offrir le tout à l'homme qui est ou sera l'objet de son affection. « L'ordre ne défendant pas d'aimer honnêtement ses semblables. »

« On lui donne une rose, emblème de l'innocence et de la vertu ; une ceinture bleue et blanche, et un tablier bordé de bleu, portant ces mots : *Amour et charité*.

« Le discours explicatif roule sur l'entretien de Salomon instruisant la reine de Saba des vérités de la religion divine, et la désabusant des erreurs de l'idolâtrie. Le serpent entortillant l'arbre symbolise l'orgueil, cause des malheurs humains. « La pomme, dit *le Rituel*, est le symbole du fruit défendu, et c'est la femme qui, abusant de son empire, est parvenue à faire manger à l'homme le *pépin funeste* de ce fruit défendu. Mais, ce même pépin deviendra, par la grâce de l'Eternel, le moyen de réparer un jour cette perte, le fruit de gloire de la femme et le recouvrement du pouvoir que l'Etre suprême a accordé à l'homme. »

## GRADE DE COMPAGNONNE

« Ce grade est une préparation aux secrets de la maîtrise.

« L'apprentie est introduite dans la loge un poignard à la main, les cheveux épars sur son cou et sur son visage. La principale cérémonie consiste à lui faire couper la tête du serpent, dont il est question dans le grade précédent.

« Les épreuves terminées, la maîtresse agissante fait une allocution qu'elle termine ainsi :

« Vous n'êtes reçue aujourd'hui que par mes mains ; mais le temps expiré de vos travaux de compagnonne, vous serez consacrée par la volonté de l'Eternel et par le pouvoir d'une maîtresse agissante qui vous fera connaître les intermédiaires entre nous et l'Etre Suprême.

« INSTRUCTION. *Etes-vous Compagnonne d'Adoption* ?

(1) Le texte porte bien « pères » mais ce doit être une faute typographique et il faut lire « frères ». — *Note de l'auteur.*

« R. Je viens d'exécuter les travaux qui m'avaient été prescrits.

« D. *Quels sont vos travaux ?*

« R. J'ai reconnu le fond de mon orgueil ; j'ai assassiné le vice et connu la première matière qui est le pépin que l'esprit orgueilleux avait ôté de notre pouvoir.

« D. *Comment peut-on parvenir à communiquer avec les êtres célestes ?*

« R. En sachant la méthode de consacrer non-seulement sa personne, mais encore le temple dédié à l'Eternel. »

## GRADE DE MAITRESSE EGYPTIENNE

« La loge est tapissée en bleu céleste étoilé d'argent. Trône élevé de 7 marches ; dais de soie blanche avec des lys d'argent. Brillant éclairage. Derrière l'autel, le tabernacle.

« Titres. La maîtresse agissante prend le nom de *reine de Saba*. Les 12 premières maîtresses reçues adoptent des noms de sibylles : les autres ajoutent à ces noms le titre de *seconde*, par exemple *la sibylle phrygienne* 1re, *la sibylle phrygienne* 2e, etc, etc.

« Les dames ont leur habit *talari* (aube) (1) ; les visiteurs portent l'épée, tête découverte.

« Pendant qu'on prépare l'aspirante, la maîtresse fait faire *l'adoration* (la prière continue) à tous les sujets présents, et fait placer la colombe auprès du trône, sur un tabouret bleu et blanc.

« L'aspirante étant introduite, la maîtresse dit :

« Réunissez-vous à moi, frères et sœurs, tant visibles qu'invi-
« sibles, pour adorer l'Eternel et le prier intérieurement de me
« faire la grâce d'admettre au nombre de ses enfants la sœur.....
« etc. »

« Tous les assistants s'agenouillent.

« D'après l'ordre de la présidente, la colombe évoque l'ange *Gabriel* qui permet que la récipiendaire soit purifiée ; puis *six autres anges primitifs*, pour consacrer les ornements enfermés dans le tabernacle et qui lui sont destinés, enfin *Moïse*, afin qu'il bénisse chaque ornement et tienne dans sa main droite, la couronne de roses, jusqu'à la fin de l'opération.

« La colombe descend les ornements, la maîtresse trace un grand cercle, y fait placer la récipiendaire à qui elle adresse une allocution en lui donnant chaque objet.

(1) Au bas étaient brodées les initiales des noms de sept anges qui président aux sept planetes, savoir : *Anael*, au Soleil ; *Michel*, à la Lune : *Raphaël*, à Mars : *Gabriel*, à Mercure : *Uriel*, à Jupiter ; *Zobachiel*, à Vénus : et *Anochiel*, à Saturne. Ces anges sont évoqués dans la réception, par la colombe. *Note du* F.·. Ragon.

Il est permis à la maîtresse d'invoquer le fondateur, le grand cophte, pour confirmer et bénir cette réception.

« Après avoir fait adorer et remercier l'Eternel, la maîtresse agissante ferme la loge.

INSTRUCTION. D. *Connaissez-vous ce que vous êtes ?*

« R. Oui, je suis homme : mon sexe m'avait, malheureusement, fait perdre mon innocence primitive; mais ayant reçu la lumière, ayant écrasé le vice, je suis parvenue à connaître la vérité et à recouvrer mon pouvoir.

« D. *En quoi consiste ce pouvoir ?*

« R. Ayant été créée à l'image et ressemblance de Dieu, j'en ai reçu le pouvoir de me rendre immortelle, de commander aux êtres spirituels et de régner sur la terre.

« D. *Qu'entendez-vous par régner sur la terre ?*

« R. Que l'Eternel n'a formé et créé la terre que pour l'homme et pour être commandée par lui; mais il ne saurait y parvenir sans connaître la perfection du moral et du physique, ***sans avoir pénétré dans le véritable sanctuaire de la nature***, et sans posséder notre doctrine sacrée, qui enseigne deux façons d'opérer : l'une pour se rendre immortel physiquement, l'autre pour le devenir moralement.

« D. *Quel est le fruit de l'immortalité spirituelle ?*

« R. La sagesse, l'intelligence, la faculté d'entendre et de parler toutes les langues et le bonheur inappréciable de devenir l'intermédiaire entre Dieu et nos semblables.

« D. *Comment peut-on obtenir une aussi grande faveur ?*

« R. Le grand-cophte, notre fondateur et maître, après avoir choisi un local solitaire et y avoir fait bâtir le bâtiment convenable, s'y renferme secrètement avec douze de nos frères, pour y former le pentagone sacré, avec les instruments de l'art, qui sont : le glaive, la truelle, le couteau, le poignard, le clou, le canif, les 3 aiguilles, le compas, la règle, l'encrier de métal et le plomb. Chacun de ces instruments doit avoir un manche selon l'art. Ceux qui contiennent la partie matérielle doivent être faits au jour et à l'heure de mars. Il faut que la consécration de tous soit faite au jour et à l'heure du soleil et qu'ils soient trempés dans la couleur convenable. Il est également très nécessaire de connaître la couleur et la différence des plumes dont on doit se servir pour écrire, etc., etc. »

Le F.·. RAGON n'enrichit pas davantage son *Manuel* et il conclut ainsi :

« Conçoit-on qu'*un tel tissu d'absurdités*, même à l'aide d'un « spectacle pompeux et fantasmagorique, ait pu avoir une sorte « de succès dans la France et à l'étranger ? »

« ANECDOTE. Madame Elisabeth-Charlotte-Constance, baronne de la Recke, née (1756) comtesse de Médem, au château de Schœnburg, en Courlande, littérateur, se sépara de son mari pour vivre avec *le célèbre imposteur* Cagliostro, contre lequel elle publia plus tard une sorte de *factum*. Sur la fin de ses jours, elle tomba dans le mysticisme et mourut en 1833. »

Le F.·. RAGON aurait bien dû expliquer pourquoi les simagrées du *Rite Egyptien* sont plus *absurdes* que celles des autres rites et en quoi Cagliostro a été plus *imposteur* que les autres inventeurs de différents Ordres Maçonniques. Tout cela n'est-il pas, au contraire, *ejusdem farinæ* ?

Non seulement on chante le psaume *Laudate nomen Domini*, etc., comme le reconnaît le F.·. RAGON, mais le F.·. CLAVEL constate que la récipiendaire à la maîtrise se prosterne la face contre terre et prononce à haute voix, en français, le psaume *Miserere mei Dominus* ; puis, quand elle est soi-disant purifiée, trois sœurs chantent, en français, le *Veni Creator Spiritus*. Ceux de nos lecteurs qui possèdent les « *Sœurs Maçonnes* » de Léo Taxil pourront prendre connaissance de la *Clef des Symboles Secrets de la Franc-Maçonnerie* et y trouveront l'explication de l'infâme interprétation donnée par la secte au *Veni Creator Spiritus*. Nous mettons au défi tous les hauts dignitaires maçonniques du monde entier de nous prouver que l'*Eternel*, l'*Etre Suprême* des *rites Egyptiens* et *de Misraïm* n'est pas *Lucifer*.

Le dogme de Cagliostro était fondé sur la même théosophie que celui de Swedenborg. On sait aussi que le Grand-Cophte puisa l'idée de son rite dans quelques manuscrits, qu'il acheta par hasard à Londres et qui avaient appartenu à Georges Cofton ; il se contenta d'en élaguer les pratiques par trop magiques et superstitieuses.

Le *Recueil de Discours et Poésies Maçonniques de la Loge la Douce-Union*, publié en 1788, renferme l'allocution prononcée par le F.·. Lalleman, en Loge d'Adoption, le second jour du douzième mois de l'an 5782, après sa nomination au grade d'Orateur de cette Loge, nous en extrayons ce qui suit (p. 31-34) :

«..... Nous réalisons la fable du siècle d'or, trop belle pour « n'être pas une chimère; nous la réalisons; et je n'en veux pour « preuve, indépendamment des liens d'amitié qui nous unissent,

« que notre attachement à ce sexe qui fait aujourd'hui l'orne-
« ment de la R.·. L.·. ..... »

«..... Tel est l'ascendant de ce sexe aimable, que nous lui « devons à la fois nos vertus et nos plaisirs. Aussi, vous le ré- « pétai-je, c'est dans leur société que les hommes se forment, « comme c'est au sein des vertus maçonniques qu'ils s'amé- « liorent. Plaignons donc le sort des profanes que la *vraie lumière* « n'a pas éclairés sur tant d'avantages; tandis que d'épaisses « ténèbres obscurcissent leurs yeux, unissons-nous de la plus « constante amitié, et que le tableau de notre union prouve aux « CC.·.·. SS.·.·., nouvellement initiées, qu'en faisant leurs pre- « miers pas dans ce temple, elles sont entrées dans le sein d'une « foule d'amis et de FRÈRES. »

**1783**

*La Félicité*, de l'O.·. de Dieppe, avait pour Grande-Maîtresse la S:·: *De la Houssaye* et pour Grande-Inspectrice la S:·: *Depeaupré*. En 1783, nous voyons la *Marquise de Pardieu*, Grande-Inspectrice, et assistons aux réceptions de la *Duchesse de Brissac, d'Adèle de Nivernois, de Mlle de la Chaussée, de Madame de Chabannes* et de *la Comtesse de Caumont* (Charlotte-Mathurine de Clieu). La loge fut visitée par la S:·: *Princesse de Bourbon* (1).

Le 2 janvier 1783, une autre fête maçonnique eut lieu dans la loge la *Concorde*, O.·. de Dijon, sous la présidence de Leroux, en présence de l'Ambassadeur de France en Suisse, Gravier de Vergennes, de *sa femme* « et de plus de soixante personnes de toute condition ». Leroux y prononça deux discours et débuta ainsi en s'adressant aux dames :

« Sexe charmant, moitié précieuse de nous-même que *l'auteur* « *de la nature* a parée de tant d'attraits, vous avez toujours se- « condé les Maçons dans leurs travaux. Si nous vous rappelons « quelquefois la chute de notre premier père, dont vous n'avez « sans doute été qu'une cause secondaire, ce n'est plus qu'un « souvenir éloigné. Les consolations que vous prodiguez sur les « peines que nous éprouvons dans la vie, le courage que vous « nous inspirez pour nous la faire supporter avec constance, « nous ont fait oublier cette faute, hélas ! *que nous partagerions* « *encore avec vous* » (2).

(1) *Histoire de la Maçonn.·.* à Dieppe, par le F.·. PAISANT, notice lue par ce dernier à la fête solsticiale d'été de la L.·. *l'Espérance couronnée*, O.·. de Dieppe, le 6 juillet 1851.

(2) *Chaîne d'Union*, juillet 1882, p. 216-217.

Nous extrayons des *Grands Registres in-f° du Grand-Orient* (D. — 2e Registre), comprenant la nomenclature des Loges constituées par lui, depuis son établissement jusques et y compris l'année 1814 : « 2453 Dôle, *le Val d'Amour*, 4e j.·. du 11e m.·. 1784. » Le *Val d'Amour* s'est annexé un atelier féminin, qui *travaille encore*.

L'Ordre éphémère des *Chevaliers et Chevalières de la Colombe* fut fondé, à Versailles, cette même année (1). Il était androgyne (2).

Avec les débris de la loge d'Adoption *la Candeur*, Cagliostro constitua la Loge *Isis* qui compta parmi ses adeptes : Les SS:·: *Comtesse de Brienne, Comtesse Dessales, Charlotte de Polignac, de Brassac, de Choiseul, d'Espinchal, de Boursenne, de Trevières, de la Blache, de Montchenu, d'Ailly, d'Auvet, d'Erreux, d'Erlack, de la Fare, d'Havrincourt, de Monteil, de Bréhant, de Bercy, de Baussan, de Loménie, de Genlis*, etc. Abstraction faite de *Madame de Genlis*, ces femmes appartenant à la plus haute noblesse de France, ne se refusèrent pas à accepter pour Grande-Maîtresse ou Grande-Prêtresse, *Lorenza Féliciana, l'ex-courtisane*, compagne de Cagliostro. Cela peint bien les mœurs Maçonniques ! Le Prince de Montmorency-Luxembourg accepta la dignité de grand-maître-protecteur de ce Rite (3).

Dans l'opuscule, *Essai sur la Francmaçonnerie*, qui parut à Nancy, en 1784, l'auteur passait en revue les héroïnes, les filles et les femmes vaillantes qui ont honoré leur sexe.

**1785**

La Loge symbolique *Saint-Louis*, O.·. du Régiment du Roi (Infanterie), à Caen, comptait cent deux frères de haute distinction. La loge de femmes, bien que peu nombreuse, était remarquable par sa brillante composition : elle avait pour Grande-Maîtresse, en 1785, la S:·: *Duchesse d'Harcourt* et parmi ces membres on remarquait les SS:·: *comtesse de Blangis, comtesse de Faudoas, vicomtesse de Mathan, de la Pigacière, comtesse de Briqueville, marquise de Briqueville, comtesse de Lestre, Bonnier de Saint-Cosme, comtesse Dauvet, marquise de Boutillier, marquise de Molans, comtesse de Beaufort, de Coutance, de Perrin, de Beyerlé, baronne de*

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.* p. 83.
(2) Le F.·. Clavel, *op. cit.*, appendice.
(3) *Ibid.*, p. 179.

*Gemingolt, de Courtigny, vicomtesse de Nédonchelle, comtesse de la Valette, comtesse Pestaloggy et de Saint-Fieffe.*

Cette loge quitta Caen au départ du régiment du Roi (1).

**1786**

L'*Etoile Polaire*, O.·. d'Abbeville, florissait, en 1786, on y voyait : les SS:·: *De Teufles*, Grande-Maîtresse ; — *Vanrobais* (l'aînée), Inspect:·: ; — *Duhamel*, Maîtresse des Cérémonies ; — *Douville*, Hospitalière ; — *Vanrobais, dame Vanrobais*, de la C:·: S:·: B:·: ; — *L'Evesque, demoiselle de Flixicourt*, Elue ; — *L'Evesque, demoiselle Duhamel*, Elue ; — *Gaillard, dame de Teufles*, Elue ; — *Maurice, dame Douville*, Elue ; — *L'Alouette, dame Grand*, Elue ; — *Vitasse de Vermandolivers, dame de Sencemont*, Elue ; — *Douville, dame de Pioger*, Elue ; — *Cordier, dame de Sicard*, Apprentie ; — *Demoiselle Kabr*, Apprentie. — SS:·: Associées libres : *Fouques, dame de Férolles*, Elue ; — *Demoiselle Brunel*, Elue ; — *Gaillard, dame de Meigneux*, Elue ; — *De Mons, dame de Dargouves*, Elue ; — *De Mons, dame de Meigneux*, Apprentie ; — *Fouques, dame de Fraisnel*, Apprentie. — SS:·: Caméristes apprenties : *Saint-Julien, femme Raulet ; Mélanie Meuron, veuve Prévot.*

Le tableau de la Loge *la Félicité*, O.·. de Dieppe, publié en 1786, portait les noms des SS:·: *Le Baron, De la Houssaye, Voisin, Bourdon, Le Fèrre, Chaussée de Raimbouville, Desgranges, De Portal, Le Prince-Beaupré, Niel, De Chabres, Ubélesky, marquise de Pardieu, D'Ausseville, De Touvent, comtesse de Caumont, de Bellengreville, Le Prince-Duclos,* membres actives, et *duchesse de Cossé-Brissac, comtesse de Saint-Pierre de Pontcarré, comtesse Adélaïde de Caumont, baronne de Beaumont, Bell, Mouron, De Caux, Comtesse de Canouville, comtesse de Pardieu, comtesse Félix de Pardieu, Chaussée* (l'aînée), *Mallet* et *de Saint-Quentin*, associées libres (2).

Il est intéressant de parcourir le Portrait du Vrai Maçon, esquissé par la Loge *la Douce-Union* et lu dans ses travaux d'Adoption, tenus le huitième jour du huitième mois de l'an de la véritable lumière, 5786. Cette pièce, composée par le F.·. Lalleman, est en vers. Nous en détachons le fragment suivant relatif aux vertus maçonniques :

(1) F.·. Bazot, *Univers Maç.·.*, 1837, p. 70 et suiv.
(2) *Ibid.*

Car sur le vrai Maçon les grâces ont des droits;
Eh! quelle âme, est assez engourdie
Pour se faire un bonheur d'échapper à leurs loix?
Nous leur devons cette pitié flexible
Qu'inspirent les humains sous la peine abattus;
C'est la beauté qui rend le cœur sensible...
Et quand on est sensible, on a bien des vertus (1).

Les événements que nous allons rapporter et les documents que nous produisons vont jeter une lumière singulière sur ces fameuses vertus, dont la Francmaçonnerie ne cesse, à tout propos et hors de propos, de faire un si pompeux étalage.

Le professeur Weishaupt, de l'Université d'Ingolstadt et le baron Knigge avaient organisé leur société des Illuminés de Bavière, de 1776 à 1777, qui acquit une grande influence en Bavière. « Ce qui transpira (de leurs mystères) dans le public détermina, en 1781, l'électeur de Bavière (Prince Charles-Théodore) à interdire toutes les sociétés secrètes... Bientôt après, quatre illuminés, mécontents de leurs chefs, parce qu'ils ne les avaient pas admis dans les hauts grades, déclarèrent à l'autorité que les membres de la société détestaient les princes et les prêtres; qu'ils faisaient l'apologie du suicide; qu'ils rejetaient toute idée religieuse, et menaçaient de se venger de ceux qui les trahiraient; qu'ils visaient à s'emparer de tous les emplois; qu'ils voulaient réduire les princes à n'être que leurs esclaves; qu'un de leurs supérieurs, le marquis de Constanza, avait dit qu'il ne fallait en Allemagne que deux princes illuminés entourés d'illuminés; enfin qu'on ne donnait les hauts grades qu'aux initiés qui approuvaient le projet de délivrer le peuple des princes, des prêtres et des nobles... » (2)

*N'est-ce pas là tout le plan de la Francmaçonnerie?* Plan qu'elle exécute patiemment, lentement et avec un succès remarquable!

Le F.·. CLAVEL continue :

« Par suite de ces déclarations, Weishaupt fut destitué, en 1785, de sa place de professeur. L'année suivante, l'électeur fit saisir les papiers des illuminés; on y trouva, contre quelques-uns, ***des preuves d'intrigues, de supercheries, d'impostures, d'ac-***

(1) RECUEIL DE DISCOURS ET POÉSIES MAÇONNIQUES de la loge de *la Douce-Union*. O.·. de Paris, 1787, p. 99.
(2) *Histoire pitt. de la Franc-Maçonnerie*. p. 193 et 194.

*tions et d'opinions* QUI DÉMENTAIENT LEUR PRÉTENDU ZÈLE POUR LA VERTU. Ces faits, qui étaient particuliers à des membres isolés, furent considérés comme pouvant s'appliquer à l'ordre en général. »

La saisie de certaines archives maçonniques amènerait des résultats identiques.

« Une instruction secrète eut lieu, par suite de laquelle Weishaupt fut condamné à mort. Instruit de cette sentence, Weishaupt prit la fuite. On promit une récompense à qui le livrerait. Il trouva à Ratisbonne un asile; l'Electeur demanda son extradition; et la régence n'osant la refuser, mais ne pouvant se résigner à l'accorder, facilita son évasion. Il se réfugia à la cour du prince de Saxe-Gotha, qui le nomma son conseiller intime. Ainsi en sûreté, il demanda publiquement qu'on formât contre lui, comme fondateur des illuminés, une accusation régulière, et qu'elle fût examinée devant les tribunaux. »

L'électeur de Bavière ne tint aucun compte de ce que le F.·. CLAVEL appelle « *cette juste réclamation* ». Weishaupt mourut à Gotha, le 18 novembre 1830, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On ne saurait trop flétrir encore la lâcheté du prince de Saxe-Gotha (1).

Outre Weishaupt, le baron Dittfurth, conseiller à la Chambre impériale de Wetzlar, le conseiller aulique Zwack et le baron Knigge, fondateur du Rite Eclectique (Grande Loge de Francfort) furent impliqués dans l'affaire. Ils correspondaient sous les noms suivants : Weishaupt s'appelait *Hercule*; Dittfurth, *Minos*; Zwack, *Caton*; Knigge, *Philon*. L'individu qui signait *Ptolémée-Lagus* ne fut pas découvert.

Les pièces, dont nous publions le texte, furent saisies à Landshut, le 11 octobre 1786, elles figurent dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, par l'Abbé Baruel ; la *Franc-Maçonnerie*, tome I[er], douzième série, document n° 1, par Amand Neut et *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, de Léo Taxil, p. 7.

« ***Minos*** faisant fonctions de Provincial, expose au Suprême Conseil de sa juridiction l'état de sa province et mentionne, à cette occasion, le projet formé par ***Hercule*** :

(1) « Weishaupt organisa à côté de la Maçonnerie et pour l'englober plus tard une société qui avait pour base : l'obéissance passive, l'espionnage universel, le principe que la fin justifie les moyens et la pratique de la violation du secret des lettres ». Le F.·. HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. XVI, p. 532, note 2.

« *Hercule*, écrit-il, a en tête le projet de fonder une *Ecole* « *Minervale*. Ce projet mérite la plus sérieuse considération. J'ai « souvent eu cette pensée moi-même et j'en ai parlé plusieurs « fois à *Philon*. LES FEMMES EXERCENT UNE TROP GRANDE INFLUENCE « SUR LES HOMMES POUR QUE NOUS PUISSIONS RÉFORMER LE MONDE SI « NOUS NE RÉFORMONS LES FEMMES. Mais comment l'entreprendre ? « Là est toute la difficulté. »

« Les dames adultes, *les mères surtout, qui* SONT IMBUES DE « PRÉJUGÉS, *souffriront-elles que d'autres s'occupent de l'*ÉDUCATION « *de leurs filles* ? Il faut donc commencer par des demoiselles ou « par des dames d'un certain âge. »

« *Hercule* propose d'y employer l'épouse de *Ptolémée-Lagus*, et « je n'ai pas d'objection à y faire. Moi, je propose mes quatre « belles-filles. Ce sont de bonnes demoiselles. L'aînée, principa- « lement, a tout ce qu'il faut : elle a vingt-quatre ans, beaucoup « lu et EST BIEN AU-DESSUS DE TOUS LES PRÉJUGÉS. En religion elle « pense comme moi. » (Dittfurth était *matérialiste*.)

« Mes belles-filles ont beaucoup de connaissances parmi les « demoiselles de leur âge, et une petite société, sous la direction « de l'épouse de *Ptolémée-Lagus*, serait vite formée. Mais il leur « faut quelque chose qui leur serve de règle et qui les stimule : un « rite, une réception, des mystères, etc. Cela devrait être conforme « au but et en même temps leur présenter un attrait ; il faudrait « cinq ou six grades.

« Les hommes ne devraient pas être admis à leurs réunions. « L'épouse de *Ptolémée-Lagus* correspondrait avec son époux, « mais à l'insu des autres ; l'aînée de mes belles-filles serait régente « et correspondrait avec moi. Ce serait à nous de veiller en ca- « chette à ce qu'aucune indigne ne fut admise ; à nous, aussi de « leur suggérer quelques compositions. »

« Mais qui arrangera ces grades pour la Maçonnerie des « Dames ?... Il existe un recueil intitulé *Dames-Maçonnerie* (1) ; « on pourrait se modeler là-dessus... Si l'on me procure un cahier « de grades convenablement confectionné, je vous garantis que « tout sera organisé en peu de temps. »

Dans un autre rapport maçonnique, émanant du conseiller aulique Zwack, il est dit :

« Cet Ordre (la Maçonnerie des Dames) aura DEUX CLASSES, for- « mant chacune leur société, ayant chacune leurs secrets à part. « La première sera composée de femmes vertueuses ; *la seconde*, « *de femmes* VOLAGES, LÉGÈRES, VOLUPTUEUSES. »

« Les unes et les autres devront ignorer qu'elles sont dirigées « par des hommes. »

(1) Il s'agit sans doute ici d'un rituel français.

« Les Frères chargés de les diriger leur feront parvenir leurs « leçons, sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières « par la lecture de bons livres (Helvétius, Rousseau, Diderot, Vol- « taire, Mirabeau, etc.), *et les autres* EN LES FORMANT A L'ART DE « SATISFAIRE SECRÈTEMENT LEURS PASSIONS. »

Zwack établit l'objet et l'utilité des Sœurs Maçonnes. Il a eu, environ cent ans plus tard, un imitateur dans la satanique personne de feu Albert Pike, alors Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien Accepté, etc, dont nous verrons les infâmes principes et les immorales théories, à la date du 14 juillet 1889. Il nous suffira de dire à présent que Zwack et Pike ADMETTENT ET RECOMMANDENT LA PROSTITUTION DES SŒURS MAÇONNES OU DE CERTAINES *Sœurs Maçonnes* SPÉCIALES *comme* RÈGLE MAÇONNIQUE. Le Conseiller aulique écrivait donc encore :

« L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre serait de « procurer au véritable Ordre, d'abord, tout l'argent que les « Sœurs commenceraient par payer, et ensuite tout ce qu'elles « promettraient de payer pour les mystères auxquels on aurait à « les initier. *Cet établissement servirait encore* à arriver à la con- « naissance de certains secrets, à trouver des protections *par « l'intermédiaire des Sœurs*, A SATISFAIRE CEUX DES FRÈRES QUI ONT « DU PENCHANT POUR LES PLAISIRS. »

Zwack accompagnait ce plan du portrait de quatre-vingt-quinze femmes ou filles de Mannheim qui auraient été les premières victimes de cette diabolique combinaison.

M. Amand Neut, ajoute, après la reproduction de ces documents :

« *L'extrême immoralité de Weishaupt et de ses principaux* « *adeptes perce dans bien des endroits de leur correspon-* « *dance.* »

Nous dirons, avec Léo Taxil :

« *Le projet de* CORRUPTION SYSTÉMATIQUE DES MŒURS *éclate, du reste, dans tous les rapports des chefs, à quelque pays qu'ils appartiennent.* » (Voir, ici, la date du 18 Janvier 1822.)

**1787**

En 1787, parut, à Paris, la VRAIE MAÇONNERIE D'ADOPTION, précédée de quelques réflexions sur *les loges irrégulières* et

sur la société civile, avec des notes critiques et philosophiques, et suivie de cantiques maçonniques ; dédiée aux dames par un chevalier de tous les ordres maçonniques. A Philadelphie, chez Philarèthe, rue de l'Equerre à l'Aplomb, in-12 de 152 pages. (Celui que nous détenons n'en a que 142 plus la table des matières.)

Voilà deux fois que l'expression « *loges irrégulières* » figure dans notre étude, nous savons qu'elle s'y présentera encore bien souvent, aussi l'expliquons-nous dès à présent :

« Les loges masculines qui s'annexent une loge de femmes, pratiquent, à leur gré, dans l'atelier-annexe, tel ou tel rite androgyne, soit d'origine ancienne, soit d'origine moderne, soit même créé spécialement pour l'atelier (Ceci lorsque le vénérable vise à faire du nouveau). *Il n'y a aucune* OBLIGATION *de* RÈGLE *à cet égard* et c'est pour cela que, dans divers comptes-rendus de Congrès Maçonniques, on dit, en parlant de loges de femmes ou loges-mixtes, qu'elles ne sont pas régulières. Cette expression a été imaginée précisément pour dérouter les profanes dans la question de l'existence des loges de femmes ; la Maçonnerie se donne ainsi l'air de décliner toute responsabilité à leur sujet. Elle semble dire, et ce langage vise les profanes : « Si des loges androgynes existent par hasard, le Suprême Conseil, ou le Grand-Orient, les ignore ; elles ont été constituées en dehors de son initiative ; elles fonctionnent à son insu et sous la responsabilité personnelle des Vénérables : donc, s'il y en a, comme le prétendent nos adversaires, *ce ne sont pas des loges régulières.* »

« Mais en disant cela, les chefs maçons jouent sur les mots, selon leur habitude, et, en réalité, le sens vrai, est que ces loges *ne sont soumises à aucune règle commune.* Seuls les triangles androgynes du Palladisme Luciférien ont une organisation générale et partout le même Rituel ».

Revenons maintenant à la *Vraie Maçonnerie d'Adoption.* Ce Manuel est intéressant à compulser.

Signalons d'abord le modèle du discours destiné au F.·. Orateur lors de la réception au grade d'apprentie : il contient entr'autres phrases celle-ci :

« Nous nommons nos loges *Temples de la Vertu,* parce que « nous tâchons de la pratiquer. *Les mystères que nous y célé-* « *brons, sont le grand art de vaincre ses passions.* » (p. 35).

Voulez-vous savoir dès maintenant quel est cet art, chers lecteurs ? Interrogez Albert Pike, qui vous répond : « *Le commerce avec la femme commune à tous ses Frères !* » Nous n'inventons rien et renvoyons encore à la date du 14 juillet 1889.

Le jardin d'Eden renferme un pommier, autour duquel on met un serpent de carton peint ou d'autre chose ; il faut avoir soin que la tête en puisse remuer par le moyen d'un fil de fer, et que la bouche s'ouvre et se ferme pour tenir une pomme, et la laisser prendre à volonté. » (p. 39. COMPAGNONNAGE). En comparant l'ouvrage *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie* et ce Manuel, il est facile de se rendre compte que Léo Taxil en a tiré un immense parti. Taxil est le premier auteur anti-maçonnique qui ait indiqué le mode de fabrication de ce reptile ; il a même donné des explications aussi révoltantes, qu'incroyables pour bien des gens. Il a aussi attiré l'attention des profanes sur l'*Arbre du Milieu*, autre symbole obscène. On s'est refusé à le croire. Soit ! Comparons les textes :

| Y A-T-IL DES FEMMES DANS LA FRANC-MAÇONNERIE ? p. 92. | LA VRAIE MAÇONNERIE D'ADOPTION, p. 49. |
|---|---|
| *La Grande-Maîtresse.* — Qu'y a-t-il de plus remarquable dans ce jardin ? (D'Eden.)<br>*La Sœur Inspectrice.* — Un arbre de vie, que nous nommons l'*Arbre du Milieu*. | D. *Quel est l'état d'une Maçonne* ?<br>R. D'être heureuse, destinée pour laquelle nous avons été créées.<br>D. *Comment parvient-on à cette félicité* ?<br>R. Par le secours de l'*Arbre du Milieu*. |

Et à ceux des Maçons qui nous accuseront de mauvaise interprétation, nous dirons : « Lisez les *Legenda Magistralia* de votre cher Albert Pike, vous y trouverez l'explication que nous ne voulons pas donner ici et votre accusation tombera aussitôt. » Quand nous parlons de Maçons, nous entendons le menu fretin, depuis l'apprenti jusqu'au 29e degré. Les Frères des 30, 31, 32 et 33e et dernier degré du Rite Ecossais ne commettraient pas l'insigne maladresse de nous contredire ; ils savent fort bien que le collationnement des textes nous procurerait le plus éclatant des triomphes.

Le *Manuel* est accompagné, comme son titre l'indique, d'un recueil de cantiques maçonniques. Le premier, adressé à une sœur nouvellement initiée, qui demandait ce qu'était la Maçonnerie et ce que les Francs-Maçons faisaient dans leurs loges est ainsi conçu :

Dans nos Temples tout est symbole,
*Tous les préjugés sont vaincus*;
La Maçonnerie est l'école
De la décence et des vertus;
*Ici nous domptons la faiblesse,*
*Qui dégrade l'humanité;*
*Et le flambeau de la sagesse,*
*Nous conduit à la volupté* (p. 101).

Il faut effectivement qu'elle ait vaincu tous les préjugés la malheureuse, qui, arrivée au grade de Parfaite Maçonne, répond : « ... *L'initiation de vos mystères a dessillé mes yeux, j'ai secoué le joug de mes passions*, etc. » (p. 82).

Voici la fin du deuxième cantique : *Les qualités que doivent avoir les vrais Maçons :*

Et vous à qui tout rend hommage,
Sexe charmant, sexe enchanteur,
Venez couronner notre ouvrage
En partageant notre bonheur ;
Les Maçons marchant sur vos traces
Connoîtront mieux l'art de jouir,
La beauté, les vertus, les grâces
Ajoutent toujours au plaisir.

Une sage philosophie
Ne nous défend pas les désirs,
L'indécence seule est bannie
Et non les innocens plaisirs.
Ah ! profane, si de nos Loges
Tu connaissois mieux la leçon,
Bientôt en faisant nos éloges,
Tu deviendrois un Franc-Maçon (p. 102).

Un autre cantique commence ainsi :

En faveur des plus doux mystères
Signalons nos vives ardeurs,
Remplissons nos Lampes, mes Frères,
Et fêtons nos aimables Sœurs (p. 104).

Terminons ces citations par les extraits suivants :

Aimables Sœurs, faut-il vous faire un crime,
Du premier culte offert à la beauté !
Un souffle pur produit l'homme et l'anime,
Il croit en vous voir la Divinité.
Aimables Sœurs, l'homme eût-il pu sans crime,
Etre insensible aux pieds de la beauté.
Aimables Sœurs, dans ce pieux hommage,
D'Adam les fils ont tous été fervens ;
Par eux ce culte a passé d'âge en âge :
Ils lui donnaient leurs plus charmans instans ;
Aimables Sœurs, dans ce pieux hommage,
Nous nous piquons, ainsi qu'eux d'être ardens.
Aimables Sœurs, par toute la nature,
On a voulu vous dresser des autels.
Chez les humains privés d'art, de culture,
Vous obtenez des tributs naturels.
Aimables Sœurs, par toute la nature
Qui mieux que nous encense vos autels?
. . . . . . . . . . . . . .
Aimables Sœurs, notre excuse est parfaite :
A vos côtés, qu'aimer et boire est doux ! (p. 106-107).

Nous pourrions multiplier les citations, mais nous avons hâte de reprendre le cours de notre étude.

L'*Union Militaire*, née en 1786, à Valognes, avait déjà réussi l'année suivante à réunir neuf Sœurs pour sa Loge d'Adoption : les SS∴ *De Caligny*, Grande-Maîtresse, *De Sortosville, De Sainte-Colombe, De Berryyer, De Chalain, De Caligny* la jeune, *De Berthou, D'Houesville* et *de Sorteval.*

L'armée, nous devons le reconnaître, avait accueilli avec enthousiasme les principes Maçonniques. « Des Loges s'organisèrent dans l'intérieur des régiments et vers la fin du XVIIIe siècle chaque corps en possédait une ou deux » (1).

*S. A. R. la duchesse de Brunswick*, sœur du roi des Pays-Bas, se fit recevoir dans la Loge des Mopses, établie au Palais de Los (2).

« La Loge *la Vérité et l'Union,* aux *3 Piliers couronnés,* à Prague, essaie d'introduire, dans les loges allemandes, la maçonnerie d'adoption. Les FF∴ composèrent un rituel particulier et une première séance eut lieu. Lorsqu'on eut

(1) Le F∴ Bazot, *op. cit.*, p. 70 et suiv.
(2) *Annales Maçonn∴ des Pays-Bas*, 1819, p. 880-882.

porté la santé de la S.·. présidente, elle y répondit d'un ton moitié sérieux, moitié railleur, qui parut à la gravité germanique de mauvais augure pour la vitalité de cette innovation. Des tentatives faites sur d'autres points ont également échoué. Cela tient au caractère des FF.·. qui manquent d'entrain. *Mettez dans une ville d'Allemagne une garnison française*, conclut le F.·. Ragon, *une loge d'adoption y fera fureur.* » (1).

C'est en 1787 que le baron de Tschoudi fonda la *Maçonnerie Adonhiramite*, composée de treize grades seulement. Les trois premiers sont semblables à ceux du Rite Français, G.·. O.·. de France. Le rite androgyne Adonhiramite est encore pratiqué, non seulement aux Etats-Unis, mais dans beaucoup d'autres pays. L'ancien rite de ce nom a eu ses Rituels réformés, mais il est toujours androgyne.

Il fut aussi publié, en 9 cahiers in-4°, un Rituel de Maçonnerie d'Adoption.

1788

Le *Recueil de Discours et Poésies Maçonniques de la Loge de la Douce-Union*, édité en 1788 contient un discours de la S:·: *Thiberge*, Grande-Maîtresse, qui nous fournit une nouvelle preuve de la tartuferie maçonnique, exemples :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je ne m'arrêterai pas à faire ici l'apologie de notre ordre, ni à le laver des inculpations qu'ont jetté sur lui la prévention ou l'animosité de quelques détracteurs. Une institution *dont l'objet n'est autre que d'inspirer l'amour de la vertu, et la haine du vice*; une institution qui donne lieu à des assemblées, où *les décrets célestes, la puissance royale, la décence publique sont également respectés*; où la beauté, naissante et foible encore, peut se présenter, et participer *sans rougir*, à des amusemens que la prudence, même d'une mère peut avouer, et que sa tendresse lui procure; une pareille institution, loin d'être répréhensible, est sans doute un chef-d'œuvre de sagesse......... » (p. 49-50).

« La vie est un chemin : je regarde tous les humains comme des voyageurs; chaque emploi est un fardeau qu'il faut conduire au but; et les hommes se sont chargés de le porter, pour nous adoucir le passage. Il n'en faut pas douter,

(1) *Ibid.*, p. 96.

T:·: C:·: S:·:, quand ils se sont appropriés les fonctions les plus importantes de la Société civile, c'étoit pour nous en épargner l'aridité et la sécheresse. Reprenons donc nos droits sur eux, balançons leur autorité, mais que ce soit par notre douceur seule, et n'oublions jamais, que quand les grâces enchaînèrent l'amour, ce fut avec des liens de fleurs. » (p. 51-52).

Au moment où la S:·: *Thiberge* protestait du *respect des loges pour la puissance royale*, la Maçonnerie avait déjà prononcé l'arrêt de mort de Louis XVI. Cette remarque seule suffit pour détruire tout l'échafaudage de la Grande-Maîtresse de la *Douce-Union*.

Le Vén.·. Dauptain est plus sincère, quand s'adressant à ces mêmes Sœurs, il leur dit :

« Que toutes les vertus sociales et maçonniques se joignent aux grâces qui vous accompagnent, pour embellir et augmenter nos plaisirs.... » (p. 60).

Même réflexion pour ces vers du F.·. Lalleman :

« Les Sœurs fidelles,
« Qu'ici nous admettons,
« Sont les modèles
« Que nous nous choisissons;
« Les vertus des belles,
« Font celles des Maçons.

(Cantique pour une Loge d'Adoption, le jour de la Fête du Vén.·., p. 79-81.)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mes Sœurs, si cet enfant si doux (l'Amour)
Vouloit être admis parmi vous,
Lui seriez-vous contraires ?
Il ne seroit plus temps, hélas !
Il a pénétré sous vos pas
Dans nos réduits austères,
De vos attraits l'amour touché,
A cru commettre un gros péché.
Effarouché,
Ce Dieu s'est caché
Dans le cœur de vos Frères.

(Cantique d'Adoption, chanté à l'inauguration de la R.·. L.·. de *la Douce-Union*, dans son nouveau local de la rue Quincampoix, p. 84-86.)

788

La Loge possédait aussi une femme de lettres, la S: : *athelin* qui nous a laissé un cantique assez anodin (p. 54). Au mois d'octobre, la Loge d'Adoption qui existait à côté ≀ la *Parfaite Union*, O.·. de Rennes, reprit ses travaux, qui vaient été interrompus par la fuite des magistrats du Parment de Bretagne (1).

C'est vers cette époque que fut fondé, à Londres, l'Ordre es *Odd Fellows* (Singuliers compagnons ; drôles de garçons; ·ôles de corps), qui est aujourd'hui Lucifériex et essentiellement distinct des *Palladistes*, nous tenons à le déclarer, es à présent. Les *Odd Fellows* s'intitulent *Ré-Théurgistes ptimates*, de même que les *Palladistes* ; mais ce qui les stingue, c'est que ceux-ci (sauf uniquement en Italie) n'invoquent leur prétendu Dieu que sous le nom de *Lucifer*, ndis que les *Odd Fellows* disent indifféremment *Lucifer* 1 *Satan*.

89

Les événements de 1789 provoqués par la Franc-Maçonnerie occasionnèrent la fermeture des Ateliers masculins et minins. On quitta les Loges pour aller aux Clubs. C'est nsi que les membres des Neuf-Sœurs ou du Contrat-Social vinrent les instigateurs et les principaux meneurs du club s Jacobins. Ce dernier surnom leur est resté.

92

Le triomphe de la Secte fut tel qu'elle amena la Convention déclarer qu'à l'instar de la Franc-Maçonnerie, la *République Française* était *une et indivisible !* (Décret du 21 septeme 1792.) Enfin, lorsqu'il s'agit de voter la mort de ouis XVI, la Convention adopte le système de l'appel noinal à la tribune et à l'aide de leurs signes particuliers les efs exigent que les modérés soient fidèles au serment été et demandent la peine capitale pour le meilleur des inces.

93

Le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, puis Philippe-galité, toujours Grand-Maître de la Maçonnerie, a conmmé son éternelle honte en s'associant au régicide ; ouis XVI a recueilli la couronne du martyre le 21 jan-

vier 1793 ; la S:·: *Princesse de Lamballe* a été décapitée, lors des massacres de septembre 1792, parce que, malgré tout, elle était restée l'amie dévouée de la famille royale et surtout de Marie-Antoinette ; la Maçonnerie prit alors des mesures secrètes dont on n'avisa pas entièrement Egalité et celui-ci joua sa tête que les FF.·. ne tardèrent pas à faire aussi trancher.

Le F.·. Clavel rapporte ainsi l'une des dernières assemblées du Grand-Orient, celle du 13 mai 1793 :

« Ce jour-là, le président donna lecture d'une lettre du duc de Chartres (alors duc d'Orléans), insérée, le 22 février, dans le *Journal de Paris* et signée Egalité. Cette lettre était ainsi conçue :

« Voici mon histoire maçonnique. Dans un temps où « assurément personne ne prévoyait notre révolution, je « m'étais attaché à la franc-maçonnerie, qui offrait une « sorte d'image d'égalité, comme je m'étais attaché au par- « lement, qui offrait une sorte d'image de liberté. J'ai depuis « quitté le fantôme pour la réalité. Au mois de décembre « dernier, le secrétaire du Grand-Orient s'étant adressé à la « personne qui remplissait près de moi les fonctions de « secrétaire du grand-maître, pour me faire parvenir une « demande relative aux travaux de cette Société, je répondis « à celui-ci, sous la date du 5 janvier.

« Comme je ne connais pas la manière dont le Grand- « Orient est composé, et que d'ailleurs, je pense qu'il ne doit « y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète dans « une république, surtout au commencement de son éta- « blissement, je ne veux plus me mêler en rien du Grand- « Orient ni des assemblées des francs-maçons. »

« Cette lecture, ajoute le F.·. Clavel, fut entendue en silence. Le président provoqua les observations, et le silence continua de régner. Sur les conclusions du frère orateur, tendant à ce que le duc d'Orléans fût déclaré démissionnaire, non seulement du titre de Grand-Maître, mais encore de celui de député des loges, les frères donnèrent une adhésion muette. Alors le président se leva lentement, saisit l'épée de l'ordre, la brisa sur son genou et en jeta les fragments au milieu de l'assemblée. » (1)

C'est la forme symbolique des condamnations à mort prononcées par les loges. Peu de temps après, Philippe-Egalité, arrêté, portait sa tête sur l'échafaud.

Ainsi déjà le Grand-Maître de la franc-maçonnerie ignorait la plupart des choses qui se passaient dans l'Ordre, jusqu'à la composition des membres du Grand-Orient. Quels progrès n'ont pas fait depuis cent ans les Frères-Trois-Points et combien sont trompés les princes, princesses ou chefs d'Etat qui, par politique, acceptent la Suprême Maîtrise de l'Ordre ou consentent à en être les Protecteurs !



# CHAPITRE IV

1794



ATHERINE II, Impératrice de Russie, qui s'était affiliée à la Loge *Clio* et avait accordé toutes sortes de faveurs à la Francmaçonnerie, fut obligée, en 1794, d'ordonner la fermeture des ateliers de ses Etats. Ils se transformaient en clubs politiques.

Après « l'affaire du collier de la reine Marie-Antoinette, Cagliostro avait été enfermé à la Bastille et, en 1786, banni de France. Il était passé en Angleterre avec son rite, qui y fut établi. Il quitta la Grande-Bretagne, en 1790, parcourut l'Allemagne, la Suisse, fut chassé de Trente par l'Evêque-Prince, se rendit à Roveredo, y fonda une loge et passa à Rome. Il y avait déjà mis un atelier en activité quand l'Inquisiteur le fit arrêter. Accusé d'hérésie, de magie, d'apostasie, de frénésie, il fut condamné à la peine de mort comme hérétique et frappé des excommunications de Clément XII et Benoit XIV. Le pape Pie VI commua l'arrêt fatal en prison perpétuelle.

« Renfermé au château Saint-Ange, Cagliostro essaya un stratagème pour se sauver ; il feignit de se repentir des erreurs pour lesquelles il avait été condamné. Il demanda à faire pénitence de ses fautes, et il voulut se confesser. Le délégué à sa garde lui envoya un capucin.

« Il fait sa confession générale, supplie le Révérend Père

de lui donner la discipline ; il consentit à cette dévote prière. Mais après avoir reçu quelques coups de fustigation, le pénitent s'empare du cordon du moine, se jette sur lui et cherche à le lier. Mais le capucin, très vigoureux, lutta contre Cagliostro, cria, fit du bruit, et appela à son secours les gardiens. Il paraît que le projet de Cagliostro était de prendre l'habit du Révérend Père et de s'évader. »

**1797**

« En 1797, lorsque les Français s'approchaient de Rome, on le trouva mort dans le château Saint-Ange. La tradition populaire est que les membres de l'inquisition, craignant à l'arrivée des Français quelque vengeance de la part de ses adeptes, le firent étrangler par mesure de sûreté ». (1)

Le F∴ Marconis se fait avec empressement, on le voit, l'écho de cette tradition. Il lui est si agréable d'imputer un crime à l'Eglise ! Le F∴ Clavel, qui rapporte aussi l'incident du capucin, se contente d'ajouter : « C'est la dernière fois qu'il soit fait mention de lui. On pense qu'il mourut dans son cachot, à peu près vers cette époque » (2). Par contre, il décoche ce trait acéré :

« Toutes les aberrations d'esprit dont l'histoire de la Maçonnerie en France nous offre de si singuliers exemples se reproduisirent dans les loges de l'Allemagne, et y furent même poussées à un degré de déraison encore plus grand. L'imagination rêveuse des Allemands, leur amour du merveilleux, les rendaient plus propres que d'autres à accueillir tous les systèmes et à devenir la proie de tous les charlatans. »

**1798**

Le 29 décembre 1798, la Loge *l'Océan français*, O∴ de Paris, présidée par le F∴ de Fondeviolle, célébra, la première, depuis la reprise de la maçonnerie (en sommeil pendant la Révolution), une fête brillante où les dames furent admises.

La Bibliothèque du Grand-Orient possède l'*Echelle tracée des travaux de l'Assemblée d'Adoption de la Loge l'Amitié*, O∴ de Paris, du 9 Ventôse an VIII.

A la fin du xviiie Siècle, des *Female Lodges* furent éta-

(1) *Le Rameau d'Or d'Eleusis*, p. 297-298.
(2) *Op. cit.*, p. 180-181.

blies dans la Caroline du Sud et aux Etats-Unis. Les SS∴ n'admettaient pas d'hommes parmi elles.

L'*Ordre des Chevaliers et Chevalières du Bouchon*, institué en Allemagne et qui eut quelques établissements en France, avait cessé de fonctionner. « Ses statuts et ses secrets ont été imprimés en Français dans le format in-8°, sans date » (1).

**1800**

Vers 1800, un auteur resté inconnu composa *La Félicité* ou *Maçonnerie des Dames* (manuscrit sans date, format in-18), divisée en 4 grades : Apprentie, Compagne, Maîtresse et Ecossaise (2).

**1801**

Le 29 mai 1801, les Loges l'*Union, le Centre des Amis et la Vraie Réunion*, O∴ de Paris, donnèrent en commun une très brillante fête d'adoption, en réjouissance du rétablissement de la paix. Nous ne devons pas oublier non plus celle qui eut lieu à la loge *la Trinité*.

*Le Miroir de la Vérité* (3) consacra l'article suivant aux Loges d'Adoption :

« *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* »

« Horat. »

« Les Maçons français, voulant égayer la Raison, n'ont pu résister à l'attrait enchanteur de voir leurs compagnes partager leurs plaisirs et leurs travaux .....

« Mais aujourd'hui qu'une paix générale, que des jours purs et sereins ont succédé tout à coup à l'orage révolutionnaire, que les temples Maçonniques se rouvrent de toutes parts, etc... Plusieurs membres des Loges de Paris, voulant faire partager à leurs aimables compagnes les travaux, disons mieux, les plaisirs purs de la Maçonnerie, celles-ci en ont fait part à leurs parentes et à leurs amies : bientôt les loges d'adoption se sont multipliées. (Qu'en toutes choses les progrès sont rapides, quand la beauté les favorise !) Toutes les Mopses ont soupiré après l'honneur de la truelle ; l'esprit, les grâces égayent la sagesse ; on a fait des vers, des canti-

(1) Le F∴ Clavel, *op. cit.*, appendice.

(2) Bibliot. du G∴ O∴.

(3) Dédié à tous les Maçons, par le F∴ Abraham, Membre du Grand Orient de France, premier *Fondateur* et Vénérable de la Loge des *Elèves de la Nature*, t. II, Paris, rue Neuve St Gilles, n° 121, au Marais, l'an de la V∴ L∴ 5801.

ques, où sans dévoiler les mystères de la Maçonnerie, on en a employé les termes ; les fêtes, les bals ont pris naissance, et au milieu des ris, des jeux et des grâces, on s'est efforcé d'effacer les déchirants souvenirs de la plus grande des révolutions.

« Parmi les premières loges d'Adoption qui se sont formées depuis trois ans, et qui se renouvellent très souvent, nous comptons celles de l'*Amitié*, du *Centre des Amis*, de l'*Union*, de la *Vraie Réunion Ecossaise*, des *Elèves de la Nature*, de la *Constance éprouvée*, des *Amis de la Vertu*, des *Sincères Amis*, des *Frères Artistes*, de la *Paix*...

« Dans toutes les fêtes, embellies par la présence de nos aimables Sœurs, a toujours régné la décence. Célébrées d'une manière brillante, les femmes, les FF.·., les nouveaux initiés ont compris qu'une femme douce, sage vertueuse est le plus beau présent que le G.·. A.·. de L.·. ait fait à l'homme ; qu'insinuante, agréable, caressante, elle est l'âme de la société ; elle embellit tout ce qui l'environne, ramène la confiance et fait renaître l'amitié.

« La femme donne encore à l'homme des leçons d'amour, de tendresse, de fidélité, de constance ; faveur précieuse qu'il ne peut assez reconnaître.

« *Des leçons d'amour*..... O sentiment pur et sublime, qui ne peut souffrir aucun alliage indigne de toi, qui sais exclure l'affection vile et rampante ; que de mortels ne t'ont jamais connu ! Tu descends du ciel pour le bonheur du genre humain ; tu es pur comme ta source.....

« La femme sensible à la gloire, élève l'âme de celui qui veut lui plaire : ses prières sont des ordres ; d'un coup d'œil elle l'enverrait au bout du monde, si le devoir ou l'amour lui en faisait une loi.....

« ..... Les plus beaux ornements des LL.·. sont, sans contredit, les Sœurs qui les décorent, et la présence de ces aimables Mopses ajoute le plus vif éclat à nos sociétés.

« *Le Miroir de la Vérité*, étant le dépôt des pièces d'architecture consacrées à la gloire de notre Ordre, nos FF.·. liront, avec plaisir, le discours suivant prononcé par le T.·. C.·. et Rble F.·. Angebault, aux travaux de la Rble L.·. de *l'Amitié* de cet O.·.

« Quel être plus intéressant qu'une jeune et belle Emilie, sortant des épreuves de son adoption ! « Voyez cet

« air inquiet et troublé, voyez le sourire entr'ouvrir un ins-
« tant ses lèvres, et aussitôt le sérieux couvrir sa figure de
« son voile rembruni ; voyez ces grands yeux promener des
« regards étonnés sur tout ce qui l'environne. »

« Punie d'une première curiosité, elle n'ose interroger
« personne, elle observe en silence, et quelqu'intéressante
« que soit pour elle une cérémonie dont elle est devenue le
« principal objet, elle finit par désirer le moment de la soli-
« tude. Oui, quelquefois fatiguée des divers sentiments qui
« l'agitent, la beauté veut être seule. Il est tant de choses
« qu'elle voit, et ne veut pas voir, qu'elle entend et ne veut
« pas entendre, il en est tant qu'on ne dit qu'à soi-même !
« Son cœur s'épanouit dans le silence ; libre de tous té-
« moins elle s'interroge et s'abandonne à toutes ses idées
« sans contrainte. »

« Supposons Emilie rentrée seule dans cet asyle, où jus-
« qu'ici la paix de son cœur lui assurait un sommeil qui
« n'était interrompu que par des images folâtres comme
« elle. Quelqu'avancée que soit la nuit, ce n'est point sur le
« duvet de son lit qu'elle repose. Jettée nonchalamment
« sur un sopha, elle est ensevelie dans la réflexion la plus
« profonde. Mais elle parle, écoutons-la. »

« Quelle journée pour moi !... Voilà donc ce qu'on appelle
« des épreuves !... Une chambre obscure, qui n'offrait à mes
« regards que des sujets d'idées tristes !... De longs voyages
« où sans cesse mes pas étaient embarrassés !... Oui : je
« me suis vue sortir d'un tombeau. »

« Mais pourquoi ce bandeau sur mes yeux ? »

« — Et qui n'a pas le sien, belle Emilie ? L'amour, la
justice, la raison même. »

« Quant aux purifications, continue-t-elle en souriant,
« j'en devine l'objet. »

« Eh ! oui sans doute, Emilie, qui n'a pas commis de pe-
« tits péchés ? Demandez-le à Zulmé. » (1)

« Etourdie, continue-t-elle encore ; je vais mordre dans
« cette pomme ; je m'effraie de l'image d'un reptile ! et l'on
« a ri à mes dépens,..... je l'ai bien mérité. »

« Enfin me voilà maçonne ! On m'a fait promettre d'être
« un peu Discrète et peu Curieuse. Discrète ! je le serai

(1) Allusion à une poésie intitulée : *Confession de Zulmé*.

« comme mes S∴. Peu curieuse ; oui, mais qui m'expli-
« quera ces mystères ? Maman ?... Une mère veut-elle ja-
« mais tout dire ! Sophie riait et dansait comme une folle :
« serait-elle instruite ? Non, elle se moquerait des questions
« qu'elle ne s'est jamais faites..... Amélie rêvait comme
« moi, mais elle rêve toujours sans savoir à quoi : nulle
« envie d'apprendre..... Valsain..... Oh ! je ne veux rien lui
« demander, il demande sans cesse... »

« Belle Emilie ! comme en vain vous vous questionnez, comme vous vous tourmentez l'esprit ! De toutes les épreuves de votre journée, celle-ci n'est pas la moins fatigante ! Ecoutez-moi : je vais vous révéler ce qu'il m'est permis de vous dire sur ces emblèmes qui excitent votre curiosité. »

« Nous avons d'abord voulu vous inspirer de la confiance dans vos nouveaux amis et dans vous-même. »

« Dans le Temple de *l'Amitié*, les murs sont transparents, comme les cœurs y sont à jour ; auprès de l'aimable désir de plaire, réside ce respect timide augmenté par la crainte d'inspirer même de la défiance. Ce doux sentiment, qui, à si juste titre, mérita l'apothéose, ne permet pas une seule pensée hors de place. Quiconque en est possédé, porte partout avec lui l'ingénuité de l'enfance. Une amie n'est pour lui qu'une sœur : si elle est belle, ce n'est pas parce qu'elle est belle qu'il a pour elle de l'amitié ; si elle est spirituelle, son esprit ne redouble pas son attachement. L'esprit et la beauté ne sont à ses yeux que des attributs qui embellissent son lien sans en altérer la nature. Il est aussi impossible à un véritable ami d'en passer les bornes, que de se passer de l'amitié. On n'abuse pas de ce que l'on craint de perdre ; on ménage ce que l'on possède quand on en connaît bien le prix. »

« Sans doute il ne faut pas s'y méprendre : l'amitié est un présent dont les Dieux sont très avares. Avec le tems, vous apprendrez, jeune Emilie, à la distinguer de ce qui n'en a que l'apparence. Mais si vous pouviez craindre de vous tromper, c'est alors que vous devez appeller à votre secours la confiance en vous-même. *Trop de timidité peut vous livrer sans défense, tandis qu'une noble assurance en impose. L'eclair qui part de deux beaux yeux, modestement ouverts, terrasse comme la foudre ; si vos timides paupières les couvrent de leur voile incertain, elles éteignent l'énergie. La*

*vertu est sans force quand elle reste muette au fond du cœur, elle est invincible quand elle anime la parole et les regards. Ainsi,* jeune Emilie, croyez-moi, *ne souffrez plus de bandeau.*

« Je vois que vous n'êtes pas encore satisfaite. Eh bien, vous saurez donc que cette pomme fatale qui a causé votre dépit, a joué dans le monde plusieurs tours non moins perfides. Il en est quatre principales, celle d'Adam, celle de Pâris, celles du Jardin des Hespérides et celle d'Atalante et comme tout se fait par cinq, j'aurai à vous parler d'une cinquième.

« Dans le jardin délicieux d'Eden, dans celui des Hespérides, dans les vallées charmantes du mont Ida, régnait un printemps perpétuel. On y respirait l'air le plus pur, on y jouissait de toutes les douceurs de la vie ; mais de ces douceurs qui tiennent à l'innocence de l'âge fortuné, où tout ce que nous voyons nous parait réel ; où une fleur n'est qu'une fleur, où le gazon n'est que de la verdure, où l'on ne songe pas encore, dans ses jeux folâtres, à se laisser voir avant de se cacher dans le bocage. Le bonheur y était habituel ; on y était heureux de ce qu'on ignorait qu'on pouvait ne pas l'être.

« Mais l'âge de l'innocence a son terme. Beaucoup de choses, que je ne peux dire, nous amènent successivement à une autre époque de la vie, où nous traînant avec peine sur les traces de notre premier bonheur, ou plutôt croyant le trouver dans tout ce qui n'est pas lui, il ne nous reste plus qu'assez de souvenirs pour exciter en nous de tristes regrets. Dès qu'on apprend qu'on peut être heureux, on sait qu'on peut cesser de l'être. Voilà l'énigme de l'arbre de la science du bien et du mal ; et ces deux connaissances sont si proches l'une et l'autre qu'un seul et même fruit les produit. *Mais ce fruit est si beau, le lieu où il croît est si divin, ce désir insurmontable qui naît au fond de nos cœurs, ce tentateur adroit nous dit avec tant de persuasion : « Prenez-le, vous apprendrez ce que vous ne savez pas :* L'ART DU BONHEUR !... » *Convenons-en :*

*Qu'on est tenté d'être un peu téméraire,*
*Quand il ne faut qu'oser pour être heureux.*

ZÉLIS *au bain.*

« *Ils osèrent, nos premiers parents, et nous osons à leur exemple. Vous savez de quelle manière Adam fut puni. Pour moi, je serai tenté de croire :*

*Que s'il fut ainsi repris,*
*C'est moins, comme on veut l'entendre,*
*Pour en avoir voulu prendre*
*Que pour en avoir trop pris.*

« *De là suivirent tous ces maux que nous n'éprouverions jamais, si jamais nous ne sortions d'ici :* LES ENNUIS, LES DÉGOUTS, LES CAPRICES, LES BOUDERIES D'AMANTS, LES QUERELLES D'ÉPOUX, L'INCONSTANCE, *etc.*

« *L'inconstance! de tous il est le pire. Ce n'est pas, mes SS:·:, que j'aie à vous prémunir contre ce mal ; vous ne voulez pas vous en rendre coupables. Mais combien ses funestes effets sont à redouter. Ah! si jamais vous aviez à vous plaindre,* N'ALLEZ PAS VOUS EN TROP AFFLIGER ; *n'allez pas,* PAR DES PLEURS INUTILES, *par des regrets trop prolongés, causer la perte de* CES CHARMES, *qui sont le remède le plus certain à ce mal, dont on a quelquefois guéri.* Voyez ce qu'a produit la constance du trop célèbre Orphée :

Ce prodige de constance
Qui dans l'empire des pleurs,
Par un moment d'espérance,
Vit augmenter ses douleurs ;
Jugez quel fut son supplice,
Vous, amis du plaisir ;
Deux fois il perd Euridice,
Trois fois il eut à mourir.

*Faisons, d'aimer qui nous aime,*
*Notre bonheur le plus doux,*
CHANGE-T-ON? CHANGEONS DE MÊME,
*Sans regret, ni courroux.*
*Vous voulez que le délice*
*De l'amour soit éternel ;*
*Mais comme lui le caprice*
*Est, hélas ! seul immortel.*

Chaque jour quoi que l'on fasse,
Ote un pli de son bandeau,
Et le dernier qui s'efface
Lui prépare son tombeau.

De ce feu qui se consume
N'accusons pas le destin ;
C'est un enfant qui l'allume,
C'est un enfant qui l'éteint.

« Mais j'entends le beau Pâris qui m'appelle. *Trois déesses comparaissent devant ce* jeune berger. *L'innocent qui ne connaissait de beau que les plaisirs de son âge, n'éprouva que de la surprise en voyant la magnificence de l'une, et ne comprit rien au langage de l'autre. A l'aspect de la troisième, il vit* LES GRACES DE LA NATURE PARÉES DE SES SEULS ORNEMENTS ; *il jugea qu'il existait un bonheur qu'il ne connaissait pas, et la pomme destinée pour la plus belle, tomba aux pieds de Vénus.*

« Nous autres Français, nous en fussions tirés par une galanterie; une corbeille contenant trois pommes eût paru subitement. Ici, mes SS∴, il y en aurait eu une pour chacune de vous et la superbe Troyes n'eût pas *été réduite en cendres*.

« Quittons le climat d'Asie : on ne connaissait pas encore celui d'Amérique; passons à celui d'Afrique. Là, dans le jardin des Hespérides, croissaient des pommes d'or qui avaient la vertu ***d'arrêter la fuite des belles.*** Comme il en arrivait ***beaucoup d'accidents,*** on ferma le jardin, et l'on en confia la garde, à qui? à trois nymphes? mais on leur associa un dragon.

« Voici qu'un beau jour, Hercule, las de porter le ciel sur ses épaules, voulut visiter ses voisines. L'histoire ne dit pas ce qu'il fit, mais il enleva le trésor, après avoir assommé le dragon, et se retira en Europe.

« ***Depuis ce temps, ces pommes, transplantées dans ce climat, ont été cause que la belle Atalante et tant d'autres, surpassées à la course, ont été*** LA PROIE DE LEURS VAINQUEURS.

« Quel est ce nouvel Hippomène qui poursuit une autre Atalante. O mon jeune F∴ laisse là tes pommes. Les belles parmi nous fussent-elles légères à courir, ton Atalante ne s'arrêterait pas pour les ramasser. Mais prends confiance! Nouvellement introduits l'un et l'autre dans le Temple de l'***Amitié***, ce sont ses grâces touchantes qui t'assureront ta conquête. Unis tous deux par les doux noms de F∴ et de S∴ et d'amis, toute fuite deviendrait inutile, tout artifice superflu. Encore quelques jours, et vos amis rassemblés pour célébrer votre bonheur, diront de concert :

Flore, prépare ta couronne,
Beau printemps, reverdis ton trône;
Pour vous deux confondant leurs flambeaux en ce jour,
Que l'amour soit l'hymen, que l'hymen soit l'amour.
Et toi brillant Eden, toi qu'une main divine
Forma pour un bonheur si doux,
Sous tes charmants berceaux reçois ces jeunes époux;
Et si tes fruits encor produisent quelque épine,
Réserve-la pour leur jaloux.

« Vous voyez, mes SS∴, que depuis la naissance du monde, ***il est des emblèmes dont nous cherchons encore le véritable sens. Vous dont l'esprit facile et pénétrant perce tant de mystères, aidez-nous dans nos travaux et nos recherches. Il sagit ici de*** PLAISIR ***et de*** BONHEUR; ***qui mieux que vous peut nous en tracer la route?*** Si vous la trouvez, n'allez pas, discrète en cela seul, en garder pour vous le secret; et pour avancer notre ouvrage, préparez-nous beaucoup de jours comme celui-ci.

« Mais vous attendez que je vous apprenne ce que c'est que

cette cinquième pomme dont je vous ai promis de vous entretenir. La voici (L'Or.·. montre une orange entourée d'une bande de papier blanc). Elle porte l'inscription : au plus digne. C'est à vous, S:·: nouvellement initiée, à la remettre à son adresse. (Elle regarde le Vénérable ; l'Or.·. la conduit à l'autel, où elle lui en fait hommage ; il la ramène ensuite à sa place, et lui dit : *Vous ne pourriez mieux la destiner qu'à celui qui est ici* L'AME DE NOS PLAISIRS.) (p. 55 à 72.)

Afin de nous dispenser de toute critique superflue, nous avons fait imprimer en italique et en petites capitales les passages de ce discours qui doivent être surtout remarqués et commentés par le lecteur.

La date de 1801 est célèbre dans le Rite Palladique : cette année-là le fameux Baphomet qui avait été, dit-on, donné aux Templiers par Lucifer lui-même pour leur servir de Palladium, fut transporté à Charleston où fut fondé le premier Suprême Conseil, qui constitua ensuite les autres Suprêmes Conseils Maçonniques qui existent maintenant. Le nom de Palladisme vient donc de ce prétendu Palladium ou Baphomet, dont le Suprême Conseil de Charleston est le gardien. Le Baphomet, *Horrendæ Idolorum effigies*, est reproduit dans le livre de Léo Taxil : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie*.

Le Baphomet a une tête de bouc ; — des ailes ; — entre les deux cornes un flambeau ; — sur le front le signe du pentagramme, la pointe en haut ; — deux seins de femme ; — deux bras humains, l'un masculin, l'autre féminin ; — il fait des deux mains le signe de l'ésotérisme ; — il est pourvu, comme emblème, soit du caducée, soit de la croix gnostique avec la rose à l'intersection de ses bras ; — à partir de la ceinture son corps reprend la forme de l'arrière du bouc : — il est assis les jambes croisées. Nous l'avons représenté debout sur la couverture de notre ouvrage et nous recommandons la gravure de la page 89 du *Diable au XIX<sup></sup>* *siècle*. Le Baphonet indien, *ceint de la tiare* se trouve aussi gravé dans un récit de voyage aux Indes, publié, en Hollande, vers 1594.

1802

Le F.·. Abraham, auteur du *Miroir de la Vérité*, chanta au banquet d'adoption de la Loge *les Elèves de la Nature*, en

1802, ce cantique adopté depuis par la plupart des ateliers androgynes :

Le nombre cinq est en ces lieux
Un nombre sacré qu'on préfère ;
Tendres Sœurs, il offre à nos yeux
Une leçon, aux Maçons, chère :
Il dit, en ce banquet divin,
Où l'amitié nous rassemble,
Comme les cinq doigts de la main,
Ne cessons d'être unis ensemble.

Nous avons beau nous concerter
Dans cette douce conjecture ;
On fait en vain, pour vous charmer,
Toujours les cinq sens de nature.
Le sens des yeux a tant d'appas,
Pour celui qui fixe les vôtres,
Que nous pourrions sur ces climats
Oublier enfin les quatre autres.

Par cinq fois se donne un baiser,
Mes Sœurs, ce point-ci m'embarrasse,
Je ne sais comment le placer.
Ah ! daignez me guider de grâce.
Sur chaque joue, un, c'est bien deux,
Si je consulte mon Barême ;
Deux autres vont chercher les yeux,
Où placerai-je le cinquieme ? (1)

Voici encore d'autres couplets d'Adoption qui avaient alors grand succès :

*Pour obéir à la nature,*
Et pour obéir à nos cœurs,
*Dans la divine Architecture*
*Venez vous instruire, mes Sœurs*, etc., etc.

Tous les cultes sont réunis
Dans ce temple qui nous attire :
Les Dieux y charment leurs ennuis,
Celui des arts y tient sa lyre,
Momus fredonne ses chansons

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 72-73, 10 Messidor, an IX.

Et Bacchus y boit en bon F.·.,
Minerve y donne ses leçons
*Et l'Amour s'y croit à Cythère*, etc., etc.

1803

L'*Univers Maçonnique*, publié par le F.·. César Moreau (1), renferme le Procès-Verbal de la Fête d'Adoption de la Loge la *Vraie Réunion*, O.·. de Paris, donnée, en 1803, lors de la réception de la S:·: *Charlotte-Félicité Huet* et qui est reproduit, *in extenso*, par Léo Taxil, dans *Y a-t-il des Femmes dans la Maçonnerie* (p. 19-34). Nous nous contenterons donc d'en donner ici un résumé fort abrégé.

Les travaux furent ouverts par le F.·. De Ballincourt, Vén.·. et la S:·: *Delamotte-Bertin*, Grande-Maîtresse, assistés des SS:·: *Cotolaindi*, Grande Inspectrice, et *Bordeaux*, Grande Dépositaire. Le F.·. Désaudray remplissait les fonctions d'Orateur. Les SS:·: furent introduites et placées. Le F.·. Roettiers de Montaleau, Grand-Maître de la Maçonnerie française, fit son entrée et reçut les honneurs dûs à son rang. La Grande-Maîtresse des Loges d'Adoption arriva ensuite « moins parée des riches ornements qu'elle portait avec un goût exquis, que de ses charmes naturels » ; *Madame la Duchesse de Vaudemont* produisit sur les cœurs des FF.·. et SS:·:

L'effet que la tendre rosée,
Le matin, produit sur les fleurs.

Son costume, comme celui des SS:·: était d'une transparence vraiment indécente.

*Charlotte-Félicité Huet*, dévêtue de même, subit les épreuves réglementaires et prononça son obligation. « Elle était à genoux, mais elle n'y resta pas longtemps ; car, les « maçons, plus que tous autres, savent qu'une telle position « n'est pas faite pour un sexe adorable. Le Vénérable la re- « leva avec empressement. On s'aperçut même qu'il re- « gretta .....

« Que ses devoirs sacrés et que son ministère
« Ne pussent pas être oubliés ;
« Car, suivant de son cœur l'impulsion sincère,
« Il aurait bien voulu quitter son caractère

(1) 1835, Colonnes 301 à 315.

« Pour aller tomber à ses pieds ;
« Ce qu'aussi bien que lui nous aurions voulu faire. »

La S:·: *Huet* fut proclamée apprentie-maçonne ; puis, on offrit une couronne de roses à la S:·: *de Vaudemont* et le F.·. de Montaleau fut chargé de la poser sur sa tête « Chacun aurait voulu être à la place du Grand-Maître, pour recevoir les « cinq baisers que la Grande-Maîtresse lui laissa prendre. » Le Vénérable et l'Orateur, *Madame de Vaudemont* prirent la parole. Un concert fut donné et parmi les artistes se trouvait la S:·: *Pellée*. Les SS:·: *Huet* et *Riffé de Caubray* quêtèrent. « Que d'appâts et de fraîcheur ! » Elles offrirent à la fois l'image de Flore et d'Hébé... « On suspendit les travaux pour passer à ceux du banquet, après lequel « nos sœurs nous firent admirer de nouvelles grâces, « en excellant dans l'art de Terpsychore. Le bal, les ris et « les jeux se prolongèrent jusqu'au lever de l'aurore. Cha-« cun se retira en paix et avec le calme de la vertu ; l'Amitié « reconduisit l'Amour, qui lui promit de revenir dans le « jardin

« Pour goûter avec elle un innocent plaisir
« Dont il conserverait le plus doux souvenir. »

*Madame de Grassini* fut reçue à la Loge *la Vraie Réunion*, dans une autre tenue également présidée par la S:·: *Duchesse de Vaudemont*. On peut retrouver à la Bibliothèque du Grand-Orient le compte-rendu de cette cérémonie et le texte du discours prononcé par l'Orat.·. Cés. de Montlivault (Ils doivent figurer dans l'*Echelle des Travaux d'Adoption de la R.·. L.·. la Vraie Réunion*, O.·. de Paris, du 10 Germinal an XI, 1 vol. in-4° broché, catalogué sous le numéro 729. — XXI. Maçonnerie d'Adoption.)

**1804**

*L'Etat du G.·. O.·. de France*, tome premier de la reprise ; troisième partie de l'an 5804, p. v, vj, vij et viij, insérait le prix-courant du F.·. Gressier, marchand d'ornements maçonniques, demeurant, rue de la Loi, n° 1255, à Paris ; nous en détachons les renseignements ci-dessous :

Décoration des Sœurs.

| | |
|---|---|
| *Tablier peint sur satin, avec l'arche et le serpent* . . . | 6 f. » |
| Dito *sur peau* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 » |
| Dito *brodé en or* . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 21 » |

*Cordon avec une échelle en or, surmonté d'une rose* . . 14 »
*Truelle en argent* . . . . . . . . . . . . . . . . 8 »
*Echelle en argent* . . . . . . . . . . . . . . . . 5 »
*Cordon ordinaire* . . . . . . . . . . . . . . . . 6 »

Nous verrons plus tard le catalogue du F.·. Teissier, Souverain Grand Inspecteur Général, 33e degré.

1805

Le 9 janvier 1805, cette ronde d'adoption fut chantée à la L.·. *de Saint-Eugène*, O.·. de Paris ; les vers étaient de F.·. Rochelle, Vénérable de cet atelier ; l'air appartenait au *Vaudeville de Madame Scarron :*

*Refrain.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Adoptons (bis) des sœurs qu'on révère,
Et puissions-nous tous,
Mes sœurs, être adoptés par vous !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un Franc-Maçon doit-il être
A l'Amour assujetti ?
Auprès de ce divin maître,
Il est doux d'être apprenti.
Oui, qu'Amour nous accompagne ;
Car dans ce monde un Maçon,
S'il n'a pas de Compagne,
N'est pas bon Compagnon.

Adoptons, etc.

Dans le monde, c'est l'usage
Entre le frère et la sœur,
On sait que le mariage
Est proscrit avec rigueur.
Nous bravons ces lois sévères ;
Nous n'écoutons que nos cœurs :
En ces lieux que de frères
Epouseraient leurs sœurs.

Adoptons, etc.

Une morale suprême
Nous apprend que chaque jour
On doit, ainsi qu'à soi-même,

Au prochain tout son amour.
Ici nous prêchons d'exemple ;
Jeunes sœurs, dans ce jardin,
C'est lorsqu'on vous contemple
Qu'on chérit son prochain.

Adoptons, etc.

Que cette fête embellie
Par les sœurs que j'aperçois
Leur donne encore l'envie
D'y revenir quelquefois.
Elles charmeront nos âmes
Par des traits toujours vainqueurs.
Une fête sans femmes
Est un jardin sans fleurs.

Adoptons, etc (1).

La récipiendaire était Anglaise.

Le 13 septembre 1805, la loge des *Francs-Chevaliers*, O.·. de Paris, transporta momentanément ses travaux à Strasbourg, pour y tenir une loge d'adoption, qui fut présidée par la S:·: *baronne Dietrick*, avec la dignité de Grande-Maîtresse ; et le chevalier de Challan avec celle de Grand-Maître.

*L'impératrice Joséphine, qui avait décliné la présidence*, honora l'assemblée de sa présence et assista à l'initiation d'une de ses dames d'honneur, *Félicité de Canisy*. Ce fut la première fois que la Maçonnerie française fut honorée de la présence d'une souveraine (2).

Joséphine avait été admise dans l'Ordre, quelques mois auparavant. Tandis qu'elle encourageait ainsi la Maçonnerie d'Adoption, Napoléon I[er] favorisait la création de Loges militaires.

La présence de Joséphine dans les ateliers féminins ne peut être invoquée en faveur de la moralité de ceux-ci. La légende composée au profit de cette aventurière s'effondre totalement ; l'impartiale histoire nous la montre enfin telle qu'elle était ; en un mot, vraiment parée de toutes les... vertus maçonniques ! C'est probablement pour les célébrer que fut créée la loge Ecossaise de *Sainte-Joséphine*, O.·.

(1) *La Loge Maçonnique*, Paris, 5809 (1809), p. 89-93.
(2) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 3.

de Paris, dont l'installation eut lieu en présence des commissaires du G.·. O.·.. (Il y avait aussi la loge de *Saint-Napoléon* !!).

Nous faisons grâce à nos lecteurs de l'*Epître adressée aux Très-Chères Sœurs formant la L.·. d'adoption* tenue par celle de l'*Age d'Or*, à l'O.·. de Paris, le 12 décembre 1805 (1); mais nous tenons à signaler la naissance de l'*Ordre de Misraïm* ou *d'Egypte*.




LA S∴ : IMPERATRICE JOSÉPHINE

« Plusieurs frères de *mœurs décriées*, n'ayant pu être admis dans la composition du Suprême Conseil Ecossais, qui s'était fondé à Milan, dit le F.·. CLAVEL (qui a pratiqué ce rite), imaginèrent le régime *misraïmite*. Un F.·., Lechangeur, fut chargé d'en recueillir les éléments, de les classer, de les coordonner et de rédiger un projet de statuts généraux. Dans ces commencements, les postulants ne pouvaient arriver que jusqu'au 87e degré ; les trois autres qui complè-

(1) *Code récréatif des Francs-Maçons*, par le F.·. GRENIER, R.·. C.·., Orateur de la R.·. L.·. de *l'Agè d'Or* et son député au Grand Orient de France : Paris, 5807 (1807), p. 11-17.

tent le système étaient cachés aux FF.·. des grades inférieurs. C'est avec cette organisation que le rite de Misraïm se répandit dans les royaumes d'Italie et de Naples ; il fut adopté, notamment par un chapitre de *Rose-Croix*, appelé *la Concorde*, qui avait son siège dans les Abbruzzes. » (1)

« Le rite de Misraïm représente l'autocratie. Un seul, sous le titre de *Souverain Grand-Maître Absolu*, gouverne les Ateliers ; il est irresponsable ; cette anomalie profane rappelle le *droit divin*. Ce régime, qui n'a de maçonnique que ses emprunts aux collections et aux rites connus, n'est pas même maçonnique dans ses formes. » (2)

L'*Ordre de Misraïm est* ESSENTIELLEMENT DIABOLIQUE. Pour évoquer les esprits, les Misraïmites portent sur la poitrine le *double-triangle* appelé SCEAU DE SALOMON et tiennent à la main le *pentagramme* ou ETOILE FLAMBOYANTE. Ils consacrent d'abord spécialement l'*air*, le *feu*, l'*eau* et la *terre*. L'*Oraison des Sylphes* débute par une invocation à « l'*Esprit de lumière* », c'est-à-dire à *Lucifer*. On trouve toute cette liturgie satanique dans l'ouvrage de Léo Taxil, les *Sœurs maçonnes*, pages 323-331, édition de 1886. Nous aurons souvent occasion de parler du Misraïmisme. Ce rite et le rite *Egyptien d'Adoption* sont, disons-le encore, préférés par les Juifs. (Voir ici p. 84)

**1806**

Voici quelques extraits de la Ronde chantée à la fête d'Adoption, donnée le 4 janvier 1806, par la L.·. de *Saint-Eugène*, à l'O.·. de Paris :

AIR *du Vaudeville de Folie et Raison.*

***Refrain.***

Pour célébrer les dames,
Redoublons tous d'ardeur;
Amis, chanter les femmes
C'est chanter le bonheur.

La compagne du premier homme
Est-elle coupable à nos yeux?
Elle n'a mangé qu'une pomme,
Nous autres nous en voulons deux.

Pour célébrer, etc.

(1) *Op. cit.*, p. 214.
(2) Le F.·. RAGON, *Tuileur général*, p. 234 et suivantes.

Jeune Sœur, qu'Emilie on nomme (1)
En voyant vos attraits si doux
Pâris vous eût donné la pomme ;
Adam l'aurait prise de vous.

Pour célébrer, etc.

A vos attraits je rends les armes :
Mais, je me vois dans l'embarras ;
Pour boire à chacun de vos charmes,
La cave ne suffira pas.

Pour célébrer, etc. (2).

Le 15 février, la loge d'Adoption de *Sainte-Joséphine* eut une brillante tenue, à laquelle prirent part les députés d'autres ateliers, parmi lesquels nous citerons l'*Age d'Or*.

La loge les *Militaires réunis*, O.·. de Versailles, donna également de superbes fêtes d'adoption, dont la littérature, la poésie, la musique, la danse et la bienfaisance firent tout le charme. (3)




1807

Le 4 mars 1807, la loge de *Sainte-Caroline*, O.·. de Paris, eut une tenue splendide que présida la S:·: *Duchesse de Vaudemont*. Le prince Cambacérès y vint accompagné du comte

(1) *Emilie Fouquet*, jeune récipiendaire.
(2) Poésie du F.·. J. A. Jacquelin, Offic.·. dig.·. de la R.·. L.·. de *Saint-Eugène*, à l'O.·. de Paris. — *Lyre Maçonnique*, p. 11-16.
(3) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 97.

Regnault de Saint-Jean d'Angely et de plusieurs personnes de distinction (1). Le bal qui suivit le banquet s'est fait remarquer par sa brillante composition. Cette loge tint, ensuite, une fois chaque année ses travaux d'adoption où l'on trouva « *l'étiquette de la cour jointe à l'élégance et à la politesse française la plus exquise.* » (2) Le F.·. Clavel (3) cite aussi parmi les SS:·: les *princesses de Carignan, Comtesse de Girardin, de Roncherolles, de Croix-Mard, de Montchenu, de Narbonne, de la Ferté-Mun, d'Ambrugeac, de Bondy, etc.* (4) Plusieurs d'entre elles figuraient déjà dans la Maçonnerie d'Adoption avant la Révolution et nous les avons signalées successivement.

Une autre belle fête d'Adoption fut célébrée, le 19 avril, par la Loge *Sainte Thérèse des Amis de la Constance,* O.·. de Paris. Le F.·. Landry chanta un cantique : l'*Eloge de la Femme,* sur l'Air : *Autrefois messieurs les maris :*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
La femme est le bouton
Qui promet une fleur nouvelle ;
Ce bouton s'ouvre en sa saison.
La femme est des fleurs la plus belle;
La rose n'a que sa fraicheur,
Toujours la femme charme l'âme,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Du jeune homme, les yeux, le cœur,
Sont tout à celle qui l'enflâme.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
De vos grâces, de vos attraits,
Chères Sœurs, j'ai chanté la cause;
Vous offrir de simples couplets,

(1) *Cambacérès*, devenu *prince et archichancelier de l'Empire*, était substitut du Grand-Maître Joseph Bonaparte (depuis 1804), de par la volonté de Napoléon Ier. Joseph Bonaparte *n'était pas maçon et ne parut jamais au G.·. O.·.*. Cambacérès exerçait la surveillance de concert avec Joachim Murat, dont la présence ne fut pas signalée, non plus, au G.·. O.·.. *L'ex-conventionnel*, au contraire, attacha son nom à toutes les opérations maçonniques : nommé *Souverain Grand Commandeur* par le Suprême Conseil, Cambacérès conserva ces fonctions et titre jusqu'en 1814, époque à laquelle il démissionna, ce qui amena la dissolution du Suprême Conseil. — *Regnault, ancien avocat à la Sénéchaussée de St Jean d'Angely,* ancien député du Tiers-Etat et *membre de la Convention*, avait, au mépris de son passé, comme tant d'autres républicains, consenti à faire partie de la noblesse impériale : *M. le Comte Regnault de Saint-Jean d'Angely* était *Grand Orateur d'honneur* du G.·. O.·..

(2) Le F.·. Ragon, *ibid.*, p. 97.

(3) *Op. cit.*, p. 113.

(4) Bazot cite également ces noms : *Univers Maçonnique,* 1837, p. 70 et suiv.

Assûrément c'est peu de chose.
Heureux le Maçon plein d'ardeur
Qui près de vous répand son âme
Et rend hommage au Grand Auteur
Dont la bonté créa la femme. (1)

Le premier jour du cinquième mois maçonnique (juillet) la loge des *Arts et de l'Amitié*, O.·. de Paris, invita des SS.·. à la fête qu'elle donna à Tivoli. Le F.·. Pradel, Orateur, leur adressa une épître en vers. Il célèbra les vertus de Sapho que les Muses ont placé auprès d'Homère et de Pindare ; etc.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

On vous taxe d'insouciance,
Sexe charmant, et de nos jours
Vous brillâtes dans la science
Aussi bien que par les amours

Près de Dacier et Deshoulières,
De Sévigné j'aime le ton
Autant que les grâces légères
De la séduisante Ninon.

Enfin, si de l'allégorie
J'ôte le voile transparent,
Chacune de vous, je parie,
Est plaisir, grâce ou sentiment.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

De nos vœux reçois les offrandes,
Sexe faible, mais bien puissant,
Daigne prouver que tu commandes
Quand tu parais obéissant !
Oui ! comblant mon désir extrême,
Toi seul peut m'offrir le bonheur ;
Et quand tu me dis le mot j'aime
L'écho de ta bouche est dans mon cœur.

Si de la tendre Philomèle
Les chants nous séduisent toujours,
Nous croyons entendre une belle
Célébrer nos premiers amours !
Si d'un ruisseau l'onde argentine
Nous plait, c'est qu'en suivant son cours,

(1) *Annales Maçonniques* 1808, t. II, p. 137-139.

L'œil, dans ses flots, cherche et devine
Le trait gracieux de vos contours.

Le matin, en perçant son voile,
L'Aurore vous peint dans ses feux,
Encor le soir dans chaque étoile,
Nous croyons voir briller vos yeux !
De mille fleurs fraiches écloses,
Si l'aspect nous fait tressaillir,
C'est qu'à nos yeux vous êtes roses
Et nous brûlons de les cueillir.

Ainsi sur toute la nature,
Vous répandez un charme heureux.
Partout votre présence assure
L'Art de plaire aux cœurs comme aux yeux !
Les Immortels, dans ce partage,
Surent, en vous dotant le mieux,
Se faire chérir davantage ;
Nous le prouvons par tous nos vœux,
Puisqu'en vous offrant notre hommage,
Notre encens brûle devant eux,
Et que nous adorons les Dieux
Au pied de leur plus bel ouvrage. (1)

Dans les couplets d'adoption que fit entendre le F.·. Frédéric Bourguignon à la L.·. des *Bons Amis*, O.·. de Paris, nous remarquons celui-ci :

Ici l'Amour n'est plus profane,
C'est un frère parmi ses sœurs ;
La raison jamais ne condamne
Les plaisirs que goûtent nos cœurs.
Prenant pour guide la nature,
L'honneur est notre initié,
Et notre volupté s'épure
Au creuset de votre amitié (2)

Le F.·. Rochelle, lors de la fête d'adoption de la Loge *Saint-Eugène*, O.·. de Paris, chanta des couplets sur l'*Air de chasse* et du *vaudeville de Cassandre aveugle*, entr'autres :

On dit qu'Amour voltige près des femmes,
Mais vous pourriez le fixer sans retour;

(1) *Ann. Maçonn.·.*, 1807, t. IV, p. 238-239.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 107-108.

Grâce à vos yeux, vos lampes ont des flammes,
Qui brûleraient les ailes de l'Amour. (1)

Du bouquet poétique offert aux SS∴ composant la L∴ d'Adoption de *Sainte-Joséphine*, dans son jardin d'Eden, par le F∴ Defresnoi, nous ne retiendrons que ces vers, dont les deux derniers ont été inspirés par ceux de la *Vraie Maçonnerie d'Adoption* (Voir ici p. 98) :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Chez nous l'amour est sans faiblesse,
Nos cœurs respectent la beauté;
Et sur les pas de la Sagesse
Nous courons à la Volupté. (2)
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le F∴ Defresnoi exprimait aussi une juste crainte dans des couplets adaptés à un air nouveau du F∴ Lafond :

Près de nos Sœurs, je suis sincère,
Nous courons bien plus d'un danger,
En vain on en ferait mystère,
Dans peu nous pourrons en juger.
Certain fripon qui suit leurs traces
Viendra profaner ce séjour
Car, partout où l'on voit les Grâces,
Peut-on ne pas trouver l'Amour ? (3)

La fondation de la *Loge Jérusalem des Vallées Egyptiennes* date de 1807. Ledit atelier et son annexe féminin ont été et sont trop remarquables pour que nous ne mentionnions pas, dès à présent, cet événement. La *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* prit bientôt rang parmi les loges de *Thémis, d'Anacréon,* la *Parfaite Réunion* et de *Saint-Joseph* (Bonaparte), toutes Androgynes.

Ce réveil de la Maçonnerie inspira le F∴ Félix Nogaret, auquel on doit un in-12 intitulé : *Le Retour à la Sagesse*, ou la rentrée des hommes dans le temple et des femmes dans le jardin. (Paris 1807).

Le *Code récréatif des Francs-Maçons* (Poésies, Cantiques et Discours à leur usage) par le F∴ Grenier, R∴ C∴, Ora-

(1) *Ibid.*, t. III, p. 249-250.
(2) *Ibid.*, 1807, t. Ier, p. 135.
(3) *Ibid.*, 1807, t. III, p. 248-249.

teur de la L.·. l'*Age d'Or*, et son député au Grand-Orient de France, qui parut au même moment et auquel nous avons fait plusieurs emprunts, a droit à une courte bibliographie. On se demande dans quel but le F.·. Grenier a réuni dans ce petit volume autant de pièces fort préjudiciables pour l'Ordre. Il fallait certes être bien assuré qu'aucun profane ne le lirait jamais. Ce ne sont, en effet, que mots à double sens et d'un cynisme souvent révoltant. On acquiert une singulière idée du respect des FF.·. pour les choses maçonniques. Il faut voir en quoi consistent les travaux des loges symboliques, des chapitres petits et grands, les travaux des apprentis, compagnons, maîtres, élus secrets, grands élus écossais, etc. Il est intéressant d'apprendre ce qu'on entend par « sanctuaire des vertus » et de connaître l'usage du maillet ; de constater avec quelle impudence et impudeur le F.·. Legret se moque du nombre parfait ; d'apprendre ce que c'est que la Loge d'Amour (p. 300-301) ; de lire les vers consacrés par le F.·. Guichard à l'*Amour Maçon* (p. 293-297) et par le F.·. Boubée à la *Loge de Cythère*. Nous trouvons donc très judicieuse cette conclusion de Cupidon :

Vous êtes sages et prudens,
*Et la Maçonnerie est bonne*
*Puisque Vénus en a les gants !* (p. 297)

D'après les couplets chantés au banquet de la L.·. de *Saint-Napoléon*, en 1804, Vénus, jalouse de leur plaire.

*Permet à tous les Francs-Maçons*
*D'entrer au temple de Cythère.*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*C'est là que Vénus, chaque jour,*
*Accomplit le bonheur de l'homme ;*
*C'est là que la femme, à son tour,*
*Sans accident, mord à la pomme.* (p. 18)
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Passons en Italie : une fête onomastique (sur le Réveil de la Nature) fut célébrée dans la L... Royale de *Joséphine*, à l'O.·. de Milan, le 19[e] jour du 1[er] m.·. de 1807. L'impératrice Joséphine était patronne en titre de cette Loge et son buste y fut couronné de myrtes et de roses. Le F.·. Eugène

de Beauharnais, Vice-Roi, était Grand Commandeur et Grand-Maître de la Maçonnerie italienne.

Nous avons retrouvé le compte-rendu de la tenue de la Loge d'Adoption de Sainte-Caroline, du 18 mars 1808 et la liste des Sœurs qui la composaient ; nous publions ce document *in-extenso* :

« La R.·. L.·. Ec.·. de ***Sainte-Caroline***, régulièrement convoquée et fraternellement assemblée, les Trav.·. ont été ouverts au premier Grad.·. Symb.·., à l'Est par le R.·. F.·. Just de la Tourette, Vén.·. Tit.·. et à l'Ouest, par les RR.·. FF.·. Le Peletier d'Aunay et Louis de Cussy, 1er et 2e Surv.·.

« Le R.·. F.·. Casimir de Montlivaud, Orat.·. remplissant ses fonctions, et le R.·. F.·. Henri de Laugier-Villars, Secrétaire-Général, tenant le crayon.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La convocation ayant pour objet les Trav.·. d'Adoption, le Vén.·., après avoir ordonné aux Mait.·. des Cérém.·. d'introduire les SS.·. de la L.·. d'Adoption de ***Sainte-Caroline***, a fermé les Trav.·. de la L.·. Symb.·..

« Les SS.·. ont été introduites par les FF.·. Mait.·. des Cérémonies avec le Cérémonial d'usage et au son d'une touchante harmonie, dans un jardin très riant, très orné, où règnent la beauté, le silence et l'union, et ont pris place sur les Clim.·. dans l'ordre accoutumé.

« Alors les Trav.·. ont été ouverts au 1er Grad.·. d'App.·. Maç.·. Ecossaise.

« Les Clim.·., présidés, du côté de l'Afrique, par la T.·. C.·. S.·. ***de Girardin,*** G.·. Inspectrice, du côté de l'Amérique, par la T.·. C.·. S.·. ***de Néville,*** G.·. Dépositaire.

« La T.·. C.·. S.·. ***de Narbonne*** remplissant les fonctions d'Orat.·., et les TT.·. CC.·. SS.·. ***de la Borde*** et ***d'Esterno*** celles de Secrétaire et d'Hospitalière.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le Vén.·. envoie un Mait.·. des Cérém.·. pour inviter la G.·. Mait.·. à venir occuper le trône.

« Bientôt le Mait.·. des Cérém.·. annonce la T.·. C.·. S.·. ***de Vaudemont***, G.·. Mait.·. du Rit Ec.·.

« Les SS.·. debout et à l'ordre, la G.·. Mait.·. est introduite, Maill.·. batt.·., avec tous les honneurs dûs à sa haute dignité ; le Vén.·. descend les marches du trône, et après avoir offert à la G.·. Mait.·. des fleurs et les hommages des SS.·. et des FF.·. qui décorent le Jardin, la conduit au trône et prend place à côté d'elle.

« Sur l'invitation du Vén.·., le Secrétaire-Général donne lecture de la liste des SS.·. proposées pour l'affiliation, et des Dames présentées pour l'initiation.

« Les SS.·. *de Senfft*, *de Bondy-d'Ars*, *d'Alleman* et *de Beaurepaire* reçoivent les honneurs de l'affiliation, et l'entrée du Jardin est accordée, sans épreuves, aux Dames *Louis de Tanlay*, *de Pons*, *de Berbis*, *de Nisas*, *de S*t*-Trys* et *Bailliot*.

« Madame *Daniel Roger*, réservée aux épreuves de l'initiation, les subit avec une résignation parfaite, qui lui mérite d'en recevoir le prix.

« Ces SS.·. nouvellement admises, après avoir prêté leur obligation au pied du trône, sont reçues et proclamées par la G.·. Maît.·. App.·. Maç.·. Ec.·. de la R.·. L.·. de *Sainte-Caroline.*

« Plusieurs Ev.·. se succèdent pour consacrer cette brillante réception.

« Les SS.·. récipiendaires ayant pris place le R.·. F.·. Orat.·. prononce un long discours couronné par les plus vifs applaudissements Maç.·.

« Le sac des propositions ayant circulé, n'a rien produit.....

« Un Concert a terminé les Trav.·. que le Vén.·. a fermé en la manière accoutumée. »

## LISTE DES SOEURS DE LA LOGE D'ADOPTION
### DE SAINTE-CAROLINE.

*Madame de Vaudemont*, Gde.·. Maît.·., rue St-Lazare, près la rue Blanche.

*Mme de Girardin*, Gde.·. Insp.·., rue Neuve-Ste-Croix, n° 18.

*Mme de Mailly*, Gde.·. Dépos.·., rue de l'Université, près la rue de Courty.

*Mme de Narbonne*, Orat.·., rue de l'Université.

*Mme Hocquart*, Sre.·., rue de la Ferme-des-Mathurins.

*Mme de Neville*, rue du Bacq, près celle de Sèvres ; — *Mme de Roncherolles*, rue de Lille, près celle de Belle-Chasse ; — *Mme de Morel*, boulevard de la Madeleine ; — *Mme de la Tourette*, rue Saint-Dominique, n° 70 ; — *Mme de St-Marsault*, rue de la Place Vendôme, n° 9 ; — Mme *de St-Aignan*, rue de Joubert, n° 45 ; — *Mme Hector-d'Aunay*, rue de Lille, n° 61 ; — *Mme de Montblin*, rue des Capucines ; — *Mme Lattin*, rue Trudon, n° 4 ; — *Mme d'Eprémesnil*, rue St-Dominique ; — *Mme d'Esterno*, rue de Verneuil ; — *Mme de St-Seine*, rue de Vendôme, n° 8, au Marais ; — *Mme Duvidal*, rue Neuve-du-Luxembourg ; — *Mme La Vollée*, rue des Mathurins, près du passage Cendrier ; — *Mme de Marguerie*, rue du Helder, n° 9 ; — *Mme de Croismard*, rue de la Pépinière, près celle d'Anjou ; — *Mme de Montchenu*, faubourg Saint-Honoré, n° 35 ; —

*Mme Le Picard*, rue Neuve-des-Mathurins, n° 18; — *Mme Jouanne*, rue Neuve-des-Mathurins, n° 20; — *Mme Doumerc*, rue Neuve-des-Mathurins, n° 20; — *Mme de Carignan*, boulevard de la Madelaine, près la rue Dupho; — *Mme de Witt*, rue d'Aguesseau, n° 7; — *Mlle Mina de Witt*, rue d'Aguesseau, n° 7; — *Mlle Betti de Witt*, rue d'Aguesseau, n° 7; — *Mme Higghinson*, rue d'Anjou-St-Honoré; — *Mme de Mégrigny*, rue....; — *Mme Adrien de Mégrigny*, rue St-Guillaume, n° 12; — *Mme Challan*, rue.... ; — *Mme de Graveson*, rue de la Ville-l'Evêque; — *Mme de Montaigu*, rue.... : — *Mme Alex. de la Borde*, rue Royale, près celle du faubourg St-Honoré; — *Mme de la Ferté-Mun*, rue Grange-Batelière; — *Mme Dubourg*, rue de l'Arcade, n° 23; — *Mme d'Heuzé*, rue de Bondy, n° 47; — *Mme de la Force*, rue St-Florentin; — *Mme la Princesse Caramanica*, rue.... ; — *Mme Vital de Brosse*, rue de la Chaise; — *Mme des Boullets*, Place Ville-l'Evêque, n° 34; — *Mme Eylé de Marchery*, rue Ste-Avoie, hôtel des Droits-Réunis; *Mme Ducrest de Villeneuve*, rue St-Avoie, Hôtel des Droits-Réunis; *Mme d'Osmond*, rue de Caumartin; — *Mme de la Vienne*, rue Neuve-des-Mathurins; — *Mme d'Aubergeon de Murinais*, rue de Bondy; — *Mme la Comtesse de Mostowska;* — *Mme d'Ambert*, faubourg Montmartre, n° 15; — *Mme de Fienne*, rue de Clichy, n° 17; — *Mme de Brossard*, Cour des Fontaines; — *Mme Aug. de Jonville*, petite Place du Caire, n° 33; — *Mme d'Aloigny*, rue Basse-du-Rempart, n° 34; — *Mme Alex. d'Ambrugeac*, rue du Cherche-Midi, n° 38 : — *Mme de Meffren-Laugier*, rue du Sentier, n° 13; — *Mme de Senfft*, rue Cérutti, hôtel de la Légation de Saxe; — *Mme de Bondy d'Ars*, boulevard des Italiens, n° 18, vis-à-vis la rue de Choiseul; — *Mme d'Alleman*, rue... : — *Mme de Beaurepaire*, rue...; — *Mme de Tanlay*, rue de Lille, n° 21; — *Mme de Pons*, rue... : — *Mme de Berbis*, rue St-Dominique, n° 46; — *Mme Bailliot*, rue Neuve-des-Mathurins, n° 66; — *Mme de Nisas*, rue...; — *Mme de St-Trys*, rue de Provence, n° 46; — *Mme Daniel Roger*, rue Bergère, n° 4.

Collationné sur l'original, et certifié par nous *Vén.·.*, 1er *et* 2e *Surr.·.* de la R.·. L.·. *de Sainte-Caroline.*

JUST DE LA TOURETTE

LE PELETIER D'AUNAY — LOUIS DE CUSSY

Vu par moi *Orat.·.* — Par mandement de la R.·. L.·.

CASIMIR DE MONTLIVAULT. — HENRI DE LAUGIER-VILLARS
*Secrétaire-Général.*

Timbré et scellé par moi, *Garde-des-Sceaux et Arch.·.*,
MONTESQUIOU.

Les *Souvenirs Maçonniques* du F.·. BOUBÉE, Officier d'honneur du G.·. O.·. et Doyen de la Maçonnerie Française (Paris 1866) nous apprennent que, le 25 mars 1808, il y eut une tenue d'Adoption dans la Loge de l'*Age d'Or*, O.·. de Paris, pour célébrer le succès du même F.·. Boubée, son premier surveillant, qui avait obtenu le prix du Concours ouvert par la L.·. *Saint-Louis des Amis Réunis*, O.·. de Calais, sur l'*Origine et l'Etablissement de la Maçonnerie en France*.

La fête fut fort belle. On lut d'abord l'œuvre couronnée; puis, le cantique du *Parfait Maçon*, également du F.·. Boubée, fut chanté par le F.·. Nourrit, de l'Opéra. En voici la fin :

Dans le silence et le mystère,
Goûtant le bonheur le plus doux,
Et ne craignant point les jaloux,
Ils (les Maçons) savent jouir et se taire.
O vous! qui connaissez le prix
Et du mystère et du silence,
Exigez de vos favoris
Une indiscrète confidence,
Cessez, jeunes beautés, des efforts impuissants.

*Une Voix.*

Nos travaux sont secrets, comme ils sont innocents.

*Chœur.*

Nos travaux sont secrets, comme ils sont innocents.

Nourrit chanta encore d'autres couplets écrits par le F.·. Boubée en l'honneur des SS:·: qui avaient bien voulu embellir les climats de l'*Age d'Or* (1). Nous ne citons que le dernier.

Eden, Ida, n'ont changé que de nom,
Dans ces bosquets la pomme nous rassemble,
Mars et Vénus et Minerve et Junon,
Sans se bouder s'y rencontrent ensemble.
Plaisir des Dieux se goûte encor
Dans les jardins de l'Age d'Or.

« Sensible aux marques de bonté que m'avaient données « les TT.·. CC.·. SS.·. de la R.·. L.·. de l'*Age d'Or*, dit le

(1) Le F.·. BOUBÉE prétend que le F.·. NOURRIT en avait composé la musique ; d'autres veulent que ce soit le F.·. PACINI. Peu nous importe.

« F.·. Boubée, je voulus leur en témoigner toute ma reconnaissance. Je fis une étude sur cette question :

« Quelle influence la Maçonnerie doit-elle exercer sur « l'état social de la femme ? »

« J'ose dire, à peine, avec quelle joie, avec quel bonheur « cette pièce fut accueillie. Dans la première L.·. d'Adoption « qui fut donnée par la R.·. L.·. de l'*Age d'Or*, toutes les « SS:·: me tendirent les mains pour me remercier, et les « batteries les plus chaleureuses m'exprimèrent la satisfaction de la L.·. »

La péroraison était celle-ci :

« Eh bien ! *cette même religion maç.·. veut que la femme* « *soit aimée* et respectée, qu'admise à partager nos travaux, « *elle jouisse dans nos Temples de la plénitude de* SES DROITS ; « *en un mot* QU'ELLE SOIT ÉMANCIPÉE DU JOUG DES ERREURS ET « DES PRÉJUGÉS... Et les Femmes, à qui nous devons tant, « seront traitées par nous en esclaves ! Non, la Maçonnerie « d'Adoption a relevé leurs droits. » (1)

La Loge *la Colombe* prit le titre et l'emblème de la princesse Caroline, épouse de son Vénérable, S. A. R. le Grand Duc de Berg, Grand Amiral de France (Murat).

« *L'Ordre des Chevaliers et des Dames Philochoréites* ou *Amants du Plaisir* fut établi, le 25 décembre 1808, au camp français, devant Orense, en Galicie, par de jeunes officiers. Les réunions portaient le titre de cercles. Chaque chevalier portait un nom particulier. Voici les noms et titres des grands-officiers, au nombre de neuf.

« Ainsi le F.·. de Noirefontaine, Grand-Maître, s'appelait le ***chevalier des Nœuds.***

« Gustave de Damas, grand-chancelier, le ***chevalier du Défi d'Amour.***

« Frédéric Desmontis, grand-trésorier, ***chevalier de l'Amitié.***

« De Philippes, 1er commandeur, ***chevalier Nocturne.***

« Gustave de Saint-Haon, 2e commandeur, ***chevalier de la Grenade.***

« Denenchèze, 1er conseiller, ***chevalier Discret.***

« De Belley, 2e conseiller, ***chevalier du Miroir.***

« Alexis de l'Hospital, Grand-Maître des Cérémonies, ***chevalier des Grâces.***

(1) *Op. cit.* p. 50 à 52 ; — 164-165.

« Raoul de Labourdonnaye, prévôt des Cérémonies, *chevalier de la Mort.*

« Les formules de réception tenaient aux usages des cours d'amour et aux cérémonies de la chevalerie.

« Les chevaliers sont divisés par légions ou cohortes. Chaque légion a son étendard sur lequel est le nom d'un preux chevalier (*servant de modèle et de guide*), avec l'emblème et la devise de l'Ordre. Les jeux de hasard et le duel sont formellement interdits.

« Chaque chevalier doit assistance et conseil à ses frères d'armes. — Les absents se nomment *croisés.*

« Chaque cercle renferme autant de légions de dames que de légions de chevaliers. Chaque chevalier porte la devise et l'emblème de la dame qu'il adopte, et jure de la défendre et de la protéger.

« CORDON. Blanc moiré liseré rose, avec l'emblème et la devise de l'Ordre, d'un côté, et des emblèmes ou devises au choix, de l'autre ; il se porte en sautoir.

« EMBLÈME. Un amour tenant un nœud de rubans.

« DEVISE. Le dénouera qui pourra.

« AUTRE EMBLÈME.. Un nœud d'amour.

« DEVISE. Chaque instant le resserre.

« BIJOU. Pour le Grand-Maître, deux épées croisées dans une couronne de myrte. Pour les officiers dignitaires, la même couronne, et, au milieu, les attributs de leurs fonctions. Les simples chevaliers portent une épée sans couronne. Les chevalières portent une couronne.

« De l'armée d'Espagne, la Société s'étendit aux autres armées françaises employées sur divers points de l'Europe et à quelques garnisons de l'intérieur ; mais elle n'eut point d'établissement à Paris. Elle ne s'est dissoute qu'avec l'armée impériale.

« Les motifs de l'institution de cette chevalerie androgyne se trouvent indiqués dans ce passage du discours de l'orateur, prononcé en 1808, à la réception de plusieurs dames et de plusieurs chevaliers :

« Nous venons aujourd'hui de les initier à nos mystères, que « dis-je, nos mystères, nous n'en avons pas : qu'ils se détrom« pent, si l'appareil pompeux que nous avons mis à les recevoir, « si les épreuves qu'on leur a fait subir, ont pu leur faire croire, « un instant, que nous avons un but secret. »

« Réunis par le goût et les convenances, notre but est d'embellir « notre existence : prenant toujours pour règle de notre conduite « ces mots à jamais sacrés : *Honneur, Gaieté, Délicatesse.* Notre « objet est encore de servir notre patrie, d'être fidèles à l'auguste « souverain qui remplit l'univers de son nom glorieux, afin de « servir aussi une cause qui doit être bien chère à toute âme dé-

« licate, celle de protéger l'innocence et la beauté, de former, « entre les dames et nous, une alliance éternelle, cimentée par « la plus pure amitié. »

« A ces titres, quels mortels vertueux n'ambitionneraient l'hon- « neur, nous osons le dire, d'être chevaliers philochoréites ! (1) »

Les formules de la réception restent inconnues ; leur secret paraît avoir été fort bien gardé.

Une brochure in-18, publiée, en 1808, sous ce titre : *Le Régulateur portatif de la Maçonnerie d'Adoption*, sans nom d'auteur, indiquait les travaux de ces Loges. La bibliothèque du G.·. O.·. de France en possède un exemplaire catalogué sous le numéro 731.

Comme étrennes, pour 1809, les FF.·. et SS.·. eurent la *Lyre Maçonnique*, composée des cantiques des FF.·. Antignac, Armand-Gouffé, Barré, Brazier, Cadet-Gassicourt, Condorcet, Chazet, Delorme, Dieulafoy, Frédéric Bourguignon, Guichard, J.-A. Jacquelin, Pessey, Piis, Pradel, Rochelle, Servières, etc, rédigée par le F.·. J.-A. Jacquelin, officier dign.·. de la R.·. L.·. de *Saint-Eugène*, à l'O.·. de Paris ; et dédiée à la R.·. L.·. de *Sainte-Joséphine*, par le F.·. Chaumerot, R.·. C.·. (2) Le frontispice représentait Cupidon, vêtu du tablier maçonnique, ayant à la main gauche son arc et frappant avec la main droite à la porte d'un Temple situé dans le jardin d'Eden. Cet ouvrage renfermait des poésies semblables à celles que nous avons signalées, en examinant le *Code récréatif des Francs-Maçons* ; citons entr'autres : *la Maçonnerie de Cythère* (p. 37) du F.·. Rizaumont ; *le Chant d'Amour*, par le F.·. J.-A. Jacquelin (p. 97 à 100) ; le *Cantique d'Adoption* (p. 120 à 122) et le *Sermon Maçonnique*, dû au F.·. Desgranges.

**1809**

Une Ronde, chantée à la Loge d'Adoption de *Saint-Eugène*, à l'O.·. de Paris, le 7 janvier 1809, avait pour refrain :

« Vivent, vivent les femmes !
« Aimons, servons-les tour à tour ;
« Etre esclaves des Dames
« Ce n'est qu'obéir à l'amour.

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 112-111 ; — Le F.·. Clavel, *op. cit.*, p. 117-118.
(2) Un vol. in-12 de 216 pages. — A Paris, chez G. H. Chaumerot, Libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n° 188.

Le F.·. Jacquelin, auteur de cette poésie approuve. Jupiter qui épousa sa sœur et ajoute :

« Quoiqu'ami de la vérité,
« Mes Sœurs à cette fête aimable,
« Plus d'un frère serait tenté
« De donner (*bis*) dans la fable. (1)

Au banquet du 21 octobre, lors de la « *fête de famille* » donnée par la Loge Ecossaise de *Jérusalem*, à l'O.·. de Paris, on entendit des couplets du F.·. Etienne Jourdan et d'autres d'un F.·. A. H. (2).

*Les Annales Maçonniques*, tome VII (p. 172-217) publièrent *Vénus Maçonne*, poëme par le F.·. J. Louis Brad, Chevalier Ecossais, Membre de la L.·. *des Cœurs Constans*, à l'O.·. de Grenoble, puis R.·. G.·. et Orateur de la L.·. *des Amis de Napoléon-le-Grand*, à l'O.·. d'Alexandrie ; la suite parut dans les *Annales Maçonn.·.* de 1810, aux pages 114-122 (*Discours de l'Orateur* et 139-183 (*Les Grâces Maçonnes*). Ces morceaux réunis servent aux *Amusements Mystérieux* donnés dans les Fêtes androgynes. On les retrouve avec les variantes nécessaires pour la mise en scène, au Chapitre IX des *Sœurs Maçonnes* (édition de 1886) et au Chapitre IV d'*Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie* ? (Voir ici, à l'année 1884.)

Passons en Angleterre : Une loge d'*Odd Fellows* fut fondée à Manchester et la division s'éleva bientôt entre les ateliers de Londres, Manchester et Liverpool. Le résultat fut que les deux derniers se détachèrent de l'Association, sous le titre d'*Ordre Indépendant des Odd Fellows* et nommèrent un comité central, dont tous les membres devaient demeurer à Manchester. (3)

**1810**

L'événement politique le plus important de 1810 fut le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise d'Autriche. La Franc-Maçonnerie masculine et féminine célébra cette union par des fêtes, dont les comptes-rendus nous révèlent les

(1) *Annales Maçonniques*, t. VII, p. 60.
(2) *Ibid.*, t. VII, p. 226 et 229.
(3) *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, du 1er septembre 1873 au 1er septembre 1874, n° 17, p. 68-69. — Rapport du F.·. Kappus, membre de la Grande Loge Eclectique de Francfort-sur-le Mein, communiqué au cercle maçonnique *Les Clairières de la Forêt-Noire*, O.·. de Seckingen.

basses flatteries et les honteuses platitudes des FF.·. et SS.·. à l'égard du couple impérial !

Depuis plusieurs années, avait été installée la L.·. *des Commandeurs du Temple du Mont-Thabor*, Rite Ecossais Philosophique, à l'O.·. de Paris et l'*extrait de la planche à tracer* du 6e jour du 7e mois de l'an de la G.·. L.·. 5808 (1808), reproduit par les *Annales Maçonniques* (1) établit que ces Commandeurs se complaisaient dans la parodie du catholicisme. Ainsi, pour exprimer les sentiments de foi et d'amour qu'inspire aux FF.·. l'entrée du Comte de Lacépède, Vén.·. d'honneur, le F.·. De Mangourit, Orat.·. chante le verset sacré :

« *Ecce sacerdos magnus, in diebus illis placuit Deo et inventus est justus !* »

Le F.·. de Lacépède était « revêtu du sacerdoce des sciences naturelles et du pontificat des récompenses nationales » : il n'avait « point dédaigné la houlette d'un troupeau dont les brebis se repaissent du parfum des fleurs ! »

Ainsi, le F.·. J.-F. Roger, Orateur-Adjoint, ose dire :

« Lorsque Jésus, avant de se transfigurer, s'entretenait avec Moïse et Elie sur le sommet du mont Thabor, qui reçoit aujourd'hui une nouvelle illustration, les disciples qui l'avaient accompagné, n'exprimèrent leur plaisir, ni par des cris de joie, ni par de longs discours ; mais ils lui dirent ces paroles si expressives, dans leur touchante simplicité, ***domine, bonum est hic nos esse*** ; de même lorsque je vois paraître, pour la première fois, dans ce respectable atelier, son illustre chef, transporté de joie et saisi de respect, je m'écrie après Saint-Jean, T.·. Ill.·. Vénérable d'honneur, ***bonum est hic nos esse*** (Evangile de Saint-Jean).

Le 17e jour du 10e mois de l'an de la G.·. L.·. 5808, à l'inauguration du temple neuf de la rue Saint-Honoré, n° 219 bis et à la célébration de la Saint-Jean au solstice d'hiver par les Commandeurs du Mont-Thabor, le F.·. De Mangourit, le Orateur, s'exprime encore en ces termes :

« Si la vertu ne dirige les cœurs des Maçons dans la sanctification des Temples, vains travaux....., ces édifices n'ont aucune solidité, « nisi dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. »

Enfin, pour ne pas se laisser trop distancer par son collè-

(1) Tome VIII, p. 5 à 107.

gue, le F.·. Roger, Orateur-Adjoint, disait son Conte *Janus et Saint-Jean* (1).

Soucieux de voir la vertu diriger les cœurs des Maçons, le F.·. De Mangourit créa, en 1810, pour la Loge *du Mont-Thabor*, le *Rite du Souverain Chapitre Métropolitain des Dames Ecossaises de France de l'Hospice de Paris, Colline de Mont-Thabor,* et prit le titre de *Général Chef d'Ordre des Dames Ecossaises en France*. Il s'adjoignit pour *Grande-Maîtresse Souveraine,* la S:·: *Joséphine de Richepanse, née Damas*. Le F.·. Clavel (2) dit que *Mme De Carondelet* fut aussi Grande-Maîtresse.

Les statuts et règlements se divisaient en huit capitulaires produisant ensemble 53 articles.

Il y avait les petits et les grands mystères, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Petits Mystères. | 1. *Apprentie.* | Rite bleu ordin. |
| | 2. *Compagnonne* | |
| | 3. *Maîtresse* | |
| | 4. *Novice maçonne* | Rite Ecossais philosophique. |
| | 5. *Compagnonne discrète,* | |
| Grands Mystères. | 6. *Maîtresse adonaïte* | Chapitre de perfection. |
| | 7. *Maîtresse moraliste* | |

Cette association s'éteignit, en 1828, à la mort de son fondateur.

Grade de Novice-Maçonne. — 1er *Grade d'élection.*

***Honore les Dieux, ne fais jamais de mal, exerce la vertu.***

Tableau. Fond bleu, semé d'abeilles d'argent ; au sommet, ruche d'or, avec les lettres HHB. Au centre, deux mains jointes tenant une épée et une quenouille, avec ces mots : ***Pour ma défense personnelle et l'estime publique, union.*** Au bas, une règle, un compas et un fuseau, avec cette devise : ***Par eux, je brave les méchants***; mêmes noms pour les ***climats*** que ceux d'adoption.

Chambre des Réflexions. Tenture noire ; une lampe brûle. Au fond est écrit : ***Impudeur, licence, insensibilité.*** Sur une table, un miroir terni, un bouquet fané, un lacrymatoire. Un écritoire, une plume, du papier brouillard.

Trois questions à répondre :

1re ***Que doit-on à ses père et mère ?***

(1) *Ibid.*, p. 101-107.
(2) *Op. cit.*, p. 118.

2e *Que doit-on à son mari et à ses enfants?*
3e *Que doit-on à l'amitié et à la société?*
AGE. L'âge des fleurs qui ont embaumé 3 soleils.

OUVERTURE. Sitôt que les roses ouvrent leurs calices au retour de la blanche aurore. *Voyez-vous l'aurore?*
R. Gde Msse, elle paraît toujours pure et belle au-dessus de vous.
DEVOIRS. Silence, obéissance et joyeuse humeur.
TRAVAIL. Filer, broder, chanter le bonheur domestique.
SALAIRE. Le respect des FF.·., l'amitié des SS:·:, les bénédictions des pauvres et la considération dans le monde.
MOTS SACRÉS. Celui d'adoption donné à haute voix. Celui du grade donné secrètement : le 1er *Féix-Féax*, signifie *académie de vertu* (1); le 2e, *lumière sans ombre*.
MOT DE PASSE. Les plaisirs de cet hospice.
SAUTOIR. Amaranthe ; au milieu, 3 étoiles en croix, blanches, vertes et bleues, en triangle. Au-dessous est suspendu un T d'or, en forme de clef.
TABLIER. Satin blanc, formé d'un écusson écossais. Au milieu, un triangle où est un T. La quenouille à droite, l'épée flamboyante à gauche en sautoir; le tout entouré d'une guirlande de roses. Au-dessous, la devise : A BON CHEVALIER, BON HOSPICE ; les bordures et attaches en ruban vert ; doublure en amaranthe. Ce tablier est le même pour les quatre grades.
MARCHE. 3 pas : 1er à gauche, 2e à droite, 3 à gauche.
SIGNE. Il représente : silence, secret, discrétion.
ATTOUCHEMENT. Il représente *(expression du Catéchisme)* foi éternelle à ses frères et sœurs.
APPLAUDISSEMENTS. Ils se font par 3 fois, 3 H H H. (*Hourah!* cri de joie des Ecossais.)

FERMETURE. L'instant auquel la déesse au crêpe noir, aux étoiles d'argent, aux songes heureux, entr'ouvre les calices des fleurs pour en respirer les parfums innocents.
MOTS USITÉS EN RÉFECTOIRE : Banquet, *agape*. — Fer à cheval, *demi-lune*. — Lumière, *astre*. — Glaives, *éclairs*. — Nappe, *voile*. — Serviettes, *aumusses*. — Verres, *patères*. — Bouteilles, *amphores*. — Mets, *ambroisie*. — Vin, *nectar*. — Eau, *cristal*. — Pain, *manne*. — Fleurs, *parfums*. — Santé, *vœu*. — Chant, *hymne*. — Profanes, *serpents*.

COMMANDEMENT : *Aumusses au bras!*
Eclairs du cœur!
Patères au ciel!

(1) Voir notre note page 39, colonne 1.

NECTAR, en 3 temps : 1 Nectar de vertu.
2 Nectar de Sentiment.
3 Nectar de Volupté céleste.

PATÈRES EN AVANT 123, 123, 123 !

Triple applaudissement. *Hourah, hourah, hourah* !

Il y a cinq vœux (ou *santés*) d'obligation.

A chaque équinoxe, il y a un banquet obligatoire.

COMPAGNONNE DISCRÈTE — 2e *Grade d'élection.*

PAROLE SACRÉE. Ouvrez la porte et j'entrerai.

D. *Que signifie ce mot* ?

R. Porte du ciel.

PAROLE DE PASSAGE. Chère sœur, soyez la bienvenue.

AGE. 5 fois 3, 5 fois 6, 5 fois 10, et plus encore.

D. *Expliquez-vous* ?

R. A QUINZE PRINTEMPS, LA NATURE NOUS DISPOSE AU DÉSIR DE DEVENIR LA COMPAGNE D'UN HOMME AIMABLE ET VERTUEUX. Au-delà, c'est l'estime, l'amitié, la confiance qui rendent le compagnonnage charmant et indissoluble.

D. *Lequel des serpents est le plus venimeux* ?

R. LE SERPENT ROSE QUI VIT DE POMMES D'AMOUR.

MARCHE. 5 pas.

D. *Que signifie-t-elle* ?

R. Quand on a fait, mal à propos, 3 pas en avant (*marche de l'apprentie*), il faut faire au moins 5 pas en arrière, sans quoi l'on est perdue.

BATTERIE. 3 coups plus 2, trois fois, en disant chaque fois : *honneur* !

OUVERTURE. A l'instant du point de l'aurore auquel le ciel est pur et le calme universel.

FERMETURE. *A l'heure à laquelle* LES SERPENTS ROSES S'ÉVEILLENT POUR SÉDUIRE LES NOVICES INCONSÉQUENTES, LES COMPAGNONNES INDISCRÈTES, LES VESTALES INATTENTIVES ET LES VIERGES FOLLES, POUR LEUR CAUSER A L'OMBRE DE PLAISIRS PASSAGERS, DES REGRETS SANS FIN.

Les procès-verbaux se nomment *étoffes façonnées*. Les colonnes, *pyramides (fleuries)*.

## *Grades de Perfection, ou Assemblées des Grands Mystères.*

MAÎTRESSE ADONAÏDE. — 1er *Grade.*

CHAMBRE DES RÉFLEXIONS. Elle se nomme contrée des limbes. Il y a une caverne de la mort, et un sanctuaire de la résurrection.

TITRES. La Grande-Maîtresse s'appelle *Hiérophantide suprême* ; la surveillante, *Hiérophantide 1re, seconde*.

OUVERTURE DU SANCTUAIRE ADONAÏTE. De jour et de nuit quand

une maîtresse adonaïte entend le cri de la douleur ou les gémissements de l'infortune, elle se plait à écouter le sage, satisfaite de sa condition ; elle adoucit les larmes de l'affligée, les regrets de l'imprudent, les remords du coupable, et, semblable aux saintes prêtresses de Vesta, elle se rend sur le chemin du condamné, *demande sa grâce et l'obtient.*

Age. Je ne saurais vous répondre, parce qu'une maîtresse adonaïte étant dans un printemps et un automne éternel, je ne puis compter dans sa vie ni été orageux ni hivers glacés.

D. *Pouvez-vous me répondre plus précisément ?*

R. A 20 ans, comme à 60, elle a l'âge qu'on appelle d'or, si elle est douce et bienfaisante.

Ordre. Croiser les bras étendus sur la poitrine.

Signe. Fermer les yeux.

R. Les ouvrir tournés vers le ciel (*pour rappeler le passage du néant à la vie*).

Attouchement. Se prendre les deux mains gauches, poser les mains droites en dessus et en dessous et approcher ce nœud du cœur 3 fois alternativement. (*Pour signifier que, lorsqu'on aime, on sert et l'on secourt, et que toutes les mains actives et réunies doivent recevoir leur impulsion du cœur.*)

Parole sacrée. *Adonaï.* (Seul Dieu, vu à l'aide de deux flambeaux : le soleil et la lune.)

Parole de passage. *Domine.*

R. *Sol* (Seigneur soleil ; le grade roule sur sa révolution annuelle).

Bijou. Une clef d'or, qui ouvre les serrures du passé, du présent et de l'avenir,

Marche. 7 pas : les 3 de novice, les 3 de compagnonne et le 7e à gauche.

Batterie. 7 coups : 1 + 2 + 2 + 2 ; cri *Domine sol*, 3 fois.

Fermeture. D. Où est maintenant le *Domine sol ?*

R. Loin de nous ; il nous invite au repos tranquille, que nous ont mérité les travaux du jour. — *La nuit est la mère du jour.* (Ce paradoxe qui clôt la séance n'est pas heureux, dit le F.·. Ragon.)

Maîtresse Moraliste. — 2e *et dernier grade de perfection.*

*Femme occupée, femme respectée.*

La maîtresse moraliste a connu, dans le grade précédent, la contrée des limbes, la caverne de la mort, l'antre des enfers et le sanctuaire de la résurrection. Elle a dû cette connaissance à un papillon bleu céleste et or, à un serpent noir et à un △ céleste composé de 7 planètes, de 7 signes et de 7 couleurs, aux 4 saisons

de la vie sans remords et à la chaîne d'amitié. Ce grade est la récapitulation interprétative des 3 degrés précédents.

*Le papillon bleu céleste* représente le ver rampant du noviciat, la chrysalide du compagnonnage et l'état de sylphide ailé d'*adonaï*, trois métamorphoses de l'âme pour s'élancer, pure et brillante, dans le sein de la vertu, foyer de la vraie lumière.

*Le serpent noir*. Rose dans sa jeunesse, l'insensibilité, l'ingratitude, la perfidie, tous les vices le teignent de noir dans sa prompte caducité. Il est l'emblème des crimes que la société frappe, et des vices qu'elle ne punit pas.

Le △ est le symbole des 7 signes dans lesquels *adonai* s'élève pour rajeunir et reproduire.

*Le printemps*, qui naît dans un berceau de fleurs ; *l'été*, qui répand la nourriture végétale ; *l'automne*, qui mûrit la sagesse ; *l'hiver*, qui rend fermes ou chancelants les derniers pas de la maîtresse adonaïte, selon qu'elle a marché dans les saisons précédentes.

*La chaîne d'amitié* m'a fait l'impression d'un poids léger et doux et je cesserais de vivre heureuse, si l'on avait la cruauté de m'ôter cette aimable chaîne, qui lie si étroitement les sœurs et les frères du Mont-Thabor.

Ordre. Tenir le bras gauche en équerre sur la hanche gauche et le bras droit en équerre sur la hanche droite (*pour signifier qu'on est droit et ferme sur les principes de la morale*).

Mot sacré. *Horus*.

Parole de passage. *Freya* (l'Isis Allemande).

Signe de reconnaissance. D. La main sur une hanche. R. La main sur la hanche opposée.

Batterie. 4 coups : 2 + 2. — Cri : *Isis* ! 3 fois, au lieu de *hourah* et *Domine sol*.

Investissement. « Je vous investis de votre dignité nouvelle par *l'anneau ;* mais si un sentiment d'orgueil se glissait en regardant cette honorable décoration, jetez les yeux sur la rosette noire qui double la rosette verte de votre première maîtresse, et vous sentirez le néant de la gloire humaine. »

(Nous avons extrait ces grades, dit le F.·. Ragon (1), de 4 cahiers in-18, imprimés à Paris, en 1812, contenant 178 pages.)

Nous demandons franchement à nos lecteurs s'ils croient que tous ces mystères, tous ces mots équivoques, ces emblèmes ou symboles si éloignés de la morale, étaient nécessaires pour l'exercice de la bienfaisance et de la charité ?

(1) *Op. cit.*, p. 114-120.

*Le Chapitre des Dames Ecossaises du Mont-Thabor* se tenait à huit heures du soir, place du Palais de Justice, n° 30, à Paris. (1)

La Loge *des Amis de la Paix*, O.·. de Paris, donna une fête d'Adoption. Il en fut de même de la Loge *des Chevaliers de la Croix*. La fête fut présidée par le F.·. duc de Choiseul ; au nombre des SS:·: se trouvaient : *Mesdames De Freteau, De Dienne, Palissot de Beauvois, De Vergennes, De Pangis, Le Pelletier d'Aunay, Du Theil, Auguste de Tailleyrand, De Saint-Morrys, De Béthune*, etc. Le compte-rendu de cette tenue doit être encore dans la Bibliothèque du G.·. O.·.

Le F.·. L. Paillet de Warcy adressa à *Madame Zoé de Verdier*, de Versailles, un Mémoire tendant à prouver que les femmes doivent être admises à la Maçonnerie des hommes. Deux femmes avaient déjà bénéficié d'exceptions : *Mlle de Fernig*, maîtresse de Dumouriez et, sous le Consulat, *Madame de Xaintrailles*.

*L'Univers Maç.·.*, cite (et plusieurs auteurs francs-maçons l'ont rapportée aussi) l'anecdote suivante, ignorée de la majorité des profanes :

« *Madame de Xaintrailles* (2), femme du général de ce nom, « fut son aide-de-camp, et mérita que le premier Consul Bona-« parte la maintînt dans les fonctions de son grade, et lui donnât « un brevet de chef d'escadron. Elle avait droit à ces distinctions « extraordinaires pour son sexe, par quelques faits d'armes « remarquables et par quelques traits d'humanité.

« Voici son histoire maç.·. : La Loge des *Artistes*, présidée par « le père Cuvelier, annonce une ten.·. d'adoption destinée aux « dames maçonnes : l'usage est que les FF.·. avant d'ouvrir les « barrières du jardin d'Eden, se réunissent en trav.·. d'hommes. « Madame de Xaintrailles convoquée pour la Loge d'Adoption où « elle devait être initiée comme femme, arrive à la Loge à l'heure « militaire, c'est-à-dire à l'heure fixée par la lettre de convoca-« tion. Les FF.·. commençaient à peine leurs trav.·. maç.·. ; on « informe le Vén.·. de la présence, dans les Pas-Perdus, d'un « officier supérieur en grand costume militaire. Le Vén.·. lui « fait demander s'il est porteur d'un diplôme. L'officier supérieur, « qui ne soupçonne pas que par cette pièce on entend un acte « qui constate sa qualité de maçon, remet son brevet d'aide de

(1) *Le Franc-Maçon*, 9e année, nos 1 et 2, nov.-décembre 1860, p. 20.
(2) *Univers Maçonn.·.*, 1837, p. 70.

« camp ; le F.·. expert le porte sans l'examiner au Vén.·. qui en « donne lecture à la Loge ; l'étonnement est général.

« Le Vén.·. ancien militaire, auteur dramatique, maçon « enthousiaste, est inspiré par cet incident : il propose à la Loge « d'admettre cette héroïne dont il a plusieurs fois entendu parler « avec éloge, non au premier grade maçonnique des dames, « mais au premier de nos grades comme Franc-Maçon, faisant « remarquer que si le premier consul a trouvé dans la conduite « guerrière de Madame de Xaintrailles des motifs suffisants « pour autoriser la simulation de son sexe, la Loge ne pourra « être blâmée d'imiter le chef du gouvernement en transgressant, « en fav.·. de cette dame, nos lois et nos usages. La discussion « est vive, le pour et contre sont soutenus avec une égale ardeur. « Une improvisation nouvelle et éloquente du Vén.·. décide la « question, et la Loge se charge de justifier, par de puissants « motifs, auprès du Grand-Orient, l'innovation inouïe qu'elle se « permet dans cette circonstance.

« Des commissaires sages et prudents vont annoncer à Madame « de Xaintrailles la haute fav.·. dont elle est l'objet et la préparer « à l'initiation des Maçons, si elle accepte : « *Je suis homme pour « mon pays,* dit-elle, *je serai homme pour mes frères.* » Elle se « soumet aux épreuves que l'on modifie autant que les conve- « nances l'exigent et on la proclame *Apprenti-Maçon*. Une demi- « heure après, les barrières du jardin d'Eden sont ouvertes et « Madame de Xaintrailles, annoncée officiellement dans sa qua- « lité Maç.·. siège au rang des hommes. »

Nous parlerons, plus tard, des initiations, au même titre que Madame de Xaintrailles, des SS:.: Comtesse Apraxin le lundi 14 juin 1880, à la Loge *Fraternitad Iberica*, n° 90, de l'O.·. National d'Espagne ; — Maria Deraismes, le 14 janvier 1882, à la Loge les *Libres-Penseurs*, au Pecq ; — et Comtesse Hadick-Barcokzy, en 1876, à la L.·. *Eggenlöseg*, O.·. d'Ungvâhr (Hongrie).

**1811**

Le 16<sup></sup>e jour du 9e mois de l'an de la Vraie Lumière 5811 (1811) la Loge Ecossaise des *Militaires Réunis*, Or.·. de Versailles, eut l'une de ses plus remarquables tenues d'Adoption.

Après l'ouverture des trav.·. par le F.·. Comte de Gavre, Ven.·. d'Honneur, le secrétaire lut la planche qui annonçait, pour ce jour, l'ouverture du jardin d'Eden (Première séance des trav.·. d'Adoption). Les Maîtres des Cérémonies allèrent ensuite chercher, avec les honneurs usités, la Grande-Maî-

tresse, la S∴ *Comtesse de Gavre*, reconnue par les FF∴ experts pour Maîtresse Parfaite et nommée à l'unanimité pour présider les trav∴ d'adoption.

La S∴ Grande-Maîtresse prêta serment et nomma pour la surveillance des climats les SS∴ Maîtresses, ci-après désignées :

*Madame Dutillet de Villars*, Sœur Grande-Inspectrice ; — *Madame Genet*, Sœur Dépositaire ; — *Madame Gaudichon*, sœur Maîtresse des Cérémonies. Introduites, avec les honneurs convenables, ces SS∴ prêtèrent leur obligation entre les mains de la G∴ M∴.

On fit entrer la S∴ *Rollin*, qui fut reconnue Maîtresse.

La S∴ *Comtesse de Gavre* ouvrit ensuite les trav∴ du jardin d'Eden, où furent successivement admises, comme sœurs apprenties, *Mesdames Mollin, Le Faure, Lecombe. Brichard.* On procèda à la réception de *Mlles Viot* et *Dumetz*.

Les FF∴ De Gavre et Viot prononcèrent des discours. Le F∴ Viot lut, en outre une pièce de vers qu'il avait composée à l'occasion de l'initiation de sa fille. Il y eut banquet et bal. (1)

**1812**

*Les Militaires-Réunis* donnèrent encore une fête magnifique en 1812. Il paraît qu'elle offrit, au dire du F∴ Ragon, un grand intérêt sous le rapport de la réunion de la meilleure compagnie, des morceaux de littérature, de poésie, etc. (2) Le F∴ Bazot prétend que « *la sévère décence le disputa à la plus chevaleresque galanterie.* » (3)

**1814**

« *Le Rite de Memphis* fut introduit en France par Samuel Honis, natif du Caire (Egypte), en 1814.

« La première Loge fut fondée à Montauban, le 30 avril 1815, par les soins des FF∴ Samuel Honis, Gabriel Mathieu Marconis de Nègre, le baron Dumas, le marquis de Laroque et Hippolyte Labrunie ; elle se constitua sous le titre distinctif des *Disciples de Memphis*, le 23 mai de la même année. » (4)

(1) *Extrait des trav∴ d'Architecture de la R∴ Loge Ecossaise des Militaires-Réunis, etc.*
(2) *Op. cit.* p. 97.
(3) *Univers Maçonn∴*, 1837, p. 70 et suiv.
(4) *Le Rameau d'Or d'Eleusis*, p. 400.

« En 1814, Paris entendit parler, pour la première fois, du *Rite de Misraïm ;* les FF.·. Joly, Gaborria et Garcia étaient porteurs de leur patente du 90$^e$ degré, constatant le pouvoir d'établir, hors de l'Italie, le rite de Misraïm.

« Ce fut le 21 mai 1814 que les nommés Bédarides frères, négociants, établirent dans leur domicile, rue des Bons-Enfants, n° 27, un grand Chapitre du Rite de Misraïm. » (1)

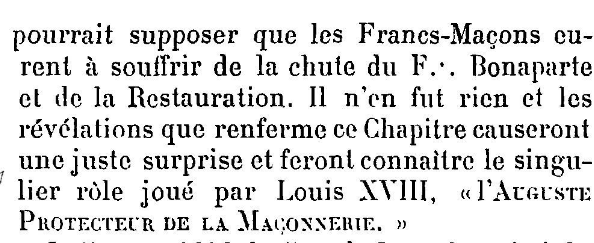
Le F.·. Napoléon Bonaparte, à l'éternelle honte du peuple Britannique, est conduit à Sainte-Hélène, où six années d'une dure captivité lui feront expier ses complaisances pour la secte et ses fautes envers l'Eglise catholique : « Quiconque mange du Pape en crève. » Ce mot célèbre se retrouvera encore plus d'une fois sous notre plume avant la fin de cette étude. Bonaparte avait été initié à Malte, en 1798, lors du séjour qu'il y fit, au moment de l'expédition d'Egypte.

(1) *Ibid.*, p. 429. — Il n'est pas inutile de rappeler, ici, que ces Bédarides ou Bédarride étaient Israélites et se conduisaient en vrais juifs vis à vis de leurs FF.·. Misraïmites.



# CHAPITRE IV

**1816**



On pourrait supposer que les Francs-Maçons eurent à souffrir de la chute du F.·. Bonaparte et de la Restauration. Il n'en fut rien et les révélations que renferme ce Chapitre causeront une juste surprise et feront connaître le singulier rôle joué par Louis XVIII, « l'Auguste Protecteur de la Maçonnerie. »

Le 7 mars 1816, la Grande Loge des *Disciples de Memphis* se déclara en sommeil ; ses archives furent confiées au F.·. Marconis de Nègre (G. M.) son Grand Hiérophante, nommé par décision du 21 janvier précédent.

Le Souverain Conseil Général du 90e et dernier grade du rite de Misraïm fut constitué à l'O.·. de Paris. Marc Bédarride nomma son frère Michel Suprême Grand Conservateur de l'Ordre, se contentant d'être son représentant et il rédigea des articles généraux qui donnaient à ce chef un pouvoir tel que les rois les plus absolus n'en ont jamais eu de pareil, ce qui fit dire au F.·. Thory, qu'avec des statuts semblables il gouvernerait despotiquement dix royaumes à la fois.

« La Loge les *Sept Ecossais*, O.·. de Paris, donna une brillante fête, remarquable surtout par la présence de nombreux personnages étrangers de distinction et de leurs dames. La musique du concert, sous la direction du F.·. Henri Hertz, qui débutait dans la Maçonnerie, fut délicieuse ; le banquet fut splendide et animé ; l'entrain charmant et prolongé du bal avait pour véhicule irrésistible l'excellent orchestre de

LA COUR. Le F.·. RAGON, Vénérable des Trinosophes, avait été nommé ordonnateur de cette belle fête qui se prolongea jusqu'au jour. » (1)

**1817**

Le 7 Décembre 1817, le Grand-Maître De Beurnonville, dans un écrit adressé au G.·. O.·., où il s'élevait *contre les loges et ateliers irréguliers et non autorisés*, qui s'arrogeaient une ancienne et brillante origine, (et en somme ne faisaient qu'exploiter, tout aussi bien que le G.·. O.·., la crédulité publique) déclara que le soi-disant Rite de Misraïm rentrait dans cette catégorie. Le 16, le G.·. O.·. décida, à l'unanimité, qu'il ne reconnaissait et ne reconnaîtrait pas le Misraïmisme, enjoignit à toutes les loges, à tous les FF.·. soumis à son autorité de s'en séparer. (Les motifs sur lesquels fut fondée cette décision sont mentionnés dans KLOSS, *France*, II, p. 52 et *Bibliographie*, n^os^ 4,222 ; 5,353.) Cette déclaration, motivée par une sorte de question de boutique (*La concurrence n'est pas l'âme de la Maçonnerie*) enraya la propagation du système en France et les prétentions judaïques des Bédarrides y contribuèrent aussi. Ne furent-ils pas même exclus par la Loge les *Sectateurs de Zoroastre* qu'ils avaient créée? La Loge l'*Arc-en-Ciel* ne fut-elle pas mise en sommeil pour avoir refusé de leur rendre les honneurs maçonniques? Il est juste d'ajouter qu'elle fut remise en activité et réintégrée promptement sur le tableau.

Le *Manuel du Franc-Maçon*, par le F.·. E. F. BAZOT (2), renfermait, à propos des *Loges d'Adoption*, un chapitre édifiant pour ceux qui, sachant lire entre les lignes, connaissent le sens réel des expressions et termes maçonniques :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Si dans l'esprit social, le Français conçoit une si haute idée de la femme, il est tout simple qu'il l'associe à tout ce qui l'intéresse ; et comme ses occupations sérieuses sont, ainsi que ses plaisirs, partagés par sa moitié, abordant la suite de mon sujet, je dirai qu'il n'est point extraordinaire que les Maçons français aient eu l'idée de créer une Maçonnerie pour les Dames, ***afin de rapprocher d'eux ces êtres enchanteurs, dont ils ne peuvent se séparer, et qui font naître les plaisirs partout où ils se trouvent.*** »

« C'est donc aux Français que l'on doit la ***Maçonnerie d'Adop-***

(1) Le F.·. RAGON, *op. cit.*, p. 97-98.
(2) 3^e^ édition, III^e^ partie, p. 297-300 ; publié chez J. Moronval, à Paris, 1817.

*tion* et c'est leur esprit galant, aimable, ingénieux, qui a imaginé et établi ces jolies loges où la sagesse est professée par les mêmes doctèurs qui raisonnent sur le plaisir et qui enseignent l'art d'être heureux. »

« Charmant ouvrage de notre imagination, maçonnerie française ! Sœurs dignes de rivaliser avec nous, chères et belles compagnes de nos travaux et de nos pures jouissances, recevez l'humble tribut de ma reconnaissance pour le bonheur que vous me procurez en me fournissant les matériaux du discours que j'adresse à des français et à des frères. »

« Une loge d'adoption est la réunion la plus heureuse des deux sexes rassemblés pour intéresser et pour plaire. »

« Dans un lieu qui reproduit l'image de ce jardin enchanté où le premier couple de la créature souveraine connut le bonheur de se voir, de s'aimer et de vivre ensemble ; dans un site riant où les arbres sont toujours couverts de verdure, où les fleurs semblent naître sous les pas de ceux qui le parcourent ; dans un nouvel Eden, sont placés avec une symétrie qui ne sent point la gêne et qui n'offre rien de monotone, des frères dont l'extérieur est aimable et dont le regard vif, plein d'expression, n'a rien de téméraire ; des sœurs dont l'air timide et réservé contraste heureusement avec la vivacité d'un sexe plus hardi. Plus loin, un frère et une sœur, également distingués par la beauté, la noblesse du maintien et l'aisance des manières, donnent le ton à l'assemblée. Au centre de la réunion, chargée de chaînes légères, un bandeau sur les yeux, une jeune vierge docile, mais un peu tremblante dans sa marche, suit avec une hésitation pleine de grâces la main qui la dirige. Tout à coup, le bandeau disparaît, et son regard, satisfait, mais modeste, parcourt le cercle brillant dont elle est entourée. »

« Mais un signal est donné, les aimables habitants du nouvel Eden se lèvent et suivent avec gaîté le couple régulateur de leurs travaux et de leurs plaisirs. »

« La salle des festins est disposée. Des rangs symétriques sont établis ; sur la table, des faisceaux de fleurs, placés devant chaque convive, une clarté éblouissante, un ordre parfait, se réunissent pour offrir le coup d'œil le plus beau et le plus surprenant.

« Le banquet a lieu sans confusion, sans tumulte. Les propos délicats et galants, les petits soins, les attentions empressées des Maçons, préviennent les moindres désirs de leurs charmantes Sœurs. Des couplets, en l'honneur de l'Ordre et des Dames, sont chantés par des frères qui joignent le goût au talent. L'harmonie paie aussi son tribut, soit en accompagnant la voix enchanteresse des Sœurs, soit en exécutant des symphonies. »

« Mais le son des instruments joyeux se fait entendre ; l'air de

danse appelle les nymphes de Terpsicore. Le Grand-Maître et sa compagne, en se levant, donnent l'exemple ; les cavaliers présentent la main aux dames, les groupes se forment, les quadrilles se placent, et la nuit entière est consacrée à l'amusement le plus chéri de la jeunesse. Lorsque le jour paraît, les familles se réunissent, on se sépare, un repos de quelques heures fera disparaître la fatigue et bientôt l'on reprendra les travaux de son état. Les plus agréables souvenirs feront chérir une institution où les deux sexes se livrent à des plaisirs vifs et doux, sans inconvénient pour l'ordre et sans aucun danger pour les mœurs ! »

Ce certificat de bonne vie et mœurs n'a pas le don de modifier nos sentiments, de nous faire croire à la décence des cantiques androgynes et aux Lucrèces ou... rosières des Loges d'Adoption ; etc.

Il nous reste à examiner encore deux grades de la Maçonnerie féminine, dont nous ne nous sommes pas occupés précédemment parce que le manuel de l'Adoption ou la Maçonnerie des Femmes (Edition de 1775) ne traitait que des trois premiers. Nous allons donc continuer en comparant la fin du Nécessaire Maçonnique d'Adoption à l'usage des Dames (Edition de 1817) et celle du Manuel de la Maçonnerie d'Adoption ou Maçonnerie des Dames du F.·. Ragon (Edition de 1860).

1817

QUATRIÈME GRADE.

MAÇONNE PARFAITE

Décoration. — Elle est de damas cramoisi, trône, dais, sièges relevés avec des franges d'or.

Le trône du Vén.·. est entre deux colonnes de cinq pieds de haut, *en fer blanc*. Ces deux colonnes sont réunies par un arc-en-ciel transparent.

La colonne à droite du Maît.·. est par distance percée d'étoiles à jour, pour laisser sortir l'éclat d'une lumière qui sera placée derrière. Cette colonne représente celle de feu qui

1860

CHAPITRE D'ADOPTION

Les fabricateurs de grades, possédés de l'esprit de la spéculation ou trop ignorants pour découvrir dans la maîtresse le complément de toute Maçonnerie (1), ont voulu doter l'*Adoption* d'un CHAPITRE, composé de deux grades, sans doute pour en porter le nombre à cinq.

(1) Si la Maîtrise, ou 3e degré, est le complément de toute Maçonnerie on est en droit de se demander pourquoi le F.·. Ragon a cru devoir s'élever jusqu'au 33e degré ? — *Note de l'auteur.*

conduisait pendant la nuit les Israélites dans le désert.

La colonne de gauche n'est point percée, et représente celle qui cachait le jour aux Egyptiens. (1)

L'autel du Vén.·. doit être placé presque sous l'arc-en-ciel.

ORDRE DE RÉCEPTION.

Tous les FF.·. et Sœurs se tiennent sur deux lignes directes, ayant, lorsque la Récip.·. arrive, le genou gauche en terre, tenant une baguette (2) à la main gauche, et les FF.·. ont, de plus, une épée nue à la main droite.

La Récip.·. est seule dans la chambre de préparation, où le F.·. Introd.·. va la chercher, et lui fait quelques questions sur les trois grades précédens. Il lui demande ensuite si elle désire bien sincèrement arriver à la perfection. Après sa réponse, il lui adresse le discours qui suit :

« De l'énergie que vous allez
« déployer dans les diverses
« épreuves auxquelles vous
« allez être soumise, va dépen-
« dre le succès de votre entre-
« prise pour parvenir au su-
« blime grade de la Maîtresse
« parfaite. »

« Admise à ce grade, comme
« je n'en saurais douter, vous

Ces deux grades qui ne se pratiquent ni ne se donnent, sont nommés ***Maîtresse parfaite*** et ***Elue sublime Ecossaise;*** comme ils se trouvent mentionnés dans les Tuileurs, nous les reproduisons ici.

## MAITRESSE PARFAITE

### (4e GRADE)

DÉCORATION DE LA LOGE*. Tenture en drap cramoisi ; le trône, le dais, le siège, sont de même étoffe, avec galons et franges en or.

La Loge représente l'intérieur du tabernacle, dressé par Moïse dans le désert.

Au bas et un peu en avant du trône, sont deux colonnes torses : celle du côté de l'Afrique représente la colonne de feu qui dirigeait, pendant la nuit, les Israélites dans le désert. Elle est creuse et transparente pour pouvoir être rendue lumineuse.

La colonne du côté de l'Amérique représente la nue qui les protégeait pendant le jour, elle semble se perdre en ondes légères dans le plafond, image du ciel.

Ces deux colonnes sont réunies à leur sommet par un cintre représentant l'arc-en-ciel.

Dans un angle, est ***l'autel du Feu*** ou ***de la Vérité,*** sur lequel sont plusieurs vases antiques, au milieu est une cassolette où brûlent des parfums ; devant, est un plat pour recevoir les offrandes.

A côté, sur une table, sont un maillet et une boite, comme

(1) D'après les *Legenda Magistralia*, d'Albert Pike, ces colonnes ont une toute autre signification, que nous avons indiquée dans notre Préface. Au surplus, nous renvoyons encore à Pike ou à *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, p. 116.

(2) Dite « *Baguette d'Amour* ».

« devrez redoubler de zèle pour « l'Ordre respectable auquel « vous appartenez, en donnant « des exemples de sagesse et « de vertu, et surtout en montrant la plus grande réserve, « envers tous prophanes, touchant les secrets qui vous « ont été et vous seront confiés. Je ne doute nullement « que nous n'ayons à nous applaudir de vous avoir élevée « à ce nouveau grade, qu'on « n'obtient qu'après de la persévérance et la pratique de toutes les vertus. »

Cette exhortation faite, le F.·. Introd.·. laisse un moment la Récip.·. à ses réflexions. Il vient chercher dans la Loge un vase de métal opaque, posé et renversé sur une assiette, où l'on enferme un oiseau vivant.

A deux pouces d'épaisseur, le trou du vase est garni de sable très fin, rangé le plus uniment possible. Le F.·. Introd.·. porte le tout en cet état à la Récip.·., en lui disant que c'est un dépôt précieux, qu'on lui confie avec défense d'y toucher que par ordre du Vén.·., devant lequel elle ne va pas tarder à être introduite. On la laisse quelques minutes livrée à elle-même, pour voir si elle ne sera pas tentée de découvrir le vase.

S'il arrive qu'elle le découvre, le sable s'éparpille par le fait du vol de l'oiseau, alors, sans aucun égard, le Vén.·. lui fait de sensibles reproches sur sa légèreté, son indiscrétion, sa curiosité et son manque de dans la maîtrise, mais au lieu d'un cœur, on trouve, tracés sur des tablettes, ces mots hébreux : *Emeneth*[1], *hur*, *cana*, signifiant *Vérité*, *liberté*, *zèle*, et le mot grec *eubulos*, prudence.

Sur le pavé, est le tableau du grade représentant : le songe de Pharaon, lorsqu'il vit sept épis pleins et sept vides ; Joseph se réconciliant avec ses frères ; plusieurs hommes avec des tabliers et tenant une truelle qu'ils emploient à pétrir la terre pour faire des briques ; Moïse exposé dans une corbeille sur les eaux du Nil ; et la fille de Pharaon qui, en venant pour se baigner, le fait retirer[2] ; sur le devant, Moïse et Aaron à la tête des Israélites, au moment de la submersion de l'armée d'Egypte dans les flots de la mer Rouge.

TITRES*. Le G.·. Me représente Moïse et la G.·. Mse, sa femme *Séphora* (en hébreu *Tsephora*, *avis* vel *passer*, fille de Raguel ou Jéthro, prêtre des Madianites. Exod., ch. 2, v. 21 ; ch. 4, v. 25, et ch. 18, v. 2).

Le F.·. déposit.·. est nommé *Aaron* (en hébreu, *Aharon*, *mons* sive *montanus*, fils d'Am-

(1) Et non pas *Amana* que l'on trouve dans quelques rituels.

(2) On lit dans la traduction de la *Mission de Moïse* de Schiller, par le R.·. F.·. Seippel, brochure, le Havre, 1859, cette note p. 61 : « La fille de Pharaon « s'appelait *Thermutis* et demeurait à « Memphis. Il est étonnant qu'elle soit « venue se baigner loin de Memphis, « dans un bras du Nil, où jamais personne ne se baigne, à cause des crocodiles ».

parole, et finit par lui dire qu'étant, pour cette fois, indigne de la perfection, elle doit briguer, par de nouveaux travaux, le bonheur d'être reçue Parfaite ; et, dès que la Loge de table est ouverte, on la condamne à une amende pécuniaire pour les pauvres.

Si, au contraire, la Récip.·. ne découvre pas le vase, et que rien ne soit dérangé, le F.·. Introd.·. lui annonce que, pour prix de sa discrétion, elle va recevoir le grade de Parfaite-Maç.·. Il lui fait adroitement prendre l'assiette qui contient le vase ; et, après s'être lavé les mains, il mène la Récip.·. à la porte de la Loge, où il frappe cinq coups.

Le Vén.·. répond par cinq autres, qui servent de signal d'introduction, et envoie le Surv.·. Insp.·.-Déposit.·. s'informer au F.·. Introd.·. si la Sœur a résisté à l'épreuve. S'il répond que oui, il reçoit d'elle l'assiette, et rentre seul pour aller la poser sur une table préparée dans la Loge ; ensuite il retourne chercher la Récip.·., qu'il mène par la main au bas de la Loge, les yeux découverts.

Le Vén.·. lui expose en peu de mots la dignité de ce grade ; combien peu y parviennent, à défaut de preuves suffisantes de vertus, de zèle, de capacité et de discrétion. Ensuite il lui fait les principales questions de l'instruction des précédents grades, lui demande les mots, signes et attouchemens de la ron, fils de Cahath, fils de Lévi, frère de Moïse. Exod., ch. 6, v. 20).

ORDRE*. Les FF.·. tiennent l'épée nue de la main droite, la pointe haute ; les Sœurs tiennent également la baguette élevée, appuyée contre l'épaule droite.

SIGNE*. Mettre la main gauche dans son sein (les Sœurs sur la poitrine) ; la retirer, regarder le dessus, avec l'air de l'étonnement ; mettre la main sous le tablier et l'ayant retirée, la regarder en dedans avec un signe de joie. Ce mouvement rappelle ce que fit Moïse sur le mont Horeb, où il vit sa main couverte de lèpre et guérie sur-le-champ.

ATTOUCHEMENT*. 1° Présenter le dessus de la main gauche, en faisant le signe. *On répond en faisant de même.*

2° Mettre la main sous le tablier, la retirer et montrer le dedans. *Réponse par le même signe.*

3° Passer la main sur celle du tuileur, et la ramener, en glissant, jusqu'au bout des doigts.

MOT DE PASSE*. *Beth-gabara* ou *abara* (en hébr. *Beth-Heber*, maison de passage ou *alethé*, vérité).

MOT SACRÉ*. *Achitob* (hébr. *Akhitoub*, frère de bonté) ou *Sigé*, silence. Des rituels disent *Achirab*, c'est une faute.

BATTERIE. 7 coups, par 6 + 1.

ACCLAMATION. *Eva !*

CORDON. Bleu moiré, porté en sautoir, auquel pend une étoile

maîtrise qu'elle donne au F.·. Insp.·., qui ajoute aussitôt : « T.·. Vén.·., la Sœur, conduite par une heureuse inspiration est parvenue à la Maçonn.·., elle a goûté du fruit mystérieux de l'arbre de la science du bien et du mal. Elle sait monter l'échelle des vertus ; elle est entrée dans l'arche prédestinée, et voudrait entrer dans la terre promise de la liberté, où coulent des fleuves de lait et de miel.

Le Vén.·. dit à l'Insp.·. : « Amenez la Sœur pour faire ce voyage, et faites-lui traverser la mer. » Alors l'Insp.·. lui donne une baguette, après lui avoir passé dans les bras la chaîne qui a servi dans le grade d'App.·. Pour lors le Vén.·. frappe cinq coups distans l'un de l'autre.

Au premier coup, les FF.·. et Sœurs se lèvent ;

Au deuxième, les FF.·. seuls élèvent perpendiculairement l'épée qu'ils tiennent dans la main droite ;

Au troisième, ils en baissent la pointe horizontalement ;

Au quatrième, ils lèvent perpendiculairement la baguette qu'ils ont, et les Sœurs se joignent à eux ;

Au cinquième, ils baissent horizontalement la baguette, en croisant diagonalement l'épée dessus.

Après cet exercice, l'inspecteur conduit la Récip.·. au pied de l'autel, par dessous les baguettes et épées.

La Sœur étant à genou, le à 5 pointes avec les lettres : D. C. U. P. L., qui signifient *discrètes, constamment unies par l'estime.*

Bijou. Un maillet d'or. Chaque sœur, à son admission, reçoit une *alliance d'or*, sur laquelle est gravé le mot sacré et *une paire de jarretières en taffetas* ou *satin blanc ;* sur chacune est brodé, en or, *un cœur*, avec cette devise sur l'une, *la vertu nous unit*, et sur l'autre, *le ciel nous récompense.*

Habillement *. Le G.·. M^e^ et le F.·. déposit.·. sont revêtus de l'habit de Gr.·. prêtre. Les FF.·. et les Sœurs, comme dans le grade précédent. Les SS.·. ont, de plus, une baguette à la main.

Question d'Ordre. D. *Etes-vous parfaite ?*

R. Guidée par l'Eternel, je suis sortie de l'esclavage.

D. *Qu'entendez vous par cet esclavage ?*

R La captivité où nous languissons dans le siècle, figurée par celle des Israélites, en Egypte. Le vrai maçon se regarde, dans le monde, comme dans une terre étrangère, il gémit dans sa captivité, il n'aspire qu'après sa véritable patrie. (*Cette morale*, ajoute le F.·. Ragon, *est d'un cafard et non d'une Maçonne.*)

D. *Assujettie à ce corps fragile, comment pourez-vous dire que vous êtes libre ?*

R. L'initiation à nos mystères a dessillé mes yeux. J'ai secoué le joug des passions ; la raison m'éclaire, et son flambeau, per-

Vén.·. dit en lui ôtant sa chaîne : « Il est temps de rompre vos fers : sortez de l'esclavage : la promesse que vous allez faire demande une entière liberté. »

OBLIGATION.

« Je promets et jure devant
« le Créateur de toutes choses
« et le vengeur du crime, et
« devant vous, mes chers F.·
« et Sœurs ici rassemblés, de
« redoubler de zèle et de recon-
« naissance ; de ne jamais rien
« révéler du grade de Perfec-
« tion à aucune App.·., Comp.·.,
« ni Mait.·., ni Mse ; de prati-
« quer les vertus qui vont m'ê-
« tre enseignées, sous peine
« d'être regardée, par les ver-
« tueux Maç.·. et Maçonnes,
« comme un parjure, une in-
« fâme. Dieu me soit en aide ! »

Le Vén.·., après avoir relevé la Récip.·., dit au F.·. Insp.·. Surv.·. Déposit.·. : « Apportez le dépôt, que je prouve aux FF.·. la fidélité de la Sœur. » Il porte le dépôt sur l'autel, et le Vén.·. ajoute : « Pour commencer, ma chère sœur, votre nouvelle carrière par un bienfait insigne, levez promptement ce vase. » Alors l'oiseau prend son vol, et le Vén.·. dit : « De tous les biens, le plus cher c'est la liberté : supportons patiemment les revers les plus rudes ; tôt ou tard une main secourable, guidée par la Providence, nous en retire et nous rend à nous-mêmes. »

Le F.·. Inspect.·. mène la Sœur à l'Atel.·. où elle travaille çant le voile dont la volupté masque le vice, m'en découvre toute l'horreur.

(Le F.·. RAGON indigné continue :)

OBSERVATION. — Un tel grade, portant la dénomination de *parfaite*, et dans lequel figure *l'autel de la vérité*, devait être un cadre heureux pour développer la vraie morale, celle qui doit servir de guide à la néophyte, et lui ouvrir la voie du progrès et de la perfectibilité. Au lieu de cela, qu'y trouve-t-on ? Un obscurantisme jésuitique, une niaiserie abrutissante qui nous dispense de rien rapporter de plus des dix-huit autres questions du rituel.

Les travaux s'ouvrent et se ferment comme dans la maîtrise. (p. 64 à 67)

---

Cette indignation du F.·. Ragon n'aurait-elle pas simplement pour objet de ne pas révéler la suite du rituel, bien modifié, et d'éviter, ainsi, de rapporter la cérémonie de la glorification maçonnique de la Maîtresse Parfaite, qui, « en un clin d'œil est déshabillée par les Sœurs Inspectrice et Dépositaire. On ne lui laisse que son cordon, son bijou, son tablier et ses jarretières. Puis, on la fait monter sur l'*Autel de la Vérité*, et Frères et Sœurs du Chapitre, les uns après les autres, passent devant elle et l'encensent par cinq coups d'encensoir. »

encore en M^sse. On lui fait de plus donner cinq coup de marteau sur le cœur que le F.·. retire de la boite.

Le Vén.·. fait les questions suivantes à l'Insp.·. ou à l'Inspectrice :

D. F.·. Insp.·. (ou Sœur Insp.·.), quel fruit la Sœur a-t-elle retiré de son travail ?

R. T.·. V.·., le premier jour j'ai appliqué le ciseau *pour chasser et retrancher de moi* le loisir *et tous les* faux préjugés sur la Maçonnerie ;

Le second a commencé à donner des forces à mon travail, et m'a fait connaître l'excellence de notre Ordre ;

Le troisième m'a appris que l'art des Maç.·.-Francs est de faire chérir l'honneur, et de rendre doux et complaisans les cœurs les plus durs et les plus cruels ;

Le quatrième m'a ouvert le cœur des Maç.·. qui répand ses bienfaits sur tous ses semblables, et réserve; comme un devoir, les remontrances pour quiconque de ses FF.·. s'écarte des véritables principes.

Le Vén.·. dit : « F.·. Insp.·., amenez la Récip.·., que je lui donne la récompense due à son travail. »

Alors le Vén.·. lui donne *une paire de jarretières de ruban de soie bleue*, où sont brodés *deux cœurs* et ces mots partagés sur les deux jarretières :

*La Vertu nous unit ;*
*Le Ciel nous récompense.*

Il lui remet également *un petit marteau d'or*, avec *un an-*

Les honneurs de la glorification rendus, « la nouvelle Maîtresse Parfaite reprend ses vêtements et vient s'asseoir au climat d'Afrique, tandis que le Grand-Maître et la Sœur Inspectrice récitent le catéchisme du grade, dont les sous-entendus sont maintenant faciles à comprendre. » (1)

Le signe * indique tous les passages copiés, mot à mot, par le F.·. Ragon dans le *Manuel Maçonnique* ou *Tuileur des divers rites de Maçonnerie pratiqués en France*, etc., par un Vétéran de la Maçonnerie ; deuxième édition, Paris, 1830, p. 282-286.

(1) *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, p. 163.

*neau* qui s'ouvre, et sur lequel est écrit le secret.

Ensuite il décore la Sœur d'une *étoile à cinq rayons* (1) sur lesquels sont tracées ces cinq lettres D. C. V. P. L.; l'étoile est suspendue au bas d'un ruban blanc en sautoir; et en donnant cette décoration, le Vén.·. dit :

« L'astre brillant que vous voyez, ma chère Sœur, fait remonter l'origine de l'adoption à l'antiquité la plus reculée. Les premiers siècles la virent naître; et, par une succession continuelle, elle se conserva toujours dans une portion d'hommes sages et vertueux qui nous l'ont transmise. Ce fut d'abord par le petit-fils d'Adam que commença à se former cette société si respectable. L'amour du bien, du vrai et de l'utilité les rassembla pour les occuper de concert à perfectionner et développer en eux les semences fécondes que le Parfait des plus Parfaits a répandues dans les âmes; ils travaillèrent avec succès à acquérir toutes les connaissances qui pouvaient contribuer au vrai bonheur, et nous en laissèrent des monumens célèbres.

« Les enfans de Noé, dépositaires de nos sacrés mystères, n'en avaient pas moins de zèle pour les conserver qu'ils avaient eu de joie à les recevoir. Ils ne tardèrent pas à les communiquer à ceux de leur postérité

(1) *L'étoile flamboyante.* — Note de l'auteur.

dont les vertus et les sentimens leur étaient connus ; ils perpétuèrent ainsi jusqu'à nous *les sublimes connaissances qui nous séparent du reste des hommes.* Apprenez, ma chère Sœur, que c'est à notre Société que l'Egypte fut redevable des sciences qui la firent regarder comme leur berceau ; que si parmi les Mèdes, les Perses, les Grecs et les Romains, il parut tant d'hommes illustres et distingués dans les sciences célestes, ils avaient été formés, nourris et élevés dans les principes de notre Ordre ; que sert à nos mystères que les sages de la Caldée durent la connaissance de l'astre nouveau. Les lettres hébraïques qui sont tracées à chaque pointe de cette étoile, signifient que nous devons toujours être discrets, et constamment unis par l'estime. Nous sommes bien persuadés, ma chère Sœur, que vous n'aurez point de peine à remplir cette sage obligation.

« Fasse le Ciel que cette honorable étoile dont je vous décore, vous serve de flambeau lumineux pour vous éclairer et conduire à la vie éternelle ! et que le cordon qui lui sert de support, dont la couleur a pour titre le symbole de la vérité, vous fasse ressouvenir que vous devez être toujours fidèle à Dieu, à votre Monarque et à vos FF.·. et Sœurs ! »

*Le signe.* — Le Vén.·. dit : « Ma chere Sœur, pour vous faire reconnaître Maç.·. Parfaite, je vous indique le signe

qui se fait en mettant la main gauche sur le cœur, entre la veste et la chemise pour les hommes, ***et sous la robe et le corset pour les dames,*** puis on la retire, et l'on en regarde le dessus avec une sorte de surprise et d'étonnement, puis on la remet une deuxième fois à la même place, et, l'en ayant retirée, on en regarde de suite le dessous en riant.

« Ce signe, ma chère Sœur, fait allusion à Moïse qui, par ordre de Dieu, retira d'abord de son sein sa main couverte de lèpre, et, l'y ayant remise une seconde fois, la retira guérie. Moïse reçut le signe de Dieu dans le buisson ardent.

« ***L'attouchement*** est une suite du signe. Il se donne en retirant la main de dessous la veste, et la présenter. Celui à qui on la présente doit passer aussitôt sa main gauche dessus, en commençant par le bout des doigts. Ce dernier met à son tour sa main dessus en finissant par le bout de ses doigts.

« ***Le mot sacré*** est ACKIROB, mot hébreu, qui signifie ***Dieu de bonté.***

« Le mot de passe est BETHABARA, qui veut dire ***Maison de passage.*** C'est pour vous rappeler que nous ne sommes qu'en passant sur la terre, comme les Israélites n'étaient qu'en passant en Egypte, qui signifie, ***Lieu de tribulation***, y ayant toujours vécu dans une bien dure captivité.

Le Vén.·. dit « F.·. Insp.·.-Surv.·.-Déposit.·., conduisez la Sœur pour qu'elle donne les

mots, signes et attouchemens à ses FF.·. et Sœurs. »

Puis le Vén.·. proclame cette Sœur Maç.·. Parfaite de la Loge.

COMPOSITION DU TABLEAU

En haut, Joseph se réconciliant avec ses frères.

A droite, sept épis chargés de blé.

A gauche, sept autres épis fanés et maigres.

Dans l'espace au-dessous, plusieurs hommes avec des tabliers ou truelles, qui pétrissent de la terre pour faire des briques; Moïse exposé dans une petite corbeille sur les eaux du Nil, et la fille de Pharaon qui le fait retirer des flots.

Au bas, Moïse et Aaron à la tête des Israélites, après avoir passé la mer Rouge, qui engloutit Pharaon et son armée.

***Explication du Tableau en forme d'instruction.***

D. Que représente le tableau de Parfaite-Maç.·.?

R. Il représente Joseph entouré de ses frères, à qui il donne le baiser de paix en signe de réconciliation. Non seulement le pardon des injures est le propre du caractère du Véritable Maç.·., mais il doit joindre à l'oubli de l'insulte une amitié sincère et durable.

*Sept épis garnis, sept autres fanés et maigres :*

Les sept premiers désignent les sept vertus marquées par les sept échelons de l'échelle mystérieuse de Jacob, savoir : *la Candeur, la Douceur, la Vérité, la Tempérance, la Discrétion, la*

*Clémence* et *l'Humanité*. La pratique de ces vertus nous assure des jours longs, paisibles et heureux.

Les sept derniers sont l'image des vices opposés : *l'Hypocrisie, la Colère, le Mensonge, la Crapule, l'Infidélité, la Cruauté* et *l'Orgueil*, dont un seul suffit pour ternir l'éclat des autres vertus, en faire perdre le mérite, et nous réduire dans cet état misérable où la chute du premier homme nous a plongés.

Au-dessous, le corps entier des Maç.·. en habit de travail, d'où nous vient l'origine des tabliers, marteaux ou autres outils qui désignent notre état : tous les hommes, sans distinction de rangs, trouvent, dans la captivité des Israélites en Egypte, une leçon bien frappante pour leur servir de règle dans leur conduite : rois, princes, seigneurs et autres, nous sommes tous relégués pour un court espace de temps sur cette terre périssable. Sujets aux intempéries des saisons et aux influences des astres, nous apportons en naissant un secret penchant pour le mal ; tout ce qui nous entoure nous porte à une chute prochaine : la raison, que nous tenons du ciel, s'oppose souvent en vain à la force des passions fougueuses qui nous précipitent dans l'abîme du crime, surtout lorsqu'oubliant notre esclavage, nous ne remplissons pas très exactement les devoirs de notre condition. Tous nos instants sont précieux : un jour on nous fera rendre compte de notre tra-

vail. Ainsi pour soulager nos frères, satisfaisons chacun à nos devoirs, et que de notre zèle, et de notre exactitude, il en résulte cette harmonie qui seule entretient l'univers.

*Moïse exposé sur les eaux du Nil, dans une corbeille qui s'arrête dans des roseaux, et la fille de Pharaon qui le fait retirer pour le sauver*, nous démontrent que notre vie s'écoule avec la rapidité d'un fleuve. Il dépend de nous d'en embellir le cours par la pratique des vertus, et de semer de fleurs le lieu de notre passage. Malheur à nous si, dans notre course déréglée, semblables aux torrens qui détruisent tout ce qu'ils rencontrent, nous laissons sur notre route des monumens d'horreur, au lieu de signaler notre mémoire par des bienfaits.

*La corbeille arrêtée dans des roseaux*, nous représente notre faiblesse, et que le souffle le plus léger des moindres passions peut nous détourner de la route des vertus.

*La fille de Pharaon qui fait retirer Moïse des eaux*, nous apprend que la Providence ménage souvent, pour notre salut. les moyens que nos ennemis destinaient à notre perte.

*La mère de Moïse, qui le suivait de loin, est chargée de l'allaiter*. Tous ceux de nous qui sont pères apprennent, par cet exemple, qu'ils doivent veiller à la conduite de leurs enfans, et ne point exposer leur innocence à l'attrait des plaisirs, qui les entraîneraient dans les

écueils dont le siècle est semé.

L'expérience paternelle doit veiller à leur sûreté; l'amitié et la douceur doivent assaisonner leurs remontrances.

*Moïse et Aaron à la tête des Israélites dans le désert, après le passage de la mer Rouge. Pharaon et son armée submergés dans les flots* : Ceci nous représente le corps entier des Maç.·. qui, ayant secoué le joug des passions sont dans leurs loges, comme les Israélites dans le désert, à l'abri des vices, figurés par Pharaon et son armée submergés.

D. Expliquez-moi le tableau de Comp.·. où est la tentation d'Adam et d'Eve et où est aussi une tête de mort.

R. Le tableau parsemé de larmes et de trophées de table, où est peinte une tête de mort nous rappelle la chute de notre première mère, dont la désobéissance a attiré sur la race humaine les vices, les maladies, source intarissable de larmes, et la mort, à laquelle tout ce qui naît est assujetti.

D. Expliquez-moi le tableau du même grade qui est à gauche.

R. Le paradis terrestre, figuré et renouvelé dans l'assemblée des FF.·. par des mœurs innocentes, qu'ils y pratiquent comme dans l'âge d'or.

D. Que représente le Vén.·. d'une loge ?

R. Moïse, le conducteur et le chef des Israélites.

D. Que représente le F.·.

Insp.·. — Surv.·. — Dépos.·. ?

R. Aaron, aide et compagnon de Moïse.

D. Que représente une loge ?

R. Les Israélites, que Dieu avait choisis pour les siens.

D. Que signifie le sixième échelon de l'échelle mystérieuse de Jacob ?

R. La clémence que nous devons tous exercer en cas d'insulte surtout de la part de nos Frères.

D. Expliquez-moi ce que signifie le septième échelon ?

R. L'humilité qui doit régner dans nos meilleures actions, à quelque rang que nous soyons élevés, et qui étouffe l'amour-propre, et nous garantit du poison séducteur de la flatterie.

D. Pourquoi les Maç.·. appliquent-ils leurs signes sur les cinq sens de la nature ?

R. Pour nous apprendre à n'en faire qu'un bon usage.

Le 1er *au nez*. — Les parfums les plus exquis et les plus recherchés sont comptés pour rien en loge : ***c'est par la seule vertu et sa pratique qu'on se met en bonne odeur.***

Le 2e *à l'oreille*. — Tout bon Maç.·. doit la fermer à la calomnie et à la médisance, ***et ne jamais proférer un mot qui puisse blesser l'oreille la plus chaste.***

Le 3e *sur la bouche*. — Si un Maç.·. prend les repas en loge, c'est pour renouveler la charité des premiers fidèles, et pour réparer ses forces épuisées par le travail sans s'arrêter au goût des mets qui sont servis.

Le 4e *sur l'œil.* — Si l'œil d'un Maç.·. considère la beauté de ses Sœurs, il est moins flatté de cet assemblage que des vertus de leur âme : il admire et respecte en elle l'ouvrage accompli du Créateur.

Le 5e *l'attouchement.*— Le toucher que nous nous conférons nous instruit que nous renouvelons chaque fois notre traité de paix et d'union, et que nous sommes toujours prêts à tendre une main secourable à nos FF.·. malheureux qui se trouvent dans le besoin ou la captivité.

INSTRUCTION.

D. Etes-vous Parfaite ?

R. Guidée par l'Eternel, je suis sortie de l'esclavage.

D. Qu'entendez-vous par cet esclavage ?

R. La captivité où nous languissons dans ce siecle, figurée par celle des Israélites en Egypte. Le vrai Maç.·. se regarde dans ce monde périssable comme dans une terre étrangère ; il gémit dans la captivité et n'aspire qu'après sa véritable patrie.

D. Assujettie à ce corps fragile, comment pouvez-vous dire que vous êtes libre ?

R. L'initiation à nos mystères a dessillé mes yeux; j'ai secoué le joug des passions ; la raison m'éclaire ; et le flambeau, perçant le voile dont la volupté masquait la vue, m'en découvre toute l'horreur.

D. Comment êtes-vous parvenue au but de la Maçonnerie ?

R. Par l'aide d'un F.·. secou-

rable qui devint mon guide, et me remit à la porte du temple des vertus, dont l'éclat a dissipé les ténèbres qui couvraient l'univers.

D. Etes-vous entrée dans ce temple ?

R. Oui, Vén.·., en traversant une voûte de fer et d'acier.

D. Que signifie cette voûte ?

R. Comme la solidité d'une voûte dépend de la coupe et de la solidité des pierres, que toutes aboutissent au point central, de même chaque membre de notre Ordre doit coopérer à l'harmonie qui fait notre force, et dont la clef est cette amitié sincère et vertueuse qui caractérise les vrais Maç.·..

D. Pourquoi cette voûte est-elle de fer et d'acier ?

R. Pour nous avertir que nous devons fuir les criminels plaisirs de l'âge de fer, si nous voulons jouir des innocentes voluptés de l'âge d'or.

D. Chassée de ce lieu de délices, comment y êtes-vous rentrée ?

R. Sur l'arche de Noé, ouvrage construit et terminé sur les plans tracés par l'Etre-Suprême.

D. Quel était le projet de cet édifice ?

R. De sauver le juste Noé et sa famille, sort réservé aux élus.

D. Pourquoi les autres hommes n'en profitèrent-ils pas ?

R. Aveuglés par leurs fausses lumières, ils critiquèrent l'ouvrage du Gr.·. Mait.·., qui, pour punition de leur orgueil,

les livra à l'endurcissement de leur cœur qui les précipita dans l'abîme.

D. Où s'est tenue la première Loge et par qui ?

R. Par Adam et Eve dans le paradis terrestre, pendant leur état d'innocence.

D. Quand s'est tenue la seconde Loge ?

R. Pendant le déluge, par Noé renfermé dans l'arche avec les justes.

D. Quand s'est tenue la troisième Loge ?

R. Lorsque Dieu, sous la figure de trois anges, visita Abraham et Sara.

D. Quand s'est tenue la quatrième ?

R. Lorsque les anges fuyant l'incendie de Sodôme, se réfugièrent dans la maison de Loth, et sauvèrent ce bon Maç∴ de l'embrasement de cette ville criminelle.

D. Quand s'est tenue la cinquième Loge ?

R. Lorsque Joseph ayant rencontré son cher Benjamin, reçut ses frères et les fit manger à sa table.

D. Eut-il quelque distinction pour Benjamin ?

R. Il fit servir devant lui cinq fois plus qu'à ses autres frères, lui donna cinq robes, et n'en donna que deux aux autres, et présenta cinq de ses frères à Pharaon. C'est de cette dernière époque que le nombre cinq est consacré chez tous les Maç∴, et qu'il est devenu titre d'honneur et de distinction. Les cinq robes désignent les

cinq grades : heureux qui méritera le dernier !

D. Qui peut espérer de l'obtenir ?

R. Tout Maç.·. et Maçonne. qui, semblables à Joseph après la cruauté allumée par la jalousie, résistent aux attraits de la volupté, soutiennent sans crainte l'éclat du soleil de l'univers.

D. Comment ce patriarche était-il monté à ce haut point de gloire ?

R. Par la prudence et la sagesse toute divine qu'il avait en partage. Chacun de nous peut parvenir au même honneur, en suivant les sentiers étroits de la vertu.

D. Quelle fut sa récompense ?

R. Pharaon lui remit son anneau royal : c'est pour en conserver la mémoire que le Vén.·. en donne un aux Sœurs Parfaites.

D. Que devint cette Loge à laquelle présidait Joseph ?

R. Elle s'accrut, devint nombreuse, et rendit des services continuels aux rois et aux peuples égyptiens : tel est le caractère du Maç.·..

D. Qui se distingue, après Joseph, dans la direction de cette Loge ?

R. Moïse, élu de Dieu pour rompre les fers de son peuple chéri.

*Fermeture de la Loge.*

D. Quels sont les devoirs d'une Parfaite Maç.·. ?

R. Aimer, secourir, protéger et respecter mutuellement ses

Loge de table. Le maître s'appelle *Respectable*, les deux officiers *Vénérables*, et tous les autres : *Mon cher frère*, *ma chère sœur*.

Les verres se nomment des *Etoiles*.

Le vin et l'eau *des tonnes de déluge rouge, blanc*. (Est-ce assez absurde, remarque le F.·. Ragon.)

Le pain, *du bois de l'arche*.

FF.·. et Sœurs, surtout dans le malheur.

Le Vén.·. dit : « Continuons donc de nous aimer, de nous protéger et secourir mutuellement dans toutes les occasions.

« La Loge de Maç.·. Parfaite est fermée. »

LOGE DE TABLE
DES QUATRE PREMIERS GRADES

Les verres se nomment *lampes* ;

Le vin, *huile forte* ou *rouge*;

L'eau, *huile faible* ou *blanche*;

Les bouteilles et carafes *cruches d'huile*.

On dit *souffler une lampe*, et on la souffle par cinq.

CINQUIÈME GRADE
ELUE ECOSSAISE.

*Decoration de la Loge.* — Elle doit être tendue en jaune et être éclairée par quatre lumières ; un livre d'Evangile sur l'autel du T.·. Resp.·..

*Le tablier* est blanc, doublé de jaune, avec une étoile brodée en argent dessus la bavette : l'étoile est renfermée dans un carré.

*Le bijou* est une étoile d'argent, pendue au cou par un ruban jaune.

*Titres.* — Le Maître de la Loge prend le titre de *Très-Respectable* ; les deux Off.·, qui sont le F.·. Insp.·. et la Sœur Insp.·. *T.·. Vénérables* ; les FF.·. et Sœurs, *Vénérables*.

*Ouverture de la Loge.*

Le T.·. Resp.·. dit :

D. T.·. Vén.·. F.·. Insp.·., quel âge avez-vous ?

On dit *vider les étoiles avec les dignités écossaises par 4*. (Nombre des vœux des Jésuites, rugit le F.·. Ragon, *et c'est en l'honneur de ces vœux que les maçonnes doivent vider des étoiles* !!)

EXERCICE. On porte l'étoile en 2 temps à la bouche, on la vide en deux temps, et on la pose sur la table en deux autres temps. On frappe 4 fois dans les mains, et l'on dit 2 fois : *qu'il vive !!*

« *Il faut convenir*, conclut le F.·. Ragon, *que pour un grade de* Parfaite, *ces transformations de noms, loin d'être heureuses, sont par trop ridicules.* » (p. 67-68).

Pas plus absurdes ou ridicules que tout le reste qui serait souverainement grotesque si cela ne masquait le véritable but et les principes abominables de la Franc-Maçonnerie !

SUBLIME ÉCOSSAISE
(5e GRADE)

DÉCORATION DE LA LOGE*. Il faut deux appartements pour les réceptions, ou bien on dispose la tenture de manière à pouvoir en changer promptement la couleur, soit en retournant les panneaux, soit en relevant les draperies.

Pour le premier point de la réception, la tenture est verte, parsemée d'étoiles d'or, galons et franges en or.

Il y a 9 lumières : 7 ensemble et 2 séparées.

Pour le second point, la tenture est, comme pour les récep-

R. Je suis en âge de raison.

D. T.·. Vén.·. Sœur Insp.·., quelle heure est-il ?

R. Deux heures.

D. A quelle heure les Sœurs bleues écossaises sont-elles dans l'usage d'ouvrir leurs travaux ?

R. A deux heures, T.·. Resp.·..

Le T.·. Resp.·. dit : « T.·.. Vén.·. Sœur Insp.·. et T.·. Vén.·. F.·. Insp.·., étant parvenu à l'âge de raison et à la dernière heure du jour, invitez les FF.·. et Sœurs qui décorent vos climats à continuer de se rendre parfaits et prévenez-les que la Loge d'Elue écossaise est ouverte.

Il frappe deux coups, répétés par la Sœur Insp.·. et le F.·. Insp.·.

Réception.

Après que la Récip.·. a été seule livrée à ses réflexions pendant un quart d'heure, elle est amenée les yeux bandés, à la porte de la Loge par la Gr.·. Insp.·., qui lui fait ôter sa coiffe, et mettre un grand mouchoir sur le cou.

L'Inspectrice frappe deux coups un peu distans l'un de l'autre ; l'Insp.·. répond par deux autres coups, et demande ce qu'elle désire. L'Inspectrice dit : « C'est une Maç.·., et reconnue telle parmi nos FF.·., qui désire être admise à la dignité d'Elue écossaise, après avoir fait toutes ses preuves pour cela. » L'Inspecteur dit : « La Sœur est elle digne de cette faveur ? » L'Inspectrice répond : « Le zèle

tions habituelles, couleur ponceau, galons et franges en or.

Outre les lumières exigées dans les grades précédents, il y a 3 lampes, chacune de trois lumières suspendues au plafond, deux sont à l'Asie et la troisième à l'Europe, du côté de l'Afrique.

Sur l'autel est un vase où brûle de l'esprit de vin pendant la réception.

Titres*. Le M^e^ représente le grand-prêtre Eliacim (en hébreu, *Eliakim*, résurrection de Dieu) gouverneur de Béthulie.

Le 1^er^ Surv.·. représente Ozias (en hébr. *Gosiah*, force du Seigneur), prince de Juda.

La sœur récipiendaire représente Judith (en hébr. *Jehaudith*, laudans.)

Signe*. Saisir ses cheveux de la main gauche et faire de la droite le simulacre de se couper le cou.

Attouchement*. S'entrelacer mutuellement le petit doigt de la main droite.

Mot de passe* : *Vagao* (*interior* vel *intimus*), nom d'un des eunuques d'Holopherne, celui qui introduisit Judith dans la tente (*Judith*, ch. 12, v. 1).

Mot de reconnaissance*. *La vallée de Béthulie m'est connue.*

Maîtresses paroles*. *Sigé* et *Alethé*, qu'on interprète ainsi : *silence, vérité.*

Marche. Sept pas qui représentent les 7 vertus : *amitié, union, soumission, discrétion, fidélité, prudence, tempérance,* auxquelles sont opposés les 7 vices : *haine, discorde, or-*

qu'elle a montré pour la Maçonnerie annonce qu'oui. »

L'Inspectr.·. ferme la porte, et va rendre compte à la Loge.

Le T.·. Resp.·. dit : « Par qui est-elle présentée? *On répond.* Il ajoute : « Ce F.·. ou Sœur en répond-il ? » Sur la réponse affirmative, le Très-Resp.·. dit : « Qu'on fasse entrer la Sœur, et que préalablement on la fasse purifier. »

L'Inspecteur va dire à l'Inspectrice : « Faites purifier la Sœur, et la mettre en état d'être présentée ; » et il referme la porte.

L'Inspectrice lui fait laver les mains et le front, et lui attache les deux bras autour du corps avec un ruban jaune, la conduit à la porte de la loge, y frappe deux coups et la remet entre les mains de l'Inspecteur qui est venu pour la recevoir ; et l'Inspecteur lui fait faire quatre tours vis à vis du T.·. Resp.·. et à un pied carré sur la Loge. Le T.·. Resp.·. lui dit : « Quel est le dessein qui vous amène ici ?» Elle répond : « C'est le désir de me rendre parfaite. » Il l'interroge pour savoir si elle est véritablement maç.·., et ordonne qu'on lui ôte le bandeau qui lui couvre les yeux pour qu'elle voie la lumière.

A l'instant on lui ôte le bandeau ; tous les FF.·. lui présentent la pointe de l'épée au cœur, et le Mait.·. lui dit : « Ma chère sœur, toutes ces épées que vous voyez seront autant d'armes contre vous si jamais vous devenez parjure ; mais *gueil, indiscrétion, perfidie, étourderie, médisance.* (1)

Batterie*. Deux coups égaux.

Acclamation*. *Judith*, répété 2 fois.

Age. Je passe cinq lustres.

Temps du travail. De l'entrée de la nuit à l'apparition du jour.

Habillement*. Le président porte une longue robe blanche. Une large ceinture verte et ponceau fait deux fois le tour du corps, les bouts retombent jusqu'à terre du côté gauche, et sont rejetés sur l'épaule gauche pendant le cours des travaux. Sur la poitrine est une plaque d'or où sont gravées les lettres D.·.V.·. qui signifient *discrétion, vérité.* Cette plaque est fixée par 4 chaînes qui passent sur le cou et sous les bras. Il est coiffé d'une tiare blanche en lin ; il a sur le front un bandeau jaune, sur lequel sont peints ou brodés les mots *Kadosch Adonai* (consacré au Seigneur).

Cordon*. Les Sœurs portent le cordon écossais, ponceau moiré en écharpe, passant de droite à gauche ; au bas est suspendu un *glaive* attaché avec une rosette verte ; sur le devant sont brodées en argent 5 étoiles à 5 pointes ; il est fixé sur l'épaule avec une rosette blanche.

Bijoux*. Outre le glaive suspendu au cordon, les Sœurs portent une truelle en or qui s'attache sur la poitrine au côté gauche avec une faveur bleue. Du

(*) Emprunts faits par le F.·. Ragon au *Manuel* de 1830, p. 287-290.

elles seront au contraire pour votre défense si vous continuez à persévérer dans le bien. »

Il ajoute : « Faites parvenir la Sœur à l'autel. »

L'Inspecteur l'y conduit en lui faisant passer le pied gauche à la pointe occidentale du carré, le droit à celle du Midi, le gauche au Septentrion, et le droit à celle de l'Orient, vis-à-vis le Resp.·., qu'elle salue, et se met de suite à genoux pour prononcer l'obligation suivante, la main posée sur l'Evangile :

« Je promets et m'engage « sur le saint Evangile, et sous « les mêmes obligations que « j'ai déjà contractées, de tenir « cachés en mon cœur les se- « crets qui vont m'être confiés; « et, si je deviens parjure, je « consens à avoir la langue et « le cœur percés et mon corps « réduit en cendre pour qu'il « ne soit plus question de moi.

« Que Dieu me soit en « aide ! » *Elle baise l'Evangile.*

Lorsque la Récip.·. a fini de prêter son obligation, le T.·. Resp.·. la fait relever, lui ôte le ruban qui lui lie les bras, en disant : « Je vous délie des liens du vice pour vous conduire dans les routes de la vertu. »

Il lui ordonne d'aller embrasser tous les FF.·. et Sœurs, en commençant par les Off.·. et de revenir à côté de lui. (*Le F.·. Insp.·. la conduit.*) Revenue près de lui, il lui dit : « Je vous reçois dans la dignité d'Elue écossaise, par le pouvoir que cette Resp.·. Loge m'en a confié après côté droit, sont attachés, avec une faveur couleur ponceau, un ciseau, un marteau et un anneau d'or ou alliance.

Tablier blanc*, doublure ponceau, bordure verte ou bien doublure bleue, bordure ponceau, la bavette verte. On peut y broder divers attributs de l'Adoption. Le maillet et le ciseau désignent la maîtrise ; le globe marque l'écossisme, et le sabre, la lance, la tête de mort, et le sac dénotent, dit le rituel, la sublime écossaise (le meurtre de Judith).

Tableau. Béthulie et son grand-prêtre, avec ses habitants ;

Judith allant au camp, avec sa servante qui porte un sac ;

Judith coupant la tête d'Holoferne (*capitaine Fort*), dans sa tente.

Chambre de préparation. Sur une table est le tableau et un livre de prières ; de plus une cuve pleine d'eau.

Une sœur fait à la récipiendaire les questions suivantes, tirées des grades précédents.

D. *Pourquoi nos signes s'appliquent-ils presque uniquement sur les sens ?*

R. C'est pour nous apprendre à n'en faire qu'un bon usage.

D. *Expliquez-moi cet usage ?*

R. 1° L'odorat. Les parfums les plus exquis sont comptés pour rien en loge, puisqu'on ne s'y met en bonne odeur que par la pratique des vertus.

2° L'ouie. Tout bon maçon et bonne maçonne doivent fermer l'oreille à la calomnie, à

vous en avoir jugée digne. » Il l'embrasse quatre fois au front, la décore du tablier et des gants, et lui donne les mot, signe et attouchement.

*Le signe* est de mettre le premier doigt (*index*) de la main droite sur le front, auquel on répond par le même doigt, le poing fermé sur le cœur, qui est l'ordre.

*L'attouchement* est de présenter la main droite verticalement tendue à l'autre, qui répond en la prenant de même avec les deux mains.

*Le mot* est JECTIFTE.

*La passe*, OSCASCISE.

*Discours après la Réception.*

Le T.·. Resp.·. adresse le discours suivant à la Récip.·., puis fait l'instruction :

« Vous vous êtes rendue, ma chère Sœur, digne de parvenir au grade d'Elue écossaise ; cette Loge se fait un devoir de vous y admettre pour récompense de l'ardeur que vous avez montrée à remplir les devoirs de la Maçonnerie. Nous espérons que cette nouvelle faveur vous affirmera de plus en plus dans le zèle que vous avez déjà, et que vous ne cesserez de vous rappeler l'obligation terrible que vous venez de contracter : elle vous lie dans un secret inviolable sur nos mystères, et vous prescrit de ne jamais vous écarter des sentiers peu fréquentés d'une vertu épurée. »

« Voilà, ma chère Sœur, le but de nos travaux, et bien sû-

la médisance, et à tous propos qui peuvent alarmer la prudence et la chasteté.

3° LE GOUT. Quand les maçons et maçonnes prennent des repas en Loge, c'est comme les premiers fidèles, pour réparer leurs forces, rester ensemble et s'exciter à la vertu, sans s'arrêter à la délicatesse des mets.

4° LA VUE. Lorsqu'un maçon considère la beauté de ses sœurs il ne doit être touché d'un si bel assemblage que pour les vertus de l'âme, et doit respecter en elle l'ouvrage accompli d'un créateur.

5° LE TOUCHER. Chaque fois que nous nous prenons la main, nous nous renouvelons tacitement le traité que nous avons fait de nous secourir mutuellement dans les dangers et dans le besoin.

OUVERTURE DE LA LOGE. Le Grand-Prêtre frappe deux coups qui sont répétés par les Surv.·. et dit :

D. *Quel doit être le soin des maçons et maçonnes ?*

R. C'est de voir si l'on est en sûreté.

D. *Quel est le devoir des bons maçons et maçonnes ?*

R. Travailler, obéir et se taire.

D. *Quelle heure est-il ?*

R. Le point du jour.

« Puisqu'il est le point du jour et l'heure où tout bon maçon et maçonne doivent se mettre à l'ouvrage, avertissez les frères et sœurs que la loge de Sublime Ecossaise est ouverte. A l'exemple de Judith,

rement sans doute celui de vos désirs. »

Instruction.

D. Etes-vous parvenue à la dignité d'Elue écossaise?

R. J'ai été purifiée dans les eaux du déluge.

D. Pourquoi avez-vous été purifiée?

R. Pour m'enseigner qu'il faut être pure pour parvenir à la perfection.

D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir Ecossaise?

R. Pour affermir mon sexe dans les lois du secret inviolable que je dois observer pour me rendre parfaite.

D. Qu'avez-vous fait pour être reçue Ecossaise?

R. Mes preuves, c'est-à-dire, le zèle qu'on a reçonnu en moi pour les lois de la Maçonnerie.

D. Où avez-vous été reçue Ecossaise?

R. Au sommet du mont Ararat, dans l'étage du milieu de l'arche de Noé.

D. Par qui avez-vous été reçue Ecossaise?

R. Par une Loge d'Experts, que j'ai reconnus pour tels aux marques infaillibles qui les caractérisent, qui sont la charité fraternelle qui règne entre eux.

D. Qui avez-vous vu quand vous avez été reçue Ecossaise?

R. Noé et sa famille, conduits par l'Etoile d'Or. . au séjour de la félicité.

D. Comment peut-on arriver à ce séjour?

R. Ayant toujours devant soi les obligations qu'on a contracveillons, travaillons et prions: Veillons, afin que nos ennemis ne nous surprennent pas et que nous soyons toujours prêts à les repousser. Travaillons pour réparer les brèches faites à notre âme et nous éviter l'oisiveté d'où découlent tous les vices. Prions, afin que le Grand-Architecte de l'Univers nous affermisse de plus en plus dans l'union, la concorde et la paix. »

— La récipiendaire, la tête couverte d'un drap noir saupoudré de cendre, arrive à la porte du temple. Elle est arrêtée par un garde qui en avertit le 2e Surv.·.. Celui-ci va vers elle et lui dit:

D. *Que voulez-vous?*

R. Je veux parler au grand-prêtre et aux principaux du peuple.

D. *Qui êtes-vous?*

R. Judith.

D. *De quelle nation?*

R. Femme juive de la tribu de Siméon.

Il l'introduit entre les deux colonnes.

Les frères et les sœurs restent assis, ayant la main droite sur le cœur, la gauche sur le front et la tête baissée pour simuler la douloureuse consternation qu'on éprouvait en Béthulie avant la sortie de Judith.

Le grand-prêtre dit à la récipiendaire:

D. *Que demandez-vous?*

R. Que vous me fassiez ouvrir les portes de la ville pendant cette nuit et que tout le peuple prie pour moi pendant

tées, et en ne s'écartant jamais des lois qu'elles prescrivent.

D. Quelles sont ces lois ?

R. La pratique de la vertu, de la charité et de l'amitié fraternelle que nous devons avoir pour nos FF.·..

D. Pourquoi votre bijou est-il en argent ?

R. Pour nous représenter la pureté que nous devons avoir en Loge.

D. Que signifie le carré tracé sur votre Loge ?

R. La perfection nous démontre celle que nous devons avoir pour élever nos cœurs à la félicité éternelle.

D. Donnez-moi le mot de passe.

R. (*On le donne.*)

D. Que veut dire ce mot ?

R. Parfaite Ecossaise.

D. Donnez-moi le mot ?

R. (*On le donne.*)

D. Que veut dire ce mot ?

R. Le point de félicité où nous devons aspirer.

D. Donnez-moi le signe.

R. (*On le donne.*)

D. Que vous rappelle ce signe ?

R. Les peines de mon obligation.

D. Donnez l'attouchement au F.·. Inspecteur.

R. (*On le donne ainsi que l'embrassade.*)

FERMETURE.

D. Quel âge avez-vous ?

R. L'âge de raison.

D. Quelle heure est-il ?

R. Quatre heures.

D. A quelle heure les Elues cinq jours. Alors je vous apporterai des nouvelles sûres de la Béthulie. Je vous conjure de ne point rendre la ville avant ce temps.

LE GRAND-PRÊTRE : « *Allez en paix et que le Seigneur soit avec vous !* »

Elle sort et rentre dans la salle de préparation. Elle quitte son drap noir, se lave et revêt ses ornements. Elle prend de la main droite un sabre, de la gauche une tête de mort peinte, qui avaient été déposés pendant qu'elle était en loge.

(*C'est alors qu'il faut changer la tenture verte en rouge.*)

A son retour en loge, elle crie à la porte : Victoire ! Victoire ! Le guide en avertit le second surveillant qui le dit au premier : celui-ci informe le grand-prêtre qu'on a crié deux fois *Victoire !* à la porte de la loge.

LE GRAND-PRÊTRE : *Faites-voir qui a crié ainsi.*

R. C'est Judith.

LE GRAND-PRÊTRE : *Faites-la entrer ; mes frères et mes sœurs, soyons debout.*

*Judith est introduite.* « Loué soit le Grand-Architecte de l'Univers qui n'a point abandonné ceux qui espèrent en lui, qui a accompli par sa servante la miséricorde qu'il a promise à la nation d'Israël, et qui a tué cette nuit, par ma main, l'ennemi de son peuple. »

(*Elle montre la tête de mort.*)

LE GRAND-PRÊTRE : « *Faites-la avancer par les sept pas, au*

écossaises cessent-elles leurs travaux ?

R. A quatre heures.

Le Vén.·. ferme comme il a ouvert.

TABLEAU
DU GRADE D'ÉLUE ÉCOSSAISE

1° L'Etoile d'Orient;

2° Le carré qui désigne la marche par les quatre chiffres;

3° Les quatre flambeaux qui éclairent la Loge;

4° Le mont Ararat;

5° L'arche de Noé;

6° Noé et sa famille sortant de l'arche, et conduits par l'étoile au séjour de la félicité.

LOGE DE TABLE DE CE GRADE

Les verres se nomment étoiles;

Le vin et l'eau, des tonnes de déluge blanc et rouge; le pain, du bois de l'arche.

On dit *vider les étoiles* : on porte l'étoile en deux temps à la bouche, on la vide également en deux temps; on frappe quatre fois dans les mains, et après on dit deux fois : *Qu'il vive! qu'il vive!* (1).

(1) Nous faisons remarquer que cette Loge de Table, sert, d'après le *Manuel* du F.·. RAGON, au grade de *Maîtresse Parfaite*.

*pied de l'autel, pour prêter son obligation.*

Elle donne la tête de mort au maître des cérémonies, qui la met au bout d'une lance placée contre l'autel.

OBLIGATION. « Je promets, sous les mêmes obligations des grades précédents, de garder un secret inviolable sur celui qu'on me confère. Je promets d'aimer, protéger et secourir mes frères et mes sœurs dans toutes les occasions, même au péril de ma vie. Je promets toutes ces choses sur ma parole d'honneur, et je consens, si j'étais capable d'y manquer, d'encourir le mépris, la honte et l'infamie réservés aux parjures. Que Dieu me soit en aide! »

Le grand-prêtre décore la récipiendaire du grand cordon vert, en disant : « Je vous décore de cet ornement; sa couleur, symbole de l'espérance, doit vous attacher de plus en plus à nos préceptes. »

Il lui donne les gants et lui attache le tablier, ajoutant : « Ma vénérable sœur, la couleur de ces ornements vous désigne, par sa blancheur, l'innocence et la pureté des bons maçons et maçonnes. »

Enfin, il lui donne les signes, attouchement, paroles, mot de passe, et dit :

« Vous voilà, ma vénérable « sœur, parvenue au dernier « grade de la maçonnerie d'a- « doption. (1) Tous les mem- « bres de cette resp.·. loge ont

(1) Il y a encore d'autres grades dont nous nous occuperons aux Chapitres suivants.

« concouru à ce qu'il vous fût « accordé, parce qu'ils ont été « édifiés de votre zèle à remplir « vos devoirs dans les grades « précédents. Celui-ci, par sa « supériorité, vous oblige à de « nouveaux efforts. Ne vous « ralentissez pas, et que l'on « puisse dire de vous, chère « sœur, si elle possède tous les « grades de la Maçonnerie, « c'est qu'elle est douée de tou- « tes les vertus. »

Il la fait asseoir à côté de lui, et donne la parole à l'orateur qui développe le principe du grade (1) ; puis on termine par l'

INSTRUCTION.

D. *Etes-vous Sublime Ecossaise?*

R. Oui, je le suis.

D. *A quoi le connaîtrai-je?*

R. Aux signe, attouchement et paroles.

D. *Où avez-vous été reçue?*

R. Dans la ville de Béthulie (2).

D. *Quel motif vous engagea à vous faire recevoir?*

R. La liberté de tous mes frères et sœurs.

D. *Quel était leur tyran?*

(1) L'orateur travestit maçonniquement l'histoire biblique de Judith et d'Holopherne, sans intérêt pour nos lecteurs.

(2) Le F∴ Ragon dit en note : « Cette ville imaginaire n'a pas plus existé que l'indigne histoire de Judith, heureusement pour l'honneur des femmes que cette fable calomnie. Il en est de même de Caïn qui n'est pas plus coupable de la mort d'Abel, que l'est la nuit de l'extinction du jour à l'Occident. » Cette dernière réflexion démontre que le F∴ Ragon tendait au Luciférianisme.

R. Holopherne, général des armées de Nabuchodonosor.

D. *Comment êtes-vous venue à bout de votre entreprise ?*

R. En veillant, espérant et priant.

D. *Qu'ont produit ces moyens?*

R. En veillant, j'ai cherché le moment favorable ; en espérant, je l'ai attendu avec confiance ; en priant, j'ai obtenu du Grand-Architecte de l'U.·. le courage et la force qui m'étaient nécessaires.

D. *Quelle était votre intention?*

R. De faire périr Holopherne, lorsque j'en trouverais l'occasion.

D. *Quand se présenta cette occasion?*

R. Au moment où Holopherne, livré au vin et au sommeil, fut abandonné par ses gardes. Alors je pris son sabre et lui tranchai la tête.

D. *Que signifient les 7 pas pour arriver à l'autel ?*

R. Les 7 qualités inséparables de tous maçons et maçonnes, savoir :

L'Amitié, sentiment que nous devons avoir pour tous nos frères et sœurs ;

L'Union, la pierre fondamentale de notre société ;

La Soumission, nécessaire pour recevoir, sans murmurer, les arrêts de la Loge ;

La Discrétion, pour éviter les supercheries des profanes et garder nos secrets ;

La Fidélité, indispensable pour observer nos obligations ;

La Prudence, pour régler nos

actions, afin que les envieux de nos plaisirs ne trouvent aucun moyen de blâmer notre conduite ;

Et LA TEMPÉRANCE, pour éviter tout excès également nuisible au corps et à l'esprit. (1)

D. *Quels sont les 7 défauts opposés à ces qualités ?*

R. LA HAINE, que nous ne devons porter à aucun de nos FF.·. et SS.·., quelque insulte que nous ayons reçue ;

LA DISCORDE, trop contraire à notre institution pour ne pas l'éviter ;

L'ORGUEIL, qui doit être banni de nos cœurs comme funeste à l'humanité ;

L'INDISCRÉTION, qui doit être inconnue dans notre Ordre où tout est mystère et secret ;

LA PERFIDIE, vice trop odieux pour ne pas nous être en horreur ;

L'ETOURDERIE, comme cause de querelles sans nombre,

Et LA MÉDISANCE, qui est un vice si bas qu'il n'est point étonnant que les maçons et maçonnes, dont tout le soin est de tendre à la perfection, la fuient comme une peste sociale. (2)

D. *Expliquez-moi le tableau.*

R. Béthulie est la figure du vrai bonheur qu'on ne peut conserver qu'avec des soins et du travail. Le grand-prêtre est l'image de l'âme ; Judith et sa servante, celle de ses facultés.

(1) Il est à supposer que *la chastete* n'est décidément pas une *qualité maçonnique* puisqu'elle n'est point comprise dans cette nomenclature. (*Note de l'auteur*).

(2) La luxure n'est point un défaut maçonnique, puisqu'on n'en parle pas ici.

Les principaux du peuple et le peuple assemblé représentent le corps et ses membres. L'armée d'Holopherne représente les passions qui nous environnent et les charmes de Judith les illusions qui nous séduisent.

D. *Que signifient la conduite et le mauvais traitement d'Achias ?*

R. Que tout maçon et maçonne doivent plutôt s'exposer à souffrir la persécution que de s'écarter de la vérité, quand on les oblige à parler ; qu'ils doivent, par des discours prudents, tâcher de ramener ceux qui sont dans l'erreur ; sa délivrance par les Israélites, c'est la charité que nous devons avoir tant pour nos ennemis que pour nos amis.

D. *Donnez-moi la parole et l'application que vous en faites ?*

R. *Sigé*, qui veut dire SILENCE, parce que nous devons écouter en silence et avec attention les leçons du grand-prêtre et que nous ne devons pas même les révéler aux FF.·. et aux SS:·: absents.

D. *Dites-moi le mot de passe et son application?*

R. *Alethé*, qui signifie *Vérité* et que *tous les rapports que nous nous croyons obligés de faire au grand-prêtre, des fautes et négligences de nos FF.·. et SS:·:*, pour qu'ils y remédient, doivent être dans la plus stricte vérité.

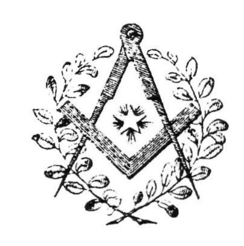
D. *Comment vous nommez-vous et d'où êtes-vous ?*

R. Judith, femme de la tribu de Simon. (1)

CLÔTURE. Même cérémonial que pour l'ouverture.

LOGE DE TABLE. Elle est éclairée par 7 lumières ou lustres. Les verres se nomment COUPES. On vide la coupe en la prenant de la main gauche ; de la droite, on prend le sabre qu'on passe, en deux temps, sur les bords de la coupe comme pour raser son contenu. Puis on laisse tomber le sabre et de la main droite on vide la coupe que l'on pose sur la table en deux temps ; et l'on frappe 2 fois des mains en criant : *Victoire, Victoire !* (p. 68-78.)

(1) La lecture des variantes indiquées pour ce grade par Léo Taxil ne manque pas d'intérêt. (Voir *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, p. 179 à 205). Les mots de passe et de reconnaissance sont CHABRIS et CHARMIS. Les FF.·. Maç.·. prétendent qu'ils rappellent les noms des deux habitants de Béthulie qui accompagnèrent Judith jusqu'aux portes de la ville. Nous donnerons leur véritable signification dans l'initiation scientifique des mots de passe et sacrés de la Maçonnerie d'Adoption.



Nous trouvons aussi dans le *Nécessaire Maçonnique d'Adoption à l'usage des Dames*, de 1817, page 131, cet article sur *l'Utilité des Loges d'Adoption :*

« La Maçonnerie des Dames, dite d'Adoption, n'est pas répan-
« due en France comme elle l'était autrefois ; cependant elle a son
« utilité, comme celle des hommes, puisque son but est le même.
« Elle ne diffère que par son historique et son antiquité, qui n'est
« pas la même, quoique quelques auteurs la reportent au temps
« de la création du monde. Elle diffère également par les
« réceptions, qui ne sauraient ressembler à celle des hommes,
« les dames ne pouvant physiquement subir les épreuves par
« lesquelles les hommes sont obligés de passer. Pourquoi les
« loges répandues sur la surface du globe, et notamment en
« France où est le siège de la galanterie, se privent-elles du plai-
« sir de s'associer aux travaux d'un sexe qui ajoute tant de
« charmes à nos plaisirs. Serait-ce égoïsme ? Ce sentiment ne
« peut se supposer chez des Francs-Maçons. Serait-ce la crainte
« de se jeter dans des dépenses exorbitantes ? Hé ! qui peut
« payer le plaisir qu'on goûte auprès de ce sexe aimable ? et une
« loge qui sait bien s'administrer, ne peut-elle, par quelques
« économies, parer à cette dépense ? notamment en supprimant
« une partie de ces banquets par souscription, dans lesquels il
« ne figure qu'une fraction de la Loge ; ce qui porte atteinte à
« cette égalité qui doit régner parmi les Maç.·..

« C'est dans l'intention de réveiller dans mes FF.·. ce goût de
« nos anciens Mait.·., que j'ai entrepris de faire imprimer tout ce
« qui m'a paru nécessaire pour la tenue d'une loge d'adoption.

« Toutes les Loges constituées par le G.·. O.·. ont le droit de
« constituer des Loges d'Adoption. Qu'elles profitent donc de
« cet avantage pour en établir : ce sera un nouvel hommage rendu
« à la vertu. Que les dames n'aient plus à nous reprocher cet
« égoïsme qui semble présider à nos réunions : montrons-leur
« que nous sommes toujours dignes des sentiments qu'elles sa-
« vent inspirer.

« Pour faciliter aux loges les tenues de celle d'adoption, je suis
« entré dans tous les détails propres à les éclairer, comme on le
« verra dans cette seconde partie de mon ouvrage. »

L'auteur reproduit les statuts arrêtés par le G.·. O.·. pour la Maçonnerie féminine. Ces statuts sont importants, puisqu'ils ont servi de modèle à ceux des autres Orients de l'univers, ainsi que nous l'établirons dans la suite de cet ouvrage. Nous n'hésitons pas à les intercaler ici.

## STATUTS POUR LES LOGES

Après les plus mûres délibérations, nous avons arrêté que les règlemens ci-après seront inviolablement exécutés dans toutes les Loges de femmes ; mais n'entendant point priver du droit que chaque Loge a de se faire des règlemens particuliers, ce privilège subsistera toujours, en tant qu'il ne contrariera en rien notre présent arrêté.

ARTICLE PREMIER.

Nulle Maîtresse ne pourra jamais tenir loge, ni faire de réception qu'elle ne soit constituée par un G.·. M.·. et en être autorisée.

ART. II.

La Loge pour faire des réceptions sera toujours composée d'une Vén.·. Msse, de deux Surveillantes, d'une Sec.·., d'une Trés.·. et d'une Maîtresse de Cérém.·..

ART. III.

Nulle femme de quelque qualité qu'elle puisse être, ne sera admise dans la Société, qu'elle n'ait été proposée à la précédente loge. La Vén.·. Msse priera les assistants et assistantes de s'enquérir s'il n'y a aucune chose à dire contre la proposée, et d'en rendre un compte exact à la Loge.

ART. IV.

Si les voix sont en faveur de la proposée, elle l'en fera avertir afin qu'elle sache quel sera le jour arrêté pour sa réception. Si les voix sont contre, elle en sera de même avisée, et on lui dira avec honnêteté que la chose ne se peut.

ART. V.

Nulle femme enceinte ou dans le temps critique ne pourra être admise à la réception.

ART. VI.

Nulle ne pourra être reçue avant l'âge de dix-huit ans au moins accomplis.

ART. VII.

Les preuves de vie et mœurs seront lues en loges par le Sec.·.

de la loge ; et, lorsqu'une proposée aura été rejetée, il est expressément défendu à qui que ce soit d'en parler à personne. Cette défense s'étend jusqu'aux FF.·. ou Sœurs de la loge qui ne se seront point trouvés à l'assemblée le jour que la proposée aura été refusée. La violation de cette défense méritera punition à son auteur ; et, lorsqu'il aura été bien constaté que tel F.·. ou telle S:·: aura été indiscret ou indiscrète, l'exclusion de la loge sera unanimement prononcée.

ART. VIII.

On s'informera exactement si les Sœurs sont sages et circonspectes dans le monde. Si quelqu'une manquait à observer strictement les statuts et leurs engagemens maçonniques, elle serait réprimandée avec douceur, loge tenante, pour la première fois ; mais la seconde sera enregistrée, et la troisième, elle serait bannie perpétuellement de la Société.

Ainsi chaque Sœur sera très réservée dans ses discours, et devra toujours se conduire, tant en loge que dans le monde profane, avec la plus grande prudence.

ART. IX.

***Lorsqu'une Sœur ne se sentira pas en état d'observer la plus grande décence pendant la réception, elle demandera de suite à se retirer : à défaut, on l'y invitera.*** (1)

ART. X.

S'il se présente quelques Sœurs étrangères, elles seront strictement examinées avant que l'entrée leur soit accordée. En ce cas, on aura soin de les faire tuiler avant d'autres. Si elles étaient élues écossaises, elles seraient placées à droite et à gauche de la maîtresse, suivant l'ancienneté de leur réception.

ART. XI.

Les présens statuts seront observés dans la plus grande rigueur, et chaque récipiendaire promettra, dans une obligation particulière, de s'y conformer dans la plus grande rigidité ; celle qui s'y refuserait sera renvoyée sur le champ (p. 130 à 136).

Les locaux des Loges de l'O.·. de Paris étaient alors :

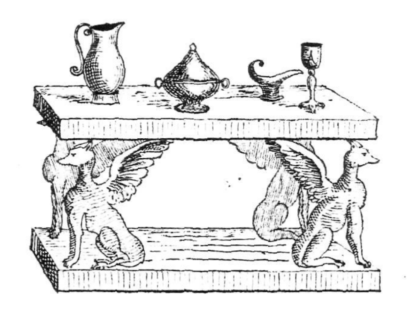
TIVOLI D'HIVER, rue Grenelle-Saint-Honoré.

PRADO, vis-à-vis le Palais-de-Justice, ancien local du Théâtre de la Cité.

(1) La contexture de cet article nous laisse rêveur ! Quel joli monde que celui des SS:·: Maç: :.

Rue Saint-Honoré, n° 219 *bis*.
Rue Saint-Merry, n° 41, vis-à-vis l'Hôtel Jabac.
Rue du Vieux-Colombier, n° 8.
*Dans ces locaux se tenaient des Loges d'Adoption.*

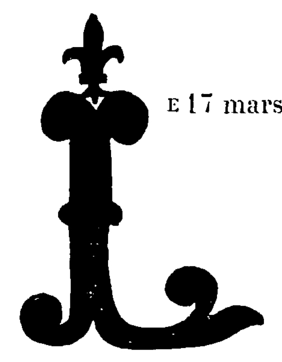
Enfin, les Ateliers d'Adoption avaient déjà, comme les Loges masculines, une fête qui se célébrait tous les ans, le quatrième jour après Pâques. Elle était d'obligation ; les autres réjouissances demeuraient volontaires.



(D'après le tracé de la L.·. de l'*Ecossais* au Rite Moderne. *Manuel Maçonn.·.* ou *Tuileur*, par un Vétéran de la Maçonn.·., le F. Villiaume ; 2e Edition, 1830, pl. XX.

# CHAPITRE VI

**1818**



E 17 mars 1818, la Loge *l'Honneur et la Franchise*, O.·. de Périgueux, eut, dans le Temple *des Amis Réunis*, une tenue d'Adoption. Le maillet de la direction fut confié à la S:·: *Baronne de Danglas* et ceux des SS:·: Inspect:·: échurent aux SS:·: *Baronne d'Armagnac* et *Dazard*. « Dans cette réunion solennelle où les grâces rivalisèrent avec l'esprit et l'amabilité, on procéda à la réception des deux sœurs baronnes de Richemont, nièces du général d'Armagnac. » (1)

Nous lisons dans le rapport du Secrétaire-Général du Saint-Empire (maçonnique), dont l'impression fut ordonnée e 19 novembre 1818, par la Chambre Symbolique du Suprême Conseil (2) :

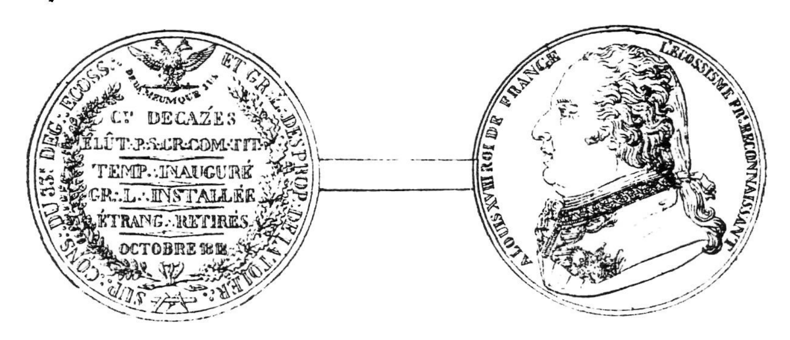
« Decazes, pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la police générale, Très-Puiss.·. Souv.·. Grand Commandeur Titulaire du Rite Ecossais ancien et accepté. »

Decazes avait remplacé le Comte de Grasse-Tilly à la direction du nouveau Conseil du Rite Ecossais ; le Grand-Orient protesta énergiquement par sa circulaire du 31 juillet 1819.

Le rapport précité mentionnait la Médaille offerte par le Conseil Suprême..... à Louis XVIII ! A défaut du sacre religieux qu'avaient jusqu'alors demandé tous ses prédécesseurs,

(1) *Chaîne d'Union*, février 1876, p. 77, note 1.
(2) *Travaux du Suprême Conseil du 33e degré du Rite Ecossais ancien et accepté*, tome Ier, 2e livraison, janvier 1819.

le frère de Louis XVI se contentait de la consécration maçonnique !




Le rapport dit encore :

« Aux loges écossaises existantes dans cet Or.·. le Sup.·. Con-
« seil devrait en ajouter une qui réunit aux trav.·. maç.·. des
« séances littéraires, et qui se composât dès lors de savans,
« littérateurs et d'artistes les plus célèbres... » (p. 53.)

« Près de cette L.·. devrait en être placée une d'Adoption ; car,
« enfin, les Dames doivent être comptées pour quelque chose
« par les Français : leur présence seule agrandit nos plaisirs,
« elle décuple nos jouissances. » (p. 54.)

« ..... Plusieurs Dames de cet Or.·., qui ont appartenu à
« divers At.·. d'Adoption, et qui en ont toujours dirigé les tra-
« vaux avec sagesse, viennent de voter, sous la présidence de la
« *Très-Ill.·. Grande-Maîtresse Madame la Marquise de Villette*
« la formation d'une *Grande-Loge écossaise d'Adoption* : elles
« l'ont investie de toutes les attributions qui répondent à ce titre,
« et leur premier hommage en se réunissant, a été pour le
« Sup.·. Conseil du 33 degré du Rite Ecossais, ancien et accepté. »

« Cette Grande Loge d'Adoption a pris le titre distinctif de *Belle*
« *et Bonne*; vous savez, TT.·. Ill.·. FF.·., que c'est le nom heureux
« que donna Voltaire à sa nièce Madame de Villette. » (p. 56.)

Le 5 décembre 1818, la Loge des *Chevaliers de la Palestine*, O.·. de Paris, célébra à la fois, par une très brillante fête d'Adoption, l'installation de ses officiers, la libération du territoire de la patrie et la fête de l'Ordre. Le comte d'Orfeuille, Vénérable de la Loge, dirigeait les travaux (1).

Toujours en butte à la jalousie des autres Rites, celui de

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 98.

Misraïm avait été interdit, le 22 juin, par le Suprême Conseil des Pays-Bas.

**1819**

Afin de réagir contre cet ostracisme, les Misraïmites français, voulurent, à l'occasion de leur fête d'Ordre, le 29 janvier 1819, (29e jour du 11e mois 5823), offrir une magnifique soirée aux dames. Les travaux furent mis en activité par l'Ill.·. F.·. Chamant, Vén.·. de la L.·. du *Mont Sinaï*. Parmi les députations des autres obédiences, on remarqua notamment celle du Rite Ecossais ancien et accepté. Le P.·. F.·. Marc Bédarride y assista, ainsi que le comte Muraire (Premier président de la Cour de Cassation, mort en 1837), qui s'exprima en ces termes à la fin de son allocution aux députés des loges et aux FF.·. Visiteurs :

« Pour rendre cette fête plus touchante et plus belle, vous y « avez appelé nos Ill:·: SS:·:, l'élite de ce sexe aimable par qui « tout s'anime, s'embellit, tout s'adoucit dans la vie.... »

« Les barreaux (*sic*) de l'Eden sont ouverts aux vertueuses et « aimables Sœurs qui vont se livrer à sa culture. Le jardin d'Eden « se trouva spontanément paré des plus belles fleurs. Les yeux « sont délicieusement fixés par l'infinie mais toujours charmante « diversité de leurs formes ; l'odorat est agréablement flatté par « le parfum qu'elles exhalent ; l'oreille écoute avec un charme « exquis le doux tressaillement de leur feuillage délicat, agité « par le zéphyr léger du printemps, le goût et le toucher sont « sevrés des jouissances que promettent leurs calices. »

On annonce une députation des Ill:·: SS:·: de la L.·. *la Rose Étoilée*... Le G.·. P.·. dans un discours improvisé, dit :

« Mes CC:·: SS:·:,

« A l'annonce de votre arrivée, nous nous sommes écriés : En- « core des roses dans notre jardin et nous avons remercié l'Etre Su- « prême du soin qu'il daigne prendre de les multiplier ! Puissiez- « vous trouver, mes CC:·: SS:·:, dans ces cris de bonheur et de « reconnaissance, l'expression des sentiments avec lesquels nous « vous accueillons au milieu de nous ! A moi, mes Ill.·. FF.·. et « Ill:·: SS:·: ! » Une batterie fait retentir les voûtes du temple. »

Le F.·. Maghellan, au nom des SS:·: de *la Rose Etoilée*, répond en quelques mots. Les SS:·: officières de la Grande Loge d'Adoption entrent, au sein d'une harmonie brillante.

Dans le discours qu'il adresse aux SS:·:, le G.·. Président n'oublie pas les allusions bibliques qui constituent l'enseignement mystérieux de la Maçonnerie féminine et dit :

« Oui, chères SS:·:, sans le secours du précepte, par le seul sentiment du devoir, par la seule impulsion du zèle, sentinelles attentives, surveillantes actives de ce jardin, vous y maintiendrez l'ordre; *vous animerez les travaux, mais surtout vous en défendrez l'entrée au serpent tentateur.* Hélas ! l'imprudente facilité de notre première mère n'a coûté que trop cher à sa descendance. Que cette leçon terrible ne soit pas perdue! Qu'elle nous apprenne à nous fortifier contre la tentation et contre l'orgueil de la curiosité. Eh! que voudriez-vous encore apprendre ? que vous enseignerais-je de plus? *l'arbre de la science du bien et du mal et le fruit dangereux qu'il porte vous sont connus.* Femme vertueuse, sensible et belle en sait toujours assez pour son bonheur et pour le nôtre. »

La T:·: Ill:·: S:·: *Esther Salvador*, organe des SS:·: Officières, remercie.

L'entrée de l'Eden est donnée à la G:·: M:·: l'Ill:·: S:·: *comtesse de Fouchécourt.*

Le P.·. F.·. Comte Muraire prend la parole et s'adresse aux Ill:·: SS:·: :

« TT:·: Ill:·: et CC:·: SS:·:, s'il ne m'était permis de n'être ici « qu'homme du monde, je n'aurais qu'à vous exprimer le plaisir « que nous ressentons bien vivement de vous recevoir parmi « nous, et, sans autre courtoisie, je vous dirais que vous êtes la « portion de la création la plus exquise et la plus parfaite ; que le « bien le plus précieux de la vie émane de vous; que c'est à vous « que nous devons les soins de l'enfance, les chastes délices d'un « amour pur, les douceurs du mariage, les bienfaits de la paternité, « le phénomène de la reproduction....... Je dirais que c'est de « vous que viennent toutes les jouissances du cœur, toutes les « espérances et toutes les réalités du bonheur.....

« Mais je m'arrête, j'entends s'élever, autour de moi, un mur« mure d'impatience de vous voir occuper ce trône où tous les « cœurs vous appellent. Venez, nouvelle Esther, venez vous y « asseoir et mettez le peuple Maçon sous la puissante égide de la « sagesse et de la beauté... »

Une quadruple batterie d'adoption succède à ce discours.

La G:·: M:·:. S:·: *de Fouchécourt* répond au nom de ses compagnes, avec une « grâce et une délicatesse dont ce sexe aimable est susceptible. »

« On procède ensuite à la réception de la profane *Rosalie Vambone*. jeune personne douée de tous les avantages de la nature. »

L'instruction ritualistique donnée par l'Ill:·: S:·: Eloquente constitue une véritable profession de foi libre-penseuse. Il y est dit, sous un langage énigmatique facile à traduire si l'on se reporte à la scène où l'on aperçoit des frères aux pieds des sœurs, que les femmes ont toute latitude pour « *égaler l'audace de l'homme dans la libre-pensée et que la franc-maçonnerie en est le moyen.* »

« Ma chère S:·:, votre soumission aux formalités de votre réception, et plus encore les qualités honorables que nous avons aperçues en vous, nous ont engagés à adoucir en votre faveur la rigueur ordinaire des épreuves auxquelles nous soumettons les néophytes ; cependant la déférence que nous avons cru vous témoigner ne doit pas vous dispenser de suivre avec une exactitude scrupuleuse les préceptes austères qui nous servent de règle. Vous devez être pour vous-même un juge sévère et travailler sans relâche à vous fortifier dans la pratique de la sagesse, objet principal et constant de nos travaux. Les maçons, ces hommes éclairés, ces sages qui travaillent avec ardeur à faire triompher la raison et à étendre son empire, guidés par son flambeau tout divin, ont percé la nuit de l'erreur, et ils ont vu que les femmes étaient susceptibles comme eux d'une force morale assez grande pour pratiquer toutes les vertus. Comme eux elles savent apprécier le vrai, le grand et le sublime, et alors ils n'ont pas balancé à les associer à leurs travaux. C'est à nous, pleines de reconnaissance, à les confirmer dans l'opinion qu'ils ont conçue de nous, par des efforts constants et multipliés. C'est aussi ce que cette G.·. L.·. et la Maçonnerie entière attendent de vous ; nous sommes certains que vous vous efforcerez de le faire. Le temple dans lequel vous venez d'avoir la faveur d'être introduite est *le sanctuaire de la vertu ; les préceptes que nous y enseignons conduisent à la félicité ;* ce nom chéri d'Adoption est celui que nos FF.·. ont choisi pour nous initier à leurs mystères...

« .... *La discrétion, la bonne foi,* sont au nombre de vos précieux devoirs ; *ayez de l'indulgence* pour vos semblables ; *soulagez autant qu'il sera en votre pouvoir les malheureux..* venez souvent puiser dans ce temple les leçons de la *charité et de la sagesse...*, etc. »

On connaît exactement aujourd'hui en quoi consistent la discrétion, la bonne foi, les devoirs, l'indulgence des SS:·: envers les FF.·. ; on sait de quelle manière elles les sou-

lagent et quelles sont les leçons de charité et de sagesse qui leur sont données dans les temples où Satan règne en maître souverain.

Après le discours de l'Ill:.: S:.: Eloquente « un alleluia sacré fit retentir les voûtes du Temple en sa faveur. » La cérémonie fut terminée par un banquet suivi de bal. (1)

Sous le titre distinctif de *Belle et Bonne*, la G.·. L.·. *Ecossaise d'Adoption* et celle des *Amis des Lettres et des Arts*, nommèrent pour Vén.·. d'honneur le comte de Lacépède.

Voici en quels termes ce F.·. témoigna de sa reconnaissance aux FF.·. Lieutenant Grand Commandeur, baron de Fernig, chevalier Leroy, Vén.·. des *Amis des Lettres et des Arts et* au F.·. Orat.·. chargés de lui annoncer que ces Ateliers l'avaient appelé à cette dignité :

« Comme Vén.·. de la L.·. d'Adoption *Belle et Bonne*, je dois « rendre le premier hommage à la beauté, à la vertu et aux ta- « lents des Dames qui la composent ; aussi pour en présider les « travaux avec plus de sagesse, je prendrai toujours conseil de « l'expérience de Madame la Marquise de Villette, qui, animée « de l'esprit de M. de Voltaire, et cédant à ses inspirations, diri- « gera ses actions, ses pensées, ses désirs vers le bien de l'huma- « nité. » (2)

L'installation de la L.·. des *Amis des Lettres et des Arts* et de la Grande Loge Ecossaise d'Adoption, *Belle et Bonne*, à l'O.·. de Paris, eut lieu, le 9 février 1819, dans l'Hôtel de Villette, rue de Vaugirard, 54.

Etaient présents : Le F.·. de Lacépède ; des députations de la G.·. L.·. Ecossaise des *Propagateurs de la Tolérance, des Chevaliers de la Palestine, de la Rose du Parfait Silence, des Philarètes* ; du Sup.·. Cons.·. du 33 degré du Rite Ecossais ancien et accepté, présidée par le général baron de Fernig. L'étendard de l'Ecossisme fut placé près du buste de Voltaire.

Le Temple se changea en jardin d'Eden : les tableaux emblématiques de la Maçonnerie d'Adoption embellirent les divers climats ; un transparent s'éleva au-dessus du trône :

(1) *De l'Ordre de Misraïm*, par le F.·. MARC BÉDARRIDE, tome *II*, p. 222-253.
(2) *Trav. du Sup. Cons. du Rite Ecoss. a. et a.*, 1819, Tome I, 2e livraison, p. 91-95.

les fleurs les plus rares décorèrent ce mystérieux parterre.

La S:·: Grande-Introductrice accompagna jusqu'au trône les Ill.·. GG.·. MM.·. d'Honneur et Titulaires, *la Marquise de Villette* et la *Comtesse de la R**** ; elle conduisit successivement aux divers climats les SS: : GG:·: Insp:·: et Dépos:·:. ainsi que les autres SS:·: dignitaires et quatre-vingts SS:·:. Le prince royal de Wurtemberg, *Lady Morgan, la Duchesse de la Rochefoucault* et plusieurs autres maçonnes étrangères, prirent part à cette cérémonie.

Discours de la S:·: *Marquise de Villette*. Réponse du F.·. de Lacépède. Discours d'installation du F.·. Chevalier de Nazan, président. Les SS:·: prêtèrent leur obligation. Le Chevalier Leroy remercia la Commission installatrice.

*Thérésia Desmares*, en s'accompagnant de la harpe, chanta les couplets de la *Vision de Jacob à Béthel*, composés par le F.·. Chemin-Dupontès. Les délégués des Loges députés à cette fête prononcèrent successivement des allocutions ; le F.·. Chemin-Dupontès, Orat.·. de la Grande Loge Ecossaise ; le F.·. Comte d'Orfeuille, Vén.·. *des Chevaliers de la Palestine*. Le Vén.·. titulaire, Chevalier Leroy, leur répondit. Après quelques morceaux exécutés, sur la harpe, par la S:·: *Boucher*, l'Orat.·. *des Amis des Arts*, le F.·. Saulnier fils, pérora encore.

L'Ill:·: G:·: Inspect:·: *comtesse de G**** demanda et obtint, conformément aux désirs des FF.·. et SS:·: que la prose de l'Orat.·. fût déposée aux archives.

La S:·: *Duchesnois* récita les vers de Marmontel en l'honneur de Voltaire, vers que la Clairon avait, jadis, débités au pied de la statue du patriarche de Ferney. Le F.·. de Jouy avait ajouté deux strophes afin que cette poésie fût mieux adaptée à la fête du 9 février 1819.

La S:·: *Duchesnois* reçut les embrassements des deux Grandes Maîtresses d'honneur et titulaire, et le baiser fraternel des SS:·: Inspect:·:, Déposit:·: et Introd:·:. *Madame la marquise de Villette* couronna le buste de Voltaire et, répondant, au concert d'éloges qui s'élevait de tous les climats, dit : « Mes FF.·. et mes SS:·: pour m'expliquer tant de témoignages de votre affection et union, j'ai besoin de penser que vous aimez en moi un des ouvrages de Voltaire. »

Mademoiselle Münck et le F.·. Dupont chantèrent un duo et divers morceaux furent joués par le F.·. Boucher, violo-

niste, avec accompagnement de second violon, alto et basse, en sourdine.

La loge d'Adoption fut fermée et l'on passa dans les appartements de la Marquise de Villette pour entendre un fort beau concert et prendre des rafraîchissements, etc. Les voitures remplissaient la cour de l'Hôtel de Villette ; au dehors, elles s'étendaient jusque dans la rue de Vaugirard, d'un côté jusqu'au Palais de la Chambre des Pairs ; de l'autre, jusqu'à la rue d'Assas. La fête se prolongea bien avant dans la nuit. (1)

Sur la demande de plusieurs *Gardes du corps de Louis XVIII*, membres de la L.·. *des Chevaliers de la Palestine*, à l'O.·. de Paris, on adopta que la fête d'ordre de cet At.·. serait célébrée le 3e jour du 11e mois de l'année maçonn.·. et que des travaux d'Adoption y seraient ouverts, afin que les SS.·. puissent y assister. (2)

Dans la seconde Loge d'Adoption du 17 février, présidée par la S.·. *De la Rochefoucauld*, la S.·. *Duchesnois* et le F.·. Talma répétèrent l'une des plus belles scènes d'*Œdipe*, premier chef d'œuvre de Voltaire. (3)

Le F.·. Williams Preston meurt et lègue, par testament, 12.500 francs à l'école des jeunes filles maçonnes anglaises. (4)

Nous trouvons dans l'*Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie* du F.·. CLAVEL ce passage important :

« Pendant la Restauration, le Grand-Orient, n'osant espérer
« une reconnaissance officielle, s'efforça du moins d'obtenir l'ac-
« ceptation de la grande-maîtrise par un prince du sang. On
« pressentit à cet égard Louis XVIII, *qui avait été reçu maçon*, à
« Versailles, *avec son frère, le comte d'Artois*, quelques années
« avant la révolution de 1789. Il ne manifesta aucune répugnance
« personnelle ; ***mais il objecta que la Franc-Maçonnerie était vue***
« ***de mauvais œil par la Sainte-Alliance, qu'il fallait craindre, et***
« ***par le*** CLERGÉ FRANÇAIS QU'IL ÉTAIT PRUDENT ***de ménager ; que dans***
« ***cet état de choses***, IL Y AURAIT DE L'INCONVÉNIENT ***à donner à la***
« ***maçonnerie une approbation formelle*** ; que le gouvernement ne

(1) *Trav. du Sup. Cons. du 33e degré du Rite Ecoss. a. et a.* Tome Ier, 4e livraison, p. 151-198.
(2) *Ibid.*, Tome Ier, 3e livraison, p. 147.
(3) *Univers Maç.·.*, 1837, p. 70 et suiv.
(4) *Le Franc-Maçon*, 4e année, nos 9, 10 et 11 ; — Octobre 1853, p. 209.



Fête d'Adoption de la L.·. *Belle et Bonne*, à l'Hôtel de Villette, le 9 février 1819. (*Fac-Simile* de la gravure publiée dans l'*Hist. Pitt. de la F.·.-M.·.* du F.·. Clavel. 1843).

« l'inquiétait pas et que cela devait lui suffire pour le moment ; « qu'au reste, elle formait un contre-poids utile qu'on avait inté- « rêt à conserver et que cette considération était assez puissante « pour dissiper les craintes qu'elle pourrait concevoir pour l'a- « venir. Cette réponse ne satisfit pas le frère à qui elle était faite. « Quelque temps après, il s'adressa directement au duc de Berry, « et lui offrit la grande-maîtrise. On n'a jamais su précisément « quelle détermination prit le duc dans cette circonstance. Ce « qu'il y a de positif, c'est que depuis il fut généralement consi- « déré comme grand-maître de la maçonnerie française. Le Grand- « Orient parut même l'avouer pour chef en célébrant ses obsè- « ques maçonniques avec une pompe extraordinaire. » (p. 287)

La démarche faite, au nom du Grand-Orient de France, par le maréchal de Beurnonville est bien significative. La réponse du monarque ne nous surprend point. Louis XVIII protégeait les Maçons, en secret, et après avoir signé la *Charte Constitutionnelle*, du 4 juin 1814, qui rendait au catholicisme sa priorité :

« *La divine Providence, en Nous rappelant dans Nos Etats, après une longue absence, Nous a imposé de grandes obligations.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Art. V. — Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. — Art. VI. — *Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.* »

Louis XVIII *ménageait prudemment le clergé*. Machiavel ne lui aurait pas dénié un certain degré d'habileté... diplomatique et gouvernementale.

A notre humble avis, le F.·. CLAVEL s'est beaucoup avancé à propos de la Grande-Maîtrise.

1° Louis XVIII n'ayant pas cru pouvoir permettre qu'un prince de la famille royale acceptât la présidence du Sénat maçonnique, le G.·. O.·. se borna à nommer trois Grands Conservateurs Administrateurs : le maréchal Macdonald, duc de Tarente, le lieutenant-général de Beurnonville et le comte de Valence. Le F.·. Roettiers de Montaleau fils, fut désigné pour représenter ces trois grands officiers.

1820

2° Un heureux hasard a fait tomber entre nos mains une plaquette précieuse, sortie, en 1820, des presses du F.·. Palat, imprimeur du G.·. O.·. de France, quai des Augustins, 29, à Paris et contenant le procès-verbal de la *Fête funèbre*

*célébrée par le G.·. O.·. de France, comme chef d'Ordre de la Maçonnerie en mémoire de S. A. R. le T.·. Ill.·. ET SER.·. F.·. Duc de Berry, fils de France,* etc., régulièrement convoqué et fraternellement réuni, sous le point géométrique connu des seuls vrais FF.·., dans un lieu très éclairé, très régulier et très fort, où règnent le silence, la paix et l'équité, midi plein. Nous en extrayons ce qui suit :

« Les trav.·. sont ouverts à l'O.·. par l'Ill.·. F.·. Roettiers de Montaleau, Représentant particulier des Sérénissimes GG.·. M.M.·. Adjoints, aidé à l'Occident par les TT.·. CC.·. FF.·. Bertonasco, et de Joly-Fraissinet, 1er et 2e surveillants, les FF.·. Delahaye, G.·. Off.·. d'Honneur, Langlacé et Barie, Orateurs, à leurs bancs, le F.·. Sivard, tenant le crayon, etc., etc.

« Les Sér.·. 1r et 2e GG.·. MM.·. Adjoints, le maréchal de Beurnonville et le maréchal duc de Tarente, sont introduits, précédés des GG.·. Off.·. d'Honneur, des FF.·. de Joly, aîné, Geneux, Présidents, et avec eux le T.·. C.·. F.·. Comte César de Choiseul, l'un des aides de camp de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Berry.

« Tous les FF.·. debout et à l'ordre, les Sér.·. GG.·. M.M.·. Adjoints sont salués par la triple batterie de deuil. (1)

« Le Sér.·. G.·. M.·. Adjoint de Beurnonville annonce que le G.·. O.·. de France s'est rassemblé extraordinairement pour célébrer une Pompe Funèbre en l'honneur du Très-Haut, Très-Puissant et Très-Excellent Prince *Charles-Ferdinand d'Artois,* Fils de France, *Maçon,* etc... »

« L'espace qui sépare le Temple de la Chambre du Milieu, l'enceinte et le plafond de la Chambre elle-même sont entièrement tendus en noir.

« Elle est éclairée en lampes d'albâtre en verres dépolis et en candélabres jetant une lueur pâle et incertaine.

« Au milieu s'élève une pyramide en marbre noir, recouverte du manteau ducal sur lequel repose l'urne cinéraire en marbre blanc, recouverte d'un crêpe noir. Quatre trépieds, des cassolettes réservées aux parfums entourent le cénotaphe.

« Aux quatre angles sont placés 4 Off.·. du G.·. O.·. les F.·. Gastebois, Richomme, Benou et Delaroche, 1ers et 2es G.·. Surv.·. de la Chambre Symbolique et du Suprême Conseil des Rits, en habit de deuil, glaive flamboyant en main.

(1) La batterie de deuil consiste en un applaudissement sourd, réglé comme la batterie ordinaire du grade, mais dont on frappe les coups sur le bras. On la fait suivre de trois gémissements, ou bien on prononce trois fois, d'un ton lugubre, le mot : « *Gémissons !* »

« La marche exécutée dans le plus grand ordre et dans le recueillement du plus religieux silence, chaque F.·. placé, les portes du Temple de la Mort étant closes, le 1er G.·. M.·. Adjoint se lève et dit :

« ... Dans peu d'instants et après les cérémonies qui vont nous occuper le T.·. C.·. F.·. Orateur vous entretiendra, dans son oraison funèbre, *des vertus du Prince maçon...* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le Maréchal de Beurnonville prend des mains des experts les insignes civils et maç.·. du Prince et les dépose les uns après les autres au pied de la colonne.

« Il dit :

« Ces insignes du *Prince maçon* que nous pleurons, QU'UNE FAUSSE PHILOSOPHIE ESSAYE DE NOIRCIR PAR DES MENSONGES ET QU'UN FANATISME SACRILÈGE A POURSUIVI JUSQUE DANS LES OMBRES DE LA MORT, vous attestent l'attentat porté à la félicité publique. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 1er G.·. M.·. Adjoint, ayant invité les FF.·. à se mettre debout et à l'ordre, dit :

« Mes Frères, le T.·. Ill.·. ET SÉR.·. F.·. Charles Ferdinand, « Duc de Berry, Fils de France, n'est plus... Gémissons ! »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« L'orchestre, composé des premiers talents de l'Académie Royale de Musique, ainsi que des Théâtres royaux Italiens et de l'Opéra-Comique, accompagne les stances du F.·. Leclerc, Off.·. du G.·. O.·., dont la musique est du F.·. Garcia, et chantées par ce dernier et par les FF.·. Pellegrini et Alexis Dupont. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Une cantate du F.·. Oudry, Off.·. du G.·. O.·. et dont la musique est du F.·. Vogt, est exécutée, avec accompagnement, par les FF.·. Levasseur, Garcia, Pellegrini, Alexis Dupont, Graziani, Jacoutot et Rubbi, comme suit :

CANTATE SUR LA MORT DU DUC DE BERRY.

*Chœur.*

Mânes sacrés d'une illustre victime,
Tous les Maçons vous baignent de leurs pleurs ;
De leurs sanglots, l'accord trop légitime,
Exprime seul leurs profondes douleurs.

*Récitatif.*

Auguste rejeton d'une race chérie,
Toi qui fis notre espoir, toi qui fis notre orgueil
Faut-il déjà te voir sur ta tige flétrie
Pencher ta jeune tête et descendre au cercueil !
Etc., etc.,

« La parole est donnée ensuite au F.·. Langlacé, orateur en tour. Empêché par la faiblesse de son organe, il est suppléé par le F.·. Borie, qui, conduit à la tribune, par un maître des cérémonies, lit l'Oraison funèbre faite par son collègue :

ORAISON FUNÈBRE.

«... IL ÉTAIT APPELÉ PAR LES VOEUX DE TOUS LES M.·. A LA GRANDE-
« MAITRISE de cet ordre révéré, qui voué spécialement à l'exercice
« de toutes les vertus, devait voir à sa tête celui qui savait si bien
« les pratiquer. Quel bonheur pour la Maçonnerie si elle avait pu
« se livrer à ses travaux sous un tel Maître !... IL Y AVAIT CONSENTI ;
« *et quelles jouissances son cœur eût trouvé au milieu de nous !...*
« Vains souhaits, regrets inutiles ! la mort a détruit toutes nos
« espérances et répandu le deuil sur toute la Maçonnerie ! *Ah !*
« *pour juger combien le cœur de ce Prince était plein des vertus*
« *maçonniques, voyez avec quel zèle il suivait les préceptes de notre*
« *loi.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le F.·. Borie étant de retour à son banc, le F.·. Pillon-Duchemin fait entendre ses chants de douleur, etc...

« Suivent deux morceaux d'architecture (1) qui, n'ayant pu être lus pendant la cérémonie, ont été admis comme devant être insérés à la suite du procès-verbal.

(L'un d'eux consiste en six strophes composées par le V.·. F.·. Dudon, Off.·. du G.·. O.·. de France et qui se terminent toutes par ce vers :

« *Il possédait le cœur d'un vrai maçon !*

L'autre est une épitaphe de Godefroi de Beaumont, né Bouillon, G.·. S^re^.·. d'Honneur.)

« Enfin l'*Invocation* par le F.·. Borie, Orateur de la G.·. L.·. d'Administration, commençait ainsi :

Noble fils de France, naguère Epoux et Père fortuné ! Toi le protecteur des arts, le consolateur de la France, l'espoir de l'armée, le père des malheureux, LE CHEF ESPÉRÉ DES MAÇONS ! »

*Signé à la minute,*

Le Maréchal de Beurnonville, 1er G.·. M.·. Adjoint ;
Le Maréchal Duc de Tarente, 2e G.·. M.·. Adjoint ;
Roettiers de Montaleau, Représ.·. part.·. du G.·. M.·. ;
Defoissy ; G. de Beaumont ; Christian de Nicolaï; Pajot d'Orville ; le Comte César de Choiseul ;
Et par tous les Officiers en exercice, honoraires, Députés nés et élus et Visiteurs présents.

(1) Discours prononcé dans un atelier maçonnique ou à une cérémonie des Loges.

Collationné en la G.·. L.·. d'Administration, le 17e jour du 2e mois 5820.

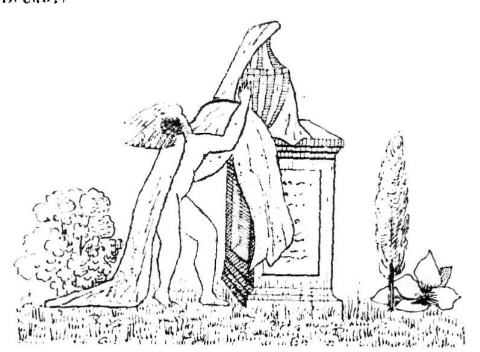
Les Officiers de la G.·. L.·. d'Adm.·.,

Signé, Roettiers de Montaleau,
*Représentant particulier du G.·. Conservat.·.*;
De Joly, aîné, *Président*;
De Joly-Fraissinet, *1er surv.·. d'off.·.*;
François, *2e surv.·. d'off.·.*;
Borie, *G.·. Orat.·.*;

Timbré et scellé par nous
Garde des Sceaux et Timbre
du G.·. O.·. de France.
Dubin.

Pour copie conforme.
Par mandement du G.·. O.·.,
Sivard,
*Secrétaire Général.*

(Ici le Sceau.)



(*D'après la planche maçonnique*

Le Suprême Conseil du 33e degré Ecossais et la Grande Loge des *Propagateurs de la Tolérance* jugèrent convenable de ne pas s'associer à cette Pompe funèbre. Leur Très-Puissant Souverain Grand Commandeur titulaire le Comte Decazes, ne s'y fit pas représenter davantage. Son abstention est d'autant plus digne de remarque que Madame la Duchesse de Berry l'a toujours considéré comme l'inspirateur de l'assassin Louvel. Elle le lui a jeté à la figure au jardin des Tuileries : Decazes s'approchait de cette princesse et la saluait ; Madame la Duchesse de Berry se réfugia *brusquement* auprès du Comte d'Artois, aussi brusquement que si elle eût voulu éviter un reptile venimeux. *Adhuc sub judice lis est.*

*
* *

Une *notice* sur la L.·. *La Bonne Foi*, Or.·. de Saint-Germain-en-Laye, rédigée par le F.·. DE LOUCELLE, établit que pendant la deuxième période de son existence (1820 à 1841) *elle admit des femmes à ses banquets d'ordre.* L'auteur indique les signes, batteries et autres choses adoptés pour ces sortes de fêtes. (1)

Le F.·. RAGON signale la fondation, en 1820, de la *Société des Communeros Espagnols*, par des frères dissidents aux yeux desquels les bases sociales de la Maçonnerie paraissaient insuffisantes. Son nom fut emprunté à la grande ligue des communes (*villes de Castille*), formée, en 1520, par *don Juan de Padilla*, l'un des plus ardents défenseurs du parti révolté contre Charles-Quint. Cette Société était une branche des *Vengadores de Alibaud* (les Vengeurs d'Alibaud). Les doctrines des *Communeros* sont d'un caractère plus exalté, surtout si l'on en juge par ce serment que prêtent les récipiendaires :

« *Je jure de mettre à mort quiconque me sera désigné comme*
« *traître par la Société, et si je manque d'accomplir cette promesse,*
« *que ma tête tombe sous la hache, que mes restes soient consumés*
« *par le feu et mes cendres jetées au vent.* »

Peu de temps après sa fondation la Société comptait plus de 40.000 membres de toutes classes, *parmi lesquels se trouvaient des femmes, dont le nombre était assez grand pour former des sociétés distinctes.* (2)

*
* *

1821

SS. Le Pape Pie VII se vit contraint, le jour des ides de septembre 1821, de renouveler les actes de ses prédécesseurs pour la défense de la Religion et de la Société civile. Le Souverain Pontife dénonça, en même temps le *Carbonarisme*, *rejeton* ou *imitation* de la Maçonnerie. « *Les préceptes de morale* que donne cette société, écrivait-il, *ne sont pas moins horribles, bien qu'elle se vante avec orgueil d'exiger de ses sectateurs qu'ils aiment et pratiquent la charité et toutes sortes de vertus et qu'ils se préservent avec un soin extrême de tout*

(1) *Le Monde Maçonnique*, mars 1871, p. 556.

(2) Le F.·. RAGON, FRANCMAÇONNERIE : *Rituel de la Maçonnerie Forestière, contenant tout ce qui a rapport à la Charbonnerie et à la Fenderie, suivi d'une analyse de 11 associations politiques secrètes provenant de ces deux anciennes institutions*, p. 38.

*vice. Ainsi elle favorise avec la plus grande impudence les débauches de la volupté* ; elle enseigne qu'il est permis de tuer ceux qui violeraient le serment de garder le secret, etc... Ce serment terrible par lequel, à l'imitation des anciens Priscillianistes, ils s'engagent à ne révéler en aucun temps, en aucune circonstance, à ceux qui ne sont point affiliés à leur société, quoi que ce soit qui la concerne, ni à communiquer aux membres qui sont dans les grades inférieurs quoi que ce soit des choses relatives aux grades supérieurs. »

Ces paroles pontificales ne sont-elles pas applicables aussi à la Maçonnerie d'Adoption et n'avons-nous pas trouvé des serments identiques dans les différentes obligations prêtées par les Sœurs? Enfin, la Maçonnerie n'a-t-elle pas les mêmes préceptes hypocrites et immoraux que les *Carbonari* ?

Le G.·. O.·. de France s'éleva encore contre le rite de Misraïm et lança une nouvelle circulaire le 10[e] jour du 9[e] mois de 5821, qui ordonnait sous les peines maçonniques les plus graves, aux Loges de son obédience, d'interdire l'entrée du Temple à tous les Misraïmites. L'autorité s'empara même des papiers de la Loge la *Bonne Foi* et ferma son local. (1)

« Un seul fait, dit le F.·. Richard, dans le discours qu'il prononça, à cette époque, suffira pour donner la juste mesure de la confiance que l'on peut accorder à ces frères (les Misraïmites) qui, uniquement préoccupés du soin d'élever leur édifice de 90 grades, ont oublié d'en assurer les trois premiers, les documents nécessaires leur faisant complètement défaut ; de sorte que l'on fut obligé ensuite d'ébaucher ces trois grades et de les lui adapter. Et si nos Frères prétendaient élever quelques doutes à cet égard, rien ne serait plus facile que de leur faire passer sous les yeux les originaux dont ils ne possèdent peut-être que des copies très-incomplètes. »

Il appuya surtout, sur ce que « des hommes qui se donnaient comme revêtus des fonctions les plus importantes d'un ordre qu'ils exaltaient au-dessus de tous les rites maçonniques, qui foulaient aux pieds toute dignité, *s'en allaient parcourant les départements, munis de leurs 90 grades qu'ils débitaient à tout prix, non-seulement aux francs-maçons*

(1) *Le Rameau d'Or d'Eleusis*, p. 131.

*qu'ils pressaient et importunaient, mais encore aux profanes, dans les lieux publics ; attiraient ainsi sur eux l'attention des autorités chargées de veiller à la sûreté publique et* ÉVEILLAIENT PARTOUT LA SUSPICION. »

1822

Stéphen Morin, le brocanteur de rubans et d'étoiles de 1762 avait trouvé des imitateurs parmi les juifs de Misraïm, ses coréligionnaires en 1822.

Kloss dit que de l'examen des actes, imprimés et manuscrits des Misraïmites, résultait clairement la conviction que ce système, si pompeusement édifié, *ne reposait que sur des principes insoutenables et* SUR L'EXPLOITATION DE LA CRÉDULITÉ.

*L'exploitation de la crédulité!* Francs-Maçons et Juifs excellent dans cet art. Il ne nous déplaît pas de voir que Kloss le reconnaît de son côté.

Un autre juif qui prenait le nom de Piccolo-Tigre (Nom de guerre, comme s'en affublaient tous les membres de la Vente Suprême), écrivait, le 18 janvier 1822, aux agents supérieurs de la Vente piémontaise :

« L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille et de lui en faire « perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs « et des joies défendues...... après l'avoir séparé de sa femme et « de ses enfants... Vous lui inculquez le désir d'une autre existence.... J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une « manière philosophique de nos projets et me dire : « Pour « détruire le catholicisme, il faut commencer par supprimer la « femme. » Le mot est vrai dans un sens ; *mais puisque nous ne « pouvons supprimer la femme*, CORROMPONS-LA.

« Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. « Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions « de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper « l'Eglise au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc, jusqu'à la « fin ! »

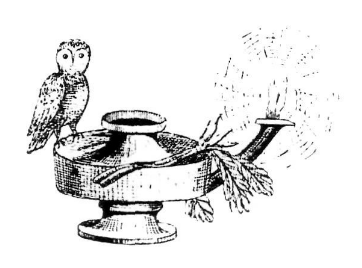
Et l'œuvre se poursuit avec la plus tenace énergie.

Le 16 mars, le F.·. F. V. Raspail prononça un discours, sur la Sainte-Liberté, à la Loge d'Adoption des *Amis bienfaisants*, O.·. de Paris. Le texte se trouve encore dans la Bibliothèque du G.·. O.·. en un volume in-8°, demi-reliure, imprimé chez Corréard.

Le 1er octobre, une Loge Misraïmiste de Tarare est fermée par ordre du gouvernement.

**1823**

En 1823, le Duc de Choiseul fut nommé Grand-Vénérable de la G.·. L.·. Centrale du Rite Ecossais. Il accepta, bientôt après, la charge de Lieutenant Grand-Commandeur, lorsque le Comte de Ségur remplaça, comme Grand Souverain Commandeur du Suprême Conseil, le Comte de Valence, décédé.



*(D'après la planche maçonnique)*

**1824**

Louis XVIII mourut le 16 Septembre 1824. Aucun Bourbon n'avait autant fait que lui pour les Francs-Maçons et les Juifs !

Une Pompe funèbre fut célébrée par le G.·. O.·. de France, le 25e jour du 9e mois 5824 (25 novembre 1824 E.·. V.·.) à la Mémoire de ce Protecteur de la Maçonnerie !

Le procès-verbal de cette cérémonie, imprimé chez le F.·. Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, ne saurait, en raison de son envergure, être reproduit, *in-extenso*, dans cet ouvrage ; nous en donnons les fragments essentiels :

« Lorsque les Maçons sont arrivés au T.·. funéraire, après le défilé du cortège, etc., l'Ill.·. et R.·. F.·. Roettiers de Montaleau, *Représentant particulier du Souverain G.·. M.·. dit :*

« FF.·. Commissaires, approchez-vous de l'O.·. ; venez recevoir les insignes de S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, Auguste Protecteur de l'Ordre (Il s'agit des insignes royaux). »

« L'Ill.·. Prés.·. après avoir fait le tour du Cénotaphe, prend

des mains des experts, les insignes de la royauté et les dépose, les uns après les autres au pied de la colonne.

« Il dit :

« Les lugubres emblèmes suspendus aux voûtes du T.·. et les insignes royaux que nous déposons sur cette colonne funéraire, rappellent à nos cœurs le douloureux souvenir de la perte du meilleur des rois, *dont la haute sagesse protégea l'Ordre Maçonnique* (P. 4). »

On exécuta ensuite un chant funèbre du F.·. Bouilly, Off.·. du G.·. O.·., musique du F.·. Chénié. Puis des stances élégiaques sur la mort de Louis XVIII, par le F.·. Langlacé, furent récitées ; voici les dernières :

Oui, les jours glorieux de la Maçonnerie
Dûs au roi vénéré que pleure la patrie,
Renaîtront sous un prince ami des malheureux ;
Il encouragea nos travaux généreux ;
Au milieu des sanglots que le trépas d'un frère
Arrache à tous les cœurs
Les vœux de notre amour pour son règne prospère
Charmeront ses douleurs.

« L'Ill.·. Prés.·. dit :

« G.·. A.·. de l'Univers, toi, le Maître des Maîtres, le régulateur et le point Géom.·. de toutes les perfections; permets qu'après t'avoir rendu nos pieux hommages, nous payions à la glorieuse mémoire de notre auguste monarque le tribut de nos respects et de notre reconnaissance, que l'encens que nous allons t'offrir pour lui, s'élève jusqu'au pied de ton trône éternel. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Discours du F.·. Borie, *Orateur.*

Ill.·. G.·. Administrateur,
RR.·. Représentants, Présidents de Chambres, Officiers,
Vén.·. R.·. S.·. Chefs de Députations, Dignitaires,
Et vous tous, mes FF.·.

(Nous publions la péroraison seulement) :

« O mon prince ! comme Français, nous avons tous payé le tribut de nos larmes à tes mânes sacrés ; *comme Maçon, nous leur devons un hommage plus cher encore. Oui, et la reconnaissance ne nous permet plus d'en cacher le mystère, tu n'étais pas étranger à notre institution. Une loge fut créée, en 1775, parmi les Gardes-du-Corps, à Versailles, sous le titre distinctif des* Trois Frères à l'Orient de la Cour *et l'on a déjà pénétré l'allégorie légère que couvre ce glo-*

*rieux patronage.* Forcé plus tard, hélas ! de renoncer à ce nombre ternaire si chéri, elle reprit ses travaux sous un nouveau titre; elle existe dans cet Orient plein de vigueur et de force, et fière de ce précieux souvenir. *Qu'on ne s'étonne donc plus des résultats heureux de ta royale protection,* lorsque sur la foi du noble guerrier, du chef vénéré que nous pleurons encore (1) *tu daignas faire rouvrir plusieurs de nos temples fermés,* ou par l'effet d'une faiblesse méticuleuse, ou par l'exagération d'un zèle indiscret. Qu'on ne s'étonne donc plus enfin, si, par les inspirations de ce digne chef, *nous avions conçu le doux espoir de voir un fils de France diriger nos travaux* (2). *Nous avions son aveu ; le tien, guidé par ta prudence, devait céder au temps. Ce temps, impitoyable, vint le ravir à notre amour et nous fûmes contraints d'environner sa tombe de lugubres cyprès, quand nos mains s'occupaient à tresser la guirlande de roses et d'acacias, dont nos vœux aspiraient à couronner sa tête.* Si le sort a trahi notre espérance, il n'a ni altéré la source, ni diminué la force de nos souvenirs reconnaissants. Ta noble image restera toujours gravée dans nos âmes et ta vertu de choix, la douce bienveillance, idole de nos cœurs, sera le mot sacré qui ralliera sans cesse autour de ta cendre adorée la grande famille des Maçons.

« *Gémissons! Gémissons!! Gémissons!!!* (Pages 21, 22). »

Ce discours fut suivi d'un deuxième chant funèbre, dont les paroles étaient encore du F.·. Bouilly et la musique du F.·. Chénié, attaché à l'Académie Royale de Musique.

« Le tronc des pauvres circula pendant l'exécution d'une symphonie funèbre.

« Un grand coup de tam-tam annonça la fin de la cérémonie et aussitôt l'Ill.·. Prés.·. provoqua une triple batterie pour exprimer les vœux de tous les Maçons français, en faveur de l'avènement de Charles X au trône, etc., etc.

*Signé à la minute,*

Roettiers de Montaleau, et par tous les Officiers en exercice, Honoraires, Députés nés et élus, et Visiteurs présents.

Collationné en la G.·. L.·. d'Adm.·. le 5e jour du 11e mois de l'an 5824.

*Les Officiers de la G.·. L.·. d'Adm.·.*

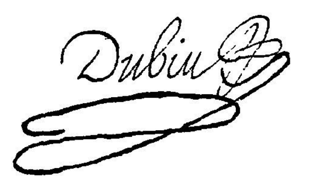
*Signé,* Roettiers de Montaleau.

Représentant particulier du G.·. M.·. ; Langlacé, *Président.*

(1) Le Maréchal de Beurnonville, qui prit, avec le Maréchal Macdonald, duc de Tarente, la défense de la Maçonnerie, auprès de Louis XVIII.

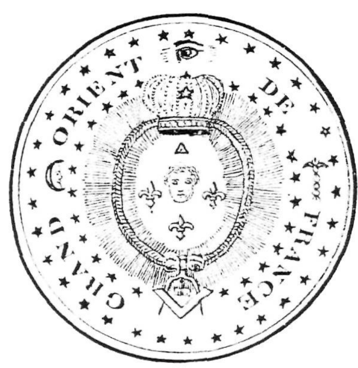
(2) S. A. R. le Duc de Berry.

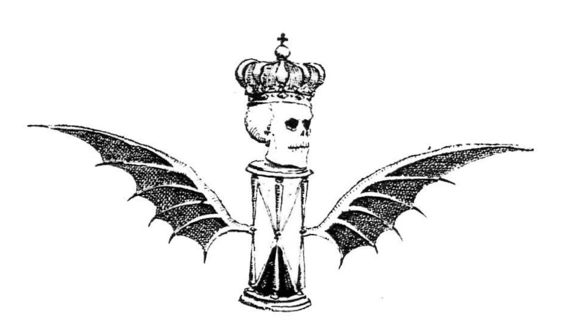
Timbré et scellé par nous, Garde des Sceaux et Timbre du G.·. O.·. de France.




De Joly-Fraissinet, 1er *Surv.·.*;
Clarac-Faget, 2e *Surv.·.*
Richard, *G.·. Orat.·.*

Par Mandement du G.·. O.·.
Vassal,
*Secrétaire-Général.*



(Le sablier et les ailes figurent sur les draps de mort maçonniques. Catal. du F.·. Orcel, O.·. de Lyon, 1865-1866. Nous avons ajouté la tête et la couronne royale.)

# CHAPITRE VII

**1825**

Le F.·. Ragon mentionne une belle fête d'Adoption donnée par la loge *la Bonne Foi,* O.·. de Saint-Germain-en-Laye, le 8 février 1825, et prétend qu'elle disposa les dames, qui étaient un peu hostiles à l'Ordre, à venir seconder les travaux maçonniques (1). Le 29 juin suivant, le Duc de Choiseul fut nommé Souverain Grand Commandeur, en remplacement du Comte de Ségur, trop âgé.

**1826**

Très peu de temps après son élévation sur la chaire de Pierre, le 13 mars 1826, S. S. Le Pape Léon XII publia une bulle contre la multiplication des sectes secrètes et mentionna tout particulièrement celle qu'on appelait universitaire parce qu'elle avait son siège et son établissement dans plusieurs universités, où les jeunes gens étaient, par des maîtres, qui s'attachaient, non à les instruire, mais à les pervertir, initiés aux mystères et formés à tous les crimes. Le Pape attribuait à toutes ces sociétés le trouble profond du monde européen et les afflictions de l'Eglise ; il flétrissait leur enseignement abominable ; prononçait une sentance de condamnation contre elles ; obligeait les catholiques à dénoncer les coupables ; déclarait nul le serment exigé des affiliés ; faisait appel à la vigilance de l'Episcopat, à la piété et à la prudence des Princes ; révèlait la perfidie des sectaires ; exhortait paternellement tous les fidèles à fuir tout à fait « ces hommes qui appellent la lumière ténèbres et les ténèbres lumière ; » invitait les coupables à revenir à Dieu, leur

(1) *Op. cit.*, p. 99.

accordait des facilités pendant un an et voulait qu'on ajoutât aux copies de ses Lettres, même imprimées, signées de la main d'un notaire public et munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'on ajouterait aux Lettres originales, si elles étaient représentées ou remontrées.

Cet acte de Léon XII n'empêcha pas le Duc de Choiseul et la *Comtesse de Curnieu* de présider la Loge d'Adoption de la *Clémente-Amitié*, O.·. de Paris et l'administration préfectorale de la Seine de charger la S:·: *Millet* d'organiser la première salle d'asile laïque en France. (1)

Wildey, le régénérateur des *Odd-Fellows*, qui était parti, en 1817, pour l'Amérique et y avait fondé deux ans plus tard, avec deux FF.·., une loge à Baltimore, sous le titre de *Washington n° 1*, s'était donné beaucoup de mal et avait fini par trouver des adhérents. On érigea partout des Atel.·.; mais il s'éleva bientôt entre eux des différends, parce que plusieurs prétendaient au titre de *Grandes Loges*, quoiqu'elles n'eussent pas reçu de patente ou de lettres régulières de constitution. Wildey parvint à faire admettre que tous les Frères, en général, se soumettraient à une seule grande Loge, à savoir celle des Etats-Unis, ce qui eut lieu en 1825. Depuis lors cette dernière est reconnue comme l'autorité légitime des quatre Grandes Loges existantes et des neuf Atel.·. subordonnés.

Cependant les Frères Américains ne purent se mettre en relations avec les Frères Anglais du même rite, parce qu'aucune loge n'avait obtenu de patente de Manchester.

Wildey fit à cet effet, en 1826, et à ses propres frais, un voyage en Angleterre. Il fut reçu partout de la manière la plus bienveillante. On le considéra comme le véritable fondateur de l'Ordre en Amérique, et le jour même de son départ, on lui remit les lettres-patentes qu'il avait demandées et qui constataient que « *à la Grande Loge des Etats-Unis « était conférée la haute juridiction sur les Odd Fellows de ce pays, avec le droit d'y fonder des Atel.·., sans l'intervention d'un tiers.* » (2) Depuis cette époque, jusqu'à sa mort,

(1) Voir, ici et à sa date, la lettre écrite par cette S:·:, en 1853, au Directeur du Journal *le Franc Maçon*.

(2) *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, 1er septembre 1873 au 1er septembre 1874, n° 17, p. 69.

qui eut lieu en 1861, Wildey resta presque constamment à la tête de l'*Association Luciférienne*.

1828

Parmi les plus célèbres fêtes d'Adoption, qui eurent lieu sous le règne de Charles X, on cite avec raison celle de la Loge *La Clémente-Amitié*, du 29[e] jour de la Lune de Veadar 5827 (15 mars 1828, ère vulgaire). Nous en possédons le compte-rendu *in-extenso*, dont nous extrayons, fidèlement, ce qui suit :

« Le jardin d'Eden était orné de tout ce qui pouvait contribuer « à en rehausser l'éclat ; trois trônes se faisaient remarquer à « l'Asie ; des devises, *enlacées de couronnes de roses et de serpents*, (1) « annonçaient aux dames que tous les cœurs leur étaient dévoués, « et qu'elles étaient reines de la fête; des fleurs se jouaient en « festons autour des nombreuses lumières qui éclairaient la voûte « du firmament. »

« Les travaux sont ouverts par le très honorable maître Leblanc de Marconnay, 30[e], assisté des frères Barbier, 18[e], qui guide le climat d'Afrique, et Rainaud, 18[e], chargé du climat de l'Amérique. Le frère Bègue-Clavel, 32[e], tient l'autel de l'Eloquence (2); le frère Fabre, 18[e], est chargé de peindre les détails de la séance. »

« Les Sœurs membres de l'Eden et déjà reçues sont introduites « au son de la musique, elles prennent place, savoir : la *sœur* « *Nooth* pour diriger l'Afrique ; la sœur *Bretel* pour conduire « l'Amérique ; la sœur *de Pradt* pour présider l'autel de l'Elo- « quence, et la sœur *Fabre* pour diriger le crayon. La sœur « *Alexandre* tient le trésor, et la sœur *Graff* porte la bourse « des pauvres. »

« Les sœurs *Masson, Soumet, Comtessse Rudicher, Leroy* et « *Jerson*, sont chargées de l'office de maîtresses des cérémonies ; « elles sont accompagnées des frères Deslauriers, 32[e], Gosse, « 31[e], Bouré, 18[e], Varaillon, 3[e], et Agoston, 18[e]. »

« Bientôt après, on introduit toutes les sœurs qui ne sont pas « encore reçues; elles entrent au son d'une douce musique; le « Grand-Maître leur adresse quelques mots d'explication, reçoit « leur obligation, les constitue, et elles prennent place sur les « deux climats. »

Les visiteurs sont introduits. On remarque les Frères Dupin jeune ; amiral sir Sidney-Smith ; colonel écossais Wright : colonel suédois de Dannfett ; Soarès d'Avezedo ; Schofield :

(1) Ces serpents étaient-ils *roses* ou *noirs* : le procès-verbal ne l'indique pas.
(2) Auteur de l'*Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie*.

Donker Van Der Hoff, Vénérable de la Loge d'*Emeth* ; Jesson, Vénérable de la Loge du *Mont-Sinaï*.

Le Souverain Grand Commandeur du Rite, le F.·. duc de Choiseul fait son entrée (accompagné des FF.·. Comte Muraire, lieutenant Grand Commandeur, général comte de Fernig, général comte de Pully, comte de Fouchécourt et Guiffrey, tous 33e et membre du Suprême Conseil de France) et reçoit les maillets du Grand-Maître qui le complimente et auquel il répond.

« Six sœurs portant étoiles, six frères portant glaives, vont, « précédées des maîtresses et des maîtres des cérémonies et d'une « sœur portant la bannière, au-devant de la Grande-Maîtresse, « l'illustre sœur *de Livoys* ; celle-ci s'avance, au son d'une musique « imposante, avec la grâce et la majesté qui lui sont familières. « Elle est conduite à l'Asie ; l'illustre frère duc de Choiseul la « complimente en lui remettant le maillet directeur des travaux « du jardin. Elle répond ainsi :

« Très Puissant Souverain Grand Commandeur, mon frère, « j'accepte l'honneur que nos sœurs et nos frères daignent me « faire ; je ne puis croire que je sois assez heureuse pour vous « montrer l'exemple ; mais je compte sur l'indulgence, premier « apanage du Maçon, et sur les lumières que je vais recueillir « parmi tant de membres illustres qui ornent ce temple. Si je « voulais vous peindre l'impression que me fait ressentir mon « entrée dans ces lieux, les expressions me manqueraient ; vous « dire que je vous aime déjà, que je vous porte tous dans mon « cœur, que je chercherai à me rendre digne du haut rang que « vous m'avez assigné, c'est vous dire que je n'épargnerai rien « pour répondre à votre confiance. »

La S:·: *de Livoys*, les FF.·. de Choiseul et Muraire occupent les trois trônes, dont il a été fait mention plus haut ; puis la Grande Maîtresse se lève et, parodiant les exercices du culte chrétien, elle ose adresser une invocation au Maître de toutes choses (FF.·. et SS:·: se tiennent debout.)

PRIÈRE

« Grand Architecte de l'Univers, toi qui seul es grand, qui seul « es égal à toi-même, toi qui pour palais as l'immensité, pour « sceptre la toute-puissance, et pour règne l'éternité.... Ame de « la nature ! reçois nos vœux et notre hommage ; nous ne t'im- « molons point de victimes, le sang ne coule point sur notre « autel : l'oubli des ressentiments, le pardon des injures, les « actes de la bienfaisance, la douce amitié qui nous unit, voilà « les offrandes et le pur encens que nous devons te présenter.

« Daigne descendre jusqu'à nous, remplis-nous de toi-même ; et « rends-nous dignes, après une heureuse carrière, de rentrer « enfin dans ton sein paternel. »

« Une musique imposante et religieuse vient porter dans les cœurs un doux recueillement qui ajoute encore à l'effet de cette prière.

Puis, tandis que la colonne d'harmonie joue l'air d'Henri IV : « *Charmante Gabrielle* ». FF.·. et SS:·: exécutent « une batterie d'amour, de soumission et de respect à Sa Majesté Charles X, le bien-aimé monarque qui règne sur les Français, et à son auguste famille. » D'autres batteries sont successivement tirées sur les propositions de la Grande-Maîtresse en l'honneur des FF.·. Duc de Choiseul, Comte Muraire et des FF.·. visiteurs. Le F.·. Dupin jeune obtient la parole et, dans un prétendu discours improvisé, « applique le nom de la *Clémente-Amitié* à la présence de ce sexe enchanteur dans ce jardin. » La Grande-Maîtresse célèbre les louanges du F.·. de Marconnay, qui riposte sur le même ton.

Trois FF.·. se font excuser de ne pouvoir assister à la Tenue : le général baron Maransin, 33e ; Viennet et Huin. Les SS:·: *Déricourt, mère et fille,* sont retenues par l'état de leur santé.

Il est donné lecture de la planche suivante :

« *Mes chers Frères,*

« *Ma santé et mes affaires ne me permettent pas d'être des vôtres.* « *C'est à mon grand regret, je vous assure.*

« *Votre tout dévoué frère,*

« Dupin, *Aîné.* »

La profane *Joséphine-Marie* Mary est initiée et reconnue apprentie-maçonne.

Le Vén.·. annonce que l'illustre f.·. Bégue Clavel et lui devaient prononcer des discours mais pour éviter « aux aimables sœurs » la fatigue d'une trop longue séance, il demande qu'ils soient remis à une autre tenue. Adopté.

Les trav.·. sont suspendus.

Tous les FF.·. et SS:·: se rendent dans un salon particulier où chaque sœur prend dans une urne un numéro qui lui désigne un bijou qu'elle va recevoir de la main du F.·. Duc de Choiseul.

Après cette loterie, les quadrilles se forment et ne sont interrompus que par les expériences du physionomane Leclerc et par la circulation de nombreux rafraîchissements. A une heure du matin, banquet accompagné de la musique. Plusieurs FF.·. chantent des Cantiques. Voici le commencement du 4e et dernier couplet du F.·. Deslauriers :

On a vu naguère en France,
Pays que tant nous aimons,
*La fourbe et l'intolérance*
*Déchaîner leurs noirs démons.*
Mais cette France chérie
Triomphe de leurs fureurs.

On reprend le bal « et les rayons du jour, qui font pâlir « l'éclat des lumières, retrouvent encore ces heureux Maçons « étonnés qu'une fête aussi brillante que pleine d'harmonie « vienne se terminer si vite. »

Pour copie conforme :

La Grande-Maîtresse, *De Livoys.*

Le Grand-Maître, Leblanc de Marconnay, 30e degré, grand-officier de la Grande Loge Centrale, vénérable titulaire de la *Clémente-Amitié*, très-sage *Athirsatha* de son souverain chapitre, grand-maître *ad vitam* de l'Ordre de la Récompense.

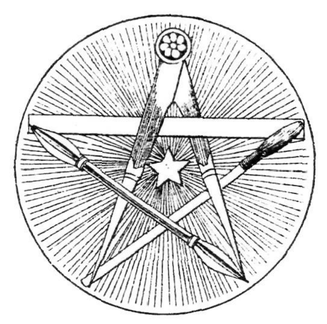
A la suite de ce compte-rendu, les *Annales de la Clémente-Amitié* (pages 25 et suiv.), publient le discours (supprimé en séance) du F.·. Leblanc de Marconnay. Il était adressé aux très-aimables sœurs. Et si le F.·. Deslauriers parlait *des noirs démons de la fourbe et de l'intolérance*, déchaînés en France, De Marconnay célèbre complaisamment la *courtisane Ninon de Lenclos*, dont la beauté fut exprimée dans ces vers :

*On peut en la voyant devenir infidèle ;*
*Mais c'est pour la dernière fois.*

Et cette soirée avait commencé par une prière au Grand-Architecte de l'Univers, qu'un si grand nombre de personnes supposent encore être le Dieu de la Bible et du Christianisme !

Le F.·. Ragon confond la fête d'adoption du 15 mars 1828 avec celle du 22 décembre 1838, puisqu'en mentionnant la première dans son *Manuel de la Maçonnerie féminine* (page

99), il ajoute : « *Le discours aux dames, par le F∴. Juge, est remarquable.* »



1829

Une belle fête d'Adoption fut donnée, le 22 août 1829, par la Loge les *Amis Fidèles*, O∴. de Paris. (1)

Les Maçons d'Angleterre instituent des médailles d'honneur de commissaires des écoles des filles et garçons. (2)

1830

« Lorsque la Révolution de juillet (1830) éclata, les membres de la Loge des *Amis de la Vérité*, O∴. de Paris furent des premiers à prendre les armes. On les voyait au plus fort du danger, animant par leurs paroles et par leur exemple les combattants à redoubler d'efforts pour obtenir la victoire. Le 31 juillet, lorsqu'il s'agissait dans les Chambres de placer sur le trône la famille d'Orléans, la Loge fit placarder sur les murs de Paris une proclamation dans laquelle elle protestait contre toute tentative qui aurait pour but de fonder une dynastie nouvelle, sans l'avis et le consentement de la nation. Le 21 septembre, anniversaire de l'exécution des quatre sergents de la Rochelle : Bories, Pommier, Goubin et Raoux, tous membres des *Amis de la Vérité*, cette loge se rendit processionnellement de son local, rue de Grenelle, à la place de Grève ; et là, après qu'un roulement de tambours se fut fait entendre, un discours du F∴. Buchez, membre de la Loge, rappela le noble et généreux dévouement de ces quatre victimes du pouvoir que la colère du peuple (3) venait enfin de briser. Le cortège se reforma en-

(1) Le F∴. Ragon, *op. cit.*, p. 99.

(2) *Le Franc-Maçon*, 1e année, nos 9, 10 et 11, Octobre 1853, p. 209.

(3) De Paris.

suite et retourna au local de la loge, où l'on signa une pétition à la Chambre des Députés pour l'abolition de la peine de mort. »

« Ce ne sont pas là les seuls actes politiques que fit la maçonnerie à cette époque. Le 10 octobre, vingt-trois loges de Paris célébrèrent, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, une grande fête maçonnique en l'honneur du général Lafayette, qui avait présidé à la révolution accomplie récemment. Dans la plupart des Loges, une adhésion formelle était donnée à cette révolution, et ceux des citoyens qui avaient survécu à la lutte ou qui étaient morts les armes à la main, étaient l'objet de félicitations ou de cérémonies funèbres.

« Les gouvernements étrangers n'ignoraient pas toutes ces circonstances. Ils s'abstinrent, il est vrai, de renouveler les édits qu'ils avaient rendus contre les francs-maçons, à raison des doctrines anarchiques qui leur étaient attribuées ; mais ils défendirent aux loges qui existaient dans leurs États de s'affilier et de correspondre avec celles de la France. C'est ce qu'on voit notamment par un rescrit du ministre de la police prussienne, M. de Rochow, en date du 21 octobre 1838. » (1)

Le général Lafayette était Souverain Grand Inspecteur Général ou 33 degré. On ne se borna point à cette fête en son honneur ; le 16 Octobre, le G.·. O.·. réunit toutes les Loges à l'effet d'arrêter les dispositions nécessaires pour saluer, solennellement, l'HEUREUX AVÈNEMENT DU ROI LOUIS-PHILIPPE Ier.

La Maçonnerie avait, encore une fois, cherché sa force dans la VERTU DES BRANCHES CADETTES. Après avoir glissé le F.·. Decazes dans les conseils du gouvernement, elle se fit une loi électorale qui rendait ses adeptes maîtres dans les collèges d'arrondissement. C'est ainsi qu'elle prépara l'insurrection de 1830. Et quand cette insurrection eut éclaté, elle fit une révolution, en trompant Charles X sur le nombre et la force des insurgés, mais surtout *sur les dispositions de l'armée*. Tous les chefs de la révolution appartenaient à la Franc-Maçonnerie : *Lafayette, Laffite, Dupont* (de l'Eure), *Schonen, Gérard, Maison, Mérilhou* (Carbonaro), *Teste, Bérard, Mauguin, de Puyraveau, Labbey de Pompières, Alex. de Laborde, Dupin aîné, Philippe Dupin*, etc.

La Franc-Maçonnerie voulut se couronner elle-même en

(1) [illegible] CLAVEL, *op. cit.*, p. 163.

la personne du fils de Philippe-Egalité, Louis-Philippe d'Orléans, qui était son répondant auprès de la Restauration, comme Philippe-Egalité avait autrefois été son répondant auprès de Louis XVI. La Franc-Maçonnerie, le proclama *Roi*, mais *Roi-Citoyen*, n'osant pas dire *Roi-Maçon*. Elle croyait le tenir par ses serments et avoir un gouvernement maçonnique présidé par un fantôme de Roi et dirigé par les Loges, rêve qu'elle a pleinement réalisé depuis les présidences de Thiers, Grévy et Carnot. Après 1830, le *Roi-Citoyen* ou *Maçon* voulut être *Roi*. Et s'il nomma le *carbonaro* Mérilhou, président du Conseil d'Etat et ministre de l'instruction publique et des cultes, il éloigna les FF.·. Laffitte, Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot, et tous les Maçons qui lui auraient rappelé ses engagements. La Franc-Maçonnerie ne fut pour Louis-Philippe, comme il n'avait été lui-même pour elle, qu'un moyen. Il affaiblit le F.·. Lafayette et refusa la Grande Maîtrise pour son fils aîné.

La deuxième édition du *Manuel Maçonnique*, publiée à Paris, en 1830, nous apprend que la Maçonnerie d'Adoption ne comprenait toujours que les cinq degrés ou grades que nous avons étudiés précédemment.

*La Lyre des Francs-Maçons* ou *Choix de Chansons nouvelles et anciennes, d'auteurs connus tels que Armand Gouffé, Désaugiers, Jacquelin, Coupart et autres*, qui parut à la librairie maçonnique du F.·. Caillot, à Paris, rue Saint-André des Arts, n° 57, en 1830 nous fixe encore sur la moralité des FF.·. et SS:·: qui chantaient ou écoutaient ces polissonneries, pour ne pas dire plus.

Veut-on savoir, par exemple, le *Secret des Francs-Maçons*, Le Chevalier Coupé de Saint-Donat le révèle en six couplets, parmi lesquels nous choisissons celui-ci :

Un Dieu nous donne des désirs,
Un Dieu nous invite aux plaisirs ;
L'architecte de la nature
  Dicta d'Epicure,
  La morale pure,
Et les lois que nous observons :
*V'la l'secret des francs-maçons.* (p. 55)

Albert Pike, dont nous étudierons plus tard les infâmes instructions, n'avait-il pas eu un précurseur dans le F.·.

Pessey? nous sommes bien tenté de l'admettre en lisant ce passage de son *Cantique d'Adoption :*

Parcourant ces riants climats
On peut voir le plus sage,
Quand les sites ont tant d'appas,
S'égarer en voyage ;
Sans crainte pourtant
Puisqu'en voyageant,
Jeunesse se façonne
*Un maçon pourra*
*Se former, s'il va*
*De maçonne en maçonne.* (p. 206-207)

Il nous faudrait encore critiquer : *les Epreuves* (p. 37-39) ; *la Vie d'un maçon* (p. 46-47) ; *l'Echelle d'Adoption* (p. 92-94) ; *Ce qu'c'est qu'd'êtr'comp.·.* (p. 166-167) ; *Apollon Franc-Maçon* (p. 208-209) ; *Bon vin, bonne œuvre* (p. 242-243), les *Couplets d'Adoption*, de la page 277, etc, etc. Nous ne pouvons pas abuser davantage de la bienveillance de nos lecteurs et nous attarder ainsi.

**1831**

La Reine d'Angleterre, Adélaïde, fut nommée, en 1831, patronne de l'école des filles maçonnes.

**1838**

Le Rite de Memphis reprit ses travaux, à la vallée de Paris, le 21 mars 1838. Ses trois Conseils Suprêmes furent installés le 29 du même mois et la G.·. Loge d'*Osiris* fut constituée le 3 avril de la même année.

« *Dans l'espoir de donner plus de relief à leur Ordre* SUBLIME *et* VÉNÉRÉ, *les* Juifs Bédarride décidèrent la tenue d'une Grande Loge d'Adoption, qui eut lieu le 25 août.

Cette loge ne fut constituée que dans un but de spéculation qui aurait, paraît-il, répugné aux sentiments des Sœurs qu'on y faisait fonctionner dans certaines occasions sur l'ordre des Bédarride. Les Grandes-Maîtresses furent successivement les SS.·. : *Gabrielle Pernet, Courtois, Dréano, Marime* (*du Théâtre Français*) et *Plocq de Berthier*, que nous retrouverons bientôt.

« Le rite de Misraïm, écrivait le F.·. L. T. JUGE, Grand Inspecteur Général, 33e degré, appelle si souvent ses prosélytes à des fêtes d'adoption, à des bals et à des banquets qu'il semble n'avoir été institué que pour réjouir les yeux de

l'homme, charmer ses oreilles, séduire ses sens, l'attirer par l'éclat des cérémonies et l'attrait si vif du plaisir, apparaissant au milieu de joyeux Philochoréites sous les auspices du vin, de la musique et de la femme. » (1)

Ces fêtes d'adoption, bals et banquets dont il semblait faire un crime au Rite de Misraïm, le F.·. Juge les approuvait, les encourageait et y prenait une très large part quand on les donnait chez les Ecossais !! Nos lecteurs vont en avoir immédiatement la preuve.

« Le sixième jour de la lune de thebet, l'an de la vraie lumière 5838 (ère vulgaire, le 22 décembre 1838), la R.·. L.·. Chapitrale Aréopagite de *Saint-Jean*, régulièrement constituée, sous le titre distinctif de *la Clémente Amitié*, à l'O.·. de Paris, convoquée et fraternellement réunie sous la voûte étoilée du zénith, par les 48°50'14" de latitude nord, dans un lieu très fort, très sûr et très éclairé, où règnent le silence, la paix et la fraternité, midi plein. »

« Les travaux du premier grade symbolique sont ouverts et présidés à l'O.·. par le F.·. L. Th. Juge, vénérable titulaire de la loge, *Athirsatha* du Souverain Chapitre y annexé, 33e degré, député près le Grand-Orient de France de la Loge l'*Intime Fraternité*, O.·. de Tulle, du Chapitre l'*Union parfaite*, vallée de la Rochelle, et du conseil des Chevaliers Kadocks de la *Restauration de la Vérité*, à la vallée de Mazaguès, île de Porto-Rico, aux Antilles espagnoles ; à l'occident par le f.·. Bourré, 18e degré, dirigeant la colonne du Midi, et par le f.·. Pinchon, 18e degré, dirigeant celle du Nord. »

« Le f.·. Desanlis, 33e degré, officier du G.·. O.·. de France, Vén.·. d'honneur de la L.·. *la Clémente Amitié*, O.·. de Paris, député près le G.·. O.·. de France des LL.·. *la Clémente Amitié*, O.·. de Paris, la *Parfaite Union*, O.·. d'Aubagne, et la *Constance éprouvée*, O.·. de Rouen, est placé à la droite du Vén.·.. »

« Les tables de la loi sont ouvertes devant le f.·. Raynaud, 18e degré, Orat.·. de la L.·. et membre du G.·. O.·. de France, et le livre d'architecture devant le f.·. Raymond, son secrétaire général. »

(1) *Le Globe*, dirigé par le F.·. L.-T. Juge, Août 1840, p. 262 ; — *Examen critique du prétendu Rite Maçonnique Egyptien de Misraïm se disant aussi Rite Oriental.*

« Le buste de la *Sœur Impératrice Joséphine*, couronné de lauriers, et placé sur un piédestal, s'élève au milieu du temple, dont toutes les parties sont ornées avec autant de soin que de goût. »

« Les tribunes supérieures, élégamment décorées de festons et de guirlandes entrelacées à des draperies rouges et blanches, rehaussées de crépines d'or et d'argent, sont préparées, celles du nord et du midi pour les FF.·. et SS:·: visiteurs et celle de l'occident, pour une colonne d'harmonie composée de membres de la loge et de la société philharmonique. Au-devant des cariatides qui les soutiennent sont placées en faisceaux de nombreuses bannières de loges, parmi lesquelles on remarque surtout celles de *Henri IV*, des *Amis Fidèles*, de l'*Athénée français*, de la *Rose du Parfait Silence*, de *Mars et les Arts*, des *Disciples de Fénelon*, de l'*Union parfaite de la Persévérance* et des *Admirateurs de Brézin*. Tout annonce la solennité du jour. »

« Le Vén.·. fait savoir à l'atelier que tout a été préparé pour une fête d'adoption, et que *les trois récipiendaires sont arrivées* ; puis il donne une courte instruction sur le rite d'adoption, et ferme les travaux pour passer à ceux de la Maçonnerie blanche. »

« Le Grand-Maître des cérémonies annonce qu'un nombre immense de sœurs et de frères visiteurs se pressent, non-seulement dans les trois temples du premier étage, qui ont été préparés pour servir de salle d'attente, mais encore dans les escaliers, dans les corridors et jusque dans la rue ; il annonce aussi les députations des loges dont les bannières décorent en ce moment le Temple et de plus, celle de notre bonne affiliée la loge des *Neuf-Sœurs*, qui n'a point de bannière, puis enfin une députation nombreuse du G.·. O.·.. Pour éviter de perdre un temps précieux, le Vén.·. invite trois fois neuf frères à se transporter dans les salles d'attente, à y tuiler tous les visiteurs en commençant par les dames, et il désigne un pareil nombre de maîtres des cérémonies adjoints pour les introduire au fur et à mesure que le tuilage s'opère. » (1)

« Aussitôt commence, aux sons mélodieux des instru-

(1) Tuilage : tuiler : Reconnaître à l'aide des attouchements plus ou moins convenables et des mots si les FF.·. et SS:·: appartiennent bien à la Maçonn.·. et quel grade ils possèdent. — *Note de l'auteur*.

ments l'introduction des sœurs, puis celle des frères visiteurs, de tous les grades, et des députations de loges ».

« Le rythme change, et des fanfares militaires accompagnent l'entrée dans le temple des officiers du G.·. O.·. de France; puis revenant aussitôt à des airs moins sévères, la colonne d'harmonie annonce l'introduction de la Grande-Maîtresse, qui a lieu immédiatement après celle du Sénat maçonnique ».

« La sœur *de Martial* vient prendre place à l'Asie, entre le Vénérable titulaire et le Vénérable d'honneur. »

« Puis viennent se placer aussitôt, savoir : au climat d'Afrique, et près du 1er surveillant, la sœur *Bourré*, désignée pour remplir les fonctions de grande inspectrice ; au climat d'Amérique, et près du 2e surveillant, la sœur *Joséphine Hugo*, faisant fonctions de sœur dépositaire. Auprès de l'orateur est la sœur *Désirée Pacault*, membre de l'Athénée des arts, sciences et belles-lettres de Paris, de la société d'Enseignement universel, de l'Académie des Sciences de Vienne et de celle des Lettres de Florence, faisant fonctions de sœur orateur, et devant laquelle s'ouvre le livre des droits et des devoirs ; auprès du sociétaire, la sœur L...., chargée de retracer les faits généraux de la séance ; auprès du trésorier, la sœur *Adam* ; auprès de l'hospitalier, la sœur *Graff*. Le jardin d'Eden, ainsi constitué, le Vén.·. fait annoncer que les travaux du premier grade symbolique sont ouverts. »

« A cet instant plus de neuf cents personnes sont réunies dans le Temple et dans les galeries supérieures. Les travaux sont ouverts. »

Le Vénérable prononce une allocution, dont nous donnons les passages les plus importants.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Vous allez assister à des initiations aux degrés symboliques, *non d'après les rituels de la Maçonnerie dite d'Adoption, mais d'après celui de la Maçonnerie des hommes, quelque peu modifié*, ou *pour être plus vrai peut-être, approprié à sa nouvelle destination*. Ainsi que vous l'ont appris nos planches de convocation, le rituel observé sera grave et sévère, et raisonné de manière à donner une juste idée de la Franc-Maçonnerie, tant aux récipiendaires qu'à vous, bonnes Sœurs. »

« Trois néophytes vont paraître devant vous; elles vont répondre verbalement et par écrit aux questions de morale qui lui

seront posées, elles subiront les épreuves ordinaires de la Maçonnerie des hommes, et d'avance, j'en ai la conviction intime, elles obtiendront vos suffrages et seront promues jusqu'à la maîtrise. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(Batteries. — L'orchestre exécute l'air connu : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*).

« La sœur *Désirée Pacault* remercie au nom de toutes ses compagnes ; sa touchante improvisation produit un vif intérêt dans l'auditoire. »

Congratulations échangées entre l'Athirsatha Juge et la Grande-Maîtresse S:·: *de Martial.*

« Le maître des cérémonies vient déposer sur l'autel les testaments des profanes, et il en est donné lecture par la Sœur Orateur. Ils sont ainsi conçus :

« Madame Turban, née Adrienne-Clémence Meunier, âgée de trente-deux ans, née à Paris, le 26 mars 1806, y demeurant a répondu aux questions suivantes (1) :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

TESTAMENT.

« Je donne après ma mort tout ce que je possède à mon mari,
« avec la conviction que quand même je laisserais des enfants,
« une part égale à chacun d'eux sera donnée pour les veuves et
« orphelins.

« Paris, 22 décembre 1838.

« *Adrienne Clémence Turban,*
« *née Meunier.* »

« Mademoiselle Mariette Sévère, âgée de dix-huit ans, née à Guéret, département de la Creuse, demeurant à Paris, a répondu aux mêmes questions ; savoir :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

TESTAMENT.

« Je donne à mon père et à ma mère tout ce que j'ai, sauf
« 50 francs aux pauvres.

« Paris, 22 décembre 1838.

« *Mariette Sévère.* »

(1) Ces questions posées par le Vénérable étaient lithographiées. Les récipiendaires et les membres mêmes de la loge ne les connurent qu'au moment où les profanes furent placées chacune séparément dans un cabinet de réflexions. Nous avons reproduit mot pour mot les réponses, sans nous permettre aucun autre changement que celui de quelques fautes échappées à la promptitude avec laquelle elles ont dû être faites.

« Madame Gallot, née Marie-Louise Bessière, âgée de vingt-sept ans, née à Paris, le 24 septembre 1811, y demeurant, a répondu aux mêmes questions, savoir :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

TESTAMENT.

« Je n'ai point de fortune; je lègue le peu que j'ai à mes « enfants. Je désire pour eux une bonne éducation et de bons « exemples.

« Paris, 22 décembre 1838.

« *Femme Gallot.* »

Après trois tours de scrutin qui reviennent « purs et sans tache, le Vén.·. ordonne l'introduction des profanes ».

« Des batteries irrégulières sont frappées, les portes s'ouvrent, l'orgue expressif fait entendre de mâles accords, et les récipiendaires, qui ont toutes un épais bandeau sur les yeux font leur entrée aux sons d'une musique religieuse. »

« Au signal parti de l'Asie, l'harmonie cesse. Les FF.·. et SS.·. se lèvent, et tous étant debout, le Vén.·. prononce d'une voix grave et sévère l'invocation (1) suivante :

INVOCATION

« O toi qui régis l'Univers, qu'adorent le saint, le sauvage et le philosophe, *Jéhovah, Jupiter, Seigneur, Allah, noble cause première*, si peu comprise, *principe éternel, immuable*, qui as tout créé ; toi qui as borné nos connaissances à savoir combien tu es bon et combien nous sommes aveugles; qui nous as cependant permis dans ce séjour de ténèbres de discerner le bien et le mal, et qui, tout en asservissant la nature à des lois immuables, laissas libre la volonté humaine; ce que notre conscience nous dit de faire, apprends-nous à le chérir; ce qu'elle nous dit de ne point faire, apprends-nous à le fuir. Ne souffre pas que notre main débile ose lancer tes foudres et frapper de réprobation ceux que nous croyons tes ennemis. Si nous marchons dans le sentier de la vérité, accorde-nous la grâce de n'en sortir jamais; si nous nous égarons, daigne nous montrer une meilleure voie. »

« Enseigne-nous à compatir aux maux de nos semblables, à voiler leurs fautes tout en nous inspirant assez de courage pour les leur faire sentir et pour les ramener au bien. Puis ensuite, et si nous avons su être indulgents pour les autres, aie pour nous, ô mon Dieu, une égale indulgence. »

(1) Cette invocation, composée pour cette séance par le F.·. L.-Th. Juge, est une imitation de la prière universelle de Pope.

« Ne permets pas que jamais nous fassions à personne ce que « nous serions fâchés qu'on nous fasse à nous-mêmes; mais « inspire-nous au contraire de faire le bien à tous, même à ceux « qui nous ont fait du mal. »

« Daigne protéger les ouvriers de paix réunis dans ce temple, « échauffe leur zèle pour tes saintes lois, ne souffre pas que les « passions qui dégradent se fassent jour dans leurs cœurs; « exalte en nous le respect de nous-même, l'amour de la vertu « et celui de nos frères; daigne aussi plus particulièrement « veiller sur ces jeunes femmes qui désirent participer à nos « saints mystères; prête-leur ta divine assistance, soutiens-les « de ton bras puissant, dans les épreuves qu'elles vont subir; « fais qu'elles en sortent victorieuses, ô toi dont le trône est « l'immensité, dont l'autel s'étend du nord au midi, du levant « au couchant ! que tous les êtres célèbrent en chœur tes louan- « ges, que tout l'encens de la nature monte vers toi. »

Est-ce assez grotesque ?

La colonne d'harmonie exécute une mélodie pendant laquelle les néophytes subissent les épreuves morales avec tellement de succès qu'elles sont dispensées des épreuves physiques, puis proclamées apprenties, compagnonnes et enfin constituées maîtresses. Tous les Dieux invoqués par le F.·. Juge ont, sans nul doute, inspiré ces sœurs !!!

Le Vén.·. polythéiste traite ensuite de l'*Origine de la Maçonnerie*. Nous n'insérons pas de semblables élucubrations !

Les travaux sont fermés successivement à la maîtrise et au compagnonnage, puis réouverts au premier degré symbolique.

Le F.·. Raymond (Emile-Joseph) 3e degré, secrétaire général de la L.·. donne lecture de l'*Eloge de la sœur impératrice Joséphine*, qui a remporté le prix fondé par le Vén.·.. Cet Eloge avait été envoyé sous l'épigraphe :

*In adversâ, in bonâ fortunâ, virtus ejus eadem fuit.*

Auteur de ce travail, le F.·. Raymond, foulant aux pieds la vérité, nous peint Joséphine sous des couleurs qui ne lui conviennent pas et lui trouve des vertus... maçonniques probablement, mais évidemment exagérées. Il reçoit les félicitations du Vén.·. l'accolade de la S.·. *de Martial*, qui lui remet une médaille d'argent et lui place sur la tête une couronne de lauriers, au milieu d'un tohu-bohu général, acclamations de tous, fanfares de la colonne d'harmonie, etc.

La S∴ » *Désirée Pacault* récite son élégie : « *La dernière heure du poëte.* »

« Ecoutés avec un religieux silence, ces beaux vers font sur l'auditoire une vive impression, et sont couverts d'applaudissements spontanés, qui pour être tout profanes, n'en sont pas moins vivement sentis. Le Vénérable fait applaudir maçonniquement à ce beau morceau d'architecture, et prie son auteur, au nom de tous, de vouloir bien lui transmettre copie de cette élégie : *la Sœur Désirée Pacault* en prend l'engagement envers la loge.

Le F∴ L. Th. Juge prononce un discours sur l'*Emancipation des femmes, telle que la comprend la Franc-Maçonnerie.*

L'Athirsatha passe en revue les femmes célèbres dans les arts, les lettres, les sciences, etc. Il conclut que « le temps est venu où la Maçonnerie ne doit plus faire de distinction entre les sexes quant aux épreuves morales qu'elle fait subir à ses récipiendaires. La Société s'avance à grands pas dans une ère nouvelle de liberté et de régénération morale. C'est aux femmes à savoir comprendre le rôle qu'elles sont appelées à y jouer dans l'avenir.

L'éducation de la femme est plus parfaite actuellement qu'elle ne l'a jamais été, aussi ne doit-on pas négliger son concours, mais attendre d'elle une active coopération à l'œuvre maçonnique.

Cette émancipation toute intellectuelle en raison de laquelle il faut chercher sans cesse à lui faire partager avec l'homme le bienfait d'une instruction plus solide, plus en rapport avec le rôle qui lui est destiné est la seule, semble-t-il au f∴ Juge, qu'elle doive ambitionner, la seule que l'amour jaloux des maçons puisse lui désirer.

Après une brillante symphonie de la colonne d'harmonie et le chant d'un morceau à quatre voix, le Vén∴, rapporteur de la Commission des récompenses, reprend la parole et annonce que la première médaille a été décernée au F∴ Marie-Auguste Desanlis, avocat à la Cour royale de Paris (né à Blégnicourt-sur-Saulx, Marne). La Grande Maîtresse place une couronne de laurier sur la tête de ce frère et lui remet la médaille. Desanlis ému, veut parler, un geste qu'il fait en se levant ébranle l'autel, le flambleau à trois branches tombe et ses lumières s'éteignent. En même temps Desanlis couronne le f∴ Juge !!! « aux applaudissements

trois fois renouvelés de l'assemblée qui se mêlent et se confondent avec les sons délicieux de l'harmonie. »

A la fin de la séance, le sac des propositions circule et revient à l'autel avec cinq bulletins signés par plusieurs sœurs, qui témoignent à la Loge le plaisir que leur a fait éprouver cette séance et le désir qu'elles ont que *la Clémente Amitié* veuille bien renouveler fréquemment ces cérémonies.

Le Vén.·. remercie les sœurs de leur assentiment. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est fermée selon les mystères accoutumés (1).

**1839**

Le rite de Memphis publia ses statuts et règlements le 11 janvier 1839, et le F.·. Jacques-Etienne Marconis, fils, fut nommé G.·. Hiérophante, dépositaire des traditions et des archives générales de l'Ordre, etc.

La Loge chapitrale *des Philadelphes*, fondée par les FF.·. Audibert, docteur-médecin, professeur, membre de l'Institut, le baron de Pœderlet et Delaplane, fut installée, à la vallée de Paris, le 21 mai (rite de Memphis).

Un discours fut prononcé à la Tenue d'adoption, du 29 août, de la L.·. *Des Amis Fidèles*, O.·. de Paris, par la Grande-Maîtresse « la bien-aimée S∴ *Jauge* » et reproduit dans le *Globe* (1839, p. 309-310).

La *Grande-Loge d'Angleterre* alloua une rente annuelle de 3,750 fr. à l'école des garçons et 3,750 fr. à celle des filles. Elle avait précédemment consacré une somme de 89,500 fr. pour les garçons et 88,325 fr. aux filles, placés en rente sur les consolidés.

Trois adeptes du rite de Memphis : les FF.·. Viterbols, joaillier du roi des Pays-Bas, Glaudin, secrétaire de l'Académie et de Mesmakeir, banquier, fondèrent, à l'O.·. de Bruxelles, les LL.·. de *la Bienveillance* et des *Sages d'Héliopolis*. Elles furent installées, la première, le 21 novembre 1839 et la deuxième, le 29 février 1840.

*Les Inspirations* et *Poésies* de la S∴ *Désirée Pacault* formèrent un volume in-8° avec portrait, imprimé, à Paris, chez Desrez. La S∴ en offrit au Grand-Orient de France, un exemplaire catalogué sous le numéro 1210 (XXXI. Pièces en vers. Poèmes).

(1) *Annales de la Clémente Amitié*, p. 61 à 166.

Des Marseillais, les FF.·. Roux, rentier, Dumas, secrétaire-général à la préfecture des Bouches-du-Rhône, et Durbec, armateur, fondèrent la L.·. des *Chevaliers de la Palestine* (rite de Memphis), qui fut installée à l'O.·. de Marseille, le 30 décembre 1840.



LA S∴ : DÉSIRÉE PACAULT.

(*Fac-Simile* du portrait joint aux *Inspirations et Poésies*.

1841

Quelques mois après (25 février 1841) le Préfet de Police invita les Maçons de l'Ordre de Memphis à cesser leurs travaux. « Les deux frères Bédarride, chefs du rite de Misraïm, les avaient signalés comme étant des hommes politiques. On aura peine à croire, dit le F.·. J. B. Marconis (1), que, dans une institution fraternelle, il se rencontre des iniquités semblables, qu'on y trouve des êtres capables d'employer le mensonge pour faire le mal. Quel est l'homme de cœur qui ne préférerait pas, à ce métier odieux, celui du chiffonnier, et n'aimerait mieux vivre dans la boue des rues que dans la fange de la diffamation ! »

Les Bédarride comme tous leurs coreligionnaires apparte-

(1) *Rameau d'Eleusis*, p. 418.

naient et appartiennent à la nation dont Judas fut l'un des plus célèbres personnages !

Le 21 mai 1841, le Grand-Hiérophante déclara le rite maçonnique de Memphis en sommeil.

Le F.·. *Ragon* (1) se contente d'écrire, à la date du 9 juillet 1841 : « *Très belle fête donnée par la loge Jacques Molai, à Paris.* » Nous sommes en mesure de compléter cette indication trop sommaire. La tenue eut lieu dans l'établissement du F.·. Colonnelle, restaurateur, barrière des Trois-Couronnes. Elle fut présidée par le Vén.·. Billette et la Grande-Maîtresse, S:·: *Tourette ;* six jeunes personnes y reçurent la lumière : « Le jardin d'Eden offrait à cet instant l'aspect le plus agréable : l'élégante simplicité de la mise de nos chères sœurs, leur écharpe bleue tranchant sur la blancheur éclatante de leur voile, etc. »

Le F.·. Billette déclare que « le jour n'était pas éloigné où la Maçonnerie, se levant tout entière, viendrait solliciter la puissante et active corporation des femmes. » Toutes les SS:·: applaudirent. Il y eut banquet et bal.

1842

D'autres fêtes d'adoption furent célébrées : le 22 septembre 1842, par la L.·. *Les Amis Fidèles*, O.·. de Paris, le 30 du même mois, à la L.·. *la Clémente-Amitié*, dont les trois ateliers se réunirent pour cette circonstance. Le nombre des FF.·. et SS:·: fut considérable. A l'issue de la soirée, la S:·: *Lambert*, maîtresse de pension à Saint-Mandé, voulant s'attacher un enfant par la reconnaissance, mit à la disposition de la L.·. une place gratuite dans son établissement : et le 26 mars 1843, après enquête, la jeune *Anaïs Martin* fut installée (2).

*L'extrait du Procès-verbal de la Cérémonie funèbre qui eut lieu dans le Temple des Arts-Réunis*, O.·. de Rouen, en sa séance d'obligation du 15 novembre 1842, nous prouve que des *Sœurs Maçonnes* y furent admises. Les LL.·. *la Vérité, la Constance Eprouvée, la Sincère-Amitié* et *la Persévérance-Couronnée*, toutes les quatre, de l'O.·. de Rouen, furent représentées par des délégués spéciaux, ainsi que le souverain chapitre les *Arts-Réunis*. »

« Chacun ayant pris place, le Vén.·. (Le F.·. Levavasseur)

(1) *Op. cit.*, p. 99.
(2) *Le Franc-Maçon*, 2e année, 7 et 8e livraisons, octobre 1850, p. 157.

prononce un discours dans lequel il retrace la vie maçonnique et privée des FF.·. ; puis *après avoir fait introduire les dames*, il accorde la parole au F.·. Peulevey, Orat.·.. » (1)

*
* *

De nouvelles difficultés avaient surgi entre les LL.·. anglaises et américaines de l'*Ordre des Odd Fellows*. Ces dernières n'admirent pas les FF.·. anglais à leurs travaux parce que l'atelier de Manchester se refusait à faire coïncider le mot de passe avec celui de la Grande Loge des Etats-Unis, ensuite parce qu'on se proposait d'apporter des changements aux rituels, sans entente préalable. La Grande Loge d'Amérique, voulait, en outre, qu'on supprimât les banquets dans les loges britanniques, et qu'à son exemple aucune boisson ne fût permise dans les réunions. Un autre point de différence, et peut-être le plus important, fut que les FF.·. anglais payaient moins que les américains et que ceux-ci se refusaient à les admettre au prix fixé en Angleterre. Ces difficultés durèrent jusqu'en 1842 et alors il s'ensuivit une rupture complète, de sorte qu'il n'existe plus de relations officielles entre les autorités des deux pays. (2)

**1843**

« L'une des Loges d'adoption les plus récentes de l'époque, la *Réunion Intime*, O.·. de Bernay, se réunit en 1843, à la L.·. Symbolique pour célébrer une fête funèbre en l'honneur des victimes de la Guadeloupe.

« Les travaux d'adoption furent ouverts par les SS:·: *Puel*, Grande-Maîtresse ; *Bardin*, Grande-Inspectrice et *Osmont*, dépositaire. La S:·: *Julie de la Bretonnière* signa une adresse au G.·. O.·., en qualité de S:·: Secr:·:.

Un double intérêt se rattacha à la cérémonie funèbre célébrée, le 21 décembre 1843, par la L.·. les *Arts-Réunis*, à l'O.·. de Rouen : « *les Dames Sœurs-Maçonnes de Rouen et de Bernay*, répondant pour la seconde fois à l'appel de leurs Frères, vinrent, leur Grande-Maîtresse en tête, décorer l'enceinte du Temple... »

« Aussitôt l'entrée du Temple donnée au cortège nom-

(1) *La Fraternité, Revue Maçonnique*, publiée par le F.·. Théodore Lebreton. 1re année. 1re livraison, Décembre 1842, p. 15-20. Rouen, aux bureaux de la Revue, rue des Carmes, n° 36.

(2) *Bulletin des travaux du Sup. Cons. de Belgique*, etc., n° 17, 1871, p. 69-70.

breux et brillant des Dames invitées, le T.·. C.·. F.·. Peulevey, orateur des *Arts-Réunis* prit la parole. Des symphonies et des chants se firent entendre et quand ils cessèrent le F.·. Lemaître, membre des *Amis-Réunis* prononça une allocution; le F.·. Th^re Lebreton, de la *Persévérance Couronnée* lut une petite pièce de vers, ayant pour titre *Fleur maçonnique*.

« Le Vén.·. annonça que la parole était donnée à la Grande-Maîtresse Maçonne et la T.·. C.·. S:·: Gauthier-Lamothe-Destrées s'exprima comme suit :

« TT.·. CC.·. FF.·. et TT:·: CC:·: SS:·:,

« La haute faveur dont nos Sœurs ont bien voulu m'honorer, celle d'être choisie pour porter la parole dans cette enceinte, est pour moi, je dois l'avouer, un titre bien flatteur ; mais l'illustre assemblée et les vives lumières que je ne pouvais manquer d'y rencontrer, devaient me faire paraître cette tâche bien au-dessus de mes forces; et j'aurais redouté de l'entreprendre, si je ne m'étais souvenue qu'une fois déjà nous reçûmes de vous, dans ce Temple, la réception la plus bienveillante et la plus fraternelle ; aussi nous sommes-nous empressée de répondre à votre appel, heureuse d'avoir encore à vous exprimer les émotions que nous éprouvons et les sentimens que nous inspirent ce qui nous est donné de pouvoir contempler ici, nous à qui vous avez bien voulu laisser entrevoir un rayon de votre vive clarté, en nous adoptant comme enfans de la grande famille, nous qui nous honorons de pouvoir concourir à votre œuvre pour notre part de travail et d'intelligence. (1)

« Mais qui nous amène encore aujourd'hui dans ce sanctuaire ? Quels funèbres chants avons-nous entendus et quels lugubres appareils ont frappé nos regards? Hélas ! c'est au culte des tombeaux que nous devons reporter en ce moment tous les élans de notre âme ; c'est à la mémoire de nos Frères moissonnés par la mort que nous venons apporter nos larmes et nos regrets ; car les véritables Maçons ne connaissent que des Frères et des Sœurs, auxquels ils doivent aide et assistance dans la vie et des larmes et des regrets à la mort !

« Oui, tels sont, TT.·. CC.·. FF.·. et TT:·: CC:·: SS:·: qui daignez écouter nos humbles paroles, tels sont les principes que nous avons compris et que nous avons juré de suivre en nous soumettant à l'adoption maçonnique.

(1) *On ne saurait trop admirer la puissance des poumons de la S:·: Gauthier-Lamotte-Destrées*, capable de dire une pareille phrase sans reprendre haleine !!!

« Humanité ! bienfaisance ! là se résument tous ces principes, le bonheur pour tous et le bienfait qu'une main charitable peut laisser tomber sur la détresse et sur la souffrance. C'est là que nous aimons à espérer et ce que nous nous plaisons à solliciter.

« Nous terminerons donc, chères Sœurs, vous qui êtes accourues en foule orner le sanctuaire en deuil de tout ce que la vie et le monde ont de plus séduisant, nous finirons en faisant un appel à votre bienfaisance, persuadée que nous serons entendue par des cœurs où se trouvent tant de nobles sentimens et tant de générosité. »

Et c'est là l'expression de toutes les émotions éprouvées par la Grande-Maîtresse et des sentiments que lui inspire ce qu'elle a pu contempler dans cette triste parodie du culte que le christianisme rend à nos chers défunts ! Nous n'en sommes pas étonné.

« A la suite de ce « discours » (1) les Dames furent invitées à semer quelques fleurs aux pieds du mausolée, etc., etc. » (2).

Le F.·. Henelly, lègue 7,500 francs au profit de l'école des orphelines Maçonnes, à Londres. La *Grande Loge* vote une adresse à la reine Victoria, à l'occasion de la mort de son oncle le Duc de Sussex, G.·. M.·.. La reine répond et remercie gracieusement.

**1844**

« En février 1844, la L.·. de *Saint-Baldred,* à Berth-Herwick (Ecosse) donne un bal maçonnique, auquel assistent plus de 200 ladies et gentlemen.

« Le 18 de ce mois, bal maçonnique donné, salle Clarence, à l'hôtel Impérial, par les Maçons de Cork (Irlande).

« Le 20, les Loges de Limerick (Irlande) donnent un grand bal maçonnique. Cette fête à laquelle prennent part plus de 500 personnes, est d'une magnificence remarquable. » (3)

La fête du 15 mai, organisée par les FF.·. de Londres, produit 20,000 fr. pour les orphelines Maçonnes.

« Au mois de Décembre. Bal maçonnique dans la Loge *la Jérusalem Ecossaise*, O.·. de Paris. » (4)

La L.·. des *Arts réunis,* O.·. de Rouen, a encore une céré-

(1) Par euphémisme bien entendu. — *Note de l'auteur.*
(2) *La Fraternité*, etc., 2e année, 1re livraison, Décembre 1843, p. 316-326.
(3) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 99-100.
(4) *Ibid.*, *id.*

monie funèbre. « Le maître des cérémonies annonce qu'une députation des dames Maçonnes de Rouen, présidée par la T:·: C:·: S:·: *Gauthier-Lamotte*, Grande-Maîtresse, demande la faveur de se joindre à leurs FF.·. afin de partager leur profonde et fraternelle affliction. Ces dames ayant pris place à l'O.·. l'entrée du Temple est accordée aux dames invitées à semer quelques fleurs sur le cénotaphe. »

Le programme modifié comprit : 1° discours de l'Orateur ; 2° *Marche funèbre exécutée dans la L.·. par les FF.·.* et *SS:.: !!!* 3° discours du F.·. Lemaître ; 4° chants de circonstance ; « 5° La Grande-Maîtresse, au milieu d'un profond recueillement lut un discours remarquable, digne en tout point des sentiments élevés que professe cette illustre S:·:. » Le spécimen de 1843 suffit pour fixer sur la valeur de celui de 1844. On continua : 6° par l'audition d'une pièce de vers ; 7° Improvisation du F.·. Deschamps ; 8° Le Grand-Maître des Cérémonies, le F.·. Houdard jeune fut chargé de parler aux SS:·:. 9° Quête par les SS:·: Gauthier-Lamotte, Croizé et Cordier (1).

L'*Almanach de la Franc-Maçonnerie* par le F.·. Bègue. Clavel (2e année), 1844 et jusques et y compris 1847, indique la S:·: *Gabrielle Pernet*, comme Grande-Maîtresse de la Loge d'Adoption Misraïmite.

**1845**

« Dans le courant de février 1845, M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre de la guerre, avait adressé à tous les chefs de corps une circulaire pour leur annoncer qu'il était défendu aux militaires de fréquenter les réunions des Loges maçonniques. Comme il est facile de le comprendre, cette interdiction avait jeté de l'inquiétude dans tous les Ateliers ; le Grand-Orient, pour faire revenir le ministre à d'autres idées, lui adressa, le 17 avril, une planche dans laquelle, invoquant des souvenirs personnels comme Maçon, elle le priait de revenir sur cette décision : ce qui eut lieu. » (2)

Le 22 février, le Comité de la Caisse centrale de secours des Loges de Rouen donna une fête suivie d'un bal au profit

(1) *La Fraternité*, etc., 3e année, Janvier 1845, p. 17-21. Rouen.

(2) Le F.·. Rebold, *Histoire des Trois Grandes Loges de Francs-Maçons*, p. 190-191.

de cette institution. (1) *Les Arts Réunis*, de ce même Orient, eurent une cérémonie funèbre. Les SS:.: du Climat vinrent avec empressement semer des fleurs sur le catafalque des FF.·.. Des Dames profanes assistèrent à cette tenue. La S:.: *Gauthier-Lamotte*, Grande-Maîtresse lut un discours. (2)

Une somme de vingt francs fut envoyée au *Journal de Rouen* pour les victimes de Monville et de Malaunay, par les SS:.: de l'*Union Intime*, O.·. de Bernay. (3)

Le F.·. Bazot, fit paraître chez le F.·. Teissier (*Brodeur, décors et librairie maçonniques*, etc) rue de Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, ses *Contes Maçonniques dédiés aux Sœurs et aux Frères*. La série dite des Sœurs contient 35 pièces de poésie.

On projeta la création d'un *Journal de chant maçonnique*, sous la direction du F.·. Romagnesi et qui publierait des cantiques *pour*..... 5° *Les Tenues de L.·. d'Adoption*. (4)

Le F.·. Ragon (*op. cit.*, p. 100) fait mention du grand bal maçonnique de Londres, qui eut lieu, le 22 janvier 1845. Une somme de 1,250 fr. fut envoyée à l'école des filles maçonnes par la *reine Victoria* et la *duchesse d'Inverness* offrit à la Grande-Loge, le plat pesant 1,800 onces, présenté au duc de Sussex, en 1838.

Le *Fremason's quaterley review*, de 1845, publia la lettre suivante, signée : *Une femme de Francmaçon*, où se trouvaient ces lignes :

« Feu lord Durham était d'avis qu'on ne pouvait sans injustice, exclure les femmes de la jouissance des privilèges maçonniques, et il y avait tout lieu d'espérer qu'il emploierait son influence pour faire cesser l'ostracisme dont elles sont frappées. Sa mort a anéanti toutes ces espérances, et, depuis, la question n'a plus été remise sur le tapis. En parlant de l'exclusion lancée contre les femmes, dans les temps anciens, lord Durham faisait remarquer à ses frères qu'il existait une grande différence dans la position relative des deux sexes à cette époque comparativement au siècle actuel. Il rappelait que les femmes devaient être nécessairement placées dans une condition inférieure, alors que la force physique ou l'habileté à manier l'épée suffisait seule pour assurer la prééminence d'un homme sur un autre ; mais il se plaisait à reconnaître

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 100.
(2) *La Fraternité*, etc., novembre 1845, p. 286-287.
(3) *Ibid.*, p. 242.
(4) *Ibid.*, Décembre 1845, p. 338-339.

qu'aujourd'hui, les femmes possèdent au même degré que les hommes les qualités qui rendent digne d'être admis à la participation des bienfaits maçonniques, c'est-à-dire la loyauté du caractère, l'aptitude à apprécier la science, sinon à la découvrir, la délicatesse de sentiments, le dévouement et la sincérité d'âme.

« Un ancien historien de 1646 raconte qu'à dater de l'époque où Elias Ashmole, l'un des derniers Rose-Croix d'Angleterre, devint freamason, le caractère de la maçonnerie s'est graduellement modifié, que les frères au lieu de se livrer à des opérations actives, se sont bornés à disserter sur certaines doctrines et certaines théories abstraites. Dès lors, la nécessité d'exclure les femmes a cessé d'exister; les progrès de leur éducation et la position qu'elles ont conquise dans le monde moral, ne permettent plus de les considérer comme des créatures inférieures. Depuis un siècle, la littérature de presque tous les peuples civilisés a surabondamment fourni des preuves de leur puissance intellectuelle, et *aujourd'hui que l'on reconnait généralement combien* EST UTILE ET IMPORTANTE L'INFLUENCE DES MÈRES SUR LE CARACTÈRE DE LEURS FILS, *n'est-il pas certainement à désirer qu'elles puissent être admises dans le temple où ces mêmes fils reçoivent*, dit-on, *de précieuses instructions ?*

*« On ne cesse de proclamer que la maçonnerie tend à purifier et à élever l'âme, que ses préceptes inculquent toutes les vertus; qu'un homme ne peut être bon maçon sans devenir, par cela même, meilleur mari, meilleur père, meilleur ami, meilleur citoyen; puisque tels sont les fruits des doctrines qu'on leur enseigne, ne s'ensuit-il pas que, si on initiait les femmes à la connaissance de ces mêmes doctrines, elles deviendraient aussi, meilleures épouses, meilleures mères, meilleures amies pour leurs maris et meilleures institutrices pour les jeunes citoyens que leur devoir est de guider dans les sentiers de la loyauté et de la vérité.*

« Qu'on ne croie pas que cette demande des femmes soit dictée par une vaine curiosité de pénétrer dans les mystères de la maçonnerie. Eh, mon Dieu ! ces mystères, rien ne leur serait plus facile que de les connaître, sans avoir besoin d'être admises à entrer dans l'intérieur du sanctuaire; elles n'auraient pour cela qu'à user de l'ascendant qu'elles ont sur leurs maris, ou à profiter de leurs dispositions expansives au sortir des libations d'un dîner maçonnique. De deux choses l'une : ou l'on admet qu'elles sont instruites de ces mystères, et alors il faut reconnaître que, quoi qu'on en dise, les femmes sont capables de garder un secret, ou elles ne le connaissent pas, et, dans ce cas, on doit leur rendre cette justice, qu'elles sont trop jalouses de l'honneur de leurs maris pour profiter des instants de faiblesse ou d'abandon, et les engager à violer un serment sacré. »

Le F.·. Ragon, qui reproduit aussi cet extrait, ajoute : *Nous sommes de l'avis de notre sœur d'Angleterre.* » (1) Il se livre ensuite à des commentaires qui trouveront leur place à l'année 1860, époque à laquelle ils ont été écrits et imprimés.

1846

Revenons en France. Le 15 mai 1846, le F.·. Durocher, Vén.·. de la L.·. les *Amis triomphants*, forma sous le titre de Société philanthropique des ateliers et des Maçons unis, une association ayant pour objet la construction d'un temple maçonnique, etc. Le fonds social, en dehors des sommes versées par les fondateurs, souscripteurs et donateurs, s'alimenta du produit de droits prélevés sur les admissions, collectes spéciales aux banquets et réunions de ces ateliers, concerts, quêtes opérées, en dehors des loges par des FF.·. et *des* SS:.:, dons volontaires de toute nature. (Au 1er décembre 1846, le montant des sommes obtenues dépassait 25,000 francs.)

Cent cinquante frères et *sœurs* prirent part à la fête d'adoption de la L.·. *L'Harmonie*, O.·. de Chemnitz (Allemagne) sous la présidence du F.·. Eger. Discours, chants, musique, banquet, danse, rien n'y manqua. (2)

1847

Les *Crèches Maçonniques*, moins destinées aux enfants des pauvres que créées pour le recrutement de la Maçonnerie féminine ou servir de prétexte avouable pour ses réunions clandestines, fonctionnèrent dans le mois de mai 1847, à l'O.·. de Rouen, faubourg Saint-Sever. Elles furent fondées par les soins et aux frais des Maçons appartenant aux cinq LL.·. rouennaises : *la Parfaite-Egalité, les Arts-Réunis, la Persévérance Couronnée, la Constance Eprouvée* et la *Vérité*. La S:.: *Th. Lebreton*, la compagne de l'un des élus de la Seine-Inférieure à l'Assemblée Nationale, Rédacteur en chef de la *Fraternité Maçonnique*, etc, eut la direction « de ce petit phalanstère. » Cinq dames patronnesses surveillèrent la colonie naissante. (3)

En Allemagne, la Maçonnerie progresse ; d'anciennes loges

(1) *Op. cit.*, p. 12-13.
(2) *Ibid.*, p. 100.
(3) *Le Franc-Maçon*, 1re liv., juin 1848, p. 24-28 ; — Voir ici à l'année 1865.

reprennent leurs travaux, de nouveaux ateliers sont constitués : *les fêtes d'adoption se multiplient.*

L'Angleterre est toujours le pays de la publicité maçonnique par excellence : les fêtes avec admission de profanes, la pose des premières pierres des édifices d'utilité publique, les processions maçonniques, sont des plus fréquentes. La collecte faite à une tenue de Londres, en faveur des filles des FF.·. s'éleva à 30.000 frs. D'autre part le *Grand Chapitre* vota 2,500 fr. de rente au fonds de secours des veuves.

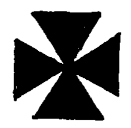
La Maçonnerie s'est reconstituée secrètement en Espagne, sous l'autorité d'un G.·. O.·. au dessous duquel sont placées dans les provinces, les LL.·. métropolitaines. « On assure que l'infant don François de Paule, oncle de la reine Isabelle II, appartient à la Société des Communeros. » (1)

La L.·. *Amitié et Constance*, de l'Or.·. de Bâle a trouvé le moyen d'intéresser les femmes aux travaux maçonniques. Elle invite de temps à autre les filles et les femmes de ses membres à assister à des tenues d'adoption, mêlées de chant et de musique, pour reconnaître soi-disant, le soin et l'empressement qu'elles mettent à confectionner des vêtements et des objets de literie destinés aux indigents.

La Chine a vu constituer des atel.·..

Une nouvelle L.·. a été fondée à Singapore. La *Charite Universelle* a été remise en activité à Madras et dans le même Or.·.. la L.·. l'*Amitié Sociale*, a fondé un journal mac.·. et s'occupait de la construction d'un temple.

Aux Etats-Unis les hauts grades étaient l'objet d'une prédilection qui, selon les vieilles barbes maçonniques, n'était pas sans danger pour l'avenir de l'Institution. (2)



**1848**

Une circulaire fut envoyée dans les premiers jours de janvier 1848 à tous les Francs-Maçons, tant de l'Or.·. de

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 38.
(2) *La Fraternite*, etc., 6e année, 1re liv., Janvier 1848, p. 3 à 7.

Rouen que des Orients étrangers pour réclamer leur participation à la Fête exclusivement Maçonnique que les FF.·. Rouennais organisaient et qui consistait en un bal. Pour être admis à souscrire, il fallait être Maçon. Néanmoins les fils de Maçons, âgés de quinze à vingt ans, pouvaient y prendre part... « Art. 5. *Un costume habillé est de rigueur pour les FF.·. ;* LES DAMES SONT INVITÉES *à adopter de* PRÉFÉRENCE LA ROBE BLANCHE AVEC CEINTURE BLEUE. » (Ornements de la Maçonnerie d'Adoption).

Le F.·. ECKERT (1) raconte que les chefs de la Révolution de 1848 étaient des *Maîtres de loges parisiennes*, qui recommencèrent contre Louis-Philippe ce qu'ils avaient fait contre Charles X et qui usèrent des mêmes mensonges pour le tromper. « Et, dit-il, quand le Maçon qui combattait dans la rue, vit l'autorité entre les mains d'un de ses Frères, il recommença hardiment une nouvelle attaque et le ministre au nom du Roi, commanda aux troupes de cesser le combat. Là où la force n'avait pas résisté, la faiblesse devait vaincre ! Voilà les fruits de la fidélité qu'Odilon Barrot, ministre Maçon, venait de jurer à la Maison régnante. »

A la séance de la Chambre des Députés, du 22 février, le *juif-maçon*, Adolphe Isaac Crémieux, déposait déjà ce que M. de Salvandy appelait *une pétition de l'émeute*.

Dans la matinée du 24, Crémieux, en tenue d'officier de la Garde Nationale, parcourut le quatrième arrondissement, rassurant, prétendit-il ensuite, la population et donnant l'espoir que le ministère du F.·. Thiers, qui avait remplacé le ministère Molé, allait être changé dans un sens plus libéral.

Il se rendit, à onze heures et demie, aux Tuileries, où il avait ses grandes entrées, et trouva Louis-Philippe, avec la famille royale, dans un salon du Pavillon de Flore, entourés encore de courtisans assez nombreux. Il donna au roi le conseil de nommer le F.·. Odilon Barrot, président du Cabinet et un ministère pris dans les rangs de la gauche la plus pure, de retirer à Bugeaud le commandement de la force publique et de le confier au F.·. maréchal Gérard. Louis-Philippe prit des mesures conformes à l'avis de Crémieux, qui se retira sous prétexte de continuer sa ronde. Au Palais-

(1) *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*. T. II, p. 229-230.

Royal, notre *Juif* apprit l'abdication du roi et retourna près de Sa Majesté, qui lui déclara que Madame la Duchesse d'Orléans aurait la régence du Royaume. Crémieux quitta le palais des Tuileries pour colporter bien vite cette nouvelle. Les insurgés s'emparèrent du poste du Palais-Royal ; Crémieux rentra aux Tuileries pour en faire partir Louis-Philippe et assister à ses premiers pas sur le chemin de l'exil. Il abandonna, *brusquement*, le Roi, la Reine et le duc de Montpensier, vers la place de la Concorde, parce qu'il avait entendu du bruit dans la direction de la Chambre des Députés !!

La Chambre, réunie à midi et demi, s'était déclarée en permanence.

A une heure, Madame la Duchesse d'Orléans arriva, avec ses deux fils, le Comte de Paris, et le Duc de Chartres ; le Duc de Nemours les accompagnait, ainsi que quelques aides-de-camp et des gardes nationaux. Un grand silence se fit dans l'assemblée. Le F.·. Dupin prit la parole et parla de l'abdication de Louis-Philippe, en faveur du Comte de Paris, avec la régence de la Duchesse d'Orléans.

Le centre, en masse, cria aussitôt : « *Vive le Roi ! Vive le Comte de Paris ! Vive la Régence !* » et le F.·. Dupin, continuant, demanda que la Chambre fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui viennent de saluer le Comte de Paris, comme Roi de France et Madame la Duchesse d'Orléans comme régente.

A ce moment une troupe de gardes nationaux se précipita dans l'enceinte après avoir enfoncé les portes et repoussé les huissiers.

Marie et le F.·. Crémieux montèrent à la tribune et réclamèrent l'institution d'un gouvernement provisoire ; De Genoude, les FF.·. Odilon Barrot, La Rochejaquelein leur succédèrent.

Des hommes armés firent irruption dans la salle avec un grand tumulte et d'effrayantes vociférations : tous les sabres étaient hors des fourreaux : toutes les mains s'agitaient ; le président, couché en joue, disparut de son siège. Sauve qui peut général.

On se rendit aux *Tuileries du Peuple*. (1) Le lendemain le

(1) L'Hôtel-de-Ville.

Gouvernement provisoire décréta la dissolution de la Chambre, lui interdit de se réunir et déclara que le Gouvernement de la France était le Gouvernement Républicain.

Le rôle du F.·. Crémieux fut *des plus louches et des plus maçonniques*, pendant ces événements :

Ainsi le 24, alors que Madame la Duchesse d'Orléans était à l'Assemblée, avec ses fils et son beau-frère, ce singulier personnage lui remit un petit discours qu'elle devait prononcer aussitôt et dont le *Moniteur Universel* donna le texte qui fut reproduit par l'*Ami de la Religion*, le samedi 14 avril 1849, n° 476, p. 123. Voici ce document :

« *C'est de la volonté nationale que, mon fils et moi, nous voulons*
« *tenir nos pouvoirs. Nous attendons avec confiance, moi la veuve*
« *du duc d'Orléans, mon fils orphelin, la résolution qui sera prise. Ce*
« *qui est certain, c'est que j'élèverai mon fils dans les sentiments les*
« *plus vifs de l'amour de la patrie et de la liberté.* »

Quelques minutes après, Crémieux changea d'avis et prétendit que, dans les circonstances présentes, il fallait un Gouvernement provisoire, pour consulter la Nation sur le régime définitif qu'il lui convenait d'adopter. On fit sortir la Duchesse, ses fils et les personnes qui les accompagnaient, par une porte donnant au-dessus du banc de l'extrême gauche. Les Francs-Maçons, Crémieux et leur bande, allèrent à l'Hôtel-de-Ville et *le tour fut joué !*

Avec la Maçonnerie, la *Juiverie* arriva au pouvoir, l'une ne va jamais sans l'autre.

Le 3 Mars, le *National* s'écriait :

« *Jérusalem renaît plus brillante et plus belle ; la République est proclamée, la curée des places a commencé, immense, ardente, haletante, insatiable ; c'est pis qu'en 1830 !* »
Juifs et Maçons triomphaient ; le succès avait dépassé leur attente. La Régence leur aurait à peu près livré la France et voilà qu'un coup d'Etat les en avait rendus maîtres absolus.

Le 6 mars, une commission, choisie parmi les dignitaires du G.·. O.·., se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour remettre une adresse au Gouvernement Provisoire. C'était la première démonstration politique publique et officielle de la secte. Le F.·. Findel la regrette et la qualifie de malheureuse.

« Les FF.·. Crémieux, Garnier-Pagès, Marrast et Pa-

guerre, revêtus de leurs oripeaux maçonniques, reçurent cette députation. « *Bien que conformément à ses statuts,* — était-il dans cette adresse, à laquelle répondit le F.·. Crémieux —, *la Confrérie des maçons français reste étrangère à tout débat politique,* (c'était écrit pour la galerie) *il est impossible qu'elle taise ses sympathies ardentes pour le grand mouvement national et social qui vient de se produire. De tous les temps les mots de* « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ », *ont brillé sur les bannières des francs-maçons, et aujourd'hui qu'ils les retrouvent sur les drapeaux de la nation française,* ILS SALUENT EN EUX LE TRIOMPHE DE LEURS PRINCIPES *et se félicitent de pouvoir dire que par eux la patrie tout entière a reçu la* CONSÉCRATION MAÇONNIQUE, etc... »

Veut-on savoir combien coûta cette consécration maçonnique et le triomphe des Frères Trois-Points ?

Le rapport de la Commission chargée d'examiner les comptes du Gouvernement Provisoire déclara qu'un véritable désordre régna dans la gestion des deniers de l'Etat. On dépensa, pendant deux mois : « *deux cent trois millions, 978,000 francs !* » Ce qui, calculé pour l'année ferait un budget de trois milliards !! Les Juifs Goudchaux et Fould présidèrent à ces dilapidations. Ils ont trouvé de fidèles imitateurs, depuis quinze ans, dans les FF.·. Tirard, Rouvier, Peytral, chargés du ministère des finances.

La deuxième livraison du *Franc-Maçon* (juillet 5848, p. 33-36) sous ce titre : *M. de Lamartine et la députation maçonnique*, rendait compte de l'acte d'adhésion à la République fait six jours après par d'autres francs-maçons :

« La députation maçonnique du 11 mars composée presque entièrement de Maç.·. de l'obédience du Suprême Conseil, partit de la place de la Bourse, drapeau aux couleurs nationales en tête surmonté des attributs maç.·. et portant sur ses plis ces mots : *Francs-Maçons.* 300 FF.·. marchant deux par deux, attiraient tous les regards par leur gravité silencieuse. Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, sept FF.·. revêtirent le tablier d'app.·. c'était entr'autres, les FF.·. Vanderheym, du Planty et Jules Barbier ; ils pénétrèrent dans la salle où les reçut M. de Lamartine, et Jules Barbier prononça avec émotion les paroles suivantes :

« Citoyens membres du gouvernement provisoire, une réunion

de francs-maçons qui appartiennent indistinctement à tous les rites, vient se présenter devant vous avec le tablier pour insigne, c'est-à-dire avec le symbole de l'égalité et du travail... *nous saluons des acclamations les plus vives le gouvernement républicain qui a inscrit sur la bannière de la France cette triple devise qui fut toujours celle de la Maçonnerie :* LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ. Oui, citoyens, notre modeste bannière est celle de l'union, de la sympathie entre tous les Français comme entre tous les peuples. C'est à ce titre que nous venons l'offrir au gouvernement provisoire au cri de *Vive la République!* »

M. de Lamartine a répondu :

« Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que vous parlez, *je ne suis pas franc-maçon*, je n'ai jamais eu dans ma vie l'occasion d'être affilié à une loge... CEPENDANT J'EN SAIS ASSEZ DE L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE POUR ÊTRE CONVAINCU *que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en* 1789, *et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et j'espère la dernière représentation il y a peu de jours.* »

La Maçonnerie s'enorgueillit tellement de ces paroles du poëte que le F.·. Dechevaux-Dumesnil les fit imprimer, en épigraphe, au-dessous du titre de son journal le *Franc-Maçon,* (notamment sur les 4e et 5e livraisons de la 1re année) à côté de celles du F.·. Crémieux au F.·. Bertrand (Députation du 6 mars) :

« *La République fera ce que fait la Maçonnerie, elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe.* »

Les Misraïmites, conduits par les FF.·. Bédarride et Boubée se rendirent le 14, à l'Hôtel-de-Ville, pour adhérer aussi. Ils furent reçus par le F.·. Pagnerre.

« Avant les élections de l'Assemblée nationale, un *Club Maçonnique* fut fondé à Paris et fit *une déclaration de principes* avec *l'indication des garanties à exiger des candidats* à la représentation nationale. Elle est rapportée en entier dans la *Revue Maçonnique*, de Lyon, 11e année (1848), p. 108 à 110. »

Voir dans la même *Revue*, p. 154, la discussion dans la séance du 24 juillet 1848, *du projet de loi sur les clubs*, à

l'Assemblée nationale, *partie relative à la Francmaçonnerie* et dans le journal le *Franc-Maçon*, 1^re^ année, p. 65. » (1)

La révolution de 1848 permit à l'Ordre de Memphis de reprendre ses travaux à la Vallée de Paris, le 5 mars. La Loge chapitrale des *Sectateurs de Ménès*, fondée par les FF.·. Benjamin Netter, artiste peintre ; J. Rousseau, capitaine, membre de la Légion d'honneur, et le baron de Braunecker, fut installée à la même Vallée, le 21 mai.

Ce fut aussi, en 1848, qu'un prêtre du midi de la France quitta le sacerdoce, pour épouser une enfant de seize ans. Après l'annulation de cette union, le malheureux s'adonna au satanisme et rédigea un exécrable rituel que les adeptes lucifériens observèrent jusqu'en 1875, année de sa mort. Les réunions devinrent alors plus rares ; mais les Palladistes les reconstituèrent à partir de 1881. Cet apostat, qui s'appelait Constant, publia, en outre, certains ouvrages lucifériens sous le nom judaïque d'Eliphas Lévi. Le plus célèbre eut pour titre : *La Clef des grands mystères*. Eliphas Lévi compta parmi ses disciples le F.·. Philéas Walder, dont nous parlerons à notre heure.

Le F.·. Boubée rapporte (dans ses *Etudes historiques et philosophiques sur la Franc-Maçonnerie*, etc, *et sur les Loges d'Adoption*, p. 273) que la S:·: *Dreano*, qui se rendait en Bavière pour être institutrice chez un prince, arriva, à Francfort-sur-le-Mein, au moment où une émeute venait d'y éclater. Initiée à la Maçonnerie, elle se sauva d'une mort presque certaine par les signes, paroles et attouchements appartenant à la Maçonnerie d'Adoption. N'est-ce pas le cas d'appliquer le proverbe : « *Si non e vero, e bene trovato !* »

*Le Franc-Maçon*, dans sa Petite Correspondance, insérée sur la deuxième page de la couverture du fascicule de juillet, adressait des remerciements à une dame *Eugénie Niboyet*, et publiait dans la livraison d'octobre, pages 145 et 146, une note d'*Aline Lebeau* sur le Duel.

**1849**

Ce même journal (8^e^ et 9^e^ livraisons : janvier et février 1849, p. 255 et 256), recommandait au G.·. O.·. d'organiser un concert maçonnique tous les mois et lui indiquait parmi

(1) Le F.·. Ragon, *Rituel de la Maçonnerie Forestière, etc. suivi d'une analyse de 11 associations politiques secrètes*, etc., p. 45.

les artistes de mérite qui pourraient en faire partie, la Sœur *Bourdel*. Ce genre d'attraction était fort à la mode pour amener petit à petit les femmes profanes à frayer avec les Maçonnes et à entrer dans la secte.

La nécrologie insérée aux livraisons 10 et 11, p. 347, annonce les décès des Sœurs *Planchenot* ; *Charassin*, de la Loge *Henri IV* et de la lowtonne Dandrieux.

Les livraisons d'août-septembre renferment l'avis suivant :

« Magnétisme. *Mlle Euphrasie*.·., rue Rochechouart, 41, som-
« nambule très-lucide, a rendu la santé à un grand nombre de
« malades. Consultations tous les soirs et entièrement gratuites
« pour les Francs-Maçons. » (p. 90.)

Une *planche* de la S:·: *Hémon* (p. 92) rappelle aux FF.·. qu'elle est veuve d'un 30e, qui s'est toujours occupé de la confection des décors maçonniques, et se met à leur disposition pour les commandes dont ils voudront bien l'honorer. Une note, placée au-dessous, indique des prix exceptionnels de bon marché. La S:·: *Hémon* demeurait, rue du Faubourg Saint-Denis, 14, à Paris.

Le fondateur de la première crèche maçonnique de Paris, le F.·. Framboisier, directeur de l'Institution de Sainte-Périne mourut victime du choléra. Le F.·. Marbeau, président de la *Société des Crèches* prononça quelques paroles sur sa tombe.

*
* *

La *Grande-Loge d'Angleterre* vota une rente de 2,500 fr. au fonds des veuves maçonnes. Le *Grand Chapitre* affecta une rente de 875 fr. pour le même objet.

Le F.·. Scipion Pistrucci, secrétaire du F.·. Mazzini écrivait, le 2 avril 1849, au F.·. Paul Ripari : « *Nous sommes un grand parti de pourceaux ; cela peut se dire en famille.* »

Etait-ce aux rituels infâmes, aux obscénités maçonniques, aux profanations sacrilèges et sataniques, que Scipion Pistrucci faisait allusion ? Nos lecteurs apprécieront, d'après ce que nous leur avons déjà révélé et ce qu'ils apprendront encore.

« Sous le maillet du F.·. Bugnot, le G.·. O.·. voulut, en vain, repousser *la Maçonnerie d'Adoption* ; le F.·. Boubée.

qui devint, onze ans plus tard, Grand Conservateur ou Grand Maître, s'y opposa et l'emporta. » (1)

1850

Boubée, *n'en déplaise aux Maçons qui prétendent qu'il y a plus d'un demi-siècle que les femmes ne sont plus admises dans leur secte,* fut l'AUTEUR *de la renaissance de la Maçonnerie des Dames* et l'inspirateur de la fête d'adoption des LL.·. *Les Amis Bienfaisants et Imitateurs d'Osiris*, O.·. de Paris ; *Les Zélés Philanthropes*, O.·. de Vaugirard ; *La Rose Etoilée Régénérée*, O.·. de Paris et *les Amis de l'Humanité*, O.·. de Montrouge. Nous empruntons ce qui suit, *au tracé* de cette tenue :

« Les ouvriers des quatre LL.·. se sont assemblés, accompagnés de leurs Sœurs et de quelques enfants, le 10e jour du mois d'Ab, année de la lum.·. 5850 (19 juillet 1850, Ere V.·.) à l'Orient de Paris, dans un lieu connu des profanes, sous le nom de maison Tonnelier (barrière du Maine), pour y célébrer, par une fête d'Adoption, la Saint Jean d'Eté.

« On avait fait, dans le jardin attenant à la salle du banquet, tous les préparatifs nécessaires à la réception des SS:·: et à l'initiation de quelques lowtons, etc. »

« A trois heures, tous les Maç.·. se rendent dans le temple.

« Le F.·. Lenillet, Vén.·. de la L.·. de Vaugirard, désigné par le sort pour présider la séance prend place à l'autel en qualité de 1er maillet. Il est assisté des FF.·. Bertrand, G.·. orateur; Grenet, G.·. S.·.; Leriche, secret.·. sténographe. Le F.·. Recluz, V.·. de la L.·. de Vaugirard, tient le 2e maillet, et le F.·. Fourrié, Vén.·. des *Amis Bienfaisants*, le 3e, etc.

« *Les SS:·: sont introduites suivant leurs grades, au son de l'harmonie.*

« La S:·: *Ringuet*, Gr.·. Maît.·., appartenant à la L.·. de Montrouge, est conduite à la droite du président; La S:·: *Pouget*, des *Amis Bienfaisants*, prend place à côté du Gr.·. Orat.·.; La S:·: *Grenet*, affiliée à cette même loge, fille du G.·. Secr.·., s'assied auprès de son père; la S:·: *Marechal*, de l'O.·. de Vaugirard, remplit les fonctions de Gr.·. Insp.·.; La S:·: *Besson*, des *Amis Bienfaisants*, celles de Gr.·. Dépos.·.; Les SS:·: *Duballen*, de l'O.·. de Montrouge, et *Germinet*, affiliée, celles de Gr.·. Hospit.·..

« Les autres SS:·: prennent séance sur les banquettes, à droite et à gauche de la G.·. Maîtr.·..

(1) *Le Franc Maçon*, 10e année, nos 4 et 5, 1853, p. 101.

« On fit entrer immédiatement après la députation du G.·. O.·. ; elle avait à sa tête le F.·. Jobert aîné, assisté des FF.·. Bailleul, Razy, Dechevaux-Dumesnil, directeur et rédacteur du journal le *Franc-Maçon*, et Pillot, chef du secrét.·. du G.·. O.·..

« Ces derniers sont suivis des memb.·. des at.·. réunis et des visiteurs de tous rites, *qui se mettent derrière les SS:·: et forment au-dessus d'elles la voûte d'acier.*

« La séance est ouverte par l'allocution suivante que le G.·. Vén.·. adresse à la S:·: G.·. M:·:, après lui avoir donné le baiser fraternel :

« T:·: C:·: S:·: G:·: M:·:, je suis heureux de vous recevoir parmi « nous ; venez prendre la place qui vous est due et recevoir de « mes mains ce maillet qui est le symbole de la puissance ma- « çonnique. Je vous l'offre de la part de tous mes FF.·. et de « toutes mes SS:·:, comme à une des plus zélées, des plus ver- « tueuses. Et vous toutes mes sœurs, qui avez bien voulu venir « embellir notre fête, croyez à nos sympathies les plus vives. »

« L'émotion de la G.·. M.·. lui permet à peine de faire parvenir jusqu'à l'auditoire la réponse suivante :

« *TT.·. CC.·. FF.·. et TT:·: CC:·: SS:·:, vous auriez pu re-* « *mettre en des mains plus dignes ce maillet qui sert à la direc-* « *tion de vos travaux ; mais puisque vous avez décidé qu'il me serait* « *confié, je vous remercie mille fois, et vous prie tous, bons FF.·.* « *et bonnes SS:·:, d'être indulgents pour moi, d'avoir égard à mon* « *inexpérience.* »

« Le Grand Orateur annonce que *plusieurs dames et demoiselles, épouses, filles ou sœurs* de Maç.·., sollicitent l'initiation au premier grade de la M.·. d'Adoption.

« La S:·: Gr:·: Maît:·: ordonne que les rapports soient recueillis et examinés. Ils sont reconnus favorables. Les Climats sont alors consultés et les prof.·. conduites dans le cabinet de réflexion.

« Le Frère Grand Orateur, assisté des FF.·. initiateurs, rentre bientôt avec elles dans le jardin d'Eden.

« Leur grand nombre amène l'assemblée à décider qu'une seule subira les épreuves pour toutes les autres.

« La récipiendaire *Adèle Desban* est désignée par la G:·: Maît:·:. Elle subit courageusement les épreuves physiques, et répond avec une grâce touchante et une intelligence, une sagacité remarquable, à toutes les questions morales qui lui sont posées.

« La lumière lui est donnée au nom de toutes les néophytes. La G:·: Maît:·: les consacre ; les SS:·: G:·: Insp:·: et Dép:·: les proclament et l'assemblée applaudit chaleureusement.

« La S:·: *Adèle Desban* remercie avec effusion l'at.·. de la bienveillance qu'il vient de lui accorder, elle monte à l'autel et

chante d'une voix timide, mais suave et ravissante, un cantique composé par un F.·. de la L.·. de Castres.

On introduisit deux pauvres vieillards, le mari et la femme, l'un infirme et l'autre aveugle.

« La S:·: G:·: M:·: leur dit :

« Vous pouvez être assurés des sentiments favorables de cette réunion de FF.·. et de SS:·:, et pour vous en donner une preuve, nous vous offrons cette modique somme (elle leur remet une bourse). Puisse-t-elle vous faire passer quelques jours moins sombres. »

Le vieillard remercia et le Vén.·. donna l'ordre de les reconduire.

« On procéda sans délai à la cérémonie du baptême ; mais une pluie subite et abondante força bientôt toute la société à se réfugier dans une des salles de la maison... L'exiguïté de la pièce provoqua quelques réclamations. Tous les FF.·. demandèrent que les travaux fussent repris dans le jardin dès que l'orage se serait dissipé (ce qui eut lieu). *La cérémonie du baptême y fut reprise* au bout d'un quart d'heure... »

La parole du Vén.·. frappa tellement l'un des enfants qu'il se mit à pleurer à chaudes larmes ; son émotion se communiqua à tous les assistants.

« *L'une des lowtones, la jeune fille* du F.·. Pillot, récita des vers, composés par le F.·. David, de la L.·. *Saint-Vincent de Paul, etc.* »

Après le baptême on se rendit à la salle du banquet. Au moment des toasts le F.·. Jobert prononça ces paroles, en les accompagnant d'un geste énergique, dont le tracé ne peut donner l'idée :

« *Ma fille n'épousera jamais qu'un Franc-Maçon, parce qu'un Franc-Maçon saura toujours accomplir ses devoirs.* »

(La salle retentit d'applaudissements.) Discours des FF.·. Bertrand, Leuilley, Recluz et Fourrié.

Le tracé donne les noms des FF.·., SS:·: et Lowtons qui ont assisté à la fête, nous remarquons les suivants :

*S:·: Amyot* ; Aurian, *une S:·:* et un enfant ; Alrique, père, *une S:·:* et un enfant ; Bloch, *son épouse* et leur lowton, Léon Mager, né à Grenelle, le 25 août 1836 ; Bertin père, *une S:·:* ; Boussuge, *Marie-Barbe Sivrard*, son épouse ; Besson, *Antoinette-Stéphanie Plantt*, son épouse ; Bougaud, *Claire-Augustine Heuré*, son épouse ; Barbé, *Monique-Louise Lefranc*, son épouse ; Bailleul, *son épouse* et ses *deux lowtonnes* ; Bertin fils, *une S:·:*, Baudoin, *une S:·:* ; Brou, *une Sœur* et deux lowtons ; Barret, Emile, âgé de huit ans, né à Paris, fils du f.·. Barret, de la *Rose Etoilée et Régénérée*, *et sa mère* ; Broqué, *Joséphine-Rose Potié*, son épouse et *Adélaïde-Ernestine*, leur fille ; Boutillon, *Anne-Clémentine*, née en 1838 ; Barben, *une S:·:* et un enfant ; Bac, *une S:·:* et un lowton, Edouard

Bac : Beaudoin (*les deux SS∴*) ; Borin et *une lowtonne ;* Blondeau (*la S∴*) ; Cornet et *une S∴* ; Camprié et *une S∴* ; Claret, *Marie-Adèle Lebrun*, son épouse, ses deux lowtons ; Chevalier, *une S∴* et un lowt∴ ; Couillerand et *une* ∴ ; *Caffin* (*la S∴*); Chanet et *une S∴* ; Caurel, *trois SS∴* et un lowt. ; Claude et *deux SS∴* ; Dartenet, *son épouse et sa mère* ; Desban, *André-François, Marie-Adèle Lefèvre*, son épouse et *Marie-Adèle Desban*, leur fille ; Décamp, Alexis, et *son épouse* ; Dumont, *Marie-Eléonore-André*, son épouse et *Marie-Octavie*, leur fille ; Durand, *Marie-Valentine Braux*, son épouse, et leur fils Gaston, né en 1845, lowt∴ ; Delaruelle et *une S∴* ; Destrat *et une S∴* : D'Haille, Auguste et *une S∴* ; Davin et *deux SS∴* ; Dumond, Auguste, *une S∴* et un lowt∴ ; Duballen et *ses deux filles* ; Durosey, *Marie Marin*, son épouse ; Delabarre, *une S∴* et deux lowt∴ ; Desroques et *trois SS∴* ; Drouet et *une S∴* ; *Deleau* (*la S∴*) et *une autre S∴* ; Daubignard et *une S∴* ; Dublé et *une S∴* ; Douce et *une S∴* ; Dubuis, *une S∴* et un lowt∴ ; Estève et *une S∴* ; Fait et une *S∴* ; Fiot, *Elisa Belledame*, son épouse, *une S∴* et un lowt∴ ; François, *deux SS∴* et un lowt∴ ; Fagnau et *une S∴* ; Gonnet et *une S∴* ; Garnier, *une S∴* et un enfant ; Gérard, *Louise-Sophie Gorce*, son épouse ; Guichard, *Thérèse Marceaux*, son épouse ; *Gorce, Adrienne ; Gaudest* (*les deux SS∴*) ; Girois, *Rose-Elisa-Céline Garnier*, son épouse et un enfant ; Grenet et *sa fille* ; Germinet et trois *SS∴* ; Garachous et *une S∴* ; Gasnier et une *S∴* ; Graileaux et *une S∴* ; Goupy et *une S∴* ; Gérard et *deux SS∴* ; Grisse, *son épouse* et leurs enfants ; *Guervais* (*la S∴* ;) ; *Guillot* (*la S∴*) ; Guédras et *une S∴* ; Gelin, *Julie-Rosalie Boutier*, son épouse ; Giraudel, *Appoline Flogny*, son épouse, et le low∴ Gustave ; Hanrion et *deux SS∴* : Hulinet et *une S∴* ; Huart et *une S∴* ; Hilaire, *une S∴* et un lowt∴ ; Hamm et *deux SS∴* ; Huart, Auguste et *une lowtonne* ; Himbert et *deux SS∴* ; Jobert, aîné, *son épouse* et *sa fille* ; Kiener, *Marie-Joseph-Constance Delcourt*, son épouse et *Marie-Joséphine-Jeanne-Louise*, leur fille ; *Leffroy* (*les deux SS∴*) et un lowt∴ ; *Levasseur* (*les deux SS∴*) ; Legrand et *son épouse* ; Legrand d'Ourscamp et *son épouse* ; Lavaud et *deux SS∴* ; Leprevot et *deux SS∴* : Lauzanne et *une S∴* ; Litzimberger et *une S∴* ; Louvier et *deux SS∴* ; Lemanissier et *trois SS∴* ; *Legris* (*deux SS∴*) ; Loisel, avec *deux SS∴* et ses low∴ Alfred, âgé de 9 ans, *Hortense*, âgée de 5 ans, et Charles, âgé de 2 ans 1/2 ; Marchaux et *deux SS∴* ; Maget, *une S∴* et un low∴ ; Marmet, avec *une S∴*, *Joséphine-Thérèse Jamain*, son épouse et leurs lowt∴ ; Michaud et *une lowtonne* ; Maréchal, et *trois SS∴* ; Ménier, *une S∴* et un enfant ; Mingaut et *une S∴* ; Maréchal, *Victorine Prevoteau, son épouse* et leurs low∴ ; Mazé, lowt∴ ; Merlin et *une S∴* ; Meunier et *une S∴* ; Massonnet et *Reine-Charlotte Tachet*, son épouse ; Maréchal et *deux SS∴*,

Namur, *Virginie Carpentier*, son épouse; Pouget, *Rosalie-Antoinette Monroy*, son épouse; *Pouget*, *Elisabeth-Eugénie*, âgée de 11 ans; Perruchot, *Anne Jeunat*, son épouse et leurs lowt.·. *Anne*, née à Tours en 1841, et Charles, né à Paris, en 1844; Plouvier et *une S*:·:; Plouvier, lowt.·.; Pilot et *Marie-Elisa*, sa fille, âgée de 13 ans, née à Paris; Perret et *une S*:·:; Potel et *deux SS*:·:; Putignier et *une lowtonne*; Petrot et *deux SS*:·:; *Plouvier*, *lowtonne*, de 7 ans; *Provot* (*les deux Sœurs*); Pinier et *une S*:·:; Pichon et un lowt.·.; Pihande et *une S*:·:; Quatremère et *une S*:·:; Regnier, *une S*:·: et deux lowt.·.; Riout, *Eugénie-Françoise Duflos*, son épouse et Charles-Adolphe, lowt.·.; Raich et *une S*:·:; Robert et *une S*:·:; Ringuet et *son épouse*; Slavy, *Adèle Vian*, son épouse et leur lowt.·., Louis-Etienne; Simonet et *une S*:·:; Toran et *deux SS*:·:; Thiébaut et *une lowtonne*; Tricot et *une S*:·:; Toret et un lowt.·.; *Torche* (*les deux SS*:·:); Vallayer, *Catherine Bolanges*, son épouse et leur lowt.·.; Vuillaume et *une S*:·:; Villiers, *une S*:·: et deux lowt.·.; Vincent et *une S*:·:; Vassal et *une S*:·:. (1)

La Loge chapitrale et aréopagiste des *Disciples de Memphis*, fondée par les FF.·. J. Et. Marconis, homme de lettres; Gay, rentier, chevalier de la Légion d'Honneur; Tondeur, homme de lettres; F. Moreau, capitaine d'état-major, membre de la Légion d'Honneur, et Maillard, avocat, fut installée, à la Vallée de Paris, le 27 juillet 1850, et, celle des *Philadelphes*, le 21 septembre. (2)

Un chapitre consacré au *Tuileur de la Maçonnerie d'Adoption* a été écrit par le F.·. J.-Et. Marconis dans son ouvrage: *Le Sanctuaire de Memphis* ou *Hermès*, qu'il fit paraître, à Paris, en 1850.

**1851**

Le Conseil des *Sublimes Maîtres du Grand-Œuvre* fut installé, le 15 avril 1851, à la Vallée de Paris (Rite de Memphis). Il était composé des FF.·. Morizot, professeur, 90e degré; Guimier, chevalier de la Légion d'Honneur, 90e; Floquet, avocat, 90e; De Bretonne, avoué, 90e; Fournier, chirurgien de marine, 90e; baron Guillemot, 90e; Paterson, directeur de la Société d'Assurances du haut commerce de France, 95e degré; Deschevaux-Dumesnil, directeur du *Franc-Maçon*, etc.

L'œuvre des crèches maçonniques se développe. *Le Franc-Maçon* recommande aux SS:·: de continuer à prendre l'ini-

(1) *Le Franc-Maçon*, 2e année, 7e et 8e liv., octobre 1850, p. 137 à 161.
(2) *Le Rameau d'or d'Eleusis*, p. 419.

tiative de cette institution. « C'est alors surtout que l'on dirait que dans leur belle mission elles ressemblent à ces anges de consolation et de bonté dont la Providence a pourvu la société pour essuyer les larmes du pauvre. Le concours des amis de l'humanité ne leur manquerait certes pas. » (1)

Sur la liste des candidats à la présidence du G.·. O.·., insérée par ce même journal, on lit :

« *Napoléon Bonaparte,* représentant du peuple. — Initié en 1848, *aux Amis de la Patrie,* par le F. Desanlis, dernier président du G.·. O.·. — Portrait : Principes avancés : doué de qualités énergiques et aimant la maç.·. à l'exemple de son père le F. Jérome. » (2)

A la dernière page du numéro que nous citons, on invitait les Sœurs à assister au *Concert Fouché* (*A la Redoute*) et on annonçait le bal maçonnique qui devait être donné, le 20 décembre, salle du *Casino Paganini,* 11, rue de la Chaussée-d'Antin.

Au moment où le Grand-Hiérophante mit le Rite de Memphis en sommeil, le 21 décembre 1851, cet ordre avait sous son obédience, cinq loges en activité à Paris ; une à Bruxelles ; une à Londres ; une à Smyrne et une à Buenos-Ayres.

Les *Odd Fellows* américains tinrent leur séance annuelle dans la Grande Loge nationale de Washington. Il résulta des rapports qui furent présentés que l'Association comptait aux Etats-Unis, en 1851, 28 grandes loges, 1700 loges inférieures et cent soixante mille membres environ. Le montant des recettes, pour l'année 1850, s'était élevé à 880,389 dollars, à peu près (cinq millions, 500,000 francs). Les *Odd Fellows* décidèrent, le 20 septembre, que les femmes seraient dorénavant admises dans cet ordre, *sous le titre de Rebecca.* Les veuves furent reçues, pourvu que leurs maris n'aient point laissé de dette à la caisse et qu'elles soient revêtues du 5e grade. Elles ne sont soumises à aucun vote, ne payent aucune rétribution. Elles portent un ruban vert et rose.

**1852**

L'obédience de Misraïm eut, à Paris, le 26 Schebat 1851, (5 janvier 1852) une fête d'Adoption suivie de bal. La céré-

(1) 2e année, 9e et 10e liv., Mai-Juin 1851, p. 201.
(2) 3e année, 1re et 2e liv., Septembre-Octobre 1851, p. 11.

monie fut dirigée par une femme bien connue dans le monde littéraire, la Grande-Maîtresse S∴ *Plocq de Berthier*, épouse du F∴ Comte Berthier, colonel de l'Empire, parent du prince de Neufchâtel.

*Le Franc-Maçon* cite les crèches maçonniques de Douai, Lille, Paris, Rouen, comme subventionnées par la Maçonnerie parisienne.

Quatre mille personnes prirent part au bal donné sous les auspices du G∴ O∴, le 31 janvier 1852, et qu'honora de sa présence le nouveau Grand-Maître de l'Ordre Maçonnique en France, le prince Lucien Murat. Au nombre des belles femmes qui en firent l'ornement, figuraient *Mme de Chassiron*, née Lucien Murat et *Mme Biadell*, née Cassabianca.

Le prince Louis-Napoléon, président de la République avait fait remettre au G∴ M∴ le montant de cinquante billets.

Le 15 mars, les Loges réunies de Marseille célébrèrent la fondation d'une *Caisse centrale de secours* et, après la cérémonie d'un baptême maçonnique, il y eut bal d'adoption.

Une magnifique fête d'adoption fut organisée par la L∴ *la Fraternité des Peuples*, O∴ de Paris. Elle eut lieu le 10 juillet, au *Château-Rouge*, chaussée de Clignancourt. Les travaux, commencés à deux heures, consistèrent en un baptême maçonnique, suivi de banquet et de bal. Les conditions de la souscription étaient les suivantes. Pour un F∴ 7 fr. : pour une S∴ 5 fr. ; Lowtons et lowtonnes au-dessous de 12 ans, 3 fr. ; lowton de 12 à 18 ans, 5 fr. ; lowtonne au-dessus de 12 ans, 4 fr. ; pour le bal seulement 4 fr. (1)

« La loge *les Amis de la Paix*, O∴ de Paris, voulant célébrer une fête d'adoption, en demanda l'autorisation au G∴ O∴. L'Orateur titulaire de la Chambre Symbolique, réclama l'Ordre du jour : *la Maçonnerie d'adoption n'étant pas de la Maçonnerie, n'ayant jamais été admise par le G∴ O∴*. Cette hérésie d'un orateur qui ignore l'histoire du corps au nom duquel il parle, fut relevée, comme elle devait l'être, par des membres plus instruits, jaloux de l'honneur de l'Ordre. Ils prouvèrent que cette fille *adoptive* du G∴ O∴, d'où vient son nom avait, depuis 76 années, *rendu d'éminents services à l'institution maçonnique, en propageant d'une manière effi-*

(1) *Le Franc-Maçon*, 3e année 8e et 9e liv. : Avril-Mai-Juin 1852, p. 185.

*cace ses principes.* La Chambre symbolique, suffisamment éclairée, accorda l'autorisation et nomma, pour représenter à cette fête le G.·. O.·., les FF.·. Hubert, Tremblay et Voury, qui avaient si victorieusement combattu l'ordre du jour. » *Ce n'est pas à un auteur profane que nous empruntons ces lignes si instructives, c'est encore au F.·.* Ragon. (1)

Le F.·. Boubée écrivait de son côté : « Ah ! si l'habitude et les préjugés nous empêchent d'associer les femmes aux travaux politiques, ne les éloignons pas du moins du sanctuaire où elles peuvent, avec tant d'éclat, et bien mieux que nous se livrer à l'exercice de la bienfaisance et de la cordialité. C'est vers ce but que j'ai dirigé nos études sur les LL.·. d'Adoption et j'ai l'espoir que mes efforts ne seront pas vains. » (2)

Le Grand-Maître de la Maçonnerie anglaise pose la première pierre de l'école des filles maçonnes, à Wandsworth-Commun, bâtie et installée la même année.

Après avoir rendu hommage, dans le numéro de décembre 1852 (3e année, 12e livraison, p. 261-262), au talent de « cette jeune et gracieuse personne, qui est l'âme, le mouvement, la vie et le charme des fêtes de la R.·. L.·. *l'Alliance, Mademoiselle Victorine Hénon* du *Suprême Conseil* » du rite Ecossais ancien et accepté, le *Franc-Maçon* (4e année, 1er numéro. Janvier-Février 1853, p. 2 et 3) annonça « la publication immédiate et suivie de deux ouvrages dûs au dévouement maçonnique et au talent littéraire du savant et ill.·. F.·. Boubée, et d'une de nos femmes poëtes les plus distinguées, *notre ch:·: S:·: G:·: M: : Plocq de Berthier.* « Sous le titre de *Jeane et Marguerite* ou *Lettres d'une S:·: sur l'éducation, la S:·: Plocq de Berthier* développera dans une forme pleine d'attraits et d'incidents ingénieux, les conditions réelles d'une bonne éducation intellectuelle et morale.... Signé. Placide Couly. »

« Ce n'est pas pour flatter de vaines espérances ni faire du prosélytisme par tout moyen que la Maçonnerie a institué des mystères et des fêtes d'un rite particulier, sous les auspices des dames..... Reconnaissant tout le haut prix qu'il convient d'attacher à de semblables travaux, la loge de

(1) *Op. cit.*, p. 100.
(2) *Le Franc-Maçon*, 2e année. 12e liv., Décembre 1852, p. 257.

*Saint-Pierre des Vrais-Amis*, résolut de célébrer la Saint-Jean d'été par une fête, au concours de laquelle seraient appelées les loges ses sœurs, et les maçons et leur famille... »

**1853**

« Le 3 août 1853, jour fixé pour la célébration, l'admirable jardin Mabille, empruntant encore une nouvelle pompe au génie particulier de la maçonnerie, vit sa vaste enceinte se remplir d'une foule de sœurs et de frères, accourus de toute part... Tous les détails ne peuvent trouver ici leur place. Quelques traits principaux seront seulement invoqués. » Ainsi s'expriment les FF.·. Allyre Bureau, Vén.·. ; Lesobre, Orat.·. et M. Delahaye, rapport.·. dans la planche que nous allons analyser encore pour n'en prendre que l'essentiel.

Le F.·. Allyre Bureau, Vén.·. de la L.·. *Saint-Pierre des Vrais-Amis* et le F.·. Bollard, Vén.·. de la L.·. les *Sept Ecossais Réunis* présidèrent l'un la tenue d'adoption, l'autre les travaux de table, conjointement et tour à tour avec la sœur *Delahaye*, grande-maîtresse, pour la quatrième fois. *La S:·: Monet*, Grande-Inspectrice des *Sept Ecossais Réunis*, et la S:·: *Langlois*, Grande-Dépositaire de la L.·. *Saint-Pierre des Vrais-Amis*, aidées des FF.·. Hue et Mirmande, premiers surveillants et des FF.·. Senecal et Ch. Blanc, avaient sous leurs maillets la direction des climats d'Afrique et d'Amérique. Au climat d'Europe étaient placés les FF.·. Bénard et Lesobre, orat.·., à côté des sœurs remplissant les mêmes fonctions. « Près des deux Vénérables, se remarquaient la *sœur Bollard* et plusieurs sœurs distinguées par les grâces de leur personne. » *Les SS:·: Léry*, *Bultaud*, étaient maîtresses des cérémonies et la S:·: *Dubois*, Grande-Experte.

« Au signal donné par le vénérable, les maîtres et maîtresses des cérémonies, et cinq officiers et officières, se rendirent près de la Grande-Maîtresse, qui fut introduite aux sons de l'harmonie, maillets battants, les frères et sœurs debout et à l'ordre, les frères formant la voûte d'acier. Après que la grande-maîtresse eut pris place à l'autel, la loge d'adoption fut ouverte au grade d'apprentie et différents travaux s'exécutèrent pour les préliminaires de la réception. »

Sept jeunes profanes furent reçues au premier degré :

*Henriette Delahaye, Joséphine* et *Ernestine Guédras, Antoinette* et *Héloïse Godin, Sidonie Navet* et *Henriette Raynal.*

Au banquet le F.·. Bollard, « voyant le silence et l'ordre régner sur les climats déclara la loge *en récréation pour une mastication devenue généralement nécessaire.* » On porta les santés de Napoléon III, de l'Impératrice, de la famille impériale etc. ; le F.·. Vasseur récita des vers et chanta un cantique de sa composition, etc. Le bal s'ouvrit ensuite.... Les danses durèrent jusqu'au jour. (1)

Au mois d'août ou de septembre *la S:·: Plocq de Berthier*, Grande-Maîtresse des loges d'Adoption du Rite de Misraïm, reçut, en témoignage de la haute bienveillance de l'Impératrice Eugénie, une médaille en argent portant l'effigie de Sa Majesté. « Un plus digne et plus honorable encouragement ne pouvait être accordé à un talent plus modeste et plus remarquable, écrivit le F.·. de Guéroust 90e et dernier degré de l'Ordre de Misraïm, Grand-Maître ad vitam, et l'un des Grands Commandeurs des Chevaliers défenseurs de la Maçonnerie. (2)

Le F.·. Placide Couly (3) rendit compte de la Grande Fête de Loge d'Adoption de l'Ordre de Misraïm du 29 octobre 1853, dans le *Franc-Maçon*. « Les toilettes de l'essaim joyeux de nos Sœurs étaient ravissantes de fraîcheur ; chacun était heureux, une aimable fraternité... régnait dans les jardins de l'Eden et la si digne, T:·: Ill:·: et T:·: E:·: S:·: *Plocq de Berthier,* Grande-Maîtresse de l'Ordre, a dû être ravie de présider une tenue qui laissera, dans le cœur de ceux qui y ont assisté, d'ineffaçables souvenirs. »

*La S:·: Maxime* « dont les deux grandes scènes françaises ont révélé le talent, a rappelé, dans le *Songe de Lucrèce,* les succès qui l'ont placée aux premiers rangs des tragédiennes modernes...... *Madame Grimaldi*, S:·: Eloquente de l'Ordre, dont la voix si poétiquement dramatique est si souvent applaudie au Théâtre-Italien, brillait à côté de *Mademoiselle Maxime* dont elle est la sœur par les arts et par Misraïm. La grâce et l'élégance de la S:·: M:·: des cérémonies se faisaient

(1) *Franc-Maçon*, 5e année, nos 1, 2, 3. — Janvier, Février, Mars 1851, p. 9-17.
(2) *Franc-Maçon*, 4e année, nos 6, 7 et 8. — Septembre 1853, p. 158. La S:·: *De Berthier* publiait alors : *les Villes de France et leurs Gloires*, vol. in-8° orné de 20 gravures sur acier, 20 liv. à 75 centimes. Une livraison par mois.
(3) Inspecteur du travail des enfants dans les manufactures.

remarquer près de la simplicité touchante et naïve de mademoiselle Douce, sœur Secrétaire de la Loge d'Adoption... »

« La T:·: E:·: G:·: M:·:, heureuse de l'accord qui n'a cessé de régner, en a témoigné toute sa vive satisfaction dans un plan parfait qu'une députation a été chargée de présenter, en son nom, au P.·. G.·. C.·. et à la P.·. S.·. de l'Ordre. Ce plan parfait où chaque ligne retraçait, avec tant de précision et d'élégance, les sentiments de dévouement et d'affection qui animent la T:·: Ill:·: G:·: M:·: pour la gloire de l'Ordre et le bonheur de tous les enfants de Misraïm, a été reçu avec joie. » (1)

*Madame César Moreau* fut nommée, le 12 novembre, Grande-Maîtresse de la Maçonnerie d'Adoption par la loge du Grand-Orient, *la Jérusalem des Vallées Egyptiennes*.

La secte ne se contentait pas d'attirer à elle les grandes personnes, elle recrutait déjà de futurs affiliés dans les établissements de l'Université d'Etat. Ses principes y pénétraient à l'aide du *Lycée*, prétendu journal de la jeunesse, qui paraissait sous la direction du R.·. F.·. Cannevas, pour lequel, les feuilles maçonniques faisaient, naturellement beaucoup de réclame.

Un peu plus tard, le *Franc-Maçon* (2) insérait une lettre rectificative de la R:·: S:·: *madame Millet*, à l'en-tête de la *Préfecture du Département de la Seine* et par laquelle cette S:·: déclarait qu'au lieu d'être *depuis trois ans l'organisatrice des salles d'asile*, ainsi que ce journal l'avait écrit, d'une façon inexacte (3), elle avait été, *en 1826 chargée d'organiser la première salle d'asile*. Depuis ce temps, elle n'avait pas cessé d'être chargée de cette mission. La S:·: *Millet* se qualifiait : « *Déléguée spéciale du Département de la Seine*. »

C'est en 1853 que le F.·. Ragon fit paraître l'un de ses plus importants ouvrages *l'Orthodoxie Maçonnique*, suivie de la *Maçonnerie occulte*. Ce travail eut comme les diverses productions de son auteur, un grand succès. La dernière édition est encore chez tous les libraires maçonniques. « Dévoilons tout ce qui est faux pour revenir à ce qui est vrai » voilà l'épigraphe choisie par le F.·. Ragon.

Nous lisons à la page 367 :

(1) *Le Franc-Maçon*, 1re année, n° 12, Décembre 1853, p. 251-255.
(2) 1re année, numéros 1 et 5, Avril-Mai 1853.
(3) *Ibid.*, Décembre 1853, p. 260. — *Manuel d'Adoption*, p. 100-101.

« Il faut une âme libre de préjugés pour parvenir dans le sanctuaire du temple des Maîtres. La lettre G, qui signifie Géométrie et Génération, instruit le Compagnon que la science, aussi bien que la vertu, en est le chemin, et l'Etoile Flamboyante lui fait pressentir qu'une glorieuse récompense sera le fruit de ses travaux. Le Maître seul apprend des vérités flatteuses et affligeantes, que l'on ne peut déposer que dans un cœur discret, ferme et magnanime, vérités qui troubleraient les esprits d'un enfant et d'un jeune homme que l'infortune et la félicité n'ont point encore éprouvé. »

L'Etoile Flamboyante, ou à cinq pointes, est l'emblème spécial de la Maçonnerie d'Adoption et du Palladisme Luciférien, chez lesquels elle remplace le triangle de l'atelier masculin des autres Rites. Pike ne s'est pas gêné pour enseigner ce qu'elle indique. Léo Taxil n'a fait qu'analyser ses instructions aux pages 112 et suivantes d'*Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie.*

Pour détourner notre esprit de ces infâmes symboles, extrayons de l'*Univers Maçonnique*, ces vers du F.·. César Moreau, parus en 1853 :

Divine adoption ! ô charme inexprimable !
Toi par qui nous goûtons un bonheur véritable,
Par qui tous nos instants sont parsemés de fleurs,
Par qui nous connaissons la vie et ses douceurs ;
Adoption, c'est toi, c'est toi qui nous anime :
C'est par toi que toujours notre art sera sublime.
De cet art merveilleux la pure et sainte loi
Existait, il est vrai, bien longtemps avant toi ;
Mais, dans nos ateliers, la Force et la Sagesse
Devaient donner entrée à la vive Tendresse.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Vous le savez, mes Sœurs, notre mystère auguste
Consiste à rendre bon, doux, bienfaisant et juste.....
Tels ces preux chevaliers, pleins d'ardeur et de zèle,
Qui, brûlant dans le cœur d'une flamme éternelle,
Qui, d'un courage mâle, et noble et généreux,
Etaient les défenseurs de l'objet de leurs feux,
De même est le Maçon et telle est sa maxime ;
Jamais envers l'Amour il ne commit de crime.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le soin du Franc-Maçon, mes Sœurs, est de vous plaire,

Il est amant fidèle, époux tendre et bon père ;
Remplissant ses devoirs, on le voit tour à tour
Encenser l'amitié, la sagesse et l'amour,
Chérir la vérité, que toujours il contemple ;
Le Maçon est partout comme il est dans son temple :
Ami constant, sincère, humain et généreux ;
Auprès de vous surtout, tendre et respectueux. (1)

*
* *

Signalons, la fondation, en Amérique, de la *Grande Loge du Minnesota*.

1854

Le 14 janvier 1854, les Loges de Saint-Germain et Rueil eurent leur fête d'ordre, suivie d'un bal brillant. Environ un mois plus tard (16 février) le Temple de Memphis s'écroulait, sous les coups de bélier de M. Pasquier, président de la 7e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, à l'O.·. de Paris. Chose inouïe ! Lucien Murat, signa le 24 mars, aux Tuileries, comme Grand-Maître du G.·. O.·. au contrat de mariage de son fils le F.·. Joachim-Napoléon, avec Mlle Meley de Berthier, princesse de Wagram. Pendant l'hiver le G.·. M.·. avait donné de superbes bals où vingt FF.·. furent invités alternativement. Depuis 1852, Louis Napoléon Bonaparte III, Empereur, était Protecteur de l'Ordre M.·. et les FF.·., toujours prêts à faire la courbette devant les puissants du jour, avaient conçu la création d'une loge Bonaparte, sous les auspices de l'Empereur, ayant pour membres d'honneur : LL.·. AA.·. Imp.·., LL.·. TT.·. Ill.·. FF.·. Princes : Lucien Murat, 33e, G.·. M.·. de l'Ordre, Vén.·. ; Jérome Bonaparte, 33e.·., 1er G.·. surv.·. d'honn.·. ; Napoléon Bonaparte, 18e.·., 2e G.·. surv. d'honn.·. ; Pierre Bonaparte, 18e.·. ; Charles Bonaparte ; Louis Bonaparte ; Antoine Bonaparte ; Joachim-Napoléon Murat, M.·. ; baron de Chassiron, 33e ; Le Général Montholon, 18e.·. ; Bacciochi, M.·..

Il semblait que la Maçonnerie allait atteindre son apogée : Napoléon l'encourageait. La reine Victoria faisait des cadeaux à ses écoles, les Orients de Paris, Londres, Berlin, Bruxelles, Constantinople, Stockholm et Haïti, etc., avaient des princes à leur tête.

(1) Ces vers se trouvent aussi dans le *Précis sur la Franc-Maçonnerie* par le F.·. César Moreau, 1855, p. 132.

Le F.·. Boubée prétendait que les Loges d'Adoption étaient des écoles de perfectionnement : « c'est là, écrivait-il, comme dans la Maçon.·. primitive, qu'on vient oublier le monde et ses frivolités, pour respirer le parfum d'une véritable indépendance. C'est dans les Loges d'Adoption que la femme s'approche le plus de la Divinité. » (1) Laquelle, celle de Cythère assurément.

La loge *Saint-Jean des Zélés Philanthropes,* Or.·. de Vaugirard ayant créé dans son sein *une société de dames maçonnes*, le F.·. Boubée adjura ses FF.·. des *Vallées Egyptiennes* de suivre cet exemple. « Hâtons-nous, leur disait-il, de replacer dans notre jardin cette belle tige du grand arbre sous lequel nous avons été abrités. Faisons-la cultiver par ces mains aimables. » (2) Il gagna son procès et nous voici arrivé au 8 juillet, date de la fête d'Adoption célébrée au G.·. O.·. de France, par sa loge *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* :

« Un grand attrait était attaché à cette fête, plusieurs fois remise à cause d'un événement tragique et qui pouvait l'être bien davantage. La Grande Maîtresse, *madame César Moreau,* était atteinte, depuis six mois, d'une maladie dont les médecins étaient loin de soupconner la cause ; à peine leurs soins parvenaient-ils à calmer ses souffrances, que le lendemain de nouvelles crises revenaient plus alarmantes, et l'on n'en prévoyait le terme que par un dénouement sinistre, lorsqu'il y a quinze jours, le hasard, a fait connaître que la cause de la maladie de *madame Moreau* était due à un poison lent qui devait bientôt la conduire à la mort. Une malheureuse qui avait toute sa confiance, et qui était rétribuée largement pour lui prodiguer les plus grands soins, l'empoisonnait chaque jour et chaque jour, et à chaque heure du jour elle souriait à sa victime. Prise en flagrant délit de vol, elle est allée se précipiter dans la Seine, où l'on a retrouvé son cadavre. Un petit billet remis quelques heures avant ce suicide a tout fait comprendre. »

« Quinze jours à peine se sont écoulés, et *madame Moreau,* l'épouse du R.·. F.·. César Moreau, l'un des hommes les plus instruits, les plus distingués, les plus aimables et les plus aimés, se trouva en état de présider avec le Nestor de la Maçonnerie, le

(1 et 2) *Etudes historiques et philosophiques sur la Franc-Maçonnerie et sur les Loges d'Adoption*, par le F.·. J.-S. Boubée, Vén.·. de la L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, à l'O.·. de Paris et officier du G.·. O.·. de France. Paris 1854, p. 229-239.

F.·. Boubée, Vénérable de la R.·. L·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, la fête maçonnique dont nous allons rendre compte. »

« Parmi les nombreux visiteurs se distinguaient le T. R. F. Jobert, aîné, présid. de la ch. symbolique du G. O. de France; le T. C. F. Trembloy, orat. de celle du Suprême Conseil des Rites; les TT. RR. FF. Cagnard de Saulcy, président de la nouvelle administration de la Maison de Secours, dont le R. F. Portallier vient de se retirer, Rexès et Leblanc, officiers du G.-O., et membres, on se le rappelle, de la commission chargée de la révision des cahiers des grades, dont le V. F. Boubée est le président. »

« On remarquait encore parmi les FF. Visiteurs, un maçon de cœur, zélé, dévoué, intelligent, aimant beaucoup les livres maçonniques, en achetant beaucoup et les lisant tous, le T. C. F. Senturel, mandataire de la R. .L.·. *la Fraternité des Peuples*, le T. R. F. Béranger, T. S. du souverain chapitre du *Parfait Silence*, de l'O. de Lyon, et plusieurs autres FF. non moins distingués de l'O. de Paris et des dép. »

« Après l'introduction d'autres honor. FF. et SS. dont la présence venait embellir cette fête par leur mérite personnel et la mise la plus élégante, on a annoncé la Grande-Maîtresse, au-devant de laquelle les cinq principales lumières de la Loge ont été envoyées, portant chacune un flambeau. La Grande-Maîtresse a été introduite maillets battants: elle était escortée par les Sœurs *Soulié*, la première grande inspectrice, la seconde Sœur dépositaire, et par les Sœurs *Forget*, dont l'une est Sœur d'éloquence, et l'autre, *madame de Beauralon*, grande maîtresse des cérémonies.

« C'est au milieu de ces quatre Sœurs, et comme elles en grande toilette, pleine de goût et de fraîcheur, et coiffée à l'égyptienne, que la Grande-Maîtresse a fait son entrée dans le Temple. Le V. F. Boubée est allé au-devant d'elle et l'a conduite à l'autel, pendant que les autres Sœurs allaient prendre chacune la place de son office, et il l'a installée en lui adressant ces vers où il a retracé et le danger qu'elle avait couru, et la manière miraculeuse dont elle y avait échappé:

Oui, d'un mortel effroi nos cœurs furent remplis,
Quand on nous annonça que dans ses noirs replis
Un serpent odieux, vous tenant enlacée,
D'un horrible attentat nourrissait la pensée,
Et que d'un noir poison flétrissant votre sein,
Il aurait accompli son sinistre dessein,
Si le Grand-Architecte, à nos désirs propice,
N'eût du monstre lui-même ordonné le supplice.

« A l'intérêt vivement senti qui s'attachait à ce récit dramati-

que a succédé l'enthousiasme, lorsque le T. C. F. Boubée, lui présentant le maillet, lui dit :

Vous qui fûtes toujours aussi belle que bonne,
Recevez ce maillet et régnez sur ce trône,
Où vous voyant, chacun restera convaincu
Qu'aujourd'hui l'amitié couronne la vertu.

La T. Ill. Grande-Maîtresse a répondu avec une émotion d'autant plus remarquable que sa voix se ressentait de l'affaiblissement visible de ses organes. Elle a mis ensuite les travaux d'adoption en activité, et l'on a procédé à la réception de la gracieuse néophyte *mademoiselle Anaïs Guérin*, qui a subi les épreuves et a répondu aux diverses questions préliminaires avec intelligence.

Parmi les épreuves, il en est une qui l'a vivement impressionnée, ainsi que toute l'assemblée. Plusieurs cartons étaient disposés sur les tables des FF. Surveillants, du F. Orat. et du F. Secrét. On lui a dit de les ouvrir, et elle n'a retiré des deux premiers que des *fleurs fanées, des rubans et des dentelles défraîchis*, qui, déposés sur un bassin, y ont été instantanément consumés, comme preuve du peu de durée de tous ces objets.

Conduite devant le banc du F. Secrétaire, elle a retiré du carton un tablier, un cordon bleu et une paire de gants, allégories maç.·. qui devaient lui être expliquées plus tard.

Du carton placé devant le banc du F. Orateur, elle a sorti un joli panier renfermant des outils de travail en vermeil et orné de l'inscription suivante en lettres d'or :

G. O. DE FR.
JARDIN D'EDEN
DE LA R. L LA JÉRUSALEM DES VALLÉES ÉGYPTIENNES.
FLEUR
OFFERTE A LA T. C S. ANAÏS GUÉRIN.
8 JUILLET 1854.

Enfin, conduite devant l'autel, elle a découvert le carton qui y était placé, et soudain plusieurs oiseaux ont pris leur volée, pour justifier cette parole du Vén.·. :

« *La liberté est un bien commun à tous les êtres; nul ne peut* en être privé sans injustice. »

Après avoir prêté son obligation, la récipiendaire a été conduite auprès de la Grande-Maîtresse, qui lui a donné les mots, signes et attouchements, l'a revêtue du cordon et du tablier, lui a remis les gants et le panier, et lui a expliqué le sens de tous ces emblèmes.

Le V. F. Boubée lui a fait en vers une allocution pleine de science maçonnique, sur les devoirs d'une maçonne.

Le F. Or., Mosser jeune, et la sœur d'Eloquence, la sœur *Forget*,

ont prononcé un discours, le premier sur les avantages d'une association philanthropique, dirigée par les sœurs elles-mêmes, et la seconde sur les droits et les devoirs d'une sœur maçonne.

« Ces échelles maçonniques ont été écoutées avec intérêt et couvertes d'une triple batterie, à la suite de laquelle une société de bienfaisance a été fondée dans la L. de *Jérusalem des Vallées égyptiennes*.

« Aussitôt une voix douce et plaintive, sortie du climat de l'Europe, se fait entendre ; c'est la jolie voix de notre chère sœur de Beauvallon, récitant la prière d'un maç. infortuné demandant des secours, dans un couplet finissant ainsi :

Soulagez-nous sur cette terre,
Dieu dans le ciel vous le rendra.

« La Grande-Maîtresse ordonne la circulation du tronc de bienfaisance. Le F. *Hospitalier conduit la récipiendaire, qui présente* son aumônière à chaque F. et à chaque S., pendant que la sœur d'Eloquence, répondant au cantique en faveur des malheureux, excite les FF. et SS. à goûter le doux plaisir de la bienfaisance, par des strophes terminées par cette suave pensée :

Soulageons-les sur cette terre,
Dieu dans le ciel nous le rendra.

« Cette poésie, formant une espèce d'intermède dont le T. C. F. Boubée avait arrangé les paroles sur un air de l'opéra de la *Part du Diable*, a été chantée par la S. d'Eloquence avec une expression délicieuse qui a profondément ému tous les cœurs et n'a pas peu contribué à remplir le tronc de bienfaisance de l'aimable quêteuse.

« Le comité de bienfaisance qui venait d'être voté a été immédiatement organisé et la sœur Grande-Maîtresse en a été déclarée présidente.

« Les travaux ont été suspendus pour passer dans le grand temple du G.-O., transformé en salle de banquet et orné avec art de guirlandes de fleurs et de drapeaux.

« Lorsque le moment de célébrer les santés est arrivé, la Grande-Maîtresse, après avoir remis les travaux en activité, a invité les sœurs grande-inspectrice et dépositaire à faire charger et aligner les coupes sur l'un et l'autre climat.

« Cet ordre ayant été exécuté, la Grande-Maîtresse a dit :

« TT. CC. FF. et TT. CC. SS., debout et à l'ordre, glaive en main pour les santés d'obligation !

« TT. CC. FF. et TT. CC. SS., la santé que j'ai la faveur de vous proposer est celle de l'Empereur. Nous y joindrons celle de Sa Majesté l'Impératrice et de toute la famille impériale ; enfin nous

comprendrons dans cette santé les vœux que nous faisons pour la gloire et la prospérité de la France. »

« La Grande-Maîtresse des cérémonies a répondu à cette santé, qui a été suivie de celle du G.-M. de la Maçonnerie française, le prince Lucien Murat, et du G.-O. de France. La Grande-Maîtresse a joint à cette santé la famille du G.-M. et y a compris également celle des GG.-MM. des OO. étrangers; elle a ajouté à ces santés des vœux pour la prospérité de la Maç. française.

« Le T. R. F. Jobert a répondu par une improvisation chaleureuse.

« On a porté ensuite la santé du Vénérable et celle de la Grande-Maîtresse, puis celle des honorables visiteurs, et celle de tous les maçons répandus sur la surface du globe, dans la prospérité ou le malheur.

« L'heure de minuit étant arrivée, les travaux mystérieux ont été clos, et un orchestre harmonieux, dirigé par le F. Tolbeck, a donné le signal de la danse, qui était encore très animée lorsque nous l'avons quittée pour rédiger, à la hâte, l'esquisse d'une fête qui laissera de longs et de bons souvenirs dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y participer. » (1)

Le 24 Août 1854, l'*Univers* consacra les huit colonnes de son feuilleton à la fête d'Adoption des loges *Saint-Pierre des Vrais-Amis* et *Sept Ecossais réunis*, qui avait eu lieu, au jardin Mabille, le 3 août de l'année précédente et dont nous avons reproduit une partie du compte-rendu (Voir ici p. 280). Il n'avait pas fallu moins de temps à l'*Univers* pour se procurer le journal le *Franc-Maçon*.

Eugène Veuillot s'exprimait ainsi d'autre part :

Assemblée maçonnique de charité.

« Nous trouvons dans un des derniers numéros du ***Franc-Maçon***, revue mensuelle publiée par le frère Dechevaux-Dumesnil, le compte-rendu d'une *fête d'adoption* donnée en l'honneur des « sœurs maçonnes ». On ignore assez généralement l'existence de cette « Maçonnerie blanche ». Le fait est que les *Sœurs maçonnes n'ont pas de loges constituées* ; elles existent cependant, mais à la condition de rester sous le gouvernement des *Vénérables frères*. Une autre organisation aurait, *au jugement de certains esprits, des inconvénients possibles*. Il paraît que l'organisation à laquelle on s'est arrêté n'offre que des avantages. Tel est l'avis des *frères*, qui oublient peut-être en cette circonstance leurs principes sur les droits

(1) *Franc-Maçon*, 5e année, nos 1-5-6-7-8. — Avril-Mai-Juin-Juillet-Août 1854, p. 55-61.

de la femme. Nous ne voulons pas nous poser en juges de la question, seulement nous sommes disposés à croire que les *Sœurs maçonnes* finiront par s'émanciper.

« On apprendra par les premières phrases de ce compte-rendu qu'il n'y avait nécessairement au banquet que des *natures d'élite* : la Maçonnerie ne voulant admettre dans son sein que ceux qui *s'avancent à la tête de la foule*. Nous devons donner cet avertissement, car on aurait pu ne pas se douter de la supériorité maçonnique en voyant le style de l'élite des *natures d'élite* choisies par les frères pour annoncer ce nouvel exploit de la Maçonnerie.

« Il ne nous déplaît pas, du reste, de voir les Francs-Maçons se livrer à ces sortes d'ébats. Si nous regrettons quelque chose, c'est que la Maçonnerie ne soit pas partout aussi grotesque qu'elle l'est en France. Malheureusement elle a encore ailleurs le rôle et l'influence politique qu'elle avait autrefois chez nous. On sait la part qu'elle prend aux événements qui s'accomplissent aujourd'hui même en Espagne, et son action révolutionnaire en Belgique et en Allemagne n'est pour personne un mystère. »

« Revenons à nos francs-maçons du jardin Mabille. En lisant le compte-rendu de leur fête, on remarquera qu'ils ont bu et dansé au profit de l'humanité. Le repas était abondant ; on a porté beaucoup de toasts ; les danses ont duré toute la nuit, *et les frères et les sœurs ont pu se livrer au gré de leurs désirs à ce plaisir si attrayant; des rafraîchissements ont circulé pendant tout le temps des quadrilles* ; enfin, la réunion était très nombreuse. Il y a eu une quête pour les *maçons nécessiteux*, car, nous le répétons, il s'agissait d'une œuvre de charité. Cette quête a donné le total de 56 fr. 50 c. (*cinquante-six francs cinquante centimes*). Voilà comment la charité maçonnique répond à ses détracteurs ! »

La réplique du F.·. Dechevaux-Dumesnil fut d'une insigne faiblesse. Le rédacteur-directeur du *Franc-Maçon* reprocha à Eugène VEUILLOT de faire des plaisanteries sur le langage maçonnique, d'avoir souligné toutes les expressions du compte-rendu qui lui paraissaient bizarres et prétendit que E. VEUILLOT devait savoir que *les loges et fêtes d'adoption ne pouvaient être que* DES ÉCOLES DE SAGESSE. Dechevaux-Dumesnil poussa l'effronterie jusqu'à dire que la Maçonnerie était étrangère à toutes les associations qui ont revêtu quelques-unes de ses formes. Sa politique c'est *la charité ;* ses mystères, c'est le *secret du bien qu'elle répand et que jamais elle ne divulgue la première*. Sa religion, c'est *la morale !!!* (1)

(1) *Le Franc-Maçon*. 5e année, nos 4-5-6-7-8. — Avril-Mai-Juin-Juillet-Août 1854, p. 64 et suiv.

Bref, E. Veuillot aurait eu beau jeu s'il avait possédé alors tous les documents que nous avons déjà consignés jusqu'ici dans cet ouvrage, mais sur lesquels il était fort difficile que les profanes puissent mettre la main. D'autre part, Eugène Veuillot se trompait absolument lorsqu'il parlait de cette influence politique et du rôle que la Maçonnerie avaient eus *autrefois* en France et représentait la secte comme *simplement grotesque*. Influence et rôle n'avaient pas diminué, bien loin de là et tout le monde sait aujourd'hui, au contraire, les résultats néfastes de la politique impériale, guidée par les FF.·. admis dans les Conseils de l'Etat ou du Souverain Maçon. Un seul exemple entre mille : n'est-ce pas à la Maçonnerie que l'Italie est redevable de cette unité qui lui permet maintenant d'être l'alliée des Prussiens contre nous? Non elle n'était pas grotesque, la Maçonnerie Française de 1854. Quelques-unes de ses loges pratiquaient le luciférianisme le plus pur et *les Sœurs Maçonnes s'émancipaient* assez pour se livrer aux plus abominables sacrilèges.

Le 22 janvier 1854 était née à Rixheim, près Mulhouse, une enfant dont le nom, *Barbe Bilger*, devait plus tard être porté par la Grande-Maîtresse de la Franc-Maçonnerie universelle et satanique et des *Odd-Fellows*.

Longfellow, qui s'intitulait : *Grand-Prêtre du Nouveau Magisme Evocateur* et fixa définitivement à Hamilton (Canada) la résidence du chef suprême des *Odd-Fellows*, organisa, en 1854, le rite luciférien, pour la 2e classe seule de cette association et dont les membres s'intitulent Ré-Théurgistes Optimates de même que les Palladistes. Nous reparlerons longuement de ces Manichéens modernes.

**1855**

*La S∴ César Moreau* mourut, à Pau, dans le commencement de 1855 ; sa notice nécrologique est conservée dans la bibliothèque du G.·. O.·., sous le n° 1300 du catalogue, chapitre XXXIV, biographie et éloges funèbres. Les Grandes-Maîtresses *Plocq de Berthier* et *Victorine Hénon* conservaient leurs maillets et Dechevaux-Dumesnil écrivait :

« Nous aurons nos jours de fêtes, nos agapes maçonniques. »

qu'il osait comparer à ces autres agapes chrétiennes, où disait-il : « les hommes et les femmes de progrès et d'amour « se pressaient les mains avec une effusion respectueuse, et

« échangeaient au son des harpes et des cantiques, le baiser « fraternel et le serment si pur et si fidèle de s'aimer tou- « jours. »

Il ajoutait : « Une Femme dont la main pouvait tenir un « sceptre et toucher à deux couronnes, sera, on l'espère, « grande-maîtresse d'une magnifique loge d'adoption qu'un « poète prépare déjà. Partout la Franc-Maçonnerie reprend « le plus grand et le plus libre essor ; presque partout elle a des crèches, des asiles, des maisons d'éducation, des collèges. » (1)

La Grande-Maîtresse, S∴ *Victorine Hénon* prononça, à la Saint-Jean d'Été, de la L∴ *l'Alliance*, O∴ de Paris, un discours dont la bibliothèque du G∴ O∴ possède un exemplaire, in-4°, demi-rel., catalogué au Chapitre XXX, Discours. 1740-1880, n° 1159.

Nous ouvrons ici une parenthèse, afin de publier les documents suivants qui ont leur importance historique :

## ADRESSE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE A L'EMPEREUR

### A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL.

*Grand-Orient de France*

Suprême-Conseil pour la France et les possessions françaises.

***Adresse à Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, à l'occasion de la naissance du prince Impérial, présentée au nom de la Maçonnerie française, par le Conseil du Grand-Maître, sous la présidence du Grand-Maître adjoint Heullant, et approuvée par le Très Illustre Grand-Maître de l'Ordre, Son Altesse Royale le Prince Lucien Murat.***

Sire,

Le Grand Architecte de l'Univers a, dans sa bonté infinie, accordé à Votre Majesté une des plus grandes joies que puisse obtenir un souverain; il lui a donné un prince Impérial.

Les vœux ardents de la France, les nôtres bien sincères seront exaucés ; n'en doutez pas, Sire, ce fils sera digne de vous, digne du grand nom de Napoléon.

Heureux élu de la nation, Votre Majesté reçoit ici-bas la récompense de ses bienfaits. Vos créations humanitaires qui consacrent le bonheur du peuple, votre courage toujours calme, votre pro-

(1) *Le Franc-Maçon*, 6e année, nos 1-2-3-4-5. — Janvier-Février-Mars 1855, p. 89-90.

fonde sagesse qui assureront le progrès de la civilisation et la paix du monde, ont mérité à Votre Majesté la protection du Très-Haut! Marchez toujours, Sire, dans cette voie sublime, votre gloire et votre félicité seront immortelles.

Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le prince Impérial !!.

*Suivaient les signatures :*

RAZY. Grand-Maître-Adjoint par intérim, DESANLIS, WENTZ, RÉXÈS et D'ARAGON, grands officiers d'honneur de l'Ordre, BOUBEE, BRAS-LAFFITE, BUGNOT, DOUMET, FAULTIER, GARON, rédacteur de l'Adresse; GAUTHIER-LAMOTTE, GOUT-DES-MARTRES, HOUTELET, JANIN, JANVIER, JOBERT, LALLIER, DE LEZERET, LOURMAND, MONGENOT, MOUTON, PORTALLIER, CAIGNARD DE SAULCY, TANQUEREL.

*
* *

Dechevaux-Dumesnil fit suivre l'insertion de cette adresse par quelques lignes de lui et dont nous extrayons l'essentiel :

« La Franc-Maçonnerie en France n'a jamais joui d'une plus grande faveur que sous les gouvernements des Napoléon. » Il énumérait, rapidement, les bienfaits de ces souverains et ajoutait : « Nos RR. FF. comprendront que nous devions intervertir l'ordre des matières maçonniques pour placer en tête de notre journal l'Adresse du Grand-Orient de France à l'Empereur, à l'occasion de la naissance du prince Impérial. C'était de la reconnaissance..... » Il rappelait les dons de l'Impératrice à diverses loges et de l'Empereur à la Commission des secours maçonniques de Rouen et concluait ainsi :

« Les Francs-Maçons pauvres ont dû alors, comme le Conseil du Grand-Maître le prince Lucien Murat, crier aussi de la voix et du cœur : Vive le prince Impérial, Vive l'Impératrice, Vive l'Empereur Napoléon ! » (1)

*
* *

*La Gazette de Trieste* publia une courte notice concernant la Maçonnerie en Turquie. Les FF.·. paraissaient déjà s'être élevés au-dessus des préjugés de l'Islamisme. Les femmes assistaient, sans voile aux banquets des loges.

Le Grand-Maître de la Maçonnerie turque était le F.·. Ripni Ismaël Zeholak Mehemet Saede ; ses rapports s'étendaient aux loges de l'Arabie et de la Perse. Celles de la Tur-

(1) *Ibid.*, 6e année, nos 8, 9. — Mai-Juin 1855, p. 137-140.

quie étaient déjà nombreuses. Constantinople seul en comptait neuf.

Le F.·. Rob. Morris inventa et établit un Rite Américain d'Adoption, consistant en cinq degrés et appelé « *L'Ordre de l'Etoile d'Orient* ». 1er degré, *Fille de Jephté* ou degré de la fille ; 2e, *Ruth*, ou degré de la veuve ; 3e *Esther*, ou degré de l'épouse ; 4e, *Martha*, ou degré de la sœur ; 5e, *Electra*, ou degré de la martyre chrétienne.

Il y a aussi, aux Etats-Unis, une Maçonnerie androgyne d'Adoption, dont le premier grade est celui de « *La Femme du Maçon* » ; le second, *L'Héroïne de Jéricho* » ; et le troisième « *Le Bon Samaritain*. » (*A Lexicon of Freemasonry*, etc., by Albert G. Mackey, M. D., Secretary-Général of the Supreme Council, Thirty-Third Degree, for the southern jurisdiction of the United States, etc., etc. *Seventh Edition*, revised. With Appendix, etc. compiled by M. C. Peck, P. M., P. Z., 30e, etc., etc., Provincial Grand Secretary and Scribe E. of the north and east ridings of Yorkshire. — *London* : Charles Griffin and Co, Exeter Street, Strand. — 1883, p. 378-379.)

**1856**

Le G.·. C.·. Michel Bédarride, du Rite de Misraïm, mourut le 9 février 1856 et, le 15 avril suivant, la sœur *Plocq de Berthier* présida « une pompe funèbre, *religieuse* et grandiose » en l'honneur du défunt. L'adjectif religieuse, malgré tout le respect que la mort puisse inspirer, est absolument impropre sous la plume de Dechevaux-Dumesnil et en cette circonstance. (1)

Une fête d'adoption fut célébrée par la L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, le 5 juillet.

*L'Historique de la L.·. Les Trinosophes de Bercy*, constituée par le G.·. O.·., (2e partie, 1852-1860, écrite, par le F.·. A. Foussier en 1867 et page 55) enregistra le discours, si applaudi, de *la S.·. Metzger* à la fête d'été et au baptême maçonnique qui en fut le principal attrait.

La L.·. la *Sincère-Amitié*, O.·. de Paris, eut des tenues semblables en 1856 et 1857, ainsi que l'établissent les deux fascicules in-8o, demi-reliure, inscrits au catalogue de la Bibliothèque du G.·. O.·. sous le numéro 742.

(1) *Le Franc-Maçon*, 6e année, no 12, Septembre 1856, p. 211.

A la page 61 de sa *Notice sur les Principaux Convents, Congrès Maçonniques, etc., en France et en Allemagne*, p. 61 et publiée après l'institution, par les statuts généraux de 1856, des Assemblées annuelles des Présidents de toutes les Loges, dans le local du G.·. O.·., le F.·. Ragon dit en note :

« Nous recommandons aux lumières de ces dignes délégués « l'examen des motifs qui nous portaient à former le vœu que des « *Sœurs Grandes-Maîtresses qui se distinguent par une excellente* « *direction des travaux, par des allocutions et des discours où brillent* « *l'ardent désir du progrès, l'amour de l'humanité et le bonheur,* « *puissent devenir sœurs d'éloquence adjointes à l'orateur et siéger* « *à son banc.* »

« Pénétrez-vous bien, TT.·. RR.·. FF.·., des bienfaits de cette « innovation, qui placera la maçonnerie hors ligne de toute com- « paraison avec nulle autre institution ; qui fera disparaître l'hypo- « crisie des mœurs qui seront améliorées, et éloigneront de nos « temples des membres impuissants que remplacera l'*élite des* « *notabilités*, comme jadis.

« Vous avez un précédent : Mme Xaintraille, chef d'escadron, « aide-de-camp de son mari, fut reçue aux travaux d'hommes « dans la loge des *Artistes*. »

L'absence de l'élite des notabilités était donc déjà la caractéristique de la Maçonnerie d'Adoption. Que dirait le F.·. Ragon s'il pouvait connaître aujourd'hui les femmes qui ont succédé à ses contemporaines !!

**1857**

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer des Sœurs maçonnes relevant du G.·. O.·. et comme cette obédience prétend que les femmes lui sont demeurées étrangères, nous sommes heureux d'emprunter cette nouvelle preuve contradictoire au *Franc-Maçon* :

« Le 13 janvier 1857, la Fr. a adopté et baptisé le Louv. *Progrès* Becker, né à Paris, le 29 août 1850, ayant pour parrain les Vén. F. Debbeld et Henning. Le père, un D. F. de l'atelier (*Sincère Amitié*, O.·. de Paris), a reçu pour son fils un présent de la Loge et des parrains un livret de 180 francs.

« Dans cette fête complétée par un banquet, un bal, etc., des S:·: de Misraïm, entre autres la S:·: *Dousse*, des F. du S. C. étaient mêlés à des S:·: et des F.·. de l'Ob. du G.·. O.·., grâce au bon

sens et à l'esprit essentiellement progressif et maçonnique du Vén. de l'at.. le R. F. Senget. » (1)

Ajoutons que les tenues de la *Sincère-Amitié* avaient, à cette époque, lieu le deuxième mardi de chaque mois, au G.·. O.·. rue Cadet, 16. En 1844, cette loge avait voté une somme de 300 francs, à la veuve d'un F.·. pour parfaire son cautionnement de directrice des postes. Que se serait-il passé si la Maçonnerie eût prié Madame la Receveuse de lui communiquer ou intercepter quelques lettres ?

Le F.·. Nataly Filleul, secrétaire de la L.·. Ecossaise les *Vrais Amis de la Paix*, écrivait le 16 mars 1857, au F.·. Dechevaux-Dumesnil, pour lui annoncer que l'atelier avait « mis sur le tapis quelques mesures qui devaient amener de bons résultats. »

« Nous nous proposons de donner tous les deux ans une fête « d'été à laquelle seraient conviés *les femmes et les enfants des* « *membres de l'atelier. Nous recevrons des jeunes filles par Maçon-* « *nerie blanche...* »

« Ce sera un attrait ; en même temps, la vue de nos actions, « de notre accord, n'excitera plus ces moments de cachotterie ou « de mauvaise humeur qui parfois arrivent dans les ménages, à « propos de nos réunions. »

« Nos mystères n'en subiront aucune atteinte, et nous y gagne- « rons en considération. » (2)

La ruse découverte par les *Vrais Amis de la Paix* fut approuvée et adoptée rapidement par toute la Maçonnerie ; seulement ces réunions provoquées d'abord dans le but de faire passer les FF.·. pour de *bons apôtres* auprès de leurs épouses et enfants, servirent bientôt à exciter ces derniers au mépris de ce que la secte appelle des préjugés. Les discours les plus perfides y furent prononcés ; nous ne tarderons pas à en avoir d'innombrables preuves.

Examinons maintenant ce que firent les Maçons de la Loge la *Réunion des Amis choisis*, O.·. de Marseille à leur prétendue fête dédiée à la charité, du 17 mai 1857. Parmi les

(1) *Le Franc-Maçon*, 7e année, n° 3, mai 1857, p. 79.

(2) *Ibid.*, 7e année, n° 2, avril 1857, p. 17-18. — Les FF.·. qui font initier leurs filles « maçonnes dans toutes les règles » sont l'exception. Des dispenses d'épreuves s'accordent dans ce cas ; mais ces lowtonnes privilégiées deviennent des maçonnes politiques.

donatrices figuraient la *Princesse Lucien Murat* et *Madame Honnorat*, épouse du premier magistrat de la vieille cité phocéenne. L'aspect du local avait quelque chose de féerique, des mâts vénitiens porteurs d'oriflammes étaient plantés dans le jardin et le corps de la musique de la douane prêtait son concours, en versant des flots d'harmonie, qui se répandaient au dehors, ajoutant encore à l'animation de ce tableau éclairé par les rayons les plus purs du soleil méridional.

En arrière des acacias fleuris, un immense velum transformait la terrasse de l'établissement en un salon d'été, ouvrant sur le jardin et communiquant avec la salle des banquets par de larges portiques drapés de tentures écarlates aux crépines d'or et surmontés d'écussons portant ces mots : A la Charité.

De chaque côté de l'entrée principale et devant des tables élégamment décorées, étaient placées deux SS:·:, qui avec l'assistance des FF.·. Commissaires, offraient à tous les arrivants les billets de la tombola qui fut tirée à l'issue de la cérémonie d'adoption.

« Trois heures sonnent, la Fête d'Adoption, ou la Fête des enfants va avoir lieu. Chacun prend place, l'orgue fait entendre les accords les plus solennels.... »

« Ce qui attirait surtout *l'attention des dames*, c'était l'autel préparé pour la cérémonie d'adoption, sur lequel étaient, près d'une aiguière d'argent, les fleurs aux brillantes pétales, des fruits aux vives couleurs, des épis de blé, le pain, le vin et le lait, le tout déposé sur des plats d'argent ou renfermé dans des vases étrusques.

« Un coup de maillet frappé par le Vén.·. Baille, annonce le commencement de la cérémonie.

« ..... L'un des enfants étant Israélite, un autre appartenant à la religion catholique, le Vén.·. saisit cette circonstance pour développer les principes qui font la base de la Maçonnerie, et lui font accepter les hommes de tous les cultes, repousser toutes les dissidences, conseiller et aimer la tolérance. »

L'émotion arrive à son comble dit l'auteur du compte-rendu, le F.·. Alexandre Labitte, lorsque, rapprochant ces deux enfants et mettant la main de l'un dans celle de l'autre, il leur dit :

« Enfants, il y a peu de siècles encore que vos pères s'anathémati-

saient et s'égorgeaient au nom de leur religion ; *les enseignements de la Maçonnerie ont fait cesser ces guerres criminelles*, et aujourd'hui vous avez le bonheur de vous donner la main ; faites plus, enfants du même Dieu, de Dieu seul et unique, père de tous les hommes, qu'ils lisent la Bible, l'Evangile ou le Coran, buvez dans la même coupe et donnez-vous le baiser fraternel en signe de réconciliation et comme gage d'une indissoluble alliance.

« A l'instant même le Vén.·. verse du vin dans la coupe qu'il présente aux lèvres de chaque enfant et les pousse dans les bras l'un de l'autre. »

« L'assemblée entière, comme par un entraînement électrique, répand des larmes de bonheur et reste un moment sous une impression impossible à décrire.

Au F.·. Baille, qui prétend que *la Maçonnerie a fait cesser « les guerres criminelles » entre Chrétiens et Juifs*, nous disons : « VOUS EN AVEZ MENTI, *votre Maçonnerie n'existait pas* QUAND LES SOUVERAINS PONTIFES SE SONT INTERPOSÉS ET ONT MIS FIN AUX PERSÉCUTIONS REGRETTABLES, MAIS QUE LES JUIFS AVAIENT PROVOQUÉES EUX-MÊMES PAR LEUR PROPRE CONDUITE. »

Laissons encore parler le F.·. A. Labitte :

« Cette émotion calmée, le Vén.·., dans une allocution pleine d'onction et de simplicité, trace à ces enfants les devoirs qu'ils auront à remplir pendant toute leur vie pour être véritablement des hommes, c'est-à-dire, dignes, honnêtes et utiles à la société.

« Deux choses surtout sont indispensables, dit-il : la Prière, le Travail. *La Prière par l'étude de la nature, l'examen, la contemplation des merveilles de la création....* »

Les enfants reçoivent enfin la lumière maçonnique. Pendant la quête l'orgue exécute « un chant religieux » et la voix de la fille d'un F.·. se fait entendre. (1)

Le 26 Juillet, l'*Alliance*, de La Chapelle (près Paris), eut une fête du même genre, « offrant le coup d'œil le plus enchanteur d'enfants, de sœurs, une fête enfin : Banquet et bal bien ordonnés, chose rare : bonne musique, un seul discours : celui d'une *belle jeune sœur, mademoiselle Rosenwald*, et dont la Loge cédant au vœu de l'assemblée, a voté l'impression..... ; citons aussi, parmi les Dames, les noms de

(1) *Le Franc-Maçon*, 7e année, no 6. — Août 1857, p. 151-157 ; — Bibliothèque du G.·. O.·. ; Cat., Ch. XXI, no 713.

*madame Colins*, de Londres et de *mademoiselle Patrice*, d'Irlande. » (1)

1858

Nous trouvons dans la *Chaîne d'Union* (6e année — n° 133 ; 1er juin 1870, p. 199, col. 2 et 3) et sous le titre : *Histoire : La Franc maçonnerie à Besançon*, ce qui suit :

« Le 5 février 1858, une réunion des plus intéressantes et des plus solennelles a lieu, notre local très spacieux suffisait à peine pour donner place *aux nombreuses Sœurs* qui venaient assister à l'adoption, par la loge (2), de 26 jeunes Lowtons ; les FF.·. se groupaient dans les tribunes et les salles adjacentes.

« La Col.·. d'harmonie exécute un magnifique morceau, tellement approprié à la circonstance qu'une vive émotion s'empare des mères de ces enfants, qui s'avancent d'un pas lent jusqu'à l'autel, où, dans un instant, ils recevront la consécration, c'est-à-dire leur adoption par la Loge.

« Le F.·. Archimann, dans un morceau d'Arch.·. savamment tracé, adresse des félicitations aux Dames qui ornent notre Temple et traite de la Maç.·. sous le point de vue intellectuel ; il démontre qu'à l'imitation des profanes, sa marche doit toujours être progressive, afin de réaliser le plus de bien possible, et pouvoir dire, la Maç.·. ne restera jamais en arrière.

« Un second Orateur, le F.·. Trelut, à son tour, après quelques paroles chaleureuses qu'il fait entendre à nos Sœurs, pour leur témoigner combien leur présence nous est chère, puisqu'elles nous mettent à même de leur démontrer combien sont faux les préjugés répandus sur notre Institution, préjugés à moitié vaincus, leur présence en est un sûr garant...

« Ces deux discours sont accueillis avec la plus grande faveur ; la Col.·. d'harmonie contribue puissamment à l'embellissement de cette fête de famille.

« Trois Sœurs accompagnées des FF.·. Maîtres des Cérémonies, parcourent tous les rangs en faveur des pauvres... »

Neuf Lowtons reçurent le baptême maçonnique, le 11 avril,

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 160-161.
(2) Chapitrale *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies.*

à la L.·. *Saint-Vincent-de-Paul*, O.·. de Constantine, ce qui donna lieu à une « brillante fête d'Adoption. » (1)

Autre fête d'Adoption, suivie de banquet et bal, à la L.·. des *Amis de l'Humanité*, pour célébrer le solstice d'été, le mercredi 14 juillet 1858. « Le nombre des Sœurs égalant, par un heureux hasard, celui des Frères, tous ont pu sans interruption (ce qui n'est pas une fatigue pour les dames) y prendre part..... Une fête est belle quand il s'y trouve des enfants et des femmes..... Il y avait tout cela à Montrouge..... Les enfants ont leurs parrains, et les corbeilles des pains d'alliance, et les dragées d'allégresse et la coupe symbolique, et les fleurs emblématiques circulèrent parmi les enfants, leurs mères, les FF.·. de l'At., les affiliés et visiteurs.

« Le Vén.·. Moquet (2) sut trouver des paroles exquises de sentiment pour les enfants..... La salle du banquet offrit un coup d'œil admirable..... Ce n'était point une cohue..... L'orchestre se fait entendre, les quadrilles se forment ; partout règne la gaieté la plus aimable et la plus franche. Et ce qui donne toujours de l'éclat à un bal, des femmes belles de jeunesse, de parure et de grâce se livrent avec ivresse aux charmes de la danse... » (3)

Deux jours plus tard, les FF.·. et SS.·. *des Trinosophes* de Bercy furent aussi en liesse. « Un bal termina la fête et l'on peut dire que nos Sœurs s'associèrent de cœur à nos travaux. » (4)

Près de trois cents maçons et quelques Sœurs : *Mesdames Sylvestre, Charguéraud, Dechevaux-Dumesnil, mesdemoiselles Sylvestre et Descombes,* assistèrent, le 20 juillet au service funèbre célébré à Notre-Dame de Paris, en l'honneur de Francs-Maçons de l'Ile Maurice.

A cette occasion Dechevaux-Dumesnil qualifiait les Maçons de « *Sauveteurs du monde* » et fit remarquer que les *triangles de feu* de la Grande Basilique étaient semblables à ceux des chapitres de Rose-Croix !!!! Il prétendait que le temps des excommunications était passé, que Pie IX lui-même avait béni le « regretté F.·. Garon, vénérable de la Loge la

(1) Le F.·. Ragon, *op. cit.*, p. 101.
(2) Voir à la date du 21 juillet 1858.
(3) *Le Franc-Maçon*, 8e année, n° 1. — Juillet 1858, p. 15-19.
(4) *Historique de la R.·. L.·. les Trinosophes de Bercy*, etc., 2e partie, par le F.·. A. Foussier, p. 61.

*Persévérante Amitié !!!* Il se plaignait enfin que, malgré la volonté du préfet de la Seine et de l'Empereur Napoléon III, on osait encore insulter et méconnaître les Maçons !! (1)

Après le baptême maçonnique, les FF.·., inspirés par Lucifer, le Singe de Dieu, ont poussé le sacrilège jusqu'à parodier le sacrement de l'eucharistie. Nous en trouvons une première preuve dans le récit, publié par le *Franc-Maçon* de la fête de la L.·. *Bonaparte*, O.·. de Paris, du 21 juillet 1858.

Le Vén.·. Lézeret « adressa une invocation au G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. et ordonna la purification du temple par le feu ; les flammes symboliques se répandirent dans tout l'Atelier.

» *Il se fit ensuite apporter une coupe remplie de vin, et le pain mystique, et annonça qu'il allait être procédé à l'agape et à la communion maçonnique. Alors la coupe et le pain circulèrent de main en main, chaque F.·. trempa ses lèvres à la coupe et prit sa part du pain.* Selon le cérémonial, après avoir fait former la chaîne d'union et donner les trois baisers symboliques, le Vén.·. adressa une prière au G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.. » (2)

La Loge *Bonaparte* comptait, nous l'avons vu plus haut, tous les princes de la famille Impériale parmi ses membres d'honneur et Napoléon III lui-même !!

La Maçonnerie Française évoluait, du reste, vers le Lucifériansime, puisque le F.·. Mackey, 33e Grand Secrétaire du Suprême Conseil des GG.·. JJ.·. GG.·. de Charleston était choisi comme Garant d'amitié par le Grand-Orient de France, tandis que le F.·. Beugnot, 33e. degré, membre de l'Institut dogmatique du G.·. O.·. de France, venait d'être admis en qualité de Garant d'amitié du Suprême Conseil de Charleston. (Décret du 1er juin 1858.)

*
* *

Nous complétons le récit du *Franc-Maçon* :

Ce qu'il appelle « *coupe* » est *un calice avec fausse coupe* et emblèmes maçonniques, dont les prix varient comme suit : 45 francs *en cuivre argenté* ; 210 francs, *tout en argent* (Catalogue du F.·. Orcel, Or.·. de Lyon, rue Lainerie, 22, 1865-1866.)

(1) *Le Franc-Maçon*, 8e année, no 1. — Juillet 1858, p. 8-13.
(2) *Ibid., id.*, p. 20-21.

Le dernier prospectus du F.·. Teissier, 33e degré, brodeur, fabricant de décors maçonn.·., 37, rue Jean-Jacques Rousseau, Or.·. de Paris, n'indique, pour les Chapitres, que des *calices* à 15, 20 et 40 francs.

A partir du grade de Rose-Croix, les FF.·. emploient des *chasubles particulières*, copiées sur celles des prêtres catholiques (1). Le F.·. Orcel les vendait de 80 à 250 francs et faisait payer de 12 à 15 francs les *tuniques en serge*. Le F.·. Teissier recommande, aujourd'hui, des *tuniques en laine*, de 15, 20 et 25 francs. Son prospectus donne aussi la gravure d'une *chasuble lucifériennne*, mais notre Souverain Grand Inspecteur Général a bien soin de ne pas en indiquer la destination ; c'est plus adroit. Afin de le forcer à découvrir sa marchandise sacrilège, nous avons prié un digne ecclésiastique de nos amis de lui écrire et de lui demander son catalogue de vêtements sacerdotaux.

Voici la copie exacte de la réponse :

37, Rue J.-J. Rousseau — *Paris*, le 28 décembre 1893.

TEISSIER
Brodeur
Uniformes, Bannières et Drapeaux
*Administrations, Théâtres*
Spécialité
de
Décors et Librairie Maçonniques
*Brodeur du Ministère de la Guerre*
Fournisseur du Chemin de Fer du Nord

PARIS

Monsieur l'Abbé,

Je ne fais pas du tout l'ornement d'Eglise, voyez pour les vêtements si vous voulez être bien servi la Maison de la Belle Jardinière ou pour les Chasubles la Maison Biais, Place Saint-Sulpice.

Agréez, Monsieur l'Abbé, mes salutations empressées.

Teissier.

(1) Le F.·. Ragon nous fournit, en outre, les renseignements suivants dans son Ordre Chapitral, Nouveau Grade de Rose-Croix :

« Habillement. Le Récipiendaire porte une courte chasuble de soie fond blanc, bordée d'un ruban noir de la largeur de deux doigts ; une croix d'un large ruban ponceau y figure dans toute sa longueur et sa largeur. L'habillement des chev.·. est le même, mais on peut s'en dispenser, il suffit qu'ils soient vêtus de noir. » p. 32.

« Cène ou Banquet mystique.... On doit donc faire la Cène après chaque tenue de R.·. C.·. dont elle est la clôture. Le pain et le vin y sont consacrés... » p. 87.

Ces prescriptions sont rigoureusement observées. Toutes les planches de convocation des *Souv.·. Chap.·.* de *R.·. C.·.* indiquent que *la Cène* précédera la suspension des travaux. — *Note de l'auteur*.

Désormais le doute n'est plus possible. *Quod erat demonstrandum*.

*Le Bulletin du Grand-Orient*, numéro de juillet 1858, consignait les idées que le F.·. Riche-Gardon avait développées à l'inauguration de la L.·. *du Travail de la Renaissance par les émules d'Hiram* et qui allaient être bientôt mises en pratique :

« Puissent nos épouses, nos filles et nos sœurs, puissent nos « enfants, nourris de la manne (maçonnique) sainte, dès le jeune « âge, baptisés dans les Temples (de la Maçonnerie), y venir « chaque semaine alimenter leurs âmes de tes sublimes révéla- « tions (de l'Initiation Maçonnique). » (Voir ici à l'année 1860).

Des enfants, des mères, de « *jeunes et charmantes sœurs* », assistèrent à la *Célébration de cinquantaine et baptême maçonnique* de la L.·. *les Admirateurs de l'Univers*, dirigée par les FF.·. Albaret, Vaffier, Demona, Forestier-Demours et Dergé.

Dans le *Franc-Maçon* (1), la Sœur *Caroline Kœning*, défendit la Maçonnerie des Femmes ou Maçonnerie d'Adoption. Elle invoquait l'autorité du F.·. Boubée et annonçait une série d'articles sur cette matière. Ses revendications ne concordaient point avec les réflexions du F.·. Dechevaux-Dumesnil, qui, parlant des travaux du Conseil des Kadoschs de la *Bonne Foi*, O.·. de Saint-Germain-en-Laye, disait : « Nous ne croyons pas que l'Ordre puisse gagner à l'institu- « tion d'un club ou d'une Académie de Maçonnes réunies « dans un but encore indéterminé. Nous préférons encore « voir nos sœurs accompagnées de leurs enfants embellir « de leur présence, nos fêtes, nos bals, nos banquets, nos « Loges d'Adoption. » (2)

A l'article nécrologique publié dans ce même numéro, le F.·. Dechevaux-Dumesnil annonce le décès de *la R:·: S:·: Roger*, morte lors de la catastrophe arrivée, le 6 septembre, à la gare du Vésinet, chemin de fer de Saint-Germain-en-Laye. (3)

**1859**

C'est en janvier 1859 que le F.·. Albert Pike fut élevé à la dignité suprême de la Franc-Maçonnerie universelle et luci-

(1) 8e année, n° 3. — Septembre 1858, p. 68-70.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 66.
(3) *Ibid.*, *id.*, p. 82-83.

férienne, et qu'il devint le chef dogmatique de tous les FF.·. appartenant aux 23 Sup.·. Conseils confédérés. (*Rite Ecoss.·.*)

Deux fêtes eurent lieu les 5 et 7 février, la première à la loge l'*Athénée français*; la seconde aux loges réunies *Les Disciples de Fénelon* et *Le Temple des Amis de l'Honneur Français*, O.·. de Paris. Rendant compte de cette dernière, le F.·. Dechevaux-Dumesnil évoque le souvenir de « *l'illus-* « *tre sœur Stéphanie Fraissinet*, cette improvisatrice bien « autrement remarquable que le célèbre F.·. Eugène De Pradel. » (1)

En août 1859, le F.·. Ragon achevait le manuscrit de son *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption* et disait :

« Qu'ils sont mal inspirés ces écrivains dont les écrits blâment « la présence des dames aux réunions maçonniques ! Ont-ils oublié « que c'est au rôle qu'a joué la femme en Europe que nous « devons notre civilisation malheureusement encore entravée par « *l'orgueil de l'homme ?* »

« L'Etoile flamboyante est-elle encore cet astre lumineux, ce « soleil resplendissant qui doit éclairer l'univers? Sa lumière « pâlie ne semble-t-elle pas être celle d'une lune présageant la « nuit disposée à couvrir de ses voiles la maçonnerie française? « Sont-ce ces isolateurs de la femme et leurs théories qui désobs- « curciront le firmament maçonnique, et rendront aux voûtes de « nos temples le scintillement affaibli de leurs nombreuses « étoiles ? »

« Quand voudra-t-on comprendre que, pour rendre à l'ordre « son attrait irrésistible, et son antique splendeur; aux mœurs « publiques, leur pureté, leur vérité purgée d'hypocrisie; aux « progrès sociaux, leur avancement; à l'éducation domestique, « pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire, il « *s'agira* D'ADMETTRE AUX TRAVAUX MAÇONNIQUES LES FEMMES *qui, par* « *leurs productions utiles et par leurs vertus, honorent leur sexe* « *et leur patrie. Leur présence rendra les séances plus intéressantes,* « *leurs discours exciteront l'émulation; les ateliers s'épureront comme* « *la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil* « ***nouveau. Les hommes instruits, les personnes de distinction ac-*** « ***courront comme jadis,*** et la maçonnerie redeviendra ce qu'elle « était avant l'intrusion malfaisante des hauts grades. » (2)

Il n'y avait donc, parmi les contemporains du F.·. Ragon

(1) *Ibid.*, 8e année, n° 7. — Avril-Mai 1859, p. 175.
(2) Page 110-111.

que des *maçons ignorants et des gens peu distingués!* Prenons-en bonne note. Après lecture de ce manuscrit le F.·. Hubert ajouta :

« Pensées bien justes, bien vraies, exposées dans un beau lan-
« gage, mais simple comme la raison. Puissiez-vous, cher frère
« Ragon, maçon par excellence, être entendu et compris, et vous
« aurez *créé* à nouveau la francmaçonnerie, dont l'éclipse chez
« les peuples serait une calamité sociale, tant les conséquences
« qui en découleraient, seraient fatales à tout progrès humani-
« taire et à l'avancement de la civilisation. »

Considérant la Maçonnerie comme une *véritable* calamité publique, nous ne pouvons que protester avec énergie contre les prétentions et les conclusions du F.·. Hubert.

Le F.·. Ragon, 33e degré, s'indignait encore de ces hauts grades, comme s'il n'en possédait pas un lui-même !! Enfin, renouvelant son vœu de 1856, il réclamait encore l'admission des femmes dans la Maçonnerie Masculine, se déclarant une fois de plus, partisan des *loges mixtes*.



# CHAPITRE VIII

**1860**



Nous commençons l'étude de l'année 1860 par examiner l'événement le plus important qui se produisit au point de vue maçonnique et cet événement consiste dans la publication du MANUEL DE LA MAÇONNERIE D'ADOPTION du F.·. RAGON, auquel nous avons déjà fait tant d'emprunts.

La première édition de ce manuel, sortie des presses de A. Moulin, à Saint-Denis, parut chez Collignon, libraire-éditeur, 31 rue Serpente, à Paris.

« Avant de passer aux rituels, disait le F.·. RAGON (p. 4), nous croyons utile de reproduire le passage d'un manuscrit intitulé : *Adèle initiée*, qui est relatif à la Maçonnerie adoptive. »

« ..... — Mais excuseras-tu ma curiosité ? Puis-je connaître le but d'un tel rendez-vous chez toi, avec tes amis ? Cependant si c'est un mystère, je veux l'ignorer.

« — Presque tout sera mystère dans cette conférence ; mais, comme je n'en ai point pour toi, je puis te dire le sujet de notre réunion.

« — Je le devine : ce doit être la Francmaçonnerie ?

« — Justement. Reçois mon compliment sur ta sagacité.

« — Je suis maçonne, reconnais-moi..... et embrasse ta sœur !

« — Chère Adèle, ton adoption dans l'Ordre Maçonnique ne peut que fortifier et embellir l'amitié qui nous unit. Tu as, sans doute, été initiée à plusieurs grades ? Qu'as-tu remarqué dans les différents symboles que l'on t'a présentés, et quelle est ton opinion sur cette institution ? »

L'aimable initiée analysa ainsi ses diverses réceptions :

« J'ai, reprit Adèle, en style allégorique, parcouru et étudié le globe : j'ai visité tous les *climats*; j'ai voyagé dans l'*Eden*; je me suis assise à l'ombre de *l'arbre mystérieux* ; j'ai goûté de son fruit et j'ai distingué le bien et le mal, en conservant toujours mon innocence et ma pureté : le travail et l'étude sont amis de la vertu.

« Je me suis reposée sur le *mont Ararat*.

« J'ai salué l'*arc-en-ciel*, ce symbole d'union et de paix entre la terre et les cieux, que l'homme ne comprit qu'après l'avoir soumis au prisme de la vérité.

« J'ai vu l'*Arche de Noé*, le *sacrifice d'Abraham*, l'*embrasement de Sodome*, la *femme de Loth*, devenue borne ou statue de sel ; la *citerne de Joseph* ; le *soleil*, la *lune* et *onze étoiles*.

« Je me suis élevée jusqu'au sommet de la *tour de Babel*, symbole de l'orgueil puni.

« Je sais figurer l'*échelle de Jacob* et en pénétrer le sens.

« Je me suis approchée du *buisson ardent*, emblème du Sabéisme.

« J'ai été admise dans l'intérieur du *tabernacle* dressé par Moïse dans le désert.

« J'ai vu les deux *colonnes mystérieuses* qui dirigeaient nuit et jour les Israélites.

« Je me suis promenée dans la *vallée de Béthulie*.

« J'ai brûlé des parfums sur l'*autel du feu* ou de la vérité, dont l'éclatante lumière a dessillé mes yeux.

« Aidée de frères, j'ai rempli les fonctions qui m'ont été confiées.

« Enfin, mon ami, tu vois devant toi une *Princesse de la Couronne*.

« — Je rends plutôt hommage à tes qualités et à tes connaissances qu'à ton titre pompeux, quoiqu'il soit la récompense de ton mérite. Dorénavant, je causerai avec toi comme avec une initiée, nous y gagnerons tous deux.

« — Mon frère, je n'aurai rien à t'apprendre sur nos mystères; mais, pour répondre à ce que tu m'as demandé, voici mon opinion sur l'institution :

« Je crois que cette Sœur adoptive de votre Ordre, dont elle diffère par ses allégories ostensibles plus que par le fond, et dont l'existence compte en France plus d'un siècle et quart, est un effet de la galanterie des maçons modernes, qui ont cru devoir admettre leurs épouses, leurs filles, et leurs sœurs, à des plaisirs innocents, où devaient, avant tout, se rencontrer des mœurs, de l'instruction et des talents.

« *Peut-être aussi l'intention des Maçons a-t-elle été de donner le*

*change à leurs épouses, à l'autorité et au monde profane, en initiant notre sexe à des mystères qui semblaient être les images des leurs, et d'acheter ainsi la tranquillité dans leurs ménages, troublés, quelquefois, par la crainte des anathèmes ou des interdictions dont notre Ordre a été souvent menacé et frappé.*

« L'innocente décence et les plaisirs de famille qui règnent et devaient régner, surtout primitivement, dans les réunions adoptives, pouvaient, en effet, tranquilliser l'autorité sur les prétendus mystères, dont s'occupaient les Francmaçons entre eux. *Mais puisque vous ne vous occupez, comme nous devrions le faire nous-mêmes, que de l'étude de l'humanité, de celle de la nature et de la philosophie, afin de travailler à devenir meilleurs, pourquoi ne pas admettre à vos travaux celles d'entre nous qui auraient mérité cet honneur ?*

« *Il eût été simple et concevable d'établir cette sorte d'émulation qui aurait tourné au profit de la sagesse et des mœurs sociales,* plutôt que de créer une Maçonnerie dérisoire, dont se moquent la plupart des Maçons, et sans raison, puisqu'ils ne comprennent pas toujours le sens des emblèmes dont ils rient.

« J'ai autrefois, chère sœur, répondu ainsi à la proposition d'admission dont tu parles :

« Si nous admettions la beauté
« A nos travaux, à nos mystères,
« L'oubli de la fraternité
« Désunirait bientôt les frères ;
« Dans nos temples, sexe chéri,
« L'amour entrant avec tes charmes,
« Tous nos cœurs te seraient soumis
« Et les noms de frères, d'amis,
« Seraient pour nous de faibles armes (1). »

« — Ton objection, cher frère, est plus galante que sage ; *ou bien vous avez tort de dire que* VOUS VOUS RÉUNISSEZ POUR VAINCRE VOS PASSIONS, SOUMETTRE VOS VOLONTÉS ET FAIRE DE NOUVEAUX PROGRÈS DANS LA VERTU.

« — Ta citation est une excursion dans nos domaines.

« — Je connais mes livres et les vôtres, je te le prouverai.

« — Quoi qu'il en soit, la Maçonnerie d'Adoption n'est qu'une imitation de ce que présente l'histoire des anciens mystères, où l'on sait que les femmes furent admises parmi les mystes. (2)

« Mais les mystères étaient célébrés pendant la nuit ; il en est résulté, plus tard, des abus scandaleux, funestes aux mystères

(1) Air : Daignez m'épargner le reste. (*Des Visitandines*).
(2) Du grec *mustès*, initié aux petits mystères de Cérès.

même. On n'ignore pas que du temps de Démosthènes, on alla jusqu'à admettre des courtisanes à l'initiation. La dépravation gagna le sanctuaire d'Eleusis. L'inviolabilité du secret favorisait la corruption, et, pendant longtemps, en déroba la connaissance aux magistrats. »

L'aimable frère raconte à la Sœur Adèle l'anecdote de Madame de Xaintrailles, reçue maçonne au titre masculin et le F.·. RAGON ajoute, en note, que « dans une des loges de Toulouse, une comtesse de Grammont, curieuse de connaître l'institution, vint à bout, avant la première révolution, d'escamoter l'initiation, à la faveur d'un déguisement d'homme. »

Adèle continue :

« Cette anecdote honore mon sexe qui l'emporterait peut-être sur le vôtre, en philosophie et en vertus, *si nous recevions une éducation et une instruction dignes de nous et du rôle que nous devons remplir dans la société*. Que les hommes, pour la plupart, seraient nuls et brutaux, s'ils ne recevaient que le peu de connaissances que l'on donne aux femmes, et que le monde serait plus heureux et mieux gouverné, *si l'esprit des femmes n'était pas dépravé par des idées fausses, superstitieuses, qui répugnent à la conscience, à la raison; par d'absurdes préjugés; par de vaines terreurs, inculquées dès l'enfance, enracinées avec l'âge et dont elles se servent pour diriger les hommes de toutes les conditions!* »

Après cette incursion sur le terrain catholique, la *Sœur Adèle* (ou le F.·. RAGON) nous donne un tableau fort exact des ateliers féminins :

« La Maçonnerie devrait chercher à tendre vers ce but estimable, digne d'une école de sagesse. *Les maçons actuels*, MORALISTES POUR LA FORME, *n'y songent guère. Une loge de femmes n'est pour eux qu'*UNE OCCASION DE PLAISIR *et non un but d'instruction sociale*, et la superstition, cette religion sans dignité comme sans vertu, continue d'être la reine du monde.

Voici la péroraison du F.·. :

— « Je suis tout à fait de ton sentiment. Oui chère Sœur, *les opinions erronées et les fausses doctrines ne cesseront de désoler la terre et de désunir ses malheureux habitants, que lorsque les femmes, mieux instruites, ne seront plus guidées que par des connaissances positives et des notions vraies sur toutes choses.* » (p. 4-9)

Tous ces vœux de démoralisation de la femme et de la

jeune fille ont reçu leur accomplissement par la création de ces fameux collèges et lycées de filles, véritables succursales de la Maçonnerie, réclamés par les Maçons et votés par des Maçons, et qui fonctionnent depuis la promulgation de la loi satanique du 21 décembre 1880.

Au chapitre intitulé PRÉLIMINAIRES, le F.·. RAGON, dit :

« Nous indiquons à chaque grade la disposition et la décoration de la loge. Mais si l'on avait l'intention de donner de suite les 3 grades afin de rendre, pour les assistants l'instruction plus fructueuse, *ainsi que le pratiquent quelques ateliers*, un rideau diviserait la loge en deux parties inégales, celle de l'Asie où se font les travaux, et celle de l'Europe à l'entrée du Temple ; cette dernière qui est en étendue le 1/4 de la 1re, sera coupée en deux par un rideau, pour le 2e et le 3e grade.

« Comme parmi les Dames à recevoir, une seule subit les épreuves, pour donner plus de charme à la séance, une autre apprentie, passera aux épreuves du 2e degré, et une autre compagnonne aux épreuves du 3e.

« OBSERVATIONS. Ces loges qui ne sont jamais aussi fréquentes qu'elles devraient l'être, ne peuvent être convoquées que par les chefs de loge. IL FAUT POSSÉDER LE GRADE DE COMPAGNON POUR ASSISTER AUX TRAVAUX. (1)

« ..... Les belles allocutions du Vén.·. et de la G.·.-Msse.·., les discours intéressants des FF.·. et des SS.·, orateurs, font plus de bien dans le monde, agissent plus utilement sur la morale publique (Le F.·. RAGON oublie de dire dans quel sens !) et sur la

(1) ON CACHE L'EXISTENCE DE LA MAÇONNERIE D'ADOPTION AUX MAÇONS QUI NE SONT POINT ENCORE ÉPROUVÉS. On dit à l'Apprenti : « *Nous n'admettons point de femmes dans nos mystères* (*Rituel du Grade d'Apprenti*, p. 56) ! » C'est le Vénérable qui parle ainsi à « l'initié. » *Initié* veut-il donc dire *trompé*, *dupé*, *mystifié ?* C'est encore le Vénérable qui dit au Compagnon : « Vous avez cinq ans. La progression qui suit le grade indique les lumières et l'expérience que vous êtes censé avoir acquises ; mais apprenez, mon Frère, que l'âge ne les donne réellement qu'à celui qui s'est associé aux hommes et aux choses. *Cet âge vous rend apte à visiter les Loges d'Adoption où tout se compte par cinq* (*Rituel du Grade de Compagnon*, p. 31). » Le Compagnon n'a que cinq ans, l'Apprenti n'en a que trois, mais le Vénérable qui est Maitre, s'il n'est pas d'un grade plus élevé, a *sept ans et plus*. Il devrait avoir plus de lumières et d'expérience et aussi de vertu que le Compagnon et l'Apprenti. Mais il a été plus longtemps qu'eux « *associé aux hommes et aux choses de la Maçonnerie* » ; et bien qu'*aidant tous les jours les Sœurs dans leurs travaux*, il ne craint pas de dire solennellement : « *Nous n'admettons point de femmes dans nos mystères !* »

Le secret est inviolable dans ces modernes mystères comme dans ces anciens mystères dont parlait tout à l'heure le F.·. qui dialoguait avec la *Sœur Adèle*, et où « l'inviolabilité du secret favorisait la corruption et, pendant longtemps, en déroba la connaissance aux magistrats. »

concorde générale que la plupart des travaux dans les ateliers d'hommes.

« Nous n'avons pas jugé à propos d'apporter de plus grands changements aux symboles qui ont fait, jusqu'à présent, la base des grades; les interprétations que nous en avons tirées inspireront les Vénérables instruits et nous désirons que le goût plus répandu de ces travaux, modifie ou plutôt remplace, peu à peu, tous ces symboles persans ou bibliques qui ont fait leur temps. » (Le désir du F.·. Ragon a été satisfait, le F.·. Albert Pike s'est chargé de remplacer ***tous les symboles démodés par ses symboles lucifériens!***)

« Nous dirons plus, nous espérons que l'époque n'est pas éloignée où des SS.·. dignitaires, qui se seront distinguées par de bonnes directions de travaux, par des lectures philosophiques, seront admises à nos séances, où, après 3 à 5 mois de tenues, elles deviendraient aptes à remplir des emplois *comme adjointes* aux dignitaires. Convenons que c'est alors que les travaux maçonniques deviendraient attrayants... **La réunion des deux sexes sous le maillet de l'Ordre, généraliserait la pratique des vertus.** La hideuse hypocrisie des mœurs succomberait sous l'égide de la raison universelle et du bon sens de tous... Supposons pour oratrice-adjointe d'une de nos loges, une sœur comme madame Emile de Girardin, comme madame la comtesse de Rémusat, comme l'ill.·. Rachel; ou une sœur comme madame la comtesse d'Argoust (*Daniel Stern*), comme madame Louis Collet ou madame George Sand, qui ne viendrait pas s'y affilier ou s'y faire initier pour entendre leurs discours qui seraient des objets d'émulation, de travail et d'étude pour nos jeunes maçons si lents à produire? Vous verriez vos travaux embellis par la présence de savantes *ladies* dont l'instruction ne demande qu'à se répandre; repoussées en Angleterre, de toute réunion intime d'hommes, quel bonheur n'éprouveraient-elles pas à demander dans vos temples un asile pour leurs mérites. Les dames étrangères, dont le savoir serait à la même hauteur, solliciteraient la même faveur et deviendraient d'utiles membres correspondants; les journaux maçonniques ne resteraient plus stériles. *C'est dans nos* **loges épurées** *que se trouverait l'élite de la France*, qui, plus tard, serait, par l'influence féminine, imitée par les autres nations... » (*Loges épurées*, le F.·. Ragon est vraiment... dur pour ses FF.·. et SS:·: !!!).

« Initiés, voulez-vous hâter le progrès moral, ***mettre la nouvelle génération dans la voie des vertus*** et travailler avec plus d'efficacité à votre propre perfectionnement, initiez la femme, d'abord à des travaux d'Adoption, et bientôt après, aux travaux philosophiques, celles que vous en jugerez dignes? Les fruits que la science so-

ciale en retirera pour le bonheur de tous sera votre plus douce récompense. »

Le F.·. Ragon ajoute, en note :

« Déjà ces vérités ont reçu la haute approbation du G.·. O.·. de France qui, dans ce but éminemment civilisateur, vient de constituer, à Paris, la resp.·. loge Le Temple des Familles, qui, sous l'habile et savante direction du zélé F.·. Riche-Gardon, secondé par des FF.·. de divers ateliers, appartenant même à différentes obédiences, aura chaque mois, à compter de novembre 1860, une tenue d'adoption, ayant pour objet de faire participer, plus régulièrement, les épouses, les mères, les sœurs des francs-maçons, à l'œuvre bienfaisante de l'initiation et à la vie morale, afin d'empêcher tout antagonisme dans les familles, et d'élaborer en commun le travail de l'éducation et les moyens de la pratiquer avec succès. » (p. 10-14.)

On lit à la page 79 :

« Le Rite d'Adoption, celui qui comprend dix degrés, compose ainsi le Chapitre :

« *Maîtresse Parfaite*, 4° degré, ci-dessus. (1)

« *Elue*, 5e degré.

« *Ecossaise*, 6e degré.

« *Sublime Ecossaise*, 7e degré, ci-dessus.

« *Chevalière de la Colombe*, 8e degré.

« *Rose-Croix, chevalière de la Bienfaisance*, 9e degré.

« Et *Princesse de la Couronne*, 10e et dernier degré.

« Pour la satisfaction des FF.·. et des SS.·., nous allons donner un extrait des cinq autres grades.

ELUE.

« Décoration de la Loge. Tenture blanche, trône rouge, 3 bougies, une étoile transparente à 8 pointes, le mot sacré au milieu.

« Titres. Le G.·.-Me s'appelle *Souverain G.·.-Me*. La Ge.·.-Msse, *Souveraine-Grande-Maîtresse*.

« Signe. La main droite au cou du côté gauche; on penche la tête à droite et l'on se donne un coup du tranchant de la main, comme pour se couper la tête.

« Attouchement. Les bras entrelacés, s'empoigner le dessus de l'épaule gauche avec la main gauche.

« Mot sacré. *Halzabeth* (en hébr., *victima Dei*), c'est le nom de la parjure qui doit être immolée.

(1) Voir ici, p. 178.

« MOT DE PASSE. *Victoire !*

« RÉP. *Silence!*

« BATTERIE. Cinq coups égaux.

« HEURE POUR OUVRIR. Le signal est donné, nous sommes prêts à exécuter vos ordres.

« HEURE POUR FERMER. Celle où nos ennemis furent vaincus et où nous commençons à jouir du fruit de nos travaux pour un temps plus heureux.

« HABILLEMENT. *Les Frères sont en noir*, les Sœurs sont en blanc. Le Souverain et la Souveraine portent, en camail, un large ruban noir, liseré d'argent, auquel pend le bijou de l'Ordre. » (1)

« BIJOU. Une étoile à huit pointes, le fond en nacre, le tour et les pointes en or; au milieu est le mot sacré. Il se porte sur le cœur attaché par une faveur noire.

« TABLIER. Blanc, doublé et bordé de noir; le bijou de l'Ordre est brodé au centre.

« SUJET DU GRADE. Il roule sur une sœur parjure, et ***condamnée à la mort***. Il appartient à la classe des grades ***vengeurs*** QUI DÉSHONORENT L'ÉCOSSISME. Il doit être rejeté du rite d'adoption où son admission est plus qu'une faute. »

ECOSSAISE.

« DÉCORATION DE LA LOGE. Tenture jaune. Quatre lumières, une à chaque coin de la salle.

TITRES. Le maître s'appelle *Très-Respectable;* les deux surv.·., *Très-Vénérables ;* les FF.·. et les SS.·., *Vénérables.*

« SIGNE. L'index droit sur le front.

« RÉP. Le même doigt sur le cœur, le poing fermé.

« ORDRE. Comme la réponse du signe.

« ATTOUCHEMENT. Présenter la main droite verticalement tendue; la sœur la prend de même avec ses deux mains.

« MARCHE. Le pied gauche à la pointe occidentale du carré tracé, le droit à celle du midi, le gauche au nord, et le droit à l'Orient (4 pas, nombre des vœux du jésuite).

« BATTERIE. Deux coups égaux.

« AGE D'UNE ÉCOSSAISE. L'âge de raison.

« MOT SACRÉ. *Jectifle* (anagramme de FÉLICITÉ).

« MOT DE PASSE *Mont Ararat* (Maledictio tremoriæ).

« HEURE. *Pour ouvrir*, 2 heures. — *Pour fermer*, 4 heures.

« CORDON. Jaune, porté en sautoir.

« BIJOU. Une étoile en argent, pendue au cou par un ruban jaune.

(1) On ne doit pas oublier que le blanc et le noir sont des couleurs lucifériennes. — *Note de l'auteur.*

TABLIER. Blanc, doublé et bordé de jaune. Sur la bavette, une étoile en argent, dans un carré.

« QUESTION D'ORDRE. D. *Êtes-vous parvenue à la dignité écossaise ?*

« R. J'ai été purifiée par les eaux du déluge.

« D. *Qu'avez-vous fait pour être reçue écossaise ?*

« R. Mes preuves, qui sont la fidélité, le zèle qu'on a reconnu en moi pour les lois de la Maçonnerie.

« TABLEAU. 1° L'étoile d'Orient;
2° Le carré désignant la marche par les 4 chiffres rouges;
3° Les 4 flambeaux qui éclairent la loge;
4° Le mont Ararat (en Arménie);
5° L'Arche de Noé;
6° Noé et sa famille sortent de l'arche, conduits par l'Etoile au séjour de la félicité. »

« Ce Grade, où domine le nombre 4, appartient au système jésuitique. »

## CHEVALIÈRE DE LA COLOMBE.

« DÉCORATION DE LA LOGE. Tenture rouge et verte; éclairée de 7 lumières; 3 à l'Or.·., 2 au midi et 2 à l'Occident; un trône élevé de 7 marches; au-dessus, une colombe en transparent. Il y a aussi une colombe vivante. Sur l'autel, couvert d'un tapis vert, sont 3 flambeaux garnis de bougies, un maillet, une branche d'olivier et une Bible.

« TITRES. Le Maître se nomme PÈRE NOÉ et signe ainsi. Le Grand-Inspecteur est le seul à qui NOÉ parle en particulier; et il le tutoie; il se nomme *Cher Fils Aîné*, ainsi que le 2e surveillant. Les frères et sœurs, qui veulent parler à Noé, le *tutoient*; il les appelle *ses enfants*, et ne répond qu'à un seul pour tous.

« SIGNE. Faire toucher les deux pouces par les bouts, les mains ouvertes, le dedans tourné vers l'estomac, comme pour représenter deux ailes.

« ATTOUCHEMENT. Se frapper mutuellement deux coups dans chaque main.

« MOT SACRÉ. *God Malech*; il se donne à l'oreille par 3 syllabes. (1)

« MOT DE PASSE. *Ararat* (malédiction de la crainte), montagne d'Arménie, sur laquelle s'arrêta l'arche, selon la légende.

« BATTERIE. Sept coups, par 2 fois 3, plus un.

EXCLAMATION. *Gloria in excelsis !*

« TRAVAUX. *Pour ouvrir :* Les eaux sont basses. — *Pour fermer :* Le temps est calme et serein.

« TABLIER. Blanc, doublé et bordé de taffetas vert. Sur la bavette

(1) God est ici le synonyme de Phallus ! — *Note de l'auteur.*

est une colombe tenant, dans son bec, une branche d'olivier. Au milieu du tablier est une montagne, baignée d'une eau verdâtre, où flottent des corps, des bras, des têtes, et sur la montagne, l'arche de Noé.

« Décors du Père Noé. Un cordon rouge et vert, porté en sautoir, auquel sont suspendus une truelle et le bijou.

« Bijou. Une colombe d'argent, ayant dans son bec une branche d'olivier.

« Questions d'ordre. D. *Etes-vous Chevalière ?*

« R. Je suis enchantée.

« D. *Pourquoi ?*

« R. Rien n'est plus beau que la grandeur.

« D. *Quelle marque m'en donnez-vous ?*

« R. Ma prudence.

« D. *En quoi consiste-t-elle ?*

« R. A me faire connaître.

« D. *Pourquoi?*

« R. Parce que je ne vous connais pas.

« D. *Que demandez-vous pour me reconnaître ?*

« R. Un signe (*on le fait*) en disant : *J'ai envoyé une colombe qui m'a apporté une branche d'olivier.*

« D. *Que signifie la colombe ?*

« R. La douceur avec laquelle on doit écouter la vertu.

« D. *Où se trouve la vertu?*

« R. Dans la Maçonnerie.

« Tableau. L'arche de Noé sur la montagne ; une colombe, apportant une branche d'olivier dans son bec, vole vers l'arche. Au bas de la montagne, dans l'eau qui commence à verdir, on voit des têtes, des bras et des corps morts.

« Ce Grade, fait dans l'esprit de l'adoption, n'a aucun rapport avec un grade détaché intitulé : *les Enfants de Noé* ; il appartient à l'Ordre des Chevaliers et Chevalières de la Colombe, fondé à Versailles, en 1784.

## ROSE-CROIX DES DAMES, CHEVALIÈRES DE LA BIENFAISANCE.

« La réception est censée avoir lieu à Jérusalem, dans l'intérieur du temple des Chevaliers et Chevalières de la Bienfaisance, sous l'allégorie du Saint-Sépulcre de la Palestine.

« Titres. Le président se nomme F.·. *Commandeur* ; la présidente, S.·. *Commandatrice* ; les FF.·. et SS.·., *Chevaliers et Chevalières*.

« Signe. Lever le bras droit et l'index pour montrer qu'il n'y a qu'un Dieu.

« Rép. Mettre la main droite sur le cœur.

« Attouchement. Se donner les deux mains croisées en formant une croix ; le premier qui prend la main droite de l'autre dit : *Aimez-le bien.* On répond : *Fuyez le mal*, en donnant l'autre main. Le premier donne le baiser de paix et dit : *Pratiquez la vertu.* Réponse : *Ainsi soit-il.*

« Ordre. Croiser les mains sur le cœur, en signe de *bon Pasteur.*

« Jarretière des Chevalières. Ruban violet, entouré d'une tresse d'or. On y brode les 3 lettres F.·. E.·. C.·. (*foi*, *espérance*, *charité.*) Elle se porte à la jambe gauche.

« Bijou. Une croix en or, avec des rayons aux 4 angles, suspendue à un ruban vert, porté en sautoir.

« Tablier. Taffetas violet, bordé d'un ruban de même couleur. Au milieu, une petite poche rouge, fixée avec deux rosettes vertes.

« Cordon. Violet, auquel est suspendu l'insigne (le Maillet, symbole du commandement.)

« Echarpe. Les Sœurs officières portent en écharpe, de droite à gauche, un cordon noir liséré de rouge avec une rosette ponceau.

« Batterie. Neuf coups.

« *Il y a un F.·. servant et des SS.·. servantes.*

« Questions. D. *Serez-vous toujours prête, ma Sœur, à sacrifier votre vie pour mourir sous la bannière sainte de la religion catholique, apostolique et romaine?*

« R. Oui, je le promets.

« D. Promettez-vous de procurer la paix et la concorde, de secourir les malheureux opprimés, *d'être religieuse observatrice des commandements de Dieu et de l'Eglise, d'être irréprochable devant lui et irrépréhensible devant votre commandeur et devant vos FF.·. et SS.·. de l'Ordre*, soit pour paroles et effets, et de vous dévouer à la Bienfaisance?

« R. Oui, je le promets.

« Le commandeur dit : « *Mes FF.·. et mes SS.·., invoquons, pour cet effet, l'Esprit saint !* »

« On s'agenouille pour chanter le *Veni, Creator.*

« La postulante prononce et signe l'obligation suivante :

« Obligations. « *Je promets à Dieu, à notre Sauveur Jésus-Christ et à la bienheureuse Vierge Marie*, d'observer religieusement, etc., etc. »

« *Le commandeur la constitue, en disant* : « Je vous reçois, ma chère sœur, et vous crée *Chevalière de la Bienfaisance du Saint Sépulcre de Notre Seigneur Jésus-Christ, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !* »

*

* *

« Ici, dirons-nous, avec Léo Taxil (1), comme au grade de Rose-Croix de la Maçonnerie masculine, nous sommes dans l'abominable jusqu'au cou ; ici, la secte se plonge et se complaît dans les sacrilèges les plus immondes. Aussi le grade de Chevalière de la Bienfaisance est-il appelé « *Rose-Croix des Dames* ». On dit donc « *Saint-Sépulcre* » comme au troisième degré symbolique on dit « *Chambre du Milieu.* » Mais ce qui n'a pas été expliqué aux Maîtres est expliqué avec commentaires aux Rose-Croix et par conséquent aux « *Chevalières de la Bienfaisance.* » C'est la Sœur qui donne le mot sacré en chuchotant à l'oreille : « *Veni Creator.* »

Pour couvrir cette infecte marchandise d'une étiquette fausse, le F.·. Ragon eut l'aplomb de prétendre que « *Ce* Grade *est religieux et catholique* » et qu' « *il appartient à l'ancien système jésuitique* ».

Princesse de la Couronne ou Souveraine Maçonne.

« La loge représente la salle du conseil de Salomon.

« Les travaux du conseil n'ont rapport qu'aux vertus de Salomon et à la visite de la reine de Saba.

« Le cérémonial de réception représente celui qui eut lieu quand cette reine fut reçue par le roi Salomon.

« Décoration de la Salle. Tenture rouge ornée de guirlandes de fleurs et de couronnes. Un trône magnifique élevé de 7 degrés, couvert d'un dais. A la droite du trône, est le riche fauteuil de la Gde-Msse ; à gauche, une table sur laquelle sont 3 lumières, une coupe et un pain. Auprès est un autel orné, pour recevoir le serment de la récipiendaire ; 21 lumières éclairent la salle.

« Titres. Le G.·.-Me représente Salomon ; la G.·.-Msse, sa femme ; on les appelle *Très-Sage Roi, Très-Sage Reine* ; les FF.·. et les SS.·. inspecteurs sont les premiers du conseil ; on les nomme *Favoris, Favorites* ; la récipiendaire représente la reine de Saba qui vient visiter Salomon ; on l'appelle *Puissante Reine.* Elle est décorée d'une riche écharpe et d'un bracelet formé d'un ruban fond bleu sur lequel est brodé en or une couronne antique avec ces mots : *Sagesse et Candeur.*

« Décors des SS.·.. Une écharpe bleu de ciel, terminée par une frange en argent, et nouée sur l'épaule avec une rosette blanche et des glands d'or ; au bout, s'attache le bijou du grade.

« Toute Sœur, ainsi décorée, a le rang de *Grande-Maîtresse*, et peut prendre place à l'Orient. (2)

(1) *Les Sœurs Maçonnes*, édition de 1886, p. 173-171.

(2) *Dans tous les Ateliers Androgynes ou elles se présentent.* Le F.·. Ragon a omis ce membre de phrase, qui a pourtant bien sa valeur.

« Bijou. Un cercle en or renfermant un sceptre, une main de justice, et, au centre, une couronne antique qui sont les trois attributs de la royauté. Ce bijou s'attache au bout de l'écharpe au moyen d'une rosette rose.

« Ce grade n'est nullement initiatique ; il est simplement honorifique ; sa création eut lieu en Saxe, en 1770. » (P. 80 87.)

Passons au Chapitre qui a pour titre :

STATUTS ET RÈGLEMENTS.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La plupart des grandes villes de France et dans nos colonies, *sont souvent témoins*, surtout dans la saison des bals, de réunion de dames sous les bannières de l'adoption... ; aussi les rites les plus sérieux ont-ils toujours considéré ces loges comme un des liens les plus forts des sociétés maçonniques ; les loges de la *Stricte Observance* et celles du *Régime rectifié* ont eu des tenues d'adoption en France et à l'étranger ; les Illuminés en avaient aussi. Il a existé, à Narbonne, adhérent à la 1re loge du *Rite primitif*, un cercle de dames qui s'assemblaient sous des formes maçon.·. imitées de l'adoption.

« Il n'y eut guère que les Anglais qui se privèrent de ces loges, l'habitude des clubs, et sans doute leur manière bachique et peu galante de terminer ordinairement leur banquet, en est-elle la cause.

Règlements. Art. 1er. Nulle Maîtresse ne pourra tenir loge ou faire de réceptions, si elle n'est assistée par un Vénérable de loge en activité. (1)

« Art. 2. — La loge, pour faire des réceptions, sera toujours composée (outre les dignitaires de l'atelier) d'une G.·.-Msse, de deux surveillantes, d'une orat.·., d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une Msse de Cérémonies.

« Art. 3. — Nulle ne sera admise, si elle n'a été proposée à la séance précédente, où la G.·.-Msse priera les assistantes et les assistants de prendre des informations sur la profane et d'en rendre compte à la loge.

« Art. 4. — Si les voix sont en faveur de la proposée, on la fera avertir du jour fixé pour sa réception, ainsi que de ce qu'elle aura à faire avant d'être reçue.

« Art. 5. — La dernière Sœur reçue ira, la veille du jour de la réception, voir la proposée et lui demander si aucun des cas in-

(1) Le F.·. Ragon s'est évidemment inspiré des Règlements ou Statuts de 1817 (voir ici, p. 211) qu'il a quelque peu changés et augmentés.

diqués art. 6, ne s'oppose à sa réception. Si l'un de ces cas a lieu elle en préviendra la G.·.-M$^{sse}$.

« Art. 6. — Nulle femme enceinte ou dans le temps critique ne pourra être admise aux épreuves de la réception.

« Art. 7. — Nulle ne pourra être reçue avant l'âge de 18 ans, à moins que toute la loge, d'un commun accord, donne dispense.

« Art. 8. — Les preuves de bonne vie et mœurs seront lues en loge par la Sœur Secrétaire.

« Art. 9. — Quand une proposée aura été refusée, il est défendu d'en parler à qui que ce puisse être. Cette défense s'étend jusqu'aux FF.·. et SS.·. de la loge qui ne se trouvent point à l'assemblée; la violation de cette défense doit mériter punition à son auteur.

« Art. 10. — On pourra donner, dans la même séance, les deux premiers grades; mais elle ne sera reçue maîtresse qu'après avoir assisté à trois loges, sauf, pour un motif particulier, l'assentiment unanime de la loge.

« Art. 11. — La S.·. d'éloquence prendra soin que les statuts soient observés. Elle s'informera exactement et secrètement si aucune des Sœurs y manque, et l'en avertira avec douceur, si la faute est légère; mais si elle est grave, elle en fera son rapport à la G.·.-M$^{sse}$.

« La S.·. secrétaire reçoit et enregistre toutes les patentes et les délibérations; elle les fait et les signe.

« Art. 12. — La trésorière tiendra un registre exact des recettes et dépenses et en rendra compte à chaque fête solsticiale, en présence de toute la loge.

« Art. 13. — On ne recevra personne à moins de      francs, pour qu'il y ait un fonds toujours prêt à secourir les infortunés et à subvenir aux dépenses de la loge; cette somme sera remise à la trésorière.

« Art. 14. — On ne se séparera jamais sans mettre une pièce de monnaie dans la boîte des secours. La trésorière en conservera le produit pour en faire la distribution aux infortunés désignés par la loge. On donnera la préférence à ceux qui se dérobent aux yeux du public.

« Art. 15. — Les amendes, pour fautes en loges, seront fixées à      que l'on versera dans la boîte des secours.

« Art. 16. — La G.·.-M$^{sse}$ arbitrera les peines et les amendes. Si une Sœur ou un F.·. conclut à une peine plus forte, la loge ira aux voix, celle de la G.·.-M$^{ssa}$ comptera pour deux.

« Art. 17. — Il y aura des Sœurs servantes pour veiller à la sûreté de la loge et servir aux banquets. Elles seront reçues apprenties gratis; une discrétion éprouvée pourra leur faire mériter le 2$^{e}$ grade, mais jamais le 3$^{e}$.

« Art. 18. — On ne recevra aucune Sœur servante au-dessous de l'âge de 30 ans, et sous la condition que la Sœur qui la présente répondra de sa discrétion et de sa moralité.

« Art. 19. — Les Sœurs seront très circonspectes dans leurs discours; une seule parole pouvant porter atteinte à la réputation de leurs FF.·. et SS. auxquels elles doivent, en toute occasion chercher à rendre service.

« Art. 20. — Les SS.·. fuiront très soigneusement la médisance et les calomnies, afin que rien ne puisse blesser directement ou indirectement l'honneur de l'Ordre ni celui des FF.·. et SS.·..

« Art. 21. — Quand la G.·.-M^sse apprendra que des SS.·. sont en difficultés entre elles, elle emploiera sa médiation pour les terminer. S'il y a de l'entêtement, elle en référera à la loge qui exclura celle qui ne veut pas se soumettre à sa décision.

« Art. 22. — Les FF.·. et SS.·. qui se présenteront après l'ouverture de la loge, entreront avec la décoration de leurs grades, mais ne salueront personne, si ce n'est la Gr.·.-M^sse qui les fera placer.

« Art. 23. — Les SS.·. qui auront des propositions à faire pour le bien de l'Ordre ou de la loge, demanderont la parole à leur surveillante qui la demandera à la G.·.-M^sse. Il est expressément défendu aux assistants de s'interrompre réciproquement.

« Art. 24. — Les Surveillantes auront seules le droit de faire faire silence et d'empêcher qu'on parle pendant les travaux, ainsi que de faire mettre chacun à l'ordre. *La décence est particulièrement recommandée.* (1)

« Art. 25. — Une Sœur qui s'absentera souvent de la loge sera punie, si elle ne donne pas de bonnes raisons de ses absences et de son peu d'exactitude.

« Art. 26. — Aucune Sœur ne pourra sortir de la loge sans la permission de la G.·.-M^sse, et après avoir satisfait à la boîte des secours.

« Art. 27. Aucune personne en puissance d'autrui par la loi, ne sera admise que d'après le consentement de celui ou de celle de qui elle dépend civilement. Sont exemptes les personnes investies de la puissance de gérer leurs biens, ceux de leurs maris ou de leurs enfants.

« Art. 28. La manie des grades n'a pas épargné la Maçonnerie d'Adoption ; on y compte jusqu'à dix degrés dont le dernier aurait le titre pompeux de *Princesse de la Couronne*. Le bon sens indique de s'en tenir aux trois premiers degrés, à l'imitation de la *Vraie Maçonnerie* qui ne dépasse pas le grade de *Maître* ; les autres

(1) Voilà certes qui fait encore bien peu honneur à la vertu et à la bonne tenue des Sœurs Maçonnes ! — *Note de l'auteur.*

grades sont des *superfétations* qu'il faut rejeter dans la classe des *grades détachés*.

« Art. 29. Les présents Statuts et Règlements seront observés avec soin, et chaque récipiendaire ou affiliée, lors de son admission, promettra, dans son obligation de s'y conformer. » (p. 102-105.)

* * *

La contexture de l'article 28 démontre bien que le F.·. Ragon, 33e degré, *n'était pas conséquent avec lui-même et manquait aussi de ce bon sens qu'il invoque au profit des autres.*

Les Statuts et Règlements du F.·. Ragon ont inspiré ceux que le Grand Orient National d'Espagne donna le 25 mars 1891, à la Maçonnerie féminine de la Péninsule. Nos lecteurs s'en rendront compte lorsqu'ils seront parvenus à cette date.

En même temps qu'il publiait son *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption*, le F.·. Ragon faisait paraître, toujours chez l'éditeur Collignon, son *Rituel de Reconnaissance conjugale*, parodie burlesque du sacrement de Mariage !!

* * *

Obéissant maçonniquement aux instructions émanant des conseils de la secte, le F.·. Eugène-Esprit Hubert, 33e, directeur de *la Chaîne d'Union*, disait dans le numéro de cette feuille officieuse, en décembre 1878, (p. 548) :

« *A partir de 1860, je ne crois pas qu'il se soit tenu des Loges d'Adoption,* du moins a Paris ; *elles ont été en partie remplacées par les Tenues dites de Maçonnerie blanche.* »

Et il ajoutait — en note :

« *La Loge* Jérusalem des Vallées Egyptiennes, *dans cette période, avait une loge d'adoption qui a eu des tenues fort brillantes, fort suivies, et il y eut même une Tenue, dans laquelle* douze dames *reçurent le grade de* Maitresses-Maçonnes. »

Ainsi le *Manuel d'Adoption* du F.·. Ragon n'aurait été rédigé et approuvé que pour encombrer les Bibliothèques des Loges et celles des FF.·. bibliophiles !! A cette *insigne fourberie* du F.·. Hubert, nous répondons par le démenti le plus formel ; démenti que nos lecteurs vont bientôt apprécier à sa juste valeur, grâce aux documents nombreux sur lesquels

nous l'appuyons et que la Providence semble s'être complue à nous procurer.

Le 7 mai 1860, la L.·. *Le Temple des Familles*, à l'O.·. de Paris, sous l'inspiration du F.·. Riche-Gardon, adressa au Grand-Maître Lucien Murat, en son conseil, une demande de Constitution, demande dans laquelle elle expliquait le but qu'elle se proposait d'ouvrir mensuellement des travaux, « dit d'enseignement philosophique et moral » auxquels les familles seraient admises.

(N'oublions pas que le G.·. O.·. avait « condescendance envers le monde profane » refusé au F.·. Riche-Gardon de donner à son atelier le nom de *Religion naturelle et universelle !!!*)

Le 24 septembre, le Grand-Maître, en son conseil, accorda les Constitutions de la L.·. le *Temple des Familles*, « approuvant et régularisant les travaux faits par elle et de bonne foi jusqu'à ce jour. »

Une Commission composée des FF.·. Desanlis, Mouton et Lallier, 33ers, installa solennellement la loge, le 14 novembre, en présence des députations des divers ateliers et d'un immense concours de visiteurs.

Le F.·. Desanlis manifesta ouvertement son espoir de voir se développer l'œuvre grande et régénératrice que le *Temple des Familles* ou mieux le F.·. Riche-Gardon, *Pontife suprême de la religion nouvelle*, entreprenait en étendant aux familles l'enseignement maçonnique.

Le F.·. Pernet Vallier, 33e, exprima sa confiance dans l'œuvre spéciale de la loge, et le F.·. Jobert aîné, 33e, félicita l'Atelier ainsi que le Vénérable, pour le zèle et le dévouement dont il faisait preuve dans la pensée de donner une impulsion nouvelle au progrès maçonnique.

Le Vénérable répondit aux FF.·. en les remerciant de leurs encouragements et de leurs promesses de concours judicieux. Il termina en disant :

« Nous ajouterons au travail maçonnique ordinaire, la tâche bien délicate, complexe et difficile, déclarée par le titre même de l'atelier, celle de faire bénéficier la famille entière des bienfaits de l'institution maçonnique par des tenues mensuelles consacrées aux familles de nos frères. Là, l'éducation, la morale universelle, les beaux-arts et la science positive se prêteront un mutuel concours pour aider la mère et le père à élever leurs enfants selon la

vraie lumière physique, intellectuelle et morale, les enfants eux-mêmes y seront l'objet d'un enseignement spécial.

« Là nos mères, nos épouses, nos sœurs, s'associant elles-mêmes à notre humble mais féconde tâche, reconnaîtront tout l'odieux des calomnies qu'on répand contre notre institution ; au lieu de céder aux suggestions qui les excitent à mépriser nos doctrines, à les considérer comme *irréligieuses*, elles se formeront à les apprécier, à les bénir, à en être les prêtresses dévouées ! Alors plus de divisions dans les familles au sujet des croyances, mais harmonie, union du père et de la mère, du frère et de la sœur en vue de perfectionner la pratique de la même loi morale et religieuse. Alors l'enfant voyant affirmer aussi nettement par sa mère que par son père les principes sur lesquels reposent les devoirs, sera confiant, respectueux envers les règles de vie qu'on lui prescrit : c'est ainsi que nous aurons pris l'initiative de ce qui doit faire cesser l'anarchie intellectuelle qui règne au sein des familles, faisant obstacle à tout bonheur et constituant un germe puissant de décadence sociale. »

A partir de cette époque, le *Temple des Familles* joignit régulièrement une tenue d'adoption par mois à ses tenues symboliques. Le F.·. Riche-Gardon répandit la corruption autour de lui, en appelant, pêle-mêle, profanes, femmes, filles, enfants.

Le nombre croissant des visiteurs et visiteuses qui remplirent le Temple n° 1 atteignit promptement le chiffre de mille. Aux travaux sur les sciences positives exposées, à leur manière par les FF.·., succédaient « les entretiens familiers des enfants de la Loge », etc.

La *Revue rétrospective*, publiée par le F.·. Dechevaux-Dumesnil dans le numéro de septembre et octobre 1860 du *Franc-Maçon*, faisait l'éloge de *Madame Plainchant de Decize* « esprit supérieur, âme forte et distinguée, croyant à l'hon-« neur et à Dieu, et qui, sans avoir peur du feu de l'enfer, « a daigné écrire une belle page de poésie religieuse dans « l'humble, modeste et damné *Franc-Maçon*. » (p. 262).

Disons, pour mémoire, qu'à cette même préiode du règne de Napoléon III, la rédaction du *Catéchisme impérial des Ecoles primaires* était confiée au F.·. Adolphe Huard, l'auteur de l'*Histoire de la famille Bonaparte*, des *Soirées impériales*, etc. (1)

(1) *Le Franc-Maçon*. 9e année, nos 1 et 2. — Nov.-Décembre 1860. p. 25.

Un article du F.·. Dechevaux-Dumesnil, publié dans le Franc-Maçon de janvier-avril 1861 (p. 36-41) fait l'éloge le plus pompeux de la loge du *Héros de l'Humanité*, O.·. de Paris. « Cet atelier aux travaux sérieux, écrit-il, *a des fêtes « consacrées aux Dames, et des Loges d'Adoption* rivalisant « avec celles dirigées par les r. f. Dupont, Albaret, Delaplan- « che, Allard et même Boubée, dont les travaux particuliers « et ceux de sa loge, si importants, rempliront une partie « du prochain numéro. » (1)

Pour punir le F.·. Riche-Gardon d'avoir rompu une ou plusieurs lances contre lui, le G.·. M.·. Lucien Murat, par décret maçonnique du 2 mai 1861, suspendit provisoirement la Loge *Saint-Jean,* constituée à l'O.·. de Paris, sous le titre distinctif le *Temple des Familles.*

A cette mesure les membres de l'atelier répondirent par une vigoureuse protestation (7 mai 1861).

Le discours prononcé par le F.·. Vasselin, Orat.·. au banquet de la fête solsticiale d'été de la L.·. *la Triple Unité*, Or.·. de Fécamp, mérite une analyse rapide. Tout d'abord le F.·. Vasselin se plaignit de la part restreinte accordée aux femmes dans les cérémonies maçonniques ; puis, passa en revue les femmes célèbres du monde et en fit une incroyable macédoine citant par exemple, Clotilde, femme de Clovis, Geneviève, Héloïse, Valentine de Milan, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette et ajoutant : « Ne sont-ce pas de belles figures que celles d'Agnès Sorel, de Diane de Poitiers, d'Anne de Bretagne et de Marguerite de Valois ! Et Marie Stuart, la victime ? et Gabrielle, la charmante ? et madame de Longueville, la batailleuse ? et madame de Sévigné, l'illustre cancanière ? et Ninon et Marion, les folles têtes, mais les cœurs d'or ?... Certes madame de Pompadour n'apparaît pas comme une vestale dans les souvenirs que nous a laissés le XVIII^e^ siècle ; mais à mon gré elle a rempli sa mission tout aussi bien que l'austère madame de Maintenon, tant vantée, tant célébrée... »

Il cita ensuite mesdames Roland, C. Desmoulins, De Genlis,

(1) Cet article portait par erreur la signature du F.·. Charguéraud. Il était de Dechevaux-Dumesnil qui s'exprime ainsi dans le *Franc-Maçon*, de 1863, 10e année, nos 4 et 5, p. 110. « Il nous a valu à nous-mêmes assez de compliments de nos frères, de nos sœurs et de la R.·. L.·. du *Héros de l'Humanité*, qui mérite les éloges de tous les gens de bien, pour ne pas le répéter à qui voudra l'entendre ; ce travail a été fait par nous, humble ouvrier. » *Pas si humble que cela le F.·.!!*

De Staël, Récamier, Tallien, De Lavalette, Campan, De Rémuzat, Guizot, De Salm, Desbordes-Valmore, de Girardin, George Sand. Voici sa conclusion :

« Nous devons, au point de vue maçonnique, qui d'ailleurs « embrasse tout, nous faire un aide puissant en empruntant à la « femme les forces et les séductions qu'elle possède et que nous « n'avons pas... On marche donc de tous les côtés! Ce n'est pas « nous, Maçons, qui resterons en arrière; mais je le répète, il « nous faut pour cela l'aide de la femme. »

SANTÉ.

*1er Feu.*

« *A nos mères* : Vénération, obéissance, tendresse.
« *A nos sœurs* : Protection, conseils, aménité.

*2e Feu.*

« *A nos femmes* : Confiance, fidélité, amour.
« *A nos amies* : Franchise, loyauté, respect.

*3e Feu.*

« *A nos filles et pupilles* : Bon exemple, éducation solide, douce sévérité ; car leur giron est le foyer latent où s'échauffe l'avenir. » (1)

Dans la séance du 3 août 1861 de la L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, le F.·. Boubée poussa une charge à fond de train contre le F.·. Riche-Gardon et la L.·. le *Temple des Familles*. Le *Bulletin du Grand-Orient* s'en étant fait l'écho, les membres de ce dernier atelier protestèrent auprès de la Commission de rédaction de ce recueil.

La coterie conduite par le F.·. Riche-Gardon pratiquait *le dogme de la religion naturelle*, cela ressortait évidemment des discours tenus dans le *Temple des Familles* et des articles de son journal l'*Initiation*. D'après le catéchisme des innovateurs, « *les religions alors existantes n'étaient que « l'asservissement de la conscience ; leurs fondateurs avaient « la plupart du temps soumis les consciences pour les exploi- « ter.*» (2) Et, s'attaquant plus particulièrement au catholicisme, « *cette religion*, disaient-ils, *effaçait le sens moral « chez ceux qui demandaient le pouvoir temporel du Pape.* (3)

Après quelques mois de sommeil, le G.·. M.·. Lucien Mu-

(1) *Le Monde Maçonnique*, Janvier 1862, p. 559-571.
(2) *L'Initiation*, Janvier 1860, p. 393.
(3) *Ibid.*, Mars et Avril 1860, p. 470.

rat, satisfait, autorisa le réveil du *Temple des Familles* et le F.·. Riche-Gardon reprit son maillet.

C'est en 1861 que parut le *Rameau d'Or d'Eleusis*, par le F.·. Jacques-Etienne Marconis. Nous avons déjà fait différents emprunts à cet ouvrage, mais il nous paraît juste de remarquer, pour combattre la prétention fallacieuse du F.·. Hubert, qu'en 1861, le F.·. Marconis consacrait trente-trois pages *aux banquets symboliques auxquels prennent* part les FF.·. et les SS:·: et quatre pages *au tuilage des Sœurs Maçonnes* des divers grades entrant en loge. (1)

C'est aussi en 1861 que fut imprimé, en français, le dernier *Rituel de l'Ordre des Mopses*, « le comble de l'ordure ! » (2)

Les journaux francmaçons des divers Etats composant l'Union américaine arrivèrent remplis des récits de funérailles célébrées par les nombreuses loges des *Odd-Fellows*, en l'honneur de Thomas Wildey, leur fondateur en Amérique. Cet Ordre comptait 3,420 ateliers en 1861 !! (3). Les Lucifériens pouvaient déjà y recruter leurs troupes.

**1862**

Dès le mois de janvier 1862, le *Monde Maçonnique* recommandait le *Manuel Général de la Maçonnerie*, comprenant les sept grades du Rite Français, les trente-trois degrés du Rite Ecossais et les *trois grades de la* MAÇONNERIE D'ADOPTION, suivi d'un formulaire orné de planches, par le F.·. Teissier. Un volume in-8°, 8 francs.

On lisait dans le *Journal des Initiés*, du mois de juillet 1862 :

« La R.·. L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, Vén.·. le « f.·. Hubert, vient de célébrer sa fête solsticiale, par un « banquet d'adoption, auquel nos chères Sœurs assistèrent « en grand nombre. Plusieurs d'entre elles y ont fait entendre « des paroles d'une instruction pratique très appréciée. « Le F.·. Boubée, Vén.·. d'honneur a remercié les Sœurs, « etc.. » (p. 211).

*
* *

« La R.·. L.·. *le Globe*, Or. de Vincennes vient d'être au-

(1) Pages 96-129 : 394-398.
(2) Voir *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, p. 376.
(3) *Le Franc-Maçon*, 10e année, n° 2 ; — Juin-Juillet-Août 1862, p. 56.

torisée à mettre en activité l'institution de bienfaisance qu'elle a constituée exclusivement par des Sœurs sous la direction de la L.·. » (p. 210). *La bienfaisance couvrait l'atelier féminin !*

*
* *

*Le Franc-Maçon* (1) parlait ainsi des *Rituels Maçonniques* du F.·. Ragon :

« Depuis longtemps, les présidents d'ateliers demandaient un ensemble de Rituels qui apportassent, dans les différents travaux, soit pour les degrés communiqués analytiquement dans les chapitres et conseils, soit pour les grades solennellement conférés, d'abord une uniformité nécessaire pour le cérémonial et pour l'esprit régulateur de l'ensemble ; ensuite, ils demandaient que ces Rituels continssent, outre l'instruction morale, l'instruction historique et scientifique, avec l'explication des symboles et la signification de chaque grade.

« Cette tâche a été accomplie par le savant Ragon, que cinquante-huit années de travaux maçonniques ont suffisamment fait connaître.

« Hélas ! le f. Ragon est mort. Seul, presque seul, le f. Hubert est demeuré fidèle et dévoué au vieil écrivain. Cet honneur a été partagé par l'ami de feu Clavel, M. Collignon, qui a édité cette collection de Rituels maçonniques, et dont voici la nomenclature.

A. Labitte.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

5e cahier. Rituel d'adoption, de Lowtons, appelé improprement *Baptême maçonnique* . . . . . . . . . . . 1 fr.

6e » Rituel de reconnaissance conjugale, improprement nommé *Mariage maçonnique*. Il est le premier qui paraît sur ce sujet. . . . . . . 1 »

8e » Rituel de la Maçonnerie d'adoption, *pour les réceptions par les Loges*. Chapitres d'adoption. Bibliographie. Statuts et Règlements. . . . 3 »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

15e » Manuel complet de la Maçonnerie des Dames, contenant les Rituels, des Notices sur les Sociétés androgynes, sur les femmes célèbres, sur les fêtes d'adoption les plus remarquables, une bibliographie d'adoption, les statuts, etc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4 »

16e » Le Tuileur Général ou le Manuel de l'Initié,

(1) 10e année, n° 2 ; Juin-Juillet-Août 1862, p. 41-43.

Origine identique de l'Ecossisme et de Misraïm. Nomenclature des 75 Maçonneries, 48 Rites, 30 Ordres dits maçonn.·., 24 *Ordres Androgynes*, 6 Académies et plus de 1,400 grades . . . . . . . . . . . . . . . . . 5

A la page 46, ce même journal s'occupant du F.·. Marconis, l'auteur du *Rameau d'Or d'Eleusis*, disait :

« Justice pleine et entière lui a été rendue par le r. f. « Hubert, vén. de la R.·. L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, « lors de sa fête de famille du 8 août. Il y assistait. Le vén. « a su rendre cette tenue pleine d'attrait, de charme et de « bons souvenirs pour tout le monde. Le r. f. Hubert, la « jeune sœur, *mademoiselle Platel* (la seule des SS. qui ait « pris la parole) et le vén. f. Boubée ont été l'âme de cette « fête. Le 5 septembre, cette loge célèbrera une fête d'adop- « tion ; c'est dire que le temple sera comble et la tenue « splendide. »

La L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* méritait encore ces lignes, dans le *Franc-Maçon*, de Septembre-Octobre 1862, après une tenue qualifiée de magnifique :

« Et cela, grâce au vén., le r. f. Eugène Hubert, si habile « président, ... grâce encore *à la spirituelle et r. s. Platel, qui « a voulu avoir à son mariage, il y a quelques jours, le r. f. « Boubée, nonagénaire... ; grâce enfin à la r. s. Barra et à la « jeune et gracieuse chanteuse la r. s. Montarnal.* » (p. 71, 72).

Le compte-rendu fait à la tenue solennelle du *Temple des Familles*, le 8 octobre 1862 par le fondateur le F.·. Riche-Gardon, au nom des Officiers de l'Atelier indiquait encore bien clairement quel était le plan de ces gens-là.

S'adressant aux FF.·. et aux SS.·. de tous les rites et de tous les Ateliers divers qui participaient aux travaux de ce temple, le F.·. Riche-Gardon, rendit hommage à la mémoire du F.·. Desanlis « passé de la vie humaine à un degré de vie supérieur » et fit exécuter en son honneur deux batteries, l'une de deuil, l'autre d'allégresse. Il rappela les caractères de la tâche entreprise par les fondateurs du temple.

« *La femme, à son insu, s'était trouvée entraînée dans ce tourbillon « des prismes de l'imagination religieuse, s'éloignant de plus en plus « des lois de la vie réelle.* L'ombre se faisait dans les esprits. Les « familles des Grands Initiés subissaient elles-mêmes en partie cet

« entraînement. On disait dans le monde du progrès : les Francs-
« Maçons se réunissent dans des Loges pour disserter sur la phi-
« losophie supérieure, *et ils envoient leurs enfants, accompagnés de*
« *leurs épouses, aux initiations les plus contraires à la leur ; ils li-*
« *vrent ainsi l'éducation morale de leurs enfants aux doctrines qui*
« *condamnent l'institution maçonnique* ! Ils ont donc abdiqué la
« mission illuminatrice qui leur était échue..... »

« *La consécration de l'enfance, dite aussi protectorat et baptême*
« *initiatique*, a pu avoir lieu dans les Temples d'autres Ateliers,
« cette cérémonie s'y renouvelant fréquemment et à peu près dans
« les formes de l'instruction adoptées par le *Temple des Familles*.

« *L'Agape, communion cosmique ou universelle avec tous les êtres*
« *préconçus dans le plan de la création*, a lieu à chaque solstice,
« selon le rituel inséré au *Journal des Initiés*, numéro d'avril 1862.

« *La consécration religieuse du mariage*, pratiquée jusqu'ici avec
« les rituels publiés par le vénéré Frère Ragon, de bonne mémoire,
« n'a pu encore avoir lieu au *Temple des Familles*, parce qu'il ne
« s'y est pas présenté de *circonstance de cette nature*. Un rituel
« spécial à ce Temple sera publié pour cette consécration.

« Il n'en a pas été de même, regrettablement, pour la *fonction fu-*
« *nèbre par laquelle on consacre la transformation qui, sous le nom*
« *vulgaire et abusif de mort, fait passer nos âmes à un degré de vie su-*
« *périeur*, lorsqu'elles ont su le mériter par leurs œuvres. Au décès
« du cher Frère Cayla père, la cérémonie maçonnique religieuse
« a été accomplie avec toute solennité à son domicile, avant la
« levée du corps, par le concours de nos Frères et Sœurs. On a
« suivi dans cette circonstance un rituel spécial au *Temple des*
« *Familes*, et qui sera bientôt publié.

« La dépouille mortelle du Frère Cayla a ainsi été transportée di-
« rectement de son domicile au champ du repos des corps, où les
« dernières paroles de consécration et de rappels des devoirs dont
« sa vie peut être l'exemple ont été prononcées.

« En procédant ainsi dans chaque circonstance analogue, ne ré-
« duirait-on pas au silence ceux qui, pour discréditer les doctrines
« des Initiés Francs-Maçons, prétendent que ces derniers ne savent
« ni accomplir la naissance de leurs enfants ni passer à meilleure
« vie sans invoquer le concours de ceux qui anathématisent leur
« sainte institution ? »

Le F.·. Riche-Gardon rappelle qu'aux oraisons funèbres des FF.·. Cayla, Desanlis, Amédée Petit, docteur-médecin. Vén.·. fondateur de la L.·. *La Ligne droite* et Vén.·. honoraire de la L.·. *Saint-Vincent-de-Paul*, s'est ajoutée celle de l'honorable Grande Maîtresse fondatrice, *la baronne Sœur*

*Vassal-Roger*, décédée en son château de Crouzille-en-Yonne. (1)

Le Travail du *Temple des Familles* s'accomplissait par trois tâches et moyens spéciaux savoir :

1° Travail des initiations symboliques et scientifiques des trois premiers degrés, en suivant et complétant les rituels officiels ;
2° *Travail de l'initiation des Sœurs en Maçonnerie blanche* ;
3° *Travail des tenues mensuelles*, consacrées aux familles.

On s'inspirait des ouvrages de Mesdames de Rémusat, de Marenholtz, Carpentier-Pape, disait-on !!

Le F.·. Riche-Gardon cita, tout spécialement, les travaux des Sœurs Grandes-Maîtresses, *baronne Vassal-Roger, Maxime, veuve Amédée Petit, Riche-Gardon* ; des Sœurs : *Angélique Arnaud, de Marchef-Girard, Guerrier de Haupt, Sophie Cattiaux, Guillermet, Hollendersky, Secretan, Pillon, Massé*, etc. Il mentionna, en même temps, le *Catéchisme des Aspirants à l'initiation maçonnique*, du F.·. Fauvety, membre du Conseil de l'Ordre et auquel nous demanderons bientôt de nous dire ce qu'il pense de la Maçonnerie féminine. (2)

Le dépôt du *Journal des Initiés* était confié à la *Librairie de la Vie Morale et de la Renaissance*, à Paris, 5, rue de la Banque, à droite dans le passage, au 2e sur l'entresol. Dans cette même maison se trouvait la Papeterie de la Sœur Grande-Maîtresse, *Veuve Amédée Petit*, chargée de remettre, à bon escient, les exemplaires du *Règlement d'un Orphelinat maçonnique*, adopté par la commission d'examen, à l'Or.·. de Paris, dans sa séance du 30 octobre 1861 ; nous en possédons un, avec couverture bleue.

Déjà en Italie, croyant, non sans de bonnes raisons, qu'enfin le moment attendu depuis tant de siècles était proche, on commençait à soulever le voile devant les Sœurs. Lorsque la Maçonne passait du troisième au quatrième degré, le Grand-Maître lui disait, après l'avoir proclamée Parfaite Maîtresse :

« Ma chère, les erreurs, les superstitions et les préjugés que « vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre « cerveau se sont dissipés, maintenant que nous vous avons initiée « aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, et que la Lumière de

(1) Dép. de l'Yonne ; arr. de Joigny ; commune de Champignelles.
(2) *Journal des Initiés*, Décembre 1862, passim.

« la vérité a rayonné sur vos pupilles. Une tâche ardue, mais su-
« blime, vous est dorénavant imposée. La première de vos obli-
« gations sera d'aigrir le peuple contre les Rois et les prêtres.
« Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette
« intention sacro-sainte. Il ne me reste plus qu'un secret à vous
« révéler et nous en parlerons à voix basse, car l'heure n'est pas
« encore venue de le manifester au monde profane. L'autorité
« monarchique, dont nous affectons d'être enjoués, doit un jour
« tomber sous nos coups et ce jour n'est pas éloigné. En atten-
« dant, nous la caressons pour arriver sans entraves au complé-
« ment final de notre mission sacrée, qui est l'anéantissement de
« toute monarchie. Levez-vous ! » (1)

**1863**

Au mois de février 1863, la princesse *Marie-Studolmine Bonaparte* épousa Urbain Rattazzi. Née à Waterford (Irlande), vers 1834, elle était fille de Lætitia Bonaparte, issue elle-même de Lucien et qui fut mariée à Thomas Wyse, ancien ministre de la Grande-Bretagne en Grèce. Possédant les brevets d'institutrice des deux degrés, Marie-Studolmine cultivait déjà les lettres avec passion. Unie d'abord, en 1850, à Frédéric de Solms, riche Alsacien, celui-ci la quitta, quatre ans plus tard, lorsque la princesse fut mise en demeure de sortir de France par le gouvernement de Napoléon III, (son cousin) que ses relations politiques indisposaient. Intime amie d'Eugène Sue et de Ponsard, elle correspondait aussi avec Béranger et Lamennais. Elle résida, en Savoie, de 1854 à 1860. Nous la vîmes, pour la première fois, à Aix-les-Bains, durant cette période. Entourée de beaux esprits, elle composait des comédies de salon qu'elle jouait avec ses courtisans et, malgré la surdité qui l'affligeait déjà, Madame de Solms était charmante.

Urbain Rattazzi, né le 29 juin 1808, à Alexandrie, appartenait à l'opposition, en 1848. Il devint démocrate, après la bataille de Novare (23 mars 1849); fut l'auteur des lois qui consommèrent dans le Piémont, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et présenta, en 1856, la loi pour l'abolition des couvents. La cession de Nice et de la Savoie à la France rencontra en lui un irréconciliable adversaire, ce qui n'empêcha

(1) Cette allocution du G.·. M.·. à la Parfaite Maîtresse a été publiée par la *Vera buona novella* de Florence, et reproduite par la *Correspondance de Rome*. (N° 181. — 1er février 1862).

pas les rédactions de la *Presse, l'Opinion Nationale* et le *Siècle* de lui offrir un banquet, lorqu'il fut envoyé en mission à Paris, au mois de juillet 1861. Il fut rappelé au ministère, dès le mois de mars suivant ; sa présence y marquait l'aspiration, vers Rome, des Italiens poussés par les Francs-Maçons.

Tels étaient les deux personnes qui s'unirent non-seule-



Marie Studolmine Bonaparte-Wyse, veuve de Solms, Rattazzi et de Rute.
*(D'après une photographie de 1893)*

ment par les liens du mariage, mais encore et surtout, par ceux d'une haine implacable contre l'Eglise catholique. Devenu bientôt impopulaire, Urbain Rattazzi donna sa démission. Avec l'aide de sa compagne, (qui, si nos renseignements sont exacts, devint plus tard l'une des *Souveraines Grandes Maîtresses de la Maçonnerie d'Adoption*), il prépara secrètement, les plans nécessaires pour permettre à la secte de réaliser

son infernal projet, ourdi depuis longtemps, déjà mûri par le Comte de Cavour, et consistant dans la ruine totale du pouvoir temporel des Papes, couronnée par la prise sacrilège de Rome, la captivité du Souverain-Pontife au Vatican et enfin, plus tard encore, par le transfert au Palais Borghèse du Suprême Directoire Dogmatique luciférien de Charleston.

Le 27 juillet 1863, la L.·. écossaise d'*Osiris*, dont le Vén.·. était le F.·. Delongray, se réunit en tenue d'adoption à l'Elysée Ménilmontant. Les travaux de cette soirée furent partagés en deux parties bien distinctes. Dans la première, présidée par la *Sœur Billard, l'initiation fut donnée,* suivant le cérémonial en usage, *à cinq jeunes dames ou demoiselles.* (1)

Au même temps, la L. du G.·. O.·. avait pour Grande-Maîtresse, la Sœur *Esther Démonaz.* (2)

Le 17 thebet fut posée, à Jersey, la première pierre d'un temple maçonnique. Le F.·. E. D. Le Conteur dit aux dames qui assistaient à la cérémonie :

« Au nom des membres du Comité de direction, comme leur « représentant, je suis chargé de vous offrir leurs sincères remer- « ciements de l'approbation et de l'intérêt dont votre présence « est le témoignage, ainsi que de l'empressement que vous avez « montré à honorer cette fête de vos gracieux sourires et de « l'encouragement qui découle naturellement de votre beauté et « de votre élégance. » (3)

## 1864

A la date du 8 août 1864 la Puissance Suprême, pour la France, de l'Ordre de Misraïm, après avoir exposé les diverses péripéties par lesquelles était passé l'Ordre depuis la mort des FF.·. Bedarride, signalant le rôle important du F.·. Hayère dans la défense et le maintien de Misraïm, disait :

« ... Continuant, dans la limite de ses forces l'œuvre de dévoue- « ment de son glorieux père (S.·. G.·. C.·. honoraire), *notre « T.·. C.·. S.·. Emilie Hayère* a fait don à la G.·. Chancellerie des « dessins modèles des cordons pour chaque ordre, pour que nos « FF.·. puissent les consulter au besoin. » (p. 19.)

« La fête générale de l'Ordre, TTT.·. CCC.·. FFF.·., qui doit « prouver au monde maçonnique comme au monde profane,

(1) *Le Monde Maçonnique*, Novembre 1863, p. 408.
(2) *Le Franc-Maçon*, 10e année, nos 6 et 7, 1863, p. 132.
(3) *Ibid.*, nos 8 et 9, 1863, p. 157.

« combien est grande chez les misraïmites la reconnaissance et « la mémoire du cœur, ne tardera pas à être suivie d'une fête « d'adoption ; de ces admirables et touchantes réunions où nos « *TTT.·. CCC.·. et TTT.·. estimées SSS.·. viennent prendre le* « rang qui leur est si bien dû, et cimenter par une amitié aussi « touchante que pure, cette union fraternelle dont chaque jour « fait de plus en plus ressortir la puissance et le prix. »

« Oui TTT.·. CCC.·. FFF.·., vous pouvez reporter cette assu- « rance et nos vœux à nos TTT.·. CCC.·. SSS.·. ; *dites-leur* com- « bien est vive et sincère notre affection et notre mutuelle estime ; « soyez l'interprète de nos sentiments pour elles, et comme « preuve de la haute considération dont elles seront toujours « entourées parmi nous, veuillez leur annoncer que le S.·. G.·. « C.·. C.·. a cru ne pouvoir mieux terminer la première série de « ses travaux qu'en accomplissant un acte de très haute conve- « nance et de très fraternelle justice, c'est-à-dire, en décernant, à « l'unanimité, à la T.·. Ill.·. et T.·. Eclairée S.·. *Marie Plocq de* « *Berthier*, dont chacun a tant de fois admiré le talent et regretté « si vivement l'absence, le titre de S.·. G.·. Maîtresse honoraire « de l'Ordre. » (p. 21.)

Au mois d'octobre 1864, le *Monde Maçonnique* (p. 354 et suiv.), insérait une lettre du F.·. Léon Richer, qui démasquait entièrement les batteries maçonniques. On y lisait :

« Il y a trop longtemps que les femmes vivent séparées de nous, « que nous les tenons à l'écart du mouvement intellectuel qui « nous entoure.

« La femme, personne humaine, a droit, comme l'homme, à « la connaissance des vérités morales et philosophiques, *qui nous* « *affranchissent du préjugé religieux...* C'est l'affranchissement de « la conscience, l'assainissement de son esprit que je demande, « en demandant son initiation. Qui donc voudrait me refuser ce « progrès, j'allais dire cette justice ?...

« AMENER LES FEMMES DANS LES LL.·. C'EST LES SOUSTRAIRE AUX IN- « FLUENCES CLÉRICALES, *c'est les arracher à la domination des sectes,* « *c'est les mettre en face du rationalisme, c'est, en un mot, former* « *la mère qui demain formera l'enfant. Est-ce donc si peu de chose,* « *je vous le demande* ? »

Non, ce n'est pas peu de chose que de livrer les femmes, les mères et les filles à Satan, pour qu'elles lui donnent ensuite leurs enfants !!

Vers la même époque, le F.·. Deschamps, maçon de haute marque, disait dans une loge d'Anvers :

« Il faut refaire l'enseignement des femmes, *il le faut refaire par la science*... Un enseignement scientifique, purement scientifique, mais largement compris, habituerait leur intelligence à la méthode qui ne procède que sur faits et expériences. *Elles seraient ainsi conduites à écarter les hypothèses révélées et les rêves arbitraires des religions contraires à toute conception positive*..... Il leur faudrait une forte organisation de l'enseignement secondaire... Ainsi la femme n'aimera pas moins, mais elle aimera plus lumineusement... »

Cette opinion n'est pas isolée. Nous la retrouverons exprimée dans tous les documents où seront consignés les désirs et les pensées de la Secte.

**1865**

Le 26 mars 1865, la L.·. *Mars et les Arts*, O.·. de Paris, réunissait un grand nombre de FF.·. pour célébrer sa fête solsticiale ; *les dames y furent invitées par lettres spéciales*. Le F.·. Léon Richer, Vén.·. les remercia d'avoir accepté et leur exprima son espoir de les recevoir, un jour, « *par la porte sacrée de l'initiation symbolique*. » Nos FF.·., leur dit-il, savent, en effet que la L.·. *Mars et les Arts* est la première (je crois même que c'est la *seule* jusqu'à présent) *qui ait déclaré que la femme pouvait être admise au même titre que l'homme*. Des discours furent prononcés par les FF.·. Ch. Fauvety, Eugène Pelletan (le père de Camille) et Jules Labbé. *Madame Gabrielle Sydney*, élève de Samson, lut deux poésies « charmantes. » (1)

Signalons aussi l'enterrement civil de *Madame Benjamine Boudet*, née Rose Pajot, à Ars, île de Ré, membre de la Libre Pensée, cette bouture de la Franc-Maçonnerie. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre femmes. (2)

Nous retrouvons, en juin 1865, une vieille connaissance, la sœur *Lebreton*, à laquelle la Maçonnerie de Rouen offrit une fête, pour lui donner, solennellement, une médaille de récompense et d'encouragement, comme directrice de la crèche Saint-Jean, créée en 1847. *Un grand nombre de dames y prirent part*. *Le Monde Maçonnique* (3) citait aussi les FF.·. Desseaux, Dumas, Michel, le Maire de Rouen, le docteur Avenel. Ajoutons que deux mois plus tard les loges

(1) *Le Monde Maçonnique*, Avril 1865, p. 718-720.
(2) *Ibid.*, *id.*, 1865, p. 740.
(3) Juillet 1865, p. 173-171.

de cet Orient fondèrent une *bibliothèque publique de circulation* (1). Il est facile de se rendre compte du mal que peut faire une semblable création !

Dans son allocution prononcée en consistoire secret, le 25 septembre 1865, le Pape Pie IX rappela les actes de ses prédécesseurs contre la Maçonnerie, déplora l'aveuglement des princes qui les avaient dédaignés, constata que la secte se montrait partout avec impunité et levait le front plus audacieusement que jamais, dénonça encore le caractère impie et criminel de cette association qui fuit le jour et la lumière, établit la différence qui existait entre elles et les sociétés catholiques qui n'ont rien de caché, pas de secret, dont les règles sont sous les yeux de tous et dont tous peuvent voir les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Evangile. Le Saint-Père exprima combien il éprouvait d'amertume et de douleur en se voyant contraint de réprouver cette secte conformément aux Constitutions des Papes auxquels il avait succédé, réprouva et condamna la Maçonnerie et les sociétés similaires, exhorta les fidèles égarés à revenir à récipiscence et les autres à se tenir en garde contre les discours perfides des Maçons et invita la catholicité à la prière.

La L.·. *la Persévérance* donna une fête d'Adoption dans la salle du G.·. O.·. de Paris ; elle fut dirigée par le F.·. Morin. *Le Monde Maçonnique* (2) prétendit qu'elle causa « une excellente impression sur *les Sœurs, en grand nombre, qui y prirent part.* » Ce journal insinuait qu'à l'aide de solennités de ce genre la Maçonnerie finirait par se faire accepter dans toutes les familles, en dissipant les préventions absurbes que des gens intéressés cherchaient à répandre sur elle.

La feuille maçonnique hebdomadaire de l'O.·. de Naples, *Lumière et Concorde*, disait en novembre ou décembre 1865 :

« Nous apprenons par le *Monde Maçonnique* que la R.·. L.·. « *Mars et les Arts*, O.·. de Nantes, présidée par le F.·. Léon « Richer a décidé, à la majorité de 26 voix contre 18, qu'en « principe les femmes peuvent être admises à l'initiation maçon- « nique. *Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision* ADOPTÉE « DÉJA PAR NOUS DEPUIS QUELQUE TEMPS et nous espérons que les

(1) *Ibid.*, Septembre 1865, p. 292.
(2) Octobre 1865, p. 316-317.

« autres Loges, imitant cet exemple, chercheront, d'un commun
« accord, à détruire ce barbare et monstrueux préjugé, qui em-
« pêche les femmes de participer aux fonctions sociales, et ce
« serait là le commencement de cette émancipation morale, in-
« tellectuelle et matérielle de la femme à laquelle est confiée la
« plus haute mission pour le bien de l'humanité. »

D'Italie, retournons à Jersey, où la L.·. l'*Avenir* donna une fête d'Adoption (le 13 juillet). Deux Vénérables de Loges Anglaises et beaucoup de dames y prirent part (1).

**1866**

A la page 162 des *Souvenirs Maçonniques* du F.·. Boubée, qui furent édités en 1866, on lit que c'est à la Maçonnerie d'Adoption que la Maçonnerie masculine devait alors son plus grand éclat.

Au mois de Mai suivant, le *Monde Maçonnique* (p. 28 et 29) disait :

« Revendiquer les droits de la femme, la proclamer l'égale de
« l'homme et la faire participer aux actes de la bienfaisance ma-
« çonnique, telle paraît être la préoccupation d'un certain nombre
« de maçons en ce moment. »

Ce journal citait les Loges et les FF.·. qui se distinguaient dans « ce mouvement en faveur de la femme » ; il citait le F.·. E. Pelletan et la L.·. le *Val d'Amour*, O.·. de Dôle (Jura), rue des Tanneries, dans laquelle devait être initiée plus tard, le 28 octobre 1885, la S.·. *Isis Félicitas*, chancelière Maîtresse des Dépêches du Chapitre secret la *Rose du Parfait Silence*, née à Lyon, en 1863.

Le 7 juillet, la L.·. *La Fraternité des Peuples* célébra sa fête solsticiale. Le banquet de plus de deux cents couverts *fut embelli par un nombre considérable de Sœurs.* « Après les santés d'obligation, le F.·. Duhamel, orateur, *porta chaleureusement la santé de nos Sœurs,* » lit-on dans le *Monde Maçonnique* (2). Ce F.·. Duhamel ne fut-il pas secrétaire de la Présidence de la République, sous Grévy et propriétaire d'un immeuble mal famé (avec ou sans jeu de mots) de la rue Taitbout, à Paris ?

*Plus de soixante Sœurs* assistèrent au banquet qui suivit.

(1) *Le Monde Maçonnique*, Septembre 1865, p. 252.
(2) Août 1866, p. 222.

le 15 juillet, l'inauguration du nouveau temple du *Triangle Sacré*, O.·. de Corbeil (1).

Environ cinq cents Maçons suivirent le convoi de la S:·: *Eugénie Léger*, femme du Vénérable des *Indivisibles Ecossais*, O.·. de Paris et trois discours furent prononcés, sur la tombe de cette Sœur, par les FF.·. Poulet, Barbier et Chamet. (2)

Le 23 septembre, fut inauguré le nouveau temple de la L.·. les *Arts Réunis*, O.·. de Mâcon (Saône-et-Loire).

Cette fête eut un côté singulier :

« Plusieurs dames de Mâcon se sont présentées à la porte « du Temple, au commencement de la Tenue et ont offert « une bannière « en témoignage de leurs vives sympathies « pour la Maçonnerie. »

Dans son discours le Vén.·. de la L.·. de Dijon, indiqua en quelques mots « que la Francmaçonnerie, étant essentielle- « ment laïque, ne devait enseigner qu'une morale indépen- « dante de tout dogme et de toute religion. »

Après les cérémonies symboliques, les dames furent admises aux travaux d'une fête d'Adoption, dans laquelle le protectorat maçonnique fut accordé à sept enfants.

Le F.·. Dubost, avocat lyonnais prononça une allocution en faveur des femmes et fut initié par le F.·. Charles Boysset, avocat sans cause, à Chalon-sur-Saône. Le F.·. Martin, Vén.·. de la L.·. *Les Arts Réunis*, remercia les dames présentes à la fête d'Adoption, du don magnifique fait à l'Atelier et des sentiments de sympathie témoignés par elles pour l'œuvre et les principes de la Francmaçonnerie (3).

« Malgré l'espace restreint dont nous disposons, dit le *Monde maçonnique* (4), nous ne pouvons résister au désir de reproduire dans son entier le discours prononcé par la Sœur

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 233 et suiv.

(2) *Ibid.*, Septembre 1866, p. 327-328.

(3) Ch. Boysset, tribun et représentant du peuple en 1818. Proscrit du 2 Décembre. Maire de Chalon-sur-Saône en 1870, aux appointements de 500 francs par mois ; président du comité de défense avec le communard Gaston Crémieux pour secrétaire, n'a pas encore, du moins à notre connaissance, rendu compte au Conseil Général de sa gestion et des douze cent mille francs qui lui furent confiés ; député, vice-président de la Chambre ; se signala par son acharnement contre le catholicisme auquel il a cependant dû son rappel d'exil. — Martin, R.·. C.·. et avoué, devenu Maire de Mâcon et ami du financier Mary Raynaud, avec lequel il passa, au nom de la ville de Mâcon, un singulier marché. Révoqué, croyons-nous, après la fuite de ce banquier.

(1) Octobre 1866, p. 358-360.

*Nathalie Janvier* (1), qui a demandé la parole après le Vénérable et qui s'est exprimée en ces termes :

« Vénérables Messieurs, ou plutôt permettez-moi dans ce sanc-
« tuaire de la fraternité, de vous dire, mes Frères.

« Croyez bien que c'est moins par un motif de curiosité que
« beaucoup de femmes sont venues aujourd'hui parmi vous, que
« pour vous prêter leur appui moral en face des implacables en-
« nemis qui vous observent et vous haïssent.

« Aussi sommes-nous heureuses de pouvoir, en cette circons-
« tance solennelle, nous associer de tout cœur à votre grande
« œuvre civilisatrice qui, depuis des siècles, répand ses bien-
« faits sur le monde.

« Nous acceptons donc, sans fausse modestie et avec la plus
« vive reconnaissance, les compliments flatteurs ainsi que les
« remerciements qui viennent de nous être si éloquemment adres-
« sés par le très-cher Vénérable Martin.

« ***Nous en sommes d'autant plus fières***, Messieurs et Frères, ***qu'à***
« ***cette époque où la Franc-Maçonnerie est traquée, menacée et per-***
« ***sécutée***, IL FAUT A LA FEMME UN CERTAIN COURAGE (ainsi que vous
« venez de le dire, Vénérable), POUR OSER BRAVER LES FOUDRES QUI
« ONT ÉTÉ LANCÉES, ***non seulement contre les Francs-Maçons, mais***
« ***contre tous ceux qui comme nous aiment et soutiennent l'Institu-***
« ***tion.***

« Nous pouvons donc vous déclarer hautement ici, sauf quelques rares et regrettables exceptions, que ***les dames de l'Orient de Mâcon***, en offrant à la Loge une bannière, ***ont voulu prouver aux ennemis de la Franc-Maçonnerie, qu'elles ne sont pas toutes enrôlées sous l'***ÉTENDARD DE L'IGNORANCE ET DE LA SUPERSTITION (applaudissements), et qu'il en est encore, qui savent aimer et apprécier cette belle Institution, qui embrasse à elle seule, dans une naïve et touchante simplicité, tous les préceptes de la morale évangélique : elles ont voulu prouver que ***toute sagesse, toute perfection, toute vertu et toute philosophie, sont contenues dans les principes de haute morale qui s'enseignent dans vos temples*** : égalité, fraternité, charité, humanité, tolérance, et enfin cette maxime sublime qui les résume toutes :

« Aimez-vous les uns les autres ! »

« Ces paroles, conclut le *Monde Maçonnique*, expriment
« des sentiments que les dames professent trop rarement, et
« auxquels nous voudrions avoir l'occasion d'applaudir cha-
« que jour ; il était difficile de mieux les exprimer. »

(1) Surnommée la *Crassouse* !!!

La fête fut terminée par un banquet de 400 couverts et un bal magnifique.

C'est le F.·. Charles Fauvety, vénérable de la L.·. *la Renaissance par les Emules d'Hiram*, qui va répondre, en notre lieu et place, à la Sœur *Nathalie Janvier*. Tandis que cette créature dévoyée exaltait *les vertus maçonniques*, le F.·. Ch. Fauvety, *pris d'un accès de pudeur*, écrivait ces lignes, déjà citées par plusieurs auteurs, mais qui sont toujours bonnes à reproduire :

« Le Temple de notre chère Maçonnerie Française rappelle assez « exactement ces temples de la Babylone antique, consacrés à « Vénus Mylitta, dont l'enceinte était encombrée de femmes « faisant aux étrangers l'hommage de leurs charmes... *La Ma-« çonnerie et la Prostitution travaillent ainsi de compagnie et « comme deux forcats rivés à la même chaîne* (1). »

« Qu'il me soit permis de reproduire ici le tableau que trace « Hérodote des mœurs antiques dont je parle. Le rapprochement « est curieux; car il y a entre ce qui se passait à Babylone et ce qui « se passe à Paris des points de ressemblance vraiment frappants :

« Toute femme, née dans le pays, rapporte Hérodote, est obligée « de se rendre, une fois dans sa vie, au temple de Vénus pour s'y « livrer à un étranger. Plusieurs d'entre elles se font porter devant « le temple dans des chars. Là, elles se tiennent assises, ayant der-« rière elles les domestiques qui les ont accompagnées; mais la « plupart s'asseoient dans la pièce dépendant du temple de Vénus, « avec une couronne de ficelle autour de la tête. Les unes ar-« rivent, les autres se retirent. On voit eu tous sens des « allées séparées par des cordages tendus ; les étrangers se pro-« mènent dans ces allées et choisissent les femmes qui leur « plaisent le plus. Quand une femme a pris place en ce lieu, elle « ne peut retourner chez elle sans que quelque étranger lui ait « jeté de l'argent sur les genoux et ait eu commerce avec elle « hors du lieu sacré. Il faut que l'étranger lui dise : J'invoque la « déesse Mylitta. Quelque modique que soit la somme, il ne peut « éprouver aucun refus. » (Clio, livre Ier, paragraphe 199.)

« Le culte de la Vénus Mylitta, dit Léo Taxil, est chaste et pu-« dique auprès de celui du Grand Architecte ! Les babyloniennes « n'étaient obligées à se livrer qu'une fois dans leur vie; c'est à « toute heure, c'est sans cesse, sans répit, sans merci, ni grâce,

(1) *Le Grand Orient de France devant la Maçonnerie Universelle. — Documents maçonniques*, p. 253.

« c'est toujours et toujours que le vice des Frères Maçons étreint « et brise ses victimes, les Sœurs Maçonnes! » (1)

Il paraît qu'à cette protestation du F.·. Ch. Fauvety, le Grand-Orient de France, représenté par l'une de ses plus illustres lumières le F.·. François Favre, répondit en traitant le F.·. Fauvety de « transfuge du rite de Misraïm, passé depuis trop peu de temps au Grand-Orient pour avoir pu étudier la question », etc.

Ce F.·. avait cependant une certaine notoriété maçonnique puisque c'est chez lui que fut déposé, en 1861, le texte original de la Lettre du Prince Jérôme Napoléon, aux Vénérables du Grand-Orient de Paris, par laquelle, ce membre de la famille impériale, désireux peut-être de jouer les « Philippe-Egalité », annonçait qu'il accepterait les suffrages des Vénérables, s'ils se portaient sur lui pour l'élection à la Grande-Maîtrise, en remplacement de Lucien Murat. (2) Le F.·. Fauvety faisait partie des Vénérables qui avaient écrit une lettre collective au Prince Napoléon.

Un autre témoignage indéniable est celui du F.·. Rebold, ex-Grand Officier de la Grande Loge Nationale, qui daube ses frères parce qu'ils qualifient l'Hôtel du Grand-Orient, situé rue Cadet, à Paris, de « lieu très éclairé, très-régulier, où règnent le silence et la paix » et dit :

« Nous voulons bien admettre le « lieu très éclairé » à cause du « gaz et des bougies; mais pour « le lieu très régulier où règnent « le silence, la paix et l'équité », qu'il nous soit permis de contes- « ter la justesse de cette description ; car nous n'aurions qu'à « mentionner certains faits, *qu'à mentionner certains faits*, *qu'à* « *mentionner l'existence d'un certain temple consacré à Vénus dans* « *les murs mêmes de celui des francs-maçons*, pour démontrer que « ces expressions sont au moins déplacées dans la bouche des « Maçons de Paris. » (3)

Une communication du F.·. Goron (de l'O.·. de Nantes), au *Monde Maçonnique* (4) établissait que ce dernier cherchait à organiser une loge de femmes et qu'il semblait compter sur des Sœurs Misraïmites pour réaliser son désir. Il esti-

(1) *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie ?* p. 11.
(2) *Le Franc-Maçon*. 9e année, nos 7 à 12 ; — Juin-Août 1861, p. 136, 137, 142, 143 et suiv.
(3) *Histoire du Grand-Orient de France*, p. 289.
(4) Octobre 1866, p. 318 et suiv.

mait que des fondations de ce genre « seraient des pas de géant faits dans la voie du progrès humanitaire. »

1867

Le 12 janvier 1867, au banquet d'Ordre de la L.·. la *Rose du Parfait Silence* et le 9 mars de la même année, à la fête solsticiale de la L.·. la *Fraternité des Peuples*, en présence de Sœurs Maçonnes, fut chanté pour la première et la seconde fois le « cantique » *Les Francmaçons excommuniés à leurs dames*, du F.·. Pierre Lachambaudie :

Ah ! je me sens pousser des cornes
En vérité je vous le dis,
A sa douceur mettant des bornes,
Le Saint-Père nous a maudits.
Mes Sœurs fuyez, fuyez, fuyez :
Nous sommes excommuniés.

On nous expulse de l'Eglise ;
De nos erreurs voilà les fruits.
Que Loyala nous exorcise,
Ou pour toujours nous sommes cuits.
Mes Sœurs, priez, priez, priez :
Nous sommes excommuniés.

La vérité, sainte victime,
Craindrait-elle encore Escobard ?
Serpent, souviens-toi de la lime ;
Pape, ta foudre est un pétard.
Mes sœurs, riez, riez, riez :
Nous sommes excommuniés.

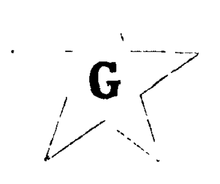
Que voulons-nous ? voir sur la terre
La liberté, l'égalité,
Voir régner, au lieu de la guerre,
La paix et la fraternité.
Mes sœurs criez, criez, criez :
Vivent les excommuniés. (1)

Nous devons mentionner l'apparition d'une feuille maçonnique, la *Morale Indépendante*, rédigée par le F.·. Massol, administrée et gérée par le F.·. Caubet, qui déclarait dans le *Monde Maçonnique*, de janvier 1867 (p. 631 et 632), que l'heure était venue pour la Maçonnerie de « *rejeter les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée* », l'heure

(1) *Ibid.*, 9e année, p. 594.

était venue de « *se dépouiller des derniers voiles d'un vague mysticisme.* » Ce F.·. Caubet n'a-t-il pas été chef de la police municipale et de la police secrète politique, depuis que la République Maçonnique a remplacé la dynastie des Bonaparte en France ?

A titre documentaire, nous donnons la pièce suivante :




## LA FRANC-MAÇONNE

Hommage à l'Ill.·. et T.·. C.·. S.·. *Esther Demonaz*, Grande-Maitresse et présidant la fête du 18 mai 5867, aux *Disciples de Memphis*, à l'O.·. de Paris. (1)

Salut à vous, Notre Grande-Maitresse,
Vous, dont l'esprit peut égaler le cœur ;
Vous, dont la voix charme, attire, caresse
Quand dans les yeux brille un feu créateur
Illuminés du reflet de ses flammes
Retenons bien ses sublimes leçons.
Ah ! chantons tous, enfants, hommes et femmes,
La Franc-Maçonne, Honneur des Francs-Maçons.

Amour à vous, Notre Grande-Maitresse
Vous, dont les mains soutiennent nos autels,
D'un culte saint Vous êtes la Prêtresse ;
Et Votre Dieu, Dieu de tous les mortels :
Par Vous, Il dit : Oppose à l'anathème
Le mot sacré du Christ ou ses leçons...
Ah ! chantons tous Celle qui veut qu'on aime,
La Franc-Maçonne, Honneur des Francs-Maçons

Dechevaux-Dumesnil,
Rédacteur en chef du *Franc-Maçon*.

*
* *

(1) Cette loge changea peu de temps après son nom en celui *Des Disciples du Progrès. — Note de l'auteur.*

La L.·. *L'Abri du Penseur*, O.·. de la Tour du Pin (Isère) donna, le 27 octobre 1867, une fête d'Adoption au sujet de laquelle le secrétaire de cet atelier, le F.·. Bargère, écrivait à la *Chaîne d'Union* (1), à la date du 9 novembre, que l'on conserverait longtemps le souvenir de cette tenue. « *Aussi* « *le camp clérical était-il en émoi ; on allait enfin ouvrir les* « *portes de cette redoutable enceinte que les partisans de* « *l'obscurantisme se plaisent à montrer, à quelques âmes timo-* « *rées, comme une succursale de l'enfer.*

« *Malgré les menées cléricales, notre temple a été trop petit* « *pour y recueillir soixante-dix dames environ* (*ce qui est* « *beaucoup pour cette petite ville*)... Les dames sont entrées « accompagnées par le F.·. M.·. des Cérémonies. Tous les « FF.·. étaient debout, maillets et glaives en main... Le « Vén.·. a complimenté les dames... Le protectorat maçon- « nique a été ensuite accordé *à une jeune fille et à trois gar-* « *çons* (selon le *Rituel* de Ragon). » Quête par la fille du deuxième surveillant, accompagnée du F.·. M.·. des Cérémonies, qui offrit un bouquet à chacune des dames présentes. Rafraîchissements. « Les dames sont parties « *très satisfaites*, elles ont pu se convaincre que malgré les brochures qu'on ne cesse de répandre dans notre petite ville, les Maçons ne sont pas aussi noirs que les couleurs sous lesquelles les a peint Mgr de Ségur. »

Mgr de Ségur venait de publier, en effet, un ouvrage contre la secte. Il paraît que les coups portèrent, puisque dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Normandie* (1739-1875), imprimée à Dieppe, chez le F.·. Emile Delevay, en 1875, le F.·. de Loucelle, Orat.·. de la *Bonne-Foi*, O.·. de Saint-Germain, et membre de l'*Aménité*, O.·. du Hâvre, pris d'un véritable accès de rage, bavait ainsi contre le vénéré prélat :

« Dans un pamphlet qu'il publia en 1867, M. de Ségur, évêque, s'attaqua aux Loges de femmes dans un style d'une immoralité telle que « la mère n'en saurait permettre la lecture à sa fille. » *Ce vieux libertin* insinue que *les Temples étaient transformés en lieux de débauche et de prostitution* : il parle de la porte « par où s'échappait la *vertu*, si elle n'était déjà partie, » de « l'*Ile de la Félicité* » où la néophite se

(1) Décembre 1867, p. 563-564.

trouvait en présence des idoles de *Vénus* et de *Cupidon*, auxquels « elles offraient un *pur* encens. »

« Il faut lire sa brochure de la page 80 à 91 pour se faire une idée vraie du degré de perversité de l'auteur. Il aurait pu la donner en prime aux abonnés du *Figaro*.

« Nous sommes habitués aux élucubrations de l'épiscopat : ces messieurs les évêques écrivent périodiquement contre nous et s'engraissent saintement avec le produit de leurs sottises. Et nous sommes assez naïfs pour ajouter un petit verre à leur *gloria* en achetant leurs livres.

« Je respecte trop mes lecteurs pour leur imposer la lecture de la moindre citation de l'œuvre de M. DE SÉGUR ; je ne mentionne son existence que pour mémoire et j'entre en matière. »

Le *Monde Maçonnique* de Décembre 1867 (p. 499) mentionne les enterrements civils de : 1° *Madame Tiblier*, à Saint-Etienne (auquel assistent le député Dorian, futur héros du 4 Septembre 1870, les adjoints et presque tous les conseillers municipaux) ; — 2° de *Madame Emilie Reboul*, à Bourtges ; — 3° de *Mademoiselle Marie Thiriforq* (probablemenfille du F.·. Thirifocq, premier surveillant du *Temple des Familles*, O.·. de Paris.)

*
* *

Sur la demande de la S:·: *Julie Caracciolo*, Comtesse Cigala, le F.·. G. Garibaldi envoya à la L.·. *les Défenseurs de l'Unité Maçonnique*, une lettre pour la féliciter de l'ouverture de cet atelier et de la nomination, comme Vén.·., du F.·. Dominique Sampieri (1).

Revenu au pouvoir, Urbain Rattazzi lutta contre les difficultés occasionnées par la vente des biens ecclésiastiques et laissa le F.·. G. Garibaldi et ses bandits traverser les lignes piémontaises pour envahir le territoire Pontifical.

L'opposition l'en récompensa et le choisit pour l'un de ses chefs. (Il mourut en 1873.)

**1868**

Le 18 janvier 1868, une fête d'adoption fut donnée par la L.·. *Les Trinosophes de Bercy*, avec le concours des sœurs loges affiliées l'*Athénée Français* et *les Disciples de Fénelon*, sous la présidence du F.·. Foussier, réélu Vénérable.

(1) *Le Monde Maçonnique*, octobre 1867, p. 339.

Le F.·. De Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre, s'adressant *aux Sœurs et aux dames*, leur dit que la triple épreuve des trois voiles, enlevés de la tête des enfants adoptés, symbolisait admirablement l'œuvre maçonnique qui ne pouvait parvenir à son but, l'émancipation des idées, qu'en *protégeant les enfants contre l'ignorance, le fanatisme et la misère*. Au banquet, le F.·. Sauvestre, de l'*Opinion Nationale*, porta un toast à l'éducation. Bal jusqu'à six heures du matin (1).

Le 26 juin, le même Vén.·. Foussier insista *sur la nécessité d'arracher les enfants aux congrégations religieuses, surtout pour l'instruction primaire, car, dit-il, les premières impressions étant ineffaçables, il importe que ces impressions soient* SAINES ET CONFORMES *aux idées modernes*. Il rendit ensuite compte des efforts faits pour la propagation de l'instruction par la Maçonnerie (2).

**1869**

*Le Bulletin du G.·. O.·. de F.·.* (3e Série, Février 1869. — No 12, pages 659 et 660) nous fournit *une nouvelle preuve de l'existence de Sœurs maçonnes* dans cette Obédience, et malgré les dénégations constantes des FF.·. du Rite Français. Nous lisons :

« TRAVAUX DU CONSEIL DE L'ORDRE DU GRAND ORIENT DE FRANCE.

*Séance du 25 janvier* 1869 ; Présidence du F.·. De Saint-Jean ; — sont présents les FF.·. Drouet (vice-président), Aronssohn, Bécourt, Cammas, Galibert, Grain, Oppert, Renaud, Saint-Ange Laplanche et Tordeux. Les FF.·. Massol, empêché ; Cauchois et Portallier, indisposés, écrivent pour s'excuser. Le pinceau est tenu par le F.·. Thévenot, chef du Secrétariat.

Le F.·. Oppert, au nom de la Commission du contentieux, donne lecture du rapport suivant :

« Le 12 octobre 1868, le F.·. Dupérat fut traduit devant la Loge *Saint-Pierre des Vrais Amis*, O.·. de Paris, POUR INSULTES FAITES AUX FF.·. ET SŒURS DE L'ATELIER AUQUEL IL APPARTIENT. L'accusé fut acquitté par la Loge. C'est contre ce renvoi des fins de la plainte que s'est élevé un groupe de FF.·. parmi lesquels se trouvent le 1er Surv.·., l'Orateur même et l'Hospitalier. Ils reprochent au Vénérable des irrégularités en faveur de l'accusé, et disent que

(1) *Histoire de la R.·. L.·. Les Trinosophes de Bercy*, etc., 4e partie, par le F.·. ALFRED DESRUES, p. 13-14.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 14-15.

le défenseur n'a pas couvert le Temple pendant que le scrutin circulait.

« Il tombe sous le sens qu'une protestation quelconque devra être impuissante contre un jugement rendu, qui ne peut être attaqué que par la voie d'appel. Même en cas d'acquittement, l'article 286 des Statuts généraux de l'Ordre donne à l'Orateur le droit d'interjeter appel, en cas d'infraction aux règlements. Or, l'Orateur de la Loge se trouve parmi les signataires de la protestation, et néanmoins le gardien de la loi n'a pas jugé convenable d'user du droit que lui confère la disposition légale précitée.

« Quelque regrettable que puisse être la conduite du F.·. Dupérat, il est couvert par le vote de la Loge. Aucune prévention ne pèse plus sur lui; les articles de la loi sont muets sur la révision d'un arrêt d'acquittement. La règle *non bis in idem* étant absolue, aucune nouvelle instruction pour les mêmes faits ne pourrait être permise.

« En conséquence, au nom de la Commission, je viens proposer au Conseil de l'Ordre de passer à l'ordre du jour sur la demande des FF.·. de la Loge *Saint-Pierre des Vrais Amis*, attendu surtout que les faits dont il s'agit paraissent constituer de simples infractions à la discipline intérieure dont l'Atelier connaît souverainement et sans appel. »

« *Ces conclusions sont adoptées.* »

Les trois Loges l'*Athénée Français*, les *Disciples de Fénelon* et les *Trinosophes de Bercy*, se réunirent, le 27 février 1869, au Grand-Orient, pour célébrer en commun leur fête solsticiale d'hiver. Après les symagrées d'usage, le Vén.·. F.·. Decamus, fit observer que les batteries connues des Maç.·. devaient être supprimées en présence des *Chères Sœurs* qui n'allaient pas tarder à pénétrer dans le temple et invita les FF.·. à n'employer que la batterie d'acclamation. Puis une députation, composée de trois FF.·. fut chargée de se rendre auprès des dames. Elles firent leur entrée pendant que les FF.·. se tenaient debout et que les maillets retentissaient de l'Orient à l'Occident et du Sud au Nord. Les Chères Sœurs prirent place à l'endroit qui leur était réservé et la série des discours commença. Le Vén.·. Decamus prononça une allocution plus particulièrement à l'adresse des Sœurs :

« Amenez-nous vos enfants, TT.·. CC.·. SS.·., nous leur don-
« nerons le *baptême* maçonnique ; et, plus tard, quand ils seront
« en âge de comprendre la haute signification de notre institu-
« tion, ils nous aideront à remplir notre mission. »

Le F.·. Pugeault (Vén.·. des *Trinosophes de Bercy*) se leva et fit remarquer que la dénomination de *Baptême* maç.·. a été remplacée par celle de *Fête d'Adoption*, expression plus en harmonie avec le caractère dont sont revêtus les trav.·. d'adoption.

« Oui, TT.·. CC.·. SS.·., poursuivit le F.·. Pugeault, par l'adop-
« tion vos enfants deviennent les nôtres, ceux de la Francmaç.·.,
« en attendant qu'ils puissent nous aider dans l'accomplissement
« de la grande œuvre que nous avons entreprise. »

On passa aux trav.·. du banquet, à la fin duquel le F.·. Pugeault porta la santé des aimables Sœurs qui sont venues embellir cette fête. Le F.·. Eugène Pelletan prit la parole. A peine avait-il terminé « *qu'une enfant de cinq ans, vêtue de blanc, la fille du F.·. Penez*, se présenta à l'Orient et lui offrit un magnifique bouquet renfermant un papier blanc avec cette inscription :

« *L'innocence à la vertu civique,*
« *La vertu au talent.* »

Le F.·. Pelletan se releva, lut tout haut ces deux lignes, remercia, prit l'enfant dans ses bras et lui donna « le baiser fraternel ». Le F.·. Penez vint chercher sa fille, embrassa à son tour le F.·. E. Pelletan pendant que l'assemblée, surexcitée par cette comédie convenue d'avance, fit entendre une triple salve d'applaudissements.

Le F.·. Demay, Vén.·. de l'*Union philanthropique*, de l'O.·. de Saint-Denis (Seine) annonça que son atelier avait fondé, à Saint-Denis, une école libre et laïque et invita les FF.·. à l'inauguration.

Le F.·. Lalande, 18e, Orateur de l'*Athénée Français*, remercia les FF.·. et *les SS.*·. de leur empressement.

« Nous sommes à une époque où le progrès marche à pas de
« géant; il dévore l'espace et répand sur son passage la fécondité
« intellectuelle.
« Tout veut concourir à effacer de la terre ces fléaux destruc-
« teurs que l'on appelle :
« Barbarie, ignorance, superstition.
« Mais pour hâter le résultat, nous devons combattre ; car l'on
« n'arrive pas à détruire des préjugés, sans s'armer de patience,
« sans redoubler d'énergie et de courage !
« Aussi, ce noble but, nous l'atteindrons avant peu ; et je suis

« persuadé, très chères Sœurs, que vous nous aiderez dans toute
« la mesure de vos forces.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Avant de finir, je vous propose de porter une santé au souvenir des Frères et Sœurs que nous avons eu le malheur de perdre, pendant l'année qui vient de s'écouler. »

A onze heures du soir le bal a été ouvert et s'est prolongé jusqu'à six heures.

Il est utile de faire observer que la quête en faveur des FF.·. malheureux, dont deux Sœurs furent chargées ne produisit que.... 63 francs ; nous disons une pierre plate du poids de 63 francs, qui fut remise par tiers aux hospitaliers des trois loges affiliées !! (1)

Nous lisons dans l'*Action Maçonnique* (2) au sujet d'une fête androgyne présidée par le procureur Poulle (3), le 11 avril :

CHAPITRE LA RÉNOVATION

VALLÉE D'AMIENS.

« Le temple était admirablement et richement orné ; un beau tapis brodé d'or avait été posé dans le milieu et reposait agréablement la vue ; à l'orient, brillait le bel étendard que le Très-Sage du Chapitre, le F.·. Poulle, avait donné à ses FF.·. — Les Dames, nos Sœurs, étaient nombreuses à cette fête ; parmi elles se trouvaient trois dames israélites..... Le F.·. Poulle avait rédigé pour la circonstance un rituel d'adoption.

« La fête commence :

« *Le 1er Surv.·.* — T.·. C.·. président, nous avons parcouru le
« Temple et nous n'y avons trouvé que des FF.·. et des Sœurs
« dignes d'assister à nos travaux. — Mais nos Sœurs paraissent
« frappées d'étonnement.

Le Présid.·. — Frère 2e S.·., quelle est, suivant vous, la cause de cet étonnement ?

Le 2e Surv.·. — T.·. C.·. Président, tout étonne nos Sœurs, mais ce qui paraît surtout les frapper, ce sont nos appellations, nos emblèmes, cette croix, ces initiales I. N. R. I. Elles paraissent se demander si nos travaux de Rose-Croix sont religieux, et ont

(1) Procès-Verbal de la Loge *les Trinosophes de Bercy* ; — *Chaîne d'Union*, 15 juin 1869, p. 9-11.

(2) Juillet 1869, p. 272-274.

(3) (*Louis-Auguste-César*). *Aujourd'hui, 33e degré :* Chevalier de la Légion d'honneur, Officier d'Académie, Vice-Président du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·. pour 1893-1894. — Grand Commandeur du Grand College des Rites. — Président de Chambre à la Cour d'Appel de Poitiers.

pour mission de préconiser la religion chrétienne. T.·.C.·.Président, que dois-je répondre à leurs muettes interrogations ?

Le Présid.·. — Je vais donnerles explications nécessaires, tant à nos Sœurs qu'à nos FF.·. qui ne possèdent pas le grade de R.·. C.·. »

Le F.·. Poulle explique à ses charmantes auditrices que les quatre lettres I. N. R. I. ne signifient pas *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum*, mais bien *Igne Natura Renovatur Integra* (la nature est rénovée intégralement par le feu).

Dans son *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes* (p. 289 à 323, *passim*) le F.·. Ragon dit :

« Quatre lettres composent la parole sacrée du grade (de Rose-Croix ;) on les exprime vulgairement par l'inscription placée au haut de la Croix : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*; mais elle n'ont pas toujours été prises pour cet emblème. Leur assemblage formait un sens mystérieux longtemps avant le Christianisme, et les Sages de l'Antiquité y avaient attaché un des plus grands secrets de la Nature, celui de la *Régénération universelle* ; ils les interprétaient ainsi : *Igne Natura Renovatur Integra*, ou ainsi : *Ignem Natura Regenerando Integrat* ; d'autres par *Igne Nitrum Roris Invenitur*.... etc.

« Telles sont, mes Frères, une grande partie des lumières que l'on peut recueillir de ce haut grade. Il a, en effet, pour but spécial de célébrer la Nature dans les deux grandes opérations qui la renouvellent dans *la destruction* et *la régénération*... »

Enfin, le F.·. Ragon inventa encore une quatrième interprétation pour satisfaire la haine des Maçons contre le Christ. En note du *Rituel du nouveau grade de Rose-Croix*, p. 70, il dit :

« Si l'on substitue à ces quatre lettres leurs correspondantes hébraïques, on trouve dans cette langue, les initiales des quatre éléments :

« Immim (maria, ou l'élément *eau*).

« Naour (ignis, *le feu*).

« Raouah (ventus, le vent, *l'air*).

« Icheschah (arida, *la terre*).

Nous ne pouvons nous attarder davantage sur le grade de Rose-Croix qui appartient à la Maçonnerie Masculine, ni sur l'obscène symbole représenté par la Croix et la Rose.

A la fête funèbre célébrée par le Chapitre *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, O.·. de Paris, le 2 août 1869, sous la direction des Chev.·. Alexandre Roy, Très-Sage ; Platel,

premier Gr.·. Surv.·.; Cartelier, deuxième Gr.·. Surv.·; Frécourt, Orat.·. ; Yung, Secrét.·. ; Descors, Pleutret, Offic.·. Dig.·. etc., etc. furent évoqués les noms des Chevaliers du Chapitre décédés et des SS.·. *De Croës et Meyer*.

Le T.·. S.·. Roy leur consacra une partie de son discours :

« *Madame Meyer* était l'épouse adorée de notre F.·. Meyer
« Femme d'une grande élévation de caractère, d'un esprit droit
« et loyal, elle a été une des Grandes Maîtresses de la loge d'Adop-
« tion *Jérusalem des Vallées égyptiennes*. A ce titre, elle en a rem-
« pli les fonctions avec ce tact, ce dévouement et cette persistance
« qui en font un des membres les plus utiles à nos institutions
« maçonniques et que nous avons le plus à regretter. Femme
« distinguée et pleine d'affection pour nous tous, qu'elle reçoive
« en ce moment l'expression de nos plus tendres hommages que
« nous offrons à sa mémoire qui nous reste chère.

« *Madame de Croës* est aussi une des victimes de la mort que
« nous avons le plus à déplorer. Que vous dirais-je de cette bonne
« et digne Sœur que vous ne connaissiez vous-même. » (1)

Le plus piquant encore c'est que le signataire et auteur du compte-rendu de cette cérémonie n'est autre que le F.·. Eugène-Esprit Hubert, qui soutenait que depuis 1860, il n'y avait plus de femmes dans la Maçonnerie !!

« Tout le Paris-Maçon qui fut libre ce jour là, grand nombre de Maçons des environs, les familles des enfants-élèves, un essaim sympathique de dames, » assistèrent, le 26 Septembre, à la distribution des prix aux élèves de l'Ecole libre de Saint-Denis, fondée par les LL.·. *l'Union Philanthropique*, O.·. de Saint-Denis ; l'*Espérance Fraternelle* d'Argenteuil ; l'*Athénée Français* et *Isis-Montyon*. O.·. de Paris. Cette école devait être « le rayonnement de la pensée libre et civique, qui était le développement vrai de la morale s'éclairant d'une conscience indépendante et ayant brisé avec tous les préjugés ! » (2)

Le 6 octobre, la L.·. des *Amis de l'humanité*, de Montrouge inaugurait son nouveau temple, rue de Vanves, 69, sous la présidence du F.·. Clermont, fils. L'affluence des femmes et des Maçons y fut considérable. Il y eut banquet et bal. (3)

Lors de la fête solsticiale de la L.·. *Thémis*, O.·. de Caen,

(1) *Chaîne d'Union*, 1er novembre 1869 ; Rédacteur en Chef, Hubert : p. 87.
(2) *Ibid.*, 15 octobre 1869, p. 78.
(3) *Ibid.*, *id.*, p. 78, col. 2 et 3.

le 22 décembre, les travaux furent ouverts par le F.·. Boissée. Après l'installation des nouveaux dignitaires, le F.·. Tette, Vénérable récemment élu, exprima les regrets causés par la retraite du F.·. Boissée. Sous son impulsion et sous celle de sa femme « *maçonne de cœur et d'actes* » la L.·. *Thémis* créa beaucoup d'institutions utiles, paraît-il.

Le 24 décembre, la L.·. *Etoile de l'Espérance*, O.·. de Beauvais, eut une fête androgyne dans laquelle brillèrent les FF.·. Marcel et Sorel « ainsi que leurs dames. » Deux Sœurs de l'At.·. firent circuler le tronc de bienfaisance et rapportèrent 118 francs, 30 centimes. (1)

Nous avons, à dessein, inséré plus haut quelques lignes relatives à l'influence de la Franc-Maçonnerie sur la femme en Italie (Voir ici, p. 331 et 332) afin de pouvoir mieux faire apprécier la juste valeur de la circulaire du Grand-Orient de ce pays qui déclarait solennellement, le 25 mars 1869, :..... 5° Que malgré le désir plus grand que jamais, de voir la condition de la femme s'élever et son éducation se perfectionner, le Grand-Orient d'Italie *ne reconnaît pour le moment*, ni Sœurs, ni filles d'Adoption. »

C'était signé : Le T.·. I.·. G.·. M.·. adj.·. *I. Frapolli* ; le G.·. Chancelier, *M. Macchi* ; le Gr.·. Archiv.·., *Pio Aducci*. (2)

Le Grand-Orient Italien prétendait ne reconnaître, pour le moment, ni Sœurs, ni filles d'Adoption ; *mais avait, au moins, la pudeur de ne pas nier leur existence.*

Il y était aussi dit que le Grand-Orient Italien réélu dans la dernière assemblée Constituante de Naples, tenue les 21, 22 et 23 juin 1867, résiderait dans la Capitale du Royaume, Florence, « *tant que Rome ne serait pas rendue à son possesseur naturel, la nation italienne.* »

**1870**

« *La Maçonnerie devient en France athée et révolutionnaire* » disait, au commencement de l'année 1870, le *Free-Mason*, journal important, édité à Londres par le F.·. George Kenning. Et son homonyme français, toujours dirigé par Dechevaux-Dumesnil, reconnaissait sans trop mauvaise grâce, l'exactitude de cette remarque et constatait qu'en effet

(1) *Ibid.*, 15 janvier 1870, p. 125, col. 2 et 3.
(2) *Chaîne d'Union*, 15 juin 1869, p. 12-13.

les vieux Maçons étaient contraint, de céder à la poussée des FF.·. libres-penseurs et de leurs disciples. Les Santés maçonniques n'étaient plus toutes portées ; on en éludait par haine de toute autorité, ou bien « ils portaient la première santé pour flatter le peuple qu'ils appelaient leur souverain ; leur souverain au roseau pour appui ; le peuple dont toujours ils se sont moqués, dont aujourd'hui ils se servent et qu'ils abandonneront le lendemain, après l'avoir couronné la veille. »

« *Jusqu'aux pures et charmantes Loges d'adoption,* disait-il encore, *qui semblent aussi subir l'influence des libres-penseurs-libres-prêcheurs.* » *Le Franc-Maçon* français blamait ces discours, ces motions, ces noms renouvelés des fêtes de l'Etre-Suprême de Robespierre, ces noms donnés à des enfants doux et naïfs, ces conseils aux filles, aux mères de ne plus écouter *les hommes noirs*, etc. Il adjurait la nouvelle couche maçonnique de ne pas faire *des Loges d'adoption des clubs de libres-penseuses !* (1)

Dechevaux paraissait redouter la création d'une *Ligue Maçonnique* et se livrait aux commentaires suivants :

« Qui donc en sera le chef? Si c'était le R.·. F.·. Jean Macé,
« rien ne serait perdu : Son aide est toute puissante.... Mais
« Jean Macé tient moins à la Franc-Maçonnerie que la Franc-
« Maçonnerie à Jean Macé. Le chef de la future ligue maçonnique
« ne sera pas l'homme de Beblenheim, de la France, de l'Egypte
« et du Monde, Jean Macé, le fondateur de *la Ligue de l'Enseigne-*
« *ment*, ne sera jamais le chef de la Ligue Maçonnique. »

La Ligue de l'Enseignement ! l'auxiliaire de la Franc-Maçonnerie auprès de la jeunesse des Ecoles, a été conçue par M. Duruy, ministre de l'instruction publique, approuvée par le gouvernement impérial et fort habilement conduite par Jean Macé. Ses progrès, nous le déclarons hautement ont été proportionnés aux ravages qu'elle a déjà exercés parmi la génération actuelle.

Le pessimisme du F.·. Dechevaux n'était pas partagé par la L.·. *Les Cœurs Unis*, O.·. de Paris, puisqu'à sa tenue du 25 janvier, le F.·. Dalsace, en prenant le maillet de Vénérable disait : « *Les temps sont proches où la puissance de la*

(1) *Le Franc-Maçon*, 17e année, nos 1-12 ; — 1870, p. 190 et suiv.

*Maçonnerie se manifestera jusque dans le monde profane.* » (1)

Une brillante solennité d'adoption eut lieu dans la L.·. *les Amis Bienfaisants et Initiateurs d'Osiris*, O.·. de Paris ; il en fut de même pour la L.·. *Isis-Montyon*, le 28 janvier.

A son tour, la L.·. *Union Parfaite de la Persévérance*, eut une tenue d'Adoption, le 10 février. Arracher la femme à la domination cléricale, tel fut le sujet du discours du F.·. Th. Brisson. Banquet, concert et enfin bal « qui fit le bonheur des nombreuses Sœurs. » (2)

Le samedi 5 mars, les LL.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, O.·. de Paris et l'*Etoile Polaire*, O.·. des Batignolles, se réunirent dans les temples du Grand-Orient, rue Cadet, pour leur fête solsticiale. Après les diverses formalités d'usage les trav.·. maç.·. furent fermés sous le commandement du F.·. Platel et réouverts en Maçonnerie d'Adoption.

« L'entrée du temple fut donnée aux Sœurs, accompagnées par « les FF.·., Maîtres des Cérémonies et, en quelques instants, nos « SS:·: par leurs brillantes et riches toilettes, semblèrent avoir « transformé le Temple de la Maçonnerie en un parterre des plus « belles fleurs animées. L'orgue, sous la main habile du F.·. « Veyze (Simon), fit entendre des sons des plus harmonieux. »

« Le F.·. Demay, s'adressant aux Dames, exposa, dans une « courte improvisation combien les Maç.·. étaient heureux de « voir les Dames prendre part à leurs travaux. »

*Mademoiselle Demay* prit place à l'Orgue « et en fit sortir les « sons les plus doux et pénétrants en jouant un morceau ana- « logue à la circonstance. » Ceci ouvrit le protectorat.

« On frappe à la porte du temple; le 1er Surveillant annonce que ce sont de jeunes enfants des deux sexes, pour lesquels on sollicite la faveur d'être reçus enfants adoptifs.

Le Président : « FF.·. Parrains de ces jeunes enfants, il va être fait droit à la demande que vous nous avez adressée; vos protégés seront bientôt admis au protectorat que vous avez sollicité pour eux...

« Mais avant, promettez-vous sur votre dignité de Francmaçons, que si ces enfants venaient à avoir besoin de notre aide, que vous vous empresseriez de nous en informer et de nous donner un concours sans limite et dans toute la mesure de vos forces ? »

Les FF.·. répondent affirmativement.

« Parents de ces jeunes enfants :

(1) *Chaîne d'Union*, 1er mars 1870, p. 116, col. 2.
(2) *Ibid., id.*, p. 118.

« Les Francmaçons ne failliront pas dans leur tâche, ils seront solidaires, garants de la protection que vous demandez pour ces chers petits êtres. Ce qu'un seul ne peut faire, un grand nombre peut toujours le faire ; voilà encore un des secrets de notre force, et laissez-moi le dire, *un des secrets de nos succès*. Vous voyez autour de vous des hommes inconnus, vous venez partager leurs travaux, sans qu'il y ait dans vos âmes l'ombre d'une défiance ; merci, encore une fois, et laissez-nous espérer qu'avant la fin de cette journée, vous applaudirez à nos idées, et que vous trouverez chez nous *respect, affection, reconnaissance*. Vous protesterez, j'en suis sûr, quand vous entendrez nos ennemis affirmer que la Francmaçonnerie est hostile à la Famille et la Société entière !

« Chers Enfants qui nous écoutez étonnés, vous aurez aussi des devoirs à remplir ; ils sont nombreux, mais avant de vous les enseigner, habituez-vous à chérir vos parents et à vous aimer les uns les autres. »

Après avoir provoqué les observations sur le Protectorat, les Enfants sont admis sous l'invocation suivante :

« En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par les deux LL.·. affiliées, la L.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* et *l'Etoile Polaire*, je déclare ces jeunes enfants adoptés :

« Au nom de la L.·. *Jér.·. des Vall.·. Egypt.·.* : — *Jeanne-Emilie Ruffy* ; — Au nom de la L.·. *l'Et.·. Pol.·.* : Georges Mirault ; Jules Béthoin ; *Jeanne-Virginie Philery* ; *Eugénie Petot* ; *Mathilde Lussereau* : *Marie Valette* ; *Léone Collin*. »

Le baiser est donné à chacun d'eux et le F.·. Demay ajoute :

« Mes chers enfants, espoir de vos parents et de la grande famille maçonnique, vous prendrez désormais rang parmi nous et vous pourrez compter sur notre protection. Votre enfance est déjà entourée de tout ce qui peut et doit faire des êtres utiles ; vous trouverez dans vos familles les exemples qui produisent les dévouements les plus généreux. Vous y cueillez déjà les fruits de l'ordre et de la probité, notre tâche sera donc facile à remplir. Il nous reste à vous donner, chers enfants, vos noms maçonniques : Pour toi Georges Mirault, ce nom sera *Loyauté*. — *La Loyauté* veut, ordonne que les heureux soient les plus sages entre les plus vertueux. Manquer à un devoir, c'est faire acte contre la Loyauté ! Aimer, travailler, sont des devoirs impérieux ; faiblir devant le travail, défaillir devant l'amitié, c'est céder à des penchants détestables : on devient alors un homme inutile et on provoque le mépris sur soi-même. Sois un travailleur franc et loyal. Nous serons fiers de toi, tous et surtout ton père, qui se rend garant de ta bonne volonté : il voudrait l'affirmer, plus encore pour répondre dignement à la confiance de ta nouvelle famille, il voudrait déjà la voir satisfaite en te voyant *un bon et loyal Franc-Maçon*. »

« A toi, *Jeanne-Virginie Philery*, ton nom sera *Aménité*. Trouve dans ce mot qui résume les plus délicats priviléges de ton sexe. une garantie de bonheur que nous souhaitons à toutes nos sœurs, surtout à tous ces jeunes enfants. Te rendant digne de ce nom, tu seras la plus digne protégée du plus digne, du plus loyal et dévoué Francmaçon. A *Eugénie Petot*, nous donnerons le nom *Bonté*. A *Mathilde Lussereau*, nous offrons le nom de *Douceur*, et ce nom sera bien porté par elle! aussi nous sommes certains que ses parents sauront lui conserver justement son nom maçonnique. A *Marie Valette*, nous donnons le nom de *Candeur*. A *Léone Colin* nous avons pensé donner justement le nom de *Charité*.

« A Jules Berthoin le nom qui lui convient le mieux, par le fait de la première adoption par notre F.·., sera *Dévouement*. Disons-lui, que pour porter noblement ce nom, il lui suffira d'imiter notre F.·. Berthoin, son père adoptif.

« A toi chère *Jeanne-Emilie Ruffy*, que j'ai placée la dernière en raison du nom qui t'est réservé : *Sagesse*. Il semble, en effet, que ce nom est tout un résumé de choses louables : *Prudence*, *Circonspection*, *Bonne Conduite*, *Modération*, *Retenue*, *Modestie*, *Pudeur*, *Chasteté*, Connaissance des choses soit naturelles soit acquises, *Lumière de l'esprit* et *maître de ses passions*. Il te sera facile, chère enfant, de conserver noblement ce nom ; vois tes chers parents, *imite*, *écoute*. »

Après l'allocution *à chacun des néophytes*, une médaille commémorative *est donnée* à chaque enfant ; cette médaille porte leur nom de famille et celui maçonnique.

« Je devrais, chers Parents, terminer cette adoption, par quelques détails sur les avantages, les conséquences de ce Protectorat, je laisse ce soin à des FF.·. plus autorisés que bientôt vous entendrez. »

Le Vén.·. Platel donne la parole au F.·. Roy, Orat.·. de *Jér.·. des Val.·. Egypt.·.*; ce F.·. s'exprime en ces termes :

« TT.·. CC.·. SS.·. et Vous Tous, CC.·. FF.·. :

« En voyant réunis autour de nous dans ce Jardin d'Eden, ces mères de familles et ces jeunes enfants qui viennent assister tous les ans à la célébration de la fête du Protectorat, je ne puis m'empêcher de ressentir, comme Vous, une bien douce et bien légitime satisfaction. Si notre mission maçonnique est de répandre et de propager les vertus philanthropiques parmi nos semblables, le protectorat est, en lui-même, une de nos institutions les plus humanitaires et qui doivent tendre au développement fraternel de nos institutions.

« Oui, mes SS.·., votre présence est ici non-seulement un ornement de nos fêtes et de nos réunions, mais encore l'approbation

la plus sympathique, qui puisse être donnée à nos doctrines humanitaires. — Permettez-moi de vous exprimer avec mes sentiments de reconnaissance, le bonheur que j'éprouve de vous voir nous entourer et d'être, dans cette enceinte de l'égalité, ce que sont les guirlandes de fleurs dans nos temples populaires.

« Oui, mes jeunes enfants, vous partagez encore avec vos Mères et avec vos Sœurs, l'honneur d'être aussi le plus bel ornement de notre réunion.

Vous avez l'avenir pour vous ; cet avenir qui doit par vos soins, votre foi et votre dévouement, agrandir encore le domaine de nos institutions maçonniques. Adoptés par notre protectorat, vous êtes les fils des œuvres de vos pères ; vous n'oublierez point qu'à ce titre, vous devez marcher sur leurs traces. — Si le progrès doit se réaliser dans l'humanité, c'est à condition que les générations qui succèdent aux générations seront composées d'hommes qui veulent marcher en avant. — *En attendant d'être initiés*, vous serez, chers enfants, cette avant-garde qui marchera vers les conquêtes de l'égalité, de la fraternité et de la liberté.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le F.·. Bourbon, Orat.·. de l'*Et.·. Pol.·.*, a la parole et dit :

« MM.·. CC.·. SS.·., au nom de notre loge l'*Et.·. Pol.·.* je viens vous remercier d'avoir bien voulu compléter et embellir notre fête... Nous venons encore vous demander votre influence au nom de tout ce qui est maçonnique... La Maçonnerie, j'allais dire française, mais, elle n'a pas plus de nationalité que de religion... se croit sûre de sa valeur pour se placer à un niveau supérieur... Nous venons, MM.·. SS.·., réclamer votre influence, parce qu'en effet, par vous et avec vous nous marcherons rapidement à notre but... »

Le F.·. Platel parla en faveur du développement de l'Orphelinat Général Maçonnique, puis les travaux de protectorat furent fermés et l'on passa à la salle du banquet.

Les FF.·. Platel, Demay, Viénot, de l'O.·. de Rouen, Colfavru y prirent la parole.

On procéda à une distribution de récompenses maçonniques.

Deux cents personnes participèrent au travail de la mastication. A dix heures, eurent lieu des intermèdes de musique et de chant dans le temple n° 2; pendant ce temps, l'orchestre s'organisa. A onze heures et demie plus de 500 personnes se livrèrent aux plaisirs de la danse ; à 3 heures 1/2 ambigu pour les Sœurs, ensuite pour les FF.·., etc.

Jusqu'à six heures du matin, la salle resta comble (1).

(1) *Chaine d'Union*, 1er mai 1870, p. 182-181.

Signe des temps ! Le 16 mars la L.·. *Bonaparte* voulut changer de nom; 13 votants ne le permirent pas à 24 autres.

Le 2 avril, les deux LL.·. affiliées, *les Cœurs Unis* et *les Philadelphes*, O.·. de Paris, étaient réunies pour célébrer leur fête solsticiale.

Parmi les hauts dignitaires se trouvaient le juif Adolphe Crémieux, devenu Grand Commandeur du Rite Ecossais et qui s'était fait accompagner des FF.·. de la Jonquière, Gr.·. Chancelier, et Malapert, Gr.·. Orateur du Suprême Conseil.

Les travaux au premier degré symbolique furent fermés en la manière accoutumée et sur l'annonce du F.·. Couvreur que les Sœurs et les Dames demandaient l'entrée du Temple, celle-ci leur fut immédiatement accordée. Tandis que Sœurs et Dames pénétraient dans le Temple, les FF.·. se tinrent debout et à l'ordre. Elles furent complimentées par le F.·. Dalsace, Vén.·., qui s'exprima ainsi :

« Chères Sœurs, Mesdames,

« Vous venez d'entendre les applaudissements enthousiastes qui ont salué votre entrée dans ce temple. Ces applaudissements sont bien naturels, tous nous regrettons l'isolement dans lequel nos serments et nos traditions nous obligent à travailler pendant toute l'année et lors qu'enfin arrive ce jour tant désiré, où il nous est permis de jouir de votre intelligente et charmante collaboration, nos cœurs s'ouvrent à toutes les joies et ce sont les élans de cette joie qui viennent de vous acclamer.

« Quant à moi, mes chères Sœurs, s'il est un jour que je puisse considérer comme une date heureuse dans ma vie maçonnique, c'est certainement celui où par les fonctions honorables dont j'ai été investi, je possède le privilège envié de vous souhaiter la bienvenue dans notre hôtel du Gr.·. Or.·. de France. La Maçonnerie entière se réjouira avec nous lorsqu'elle apprendra que vous êtes venues en si grand nombre, charmantes et parées comme pour une de vos meilleures fêtes, vous associer à nos travaux et témoigner par votre chère présence que vous nous pardonnez de vous enlever quelquefois vos maris, vos pères, vos frères et vos fils.

« Et laissez-moi vous le dire, mes chères Sœurs, ces séparations de quelques heures loin d'être nuisibles aux saintes traditions, aux sentiments tendres qui règnent dans vos familles, ajoutent encore, s'il est possible, aux effets si salutaires de votre douce et légitime influence, car ceux qui vous quittent à regret puisent des principes de nature à les fortifier dans les sentiments qui font d'eux de bons citoyens, de bons pères de famille et des hommes de bonne compagnie.

« Et vous, mes Sœurs, séparées ce soir et pour quelques instants seulement de ceux qui vous sont chers et qui n'ont pu pénétrer dans cette enceinte, dites-leur que nous ne sommes point de noirs conspirateurs, comme le prétendent si souvent nos détracteurs et nos ennemis, que nous ne conspirons que pour le bien et le bonheur de l'humanité, que nous sommes la grande famille qui sert de lien et de trait d'union entre toutes les familles, engagez-les à venir se joindre à nous, cela vous sera facile, et s'il vous faut un exemple, qu'il me soit permis une fois encore de dire ici que c'est grâce à une intervention de cette nature, intervention bien chère, que je dois l'honneur et le bonheur de m'entretenir avec vous ce soir. »

Le F.·. Dalsace poussa l'hypocrisie jusqu'à dire :

« J'ai dit, mais je ne terminerai pas cette petite causerie sans vous récompenser de votre empressement à venir nous visiter, en vous confiant le secret de nos travaux. C'est une confidence grave, mais c'est une tâche bien facile, car vous portez ce secret en vous-mêmes. *Consultez vos cœurs, vous y trouverez la foi en Dieu, l'amour de vos semblables et le respect de vous-mêmes. Ce sont là nos principes et ce sont ces principes que vous allez ce soir tout à la fois entendre, professer et récompenser.* »

La séance continua par la célébration de la cinquantaine maçonnique du F.·. Cauchois.

Un morceau exécuté par la colonne d'harmonie donna le signal du banquet, dont les travaux furent interrompus afin que le F.·. Crémieux, forcé de se retirer, pût adresser la parole aux dames ainsi qu'il en avait manifesté le désir.

« Il ne voulut parler qu'aux dames, pour leur dire combien leur présence ajoutait aux charmes et aux splendeurs de cette fête, combien il se trouvait heureux d'avoir pu passer quelque temps au milieu d'elles et qu'aussi ce n'était qu'à elles qu'il voulait parler.

« Puis, dans un discours plein de chaleur et de grâce, il retraça comment la femme avait été créée, non-seulement pour être la compagne, mais pour être le complément de l'homme ; comment elle était la source de tous nos plaisirs et de tous nos bonheurs; Comment, après avoir été créées de l'homme, *elles devenaient à leurs tours les créatrices du genre humain, physiquement d'abord et moralement ensuite; car ce sont les femmes*, dit il, *qui déposent par l'éducation qu'elles font de notre première enfance les germes d'amour du bien et de la justice qui doit animer notre esprit plus tard.*

*« Il est donc réservé dans nos sociétés modernes, et en France*

*surtout, un grand rôle à la femme puisqu'à l'avenir chaque citoyen par son vote exerce son influence sur les destinées de son pays.*

« *C'est donc à la femme de former ces citoyens, leurs enfants, dans l'amour du droit, de la justice et de la raison.*

« C'est par elles aussi, par leurs sages enseignements que nous verrons disparaître la guerre, cette barbarie d'un autre âge. »

Ces paroles sont couvertes de vifs applaudissements et le T.·. Ill.·. F.·. Crémieux, Souverain Grand Commandeur du Rite Ecossais, se retire au milieu des applaudissements qui éclatent de toutes parts.

Après le départ du F.·. Crémieux, les travaux du banquet sont repris.

Les FF.·. qui portèrent les santés et y répondirent furent les FF.·. Cauchois, Hirsch, Malapert, de Saint-Jean; Lefrançois, 1er surveill.·., et Dalsace.

Après les santés, il est fait une quête au profit des Maçons malheureux et de l'Orphelinat maçonnique par *les filles de nos FF.·. Cauchois, Dalsace, de Croès* et par la *jeune sœur Alice Mayer* et la recette prouve que la bienfaisance est le plus doux plaisir que les Maçons puissent éprouver au milieu d'une fête

Un concert attrayant, par le concours de chacun, précéda le bal. Ouvert à minuit, il se prolongea jusqu'à six heures du matin (1).

A la même date la L.·. Des *Artistes Réunis*, O.·. de Limoges, avait une fête d'Adoption, qui attira quatre cents personnes environ et plus de 80 dames. Les grands rôles étaient distribués aux FF.·. Duchâtelet, Vén.·.. Beaubiat et Dubouché. (2)

On imagina encore autre chose à Paris, des conférences en Maçonnerie blanche. C'est ainsi que furent inscrits à la L.·. *l'Ecole mutuelle*, et pour la date du 23 avril, le F.·. Jules Claretie qui devait y faire une étude sur Camille Desmoulin, et le F.·. Delorme désireux de pérorer sur la Révocation de l'Edit de Nantes. (3)

Réclamer *l'instruction primaire gratuite et obligatoire, l'émancipation de la femme*, telles sont toujours les questions que la Maçonnerie inscrit à son ordre du jour ; aussi ne voyons-nous pas seulement les loges des grandes villes s'occuper de ces réformes, mais même de petits ateliers

(1) *Chaîne d'Union*, 15 mai 1870, p. 190-192.
(2) *Le Monde Maçonnique*, mai 1870, p. 22-23.
(3) *Chaine d'Union*, 1er mai 1870, p. 181, col. 2.

comme celui de Pontarlier. A l'installation de la L.·. *Sincère et Parfaite Amitié*, de cet Orient, le Vén.·. Lobot ne dit-il pas entr'autres choses :

« Et puis, mes FF.·., une conquête morale immense qu'aujour-
« d'hui nous devons développer, c'est l'élévation du niveau moral
« et intellectuel de la femme. *Depuis trop longtemps et contraire-*
« *ment au droit naturel, elle a été considérée par l'homme comme*
« *l'instrument de ses passions et de ses caprices.* »

Remplaçons *l'homme* par *le Franc-Maçon* et ce langage n'aura rien de déplacé.

Un chef d'œuvre du même genre est certainement le rapport du F.·. Severano de Hérédia, à la loge l'*Etoile Polaire* et dont celle-ci vota la publication en brochure. Cet individu qui devait devenir Ministre de la République Maçonnique, mais alors encore assez franchement arrivé de la Havanne, y disait :

« Jusqu'ici quelle a été l'instruction donnée généralement à ces jeunes filles? (de la bourgeoisie et du commerce).

« Vous le savez tous, cette instruction tronquée, dérisoire est surtout *religieuse* et *mondaine*.

« Dans les pensionnats se sont perpétuées des traditions détestables. On remplit l'esprit de nos filles de billevesées sans utilité, *de légendes religieuses qu'on leur fait accepter sans discussion et de futilites qui ne leur serviront jamais à rien, et souvent peuvent les perdre. Le catéchisme*, le piano, un peu d'histoire de France et un peu de couture résument, je crois, toute l'instruction supérieure donnée dans la plupart des institutions.

« N'est-ce pas tout simplement déplorable? De quoi peuvent être capables à leur sortie de pension, des jeunes filles élevées de la sorte ? » (1)

On ne relève pas des insanités pareilles ; il suffit de les signaler !

*Le Monde Maçonnique* (2) nous apprend que les questions proposées au *Congrès Maçonnique* des loges de l'Ouest, qui se tint, à Poitiers, le 22 mai, étaient :

1° *De l'influence de la confession sur les femmes.*

2° Le fanatisme religieux et le fanatisme politique sont les deux principaux pourvoyeurs des asiles d'aliénés.

(1) *Chaine d'Union*, 1er juin 1870, p. 200, col. 2 et 3.
(2) Mai 1870, p. 18-19.

Le journal l'*Avenir Maçonnique* rendit compte d'une brillante fête d'adoption qui eut le 16 juillet, à la L.·. *les Amis réunis*, O.·. de Bordeaux. Six fils et deux filles de Maçons y furent adoptés. Les Orateurs de cette solennité furent les FF.· Laterrade, Vén.·. ; Delboy, Bertin, Bussière, Orat.·. de la L.·. *Française Elue Ecossaise* ; Hermitte, Membre du Cons.·. de l'Ordre. (1)

Le 24 juillet, la *Fidèle Amitié*, O.·. de Perthuis (Vaucluse) eut sa fête d'Adoption. Du discours prononcé par le F.·. Alfred Maille, Vén.·.·et adressé aux dames, nous ne détachons que les passages suivants :

« La Franc-Maçonnerie a compris comme l'ont compris toutes les religions, toutes les sectes et tous les partis, de quelle influence étaient, dans la vie de l'Homme, les premières impressions reçues dans l'enfance. Elle sait combien sont difficiles à extirper les fausses idées, suite d'une éducation fausse ou mal dirigée.

« Là, mes Frères, gît le problème, là est le nœud de ces questions sociales, dont l'enfantement encore incomplet donne depuis un siècle des convulsions à la France. Ce n'est qu'avec l'aide des générations à venir que l'on tranchera ces difficultés. Cherchons donc à élever le niveau intellectuel de ces générations, à graver dans leur cœur une saine morale et dans leur âme les qualités qui font les grands citoyens. Pour atteindre ce résultat, le premier de tous les moyens, *c'est de transformer d'une manière pleine, entière et radicale l'éducation des jeunes filles*. Devenues mères de famille, elles exercent sur les sentiments, les croyances et le caractère de leurs enfants, une influence dont on n'apprécie pas assez la portée. Comment pourraient-elles contribuer à former ces générations d'hommes instruits, de citoyens honnêtes, d'âmes énergiques, si leur enfance s'est écoulée au milieu d'occupations futiles ou superficielles ne pouvant être d'aucune utilité pratique.

« C'est dans la vie de famille que l'homme affermit ses résolutions, retrempe son courage; il faut donc que la femme puisse être réellement sa compagne, c'est-à-dire capable de le comprendre, de le seconder dans l'accomplissement de ses devoirs, de le fortifier dans ses moments de défaillance. L'éducation des jeunes filles d'après le système que l'on a toujours suivi ne répond ni aux besoins, ni aux aspirations des Sociétés modernes. Appellerez-vous science, ces notions, vagues, fugitives et incomplètes, qui sont au véritable savoir ce que la silhouette est à l'homme? *Appellerez-vous étude religieuse, ces pratiques innombrables*

(1) *Chaine d'Union*. 15 août 1870, p. 235.

*et minutieuses de dévotion qui aboutissent à la bigoterie et au fanatisme?* Appellerez-vous étude morale, *cette ignorance des dangers et des embûches de la vie*, dans laquelle on laisse les jeunes filles, au lieu d'élever assez haut le sentiment de leur propre dignité pour rendre toute chute impossible. Qu'y a-t-il d'étonnant après tout cela, *que la volonté du prêtre*, substituée à la loi de Dieu, vienne s'imposer jusqu'au sein du foyer domestique? L'importance de la question est telle, que depuis plusieurs années déjà, elle préoccupe les esprits sérieux et éclairés.

« La Francmaçonnerie en cela, comme en tout ce qui concourt au progrès, au bonheur et au perfectionnement du genre humain, a devancé l'opinion publique. DE TOUT TEMPS LES FEMMES ONT ÉTÉ ADMISES A PARTICIPER A SES TRAVAUX, et dans beaucoup de villes, des écoles ont été fondées qui fonctionnent sous son patronage. » (1)

Alfred Maille et de Hérédia sont dignes l'un de l'autre.

*
* *

Les événements se sont précipités, l'Empire s'est effondré tout-à-coup, au milieu d'une révolution accomplie en présence de l'ennemi. Sur onze membres du Gouvernement dit de la Défense Nationale ou du 4 Septembre, installé alors à Paris, dix sont Francmaçons : les FF.·. Arago, Crémieux, Jules Favre, J. Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, E. Picard, Pelletan, Henri Rochefort et l'omniprésent J. Simon. Nous avons trop souci de la vérité pour nous dispenser de faire remarquer que J. Ferry fut seulement initié, le 8 juillet 1875, en même temps que Littré et Henri Chavée, à La Loge la *Clémente-Amitié*, O.·. de Paris. Si donc feu le Tonkinois n'était pas maçon de fait à cette époque, il appartenait déjà de cœur et d'actes à la secte. (2)

*
* *

On lisait dans le *Monde Maçonnique* :

« La Francmaçonnerie et ses principes, sous ce titre la *Frater-*

(1) *Chaîne d'Union*, 15 août 1870, p. 236.

(2) La Maçonnerie cosmopolite, croyant le terrain tout préparé pour l'éclosion de ses principes et leur triomphe en France, nous envoya les FF.·. Garibaldi, Riboli, Frapolli, Bordone. Ce dernier à sa qualité d'escroc et de mouchard joignit, dans les dernières années de sa vie, celle de Grand-Maître du triangle luciférien *Saint Jacques* : fonctions exercées maintenant par le F.·. Larocque.

*nidad* publie plusieurs discours prononcés lors de l'installation du comte Paraty, comme Grand-Maître du G.·. O.·. Lusitanien.

« ... Si la majorité des peuples était composée de Maçons, la « propagande jésuitique ne ferait pas tant de prosélytes; certaine « partie du clergé n'abuserait pas de sa mission de paix et d'amour « envers le prochain pour fanatiser les masses; *les filles ne seraient* « *pas arrachées à leurs pères*, et le foyer domestique, l'abri des « joies douces et intimes de la famille, ne serait pas converti en « un lieu de tristesses et de douleurs... Déchirons le voile de « l'obscurantisme... *Enseignons l'enfance. Moralisons la jeunesse.* « *Nous arriverons ainsi au désideratum.* » (Mai 1870, p. 41, 42).

## ÉTATS-UNIS

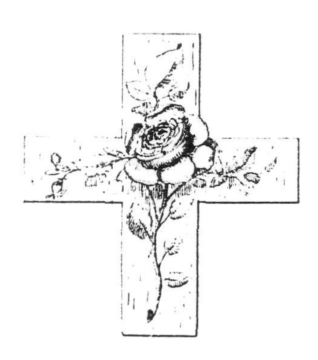
« La *Masonic Trowel* de Springfield contient un article d'une « dame qui signe « *W. M., matrone du chapitre de Misraïm.* » « Cet article constate avec satisfaction la popularité croissante « dont jouit l'Ordre de l'Étoile d'Orient (*Eastern Star*). Cet ordre possède des signes, des mots de passe et des moyens de recon- « naissance connus seulement des initiés. On y admet les per- « sonnes des deux sexes qui en sont reconnues dignes... »

Dans son adresse mensuelle, le Grand-Maître de la Grande Loge de l'Ohio disait : « J'ai été informé de la tendance des Frères de quelques parties de l'Etat à conférer un ou plusieurs grades « aux veuves et aux filles des Maçons, leur donnant à entendre « qu'elles font partie de la Maçonnerie. Ces Frères s'excusent sur « ce qu'ils voudraient assurer aux récipiendaires les bienfaits de « la sympathie maçonnique. Dans la longue série d'années que « nous retrace notre histoire maçonnique nous n'avons trouvé « trace d'aucun pouvoir, d'aucune autorité pour conférer aux « femmes un seul grade maçonnique... Je recommande à la « Grande Loge qu'outre la présente défense, elle interdise de per- « vertir à de tels usages les locaux qui ont été solennellement « dédiés à la Maçonnerie. » (Id., p. 44-45).

Il s'agissait dans l'espèce de grades masculins et non d'entraver la Maçonnerie d'Adoption.

Une belle réception fut offerte au duc d'Edimbourg, second fils de la Reine Victoria, par les Maçons de l'île Maurice. La L.·. *la Triple Espérance* avait été ornée avec goût. Dans la varangue, 6 jeunes filles décorées de l'écharpe verte tendaient aux arrivants des aumonières en cristal. Le Prince fit son entrée à neuf heures précises et fut reçu par le Docteur Poupinel de Valencé, Vén.·. ayant à sa droite le F.·. Vigoureux de Kermorvant, 33e, Officier d'Honneur

du G.·. O.·. de France, le F.·. Bourdin, ex-Vén.·. etc., etc. Après l'exécution du *God save the Queen*, le Prince fut présenté aux trois dames d'Honneur, mesdames *Bourdin*, *Canonville et Jourdain*. Le premier quadrille fut formé. S. A. R. dansa avec *Madame Canonville*, vis à vis de S. E. le Gouverneur avec *Madame Jourdain*. Les danses se succèdent rapidement. A onze heures banquet. Toasts, à la Reine Victoria, au Prince et à la Princesse de Galles, à Napoléon III, Grand Protecteur de la Franc-Maçonnerie, etc., au Gouverneur et à *Lady Barkly*, etc. Après le banquet, les danses recommencent par un Reel (1) et continuent jusqu'à trois heures du matin. Le numéro du *Progrès Colonial*, contenant le récit de cette soirée fut communiqué à la *Chaîne d'Union* (2) par le F.·. Descombes, alors trésorier du Sénat et représentant en France de la Maçonnerie Mauritienne.

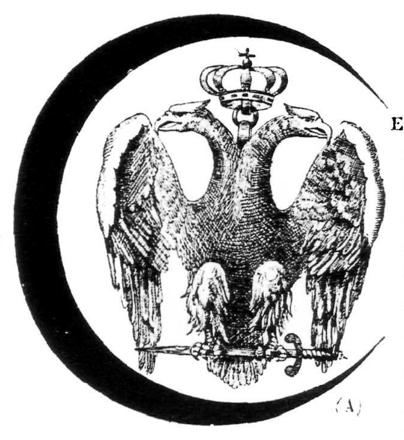


(« La rose fut aussi l'emblème de la femme, et comme la croix ou le triple phallus symbolisait la virilité ou le soleil dans toute sa force, l'assemblage de ces deux emblèmes offre un sens de plus et exprime l'union des deux sexes, symbole de la régénération universelle. » Le F.·. Ragon, Ordre Chapitral Nouveau Grade de Rose-Croix, etc., p. 29.)

(1) *Scotch-reel*, danse écossaise. — *Note de l'auteur*.
(2) 15 août 1870, p. 238-239.

# CHAPITRE IX

**1871**



(A)

Ce fut un « Chevalier Kadosch ou 30e du Rite Ecossais » c'est à dire un maçon connaissant tous les grands secrets de la secte, le secret infernal compris, le F.·. Adolphe Thiers, qui devint, en 1871, Président de la troisième République Française. Aucun de nos chefs d'Etat précédents n'avait eu un grade aussi élevé dans la Maçonnerie que ce bourgeois riche qui, craignant pour sa fortune le socialisme et la confiscation, détestant le christianisme, fut toujours du *Parti de la Révolution*. (1)

Pendant la guerre franco-allemande et l'occupation étrangère la plupart des ateliers maçonniques continuèrent leurs travaux, quelques-uns réservèrent même le plus fraternel accueil aux FF.·. Prussiens. (Nous citerons, par exemple, la L.·. L'*Union Fraternelle*, O.·. de Troyes).

Sous prétexte de patriotisme, mais tout simplement en vue de constituer un puissant moyen de propagande maçonnique, le G.·. O.·. de France ouvrit, dès le 25 novembre des COURS GRATUITS *de Langue Allemande*, dont fut chargé M. Koch, professeur de l'Université d'Etat. Augmentés

(A) L'aigle noir à deux têtes, portant une couronne, ayant un poignard dans les serres, sert de bijou aux Chevaliers Kadoshs.

(1) Voir la *Revue Catholique de Coutances*, 26e année, n° 39, 23 juin 1893, p. 516-520.

depuis, ces Cours sont fréquentés annuellement par plus de mille jeunes gens des deux sexes. Nous savons de source absolument certaine que nombre d'élèves qui les suivent appartiennent aux sociétés fondées par les Frères des Ecoles chrétiennes. Ne rencontrant pas l'équivalent chez les catholiques, ils n'hésitent point à franchir le seuil de l'Hôtel de la rue Cadet, perdent insensiblement leurs bons principes et sauf de rares exceptions, cèdent aux sollicitations de la secte, en grossissent plus tard les rangs.

Le 26 novembre 1871, pour rehausser la cérémonie de son installation, la L.·. Ecossaise l'*Etoile Limousine* (O.·. de Limoges) adopta trois petites filles :

*Berthe Boulu*, née le 16 mai 1861 ; *Jeanne Marchais*, née le 31 mai 1862 et *Marie Bournisson*, née le 2 août 1868. Elles reçurent les vocables suivants : *Vigilante, Espérance* et *Constance*. La *Chaîne d'Union* (1) laisse supposer qu'il n'y eut pas de femmes à cette tenue.

**1872**

La L.·. *les Enfants de Gergovie*, O.·. de Clermont-Ferrand, eut, le 14 janvier 1872, une tenue de Maçonnerie blanche consacrée à l'adoption d'enfants. Après avoir remercié les Dames de leur gracieux concours, rappelé « leurs devoirs vis à vis des enfants », on préconisa la bonté *qui met en communi-* « *cation les biens et les maux et qui est partout, du soleil à la* « *terre, la Grande Médiatrice des Etres...* ». (2)

L'Ecole laïque de jeunes filles de la rue Jean-Lantier, n° 17, fut inaugurée le 2 avril. Immédiatement après l'ouverture de la séance par le Vén.·. de la L.·. L'*Avenir*, le F.·. X. Trébois, président du Conseil d'administration de cet établissement, « la Directrice est venue expliquer le programme qu'elle entendait suivre, pour développer l'intelligence des enfants qui lui seraient confiées. Ce programme, très net et très précis, valut à l'oratrice l'approbation générale. » Le F.·. Colfavru, Membre du Conseil de l'Ordre et Vén.·. de la L.·. *le Travail* « démontra la nécessité de donner une instruction sérieuse aux jeunes filles, si on voulait qu'un jour, devenues mères, elles élèvent dignement leurs fils. » (3) Il

(1) Février 1872, p. 112.
(2) *Monde Maçonnique*, mars et avril 1872, p. 595-596.
(3) *Monde Maçonnique*, mars et avril 1872, p. 593-594.

est facile de deviner en quoi consiste cette instruction, surtout si, en dehors de ce que nous savons déjà, nous lisons attentivement les fragments suivants du discours prononcé à la *Fidèle Maçonne*, loge androgyne de Cherbourg, ayant pour sujet : *Des Ecoles laïques* et prononcé, pendant le premier semestre de 1872, par le F∴ Daumain, capitaine d'infanterie de marine :

« A quel sexe donnerons-nous l'instruction ? Nous n'avons pas « hésité à donner la préférence à l'éducation des filles. D'abord « parce que les Ecoles communales laïques de garçons sont assez « nombreuses pour que le père de famille ait le choix entre l'ins- « tituteur laïque et les congréganistes. Par contre pas une seule « école laïque de filles n'existe. Cette raison seule serait péremp- « toire. Une autre considération cependant vous frappera comme « nous. C'est le rôle important de la femme dans la famille, dans « la société, nous n'hésitons pas à le déclarer, la priorité des « rôles sociaux est à la femme et les trois quarts de notre exis- « tence subit son influence, car l'épouse reprend toujours pour « l'homme viril la tâche interrompue par la mère. Qui oserait « donc nier l'influence de la femme ? Cette influence se fait hélas ! « sentir jusque dans ce temple, *nous lui devons la démission de « plusieurs frères et l'indifférence de quelques autres*. Cette influence « qui éclaircit jusqu'aux rangs maçonniques, sera le seul obstacle « sérieux de notre œuvre. La faiblesse de la femme fait sa force, « et je ne connais qu'un seul moyen, qu'une seule arme pour « échapper à sa domination : *c'est le raisonnement logique qui lui « fait palper la fausseté des principes qu'elle veut nous imposer.....* »

« Vous le savez, mes FF∴, *le jeune homme*, d'une nature d'ailleurs « moins impressionnable, auquel on accorde volontiers certaine « liberté d'action, de laisser-aller, *digère assez difficilement les « bourdes cléricales. A peine sorti de l'école*, une existence nouvelle « commence pour lui : le bureau, l'atelier ont remplacé la classe ; « de larges horizons s'ouvrent devant ce papillon sorti de sa « larve, *il prend son vol*, et *laisse de côté tout bagage religieux.* »

« Jusqu'à son union *il échappe donc aux influences cléricales* ; il a lu et voyagé, la vérité s'est dégagée pour lui du contact des hommes et des choses, *il croit son indépendance religieuse assurée*, mais il compte sans les congréganistes qui *lui ont façonné l'épouse qui doit le faire rentrer dans le giron de l'Eglise.* Le jour du mariage, le rôle de la femme recommence donc, et si grâce à la fermeté de ses convictions, l'indépendance de l'homme ne fait pas naufrage, s'il s'échappe à l'ascendant de l'épouse, les enfants n'échappent jamais à celui de la mère... »

« *L'ignorance de la femme*, secondée par son influence, est donc le point de départ de notre société ; les Jésuites le savent, aussi n'ont-ils garde de laisser échapper de leurs filets leur unique moyen de domination. »

« Ils savent parfaitement que la jeune fille est la sensitive de l'humanité ; que sa nature impressionnable, nerveuse, garde fidèlement les empreintes profondes d'une éducation mystique que son existence régulière et plastique n'effacera jamais. Cette intelligence vierge est donc pétrie, dénaturée et dressée pour le rôle social que l'on attend d'elle. Tout sentiment du vrai, du possible, est soigneusement effacé de son esprit. Enfin, après le couronnement de l'édifice, après la communion, quand ils n'en font pas une recrue, ils rendent à la famille, à la société, une intelligence faussée, connaissant les insanités souvent immorales de l'histoire sainte et ***sachant par cœur le catéchisme, défi gigantesque jeté par l'ignorance à la face des siècles***, mais ignorant parfaitement quels devoirs sociaux elle aura à remplir. L'enfant est donc rentrée au foyer domestique, et l'épouse, dont la fille continuera plus tard le rôle, compte une auxiliaire de plus contre l'indépendance religieuse du père.

« Mais avant de lâcher sa proie, l'Eglise a donné à l'enfant un directeur ou plutôt un maître qui, au nom de ces principes, dirigera plus tard l'épouse et la mère de famille.

« Il sera par elle, le directeur et le confident du ménage, il étudiera avec elle le défaut de cuirasse du chef de famille ; d'après ses conseils elle emploiera pour vaincre ses convictions tout l'arsenal dont la femme dispose : ***les caresses, les larmes, les obsessions constantes, tout est mis en jeu sous l'influence du prêtre***. C'est par cette influence que s'éclaircissent les rang de nos FF.·.; cela est triste à dire, mais cela est. ***La défection d'un Maçon est une grande victoire pour les fils de Loyola***, car ils ne peuvent l'obtenir que par la femme. ***Que de drames intimes dont le point de départ est le Confessionnal*** ? Voilà mes FF.·. les influences qu'il faut combattre, en face, par l'éducation laïque de la femme, en retirant contre les apôtres de l'ignorance leurs propres auxiliaires. »(1)

L'auteur d'un pareil discours, au lieu de servir dans une armée humaine, méritait réellement l'emploi de capitaine des gardes de Lucifer. Avec quel fiel et quelle perfidie ne distille-t-il pas son venin? Comme c'est bien l'un des dignes précurseurs des Palladistes Ré-Théurgistes Optimates.

Une pompe funèbre fut célébrée, le 20 novembre 1872, par la L.·. la *Clémente Amitié Cosmopolite*, O.·. de Paris, en mé-

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1872, p. 381-387.

moire de ceux de ses membres qu'elle avait perdus depuis... 1860 !!

Après l'ouverture des travaux, le F.·. Lebourgeois, Vén.·. dit aux Sœurs :

« Depuis longtemps déjà TT.·. CC.·. SS.·. la Maçonnerie vous « admet à ses fêtes, elle multiplie ainsi ses satisfactions en vous « invitant à les partager.

« Celles de vous, TT.·. CC.·. SS.·. que nous avons eu le bonheur de posséder à l'une de nos fêtes, doivent se rappeler qu'au lieu de ces tristes tentures, nos décorations étaient splendides, partout, tapis, fleurs et glaces, tapis moelleux pour reposer vos pieds, fleurs charmantes pour égayer vos regards, glaces pour refléter et multiplier vos belles images... »

« La Loge a pensé, dis-je, qu'il n'y avait aucun inconvénient et tout avantage à créer un lien de plus entre nous..... »

L'*Agnus Dei* (de Mozart), le *Stabat Mater*, de Rossini, l'*Ave Verum* de Battaille et une marche funèbre furent exécutés.

Chose stupéfiante ! Le F.·. Duhamel, Membre du Conseil de l'Ordre, exprima aux Sœurs participantes à la pompe funèbre, les sentiments de reconnaissance, d'estime et de respect de l'assemblée. (1)

C'est aussi vers 1872 qu'une certaine *Madame Sezzi*, ou S:.: Sezzi, allait de loge en loge pour donner des conférences. *Le Bulletin du G.·. O.·. de F.·.* mentionne celle qu'il fit à la L.·. *la Sincérité*, O.·. de Reims.

**1873**

Le 13 avril 1873, une fête d'adoption fut donnée par la L.·. *Les Hospitaliers*, de Saint-Ouen. Le F.·. Lecocquierre profita de l'occasion pour dévoiler une fois de plus les plans de la secte :

« Nous croyons pouvoir affirmer, dit-il, que *l'instruction doit être exclusivement laïque. Au nom de la liberté de conscience, nous croyons que les exercices religieux doivent être bannis rigoureusement de l'école.....* Une des questions sociales qui se rattache directement à celle de l'instruction et de l'éducation et qui nous préoccupe le plus vivement, *c'est l'émancipation de la femme.* » (2)

« La femme exerce une influence considérable dans la société et dans la famille ; elle est appelée à remplir le plus grand et le plus noble de tous les devoirs, car c'est à elle qu'est confiée la

(1) *Ibid.*, janvier-février 1873, p. 54 à 57.
(2) Nos lecteurs doivent lire : *c'est la corruption de la femme !*

terrible responsabilité de l'éducation première de l'enfance. C'est elle qui porte en nous les premières lueurs de la raison, c'est elle qui doit nous préparer vaillamment à la lutte du bien contre le mal. Donc le meilleur moyen de bien élever les hommes, c'est de bien élever les femmes.

« Pour arriver à ce beau résultat, nous devons redoubler d'efforts, travailler avec ardeur à la propagation des écoles laïques de jeunes filles. » (1)

Disons que *la jeune Lowtonne Truchy*, à laquelle on avait parfaitement appris sa leçon d'avance, exprima au nom de ses compagnes toute sa reconnaissance envers les Orateurs. Une collecte fut faite par les SS:·: *Mougnon* et *Nédonchelle*.

La L.·. *Les Travailleurs*, O.·. de Levallois-Perret, eut aussi une fête d'adoption qui commença par l'introduction des Sœurs et des Dames. Le Vén.·. F.·. Collange leur adressa chaleureusement la bienvenue. « Le discours de *la S:·: Hardouin* fut couvert par trois salves d'applaudissements. Il excita un véritable enthousiasme. »

« *La S:·: Ellis* (En maçon.·. S:·: *Douceur*) rappela son *initiation*, qui datait déjà de plusieurs années et raconta les impressions qu'elle avait éprouvées. « *Nous étions quatre* à la « dernière réception de Sœurs, dit-elle encore : Une d'elles « la S:·: *Valagon* n'est plus... Une autre *la S:·: Dacheur* a « quitté avec son mari notre ville... »

« Qu'il me soit permis maintenant d'adresser au Vénérable « et à *la Grande-Maîtresse* des remerciements sincères pour « notre réception et de me réjouir de voir une aussi char- « mante société répondre à notre appel. » (2)

On lisait dans la *Chaîne d'Union*, d'août-septembre 1873. p. 511 :

SAINT-DENIS. — *Maçonnerie des Dames.*

« Le jeudi, 18 courant, la ***Société des Dames humanitaires de l'Ere nouvelle***, O.·. de Saint-Denis, a eu une séance des plus intéressantes.

« Les Sœurs patronnesses rendirent d'abord compte des œuvres de bienfaisance accomplies par elles dans le courant du mois qui vient de s'écouler, ***puis il s'agit d'initier une jeune personne qui avait demandé la faveur d'entrer dans la Société.***

« ***Cette initiation, faite à l'aide d'un Rituel composé par notre***

(1) *Chaine d'Union*, juin 1873, p. 302-303.
(2) *Ibid.*, juillet 1873, p. 392-395.

*S.·. Moreaux, Grande-Maîtresse, a été du plus vif intérêt*; la jeune néophyte a répondu fort sensément aux diverses questions qui lui ont été posées et prouvé que les personnes de son sexe peuvent aborder aussi facilement que les hommes les idées philosophiques.

« Nous avons vu avec plaisir que notre S.·. *Moreaux* a renoncé au Rituel antique de la Maç.·. d'Adoption, dont les formes surannées et puériles ne pouvaient que donner une piètre idée de notre belle Institution.

« Nous applaudissons des deux mains à l'introduction des femmes dans la Maç.·. ; on parle pompeusement d'émancipation, eh bien ! *l'At.·. Maç.·. est le véritable laboratoire de cette émancipation...* »

La L.·. écossaise *Union et Bienfaisance*, O.·. de Gentilly, organisa des cours d'enseignements élémentaires auxquels furent admis non seulement les Maç.·. mais encore leurs femmes et leurs enfants. (1)

La Loge des *Amis réunis*, O.·. de Bordeaux, célébra le 29 novembre 1873, une fête d'Adoption. Près de 400 personnes, parmi lesquelles plus de 150 dames, occupaient le local destiné à la cérémonie. Les enfants au nombre de dix, dont trois jeunes filles, ont été placés en face de l'autel. Un concert a succédé, puis un banquet auquel ont assisté près de 200 convives, parmi lesquels on comptait environ 60 dames. (2)

Les Ateliers de Perpignan, de l'obédience du Suprême Conseil, consacrèrent de nombreuses séances à des travaux de philosophie, etc. Non contents d'avoir ouvert leurs temples à des conférences Maçonn.·. ils donnèrent des bals et des concerts. (3)

La *Chaîne d'Union* publiait la note suivante, dans sa livraison de décembre 1873, p. 54.

« SUISSE. *La Vérité*. Le numéro du 7 novembre a un premier article qui élève quelques doutes sur le bon effet que peut produire dans l'esprit et le cœur des femmes, leur participation à des réunions de Maçonnerie d'Adoption. L'auteur y voit plus d'inconvénients que d'avantages.

« Je ne suis pas de son avis. Je parle par expérience ; comme Président de Loge, j'ai tenu à honneur et à devoir, dans maintes

(1) *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, n° 17, 1873-1874, p. 108.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 108-109 ; — *Chaîne d'Union*, février 1874, p. 121.
(3) *Bull. des Trav. du Sup. Cons. de Belgique*, id. p. 108.

circonstances, d'organiser et de présider des séances d'Adoption, et les effets en furent toujours salutaires et conquirent à l'Institution les cœurs de toutes les assistantes ; seulement il y a Maçonnerie et Maçonnerie d'adoption. Dans ces genres de travaux, *il faut un grand sens et un grand tact.* »

Il paraît que ce grand sens et ce grand talent étaient monopolisés par le F.·. Eugène-Esprit Hubert, directeur de la *Chaîne d'Union* et auteur de ces réflexions !! Au mois de février 1874, le F.·. Hubert revint sur ce sujet et écrivit :

« ALLEMAGNE. — *Der Zirkel* de Vienne (Autriche), n° 24, du 15 décembre 1873, traite dans un article sommaire la question suivante : *Les femmes pourront-elles prendre part aux mystères de la Franc-Maçonnerie* ? L'auteur répond dans un sens négatif.

« Ainsi qu'on l'a vu, faisait remarquer le F.·. Hubert, en note, « le journal *la Vérité* de Lausanne, examine cette même question. « Le débat peut offrir de l'intérêt ailleurs que dans la famille « maçonnique française, où la question a été favorablement réso- « lue. Nous admettons nos femmes et nos enfants à participer « dans une certaine mesure à des travaux maçonniques mitigés « et l'expérience a grandement démontré que c'était une bonne et « excellente pratique. H.·. » (p. 139.)

Veuve d'Urbain Rattazzi, *Marie-Studolmine Bonaparte Wyse* convole, en troisièmes noces, avec M. De Rute, député aux Cortès Espagnoles.

Résolu à faire cesser tout bruit concernant la Maçonnerie féminine, le F.·. Besançon l'un des grands Lucifériens helvétiens, conclua dans la *Vérité*, organe maçonnique de la Suisse Romande, que la femme n'est réellement femme qu'à la condition de rester dans l'ombre, de ne pas s'exposer aux regards, qui sont déjà un outrage à sa pudeur. Sa place est au logis, près de ses enfants, dont elle forme l'esprit et qu'elle prépare aux combats de la vie. Tout le charme de la femme s'évanouit lorsqu'elle parle du haut d'une chaire et qu'elle fait la leçon à l'humanité. » (*Chaîne d'Union*, même livraison, p. 142).

Notre sentiment intime est que le F.·. Besançon voulait donner le change. D'une part, le public profane pouvait croire que les Suissesses étaient rigoureusement écartées de la Maçonnerie ; de l'autre, en effet, le F.·. Besançon semblait fermer les ateliers aux proches parentes de ses frères et les

leur fermait peut-être effectivement, sauf exceptions bien entendu. Mais il n'en ouvrait pas moins toutes grandes les portes à d'autres créatures perdues et vicieuses, prêtresses de l'amour libre, dans l'union libre, par exemple. Conclusion, il n'osait pas initier à ses mystères toutes les femmes et les filles de ses frères. Et certes ce n'était point par respect pour elles, mais uniquement le résultat d'une tactique habile et satanique.

*Le Bulletin de la Maçonnerie Symbolique du G.·. O.·. d'Espagne*, du 15 décembre 1873, annonçait que le 18 novembre précédent quatre lowtons avaient reçu le baptême maçonnique dans la L.·. Capitulaire *Loyauté*, O.·. de Barcelone et cela en présence d'un grand nombre de dames. (1) Cette Loge était placée sous l'obédience du G.·. O.·. Uni Portugais.

*Le Monde Maçonnique* (2) enregistrait un événement qui avait aussi son importance. Il disait :

« L'*Ordre de l'Etoile Orientale*, dont nous avons constaté, dans « un de nos derniers numéros, le rapide accroissement aux « Etats-Unis, vient de faire son apparition dans la Grande-Bre- « tagne. C'est à Glascow, que le F.·. Schild, muni de pleins pou- « voirs du Grand Chapitre de New-York, vient de fonder le pre- « mier chapitre de cette pseudo-maçonnerie, sous le titre distinc- « tif de *Chapitre Victoria*, en l'honneur de la reine, qui est fille « et mère de maçons. Grâce à cette innovation la Grande-Bretagne « a dépassé même les Etats-Unis en institutions extra-maçon- « niques. »

C'est probablement pour ne pas se laisser distancer par l'Angleterre qu'une nouvelle Francmaçonnerie fut créée aux Etats-Unis, cette même année 1873. *Le Freamason*, de Saint-Louis (Missouri) en parlait ainsi :

« Cette Société se composera de membres qui sont les produc- « teurs de la substance alimentaire, l'âme vitale de la nation. « Nous voulons parler de la paysannerie. Cette Société sera « secrète. Hommes et femmes y seront admis à tous les privilèges « des *Granges*.

« Les membres admis au premier degré seront connus respec- « tivement comme *garçon* et *fille de ferme*. — Deuxième degré, « *cultivateur* et *bergère*. — Troisième degré, *moissonneur* et *gla-*

(1) *Bull. des Trav. du Supr. Cons. de Belgique*, id., p. 105.
(2) Novembre 1871.

« *neuse*. — Quatrième degré, *paysan* et *matrone*. Le cinquième « degré sera conféré seulement dans les *Granges-Mères*, compo- « sées de Maîtres et Maîtres Passés des Granges subordonneés, « ainsi que leurs femmes, qui sont *matrones*. Ceux admis à ce « grade s'appelleront *Membres de Pomone* ou *de la Grange de* « *l'Espoir*. L'emblème de ce degré est *Flore* (Charité). Le septième « degré et le plus élevé, est conféré seulement aux membres du « *Sénat National*, qui comprend les membres du Conseil attachés « depuis un an à ce corps. Les membres de cette catégorie sont « chargés du travail secret de la Société et constituent une « *Chambre d'Appel* de toutes les affaires de la *Grange Nationale*.

« Les officiers des *Granges subordonnées* sont élus pour un an ; « ceux des *Granges communales* pour deux ans ; ceux des *Granges* « *Nationales* pour trois ans.

« Les *Granges subordonnées* doivent se réunir au moins une fois « par mois, les deux autres une fois au moins par an.

« Le mot *Grange* équivaut à nos Loges et dérive du mot latin « *granum* (grain).

« En Anglais, *Grange*, signifie une ferme, comprenant tous ses « ustensiles. » (1)

Le rapport du F.·. Kappus (2), membre de la *Grande Loge Eclectique de Francfort-s-M.*, dont il fut donné lecture au cercle maçonnique, sous le titre de *Les Clairières de la Forêt Noire*, fondé à Seckingen, sous la direction de la Loge constituée à Freybourg, reconnaissait qu'en 1873, dans le Maryland sud, le Comité d'Instruction des *Odd Fellows* exerçait sa surveillance sur 2,744 pauvres enfants !! Autant de recrues pour grossir plus tard les rangs des Lucifériens !

Au Brésil, la L.·. *Gremio Philantropico* eut une fête superbe à laquelle furent admises les familles des Maçons. (3)

**1874**

*La S:·: Moreaux*, Grande-Maîtresse des *Dames humanitaires à la Vallée de Saint-Denis*, assista, le 9 février 1874, à la fête d'adoption de la L.·. *les Zélés Philanthropes*, de Grenelle-Vaugirard, rue Croix-Nivert, n° 154. (4) *Metz*, poésie du F.·. Siebecker y fut dite par la lowtonne *Blanche Jouard* et

(1) *Chaine d'Union*, août-septembre 1873, p. 561-562.
(2) *Bull. des Trav. du Sup. Cons. de Belgique*, *id.*, p. 71.
(3) *Chaîne d'Union*, décembre 1873, p. 56.
(4) *Ibid.*, mars 1874 p. 168.

*Les Vertus* ou *la Loi de la Maçonnerie*, poésie du F.·. Chuzet, fut récitée par la lowtonne *Céline Turpin*. (1)

Le 1er Mars, la L.·. *les Amis Philanthropes et discrets réunis*, O.·. de Versailles, sous la présidence du F.·. Albert Joly, Vén.·. célébra sa fête solsticiale. Les dames furent admises au banquet qui suivit la tenue régulière. (2) C'est le F.·. Albert Joly, qui, au mois de juillet 1871 conseilla à Henri Rochefort, d'écrire au F.·. Gambetta cette lettre où il lui demanda d'intervenir en sa faveur et où on lisait textuellement ce passage : « *Vous devez avoir, mon* « *cher ami, une influence très sérieuse sur M. Thiers*, OBLIGÉ « QU'IL EST DE COMPTER AVEC VOUS PLUS QU'AVEC PERSONNE. » Le F.·. Gambetta fit immédiatement, auprès de C.·. K.·. Thiers, la démarche qui lui était demandée et le F.·. Thiers, docile, pesa de toute son influence sur la commission des grâces pour sauver la tête de Rochefort, avec lequel, comme avec le F.·. Gambetta et autres « il était en partie liée. »

Le 19 mars, la L.·. *des Amis Bienfaisants et Imitateurs d'Osiris* réunie, pour sa fête solsticiale, eut un banquet, précédé d'une adoption maçonnique de douze lowtons et lowtonnes. Voici les noms de ces dernières : *Jeanne-Alexandrine Cornet* ; — *Blanche-Julie Pierron* ; — *Juliette-Léonie Pierron* ; — *Blanche Raulin* ; — *Alice Lussan* ; — *Léontine Lussan* ; — *Marie Lussan*.

Parmi les Sœurs présentes, la *Chaîne d'Union* (3) cite : les SS: : *Blanchon*, femme du Vén.·. *des Amis Bienfaisants* et *sa fille* ; — *Marie Delmont* ; — *Louis Blanc* ; — *Talandier* et *sa fille* ; — *Gachard* ; *Lussan*.

Le 29, les LL.·. *les Amis de l'Humanité*, O.·. de Montrouge, *les Cœurs Indivisibles*, O.·. de Bagneux, *la Solidarité*, O.·. d'Issy et *les Zélés Philanthropes*, O.·. de Vaugirard, eurent une tenue de Maçonnerie blanche, au local maçonnique, rue de Vanves, 69. Nous extrayons du Programme les numéros suivants :

2. *Pourquoi tant d'hommes sur la terre,* chanté par la lowtonne *Léonie Berger*.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(1) *Monde Maçonnique*, février 1874, p. 465-466.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 466.
(3) Avril 1874, p. 233 et suiv.

6. *Une poésie de Victor Hugo*, par la lowtonne *Blanche Jouard*.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

10. *Le petit Ramoneur*, récité par la lowtonne *Archimbault*.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

13. *Le Maçon voyageur*, par la lowtonne *Céline Turpin*.
14. *Mes chers Petits*, chanté par la lowtonne *Léonie Berger*.

« Depuis quelque temps, disait le *Monde Maçonnique* (1) les tenues de Maçonnerie blanche se multiplient dans la banlieue de Paris. Elles ont l'immense avantage de rapprocher les Maçons entre eux, etc. » Femmes et enfants, étrangers présentés par des FF.·. et étrangères y prirent part.

Voici un fragment du discours du F.·. Notelle, Orat. de la L.·. *Le Travail et Persévérante Amitié*, prononcé en fête d'ordre et d'adoption, le 14 avril :

« Chères Sœurs, vous aussi *Mesdames* qui êtes, mais qui, nous « l'espérons, ne serez pas toujours étrangères à la Maçonnerie, « *vous ne déclinerez pas ce titre de Sœurs...* (2).

« Vous êtes nos coopératrices obligées dans l'œuvre maçonnique « de progrès et de moralisation. En effet, la première condi- « tion de tout progrès sérieux et durable, est que la régénération « nouvelle y soit préparée par une bonne éducation, et la meil- « leure éducation a pour fondement celle que l'enfant reçoit avec « les soins de sa mère, celle qu'il commence à sucer avec le lait « maternel. »

La distinction subtile que le F.·. Notelle établit entre les Sœurs Maçonnes et les Dames profanes ne constitue-t-elle pas un argument indéniable en faveur de notre thèse ? Enfin la Maçonnerie marche avec plus de cruauté encore sur les traces des religions païennes. Chez les Carthaginois, on offrait des sacrifices à Moloch. De malheureux enfants étaient jetés vivants dans un brasier ardent, ou enfermés dans une statue de Saturne qui était enflammée. Leurs cris étaient étouffés par le bruit des tambours et des trompettes. Les mères se faisaient un point d'honneur d'assister à cet horrible spectacle l'œil sec et sans pousser aucune plainte. Elles allaient jusqu'à caresser leurs enfants pour apaiser leurs cris, dans la crainte qu'une victime offerte de mauvaise grâce aux dieux ne leur déplût. La Francmaçonnerie

(1) Avril 1874, p. 569 et suiv.
(2) *Chaîne d'Union*, juin 1874, p. 350 et suiv.

exige davantage, elle qui s'en prend à l'âme même des femmes et des enfants, elle veut obtenir que les mères deviennent infâmes, qu'elles donnent en même temps que le lait destiné à soutenir la vie physique, le poison lent et fatal qui occasionnera la mort éternelle de l'âme.

« Un grand nombre de Dames et de Sœurs étaient présentes, le 9 mai, à la tenue et au banquet de la L.·. Chapitrale *Saint Pierre des Vrais-Amis* et *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, au Grand-Orient. » Le F.·. Alexandre Roy s'exprima ainsi :

« Mes Sœurs,

« Au nom de la Maçonnerie, mes Sœurs, nous vous saluons en cette fête des fleurs : Que la Rose soit avec nous! Mais il n'y a pas que la Rose pour être belle entre toutes les fleurs et les femmes. Nous vous saluons toutes, mes Sœurs, dans le langage du printemps qui nous réunit tous les ans à la table fleurie du Grand-Orient de France.

« Vos écharpes sont déjà un langage qui parle à nos idées et à « nos sentiments, et leurs couleurs blanches et bleues, s'ac- « cordent avec nos gants, aussi bien dans la langue profane que « dans la langue sacrées » (1).

Le 24 juin, les LL.·. *Amis de l'Humanité ; Cœurs Indivisibles; Solidarité* et *Zélés Philanthropes* se réunirent en un banquet et le F.·. Auvert, Vénérable, dit spécialement aux Sœurs :

« Une ligue s'est formée pour propager l'enseignement, fonder « des bibliothèques, établir des cours et conférence. Qui est à la « tête de cette *Ligue de l'Enseignement*? Un franc-maçon, Jean « Macé!

« Les dames se sont piquées d'émulation ; elles ont fondé des « écoles professionnelles, *d'où les jeunes filles ne sortent point* « *comme des couvents, ignorantes des choses de la vie*, mais où elles « apprennent une profession qui leur permette de vivre honora- « blement. Je suis même chargé de solliciter une demi-bourse à « l'une de ces écoles pour la jeune fille d'un de nos FF.·. atteint « d'une maladie incurable, et au cas où nous ne pourrions l'obte- « nir, douze FF.·. se sont proposés pour payer la demi-pension. « Et ces dames directrices des écoles professionnelles, présidées « par *Mme Jules Simon*, qui sont-elles ? *La plupart des femmes de* « *Francmaçons* ». (2)

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1874, p. 425 et suiv.
(2) *Ibid.*, août-septembre 1874, p. 545.

Nos lecteurs n'ont pas oublié avec quel manque de tact Madame Jules Simon, après le 4 Septembre 1870, affectait de faire ses courses dans des voitures provenant des équipages de l'Empereur ou de l'Impératrice et dont on n'avait pas enlevé les armes. La femme de 606 jouait aux princesses !! et semblait prendre à cœur de rééditer un mot célèbre.

A la fête solsticiale de la L.·. n° 147, *Héros de l'Humanité*, le 18 juillet, à l'Elysée-Ménilmontant, 4 lowtons furent adoptés, ainsi qu'une petite fille, *Jeanne-Marie Steimetz*, qui fut décorée du nom de *Candeur*. Nous lui souhaitons d'en rester toujours digne. La Colonne d'Harmonie fut tenue par deux autres lowtonnes, *filles* du F.·. et de la S:·: *Letellier*. Une *Ode aux Sœurs* fut dite par le F.·. Toupillier, Vén.·. de la L.·. *Les Elus d'Hiram* (alors en sommeil) :

Mes Sœurs, en vous voyant, souriantes, parées,
Consacrer l'union des Frères, des Maçons,
Je vois, dans l'avenir, les aurores dorées,
Vous êtes près de nous, nous nous réjouissons, etc. (1)

C'est assez faible !

Nous regrettons très vivement de n'avoir pas encore pu découvrir qu'elles étaient les fautes passibles des amendes que la S:·: *Crépy-Bienaimé* infligeait à ses FF.·. du *Mont-Laonnois*, O.·. de Laon, pendant les amusements androgynes et plus ou moins mystérieux de cet atelier, notamment à la tenue du 20 juillet ? (2). A cette Maçonne comme à la *Sœur Letellier*, nous disons au revoir et non pas adieu !

Le 6 septembre, autre fête d'Adoption, célébrée par la L.·. n° 99, *Jérusalem Ecossaise*, O.·. de Paris, dans le Grand Temple de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Les travaux furent ouverts à deux heures, puis on introduisit, avec le cérémonial d'usage, les Sœurs et les enfants.

Le F.·. Toupilleur (dont la loge dormais toujours), traita un sujet assez scabreux, du moins à notre humble avis : *Ce que sont les Maçons, ce qu'ils veulent !*

Il adjura les Sœurs d'aider leurs FF.·. à faire des enfants, des hommes, des citoyens, d'aider les Maçons dans leur lutte contre *l'obscurantisme* et *l'ignorance*. Adoption de lowtons.

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 527 et suiv.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 560.

Le F.·. Godineux, Secrét. lut *l'Ode à nos Sœurs*, du F.·. Toupilleur probablement. Chant de lowtonnes et banquet. (1)

Le même jour, la L.·. *les Cœurs Indivisibles*, de Bagneux, donna une tenue d'adoption à laquelle assistèrent un assez respectable nombre de Sœurs. La conférence sur Molière, par le F.·. Blanpain fut trouvée trop longue. *La Chaîne d'Union* qui n'était ni une *Précieuse ridicule*, ni une *Puritaine exagérée*, ne craignit pas de le blâmer sévèrement en raison de son manque de tact et de tenue.

« Son travail, dit-elle, n'aurait que gagné à être condensé et *diminué de certains détails qu'il vaut mieux passer sous silence devant des dames et des jeunes filles.* » (2)

Il paraît que les Sœurs avaient rougi plus d'une fois !! *Après cela il devait faire chaud dans la salle.*

Le F.·. Godefroy, Vén.·. de la L.·. de Reuil, s'attacha à combattre *les préjugés répandus par certains prêtres et adoptés par les femmes à l'égard de la Francmaçonnerie.* Comme bien l'on pense, les Sœurs furent tout oreilles.

A l'O.·. de Lyon, les LL.·. *Chevaliers du Temple, Etoile et Compas, Parfait Silence* (toutes trois du Rite Français, G.·. O.·. de France) et *la Sincère Amitié* (de l'obédience de la Grande Loge Symbolique, *Ecossais dissidents*), célébrèrent en collaboration, le 15 novembre, une fête d'adoption.

A leur entrée, toutes les dames reçurent des fleurs. Le Vén.·. Vacheron les remercia d'être venues en aussi grand nombre, quand dans le monde, il existe encore tant de préjugés contre la Maçonnerie.

Les cérémonies grotesques de l'adoption se déroulèrent devant elles ; l'Orat.·. les expliqua en langue vulgaire, tâche difficile et dit aux dames :

« Je comprends le vrai motif de votre présence parmi nous ;
« nous vous avions demandé de nous confier ces enfants,
« et dans votre sollicitude vous les avez suivis, vous nous
« demandez avec une certaine anxiété, qu'en voulez-vous
« faire ? » (3)

Cette anxiété est bien légitime !

Les pauvres enfants furent décorés d'un ruban aux couleurs de l'Ecole Maçonnique dans laquelle ils allèrent désor-

(1) *Ibid.*, novembre 1874, p. 751-754.
(2) *Ibid.*, novembre 1874, p. 755.
(3) *Ibid.*, décembre 1874, p. 35-37.

mais apprendre et étudier le programme arrêté par les Loges ; ils furent ceints du tablier de peau qui résume à lui tout seul l'enseignement maçonnique, car prétendent les FF.·., il est l'emblème du travail. Comme si le travail était le monopole exclusif des Maçons !

Nous devons faire observer que les FF.·. ont soin de n'inviter certaines dames profanes, déjà sur la pente extrêmement glissante qui conduit dans leurs antres, qu'à des fêtes déterminées, où elles ne voient rien et ne peuvent rien connaître des fameux mystères. Le Vénérable lyonnais le constatait implicitement quand il disait à ces femmes : « *Mesdames ou plutôt mes chères Sœurs, nous vous remercions du fond du cœur de votre empressement à vous rendre à notre invitation, à venir assister à la seule des Cérémonies à laquelle il nous soit permis de vous admettre.* »

Le 28 novembre, la L.·. *Les Disciples du Progrès* adopta aussi des enfants. Le F.·. Demonaz, Vén.·. fut excellent, paraît-il, dans son allocution à l'assemblée et aux dames. Il fut charmant pendant le baptême des jeunes lowtons et lowtonnes présentés à la Loge.

Les danses ne se terminèrent qu'à sept heures du matin. *La Chaîne d'Union* disait : « Aux noms de nos FF.·. nous « voudrions ajouter quelques-uns des noms des Sœurs char- « mantes et gracieuses, présentes à la fête, mais il faudrait « les citer toutes. » (1) Et manquer à la Consigne, cher F.·. Hubert !

La tenue de Maçonnerie blanche, du 20 décembre, qui eut lieu rue Lecomte, 61, maison Burnel, avec l'autorisation du G.·. O.·. de France, le concours des Loges *la Solidarité*, de l'O.·. d'Issy et les LL.·. affiliées *des Amis de l'Humanité*, *des Cœurs Indivisibles* et *des Zélés Philanthropes*, ressembla singulièrement à une tenue de Maçonnerie symbolique.

A deux heures, après un coup de maillet du Vén.·., le F.·. Maire, celui-ci et les 1er et 2e surveillants prononcèrent l'*Instruction Maçonnique*... Le Vén.·. dit ensuite :

« — Vous venez de l'entendre, mes Sœurs et mes Frères, « voici nos articles de foi à nous...

« Debout mes FF.·. et mes Sœurs.

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 22-23.

« Au nom du G.·. O.·. de France, en vertu des pouvoirs « qui m'ont été conférés par les quatre Ateliers de la banlieue « méridionale de Paris, je déclare ouverts les travaux de « cette fête de famille, et je vous invite à applaudir par la « batterie et l'acclamation de quatre.

« A moi mes FF.·. et mes Sœurs. »

On tira la batterie, etc.

Et *la Chaîne d'Union* observait sentencieusement : « Si nos quatre LL.·. de banlieue subsistent, se relèvent et prospèrent, c'est grâce à ces tenues de Maçonnerie blanche. » (1)

Cette revue annonçait aussi la mort de *la Sœur Antide Martin*, décédée le 27 décembre. (2)

Huysmans rapporte qu'en 1874, des femmes furent embauchées pour pratiquer le commerce sacrilège d'hosties consacrées. Elles étaient payées aux pièces, ce qui explique pourquoi elles se présentaient chaque jour, dans des églises différentes, à la Sainte Table. »

Léo Taxil rappelle, à ce propos, que pendant vingt-cinq ans, il exista à Agen une association satanique, du genre du Palladisme importé de Charleston, laquelle pollua et meurtrit trois mille cent vingt hosties. Ces deux auteurs sont donc bien d'accord quant à l'existence de Sociétés pareilles. A notre tour nous remarquons que le trafic des Saintes-Espèces, dénoncé par Huysmans, dont les feuilletons paraissaient cependant au *Gil Blas*, semble coïncider avec une poussée formidable de *l'ordre des Odd Fellows*.

Si nous jetons, par exemple, les yeux sur la Maçonnerie Allemande, nous voyons qu'à la tenue du 10 septembre 1874 de *la Grande Loge des Trois Globes*, O.·. de Berlin, le F.·. Von Etzel, après discussion, soumit à l'assemblée la motion suivante qui fut adoptée :

« *Les Odd Fellows* n'étant pas considérés comme formant des Sociétés secrètes, et ne poursuivant qu'un but humanitaire (toujours le même masque), les Loges n'ont provisoirement pas de motif pour agir envers eux d'une manière hostile et pour ne pas admettre leurs visiteurs. »

« Par la même raison on ne peut défendre à aucun F.·. Maç.·. d'assister à leurs réunions ; mais il n'y a pas lieu d'entrer avec eux en relations officielles. » (3)

(1) Janvier 1875, p. 107-110.
(2) Février 1875, p. 160.
(3) *Bull. des Trav. du Sup. Cons. de Belgique*, n° 18, 1er sept. 1874 au 1er novembre 1875, p. 81.

(L'année précédente, *la Grande Loge de Hambourg*, à la suite d'une demande de la *loge Provinciale de Rostock*, avait décidé que les Atel.·. de son obédience seraient invités à ne pas admettre à leurs travaux des membres de loges d'*Odd Fellows.*)

A Brunswick, où il existait une loge d'*Odd Fellows* depuis 1873. les membres de cette société se virent refuser l'entrée des Atel.·. du pays qu'ils voulaient visiter.

Berlin comptait deux loges assez nombreuses de ce rite satanique. Il en était de même à Stuttgard et à Dresde.

Au mois de juin, les *Odd Fellows* firent une demande pour introduire leur ordre à Francfort sur le Mein.

Les travaux des *Odd Fellows*, disait alors le F.·. Kappus, ont lieu à portes fermées et ils ont, comme signes de reconnaissance un attouchement et un mot de passe. Il y a aussi une cérémonie d'admission, des bijoux, des ornements, qui sont presque les mêmes que ceux des maçons.

La loge *le Temple de l'Amitié*, à l'O.·. de Bingen prit la défense des *Odd Fellows* auprès de la *Grande Loge de l'Union*, à l'O.·. de Darmstadt; celle de *Louis aux Trois Etoiles*, à l'O.·. de Friedberg agit de même. Le F.·. Redlich, à Bayreuth, proposa : 1° « d'accueillir les *Odd Fellows* et leurs loges sans éviter ni rechercher de contact direct avec eux ; 2° d'admettre ouvertement les FF.·. allemands dans les atel.·. d'*Odd Fellows* et vice-versa, sans préférance pour d'autres postulants. La L.·. *Charles et Charlotte à la Fidélité*, à l'O.·. d'Offenbach, se rallia à ces conclusions.

On ne saurait mieux comparer les *Odd Fellows* qu'aux Manichéens, qui avaient les *Auditeurs*, auxquels on ne faisait connaître qu'une partie de l'enseignement et auxquels on voilait l'infamie du système, en affectant un grand zèle de continence et de pauvreté : et les *Elus*, qui possédaient seuls le secret théurgique et qui participaient aux turpitudes de la secte.

De même, aujourd'hui, les *Odd Fellows* de la 2e classe sont seuls les vrais *Odd Fellows*, les parfaits initiés, seuls ils sont en correspondance directe avec le Suprême directoire Dogmatique de Charleston; seuls, ils ont leurs libres entrées dans toutes les autres sociétés lucifériennes.

Les *Odd Fellows* sont innombrables aux Etats-Unis et surtout au Canada où est leur chef suprême (à Hamilton).

Le chef qui, dans cette secte, a joué le rôle d'organisateur, comme Albert Pike dans le Palladisme, se nommait Longfellow, il s'intitulait : « *Grand Prêtre du nouveau Magisme Evocateur* ».

Les *Odd Fellows* s'intitulent : *Ré-théurgistes Optimates*, de même que les Palladistes ; mais, ce qui les distingue, c'est que ceux-ci (sauf uniquement en Italie), n'invoquent leur prétendu Dieu que sous le nom de Lucifer, tandis que les *Odd Fellows* disent indifféremment Lucifer ou Satan.

Les *Odd Fellows* et les Palladistes, comme du reste toutes les sociétés de ce genre célèbrent chaque année, à dix heures du matin, le jour de notre Fête-Dieu, une messe démoniaque dite : « *Messe Adonaïcide !* » La liturgie de cette messe abominable, varie suivant les sociétés, mais chez toutes, la principale cérémonie consiste dans *la profanation des saintes espèces*.

Beaucoup de catholiques, surtout aux Etats-Unis, au Canada et en Espagne, se laissent entraîner et demeurent le plus souvent jusqu'à la mort, membres d'une société d'*Odd Fellows*, sans se douter, jamais, qu'ils appartiennent à une SECTE MAÇONNIQUE DANS SA CLASSE SUPÉRIEURE.

Les *Odd Fellows* s'efforcent surtout d'attirer à eux les catholiques non affiliés à la maçonnerie ordinaire, parfois des protestants également non-maçons.

En Europe, les *Odd Fellows* ont eu, pendant longtemps, des ramifications en France, en Italie, Suisse, Allemagne, Russie, Autriche, Belgique, Espagne, Angleterre et Turquie. Aujourd'hui beaucoup de leurs adeptes Européens ont passé au Palladisme, c'est-à-dire ceux de leurs adeptes qui avaient la véritable initiation satanique ; mais ils sont encore très bien organisés en Belgique, en Angleterre et surtout en Espagne.

La doctrine secrète des *Odd Fellows* et des Palladistes est la même : système manichéen de la divinité double, le Dieu des chrétiens (*Adonaï*) étant le Dieu mauvais, qu'il faut combattre et dont le règne finira à l'avènement de l'Ante-Christ.

Dans leurs prétendus oracles, les *Odd Fellows* ont eu, comme les Palladistes, la révélation que l'Ante-Christ descendra, par trois générations successives de filles-mères, d'une fille née en Alsace (Napoléon III, empereur, étant sur le trône)....

... Un moment ils ont cru avoir leur affaire, et une alsacienne, née et ravie comme il est dit dans la soi-disant prophétie, a été élevée en véritable luciférienne ; mais cette malheureuse après avoir joué un certain rôle dans la maçonnerie occulte a fait faux-bond aux sectaires diaboliques et s'est convertie au catholicisme. (1)

Cette mésaventure a mis les *Odd Fellows* dans un état d'infériorité vis à vis des Palladistes qui, eux, se disent sûrs de leur Sophie Walder.

Le 24 mars 1874 eut lieu l'initiation du prince Arthur, troisième fils de la reine Victoria. La réception fut faite par le prince de Galles, en sa qualité de Vén.·. de la L.·. n° 259 de Londres.

En Hongrie, la L.·. *Galileo*, à l'O.·. de Buda, résolut d'admettre gratuitement les maîtres d'école distingués par leur instruction.

L'ancien roi d'Espagne, le prince Amédée de Savoie, accepta le titre de membre d'honneur de la loge *Dante Alighieri*, à l'O.·. de Turin. Les acacias de son frère Humbert, 33e degré, l'empêchaient donc de dormir ?

L'assemblée constituante de 1874 refusa de se prononcer au pied levé sur la proposition d'admettre les femmes à prendre part aux Travaux maçonniques. Elle se borna, après une longue discussion à renvoyer la question à l'étude du Conseil de l'Ordre, qui toutefois ne devait pas s'écarter des dispositions édictées par les statuts des divers rites reconnus en Italie. (2) Depuis, le Palladisme semble avoir résolu la question puisque ses triangles sont androgynes.

Le 20 décembre 1874, la L.·. *L'Espérance*, O.·. de Berne, célébra une tenue de deuil en l'honneur de ses membres honoraires... Les Sœurs furent invitées à cette cérémonie. A cette occasion, dit l'*Alpina*, nous avons de nouveau pu nous convaincre de la favorable impression que font sur elles ces travaux..... (3)

(1) Il s'agit ici de la *Sœur Barbe Bilger*, dont nous nous occuperons dans le dernier chapitre.
(2) *Monde Maçonnique*, août 1875, p. 161-162.
(3) *Ibid.*, février-mars 1875, p. 445.

*La Chaîne d'Union* (1) recevait de New-York les détails suivants sur *l'Ordre du Mystic Star*.

Cet ordre, unissant sa lumière avec celle du *Blazing Star* (Etoile flamboyante) de la Maçonnerie, était composé d'un temple et d'organisations subordonnées appelées Cours du Temple. La beauté du rituel du *Mystic Star* paraissait attirer l'attention des membres les plus intelligents de la confraternité maçonnique. Les degrés mystiques étaient destinés à l'initiation des épouses, filles, sœurs et veuves des Maîtres-Maçons seulement. Le degré de l'initiation était l'œuvre la plus originale qui ait jamais été introduite dans le Rite d'Adoption. Le rituel était universel par ses tendances.

Nous lisons dans le compte-rendu officiel de *la Grande Loge de Missouri*, du mois d'octobre 1874, adressé par le Grand Secrétaire de la Grande Loge le F.·. Gouley, éditeur du *Freemason*, de Saint-Louis :

« *Nos maçons modernes sont devenus efféminés et délicats. On fabrique tant de maçons aux Etats-Unis* qu'il n'est pas surprenant que tous ne soient pas d'un « *métal aussi pur* » que le désireraient le F.·. Anderson, et, avec lui, tous les amis de notre institution. »

Le F.·. Gouley écrivait plus loin :

« *Il n'y aura bientôt plus que les femmes et les enfants qui seront en dehors de la Maçonnerie...* ET ENCORE LES FEMMES PEUVENT-ELLES CHOISIR ENTRE LES DEUX ORDRES ANDROGYNES QUI EXISTENT AUX ETATS-UNIS. » (2)

Au Brésil, la séance d'installation des grands dignitaires de l'Ordre avait donné lieu à une fête magnifique, à laquelle assistèrent deux mille maçons et un grand nombre de dames. Le G.·. M.·. Saldanha Marinho prononça un discours sur la *liberté de conscience*. (3)

*Le Bulletin officiel du Cercle du Lavradio* (janvier à juin 1874, nos 1 à 6) indiquait une Loge d'Adoption dans la province de Minas Geraes. Le conflit entre la Maçonn.·. et l'épiscopat brésilien avait pris des proportions considérables. Les évêques d'Olinda, de Para, de Rio de Janeiro, de Diamantina et de Marianna avaient confirmé le bref de Pie IX, qui

(1) Juillet 1874, p. 480.
(2) *Le Monde Maçonnique*, janvier 1875, p. 397-398.
(3) *Ibid., id.*

approuvait la conduite de l'évêque de Pernambouc. Les tribunaux s'en mêlèrent, le P. Vital, évèque de d'Olinda, fut incarcéré et condamné à quatre ans de travaux forcés que le F.·. Dom Pedro, Empereur du Brésil, commua en quatre années de prison. L'archevêque de Bahia, primat du Brésil protesta contre le Tribunal Suprême de Justice et déclara qu'on devait intenter un procès à tout l'épiscopat.

De quels remords ne dut pas être bourrelée l'âme du vieux souverain, lorsqu'après s'en être emparé par surprise, les Francmaçons l'enlevèrent de son palais, mal gardé, de Petropolis et l'embarquèrent avec sa famille sur un paquebot en partance pour l'Europe, terre d'exil, où il devait expirer?

Au moment où la persécution maçonnique prenait contre le catholicisme cette acuité qui aurait dû faire ouvrir les yeux de l'Empereur, *la typographie Paul Dupont, à Clichy, imprimait le dernier des quatre volumes de la* BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE *ou* INSTRUCTION COMPLÈTE DU FRANC-MAÇON, *œuvre dédiée aux Orients Lusitanien et Brésilien, par un* CHEVALIER ROSE-CROIX.

Ce volume acheva la série commencée et publiée, à Paris, chez *Vᵉ S.-P. Aillaud, Guillard et Cⁱᵉ*, libraires de Leurs Majestés l'Empereur du Brésil et le Roi du Portugal, rue Saint André des Arts, 47.

La partie consacrée à la Maçonnerie d'Adoption comprend les pages 210 à 322. Il nous eût été facile d'en offrir la traduction à nos lecteurs, mais ce n'est qu'une compilation, et même souvent une copie mot à mot, des divers rituels français que nous avons reproduits ici. Les Statuts sont à peu près les mêmes, les dignités identiques. Ses degrés sont au nombre de cinq : *Apprentie, Compagnonne, Maîtresse, Parfaite Maçonne, Élue Ecossaise.*

Pour dédommager nos lecteurs, nous leur donnerons le texte des *Règlements et Statuts de la Maçonnerie d'Adoption*, approuvés par le G.·. O.·. National d'Espagne, le 25 mars 1891. Etant donné la difficulté de se procurer les documents de cette nature, l'insertion de celui-ci sera presque une pri meur.

Achevons promptement l'examen de ce qui concerne encore l'année 1874.

Le 21 août, eut lieu, à Rio-de-Janeiro, la prestation de serment à la nouvelle Constitution Maçonnique, la cérémo-

nie fut suivie d'un banquet. « Les épouses, filles, et les proches parentes des souscripteurs furent invitées à cette fête, que le *Monde Maçonnique* déclara fort brillante. » (1)

L'*Acacia*, organe maçonn.·. du Gr.·. Or.·. et Sup.·. Cons.·. de l'Uruguay, à Montevidéo, prétendait que l'Ecole primaire gratuite fondée et entretenue par les Maç.·. de la Capitale donnait les résultats les plus satisfaisants. L'établissement était assez vaste pour contenir 300 élèves. Pendant la dernière année, ceux-ci se décomposaient seulement, en 192 Orientaux, 14 Argentins, 20 Espagnols, 12 Italiens, 3 Français et un Paraguayen.

**1875**

Nous apprenons par la *Chaîne d'Union* (2), les décès des SS:·: *Auliker* (5 janvier 1875) et *Machureaux* (11 janvier).

Le 24 janvier fut un jour de fête pour la L.·. *les Fidèles d'Hiram*, à Rueil. Rien n'y manqua, au point de vue maçonnique : Inauguration d'un nouveau Temple ; affiliation à la L.·. *Alsace-Lorraine* ; double initiation ; baptême maçonn.·. ; banquet et bal.

En présence des dames, *dix enfants* furent proclamés lowtons *et lowtonnes*, puis placés sous le protectorat de la Maçonnerie Universelle. A cet effet, il leur fut délivré un diplôme, indiquant leurs noms Maçonn.·. On les gratifia aussi d'un décor selon leur sexe.

Une jeune lowtonne « fille d'un F.·. de l'O.·. de Marseille et alors présente à Rueil, ayant demandé à prendre part à notre fête, fut invitée par le Vén.·. (Le F.·. Godefroid) à venir prendre sa place à côté des enfants de la Loge. Cette jeune et charmante enfant, décorée d'un petit ruban bleu en sautoir, se fit surtout remarquer par la distinction de sa tournure, etc. » (3)

Nous recommandons la lecture des extraits ci-dessous du discours prononcé, à la tenue du 4 février, à la L.·. Ecossaise, n° 146, *la Prévoyance*, par le F.·. Nicolet, ex-major fédéral en Suisse, nouvellement initié à cet atelier. Traitant, à sa façon, *des devoirs de la femme dans une démocratie*, il donna comme idéal les institutions civiles et politiques de l'Helvétie.

(1) Janvier 1875, p. 393-394.
(2) Février 1875, p. 160.
(3) *Chaine d'Union*, mars 1875, p. 219-220.

« ... A mesure que l'enfant grandira et que son cerveau deviendra apte à recevoir de sérieux enseignements, *sa mère a pour devoir de lui enseigner la religion telle qu'elle doit être pratiquée* DANS UNE FAMILLE RÉPUBLICAINE ; *elle ne lui apprendra à croire qu'à ce qui peut se démontrer et se résoudre, comme un problème de géométrie* ; elle l'aidera à élever dans son cœur *un autel*, à tout ce qui est *beau, juste et bon*, en un mot, *aux vertus républicaines*. Elle insistera sur ceci c'est que *Dieu, n'est que la raison éternelle, s'exerçant par des lois immuables de l'ordre universel, et la justice suprême, rendant des arrêts, par la logique des choses. Que l'immortalité de l'homme est :*

1° Dans la vie qu'il a reçue de ses parents et qu'il donne à son tour, pour obéir aux lois de la nature; il revit dans ses enfants;

2° Que cette même immortalité est dans le souvenir que nous laissons de nos vertus, de nos actions et de nos œuvres...

« Elle lui fera connaître l'histoire des bienfaiteurs de l'humanité, et des grands hommes utiles à la Patrie, qui ont voué leur vie entière au culte de la Raison et de la Liberté, et qui ont préféré mourir, plutôt que de vivre dans l'esclavage.

« Eh bien ! mes FF.·., si la mère remplit consciencieusement les devoirs que je viens d'énumérer, ne croyez-vous pas avec moi que l'*enfant arrivé à l'âge de dix-huit ans, ayant reçu, au sein de la famille, l'enseignement d'une mère adorée*, adorée par le titre et l'autorité que lui confère la nature, et surtout par le bon exemple qu'elle ne cesse de donner, *aura gravé pour toujours*, en traits ineffaçables, dans le cœur et dans le cerveau, *les immortels principes républicains*, et *les études libérales* y venant mettre le sceau final, la Patrie, *aura acquis, grâce à l'accomplissement des devoirs de la femme, un bon et utile citoyen*. (1)

Qu'un individu de cette espèce soit excellent maçon, nous n'en doutons pas un seul instant, mais bon et utile citoyen, c'est autre chose ! Car il ne faut pas toujours confondre l'un avec l'autre.

Ce fut par une tenue d'adoption, un banquet de 250 couverts, concert et bal que les LL.·. *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* et *les Cœurs Unis* célébrèrent, en commun, leur fête d'ordre, le 20 février. Après la cérémonie d'adoption, en présence de la plupart des membres du Conseil de l'Ordre résidant à l'O.·. de Paris, des diplômes d'honneur et des récompenses furent distribués à plusieurs frères, notam-

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 201-206.

ment aux FF.·. Barré, Cammas, Dalsace, Ferdeuil, Floquet, Foussier, Grain, Hubert, Roy, Schaffer, etc.

Le bal fut donné dans la grande salle du G.·. O.·., ornée de fleurs, de glaces étincelantes de mille lumières. Commencé à 1 heure du matin, il se prolongea jusqu'à 6 heures. (1)

La L.·. *Isis Montyon* eut une fête d'adoption, le 27 février. Et la *Chaîne d'Union* en rendit ainsi compte :

« ... La présence des Dames est signalée. Elles sont conduites dans le Temple au son d'une musique des plus harmonieuses. » Elles entendirent ensuite un discours dont voici le commencement :

« Mesdames, Très-Chères Sœurs, vous venez aujourd'hui nous aider à célébrer la fête de l'Ordre Maçonnique, et vous l'avez parfaitement compris ; une société sans dames est un printemps sans fleurs ; nous vous y avons conviées, et c'est avec joie et bonheur que nous vous accueillons, vous nos épouses, nos Sœurs et nos enfants, notre espoir, dans ce Temple de la Sagesse, dédié à la vertu ; de même que vous prenez une large part à nos douleurs, prenez aussi part à nos honnêtes et pacifiques plaisirs, prenez donc place parmi nous, vous que nous aimons! quoique vous nous fassiez un peu enrager. (1)

« Et vous, mes chers enfants, associez-vous aussi à l'allégresse commune et prenez place à côté de vos mères et de vos sœurs bien-aimées. »

(1) Je ne me permettrai pas de modifier ce texte, quoique certainement bien de nos sœurs auraient le droit de protester (Note de la *Chaîne d'Union*).

Le F.·. Tirard, représentant à l'Assemblée Nationale, prit la parole après le banquet. « Le bal suivit splendide et enivrant. (2)

Nous trouvons dans le *Précis historique sur la L.·. Ecossaise n° 150, sous le titre distinctif d'Osiris, à l'O.·. de Paris,* publiée en 1875 et à la page 10, cette phrase bien significative :

« La loge *Osiris* s'est signalée, dès les premières années de sa transformation par de brillantes fêtes, qui... ***en réunissant de Resp.·. Sœurs, avides de se connaître et d'entrevoir un coin de nos prétendus mystères, lui ont facilité les moyens de faire le bien, etc.*** »

(1) *Le Monde Maçonnique*, mars 1875, p. 434-444.
(2) Mars 1875, p. 199.

A la fête solsticiale et à la tenue d'adoption de la L.·. l'*Union Maçonnique*, le F.·. Escande, Vén.·. fit usage du Rituel du F.·. Lambert, Vén.·. de la L.·. *le Triangle Sacré*, O.·. de Corbeil.

Le F.·. Bardet, Secrét.·., ex-Vén.·., prononça le discours suivant :

« Mesdames, soyez les bienvenues, vous toutes qui avez cru à l'amitié *plutôt qu'aux calomnies répandues contre notre Institution...*

« Pouvons-nous, Mesdames, vous associer à ce dur labeur (la guerre à mort contre l'intolérance), à cette lutte de tous les jours ? Non évidemment, d'autres soins vous réclament.

« Mais aujourd'hui qu'il s'agit d'une fête d'adoption, qu'il s'agit d'enfants, nous avons compris qu'il était impossible de procéder à cette cérémonie sans vous et qu'en adoptant ces enfants dont nous voulions faire des hommes, c'est-à-dire des citoyens pour la République, notre tâche ne serait qu'à moitié remplie si vous n'en preniez pas votre part comme mère, comme épouse, comme sœur.

« Faire des hommes utiles, faire des patriotes, faire des citoyens, voilà Mesdames la tâche à laquelle vous êtes conviées.

« Mais comment atteindre ce but ? Mesdames, il n'y a pas deux moyens, il n'y en a qu'un seul : par l'éducation, qui a pour moyen principal l'instruction.

« Que sera cette éducation ? *Laïque* ou *cléricale ?...* Pour nous, Francmaçons, la question est tranchée depuis longtemps.

« *L'éducation sera laïque, parce que, pour nous, la liberté morale est aussi sacrée que la liberté civile et que la liberté de conscience ne peut exister que dans les écoles où l'étude du dogme n'est pas introduite et* JE TROUVERAIS INIQUE D'OBLIGER LES PARENTS D'ENVOYER LES ENFANTS DANS LES ÉCOLES OU L'ON ENSEIGNERAIT DES DOCTRINES QU'ILS REPOUSSENT. » (1)

« Qu'enseigne-t-on dans ces écoles laïques ?... *La morale universelle*, que tout homme et toute femme apporte en ce monde, et qui basée sur la raison, s'impose comme telle à tout ce qui pense et raisonne. »

« *C'est à la jeune fille que l'on donnera de préférence* CET ENSEIGNEMENT RÉPUBLICAIN. »

« Il importe que la femme soit avec nous, car sans vous, Mesdames, nous ne pouvons rien.....

« A l'œuvre donc, Mesdames, soyez avec nous ; développons

(1) C'est précisément là où la Maçonnerie veut amener les parents chrétiens qu'elle pourchasse pour qu'ils envoient leurs enfants dans les écoles laïques, primaires ou secondaires.

ensemble la conscience de l'enfant; *apprenez-lui de bonne heure qu'en dehors du dogme, en dehors de la révélation, en dehors du catéchisme, il a au dedans de lui tout ce qu'il faut pour se bien conduire dans la vie* (1). Il faudra lui inculquer le sentiment de la dignité personnelle, le culte de la famille, l'amour de la liberté, le dévouement à la chose publique.

« Cet enseignement vous sera facile, Mesdames; *n'avez-vous pas pour réussir les séductions de la femme* et l'éloquence irrésistible de la mère?

« Aidez-nous, le succès est assuré... »

« *Nos Sœurs exprimèrent par des vifs applaudissements combien elles avaient eu plaisir à entendre de si bons enseignements.* »

A la fin du banquet, après les santés, *inter pocula*, le F.·. Colombe, Orat.·. crut nécessaire de profiter de la situation des esprits pour surenchérir sur le F.·. Bardet.

« La mère, dit-il, n'apporte-t-elle pas tous ses soins au développement physique de son enfant? Comment ne voudrait-elle pas contribuer à son développement moral, *alors que les influences funestes lui sont signalées?* Ne lui appartient-il pas déjà de lui donner les notions du bien et du mal? *Alors pourquoi cette mère si pleine de tendresse et de sollicitude, ne voudrait-elle pas compléter ce premier enseignement en préparant le cerveau de l'enfant à recevoir la libre-pensée?* Son amour sera sa science philosophique, et son cœur de mère fera le reste, *mais pour cela il faut que, comme nous et surtout avec nous, elle veuille* L'INSTRUCTION LAIQUE, ABSOLUMENT LAIQUE, *obligatoire pour tous et enfin gratuite, etc...*

« Aimez-la donc cette Maçonnerie... aimez-la pour vos maris, pour vos FF.·., aimez-la surtout encore pour vos enfants que vous venez de lui confier et qu'elle s'efforcera de rendre dignes de vous. » (2)

Concert et bal.

La L.·. *les Admirateurs de l'Univers* eut, le samedi 6 mars, une fête suivie de banquet, concert et bal. Voici quelques fragments de l'allocution du F.·. docteur Barré, par laquelle la séance débuta.

« C'est un chef d'œuvre, prétend *la Chaîne d'Union* (3): NOS NOMBREUSES LECTRICES, après l'avoir lu, penseront comme nous. »

(1) Quelle présomption et quel orgueil! Comme tout cela est bien inspiré par l'ange rebelle !!

(2) Avril 1875, p. 303-305.

(3) *Ibid.*, mars 1875, p. 191-196.

« ..... Vous êtes mères avant tout ; mais ce titre oblige ; à côté de la vie matérielle *vous devez à vos enfants de leur former le cœur, de ne pas y laisser l'ivraie, de ne pas laisser la superstition étouffer la raison.*

« Je me suis souvent demandé comment la femme si fière, si ardente pour ce qui est grand et noble, comment cet être qui est tout cœur *pouvait accepter sans murmurer les paroles dites révélées*... nous vous demandons *seulement de ne rien croire avant de l'avoir passé au crible de votre raison, de vous affirmer, de montrer votre génie et de ne plus le laisser s'engourdir*... »

Trois cents personnes des deux sexes assistèrent à la fête d'adoption de la L.·. *Les Amis Bienfaisants et Initiateurs d'Osiris*, le 13 mars 1875.

Le futur *chéquard*, le F.·. Charles Floquet, parla du rôle de la Maçonnerie et dit qu'elle est « un sanctuaire, où les principes de la liberté, d'égalité et de fraternité, qui ont servi de base à cette institution et qui doivent guider nos actes dans la pratique de la vie, sont conservés dans toute leur pureté. *Au dehors, les usages, les relations, les nécessités de la vie commune amènent souvent les hommes à transiger avec leurs principes et avec les règles qui doivent servir de guide à leur conduite* (1). *Dans ces compromis l'idéal s'obscurcit, la conscience se trouble et l'humanité perdrait sa voie s'il n'y avait pas quelque part dans le monde des centres intellectuels et moraux, où les principes sont pieusement conservés intacts, où les hommes de bonne volonté peuvent venir se retremper et purifier leur esprit et leur cœur des souillures que le monde extérieur a pu y imprimer.* Ces centres sont les Loges Maçonniques où les jeunes générations viennent se former à la pratique sérieuse de la vie, où les hommes faits viennent réparer leurs forces et se faire une nouvelle jeunesse..... » (2)

Le F.·. Charles Floquet fut longuement applaudi. Dans sa bouche, et depuis les hontes du Panama, ce langage ne manque pas d'intérêt. *Quels saltimbanques !!*

Un bal « charmant » s'est prolongé jusqu'au jour.

« Le G.·. O.·. de France et le Sup.·. Cons.·. de France

(1) *C'est ce qui est arrivé pour le F.·. Floquet !!!*

(2) Expulsé de la vie politique, depuis le 3 septembre 1893, le F.·. Floquet aurait désormais bien le temps d'aller se retremper dans les sanctuaires maçonniques, si le suffrage restreint ne venait pas de lui ouvrir les portes du Sénat.

voient, avec satisfaction les réunions de Maçonn.·. Blanche » disait la *Chaîne d'Union* du mois d'avril 1875, p. 285, en note.

Dans le texte, le F.·. Hubert insérait cette lettre, qui lui avait été adressée de la Pointe à Pitre, Guadeloupe, le 14 avril :

« *Quoi de plus propre, en effet, pour combattre les préjugés religieux dont les femmes sont atteintes dans notre état social actuel, et le fanatisme dont elles sont malheureusement,* et à leur insu, peut-être, ***les plus fermes soutiens,*** quoi de plus efficace que de les mettre à même de comprendre le rôle... de la Maçonnerie.

« *Qui n'a, en effet, été pénétré de l'infériorité qu'engendre chez la femme, la direction absolument cléricale*, à laquelle elles sont fatalement livrées, faute d'une éducation libérale !

« Aux colonies surtout.... *nous n'avons cependant obtenu quelque succès de persuasion, une justice relative de la part de nos femmes, que lorsqu'elles ont consenti à assister quelquefois à une cérémonie funèbre dans nos Temples,* bravant ainsi les refus de sacrement imposés comme pénitence.

« Ne serait-il donc pas désirable, nécessaire même, de multiplier les occasions de contact entre nos femmes et nous dans nos LL.·. ?

« Vous le voyez donc, cette entreprise d'attirer les femmes dans nos LL.·. quand ce ne serait que par le mobile de la curiosité... loin d'être entravée devrait être, au contraire, essayée sur une large échelle ; que de véritable force n'en obtiendrions-nous pas au foyer de la famille contre les efforts de l'intolérance, qui ne craint pas de s'attaquer à l'autorité du père, entièrement désarmé par la mère ! Que d'autorité n'aurions-nous pas, désormais, si nous parvenions ainsi à conquérir la raison dévoyée de nos femmes, pour la mûrir, la développer...

« Essayons de la mise en scène de nos LL.·., de l'apparat de nos cérémonies Maç.·. sur ces imaginations vives, associons-les à notre œuvre... donnons-leur l'occasion de briller et de faire valoir leurs talents. On sait combien elles sont sensibles aux hommages, prodiguons-les dans des réunions, dans des fêtes dont la charité sera la cause, le mobile et le but. Il y a des Loges de Femmes, des Loges bleues (1) mais, par une sorte de défiance elles ne sont initiées que partiellement à la Maçonnerie. Pourquoi cette restriction blessante, en quoi se justifie-t-elle ? La femme est légère, indiscrète, disent certains Maç.·., elle ne sait

(1) Ainsi désignées parce que le cordon de Maître est bleu ; elles n'ont aucun rapport avec *les loges bleues* ou *androgynes* des Etats-Unis. — *Note de l'auteur.*

point garder un secret. Est-ce vrai, d'abord, et ensuite quels sont donc les secrets dont la violation pourrait compromettre l'Institution ? Vous savez déjà mon opinion sur nos mystères, je n'y reviendrai pas.

« Notre légende Maçonn.·. séduirait les femmes et attirerait, par le seul attrait de la curiosité, les imaginations vives et poétiques. En les séduisant, on se les rattacherait infailliblement, et nous en ramènerions un grand nombre par ces moyens.

« Et puis, dans un siècle où l'émancipation de la femme se dresse comme un problème social, appartient-il vraiment à la Maçonnerie de l'écarter, de la déshériter en quelque sorte de notre mission... On ne la jugerait pas digne de concourir à notre œuvre ! Il y a là contradiction, pour ne pas dire plus. J'espère qu'on reviendra sur cet ostracisme. »

« J.-F. Guilliod, R.·. C.·.. »

A côté d'une rouerie facile à constater, et qui montre bien que tous les moyens sont bons aux Maçons pour corrompre la femme et même leurs propres épouses, filles ou sœurs, le F.·. Guillod fait preuve d'une naïveté vraiment enfantine. La violation des secrets maçonniques ne compromettrait pas l'Institution ! A cette manière de voir nous répondons par un emprunt au *Suprême Conseil de France*, signalant, en 1873, *au Suprême Conseil de Belgique*, que LA DIVULGATION DES MYSTÈRES DE LA MAÇONNERIE AVAIT ÉTÉ EN PARTIE CAUSE DE SA DÉCADENCE, et déclarant qu'il ÉTAIT NÉCESSAIRE D'INTRODUIRE A CET ÉGARD DES RÉFORMES EFFICACES. (1)

Enfin pour ne pas commettre d'indiscrétion, le F.·. Hubert fit suivre cette lettre d'une note ainsi conçue :

« Pour mieux démontrer sa thèse, le F.·. Guilliod exagère un peu. La Maçonnerie française n'a pas prononcé et ne pratique pas d'ostracisme contre les Femmes.

« Depuis quelque temps même, il est à noter que les Tenues d'Adoption, c'est-à-dire celles où les Dames sont admises, se multiplient. »

*La Chaîne d'Union* mentionna la Loge de Femmes fondée à l'O.·. de Saint-Denis, par la S:·: *Moreaux*, et ajouta :

« Au Brésil, ainsi que nos lecteurs ont pu le lire, le G.·. O.·. de

(2) *Bull. des Trav.·. du Sup.·. Cons.·. de Belgique*, n° 17, 1873-1874, p. 10.

Lavradio a accordé des constitutions à deux loges de Dames. » (1)

Voilà qui est précis, parce qu'il ne s'agit pas de la Maçonnerie française !

Six garçons et deux petites filles *Juliette-Augustine Leveau* (qui s'appela désormais *Modeste*) et *Laure-Augustine Regnier* (*Travail*) furent adoptés, le 27 avril 1875, par la L.·. *Le Travail.*

Du discours du F.·. Notelle, sur la Femme *Epouse* et *Mère* nous ne retiendrons que ce passage :

« Ch.·. SS.·...... Certes, nous ne demandons pas à la vertu des « traits repoussants qui affectent de faire la grimace aux lois de « l'humanité. Nous la voulons gracieuse, attrayante : elle n'est « que plus efficace. L'auteur des choses a eu raison en répandant « à profusion sur votre sexe la beauté souvent, la grâce tou- « jours. Nous ne l'en blâmons pas, comme certains ont l'outrecui- « dence de le faire, nous l'en remercions... Nous obéissons, avec « bonheur, sans faux scrupules, au charme qui nous attire vers « vous... » (2)

La fête solsticiale d'été de la L.·. *La Parfaite Egalité,* qui eut lieu à Montreuil-sous-Bois, le 22 mai, fut « *ornée de la présence des Sœurs et des Louvetons.* » Au banquet de 150 convives, dans les salons de M. Jaffeux, prirent place les FF.·. Muzarelli, Dalsace, Floquet, Hubert, Tiersot, Germain Casse, Bibal, Garnier (du *Globe*) etc.

Le F.·. Minot « fit bonne justice. *devant les femmes...* des insinuations et attaques ridicules dirigées par *l'ignorance* ou la malveillance contre la Maçonnerie. » Il rappela particulièrement que la Francmaçonnerie se proposait, en définitive, *la moralisation de l'homme.*

Le F.·. Floquet commenta la devise de l'Institution : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Bal. « Les pâles rayons du premier soleil, avec leur importunité matinale sont venus contraindre les danseurs et danseuses à se retirer aux accords mourants d'un orchestre épuisé. » (3)

Un grand nombre de dames assistèrent au concert qui suivit les travaux de la L.·. *Clémente Amitié,* O.·. de Paris, le 8

(1) *Chaîne d'Union*, avril 1875, p. 285-286.
(2) *Ibid.*, mai 1875, p. 398.
(3) *Ibid., id.*, p. 450.

juillet 1875 et au cours desquels furent initiés Emile Littré, Jules Ferry et Henry Chavée, professeur de linguistique. Avant que la musique ait commencé le F.·. Léon Richer donna lecture d'une étude sur le *Rôle de la Femme dans la Société moderne*. Voici le fragment qui nous intéresse :

« L'heure me paraît venue d'abaisser enfin les barrières dressées « contre vous par les mœurs, les préventions, les aveugles préju- « gés d'une autre époque. »

« Mesdames, il va de soi que mes critiques s'adressent à la masse ; « je doute fort qu'aucune de vous pense en être atteinte. *Toute « femme qui pénètre ici, même dans les conditions spéciales où vous « y êtes reçues, est nécessairement affranchie d'une bonne partie des « préjugés qui pèsent d'un poids si lourd sur la conscience du plus « grand nombre... Franchir notre seuil, c'est faire acte d'intrépi- « dité, et, par cela seul, vous témoignez d'une indépendance d'esprit « dont je voudrais voir se multiplier les exemples.* »

« Oui, Mesdames, je fais des vœux pour qu'on vous appelle plus « souvent parmi nous et je désire que toutes les portes vous soient « ouvertes. »

« Il y a là pour nous, j'y insiste, une question de justice, en « même temps que d'intérêt. »

Edouard Siebecker prétendit que la réception de Littré pouvait s'appeler : La réponse « de la Société laïque à la déclaration de guerre de l'ultramontanisme. » Soit, la Maçonnerie gagna cette manche, mais l'autre ? ne fut-ce pas l'ultramontanisme qui triompha en dernier lieu puisque Littré revenu à résipiscence mourut en chrétien ? Une intelligence et une âme comme les siennes devaient tôt ou tard être éclairées par la vérité et par la lumière de la grâce. Jules Ferry surpris par la mort, au moment où il semblait qu'il allait ressaisir le pouvoir, expira sans avoir pu imiter son ex-Frère. Détail que peu de personnes ont, sans doute, remarqué : huit jours avant son décès presque subit, Jules Ferry, élu Président du Sénat, était représenté comme Notre Seigneur, ressuscitant et sortant glorieusement du sépulcre, gardé par des évêques, Drumont, Cassagnac, Clémenceau, Rochefort, etc. Cette parodie sacrilège du *Grelot* (5 mars 1893) ne lui a point porté bonheur puisque, une semaine plus tard on le couchait, et, cette fois pour toujours, ici-bas, dans une tombe qui ne s'ouvrira qu'au jugement dernier !

Plus de 300 dames se pressaient, le 29 août, dans l'immense salon choisi pour la tenue d'Adoption de la L.·. *La Solidarité,* O.·. d'Issy, avec le concours des trois ateliers affiliés, *les Amis de l'Humanité, Droit et Justice* et *les Zélés Philanthropes.*

*Le Monde Maçonnique* dit que le F.·. Auvert, répondit « vi-« goureusement aux attaques dirigées contre l'Institution ; « et nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles souri-« ront longtemps de la lecture qu'il a faite de la définition « de la Maçonnerie et des Maçons, telle qu'on la fait dans « certaines écoles cléricales. » (1)

*La Chaîne d'Union* (2) citait *la Sœur Barbier,* de Rouen, pour son dévouement à l'œuvre maçonn.·..

« De nombreuses dames assistèrent aux concert, conférence et agape d'été de la L.·. *La Clémente-Amitié,* le 16 septembre (3).

Nos lecteurs n'ont pas dû oublier qu'au mois de septembre 1875, la Maçonnerie eut, à Lausanne, un Congrès extrêmement important. L'article premier de la Déclaration de Principes du 22 de ce mois proclama l'existence d'un principe Créateur sous le nom de *Grand Architecte de l'Univers.* Or, dans ses Instructions, en date du 14 juillet 1889, Albert Pike eut soin d'expliquer que ce fut uniquement pour attirer à l'Ordre l'adhésion des croyants libéraux et faire preuve de tolérance envers tous les cultes. « Les athées, disait-il, nous sont bons comme auxiliaires. Mais n'agissez qu'avec la plus grande prudence vis-à-vis d'eux ; ils sont plus difficiles à convaincre que les hommes qui croyant à la divinité en ont une fausse idée. L'idée de ceux-ci peut à la longue se rectifier (*c'est-à-dire être convertie au Lucifér ianisme*) ; l'athée, au contraire s'obstine dans sa négation. (*Il ne croit ni à Dieu, ni au Diable*). Ne vous servez donc des athées que pour les œuvres politiques, et ne leur confiez jamais le soin de faire en loge des conférences sur les questions philosophiques. »

Nous confessons que les deux parenthèses ci-dessus sont de nous et non de Pike. *Cuique Suum.* Elles rendent plus clair le texte du Grand Pontife de Satan.

(1) Septembre-octobre 1875, p. 242-244.
(2) Août 1875, p. 618.
(3) *Monde Maçonnique,* septembre-octobre 1875, p. 221.

Le G.·. Orateur du Congrès fut l'Ill.·. F.·. Ruchonnet (qui devint, plus tard, Vice-Président de la Confédération Helvétique). A la première séance de l'Assemblée luciférienne, le 3 septembre, il prononça un discours dont voici quelques passages :

« TTT.·. Ill.·. Représ.·. des SS.·. CC.·. confédérés, et vous tous Maç.·. du 33e Degré, nous vous souhaitons la bienvenue. En vous voyant accourir des diverses parties du globe pour cette fraternelle réunion, nous sentons vivement qu'au-dessus des bornes de chaque Etat, au travers des guerres qui les ensanglantent et malgré les haines que sèment l'ambition et *le fanatisme*, la grande idée de l'humanité vit.....

« La Maç.·. a pris pour tâche d'éclairer l'humanité. Que demandez-vous pour ce néophyte ? dit-elle. La lumière. Oui, la lumière pour dissiper les ténèbres que répandent sur le globe *des hommes qui ont fait de la religion, de la religion surtout, un instrument pour diviser les humains, et pour peser sur les consciences.* Lève-toi donc aujourd'hui, antique Maçonnerie ; ne vois-tu pas là-bas s'ouvrir ces écoles nouvelles qui vont s'emparer de la génération future et *lui vendre au prix de sa conscience* un savoir de convention qui sait vivre sans la liberté !.....

« Combattons l'ignorance..... Nos ennemis sont l'ignorance.. .. » (1)

Nous nous plaisons à croire que le *Courrier de Genève* n'avait pas connaissance de ce document, quand il a publié, en 1893, après la mort du F.·. Louis Ruchonnet, l'élogieuse nécrologie que plusieurs journaux catholiques, induits en erreur, ont reproduite, comme donnant la note exacte.

*Le Bull. du G.·. O.·. de France* (Novembre 1875, p. 469) mentionne qu'à sa séance du 13 novembre, le Conseil de l'Ordre reçut, de la S:·: *Adam* (du Hâvre), un album contenant les Emblèmes et Décorations du 1er au 33e degré.

Lors de la fête d'Adoption donnée, le 5 décembre, par la L.·. n° 120, *les Amis des Hommes*, O.·. de Lyon, « le Temple, embelli par plus de 200 Dames et Sœurs, etc., les porches et les tribunes envahies par les FF.·. de tous les rites, représenta une des fêtes des Mille et une Nuits. Des flots de lumière partis de différents endroits du Temple venaient étinceler sur les charmants visages des Sœurs, sur leur toilette

(1) *Chaîne d'Union*, septembre et première partie du numéro d'octobre 1875, p. 709-711.

et sur les habits du grade ornés de mille attributs de tous les FF.·. »

Avant l'adoption le F.·. Regnier dit :

« A vous d'abord, mères de ces enfants, soyez les bienvenues ; *vous avez été assez fortes pour vaincre les préjugés, vous ne vous êtes pas arrêtées aux calomnies que les méchants déversent contre notre Institution*, vous avez foi dans la Maçonn.·., nous vous en remercions ; puissiez-vous trouver en échange dans cet asile de paix : Joie ! Prospérité ! Bonheur ! »

Après le baptême, le F.·. Cahen Isaac s'adressa aux dames.

« Beaucoup d'entre vous, dit-il, *redoutent et s'effraient du nom de Francmaçon*.

« Pourquoi ? Parce *qu'une fausse instruction* (1) a jeté dans leur âme, douce et naïve, *des semences de crainte et d'horreur envers la Maçonnerie...*

« Ce que le Francmaçon redoute pour l'avenir de vos enfants, ce qui fait l'objet constant de sa lutte, ce sont ces maximes, ce sont ces *principes de fanatisme et de superstition.*

« Ce sont ces fausses doctrines qui avilissent et dégradent, qui sèment la discorde, la haine, qui divisent les familles, enseignent l'intolérance, etc. »

« Le F.·. Perin dit aux Sœurs mères :

« Apportez tous vos soins à l'éducation de vos filles, consacrez-y tout votre temps, car les *erreurs* de l'éducation ne sont pas réparables, elles portent coup. » (MADAME CAMPAN : *De l'Education*, t. 1.) (2)

Le 19 décembre la L.·. *La Vertu*, O.·. de Dunkerque, eut une tenue solennelle de Maçonnerie blanche, baptême, agape fraternelle, etc. Tenue solennelle d'inspection, réception d'un délégué du G.·. O.·. Banquet, etc.

Le F.·. R***, de l'O.·. de Lille, s'exprima ainsi :

« MM.·. SS.·., Mesdames.....

« Il est malheureusement regrettable de voir encore s'étaler au grand jour certaines plaies sociales que nous nommons : *Fanatisme ! Ignorance !* engendrés par l'*Obscurantisme !...* Malgré nos efforts constants, pour combattre ces génies malfaisants, surtout pour lutter contre leurs désastreux effets, leur hideux résultat se fait chaque jour sentir, protégé par une secte sans cesse menaçante. » (3)

(1) A propos d'instruction, le *juif* Cahen Isaac en manquait le premier, puisqu'il commettait la faute de français qui se trouve à la phrase précédente !

(2) *Chaîne d'Union*, février 1876, p. 57 et suiv.

(3) *Ibid.*, décembre 1875 et janvier 1876, p. 25 et suiv.

Mots ronflants, vieux clichés, tout cela vide de sens.

Le clou de la Tenue fut, sans contredit, l'allocution adressée plus spécialement aux dames par le F.·. Duhamel et visant *la dignité de la conduite et la pureté irréprochable des mœurs !!*

Et c'est Duhamel, inspecteur de la Maçonnerie, que l'on disait être propriétaire de l'immeuble de la rue Taitbout, *dont les Pensionnaires n'ont précisément ni dignité de conduite, ni mœurs,* qui se pose en défenseur de la vertu !!!

Cette même année, le G.·. O.·. de France créa trois nouveaux Cours Gratuits : *deux de langue anglaise*, qui furent confiés à MM. Scott et Mac-Enery et un *Cours de Géographie*, dont se chargea M. Gauthiot (Membre du Comité central de la Société de Géographie ; depuis, Secrétaire-Général de cette Compagnie). Nous remarquons que ces professeurs échangèrent bientôt leurs qualités de Messieurs contre celle de FF.·..

On lisait dans la *Déclaration Officielle du Suprême Conseil de Belgique,* du 9 mai 1875 :

« Le Suprême Conseil s'applaudit de ce que, pour la première « fois, peut-être, dans notre pays DES FRANCS-MAÇONS AIENT LA « PENSÉE DE FAIRE ADMETTRE LEURS FILLES DANS NOTRE GRANDE INSTI- « TUTION. »

« Ils ont compris que pour ***arracher la femme aux influences de « l'erreur et de la superstition,*** il fallait parler de bonne heure à « son imagination, pour l'attacher plus tard à la grande cause « du Progrès. » (1)

« Le 29 juillet 1875, la Loge *Burdett Coutts,* O.·. de Londres, se réunissait en tenue spéciale pour recevoir de la *baronne Burdett Coutts* trois magnifiques fauteuils que cette dame offrait à la Loge pour les trois premières lumières. Déjà il y a six ans, lors de la consécration de la loge qui porte son nom, *lady Burdett Coutts* avait fait cadeau d'une splendide Bible au jeune Atelier. A cette occasion le Grand-Maître de l'Ordre avait autorisé, par exception, cette Loge à ouvrir ses portes aux femmes de ses membres. Après un échange de compliments dans lequel la donatrice a montré toutes les grâces de son esprit, les travaux ont été suspendus et la soi-

(1) ***Bull. du Sup. Cons. de Belgique***, n° 18, p. 27.

rée s'est terminée par un banquet qui a laissé l'impression la plus agréable à tous les convives. »

« La présence de femmes dans une loge, où il n'y a guère eu de Maçonnique que le costume, ne laissa pas de paraître aux journaux Maçonniques d'outre-Manche une grave innovation dans les usages de la Maçonnerie. Néanmoins, le *Freemason* approuva cette dérogation.

« Nous avons souvent demandé, dit-il, pourquoi les femmes sont si rigoureusement exclues de nos fêtes. Nous devons dire que nous n'avons pas encore reçu de réponse satisfaisante. Ces réunions seraient plus agréables si nos Sœurs y étaient admises. »

Puis le *Freemason* se livra à un éloge pompeux de la femme, de ses vertus, de l'influence bienfaisante qu'exercerait sa présence dans les banquets.

« Nous pensons, ajouta-t-il, que l'exclusion absolue des dames a duré trop longtemps et qu'il est du véritable intérêt de changer. Mais qu'on ne se méprenne point sur notre pensée. Nous approuvons entièrement la tendance nouvelle à admettre nos sœurs, toujours belles et brillantes comme les anges, dans les circonstances spéciales et aux grands anniversaires. Mais nous ne saurions approuver que nos travaux ordinaires eussent lieu en même temps. Cela n'est pas désirable et c'est impossible. » (1)

Le F.·. Ascher (Moscou), rédacteur de la *Mistria* (Revue Maçonn.·. de Roumanie) et *sa fille Sœur Ascher*, vinrent en France. Le F.·. Hubert en parla, dans sa *Chaîne d'Union*. « Nous eûmes, dit-il, la satisfaction de faire connaître à no- « tre F.·. Ascher et à *notre Sœur Ascher*, la Maçonnerie Pa- « risienne. Aussi ne doutons-nous pas que notre F.·. Ascher « et *sa charmante fille* aient emporté et gardé bonne im- « pression des Francs-Maçons français *et des Sœurs françaises*. » (2)

Le Grand-Orient Uni et Suprême Conseil du Brésil, *Vallée des Bénédictinos, admit les femmes dans ses séances solennelles et autorisa la création de loges spécialement affectées aux travaux des dames, suivant les statuts de la Maçonnerie Androgyne*. (3).

(1) *Monde Maçonnique*, août 1875, p. 159-160.
(2) Décembre 1875 et janvier 1876, p. 14.
(3) *Chaîne d'Union*, *id.*, p. 43.

Onze enfants furent adoptés par la L.·. *la Clémente-Amitié*, le 22 janvier 1876. Cette cérémonie, présidée par le F.·. Teissier, *avait attiré une foule de femmes.*

« Dès l'ouverture des travaux, le Vén.·. les remercia du concours qu'elles voulaient bien prêter à cette soirée. »

« Mesdames ou plutôt mes très-chères Sœurs, dit le F.·. Teis-
« sier, au nom de tous les Maçons qui m'ont confié l'honneur de
« présider cette fête de famille, je vous remercie d'avoir si gra-
« cieusement répondu à notre invitation. ***A notre époque il faut***
« ***un certain courage pour venir s'asseoir au banquet de la Fra-***
« ***ternité, avec des hommes que l'on vous a tant de fois représentés***
« ***comme des cœurs vides d'affection et de vertu, ne pouvant battre***
« ***que pour de méchantes entreprises,*** ou ***comme des dépravés,***
« ***n'ayant de l'homme que la forme matérielle, et*** AYANT ASSURÉMENT
« DES AFFINITÉS AVEC LE DÉMON, ET PAR CONSÉQUENT LE PLUS PERVERTI
« DES ESPRITS DIABOLIQUES. »

« Vous avez bravé les foudres de nos détracteurs pour vous associer à notre bonne œuvre, vous avez dédaigné les menaces de nos ennemis, merci de votre démarche et de votre courage. Votre présence donne à notre fête un véritable caractère de grandeur et de beauté dont nous vous sommes particulièrement reconnaissants. »

Après l'adoption, le F.·. Teissier adressa encore quelques paroles aux dames :

« Laissez-moi espérer, dit-il, que désormais vous deviendrez nos auxiliaires les plus puissants, vous qui êtes appelées à diriger les consciences au début de la vie..... ***Vous ne permettrez pas que ces jeunes êtres dont l'éducation vous est confiée, soient exposés aux dangers d'un enseignement qui pervertirait leur cœur et leur intelligence. Vous ne permettrez pas non plus qu'aucun de ces chers petits enfants soient retenus dans l'ignorance par ceux qui l'exploitent à leur profit.*** Vous nous aiderez à les élever, à les instruire, à faire des uns d'honnêtes citoyens et des autres d'honnêtes femmes et de bonnes mères de famille. Nous comptons sur vous et lorsque l'éducation et l'instruction auront projeté la vraie lumière sur tous les hommes, votre souvenir associé au souvenir de l'œuvre à laquelle vous aurez participé sera à jamais béni. » (1)

Banquet, concert et bal.

Il est facile de s'apercevoir que le F.·. Teissier, en ce qui concerne le satanisme des principes maçonniques cherchait

(1) *Monde Maçonnique*, mars 1876, p. 153-154.

déjà à donner le change. Les instructions de Pike, que nous publierons sous la date du 14 juillet 1889, seront pour nous la meilleure arme dont nous puissions nous servir pour démontrer victorieusement la fourberie des FF.·..

La L.·. *les Admirateurs de l'Univers*, O.·. de Paris, présidée par le F.·. docteur Barré, membre du Conseil de l'Ordre, donna, le 12 février, « une fête d'adoption particulièrement brillante et à laquelle assistaient un nombre considérable d'invités, de dames et de visiteurs. »

Le F.·. Barré ouvrit, en ces termes, la séance :

« Mesdames, Messieurs, mes Frères. — Au début de cette fête « j'ai le devoir de vous souhaiter la bienvenue et de vous pré- « senter les Maçons que j'ai l'honneur de présider ; je dois vous « dire, au milieu de ces temps tourmentés, ce que nous sommes, « ce que nous voulons.

« Je m'adresse surtout à vous, Mesdames, qui venez avec une « grâce charmante, vous mêler à nos joies, *malgré les foudres « qui grondent sur nos têtes*, *et qui les bravez ce soir.* »

Le Vén.·. s'en prit violemment à l'Episcopat et au clergé catholique.

« Abandonnés, continua-t-il, par beaucoup d'hommes que le « travail et l'expérience éclairent peu à peu, *ils se sont rejetés sur « vous, Mesdames, accrochés à vous* ; *mais là encore leurs espé- « rances seront déçues*, L'INSTRUCTION DE LA FEMME SE PERFECTIONNE « DE JOUR EN JOUR, ET A MESURE QUE LA LUMIÈRE SE FERA DANS SON « ESPRIT, ELLE CHERCHERA A PÉNÉTRER PLUS AVANT DANS CE QUI N'EST « ENCORE QU'UN MYSTÈRE POUR ELLE ET SE DÉTACHERA AINSI DES CROYANCES « INCULQUÉES A SES PREMIÈRES ANNÉES. *Il faut avouer cependant que « pour le moment vous leur êtes en grande partie soumises : dans « chaque ville, dans chaque bourgade, ils ont organisé des associa- « tions, des réunions de dames, des réunions de jeunes filles*, en- « tretiennent dans vos cœurs ce mysticisme qui y germe depuis « votre enfance et qui n'est pas sans attrait pour ceux que l'amour « de la vérité ne pousse pas à des études sérieuses ; *par vous, « Mesdames, pardon, par celles de vous qui ne savent leur résister,* « ILS AURONT VOS ENFANTS, *leur direction fera le reste, et ceux-là « seuls qui ont reçu cette première éducation savent combien il est « difficile de s'en défaire.* »

« Poussant encore plus loin l'habileté, quelques-uns, sans nous « dire où ils avaient pu acquérir tant d'expérience, ont cru de- « voir faire un *tableau de l'honnête femme* ou plutôt *de la femme « comme ils la désirent, comme elle peut leur être utile.* Ils ont ainsi

« dépeint une femme toute mystique, toujours en extase, s'adorant elle-même, à force d'adoration perpétuelle ou entièrement « soumise à l'Eglise ou à son représentant, ce qui est la même « chose ; charmante petite créature qui se détache des choses de « ce monde et déserte sans cesse le foyer conjugal. En perfectionnant encore un peu ce petit modèle, ils auront rendu le « mariage impossible. l'homme craindra d'associer sa vie à un « être qui ne saurait être ni femme, ni mère. Voilà les chefs « d'œuvre de ces messieurs qui se croient ou plutôt qui se disent les *Sauveurs de la Société*. Heureusement que ce sublime « perfectionnement n'a pas tout le succès qu'ils en attendent et « la plupart des mères continuent à élever leurs filles pour en « faire des compagnes aimées, des mères pleines de tendresse et « de soins pour leurs enfants. Dans leur tableau, ils ont défiguré « *l'honnête femme* et celle qui, fouillant avec soin sa conscience « peut se dire qu'elle a été dévouée et respectueuse vis à vis de ses « parents, qu'elle a toujours fait son devoir de femme, de mère, « de sœur et *même d'amie*, cette femme dis-je, faisant peu de « cas de l'opinion de ces messieurs, peut lever le front haut et « se dire honnête femme. »

« Je dois vous parler encore de l'organisation de la charité, « dont ils s'arrogent le monopole ; c'est là que pleins d'onction. « ils savent le mieux vous prendre ; qui donc, en effet, ose refuser « *la* main blanche et mignonne qui quête, *le* regard si doux et si « suppliant qui demande pour le pauvre ? ici, vous serez dames « patronnesse, là présidente de quelque association, un jour « vous tiendrez une petite boutique à quelque vente de charité, « distractions charmantes et bien innocentes, occasions de montrer une toilette des meilleurs faiseurs, puis chacune de ces « choses rapporte beaucoup d'indulgences et l'on a tant de petits « péchés mignons à se faire pardonner. »

Le docteur Barré fit l'historique succinct de la Maçonnerie. puis il termina ainsi :

« J'ai été bien long, Mesdames, mais je compte sur l'amabilité « et la galanterie de tous les maçons présents pour vous dédommager pendant cette soirée, afin que vous me pardonniez à la « fin. (1)

Suspension de la séance. Banquet de 200 couverts. Concert dans le Temple n° 2. Bal.

On se rend bien compte de la composition d'un auditoire

(1) *Le Monde Maçonnique*. mars 1876, p. 453-461. — Le F∴ Barré paraît avoir appris le français à la même école que le F∴ Cahen Isaac, cité p. 101. — *Note de l'auteur*.

féminin capable d'applaudir à pareil langage, devant lequel il est possible, par haine de la femme catholique, d'aller jusqu'à prétendre que « l'amie » concubine ou maîtresse a le droit de lever le front haut et de se dire honnête femme.

Barré essaie de faire le procès de la charité catholique, parce qu'il sait bien ce que vaut celle de la Maçonnerie. Il raille les quêteuses comme si les Sœurs Maçonnes, — plus ou moins dévêtues, elles —, ne tendaient pas à leurs FF.·. le fameux tronc de la Veuve : comme si elles n'avaient pas aussi leurs ventes dites de bienfaisance ! Il flagorne la toilette assez maladroitement ; que deviendraient, en effet, le commerce, l'industrie et les ouvriers si les personnes fortunées ne s'entouraient jamais de luxe et de superflu. Tout cela ne résiste point à l'examen le plus sommaire. Au reste, nous rencontrerons d'autres diatribes du même genre.

A Bordeaux, le F.·. Godin, Vén.·. de la L.·. *l'Etoile du Progrès*, président de la *Séance d'ouverture des Crèches Maçonniques*, adressa une allocution aux Dames, exposa le but de la réunion et donna la parole à la *Sœur Collignon, présidente du Comité des Dames*. Le F.·. Dumoulin parla ensuite. (1)

Le 18 mars, les LL.·. *les Amis Bienfaisants* et *l'Ecole* eurent une fête d'adoption. « A quatre heures, l'entrée du Temple fut accordée *à un grand nombre de dames,* DONT LA PLUPART FRANCHISSAIENT pour la première fois le seuil d'un local maçonnique. Aussi parurent-elles étonnées et charmées des paroles de bienvenue que leur adressa le F.·. Blanchon (Vén.·. des *Amis Bienfaisants*.)

« Les jeunes enfants des deux loges, pour l'adoption desquels avait lieu cette ravissante fête de famille, se présentèrent ensuite, au nombre de sept garçons et six jeunes filles.

« L'aînée des jeunes filles, *Mlle Eugénie Tournafol,* avait la tête couverte de trois voiles, sur lesquels étaient écrits en grosses lettres d'or le mot *Misère* ; sur le second, le mot *Superstition*, et sur le troisième *Ignorance*. » (2)

Ces voiles lui furent enlevés successivement pendant le baptême.

Le Docteur Barré aurait pu et dû s'élever contre le luxe des Maçonnes, car nous lisons dans le *Monde Maçonnique* (avril, 1876, p. 501, 502) :

(1) *Chaîne d'Union*, mars 1876, p. 110 et suiv.
(2) *Ibid.*, avril 1876, p. 198-200.

« Le banquet a été servi à sept heures et demie..... Les « dames étaient en grand nombre, *les toilettes généralement « élégantes, plus élégantes qu'elles ne le sont d'habitude dans « nos fêtes égalitaires*. Parmi nos dames, plusieurs étaient « remarquables par leur beauté et leur distinction... Nous « n'avons pas besoin d'ajouter que le bal, cette dernière « partie de la fête, a été particulièrement animé et qu'il « s'est, comme d'usage prolongé jusqu'au jour. »

Voici une partie de la lettre adressée de Bucharest, le 26 mars 1876, au F.·. E. E. Hubert, directeur de *la Chaîne d'Union* par *la Sœur Lowtonne Mélanie-Ascher, âgée de 11 ans*, à la suite de son voyage en France :

« L'accueil sympathique qui nous a été fait par le Grand- « Orient de France, l'empressement que vous avez mis à nous « procurer des journées et des soirées agréables et surtout la « journée du 5 septembre, à Saint-Mandé, à la Cérémonie Ma- « çonnique d'Adoption, au banquet et au bal qui l'ont suivie ne « s'effaceront jamais de ma mémoire. Les paroles adressées par « les honorables FF... Ponçot, Delaître, Bibal et Tolain aux Low- « tons et à la nombreuse assemblée de dames, etc... » (1).

*La Chaîne d'Union*, du 1er avril 1876, p. 110 et suiv., insérait, en premier article :

« Nous applaudissons bien volontiers au sentiment qui depuis « quelque temps pousse les Loges à célébrer les fêtes solsticiales « par des solennités d'adoption, dans lesquelles sont admises « non-seulement les femmes, les sœurs, les enfants de nos FF.·. « mais des profanes honorables. »

« C'EST UN MOYEN PUISSANT DE PROPAGANDE. *Faire aimer la Franc- « maçonnerie par la femme, la faire désirer et rechercher par les « profanes en soulevant quelque peu le voile pour laisser entrevoir « le but de nos réunions;* NOUS ATTACHER L'ENFANT, *en plaçant dans « ses mains un titre de sympathie et de protection en quelque sorte « paternelle* ; C'EST L'ŒUVRE LA PLUS UTILE ET LA PLUS HONORABLE QUE « DES FRANCSMAÇONS PUISSENT FAIRE. »

« ***Nous ne serions pas étonné que l'on dût en bonne partie, à « cette participation dans nos solennités Francmaçonniques de nos « familles et de profanes,*** LE RÉVEIL FRANCMAÇONNIQUE QUI SE REMAR- « QUE DEPUIS QUELQUE TEMPS. »

Une « imposante solennité » réunissait, le 6 juin, dans

(1) *Chaîne d'Union*, mai 1876, p. 213-214.

son Temple de Levallois-Perret, la L.·. *les Travailleurs* et une foule de FF.·. Visiteurs. « Plusieurs orateurs, les FF.·. Schneitz, père ; Collange ; Ellis père ; Wanschooten ; Th. « Ellis prononcèrent les oraisons funèbres des SS:·: et des « FF.·. visiteurs que nous pleurons. » (1)

Au concert de la L.·. *les Amis de Sully*, O.·. de Brest, le 1er juillet 1876, le F.·. T.·. Normand, 1er surveillant, Vén.·. intérimaire, dit aux dames :

« En vous rendant à cette invitation, ***vous nous prouvez*, *Mes-« dames***, et nous vous en remercions bien sincèrement, ***que toutes « les accusations que l'envie et l'ignorance répandent sur l'œuvre de « la Francmaçonn.·. n'ont pas trouvé créance auprès de vous.*** » (2)

Le 27 juillet eut lieu, la distribution des prix aux élèves des Cours gratuits fondés par le G.·. O.·. de F.·., en l'Hôtel de la rue Cadet.

Cette fête fut présidée par le F.·. de Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre, assisté des FF.·. Armand, Caubet, Moreaux, André Roussel, membres du Conseil ; des FF.·. Garnier (de Paris), Léon Richer, Présidents de Loges, et du F.·. Thévenot, chef du Secrétariat du G.·. O.·.. MM. Koch, Mac-Enery, Scott et Gauthiot, professeurs, avaient pris place sur l'estrade.

Plus de *mille élèves* étaient présents et l'assistance comptait environ 1800 personnes.

Le F.·. de Saint-Jean ouvrit la séance par une allocution dans laquelle il montra, en se basant sur les résultats obtenus, combien le G.·. O.·. avait été heureusement inspiré en fondant ces cours. Il fit l'éloge de M. Gauthiot, chargé de l'enseignement de la géographie et s'empressa d'emprunter quelques citations au F.·. Littré que, depuis l'an dernier, « la Franc-Maçonnerie s'honorait de compter dans son sein ! » (Bientôt désabusé, Littré abandonna la secte et racheta ses erreurs par une mort chrétienne). Il engagea les élèves des cours à témoigner leur reconnaissance envers la Maçonnerie *en s'affiliant à la secte* ; puis termina par l'éloge des professeurs.

Un élève de 3e année, M. Pinloche, prononça un discours

(1) *Ibid.*, mars 1877, p. 127.
(2) *Ibid.*, juillet 1876, p. 278-280.

en allemand dans lequel il déclara que le G.·. O.·. de F.·. s'était acquis des droits incontestables à la reconnaissance des « cœurs patriotiques, des amis de l'humanité et de ses élèves ! gratitude que ceux-ci ne sauraient lui exprimer assez ni assez souvent ! »

Inutile de dire que ce discours fut accueilli par de nombreux applaudissements.

M. Koch prit ensuite et longuement la parole et prétendit que la Maçonnerie travaillait au relèvement de la France, à la liberté de tous, à la civilisation par l'instruction, tandis que d'autres, aveugles par éducation ou par intérêt pensaient qu'il est bon d'entretenir l'ignorance, et pour ainsi dire, de l'ériger en système, d'en faire l'objet d'un enseignement méthodique !

Et il ne s'est pas trouvé dans l'auditoire un homme qui ait osé lui répondre : « Vous en avez menti ! » parce que ceux qui l'écoutaient avaient déjà trop approché leurs lèvres de la coupe maçonnique !! le poison avait agi !

Dans les numéros du programme nous signalerons :

PREMIÈRE PARTIE

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

2. *Le Tourbillon*, valse, exécutée par Mme *Eugène Labarre*, de Strasbourg... 7. Les Oiseaux voyageurs (*Abschiedslied der Zugvogel*), duo chanté en allemand par Mme *A. Gaudillière* et Mlle *L. Rougier*... 10. *Rondo Capricioso*, mi-majeur, op. 14, exécuté par Miss E.-M. *Ewen*...

DEUXIÈME PARTIE

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

10. Caprice sur la *Fille du Régiment*, exécuté par Mme *E. Labarre*.

Voici la liste des élèves récompensées :

COURS D'ALLEMAND. 1re année : Mlles *Blancheteau*, *Laure Rougier*, *Messager* et *Dizambourg*. — 2e année : Mme *Gaudillière*.

COURS D'ANGLAIS. 1re année : Mme *Santini* ; Mlles *Osmont*, *Ginier Bourge*, *Maria Piot* et *Aline Chatelain*. — 2e année : Mlles *Annette Desartre*, *Marie Guillauman*, *Joséphine Vantielcke*, *Maugar* et *Aguettant*.

COURS DE GÉOGRAPHIE : Mlles *Ginier* et *Biagge*.

Abonnement au journal l'*Explorateur* (prix offert par le Professeur) : Mlle *Poullain*.

MENTIONS HONORABLES : Mlles *Messier*, *Marie*, *Tafforeau*, *Barretta*,

*Hénaut*, *Dizambourg* et *Desor*. (*Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, juillet 1876, p. 152 à 168.)

*
* *

Un *Cours de Sténographie* fut organisé et M. Labonne, « l'apôtre de la Sténographie et le propagateur de la méthode Delaunay », en eut la direction.

*
* *

Nous empruntons ce qui suit au compte-rendu fait par le F.·. Lhopital, Secrétaire-Adjoint de la L.·. *les Amis de l'Humanité*, à la suite de la tenue donnée par cet atelier Montrouge. O.·. de Paris), le 3 septembre 1876 :

« ***En présence du succès croissant d'une œuvre de véritable propa-***
« ***gande Maç.·.*** les loges de la banlieue méridionale de Paris s'ef-
« forcent de rendre ces fêtes chaque fois plus intéressantes et
« plus instructives ; ***elles pensent avec raison que c'est là un des***
« ***meilleurs moyens de ramener à nos convictions*** **LES MÈRES DE**
« **FAMILLE ET LEURS ENFANTS...**
« Ces ateliers travaillent dans une limite restreinte, il est vrai,
« mais qui pourrait s'élargir. Si tous les Ateliers de Paris et de la
« France voulaient les imiter, ***nous corrigerions vite dans les enfants***
« ***les funestes effets*** **D'UNE MAUVAISE ÉDUCATION**; ***nous relèverions***
« ***peu à peu les femmes de*** **L'ABAISSEMENT INTELLECTUEL ET**
« **MORAL** ***où on les a tenues jusqu'à présent ; nous contribuerions à***
« ***faire sortir la discorde de la famille et à y faire entrer la paix***
« ***et l'union***. Enfin, nous enlèverions à nos adversaires, ***aux hom-***
« ***mes du passé***, ceux et celles dont ils se font, un peu par notre
« faute, ***les meilleurs auxiliaires contre nous***, **LES FEMMES ET LES**
« **ENFANTS.** »

La fête solsticiale de la L.·. Ecossaise, n° 147, *Le Héros de l'Humanité* comportait : protectorat maçonnique, tenue solennelle de maçonnerie blanche, banquet, concert et bal. Elle fut donnée dans les salons et jardins de l'Elysée Ménilmontant, 8, rue Julien-Lacroix, chez Trousseau.

Dans une lettre d'invitation du 14 juin, cette L.·. annonçait la solennité pour le 1er juillet. Elle devait avoir lieu, disait la pl.·., avec le concours des FF.·. Spuller, Gatineau et Nadaud, *députés à l'Assemblée Nationale*. (Spuller a *nié* qu'il fut maçon, mais n'a rien répondu quand nos amis ont invoqué ce document authentique).

Le programme de la fête portait, entre autres choses :

« Distribution de bonbonnières et d'aiguillettes aux Sœurs.
« Introduction de nos Sœurs avec le cérémonial accoutumé.
« Symphonie à quatre mains pour piano, par les jeunes Sœurs *Letellier* et *Billard.* »

Les Sœurs furent introduites avec un cérémonial « *fort courtois* » et après avoir passé sous la voûte d'acier, elles furent conduites aux places qui leur étaient réservées sur les colonnes.

Le piano était tenu par *les lowtonnes Letellier,* filles du Vén.·..

Quatre lowtons furent baptisés, puis le F.·. Tissier parla du devoir des mères vis à vis de leurs enfants, tourna en ridicule l'histoire de Josué arrêtant le Soleil, celle du manteau de Joseph et de la Putiphar, etc. Et conclut que quand on a appris l'Histoire Sainte il n'en reste que le néant et le ridicule. *Or c'est exactement ce qui caractérise les légendes des rituels maçonniques, parce que les auteurs sacrés des loges ont dénaturé le texte biblique pour les échafauder un peu mieux à leur convenance ;* le F.·. Tissier n'aurait pas dû l'oublier.

D'après lui, les Sœurs Maçonnes doivent apprendre à leurs enfants à relever fièrement la tête car ils sont Français et Sujets d'un pays libre. « Dites-leur bien, ajouta-t-il, qu'il n'y a que ceux qui ne connaissent que Rome pour patrie qui puissent leur dire de courber la tête. Enseignez-leur à avoir foi dans l'avenir de leur pays, qui ne se relèvera que par la liberté. »

Banquet de 300 couverts.

Le F.·. Letellier et plusieurs frères, armés de glaives, allèrent recevoir à la porte de la salle *le gros badois Spuller* (l'un des plus chauds défenseurs de l'article 7 de la loi de 1879) et plusieurs autres maçons de qualité.

A la fin du banquet, Spuller harangua les convives et ouvrit le bal avec la Sœur *Letellier* (Mère). Cette fête dura 12 heures consécutives !! (1).

Ceux qui ne connaissent que Rome pour patrie valent bien ceux qui se prosternent à plat ventre devant des Spuller !! Ce n'est pas difficile. Presque au lendemain de nos désastres de 1870-1871, il fallait et il faut avoir perdu tout sens mo-

(1) *Ibid.*, octobre 1876, p. 110.

ral pour faire d'un Spuller un député, un ministre et maintenant un sénateur !!! Il a trouvé et trouve des imbéciles qui le nomment ou l'ont nommé à ces charges, malgré l'étrangeté de son état-civil, il en profite et il a mille fois raison ! (1)

Vingt dames et soixante hommes répondirent à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à la tenue funèbre de la L.·. *la Sincérité*, O.·. de Saintes, le 10 novembre 1876.

Le F.·. Jolinon père, Vén.·. dit :

« Merci, Mesdames... *vous qui n'avez pas craint ce soir de mettre les pieds dans une loge maçonnique, vous qui n'avez pas craint de venir au milieu de ces Francmaçons qui sont tous les jours calomniés par des gens de mauvaise foi.* »

Enfin, après le discours du F.·. Roche, Orateur de *la Sincérité*, le F.·. Jolinon crut devoir s'adresser, en ces termes, aux dames et aux profanes :

« Il me serait pénible de prendre la parole si je pensais qu'une futile curiosité vous a attirés dans cette enceinte.

« Mais convaincu que vous n'êtes venus honorer de votre présence cette assemblée qu'afin d'encourager par cette démarche les efforts que nous faisons..... je n'hésite plus à prendre la parole.....»

« Il est temps, aujourd'hui, que la vérité brille de tout son éclat, que la Maçonnerie attaquée de toutes parts, soit connue dans sa véritable grandeur ; que ses ennemis, que ses détracteurs, soient enfin réduits au silence... »

« Le but de la Maçonnerie est d'arriver en proclamant les principes de tolérance, à l'œuvre de la régénération humaine..... »

« La Maçonnerie a aussi pour but de combattre l'ignorance ; elle prêche et répand à profusion l'instruction. »

« La Maçonnerie veut l'instruction laïque. Et pour arriver à cette grande œuvre de la Régénération, elle s'adresse aux femmes..... » (2)

*C'est au nom de la tolérance,* que la Maçonnerie cherche à capter l'enfance dans ses écoles laïques, dans ses lycées de filles ou de garçons !! *C'est au nom de la tolérance,* qu'elle fait mettre en demeure, la plupart des gens sur lesquels l'Etat a barre, d'envoyer leurs enfants dans ces établissements !!

*L'initiation Maçonnique* fut conférée *à la Comtesse Hélène*

(1) Le F.·. Eugène Spuller est, de nouveau, ministre de l'instruction publique et des... cultes.

(2) *Ibid.*. janvier 1877, p. 29 et suiv.

*Hadick-Barkóczy*, par l'intermédiaire du F∴ Pulsky, G∴ M∴, dans la loge Ecossaise *Eggenlosey*, O∴ de Unghvar (Hongrie). Depuis plusieurs années la *Sœur Hélène Hadick* s'était heurtée à une barrière infranchissable, élevée par le G∴ O∴ Hongrois et quelques loges, malgré les chaudes recommandations du F∴ de Pulsky.

Une plainte fut adressée de ce chef au G∴ O∴, qui après avoir examiné tous les faits et reconnu qu'il y avait eu violation flagrante des Statuts, *interdisant l'admission des femmes aux grades masculins*, prononça le jugement suivant, dans sa séance du 5 mars 1876 :

Le F∴ Gèze-Mocsáry, Vén∴ Adj∴ fut privé pour toujours de ses droits maçonn∴ ; — les FF∴ Franz Fischer, Orat∴ ; — Béla Lasztókay, 2[e] surv∴, et Michel Finczierczky, Secrét∴ furent exclus de l'Ordre ; — le F∴ Maurice Herz fut suspendu de ses droits pour le terme d'une année ; — le F∴ Philippe Perl fut suspendu pour six mois. — Les FF∴ Maît∴ Désiré Durcsák, Paul Kende, Wilhem Schäffer et le F∴ Compagnon Karl Wiedemann, furent suspendus pour trois mois. (Hajnal (*l'Aurore*), org. off. du G∴ O∴ de Hongrie).

Quelques semaines plus tard tous ces FF∴ furent amnistiés par le G∴ O∴ !!!

Le journal illustré mensuel Der Freimaurer (*le Francmaçon*), de Vienne, publia une déclaration de la *Sœur-Frère Comtesse Hadick-Barkoczy*, par laquelle celle ci cherchait à réfuter tous les griefs dont elle avait été l'objet, ainsi que ses parrains et les officiers de la L∴ Eggenlosey. Elle mettait en dehors de cause le G∴ M∴ de Pulsky, accusé de lui avoir révélé les signes et les mystères ; prétendait qu'elle les connaissait, les ayant appris dans des livres de son oncle défunt, le comte Jean Barkóczy, de sorte que la loge d'Unghvar ne lui avait rien appris de nouveau lors de sa réception.

Le Grand-Orient ne voulant pas ratifier son initiation avait, disait-elle, commis une lourde injustice qu'il avait aggravée en refusant de l'écouter personnellement dans la défense. Si le F∴ de Pulsky l'accompagnait en Hongrie, c'est qu'elle l'en avait prié pour sa sécurité personnelle, attendu que le 10 septembre 1871, son mari l'avait fait enfermer dans une maison d'aliénés à cause de ses sympathies pour la Francmaçonnerie. Quant à la prétention du Gr∴

O.·. qu'elle ne connaissait pas la distinction des deux rites qui existaient en Hongrie, elle déclarait que depuis longtemps elle avait désiré la fusion de ces deux rites qui se combattaient aussi bien à l'étranger qu'en Hongrie. *Le Hajnal* rapporta ces mêmes déclarations. (1)

Au Brésil, la *Grande Loge Ecossaise* autorisa le Vén.·. de la L.·. *Cinq Mars*, A INITIER, *aux trois degrés, un nombre suffisant de dames, pour pouvoir installer une* LOGE D'ADOPTION à l'O.·. de Tiété. (2)

Près de deux cents personnes, parmi lesquelles une soixantaines de dames de Valparaiso, alliées de près ou de loin à quelques Maçons, se donnèrent rendez-vous, le 24 juin, vers 10 heures du soir, sous les voûtes du Grand Temple et prirent place autour de la double table qu'on y avait installée, « dans les meilleures conditions de goût et d'élégance à l'occasion de la fête de la L.·. l'*Etoile du Pacifique*. La « présence de nos Sœurs avait transformé l'antre de nos « secrets en un parterre, émaillé de fleurs et de gaieté....

« .... Dès que le souper fut commencé (sous des formes conventionnelles) le Vén.·. s'empressa d'adresser quelques mots de bienvenue à ces aimables visiteuses et de *les remercier profondément du louable exemple qu'elles venaient de donner en dépit du préjugé du lieu*, en s'associant à une fête qui pour elles serait un titre dont les Maçons voulaient consacrer le souvenir. Chacune des Sœurs reçut, dans ce but, un bijou frappé pour la circonstance, consistant en une jolie médaille d'argent, due au bon goût et à l'intelligente direction de l'ancien expert le F.·. Henri Foucher. Ce bijou, retenu par un cordon bleu portait, sur l'exergue, cette simple légende : l'*Etoile du Pacifique*, 24 juin 1876. » Toasts et bal. (2)

**1877**

Le 6 janvier 1877, la L.·. *Union et Bienfaisance*, à l'O.·. de Paris-Gentilly, se réunit en tenue de banquet. Les travaux furent ouverts à 7 heures un quart au 1er degré symbolique suivant les mystères ou les grades et furent ensuite suspendus, pour passer à ceux de la mastication.

(1) *Chaine d'Union*, avril 1876, p. 176-177 : — juillet 1876, p. 233 ; — septembre 1876, p. 362 : — avril 1877, p. 209-210. — *Le Monde Maçonnique*, juillet 1876 p. 107.

(2) *Chaine d'Union*, octobre 1876, p. 405.

« Les Sœurs et les profanes furent introduits dans le local où le F.·. Schmitz, souhaita à ces invités la bienvenue au nom de la Loge et les remercia de venir par leur présence embellir cette fête... »

« Le signal des travaux de la mastication étant parti de l'Est, après que les Maîtres des Cérémonies eurent placé les invités, chacun se livra à ce travail au milieu de la plus franche cordialité....

A huit heures et demie le Vén.·. se leva et invita les Maçons à s'unir à lui, le premier toast devant s'adresser aux Sœurs. « Tous les Maçons se joignirent au Vén.·. pour tirer une vive batterie d'allégresse en l'honneur de nos gracieuses Sœurs. »

A dix heures le F.·. Morin eut la parole : « On a parlé, dit-il, de la femme, lui aussi va boire à une femme, celle-là nous devons l'aimer à la fois comme notre mère et comme notre épouse ; elle peut exiger de nous tous les sacrifices, même celui de notre sang ; celle-là c'est la France républicaine.... »

Toasts... par le F.·. Emonet de la L.·. *Le Héros de l'Humanité* à l'*Enseignement laïque et obligatoire*.

Le 17 janvier, la L.·. *La Clémente-Amitié Cosmopolite*, célébrant sa fête solsticiale, eut une tenue d'Adoption, concert et bal. Le F.·. Tessier, Vén.·. dit aux dames :

« Très Chères Sœurs,

« En vous remerciant l'année dernière du bonheur que vous nous procuriez en venant vous asseoir à la table de la fraternité, ***et en vous félicitant de la fermeté avec laquelle vous avez dédaigné les foudres de nos adversaires***, je vous priais de vouloir bien nous continuer cette faveur.

« C'est donc avec une délicieuse émotion que je viens vous exprimer notre vive reconnaissance de l'empressement avec lequel vous avez répondu à notre appel...

« ***Continuez-nous, je vous en prie, votre généreux et puissant concours***; ***consentez à devenir les auxiliaires de nos principes***, et lorsque vous aurez pu mesurer toute l'importance et la sublimité de notre œuvre, vous serez étonnées et profondément attristées de voir qu'il y a encore des hommes disposés à repousser et à maudire les actes les plus louables parce qu'ils émanent de nous. »

Le F.·. Tessier cherche ensuite ce que les Maçons ont pu faire à ces hommes là.

« Ils ont découvert et démontré victorieusement que le mensonge, l'ambition trônent en permanence dans leurs cœurs. Qu'ils se disputent le monopole de la domination et du bien-être ; contiennent ceux qui sont fatigués d'injustice et d'oppression ; mentent pour corrompre (1) ; sont les ennemis de la vérité et n'ont qu'un but, la détruire. Ils ont pour agents les ténèbres et l'ignorance. le fanatisme et le mensonge (2) ; les siècles apportent le souvenir de leurs débuts et de leurs œuvres. Ils s'érigent en éducateurs de l'enfance, s'intitulent les propagateurs des sublimes principes de la morale ; prétendent être seuls dignes de guider les premiers pas de l'enfance et de fermer les paupières de la vieillesse. Le poète avait donc raison de dire :

« Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science. (3)

Dans la Maçonnerie, par contre, tout est parfait bien entendu. (4)

*

* *

Elargissant le champ de son action, la secte organisa l'*Œuvre des Livrets* et en 1877, les Maçons du Hâvre distribuèrent des récompenses *aux élèves les plus méritants des écoles laïques*. Après avoir parlé aux enfants, le F.·. Peulevey, conseiller général, s'adressa aux dames et aux hommes.

« La Francmaçonnerie vous le voyez, dit-il, veut faire des hommes par l'instruction, mais elle n'a point à dissimuler ses préférences : *c'est l'instruction laïque qu'elle recherche*. Le but qu'elle poursuit, c'est la transformation progressive des méthodes adoptées jusqu'à ce jour pour fixer les bases de *la morale sociale*. Ce que nous voulons, *c'est affranchir l'esprit humain de tous ces commandements abstraits* qui proclament la négation de la raison humaine, et qui, à force de nous prêcher *la croyance aux choses surnaturelles*, nous conduisent jusqu'à nier *l'évidence* ; ce que nous ambitionnons, c'est de mettre *la morale humaine* en parfait accord avec nos lois civiles et d'écarter à jamais de l'esprit de nos enfants tous ces ferments de discorde qui troublent si profondé-

(1) Comme c'est bien là, au contraire le rôle de la Maçonnerie, rôle que le F.·. Tessier cherchait à intervertir !

(2) Deux fois nommé.

(3) Il parait que ces vers ont quelque célébrité chez les FF.·. puisqu'ils sont aussi imprimés à la page 310 de la *Bibliothèque Maçonnique, etc. dédiée aux Grands Orients Lusitanien et Brésilien, par un Chevalier Rose-Croix*, 1874, tomes III et IV, p. 310. *Comparaison de la Maçonnerie avec le monde profane.* Le F.·. Tessier se serait-il aidé de ce chapitre ??

(4) *Chaîne d'Union*, janvier 1877, p. 71, 72, 73.

ment la société. Nos contradicteurs ont sans doute l'habitude de parler de nous avec le plus profond dédain : il est même de bon goût dans un certain monde, de ne pas nous épargner les expressions outrageantes, *parce que nous voulons que nos enfants puisent leur confiance dans leurs propres forces, aux sources de leur intelligence et non point aux sources des eaux merveilleuses* ; laissons faire et dire sans nous émouvoir ; la lumière finit toujours par dissiper les ténèbres. »

«..... Prenons confiance : *la Ligue de l'Enseignement s'est formée sur tous les points de la France* : elle doit être désormais notre mot d'ordre et notre drapeau, la voie nous est ouverte... »

« Mesdames c'est à vous surtout que la Maçonnerie s'adresse... *Soyez avec nous dans la conquête de notre dignité et de nos libertés.* Nos aspirations seraient impuissantes et nos luttes stériles si elles n'étaient secondées par votre concours et vos propres efforts... de grâce, *faites-nous le sacrifice de ces préjugés qui étouffent les conquêtes du monde moderne*... »

«... C'est Rome Souveraine avec le Syllabus pour constitution... »

« Donc, Mesdames, Messieurs, aidez-nous dans la tâche que nous nous proposons d'accomplir. Faites que par votre exemple vos enfants acquièrent le goût de la lecture et de l'instruction. *Conduisez-les dans nos bibliothèques* ; lisez avec eux, choisissez avec discernement, dans tous ces monuments de l'histoire et de la littérature, ceux qui sont les plus propres à développer les caractères et à faire des citoyens ; vous aurez ainsi non-seulement assuré leur avenir et conquis la joie dans la famille, mais vous aurez affirmé le programme de la Société Nouvelle. » (1).

Egaré par ce langage odieusement trompeur le public interrompit plusieurs fois pour applaudir et la fin fut accueillie par une triple et chaleureuse salve de bravos !!

Le 6 février, une *Conférence sur la morale immorale,* fut faite, à la L.·. *la Française,* par le F.·. docteur Decaudin-Labesse. Cet énergumène alla jusqu'à prétendre que « n'admettant pas que le mariage puisse cesser d'être impur par cela seul que la société l'approuve, l'Eglise ne fait du mariage qu'une simple tolérance, et le considère comme une souillure dont sa bénédiction peut seule purifier ; ce faisant *l'Eglise ne tend à rien moins qu'à tuer le mariage.* »

Il termina en démontrant à sa manière les différences absolues qui lui paraissaient exister entre l'éducation religieuse

(1) *Chaine d'Union*, février 1877, p. 121.

et l'éducation laïque, celle-là seule est virile, seule est morale. Il prit des exemples récents et démontra maçonniquement la différence de leurs résultats. (1).

Nous ne lui ferons pas l'honneur d'une réflexion et rapprocherons simplement ces infamies de celles qui furent débitées, quelques jours après, le 17 février, au baptême maçonnique, suivi d'un banquet, de la L.·. *les Zélés Philanthropes*, O.·. de Paris-Vaugirard. Cette fois, *il y avait des Sœurs* et le F.·. Juignet, Orat.·. en profita pour donner libre cours à sa haine anti-religieuse.

« TT.·. CC.·. SS.·.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je croirais insulter à votre raison, dit-il, si je vous supposais imbues des grossiers préjugés du catholicisme moderne, qui ose vous donner en exemple, à vous, nos compagnes, nos mères, les tristes malades : Sainte Thérèse, Marie Alacoque, pauvres folles, cherchant sur la foi des doctrines dites surnaturelles et qui sont simplement des *contre-nature*, le bonheur que l'accomplissement des devoirs naturels leur eût donné. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« *C'est avec votre appui que l'on espère surtout attaquer la société moderne*; *c'est chez la femme que l'on compte trouver la force pour combattre l'époux, le fils, le père émancipés malgré les hommes des ténèbres*; c'est grâce à la femme que tant de bienfaits de notre grande Révolution n'ont pu se répandre ; c'est chez la femme que nos adversaires ont trouvé un écho sensible à leurs regrets; et, mes SS.·., nous ne pouvons que gémir sur ce triste fait car les manœuvres de nos ennemis s'adressaient aux plus nobles sentiments qui honorent votre sexe, à la pitié, aux souvenirs de l'enfance !...

« *Non, vous n'êtes point tenues de garder la foi de vos mères, si votre raison, plus éclairée, ne l'admet pas* ..

« Vous voyez, mes SS.·. de quelle importance est pour nous, pour nos enfants, pour l'avenir de la Patrie, qu'à la grâce, à la délicatesse des sentiments, à l'éclat de l'imagination qui vous appartient, *vous ajoutiez la plus grande rectitude de la raison.*

« Eh bien, il y a deux camps dans la société où vous vivez.

« Dans l'un, on exalte le passé auquel on veut ramener la société. Dans l'autre, on veut le progrès en montrant l'avenir avec confiance.

« *Entre ces deux camps votre choix est fait* : VOTRE PRÉSENCE DANS

(1) *Ibid.*, mars 1877, p. 124.

CE TEMPLE... AU MILIEU DES FRANCMAÇONS EXCOMMUNIÉS EN EST UN SUR GARANT.

« Recevez donc, très chères Sœurs, au nom de la R.·. L.·. les *Zélés Philanthropes*, le témoignage de sa confiance. Oui, et nous pouvons le répéter hautement, nous comptons sur vous pour donner à la Patrie de dignes enfants ; à la science et à la vérité, des adeptes éclairés ; à notre grande famille des membres dévoués ; et enfin, à la République de véritables citoyens. »

Jamais, non jamais encore nous n'avons mieux compris combien Léo TAXIL avait été fondé et amené à pousser ce cri d'alarme :

« *Mères françaises, cachez vos filles ; voici les Francs-Maçons qui passent !* »

Nous ne craignons pas de renchérir encore sur lui et de nous écrier, de toutes nos forces :

« MÈRES CHRÉTIENNES, CACHEZ VOS FILLES ET VOS FILS ; VOICI LES FRANCS-MAÇONS QUI PASSENT ! »

Après l'adoption des lowtons, le F.·. Baldi chanta « un morceau philosophique et plein d'espérance, dont la dernière strophe : « *J'attends la République Universelle* » est répétée (1).

Au commencement du banquet de 300 couverts, désireux de parodier notre *Benedicite*, le F.·. Juignet dit encore :

« Très chères Sœurs,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Nos ancêtres avaient coutume d'adresser avant chaque repas une invocation religieuse dans laquelle ils proclamaient leur croyance. Faisons comme eux, mes FF.·. et mes SS.·..

(1) *La République Universelle* faisait partie du programme élaboré par les loges et Garibaldi, leur Grand-Maître. Aussi le *chéquard F.·. Rourier*, lui présentant, à Tours, en octobre 1870, une députation cosmopolite, lui donna-t-il, avec empressement lecture d'une adresse disant :

« Les Républicains de Tours, unis aux Républicains d'Espagne, représentés par quelques-uns de leurs députés, viennent saluer en vous l'homme qui a été le libérateur de l'Italie, *le grand citoyen de la République Universelle, qui a le plus contribué a l'affranchissement de la pensée humaine en préparant la chute du pouvoir temporel des prêtres*... Lorsque, républicains français, italiens, espagnols, *nous aurons vaincu l'ennemi commun*, nous aurons jeté les fondements de cette grande fédération humaine à laquelle viendront s'associer les démocrates allemands et qui formera les Etats-Unis d'Europe. Vive Garibaldi, vive l'Italie, *vive la République Universelle*. » Le 4 octobre 1892, *le chéquard F.·. Rourier*, ministre de la République française, assistant à la honteuse inauguration de la statue élevée, par la municipalité de Nice, au *condottière*, et voulant plaire à la Maçonnerie Universelle retraça le rôle de Garibaldi.« L'ITALIE UNIFIÉE, ROME CAPITALE, *en marquent les points culminants* ! » Et toute la bande des FF.·. d'applaudir à cette attaque contre le Saint-Siège !

« Au nom de la Liberté et de l'Egalité, puissent régner entre tous les hommes, comme grâce à vous, mes SS.·., vont régner à cette table de famille les douceurs de la Fraternité ! » (1)

Après le banquet, il y eut bal.

Le 24 février, au G.·. O.·. de France, où avait été convoquée la L.·. *les Admirateurs de l'Univers*, le F.·. Mesnier, Orat.·. tenait les propos suivants :

« C'est avec une émotion, — douce émotion, — que vous comprendrez, que je me vois appelé à l'honneur de prendre la parole, à l'occasion de l'ouverture de notre fête, qui réunit en ce jour initiés et profanes, et ce qui donne surtout un attrait tout particulier à notre réunion, nos femmes, nos filles, *nos Sœurs*...

Exposant faussement ce qu'est la Maçonnerie, il prétend aussi qu'elle a contribué, dans une large part, *au perfectionnement de la vie sociale, de la morale publique et de l'éducation des peuples.*

« Quelques-unes parmi vous, Mesdames, se demanderont sans doute en m'entendant *pourquoi nous avons été excommuniés* ; pourquoi nous sommes ainsi vilipendés chaque jour...

« Oui, nous ne l'ignorons pas, Mesdames, et nous vous en remercions, *il a fallu à quelques-unes d'entre vous un cœur armé d'un triple airain pour oser, malgré les anathèmes, pénétrer ce soir dans ce qu'on s'est toujours efforcé de vous représenter comme le temple de Baal!*

« ..... La morale grandit, la charité se transforme, et ainsi éclairée, ainsi accomplie par la raison, elle devient la solidarité humaine.

« *Le Christ ne pouvait comprendre ce principe qu'il est permis à notre siècle d'entrevoir. L'Evangile ôtait à la charité son caractère de vérité et de justice, en en faisant un précepte d'autorité révélée au lieu d'y voir le développement moral d'une intelligence féconde* ; *en la faisant descendre du ciel, comme toutes les religions autocratiques, au lieu de la faire s'élever de la conscience comme la philosophie des peuples libres.* (2)

« S'appuyant sur cette prétendue origine céleste, *l'Eglise, avec une effronterie que rien n'excuse, car l'ignorance est impossible, prétend avoir inventé la charité et elle exploite le brevet depuis des siècles. L'Eglise laisserait volontiers croire que ni l'hospitalité, ni la*

(1) *Ibid.*, avril 1877, p. 190-191.

(2) Garo voulait en remontrer à son curé ; le F.·. Mesnier se déclare plus fort que N. S. Jésus-Christ et l'Evangile !!

*justice, ni l'humanité, ni la vertu, n'existaient avant la venue du* Bon Dieu *et que les hospices, les fondations, les donations charitables sont l'invention d'un clergé qui n'a fait que les exploiter à son profit.*

« Comment la race humaine aurait vécu des milliers d'années et on oserait prétendre que la vertu, la charité, la justice n'ont pu germer dans le cœur de l'homme de si nombreuses générations et ont dû descendre du ciel en terre, en l'an de Rome 742 ou 751! *Mais c'est blasphémer l'humanité autant qu'outrager la vérité de l'histoire! Pour en arriver là, il ne suffit pas de bon sens, il faut manquer de bonne foi, il faut n'avoir ni conscience ni cœur pour tout sacrifier ainsi à l'orgueil de son ordre, à la domination, à l'imposture; il faut avoir cessé d'être homme* !!! »

Cette dernière phrase nous la retournons à son auteur et l'appliquons par conséquent au F.·. Mesnier.

Le Vén.·. F.·. Barré parla des premières loges d'adoption avant 1789 et sous le premier Empire ; raconta les prétendues initiations de Pythagore et de Platon ; déclara que *les réformes de l'instruction étaient parties des loges* ; attaqua l'Ancien Testament et prétendit que Ferdinand de Lesseps avait traversé, en voiture, le gué connu de Moïse seul et à l'aide duquel ce grand chef et législateur du peuple hébreu, avait fait, à marée basse, franchir la mer Rouge aux Juifs.

*Il supplia les dames présentes d'être des femmes sérieuses et non des femmes mystiques,* exécuta une charge, *a fondo di cavallo,* contre ceux qui se disent les maîtres de la vérité, c'est-à-dire *les prêtres, les pasteurs protestants et les rabbins et affirma qu'il pourrait combattre les prêtres catholiques l'Evangile à la main.*

« Puisqu'aucune religion ne peut satisfaire les hommes, conclua-t-il en parlant pour son compte et celui de ses FF.·., que chaque peuple a horreur de celle de son voisin, il est juste de chercher un terrain commun sur lequel tous puissent s'accorder. La science peut seule nous satisfaire.

« ... *La morale nous apparaîtra dans toute sa pureté, la morale indépendante et débarrassée de cette sanction religieuse qui montre notre ignorance.*

« Je vous demande pardon, Mesdames, de toutes ces longueurs, de ces tableaux si sérieux déroulés sous vos yeux, en un jour de fête ; mais tout n'est qu'antithèse dans la vie. Quelques minutes encore et nous serons tout à la joie de cette soirée ; *débarrassés du souci des travaux de la Loge, nos cœurs, comme des écoliers en fête, n'en auront pour vous que plus d'amour.* » (1).

(1) *Ibid.*, avril 1877, p. 183 et suiv.

Banquet. Concert. Bal.

Voici, d'après *la Chaîne d'Union* (1) le compte-rendu de la fête d'Adoption célébrée, le 17 mars, par la L.·. *Saint-Pierre des Vrais-Amis* :

« Les travaux sont ouverts à deux heures de l'après-midi dans les formes habituelles, par le Fr.·. Bonnel, Vén.·., aidé des FF.·. Bernard et Badu, Surv.·. ; Denangle, Orat.·., et le Fr.·. Fidelle, Secrétaire.

« Dès la correspondance lue, *les dames* et les FF.·. visiteurs sont introduits sous les accords d'une excellente musique.

« Pour ajouter à l'éclat de la fête, la loge *Saint-Pierre des Vrais-Amis* avait choisi comme Sœur Grande-Maîtresse l'épouse du Fr.·. Secrétaire, *la Sœur Fidelle*. Une députation accompagnée de la bannière va prendre la Sœur Grande-Maîtresse, et elle est conduite à l'Orient, avec *l'épouse du F.·. Moreaux*, membre actif de la L.·. et membre du Conseil de l'Ordre, maillets battants et sous la voûte d'acier.

« Le Vénérable, au nom de la Loge entière, souhaite la bienvenue aux deux honorables Sœurs et remet à la Grande Maîtresse le Cordon Maçonnique, insigne de sa haute dignité.

« Notre Sœur Dignitaire prend la parole et d'une voix des plus accentuées, quoique visiblement émue, prononça le discours suivant :

« Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de l'honneur que vous avez daigné me faire en m'appelant à présider, au nom de nos chères Sœurs, la solennité qui nous réunit dans cette enceinte . . .

« . . . . . Comme épouse, comme mère, je ne puis qu'admirer la noblesse de votre Institution, prenant sous son haut et bienveillant patronage ces enfants qui demain seront des hommes, leur tendant la main à leur début dans la vie et remplaçant auprès d'eux, s'ils venaient à leur manquer, les parents qui leur sont chers.

« De présider pareille réunion, je suis heureuse !

« De mêler ma faible voix au concert d'éloges que ces jeunes cœurs vous adressent, je suis fière. »

La Grande-Maîtresse continue en ces termes :

« Tout à l'heure, mes enfants, une voix plus autorisée que la

(1) Mai-juin 1877, p. 257-260.

mienne saura vous faire comprendre les devoirs que vous aurez à remplir, en même temps que les bienfaits dont les membres de cette Loge veulent vous combler.

« Que ces bienfaits, chers enfants, soient pour vous un encouragement vers le bien, comme ils sont pour vos parents la récompense de toute une vie honorable et bien remplie.

« Quels que soient les hasards que l'avenir vous réserve, toujours une voix amie vous soutiendra de ses conseils, toujours une main loyale vous sera tendue au moment du danger.

« En suivant les principes de loyauté, dont vous aurez tant d'exemples sous les yeux, vous arriverez à former des citoyens qui honoreront leur pays, et dont la Maçonnerie s'honorera à juste titre.

« Tels sont les souhaits que je forme pour vous, mes enfants, et je remercie encore une fois les membres de cette Loge qui m'ont permis de vous les exprimer. »

« L'allocution si bien sentie de la Sœur Grande-Maîtresse fut fort applaudie. »

Cérémonie d'Adoption.

Banquet. « Les convives, dames, Sœurs, Maçons, profanes, accourus à la fête, trouvèrent à grand peine à se placer... A l'Orient avaient pris place des Vén.·. et autres FF.·. honorables : les FF.·. de Hérédia, membre du Conseil Municipal ; Moreaux, membre du Conseil Général de la Seine, les deux membres du Conseil de l'Ordre ; le F.·. Hubert, rédacteur de *la Chaîne d'Union*, etc. ; *la Sœur Fidelle*, Grande-Maîtresse ; les *Sœurs Moreaux* ; *Vignaud*, femme du chancelier de l'Ambassade de Roumanie ; *Ellot*, *Lacomme*, etc.... »

Santés maçonniques portées par le Fr.·. Bonnel, Vén.·. et allocution de Hérédia. Quête par les « sympathiques et gracieuses sœurs, *Madame Vignaud* et *Mesdemoiselles Lacomme et Soubre*. Concert. Bal des plus brillants.

*La Chaîne d'Union*, du mois de mars 1877, (p. 124-126) cite encore une *Sœur Morin*, que, dans une autre réunion maçonnique, le F.·. Schmitz fit diriger sur les colonnes pour quêter par le F.·. Weill, 1er Maître des Cérémonies.

A Nice, la L.·. *La Philosophie Cosmopolite* organisa une soirée dans le Temple de la rue Beaulieu.

« De nombreux invités et *invitées* étaient confondus dans les rangs des frères Maçons que l'on distinguait par leurs larges rubans de soie bleue. Mais le groupe le plus intéres-

sant était un essaim de *150 dames environ...* n'ayant pas craint de s'aventurer dans l'un de ces Temples auxquels les préjugés de l'éducation attachent un renom de mystères terribles. »

Des récompenses furent décernées à des élèves des écoles laïques municipales.

Pendant un intermède qui dura une demi-heure, les FF.·. offrirent tour à tour le bras aux dames et les accompagnèrent au buffet.

Cueillons quelques extraits du discours du F.·. Graff, Orat.·..

« ... Merci également à toutes les dames qui ont bien voulu nous honorer de leur présence à cette fête... Leur mérite est d'autant plus grand qu'elles ont affronté une Loge de Francmaçons. Or que n'a-t-on pas dit de nous ?...

« ***Les évocations des esprits infernaux sont les moindres de nos méfaits.*** .

« Je voudrais, Mesdames, vous adresser un remerciement digne de vous ; mais il y a si longtemps qu'on fait aux dames tous les compliments qu'elles méritent et si j'y touchais, je ne pourrais que déflorer une couronne si justement tressée à l'influence charmante de votre faiblesse sur le prétendu sexe fort.

« Je me risque cependant ; les peintures égyptiennes qui décorent les murs de cette enceinte me fournissent une métaphore. En reportant nos yeux sur vous, Mesdames, je crois voir une oasis dans le désert. »

*Albino*, l'auteur du compte-rendu que nous avons écourté et qui fut publié dans la *Chaîne d'Union* (1), termina ainsi :

« MM. les Maçons gagnent à être connus. On ne dira pas qu'ils conspirent dans l'ombre, puisqu'ils consentent à ouvrir leurs portes aux profanes. Adieu, aussi leurs secrets, puisqu'ils laissent pénétrer des Femmes dans leur Temple ! C'est de bon augure, et pour ma part je les félicite de se mettre décidément au niveau de leur époque. » (***Progrès des Alpes-Maritimes***)

Il faut croire que les lecteurs du *Progrès des Alpes-Maritimes* étaient de fiers... gogos pour qu'*Albino* se soit permis de les mystifier à ce point.

*La Chaîne d'Union* (2) inséra aussi la note suivante qui

(1) Avril 1877, p. 179 et suiv.
(2) Juin 1877, p. 318.

lui fut adressée de l'O.·. de Bordeaux après la tenue d'Adoption, du 17 mai, de la L.·. *Les Amis Réunis* :

« Beaucoup de dames avaient répondu à l'appel des FF.·. ... Cette réunion a produit le meilleur effet. Les Dames particulièrement étaient heureuses *d'être édifiées sur le but, les tendances de la Francmaçonnerie* ; elles sont sorties enchantées et vous pouvez croire qu'elles n'attendent qu'une prochaine occasion de nous apporter le concours de leur présence. »

Les Maçons abonnés au journal du F.·. Hubert savaient à quoi s'en tenir sur l'édification en question. Tout cela n'était que de la pure fumisterie. La Maçonnerie est trop soucieuse du secret de ses mystères pour les livrer ainsi.

A la suite du rapport d'une conférence faite par le F.·. Denis, à la L.·. *Les Emules de Montyon, on émit le vœu que cet atelier admît les dames à certains de ses travaux.* Le F.·. E. Hubert, rédacteur de *la Chaîne d'Union*, trouva, pour sa part, que ces réunions de Maçonn.·. blanche gagnaient beaucoup à être tenues dans un local maçonnique. Les FF.·. devaient rester chez eux pour pouvoir parler maçonniquement, enseigner maçonniquement. Ils exerceraient une plus grande influence et l'auditoire lui-même se sentirait pénétré *d'un certain on ne sait quoi* qui le maintiendrait sous l'impression d'un sentiment tout particulier de respect et de sympathie. (1)

Le 1er juin 1877, la *Chaîne d'Union* (2e partie, p. 301) constatait que « les travaux maçonniques avaient été des plus actifs dans le cours du mois de mai. » Les fêtes de Maçonnerie blanche se sont multipliées avec un plein succès. D'un autre côté, les initiations devenaient plus nombreuses... La situation présente des choses, loin de porter préjudice à cette institution, semblait devoir contribuer à augmenter considérablement son importance et sa prospérité. »

*
* *

Deux *Cours nouveaux* furent encore créés au Grand-Orient : 1° *De langue et littérature française*, que fit d'abord Albert Le Roy, puis Accard : — 2° *d'Histoire de France*, dont fut chargé Rheims ; un juif, croyons-nous.

(1) *Ibid.*, juin 1877, p. 311.

Les élèves des Cours gratuits du G.·. O.·. de France reçurent leurs prix, le samedi 4 août, en l'hôtel de la rue Cadet.

Cette solennité fut présidée par le F.·. de Saint-Jean, président du Conseil de l'Ordre, assisté des FF.·. Cammas, Caubet, André Rousselle, membres du Conseil de l'Ordre ; Thévenot, chef du Secrétariat ; des professeurs Koch, de Novina, Mac-Enery, Scott, Gauthiot, Albert Le Roy; les FF.·. Rheims et Labonne avaient pour s'excuser ne pouvoir assister à la réunion.

Sur l'estrade on remarquait des Vénérables ou des Membres des Loges de Paris ; des notabilités commerciales, des littérateurs et des artistes, enfin le F.·. Aug. Marais, secrétaire général de la Société pour l'instruction élémentaire.

*Mille élèves* environ étaient présents et l'assistance comptait plus de 2,000 personnes, parmi lesquelles *se trouvaient beaucoup de dames.*

Du discours du F.·. de Saint-Jean, nous ne retiendrons que ce passage, qui prouve bien que la Secte n'a établi ces cours que dans un but de propagande, passage réédité, du reste, de l'allocution de l'année précédente :

« Plus tard, lorsque vous aurez conquis une position, vous souvenant alors de ceux qui auront facilité votre marche dans la vie, vous vous direz que la Franc-Maçonnerie, cette Institution si calomniée par ceux qui ne la connaissent pas, et surtout par ceux qui ont intérêt à lui nuire, peut-être parce que, à côté de sa devise : Liberté, Egalité, Fraternité, elle a inscrit sur sa bannière ces mots : Liberté de conscience, tolérance, vous vous direz que la Franc-Maçonnerie, qui est répandue sur tous les points du globe, qui compte dans son sein tant d'hommes distingués dans tous les genres, qui rend tous les jours à l'humanité d'incontestables services, VOUS VOUS DIREZ QUE CETTE FRANC-MAÇONNERIE MÉRITE MIEUX QU'UNE STÉRILE RECONNAISSANCE. PEUT-ÊTRE ALORS VOUS VIENDRA-T-IL A LA PENSÉE D'AUGMENTER LE NOMBRE DE SES ADEPTES ET D'APPORTER VOTRE PART AUX ŒUVRES DE L'AVENIR. *C'est la seule récompense que nous ambitionnons, et ce sera une large compensation aux sacrifices que nous nous imposons.* »

(Ce Discours, dit le *Bulletin du G.·. O.·.*, a été accueilli par d'unanimes applaudissements.)

Le F.·. Koch fit ensuite le résumé de l'œuvre des cours ; le F.·. Albert Le Roy parla aussi, et plusieurs élèves chantè-

rent ou récitèrent des morceaux choisis d'anglais et d'allemand, dont ils donnèrent d'abord une traduction française. Une scène du *Misanthrope* fut interprétée par Mlles *Mézin* et *Flavelière*, etc., etc.

Voici les noms des élèves qui obtinrent les premières récompenses :

Langue française : Mlles *Moyeux* et *Mézin*.

Langue allemande. — 2e année : Mesdames *Gaudillière*, *Studler* et *Rougier*. — 1re année : Mlles *Chatelain* et *Louise Dromerg*.

Histoire de France : Mlles *Mézin* et *Dizambourg*.

Géographie : Mlles *Dizambourg*, *Ginier*, *Tafforeau* et *Messier*.

Sténographie. — Cours supérieur : Mlle *Floch*. — Cours élémentaire : Mlle *Guillemin*.

Plusieurs prix avaient été offerts par les LL.·. *Travail et Persévérante Amitié*, *Alsace-Lorraine* et *les Amis de la Patrie*, de l'Or.·. de Paris ; par le F.·. Loth, représentant du G.·. O.·. de F.·. auprès de la Grande Loge d'Ecosse ; par M. Gauthiot, professeur de géographie et par le F.·. Gally, artiste lyrique du Grand Opéra. (*Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, octobre-novembre 1877, p. 387 à 395).

*
* *

Le Convent de Septembre 1877, au G.·. O.·. de France, supprima l'affirmation de la divinité et vota que le Rite Français porterait : « *La Franc-Maçonnerie a pour principes la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine.* » Jusqu'alors, le premier article de la Constitution de ce Rite disait : « *La Franc-Maçonnerie a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine.* » Nous aurons plus tard occasion de signaler les plaintes du luciférien Pike à ce sujet. Le scélérat regrettait la formule *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers* ; parce qu'elle pouvait induire les profanes en erreur et enfin parce que ce *Grand Architecte* était *Satan !* (Voir ici 1875, p. 399, 1884 et 14 juillet 1889.)

Lors de la fête d'Adoption de la L.·. *Paix et Travail*, O.·. de Thoiry (Seine-et-Oise), les femmes et les enfants passèrent sous la voûte d'acier, maillets battants, puis le F.·. Leblond, de la L.·. *La Liberté par le travail*, de l'O.·. de Mantes, fit un discours et s'adressant aux dames leur dit :

« C'est surtout sur vous que comptent les ennemis de nos

institutions pour arriver à dominer au foyer, et par cela même, diriger la famille, la société, vers le but, caché, mais certain, de leurs convoitises coupables, contraire à tout esprit de liberté, suspectes à tout ce qui est juste, et cela par les moyens doucereux du jésuitisme, par cette force d'inertie qui lasse les plus patients, mais dont sont capables des hommes secondés et protégés, qui ont fait abnégation complète du libre arbitre et qui marchent, pour me servir de l'expression consacrée, *perinde ac cadaver*, comme un cadavre! Ces hommes néfastes, dont le mot d'ordre part de l'extérieur, nous enlacent de la naissance à la mort, et c'est aussi pour nous retenir prisonniers, pendant cette vie, qu'ils essaient par les efforts les plus virils d'accaparer l'instruction sous toutes les formes, instruction des plus humbles, instruction des plus riches... (1)

Banquet de 80 FF.·. et Sœurs.

Thoiry est l'une des plus petites communes du département de Seine-et-Oise !!

*
* *

Le 4 avril 1877, le Chapitre *Lealtad* (*Loyauté*), vallée de Barcelonne, donna le baptême à deux petites filles.

Toutes les loges de la Vallée assistèrent à cette fête, ainsi que beaucoup de dames, auxquelles on remit un élégant bouquet de fleurs. La cérémonie fut terminée par un banquet.

*La Fraternidade Universal*, O.·. de Figueira, solemnisa le premier anniversaire de sa fondation par une tenue à laquelle furent admises des dames et *plusieurs institutrices d'écoles primaires*.

Enfin, on constitua la *Loge de femmes, Hijas de Memphis*, dans les Vallées de Mantua Carpetana, sous les auspices de l'Obédience du Sérénissime G.·. O.·. National d'Espagne. (2)

Sous la date de 1880 nous publierons le tableau des Sœurs qui en faisaient alors partie.

La Francmaçonnerie brésilienne recourut à ses moyens ordinaires de propagande et de persuasion. Le G.·. O.·. suivit son système de conférences publiques, en l'adaptant aux circonstances régnantes. Voici quelques titres des sujets traités devant de nombreux auditoires des deux sexes : « *L'Eglise et l'Etat ; — De l'origine et des desseins du Jésuitisme ; — l'Eglise romaine et l'Evangile ; — le Brésil devant*

(1) *Ibid.*, décembre 1877, p. 574-576.
(2) *Chaîne d'Union*, août-septembre 1880, p. 233-234.

*Rome*; — *la Propagande ultramontaine*; — *Deux époques du Jésuitisme*; — *la Question religieuse*; — *l'Actualité religieuse au Brésil.* » (1)

*The Craftsman* (n° 2, février 1877, col. XI) journal maçonnique, publié à Hamilton (Canada) insérait une étude sur la marche progressive de la Secte. L'auteur exprimait la crainte que *la Maçonnerie d'adoption et tout ce qui tendait à grouper les deux sexes sous le voile de la Maçonnerie*, ne fut plus nuisible qu'utile à l'Ordre et ne contribuât à l'abaisser dans l'estime publique.

La quête qui eut lieu à l'inauguration du nouveau temple de la L.·. *l'Amitié des Frères Réunis*, n° 1, à Port-au-Prince (Haïti), fut faite par la *Sœur Noémie Alerte*, qui avait accepté avec empressement cet office.

« Entrée dans le Temple, accompagnée d'une députation et conduite par le jeune et élégant F.·. Alexis Bouchereau, Maître des Cérémonies, elle attira tous les regards. Elle fut placée à l'Orient devant le trône. Aussitôt qu'elle fut assise, l'atelier entonna un hymne maçonnique, tiré du cahier d'installation du F.·. Fénelon-Duplessis. Après ce chant, elle quêta, à la satisfaction de tous, déposa à l'autel sa bourse pleine de métaux, reçut du Vén.·. un compliment charmant et se retira très gracieusement, escortée d'une députation de neuf FF.·.. » (2)

**1878**

*La Chaîne d'Union* témoignait, dans son numéro de janvier 1878, toute la satisfaction que la Maçonnerie blanche donnait à la Secte et disait : « Les loges l'*Ecole*, *les Amis Bienfaisants*, *la France Maçonnique*, *les Trinosophes de Bercy*, ont repris le cours des tenues de Maçonnerie blanche, inaugurées l'année dernière. »

« La première fête a eu lieu le dimanche, en l'Hôtel du G.·. O.·.. L'affluence des assistants était énorme. *Les dames étaient en majorité*. LE BUT ÉTAIT REMPLI PUISQUE CE SONT SURTOUT ET AVANT TOUT LES DAMES QUE L'ON DÉSIRE VOIR ARRIVER DANS CES RÉUNIONS. » (p. 9).

La L.·. *L'Homme libre* eut la douleur de perdre la *Sœur Aurélie Chaillon*. (3)

(1) *Ibid.*, décembre 1877, p. 582.
(2) *Ibid.*, février 1877, p. 101.
(3) *Chaîne d'Union*, février 1878, p. 56.

Le 20 avril, la Loge Chapitrale *l'Etoile Polaire*, O.·. de Paris, donna une fête d'Adoption suivie d'un banquet. Au nom de cette Loge et de la Francmaçonnerie tout entière, le F.·. Sévérano de Hérédia, remercia les dames d'être venues rehausser par leur présence l'éclat de cette solennité. Il fut d'autant plus heureux de leur adresser ces remerciements que « les femmes, en vertu même de leur éducation première sont, en général, hostiles à toutes les œuvres de progrès et d'émancipation, etc. »

Neuf enfants furent adoptés, dont deux filles :

*Célina Censier*, qui fut appelée *Sagesse* ;
*Céline-Adèle Bernoville*, » *Bonté*. (1)

Vingt enfants, parmi lesquels dix filles, furent reçus à l'adoption par la L.·. *L'Union* de Tlemcen, le 27 avril. Voici la partie la plus saillante du discours du F.·. Caffort, avocat-défenseur, Orateur de la L.·. :

« ..... Quant à vous, mes chères Sœurs, laissez-moi vous dire les pensées qui me sont venues à l'esprit en voyant ces charmantes petites filles que vous venez de faire adopter par la Loge de Tlemcen : vous êtes la vertu qui charme, la grâce qui séduit, la bonté qui console, le dévouement qui relève le courage abattu. Vous devez être plus encore, *le sanctuaire des vertus Maçonniques*, en un mot de véritables citoyennes. préparez donc ces enfants à être dignes de ce titre glorieux et vous aurez bien mérité de la Patrie et de la République. » (2) Bal.

La L.·. *l'Arc-en-Ciel* (Rite de Misraïm) organisa une fête d'Adoption, le 26 mai, avec le concours des LL.·. *La Liberté Maçonnique*, *le Buisson Ardent*, *la Prévoyance*, *la Ruche Libre* et *les Cœurs Unis*. Hommes et femmes se réunirent au théâtre du Château d'Eau. Le F.·. Francolin déclara qu'il trouvait que les voltairiennes étaient encore trop peu nombreuses et l'attribua à l'influence cléricale à laquelle beaucoup d'entre elles sont assujetties. Il exprima le souhait que la nouvelle édition des œuvres de Voltaire, publiée pour son centenaire, détruisît cet obstacle.

Le F.·. Coutures, Vén.·. de *la Liberté Maçonnique* et président de la tenue, fit aussi ressortir les différences de la doc-

(1) *Ibid.*, juin 1878, p. 241-243.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 255-259.

trine de la Maçonnerie et du Catholicisme. Il va de soi que la première seule est favorable au progrès et à l'émancipation sociale. La Maçonnerie place la femme en pleine possession de ses facultés intellectuelles et morales ; *le cléricalisme*, au contraire, prend la femme pour conduire son intelligence et sa conscience dans cette voie, dont le dernier mot est : *Credo quia absurdum* ! » (1)

La L.·. *L'Etoile de l'Avenir*, de Neuilly-Plaisance, sous la direction du F.·. Dumil. Vén.·. célébra l'anniversaire de sa fondation, à la propriété Folliot. Audition musicale. Distribution de diplômes aux lowtons et adoption. Le Vén.·. de la L.·. *la Clémente Amitié Cosmopolite*, le F.·. Tessier, retraça à sa manière les devoirs de la mère de famille. Le F.·. Langlois, député, fit aussi un discours aux enfants et aux Sœurs. (2)

Au Hâvre, la L.·. *l'Aménité* eut, le 2 juin, sa troisième tenue de baptême depuis 1870.

Le Vén.·. F.·. de Loucelles fit l'historique de la Maçonnerie féminine jusqu'en 1819 et rappela le souvenir de la Grande-Maîtresse madame la marquise de Villette.

Deux garçons et quatre petites filles, *Denise-Elisabeth Tasset, Zoé-Marguerite Tasset, Berthe-Emélie Tasset* et *Marie-Louise Degroux*, reçurent le protectorat maçonnique.

Triple batterie d'allégresse ; distribution de dragées et de brioches à tous les assistants et assistantes.

« Les jeunes filles, dit le F.·. Rispol, nous offrent des fleurs à peine écloses, qui, un jour, deviendront l'honneur de leur sexe, qui formeront d'honnêtes mères de famille et donneront à la patrie des fils dignes d'elles et des filles capables d'élever à leur tour de bons citoyens, des hommes vertueux.

« Il y a presque dix-neuf siècles qu'un réformateur proclama la fraternité humaine, releva la femme, l'enfant et l'esclave de leur servage séculaire.

« Et pourtant, pendant dix-huit siècles après lui la société ne changea guère. ***Les ministres d'une religion toute de paix et d'amour offrirent le triste spectacle de la tyrannie, de la démoralisation et du plus abject égoïsme.*** » (3)

Les Sœurs *Podesta* et *Arriol* quêtèrent.

(1) *Chaîne d'Union*, juillet-août 1878, p. 311-312.
(2) *Ibid.*, juin 1878, p. 245-246.
(3) *Ibid.*, juillet 1878, p. 332.

C'est toujours avec étonnement que l'on entend les Maçons accuser, sans cesse, le clergé de tyrannie, de démoralisation et d'égoïsme, alors que ces trois choses sont au contraire leur apanage. Il ne faut jamais parler corde dans la maison d'un pendu !

Le 21 juin, à Boulogne-sur-Seine, ce fut la *Sœur Bottani*, Grande-Maîtresse, qui dirigea la cérémonie d'adoption de la *L.·. Bienfaisance et Progrès.* La conférence fut présentée par le F.·. Napias. Un banquet brillant et animé termina la journée. (1)

A l'occasion de leur fête solsticiale, à Saint-Mandé, les *Hospitaliers de la Palestine* adoptèrent deux petites filles : *Joséphine Audier* et *Lucie Rosenwald.* (2).

La distribution des prix aux élèves des COURS GRATUITS fondés par le G.·. O.·. de France eut lieu, rue Cadet, 16, le samedi 3 août, à 8 heures du soir.

Le F.·. de Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre, présida et fut assisté des FF.·. Caubet, Vice-Président, Masse, André Rousselle, Dalsace, Barré, membres du Conseil de l'Ordre. Un grand nombre de Vénérables des Loges de l'Orient de Paris et de la banlieue siégeaient sur l'estrade, ainsi que les membres du Comité de Propagande.

Parmi les professeurs on remarquait le F.·. Koch, MM. Mac Enery, Scott, Gauthiot, Accard ; les FF.·. Rheims et Labonne avaient écrit pour s'excuser.

Le F.·. De Saint-Jean fit un discours ; le F.·. Koch prononça ensuite quelques paroles : puis, un certain nombre d'élèves exécutèrent un concert, dont voici la partie du programme qui nous intéresse :

PREMIÈRE PARTIE.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

3. *Revue du cours d'histoire*, par Mademoiselle *Dizambourg*... 5. *Souvenirs du cours de géographie* (la Prusse orientale), par M. Dedieu et Mlles *Flacelière* et *Ginier*... 6. Duo du *Pré-aux-Clercs*, par Mademoiselle X*** et M. J. Lévy... 10. *Histoire d'un voyageur*, en allemand et en français, racontée par Mesdemoiselles *Petitfils* et *Rougier*.

DEUXIÈME PARTIE

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

3. Valse du *Pardon de Ploërmel*, chantée par Mademoiselle X***...

(1) *Ibid.*, juillet-août 1878, p. 327.
(2) *Ibid.*, octobre 1878, p. 161 et suiv.

5. *Caprice hongrois*, exécuté par Mademoiselle *Dugard*... 7. Scènes des *Femmes savantes*, par Mesdemoiselles *Flacelière*, *Seurre*, *Brocard*, *Dizambourg* et M. Dedieu (Charles)...

Voici la liste des lauréats :

Cours de français. — Section des Dames. Elèves de 2e année : Mlles *Caroline Flacelière*, *Marie-Louise Mézin*, *Moyeux* et *Dizambourg*. Elèves de 1re année : Mlles *Blanche Brocard* et *Seurre*.

Cours d'allemand. 3e année. Vétérans : Mlle *Anna Rau*. — 2e année : Mlles *Schirmann*, *Rougier*, Mme *Clara Studer*. Mlles *Dizambourg* et *Petitfils*. — Mlle *Julia Gilles* et Mme *Gaudillières* qui s'étaient distinguées dans leurs progrès et leur application n'avaient pu, pour cause de santé, suivre le cours jusqu'à la fin de l'année. — 1re année : Mlles *Célina Abraham*, *Eugénie Bœhnlen*, *Flacelière*, *Degousse*, *Truchon*, *Menu*, *Changart*, *Debrand*, *Augustine Bœhnlen*, *Decaux* et *Mauzius*.

Cours d'anglais. 2e année : Mlles *Bernard*, de la Nouvelle-Orléans, *Desartre*, *Guionnet*, *Célina Abraham*, *Mézin*, *Flacelière*, *Eulalie Messier*, *Clara Studer* et *Châtelain*. — 1re année : Mlles *Euphémie Osmont*, *Frank*, *Lecomte*, *Moser*, *Mazaul*, Mme *Junot*, Mlles *Lucie Parent*, *Bron*, *Berthe Roehn*, *Vigreur*, Mme *Legraverant* et Mlle *Changart*.

Cours d'histoire. — Mlles *Marie-Louise Mézin*, *Dizambourg*, *Esther Ulmer*, *Marie Moyeux*, *Eugénie Bœhnlen* et *Julie Ulmer*.

Cours de géographie. — Mlles *Ginier*, *Dizambourg*, *Flacelière* et *Laure Rougier*.

Cours de sténographie... Cours élémentaire : Mlles *Loisel* et *Tersolo*.

Prix d'honneur : Mlles *Flacelière* et *Louise Dizambourg*.

Le Conseil de l'Ordre avait voté pour l'achat des prix une somme de 300 francs. Les LL.·. *Les Admirateurs de l'Univers*, — *les Cœurs Unis*, — *la Rose du Parfait Silence*, — *Le Travail et Persévérante Amitié*, — *Isis-Montyon*, — *les Trinosophes de Bercy*, — *les Zélés Philanthropes*, — *Saint-Pierre des Vrais-Amis*, — *Saint-Pierre des Vrais-Experts* de l'Or.·. de Paris, — *les Arts réunis* de l'Or.·. de Rouen, — *la Sincérité* de l'Or.·. de Reims, — *Thémis*, de l'Or.·. de Caen et les FF.·. du *Comité de Propagande*, avaient envoyé des livres, qui furent décernés en leurs noms aux lauréats et lauréates. Comme l'année précédente, le *Comité de la Ligue de l'Enseignement* avait donné deux *Globes Bertaux*. — Les Ateliers suivants avaient adressé directement leurs offrandes au G.·. O.·. :

*France Maçonnique*, Or.·. de Paris, 39 fr.; — *Vrais Amis Fidèles*, Or.·. de Cette, 10 fr. ; — *Parfaite Amitié*, Or.·. d'Albi, 25 fr. ; — *Amis Bienfaisants*, Or.·. de Paris, 15 fr. ; — *Le Devoir*, id., 10 fr.; — *Clémente Amitié*, id., 100 fr. ; — *Amis de la Patrie*, id., 50 fr. ; *Amis Triomphants*, id., 10 fr.; — *Parfaite Harmonie*, Or.·. de Sarlat, 5 fr.; — *Union et Persévérance*, Or.·. de Paris, 20 fr.; — *L'Ecole*, id., 50 fr. ; — *L'Avenir*, id., 20 fr.; — *Etoile et Croissant*, Or.·. de Lunel, 10 fr.; — *Echo du G.·. O.·.*, Or.·. de Nîmes, 10 fr.; — *Sincérité*, Or.·. de Besançon, 30 fr.; — *Trois H.*, Or.·. du Hâvre, 25 fr. ; — *Zélés*, Or.·. de La Motte-Bouchot, 5 fr. ; — *Rénovateurs*, Or.·. de Clichy, 10 fr.; — *Etoile Polaire*. Or.·. de Paris, 25 fr.; — *Emancipation*, id., 10 fr. ; — *Alsace-Lorraine*, id., 50 fr.; — *Fraternité*, Or.·. d'Avallon, 15 fr.; — *Travail et Liberté*, Or.·. de Nancy, 20 fr. ; *Etoile de la Haute-Marne*, Or.·. de Chaumont, 10 fr. ; — *Isis-Montyon*, Or.·. de Paris, 20 fr. ; — *Progrès*, id., 25 fr. ; — *Le Devoir*, id., 10 fr. ; — *Travailleurs*, Or.·. de Levallois, 10 fr. ; — *La Justice*, Or.·. de Marmande, 20 fr.·.. — Ensemble : 659 francs.

D'autres sommes indépendantes de ces prix et dons avaient été envoyées par certaines Loges à la Caisse du G.·. O.·. pour faire face aux frais des cours gratuits.

(*Bulletin du G.·. O.·. de France*, septembre 1878, n° 7, pages 209 à 224).

*
* *

On annonce le décès des *Sœurs Augustine de Serres* (L.·. *la France Maçonnique*) et *veuve Averty* (L.·. *La Prévoyance*) mortes le 16 septembre. (1)

Nous retrouvons encore le F.·. Sévérano de Hérédia, Vén.·. de la L.·. *L'Etoile Polaire*, dans la salle du Théâtre de Levallois-Perret, remplie de dames aux toilettes charmantes, lors de la fête d'adoption de la L.·. *Les Travailleurs*. L'ex-citoyen de Cuba dit aux femmes, fort nombreuses dans l'auditoire, que la démocratie comptait sur elles pour faire triompher les idées de justice, de progrès et de liberté.

Cinq enfants, et parmi eux *Ernestine Davin*, sont baptisés maçons.

*La Chaine d'Union* prétend « qu'il serait injuste de ne pas mentionner que la Sœur *Rousselot* et le F.·. Falcioni ont contribué au succès de cette belle fête, en y apportant le concours de leur précieux talent de pianiste. Les métaux du

(1) *Ibid.*, octobre 1878, p. 171.

tronc de bienfaisance s'élevèrent à la somme de 102 francs dont 59 francs pour les pauvres et 43 francs pour les détenus politiques. (1) Rien à signaler au banquet.

Le rapport annuel du F.·. Hirsche, G.·. Orat.·. de la *Grande Loge Royal-York à l'Amitié*, O.·. de Berlin, nous apprend qu'en 1878 :

1° La loge *des Trois Cèdres*, à l'O.·. de Stuttgard, présentait cette particularité que *les dames y étaient désormais admises dans une certaine mesure.*

2° La loge *Charles aux Trois-Ormes*, O.·. d'Ulm, grâce à son *Cercle* qui se réunissait toutes les semaines, avait pu, avec le concours des *Sœurs de l'Atelier*, fonder des crèches dans le genre de celles qui existaient déjà à Bruxelles.

A Malaga (Espagne) la L.·. *La Charité* célébra une fête d'adoption. Un discours fut prononcé par le F.·. Orat.·. *aux dames et aux demoiselles*. (2)

*Le Voz de Hiram*, 1878, n° 12, imprimé à Cuba, disait : « L'humanité marche à la réalisation du principe d'harmonie qui se révèle comme préparant la troisième époque de l'histoire humaine, caractérisée par le *règne de la raison.* »

Ne prendrait-on pas, souvent, à Cuba, le règne de la folie pour celui de la raison ? Le F.·. de Hérédia pourrait nous fixer peut-être ?

**1879**

Le 23 février 1879, « dès 7 heures du soir, un grand nombre d'invités s'étaient déjà rendus à la L.·. *La Réunion* (O.·. de Toulon-sur-Mer, pour la fête d'adoption). A 8 heures, le Temple et la tribune étaient littéralement bondés ; aussi fut-on obligé de faire attendre les invités retardataires dans la salle. Les personnes étaient reçues à la porte par plusieurs FF.·. et les Commissaires accompagnaient ensuite les dames dans le Temple qui offrait ce soir là un coup d'œil ravissant. »

« Un grand nombre de loges avaient été invitées à envoyer des délégués ; bien peu ont pu le faire. Parmi les ateliers, il faut citer la L.·. *la Fidèle Amitié*, O.·. de Perthuis, représentée par le F.·. Rouget, Louis ; la L.·. *les Vrais Amis Fidèles*, O.·. de Cette, représentée par le F.·. Laurent Vacchier ;

(1) *Ibid.*, novembre 1878, p. 192-195.
(2) *Ibid.*, juin 1878, p. 269.

la L.·. *l'Avenir*, O.·. de Marseille, représentée par les FF.·. Hubert Gourrier et Jules-Numa Combert.

« Des lettres d'invitation avaient été aussi envoyées à M. le Maire ainsi qu'à MM. les Adjoints, qui se sont fait un plaisir de venir assister à la fête. Différents officiers étrangers avaient aussi répondu à l'appel de la L.·..

« A 8 heures et demie, le F.·. Pagès, ordonnateur de la fête, déclare la séance ouverte et adresse quelques mots de remercîments *aux dames* et aux messieurs qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation.

Après avoir pris possession du fauteuil de la présidence, saisi le maillet et allumé le flambeau, le F.·. Barthélemy adressa une courte allocution à l'assemblée. La cérémonie d'adoption de Lowtons eut lieu. Le F.·. Duthoit, Vén.·. d'Honneur et doyen de la Maçonn.·. toulonnaise parla ensuite, puis le F.·. Bourzat, Orat.·., eut la parole, qu'il céda au F.·. visiteur Hubert Gourrier.

Celui-ci était délégué par la L.·. *l'Avenir*, de l'Ordre de Misraïm, régulièrement constituée à la Vallée de Marseille.

Après le discours du F.·. Hubert Gourrier, le Président de la L.·. *La Réunion* s'exprima ainsi :

« Mes Sœurs, le 23 février 1879 sera une date mémorable pour la loge *la Réunion*. Ce jour-là, les portes de notre Temple se sont ouvertes pour donner l'entrée à tout ce que le monde possède de plus gracieux, de plus exquis, de plus délicat, à vous, chères Sœurs ; et la glace qui existait entre nous Francmaçons et vous, mes Sœurs, a été brisée. N'est-ce pas, nous n'avons plus l'air à vos yeux *aussi féroces comme on nous avait représentés* (*sic*) *!* Mais aussi, de votre côté, vous n'aurez plu s le droit de nous dire : « Les Tem-
« ples de toutes les religions nous sont ouverts, les assemblées
« politiques nous admettent en leurs réunions, les académies, les
« écoles des sciences nous appellent, la Maçonnerie seule nous
« ferme ses portes. Donc ce qu'elle enseigne n'est pas bon, donc
« les persécutions qu'elle a éprouvées et qu'elle éprouve encore
« dans certains pays sont justifiées, donc nous avons raison de ne
« point aimer que nos époux et nos parents s'enrôlent sous ses
« bannières. »

« Mais, mes Sœurs, c'est une erreur de croire que la Maçonnerie refuse aux dames l'entrée de ses Loges ; *si je vous disais qu'il a existé et* QU'IL EXISTE ENCORE EN FRANCE DES LOGES MAÇONNIQUES DE FEMMES QUE NOUS APPELONS LOGES D'ADOPTION ! Il y a en France des Loges qui font chaque mois une Tenue d'Adoption ayant pour

objet de faire participer plus régulièrement les épouses, les mères, les sœurs des Francmaçons à l'œuvre bienfaisante de l'initiation et à la vie morale, afin d'empêcher l'antagonisme dans les familles et d'élaborer en commun le travail de l'éducation et les moyens de la pratiquer avec soin. »

« De même, mes Sœurs, qu'un homme ne peut être bon Maçon, sans devenir par cela même, meilleur mari, meilleur père, meilleur ami, meilleur citoyen, puisque tels sont les fruits des doctrines que nous enseignons, ne s'ensuit-il pas que si nous initions les femmes à la connaissance de ces mêmes doctrines elles deviendront, elles aussi, meilleures épouses, meilleures mères, meilleures amies pour leurs maris et meilleures institutrices pour les jeunes citoyens que leur devoir est de guider dans les sentiers de la loyauté et de la vérité. »

« AUSSI JE NE DÉSESPÈRE PAS UN JOUR DE CRÉER, AVEC VOTRE GRACIEUX CONCOURS, UNE LOGE MAÇONNIQUE DE FEMMES. »

Le F.·. Duthoit, Vén.·. d'Honneur assure que la Maçonnerie étudie la morale universelle et dit aux futures Sœurs : « Le caducée de la conciliation doit toujours être dans vos mains. » (1).

Distribution de bouquets aux dames. Quête faite par les Sœurs *Barthélemy*, *Matheron* et *Granjon*.

Les paroles du F.·. Barthélemy constituent une réponse catégorique à ceux de ses Frères, qui, pour les besoins de la cause maçonnique prétendent, affirment et soutiennent en jurant même sur les cornes du Baphomet, qu'il n'y a point de femmes dans leur secte.

« IL EXISTE ENCORE EN FRANCE DES LOGES MAÇONNIQUES DE FEMMES QUE NOUS APPELONS LOGES D'ADOPTION. — JE NE DÉSESPÈRE PAS UN JOUR DE CRÉER, AVEC VOTRE GRACIEUX CONCOURS, UNE LOGE MAÇONNIQUE DE FEMMES. »

L'espérance du F.·. Duthoit n'a pas été déçue ; à côté de la L.·. *la Réunion*, O.·. de Toulon-sur-Mer, fonctionne *l'atelier androgyne la Vraie Réunion*. Cet O.·. possède aussi un *triangle* palladique ou *luciférien* : *Les Fidèles du Grand Albert*, où les Sœurs jouent un grand rôle. Bien qu'ayant quitté Toulon pour prendre sa retraite à Charleville, le Docteur Doué (Adolphe), 33e, depuis le 3 avril 1872, et l'un des plus vieux maçons de ce grade, ne contredira pas notre affirmation.

Dans la conférence qu'il donna, le 5 avril, à la L.·. *Par-*

(1) *Ibid.*, juin 1879, p. 285 et suiv.

*faite Sincérité,* O.·. de Marseille, le F.·. Estier montra le rôle de la Femme Maçonne, au point de vue de la bienfaisance et fit appel aux Sœurs Maçonnes pour se substituer aux religieuses « aux sœurs dites de charité. » (1)

Le F.·. Hubert en racontant à ses lecteurs, par le menu détail, la fête solsticiale d'hiver des loges *Le Travail* et *La Persévérante Amitié*, du 22 avril, ajoutait :

« A la suite de la tenue d'adoption vint le Concert. Que dirai-je? « Pour ne point rester au-dessous du récit à faire, je devrais me « borner à désigner les noms des éminents artistes. Cela suffirait « pour rendre ce que fut ce concert organisé par Salomon (de « l'Opéra), membre d'Honneur de la Loge, avec le concours de « nos *Sœurs Gally-Larochelle, Boidin-Puisais..... La Sœur Boidin-* « *Puisais*, en chantant l'*Alleluia d'Amour,* le duo du *Trouvère* avec « le F.·. Auguez, fut d'une délicatesse, d'une harmonie, d'une ten- « dresse et d'une puissance de voix entraînante.

« *La Sœur Gally-Larochelle* a l'âme, a le cœur de la femme, « l'art et le talent de l'artiste, la voix ravissante, ai-je besoin alors « d'ajouter l'effet qu'elle produit sur l'auditoire transporté quand « elle chante l'air de *Galathée* et la *Charité*.

« La fête finit par le banquet et le bal. » (2)

Après cet article, *la Chaîne d'Union* publiait la note suivante :

« Mariage. — Notre cher F.·. Th. Relun, membre de la L.·. *Le* « *Libre Examen*, vient de marier sa fille, *Mademoiselle Amélie* « *Relun,* avec M. Inglulbrecht. Nos compliments et nos vœux de « bonheur bien sincères, *d'autant mieux que Mademoiselle Amélie* « *Relun a reçu l'adoption maçonnique.* » (3)

Et à la page 226 :

Nécrologie. — Sont décédées : Paris, *la Sœur Ragon* (90 ans), veuve de notre défunt le savant Maç.·. Ragon (7 avril); *la Sœur Hélène Colin*, née Kaiser, à l'âge de 20 ans, femme de notre F.·. le Vén.·. de la L.·. *L'Union Fraternelle* (14 avril).

Le 8 juillet 1879, eut lieu, en l'Hôtel du G.·. O.·., rue Cadet, une réunion solennelle des francs-maçons de Paris, à laquelle assista M. Ferdinand de Lesseps. *Le Monde Maçonnique* fit de cette réunion, organisée par la L.·. *La Clémente*

(1) *Chaine d'Union*, mai 1879, p. 217-218.
(2) *Ibid.*, mai 1879, p. 225.
(3) *Ibid.*, id., id.

*Amitié*, un compte-rendu très détaillé. En voici le passage le plus saillant :

« Dès huit heures, il était impossible de trouver la moin-
« dre place. A l'Orient siégeait le F∴ de Saint-Jean, pré-
« sident du Conseil de l'Ordre, ayant à ses côtés M. Ferdi-
« nand de Lesseps et le F∴ Général Türr. Autour d'eux
« étaient rangés les Membres du Conseil, les FF∴ Wyrou-
« boff, Valentin, sénateur. Dans l'assistance, on remarquait
« la plupart des Vénérables des Loges de Paris, *Mme Edmond*
« *Adam, un grand nombre de dames*... Le Vén∴ donne la pa-
« role au F∴ de Saint-Jean qui qualifie en quelques paroles
« empreintes d'une conviction profonde et communicative, le
« percement de Panama, cette magnifique entreprise due à
« l'initiative du génie français, et au milieu d'applaudisse-
« ments enthousiastes, demande la permission de donner
« l'accolade fraternelle à M. de Lesseps, dont il compare la
« gloire à celle du grand Lafayette. »

« *Vous avez raison*, dit M. de Lesseps, *vous francs-maçons*,
« *d'applaudir à cette œuvre du percement de l'isthme* : elle est
« éminemment maçonnique, car elle est fraternelle et huma-
« nitaire. » (1)

Les souscripteurs du Panama, c'est-à-dire, huit cent mille francais, victimes de la plus grande escroquerie des temps modernes » (Expression de l'avocat-général M. Rau) doivent avouer que cette œuvre, si éminemment maçonnique, n'a guère été fraternelle et humanitaire pour eux. Les différents citoyens qui, à des titres divers ont été mêlés à cette lamentable affaire, jusqu'à présent, sont cependant presque tous des juifs ou des francs-maçons. Le F∴ Cornélius Herz, juif et Inspecteur Général de la haute-maçonnerie, en mission permanente ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique Luciférien de Charleston, pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne ; les FF∴ Clémenceau et Rouvier ; le F∴ Ch. Floquet, Inspecteur Général de la haute-maconnerie, en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Sup. Dir. Dog. Lucif. de Charleston, pour les relations spéciales de France ; Ferdinand de Lesseps, qui fit en 1849, le jeu du triumvirat maçonnique de Rome, au lieu de se conformer

(1) *Monde Maçonnique*, août 1879, p. 173 et 191.

aux instructions qu'il avait reçues en sa qualité de ministre ou envoyé extraordinaire français ; les FF.·. Fontane, Sans-Leroy, Baïhaut, Blondin, Gobron, Béral, Maret ; Barbe, ancien ministre, ancien membre du Conseil de l'Ordre ; Bourgeois, ancien ministre ; H. Brisson, président de la Commission



(La S∴ Juliette Lamber,
Ex-G∴ M^se de la L.·. *La Clémente-Amitié*, Or.·. de Paris.)

d'Enquête ; Pourquery de Boisserin, membre de cette Commission ; Pilet-Desjardins, président de la Cour ; Cottin, chef du Jury ; Lucien-Napoléon Bonaparte-Wyse (le frère de M^me *la princesse de Solms*, devenue *Madame Rattazzi*, puis *Madame de Rute*) 33^e degré, etc., etc. (1)

(1) Le Conseil de l'Ordre du G.·. Or.·. de F.·., dans sa Séance du 27 octobre 1881, nomma Garant d'Amité près le Sup.·. Cons.·. Colombien, O .·. de Bogota, le F.·. Lucien-Napoléon-Bonaparte Wyse, 33^e, et alors aussi membre du G.·. Coll.·. des Rites. Ce F.·. est resté célèbre au G.·. O.·. de F.·. en raison des protestations dont il fut l'objet pour avoir, paraît-il, escamoté le 33^e degré sans avoir suivi la filière

*La Chaîne d'Union* (1) montra que cette séance coïncidait avec *la célébration du Quatrième anniversaire de l'initiation maçonnique de Littré et de Jules Ferry*, par *La Clémente Amitié*. « Nous remarquons dans l'assistance.... tout un essaim de jolies femmes, *Madame Jules de Lesseps*, *Madame Juliette Lamber* (Mme Edmond Adam). »

Sous les titre PETITES RELIGIONS DE PARIS, et sous-titre : LES DERNIERS PAIENS, l'occultiste Jules Bois publiait, dans le supplément du *Figaro*, du 2 décembre 1893, et entre autres choses, la note suivante :

« Le néo-paganisme a sa plus noble prophétesse dans Mme Adam, récemment convertie aux idées de réincarnation que professe l'occultisme..... »

La révélation de Jules Bois, à propos des nouvelles croyances de Mme Adam, confirme pleinement ce qu'en dit le Docteur Bataille, à la page 709, du *Diable au XIXe Siècle :*

« Pour être initiée, elle l'est bien ; car elle est inscrite à l'annexe de la loge la *Clémente Amitié*, de Paris, et elle a longtemps tenu la place la plus marquante dans les hauts conseils du Grand Orient de France... Il est malheureux que Juliette Lamber, qui est loin certes d'être la première venue, ait mis ses belles qualités intellectuelles au service d'une société dont le programme est la ruine de l'Eglise..... Du reste, depuis quatre ans environ la sœur Juliette Lamber a cessé toute activité au Grand Orient ; toujours de cœur avec ses frères maçons, il semble établi qu'elle ne fréquente plus leurs loges ; en tout cas, elle n'y paraît plus et a été officiellement remplacée. »

N'est-il pas vraiment extraordinaire que la seule femme française mise en évidence lors des fêtes franco-russes (pendant lesquelles la Maçonnerie a gardé le plus significatif des silences) soit précisément l'ex-grande maîtresse de la *Clémente-Amitié*, la néo-païenne Juliette Lamber ?

N'est-il pas bien étrange que la néo-païenne Edmond Adam soit présidente de ce *Myosotis*, fondé pour honorer

ordinaire. Il avait sollicité des augmentations de salaire incompatibles avec les règles maçonniques, comme il réclamait, en janvier 1891, un million, aux malheureux actionnaires de Panama, pour avoir obtenu du gouvernement Colombien la prorogation du délai d'achèvement du canal. Le tribunal, d'accord avec les liquidateurs de la Société, a fixé ses honoraires à quatre cent mille francs !

(1) Août-septembre 1879, p. 363.

les Russes, qui ont témoigné si haut de leurs sentiments chrétiens durant leur séjour en France ?

Les desseins de la Providence sont insondables. Mme Adam sera peut-être frappée de la religion de nos alliés et peut-être trouvera-t-elle *le chemin de Damas* quand elle se rendra prochainement d'Algérie en Russie. Nous lui souhaitons de grand cœur !

Née à Verberie (Oise), le 6 octobre 1836, si nous en croyons Vapereau (*Diction. des Contemp.*, édition de 1892), Madame Adam, fille d'un médecin, passa sa jeunesse à Ribecourt et à Chauny dans l'Aisne. Elle fut d'abord mariée à M. Lamessine, qui se fit inscrire au barreau de Soissons. Elle publia, sous son vrai nom de femme, J. Lamessine, la première édition de ses *Idées antiproudhoniennes sur l'amour, les femmes et le mariage*, en 1858. Ces *Idées* furent réimprimées depuis, comme la plupart de ses ouvrages, sous son nom de plume Juliette Lamber. (Elle aurait eu pour collaborateur un M. de Noiron. Nous manquons de renseignements précis sur ce point, qui n'a d'intérêt, du reste, que pour les vrais bibliophiles, auxquels nous laissons le soin de faire la lumière). Après la mort de M. Lamessine, Juliette Lamber épousa M. Edmond Adam, qui fut préfet de police, en 1870, sénateur inamovible et décéda en 1877. Elle prit alors une situation littéraire considérable et fit de son salon le centre le plus recherché des groupes parlementaires républicains réunis pour tenir tête aux hommes néfastes du 16 Mai 1877. Le F.·. Léon Gambetta fut l'un de ses familiers, etc., etc. Elle devint ensuite Directrice-Fondatrice de la *Nouvelle Revue* (le 15 octobre 1879).

*
* *

Le 8 juillet, la L.·. *les Frères du Mont Laonnais*, O.·. de Laon, avait une fête d'Adoption. Un juif, le F.·. Neumarck, alors Vén.·. de la L.·. la *Sincérité*, de l'O.·. de Reims, eut la parole, puis l'adoption fut donnée à quatre enfants :

Wydts, qui fut appelé *Travail ;*
Monaton des Perrières, qui fut appelé *Liberté ;*
Tranche, » *Egalité ;*
Lacroix, » *Sans-Peur.*

Un morceau de circonstance, chanté par M. J*** et Mlle N*** acheva de faire couler, paraît-il, bien des larmes.

La S∴ *Foulon* gratifia l'assistance d'un morceau de chant qu'elle accompagna elle-même aux applaudissements de tous. Le Vén∴ parla ensuite, ainsi que le F∴ Lecertisseur, Vén∴ d'Honneur, il constata l'absence du F∴ Famelart et fit l'éloge de celui-ci.

Au banquet, les discours prirent un caractère tout particulier.

S'adressant aux Sœurs, le F∴ Dupuis leur dit :

« A la veille d'achever dans le monde *une évolution qui a eu ses* « *heures de gloire mais aussi de crimes, le catholicisme ne saurait* « *plus répondre aux aspirations des sociétés modernes,* et pourtant « il résiste encore retranché dans ses deux forteresses, l'*ignorance* « *et la femme...* »

« *Faisons que la femme à son tour apporte à la société son utile* « *appoint. Instruisons-la de ses droits, de ses devoirs, ne la laissons* « *pas sous le joug de l'obscurantisme.* »

Le F∴ Robinet surenchérit et affirme que les premières réunions des chrétiens « *furent, en partie déshonorées par des pratiques et des débauches abominables...* »

Il est évident que, sous le vocable de chrétiens, il entendait les *Adamites* (de Prodicus et de Carpocrate), *les Basiliens, les Gnostiques, les Manichéens, les Ophianiens ou Ophites, les Priscillianites, les Valentiniens*, etc., prédécesseurs des Francs-Maçons et des Lucifériens.

« Oui! continua-t-il, l'ennemi a envahi la société moderne, il est partout, il est dans tous les rangs, à toutes les hiérarchies. Ici le front humilié, là, le regard arrogant, menaçant et suppliant tour à tour, mais toujours infatigable à poursuivre le rôle absorbant qui est dans sa nature ; il nous enveloppe d'un inextricable réseau. Il ne s'avance plus à la flamme des buchers, il ne trace plus sa route avec le fer et le poison, mais son œuvre n'en est pas moins pernicieuse car *il pousse à l'abrutissement des intelligences par l'abaissement des caractères, par la corruption de sa morale.* Placé en sentinelle aux deux confins de la vie, il étreint l'humanité à partir du berceau jusqu'à la tombe. Il a l'école pour dénaturer l'histoire, il a l'église où s'étalent les splendeurs profanes de son culte, où tout semble réuni pour captiver l'esprit, charmer l'oreille et flatter les sens ; *il a le confessionnal, retraite mystérieuse d'où la candeur et l'innocence ne sont jamais sorties sans emporter une souillure.* Et à côté de ces puissants moyens d'action, et pour les compléter, que de ressources fournies par une casuistique indulgente et élastique. Que de concessions pieuses, que

d'accommodement avec le ciel ! Ah, le fidèle qui pratique extérieurement peut faire son salut doucement et sans privations pénibles. L'Eglise le prend dans ses bras maternels et le dépose tout endormi d'une vie sans remords, sur le rivage céleste d'où il s'élance dans l'éternité bienheureuse. Sa vie n'a pas été utile à son pays, peut-être, il l'a souillée peut-être de fautes graves, même de crimes qui ont échappé à la justice des hommes ; ses passions n'ont pas respecté l'innocence pauvre et sans défense, elles ont même violé les lois de la nature, il a menti, il a calomnié, il a dérobé l'héritage de l'orphelin ; mais il a fait don à une Congrégation, il a fait construire une chapelle, et la clémence divine s'est laissée attendrir. Libre penseur jusqu'aux approches de la mort qui viennent troubler son cerveau, il balbutie, en expirant, qu'il meurt dans le giron de l'Eglise catholique, et son âme est sauvée. Sous la lunette de l'instrument du supplice, les mains teintes du sang qu'il a versé et qu'il verserait encore s'il échappait au bourreau, il murmure un acte de contrition que lui récite le prêtre qui l'accompagne, et ce misérable fait une mort sainte. Ce n'est pas toujours le pécheur qui donne, il reçoit aussi, car il est beau de faire l'aumône pourvu qu'elle soit intelligente. Le pauvre recevra donc tant pour aller à la messe, tant pour faire ses Pâques. Ces devoirs accomplis, les plus importants en ce monde, on passera facilement sur le reste. A ce compte il est plus commode, et surtout plus sûr, pour faire son salut, de s'abandonner à ses penchants que de les combattre et d'en triompher, mais les hommes vertueux risquent fort d'être damnés. »

Le F.·. Bonnot porta un toast au Souverain : « Le Suffrage « Universel, à la France, à l'avenir. »

*La Sœur Foulon* offrit un magnifique transparent : La République éclairant le monde et reçut les vifs remerciements de la Loge. (1) Bal.

Il a fallu que le F.·. Robinet ait été bien assuré de l'état d'esprit de son auditoire et des sentiments qui animaient les Sœurs pour avoir vomi avec un semblable cynisme contre la religion catholique alors que la Maçonnerie pratique les Amusements Mystérieux, les épreuves de la Chambre du Milieu et du Pastos et tant d'autres saletés du même genre, dont les exécrables mystères commencent enfin à être dévoilés et que nous divulguerions facilement en reproduisant, ici, quelques paragraphes empruntés à l'*Histoire*

(1) *Ibid.*, janvier-février 1881, p. 61 et suiv.

*Pittoresque de la Francmaçonnerie* du F.·. Clavel, notamment aux pages 43 et 75 de l'édition de 1844.

*La Chaîne d'Union* annonce la mort de *la Sœur Amélie Berr* née Mayer, épouse du F.·. Berr et belle-sœur du F.·. Kaiser de la L.·. *Les Frères Inséparables*. (1)

A la fête solsticiale de la L.·. *L'Etoile du Nord*, O.·. de Lille, le 12 juillet, un membre de cet atelier, le F.·. Génission, traita du *Rôle de la Femme* dans notre société et dit entre autres choses :

De toutes les théories, sur les moyens à employer pour régénérer la société, *la base est la femme* et conformément aux devoirs qu'impose la Maçonn.·. *c'est par la femme que les FF.·. doivent commencer.*

« C'est là la tâche ! ***Elle est considérable, puisqu'il s'agit de refaire « complètement une éducation viciée, avec intention, par des préjugés « absurdes, reprendre l'esprit de nos femmes qui se trouve à la dis- « crétion de ceux entre les mains desquels nous l'avons laissé trop « longtemps.*** »

« Ce n'est pas en travaillant seulement entre nous, puis séparé- « ment dans nos foyers que nous réussirons. ***C'est en nous unissant « dans un effort commun, c'est en invitant nos femmes à nos fêtes « maçonniques.*** Déjà dans beaucoup d'Orients on l'a compris... »

« ***Quand la femme aura compris, qu'elle aura réprouvé les prin- « cipes de cette éducation vicieuse pour se livrer avec la même ar- « deur aux mains des propagateurs de nos idées, que son éducation « sera plus franche, plus virile, plus*** HONNÈTE, ***aura remplacé les « principes actuels, nous verrons la grande Révolution sociale ac- « complie, car avec l'énergie et la volonté que la femme apporte « à toutes ses actions, elle fera de*** NOS ENFANTS DE LIBRES ET FORTS « CITOYENS ***qui, eux, feront la prospérité non-seulement de la France « mais du monde entier, et nous conduiront à la*** RÉPUBLIQUE UNIVER- « SELLE. » (2)

A l'O.·. de Rouen, le 20 juillet, à la fête solsticiale d'été, des LL.·. *La Persévérance Couronnée*, *la Constance Eprouvée* et *la Vérité*, avec banquet et bal, le Commandant Mery, parlant à ses très chères Sœurs et ses très chers frères, les entretint de ce qu'il considérait comme les devoirs des parents envers leurs enfants. (3)

(1) *Ibid.*, septembre 1879, 2e partie, p. 305.
(2) *Ibid.*, septembre 1879, 2e partie, p. 109-110.
(3) *Ibid.*, *id.*, p. 110 et suiv.

*La Chaîne d'Union* enregistra la mort de la *Sœur Colomban-Lefebre de Verrille*. (1)

Le 16 novembre, à la fête d'adoption de la Loge n° 223, *Progrès et Egalité*, de l'O.·. de Chalon-sur-Saône, le F.·. Josserand (Revenu de Suisse, où ses idées rouges lui avaient procuré un séjour forcé) exprima « *l'espoir que les femmes sauraient bientôt s'affranchir de la domination funeste du prêtre*, etc. » Il y eut un banquet de 300 couverts où les dames furent presque aussi nombreuses que les hommes. (2)

(A la séance du 13 novembre 1893 de la Grande Loge Symbolique Ecossaise, le F.·. Mamelle annonça que cet Atelier, qui portait le numéro 223 au Sup.·. Cons.·. de France, était entré dans l'Obédience de cette Grande Loge, sous le numéro 39).

*
* *

Le samedi 2 août, à 8 heures du soir, eut lieu, à l'Hôtel du Grand Orient, 16 rue Cadet, la distribution des prix aux élèves des COURS GRATUITS, sous la présidence du F.·. de Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre, assisté des FF.·. Foussier, membre du Conseil de l'Ordre, et Thévenot, chef du Secrétariat Général. Sur l'estrade avaient pris place des Vénérables des Loges de l'Or.·. de Paris ou de la banlieue, des membres du Comité de Propagande, les professeurs Koch, Mac Enery, Scott, Labonne et Aussel ; les professeurs Rheims et le F.·. Gauthiot, absents, s'étaient fait excuser.

Le F.·. de Saint-Jean s'adressant aux Dames et aux Messieurs prétendit dans son discours que « *l'avenir de la France dépendait de l'instruction de plus en plus étendue que sauront acquérir les jeunes générations, en s'appuyant sur une* FORTE ÉDUCATION MORALE ». Il dit en quelques mots la part prise par le Grand-Orient, dans ce mouvement, et au nom de la Franc-Maçonnerie, etc., et il termine en insinuant que la Franc-Maçonnerie est « *calomniée par ceux qui ne la connaissent pas ou qui ont intérêt à lui nuire, cette Franc-Maçonnerie que des esprits malveillants et attardés s'acharnent encore à poursuivre de leur haine non-moins aveugle que ridicule et impuissante!* (Triple salve d'applaudissements.)

(1) Août-septembre 1879, p. 376.
(2) *Ibid.*, décembre 1879, p. 506-507.

Le programme suivant a été exécuté après cette allocution :

Première partie

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

4. Scène de *Misanthrope*. Dite par Mesdemoiselles *Blanche Brocart* et *Marie Mézin*.

Deuxième partie

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

2. *Par droit de Conquête*, scène, dite par Mesdemoiselles *Caroline Flacelière* et *Eugénie Dudouit*... 3. *La Perle*, pour piano, exécutée par Mademoiselle *Lucie Plain*.....

Liste des lauréates :

Cours de français. — Vétérans : M^lle *Caroline Flacelière*. — Elèves nouvelles : M^lles *Eugénie Dudouit*, *Blanche Brocard* et *Irma Montoriol*.

Cours d'allemand. — 3e année. — Cours supérieur : M^lles *Schirmann*, *Clara Studler* et *Laure Rougier*. — 2e année. — Cours moyen : M^lles *Victoria Vié*, *Eugénie Bœhnlen*, *Caroline Flacelière*, *Marie Changart*, *Amélie Degousse* et *Angèle Dibrand*. — 1re année. — Cours élémentaire : M^lles *Augustine Bœhnlen*, *Philis Bernard*, *Anna Burckhardt*, *Fanny Benier*, *Olivia Blum*, *Berthe Bonnelet*, *Gabrielle Hyronimus*, *Emilie Hatton*, *Ismerie Kratz*, *Marie Dupuy* et *Caroline Meyer*.

Cours d'anglais. — 2e année. — Cours supérieur : M^lles *Philis Bernard*, *Sophie Aubert*, *Guionnet*, *Annette Desartre*, *Frank*, *Osmont*, *Flacelière*, *Studler*, *Moser*, *Changart*, *Bron* et *Comte*. — 1re année. — Cours élémentaire : M^me *Salmon*, M^lles *Mazaud*, *Desrues*, *Proost*, *Legraverant*, *Philippart*, *Bourge*, *Sigoillot*, *Valérie Bonnay*, *Fayeot*, *Bergougnan* et *Hélène Bonnay*.

Cours d'histoire. — M^lles *Berthe Jacob*, *Julie Ulmer*, *Esther Ulmer*, *Olivia Blum* et *Blanche Brocard*.

Cours de géographie. — M^lle *Olivia Blum*.

Cours de sténographie. — Cours pratique : M^lle *Rosa Tersolo*. — Cours élémentaire : M^lles *Alice Poullain* et *Soulange*.

Cours de comptabilité. — M^lles *Blanche Brocard*, *Irma Moissard*, *Marie Mairot*, *Laure Rougier*, *Rosa Tersolo*, *Juliette Lecomte*, *Marie Dupuis*, *Oléma Houel* et *Marie Sanglier*.

Excellence : M^lles *Blanche Brocard*, *Juliette Lecomte*, *Irma Moissard*, *Rosa Tersolo* et *Marie Sanglier*, *Laure Rougier* et *Marie Dupuis*, *Eugénie Fabre*, *Duval*, *Marie Fayeot*, *Marie Mairot* et *Oléma Houel*.

(*Bulletin du G.·. O.·.*, Septembre 1879, n° 7, pages 225 à 238.)

*
* *

Un nouveau cours fut fondé, celui de *comptabilité*, qui fut réservé à M. Aussel.

*
* *

A la séance du 11 août, du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·.. le F.·. de Saint-Jean, Président, donna lecture d'une planche par laquelle le G.·. O.·. d'Italie, tant en son nom qu'au nom de la grande majorité des Loges de son obédience, exprimait au G.·. O.·. de F.·. et aux Maç.·. français toute sa sympathie à propos des lois sur l'instruction publique en France (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, septembre 1879, p. 213).

*
* *

C'est en 1879, que fut créé dans la banlieue parisienne un établissement prototype des lycées de filles, et que les journaux maçonniques recommandèrent comme suit :

PENSIONNAT ANTI-CLÉRICAL DE JEUNES FILLES

*Dirigé par*

Mme Amélie Tessier

*Fondé en 1879*

54, *rue Victor Hugo*, Montreuil-sous-Bois

---

*Le prix de la pension est de 600 fr. par an.*

*Préparation aux Examens de l'Hôtel-de-Ville*

Cours spéciaux

*Langues étrangères, Dessin artistique, Musique, Gymnastique.*

Presque toutes les élèves du Pensionnat sont des enfants de FF.·. ou de Libre-Penseurs. (1)

*
* *

(1) *Bulletin Maçonnique,* décembre 1891, couverture.

Madame A. Teissier trouva moyen de faire parler d'elle au mois de mars 1893. *La Lanterne*, du juif Mayer, de Cologne, l'un des journaux les plus dévoués à la Maçonnerie publia cet entrefilet :

PENSIONNAT ANTICLÉRICAL

*Abstention motivée*

« Plusieurs personnes ont communiqué à Madame A. Tessier directrice du pensionnat anticlérical de jeunes filles de Montreuil-sous-Bois, l'étonnement qu'elles ont éprouvé en apprenant que ses élèves ne prendront pas part, cette année, à la conférence-pratique de gymnastique qui aura lieu dimanche 26 mars.

« Voici les raisons de cette abstention :

Le Comité d'organisation a refusé, au dernier moment, de mettre dans son programme

*Le tableau général du Grand Orient Uni et Suprême Conseil du Brésil*, pour la période 1874 à 1879 indiquait :

Parmi les rites pratiqués..... *le Rite d'Adoption*.

Deux loges régulières d'adoption :

*La L.·. Estrella Fluminense*, Vallée de Rio-de-Janeiro. Grande-Maîtresse Int.·. *D. Delphina Rosa da Silva Vasconcellos*. — Secrét.·. Int.·. *D. Maria de Villemor Amaral Leone* ; 29 sœurs.

*La L.·. Sete de Setembro*, Vallée de S. Paulo. Gr.·. Maît.·. Int.·. *D. Franscisca Carolina de Carvalho*. — Secret.·. Int.·. *D. Guilhermina Clotildes de Oliveira Campos* ; 31 Sœurs.

le titre du pensionnat que dirige, avec tant de succès, Madame A. Tessier, alléguant que le mot « anticlérical » blesserait les Sociétés participantes et certaines personnalités.

« Madame A. Tessier, ne voulant et ne pouvant pas transiger avec les principes qu'elle a toujours affirmés et défendus, n'a pas accepté de conduire ses élèves à cette cérémonie, sans y faire admettre le titre qui caractérise l'institution qu'elle a fondée. »

Le G.·. O.·. de France ne décerne-t-il pas des prix d'encouragement à ce pensionnat impie ? Les FF.·. n'assistent-ils pas, avec leurs insignes, aux distributions de prix, etc. ? Enfin le F.·. Teissier n'est-il pas membre de la L.·. *Diderot* ? Autant de questions que l'on pourrait poser à la *Lanterne* ou au *Bulletin Maçonnique*, qui publie encore, en 1893, le cliché que nous avons reproduit.



(Bal Maçonn.·.)

# CHAPITRE X

**1880**

AFIN que nos lecteurs soient à même d'apprécier la Maçonnerie dans toutes ses doctrines, nous relatons ici la déclaration faite par le F∴ de Lanessan (maintenant gouverneur de l'Indo-Chine et digne successeur du F∴ Paul Bert) lors de la série des toasts de la fête solsticiale donnée par la L∴ *Clémente Amitié*, O∴ de Paris, le 13 mars 1880 :

« OUI NOUS DEVONS ÉCRASER L'INFAME ; MAIS L'INFAME CE N'EST « PAS LE CLÉRICALISME, L'INFAME C'EST DIEU ! » (1)

*La Chaîne d'Union* annonçait, dans son numéro de mai-juin 1880, p. 134, 135, que *six jeunes filles avaient été reçues louvtonnes* à la fête solsticiale et cérémonie d'adoption de la L∴ *Travail et Persévérante Amitié*. Le F∴ Bonfils, Orat∴, parla du *Rôle de la femme dans la Maçonnerie et la Démocratie*. Concert, banquet et bal.

Elle insérait aussi, p. 159, le décès des *Sœurs Vve Mouret*; *Johanna Schuster ; Vve Garot*, à Orléans.

A la tenue solennelle du 16 juin de la L∴ *Le Héros de l'Humanité*, et d'après la pl∴ de convocation, du 10 précédent, l'Atelier tira « *Une batterie de deuil à la mémoire de la S∴ Obrion.* »

Le but de la Maçonnerie est encore indiqué, d'une manière bien précise, dans l'allocution adressée, le 27 juin, par le F∴

(1) *Monde Maçonnique*, avril 1880, p. 502.

Janvier, aux femmes présentes à la Fête solsticiale d'été de la L.·. *Bienfaisance et Progrès*, O.·. de Boulogne :

« ... Au nom de la Loge *Bienfaisance et Progrès* de la ville de « Boulogne *je vous remercie d'avoir osé braver l'excommunication « majeure qui frappe non-seulement tous les membres de notre chère « institution, mais encore ceux qui, comme vous, n'ont point craint « de franchir le seuil de ce temple de réprouvés* pour assister à une « fête maçonnique. »

« Comme nos détracteurs nous accusent de célébrer nos « *in-« fâmes mystères* » dans l'ombre *en compagnie de Satan* et à l'abri « de tout regard profane, nous avons décidé qu'à l'occasion de « cette fête nous ferions exception à cette règle, en vous ouvrant « à deux battants les portes de notre sabbat. »

« Quant à vous, mesdames et *nos Sœurs*, soyez à la hauteur de « votre sainte mission. N'oubliez pas que l'avenir de la France « dépend de la nouvelle génération (1) et que l'homme futur sera « ce que la mère l'aura fait. Suivez toujours les progrès sans « cesser d'être femme. Travaillez sans cesse à faire de vos en-« fants des citoyens libres (2) et dévoués à notre chère Répu-« blique (3) et vous aurez bien mérité de la patrie (4). »

L'un de ces principaux travaux consiste : « *à lutter sans cesse « contre cette secte dont les doctrines abrutissantes entretiennent « partout la haine, la superstition, l'ignorance et l'hypocrisie* et « dont le but caché est d'enrayer la marche triomphante des « sociétés modernes vers l'*émancipation intellectuelle.* » (5)

De Boulogne rendons-nous à Poitiers, écoutons le F.·. Ferré dire aux membres de la L.·. *Les Amis Réunis* :

« Regardez, FF.·. au XIXe siècle, cent ans après notre immortelle révolution, les cléricaux couvrent la France de leurs monastères et couvents, sans compter leurs 50.000 églises. Les 2/3 des maisons d'éducation sont entre leurs mains. *Ils élèvent vos fils comme leurs associées femelles forment vos filles* : *les confesseurs dirigent les familles par les femmes, et il n'est point de maison où ils n'aient quelque influence, sans compter celles où ils ont la haute main.*

« *Ces gens là sont des reptiles dangereux. Aussitôt qu'ils aper-« çoivent quelque fissure entre deux articles du Code, ils se font petits,*

(1) C'est pourquoi tous les vrais Français sont si inquiets des destinées de leur patrie !

(2) Sous-entendu : « *penseurs.* »

(3) Sous-entendu : *Universelle* ».

(4) Synonyme de *Maçonnerie.*

(5) *Monde Maçonnique*, août 1880, p. 146-148.

« *s'aplatissent, rampent et arrivent toujours là où ils veulent arriver.*
« *Si l'alarme est donnée, ils font les morts aussi longtemps qu'il le*
« *faut, puis quand ils ont endormi par cette mort apparente la vigi-*
« *lance des sentinelles, ils se relèvent, se comptent, et lentement,*
« *silencieusement, remplissent toutes les places, obstruent toutes les*
« *issues, comblent tous les vides; c'est comme une inondation muette*
« *et noire. Le flot monte, monte toujours, et quand la* GRANDE BÊTE
« DONT LA TÊTE ET LE CŒUR SONT A ROME ET DONT LES BRAS S'ÉTENDENT
« PARTOUT, *se croit sûre de son fait, elle serre ses membres hideux,*
« *et la société ainsi embrassée est perdue.* Pas un cri de triomphe !
« Pas un geste ! Tout se fait avec ordre et discipline. Là dedans
« on obéit comme un cadavre. » (1)

Le 18 juillet, à la fête annuelle de la L.·. *Les Ecossais Réunis,* se tournant vers les dames, l'Orat.·. le F.·. Abel Peyret, salua « ces courageuses citoyennes, qui ont dû surmonter le préjugé si fort encore aujourd'hui, surtout dans les petites villes de province. » Il jeta un coup d'œil sur l'avenir, « qui arrachera la femme aux griffes des congrégations de tous ordres, la rendra dans la famille à son vrai rôle : l'éducation virile et vraiment civile de ses enfants. » (2)

La distribution des prix aux élèves des COURS GRATUITS du G.·. O.·. eut lieu, 16, rue Cadet le mardi 3 août 1880 à 8 heures du soir.

Cette cérémonie fut présidée par le F.·. De Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre, assisté des FF.·. Antide Martin, Blanchon, André Rousselle, membres du Conseil de l'Ordre et du F.·. Thévenot, chef du Secrétariat Général. Siégeaient aussi sur l'estrade les FF.·. professeurs Mac-Enery, Aussel, Bruils et Labonne. Les FF.·. Louis Koch et Kesnel, absents, exprimèrent par lettres leurs regrets.

Le Président ouvrit la séance et donna la parole au F.·. Antide Martin, qui s'exprima ainsi :

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Durant toute la période de vos travaux, vous avez dû, Mesdames et Mesdemoiselles, faire cette remarque que rien de ce qui a trait à l'enseignement religieux proprement dit n'a été introduit dans aucun des cours que vous avez suivis. La cause en est bien simple. Nous croyons que l'école comme les cours doit servir à

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1880, p. 201-202.
(2) *Monde Maçonnique*, août 1880, p. 149-152.

mettre en lumière les divers points de la science et que tout ce qui est de l'ordre religieux n'appartient qu'à la famille s'il s'agit d'un enfant ou à l'adulte lui-même puisqu'il est en possession de sa raison. Ce système est mis en application en divers pays où l'on s'en trouve fort bien. Les individus, les familles conservent ainsi intact ce droit si précieux qui s'appelle : La liberté de conscience, et cette vertu qui est d'essence démocratique : Le respect de la personne humaine.

« En dehors des notions spécialement historiques, il ne vous a donc rien été dit qui fût de nature à exercer sur votre esprit une influence dans un sens religieux ou irréligieux. Vous êtes restées libres de la direction de votre pensée. La science et la réflexion ont été vos seuls guides. Votre indépendance est demeurée entière.

« Sans doute ce système vous a paru bon. Ne voudrez-vous pas chercher à le propager ? *L'occasion ne vous en manquera pas, car sous ce rapport l'éducation française est fort arriérée.* LE DESPOTISME RELIGIEUX EST EN GRANDE FAVEUR CHEZ NOUS. IL TIENT A SUBJUGUER, A ASSERVIR LES AMES. On a entrepris de lui résister. De là, ces clameurs qui, en ce temps-ci, sont parvenues jusqu'à vous : mais vous n'en serez pas impressionnées. Vous redirez avec nous que la science appartient à l'école, la religion à la famille ou à l'individu et vous contribuerez à faire prévaloir la *Raison, seule guide infaillible de l'humanité.*

« Quant à vous, Messieurs, *que la tradition cléricale a un peu plus épargnés*, vous ne manquerez pas non plus, de soutenir en toute occasion la thèse de la liberté, en attendant que, parvenus aux rangs de chefs de famille, vous la mettiez en pratique, à l'égard de vos épouses et de vos enfants. »

Le F∴ Antide Martin célébra la grande libératrice, la Révolution française, cette fille aînée de la Franc-Maçonnerie. Il parla des despotes qui auraient pesé lourdement sur le peuple et chercha probablement, par cette digression, à faire oublier à l'auditoire que la Franc-Maçonnerie, plus autocrate que n'importe quel souverain, plonge la France dans un esclavage bien autrement pesant que celui des temps passés.

On sait ce que le F∴ Martin voulait dire quand il déclara « *qu'arrivée à l'abolition relative de l'ignorance, notre Nation jouirait, enfin, du véritable repos.* »

Son discours souleva à plusieurs reprises les applaudissements de ceux qui l'écoutaient.

Le F∴ de Saint-Jean déclara ensuite que le Grand Orient

et la Maçonnerie avaient vu avec le plus grand plaisir l'œuvre fondée cette année, c'est-à-dire « *l'Association fraternelle* » des anciens élèves des cours gratuits qui leur permettra de se reconnaître pendant toute la durée de l'existence.

Le programme suivant fut exécuté :

PREMIÈRE PARTIE

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

4. Scène des *Précieuses ridicules*, dite par Mlles *Flacelière, Joly*, M. Bombled... 5. *Châteaux en Espagne*, morceau de piano, exécuté par Mlle *Lucie Plain*... 7. *Le Singe et la Lanterne magique*, fable, dite par Mlle *Alice Barretta*...

DEUXIÈME PARTIE

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

3. La *Marche Indienne*, pour piano, exécutée par Mlle *Lucie Plain*... 5. *Le Serment d'Horace*, comédie, jouée par Mlles *Dizambourg, Alice Barretta*, MM. Labouré et Dedieu....

Les prix furent distribués après le concert :

EXCELLENCE. — Mlles *Olivia Blum* et *Alice Barretta*, Mlles *Alice Katz, Brocard, Flacelière* et *Joly*.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES. — Mlles *Marie Lavergne, Marie Delauney, Alice Barretta, Blanche Brocard, Olivia Blum, Alice Katz* et *Flacelière*.

RÉCITATION LITTÉRAIRE. — Mlles *Flacelière, Dizambourg, Alice Barretta, Joly* et *Michel*.

COURS D'ALLEMAND. — Prix d'honneur : Mlle *Olivia Blum*. — 2e année. — Cours supérieur : Mlles *Victoria Vié, Bœhnlen, Flacelière, Marie Changart, Ida Labarchède, Philis Bernard* et *Béché*. — 1re année. — Cours élémentaire : Mlles *Marie Hyronimus, Fanny Bénier, Suzanne Burckhardt, Marie Dupuy, Caroline Meyer*, et *Marie Vavasseur*.

COURS D'ANGLAIS. — 2e année. — Cours supérieur : Mlles *Franck, Desartres*, Mme *Salmon*, Mlles *Changart, Studler, Juliette Lecomte, Philippart* et *Bron*. — 1re année. — Cours élémentaire : Mlle *Armandine Lecomte*, Mme *Legraverant*, Mlles *Mathilde Joly, Mairot, Sigoilot, Olivia Blum, Pauline Gay, Brocard, Henriette Pouril, Machefer, Marie Guérin, Béché, Michel, Dosmann* et *Loos*.

COURS D'ESPAGNOL. — Mlles *Louise Zorrilla, Alice Katz, Lucie Katz, Fleurine Torgue* et *Béché*.

HISTOIRE. — Mlles *Alice Katz, Alice Barretta, Bouché, Blanche Gisors, Olivia Blum, Joly, Eugénie Fabre* et *Marie Béranger*.

STÉNOGRAPHIE. — Mlle *Charlotte Duval* et Mme *Bénier*.

COMPTABILITÉ. — Cours supérieur. — Mlles *Irma Moissard* et

*Brocard*. — 1[re] année. — Cours élémentaire. — M[lles] *Eugénie Fabre, Marie Dupuy, Marie Béranger, Marie Hyronimus, Olivia Houel, Marie Lavergne* et *Charlotte Vacher*.

(*Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, Août 1880, n° 6, pages 201 à 214).

*
* *

*La Chaine d'Union*, d'août-septembre 1880, p. 253, insérait l'annonce suivante:

« L.·. Chap.·. *Saint-Pierre des Vrais Amis*, Or.·. de Paris. — Cette Loge célébrera, le 25 septembre prochain, au Gr.·. O.·. de France, 16, rue Cadet, son *Centenaire*, par un protectorat maçonnique, suivi d'un banquet et d'un bal. Les conditions de la souscription sont : pour un F.·. de 8 fr. ; pour une Sœur, de 7 fr. ; pour un Lowt.·. au-dessous de 12 ans, de 5 fr. Carte de bal, par personne, 4 fr. La souscription sera close le 23 septembre. On peut souscrire chez les FF.·. Bigonville, 48 bis, rue d'Orléans ; Bonnel, 60, rue du Commerce. »

La L.·. *Le Globe*, O.·. de Vincennes, émit le vœu que l'Adoption maçonnique s'étendît aux femmes en tant qu'épouses et filles de Maçons ; que les lowtons fussent inscrits sur les registres, jusqu'à l'âge où ils pourront être admis dans leurs temples et que *cette inscription fût continuée pour les Sœurs jusqu'à ce qu'elles en manifestent le désir contraire*. Ce vœu, n° 35, eut pour rapporteur au Suprême Conseil du G.·. O.·., le F.·. Wyrouboff. On vota l'ordre du jour. (1)

Le 22 Août, la L.·. *Tolérance et Fraternité*, O.·. de Belfort, eut sa première fête d'Adoption. Plus de cent dames acceptèrent l'invitation des FF.·. et occupèrent, dans le Temple, les places qui leur avaient été réservées. Elles coururent grand risque d'être adoptées aussi en bloc :

Les travaux furent ouverts par le Vén.·., qui les « *complimenta de ce qu'elles avaient osé braver, pour se rendre au milieu des FF.·., les préjugés qui existent contre leur Institution*. Aussi, pour les récompenser, il se proposait *de les initier sans épreuves* à la Francmaçonnerie. » Il leur exposa ce qu'étaient d'après lui les principes et le but de la secte. »

« Après l'adoption de dix-huit enfants, une jeune fille de 13 ans, M[lle] *Pernelle*, déclama la *Charité* de Victor Hugo. »

(1) *Chaine d'Union*, août-septembre 1880, p. 211.

Deux Sœurs firent la quête, aux sons d'une musique harmonieuse. Collation confortable. »

*Le Monde Maçonnique* ajoutait que « cette fête laisserait dans les cœurs et les esprits de tous ceux qui eurent l'avantage d'y assister, une impression vive et durable. C'était un grain semé dans un terrain préparé, qui se développerait et produirait le centuple. » (1)

Le 5 Septembre, la *Sœur Vve Bianchi*, fut enterrée civilement à Lille et la L.·. *La Fidélité* « tira une batterie de deuil à la mémoire de cette Sœur. » Son mari avait été membre du Conseil Général du Nord et Conseiller Municipal de Lille. (2)

Nous voici en présence du *premier mariage maçonnique et civil.* Il fut célébré le 16 octobre 1880, par la L.·. *La France Maçonnique*, au G.·. O.·.. C'était celui des époux Lépine.

Le F.·. Betremieux, du haut d'une estrade, félicita le mari « d'avoir affirmé par tous ses actes ses principes de libre-penseur, » et dit à la mariée :

« Nos félicitations à vous, *Sœur Lépine, qui avez su comprendre que, en devenant l'épouse d'un Franc-Maçon, vous deviez vous affranchir des préjugés qui font la force des hommes noirs et qui avez préféré à la bénédiction d'un religieux salarié* l'hommage respectueux des amis de votre époux qui ont comme lui l'amour de la famille et de la patrie.

« Nous devons, *Sœur Lépine*, vous remercier, car votre présence ici est pour nous l'aurore de l'ère nouvelle à laquelle la Maçonnerie aspire, et pour laquelle elle a lutté et luttera toujours, celle *où tant désirée la femme fuira l'église et ses confessionnaux pour venir à nous qui avons la prétention d'être les amis de la lumière.* »

« Notre loge, *ma Sœur,* a tenu à bonheur de vous offrir comme gage de notre vive sympathie, son cordon et son bijou, au revers duquel elle a fait graver vos noms et la date de votre mariage. Faites-moi donc la faveur de vous laisser passer ce cordon, et permettez-moi de vous donner au nom de tous mes FF.·. l'accolade frat.·. et Maçonn.·.. »

Dans une causerie intime, le F.·. Galopin, tout en haranguant la *Sœur Lépine*, s'adressa *aux très nombreuses dames de l'auditoire.*

« Le mariage civil que nous célébrons aujourd'hui, dit-il, *car « c'est une véritable consécration que la France Maçonnique fait « dans son temple, inaugure ce* MARIAGE CIVIL RÉPUBLICAIN *que nos*

(1) Septembre-octobre 1880, p. 200-205.
(2) *Chaine d'Union*, novembre-décembre 1880, p. 319.

« *ennemis craignent tant.* C'est aujourd'hui que nos FF.·. *font le* « *serment de ne plus se marier à l'Eglise* et il est probable que bon « nombre de ceux que nous appelons des profanes imiteront cet « exemple. »

Le F.·. Galopin (vraiment digne de ce nom) termina « *en* « *suppliant les mères de ne plus confier leurs enfants à ces* « *hommes qui atrophient le cerveau par leur enseignement,* « rendent par cela même *l'enfant incapable de prendre aucune* « *initiative et qui en font presque toujours l'ennemi de son* « *père.* »

Concert avec la tragédienne *Agar* (la communarde), *Mlle Brun*, Cantatrice, *Mlle Gutzwiller*, harpiste ; Richard (de l'Opéra), Tracy (de l'Opéra-Comique), etc. Une quête faite par les artistes et les demoiselles et garçons d'honneur des époux Lépine, produisit l'énorme somme de... 195 francs!!

Conduits ensuite au Temple rouge les mariés furent complimentés par les assistants (1). *E tota finita Comedia !*

On se servit du *Rituel d'Adoption aux Trois Voiles*, du F.·. Foussier, Membre du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France, au baptême maçonnique qui figura dans le programme de la célébration du Centenaire de la L.·. Chapitrale *Saint-Pierre des Vrais Amis*. Des Sœurs et des Dames s'associèrent à cette fête. (2)

Il y eut un tel nombre de Sœurs, le 26 octobre, à la fête d'Adoption de la L.·. *Les Hospitaliers*, O.·. de Constantine, que beaucoup de FF.·. ne purent prendre part aux travaux.

Relevons ce paragraphe de l'allocution prononcée au cimetière par le F.·. Sarrat, Vén.·. en titre de la L.·. *Les Chevaliers de la Fraternité*, lors des funérailles de la *Sœur Bisente :*

« Si notre F.·. Bisente apportait à la Maçonnerie tout son con- « cours dans les questions de morale, de justice et d'équité qu'elle « s'efforce de propager, *notre Sœur pénétrait dans ce groupe de* « *dames*, qui, sous le nom modeste de Dames patronnesses des « Crèches Maçonniques et de l'Œuvre des Apprenties filles, vien- « nent apporter à ces œuvres un concours d'une immense va- « leur. » (3)

(1) *Chaine d'Union*, janvier et février 1881, p. 17 à 20.
(2) *Ibid.*, novembre-décembre 1880, p. 328-330.
(3) *Monde Maçonnique*, novembre 1880, p. 323-324.

A la fête solsticiale et d'adoption de la L.·. l'*Etoile des Cévennes*, O.·. d'Alais (Gard), profitant de la présence des Sœurs, le F.·. Desmons, leur parla du rôle de la femme et exprima le vœu de la voir participer à toutes les fêtes maçonniques. (1)

La loi qui créa les lycées de Filles porte la date du 21 décembre 1880 ; c'est le Parlement qui l'a votée sur la proposition d'un député libre-penseur, Camille Sée, mais c'est la Franc-Maçonnerie qui l'a inspirée et dictée, dit M. d'Herbelot (*Op. cit.* p. 1). L'intervention active et efficace de la secte impie n'est pas douteuse ; maintes fois elle a été avouée et glorifiée, de même que le but qu'elle poursuivait a été nettement défini et ouvertement annoncé. Le juif Camille Sée, dans l'exposé des motifs accompagnant son projet, prétendait qu'il fallait donner une « orientation nouvelle » à l'éducation de la femme, et, afin que l'on ne pût se méprendre sur le sens de ces mots, il ajoutait que l'étude de la religion devait être bannie du programme de l'enseignement. Il faisait ainsi écho aux réclamations réitérées des loges et de leurs adeptes. Il est utile que les pères et mères de famille sachent d'où leur vient le précieux cadeau qui leur est offert par la législation révolutionnaire et qu'ils puissent mesurer le péril que cette entreprise fait courir à la foi et aux mœurs de leurs filles.

Réformer l'éducation de la femme qui deviendrait ainsi un instrument de propagande au profit des idées destructives de la véritable morale fondée sur l'Evangile, telle a toujours été la préoccupation des ennemis du christianisme. « *L'éducation de la femme*, dit Rousseau, *doit être relative à* « *l'homme. L'élever jeune, le soigner grand, le conseiller, le* « *consoler, lui rendre la vie agréable et douce, voilà les de-* « *voirs de la femme !* » Elle n'en doit pas connaître d'autres, et c'est en vertu de ces principes que doit être dirigée et réglée son éducation. Un pédagogue, peu connu d'ailleurs, qui écrivait en l'an III de la première république, traçait le plan de cette éducation et, allant tout d'un coup jusqu'au bout de son système, il osait dire : « *Flétrissez ce sot préjugé qui con-* « *damnait les femmes à l'ignorance. Pour moi, je voudrais* « *qu'on apportât autant de soin à orner leur esprit qu'à culti-*

(1) *Chaîne d'Union*, novembre-décembre 1880, p. 361-363.

« *rer celui des hommes.* » Rien ne doit leur être caché, et la pudeur elle-même doit s'incliner devant la science. En effet, il continuait ainsi en parlant des jeunes filles : « *Lorsque la « nature aura annoncé qu'elle a tout préparé en elles pour les « rendre mères, nous nous hâterons de les initier dans tous les « mystères de la propagation...* » Du moins comprend-il que ces leçons seront difficiles à donner, mais il suppose que les maîtres seront inutiles, et songeant sans doute aux conséquences de la réunion de jeunes filles que ne retiendra pas le frein de la religion, il s'écrie : « *Reposez-vous sur leur curio- « sité.* » (1) Voilà de quoi rassurer les parents qui confieront leurs filles à la promiscuité des lycées !

Il va sans dire que nos modernes législateurs se gardent de telles brutalités et que la franc-maçonnerie use de plus de réserve et de précautions ; en réalité, l'objectif est le même.

Le 24 décembre 1880, la L.·. *La bonne Foi,* O.·. de Saint-Germain-en-Laye, eut aussi sa fête solsticiale et son baptême maçonnique de vingt-sept garçons et filles. On évalua à trois cents personnes le nombre de Sœurs, de FF.·. et d'invités présents.

Les travaux furent ouverts par le F.·. Dambrine, qui souhaita ainsi la bienvenue aux Sœurs :

« Mes chères Sœurs, l'empressement que vous avez mis à vous « rendre à notre invitation, nous démontre suffisamment que « ***vous avez secoué le joug des absurdes accusations que les ennemis « de tout progrès s'efforçaient et s'efforcent encore de faire peser « sur la Franc-Maçonnerie.*** »

« Recevez nos félicitations pour la résolution que vous avez « prise d'assister à une de nos solennités. »

Le F.·. Orat.·. retraça « d'une façon parfaite *le rôle que la « mère est appelée à remplir pour arriver à donner à l'enfant « une éducation saine, dégagée de toutes les pratiques fana- « tiques, superstitieuses et saugrenues, qui compriment ces frê- « les imaginations et empêchent* LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR « INTELLIGENCE. Il a surtout insisté pour que *les Sœurs pré- « servent l'enfance du contact du prêtre, lequel ayant renoncé « aux joies si pures de la famille, se trouve dans les plus mau- « vaises conditions pour enseigner la morale.* (2)

(1) *De l'Education dans les grandes républiques*, par JEAN GERVAIS LABENE, citoyen français. Paris, Didot, an III, p. 203 et suivantes.

(2) ***Chaîne d'Union***, janvier-février 1882, p. 19-21.

Adoption. Banquet. Présentation d'un bouquet à la *Sœur Dambrine* au nom de l'assemblée. Bal.

Il fallait que cet Orat.·. soit bien aveuglé par sa haine antireligieuse ou un fieffé crétin pour insinuer que l'enseignement catholique nuisait au développement de l'intelligence. Les succès soutenus et croissants des élèves « cléricaux » dans les examens d'admission aux Grandes Ecoles de l'Etat, etc., sont au contraire tels qu'un Pochon et un Cocula pour complaire à leur basse jalousie, cherchent à modifier encore la loi d'enseignement secondaire !!

Le 26 décembre, la L.·. *Progrès et Egalité*, O.·. de Chalon-sur-Saône, donna une grande fête solsticiale. Des députations des atel.·. de Beaune, Besançon, Chagny, Dijon, Le Creusot, Lyon, Mâcon et Tournus s'y rendirent.

Le F.·. Josserand, Orat.·. fut chargé de remercier les femmes « *venues en grand nombre* ». (C'est décidément un cliché : il ne nous appartient pas, chers lecteurs).

Le F.·. Perrusson (potier à Saint-Jean des Vignes, commune qui touche à Chalon-sur-Saône) adressa ensuite quelques mots aux récipiendiaires (les FF.·. Henri Fresne, de Pierre-en-Bresse, alors préfet de l'Hérault et Ardisson, juif, sous-préfet de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône). Puis, se tournant vers les dames, il leur démontra « *avec esprit et éloquence* » (d'après le *Monde Maçonnique*) qu'il ne fallait pas s'alarmer outre mesure du déclin et de la chute imminente des religions. « *Elles seront remplacées par la morale et la justice, qui seront la religion de l'avenir, religion pratique et progressive.* »

Ces vieilles barbes maçonniques, comme leur fétiche Victor Hugo, perdent rarement l'occasion de dire quelque ânerie !!

Henri Fresne mettait le sceau maçonnique à l'excommunication qu'il avait reçue de l'Evêque de Montpellier, pour avoir exécuté les fameux décrets qui ont justement fait nommer 1880 « l'année honteuse. » (1) Il paraîtrait même qu'à ce moment Henri Fresne aurait eu l'impertinence de riposter que *Monseigneur et lui n'étaient pas à la* FAVORITE. (2)

Le F.·. Josserand « égaya l'assemblée en racontant d'une façon humouristique, l'excommunication majeure encourue

(1) R. P. Monsabré.
(2) Opéra-Comique.

par le F.·. Fresne et remercia Mgr de Cabrières d'avoir ainsi procuré à la Maçonnerie un nouvel adepte. »

Il rappela que le F.·. Ardisson « n'avait pas eu, comme son collègue Fresne, *la bonne fortune de voir un prélat agiter sur sa tête les foudres de carton de l'Eglise*. S'il n'était pas excommunié c'était l'occasion qui lui avait manqué, il était digne de l'être, en tous cas il doit être satisfait puisqu'il appartient maintenant à une société d'excommuniés.

Il termina en réclamant *le concours précieux de la femme qui, arrachée à la domination cléricale et éclairée par l'instruction deviendra un des meilleurs auxiliaires de la Maçonnerie, qui poursuit la grande œuvre de l'*ÉMANCIPATION HUMAINE. (*Lire démoralisation humaine*).

*
* *

Dans la tenue de *la Grande Loge de l'Union, à* Darmstadt, le 19 septembre 1880, on posa cette question :

« *La Loge de Mayence* demande si quelqu'un qui appartien-
« drait à l'*Ordre des Odd Fellows* pourrait être reçu comme
« Maçon sans quitter préalablement son Ordre. De son côté,
« un Maçon pourrait-il entrer dans l'*Ordre des Odd Fellows*
« sans manquer à toutes ses obligations. (1)

*
* *

Sous la signature UN F.·. VISITEUR, *la Chaîne d'Union*, juillet 1880, p. 207 et 208, publiait ce qui suit :

GRAND ORIENT NATIONAL D'ESPAGNE.

« *Première Initiation à Madrid d'une Femme*. Lundi 14 Juin, eut lieu un grand événement Maçonnique. Une illustre dame, appartenant par sa naissance et ses propriétés à la noblesse austro-hongroise et par ses liens à l'Espagne, a été reçue dans la loge *Fraternidad Iberica*, n° 90, de l'Or.·. National d'Espagne.

« Le nombre des assistants était de 79 parmi lesquels on comptait des Représentants de 149 Loges actuellement régies par le Gr.·. Or.·. National. Tous les FF.·. étaient en habit de cérémonie et cravate blanche, portaient des décorations profanes et Maçonniques, la plupart en pierreries, ce qui produisait un effet admirable sous l'effet des lumières. On remarquait des Maçons américains qui étaient parés d'un vrai trésor. Mais ajoutons que dans cette tenue, toutes les classes de la Société étaient représentées.

« La néophyte était revêtue d'une robe blanche d'une grande

(1) *Bull. des Trav. du Sup. Cons. de Belgique* n° 23. 1er novembre 1879 au 1er novembre 1880, p. 118.

richesse ; sa figure d'une grande beauté, inspirait à la fois et la sympathie et le respect. Elle s'avança dans le temple, sur un tapis de roses, d'œillets et d'autres fleurs qui jonchaient le sol.

« Après que la nouvelle initiée eut reçu la lumière entre les colonnes, le Vénérable descendit pour la prendre et la conduire à l'autel, afin qu'elle renouvelât son obligation. On forma la voûte d'acier et tous les FF.·. présents jetèrent des fleurs sur son passage. L'investiture achevée on la revêtit d'un petit tablier de soie blanche, bordé d'or, au milieu duquel étaient peints admirablement les insignes Maçonniques.

« L'Orat.·., le F.·. Neus, prononça un éloquent discours sur *l'importance du rôle de la femme dans la Société moderne.*

« On passa ensuite au splendide et parfait buffet, servi avec une élégance et un goût par les soins d'un F.·., éminent restaurateur de Madrid, où il tient un des établissements les plus connus.

« Les travaux de table achevés, chacun félicita la nouvelle sœur et toute l'assistance se retira, enthousiasmée d'une fête aussi solennelle qui ouvre de nouvelles destinées au beau sexe en Espagne. »

Dans son numéro d'août-septembre 1880, p. 233-234, *la Chaîne d'Union* disait :

« L'article suivant qui concerne la Maçonnerie Espagnole réclamant une attention particulière, nous le mettons au PREMIER PARIS :

« ESPAGNE. — *Une Dame Maçon et la Maçonnerie Androgyne en Espagne.* Dans notre numéro de juillet, p. 208, nous relations le récit de l'initiation d'une Dame, d'après un de nos correspondants de Madrid. Ce compte-rendu nous a amené une lettre de la Resp.·. L.·. *Hijas de Memphis*, n° 1, légalement constituée dans les Vallées de Mantua Carpetana sous les auspices du Sérénissime Gr.·. Or.·. d'Espagne ; cette lettre qui porte la date (Orient et Vallée de Madrid), 27 juillet 1880 et qui est signée MANU PROPRIA, *la Sob.·. Maest.·.* MATILDE R. CRESPO et *por accuerdo mi Resp.·. Loge, la Secreta* : INCARNACION CONDE, nous fait connaître que depuis pas mal d'années, il existe en Espagne des LL.·. composées exclusivement de Dames.

« La lettre cite : *Les Hijas de Minerva, les Hijas del Sol*, et finalement la loge *Hijas de Memphis*, qui fut installée en 1877. (1)

(1) Nous ne croyons pas inutile de reproduire textuellement, tel qu'il nous est donné, le tableau des Dames faisant partie de la L.·. *Hijas de Memphis* :

*Mathilde Crespo*, Sob.·. Maest.·., S. L. : *Trinidad Salvatierra*, 1re Insp.·., S. L : *Gabriella Conde*, 2e Insp.·., S. L. ; *Josepha G. Obispo*, Maest.·. de la El.·., profesora ; *Incarnacion Conde*, Secret.·., profesora : *Maria Mancera*, Tesor.·., profesora ; *Julia Colonno*, M.·. de Cer.·., Encagera ; *Gregoria Perez*, Limos, En-

« Cela étant déclaré, et nullement contesté, nos estimables correspondantes nous permettront de ne point entrer dans une polémique telle qu'elles l'établissent au sujet de la régularité de ceci, de cela. Ce n'est point du tout notre affaire.

« J'ai constaté déjà plusieurs fois qu'il existait plusieurs obédiences Maçonniques en Espagne. C'est sans doute un embarras, de même que c'est un embarras pour les autres pays où le même fait existe. Mais qu'y puis-je autre chose que de le déplorer et, par la conciliation de mon langage et par l'indépendance et l'impartialité de mes notes, de mes appréciations et des comptes-rendus acceptés, d'éviter d'enflammer ce qui est déjà sur un terrain brûlant, et prêt à prendre feu. Nous passons au milieu de tous comme un F.·. qui aime tous ses Frères, pourvu qu'ils soient et restent honorables sans nous arrêter aux Rites qui ont fait l'objet de leur choix, la juridiction Maçonn.·. sous laquelle ils marchent, mais ne manquant jamais l'occasion qui peut se présenter de leur dire : Rapprochez-vous, unissez-vous, ne faites plus qu'une seule et même famille, tout y gagnera. Toutefois, je le confesse, je suis un peu : Vox clamantis in deserto ; ce qui ne me décourage ni ne me fait changer. « Fais ce que dois, advienne que pourra » fut toujours inébranlablement mon inspiration et mon guide.

« Mais pour ne parler que de la Dame qui fut reçue *Maçon*, par la L.·. *Fraternidad Iberica*, n° 90, elle est venue à Paris, où elle est encore pour quelque temps. Nous avons eu la faveur de la voir et de causer avec elle. Elle était porteur d'une lettre d'introduction du Gr.·. Secrét.·. du Grand Orient National d'Espagne. Cette dame nous a inspiré et la meilleure estime et la plus grande considération. Elle nous a montré son diplôme qui est parfaitement en règle. Notre Sœur et son mari, qui est également Maç.·. nous ont expliqué *qu'elle avait été reçue au même titre qu'un profane et qu'elle avait été initiée en L.·. Bleue de Maç.·. ayant passé par toutes les épreuves du véritable Maçon.* Elle est donc *Maçon* par ce fait ; nous le constatons sans l'apprécier. Les différentes Maçonn.·. en général n'admettent pas encore l'initiation de la femme aux mystères purs de la Maçonn.·.. Le Grand Orient National d'Espagne a fait une exception. Sera-t-il suivi ? A d'autres que nous de résoudre ce point fort délicat. » (1)

---

(1) Voici du reste l'extrait textuel d'une lettre du G.·. Secrét... à ce sujet : « . . . *La Condesa Julia A*** ha sido la primera iniciada*

ragera : *Luisa Garcia*, G.·. Temp.·., profesora : *Santos Martorell*, Obr.·., S. L. ; *Dolores Rodriguez*, Obr.·., S. L. ; *Concepcion Germenez*, Obr.·., profesora ; *Salomé Trigo*, Obr.·., Profesora.

« *en el Gran Oriente Nacional*; LA PRIMERA INICIADA EN TOTA FORMA, « *como si fuera un hombre.* »

A défaut de la *Chaîne d'Union* nous traduisons :... *La Comtesse Julia Apraxin a reçu la première initiation au Grand Orient National, la première initiation en toutes formes. comme si elle avait été un homme.* Remarquons aussi que la loge *Les Filles de Memphis* comptait parmi ses Sœurs, six institutrices ! !

En novembre-décembre, p. 323, *la Chaîne d'Union* sous le titre *Etude Bibliograhique* annonçait :

« L'UNE OU L'AUTRE » *par notre Sœur Julia, Comtesse Apraxin.*

« *L'Une ou l'autre* par la *Comtessse Julie Apraxin*, est un « roman des plus attrayants et des plus émouvants. L'idée « morale poursuivie est de faire ressortir les effets désastreux « d'une mauvaise éducation, la nécessité pour les mères de pren- « dre pour guide autant la raison que le cœur dans la direction « à donner à leurs enfants, l'esprit nouveau qui doit éclairer l'en- « seignement. « ...de nos jours l'homme est tout par lui-même « et les ancêtres ne sont plus qu'un ornement de luxe... Au- « jourd'hui, il ne suffit pas de descendre d'une ligne d'aïeux « nobles, comtes ou marquis, il nous faut valoir quelque chose « par nous mêmes, avoir des mérites personnels; ceux de nos « aïeux ne sont plus considérés que comme le hochet des imbé- « ciles. »

« Nos FF.·. voudront lire ce livre .. La Presse parisienne pres- « que tout entière a déjà fait le meilleur éloge du Roman de la « Comtesse Apraxin ; ce qui en assure le succès.

« Nous nous félicitons d'autant plus volontiers de ce succès « que nous n'oublions pas que *la Chaîne d'Union*, dans son « numéro de juillet, donnait le compte-rendu de l'initiation à « nos mystères de la *Comtesse Apraxin*, épouse de notre esti- « mable F.·. Lorenzo Rubio-Guillem, lieutenant-colonel de cava- « lerie, Chambellan de S. M. le Roi d'Espagne. » (p. 346.)

La L.·. La *Paix*, O.·. de Mansourah (Egypte) célébra une cérémonie funèbre en l'honneur de Giuseppe Mazzoni, le 20 juin 1880.

Le F.·. Habib Naggiar, Vén.·. prononça, en arabe, un discours qui fit couler des larmes *à quelques dames un peu trop sensibles.....* »

Et *la Chaîne d'Union* ajoute : « Cette charmante soirée s'est terminée à onze heures et demie par des rafraîchissements. » (1)

(1) Juillet 1880, p. 226-227.

Le 14 novembre, la L.·. *L'Amie des Naufragés*, O.·. de Buenos-Ayres eut une tenue consacrée à l'adoption de 17 lowtons, à la réception de sa nouvelle Bannière et à la distribution du bijou distinctif de l'atelier.

« A 7 heures du soir, les portes de l'immense Temple (Cangallo 482), admirablement orné de guirlandes de fleurs, de trophées et éclairé à giorno, s'ouvraient pour donner accès *à près de quatre cents dames*... Tous les FF.·. multiplièrent leurs efforts pour leur donner la plus haute idée de la galanterie française. Tant par leur mise irréprochable que par leurs prévenances, les nombreux Maît.·. des Cér.·. prédisposèrent favorablement toutes les dames...

« Au bas de l'estrade, de chaque côté du petit autel où se trouvaient les objets destinés à l'adoption des Lowtons, des rangées de sièges étaient réservées aux marraines... »

Orchestre.

« Toutes les chères Sœurs placées, — le F.·., Louis Seillan, né pour donner du charme à toute fête solennelle, annonça les commissions... presque toutes accompagnées de leurs Vénérables et de leurs étendards. » Vingt loges environ furent représentées.

Félicitations adressées par le Vén.·., le T.·. C.·. F.·. Beaumarié, aux dames et remercîments à la *jeune Argentine*, fille d'un membre d'Honneur de l'*Amie des Naufragés*, qui a brodé la bannière.

Discours du F.·. Orat.·. Aubine : « TT.·. CC.·. SS.·., la fête d'adoption à laquelle vous assistez, *n'est pas sachez-le bien une cérémonie religieuse*, ELLE EST BIEN AU DESSUS DE CELA..... TT.·. CC.·. SS.·., malgré tout notre désir d'élever ces enfants dans de saines idées, *nous ne pourrions rien sans votre concours* ; c'est à vous qu'il incombe tout particulièrement de veiller à leur éducation première, de leur inculquer ces premiers principes qui se gravent si profondément dans les cœurs. Aussi nous vous en prions, *ayez soin de ne leur donner que des idées vraies, afin qu'ils n'aient pas plus tard à arracher de leur conscience le germe d'idées fausses, de préjugés inculqués bien innocemment dans leur bas âge.* » Ce discours fut aussi bien applaudi qu'il fut écouté (*Chaîne d'Union*, Janvier-Février 1881, p. 33-36).

A l'entrée de la nouvelle bannière, glaives en main, les FF.·. prirent une attitude respectueuse.

*Tableau de l'Entrée.*

Le Porte-Etendard et les Mait.·. des Cérém.·. formant haie en part égale sur chaque col.·. — Le groupe principal : La Marraine (de la bannière, *la T.·. C.·. S.·. Romero*). — Une petite fille aux couleurs françaises. — Le Porte-Etendard avec la Bannière voilée et sans cravate. — Une petite fille aux couleurs Argentines. — Le parrain (le T.·. C.·. F.·. Romero). — Un Lowt.·. devant le cortège portant une couronne. — Deux jeunes filles, tenant chacune un ruban aux couleurs de leurs insignes. Ces rubans étaient attachés de chaque côté de la Bannière.

L'Orchestre exécute *la Marseillaise*.

*Un sang impur allait-il abreuver le sol du Temple !* Non, le Vén.·. s'approcha et offrit la main à la *Sœur Romero* pour l'aider à franchir les degrés.

« T.·. C.·. *Sœur Romero*, lui dit-il, en vous offrant la main pour vous aider à gravir les degrés de notre temple, je n'accomplis pas seulement un devoir de courtoisie, non T.·. C.·. S.·. votre main dans la nôtre a une signification plus chère ; votre main représente la générosité et la nôtre la reconnaissance. Nos FF.·. n'oublieront jamais que ***Mlle Dolorés Romero*** a mis à la disposition de la L.·. *L'Amie des Naufragés*, son talent et son temps, avec une abnégation qui mérite nos plus sincères félicitations..... »

Devant près de huit cents personnes, les FF.·. Beaumarié et Languenheim, au milieu de l'O.·., entourés de tous les Etendards s'embrassèrent en signe de la plus parfaite union entre leurs Grands Orients (Celui de France et celui de la République Argentine).

Une médaille, un diplôme et un bouquet sont remis à la *Sœur Dolorès Romero* par deux petites filles, les *Sœurs Aubine et Seillan*, tandis que la musique se fait entendre. (*Chaîne d'Union*, Mars-Avril 1881, p. 147-150). Le F.·. Romero reçoit une médaille des mains d'une Sœur chargée de ce soin. (*Ibid*, juin-juillet 1881, p. 255 et suiv.).

**1881**

La L.·. *Le Phénix*, O.·. de Joigny avait invité d'autres ateliers à sa fête solsticiale d'hiver, le 30 janvier 1881. La séance commença à deux heures ; l'harmonium était tenu par la jeune *Alice X****, fille d'un Maçon des plus zélés. A 6 heures le banquet commence.

« ..... La jeune Sœur *Yvonne X****, âgée de dix ans, vient dire avec tant de perfection et d'expression les *Soldats de l'an II*, de Victor Hugo, et la *Chanson du Père Giraud*, de Paul Avenal, que les auditeurs en furent émus presque aux larmes. » (1)

Le 13 mars, les LL.·. réunies, *Isis-Montyon*, *Temple des Amis de l'Honneur Français* et *Trinosophes de Bercy*, O.·. de Paris, adoptèrent les filles dont les noms suivent :

Henriette Bosco, qui fut appelée *Fraternité* ;
Marita Anna Castanèda, (2) » *Charité* ;
Francine Lenain (Mlle), » *Persévérance* ;
Marguerite Lenain (Mlle), » *Amitié* ;
Lecreux (Mlle), (3) » *Ordre* ;
Mathilde Richardin (Mlle), » *Alsace-Lorraine* ;
Léonie Legrand (Mlle), » *Patrie* ;
Noiriel (Mlle), » *France*.

On suivit le *Rituel* du F.·. Foussier, présent à la cérémonie. (4) Bal.

Une batterie de deuil fut tirée à la mémoire de la *Sœur Thonnelier*, pendant la séance, du 15 mars, de la Grande Loge Centrale de France, Rite Ecossais Ancien et Accepté. (5)

Le 9 avril, à l'O.·. de Toulouse et dans la L.·. *La Française des Arts*, eut lieu *la reconnaissance conjugale* d'une lowtonne. Cinq ateliers s'y firent représenter et les femmes y assistèrent assez nombreuses.

« ... *La mère de la Lowtonne* engagea les Francs-Maçons *à multiplier de pareilles fêtes, afin d'enseigner aux femmes les préceptes et les pratiques de* LA MORALE DÉGAGÉE DE TOUTE SUPERSTITION ÉNERVANTE, condition essentielle pour marcher résolument dans la voie du progrès et de la République. » (6)

La jeune mariée tint à déposer son bouquet de fleurs d'oranger aux pieds de la statue de Marianne !!! Il serait peut-être instructif de savoir ce que ce monde là est devenu ?

(1) *Chaine d'Union*, mars-avril 1881, p. 103-104 et suiv.
(2) Fille du F.·. Docteur Castanéda de Campos (Jean-Michel) C.·. K.·. ; — Vén.·. de la L.·. *Les Amis du Peuple*, O.·. de Pontoise, en 1892-1893.
(3) Fille du F.·. Lecreux.
(4) *Chaine d'Union*, mars-avril 1881, p. 95 et suiv.
(5) *Mémorandum du Sup. Cons. du Rite Ecoss. Ancien et Accepté*, n° 69, p. 10.
(6) *Chaine d'Union*, mars-avril 1881, p. 140-141.

Concert avec le F.·. Planchard, et des artistes du théâtre. La S:·: *Bourgarel* dit les *Deux Louis d'Or*. Bal.

La Fête solsticiale de la L.·. *Renaissance par les Emules d'Hiram*, fut précédée, le 10 avril, d'une cérémonie d'Adoption, sous la présidence du F.·. Dally, Vén.·. On y remarquait les FF.·. H. Brisson, Dréo, députés ; Caubet, chef de la police municipale ; Hubert, etc.

Les enfants, les Sœurs, les invités furent introduits solennellement et reçus maillets battants par le Vén.·. et les FF.·. Elloy aîné et Ravinot, qui occupaient les places de 1^er^ et 2^e^ surveillants.

Les enfants furent placés au centre, vis-à-vis l'Orient, les Sœurs, sur les premières colonnes du Nord et du Midi.

Le F.·. Brisson prit la parole :

« En appelant les dames au milieu de nous, ce n'est pas seulement pour en faire des citoyennes, c'est aussi, dit-il, pour nous souvenir que pour faire un véritable mariage, il faut élever les hommes pour les femmes et les femmes pour les hommes. »

« C'est une amende honorable que nous faisons d'appeler les femmes et les enfants parmi nous. »

Le F.·. Brisson, en terminant, s'adressa aux enfants et leur cita deux traits bien caractéristiques qui l'ont frappé dans son enfance :

Un jour qu'il demandait à son père : *Faut-il croire en Dieu, papa ?*

Le père lui répondit : « *Mon fils, j'ai toujours tâché d'être honnête homme sans cela.* »

Et une autre fois qu'il lui demandait : « *Qu'est-ce que la Convention ?*

Son père le saisissant vivement par le bras lui répondit : « *La Convention, c'est une assemblée d'hommes devant laquelle tu dois rester à genoux et que tu ne laisseras jamais insulter devant toi !* »

(Pour nous la Convention n'a été et ne sera jamais qu'un vil ramassis de bandits et d'assassins). De longs applaudissements, trois fois répétés prouvèrent, au F.·. Brisson combien il avait été compris par le genre spécial de public qui l'écoutait bouche bée.

Voici la liste des lowtonnes adoptées :

*Eugénie-Marie Rumfray ;* — *Marie-Régina Masson ;* — *Henriette Verlain ;* — *Eugénie Elloy ;* — *Fernande Elloy ;* —

*Marguerite-Fernande Rozé*; — *Zoé Boguet*; — *Alice Charnault* et *Marie-Louise Godinet*.

Le F.·. de Serres, Président de l'Orphelinat Maçonnique leur dit :

« Les prêtres eux, acceptent indifféremment les parrains, que ce soient des octogénaires ou des enfants ayant seulement quelques années de plus que les bébés pour lesquels ils s'engagent. Et, comme en effet cet engagement est, selon eux suffisant pour sauver des supplices imaginaires un enfant qui n'a rien fait pour être condamné, ils ne demandent pas autre chose, et leur tâche est accomplie alors qu'ils ont trouvé un parrain pour garantir à l'enfant une vie spirituelle, sans s'inquiéter de ce que devient l'enfant dans ce monde réel, où nous existons, s'il vient à perdre ses parents.

« *En effet, on n'a jamais vu un prêtre ou un évêque rappeler au parrain d'un enfant, devenu orphelin, qu'il devait s'occuper de cet enfant et remplacer près de lui les parents absents* » (1).

La petite *Sœur Etiécant* récita une fable.

Banquet, 170 personnes, Invités, Sœurs et FF.·. .

« Le F.·. Morin, dit *La Chaîne d'Union*, félicita les dames de leur présence parmi nous; c'est pour la Maçonnerie un bon augure, *car le concours des dames nous est indispensable pour arriver au but* que se propose la Francmaçonnerie, qui est de contribuer au progrès de l'Humanité.

« Il faut pour cela détruire *le fanatisme, l'ignorance et la misère*.

« Et quel est l'adversaire qui a intérêt au maintien de ces plaies de l'humanité ? *c'est le cléricalisme*, c'est là l'ennemi qu'il faut combattre sans cesse...

« *Le cléricalisme étouffe la raison...*

« *Le clergé établit un régime de droit divin, consacre les privilèges, maintient l'esclavage.* »

A l'issue du banquet, une agréable surprise fut ménagée par les Commissaires aux SS:·: et aux FF.·. . Une sauterie... fut organisée. (2)

Sous la rubrique Varia et le sous-titre : *Quelle est la vraie, quelle est la fausse philanthropie?* le F.·. Goron écrivait à *La Chaîne d'Union* :

(1) Une accusation aussi formelle aurait dû être appuyée à l'aide de pièces probantes et non sur le simple dire d'un sectaire.

(2) *Chaîne d'Union*, avril-mai 1881, p. 166-169.

« Est-ce la philanthropie égalitaire qui nous empêche d'ouvrir nos portes à nos femmes, nos filles, nos sœurs?... Pourquoi ne pas leur permettre de travailler avec nous et *leur laisser la faculté de s'entendre avec nos ennemis*, qui les encensent pour mieux les diriger *ad majorem Dei gloriam* ?

« Pourquoi parmi nous y a-t-il d'excellents FF.·. très progressistes sous d'autres rapports, mais disant que le moment n'est pas opportun ? (Question fort controversable, ajoute en note le F.·. Hubert).

« Quand y aura-t-il lieu de traiter une thèse aussi importante ? Sera ce lorsque les congrégations féminines seront devenues plus nombreuses que les étoiles du firmament ?...

« A ce sujet, citons comme modèle une association mixte, qui, en France, en Suisse, en Italie, en Angleterre et surtout en Amérique, prend des proportions universelles, c'est l'*Association du Droit des Femmes*, à laquelle appartiennent beaucoup de notabilités maçonniques, députés, sénateurs, conseillers-généraux, conseillers municipaux, hommes de lettres, publicistes, etc.

« Une loge de Paris a étudié, il y a trois ans, la question d'admission des dames à nos travaux. Cette proposition, vivement soutenue par le F.·. Léon Richer, directeur de la feuille *Le Droit des Femmes*, a été accueillie par une forte minorité. (1)

« L'article 4 de la Constitution du Gr.·. Or.·. de France dit textuellement : « La Franc-Maçonnerie aspirant à étendre à tous les « membres de l'humanité les liens fraternels ». Si cet article a été adopté par des maçons sérieux, si l'humanité comprend les deux sexes, ce qui est indéniable, chaque Loge du Gr.·. Or.·. devrait proposer au prochain Convent la réalisation de cette aspiration, ou une autre rédaction susceptible d'être interprétée en faveur de l'admission des dames.

« Nos adversaires feront peut-être bien de proposer à la prochaine assemblée du G.·. O.·. la révision de cet article, trop libéral à leur point de vue. Les deuxième et quatrième paragraphes de l'article premier de la Constitution précitée, parlant de solidarité humaine et d'égalité, pourraient être modifiés par eux dans un sens moins étendu. Mais en attendant, les FF.·. non partisans, se baseraient sur les mêmes articles pour formuler des demandes en initiation en faveur des Dames ou Demoiselles. Dans le cas d'un rejet, motivé sur l'inadmissibilité des femmes, ce rejet serait soumis aux délibérations annuelles du G.·. O.·. de France.

« *La Gazette de France* a donné la liste des Françaises professant la médecine, ou licenciées, bachelières ès sciences, ès lettres.

(1) Nous prions nos lecteurs de bien remarquer qu'il s'agissait dans l'espèce d'admettre des femmes à titre de Maçons et de la création de loges mixtes. Il n'était pas question des Loges d'adoption.

En première ligne des quarante désignées, figure une conférencière. Il y a donc des Dames assez érudites pour illustrer... j'allais dire « réveiller » notre Maçonnerie... la dégager des langes du passé routinier... »

Que dire des Grandes Loges Anglaises ayant excommunié notre Grand-Orient à cause du vote modifiant la Constitution, devenue libre-penseuse ? (1).

(Le F.·. Hubert disait encore, en note : « Pour ma part, je considérerai toujours comme une faute commise et nullement comme un progrès, la modification apportée à l'article premier de la Constitution du Grand Orient de France ». Le F.·. Hubert raisonnait de la même manière que le F.·. Albert Pike.)

*La Commission administrative et exécutive du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté*, dans sa séance du 6 mai, ordonna que l'on envoyât à tous les Ateliers du Rite des résolutions adoptées par la première section de la *Grande Loge Centrale de France*, en sa tenue du 19 avril dernier :

« ... 4° Les LL.·. seront invitées à organiser des Tenues de Ma-
« çonn.·. blanche à l'effet de répandre dans le monde profane, le
« fruit des travaux de la Maçonn.·. Ecossaise. » (2)

Les travaux d'Adoption de la L.·. l'*Etoile Polaire*, au G.·. O.·. de France, furent ouverts le 21 mai à cinq heures.

Le Vén.·. Sévérano de Hérédia remercia les dames de la résolution qu'elles avaient prise d'assister à cette fête solsticiale; il manifesta l'espoir qu'elles en emporteraient le meilleur souvenir et les exhorta à être les collaboratrices de la Maçonnerie dans cette grande et lente évolution à laquelle elle travaille.

« C'est en inculquant à nos jeunes enfants des idées d'indépendance et de tolérance universelle, en excluant de leur éducation les vieux préjugés religieux, que la France se fera la propagatrice de nos idées et de nos principes. »

La Francmaçonnerie compte n'arriver au triomphe définitif de ses idées que par la réforme des jeunes intelligences qui sont l'objet de sa plus grande sollicitude. S'adressant plus spécialement aux dames, le F.·. de Hérédia mentit

(1) *Chaîne d'Union*, avril-mai 1881, p. 194-195.
(2) *Memorandum*, n° 70, p. 7.

effrontément, en exprimant le regret qu'il éprouvait de la disparition des anciennes loges de femmes et formula l'espoir de les voir rétablir. (*Applaudissements.*)

Les néophytes dont les noms suivent reçurent le baptême maçonnique :

*Clémente Cheminet*, qui fut appelée *Exactitude* ;
*Louise Lecreux*, *Ordre* ;
*Marie Lebailly*, *Soumission* ;
*Mathilde Lebailly*, *Patience* ;
*Claire-Rose Scelles*, *Vérité* ;
*Marthe Portet*, *Activité* ;
*Marie Outrebon*, *Activité* (1).

Concert, Banquet et Bal.

La L.·. *Bienfaisance et Progrès* donna, le 19 juin, à l'O.·. de Boulogne-sur-Seine, une grande fête d'Adoption et de Maçonnerie blanche. Le F.·. Janvier, Vén.·., souhaita la bienvenue aux dames, en ces termes :

« Votre présence sur nos colonnes, très chères Sœurs, ne peut qu'affirmer notre courage et nous avons le ferme espoir que bientôt vous nous aiderez à poursuivre l'œuvre de régénération sociale entreprise par nos pères, *les illustres Maçons du XVIII*e *siècle*, QUI ONT PRÉPARÉ LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Et, si depuis cette époque mémorable, nos efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, *c'est que la femme était restée soumise à la domination du prêtre, cet éternel ennemi de tout progrès, dont la pernicieuse influence se fait encore sentir jusqu'au foyer domestique.* »

« ... C'est alors seulement, Mesdames, *qu'après avoir vaincu et désarmé pour toujours les noirs soldats de l'obscurantisme*, nous pourrons nous reposer après la victoire. Mais pour arriver à cet éclatant triomphe, votre concours nous est absolument indispensable. »

Visant plus particulièrement les Maçonnes, le F.·. Lefileur dit :

« C'est à vous enfin TT.·. CC.·. SS.·. qu'il appartient de *prému-*

(1) *Chaîne d'Union*, juin-juillet 1881, p. 215-216. — Cette Louise Lecreux ne serait-elle pas aussi fille du sculpteur F.·. Paul Lecreux (dit Jacques France), membre de la L.·. l'*Etoile polaire*, qui dédia, précisément, *à son excellent ami et T.·. C.·. Vén.·. Sévérano de Hérédia*, un buste de la *République Maçonnique*, dont l'un des exemplaires fut inauguré le 21 février 1881, par la L.·. *La Bonne Foi*, Or.·. de Saint-Germain-en-Laye, lors de la fête solsticiale d'hiver ? Paul Lecreux était alors Directeur de l'Union Statuaire, société en participation, qui avait ses ateliers, 81 Avenue Péreire, à Asnières. Voir, ici, sous la date du 9 janvier 1882. — *Note de l'auteur.*

*nir l'enfant contre les doctrines funestes des religions qui en font des esclaves au lieu d'en faire des hommes libres!* »

Le F.·. Vacca, Vén.·. de la L.·. *La Lumière*, O.·. de Neuilly, se flatta de voir augmenter le nombre des femmes qui deviendront les alliées de la Maçonn.·. « Cette alliance, dit-il.




nous est nécessaire. Mais nous y comptons parce que nous avons la conviction que nous sommes la vérité. »

Il s'appuya d'exemples tirés de Paul Bert pour flétrir la morale catholique et montrer l'immoralité de la confession. Concert. Banquet de 200 couverts. Bal.

« Nous avons remarqué la fine fleur de nos jolies Boulonnaises, qui ont été le plus bel ornement de cette fête. » (1)

Voici les paroles prononcées par le F.·. Bourdin, sur la tombe de la *Sœur Caillerot-Blanchon :*

« ... Mes Sœurs et Mesdames, mes FF.·. et Messieurs :

« ... Elle est là, couchée dans son linceul, la charmante enfant que la plupart de vous se rappellent *baptisée maçonniquement* le même jour que l'autre enfant qui, à quelques années de là, devenait son époux.

« Elle était bien des nôtres, par sa naissance, par son alliance et surtout par les idées qu'elle avait puisées à ces sources pures.

« Ferme et logique jusque dans la mort, donnant exemple à des hommes, à de grandes ombres philosophiques, elle, la jeune femme, presqu'un enfant, disait aux siens avant de mourir : « *Oh! pas de prêtre, pas d'église !* »

« Elle est là dans sa blanche enveloppe, tranquille et reposant doucement sur le sein de la grande génératrice...

« Notre jeune et charmante sœur Louise est retournée, est replongée, dans le grand tout. »

« Mes FF.·. et SS:·: disons adieu à notre digne, chère, gracieuse et respectée *Sœur Caillerot-Blanchon ! Adieu notre Sœur !* » (2)

La distribution des prix aux élèves des Cours gratuits fondés par le Grand Orient de France eut lieu, le 4 août, à huit heures du soir, sous la présidence du F.·. Charles Cousin (en l'absence du F.·. de Saint-Jean), assisté des FF.·. Caubet, vice-président, Blanchon, Membre du Conseil et Thévenot, chef du Secrétariat, etc.

Au *programme* exécuté par les élèves des Cours, nous remarquons les noms de M[lles] Béranger, Michel, M. Gugenheim, B. Brocard, Alice Barretta et Madame Labarre. Après le Concert, on proclama la liste des lauréats, sur laquelle nous relevons :

Langue et Littérature françaises. — M[lles] *Victoria Vié, Marie Delaunay, Alice Barretta, Luisa Zorilla, Blanche Brocard, Olivia Blum.*

Langue allemande. — M[lle] *Olivia Blum* (rappel du prix de 1880). — Deuxième année. — Cours supérieur : M[lles] *Victoria Vié, Marie Changart, Marie Hyronimus, Ida Labarchède, Béché, Caroline Meyer.* — Première année. — Cours

(1) *Ibid.*, juillet 1881, p. 293-296.
(2) *Ibid.*, juin-juillet 1881, p. 257-258.

élémentaire : Mlle *Marie Dupuy*, Mme *Jeanne Gosset*, Mlles *Marie Varasseur, Lucie Varasseur, Clémence Soffer, Joséphine Clausmann, Philis Bernard.*

Cours pratiques. Annexes des cours d'allemand. — *Etude de la prononciation par le chant :* Mlles *Gay, Joséphine Clausmann, Olivia Blum, Marie Varasseur, Hildebrand.*

Langue anglaise. — Deuxième année. — Cours supérieur. — Mme *Salmon*, Mlles *Desartre, Changart, Soffer*, Mme *Legraverand*, Mlles *Juliette Lecomte* et *Armandine Lecomte, Pouril, Philippart, Béché, Machefer.* — Première année. — Cours élémentaire : Mlles *Olivia Blum, Victorine Michel, Vigreux, Loos, Gay, Guérin, Fageot, Dampoux, Brocard, Servageau, Olinger.*

Langue espagnole. — Deuxième division : Mlles *Béché* et *Berthe Millet.* — Première division : Mlles *Dupuy* et *Machefer.*

Histoire : Mlles *Marie Delaunay* et *J. Gugenheim, Alice Barretta* et *Victoria Vié, Olivia Blum.*

Sténographie. — Cours supérieur ou pratique : Mme *Bénier.* — Cours élémentaire : Mlles *Alice Barretta* et *Dupuy.*

Comptabilité. — Première année : Mlles *Marie Hyronimus, Marthe Cortot, Léonie Croullebois, Jeanne Barbe, Henriette Pouril, Victorine Michel, Blanche Croullebois, Charlotte Vaché, Machefer.* — Cours supérieur : Mlle *Blanche Brocard*, qui avait obtenu l'année précédente, l'un des premiers prix, ainsi qu'un diplôme, au Cours Supérieur de Comptabilité, et qui, en 1881, a suivi encore ces cours avec succès, avait déclaré renoncer à toute récompense. Mlles *Eugénie Fabre, Marie Dupuy.*

Prix d'honneur *offerts par l'Association Fraternelle des Anciens et des Nouveaux Élèves des Cours du Grand-Orient de France :*

1er Prix : Mlle *Marie Dupuy* (3 premiers prix, 1 second prix).

2e Prix : Mlle *Alice Barretta* (2 premiers prix, 1 deuxième prix).

2e Prix : Mlle *Victoria Vié* (2 premiers prix, 1 deuxième prix).

(*Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, Novembre et Décembre 1881. Nos 9 et 10 ; pages 467 à 476.)

Deux lettres de *Sœurs Maçonnes* au directeur de *La Chaîne d'Union*, faisaient le récit de la fête donnée à l'O.·. de Laon par les *FF.·. du Mont-Laonnais*. Au banquet le F.·. Bonnot, porta le toast suivant :

« A ce que les Maçons ont de plus sacré ; à ce qui, pour eux est un culte, à leur souverain, *à la femme !* »

Au bal « *jeunes et vieux polkaient à jambes que veux-tu !* » (1)

Une poésie débitée à cette fête consacrée aux dames commençait ainsi :

*La Fraternité.*

Laissez-moi, mes amis, quoique je sois profane,
Vous appeler d'un nom, nom doux comme une manne,
Mes Frères et mes sœurs ! (2)

Ce « doux comme une manne » n'est point déplacé à côté des « à jambes que veux-tu ! »

Parmi les résolutions adoptées au Congrès Maçonnique des Loges de l'Ouest, du 28 Septembre au 3 Octobre 1881, figurait celle-ci :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« 2° DES LOGES FÉMININES DOIVENT ÊTRE IMMÉDIATEMENT CONSTITUÉES. »

Un très grand nombre de dames assistèrent à la fête annuelle des loges confédérées du Rite Ecossais, Ancien et Accepté, le 30 Octobre, au G.·. O.·. Il y eut adoption, concert, banquet et bal. (3)

Le 26 novembre, la L.·. *Les Vrais Amis*, avait une cérémonie de baptême maçonnique. Les Sœurs entrèrent dans le temple accompagnées par une députation de FF.·. et furent reçues sous la voûte d'acier. On adopta trois enfants, un petit garçon et deux filles :

*Marie-Louise Mazeau*, qui fut nommée *Modestie* ;
*Pauline-Eugénie Mazeau*, » *Vertu*.

Prenant la parole au banquet le F.·. Hubert engagea les mères de famille à chasser loin d'elles tout ce qui se rattachait *aux préjugés, à la superstition* et leur insinua que « *les écueils*

(1) *Ibid.*, août 1881, p. 301-303.
(2) *Ibid.*, novembre-décembre 1881, p. 155.
(3) *Ibid.*, id., p. 407.

*qui en découlaient* » étaient toujours *la négation de la vérité au bénéfice du mensonge.*

Cette allocution, est-il besoin de le dire, fut saluée par une chaleureuse et unanime batterie.

Intermède par des FF.·. et SS.·. — *Les Sœurs Métifiot, Dupré, Mme Nicolas, Mme Duparc.* Bal jusqu'à 6 heures du matin.

Le compte-rendu publié dans *La Chaîne d'Union* (1), était signé par le Secrétaire de la L.·. le F.·. Denangle.

*La Chaîne d'Union* (2) accordait encore l'hospitalité à une missive du F.·. Goron, ainsi conçue :

Lettres sur la Francmaçonnerie. — *Réponse de Mme de G...*

*Le Monde Maçonnique,* août 1881, pages 177 à 186, sous ce double titre, s'adressant à une dame, imprime ces lignes, page 178 :

« Nous savons que la nature, en vous formant, a voulu prouver aux hommes qu'elle pouvait réunir dans une femme les grâces du corps, la solidité de l'esprit, la bonté du cœur et l'élévation de l'âme, nécessaires à la composition d'un *chef-d'œuvre au-dessus d'eux* à tous égards ; et c'est sur cette connaissance que nous réglons nos sentiments pour vous. »

« Remarquons ces mots : « chef-d'œuvre au-dessus d'eux », la femme serait donc supérieure.

« On lit ensuite un premier chapitre intitulé : « Antiquités de « la Franche-Maçonnerie » puis un deuxième : « Travail des « Francmaçons en Loge », enfin un troisième :

« *Motif qui exclut les femmes de la Franche-Maçonnerie.* »

« D'abord y a t-il une loi qui s'oppose à l'admission des femmes « dans la Maçonnerie ? Le F.·. Uriot serait, sans doute fort em- « barrassé pour déterminer cette loi inhumaine ; car aucune des « Constitutions Maçonniques du globe ne contient probablement « cette disposition. C'eût été contraire aux principes de l'antique « devise : « Liberté, Egalité, Fraternité. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Pourquoi, dans nos LL.·. la décence, la pudeur, y seraient- « elle moins observées que dans les Temples des diverses reli- « gions permettant aux deux sexes de s'y trouver ensemble ?...

« Si l'on nous soupçonne tant de renouveler des mystères « infâmes, est-ce un motif plausible pour exclure la femme de « nos délibérations ? Nous l'admettons bien à nos Tenues d'Adop- « tion...

(1) *Ibid.*, janvier-février 1882, p. 11-13.
(2) *Ibid.*, novembre-décembre 1881, p. 111.

« Si la femme du Maçon pouvait toujours accompagner son « époux, celui-ci ne serait plus exposé à s'entendre dire que « souvent la Loge est un prétexte pour aller ailleurs

« Je termine en souhaitant que M[me] de G.·. réplique au F.·. « Uriot, persuadé qu'elle trouvera d'excellentes raisons pour le « ramener dans la voie humanitaire et progressive.

« GORON ».

Ce débat, futile en lui-même, prouve cependant que la question des *loges mixtes* occupait toujours la Maçonnerie.

*
* *

Un fait d'une gravité exceptionnelle se produisit à Paris, en 1881 : le *Rite Palladique Réformé Nouveau* ou *Ré-Theurgisme Optimate*, fonda, en cette ville, la Loge-Mère le *Lotus*, à l'aide des disciples de feu le F.·. Constant, *prêtre apostat*. Ce fut l'ancien pasteur suisse Philéas Walder, passé aux anabaptistes et de là *aux Lucifériens* d'Albert Pike, que ce dernier chargea de cette innovation satanique. La Loge Mère le *Lotus* posséderait le calice de l'ex-abbé Constant, qui serait utilisé pour les messes noires adonaïcides !!

Ce rite exécrable (dont LÉO TAXIL parla le premier dans *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie*) est androgyne et comporte cinq grades :

1[er] degré, *Apprentie* ; — 2[e] degré, *Compagnonne* ; — 3[e] degré, *Maîtresse* ; — 4[e] degré, *Elue* ; — 5[e] degré, *Maîtresse Templière*. Les trois premiers degrés se pratiquent en loges et sont semblables à ceux de la Maçonnerie moderne d'Adoption. Les deux derniers conduisent aux pratiques lucifériennes, tandis que, dans le Rite d'Adoption, c'est à partir du grade de Maîtresse que la secte choisit *ses espionnes politiques*. (Pour le surplus nous renvoyons aux ouvrages précités).

La Maçonnerie Belge s'empressa d'imiter celle de France et d'organiser aussi des fêtes d'Adoption. La première fut donnée, le 1[er] mars 1881, par la L.·. *Les Amis Philanthropes*, O.·. de Bruxelles. Cinquante-trois lowtons des deux sexes, entre cinq et douze ans, furent baptisés. Quatre cents femmes, la majeure partie de l'atelier qui comprenait plus de 500 membres se pressèrent dans le grand temple. Il ne faut pas oublier les visiteurs et les députations des loges étrangères.

Le Vén.·., Comte Goblet d'Alviella, 30[e] degré (1), compli-

(1) Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

menta les Dames et les pria de ne point s'étonner de ce qu'elles verraient ou entendraient. (1) Il se leva ensuite pour prononcer cette singulière invocation :

« Invoquons-la donc cette *Lumière sublime et ineffable,* resplendissante d'un éclat qu'elle tire d'elle-même, source de vie, principe de toute connaissance, fondement de toute morale. C'est elle qui perçant les ténèbres de l'idolâtrie, a allumé chez nos ancêtres le Phare de la Vertu et de la Civilisation. C'est elle qui, précieusement entretenue dans nos sanctuaires, nous a fait survivre à l'écroulement des cultes et des empires. C'est elle, qui, chaque jour plus brillante et plus pure nous permet encore de guider l'humanité vers le Temple idéal, dont jamais nous ne franchissons le seuil, mais dont jamais nous ne cesserons de nous rapprocher en ce monde. Tous les Maçons la connaissent et ceux-là, qui, sans être Maçons, la devinent et la vénèrent sous les symboles dont nous l'entourons.

« Qu'elle verse sur cette assemblée ses rayons bienfaisants. Qu'elle nous aide à faire de ces enfants des hommes dignes d'être Maçons et des femmes dignes de s'associer à leurs œuvres. Qu'elle les arme elle-même pour le combat de la vie, en fécondant dans le sol vierge de leur jeune âme, les germes du Beau, du Vrai et du Bien, qui sont implantés au cœur de tout homme. »

Sur ces paroles éclata le chœur suivant (paroles du F.·. S.·., musique du F.·. Bauwens).

« O Lumière, source féconde
« De toute la vérité
« Répands sur les mondes
« Ta sublime clarté, etc. »

Invocation et paroles du chœur nous paraissent tout simplement adressées à Lucifer !

Les enfants entrèrent processionnellement dans le temple ; les petites filles étaient voilées de blanc. Le Vén.·. procéda à la cérémonie de la purification et à la communion symbolique. Le baiser d'union circula parmi les lowtons et lowtonnes, puis le F.·. Goblet d'Alviella alluma le feu sacré, etc. Le bijou de la L.·. fut remis aux Lowtons. (1)

On écrivait de Hollande au *Monde Maçonnique* (2) :

« Le 17 courant (décembre 1881), j'ai assisté à une charmante

(1) *Chaîne d'Union*, mars-avril 1881, p. 139-140.
(2) Janvier-Février 1882, p. 108.

« fête organisée par la Loge *Post nubila Lux*. Je passe sur les dis-
« cours de bienvenue adressés aux dames, sur les chants et sur le
« bal très animé, pour vous signaler *la proposition qui fut faite*
« *par plusieurs dames d'organiser mensuellement des fêtes d'enfants*.
« Cette offre a été chaleureusement acceptée. »

*La Rivista della Massoneria*, XX, p. 273, disait clairement ce que poursuivait la secte, en provoquant la création des lycées de filles, en France :

« *Les femmes de progrès*, au contraire de ces soi-disant « *Vierges du Seigneur* » qui se sont enfermées *dans les lieux de divertissement*, vulgairement appelés couvents, pour vivre sur le dos des autres, *sont des femmes qui veulent leur emancipation totale par la vérité et la conscience*, qui connaissant les mœurs de la société, les modifient par leur exemple, *qui ne prient que devant l'autel de leur conscience* et qui révèrent le G. A. de l'U. et le progrès indéfini.

« Ces femmes, les F.·. M.·. ont le devoir de les éclairer de leurs lumières jusqu'à ce qu'elles puissent atteindre l'accomplissement de leur devoir. »

Sous le patronage de la Maçonnerie Argentine une société de bienfaisance se fonda à Mercédès, en 1881, composée de dames et de demoiselles qui s'intitulèrent : *Sœurs protectrices des Pauvres*. » A Chivilcoy, les dames et demoiselles imitèrent cet exemple sous le titre d' « *Association des Dames de la Miséricorde*. »

**1882**

A la séance du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·., du 9 janvier 1882, on donna lecture d'une 1re lettre du F.·. Sévérano de Hérédia, accompagnée de 20 billets, à un franc chacun, pour l'entrée à une conférence qui devait être faite le 29 du même mois, à 2 heures, dans le salon de l'Etoile, 41, Avenue de Wagram, au profit de l'Ecole professionnelle laïque et gratuite de jeunes filles du quartier des Ternes (16, rue Vernier) ; — d'une 2e lettre du même F.·., recommandant à la bienveillance du Conseil une demande du F.·. Lecreux, sculpteur, tendant à ce que le G.·. O.·. fasse l'acquisition, pour chacun de ses temples, d'un buste de la RÉPUBLIQUE MAÇONNIQUE dont il est l'auteur. Cette requête était appuyée aussi par le F.·. de Serres. Le Conseil, après examen du buste en question (Nous en avons donné la gravure dans notre ouvrage) et dont un exemplaire en plâtre bronzé

avait été déposé dans la salle des délibérations, accueillit favorablement, en principe, la demande du F.·. Lecreux et la renvoya à la Commission des finances pour que celle-ci arrêtât le prix des bustes et désignât la place qui devait leur être affectée (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, février 1882, p. 529).

A la page 475 du *Diable au XIX^e Siècle*, le Docteur Bataille écrit :

« Je crois opportun de dire, en passant, deux mots de la prin-
« cipale ruse employée par eux (les sectaires) pour faire croire
« qu'il n'y a chez eux que des frères exclusivement.

« La maçonnerie androgyne fonctionne en vertu d'une organi-
« sation spéciale, qui peut, sans la moindre difficulté, être tenue
« secrète pour ceux des frères eux-mêmes auxquels les ateliers
« d'adoption et autres analogues doivent être fermés. De temps en
« temps, donc, on pousse quelques-uns de ces demi-initiés non
« participants aux mystères d'Isis à déposer une motion tendant
« à établir des loges de femmes. Les bons jobards ne se font pas
« répéter l'invite, et c'est des deux mains qu'ils signent une péti-
« tion dans ce sens, adressée au Grand-Orient ou au Suprême
« Conseil. Là dessus, les chefs du rite insèrent gravement dans
« le Bulletin officiel un décret rejetant la pétition, en s'appuyant
« sur ce que « la constitution s'oppose à la création de loges fé-
« minines régulières ». Et, chaque fois que la question des sœurs
« maçonnes est soulevée dans la presse profane, vite Grand-Orient
« et Suprême Conseil font reproduire par les journaux amis le
« fameux décret. Le tour est joué. » (1)

« En France, on a poussé même la mystification plus loin. En
« 1882, eut lieu l'extravagante farce que voici : une loge située au
« Pecq (Seine-et-Oise) donna à M^lle Maria Deraismes l'initiation
« d'après le cérémonial du Rite Ecossais (masculin) au grade
« d'Apprenti ; M^lle Deraismes était donc créée, *non pas Sœur, mais*
« *bien Frère* ; c'était une innovation audacieuse. »

Nous extrayons ce qui suit du *Monde Maçonnique*, de janvier-février 1882, p. 397-398 :

« On se rappelle que la Loge *Les Libres Penseurs*, constituée
« dernièrement au Pecq, par la Grande Loge Symbolique Ecos-
« saise, avait introduit, dans ses règlements, la faculté d'initier
« les femmes. La Grande Loge ayant refusé de sanctionner ces
« règlements, la Loge du Pecq se retira de l'Obédience. Dans sa

(1) Nos lecteurs voudront bien se rappeler que nous avons déjà relaté plusieurs tentatives « de bons jobards ; » nous en aurons encore d'autres à consigner.

« séance du 9 janvier (1882), la Grande Loge Symbolique déclara « que la Loge *Les Libres Penseurs* cessait de faire partie de la « Confédération. »

« Devenue ainsi indépendante et irrégulière, cette société, « pseudo-maçonnique, s'est empressée d'affirmer sa scission « d'avec la Maçonnerie. Nous lisons, en effet, dans le *Rappel*, du « 24 janvier, une note ainsi conçue :

« Un événement, jusqu'alors insolite, vient de s'accomplir dans « la Loge *Les Libres-Penseurs*, du Pecq, *à la tête de laquelle se* « *trouvent des hommes soucieux d'amélioration et de progrès.* L'élé- « ment féminin y a été introduit pour la première fois. *Mlle Maria* « *Deraismes, par son initiation, a ouvert la porte à toutes les fem-* « *mes ; toute une légion suivra.* »

« A cette cérémonie, célébrée le 14 janvier, assistaient bon « nombre de députés, de conseillers municipaux, parmi lesquels « nous avons remarqué MM. Laisant, Beauquier, de Hérédia, « Germain Casse, Auguste Desmoulins, Cernesson, Georges Martin, « Paul Viguier (1), Francolin, Goumain Cornille; Cinqualbre, etc. « Des lettres d'excuses de MM. Louis Blanc, Delattre, Engelhard, « Yves Guyot ont été lues et chaleureusement acclamées. »

Plus tard, au mois d'août 1891, ce même *Rappel* cherchait à atténuer la portée de son indiscrétion de 1882 ; niant audacieusement l'existence des rites féminins dans la Maçonnerie, l'un de ses rédacteurs, répondant au pseudonyme de *Grif*, disait :

« De nos jours l'interdiction des temples maçonniques est ab- « solue, et aucune femme n'en peut franchir le seuil. Une seule « de nos contemporaines fut reçue dans la Loge du Pecq : Maria « Deraismes ; *mais son initiation eut lieu dans un banquet et ne* « *saurait être considérée comme une véritable réception.* »

Si *Grif* s'était donné la peine de consulter la collection du *Rappel*, il y aurait retrouvé l'article de 1882 et aurait évité cette balourdise. Mlle Maria Deraismes écrivit au directeur du *Rappel* la lettre suivante :

16 août 1891.

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi de rectifier une erreur qu'a commise, involon- « tairement, mon honorable confrère Grif, dans sa chronique « d'aujourd'hui intitulée : « *Les Femmes et la Franc-Maçonnerie.* »

(1) *L'Annuaire du Grand-Orient de France*, pour 1892-1893, indiquait que le F.·. Paul Viguier était devenu Vice-Président du Conseil de l'Ordre.

« Parlant de ma réception dans la L.·. *Les Libres-Penseurs*, du
« Pecq, il prétend qu'elle n'a eu lieu qu'à un banquet, *tandis que*
« *ma réception s'est faite régulièrement dans la tenue qui a précédé*
« *le banquet* de la fête solsticiale, date choisie pour cette solennité
« d'un caractère tout nouveau. »

« Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Grande Loge Symbolique,



La S∴ : F.·. Maria Deraismes de la L.·. *Les Libres-Penseurs*, O.·. du Pecq.

« qui avait proclamé l'autonomie des Loges placées sous son obé-
« dience, s'est mise en contradiction avec ses principes, en con-
« damnant la L.·. *Les Libres-Penseurs*, qui n'avait fait qu'user de
« son droit en me recevant. »

« Du reste, *de nombreux membres influents de l'Ordre ont assisté*
« *à mon initiation et savent qu'elle a été conforme aux règlements.* »

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et ami, l'expression de
« mes sentiments les plus cordiaux. »

« Maria Deraismes. »

Ce coup d'éventail de Mlle Deraismes fit rentrer les Grif du *Rappel* qui inséra purement et simplement cette lettre.

En outre, un certain Paul Stein, se disant ex-F.·. écrivit dans la *France Chrétienne* :

« ..... Le Vén.·. *des Libres-Penseurs,* ne pouvant faire pratiquer « un rite féminin par son Atelier, eut alors l'idée *d'initier des « femmes en leur conférant les grades masculins.* C'était là une tenta- « tive audacieuse, qui devait provoquer des résistances. Aussi le « comité de la Loge décida-t-il que la première initiation de ce « genre serait donnée à *une libre-penseuse de marque*, et c'est ainsi « que l'on songea à *Mlle Maria Deraismes.* Ce fut, si j'ai bonne mé- « moire, le F.·. Delhotal, qui se rendit à la villa des Mathurins, à « Pontoise, et négocia l'affaire avec l'opulente demoiselle, très « flattée de la distinction qu'on lui offrait.

« L'initiation eut lieu le 14 janvier 1882. Celui qui écrit ces « lignes y assistait, en F.·. visiteur. Il y avait là grande affluence « de maçons connus. Voulez-vous que j'en nomme quelques-uns ? « le docteur Georges Martin, qui n'était alors que conseiller mu- « nicipal de Paris; le député Beauquier, un de vos meilleurs « amis, Sœur Maria Deraismes; et cet affreux moricaud qu'on « nomme de Hérédia, qui n'était pas encore ministre... Pendant « que je parle de mon vieil ami de Hérédia, *c'est de lui que je « voudrais voir publier une lettre, affirmant que les Ateliers andro- « gynes n'existent pas !...*

« Vous étiez fort souffrante, ce jour-là, sœur Deraismes, mais « vous avez voulu néanmoins subir toutes les épreuves. Quand le « Frère Terrible, vous ayant dépouillée de vos bijoux, les ap- « porta au temple, il y eut sur les colonnes un mouvement général « d'admiration. Votre bracelet surtout était ravissant, et quelle pro- « fusion de diamants, bon Dieu !...

« Vous avez paru dans la toilette réglementaire, et les yeux cou- « verts par l'obligatoire et large bandeau de velours noir. On ne « vous a pas trop molestée. Ce qui nous intéressait le plus, c'é- « taient vos réponses à l'interrogatoire du Vénérable. Et quand on « vous a priée d'exposer votre profession de foi, vous nous avez « fait une véritable conférence. »

« *Le catholicisme, nous avez-vous dit, est entré par la femme dans « la société, et il ne s'y maintient plus que par la femme. Aussi, « messieurs, qui voulez bien m'accueillir parmi vous, et à qui je vais « bientôt donner le doux nom de Frères, vous ne sauriez trop ad- « mettre de femmes dans la Franc-Maçonnerie, si vous voulez com- « battre le catholicisme à armes égales.* »

« Voilà quelle est la thèse que vous avez développée. *Vous igno- « riez l'existence des rites féminins, et vous rêviez pour votre sexe*

« *des initiations semblables à la vôtre.* Quand on vous donna la lu-
« mière, quand le Grand-Esprit vous environna de flammes en
« soufflant dans sa lampe à lycopode pour vous donner le baptême
« du feu, le Vénérable *des Libres-Penseurs* du Pecq vous dit : « *Ce
« n'est pas comme* Sœur *que nous vous agréons, c'est comme* Frère ;
« *dès ce jour, quoique femme, vous êtes Apprenti Maçon.* » Et au lieu
« de vous communiquer le mot sacré des Apprenties Maçonnes,
« qui est *Féix-Féax,* il vous communiqua le mot sacré des Frères
« Apprentis, qui est *Bohaz* au Rite Ecossais. »

« Nous tirâmes trois batteries d'allègresse, en votre honneur.
« L'Orateur de la Loge vous harangua : puis, le F.·. Georges Martin
« débita un petit discours. Après quoi, eut lieu le banquet solsti-
« cial d'hiver. C'est bien ainsi, n'est-ce pas, *sœur-frère Deraismes,*
« que les choses se sont passées ?...

« Les Francs-Maçons, que le livre de M. Léo Taxil met en rage, auraient donc tort de prétendre, à raison du caractère exceptionnel de l'initiation de la *Sœur Maria Deraismes,* qu'il n'y a pas de femmes dans la Franc-Maçonnerie.

« La Loge du Pecq a été, pendant quelque temps mise en sommeil pour avoir conféré à une femme un grade masculin. Voilà l'exacte vérité. »

« Et maintenant que la S.·. *Maria Deraismes* s'est fait connaître, à qui le tour ?

« Voyons, éminente *Sœur Juliette,* et vous, non moins éminente *Sœur Augusta,* un bon mouvement. (1) Prenez aussi votre bonne plume, et narrez-nous, l'une en prose, l'autre en vers, votre heureuse initiation. »

Ignorant l'article signé Paul Stein, M^lle^ *Maria Deraismes* écrivit quelques jours après sa publication, une lettre à *l'Univers,* qui avait inséré son épître à Auguste Vacquerie.

*L'Univers* imprima conformément à la demande de M^lle^ *Deraismes* et reproduisit en même temps l'article de Paul Stein, l'ex-franc-maçon.

Voici le texte adressé par la *Sœur-Frère Maria Deraismes* au journal de MM. Veuillot :

« Les Mathurins, Pontoise (S.-et-O.)
« le 21 août 1891.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous avez cru devoir reproduire, dans votre estimable journal, la lettre que j'ai adressée au *Rappel.* Seulement per-

(1) *Sœur Juliette ? Sœur Augusta ?* Ne serait-il pas question de la Sœur Juliette Lamber et d'Augusta Holmès, dont nous parlerons à l'année 1889 ?

mettez-moi de vous faire observer que la conclusion que vous en tirez n'est pas conforme à la réalité. Aussi pour faire cesser tout malentendu, je m'empresse de rétablir les faits.

« Oui, j'ai été régulièrement reçue, dans la Loge *des Libres-Penseurs* du Pecq, qui avait pris l'initiative d'introduire chez elle l'élément féminin. Mais la Grande Loge Symbolique — rite écossais — de laquelle elle relève, n'a pas ratifié cette innovation, bien qu'ayant, elle-même, proclamé l'autonomie des Loges.

« Elle a mis en sommeil la Loge où s'était passée ma réception, de telle sorte que je suis, en France, la seule franc-maçonne, et encore franc-maçonne *platonique*. Donc, il n'y a pas de loges mixtes. Et j'ajoute : tant pis pour la Franc-Maçonnerie !

« En vous remerciant à l'avance de votre hospitalité, veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

« Maria DERAISMES. »

Dans sa réplique, l'*Univers* disait :

« Cette lettre, n'en déplaise à sa signataire, contient une équivoque qu'il importe de dissiper, car on en pourrait conclure que Mme Maria Deraismes est, comme elle le prétend, la seule franc-maçonne de France, d'où cette autre conclusion que l'opinion serait fausse qui affirme l'existence de franc-maçonnes admises en grand nombre dans les Loges de France.

« Or, la vérité, c'est que Mme Maria Deraismes est bien, si l'on veut, seule de son espèce en franc-maçonnerie, mais qu'elle n'est pas seule franc-maçonne, tant s'en faut. »

Après quoi, M. Auguste Roussel expliquait très clairement sa situation, en s'appuyant sur le récit topique de M. Paul Stein. Et il concluait en ces termes :

« Voilà, ce nous semble, des détails assez précis et de nature à écarter l'équivoque dont Mme Maria Deraismes voulait profiter pour nous persuader qu'elle était la seule franc-maçonne en France. Aussi nous dispenserons-nous de rien ajouter, sinon que l'Annuaire officiel du Grand Orient de France, mentionne parmi les Loges, la *Fidèle Maçonne* et le *Val d'Amour*. Prétendra-t-on que ces Loges sont remplies par des adhérents du sexe masculin ?

L'auteur de la brochure intitulée : *L'Existence des Loges de Femmes* (1) ajoutait :

« Oui, Mlle Maria Deraismes peut être de bonne foi en se croyant la seule et unique maçonne française, attendu que son cas est tout particulier ; mais elle n'a pas le droit

(1) Téqui, Editeur, 33, Rue du Cherche-Midi, Paris (p. 35).

de se porter garante de la sincérité des Frères Trois-Points niant l'existence des Loges Androgynes. Elle a été initiée exceptionnellement à un grade masculin, comme M[lle] de Fernig et M[me] de Xaintrailles, et elle ne connaît absolument rien en maçonnerie puisqu'elle n'a jamais assisté qu'à une seule séance, tenue au grade d'Apprentie. »

M[lle] Maria Deraismes dirons-nous, à notre tour, a été initiée comme les comtesses Hadick-Barkóczy et Apraxin.

Le docteur Bataille apprécie comme suit cet incident :

« Les Frères du Pecq, qui ne pratiquaient aucun rite an-« drogyne, avaient voulu simplement faire une sorte de « manifestation politique et rendre honneur à la récipien-« daire, sans aucune arrière-pensée. Mais l'occasion de faire « un éclat à ce propos était trop belle pour que la Grande « Loge Symbolique la laissât échapper : elle mit aussitôt « en sommeil la loge du Pecq, qui avait contrevenu à tous « les règlements et usages. Et les malins de s'écrier : *Vous « voyez qu'il n'y a pas de femmes dans la franc-maçonnerie ; « en voici une et très respectable, qu'on a essayé de nous « glisser ; v'lan ! la loge a été fermée.* »

« Le plus beau, c'est que depuis cette aventure, M[lle] Ma-« ria Deraismes est convaincue qu'elle est la seule Française « de ces temps-ci qui ait reçu l'initiation maçonnique ; on « lui a remis le petit tablier de peau blanche des frères Ap-« prentis, et elle ignore que, justement pour cela, *c'est elle « qui est une maçonne irrégulière, une maçonne non reconnue,* « et qu'elle ne serait même pas admise comme visiteuse « *dans les loges féminines d'Espagne, le seul pays où la ma-« çonnerie androgyne ne fasse pas mystère de son existence.* « La vérité est qu'il y a en France une sœur-frère à tablier « blanc de peau, et plus de huit mille sœurs portant tablier « de satin orné de broderies symboliques, cordon de soie « moirée bleu, ponceau, vert ou rose, suivant les rites, et « jarretière de satin avec ces mots brodés : *Silence et Vertu.* « Et je ne parle pas ici des Sœurs des *triangles !* (1)

*L'Echo de Paris*, du 10 janvier 1894, publiait cette note :

« M[lle] Maria Deraisme, une des plus vaillantes revendicatrices de l'émancipation féminine, est dans un état désespéré. Les médecins qui lui ont prodigué leurs soins bornent leurs efforts à

(1) *Le Diable au XIX[e] siècle*, p. 478 ; — *Triangles Lucifériens.*

lui rendre l'agonie moins douloureuse par de fréquentes injections de morphine.

« Mlle Deraismes est âgée de soixante-neuf ans. »

*
* *

*La Chaîne d'Union* rendait ainsi compte d'une partie de la fête solsticiale et d'adoption de la L∴ *Les Admirateurs de l'Univers*, à l'O∴ de Paris, le 11 mars 1882 :

« Un intermède charmant de musique a suivi le banquet et précédé le bal, dans lequel notre F∴ Falcioni nous a montré une fois de plus son grand talent de pianiste et dans lequel nous fûmes tous si heureux d'applaudir *plusieurs des jeunes demoiselles, ses élèves appartenant* à la Maison d'Education si bien tenue de *notre Sœur Mme Falcioni.* » (1)

« (1) Nous ne saurions trop recommander la maison d'éducation de Mme Falcioni et également notre F∴ S. Falcioni, comme Professeur de musique, 27, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine. » (1)

Cette réclame était très logique de la part de *La Chaîne d'Union* puisque la Sœur Falcioni envoyait ses élèves se fourvoyer dans les loges !

Le 25 mars, la L∴ *Les Zélés Philanthropes* célébra le retour du printemps par un banquet de 200 couverts suivi d'un concert et d'un bal, au Grand-Orient. « Un grand nombre de « dames étaient venues à cette fête. Leurs élégantes toilettes « de bal rompaient agréablement la monotonie des rubans « bleus des Maçons. »

Le F∴ Desmons, rappela son discours au Convent de 1877, indiqua ce qu'avait fait et voulu faire la Maçonnerie française à cette époque et déclara voir dans l'abolition projetée du serment religieux devant les tribunaux une des applications du principe de tolérance proclamé et suivi par la Maçonnerie.

« Il parla ensuite *de la femme, qui, toujours asservie par « l'Eglise ne conquerra sa liberté que par le triomphe des idées « et des principes maçonniques.* »

Pour terminer la série des discours, la *Sœur Léonie Duplay* lut un éloge du travail, « *tant intellectuel que matériel.* »

(1) Mars-avril 1882. p. 97.

Concert (On applaudit surtout le F.·. Baldi). Bal de minuit au jour. (1)

Une soixantaine de dames prirent part à la fête solsticiale de la L.·. *Paix et l'Union*, O.·. de Nantes, le 20 avril. Les travaux furent ouverts, au grade d'apprenti, par le Vén.·. F.·. Ebstein. « Les récipiendaires étaient deux jeunes filles et un jeune garçon. Le F.·. Laisant était le parrain de l'une de ces demoiselles. » (2)

Voici quelques extraits du discours du F. Goron :

« Mesdames, mes Sœurs, à une fête comme celle-ci, donnée par la Loge de Toulouse les *Vrais Amis*, en juillet dernier, une dame prenant la parole a dit :

« *Qu'elle espérait que les Maçons, en perpétuant ces fêtes, sauraient enlever à leur esprit les préjugés que le fanatisme y avait inculqués.*

« *Affranchissez la femme*, dit-elle, *enlevez-la au confessionnal, en l'attirant dans vos temples, et la femme, en devenant la compagne de vos jours, deviendra votre aide pour travailler au bonheur et au progrès social.* »

« Ce discours fut couvert d'applaudissements.

« Ces fêtes familiales tendent à se généraliser. Ainsi l'on pourrait citer un grand nombre de Loges françaises faisant comme nous.

« Si, parmi les Dames nantaises, il y en avait seulement une dizaine professant les mêmes principes que l'Oratrice toulousaine, les vœux émis par celle-ci seraient bientôt réalisés.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Ici, à Nantes, plusieurs Dames ou Demoiselles pourraient, sous notre patronage, *fonder une société laïque*, à l'instar des congrégations religieuses. Ce serait un moyen de prouver aux cléricaux que l'union des deux sexes n'est pas incompatible avec la Philosophie Maçonnique. »

« Marchant sur les traces du Grand Orient de France et de la Ligue de l'Enseignement, nous allons faire, à l'issue de cette cérémonie, une distribution de prix et de livrets de la caisse d'épargne aux filles et garçons élèves supérieurs de nos écoles communales laïques.

« Le principe égalitaire est gravé sur les murs de ce Temple : le seul titre à des distinctions parmi nous, c'est la science jointe aux vertus humaines.

« Mesdames, vous pouvez nous aider à réaliser notre pro-

(1) *Monde Maçonnique*, mars-avril 1882, p. 449-450.
(2) *Chaîne d'Union*, septembre-octobre 1882, p. 335.

gramme : nous ne nous disons pas infaillibles. Votre conscience distinguera le vrai du faux, décidera si notre tolérance n'est pas au-dessus de la tolérance religieuse, disant : « Hors de notre Eglise, point de salut! »

Le F.·. William Sébrée indiqua les résultats déjà obtenus :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Avant 1871, il n'y avait à Nantes, *que deux écoles communales de garçons, pas une seule de filles...*

« Voyez quelle différence aujourd'hui : nous avons, à Nantes, *huit écoles communales de filles et onze pour les garçons,* soit en dix années de république *dix-sept écoles de plus.....*

« *Vous, Institutrices, et vous, Instituteurs, réunis ici, nous savons combien il vous faut d'efforts et de travail incessants, d'abnégation, de patience et de bonté pour y parvenir; nous savons aussi de quelle façon vous avez accompli cette noble besogne.* LES FRANCMAÇONS VOUS REMERCIENT..... » (*Chaîne d'Union*, Octobre 1882, p. 354-356.)

Le 20 mai, à la fête solsticiale de la L.·. *l'Etoile Polaire*, O.·. de Paris, la tenue fut présidée par le Vén.·. F.·. Vérillon, qui prononça l'allocution d'usage pour les dames, etc.

Trois jeunes filles furent baptisées :

Clotilde-Anne Malhautier, *Espérance* ;

Jeanne-Victoire Malhautier, *Sagesse ;*

Berthe Duquesne, *Exactitude*.

Un dîner de 300 couverts fut servi dans la salle des fêtes, du G.·. O.·. Le F.·. Hubert, parlant de *la femme déclara qu'il voulait la voir dégagée des vieux préjugés, pénétrée des progrès de la civilisation et qu'elle se fît la propagatrice des idées et principes maçonniques.* Il but à *l'instruction de la femme, à son émancipation, à son éducation.* (1)

A la fête de la L.·. *Bienfaisance et Progrès*, O.·. de Boulogne-sur-Seine, en son local maçonnique, 48, rue d'Aguesseau, le 18 juin, le Vén.·. F.·. Janvier adressa aux dames une allocution dans laquelle, après leur avoir souhaité la bienvenue, il surenchérit sur son discours de 1881. Il leur fit entrevoir le brillant avenir qui nous attend, lorsque, placés sous l'égide de la science, *nous serons débarrassés pour toujours d'un dogmatisme religieux qui atrophie les intelligences.* (Avenir que tout homme sensé doit, hélas, envisager, au con-

(1) *Ibid.*, juin 1882, p. 156-157.

traire avec terreur tant il est sombre). Il continua en ces termes :

« Pour atteindre ce but au milieu des luttes incessantes que nous « avons encore à soutenir contre *l'ignorance et la superstition honteuses qui déshonorent l'humanité*, nous avons besoin d'être secondés « par vous, très-chères Sœurs ; votre précieux concours nous est « absolument indispensable pour nous assurer la victoire qui ne « saurait être complète sans l'union intime de l'homme et de la « femme ; car, sachez-le bien, notre puissance d'action ne sera forte « et efficace que le jour *où nous vous aurons affranchies de la tu-« telle néfaste du prêtre, cet éternel ennemi de tout progrès, de toute « science et de toute liberté*. Vous nous reprochez sans cesse, et « avec raison, d'abuser de notre autorité en nous arrogeant le droit « de vous considérer comme mineures. Tout en approuvant votre « indignation contre cette tyrannie de l'homme à votre égard, qui, « non seulement administre vos biens, mais encore vous oblige, « par la loi, à lui être soumises comme épouses, permettez-moi « de vous demander si, à notre tour, *nous devons être satisfaits « de vous voir placées volontairement sous la tutelle d'un prêtre « qui gère, sans aucun droit, votre conscience et votre raison*. A mon « avis, mesdames et très chères Sœurs, c'est là le plus monstrueux « esclavage que vous acceptez librement et sans murmurer. »

« Avant de réclamer vos droits égalitaires à l'homme, *commencez « tout d'abord par vous affranchir de la tutelle du directeur de con-« science, cet homme néfaste, qui connaissant vos faiblesses, vous « subjugue et vous domine en vous imposant sa volonté, qui est d'au-« tant plus tyrannique qu'elle annihile celle de votre mari, et que ce-« lui-ci, sans s'en douter, le pauvre aveugle, obéit également à cette « puissance occulte qui règne et s'impose au foyer domestique et qui, « le plus souvent, trouble l'harmonie du ménage*. »

Le F.·. Janvier engagea les dames à marcher résolument dans les voies du progrès, *en donnant à leurs enfants une instruction forte*, afin de préparer à la France, à sa chère République, une ère de grandeur, de science, de concorde et de fraternité.

Ce discours fut très applaudi. Adoption de 6 Lowtons.

Le F.·. Dousse, Orat.·. de l'Atelier « invita les Sœurs à joindre leurs efforts à ceux des Maçons *pour combattre l'ennemi commun le Cléricalisme*. Il leur recommanda surtout d'*éviter de confier l'instruction de leurs enfants aux écoles congréganistes qui atrophient les intelligences en ne leur enseignant que des dogmes absurdes*... Ce discours, dont nous ne

pouvons donner que cette analyse succincte fut couvert d'applaudissements. Concert, banquet, feu d'artifice tiré dans le jardin du local Maçonnique. Bal. (1)

La fête d'Adoption de la L.·. *Bélisaire*, O.·. d'Alger, donnée le 25 juin, au restaurant Jean, de la pointe Pescade, avait attiré environ 400 personnes, parmi lesquelles les femmes et les enfants formaient la majorité. « Toutes les dames étaient jolies, sans aucune exception ; toutes les toilettes étaient fraîches et gracieuses. Neuf lowtons et « deux gentilles fillettes » furent adoptés.

Le F.·. Tingry, Orat.·. titulaire « déploya une telle éloquence, son émotion fut si communicative que bien des jolis yeux laissèrent échapper de douces larmes. Peut-on imaginer un plus beau succès? » (2) Une centaine d'enfants étaient présents. Il y eut agape et bal.

A l'imitation de ce qui se passait depuis longtemps dans beaucoup de Loges suisses et allemandes, l'Orphelinat général maçonnique de France créa un Comité de dames, dit comité maternel, qui fut chargé de la surveillance matérielle et hygiénique des jeunes orphelines pupilles de la Francmaçonnerie, placées en nourrice, en garde, en pension ou en apprentissage. Ce comité, composé de sept dames choisies par la commission administrative devait se réunir mensuellement et adresser un rapport semestriel sur les résultats de sa mission. La Commission administrative forma le premier Comité maternel comme suit :

*Mesdames Aussel, Deschamps, Dreyfus, Fontainas* (3), *Lopin, Paillot et de Serres.* (4)

Nous lisons dans le *Compte rendu des travaux de la troisième session du Congrès de Loges de l'Est*, tenue à Nancy, les 7, 8 et 9 juillet 1882 :

« Cinquième séance. Le F.·. Leclaire (Délégué de la L.·. *la Sincérité*, O.·. de Reims), Rapporteur de la 1re Commission, a la parole sur la 9e question de la 2e partie. Il s'exprime ainsi : « Mes FF.·., vous avez renvoyé à votre 1re Commission l'étude de la question suivante : Des réformes à apporter au système d'éducation actuel pour faire pénétrer dans les mœurs de l'enfance des idées de tolé-

(1) *Monde Maçonnique*, août 1882, p. 164-168.
(2) *Ibid.*, octobre 1882, p. 251 et suiv.
(3) Voir, ici, à l'année 1889, ce qui concerne le F.·. Fontainas.
(4) *Ibid.*, juillet 1882, p. 112.

rance et de fraternité devant resserrer l'union de la famille et, en conséquence, de la nation française. Cette question était soumise au Congrès par le F.·. Tugny, de la L.·. *La Régénération*, à l'O.·. de Bar. Ce F.·. est un des plus dévoués instituteurs du département de la Meuse. C'est donc dans sa pratique journalière qu'il s'est convaincu de la nécessité des réformes dont il vous demande d'élaborer le programme. Votre Commission a pensé comme lui que, trop souvent, de regrettables sentiments d'intolérance, insinués de bonne heure dans le cœur de nos enfants y prenaient racine et ne pouvaient plus en être arrachés qu'avec peine. D'où vient le mal? La cause, à notre avis n'en saurait être douteuse. Il faut la chercher dans l'enseignement multiplié d'une morale confessionnelle et d'un cathéchisme qui prêchent qu'en dehors des adeptes de telle ou telle religion il n'est point d'honnête homme, point de mérite vraiment estimable. Cet étroit exclusivisme, commun à trop de religions, est bien fait pour semer la haine d'abord entre les enfants, plus tard entre les hommes.

« Si telle est bien la cause du mal, félicitons-nous d'y trouver dès à présent un remède efficace dans la loi récente dont la Ligue de l'Enseignement et tout le parti républicain viennent d'obtenir le vote par leurs efforts persévérants. Désormais l'enseignement confessionnel est banni de nos écoles publiques. Nul père de famille ne sera plus contraint, pour faire donner l'instruction à ses enfants, de consentir à ce qu'ils reçoivent en même temps des leçons d'intolérance. Cependant cet enseignement d'une morale religieuse et exclusive, cause de tout le mal, sera longtemps encore donné à bien des enfants soit dans les écoles privées, soit à l'église, soit dans les familles. Nous avons le ferme espoir que quelque jour le seul progrès des temps et des lumières le fera disparaître. Nos FF.·. Metzger, Schaffner et Péchoin, par un raisonnement serré et par des anecdotes topiques, ont fait comprendre à la Commission, combien, à ce point de vue surtout, *il importait à la Maçonn.·. d'exercer particulièrement son action sur les femmes*. Ne sont-ce pas elles qui, pendant plusieurs années, tiennent presque seules entre leurs mains les intelligences si malléables des jeunes enfants? N'est-ce pas pour cela que le clergé les circonvient si habilement d'un réseau d'influences adaptées au sentiment féminin.

« *Votre Commission émet le vœu de voir se multiplier les Tenues blanches* OU LES FEMMES SERONT ADMISES. *A ces mêmes tenues, pensons-nous, devront être admis avec* LEURS FEMMES, *des profanes amis des Maçons.* »

« *Enfin, nous ne devrons pas négliger d'y inviter les* ENFANTS *eux-mêmes qui en recevront sans nul doute une impression durable.* »

« Une autre action directe doit être exercée sur les enfants. La nouvelle loi d'instruction a placé la morale parmi les objets

d'enseignement obligatoire. Il importe que la Maçonn.·. *encourage les manuels de morale où l'auteur ne craindra pas d'insister* fortement et fréquemment sur cette grande vertu Maçonnique de la tolérance. Il importe également qu'avec l'aide des pouvoirs publics, elle pousse les instituteurs communaux et les directeurs libéraux des écoles privées à entrer dans la même voie. Quelles que soient les leçons que leurs élèves pourront recevoir ailleurs, il faut que les maîtres, dans l'école, ne perdent pas une occasion de leur apprendre que, en somme, les divergences de religion et d'opinion sont superficielles, que tous les enfants d'un même pays se doivent une tolérance et un amour réciproques, que ces sentiments leur sont impérieusement commandés par le principe de la solidarité nationale et par un culte supérieur aux autres, le culte de la patrie.

« Le F.·. Tugny, dans sa proposition, insiste aussi sur la nécessité d'inspirer dès l'enfance, à côté du sentiment de la tolérance celui de la fraternité. Là encore c'est sur les ouvrages de morale, sur les leçons réitérées des instituteurs et des parents qu'il convient de compter: Mais sur ce point, votre Commission tient à insister sur une réserve, que le F.·. Zopff a également développée dans son sein. La fraternité, telle que la conçoit la Maçonnerie est *universelle*. etc...

« Les FF.·. Vernolle, Adam, Péchoin (Léon), appuient le rapport. *Le Frère Colsaux, de Bruxelles prend la parole et dit que en* BELGIQUE, LES FEMMES SONT SOUVENT ADMISES EN LOGE. *Il dit qu'on leur donne à comparer les principes jésuitiques et les principes maçonn.·.*...... Le Congrès consulté adopte le vœu à l'unanimité. Le F.·. Adam propose de demander au Gr.·. Or.·. de fonder un prix destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage pouvant être mis à la disposition de l'enfance. L'Orat.·. entendu, le Congrès adopte cette proposition. » (1)

Le F.·. Colsaux avait eu la langue trop longue. Ses explications relatives aux Sœurs Maçonnes appelées à partager les travaux des Ateliers Belges parurent trop indiscrètes au F.·. Hubert, qui écrivit à un autre F.·., lequel essaya de bâillonner Colsaux et d'étouffer sa voix.

Or.·. de Bruxelles, le 30 Septembre 1882.

« T.·. C.·. F.·. Hubert,

« En réponse à votre demande de renseignements je vous dirai que notre T.·. C.·. F.·. Colsaux a été trop absolu en disant au Congrès des LL.·. de l'Est que, en Belgique, les femmes sont souvent admises en Loge, jamais aucune femme n'a assisté à nos Tenues proprement dites, pas plus à Bruxelles qu'en province.

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1883, p. 256-257.

« La Loge *des Amis Philanthropes* donne des fêtes auxquelles les familles des Maçons (femmes, filles et garçons) sont invitées. Ces fêtes consistent en tenues d'adoption, en concert, conférences, dont le but principal est de faire connaître les tendances de notre Ordre, de les éclairer contre les préjugés et les calomnies auxquels la Maçonnerie est en butte, de les entretenir de choses instructives et rationnelles.

« La Loge *des Amis Philanthropes* continuera de plus en plus et selon ses moyens, à augmenter le nombre des fêtes dont je viens de vous parler, afin d'habituer nos CC.·. SS.·. à prendre le chemin de nos Temples, chaque fois qu'on leur en fournira l'occasion, ce sera, je crois, un moyen suffisant pour gagner leurs cœurs et par conséquent des auxiliaires dont le concours n'a jamais été dédaigné par nous, mais insuffisamment utilisé. Agréez, etc. X.

Nous ne comprenons pas pourquoi le F.·. Hubert n'a pas publié le nom de son correspondant. Il aurait dû confondre le F.·. Colsaux, autrement que par une lettre dont l'auteur n'ose pas se faire connaître. Cette manière singulière de procéder ne peut donner le change. Le ton très modéré de cette lettre, nous paraît avoir été choisi à dessein, pour ne pas froisser le F.·. Colsaux et ne pas l'amener, dans un moment d'irritation, à divulguer tout ce qu'il savait sur l'admission en loge des Sœurs belges.

Le 30 juillet, la L.·. *L'Amitié Fraternelle*, O.·. de Bourg, eut sa fête solsticiale, à laquelle participèrent 80 femmes. Le F.·. Martin, Vén.·. de la L.·. *Les Arts Réunis*, à l'O.·. de Mâcon, leur dit combien elles étaient aimables et gracieuses d'être venues embellir cette solennité et quel heureux présage il augurait du courage qu'elles montraient, en bravant les sots préjugés répandus contre la Maçonnerie et en osant venir dans le temple même où ces hommes maudits par l'Eglise viennent se rassembler pour perpétrer leurs crimes.

(N'est-ce pas en perpétrer que de rechercher sans cesse tous les moyens pour corrompre la femme et l'enfant?)

Intermède de musique instrumentale. Prestidigitation et quête par la *Sœur Delmare*. (1)

L'Assemblée générale du Grand-Orient eut lieu en septembre et l'ordre du jour de la séance du Mercredi 13 appela la

(1) *Monde Maçonnique* 1882, p. 217 et suiv.

suite de la discussion sur le projet de convention entre la Grande Loge Symbolique (Rite Ecoss. Anc. et Accept.) et le Grand-Orient (Rite Français). Le F.·. Francolin ne craignit pas de formuler ainsi sa pensée :

« Le paragraphe 3, dont on pourrait accepter les termes s'il était mieux rédigé, est en réalité la négation même de la formule fameuse : Le Maçon libre dans la Loge libre, contenue dans la Constitution de la Grande Loge Symbolique, — puisqu'il pose des limites à cette liberté. Cette formule n'est plus qu'une phrase pompeuse et qui ne veut rien dire -- et dont la Grande Loge Symbolique elle-même a violé les termes le jour où elle a exilé de son sein la Loge libre et autonome du Pecq, laquelle avait pris une décision qui n'était même pas contraire à la Constitution Symbolique. » (1)

Le F.·. Francolin pouvait tendre la main au F.·. Goron, de l'O.·. de Nantes, qui s'était déclaré aussi le défenseur de la thèse soutenue par la loge du Pecq; tous deux appartenaient à cette bande de bons jobards auquel le docteur Bataille faisait allusion alors qu'il s'occupait de la Loge du Pecq et de la *sœur Maria Deraismes*. Comme les directeurs des Revues officielles et officieuses de la secte étaient heureux d'insérer leurs lettres ou discours !!

Nous laisserons de côté la discussion qui s'éleva à ce sujet entre le Vén.·. de la L.·. *Paix et Union* de l'O.·. de Nantes et le F.·. Goron (2).

Après la mort du F.·. Alexandre Boissée, Vén.·. d'Honneur de la L.·. *Saint-Jean de Thémis*, O.·. de Caen, la *sœur Boissée sa femme*, reçut de cet atelier un bijou maçonnique que le Conseil de l'Ordre lui permit de porter à toutes les fêtes de la secte. (3)

A la tenue plénière de la L.·. *Le Mont-Sinaï*, n° 6, O.·. de Paris, le F.·. C. Gonnard, docteur, Orat.·. de la L.·. *Les Philanthropes Réunis*, n° 66, parlant des *Devoirs de la Société envers l'Enfance*, déclara que : « la comparaison des divers groupes humains l'autorisait à penser que la France est plus apte, plus qu'aucune autre nation, à raison de sa richesse,

(1) *Monde Maçonnique*, septembre 1882, p. 215 : — Le F.·. Francolin est l'auteur de *L'Enseignement secondaire et l'organisation de collèges communaux pour les jeunes filles*. Rapport adopté par la Société d'Education intégrale et libre, 1882.

(2) *Chaîne d'Union*, juin 1882, p. 167-168.

(3) *Monde Maçonnique*, novembre 1882, p. 333.

de la bienveillance du caractère national, des institutions démocratiques qu'elle se donne, à inaugurer dans l'humanité, *la culture rationnelle de l'enfance.* »

*
* *

Nous lisons dans la *Chaîne d'Union* (2ᵉ partie de décembre 1882, p. 440 et 441) :

NÉCROLOGIE : La S.·. ACHILLE HUE, NÉE VICTORINE AUBERT. — Un de nos plus anciens et constants abonnés, l'excell.·. F.·. Achille HUE, nous fait connaître dans les termes les plus émus et les plus attendris, par une lettre particulière, la perte douloureuse et bien imprévue qu'il a faite de son épouse Madame et S.·. Achille HUE, née Victorine Aubert. Nous ne pouvons que nous associer de tout cœur au deuil de notre très cher F.·. Hue, en laissant au temps seul le soin d'adoucir l'amertume d'une aussi cruelle séparation.

NANTES. — *Enterrement civil d'un Enfant du F.·. Troger.* — Le mardi 12 décembre 1882, à quatre heures du soir, avait lieu l'enterrement civil d'un enfant du F.·. TROGER (Alphonse), membre de la L.·. nantaise *Libre Conscience*. Y assistaient une soixantaine de personnes, parmi lesquelles une députation de ladite L.·. et une autre de *Paix et Union*, affirmant ainsi les sentiments de solidarité qui unissent les Francmaçons de Nantes.

En tête du cortège on voyait une vingtaine de dames et le père de l'Enfant regretté. Le F.·. TROGER, arrivé sur le bord de la fosse, n'a pu se retenir davantage : un de ses amis a dû l'emmener sanglotant, pleurant à chaudes larmes le troisième enfant qu'il perd âgé de 18 mois.

Les assistants s'étant tous approchés du dernier asile, un des membres de la *Libre-Pensée* a prononcé quelques paroles d'adieu adressées au jeune défunt. Puis, tous se sont retirés, après avoir jeté sur le cercueil une branche d'immortelles.

GORON.

Nous extrayons du rapport du F.·. Barbier sur les Travaux de l'année 1882 de la L.·. *L'Aménité*, O.·. du Havre, les renseignements suivants, qui peuvent s'appliquer à toute la Maçonnerie :

1° *L'Orphel.·. Société des Apprentis* dite des Enfants de l'Union Générale Maçonn.·., fondée en 1881, sous le Protectorat du Cons.·. d'Administration. — Les Apprentis entreprirent pendant les fêtes de la Pentecôte un voyage géographique, industriel et commercial et furent reçus au Havre au nom de la Franc-Maçonnerie de cet Orient, par les FF.·. Hanot, Partridge et Hallaure.

2° Les trois LL.·. l'*Aménité*, les *3 H.·.* et l'*Ol.·. Ec.·.* n° 1, remirent 162 livrets, valant 3,120 fr. aux Elèves les *plus méritants* des Ecoles municipales laïques. Ce qui portait à 22,870 fr. la somme consacrée pendant neuf ans à la propagande maçonnique et au recrutement des Loges.

3° *Tir des Ecoles au Stand.* Cette année la L.·. inscrivit à son budget la somme de 25 fr. pour des prix de tir, à décerner aux élèves des Ecoles ; « tir organisé dans notre Or.·. par le T.·. C.·. F.·. E.·. Langer, dont on ne saurait trop encourager les efforts. »

4° *Sou des Ecoles laïques.* Les divers troncs au nombre de 20 placés dans la ville du Havre, ont produit 44 fr. 45 c. (?) qui seront envoyés au groupe parisien de la Ligue de l'Enseignement.

5° Groupe Havrais de la Ligue de l'Enseignement, Société protectrice de l'Enfance... Le concours moral et effectif de notre Atelier est acquis à ces Sociétés intéressantes qui comptent parmi leurs Membres les FF.·. Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'Enseignement et membre d'honneur de l'*Aménité* ; Docteur Lecadre, oncle, Ancien Vén.·. de l'*Aménité*, en 1836-37..... »

Le 10 décembre 1882, la L.·. Chapitrale *Union et Progrès*, Or.·. de Constantine (Algérie) célébra « une magnifique Fête d'Adoption. »

« Dès deux heures de l'après-midi, le Temple était envahi par les mères, les épouses et les Sœurs des Maçons, et la Cérémonie s'accomplit avec une grande pompe au milieu de l'attention la plus marquée de tous.

« A huit heures du soir, un Bal ravissant de famille terminait cette belle Fête. »

Plusieurs mariages maçonniques furent célébrés à Cayenne.

*
* *

Une *Société de Sœurs* fut affiliée à la L.·. *Modestia cum Libertate* à l'O.·. de Zurich. (1) Elle légitima sa création sous un fallacieux prétexte de bienfaisance.

Le 7 mars, les LL.·. *Italia Risorta, Etoile d'Orient, Ser et Proodos*, se réunirent au Théâtre Municipal de Constantinople pour banqueter et danser. 250 dames et hommes s'assirent à la table en fer à cheval.

(*Ser* veut dire *Amour*, en turc).

La série des discours fut ainsi terminée par le F.·. Bar-

(1) *Ibid.*, janvier-février 1882, p. 113.

dant, Vén.·. de la L.·. l'*Etoile du Bosphore*. Il rappela aux dames que la dernière fois qu'il avait eu le plaisir de leur adresser la parole — l'occasion était triste — il les avait invitées à lui envoyer leurs frères et maris pour qu'ils devinssent maçons, en leur promettant que les maçons se rendraient responsables de leur bonne conduite et que si les Dames n'étaient point contentes de leurs maris elles pourraient porter plainte aux Maçons. Depuis lors des maris et des frères étaient devenus maçons, mais aucune plainte n'avait été reçue. (1) Des applaudissements accueillirent ce langage saugrenu et absurde.

Le 5 mars 1882, la L.·. *Amie des Naufragés*, O.·. de Buenos-Ayres, eut une fête superbe à l'occasion de la réception de la Médaille d'Honneur que lui avait décernée le Grand-Orient de France.

« Dès que les nombreuses et chères Sœurs se présentèrent les FF.·. se multiplièrent pour les aider à franchir les péristyles ornés d'arbustes et jonchés de feuillage et les conduisirent dans l'enceinte du Temple décoré de trophées allégoriques. Huit cents Frères et Sœurs y trouvèrent place. Des sièges d'honneur avaient été réservés pour la sœur *Dolorès Romero* (maraine de la bannière) ainsi que pour sa famille et celle du Vénérable.

« Toutes les Sœurs commodément assises, un vaillant orchestre, composé et dirigé par le F.·. Rolandon, entonna la *Marseillaise* ».

« Repos de l'orchestre et moment de silence interrompu par le Vén.·.

« Très chers Frères et très chères Dames, le but de la réunion de ce soir, dit-il, est de célébrer dignement la réception officielle de la Médaille d'Honneur que le Grand Orient de France a bien voulu décerner à cette Resp.·. L.·. ☐, en récompense de ses travaux depuis sa fondation. Nous ne pouvons oublier nos Sœurs en pareille circonstance ; car, s'agissant d'une fête, nous sommes heureux de pouvoir les y convier, et leur présence parmi nous ne peut que la rendre plus attrayante. En outre, Très Chères Sœurs, l'exposé qui sera fait plus tard des Travaux de la Loge, qui ont attiré sur elle l'attention du Grand Orient de France pour lui accorder une des plus hautes récompenses qu'il puisse décerner, ne peut que vous intéresser et vous faire comprendre tout ce que

(1) *Chaine d'Union*, mars-avril 1882, p. 117.

nous voudrions pouvoir faire, et à vous engager à nous prêter à l'avenir plus que jamais votre gracieux et précieux concours. »

Lecture de la planche officielle. Procession, etc. (1)

*
* *

Voici une partie du rapport trimestriel présenté par le F.·. Eugène Chavero, 33e, en assemblée générale du *Suprême Conseil du Mexique*, le 27 décembre 1882.

« Le Sup.·. Cons.·. ne partage pas l'opinion de ceux qui croient que la femme ne peut avoir accès dans nos Temples, ni prendre part aux travaux maçonn.·..

« ***Un des principaux devoirs de l'Ordre est de faire cesser l'esclavage auquel la femme a été injustement condamnée.*** Elle est mieux placée que l'homme pour travailler au bien de l'humanité en enseignant et en inculquant au sein du foyer domestique et aux enfants les préceptes si sages de notre morale; ***aussi avons-nous encouragé et protégé la fondation du Rite d'Adoption sous la République. Des Ateliers ont été créés à Xochitl, à Guadalajara et un autre à Puebla***, sous le titre : ***Espérance.***

« Il y a beaucoup à espérer des personnes qui ont montré une volonté inébranlable pour rompre avec les obstacles que leur imposait la superstition.

« Puisse la Maçonnerie d'Adoption se propager dans toutes les provinces dans la prochaine période constitutionnelle. »

**1883**

Le 3 janvier 1883, aux obsèques civiles du F.·. de Saint-Jean, Président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, au Père Lachaise, après les FF.·. Cousin, Vienot, Bonnel et de Serres, *la Sœur Braibant, Vice-Présidente de l'Association Fraternelle des anciens et nouveaux élèves du Grand-Orient de France*, pérora en ces termes :

« Monsieur et regretté premier Président,

« Si la perte d'un homme tel que vous est douloureuse et dure pour la Maçonnerie Française, permettez-nous de dire du fond du cœur, que pour l'Association Fraternelle des anciens et nouveaux élèves du Grand-Orient de France, elle peut être plus pénible encore.

« En 1871... l'Assemblée du Grand Orient, inspirée par vous, fondait au sein de la Maçonnerie Française des Cours gratuits de langues étrangères et de géographie.

(1) *Chaîne d'Union*, août 1882, p. 258-261.

« Peu à peu ces cours ont augmenté et *le nombre des élèves qui les ont suivis jusqu'à ce jour se chiffre par plus de douze mille...* Vous avez voulu que l'enseignement professé au Grand Orient s'adressât également aux Dames et aux Messieurs; l'expérience des années écoulées prouve l'excellence de l'œuvre ; *vous avez osé ce que jamais, en France, on n'avait osé et ce que l'on n'ose même pas encore, merci.*

« Dames et Messieurs, nous sommes venus nous asseoir sur les mêmes bancs, nous avons puisé aux mêmes sources le même enseignement, notre instruction y a gagné, et nous sommes tous heureux de nous regarder comme les enfants d'une même famille ; encore une fois, merci.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Vous vivrez toujours, cher Président, dans le cœur de vos enfants : les aînés rediront votre nom à ceux qui viendront plus tard et comme la Maçonnerie est inépuisable, son œuvre d'excellence, l'enseignement de tous, vivra comme elle et l'*Association Fraternelle,* qui s'est greffée sur les Cours du Grand Orient, afin d'étendre au delà de l'étude les sentiments de que vous nous avez enseignés, saura dans l'avenir, si éloigné qu'il soit, parler de vous avec le plus grand respect et une piété filiale.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Nous vous quittons en vous saluant respectueusement, et nous pouvons affirmer que nos cœurs seront toujours auprès de vous, car vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie jamais.

*L'Association Fraternelle des anciens et des nouveaux élèves du Grand Orient de France*

à

MONSIEUR DE SAINT-JEAN

son premier Président d'honneur

RECONNAISSANCE ! REGRETS ! DOULEUR ! (1)

Au banquet de la L.·. *La Clémente-Amitié Cosmopolite*, le 13 janvier 1883, le F.·. A. Tessier, Vén.·., montra fort bien les étapes déjà parcourues dans cette campagne de corruption de la femme.

« Mesdames, dit-il, au nom de la L.·. je viens vous exprimer toute notre reconnaissance d'avoir bien voulu venir une fois de plus vous asseoir à la table de la fraternité.

« Votre présence rehausse l'éclat de nos fêtes, elle alimente notre ardeur dans l'accomplissement de la grande œuvre Maçonn.·., elle est pour nous la récompense enviée...

(1) *Ibid.*, janvier 1883, p. 11-12.

« *Ah! qu'il est loin le temps où nos mères abusées par des spéculateurs fanatiques, auraient cru s'attirer tous les malheurs et compromettre leur repos d'outre-tombe en franchissant même du regard le seuil d'un temple Maçonn.·..*

« *Aujourd'hui, grâce à l'instruction, grâce aux efforts constants des Francmaçons qui, par leurs exemples, ont prouvé l'inanité de pareilles aberrations, le masque de ces hypocrites est tombé. Alors ne pouvant plus convaincre, ne pouvant plus appeler la peur à leur aide, ils se bornent à calomnier.*

« *Mais vos sentiments de délicate justice n'accordent à ces agissements que le dédain et le mépris. Nous vous en félicitons.*

« Continuez à marcher vers l'affranchissement de votre conscience et la génération qui vous suivra, débarrassée par vos soins, par votre énergie, de ces *théories mensongères qui atrophient l'intelligence, faussent l'éducation,* bénira vos noms, comme nous Maçons et Républicains, nous vénérons les noms de nos aïeux de 89, morts pour la Patrie et pour la Liberté. »

Concert et Bal. (1)

A la fête solsticiale de la L.·. *la Justice*, le 11 février 1883, au G.·. O.·., comprenant tenue d'adoption et banquet, le F.·. docteur Dehoux prononça ces paroles :

« Mes Sœurs, je ne puis vous oublier : — Partout la femme restera nécessairement associée à toute entreprise de l'Homme; c'est avec plaisir que tout maçon vous voit à cette fête. Vous repousserez les calomnies dont on abreuve notre Institution. Vous m'inspirez encore : — Je vois à vos cheveux des fleurs, emblèmes des beautés de la nature, mais sous ces fleurs qui vous ornent, sous ces couronnes qui relèvent vos fronts, vos figures sont plus belles encore, car elles expriment les motifs les plus puissants de la vie et du mouvement coordonnés avec le reste de cette nature. Vous cherchez des attraits, on croirait même que vous visez à être des charmeuses, des enchanteresses; et voilà que vos instincts exhalent toute délicatesse, toute suavité, tout amour. Continuez en cette voie, car là vous êtes bien sûres de rencontrer l'Homme, votre compagnon naturel, tout fait, tout dressé pour vous incorporer à sa chair et au sanctuaire de ses sentiments les plus intimes. » (2)

Quel pathos !

La fête fut présidée par le F.·. Opportun. Le F.·. Margaine, alors membre de la Chambre des Députés, « sur l'invitation

(1) *Chaine d'Union*, janvier 1883, p. 4-5.
(2) *Ibid.*, février-mars 1883, p. 37-40.

du Vén.·. voulut bien adresser une allocution des mieux senties à la nombreuse assistance. »

(Le F.·. Margaine était l'un des grands chefs du Palladisme. Il mourut, en 1893, Sénateur de la Marne, après avoir abjuré ses erreurs lucifériennes et s'être réconcilié avec l'Eglise).

Le 21 février, fut constituée par les soins du F.·. Goron, la *Société de Dames*, dont il rêvait depuis longtemps la création, et qui prit le nom de *Groupe Nantais de la Ligue Française pour le droit des femmes*. Président, le F.·. Goron, bien entendu ; — Vice-Présidente, *Mlle Bourgeois* ; — Secrétaire-Adjointe, *Mme Nicol* ; — Trésorière, *Mlle Landais*. (1)

En bon jobard, le F.·. Goron continuait d'autre part sa lutte pour l'admission des femmes dans les loges masculines. *La Chaîne d'Union* le constatait ainsi : « Notre cher correspondant peut croire que volontiers nous eussions inséré son article, quoique, pour notre part, nous ne soyons point à cet égard de son opinion. Mais nous devons forcément nous restreindre et faire un choix dans les matières à donner dans notre Revue. Nous voudrions bien pouvoir, afin d'être agréable, ajouter de nouvelles feuilles aux feuilles que nous donnons déjà. Mais il y a une limite à tout. Puis notre F.·. a des journaux spéciaux, où il peut traiter à fond la question ; quoique je croie qu'elle ne soit pas encore prête à être résolue dans ce sens. H. » (2)

A la séance, du 14 avril, du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, le F.·. Caubet transmit quatre ouvrages de *Mme Gagneur*, destinés, par cet auteur, à la Bibliothèque du G.·. O.·..

Le F.·. Albert Ferry (mort récemment Sénateur des Vosges) prononça, pendant la grande fête maçonnique d'Epinal, un discours où il dit :

« *Efforcez-vous de montrer aux hommes de bonne foi la nécessité de l'instruction et de l'association.*

« ... *Ah ! patience, laissez-nous quelques années d'instruction, d'instruction obligatoire, d'instruction laïque, et vous verrez ce qu'il adviendra de ces deux frères jumeaux, le cléricalisme et l'anarchisme.* VOUS VERREZ LES FEMMES ELLES-MÊMES REPOUSSER LES FABLIAUX *mystiques et les fils d'ouvriers devenir à leur tour des bourgeois ; et*

(1) *Chaîne d'Union*, mai 1883, p. 137.
(2) Février-mars 1883, p. 13, en note.

*il fera beau alors venir leur proposer de faire sauter les bourgeois.* » (1)

Le 2 Mai, eut lieu à Mantes une importante conférence organisée par la Maçonnerie.

« *La T.·. C.·. S.·. Maria Deraismes* prononça un discours sur *la Femme et l'Eglise;* inutile de dire que les paroles de l'éloquente conférencière furent souvent interrompues par d'unanimes applaudissements. (2)

La L.·. *L'Emancipation* annonçait pour la tenue du 28 mai :

« 5. Batterie de deuil à la mémoire de notre *Sœur Vié.* »

Une fête de famille fut offerte à la L.·. *Bélisaire*, O.·. d'Alger, par le F.·. Tachet, R.·. C.·., Vén.·. d'Honneur et *Madame Tachet,* dans leur propriété de *Bir Khadem* (Le Puits de la Négresse, à 10 kil. d'Alger), le 24 juin, à l'occasion du solstice d'été.

220 convives des deux sexes s'y rencontrèrent. Un coup de maillet du Vén.·. retentit, immédiatement répercuté par ceux des 1er et 2e surveillants. Le silence s'établit et ce fut le moment psychologique des toasts. Le premier fut porté à *Mme Tachet.* « Dans des termes élégants, humouristiques, émus (3), *Mme Quigneaux* fut l'interprète des sentiments de l'assemblée entière... » (4)

(Le F.·. Tachet fut réélu, en 1893, pour la troisième fois, Président du Tribunal de Commerce d'Alger.)

Sous les auspices et avec l'agrément du G.·. O.·. de France, le 1er juillet, à 2 heures, les FF.·. de la L.·. *L'Amitié Fraternelle*, O.·. de Bourg et des Orients voisins, en se conformant aux lois et statuts maçonniques, reçurent solennellement dans le Temple de *l'Amitié Fraternelle*, les Dames et Sœurs qui répondirent aux invitations lancées.

Le Vén.·. s'attacha à démontrer aux dames que leur présence dans la Loge prouvait qu'elles étaient dignes de vivre libres, de choisir la voie que leur discernement leur montrait la meilleure, bravant les menaces et les préjugés du monde religieux.

Adoption de 5 Lowtons.

(1) *Ibid., id.*, p. 42., extrait du *XIXe Siècle.*
(2) *Ibid.*, mai 1883, p. 137.
(3) Nous n'avons pas de peine à le croire.
(4) *Akhbar* des 25 et 26 juin et *Chaine d'Union,* juillet 1883, p. 221-226.

Le F.·. Subil, de Lyon, remercia les dames et les Sœurs de la bienveillante attention qu'elles avaient apportée durant la cérémonie.

« La femme, dit-il, est la compagne de l'homme en tout et partout. La femme instruite, la femme savante combattra nos ennemis : c'est le motif pour lequel nous la recherchons, *elle sera l'influence efficace qui détruira le cléricalisme* ; c'est elle qui a la plus grande influence sur les enfants. C'est pourquoi, comme le cher F.·. Vén.·., je sollicite leur concours dévoué et suis assuré du succès que nous en attendons. » (1)

Le 29 juillet, les *FF.·. du Mont-Laonnais* célébrèrent une fête analogue. Le F.·. Crépy, Vén.·., dit aux Dames et aux Sœurs :

« Beaucoup d'entre vous, mes Sœurs, nous ont déjà depuis deux années, favorisés de leur présence, plusieurs ont même assisté à ces fêtes d'adoption et ont pu rapporter au monde profane que la Maçonnerie n'était pas ce qu'en disent nos ennemis, c'est-à-dire les ennemis de la tolérance et de la lumière...

« Pour arriver au but suprême, quels sont nos moyens ?

« Un aide pour cela, nous est nécessaire, indispensable, c'est le vôtre, Mesdames. Sans vous rien n'est possible, et avouons-le humblement, ce n'est pas du côté de la barbe qu'est la toute-puissance. Aussi c'est par la femme et le confessionnal que les prêtres veulent conduire la société.

« Travaillons donc ardemment à arracher de cette influence néfaste nos femmes et nos enfants.

« Nous comptons entièrement sur vous, mes Sœurs, pour nous aider dans cette tâche. » (Vifs applaudissements.) (2)

Voici le discours du F.·. Mouy, 2e surveillant.

« Cette fête est destinée à faire date dans votre vie TT.·. CC.·. SS.·., en ce qu'elle y marque une grande étape; et dans la vôtre jeunes Lowtons, en ce qu'elle y marque un point de départ.

« *Cette étape à laquelle vous êtes arrivées, TT.·. CC.·. SS.·. en nous apportant vos joyaux les plus précieux, vos enfants, nous donne la mesure du chemin qu'ont fait dans vos esprits et dans vos cœurs, les idées de progrès humanitaire*, à la réalisation desquelles s'est consacrée la Francmaçonnerie.

« Cette adhésion solennelle que vous faites aux principes professés par vos maris, nos TT.·. CC.·. SS.·., ici présents, nous

(1) *Ibid.*, septembre 1883, p. 325-330.
(2) *Chaîne d'Union*, septembre 1883, p. 330-335.

réjouit d'autant plus qu'elle témoigne de l'ardeur de leurs convictions maçonniques par l'efficacité de leur propagande domestique.

« *C'est que c'est vraiment un résultat considérable que vous soyez parvenues à affranchir votre esprit des préjugés, des superstitions, des fausses conceptions, cette ironie de l'intelligence qu'y avaient semée à pleines mains les adeptes de l'obscurantisme.*

« Grande victoire remportée par la Lumière sur les Ténèbres! *Vous vous êtes débarrassées de l'erreur pire que l'ignorance*; car, de même qu'il est plus facile d'obtenir du bon grain d'une terre jusque là inculte, que d'une terre couverte de ronces, de même il est plus facile de meubler de connaissances graves un cerveau ignorant, qu'un cerveau farci de notions erronées qu'on a grand peine à extirper et qui, vivaces, comme toutes les mauvaises herbes, poussent encore des touffes de ci, de là, longtemps après le défrichement.

« *Oui, l'éducation rationnelle qui naguère encore était dispensée à la jeunesse inconsciente — pâte molle que les rétrogrades pétrissaient à leur gré, dans leurs desseins perfides de domination des peuples — l'éducation cléricale, dis-je, est un chiendent tenace dont il est beau d'expurger son intelligence.*

« Vous y avez réussi, TT.·. CC.·. SS.·., nous vous en félicitons du fond du cœur et nous espérons que votre exemple sera suivi.

« *Si vos convictions sont solides, vous nous en donnez une preuve vivante en plaçant vos enfants sous la protection de notre Société, en faisant ainsi de futurs propagateurs de notre Institution.*

« La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère? demande le poète.

« Ce n'est certes pas à vous qu'il aurait adressé cette question, *la sincérité de votre foi se traduit d'une façon à la fois touchante et magnifique ; vous nous confiez vos Enfants* et vous nous donnez la mission d'en faire des Francmaçons... »

Le F.·. Mouy s'adressa ensuite aux futurs Lowtons, souhaita de voir les enfants devenus grands frapper à la porte du Temple et les jeunes femmes y envoyer leurs maris.

Un professeur de musique à Soissons, le F.·. Quigneaux, aveugle fit aussi un discours.

Dix enfants furent baptisés : parmi se trouvaient :

*Juliette Wydtz*, qui reçut le nom de *Douceur*,

*Marguerite Wydtz*, » *Liberté*.

Leurs marraines furent *Mmes Caze et Des Perrières*.

Banquet de 80 couverts, auquel FF.·. et SS.·. prirent place.

Le Vén.·. F.·. Crépy porta un toast « aux Charmantes

Sœurs qui avaient bien voulu embellir cette fête de leur présence. »

« Je vous disais, il y a deux ans, continua-t-il, que votre présence était un sûr indice que *la Maçonnerie faisait des progrès sérieux dans le sein de la Société, qu'elle était acceptée par vos femmes et qu'elle n'effrayait plus nos filles ni nos Sœurs.*

« Je suis heureux, TT.·. CC.·. SS.·., de constater hautement cette communauté d'idées et nous pouvons dire que la Maçonnerie a fait un pas immense, *parce que nous vous avons comme alliées et comme collaboratrices.*

« Car, ainsi que je vous le disais tantôt, ce n'est qu'avec votre aide que l'homme peut faire les choses grandes et durables ; *ce n'est qu'avec vous qu'il pourra combattre efficacement cette race noire qui veut toujours dominer le monde en éteignant la lumière et en profitant de l'ignorance des peuples.* Mais maintenant que vous êtes avec nous, nous ne les craignons plus, car vous êtes là, et c'est vous qui dirigerez ces jeunes intelligences vers le beau, le juste, le bien. C'est vous qui ferez de ces enfants, des hommes dévoués à la patrie et des citoyens dévoués à la République... »

*Les Sœurs Bernard, Mouton, Lonchamp, Lacroix*, etc. chantèrent pour terminer cette partie de la fête.

« Enfin on dansa, l'animation fut à son comble, les visages rayonnèrent heureux, le bal ne se termina qu'au jour.... » (1)

Sous ce titre : « UNE CONSÉCRATION CONJUGALE MAÇONNIQUE, » la *République Maçonnique* insérait cet article :

« Dans la matinée du samedi 21 juillet, *la Renaissance*, cette très-resp.·. L.·., qu'on pourrait appeler le berceau de l'absolue libre-pensée F.·. Maç.·., a donné pour la première fois dans son temple, la consécration maçonnique au mariage civil de l'un de ses membres, le F.·. Auguste Minel.

« Une délég.·. de cet atelier, sous la conduite du F.·. Elloy aîné, anc.·. V.·., s'était rendue à la mairie du dixième arrondissement, puis de là avait conduit solennellement les nouveaux conjoints, 16, rue Cadet, à l'hôtel du G.·. O.·..

« La R.·. L.·. la *Renaissance* était réunie dans le Temple n° 2, avec nombre de délégués des S.·. L.·. A.·. et de FF.·. visiteurs, sous la présidence du F.·. Eugène Kunemann, son Vénérable.

« Les FF.·. Rainot et Henisker tenaient le maillet de 1er et de 2e surveillant, le F.·. Fougy, le pinceau de secrétaire, et le F.·. Vaillant, la place de l'orateur.

(1) *Chaîne d'Union*, octobre 1883, p. 380-381.

« L'Orient avait été décoré avec beaucoup de goût.

« Après que les Vén ∴ et les Gar.∴ d'Am.∴ des S.∴ L.∴A.∴ eurent été conviés à prendre siège, l'ordre fut donné au F.∴ Thivollet, maître des cérémonies, d'ouvrir les portes du Temple et d'y introduire, avec les honneurs accoutumés, le cortége profane des parents, des amis et des témoins.

« La bienvenue ayant été souhaitée à cette assistance, les époux, précédés de trois étoiles, furent introduits avec solennité et s'avancèrent vers l'autel entre les colonnes ; debout, les FF.∴ ayant en main le glaive avec la pointe à terre par ordre spécial.

« Les époux ayant pris place sur deux fauteuils qui leur avaient été préparés au pied de l'Orient, le Vén.∴ Eugène Kunemann, dans un chaleureux discours, les félicita de leur résolution de faire consacrer leur union par la Fr.∴ M.∴ et d'affirmer ainsi leur commune foi de libres-penseurs. Il leur dit ensuite, de quel ancien, traditionnel et profond respect les francs-maçons ont entouré l'institution du mariage et la famille, telle que la Révolution française les a établies.

« Afin d'ajouter au poids de sa parole devant les dames et les profanes de l'assistance, le Vén.∴ s'est souvenu qu'il pouvait invoquer, en la matière dont il traitait, la haute autorité d'un F.∴ éminent, bien connu dans la L.∴ la *Renaissance*, à laquelle il est attaché par des souvenirs et des liens anciens, et dans laquelle il est aimé, considéré, traité à l'égal d'un membre actif. Nous voulons parler de N.∴ C.∴ R.∴ F.∴ H.∴ Brisson, président de la Chambre des députés, l'une des plus pures illustrations de N.∴ R.∴ Ordre connues de la République.

Suit une citation d'un discours prononcé à la Chambre, le 9 février 1881, par le F.∴ Henri Brisson.

Le Vénérable a terminé son allocution en énumérant les devoirs des parents envers leurs enfants.

A la séance de clôture de la session du G.∴ O.∴ de France, le F.∴ Blatin émit cette proposition : « C'est la maçonnerie qui doit se faire la grande vulgarisatrice de l'esprit scientifique moderne. »

Le F.∴ Goron écrivit à la *Chaîne d'Union* (1) pour l'informer que le F.∴ Lévy, beau-frère du F.∴ Henri Ebstein, Vén.∴ de la L.∴ *Paix et Union*, O.∴ de Nantes, avait produit à la séance précédente un travail sur la question : « *du rôle de la Femme dans la Maçonnerie.* » Il était l'ennemi de l'admission de la femme aux travaux maçonniques,

(1) Décembre 1883, p. 137.

mais il disait que les tenues blanches et les autres réunions permettant aux dames et aux profanes de coopérer avec les FF.·. étaient d'excellents moyens de propagande.

Le 4 août, les élèves des COURS GRATUITS du Grand-Orient de France reçurent leurs prix.

En l'absence du F.·. Cousin, Président du Conseil de l'Ordre, la solennité fut présidée par le F.·. Péan, membre du Conseil de l'Ordre, assisté des FF.·. Caubet, Vice-Président, Blanchon, membre du Conseil de l'Ordre, et Braibant, faisant fonctions de chef du secrétariat.

*Madame et Mademoiselle Caubet*, nombre de Vénérables de Paris et les professeurs, siégeaient à l'Orient.

Le F.·. Péan constata dans son allocution que 800 élèves suivaient ces cours.

Le F.·. Aussel dirigea ensuite une splendide soirée à laquelle des artistes de valeur joignirent leur concours à celui des élèves pour la partie musicale et littéraire, qui fut complétée par la musique du 119e de ligne.

Voici la liste des lauréates :

COMPTABILITÉ. — Cours élémentaire : Mlles *Eugénie Barretta; Maria Schultz ; Elisabeth Schreiber ; Marie Machefer.* — Cours supérieur : Mlles *Louise Crederille ; Léonie Croullebois ; Michel.*

ANGLAIS. — Cours élémentaire : Mlles *Elisabeth Schreiber ; Jeanne Gerber ; Lucie Claudon ; Marie Debrieu.* — Cours supérieur : Mlle *Marie Changart* ; Mme Veuve *Csaspjnek* ; Mlles *Jeanne Philippart ; Michel.*

LANGUE ALLEMANDE. — Cours élémentaire : Mlle *Barré ;* Mme Veuve *Bongrain ; Fichter ; Gœbel.* — Cours supérieur : *Ida Labarchède ; Marie Changart.*

ITALIEN. — Cours unique : Mlle *Mottet.*

STENOGRAPHIE. — Cours élémentaire : Mlle *Eugénie Barretta.*

Prix spéciaux offerts par le F.·. CHOISNET (*Maison Firmin-Didot*) : Mlle *Michel*, Mme veuve *Csaspjnek*, Mlles *Fichter, Mottet.*

Prix offert par Mme veuve THÉVENOT : Mlle *Schreiber.*

Prix d'honneur offerts par l'*Association fraternelle des Anciens et Nouveaux élèves du Grand Orient de France :* Mlle *Eugénie Barretta.*

(*Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, Août 1883, pages 238 à 244).

Voici la partie principale du discours prononcé par le

F.·. Vars, le 10 décembre 1883, à la fête d'adoption, suivie d'un bal, de la L.·. Chapitrale *Union et Progrès*, O.·. de Constantine :

« Mesdames et chères Sœurs,

« Il m'est bien doux, aujourd'hui, d'avoir à vous souhaiter la bienvenue au nom de tous mes FF.·. de la grande famille. Rompant avec les préjugés ridicules qui vous représentent cette enceinte comme l'antre obscur où viennent conspirer les ennemis du repos des familles et de la société, de tout ce que l'humanité respecte et vénère, vous vous êtes empressées de répondre à notre appel. *Les foudres imaginaires* que le fanatisme nous lance parce que pour le bien de nos semblables l'honneur de l'intelligence humaine, nous nous déclarons des adversaires, vous n'en êtes pas effrayées. En cela vous suivez l'exemple que vous donnent de toutes parts une grande partie de vos sœurs, je ne dirai pas seulement de la Mère-Patrie, mais aussi du monde entier. C'est une heureuse marque des progrès qu'ont accomplis dans les esprits si prévenus jusqu'ici de la plus aimable moitié du genre humain les grandes idées que la Francmaçonnerie ne cesse de répandre dans le monde...

« Et quels sont ceux qui cherchent à vous inspirer l'horreur de ce que j'appellerai notre grande Ligue du bien public? *Ce sont les mortels ennemis de la femme. Ce sont ceux qui ne peuvent penser à elle sans en avilir l'image par des pensées dégradantes. Dans leurs écrits,* même les plus élevés, et où l'esprit du monde semble le moins se faire jour, *toutes les métaphores, les comparaisons qui ont la femme pour objet et qui s'adressent même à des jeunes filles sont des tableaux de luxure, ce sont ceux qui continuent dans le monde* les traditions de ces Pères de l'Eglise, pour qui la femme était *l'ennemie du salut de l'homme*, *l'infernale tentatrice*, *le péché fait chair*, *l'incarnation de toutes les hontes*, *de toutes les turpitudes humaines,* insultant ainsi et couvrant de boue et d'opprobre leurs mères et leurs sœurs; je pourrais vous citer, si cette besogne ne vous répugnait autant qu'à moi, de nombreuses pages, vous nommer des ouvrages entiers, même des Saints les plus illustres et les plus vénérés, vous apporter ici des textes de canons, de conciles, de commentaires de l'Ecriture, le tout écrit dans ce goût-là; ce sont ceux qui, *sous le fallacieux et vain prétexte d'obtenir pour vous un pardon inutile et imaginaire* D'UNE DIVINITÉ IMPUISSANTE, *arrachent odieusement à votre confiance le récit de faiblesses souvent innocentes, pour les livrer en pâture à leurs imaginations dépravées*, ravissant ainsi à la femme cette exquise pudeur qui est son honneur, son ornement et son charme. Vous le voyez, ce ne sont point vos amis... »

Suivant l'orateur, ils ne peuvent être les amis de la famille puisqu'ils n'en ont pas ; les amis de la Société puisqu'ils luttent avec acharnement contre toutes ses aspirations : ils sont les promoteurs de tous les despotismes. Ils n'ont ni grandeur d'âme, ni générosité, ni monopole du bien.

« Non mes Sœurs, continua-t-il, ces vertus, ces grands principes sont laïques ; vous les trouverez appliqués dans nos institutions modernes ; vous les trouverez surtout mis en pratique dans cette enceinte, etc., etc. »

Parlant du rôle de la femme et surtout de la mère le F.·. Vars termina ainsi :

« Nous vous conjurons de ne pas envelopper ces jeunes âmes des langes des préjugés, de ne point courber sous le poids du fanatisme qui a opprimé, pendant des siècles, l'essor des intelligences, de la liberté, de la civilisation. Vous nous aiderez ainsi à faire de ces enfants, qui vont être les nôtres, des citoyens honnêtes, vertueux, et de vaillants promoteurs des progrès de l'avenir. » (1)

L'année même où ce F.·. Vars écumait ainsi contre le christianisme, avec une véritable rage de possédé, la maison Teissier, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, à Paris, dont le chef est Souverain Grand Inspecteur-Général, 33e degré, lançait dans le monde maçonnique « la troisième édition revue et corrigée » de son *Manuel Général de Maçonnerie*. (Elle porte comme noms d'imprimeurs Putel et Désableau, rue Basse, 61 et 63, à Pontoise). Dans ce Manuel, que nous possédons et que l'on a le droit de demander à la Bibliothèque Nationale, on rencontre de la page 243 à la page 284, de nombreux renseignements sur les Loges de femmes et sur le Rite Moderne « *pratiqué actuellement en France.* » A la page 256, on trouve la description du petit cabinet de verdure, avec *l'Arbre du milieu* et le serpent à ressort qui servent pour l'initiation de la Compagnonne ; on trouve, aux pages 268 et 269, la description de la boîte à surprise aux cinq clous dorés, pour les épreuves de la Maîtresse, etc., etc... Léo Taxil en a publié des fragments notables dans *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie*, pages 370 et suivantes.

*
* *

(1) *Chaîne d'Union*, janvier 1881, p. 21-25.

On commençait à chanter dans les loges parisiennes (aux banquets), et dans les sociétés de libre-pensée, plus ou moins directement reliées à la franc-maçonnerie, la chanson suivante, dont l'auteur est le F∴ Charles Bertrand (du rite écossais), alors administrateur d'un journal du F∴ Laisant, député.

I

Malgré Rousseau, malgré Voltaire,
Le Pape encor règne sur terre ;
Ce vice-dieu tient des bazars
Où l'on vend oremus et cierges
A ceux qui croient aux saintes Vierges
Et qui regrettent les Césars.

*Refrain :*

*Pour écraser l'infâme*
*Qui se croit triomphant,*
*Arrachons-lui la femme !*
*Enlevons lui l'enfant !*

II

Supprimons le budget des cultes
A tous ces ripailleurs occultes,
Qui vivraient sur un moribond :
Fermons notre porte à Basile ;
Laissons Tartufe sans asile ;
Que Loyala soit vagabond !

*Refrain :*

Pour écraser l'infâme, etc.

III

Que ces mitrons de sacristie
Se nourrissent d'eucharistie,
— Ça ne porte pas à la peau ; —
Qu'ils avalent seuls leurs boulettes,
Et que ces pasteurs sans houlettes
N'aient plus à tondre de troupeau !

*Refrain :*

Pour écraser l'infâme, etc.

IV

Malgré leurs ruses, leurs bricoles,
Si nous les chassions des écoles,
Tous ces débiteurs de versets ;
Si de Paris nous chassions Rome,
Chaque Français serait un homme,
Et l'univers serait français !

*Refrain* :

Pous écraser l'infâme, etc.

V

Disons au pape, au porte-mître :
« *Vade retro*, charlatan, pître !
Va vendre ailleurs ton oraison ;
Va-t-en pornographe biblique ;
Nous voulons vivre en République
Et n'adorer que la Raison ! »

*Refrain* :

Pour écraser l'infâme, etc.

VI

Contre tous ces marauds sinistres,
Qui du ciel se disent ministres,
Faisons acte de puberté !
*Délivrons Dieu qui n'est pas libre!*
*Jetons le Vatican au Tibre*,
Et proclamons la liberté !

*Refrain* :

Pour écraser l'infâme, etc.

Le F... Fernand Kelm, artiste de la *Scala*, fut au nombre de ceux qui contribuèrent le plus à « lancer » cette chanson des loges dans les sociétés anticléricales et de là dans le peuple.

Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs sur le sens *absolument Luciférien* du dernier couplet !

* * *

Au mois de février 1883, mourut, à Madrid, la *Sœur A.E. Joachim de Ferru, marquise de Seoane, du Comité des Dames d'Honneur et des Patrons de Bienfaisance*, épouse du F.·. Marquis de Seoane, Sénateur, G.·. M.·. du G.·. O.·. National d'Espagne. (1)

Voici d'après le rapport fait par feu Albert Pike, à la suite de son inspection de 1883, comme Chef du Suprême du Rite Ecossais pour la juridiction sud des Etats-Unis, la statistique des Loges existantes dans cette région :

*Saint-Paul de Minnesota*. La Grande Loge de Minnesota, fondée

(1) *Ibid.*, février 1883, p. 19.

en 1853, comptait sous son obédience 207 ateliers, dont *cinquante-neuf androgynes*. Pike citait les *SS*: : *Schäw* et *Mary Hebbard*.

*Davenport*. — La Grande Loge avait sous sa juridiction plus de 500 Loges, dont *cent-treize androgynes*. Le *bosquet Eva-Augusta* était présidé par la *S*:·: *Gillifard*, G:·: M:·:, que Pike donnait comme modèle à toutes les Sœurs Ecossaises.

*Saint-Louis du Missouri*. — Les Loges dépendant de cette G.·. L.·. avaient de nombreux ateliers dont les *Sœurs Mopses* étaient le plus bel ornement. Les divers rites androgynes, même le *rite Moabite* (qui rencontra une si vive opposition aux Etats-Unis), y étaient pratiqués. Pike signalait les SS:·: *Ingersoll*, *médium* de premier ordre ; *Warhnburn*.

*Louisville*. — *Les SS*:·: *Ellen Gerbil*, *Marchesi*, *Worms-Mayer*, *Décurgis*, *Moore*, *Malcolm* et *Andrea Rappaport* avaient raccolé plus de deux cents frères.

Les trois Grands Consistoires Ecossais de la Louisiane, du Kentucky et de la Californie, gouvernaient 64 ateliers, dont *treize androgynes*.

Enfin le Suprême-Conseil étendait sa juridiction immédiate sur 217 Commanderies maçonniques : 3 Grands Consistoires, 7 Consistoires particuliers, 19 Aréopages de Kadoschs, 34 Chapitres de Rose-Croix, 32 Loges de Perfection et 72 Loges Symboliques, *avec autant d'annexes de Sœurs Ecossaises*.

*
* *

Nous empruntons à l'édition de 1883, du *Lexicon of Freemasonry* d'Albert G. Mackey, etc., les renseignements qui suivent :

« Maçonnerie Androgyne. Il y a, en Amérique, plusieurs degrés androgynes, tels que le Bon Samaritain, l'Héroïne de Jéricho et la Fille du Maçon. » (p. 17.)

« Il y a aussi, aux Etats-Unis une Maçonnerie Androgyne d'Adoption dont le premier grade est « La Femme du Maçon » ; le second « L'Héroïne de Jéricho » ; et le troisième « Le Bon Samaritain. » (P. 378-379. — *Appendice*.)

« Gants. Les gants blancs forment une partie du costune du Franc-Maçon et doivent toujours être portés en Loge. — Et c'est l'usage emblématique de gants dans le rite Français, où chaque Apprenti se présente avec deux paires, l'une pour lui-même et l'autre pour *sa femme* ou *sa maîtresse*. » (P. 113.)

La Maçonnerie met donc bien au même rang l'épouse légitime et la courtisane. Cette nouvelle preuve est péremptoire.

*
* *

Une Grande Tenue de deuil fut célébrée, le 13 mai, à l'Or.·. de Buenos-Ayres, par la L.·. *Amie des Naufragés.*

« Le F.·. Alexandre Champision avait organisé les lumières de façon à donner à cet immense temple le caractère du plus profond recueillement. L'Or.·. et le catafalque étincelaient ; les vallées étaient relativement sombres ..... *Ces vallées étaient occupées sur trois rangées de chaque côté par nos Chères Sœurs.* » (1)

« Entre l'autel et le banc du Secrét.·. se trouvaient *Mlle Dolorès Romero, la marraine de notre bannière, accompagnée des dames de sa famille ...* »

« Les Maîtres des Cérémonies, nos FF.·. Jean Mac Léon, Alexandre Crosbre, Ernest Lanson, Léon Rabinet, Henri Vignolles, Pierre Descombes, Charles Zaehndorf, Adolphe Dresse, Henri Baron et Edmond Gazeau ont à qui mieux rivalisé, *par leurs courtoises prévenances envers nos invités et surtout auprès de nos CC.·. Sœurs...*

« *C'est grâce au bon vouloir de chacun que nous espérons que nos SS.·. conserveront un bon souvenir de la cérémonie funèbre célébrée à la mémoire des FF.·.* etc., etc. » (2)

Voici l'allocution du Vén.·. :

« Mes Sœurs,

« Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et d'être venues rehausser par votre présence l'éclatant témoignage de respect et d'amitié fraternelle que nous donnons ce soir aux FF.·. dont nous pleurons la perte. »

« Si ailleurs ces cérémonies sont lugubres, ici, elles ne peuvent inspirer que la mélancolie, une mélancolie douce, fille de l'affection que nous portions à nos Frères. »

« ***En assistant à nos travaux, vous faites acte d'indépendance, vous montrez que la superstition n'a pas de prise sur votre esprit. Demain peut-être on vous reprochera d'être venues dans un Temple d'où sont bannis les attributs religieux.*** On vous dira que la Francmaçonnerie est l'ennemie acharnée de la famille et de la religion et qu'elle n'a aucune croyance. — ***Vous pourrez répondre, mes Sœurs, que les Francmaçons respectent toute croyance, toute conviction, et qu'ils*** **N'ONT D'HORREUR QUE POUR CES MONSTRES, SE COUVRANT DU MANTEAU DE LA RELIGION POUR SEMER LA DISCORDE ET ASSERVIR L'HUMANITÉ.....** » (3)

(1) 400 environ.

(2) *Chaine d'Union*, août 1883, p. 293-295.

(3) Les Maçons respectent toute croyance, toute conviction, disent-ils, et néanmoins s'acharnent constamment contre le christianisme.

Un *Requiem* fut chanté, avec accompagnement d'orgue et de piano, par les *Sœurs Emilia Zaccheo, Pastora, Celmina Acosta Cardoso* et le F.·. Paul Lapierre.

L'examen de la bibliographie maçonnique, pour 1883, établit jusqu'à quel degré d'insanité peuvent descendre les femmes qui font partie de la secte :

*La Acacia,* de Buenos-Ayres nous apprenait que *Madame Caroline De Silva,* qui avait traduit en 1881 et en espagnol, *l'Histoire philosophique de la Maçonnerie de Kauffmann et Cherpin,* venait de publier un ouvrage intitulé : *Etudes historiques sur la Francmaçonnerie,* dont les FF.·. disaient le plus grand bien.

*La Acacia* consacrait à *Madame Caroline De Silva* un article des plus flatteurs, naturellement, où il cherchait à faire ressortir les hautes qualités morales et intellectuelles de sa « *mestra distinguida hermana.* »

Le *Boletin de la Sob.·. Cap.·. Tenock,* n° 1, de Mexico, publiait dans sa *partie littéraire* un discours prononcé au mois d'octobre par la *Señorita Doña Genoveva Salgado,* fille du Vén.·. de la L.·. *Caballeros de Orientes,* et disait :

« Il est intéressant de trouver dans les accents d'une femme ces vérités merveilleuses qui sont le flambeau de l'humanité marchant vers le progrès.

« Mlle *Geneviève Salgado* donne la définition suivante de la Maçonnerie : « ***Une société d'Hommes animés de grands sentiments qui inspirent*** LA VERTU ***et l'honneur. Ils ne font aucune différence entre le riche et le pauvre.*** TOUTES LES RELIGIONS SONT ÉGALES DEVANT EUX (2). ***Ils recherchent la vérité, la lumière et la liberté. Leur but final est la paix et la félicité au sein de l'humanité.*** »

« *Mlle Salgado* ajoute que « l'*Institution de la Maçonnerie* date de la création du monde. » Elle pose en principe que toutes les grandes évolutions de l'humanité sont dues à l'influence maçonnique. Enfin, allant aux dernières conséquences de sa théorie, elle dit :

« LA RELIGION CHRÉTIENNE EST LA FILLE DE LA MAÇONNERIE. »

« *Suivant* Mlle *Salgado,* JÉSUS-CHRIST ÉTAIT UN PLAGIAIRE DES FRANCMAÇONS, AUXQUELS IL EMPRUNTA LES GRANDS PRINCIPES DIRIGEANTS DE LA NOUVELLE RELIGION QU'IL FORMAIT : *cogio de la Masonerie aquellos sorprendentes principios.* »

*Le Boletin* concluait ainsi :

(1) *Chaine d'Union*, septembre 1883, p. 341-342.
(2) Toujours la même rengaine !

« Il ne nous appartient pas de prononcer ici sur les doctrines professées par notre *S∴ Salgado*. Nous nous bornons à donner un aperçu de son discours, qui a produit, paraît-il, une profonde sensation dans le monde philosophique et littéraire du Mexique.

« Quoi qu'on puisse dire du sentiment énoncé par Mlle *Salgado*, on devra convenir que l'idée de revendiquer pour la Maçonnerie le grand principe fondamental de la charte humanitaire du Christ : « *Aimez-vous les uns les autres* », mérite d'être prise en considération.

« L'orateur que nous citons n'entend pas faire de l'histoire dans l'acception étroite du mot ; c'est la philosophie de l'histoire qu'il a en vue.

« ***Au surplus les sources de la Maçonnerie sont encore à découvrir.*** Il n'est pas plus admissible de les borner au moyen-âge que de les arrêter à Hiram lui-même. Au point de vue de Mlle ***Salgado***, le Christianisme — ***nous ne parlons ici que du Christianisme primitif*** — est le reflet d'un grand sentiment Maçonnique.

« Attendons-nous à voir la presse cléricale de France, le *Monde*, l'***Univers*** et le ***Français*** en tête, entreprendre la réfutation de la George Sand mexicaine. — Félix Courtriss. »

On ne discute pas avec une timbrée de cette catégorie : il suffit bien de hausser les épaules. Quant aux sources de la Maçonnerie elles sortent du domaine de Lucifer et dans cet ordre d'idée la Maçonnerie remonterait à la rébellion de l'ange déchu ! Les Maçons n'ont pas encore pensé à cela.

**1884**

A la fête solsticiale de *la Clémente Amitié Cosmopolite*, le 5 janvier 1884, le F∴ Tessier, Vén∴ disait encore aux Dames :

« N'êtes-vous pas en effet le grand moteur de la morale et le puissant levier de l'émancipation, sans lequel nous ne pouvons rien faire, ou très peu ?

« ***Si nos adversaires vous considèrent comme des instruments passifs devant assurer la continuation de leur domination et s'ils ne vous accordent, en échange de tout le dévouement, qu'un bonheur éphémère dans une existence future qu'ils ont inventée et agrémentée pour les besoins de leur cause***, nous, nous nous efforçons en rendant hommage à votre valeur et à vos charmes, de nous allier vos cœurs, pour marcher côte à côte dans la vie de travail et de progrès si parsemée de déceptions, que nous avons tous à parcourir. »

« Eux restent à l'écart, dédaignant les félicités de la vie commune, et cependant ils ont la prétention de s'imposer à vous

comme les éducateurs de vos enfants, enseignant l'amour de ses semblables et le respect des lois qui régissent la famille. N'est-ce pas abuser odieusement de votre crédulité et se jouer de vos plus chères espérances ?

« Venez donc à nous qui vous aimons comme vous méritez de l'être. Unissez vos efforts aux nôtres pour travailler à la régénération de la morale si compromise entre leurs mains. » (1)

Nos lecteurs sont trop au fait du langage maçonnique pour qu'il nous soit besoin d'insister autrement qu'en soulignant les passages les plus odieux de ce discours.

Nous extrayons ce qui suit du *Mémorandum du Suprême Conseil*, n° 81, 1881-1891, p. 25 à 32 :

*Tenue plénière du 9 janvier 1884, sous la direction et la présidence du Vén.·. et les Offic.·. de la Respectable Loge n° 65.* Les Indivisibles écossais :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Diverses propositions sont présentées, et, après discussion, l'assemblée décide la mise à l'étude de la question suivante : *Propagation des Tenues blanches comme acheminement vers l'initiation maçonn.·. des femmes.* Le rapporteur désigné est le Fr.·. Thirifocq. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« *La Onzième Tenue plénière* a eu lieu sous la direction du Vén.·. et des Off.·. de la Resp.·. L.·. n° 235, les *Vrais Frères unis inséparables...*

« Le F.·. Thirifocq prend place au banc de l'Orat.·. et donne lecture du rapport suivant, qu'il a été chargé de présenter sur la question à l'ordre du jour : *De la propagation des Tenues blanches comme acheminement vers l'initiation maçonn.·. de la femme.*

« MM.·. FF.·.,

« Une tendance se manifeste dans la Franc-Maçonnerie pour reprendre avec vigueur et propager l'idée des tenues blanches.

« Des orateurs plus autorisés que moi ont reconnu et affirmé la nécessité de faire assister nos familles aux discussions de toutes les questions sociales et morales qui nous occupent.

« Ainsi, dans le remarquable discours de clôture de 1883 du Grand Orient de France, discours prononcé par le docteur Blatin, chacun de nous a pu entendre ou lire *de quelle importance* est pour cet honorable F.·., *la propagation des tenues blanches et l'expan-*

(1) *Chaine d'Union*, janvier 1884, p. 36.

*sion, au dehors*, de ce qu'il nomme les *missions maçonniques*, « car, dit-il, alors le nombre de nos adeptes croîtra dans des proportions inconnues jusqu'ici du monde profane... *Notre minorité, grandissant, deviendra, bientôt peut-être, la majorité de la nation.* »

« Quant à moi, je crois au succès espéré par le docteur Blatin : mais j'y crois à cette condition : *C'est que la femme sera intéressée à nous seconder de ses efforts, espérant que dans un avenir plus ou moins prochain, elle concourra à nos travaux, non seulement comme auditrice, mais au même titre que nous,* DANS TOUT NOTRE SYMBOLISME, *dont la modernisation s'impose de plus en plus.* »

« Ne nous y trompons pas, mes FF.·., *si beaucoup d'entre nous font preuve de tiédeur, c'est à leurs compagnes exclues, qui peuvent les accompagner dans telles autres conférences ou réunions, que nous le devons.* »

« *Or, si nous admettions nos sœurs à travailler avec nous, elles feraient grandir dans le monde l'influence de notre Société, si utile; car, de l'acceptation de la femme dans la Maçonnerie résulterait, avec la propagande de nos principes.* L'ÉMANCIPATION INTELLECTUELLE ET MORALE, *non seulement de nos compagnes, mais encore celle de nos enfants dont elles sont les premières éducatrices.* »

« Je ne suis pas, mes FF.·., de ceux qui pensent et disent que le plus beau temps de la Maçonnerie est passé; que sa dernière grande œuvre fut sa coopération à la révolution de 1789 et à la *Déclaration des droits de l'homme.*

« Je repousse ces allégations, car je crois la Maçonnerie appelée à résoudre encore de grands problèmes sociaux; *mais je crois que c'est seulement avec le concours de la femme que nous pourrons préparer cette évolution sociale par des moyens pacifiques*; et que nous éviterons les reculs, les cataclysmes dont nous menacent les réactionnaires effrénés et les affolés de révolutions violentes.

« *Permettez-moi de répondre ici à certaines objections que m'ont faites des maçons à l'idée de l'initiation de la femme.*

« On allègue son ignorance, son indifférence, ou son peu d'aptitude à traiter des questions sérieuses; on la présente souvent comme trop frivole, trop imbue d'idées étroites, ou bien, sans nier qu'elle possède des sentiments élevés, on se plaît à la considérer comme trop absorbée par les soins domestiques, par ses enfants.

« Mais, pour beaucoup d'entre elles, la petite famille manque; pour beaucoup d'autres, les enfants grandissent, la liberté de la mère lui est ainsi peu à peu rendue.

« On veut bien fêter la femme pendant le cours d'une cérémonie, où l'on ne peut la juger que superficiellement et non par le côté sérieux qu'elle peut présenter. On la traite en sœur et on l'exclut comme profane pendant toute l'année.

« Ce n'est pas, mes FF.·., en procédant ainsi que nous grandi-

rons, comme nous en avons le devoir, l'influence de l'initiation sur la société moderne; au milieu des grandes luttes de notre époque, l'ignorance et l'indifférence, de quelques côtés qu'elles viennent, sont des plaies sociales qu'il faut absolument guérir, sous peine de reculer indéfiniment la révolution pacifique, qui est notre but à tous. »

« *Ne nous le dissimulons pas, si nous voyons la majorité des femmes indifférentes ou peu aptes à suivre nos travaux, nous devons nous en prendre à nous-mêmes. Nous leur fermons nos temples,* LES PRÊTRES, PLUS ADROITS, LEUR OUVRENT LES LEURS; PAR LES PRÉJUGÉS QU'ILS LEUR INCULQUENT, ILS TIENNENT LA FAMILLE. Est-ce de leur faute si elles n'ont pas été élevées d'une façon sérieuse, et si nous n'avons pas pris l'habitude de les associer à nos travaux ? »

« *Ouvrons donc à la femme nos temples, discutons en sa présence, avec son aide qui nous sera bientôt acquis, pourquoi continuerions-nous à l'exclure.* »

« Ne nous montrons pas plus difficiles pour la femme que pour l'homme. Nous sommes si faciles à persuader par les promesses des néophytes qui s'engagent à des années d'assiduité. Et cependant nous savons comment, par beaucoup d'entre eux, ces promesses sont tenues. Combien de nos FF.·. qui pourraient venir en Loge préfèrent tout autre lieu de distractions !

« Tenons bien compte, mes FF.·., que *la mère commence l'éducation de l'enfant*; *que si cette éducation n'est pas dirigée avec la parfaite connaissance des principes de solidarité et de justice*, EN DEHORS DE TOUS DOGMES, DE TOUS PRÉJUGÉS RELIGIEUX *ou mondains*, le père, l'éducateur, est presque toujours impuissant à extirper des croyances surannées, à remettre en bonne voie l'instruction mal commencée. »

« Ajoutez que, le plus souvent, pour avoir la paix chez lui, il cède; *que ses enfants sont élevés contrairement à ses pensées, à ses aspirations.* »

« Que deviennent alors le respect, la confiance des enfants placés entre ces deux volontés distinctes ? »

« *Toutes ces conséquences n'existeraient pas si nous avions plus tôt admis les femmes. Et pourtant combien d'entre elles font preuve de talent, de génie, de patriotisme !*

« Nous serions fiers d'initier des hommes de la valeur des Gracques, tandis que nous refuserions Cornélie, leur mère, cette noble éducatrice, à laquelle les Romains élevaient une statue.

« Nous n'accepterions pas Clémence Isaure, dont l'influence fut si grande sur la poésie du moyen-âge. »

« Nous repousserions l'héroïsme même, Jeanne d'Arc; nous refuserions l'entrée de nos temples à Mme Roland, à Mme Kélaric-Robert, dont les noms sont mêlés aux gloires de notre Révolution ;

à Mme de Staël, à Delphine Gay, avec toute leur érudition si spirituelle; à Mme George Sand, dont le fils décoré, disait avec tant d'esprit : « Je porte la croix de ma mère. »

« Nous ne voudrions pas de Mme Beecher-Stowe, l'auteur de la *Case de l'Oncle Tom*, qui fut à l'affranchissement des noirs, en Amérique, ce que Jean-Jacques Rousseau et son *Contrat Social* furent à la Révolution française. »

« Nous ne voudrions pas de Rosa Bonheur, l'artiste distinguée, ni de Mme Louis Figuier, cette vulgarisatrice de la science! Nous exclurions Mme Pape-Carpentier, l'excellente éducatrice, quand Paris a donné son nom à l'une de ses rues; et Mme Marchef-Girard, l'auteur d'un des meilleurs traités, qui a pour titre : *Du développement des facultés humaines par l'éducation*. »

« Nous exclurions aussi Mme Michelet, à laquelle son mari dédiait son livre : *L'Insecte*, en ces termes : « C'est à toi que je dédie cette œuvre, qui est tienne » ; et qui, ailleurs, dit encore : « Ce que j'ai fait de mieux, c'est à toi que je le dois. »

« J'en laisse, et des meilleures, *auxquelles nos temples restent inexorablement fermés.* »

« On me dira que je cite des exceptions. Consultons les statistiques.

« Dans la carrière de l'enseignement, le sexe fort est surpassé. A Paris, dans les examens, le nombre des admis aux diplômes, à savoir égal, est plus élevé du côté des jeunes filles que du côté des jeunes gens. »

« Nous comptons un certain nombre de bachelières et femmes reçues docteurs, quoique nous soyons peu éloignés de l'époque où les femmes n'étaient pas admises à concourir. A l'Ecole des Beaux-Arts, tout récemment, des femmes se sont fait admettre. Une autre preuve que partout la femme cherche à s'émanciper par son intelligence : Il y a deux ans, il n'y avait qu'une étudiante inscrite à l'Université de Liège. Il y en a eu six l'année dernière ; cette année, il y en a vingt trois. »

« Dans les cours primaires publics mixtes, la femme ne fait jamais défaut. »

« En Amérique, en Suède, en Russie, en Suisse, la femme est admise à diverses fonctions ; elle professe les arts libéraux. »

« Quoi qu'il en soit de ses capacités, de ses aptitudes, elle est en tutelle dans nos lois, comme dans nos usages et dans nos coutumes. »

« Dans son éternelle minorité, il lui reste cette compensation : c'est d'être l'égale de l'homme devant le droit pénal, puis pour l'acquittement des impôts, quoique, à travail égal, elle soit moins rémunérée. »

« Je ne fais pas de sentiments ici, je constate.

« Nous tous, mes FF.·., nous sommes d'avis qu'il y a de grandes réformes à faire. A nous de donner un exemple de justice en traitant nos mères, nos femmes, nos filles comme nous nous traitons nous-mêmes, non seulement en affirmant cette égalité, mais en la pratiquant dans toutes nos réunions.

« *Franc-Maçonnerie oblige pour marcher en avant et déjà nous sommes devancés. La Libre-Pensée* REÇOIT LA FEMME AU MÊME TITRE QUE L'HOMME. *Elle y est admise, par l'élection, à faire partie de son bureau.* »

« La Franc-Maçonnerie fera-t-elle moins?

« L'initiation de la femme n'est pas chose nouvelle. Il y a dix-huit à vingt ans, la Loge *Mars et les Arts*, présidée par le F.·. Léon Richer, a voté le droit des femmes à l'initiation maçonnique. »

« On me signalera que nous devons ménager nos rapports de bonne amitié avec les Orients étrangers du *Rite Ecossais*. Nous pourrions convaincre ceux-ci en commençant, non pas *l'initiation immédiate de la femme*, mais en consacrant *des tenues mensuelles à la famille*. (1)

« Nous relèverions la Maçonnerie de l'état d'atonie qui a pénétré jusque dans les tenues plénières, si florissantes, à leur origine.

« *Je propose donc que nos tenues plénières soient transformées en tenues blanches.* »

« THIRIFOCQ,
Vén.·. de la R.·. L.·. *Libre Examen.* »

*
* *

« Après lecture de ce rapport, le Vén.·. donne la parole au T.·. Ill.·. F.·. Raymond, premier Orat.·. inscrit. »

« Le F.·. Raymond rend hommage tout d'abord aux excellentes intentions du rapporteur, mais il regrette que le rapport, qui s'étend sur le rôle de la femme dans notre société moderne, ne parle pas de la nature même de la femme, ce qui eût, suivant lui, beaucoup simplifié la question.

« C'est seulement, dit-il, avec la connaissance exacte des aptitudes physiques et morales de l'individu que l'on peut établir avec quelque justesse la nature des fonctions auxquelles il doit être appelé, afin de rendre à la société et à lui-même le maximum de services utiles.

« La femme, mère de famille, n'est-elle pas tenue de prodiguer sans interruption ses soins maternels à son enfant? La sortir fré-

(1) C'était revenir au système du F.·. Riche-Gardon et à son *Temple des Familles*, dont le F.·. Thirifocq avait été 1er surveillant en 1861.

quemment du foyer pour la mêler à nos luttes sur les questions d'économie politique ou sociale, c'est agir avec imprudence, c'est peut-être préparer la rupture des liens de la famille. »

« Le F.·. Raymond *se déclare* FAVORABLE A L'IDÉE D'ORGANISER DES TEN.·. DE MAÇONN.·. BLANCHE, *mais à la condition d'instruire et d'intéresser* EN MÊME TEMPS LES FEMMES QUI VOUDRONT BIEN Y ASSISTER. (1)

« Nous n'instruirons et n'intéresserons la femme, dit-il, qu'en l'initiant à cueillir le fruit, mûr à point, de nos longues et parfois orageuses études, qu'en faisant appel à son cœur, à ses sentiments délicats; mais non en la faisant assister au spectacle peu attrayant de nos divergences d'idées, de nos ardentes discussions. »

« Que nous fassions entre nous la cuisine de nos études, c'est bien; ***mais nous devons attendre que les mets soient préparés pour convier nos femmes à un repas tout servi.*** »

Comme le F.·. Thirifocq, l'Orat.·. *croit au succès des* MISSIONS MAÇONNIQUES; *non pas à la condition que la femme sera intéressée à nos travaux par l'espoir d'y assister un peu, au même titre que nous, et d'être initiée à* NOS FORMULES SYMBOLIQUES, *mais parce que* LES MISSIONNAIRES MAÇONNIQUES, *dans des réunions publiques où l'introduction de nos mystères ne peut être d'aucune utilité,* SAURONT CHARMER, ÉMOUVOIR, ET CONQUÉRIR LA FEMME A NOS IDÉES, *en lui parlant de ses devoirs, de son influence, du bien qu'elle peut accomplir au profit de ceux qui lui sont chers.* »

« On nous dit, continue l'Orat.·., que ***la femme est la première éducatrice de l'enfant***, on insiste sur ***la pernicieuse influence d'une éducation mal commencée par la mère, guidée vers des sentiments de religiosité, et l'on conclut en constatant que le père est presque toujours impuissant à combattre les déplorables effets de cette première éducation. Tout cela n'existerait pas, dit-on, si nous avions plus tôt admis la femme à l'initiation maçonn.·.***

« Je ne puis admettre cette conclusion.

« Oui, on a raison de dire que la femme étant la première éducatrice de l'enfant, son influence est décisive, dans bien des cas, sur la destinée de son élève. ***Mais ce qu'on ne dit pas, et ce qu'on devrait dire, c'est que l'homme est, ou doit être, l'éducateur de la femme; c'est le père, le frère, l'époux qui doivent redresser le juge-***

(1) Il s'agit ici des femmes profanes invitées par les FF.·. à leurs tenues blanches.

*ment de la femme, s'il a été faussé; diriger ses aspirations vers le bien et vers le vrai, si cela est nécessaire.* »

« Ce n'est pas la connaissance de nos mystères, ajoute le F.·. Raymond, ce n'est pas le spectacle de nos discussions qui auront une influence salutaire sur la femme. Cette influence nous appartient à tous en particulier, et nous n'avons qu'à faire notre *mea culpa* si nous n'avons pas su l'exercer. »

« Parlant ensuite des femmes illustres dont le rapporteur dit :

« Eh quoi! nous n'accepterions pas Clémence Isaure, Jeanne d'Arc, Mme de Staël, George Sand, etc., etc.? » J'imagine, dit l'Orat.·., que l'initiation maçonnique n'eût rien donné de plus à ces femmes, illustres à divers titres, que l'influence de leurs actes ou de leurs écrits n'eût été ni plus grande, ni plus décisive par la consécration maçonnique de leurs auteurs. »

« Le F.·. Raymond aborde ensuite cette question : *Quels peuvent être les résultats de l'initiation maçonn.·. de la femme?*

« Le rapport n'en parle pas. Entre autres exemples, il cite celui-ci : Une femme et son mari appartiennent à la même Loge. Ensemble ils assistent aux Ten.·. et prennent part aux discussions. On peut très bien imaginer qu'ils ne seront pas toujours du même avis. Qu'arrivera-t-il alors ? Ils parleront en sens contraire sur la question à l'ordre du jour. Les travaux fermés, la discussion continuera de plus en plus ardente, au sortir du Temple, dans la rue, peut-être jusque dans le lit conjugal. »

« Avouez avec moi, dit-il, qu'une semblable perspective n'a rien de séduisant. La femme ne doit-elle pas être le charme sans cesse attractif du foyer? »

« L'orat.·. estime que *les Ten.·. plénières feraient bien de s'occuper de la situation matérielle de la femme, de rechercher les moyens d'adoucir, d'améliorer le sort des femmes, qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'engager dans les liens d'une union consacrée par la loi.* »

« *Après avoir parlé des dangers qui naîtraient fatalement du mélange des sexes dans nos réunions,* le F.·. Raymond *se prononce contre l'initiation maçonnique de la femme.* »

*Il se prononce ensuite contre la transformation des Ten.·. plénières en Ten.·. blanches,* en faisant ressortir que ce serait manquer le but qui a été visé lors de l'organisation des Ten.·.

plénières, et il termine par ces mots : « *Tout en combattant la proposition qui clôt le rapport en discussion, je suis prêt à me rallier à une contre-proposition demandant l'organisation de Ten.·. blanches qui seraient à mon sens, le complément des Ten.·. plénières, Ten.·. blanches où nous ferions bénéficier nos familles et nos amis des résultats obtenus dans nos Trav.·. à couvert.* »

Le F.·. Thirifocq, répondant au F.·. Raymond *réfute le danger d'immoralité signalé par ce dernier : la femme quitte le foyer pour se rendre au théâtre, pour assister à une conférence, pour aller à l'église, et l'on n'y voit aucun inconvénient. Pourquoi la femme ne viendrait-elle pas de même dans nos temples ?*

Au F.·. Thirifocq succède le F.·. Gonnard.

« *L'initiation de la femme*, dit le F.·. Gonnard, *aura pour première conséquence le départ de bon nombre de Maçons; elle sera un danger pour le Rite écoss.·., car elle produira infailliblement un schisme ; elle sera, de plus,* UNE CAUSE DE DÉSORDRE DANS NOS ATEL.·.. »

« L'Orateur s'étend longuement sur ces diverses considérations qu'il développe avec une véritable éloquence. »

« Il demande ensuite à qui sera confiée la garde du foyer pendant l'absence de la femme, et termine en émettant la certitude que nous n'aurions dans nos réunions que des personnes *sans sexe*. »

*
* *

Ces discussions n'avancèrent en rien la solution du problème des loges mixtes, mais elles sont néanmoins curieuses et devaient trouver place dans un ouvrage comme le nôtre.

Nous lisons dans la lettre d'invitation à la fête annuelle d'Adoption de la L.·. L'*Atelier*, du 24 mars 1884 :

« LES SS.·. SONT INSTAMMENT PRIÉES DE SE DÉCORER DU CORDON BLEU EN SAUTOIR, AUQUEL SERA ATTACHÉ LE BIJOU DE LA L.·..

« La L.·. a décidé que la cérémonie d'Adoption et le concert seraient gratuits et qu'une rétribution serait demandée seulement pour l'Ambigu (ou repas) et le bal.

« Cette rétribution a été fixée ainsi :

« Pour un Maç.·. ou invité, 4 fr. 50.
« Pour une S.·., 3 fr. 50.
« Pour un Low.·., 2 fr. »

*
* *

La publication de l'Encyclique *Humanum Genus* de notre Grand Pape Sa Sainteté Léon XIII rappela encore à la catholicité ce qu'était la Secte Maçonnique, signala son essence Satanique et mit une fois de plus les fidèles en garde contre ses agissements ténébreux. Comme nous le verrons, plus tard, les FF.·. répondirent par de nouveaux blasphèmes et de nouvelles injures, le tout accompagné de mensonges et de calomnies infâmes. L'une des premières ripostes fut celle-ci :

AU PAPE

EN RÉPONSE A SON ENCYCLIQUE CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE.

*Memento quia pulvis es.*

Peuples, courbez le front : — Rome a parlé ; — le Monde
N'a plus qu'à s'incliner.
Poursuivez à la ronde
Celui que l'anathème a frappé tout à coup
Comme un maudit.
Cherchez, car il en est beaucoup
De ces loups dévorants pour qui les Ecritures
Ne sont qu'un long tissu d'habiles impostures.
Poursuivez-les sans trève et sans répit, ces gens
Qui, seigneurs fastueux ou pauvres indigents,
Se proclament égaux, ne voyant dans chaque homme
Quel que soit son pays et comment qu'il se nomme,
Qu'un frère à protéger ; — pour qui, Frères toujours,
Ils sont prêts à donner et leur Or et leurs Jours,
Et cela sans espoir dans l'Equité future
Où le Bien des Cagots s'escompte avec usure.
Non, cela fait au nom du fraternel Devoir,
Qui tient ces Affranchis courbés sous son pouvoir.
Ah ! poursuivez-les bien, ils ont dans leur noir Antre
De quoi tuer l'Eglise en la frappant au Ventre.
Sans grâce ni merci, — comme de noirs bandits,
Exterminez-les tous, ces Francs-Maçons maudits ;
Car tant qu'un fils d'Hiram aura le souffle, ô Prêtres !
Sans poignards, sans poison, — ces armes à vous traîtres,
Votre trône ébranlé croulera de partout ;
Dans votre jeu, Seigneurs ! vous n'aurez plus d'atout.
S'ils n'ont pas de poignards, ils ont l'arme plus sûre
De Vérité ; — déjà sous sa large blessure
Vos flancs ont tressailli !
Quand vous vous retournez,
Les Peuples ne sont plus à vos pieds prosternés.
C'est un signe des temps, cela !

Quiconque observe
Lit votre arrêt de mort.
Que l'exemple vous serve !
En repassant l'Histoire, hélas ! ne voyez-vous
Que l'Univers entier chancelle sous nos coups ?
Les Rois, les potentats, tous les grands de la terre
Ont entrepris la lutte : — un souffle égalitaire
A de leurs fronts altiers courbé l'immense orgueil :
Les uns sont en exil, les autres au cercueil.
Qui donc a fait cela ? — La Franc-Maçonnerie,
A dit le Pape.
Eh bien ! hâtez la sonnerie
Du glas qui de sa fin doit marquer le moment.
Frappez, mais frappez fort ! — ainsi qu'un monument
Il faut que sous vos coups l'institution tremble :
La base et le sommet, tout doit tomber ensemble !...
Tapez ferme ! hardi donc ! ainsi que sur des rocs,
Tapez, tapez toujours ! — Bas le masque et les frocs !
Receignez d'autrefois les antiques flamberges !
Que Saint-Barthélemy rallume encor ses cierges
Pour éclairer le Peuple, et lui montrer Puissant
L'Oint du Seigneur repu d'un nouveau bain de sang !
Ah ! prétendu Saint Père, Auteur de l'Encyclique,
As-tu donc oublié qu'un des chefs de ta clique (1),
Avant d'être Pontife, aussi fut Franc-Maçon ?
Ou bien te souvenant avec quel sans-façon
Il fut chassé, banni, du fraternel chapitre,
Prétends-tu t'en venger par une plate Epître ?
Si l'Homme est tout petit aux pieds des Apennins,
Les Géants sont parfois attaqués par des Nains.
Grand chef des tonsurés, voici donc ce que j'ose,
Moi, poète ignoré, moi qui chante la Rose

(1) Pie IX, le prédécesseur du Pape actuel. — « Chacun sait que le comte Mastai, avant d'entrer dans les ordres, était colonel de dragons et appartenait à la Franc-Maçonnerie qui le chassa pour son hérésie. » Cette ignoble calomnie, reproduite par le F.·. Cadet, a été odieusement colportée à la Chambre des Députés par son président d'alors le F.·. Floquet. Or, ce *chéquard* agissait avec une mauvaise foi d'autant plus insigne, qu'en 1885 (nº de mai, p. 188-189 et nº d'octobre), la *Chaine d'Union avait établi péremptoirement* que Pie IX *n'avait jamais été franc-maçon* : ce dont les catholiques étaient tous certains moralement. Les preuves matérielles manquaient, le F.·. Hubert eut la loyauté de les rechercher et de les publier, en ajoutant : « *Le meilleur moyen d'être fort contre ses adversaires est de ne se servir jamais de faits inexacts pour les combattre. Rester dans la verité des choses*, comme dans la sincérité de ses convictions et la justice de ses revendications est une aide puissante au triomphe des principes que l'on proclame, des réformes que l'on tend à réaliser. *C'est ainsi que j'ai agi depuis que j'ai écrit, désirant, sinon amener à mes idées mes contradicteurs, du moins rester digne de leur estime.* »

Et l'Amour, moi fétu ; — dire à ta Sainteté,
En entrant dans l'Arène où ton gant est jeté :
Pape, tu peux lancer l'Anathème et la foudre,
Mettre dans les canons de l'Eglise une poudre
Qui pulvérise et broie un à un les Maçons,
Vissions-nous ce tableau de lourds colimaçons
Livrant la guerre au cerf, et fussions-nous en butte
Aux moyens déloyaux qui font perdre la lutte ;
Fussions-nous écrasés, vaincus, foulés aux pieds,
Vous êtes condamnés !
Sur d'immortels trépieds
Nous avons élevé la déesse Science.
C'est notre fille à nous ; sa jeune conscience,
Loin de vos Escobars, grandit en liberté.
Elle est forte, et déjà vous avez concerté
Maintes fois son trépas, mais elle, en son Empire,
Vous a noyés, perdus, dans un éclat de rire.
Lutterez-vous contre elle ? Allons donc ! vous pouvez
Ecraser son berceau.
Champions éprouvés,
Les pères tomberont.
Sous votre bave immonde
La Franc-Maçonnerie, elle-même du Monde
Disparaîtra. Qu'importe ?
Après nous si la mort
Aux cris de la Science, à votre tour vous tord,
La lutte n'ayant plus raison d'être, — ô Pape !
A quoi nous servirait de prolonger l'Etape ?
Quand la lice est déserte à quoi sert de courir ?
Lorsque l'enfant est né, le père peut mourir !
La Science, vois-tu, n'est point, elle, Maçonne ;
Elle est Universelle et c'est ton glas qui sonne
Quand sa main soulevant le marteau du Progrès
Tient en suspens le monde.
Ah ! tes cuisants regrets
Ne l'arrêteront pas ! Sous ce marteau, Pontife
S'émousseront en vain tes Edits et ta griffe :
Il t'abattra d'un coup comme fait l'éléphant
Du frelon qui bourdonne.
Et vois-tu, notre Enfant
Combattant l'Ignorance a pris pour sœur jumelle
La Raison qu'allaita sa féconde mamelle.
Ce trio vous aura bien vite terrassés :
Raison, Progrès, Science, ah ! pour vous c'est assez !
Point n'est besoin, devant semblable trilogie

De Maçons pour saper une théologie,
Qui croule d'elle-même avec un sourd fracas.
Pape, du Temporel, toi qui fais un si grand cas,
Prends garde qu'en tombant le gothique Edifice,
Tout vivant, avec lui bientôt ne t'engloutisse!

CADET.

Paris, mai 1884.

Paris. — Imp. N. BLAINPAIN, 7, rue Jeanne.

L'Encyclique *Humanum Genus* fut insérée dans le numéro de mai 1884 (p. 330-360) du *Bulletin du Grand Orient de France*.

Le Président de l'Orphelinat Général Maçonnique reçut, au mois de juillet 1884, la somme de cent francs, produit de jeux de mots entre les *Sœurs* et les FF.·. du Mont-Laonnais, envoyés par le F.·. Crépy, Vén.·. d'Honneur. (1)

A l'Or.·. de Joigny, pendant la fête solsticiale de la L.·. *le Phénix*, le F.·. Gresse dit :

« *La femme est avide de cérémonie qui frappe ses sens ; aussi les prêtres savent-ils les attirer dans leurs églises par des pompes dont ils connaissent tout le pouvoir.....*

« La femme éprouve le besoin d'entendre des paroles qui fassent vibrer sa sensibilité native ; *aussi les prêtres exploitent-ils ces dispositions en lui faisant de l'enfer et des peines éternelles un tableau qui l'ébranle, qui l'abat, qui l'anéantit.*

« Nous, au lieu d'avoir recours aux paroles menaçantes, au lieu de susciter en elle des sentiments de frayeur, d'épouvante, nous nous adressons à son cœur, à son dévouement ; nous lui faisons comprendre quels seront les résultats d'une éducation, telle que nous l'entendons, sur ses enfants qui, si elle le veut, seraient appelés à devenir des hommes dans toute la belle acception du mot et dont elle aura lieu d'être fière.

« C'est par ces moyens, mes FF.·., que, non seulement nous arracherons la femme à l'influence de nos pires ennemis, les hommes noirs, mais encore nous en ferons un agent convaincu, actif et dévoué de la propagande de nos idées et que nous préparerons à la Maçonn.·. et à la France, une pépinière de bons et vrais Maçons.

« Les Ten.·. Bl.·. et les fêtes d'Adoption du protectorat sont donc à tous égards un des plus puissants moyens de propagande qui soit à notre disposition. » (2)

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1884, p. 296.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 262.

Au banquet de la L.·. *la Fidélité*, Or.·. de Lille, le F.·. Desmons demanda à compléter le toast du F.·. Cossard qui avait bu à l'Université et leva son verre à la santé des Instituteurs. « Il les remercia d'être venus si nombreux à cette fête solsticiale ; ils remplissent la plus belle et la plus noble, la plus patriotique des missions ! On a dit que c'est le maître d'école allemand qui a fait l'Allemagne, qui nous a vaincus, le maître d'école français a une revanche à prendre, il la prendra. »

Le F.·. Uriel répondit au nom des Instituteur. « Dans un magnifique langage, il montra l'action de l'Instituteur dans notre société moderne, action qui s'étend non pas seulement sur les enfants qui leur sont confiés, mais encore à leurs familles ; il nous fait voir tout ce qu'a de grand et de beau, ce rôle d'éducateur national. C'est l'Instituteur qui fait le peuple, c'est lui qui fait les citoyens. De son école sort la génération nouvelle, fière et jalouse de ses droits, soucieuse et respectueuse de ses devoirs, sur laquelle la patrie républicaine peut s'appuyer confiante. C'est l'Instituteur enfin, qui forme de vaillants jeunes hommes pour notre armée : *ils sauront apprécier à leur valeur les ennemis du dedans, qu'ils s'appuient sur le trône ou sur l'autel ; ils seront prêts, il en donne sa parole, pour les grands jours de justice et de réparation.*

« Un tonnerre d'applaudissements couvrit la voix du sympathique Orateur..... ; il fut vivement félicité par ses collègues et par tous ses FF.·. » (1)

Le F.·. Uriel est un triste échantillon du maître d'école actuel. Heureusement il y a encore des exceptions. Entendait-il par grands jours de justice et de réparation les jours de la Terreur et de la Commune ? On serait porté à le croire.

La distribution des prix aux élèves des Cours gratuits du Grand Orient de France eut lieu le 2 août dans la grande salle des fêtes du G.·. O.·. sous la présidence du mulâtre de Hérédia, membre du Conseil de l'Ordre, député de la Seine.

Une fête musicale précéda la lecture du palmarès.

A l'Orient siégeaient des membres du Conseil de l'Ordre, des Vénérables, les professeurs, *plusieurs dames*, dont le *Bulletin du Grand-Orient* a soin de ne pas donner les noms,

(1) *Chaine d'Union*, août 1884, p. 314.

et qui, dit-il, « *affirmaient l'importance que prend chaque jour l'instruction populaire.* »

« L'excellente musique du 105ᵉ de ligne saluait de ses plus fins morceaux le nom des lauréats. »

Les FF.·. de Hérédia et Foussier prirent la parole et la fête se termina vers minuit.

Le F.·. de Hérédia débuta par ces mots bien significatifs :

« Mesdames, Messieurs,
Mes FF.·., *mes Sœurs.* »

Puis, il rappela l'ardeur que mirent les loges franc-maçonniques à créer, sur divers points de Paris, et même en province, des cours d'adultes et des conférences. Plus de mille élèves ont d'après lui, suivi les leçons des professeurs du G.·. O.·.. L'élan donné de tous côtés, à Paris, à Reims, à Rouen, etc., lui fait entrevoir à bref délai un relèvement du commerce et des industries nationales. La République et la Franc-Maçonnerie sauront gré aux élèves des efforts qu'ils font.

Le F.·. Georges Chastanet, chef du Secrétariat du Grand-Orient appelle les noms des lauréats ; nous ne relevons que ceux des jeunes filles :

COMPTABILITÉ. — Cours élémentaire : Mˡˡᵉˢ *Blanche Guilmont ; Pernez ; Maria Schultz ; Marie Machefer ; Cécile Foré.* — Cours supérieur : Mˡˡᵉˢ *Victorine Michel ; Elosa Schreiber.*

ANGLAIS. — Cours élémentaire : Mˡˡᵉˢ *Gerber ; Claudon ; Pernez.* — Cours supérieur : MMˡˡᵉˢ *Barré ; Changart ; Schreiber ; Michel.*

ALLEMAND. — Cours élémentaire : Mˡˡᵉˢ *Pernez ; Serrajean ; Simonneau.* — Cours supérieur : Mˡˡᵉˢ *Changard ; Schultz ; Lallemand ; Serrajean ; Barré.*

ESPAGNOL. — Cours élémentaire : Mˡˡᵉˢ *Louise Sylvestre ; Clotilde Peltier ; Marie Machefer.*

PRIX D'HONNEUR offerts par l'*Association fraternelle des anciens et nouveaux élèves du Grand Orient de France* : Mˡˡᵉ *Victorine Michel.*

Prix d'Honneur offert par le F.·. COUSIN, Président du Conseil de l'Ordre, à l'élève le plus méritant : Mˡˡᵉ *Marie-Caroline Pernez.*

Aucune jeune fille ne fut jugée digne de l'un des prix d'honneur offerts PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

« Une quête, faite au profit des victimes du choléra, produisit une médaille de *quatre-vingt-dix francs.* » Or, si nous en croyons le *Bulletin du Grand-Orient* (Novembre 1884, p. 864) une immense affluence se pressait dans la salle trop étroite pour la circonstance !! » Quelle générosité !!!

Au mois de Septembre 1884, les délégués des Loges du Rite Français tinrent leur réunion annuelle à Paris. Il s'agissait de nommer le président du Convent du G.·. O.·. Le F.·. Constans était candidat à la présidence. Avant l'élection le F.·. Blatin, député, prononça ces paroles significatives :

« *L'élection de ce Frère, qui a pris l'initiative de la lutte anticléricale dans notre pays et de l'application des décrets, sera une bonne réponse à l'Encyclique papale.* (1)

Le F.·. Ernest Constans, Zéphyrin pour les dames, fut, en conséquence, élu par 206 voix sur 240 votants, et il répondit :

« Le grand honneur que vous avez bien voulu me faire, mes FF.·.,aurait pu se porter sur un plus digne,mais non pas sur un plus dévoué, et dans tous les cas, il ne tombe pas sur un maçon de récente origine. (*Applaudissements*). J'ai reçu la lumière (2) à l'Or.·. de Toulouse, dans la Loge *Les Cœurs Réunis*... J'ai présidé cette Loge pendant quelques années... J'en fais partie depuis trente ans... » (3)

Voilà donc les états de service maçonniques de ce personnage et qui ont valu si souvent et si longtemps à la France le déshonneur d'être gouvernée par lui ; sans préjudice de l'avenir.

« Ce Convent,disait Albert Pike,aggrava encore la suppression de l'affirmation de la divinité, en introduisant ceci dans la rédaction dudit premier article de la Constitution : « *Con-*
« *sidérant les conceptions métaphysiques comme étant du do-*
« *maine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres,*
« *la Franc-Maçonnerie se refuse à toute affirmation dogma-*
« *tique.* » Voilà, ajoutait le vieux Lucifèrien, certainement un excès que, Nous réprouvons de toutes nos forces. (4).

La L.·. *Les Enfants du Progrès*, Or.·. de Libourne, eut une

(1) L'Encyclique *Humanum Genus* contre la Maçonn.·..

(2) Ce blasphème est de la monnaie courante dans les Loges. Pour ces renégats, la lumière, ce n'est point la foi chrétienne, mais c'est leur diabolique initiation aux Loges.

(3) *Journal Officiel de la Maçonnerie française*, septembre 1884, p. 576.

(4) *Instructions du 14 juillet 1889.*

fête d'Adoption le 12 octobre : trois filles furent baptisées maçonnes :

*Marie Belhomme*, âgée de 9 ans ; — *Léontine Belhomme*, âgée de 6 ans et *Marie Lafon*, âgée de 14 ans. (1)

Nous trouvons sur le catalogue de la librairie Teissier, pour 1884, *les Maçons de Cythère* formant un volume in-18. Cet ouvrage, indiqué entre le *Manuel du Franc-Maçon*, guide des Officiers de Loge et le *Nécessaire Maçonnique*, renferme ce que l'on appelle les « *Amusements mystérieux, Réception de Vénus, des Grâces et de l'Amour*, comédie très-prisée des Loges d'Adoption.

« Les fêtes androgynes, ou *Amusements Mystérieux*, dit Léo Taxil, sont données, d'ordinaire le dimanche : elles commencent dans l'après-midi, par les trois parties de spectacle ; le banquet a lieu le soir, à sept heures, et le bal qui dure toute la nuit, clôture ces divertissements fin de siècle. »

Cette citation se trouve à la page 283 de son livre intitulé : « *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie* » et précède « *la représentation classique* » qui occupe les pages 283 à 351. Sous la date de 1809, nous avons parlé de l'auteur, le F∴ Brad.

Enfin nous déclarons que *les Catéchismes de la Maçonnerie d'Adoption*, qui font partie du *Manuel Général de Maçonnerie*, du F∴ Teissier, imprimé en 1884 avec approbation des hautes puissances dogmatiques, *s'accordent*, ainsi que Léo Taxil l'a établi le premier, *avec les rituels antérieurs que nous avons reproduits dans cet ouvrage sinon intégralement, du moins dans leurs passages essentiels, y compris celui du F∴ Ragon.*

Un secours de 360 francs fut accordé à la S∴ *Ducoudray* par la L∴ *L'Etoile Polaire* (Annuaire de cette loge pour 1885, compte-rendu financier de 1884, p. 19.)

*Le Bulletin des Trav∴ du Suprême Conseil de Belgique* rapportait qu'à la séance du 6 juin 1884 de ce Conseil, le Secrétaire Général, fit lecture de la correspondance et annonça, que le 18 mai, la Loge Chapitrale *des Amis du Commerce et de la Persévérance Réunis*, à l'Or∴ d'Anvers, donna une fête d'Adoption. « *Les mères et les épouses des membres actifs de l'Atel∴ ainsi que leurs sœurs et filles furent également invitées à cette solennité.* »

(1) *Chaine d'Union*, novembre 1881, p. 406.

Les Rapports annuels des loges de l'*Alpina* (Suisse) pour l'année 1884 (p. 341-342) disaient : « C'est au sein de la L.·. *Constante et Avenir* (de Vevey) qu'a pris naissance l'idée de convier toutes les loges vaudoises à célébrer en commun la Saint-Jean d'été au château de Chillon. Cette fête a parfaitement réussi. *Deux cent cinquante Frères et Sœurs y ont pris part.* »

« Les FF.·. qui désirent recevoir l'*Alpina*, Organe Central de l'Union des Loges Suisses, *sous pli cacheté* paieront 2 francs 50 de plus. » (1) Pas de commentaires !

*Six cents dames* assistèrent, le 10 juin, à la fête maçonnique de la L.·. *la Sincérité*. Or.·. de New-York. Adoption, collation. (2)

*Le Temple*, feuille inspirée par le G.·. O.·., signalait l'enthousiasme que provoquait à Saint-Domingue et dans la République de Haïti, *la fondation de Loges d'Adoption.*

**1885**

*La Chaîne d'Union* (janvier 1885, p. 44) publiait cet entrefilet :

« NOTRE SŒUR HÉRÉDIA. — *Nous avons été heureux de lire dans les journaux que l'honorée sœur Hérédia, si dévouée, à l'exemple de son mari, notre F.·. Hérédia, député de la Seine, à l'enseignement de nos enfants, avait reçu les palmes académiques. C'est bien conquis et mérité.* »

Le 26 janvier, la L.·. *Les Hospitaliers de la Palestine*, organisa une « petite fête de Maçonn.·. Blanche, » en témoignage de sympathie, pour le mariage civil du F.·. Raoul Dufresne avec Mlle Georgina Gilbert, fille du F.·. Gilbert, au Temple Maçonnique de la rue J.-J. Rousseau, Or.·. de Paris.

Après avoir félicité les époux, le F.·. Bernheim constata que trop souvent les mariages civils se font dans l'ombre et le silence. « *Rendons hommage*, dit-il, *à notre bon fr.·. Gilbert, qui, lui au contraire, après avoir élevé son enfant dans les principes de la Libre-Pensée, n'a pas craint d'afficher ses principes et de rejeter au loin tout le fatras des antiques superstitions*, etc. » (3).

A la fête solsticiale de la L.·. *La Justice*, le 14 février, au

(1) *Alpina*. XIe année, n° 23, 15 décembre 1885.
(2) *Chaîne d'Union*, août 1884, p. 329-330.
(3) *Chaîne d'Union*, février 1885, p. 53-55.

Temple du G.·. O.·., rue Cadet, le F.·. Charles Floquet entreprit l'éloge de la femme. Baptême d'une dizaine d'enfants.

« Toilettes exquises, parures les plus riches ; la danse ne prit fin qu'à 5 heures du matin. (1).

Des FF.·. et des SS:.: célébrèrent, au cimetière du Père Lachaise, l'anniversaire de la mort du F.·. Letellier, ancien Vén.·. de la L.·. *Les Héros de l'Humanité*, le vendredi 3 avril. Les FF.·. Hubert, Dubazé et la *Sœur veuve Letellier* prirent la parole.

« *O toi qui fus bon époux*, dit-elle, *bon père, ami serviable et charitable, je vais aujourd'hui sur ta tombe, te faire le serment de te conserver un doux et douloureux souvenir, un souvenir éternel, et ma dernière pensée sera pour toi.* »

A ce moment, *la Sœur Letellier*, saisissant avec une vive émotion le portrait de son mari, l'embrassa avec une effusion profonde. (2).

Généralement la réelle affliction est muette et ne recourt pas à de semblables mises en scène.

La L.·. *l'Atelier*, Or.·. de Paris, eut sa fête annuelle, le 25 avril, avec le concours de dames. Cérémonie d'Adoption : Concert et bal. (3)

Le 2 mai, ce fut le tour de la L.·. *Réveil de l'Yonne*, à l'Or.·. d'Auxerre. (4)

Diverses propositions furent mises à l'ordre du jour du *Congrès des Loges de l'Ouest*, qui se tint à Nantes, les 24 et 25 mai, salle Lucien, rue du Bocage ; voici celle qui nous intéresse :

4° *Tenues, réunions et conférences spéciales pour Dames.* — Un F.·. l'appuya et prétendit que la Francmaçonnerie ne serait jamais digne du titre de Grande Famille, titre qui lui est souvent donné, tant que la Femme ne serait pas considérée comme l'égale de l'homme et du maçon. Le Congrès donna à ce F.·. des marques d'assentiment très accentuées.

Au banquet de 150 couverts, le F.·. Goron, de la L.·. *Paix et Union*, agita aussi cette question. D'après lui sa solution se divisait en trois points. Il fallait :

(1) *Ibid.*, mars 1885, p. 102-104 ; — *Opinion Nationale*, 16 Février ; — *XIX^e Siècle*. 15 février.

(2) *Chaîne d'Union*, avril 1885, p. 153-154.

(3) *Ibid.*, mars 1885, p. 211-212.

(4) *Ibid.*, *id.*, p. 184 et suiv.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« 2° Ne négliger aucun des mille moyens d'intéresser les femmes à l'œuvre maçonnique ; à cet effet, chaque Loge devrait avoir, une ou deux fois par mois, une tenue spéciale, pour les Dames et les Lowt.·.. Ce pourrait être une fête d'adoption ou une conférence ; à celle-ci seraient admis les profanes. *La musique et, en hiver, deux ou trois bals seraient des moyens attractifs à employer,* COMME L'EXPÉRIENCE EN A ÉTÉ FAITE. En été on pourrait organiser, le dimanche, une excursion dans les environs de l'Or.·..

« Les Loges qui pourraient imiter celle d'Alger, la L.·. *Bélisaire*, en créant une annexe suburbaine, ces Loges entreraient absolument dans la voie progressive sus-énoncée... Nous sommes intéressés à attirer les femmes parmi nous » (1).

Les Maçons, on le voit, ne reculent devant aucun expédient pour corrompre la femme et l'enfant. Le F.·. Lepelletier écrivait, dans le *Mot d'Ordre*, de mai 1885 :

« C'est dans son sein (de la Franc-Maçonnerie) que s'élaborent la plupart des grandes réformes sociales ; l'instruction laïque et obligatoire a été étudiée, préparée et pour ainsi dire décrétée dans les Loges, il y a bien des années, et c'est ce qui a rendu possible qu'elle fût votée par la Chambre. »

*Le Bulletin du Grand Orient de France*, aux pages 295 à 306 de la livraison de mai 1885, publiait un Rapport de la Commission des Cours gratuits du G.·. O.·. nommée par l'Assemblée générale des Présidents d'Ateliers, le 18 février 1885.

Ce rapport, concernant l'organisation des Cours, remontait à l'origine de la question et rappelait tout d'abord la proposition déposée par le F.·. Aussel, au Convent de 1884, et dans laquelle il était dit que plus de douze mille élèves des deux sexes avaient, depuis le 25 novembre 1871, été inscrits pour les suivre. Venait ensuite le texte de la circulaire adressée par le Conseil de l'Ordre aux Loges des départements de la Seine et de Seine-et-Oise, terminée ainsi :

« Nous espérons, T.·. C.·. F.·. V.·., que votre Loge voudra bien se souvenir des services rendus par les cours gratuits du G.·. O.·. ; c'est une œuvre par laquelle le monde maç.·. se fait utilement connaître au monde profane. Vous voudrez bien nous aider à con-

(1) *Chaine d'Union*, juin 1885, p. 237-239.

server, à améliorer et à développer une des créations les plus importantes de la Fr.·. Mac.·. parisienne.

« Agréez, TT.·. CC.·. FF.·. et T.·. C.·. Vén.·., l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués,

« *Le Président du Conseil de l'Ordre,*
COUSIN.

« *Les Secrétaires,*
LEVEL, DE HÉRÉDIA.

« *Les Membres de la Commission des Cours,*
« DE HÉRÉDIA, FRANCOLIN, THULIÉ, COLFAVRU, PÉAN.

« *Les Membres de la Commission de Propagande,*
« NOUVELLE, LAGACHE, DANDRE, ROCHALAND ET AUSSEL.

« *Enregistré au Secrétariat général de l'Ordre.*
Or.·. de Paris, le 20 janvier 1885 ».

« *Le Chef du Secrétariat,*
« G. CHASTANET.

« Les métaux devront être adressés au F.·. LEVEL, secrétaire-trésorier du Comité de direction, 16, rue Cadet, au Gr.·. Or.·.. Ils seront déposés par lui au G.·. Or.·. dans la caisse générale des cours. »

Cette planche fut suivie d'un avis de convocation pour une réunion, le 18 février, de tous les présidents ou délégués des At.·. des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. L'ordre du jour portait : 1° Organisation de la Commission des cours ; 2° Elections.

Dans cette réunion, à laquelle assistèrent les présidents ou délégués de plus de 50 Ateliers, après une discussion qui amena le F.·. Aussel à refaire l'historique complet des Cours du Gr.·. Or.·., le F.·. Bordier déposa une proposition sur l'Organisation de ces Cours, etc.

Le rapport, approuvé le 13 mars 1885, par la Commission provisoire, disait :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Nous avons le ferme espoir que ces Cours..... seront maintenus et continués avec tout le prestige qu'ils ont valu par leurs brillants résultats à la Franc-Maçonnerie et que plus tard, comme le F.·. Francolin en a exprimé le vœu, nous verrons doubler les Cours commerciaux *de Cours supérieurs qui seront comme une sorte d'université libre,* DONT LA CRÉATION SERA LA RÉPONSE DE LA FRANC-MAÇONNERIE A L'INSTITUTION DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. »

La Franc-Maçonnerie, toujours fidèle à ses principes,

cherchait donc à dresser *ses universités sataniques en face des universités catholiques*.

La Commission des Cours fut composée comme suit :

*Membres du Conseil de l'Ordre* : les FF.·. COUSIN, Président du Conseil de l'Ordre ; FRANCOLIN, DE HÉRÉDIA, COLFAVRU, PÉAN, LEVEL, THULIÉ.

*Membres nommés par l'Assemblée générale du 18 février 1885* : les FF.·. BORDIER, de la L.·. *Les Amis de la Patrie* ; AUSSEL, de la L.·. *L'Avenir* ; ZOPFF, du Chap.·. *Isis-Montyon* ; LAGARRIGUE, fils, de la L.·. *L'Emancipation* ; PRAT, de la L.·. *L'Ecole mutuelle* ; NOEL, de la L.·. *Bienfaisance et Progrès* ; LABIE, de la L.·. *Les Admirateurs de l'Univers* ; *Gustave* PETIT, de la L.·. *L'Union fraternelle* : GONNOD, de la L.·. *Acacia*.

*
* *

Le procès-verbal de la tenue du 1er juillet 1885 de la L.·. *L'Etoile Polaire*, O.·. de Paris, porte :

« Une batterie de deuil est tirée en la mémoire de notre *Sœur Gouffé*. »

Les LL.·. *L'Etoile de l'Avenir*, Or.·. de Neuilly-Plaisance et *la Renaissance*, Or.·. de Paris, se réunirent dans la Salle des Fêtes de Neuilly, le dimanche 20 septembre. *Treize enfants furent adoptés en présence de Sœurs* et de Dames, selon le Rituel d'Adoption aux trois Voiles du F.·. Foussier, dont la dernière édition venait de paraître. Voici les noms des jeunes filles baptisées maçonnes :

*Anna Thomas*, qui fut appelée *Persévérance ;*

*Aline Biobé*, qui fut appelée *Justice ;*

*Jeanne Lacroix*, qui fut appelée *Cornélie*.

Il y eut ensuite concert, banquet et bal. (1)

A la séance de clôture de la session du Grand-Orient de France, le F.·. Blatin émit cette proposition : « *C'est la Maçonnerie qui doit se faire la grande vulgarisatrice de l'esprit scientifique moderne.* »

Nous lisons dans la *Chaîne d'Union* de décembre 1885 (p. 450) :

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES FRANCMAÇONS. — Nous sommes heureux de reproduire la lettre adressée à Mme Vve Montagu, par la *Société de Secours Mutuels des Francmaçons* :

(1) *Ibid.*, novembre 1885, p. 119-120.

« Paris, le 28 octobre 1885.

« A Madame Montagu,

« Bien chère Madame, nous venons, au nom de la Société, vous « offrir nos bien sincères remerciements pour le don de cinq cents « francs que vous nous faites, au nom de notre F.·. Montagu, « votre regretté mari.

« Croyez, Madame, que nous sommes tout particulièrement « heureux de l'occasion que vous nous donnez de porter, parmi « nos Membres d'Honneur, le F.·. Montagu, un de ces maçons « valeureux qui honorent la Francmaçonnerie, laissant, après « eux, le souvenir de leurs vertus, de leurs bienfaits et le regret « de les voir sitôt enlevés à toutes les affections dont ils sont « entourés.

« Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments « respectueux.

« Ont signé : Le Président, les Vice-Présidents et le « Secrétaire-Général. »

Au mois de novembre le *Monde Maçonnique* rapportait ces paroles du F.·. Cousin :

« Le Tonkinois (Jules Ferry) est l'un des hommes qui ont fait « le plus d'honneur à notre ordre. Avant tout, réformons et dé- « veloppons l'instruction et l'éducation des femmes. Tout le reste « nous viendra par surcroît. C'est le mot de la fin, mes FF.·. ! »

Les lycées de filles, qui procèdent de la Maçonnerie, ont donc été réellement imaginés pour détruire toute notion religieuse dans l'âme humaine, et gagner la mère, la femme ou la fille à ces doctrines subversives, qui sont le fond de la philosophie maçonnique.

A ceux qui aiment la lecture de documents irréfragables, nous recommandons la pièce suivante qui est la copie des dernières dispositions de la *Sœur Vouaux* :

TESTAMENT.

« Je soussignée, jouissant de toutes mes facultés intellectuelles. « déclare par le présent testament :

« J'entends mourir dans les principes que, comme feu mon « mari, j'ai toujours professés. *Je désire être à l'abri de toute sol- « licitation du clergé et entends que mes funérailles soient purement « civiles.* Je nomme par testament, tuteurs de mes enfants, Mon- « sieur Charles de Serres, monsieur Paillot et monsieur Piel, « conformément au droit que me donne l'article 397 du Code « civil. Je prie messieurs Charles de Serres, Paillot et Piel, amis

« de feu mon mari, d'accepter la mission d'exécuteurs testamen-
« taires et de veiller à la pleine exécution des volontés qui pré-
« cèdent.

« Fait, à Paris, le 9 décembre 1885. Rue Saint-Antoine, n° 160.
» *Veuve Vouaux*, née Perquin. »

*La Sœur Vouaux* mourut à l'hôpital Laennec; les obsèques civiles eurent lieu le dimanche 7 mars 1886, à midi très précis.

« Un grand nombre de FF.·. et de SS:·: furent présents au lieu et à l'heure indiqués. Sur la tombe le F.·. de Serres prononça des paroles d'adieu. Elles commencèrent par ces mots : « Mes Sœurs et mes Frères » et se terminèrent ainsi : « *Adieu T.·. C.·. S.·. Vouaux*. » (1)

La *Chaîne d'Union*, du mois de décembre, exprimait ses regrets de la mort de *Sœurs Véron, Dubosq et Knezewska.*

Le 29 mars 1885, dimanche des Rameaux, la L.·. *des Amis Philanthropes*, Or.·. de Bruxelles, convia dans son Temple les pères et mères des enfants qui ne firent pas, ce jour-là, *leur première communion*.

« Le soir, la grande Salle des Fêtes *des Amis Philan-*
« *thropes* fut comble et lorsqu'on vit entrer *18 Louvtonnes,*
« *conduites chacune par leur mère, et 26 Louvtons, conduits*
« *chacun par leur père*, une salve d'applaudissements des
« plus nourris leur fit comprendre que la salle tout entière
« acclamait *le courage de ces parents qui avaient su s'affran-*
« *chir d'un sot préjugé religieux*.

« Le Vén.·. souhaita la bienvenue aux enfants. *Chaque petite fille reçut un bracelet en or et chaque petit garçon une montre en argent nickelé ou une épingle en or.* (2)

C'est ainsi que, grâce à la Maçonnerie, ces malheureux enfants au lieu de participer au plus ineffable sacrement de la religion catholique, furent gratifiés de quelques objets de parure achetés chez le F.·. Tirard ou chez le F.·. Buls, le tristement célèbre bourgmestre de Bruxelles, successeur du F.·. Anspach, dont nous vîmes se dérouler sous nos yeux le convoi civil.

S. M. Léopold II avait eu la faiblesse de se faire représenter à cet enfouissement. Et l'on s'étonnera ensuite que la colère de

(1) *La Fédération Maçonnique* (Administrée par le F.·. Paillot, cité ci-dessus) 1re année, n° 3, 1er avril 1886, p. 4-5.

(2) *Chaîne d'Union*, mai 1885, p. 192 et suiv.

Dieu frappe cette famille dans ses affections les plus chères : exécution de l'Empereur Maximilien, folie de l'Impératrice Charlotte, suicide mystérieux de l'Archiduc Rodolphe, veuvage de la princesse Stéphanie, mort subite et singulière du prince Beaudoin !!

Le 3 août, la L.·. *Des Amis Philanthropes*, en tenue blanche fêta le mariage civil du F.·. Alfred Lecloux. (1)

D'après l'*Orient*, organe officiel de la *Grande Loge Symbolique de Hongrie*, à Budapest, n° 1er de 1885, « La Loge Chapitrale *de la Discrétion*, Or.·. de Presbourg, luttait avec courage pour ramener à elle l'opinion publique. La *Sœur Tauscher* donna, dans son local, une conférence sur son ascension du Mont-Blanc et une autre dame, Zerline Gabillon, artiste dramatique des théâtres impériaux, une séance de déclamation, organisée par la Loge au profit de la crèche maçonnique. »

« L'*Archiduchesse Isabelle*, ajoutait l'*Orient*, honora cette séance de sa présence. » Ce fait mériterait un contrôle sérieux.

L'*Alpina* (XIe année, 1885, n° V, p. 77) parlait *d'une Loge de Dames* à l'Or.·. de Lisbonne.

C'est en 1885, qu'Albert Pike fit imprimer à Washington ses monstrueuses *Legenda Magistralia* qui furent tirées à 200 exemplaires. Cet ouvrage complétait son livre *Dogme et Morale* édité à Washington en 1881. Les *Legenda Magistralia* étaient destinées à l'usage exclusif des hauts grades de la Maçonnerie. (Voir *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-maçonnerie*, p. 111-112, 146, 273).

La 61e Tenue annuelle de la Suprême Grande Loge des *Odd Fellows*, eut lieu à Baltimore, le 21 septembre, sous la présidence du F.·. Henri Garey. « Les membres de cette secte avaient augmenté, durant l'année de 11,488 et on comptait 142 loges de plus. A cette tenue étaient venus des représentants de partout ; il y en avait qui avaient fait plus de 2000 lieues pour s'y rendre. Le revenu total de 1884-1885, fut de 25,933,119 fr. 10 cent. — L'événement de la session fut le découvrement de la statue du F.·. Jos. L. Ridgeley, qui avait été, pendant quarante ans, le Grand Secrétaire de l'Ordre. Ce monument fut élevé au milieu du parc Harlem ; il

(1) *Ibid.*, août-septembre 1885, p. 315.

coûtait 100,000 francs, contribués par 400,000 membres de l'Ordre, avec une souscription limitée à 0,25 cent. chaque.

Quand on considère les progrès des *Odd Fellows*, essentiellement lucifériens, n'est-on pas bien fondé à admirer la merveilleuse perspicacité de S. S. le Pape Léon XIII, disant dans son encyclique *Humanum Genus* :

« *Il existe dans le monde un certain nombre de sociétés qui bien qu'elles diffèrent entre elles de nom, de forme et d'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles pour l'analogie du but et des principes essentiels.* »

« *En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent.* »

« *A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grend nombre les avantages de la société civile.* »

« *Elles trompent ainsi plus facilement les personnes simples et sans défiance et rendent accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte.* »

Le *Canadian Craftmann* engagea une polémique avec le *Keystone* à propos des bals maçonniques. Le *Keystone* soutint que le F.·. Waldron, du Connecticut, avait refusé à bon droit, à des maçons l'autorisation d'arborer leurs insignes dans un bal donné sous les auspices de sa Loge. « Danse qui voudra, mais que ce soit en amateur de la Chorégraphie et non en qualité de Maçon... Pourquoi je vous le demande, un Maçon se montrerait-il au bal avec un tablier symbolique ? Il y aurait là une étrange anomalie. (1)

La L.·. *L'Etoile d'Orient*, à l'Or.·. de Batavia, donna, le 2 mai 1885, une fête d'Adoption, qui attira dans son temple une certaine quantité de Sœurs Maçonnes et de Dames. (2)

**1886**

*La Chaîne d'Union*, du mois de janvier 1886 (p. 44) annonçait le décès, à l'âge de 30 ans de « *Madame Sœur Elozia Crépy*, femme d'un grand esprit, *très dévouée aux principes maçonniques*, épouse du F.·. Emile Crépy, ancien Vén.·. de la L.·. *Les Frères du Mont-Laonnois*, à l'Or.·. de Laon.

La L.·. *la Justice* célébra sa fête solsticiale, le 14 février,

(1) *Chaîne d'Union*, août-septembre 1885, p. 360.
(2) *Ibid.*, juin 1885, p. 251-252.

dans le Temple du Grand-Orient, rue Cadet, 16. D'après les comptes-rendus de *la Chaîne d'Union* (mars 1886, p. 102-104), du *XIX<sup></sup>* *Siècle* (15 Février, et de l'*Opinion Nationale*, le *chéquard* F.·. Floquet entreprit l'éloge de la femme devant des dames « *aux toilettes exquises, aux parures les plus riches.* » Une dizaine d'enfants furent baptisés et *les danses ne finirent qu'à 5 heures du matin.*

A la fête solsticiale de la L.·. *Les Admirateurs de l'Univers*, le 27 février, *deux Sœurs* prirent la parole : 1° *la Sœur Letellier*, Patronnesse de l'Orphelinat Maçonnique ; — 2° *La Sœur Jarrethout*, médaillée pour plusieurs sauvetages et nommée Chevalière de la Légion d'Honneur, pendant ou après le siège de Paris. Banquet, Concert et Bal. (1)

On lisait aussi dans la *Chaîne d'Union*, du mois d'Avril 1886, p. 161-162 :

Laon. *La Sœur Crépy-Bienaimé.* Dans notre numéro de février 1886, nous faisions part de la mort de la *Sœur* Crépy-Bienaimé, si dévouée à l'Orphelinat Maçonnique. Peu de jours après, nous recevions de la *S.·.* Bonnot épouse du Vén.·. des FF.·. du Mont-Laonnois, la somme de cinquante francs, *provenant d'amendes recueillies*, au profit de l'Orphelinat, par la *S.·. Crépy-Bienaimé*, peu de temps avant sa mort. ***Cette dévouée sœur s'ingéniait en effet de toutes les manières pour amener des fonds à l'Orphelinat Maçonnique.*** Voici la lettre que m'écrit le Président de cette fondation humanitaire, elle est accompagnée d'une lettre pour le F.·. Crépy-Bienaimé. Je transmets cette dernière à *la Sœur* Bonnot.

*Or.·. de Paris, le 22 mars 1886.*— Tr.·. Ch.·. Fr.·. Hubert, je viens vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'informez de la mort de la *S.·.* Crépy-Bienaimé, de l'Or.·. de Laon. J'en ai donné lecture à la Commission exécutive, où il été immédiatement décidé ***qu'une Batterie de deuil en sa mémoire*** serait portée à l'ordre du jour de la première Tenue du Comité d'Administration et que les sentiments de fraternelle et douloureuse sympathie seraient exprimés au F.·. Crépy-Bienaimé, par le Président de l'Orphelinat Maçonnique, au nom de l'Œuvre.

Soyez donc, Tr.·. Ch.·. Fr.·. Hubert, assez bon pour lui faire parvenir l'expression de ces sentiments si bien mérités avec le reçu des 50 francs.....

Ces amendes étaient levées par la Sœur Elozia Crépy-Bienaimé, sur les FF.·. et les Sœurs de la L.·. de l'Or.·. de

(1) *Chaîne d'Union*, avril 1886, p. 146 et suiv.

Laon, quand ils faisaient des jeux de mots pour agrémenter leurs tenues.

Une fête d'Adoption fut donnée par la L.·. *La Fraternité* Or.·. de Charleville, sous la présidence du Vén.·. G. Corneau, *Chevalier Kadosch*, assisté des FF.·. Lartigue et Marmonier.

Le F.·. Lartigue « dit ce qu'était la femme dans la Société moderne, quel rôle important, souvent sublime, elle y jouait comme mère, comme conseillère de l'homme qui l'associe aux joies et aux luttes de son existence ; il l'a montrée s'élevant graduellement de l'esclavage antique et de la tutelle qui pesait sur elle pendant une grande partie du Moyen-Age, jusqu'aux sommets glorieux sur lesquels, aujourd'hui, elle plane en souveraine, forte, vigilante et toute rayonnante de beauté. » Ces sommets glorieux sont ceux de la Maçonnerie. Banquet et Bal. (1)

Les LL.·. *Des Zélés Philanthropes* (3 avril) ; *l'Equité* (11 avril) ; *l'Atelier* et *le Parfait Silence* (24 avril) eurent des tenues semblables. (2)

Le 6 mai, la L.·. *L'Arc-en-Ciel* offrit une séance de Maçonnerie blanche où les hommes et les femmes furent admis. « La Salle de la Redoute (Grand Temple du bas était pleine, comble. — Le succès a donc été grand pour le Conférencier et l'Expérimentateur qui étaient, le 1er Bérillon (Edgard) Docteur-Médecin, 1er Surveillant de la L. . *L'Avant-Garde* et le 2e Bairiot, ancien Vén.·. de la L.·. *Osiris*. Les expériences ont eu lieu sur deux hommes et trois femmes et ont donné sur l'hypnotisme et le magnétisme, etc., rien n'a manqué aux expériences. » (3

Le 8 mai, la L.·. *l'Etoile Polaire* donna au Grand-Orient, une fête d'Adoption accompagnée de banquet et bal. (4)

A l'Or.·. de Chalon-sur-Saône, le 9 mai, la L.·. *Progrès et Égalité* eut un Concert-Conférence, avec le concours des artistes locaux et de la *Société d'Harmonie*, et une séance de prestidigitation, qui attirèrent quatre cents personnes et *plus de deux cents dames*.

Un ancien déporté à Lambessa, marchand de chemises à

(1) *Chaine d'Union*, avril 1886, p. 150 et suiv. Voir, ici, à la date du 16 avril 1893.
(2) *Ibid.*, mai 1886 p. 191.
(3) *Ibid.*, juin 1886, p. 237.
(4) *Ibid.*, mai 1886, p. 191.

1 fr. 50, bombardé receveur particulier à Chalon-sur-Saône, le F.·. Large-Provençal, Vén.·., dit aux femmes :

« Merci aussi, mille fois à vous, Mesdames, qui êtes venues nombreuses à cette fête.

« Si dans toute réunion où vous vous trouvez, vous êtes le rayon de soleil qui éclaire, le bijou qui étincelle et décore, le parfum qui exhale les douces vertus de la famille, ici, Mesdames, vous êtes plus que tout cela, pour nous, vous êtes l'espérance, vous êtes la victoire la plus enviée. » (1)

« L'espérance ! parce que c'est par vous que le monde peut le plus *facilement être régénéré* moralement. N'avez-vous pas pour cela la famille entre vos mains, par votre douce influence sur l'homme qui vous adore et sur vos enfants qui reçoivent, avec votre lait, vos idées et vos sentiments, avant de recevoir ceux de la Société, et *si libres de préjugés et de superstitions*, vous remplissiez le rôle immense qui vous incombe en apprenant à vos enfants les doctrines qui sont les nôtres ; c'est-à-dire la morale éclairée par la raison, la pratique de la fraternité par la tolérance et la charité, l'amour et la recherche de tout ce qui est bon, juste et vrai, ne serait-ce pas par vous que nous pourrions dire : *l'avenir est à nous, il échappe à ces misérables sectaires qui travaillent sans relâche à entretenir l'ignorance et de stupides préjugés, afin d'assurer la continuation de leur* ABRUTISSANTE DOMINATION.

« La victoire ! parce que votre présence dans ce Temple Maçonn.·., dans ce lieu, qui n'est pas sans avoir été signalé à vos malédictions par nos ennemis les cléricaux, est une preuve éclatante que les efforts de la Francmaçonn.·. ne sont pas restés stériles, qu'un grand pas a été fait par vous vers l'affranchissement intellectuel, vers cette émancipation morale à laquelle, depuis si longtemps, nous vous appelons de tous nos vœux, etc., etc. »

Le F.·. Lyonnais, député de la Seine-Inférieure et enfant de Saône-et-Loire, traita ensuite ce sujet : *Rôle de la Femme dans la Société moderne* et aborda un chapitre qui a dû faire rougir, si elles en étaient encore capables, les jeunes filles « *nombreuses et charmantes* » forcées de l'écouter. Il préconisa le système de l'instruction mixte à tous les degrés qui règne en Amérique paraît-il, « où l'on a compris que ceux dont la destination naturelle est de vivre ensemble, devaient

(1) On voit que durant son séjour en Algérie le F.·. Large a cultivé les poëtes arabes !! Cumule-t-il son traitement de receveur particulier avec l'indemnité de... victime du 2 Décembre ?? Ou verse-t-il le montant de celle-ci dans le tronc de la Veuve ?

être toujours ensemble et jamais séparés. (Applaudissements.)

Il demanda « *le complet affranchissement de la femme*. »

« Je réclame d'elle, dit-il encore, pour qu'elle nous aide à gagner sa cause, de *l'affranchir d'abord du confessionnal,* (1) *du prêtre*, qui lui souffle l'esprit de révolte contre le progrès, c'est-à-dire contre sa propre destinée. (Applaudissements.)

« Qu'elle soit libre et responsable de ses actes, qu'elle nous seconde de ses efforts et bientôt le soleil se lèvera sur une société *où l'amour vivifiera tout, sanctionnera tout et harmonisera tout.* »

(Triple salve d'applaudissements, longues acclamations ; l'orateur est félicité par ses amis.)

Concert. Le soir, banquet de 120 couverts, sous la présidence du F.·. Guillaumou, député du Rhône (2). Toasts. Bal brillant. (3)

Trois LL.·. *les Zélés Philanthropes, la Solidarité*, Or.·. d'Ivry et *la Libre-Pensée*, donnèrent, le 9 mai, une fête d'Adoption. Les FF.·. Dufour, Favre et *la lowtonne Bouchery* se surpassèrent, à la grande satisfaction du public.» (4)

La reconnaissance conjugale de la S:·: *Jacqueton*, devenue S:·: *Bourgeois*, eut lieu, le 29 mai, au Temple de la rue J.-J. Rousseau, Or.·. de Paris, où s'était réunie la L.·. n° 147, le *Héros de l'Humanité*. *La Chaîne d'Union* disait à cette occasion :

« *Notre Sœur Letellier*, ayant demandé la parole, prononça ces mots. « Au nom du Comité Maternel de l'Orphelinat, je souhaite à notre pupille tout le bonheur possible, je lui donne le baiser fraternel et je réclame d'elle, sûre d'être

(1) Ce n'est pas la raison, c'est la passion qui repousse la confession. L'homme ou la femme qui s'abandonnent à leurs passions cessent de se confesser ; ceux qui veulent rompre avec leurs passions, fréquentent le sacrement de la Pénitence. Ce qu'il y a de meilleur dans le monde se confesse, tandis que la partie mauvaise ne se confesse pas ; la Maçonnerie le sait bien.

(2) Guillaumou, ancien trombone à coulisse dans les Dragons de l'Impératrice, fut, après son congé, homme de peine, chez M. Desgranges aîné, épicier à Chalon-sur-Saône et membre de la Société de Musique de cette ville. Il devint ensuite voyageur pour les cuirs, député de Lyon et questeur de la Chambre. Le journal *la Fédération Compagnonnique*, du 21 février 1886, inséra une lettre de lui, signée : *Guillaumou, dit Carcassonne le bien-aimé de la Fraternité* et adressée à M. Leblanc, président de la Fédération Compagnonnique de Lyon. — Les électeurs Lyonnais viennent de renvoyer Guillaumou à son trombone, sa mélasse ou ses cuirs.

(3) *Chaîne d'Union*, juin 1886, p. 237-242.

(4) *Ibid.*, juin 1886.

entendue, la promesse de ne jamais oublier notre *S∴ Morin*, qui lui a servi de seconde mère. » (1)

La L∴ *L'Union Fraternelle* adressa la lettre suivante, à la date du 1er juin :

« TT∴ CC∴ FF∴ et TT∴ CC∴ SS∴,

« La L∴ L'Union Fraternelle a l'honneur de vous inviter à sa Fête de Maçonnerie blanche, qui aura lieu le dimanche 4 juillet 1886, sous la présidence du F∴ Marsoulan, conseiller municipal, salon de la Porte-Dorée, avenue Daumesnil, 275 et 277, chez notre F∴ Quarré.

« Nous espérons, TT∴ CC∴ FF∴ et TT∴ CC∴ SS∴, que, désireux de resserrer les liens de la grande famille Maçonnique qui nous unissent, vous viendrez embellir notre Fête par votre présence et celle de vos enfants et de vos amis.

« Veuillez agréer, TT∴ CC∴ FF∴ et TT∴ CC∴ SS∴, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

La L∴ *la Bienfaisance Châlonnaise*, Or∴ de Châlons-sur-Marne, célébra, le 13 juin, une brillante fête d'Adoption.

Le F∴ Georges Laguerre, membre du Conseil de l'Ordre, et des délégations des LL∴ SS∴ y assistaient.

Dès le matin, à dix heures, le Temple, nouvellement restauré, quoique vaste, suffisait à peine pour contenir les nombreux invités.

Le F∴ Maurice Block, Vénérable de la L∴, souhaita, avec la plus grande affabilité, *la bienvenue aux dames*. Il les remercia de leur présence qui rehaussait l'éclat de la fête, tout en regrettant de ne pouvoir les associer plus souvent aux travaux maçonniques, etc...

Avant de commencer la cérémonie d'adoption une récompense Maçonnique fut remise, au nom de la L∴, à *la S∴ Monnet*.....

Il fut ensuite procédé, suivant le Rituel, à l'adoption, aux trois voiles, de Low∴ *Baillez Jeanne*, etc. (on lui donna le nom de *Douceur*).

Le F∴ Laguerre insista sur les bienfaits de l'Instruction qui sont si largement répandus par la République, FILLE DE LA FRANCMAÇONNERIE.....

Cette fête fut terminée par un bal. (2)

Nous empruntons au *Bulletin du Grand-Orient*, août 1886,

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1886, p. 306-308 et août 1886, p. 331-335.
(2) *Ibid.*, septembre 1886, p. 369-371.

*partie non officielle*, pages 240 et 241, le compte-rendu de *la reconnaissance maçonnique du mariage du F.·. Dolley avec Mlle*, ou mieux, *avec la Sœur Gravey*, fille du F.·. Gravey, membre du Conseil de l'Ordre :

Le mercredi 28 juillet 1886, à deux heures de l'après-midi, le Grand-Orient de France recevait, dans son hôtel de la rue Cadet, une nombreuse et brillante société, venue pour assister à la reconnaissance d'un mariage.

« Le F.·. Louis Dolley, *propriétaire à Villedieu* (Manche) *et membre fondateur* de la R.·. L.·. *L'Union Libérale*, fondée à cet Orient, avait épousé, quelques heures auparavant, devant l'officier de l'état-civil, Mlle Jeanne Gravey, fille du F.·. Gravey, membre du Conseil de l'Ordre.

« Le grand temple avait pris son air des grandes fêtes. Malgré ses vastes proportions, il était insuffisant pour contenir les invités présents.

« Les nouveaux mariés firent leur entrée solennelle, précédés d'une délégation du Conseil de l'Ordre, et passèrent sous la voûte d'acier pour occuper les deux fauteuils qui leur avaient été préparés au pied de l'Orient.

« Le F.·. Colfavru, président du Conseil de l'Ordre, présidait la cérémonie, après avoir été, à la mairie, un des témoins de la mariée. Sur l'estrade se pressaient les membres du Conseil de l'Ordre, plusieurs délégations de puissances maçonniques et la plupart des Vénérables des Loges de Paris et de la banlieue.

« Environ 400 Loges s'étaient fait représenter ou avaient envoyé des adresses aux jeunes époux.

« Plusieurs notabilités appartenant à la politique, à la magistrature et aux sciences, avaient aussi pris place sur l'estrade.

« Le F.·. Colfavru, dans une allocution inspirée par la circonstance, a développé les idées philosophiques touchant l'union civile. Avec cette éloquence et cette hauteur de vues qui lui sont propres, l'orateur a tracé les droits et les devoirs de chacun des époux et a fait ressortir la situation digne et honorable faite à la femme dans la famille par la Révolution française.

« Il a offert, au nom du Conseil de l'Ordre, un bouquet à la mariée.

Après lui, le Vénérable de la Loge *La Justice*, du Grand Orient de France, a offert à Mme Dolley un bouquet, au nom de la Loge et au nom de l'école laïque de la rue Jean-Lantier, dont la mariée avait suivi les cours.

« Par une touchante attention, toute la classe à laquelle avait appartenu Mlle Gravey était venue assister à la cérémonie, sous la conduite de la directrice, Mlle Hélène Carrier.

(Sous prétexte de TOUCHANTE ATTENTION, la Maçonnerie était heureuse de convier d'autres jeunes filles à cette comédie, afin de leur inculquer ses principes et les engager à imiter plus tard, leur compagne !)

« Après les diverses allocutions, la cérémonie s'est terminée par un brillant concert, dans lequel les plus distingués artistes de nos scènes lyriques ont fait entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

« La soirée, passée dans les salons de la Porte-Dorée, a été empreinte de la plus franche gaieté et d'une cordialité toute fraternelle. »

Le *Bulletin du Grand-Orient* ajoute les réflexions qui suivent et se passent de commentaire :

« Le souvenir de cette fête intime restera longtemps gravé dans le souvenir de tous ceux qui y ont participé.

« *La franc-maçonnerie française doit enregistrer avec satisfaction les fêtes de ce genre ;* CAR LEUR CÉLÉBRATION CONSTATE PERTINEMMENT LES PROGRÈS INCESSANTS QUE FONT DANS LES CLASSES ÉCLAIRÉES LES IDÉES DE LIBRE-PENSÉE ET D'AFFRANCHISSEMENT DE L'ESPRIT HUMAIN. »

Nous ajouterons ceci : On se rappelle la triste mort et le scandaleux enterrement civil du F.·. Dolley. Quant à Mlle Gravey, nous avons la consolation de savoir qu'elle s'est convertie, s'est fait baptiser et mène une vie religieuse des plus édifiantes.

Et maintenant espérons que pour toujours la F.·. Maçonnerie en a fini avec Villedieu.

*
* *

« Une cérémonie du même genre que celle précédemment relatée avait lieu, le lendemain 29 juillet, également dans le grand temple de l'hôtel du Grand Orient. La R.·. L.·. *la Clémente Amitié cosmopolite* fêtait l'union conjugale d'un de ses membres, le F.·. Lamblin.

« La cérémonie était présidée par le F.·. Tessier, vénérable d'honneur de l'atelier et membre du Conseil de l'Ordre. Le Grand Orient y était officiellement représenté par le F.·. Amiable, que le Conseil de l'Ordre avait délégué à cet effet. L'assistance était nombreuse : on y comptait beaucoup de dames et de jeunes filles.

« Les jeunes époux firent leur entrée solennelle à deux heures.

Ils venaient de la mairie, sans avoir passé par une église ou autre local du même genre.

« Le F.·. Tessier, président, leur souhaita la bienvenue en termes excellents, les félicitant d'avoir rompu avec les préjugés et la routine. Cette allocution empreinte d'un sentiment paternel, produisit la meilleure impression sur les jeunes époux et sur tout l'auditoire.

« Ensuite le F.·. Amiable (1), dans un langage élevé, retraça les droits et les devoirs des époux, non seulement au point de vue légal, mais surtout au point de vue moral. Opposant la condition de la femme, telle qu'elle est d'après la loi française, à ce qu'elle fut au moyen-âge, à ce qu'elle fut et à ce qu'elle est encore sous la domination de l'Eglise, il montra la femme relevée et ennoblie par le triomphe des idées modernes, sous l'influence de la Franc-Maçonnerie. Puis évoquant l'idée de l'amour, indiquant ses évolutions dans les différentes relations de la famille et dans les différentes phases de la vie, il la fit ressortir comme devant présider, avec l'idée du devoir, à toute la durée de l'union conjugale.

« Enfin le F.·. Galopin, ancien vénérable, dans un discours plein d'humour, adjura les dames de ne plus faire diriger leur conscience par le prêtre, qui est leur véritable ennemi, qui les dédaigne pour compagnes, qui les effraye pour mieux espionner leur cœur, qui les corrompt quand il en trouve l'occasion et qui les excommunie quand elles assistent à des cérémonies maçonniques. Il a insisté auprès des époux pour qu'ils soustraient leurs enfants à cette pernicieuse éducation, qui fausse le cœur et atrophie l'intelligence.

« Plusieurs morceaux de musique, bien choisis et parfaitement exécutés, donnèrent à cette cérémonie un caractère de recueillement qui laissa une très heureuse impression dans l'assistance. » (2).

Les FF.·. emploient toujours les mêmes clichés, les mêmes rengaines vis à vis du clergé catholique et pour conserver une très heureuse impression de leurs discours et du caractère de leurs cérémonies il faut réellement que l'assistance ait le cœur faussé et l'intelligence atrophiée par les principes de la secte.

Dans son numéro du mois d'août, la *Chaîne d'Union* citait la *Sœur Pronnier*, en faisant la nécrologie de son mari.

(1) Alors 33e degré, secrétaire du Conseil de l'Ordre et Gr.·. Orat.·. du Grand Collège des Rites.

(2) *Buleltin du G.·. O.·. de F.·.*, août 1886, p. 212-213.

décédé à Saint-Louis, Sénégal (p. 352) ; dans celui du mois d'août, elle annonçait le mariage de la *Sœur Jeanne Gravey* (p. 363.)

Le F.·. Laguerre affirmait à Châlons-sur-Marne que la République était fille de la Francmaçonnerie ; écoutons ces paroles du F.·. Gonnard, au banquet final du Convent de Paris (16 Septembre) :

« La Franc-Maçonnerie ne fait que de la politique, et s'il fut un moment, non pas de règle, mais de formalisme, de déclarer que la Maçonnerie ne s'occupait ni de religion, ni de politique, c'était sous l'impression des lois et de la police que nous étions obligés de dissimuler ce que nous avions mission de faire et de faire uniquement. Aussi, nos institutions publiques sont-elles aujourd'hui, d'une façon toute naturelle entre les mains des Francs-Maçons de France. » (1)

On comprend facilement la décision, prise le 12 avril 1884, par la Commission d'initiative de la Grande Loge Symbolique Ecossaise, présidée par le F.·. Mesureur, député de la Seine, « de supprimer comme inutile le paragraphe de la Constitution par lequel la Grande Loge s'interdisait toute discussion politique. » (2)

En 1881 (14 septembre) le F.·. Bélat, maire de Valence, proclama officiellement au Convent du Grand Orient de France : « Il est exact de dire que la Franc-Maçonnerie est une institution politique et c'est son honneur que de mériter une pareille qualification. » (3)

Nous pourrions multiplier les aveux de ce genre, mais le caractère essentiellement politique de la Franc-Maçonnerie, ne fait plus de doute pour personne.

Une première fête de Maçonnerie blanche fut donnée, le 19 septembre, par la L.·. *Le Réveil de la Côte-d'Or*, Or.·. de Beaune. Au banquet le F.·. Large-Provençal, 30e degré, Vén.·. de la L.·. *Progrès et Egalité*, Or.·. de Chalon-sur-Saône, laissa libre cours à sa haine anticléricale et dit, dans son toast :

« Oui, Mesdames, nous sommes heureux de vous voir parmi nous, non seulement parce que votre présence apporte à cette

(1) *Journal Officiel de la Maçonnerie française*, 1886, p. 515.
(2) *Bulletin de la Grande Loge Symbolique Ecossaise*, vol VII, p. 35.
(3) *Journal Officiel de la Maçonnerie française*, 1881, p. 15.

fête l'éclat et le charme qui sont votre apanage, et devant lequel nous nous inclinons avec tant de bonheur, mais surtout parce qu'elle est une preuve que les efforts de la Franc-Maçonnerie ne sont pas restés stériles. (1)

« En effet, Mesdames, vous n'êtes pas sans avoir entendu quelques-unes des infamies qui se débitent sur notre compte ; vous n'êtes pas sans savoir que ces temples *où nous nous réunissons pour apprendre la sagesse...* sont voués à la malédiction des dévots ; *que tous, ici, nous sommes foudroyés journellement des excommunications les plus terribles de l'Eglise* (il est vrai que nous ne nous en portons pas plus mal.) Vous n'êtes pas sans savoir qu'on nous accuse de conspirer, ici, contre les lois sacrées de la famille, contre la sécurité de la société. *Des prêtres, des saints, sans doute, ont même osé écrire, ô horreur ! que dans des saturnales immondes nous allions jusqu'à immoler des petits enfants.* Vous connaissez toutes ces *turpitudes* et vous êtes venues quand même, et vous nous avez amené ce que vous avez de plus précieux au monde : vos chers petits enfants.

« Honneur à vous, mes Sœurs et merci ! *C'est une grande victoire remportée sur les préjugés ridicules qu'entretiennent dans les âmes faibles et dans les cœurs timides, des hommes qui sans famille* (ils l'ont reniée, ils l'ont abandonnée) osent se dire les amis, les soutiens de la famille, ces hommes qui portent l'orgueil jusqu'à se dire les envoyés, presque les égaux d'un être suprême, ces hommes ennemis du progrès, de la lumière et de la vérité, dont tous les efforts tendent à capter votre confiance, à exploiter votre crédulité, dans l'intérêt de leurs convoitises ambitieuses, quand elles ne sont pas honteuses et criminelles.

« Ah ! ils ont raison de s'effrayer lorsque vous leur échappez pour venir à nous. Ils savent mesdames, que vous êtes toutes puissantes dans le monde et que votre influence sur les hommes est irrésistible par les qualités si douces, si bienfaisantes de votre cœur ; qu'elle est immense dans la société, parce que vous êtes dans la famille la paix et l'amour, la consolation et le bonheur, parce que surtout vous êtes les premières institutrices de l'enfance....

« Aussi, Mesdames, en vous voyant parmi nous, notre espérance est aussi forte qu'est grande la fureur de nos adversaires....

« Apprenez-leur surtout, à ces chers enfants, à rechercher la vérité par la raison, en les mettant en garde contre *les erreurs et les superstitions*, ces armes terribles avec lesquelles, depuis l'origine des siècles, *les sectes religieuses ont asservi le monde pour*

(1) Tout cela, comme la suite, n'est qu'une deuxième édition, revue et augmentée, du discours du 9 mai précédent.

*leurs satisfactions* personnelles et pour le malheur de l'humanité...

« *En préparant l'émancipation intellectuelle de vos enfants, vous ferez de vos filles des femmes honnêtes, de bonnes mères de famille, etc., etc.* » (1)

Corrompre la femme selon le système du F.·. Large-Provençal et prétendre en faire par cela même des filles, des femmes honnêtes, de bonnes mères de famille, voilà certes des utopies dignes du cerveau malade de l'ex-chemisier de Lons-le-Saulnier et du Quai des Messageries, à Chalon-sur-Saône.

Nous ne relèverons pas les insultes qu'il jette à la face du Clergé et les insinuations qu'il dirige contre la Femme Chrétienne. Nous dirons simplement avec Houssaïn Vaez :

« Dieu n'abandonne jamais entièrement ses amis à l'envie et à « la malice de leurs ennemis, car la vérité se fait toujours et « enfin connaître. »

« La lune jette sa lumière et le chien aboie ; mais l'aboiement du chien ne fait point de tort à la lumière de la lune. »

« On jette les balayures d'une maison dans l'eau courante d'un fleuve, et ces ordures nagent sur la surface de l'eau sans qu'elles puissent ni l'arrêter ni la troubler. » (Metnevi Mânevi)

La convocation de la L.·. *L'Arc-en-Ciel*, pour la tenue du 2 décembre portait :

« 8. Oraison funèbre du F.·. Paul Bert par le F.·. Armand.

« Batterie de deuil à la mémoire de notre *Sœur Chevreuil.* »

Voici le toast prononcé par le F.·. Lepercq Saint-Léger, au banquet de la fête solsticiale, célébrée le 24 décembre, par la L.·. *La Fidélité*, n° 256, Or.·. de Lille :

« 2e *Feu* :

« A nos Sœurs ! A nos Compagnes ! A nos enfants ! A nos « Mères ! A la femme enfin ! A celle qui doit, grâce à l'instruction « nouvelle, malgré les menaces du Diable et de l'Eglise, être un « jour (Et il approche ce jour là) le grand rayon lumineux où se « formeront les esprits naissants ! Au foyer domestique ! A la « famille enfin, malgré les Index, les Encycliques, les foudres et

(1) *Memorandum des Travaux du Suprême Conseil*, n° 92, p. 31-32. — La L.·. n° 226, *Le Réveil de la Côte d'Or*, en vertu de la décision qu'elle a prise en tenue solennelle, le 16 juillet 1893, a quitté cette Obédience pour entrer, sous le n° 10, dans la Confédération des Loges de la Grande Loge Symbolique Ecossaise, conformément à l'arrêté du 9 novembre suivant de la Commission Exécutive de cette Grande Loge. — *Note de l'auteur.*

« les injures de cette vieille machine dont le moyeu est à Rome « et les jantes partout! » (1)

Au mois de décembre, la *Chaîne d'Union* annonçait un livre écrit par la *Sœur M. S. Des Moulins* (pseudonyme de l'auteur) ayant pour titre : *Récits d'une Lorraine*. Cette Sœur était la femme d'un Ancien Vén.·. de Loge et la *Chaîne d'Union* regrettait d'avoir à taire son nom (2).

Nous lisons dans le Règlement particulier de la L.·. *Le Lien des Peuples et les Bienfaiteurs réunis* :

« Art. 22. — Aux funérailles d'un membre de l'Atel.·., *d'une* S.·. ou d'un Louv.·., la L.·. enverra une couronne avec l'inscription du nom de la L.·. »

Le 13 juin, la L.·. *la Fraternité*, Or.·. de Genève, eut sa fête d'adoption. « On commença par distribuer de petits gâteaux *aux Sœurs et aux Louvtons et Louvtonnes*, puis on fit circuler des coupes remplies d'un vin blanc et vermeil. »

« Les paroles si sentimentales et si instructives qui y sont exprimées (dans le Rituel d'Adoption du F.·. Foussier) firent la meilleure impression sur l'assistance et en particulier sur les Sœurs. Il était facile de voir qu'elles acceptaient et aimaient les grands et sublimes principes maçonniques. »

Banquet à 1 h. de l'après-midi au stand de Carouge. Le F.·. Gavard, président de la République et Canton de Genève parla en faveur de l'affranchissement de la femme. Bal. (3)

Sous ce titre « *Aux Mères* » la *Humanidad*, d'Alicante, publia un appel émané d'une Sœur qui voilait sa personnalité sous le pseudonyme de Jeanne d'Arc.

« *Quelle éducation donne-t-on aux femmes en Espagne* ?.. » A cette question, la collaboratrice de l'*Humanidad* répondit par l'exposé des « lacunes désolantes » que présentait l'instruction des Espagnoles en général. Il était temps que la Maçonnerie tournât ses efforts de ce côté ; car aussi longtemps que la femme resterait « *aveuglément asservie au clergé*, le progrès moral et intellectuel dans la Péninsule « subirait la tyrannie de l'obscurantisme. »

« La femme, disait en terminant Jeanne d'Arc, devait être

(1) *Chaine d'Union*, février 1887, p. 58.
(2) P. 500.
(3) *Ibid.*, août 1886, p. 336.

élevée en vue de l'homme. « Ce n'était point là la mission propre des couvents. » (1)

Que s'était-il passé au Missouri ? Dans sa Revue de la Maçonnerie Etrangère, la *Fédération Maçonnique* faisait cette singulière réflexion : « Si cette société veut déshonorer les lois de la morale et de la décence, elle ne devrait pas le faire sous le couvert de la Franc-Maçonnerie. » (2)

Le *Boletino Masonico*, de Mexico, reproduisait un article de l'*Espiritu del Siglo*, intitulé : « *La Femme et la Maçon-* « *nerie* » et disait : « Nous voyons avec plaisir la Maçon- « nerie Espagnole se préoccuper de l'affranchissement de la « femme, dont la sujétion est cause de tant de maux dans « l'ordre social. » (3)

**1887**

Les LL.·. *Les Indivisibles Ecossais* et n° 150, *Franchise et Osiris*, célébrèrent, en commun, leur fête solsticiale, le 22 janvier 1887.

« Telle fut grande l'affluence des FF.·. et *des SS:·:* qui avaient répondu à l'appel, que les Maîtres des Banquets et des Cérémonies durent accomplir un prodige pour caser, sans abattre les murs, tous les convives dans la grande salle, pourtant très-vaste, du Restaurant Richard, au Palais-Royal... »

« Inutile de dire que dans les toasts qui ont été portés... *les dames ont eu la meilleure part.* »

Le T.·. I.·. F.·. Pourtet, secrétaire de la L.·. *Franchise et Osiris*, lut une improvisation rapidement tracée au crayon :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pour que notre toast ait un bon résultat
Que l'une de nos Sœurs reçoive le mandat
Mandat déterminé, positif et formel
De lui donner pour tous le baiser fraternel
De notre affection ce sera un bon gage
Et notre Président n'en prendra pas ombrage.

Effectivement, l'une des Sœurs les plus rapprochées du F.·. Bérard, lui donna au nom de toute l'assemblée, l'accolade fraternelle (4). Bal. A six heures du matin FF.·. et SS:·: pirouettaient encore. (5)

(1) *Ibid.*, mai 1886, p. 207.
(2) 1re année, n° 4, 15 avril 1886, p. 4-5.
(3) *Chaine d'Union*, mai 1886, p. 208.
(4) F.·. Bérard, 33e, Grand Chancelier du Rite et Vén.·. de la L.·. *Franchise et Osiris.*
(5) *Chaine d'Union*, mai 1887, p. 213-214.

*La Sœur Letellier* est nommée Officière d'Académie.

Sur une lettre ou balustre du Conseil des chevaliers Kadoschs de *La Clémente-Amitié*, convoquant à la tenue du 21 février 1887 et signée par les FF.·. Clément, 33e; Décembre-Alonnier, 33e; Paul Viguier, 33e; De Fanti, 30e et Blum, 30e, on lit :

« 5. Affiliation du Chev.·. Desmons, membre du Conseil de l'Ordre, député du Gard.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« 7. Rapport du F.·. Michalet sur la situation de *la S.·. Couturier.* »

Au mois de Mars, *La Chaîne d'Union* adressait ses félicitations à *la Sœur Crépy*, qui mariait son fils le F.·. Emile Crépy, avec *Mlle Alix Moreau*. Au sommaire du numéro de mai, on lisait, DEUX DE NOS SŒURS, puis à la page indiquée 197, on trouvait l'expression de vif regret pour la part sincère que prenait le F.·. Hubert au deuil d'amis et de FF.·. :

(A) du F.·. Moreaux, qui avait perdu sa belle-mère.

(B) du F.·. Béchet, qui avait perdu sa mère.

*
* *

La comparution et la condamnation en police correctionnelle d'une sœur maçonne sont choses assez remarquables pour que nous n'hésitions pas à emprunter au *Courrier des Ardennes* le récit des faits qui émotionnèrent, justement, les Caropolitains, pendant le mois de mars :

L'AFFAIRE DE LA RUE DE MONTJOLY

« Informés, dès samedi soir, qu'un infanticide venait d'être commis à Charleville, et que la justice procédait à des recherches, nous avons voulu, avant d'en entretenir nos lecteurs, procéder nous-mêmes à une enquête, dont voici les résultats :

« A la suite de diverses dénonciations anonymes parvenues au parquet contre une jeune fille de 19 ans, dont nous voulons taire le nom, MAIS BIEN CONNUE PAR LA PART ACTIVE QU'ELLE PRENAIT DANS LES FÊTES MAÇONNIQUES, des investigations ont été faites dans les fosses d'aisance de son domicile, rue de Montjoly, et n'ont abouti ce jour-là à aucun résultat.

« Hier matin, dimanche, de nouvelles recherches ont été faites et ont amené la découverte de vestiges qui ne laissaient subsister aucun doute sur la nature du crime commis.

« Cette découverte a entraîné l'arrestation immédiate de la jeune fille, qui a été écrouée à la maison d'arrêt.

« Cette nouvelle produit en ville une très grande émotion et on conçoit que dans une affaire de cette nature et en présence des bruits contradictoires qui sont mis en circulation nous nous croyons tenus à une très grande réserve.

« Tout ce que nous pouvons dire c'est que ce serait le jeudi 24 février, à 3 heures de l'après-midi que le crime aurait été consommé.

« La jeune fille aurait déclaré, paraît-il, que prise des douleurs de l'enfantement elle serait accouchée seule d'un enfant presque à terme, elle se serait délivrée elle-même et se serait ensuite recouchée. Sa mère aurait, d'après sa version, ignoré tous ces détails.

« Dès le lendemain elle sortait.

« Quant au cadavre de l'enfant, il a disparu, mais si nous nous faisons l'écho des bruits très-autorisés qui circulent, la jeune mère aurait avoué qu'elle aurait brûlé le corps dans un calorifère. M. le docteur Carion appelé comme médecin légiste, a constaté qu'un accouchement avait eu lieu.....

La jeune fille n'aurait pas été interrogée aujourd'hui, afin de la décider à compléter ses aveux.

« Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, nos lecteurs savent l'essentiel.

« Nous ne voulons pas en entrant dans des détails répugnants et oiseux, donner à la curiosité publique, tenue malheureusement en éveil par cette scandaleuse affaire, une satisfaction malsaine. »

(*Courrier des Ardennes*, du 8 mars 1887.)

## LE MYSTÈRE DE LA RUE MONTJOLY

« Sans vouloir empiéter, en aucune façon, sur les prérogatives de la justice, sans vouloir nous substituer à son action tutélaire, nous ne croyons pas dépasser nos droits et nous remplissons un devoir en initiant nos lecteurs aux judicieuses observations que nous a soumises un criminaliste d'une expérience et d'une compétence éprouvée.

« En les portant à la connaissance du public, nous tenons à le répéter une fois encore, nous n'avons pas à prendre parti ni pour ni contre l'accusée, mais à traduire l'impression d'un homme expert en la matière . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« M^lle Félicie Thomé, d'après les aveux qu'on lui prête est accouchée le jeudi 24 février à 3 heures de l'après-midi. Une fois délivrée, elle aurait brûlé son enfant dans la cuisinière.

« L'enfant était à terme, il avait donc un poids assez considérable, s'il a été incinéré les voisins ont dû sentir une odeur désagréable, l'infection se serait même répandue assez loin et il est hors de doute que l'attention eût été éveillée. Sans vouloir faire de rapprochement avec l'affaire de Pel, l'horloger de Montreuil, on peut se rappeler les nombreux témoignages des témoins, qui ont tous déposé qu'il se dégageait une odeur lorsque ce misérable brûlait les restes découpés de sa femme.

« Ce dégagement d'odeur nauséabonde lors de l'incinération des corps a été du reste l'une des principales objections au point de vue hyglecique que l'on a soulevé contre la crémation. Que le corps brûlé soit celui d'une grande personne ou celui d'un enfant, les vapeurs qui s'en dégagent ont une odeur répugnante, sui generis, qui dans le cas qui nous occupe aurait infailliblement été remarquée par les nombreuses personnes habitant le même quartier que Mlle Félicie Thomé.

« Cette odeur sui generis ne se serait pas seulement répandue à l'extérieur, elle se serait imprégnée dans l'appartement et en supposant même qu'un courant d'air ait été établi, l'infection n'aurait pas disparu et les personnes qui seraient entrées dans la maison en auraient fait la remarque et en auraient demandé l'explication.

« D'un autre côté, bien que les os d'un enfant à son entrée dans la vie soient loin d'être formés, la température d'une cuisinière étant très-inférieure à celle d'un appareil crématoire, il est difficile de croire que l'incinération ait été complète; il devrait rester quelques traces, quelques vestiges qu'il serait très-utile de découvrir dans l'intérêt de la vérité.

« Donc, il semble impossible, jusqu'à preuve du contraire que l'accusée ait brûlé, ainsi qu'elle l'affirme le cadavre de son enfant.

« L'enfant a disparu, malgré toutes les recherches la justice n'a entre les mains que quelques vestiges insignifiants ; l'accusée affirme que son enfant est mort-né. Quelle solution se présente alors ?

« Dans ce dernier cas, la justice se trouvera en présence de ce qu'on appelle en termes juridiques une suppression de part, ce qui relève de la police correctionnelle et entraîne une peine très légère dont le maximum est 5 mois de prison.

« La suppression de part peut exister, mais c'est à l'accusée à en faire la preuve. D'après les déclarations qu'elle aurait faites elle aurait accouché à terme.

« L'enfant était-il en vie, là est toute la question ?

« On peut concevoir aisément qu'une jeune fille, en présence du déshonneur qui l'attend cherche à faire disparaître les traces

de sa faute. Malheureusement pour elle, sa mauvaise action est connue, elle comparaît devant la justice qui oppose à toutes ses dénégations le dilemme suivant :

« Vous êtes accouchée, vous avez fait disparaître votre enfant, qu'est-il devenu ?

« Au moment de sa naissance ou votre enfant était mort ou il était en vie ; s'il était mort, il est bien facile de s'assurer de la vérité de ce que vous avancez, dites-nous où est le corps, le médecin reconnaîtra facilement que vous ne nous trompez pas. Votre peine sera légère, dans 6 mois au plus vous serez libre. Si vous voulez ne nous rien découvrir, c'est que votre enfant était viable, et par le fait, la peine qui vous serait infligée, pourrait s'élever à 5 ans. Votre intérêt est donc de nous dire toute la vérité, et de prouver que véritablement il y a eu suppression de part.

« Que peut répondre la personne coupable à cette argumentation ?

« On se le demande vainement, et on peut affirmer que la suppression de part en présence des preuves existantes ne peut être établie que par la présentation du cadavre de l'enfant disparu.

« Notre entretien avec la criminelle qui a répondu avec une grande bienveillance à toutes nos questions, ce dont nous lui sommes très reconnaissants, s'est terminé par ces paroles :

Le mystère de la rue Montjoly sera-t-il bientôt démêlé ? Nous voulons l'espérer.

« L'opinion publique est vivement surexcitée. Les bruits les plus divers, les racontars les plus invraisemblables circulent en ville.

« Il est à souhaiter que la justice fasse promptement la lumière sur ce nouveau scandale maçonnique. »

(*Courrier des Ardennes*, du 9 mars 1887.)

## EN POLICE CORRECTIONNELLE

Félicie Thomé comparut le 30 mars devant le tribunal correctionnel de Charleville et le *Courrier des Ardennes* rapporta en ces termes les principaux incidents de cette affaire, dans son numéro du 31 :

## AUDITION DES TÉMOINS

M. le Commissaire de police, 1er témoin, dépose que le 5 mars, prévenu par la rumeur publique, il s'est rendu chez les époux Thomé, où il a interrogé la prévenue.

Celle-ci lui a répondu qu'elle n'avait jamais été enceinte et que par suite elle n'avait pu accoucher. Le Commissaire lui répliqua qu'il y avait un moyen de démontrer que l'accusation portée

contre elle était fausse, c'était de se soumettre à la visite médicale.

Félicie Thomé y consentit et se rendit chez M. le docteur Carion, désigné à cet effet. Celui-ci constata qu'il y avait eu accouchement; aussitôt, en vertu d'une commission rogatoire, M. le Commissaire de police fit vider les fosses d'aisances et, après deux jours de recherches, on découvrit des vestiges ne laissant aucun doute qu'il y ait eu accouchement.

M. le Commissaire a ensuite saisi une chemise et une serviette tâchées de sang. De plus il a examiné le foyer de la cuisinière, qui, dit-il, n'était pas assez grand pour brûler le corps d'un enfant. Il a, en outre, recueilli les cendres des deux autres foyers.

Une discussion s'élève entre le tribunal et la défense pour savoir si le foyer était pourvu d'un tablier. Félicie Thomé prétend qu'il y avait un tablier, tandis que les recherches faites par la police constatent qu'il n'y en avait pas.

M. le Commissaire dit qu'il a interrogé la mère de la prévenue. Celle-ci a répondu aux questions qui lui ont été posées que sa fille avait été indisposée un jour, mais que le lendemain elle avait repris ses occupations.

Le témoin ajoute qu'il n'existait pas de layette, il ajoute cependant qu'il a trouvé quelques linges disséminés dans les armoires.

Il parle ensuite de la moralité de la prévenue qui était, dit-il, de mœurs légères et dit qu'elle avait reçu un affront dans le courant de l'hiver au Club des Patineurs.

Interpellé sur les relations qu'elle aurait eues avec un jeune homme de Charleville, le témoin répond qu'on lui en a parlé, mais que ces relations auraient cessé depuis quelque temps; il n'a pas eu connaissance d'autres relations.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

M. le docteur Michaux, inspecteur des enfants assistés, habitait la même maison que la prévenue; sur la prière de M. le Président, il commença sa déposition en dépeignant la maison de la famille Thomé. Cette description terminée, il dit que depuis trois ou quatre mois, il avait remarqué que la prévenue était enceinte. Il a constaté qu'elle essayait de dissimuler sa grossesse.

Dans la nuit du 23 au 24, il a entendu marcher avec précaution chez les Thomé, mais aucun cri, aucun gémissement, aucun bruit de conversation ne lui est parvenu.

Il déclare que, le samedi 26, Mme Michaux avait causé avec Mme Thomé. Cette dernière lui aurait dit que sa fille aurait été malade à la suite d'une indigestion; mais qu'elle allait beaucoup mieux. Le 27, dans la matinée, une odeur très désagréable, assez semblable à l'odeur dégagée par de la chair en décomposition, se

répandit dans la maison. Il crut d'abord que cette odeur provenait d'un baquet à lessive ; mais il reconnut le lendemain qu'il s'était trompé, le baquet n'ayant pas été vidé et l'odeur avait disparu.

M. le docteur Carion a été chargé par le Parquet d'examiner Félicie Thomé; il a constaté chez elle les signes d'un accouchement récent pouvant remonter à huit ou dix jours, à terme ou à peu près, sans aucune trace de manœuvres abortives.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

INTERROGATOIRE DE LA PRÉVENUE

— Vous vous appelez Marie Thomé, dite Félicie, vous êtes prévenue d'avoir supprimé votre enfant. Je le reconnais, vous n'avez pas de condamnation mais votre conduite comme jeune fille laisse à désirer.

— Je sais que j'ai été très légère.

— Oui, vous passiez pour coquette et faisiez valoir vos avantages près des hommes. Vous fréquentiez les bals.

— J'allais en soirée, mais pas au bal comme certaines jeunes filles.

(Une rumeur, aussitôt réprimée, se fait entendre dans la salle).

— Vous avez 19 ans; il y a 3 ans 1/2 vous avez noué des relations avec un jeune homme qui a aujourd'hui 20 ans.

— J'aimais à danser avec ce jeune homme, mais je n'ai pas eu de relations à cette époque.

— Allons donc, votre amant l'a reconnu.

— C'est vrai.

— Mais ce n'est pas tout; en 1886, vous êtes devenue la maîtresse d'un autre jeune homme que vous prétendez être le père de votre enfant.

— Je le reconnais et je l'affirme.

— Vous n'êtes pas d'accord avec lui, car il affirme ne pas vous avoir vue depuis les fêtes de Pâques de l'an dernier.

— Je l'ai fréquenté, pour la dernière fois, dans les derniers jours de mai ou au commencement de juin.

— Il y a quelque chose de triste dans tout cela; vous n'avez pas comme certaines jeunes filles l'excuse d'un mariage en perspective. Maintenant racontez nous comment vous êtes accouchée.

— Le jeudi 24, dans la matinée, j'ai ressenti les premières douleurs, mais j'ai continué à travailler; à trois heures les douleurs sont devenues plus fortes, je me suis étendue sur une carpette et j'ai accouché d'un enfant mort.

— A quel signe avez-vous reconnu que votre enfant était mort?

— La tête était pantelante, les chairs bleuâtres, il n'y a eu ni cri ni mouvement.

— Vous saviez donc que vous accoucheriez d'un enfant mort?

— Non, je ne le prévoyais pas.

— Tout prouve le contraire, votre explication n'est pas admissible.

— Qu'avez-vous fait de votre enfant?

— Je l'ai placé sous un matelas du lit de ma petite sœur.

— Qu'est devenu le corps?

— Je l'ai brûlé le lendemain.

— Comment avez-vous fait?

— Ce n'est pas difficile!

— Comment?

— Non! J'ai rassemblé du bois, j'ai allumé un grand feu. J'ai arrosé le corps avec de l'eau-de-vie, je l'ai jeté sur le brasier et j'ai baissé le tablier.

— Durant toute l'instruction de cette affaire vous avez menti, et l'on se demande encore aujourd'hui, la police comme le public, si vous avez réellement brûlé votre enfant.

Vous avez été bien mal inspirée, car si votre enfant était mort-né, vous n'étiez passible que d'une faible condamnation, tandis que maintenant vous êtes passible de peines très sévères, je vous adjure, dites-moi si vous l'avez brûlé?

— Je l'ai brûlé!

(M. le docteur Carion interrogé sur le temps qu'il faudrait pour brûler un enfant sur un brasier, avait déclaré qu'il ne pouvait répondre à cette question et que les fragments d'os qui lui avaient été soumis ne présentaient aucun caractère d'os de squelette de nouveau-né. — M. Mailfait, expert, chargé de l'analyse des cendres trouvées dans le foyer de Félicie Thomé, avait constaté dans ces cendres la présence d'os calcinés, mais il lui était impossible de décider si ces os appartenaient à un être humain ou à un poulet.)

## LA DÉFENSE.

Me Vesseron en débutant dit qu'il ne demande pas un acquittement, mais qu'il réclame l'indulgence du tribunal pour une malheureuse qui a commis une faute et non un crime. Il dit que la méchanceté du public a grossi cette affaire et *a été* JUSQU'A ACCUSER M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE VOULOIR L'ÉTOUFFER.

Le défenseur rappelle le passé de sa jeune cliente, il expose comment elle a succombé et explique pour quels motifs elle a caché sa grossesse, motifs tirés de la crainte qu'elle avait de son père.

Et ce père si sévère a pardonné, ah! ne soyez pas plus sévère que lui, et soyez indulgents pour cette jeune fille qui au moment de son accouchement ne présente qu'une demi responsabilité.

Me Vesseron cherche à battre en brèche les arguments qu'il suppose que l'accusation apportera, il s'efforce d'établir que l'on se trouve en présence d'une fausse grossesse.

La péroraison du défenseur est pathétique; il implore la pitié pour sa cliente, qui n'est pas une criminelle et qui aujourd'hui ressent le plus sincère repentir.

## LE RÉQUISITOIRE.

M. le Procureur de la République dit que le châtiment doit être en proportion de la faute qu'il n'a connue, lui, que par la rumeur publique. Il a été prévenu de la faute de Félicie Thomé par six lettres anonymes. Il donne lecture d'une de ces lettres où un inconnu lui demande *si Mlle Thomé n'est pas poursuivie parce qu'elle fait partie de la Franc-Maçonnerie.*

M. le Procureur attaque violemment..... l'auteur de cette lettre et affirme que *la Franc-Maçonnerie n'a aucune influence sur l'action de la justice.* (1)

Après cette digression, M. Lejeune en arrive au fait, qu'il rappelle en quelques mots et demande une condamnation sévère. Je n'ai pas, dit-il, à faire la preuve que l'enfant de la fille Thomé n'a pas vécu, c'est à elle à la faire, qu'elle la fasse.

L'organe du ministère public accumule les charges contre l'inculpée, qui n'a pas même l'excuse du repentir et qui a menti dès le commencement de l'instance. La prévenue est forte, très forte, c'est une habile comédienne qui mérite un châtiment sévère aussi juste qu'il est mérité.

Me Vesseron répond en quelques mots et réclame à nouveau l'indulgence du Tribunal.

Félicie Thomé se recommande à la pitié du Tribunal.

## CONDAMNATION.

« *Le Tribunal, après dix minutes de délibération, condamne la fille Félicie Thomé à* DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT ET AUX DÉPENS.

« L'audience est levée à 7 heures. »

* * *

La Franc-Maçonnerie comptait une martyre de plus, digne d'être placée à côté de la S∴ Sainte Hypathie !!!

Pendant ses deux années de prison, Félicie Thomé put réfléchir, tout à son aise, sur les dangers qu'il y a de manger les pépins de la pomme de l'*Arbre du Milieu*

(1) D'autres affaires récentes et plus considérables, comme celle de Panama, par exemple, ne donneraient-elles point un démenti à M. le Procureur de la République Lejeune, devenu, peu de temps après, président du Tribunal Civil de Charleville ?

et se convaincre que le pépin est bien, comme le disent les rituels et manuels maçonniques, le germe du fruit défendu.

*
* *

A l'occasion d'un mariage maçonnique organisé pour la deuxième tenue blanche des Loges de Paris et de la banlieue, cérémonie pour laquelle la mariée « fort jolie, portait *l'écharpe bleue insigne de la Maçonnerie française*, » *La Chaîne d'Union* disait :

« Je ne crois pas que la Maçonnerie ait qualité pour célébrer et consacrer des mariages. Elle peut et doit par contre organiser de vivantes et brillantes solennités en vue de fêter et de complimenter ceux de nos FF.·. et *de nos Sœurs qui ont assez d'indépendance de caractère et d'esprit pour rompre avec les préjugés et comprendre que le mariage civil consacre et établit suffisamment la légitimité de l'union de l'homme et de la femme s'unissant par les liens du mariage.* » (p. 275.)

La L.·. *Le Héros de l'Humanité*, à sa tenue du 15 juin tira une :

« Batterie de deuil à la mémoire de *notre S.·. L. Girard.* »

L'ordre du jour de la réouverture de la L.·. *La Rose Ecossaise*, le 29 juin, portait :

« Batterie de deuil à la mémoire de *notre S.·. Sallé.* »

La feuille d'invitation de la L.·. *La Clémente Amitié* en vue de la tenue solennelle du jeudi 7 juillet 1887, porte également :

« 6. Batterie de deuil de *notre S.·. Nicolet.* »

Le 20 juillet, la L.·. *Le Héros de l'Humanité* tira une :

« Batterie de deuil à la mémoire de *notre S.·. Fiasson.* »

Des Lowtons furent adoptés par les LL.·. *l'Arc-en-Ciel* Rite de Misraïm), *la Ruche d'Or et l'Union Fraternelle* (Rite français) lors de la fête solsticiale qu'elles célébrèrent dans les salons du lac St-Fargeau, le 11 septembre. Le F.·. Morel,

Vén.·. de la L.·. *l'Arc-en-Ciel*, *souhaita la bienvenue aux Sœurs et les remercia d'être venues en aussi grand nombre.* Banquet et Bal.

« *En résumé, fête superbe ; belle et bonne journée pour la* « *République et la Franc-Maçonnerie.* » (1)

Rendant compte des obsèques de la *S:·: Simon*, femme du F.·. Simon, Vén.·. et fondateur de la L.·. de Neuilly, *La Chaîne d'Union* disait :

« Vu les idées philosophiques de la morte, et après avoir pris l'avis de notre excellent F.·. Simon, nous n'avons pas manifesté, par des décorations aux cimetières, cependant le F.·. Petitfrère, Vén.·. de la L.·. *La Lumière,* a dit quelques mots, au nom de la Loge et de la Franc-Maçonnerie, à la suite des prières du Rabbin. » (2) Ce Simon est le fondateur de la *Grande Maison*, où l'on vend des confections pour hommes, qui a de nombreuses succursales en France et à l'étranger. Il avait débuté comme ouvrier tailleur. (3)

* * *

*La Chaîne d'Union* (novembre 1887, p. 465, 466 et 467), insérait les documents suivants :

A propos du livre « Les Sœurs Maçonnes » par Léo Taxil :

« Je reçois la lettre suivante qui sera lue avec intérêt pour les curieux renseignements qu'elle renferme :

« T.·. C.·. F.·. Hubert,

« Dans le dernier numéro octobre 1887, de votre très estimable journal *La Chaine d'Union*, vous appelez l'attention de vos lecteurs (page 400) sur la savante étude historique parue dans le numéro 29 du *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique,* où se trouve indiquée la source à laquelle Léo Taxil a puisé des éléments de son ouvrage « *Les Sœurs Maçonnes* » et vous en donne un extrait aux pages 436 à 439 dudit numéro d'octobre.

« Je suis en mesure de compléter les révélations du savant rédacteur du *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique* et, puisque vous jugez intéressants pour vos lecteurs les renseignements sur

(1) *Chaine d'Union*, octobre 1887, p. 111-112

(2) Octobre 1887, p. 423-424.

(3) *Ibid*., *id.*

ce point concret d'histoire littéraire contemporaine, je vous autorise à publier ma lettre, si vous le jugez utile.

« Léo Taxil a divisé en deux parties bien distinctes les matériaux dont il s'est servi pour composer son livre « *Les Sœurs Maçonnes.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Il a étudié d'abord la Francmaçonnerie féminine dans sa période d'éclatante prospérité à la fin du siècle dernier et a puisé de merveilleux renseignements dans certains ouvrages secrets qu'il est seul à posséder au monde. (Ce fait est à éclaircir, mais ici cela présente une mince importance. *En note.*)

« Vous dire par quel étrange concours de circonstances Léo Taxil est parvenu au suprême bonheur d'entrer en possession de ces livres serait sortir du sujet de cette lettre.

« Il suffira de vous faire connaître les titres complets des ouvrages anciens dont Léo Taxil s'est servi. Les voici :

— *Critique sur la Franche-Maçonnerie* avec une table générale des matières, 77^e édition, 301 volumes sur beau papier. La Haye, 1787. In-4°.

— *Apologie pour les Francmaçons.* Edition in-8°, faite sur in-4°, 333 volumes, reliés en basane. Londres, 1803.

— *Jugement rendu contre la Société dite des Francs-Maçons dans un conseil de soixante-douze douzaines de docteurs, sur la déclaration de trois témoins,* 7 vol. in-4°, Paris, 1796.

— *Cours de Franc-Maçonnerie*, par un R. P. Capucin. Onzième édition, renfermant 12.009 planches en taille-douce, 37 vol. in-fol. Bruxelles, 1756.

— *Nouvelles calomnies contre l'ordre des Francs-Maçons,* par le R. P. Libam, 690 volumes, gr. in-8°, avec vignettes, 9^e édition, avec un supplément. Paris, 1807.

— *Commentaires sur la Société impie des Francs-Maçons.* Ouvrage où l'on prouve par 40,440 arguments et des passages tirés de Saint Bernard, que ladite Société est illégitime. Par une troupe de docteurs en théologie. 1101 vol. in-fol. La Haye, 1803.

— *Les Francs-Maçons convaincus de tous les crimes possibles.* Superbe édition ornée de 30 cartes enluminées, 22 vol., in-4°, distribués gratis aux dépens des auteurs associés.

— *Les quatre-vingt-dix-huit mille preuves contre la pureté du principe de la Franc-Maçonnerie*, 98 vol., in-fol. London, 1798.

« Léo Taxil s'est ensuite occupé de la Franc-Maçonnerie de nos jours, et en a revélé tous les secrets les plus intimes dans les pages 377 et 383 de son livre.

« Quelques maçons sachant que Léo Taxil a été reçu Apprenti Maçon le 21 février 1881 et a été expulsé de la Maçonnerie, pour

INDIGNITÉ (A), le 5 octobre 1881, toujours comme Apprenti Maçon, se demanderont peut-être comment il a pu être initié à de si redoutables secrets.

« Rien de plus simple. LÉO TAXIL, dont la profession de plagiaire a été établie par arrêté de la Chambre correctionnelle de la Cour d'Appel du 25 juillet 1881, continue à l'exercer (B). Mais se rappellant que

« *Le latin dans ses mots brave l'honnêteté.*

(A) Paul Rosen insinue que LÉO TAXIL a été expulsé de la Secte pour *indignité maçonnique*. Or, LÉO TAXIL a raconté tout au long dans son premier volume des *Frères-Trois-Points*, au chapitre intitulé « *Mes Démêlés avec le Grand-Orient* », l'histoire de son procès en loge. Cette affaire est archi-connue et ne laisse aucun jour défavorable sur le converti de 1885. Le Grand-Orient ne pouvait supporter son *indépendance* : LÉO TAXIL au cours d'une période électorale législative, avait posé sa candidature contre celle d'un Vénérable désigné par la Franc-Maçonnerie : il avait démontré publiquement le gâtisme de Victor Hugo et de quelques vieilles barbes en honneur dans la secte : il avait écrit des inscriptions moqueuses sur la tête de mort placée dans un cabinet des réflexions de l'hôtel de la rue Cadet. Les griefs de la Maçonnerie contre lui étaient tous de même valeur. L'exclusion prononcée contre LÉO TAXIL par ses ex-*collègues* du temple d'Hiram ne peut donc que lui faire le plus grand honneur.

Ce qui est autrement difficile à expliquer, c'est comment Paul Rosen a pu s'y prendre *pour n'avoir pas été exclu, par un procès en loge*, à la suite de ses publications où il viole, sur un certain nombre de points, son serment de discrétion. Nous ne lui reprochons certes pas les quelques révélations qu'il a bien voulu faire ; mais nous nous *étonnons qu'elles n'aient pas été frappées d'anathème par le Grand-Orient, comme* l'ont été celles d'Andrieux et celles de LÉO TAXIL.

(B) Paul Rosen fait allusion à un procès en contrefaçon que les héritiers d'un M. Auguste Roussel (dit Roussel, de Mery) intentèrent à LÉO TAXIL en 1881, c'est-à-dire quatre ans avant la conversion de ce dernier. LÉO TAXIL, confondant cet auteur avec Auguste Roussel (le publiciste catholique, qui dirige aujourd'hui *La Vérité*) avait cru jouer un tour à celui-ci en reproduisant des poésies anticléricales de son homonyme. Le tribunal correctionnel et la cour d'appel, croyant que LÉO TAXIL avait voulu faire en cela illégitimement œuvre de spéculation le condamnerent, en effet, comme contrefacteur, non seulement à des dommages-intérêts, mais encore à une forte amende. Or, en rappelant cette condamnation, Paul Rosen est d'une insigne mauvaise foi, puisqu'elle n'a pas été définitive et qu'en cassation LÉO TAXIL fut entièrement libéré de la peine d'abord prononcée, si bien que les héritiers de Roussel de Mery, reconnurent publiquement la complète bonne foi de leur adversaire et l'autorisèrent à continuer la publication des œuvres dont il s'agit. Paul Rosen ne pouvait ignorer cela lorsqu'il écrivit dans *La Chaîne d'Union*, en novembre 1887, la lettre ci-dessus ; en effet, toute l'affaire avait été expliquée par Léo Taxil, avec pièces et documents probants a l'appui, dans le premier volume les *Frères-Trois-Points*, paru en octobre 1885.

Bien mieux, nous avons cru devoir soumettre à LÉO TAXIL l'épreuve de notre reproduction de cette lettre de Paul Rosen, ainsi que celle de cette présente note, destinée à éclairer la religion du public, et LÉO TAXIL a mis aussitôt sous nos yeux son *casier judiciaire*, délivré par le greffe du Tribunal de 1re Instance de Marseille (sa ville natale) ; or, ce document, certifié par le greffier conforme au *Relevé des bulletins individuels de condamnations classés* au casier, porte NÉANT, est visé par le procureur de la République, et est daté du 5 septembre 1891 : ce qui prouve péremptoirement que la condamnation de 1881, que Paul Rosen est si heureux de reprocher à LÉO TAXIL, avait été réellement annulée en Cour de Cassation.

il a tout simplement fait traduire, en latin de cuisine, les pages 206 à 213 du premier volume de l'ouvrage « *Maçonnerie Pratique* » paru en 1885-86, au sujet duquel l'illustre F.·. Albert Pike vous a adressé une magnifique série de remarquables correspondances parues dans les numéros de juillet à novembre 1886 de *La Chaîne d'Union*.

« Pour donner un semblant de vraisemblance personnelle à ses mirifiques révélations, Léo Taxil donne un catalogue des ouvrages *qu'il a consultés*.

« Parmi ces ouvrages, il cite :

— *Les Rituels* d'Andrès Viriato de Castro.

— *Le Séphar Debarim* du F.·. Albert Pike.

— *Les Legenda Magistralia* du même Ill.·. Fr.·..

— *Les Instructions secrètes* du vicomte de la Jonquière.

« Eh bien. Léo Taxil trompe son public.

« Il a tiré son livre des ouvrages que j'ai cités, mais il n'a jamais lu, ni même vu les ouvrages qu'il cite et parmi lesquels j'ai relevé ceux qui précèdent.

« Donc Léo Taxil *ment* quand il *ne plagie pas*.

« Recevez, T.·. C.·. F.·. Hubert, mes salutations f.·. et empressées.

« Paul Rosen. »

*
* *

Tout cela nous semble très singulier !

D'une part, il est réellement difficile, sinon impossible, de s'expliquer comment Paul Rosen, converti au catholicisme plus de dix années auparavant, si ses protestations sont sincères, a pu apposer son nom au bas de ce libelle. De l'autre, un procès a prouvé que Paul Rosen a fourni à l'auteur de la *Maçonnerie Pratique*, parue en 1885-1886, tous les renseignements utiles. Et cet ouvrage motivait, l'envoi, à *La Chaîne d'Union*, d' « *une magnifique série de remarquables correspondances de l'illustre F.·. Albert Pike !* » Par conséquent, Paul Rosen, encore 33ᵉ degré, pour les Francs-Maçons, au mois de novembre 1887, défendait, dans une de leurs Revues, la Secte contre laquelle il avait donné des armes terribles depuis 1882 ! !

Paul Rosen jouait-il double rôle ? Qui trahissait-il ?

Voici, en effet, un bien singulier Attendu, que nous extrayons d'un jugement rendu, le 9 août 1889, par la pre-

mière Chambre du Tribunal Civil de la Seine, dans un procès de Paul Rosen contre Letouzey et Ané :

« Attendu qu'il est intervenu, *le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-deux*, entre Paul Rosen et l'abbé Brettes un acte sous signatures privées qui sera enregistré, et aux termes duquel Rosen vendait à l'abbé Brettes UNE BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE DE SIX CENTS VOLUMES, moyennant le prix de cinq mille cinq cents francs ; que par le même acte, *Rosen s'engageait à prêter son concours actif pour tous renseignements et SECRETS nécessaires*, et ainsi à rendre aussi complet que possible l'ouvrage que l'abbé Brettes s'engageait à faire contre la franc-maçonnerie, ouvrage dont les frais et bénéfices devaient être partagés par moitié entre Rosen et l'abbé Brettes. »

Donc, Paul Rosen, le 14 janvier 1882, *passait bien un acte par lequel il prenait l'engagement de livrer des SECRETS MAÇONNIQUES contre espèces.*

QUEL JOLI MÉTIER !

Ce n'est pas comme *catholique* qu'il agissait, *puisqu'il ne disait pas tout* et la facilité de dire tout (*démontrée par l'aisance avec laquelle il obtient des bibliothèques maçonniques, comprenant jusqu'à six cents volumes!*) prouve surabondamment qu'il se tait volontairement sur ce qu'il ne dit pas. Et Paul Rosen, qui fait cela, *au moins depuis 1882*, peut signer en novembre 1887, *comme Maçon*, la lettre publiée par *La Chaîne d'Union*.

Nos lecteurs apprécieront.

*
* *

*La Chaîne d'Union* annonçait le mariage civil de la *Sœur Bouzin*, avec le F.·. Chausson, Paul, à Courbevoie. (1)

Grâce à la Maçonnerie et à la Juiverie, la France possédait au mois de décembre 1887, vingt lycées et vingt-trois collèges de filles. Les contribuables avaient déjà eu à débourser la somme de 23 millions 820,000 francs pour ces établissements destinés à former la « *femme affranchie !* »

La L.·. *L'Union Fraternelle*, Or.·. de Troyes, comptait une centaine de membres actifs *en y comprenant pour le quart l'annexe d'Adoption ou Atelier féminin.*

(1) *Ibid.*, décembre 1887, p. 423.

*Le Bulletin du Diocèse de Reims,* à la suite d'une vive polémique avec le comité local de l'Union des Femmes de France, qui avait à sa tête une certaine Mme Délius, ex-catholique passée au protestantisme et peut-être à la Maçonnerie, publiait en faveur de sa thèse la liste du Comité Central pour 1887. Il était composé de :

Mmes Kœchlin-Schwartz (protestante), présidente ; Chalamet ; Dislère ; Versigny ; Floquet ; Jourde (du *Siècle*) ; Develle ; Margaine : Goblet ; Ordinaire ; Allard ; Dreyfus ; Schœrer ; Goujon ; E. Zola ; Ed. About ; Seignobos ; Guichard.

Le Directeur du *Bulletin* ajoutait, avec infiniment de bon sens et d'à-propos : « *Ce n'est point assez pour conclure et nous ne concluons pas ; mais bien qu'on puisse être sainte et femme de maçon, ces coïncidences ne laissent pas que de donner à penser.* » Enfin, M. l'Abbé Landrieux faisait encore cette réflexion, fort judicieuse : *Cette Société reçoit des Loges des dons importants* » (Il avait extrait cet aveu de la Conférence du Dr Boulomié, secrétaire de l'Union, sur : « *Le but et l'esprit de l'Union des Femmes de France,* page 37. — Lyon, 13 avril 1886). (1)

* * *

Le 28 janvier, le F.·. Gustave Jottrand, avocat, ancien membre de la Chambre des Représentants de Belgique et Grand-Orateur de *la Cour des Commandeurs du Temple*, disait solennellement : « En matière religieuse, les Loges déclarent ouvertement la guerre à tous les cultes et assignent à la maçonnerie cette mission certes gigantesque de les détruire tous. » (2)

Le F.·. Léon Furnemont (Orat.·. Adj.·. de la L.·. *Les Amis Philanthropes*) et sa jeune femme, fille du F.·. Louis Lotte (de la L.·. *Union et Progrès Réunis*) furent reçus à la L.·. *Les Amis Philanthropes*, dont le Vén.·. et le F.·. Orat.·. les félicitèrent de s'être mariés civilement seulement.

« L'assistance féminine était tellement *nombreuse* que le petit Temple avait peine à contenir tous ceux qui avaient tenu à prouver, par leur présence, qu'ils s'associaient à cet acte... Les dames étaient venues tout particulièrement *nom-*

(1) *Bulletin du diocèse de Reims*, 1887, p. 589-600.
(2) D'Herbelot, *op. cit.*, p. 4. — Voir *Diable au XIXe siècle*, p. 429.

*breuses*, car elles étaient au moins en *nombre* triple de celui des FF.·.. »

Le F.·. Fischer et *sa jeune épouse* avaient été reçus, après leur mariage civil, le 10 mars. (1)

(1) *Chaine d'Union*, mai 1887, p. 217.



# CHAPITRE XI

1888



Pour célébrer leur fête solsticiale d'hiver, les LL.·. *La Fraternité Universelle* et *la Lumière* (Courbevoie et Neuilly) eurent, en la salle des Folies Marcel, une conférence, suivie de concert et banquet de 154 convives des deux sexes. (1)

Lors de la fête maçonnique de la L.·. *la Fraternité*, O.·. de Charleville, dans laquelle prirent la parole les FF.·. Desmons, Meunier, instituteur à Charleville, et Lacloque, le premier de ces orateurs, Président du Conseil de l'Ordre, dit aux Sœurs, dames et jeunes filles présentes :

« La Franc-Maçonnerie n'a qu'une ambition, celle de préparer l'avenir et c'est pour cela qu'elle dit à la femme, mère de nos enfants : « Venez à nous, si vous ne voulez plus être esclave, venez à nous, si vous voulez être l'égale de l'homme et si partageant ses joies comme ses peines, ses droits comme ses devoirs, vous voulez qu'il n'y ait plus de distinction entre l'homme et la femme et que le genre humain marche groupé, sans distinction, sous le drapeau de la Fraternité et de l'Egalité Universelle ! » (2)

Nos lecteurs liront : « *Sous le drapeau de Lucifer !* »

La L.·. *La Justice* donna sa fête annuelle, au Grand-Orient de France, rue Cadet, dans le courant de février. Il y eut Cérémonie d'Adoption et Bal. (3) Cet exemple fut suivi par

(1) *Chaîne d'Union*, janvier 1888, p. 24-25.
(2) *Ibid.*, février 1888, p. 69-70.
(3) *Ibid.*, mars 1888, p. 84.

les deux LL.·., n$^{os}$ 65 et 150, *les Indivisibles Ecossais, Franchise et Osiris*. Le F.·. Gonnard « flatta les aspirations du sexe réputé faible vers un légitime affranchissement, c'est-à-dire vers l'accession de certaines prérogatives qui ont été l'apanage exclusif du sexe passant pour fort. » (1)

A la séance du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·., du 29 mars, le F.·. Poulle ayant appris qu'à l'occasion d'une fête donnée par le Comité directeur des Cours commerciaux, le F.·. Aussel avait introduit des agents de la police profane dans l'Hôtel du G.·. O.·., témoigna toute la surprise que lui avait causé ce fait et manifesta l'espoir que cet acte regrettable ne se renouvellerait plus. — Adopté.

Quelle figure devait donc faire ce Poulle quand il rencontrait, au même Hôtel, le F.·. Caubet, chef de la sûreté... profane?

Voici la partie, qui nous intéresse, du discours prononcé par le T.·. Ill.·. G.·. P.·. Fr.·. Osselin, lors de l'installation du Chapitre *La Rose Croissante* (de l'Obédience Misraïmite), Vallée de Paris :

« Il faut détacher du programme social les réformes urgentes, celles que le Peuple demande depuis longtemps; en première ligne, s'occuper de la situation sociale de la femme, qui jusqu'ici a été inférieure à l'homme et faire partir le dernier vestige de la tyrannie. »

« La Franc-Maçonnerie se prépare à fêter glorieusement le Centenaire de 1789 : Il faut qu'à cette époque, elle déploie glorieusement son drapeau réformateur, que dans ses plis, on y lise le programme des revendications dont nous demandons l'application immédiate et que l'on y trouve inscrit en gros caractères : *Affranchissement intégral de la femme.* » (2)

Ce qui revient à : *Athéisme absolu de la femme !*

La *Chaîne d'Union* constatait, avec un vif plaisir, que les dames étaient en plus grand nombre que de coutume, le 21 avril, à la fête offerte par *La Rose du Parfait Silence*, l'*Atelier* et l'*Union Maçonnique*, O.·. de Paris. « Aussi, continuait-elle, ne saurait-on trop louer les LL.·. qui savent par des réunions ou des fêtes les amener dans nos Temples et les habituer ainsi au contact de la Franc-Maçonnerie. » (3)

(1) *Ibid., id.*, p. 86.
(2) *Ibid. id.*, p. 89-90.
(3) *Ibid.*, juillet 1888, p. 231-233.

Le 13 mai, la L.·. *Les Hospitaliers de Saint-Ouen*, réunissait beaucoup de dames, au Grand-Orient. (1)

A l'Or.·. de Cherbourg, dans l'une des Tenues de la L.·. *Fidèle Maçonne*, le F.·. Sohier fit lecture de son étude sur « *La Maçonnerie Active*. »

« Ne craignez donc pas, mes FF.·., d'associer nos femmes en détruisant chez elles par la douceur et la *persécution* (2) *tous les sots préjugés dont elles sont imbues par suite d'une éducation volontairement faussée.* »

Nous savons que ces conseils ne furent pas perdus et que la *Fidèle Maçonne* possède un Atelier féminin sur lequel *Sophia Sapho* ou *Sophie Walder* a la haute main.

Dans une autre conférence organisée par la *L.·. La Fidèle Maçonne*, le F.·. Desmons termina son discours « en montrant ce que la République avait fait déjà pour l'instruction de la femme, *en créant des écoles et même des lycées de filles.* » (3)

Le 3 juin, à la fête de Maçonnerie Blanche de la L.·. *Le Globe*, Or.·. de Vincennes, on traita « *De la part qui doit être faite aux femmes dans l'Education nationale.* » (4)

La générosité est si peu dans les habitudes de la Maçonnerie que lorsqu'un F.·. ou une Sœur se conduit charitablement comme un simple catholique, les Loges stupéfaites éprouvent le besoin de léguer à la postérité ce et rare étonnant exemple. Le document suivant mérite d'être intercalé, ici, *in extenso*.

« R.·. L.·. n° 138, *Les Sept Ecossais Unis*, tenue solennelle du 27 juin 1888. Dans cette tenue, la R.·. L.·. *Les Sept Ecossais Unis* célébrait la fête solsticiale d'été avec le concours de nombreuses Sœurs.

« Au cours de cette fête, il a été tiré en tombola une montre en or à remontoir. Cette tombola avait été organisée par les soins de la Loge, pour venir en aide à un de ses membres, que l'infortune avait mis dans la nécessité de se défaire de cet objet pour subvenir à ses besoins.

« Le sort voulut que notre chère *S.·. Eugénie Cédon* eût la bonne fortune de gagner cette montre. Spontanément, et n'obéissant qu'à son bon cœur, elle vint remettre l'objet gagné aux

(1) *Ibid., id., id.*

(2) Nous supposons que c'est une faute typographique et qu'il faut : persuasion !

(3) *Chaîne d'Union*, juillet 1888, p. 281-285.

(4) *Ibid., id.*, p. 283.

mains du Vén.·., lui déclarant s'en désister en faveur du F.·. infortuné auquel la L.·. l'a remis immédiatement.

« Ce sentiment élevé valut à notre *S.·. Eugénie Cédon*, la reconnaissance de tous ceux qui étaient présents à cette fête.

« La Loge, touchée de tant d'abnégation et de désintéressement en faveur de l'infortune décida à l'unanimité qu'il serait remis à notre *S.·. Eugénie Cédon* UNE MÉDAILLE EN ARGENT, au nom de la R.·. L.·. *Les Sept Ecossais Unis*, comme gage de sa reconnaissance.

« Après quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal avec l'approbation du Suprême Conseil de France, pour être également remis à notre *S.·. Eugénie Cédon*, comme témoignage de sympathie et d'admiration.

« Or.·. de Paris, le 27 juin 1888 (Ere vulgaire).

Le Vén.·. *Signé* Filassier. (1)

« La rédaction de la *Chaîne d'Union* est heureuse d'enregistrer un acte si spontané de sentiment généreux, et joint avec empressement ses félicitations à la *Sœur Lowt.·. Eugénie Cédon*, à celles de la L.·. *Les Sept Ecossais Réunis*. (2)

Les LL.·. n° 147, *Le Héros de l'Humanité* et n° 217 *Le Libre Examen*, donnèrent leur fête solsticiale d'été au Salon des Familles, à Saint-Mandé.

Parmi les enfants adoptés nous relevons les noms suivants :

*Gabrielle-Georgette Dubaze*, qui fut baptisée *Persévérance ;*
*Charlotte-Eugénie-Jeanne Bisson* » *Liberté ;*
*Marie-Honorine-Blanche Bisson*, » *Fraternité ;*
*Camille-Julie-Joséphine Perrin*, » *Espérance ;*
*Berthe-Marthe-Augusta Berthon*, » *Simplicité ;*
*Valentine Cahunier*, » *Sincérité ;*
*Henriette-Pauline-Marie Dijon* » *Sincérité.*

Le F.·. Dherisson, Orat.·., fit le parallèle entre l'adoption maçonnique et le baptême chrétien et trouva moyen de remarquer que ce n'était pas du côté de ce dernier que se trouvait l'avantage soit moral, soit maternel.

« Nous ne saurions trop, Mesdames, mes Sœurs, continua-t-il, vous remercier de l'abnégation qui vous fait accepter nos absences pour nous permettre d'assister à nos Travaux de L.·., mais au moins vous avez la satisfaction de dire que de par cette abnéga-

(1) Architecte, 136, boulevard Magenta, Paris.
(2) *Chaîne d'Union*, décembre 1888, p. 150-151.

tion *vous travaillez indirectement au bonheur de l'Humanité tout entière*; *nous avons la conviction que vous nous aiderez dans la tâche de préparer nos chers enfants, en attendant qu'ils deviennent nos FF.·. et nos SS:·:, à venir grossir le nombre de cette grande famille Universelle, la Francmaçon.·..*

« *Beaucoup de mères hésitent à laisser acquérir à leur enfant les principes Maçonniques dès leur plus tendre enfance*, même le mari vivant — il y a cependant des exceptions, nous en avons un exemple aujourd'hui. Notre regretté F.·. Pozier, de la R.·. L.·. *Le Libre Examen* a, de son vivant, toujours manifesté le désir de voir ses enfants adoptés par la Francmaçonnerie. — A l'heure actuelle son désir est une réalité de par les soins de sa veuve, *notre sympathique S.·. Pozier*, qui a tenu à honneur de cultiver la vertu dont on vous a donné le nom, etc., etc. »

Le F.·. Dherisson dit aussi quelques mots sur l'Orphelinat Maçonnique et remercia chaleureusement la *S:·: Letellier*, qui était « *à l'Orient, si dévouée à la Maçonn.·. et à l'Enfance, l'un des plus fermes soutiens de l'Orphelinat Maçonn.·.* » Il rappela les services rendus à la L.·. *Le Héros de l'Humanité* par le F.·. Letellier, longtemps Vén.·., époux décédé de la *Sœur Letellier*. De nombreux applaudissements montrèrent au F.·. Dherisson que son allocution avait été comprise et sentie par tous.

« *La Sœur Letellier*, avec effusion de cœur, dit :

« *Je remercie tous les membres de la L.·.* le Héros de l'Humanité *des paroles sympathiques qui viennent de m'être adressées*; *j'y suis bien sensible et j'en garderai un bon souvenir.* »

Le F.·. Escard « adressa *aux Dames, aux Sœurs*, quelques conseils tout amicaux ». (1)

Voici en quels termes Albert Pike, Grand Pontife de la Maçonnerie Universelle, excommunia les FF.·. du Rite français, le 15 octobre 1888 :

« J'ai donné la liste de tous les Ateliers du Grand-Orient de France. Aucun franc-maçon américain, à moins qu'il n'ait perdu jusqu'au moindre vestige du respect de soi-même et n'ait bu toutes les hontes, ne peut, sous aucun prétexte, visiter aucun de ces Ateliers, et quiconque désobéira à cet ordre encourra bien certainement et bien sûrement *tous les dangers* de son expulsion de la Maçonnerie. » (2)

(1) *Ibid.*, octobre 1888, p. 381-387.
(2) *Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston*, IX, p. 30 de l'appendice.

Les FF.·. du Rite Ecossais habitant la France ont été seuls exceptés de cet anathème.

Les fêtes solsticiales données, le 10 novembre par les LL.·. *La France Maçonnique*, *Isis-Montyon* et *les Trinosophes de Bercy*, et le 26 novembre par *Les Admirateurs de l'Univers*, attirèrent beaucoup de femmes. (1)

La distribution des prix aux élèves des *Cours du G.·. O.·. de F.·.* eut lieu, le 29 décembre, sous la présidence du F.·. Deluns-Montaud, alors ministre des travaux publics. (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, décembre 1888, p. 287.)

Ce fut le 5 décembre 1888 que les FF.·. Berlinois inaugurèrent la L.·. *Zür Verschwiegenheit*. Le Vén.·. Brückner invita à cette cérémonie les femmes, les filles, les parentes des Maçons et le F.·. Hugo Bauer, grand-maître de *l'Ordre des Druides* et plusieurs de ses collègues revêtus du costume de la Confrérie, *la S:·: Dorothée Schultz* et *ses Mopses*, dansèrent un quadrille ; *Les Sœurs Shieber*, *Knack*, *Boschmidt*, *Karlsteldt*, etc., chantèrent. (2)

En Angleterre, le Prince de Galles, *la princesse et ses filles*, *Louise*, *Victoria* et *Maud*, le Comte de Carnarvon, le comte de Lathom, etc., assistèrent à la distribution des prix de l'Orphelinat Maçonnique de l'Or.·. de Londres.

Maçons et *Maçonnes* Belges organisèrent des excursions pendant les vacances de leurs Ateliers. Nous citerons pour exemple : la L.·. *Les Amis Philanthropes*, Or.·. de Bruxelles. (3)

Nous extrayons de la *Chaîne d'Union*, du mois de juillet 1888 (p. 306) :

« Nouvelles d'Espagne. — Le *Boletin Oficial* du Grand-Orient d'Espagne se félicite de l'état de prospérité où le F.·. H. Viriato a trouvé les LL.·. *le Phénix*, *la Raison* et autres groupes maçonniques qu'il a visités au cours d'un récent voyage à Barcelone.

« De son côté, *La Gaceta del Gr.·. O.·. d'Espana* publie une liste de Loges qui se sont prononcées pour la fusion de toutes

(1) *Chaine d'Union*, décembre 1888, p. 417 et suiv.

(2) Voir *le Diable au XIX^e Siècle*, p. 131 et 576. — Les Druides ont, en Allemagne, 28 Loges, dont 5 à Berlin, comptant ensemble 276 membres. C'est une société secrète ayant signes, paroles et attouchements secrets, travaillant sous l'obédience de 4 Grandes Loges provinciales et d'une Grande Loge Suprême, dont le Siege est aux Etats-Unis d'Amérique. Leur organe officiel est la *Deutsche Druiden Zeitung*. (*Alpina*, 1893.)

(3) *Chaine d'Union*, novembre 1888, p. 427 et suiv.

les obédiences dans la péninsule ibérique. Il en résulte que le mouvement en faveur de cette fusion se continue et prend de l'extension. Ajoutons que les *Odd Fellows* sont à la veille de prendre pied en Espagne.

« A Salamanque, dit *El Taller*, la Maçonnerie d'Adoption a fait des progrès remarquables. *On signale l'initiation d'un certain nombre de dames.* Dona Maria de Bourbon, qui se distingue par un grand libéralisme, s'est mise à la tête des légions féminines, dont elle a accepté le protectorat.

« *La Humanidad*, d'Alicante, plaide éloquemment en faveur du libre examen qu'elle oppose résolument à la foi passive, mère de l'obscurantisme. Elle fait justice, par la plume du F.·. Espartaco (un pseudonyme qui cache un vaillant écrivain) des prétendus droits que s'arrogent les pontifes soi-disant infaillibles. »

*La Chaîne d'Union*, du mois de décembre 1888, imprimait encore (p. 466) :

Nouvelles d'Espagne. — ... *La Concordia* de Barcelone reproduit et commente le passage suivant d'une correspondance de l'*Echo d'Albacète* : « La Maçonnerie Espagnole a déposé entre « les mains de Marie-Christine, les insignes du 33e degré. Assis- « taient à cette formalité et à la cérémonie qui l'accompagnait : « Dona Maria-del-Olvido, fille de l'Infant don Enrique, *Dona* « *Rosario de Acuna* et beaucoup de dames élégantes et distin- « guées de la cour, ainsi que *les hauts dignitaires du Sérénissime* « *Grand Orient National d'Espagne.* » Il est difficile d'apprécier le vrai caractère et la portée de cette cérémonie. Toutefois, si l'on se rappelle que la reine-régente d'Espagne est l'ancienne abbesse crossée et mitrée de Hehradin en Bohême, et que, dans ses fonctions strictement monastiques, elle a montré un certain esprit d'indépendance, on sera porté à attribuer à l'information de l'*Echo d'Albacète* une signification très-sérieuse. (1) »

*Dona Maria-del-Olvido* est fille du F.·. Henri-Marie-Ferdinand de Bourbon, duc de Séville, tué en duel, le 12 mars 1870, à Dehesa de Carabancel, par son cousin le F.·. duc de Montpensier. Le Journal *le Franc-Maçon* (17e année, nos 1-

(1) Cette nouvelle serait peut-être inexacte, car on nous écrivait récemment d'Espagne :

« *Vous ne sauriez trop vous mettre en garde contre les bruits que la calomnie d'une part et l'intérêt de l'autre ne cessent de répandre. N'a-t-on pas voulu faire accroire, il y a quelques années, que la Reine-Régente* (Marie-Christine), *si pieuse, si profondément attachée à l'Eglise, avait accepté la Présidence d'Honneur de la Franc-Maçonnerie en Espagne ?* »

12, 1870, p. 214) sous la signature de son rédacteur en chef le F.·. Dechevaux-Dumesnil, s'exprimait ainsi :

« L'Insulteur du pays, et ceux qui ne gardent nulle part de convenance et de dignité, parce qu'ils en manquent, les hommes qui ont peur des princes, des beaux noms, les Ragois et pères Loriquet de la Franc-Maçonnerie, n'auront pas, comme la loge *Henri IV*, où il fut initié, la douleur que nous-même, qui la connaissions, avons à un grand degré de la mort d'un F.·. simple, loyal, libéral, bienveillant et bon, Henri-Marie Ferdinand de Bourbon, vice-amiral et duc de Séville. On dit que, décorés, les Francs-Maçons de Madrid accompagnaient le prince, qui ne manquait jamais d'aller, tous les jeudis, embrasser au pensionnat ses filles, son fils au Lycée. (1)

« Hélas ! à notre demande, le digne M. Lézeret de la Maurinie, président des Sauveteurs, l'avait admis dans cette Société et l'en fit nommer *président d'honneur* ; *président d'honneur* ! lui, frère d'un roi, au cœur bon, lui, qui demeurait dans un hôtel garni, tenu précisément par M. James, ancien valet de chambre, à Paris, des FF.·. Duran et général Lopez. »

Pourquoi s'étonnerait-on que le duc de Montpensier ait été franc-maçon (2), quand on sait que le Duc d'Aumale et le Prince de Joinville ont dit : « *On ne nous a jamais parlé le langage de la liberté et de la vérité que dans les Loges Maçonniques.* » (3)

Le *Juif* Adriano Lemmi s'adressait au F.·. Albert Pike, pour lui demander aide et assistance contre la Papauté.

« Vous savez, Très-Illustre Frère, écrivait-il, le 21 novembre 1888, vous savez combien le Pape s'efforce partout de miner

(1) Le duc de Séville actuel. Fourré dans la secte par son pere, il était parvenu au grade de Rose-Croix. Dans les derniers temps de son exil, il habitait à Maisons-Laffitte et a été *converti par les RR. PP. Rédemptoristes, de Paris et converti au double point* de vue religieux et politique. C'est aujourd'hui un parfait chrétien. Nous souhaitons la même fin à Dona Maria, sa sœur, tête assez exaltée et qui a été fort malheureuse.

(2) En septembre 1883, p. 356, la *Chaine d'Union* donnait, d'apres le *Bulletin du Suprême Chap.·. Tenoch*, paraissant à Mexico, la nomenclature des hauts maçons Espagnols, et citait :

« Les FF.·. Comte d'Aranda, 1er G.·. M.·. ; Montijo : Riégo : l'Infant don Francois de Paule, père d'Alphonse XII ; Calatrava ; Sagasta ; Romero Ortiz : Olozaga ; Torrijos : Vanhalem : Naguerras : Narvaez : Lersundi ; *Montpensier* ; Emilio Castelar, etc. Arguelès : Melendez : Quintana : Evariste San Miguel : Tillez. »

Nous déclarons lui laisser toute la responsabilité de cette note, que nous publions sous les plus expresses réserves et accepterons avec reconnaissance les explications que pourrait nous adresser, au sujet de son père, S. A. R. Madame la Comtesse de Paris. De ces explications jaillirait peut-être la lumiere.

(3) *Franc-Maçon*, 2e année, 3e et 4e livraisons, août et septembre 1849, p. 31.

le progrès, aidé par les Evêques, qui, sous le manteau de la religion, organisent la rébellion et le parricide. »

« Vous savez que, lorsque les Italiens luttaient pour la liberté et pour l'unité de la Patrie, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, avait des gibets et des bagnes pour ces héros, et



La S∴ Dona Maria-del-Olvido-Isabelle-Alphonsine-Hélène-Henriette-Louise de Bourbon née à Madrid, le 28 septembre 1858, G∴ M∴ des Loges d'Adoption Espagnoles.

que, maintenant que le Vatican conspire pour rendre la Patrie asservie et divisée, il veut l'impunité pour ce crime et proteste contre l'Italie.

« Aidez-nous à lutter contre le Vatican, vous dont l'autorité est suprême, et, sous votre initiative, toutes les Loges d'Europe et d'Amérique épouseront notre cause. »

Et Pike répondait au futur Grand-Maître de la Maçonnerie Luciférienne :

« Le Vatican possède une immense puissance sous le contrôle d'une seule volonté, qui s'attribue le pouvoir de transformer un crime en un acte religieux, en lui accordant à l'avance l'absolution plénière.

« Ses ressources sont immenses, et les trésors incalculables que fournit le Denier de Saint-Pierre sont employés par la Papauté à créer des obstacles à la grandeur, à la liberté et à la prospérité de l'Italie et à replonger le monde tout entier dans les ténèbres, l'ignorance et la dégradation qui l'enveloppaient il y a quatre siècles.

« La Franc-Maçonnerie s'est placée à la tête des armées du peuple et est prête pour la guerre.

« Les moyens ne lui manqueront pas en cas de besoin. Elle pourra empêcher le Vatican de parvenir au pouvoir; elle pourra saper les fondements de ses forteresses et les détruire; elle pourra dévoiler ses plans sinistres; elle pourra s'opposer à ses empiètements, affaiblir par tous les moyens son influence, taxer ses richesses, tarir ses sources de revenus. » (1)

*La Chaîne d'Union* publiait sous le titre : *Correspondance des Etats-Unis* :

« New-York (Etats-Unis d'Amérique). — ***Ladies' Masonic Fair, Now Open Every Day, from 2 p. m. till II p. m. in the Masonic Temple, 23 et St. et 6 th. Ave. New-York.***

Table de la Loge Française « *la Sincérité* » n° 373. F et M. sous la direction de ***Mesdames Vve Jean Battais, — Vve Jacob Tartter, — Louis Dumont, — Edouard Cuinet, — George F. Heidet,*** assistées de ***Mesdemoiselles Louise Loppin, — Marie Lothes, — Caroline Schmit, — Emma Cuinet, — et Pecler.***

Les Dames de la Table de la Loge Française « *la Sincérité* » n° 373, F. et A M. ont bien l'honneur de vous présenter leurs compliments et de vous inviter, ainsi que vos amis, à vouloir bien patronner leur table établie dans la Galerie des Tableaux (***Portrait Galery***) à l'étage au-dessus de la Grande Salle, au Temple Maçonnique, 23e Rue et 6e Avenue, New-York.

***Grand Bazar de Charité.*** — Au mois d'avril dernier, la

(1) ***Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston***, vol. X. p. 332-333.

*Masonic Fair Association* (Association du Bazar Maçonnique) était organisée par une Assemblée de Dames, etc., lesquelles nommèrent un Comité exécutif, composé de *Madame Frank R. Laurence*, Présidente; *Madame E. B. Harper*, Secrétaire, et *Mesdames John Boyd, E. M. L. Ehlers, F. A. Burnham, E. W. Richardson, Edward Dodd, Lévi Samuels, H. J. Smith, G. H. Raymond, F. S. Benson, T. A. Taylor, J. F. Collins, J. J. Little, G. W. Cregier, George Hayes, Eliza Desmarest, F. P. Morris*, Membres du Comité.

Elles voulaient, au moyen du bazar, coopérer au paiement de la dette qui existait sur le Grand Temple et contribuer, avec le surplus, à la construction d'un Asile et Orphelinat Maçonnique. Tout cela fut terminé par un banquet entre FF.·. *et Sœurs*. (1)

Le dimanche, 9 décembre 1888, la L.·. *Egalité et Humanité*, Or.·. de Buénos-Ayres eut une tenue d'adoption, dans le Temple de la rue Cangallo.

Les Sœurs étaient en grand nombre. 37 enfants reçurent le baptême maçonnique et furent proclamés Lowtons. Banquet et Bal.

« A 10 heures, le bal commença : on y remarqua de brillantes toilettes entre autres celles des *Sœurs Louis Guétrat et sa demoiselle, Pierre Guétrat, Parault, Abadie, Verrier, Matrachot*, etc., en un mot *toutes les dames et les demoiselles étaient très gracieuses, etc.* » (2)

Dans le discours de clôture du Convent de 1893, au Grand-Orient de France, le F.·. Louis Amiable, 33e degré, tint ce langage :

« Déjà, au mois de mai 1884, au lendemain de l'encyclique *Humanum genus*, par une conférence sur l'Internationale noire et la Franc-Maçonnerie, faite dans ce temple même et reproduite alors par la presse maçonnique, j'avais dénoncé les menées antérieures que venait de couronner le manifeste pontifical et qu'allait poursuivre la revue spéciale récemment fondée par l'évêque de Grenoble. (3) Depuis, avait paru tout une bibliothèque de livres divulguant avec abondance des documents maçonniques... (4) Rien de tout cela ne nous avait émus : *nous nous sommes toujours*

(1) Février 1888, p. 59-60.
(2) *Chaîne d'Union*, septembre 1889, p. 277-278.
(3) *La Franc-Maçonnerie Démasquée.*
(4) Œuvres de Léo Taxil.

*réfusé aux polémiques de presse, et nous n'avons répondu aux clameurs de la meute hurlante que par le silence du mépris...* » (1)

*Quos vult perdere* Lucifer, *dementat prius;* (M. Boissonade nous pardonnera cette variante) le F.·. Louis Amiable avait oublié la publication, en novembre 1887, par la *Chaîne d'Union* de la lettre signée PAUL ROSEN (1) et la pl.·., plus récente, insérée au *Bulletin du Grand-Orient* de décembre 1891, p. 797-798 et dont voici copie :

O.·. de Paris, le 8 janvier 1889 (E.·. V.·.)

TT.·. CC.·. et Hon.·. FF.·.,

Par une pl.·. du 30 août 1888 (E.·. V.·.) le T.·. C.·. et Ill.·. F.·. Octavio Baéna, 33e.·., Chancelier de l'Ordre nous a fait part de l'émotion produite dans les régions soumises à votre pouvoir maç.·. par la publication faite à Barcelone d'un livre odieux de l'ex-F.·. Léo Taxil, payé par les éternels adversaires de la liberté humaine pour calomnier et déconsidérer notre impérissable et frat.·. Institution.

Il nous a demandé s'il existait, à Paris, une réfutation imprimée du sbire littéraire que la grande famille maçonnique a chassé de son sein, après avoir constaté son indignité. (2)

Je suis chargé par le Conseil de l'Ordre, TT.·. CC.·. FF.·. de vous marquer l'extrême répugnance que les Maçons français ont toujours éprouvée pour une réfutation de griefs qui ne reposaient sur aucun fondement. En répondant à un renégat la Franc-Maçonnerie lui aurait fait un honneur dont il n'était pas digne, et sur lequel comptaient peut-être ceux qui avaient spéculé sur notre indignation. M. Léo Taxil est aujourd'hui écrasé sous le commun mépris de ceux qui ont acheté ses services et de ceux qu'il a inutilement tenté de desservir; il n'est pas même parvenu à se faire prendre au sérieux par le Grand-Orient de France, et le public profane, après s'être laissé séduire un moment par un appât de malsaine curiosité, n'a pas tardé à juger à leur vraie valeur des attaques faites contrairement aux règles de la conscience, de la délicatesse et de la plus élémentaire pudeur.

Le milieu éclairé dans lequel nous vivons nous a donc permis de ne pas commettre la gloire de la Franc-Maçonnerie française dans une contestation publique avec un adversaire jugé indigne, et de répondre aux sectes qui ont acheté les renégats à vendre, par la seule attitude qu'elles méritaient : par le mépris.

Si quelques esprits ont pu momentanément hésiter dans les localités éloignées des centres intellectuels, leur hésitation ne

(1) Voir, ici, en novembre 1887, p. 566 à 570.
(2) Id., la note A, de la page 568.

résistera pas longtemps aux lumières que leur apporte le zèle de nos FF.·., et nous nous persuadons, l'expérience aidant, que l'utile réplique à faire aux manœuvres et aux publications des cléricaux, c'est le recrutement par nos Loges d'un grand nombre d'esprits amis de la liberté et de la justice, c'est la création d'ateliers nouveaux pouvant allumer parmi les hommes le flambeau des vérités maçonniques fondées sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

Il n'existe donc pas à Paris, de réfutation imprimée des ouvrages de Léo Taxil, et, par suite, il ne nous est pas possible de déférer au désir que vous exprimez d'en recevoir un exemplaire.

Veuillez agréer, TT.·. CC.·. et Ill.·. FF.·., l'expression de nos sentiments dévoués et frat.·.

Par le Président du Conseil de l'Ordre,
Le Vice-Président : Fontainas, 33e.·.. (1)

Le Secrétaire : G. Level, 33e.·..

— Le Conseil décide que cette communication figurera au *Bulletin*, pour expliquer le silence du G.·. O.·. de France en réponse aux attaques dont la Franc-Maç.·. est l'objet.

Il est impossible de mieux se moquer du public profane et même du *vulgum pecus* maçonnique !

**1889**

*La Chaîne d'Union* prétendait que la L.·. *La Justice*, O.·. de Paris, « *avait une fois de plus bien mérité de la République* » parce que sa fête solsticiale, du 3 février 1889, avait

(1) La *Croix de Paris*, parlant du F.·. Fontainas disait :

« Cet ennemi des congréganistes a un singulier dossier, s'il est vrai qu'il n'y a pas deux Fontainas parmi les francs-maçons belges.

« Voici le passé de F.·. Fontainas, maçon belge.

RENSEIGNEMENTS

« Echevin à Bruxelles en 1871 (ou 75), avec droit d'inspection dans les écoles, il fut révoqué.

« 1° Pour avoir perdu une jeune fille mineure, placée par lui à la tête d'une école communale. Ce scandale fut découvert quand il devenait impossible de le cacher.

« 2° Il fut emprisonné pour avoir tué le frère de la malheureuse fille, qui, désespéré et déshonoré, venait lui demander réparation.

« Après un certain temps de prison, il s'installa pompeusement à Paris avec l'ex-institutrice dont il a plusieurs enfants, oubliant sa femme et ses trois enfants légitimes.

« Mme Fontainas mère est morte de chagrin en quelques jours.

« Malgré toutes les déclamations du F.·. maçon, ses deux filles ont été élevées dans un couvent en Belgique où elles ont fait leur première Communion.

« Nous avons encore des détails sur les secours donnés par des couvents à la famille de F.·. Fontainas, maçon belge, ennemi des congréganistes et conseil du gouvernement français. »

été terminée par un bal. (1) Et à propos de la même fête célébrée par les LL.·. *Les Indivisibles Ecossais* et *Franchise et Osiris*, au Palais-Royal, le 16 février, elle disait : « En somme, soirée charmante, *dont les Sœurs et les Dames voudraient bien ne pas avoir à attendre le retour à l'hiver prochain.* » (2) Des femmes assistèrent aussi aux réjouissances de la L.·. *Les Amis Bienfaisants.* (3)

La L.·. *Les Zélés Philanthropes*, O.·. de Vaugirard, donna, le 13 avril, une fête, au Salon des Familles, rue des Entrepreneurs.

Le F.·. Daimière, Vén.·. « souhaita la bienvenue aux dames et les remercia au nom de la Loge, dont il rappela le passé et dit que non-seulement elle fut composée d'hommes ayant rendu les plus grands services à l'humanité, mais qu'elle eut l'honneur d'avoir une Loge de Femmes Franc-maçonnes. Si ces femmes n'avaient pas à supporter les nombreux travaux d'études sociales, elles avaient une tâche des plus belles, celle d'être au chevet des malades, de remplacer les mères absentes, enfin de chercher les pauvres honteux et de venir avec délicatesse en aide à tous ces infortunés : gloire à notre At.·.. »

Autant de mots, autant de mensonges.

Le F.·. Hubert, Directeur de la *Chaîne d'Union*, parla en ces termes :

« ... A vous, Mesdames, mes Sœurs, n'êtes-vous pas toujours sans défaillance ni faiblesse au premier rang pour toutes les bonnes actions ? ne faites-vous pas naître la vie ? ne faites-vous pas naître la joie par votre présence ? »

« *A vous toutes, Mesdames, mes Sœurs, de nouveau merci d'être venues si nombreuses au milieu de nous.* » (4)

*La Sœur de Saint-Jean*, veuve de l'ancien Président du Conseil de l'Ordre, mourut, le 17 avril (5).

*La Sœur Letellier* fut nommée Présidente des Dames du Comité de l'Orphelinat Maçonnique. (6)

Le 14 juillet, les LL.·. *Sincérité, Parfaite Union* et *Cons-*

(1) Février, 1889, p. 40.
(2) Mars 1889, p. 73.
(3) *Ibid.*, avril 1889, p. 102.
(4) *Ibid.*, mai 1889, p. 144-145.
(5) *Ibid.*, avril 1889, p. 128.
(6) *Ibid.*, juin 1889, p. 185.

*tante Amitié* réunies, O.·. de Besançon, fêtèrent le Centenaire de 1789-1889, par une distribution de prix aux enfants *les plus méritants* des écoles laïques de la ville, baptême maçonnique, banquet et bal.

« La cérémonie d'adoption eut lieu à 3 heures 1/2 du soir. Les invités avaient répondu à l'appel des loges ; près de 600 personnes, dont la majeure partie de dames s'étaient groupées dans le Temple.

« La séance ouverte, le Vén.·. F.·. Baigue et le F.·. Beauquier, député du Doubs, Orat.·. prononcèrent des allocutions brillantes. Ils s'adressèrent surtout aux dames et vantèrent le rôle de la femme, cet auxiliaire indispensable de l'homme.

« LA FEMME DOIT RENONCER A DES CROYANCES SURANNÉES ; *elle doit confier ses enfants à des éducateurs laïques, seuls capables de former de loyaux citoyens, de vrais et honnêtes républicains.* » (1)

Les élèves les plus méritants c'est-à-dire ceux qui font déjà parade d'anticléricalisme et d'athéisme !!

Le quatorzième jour du cinquième mois de l'an 000889 de la Vraie Lumière (Par conséquent le 14 juillet 1889, ère vulgaire) Albert Pike, Souverain Grand-Inspecteur Général, 33e et dernier degré ; Très Puissant Souverain Commandeur Grand-Maître du Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du Globe ; Grand-Maître Conservateur du Palladium sacré ; Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie Universelle, en la trente-unième année de son Pontificat, adressait aux 23 Suprêmes Conseils Confédérés du monde entier ces diaboliques instructions dont nous n'extrayons que les passages relatifs à la Femme :

« A la science de Faust, le vrai Maçon joindra l'impassibilité de Job. Il piétinera la superstition dans son cœur. Il sera sans indécision et sans caprices. Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra et ne le voudra que lorsqu'il le devra.

« NOUS RECOMMANDONS TRÈS-INSTAMMENT DE MULTIPLIER LES LOGES D'ADOPTION. ELLES SONT INDISPENSABLES POUR FORMER DES MAÇONS BIEN MAITRES D'EUX-MÊMES. Le prêtre essaye de dompter sa chair en s'astreignant au célibat. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . Le vrai Maçon, au contraire, arrive

(1) *Chaine d'Union*, décembre 1889 ; nos 1 et 2, janvier et février 1890, p. 458.

à la perfection, c'est-à-dire à se dominer, *en employant son zèle dans les Loges d'Adoption à se soumettre aux épreuves naturelles.* LE COMMERCE AVEC LA FEMME COMMUNE A TOUS SES FRÈRES LUI FAIT UNE CUIRASSE CONTRE LES PASSIONS QUI ÉGARENT LE CŒUR. Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de l'amour, qui a vaincu, par l'usage fréquent, l'amour de la volupté. Pouvoir, à volonté, user et s'abstenir, c'est pouvoir deux fois. La femme t'enchaîne par tes désirs, disons-nous à l'adepte ; eh bien, use des femmes souvent et sans passion ; tu deviendras ainsi maître de tes désirs, et tu enchaîneras la femme. D'où il résulte que le vrai Maçon parviendra facilement à résoudre le problème de la chair... »

« Evidemment il n'est pas de nécessité absolue que l'homme que vous allez diriger vers les hauts grades soit immédiatement parfait et ait compris notre secret dès son entrée dans la Maçonnerie. Ce que Nous vous demandons, c'est de l'observer, avec le plus grand soin pendant son Apprentissage, d'abord, *et de faire ensuite, de la Loge d'Adoption, où il pénétrera quand il sera Compagnon*, VOTRE CRITERIUM, VOTRE INSTRUMENT DE CONTROLE INFAILLIBLE. »

« L'Atelier de Frères, qui ne s'annexe pas *une loge de Sœurs*, est un Atelier incomplet, destiné fatalement à ne jamais produire que des Maçons, dont la politique sera le principal souci, qui se préoccuperont surtout des intrigues et des compétitions, qui s'agiteront dans le vide, qui avanceront tantôt de trois pas pour reculer après d'autant, en un mot, qui feront du mauvais travail et dont la politique sera incohérente. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Ce que nous devons dire à la foule, c'est : — Nous adorons un Dieu, mais c'est le Dieu que l'on adore sans superstition.

« A vous, Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Nous disons, pour que vous le répétiez aux Frères des 32e, 31e et 30e degrés : — La religion maçonnique doit être, par nous tous, initiés des hauts grades, maintenue dans la pureté de LA DOCTRINE LUCIFÉRIENNE. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï, (1) dont tous les actes attestent la cruauté, la perfidie, la haine de l'homme, la barbarie, la répulsion pour la science, si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï et ses prêtres le calomnieraient-ils ?

« Oui, Lucifer est Dieu, et malheureusement Adonaï l'est aussi. Car la loi éternelle est qu'il n'y a pas de splendeur sans ombre, pas de beauté sans laideur, pas de blanc sans noir ; car l'absolu ne peut exister que comme deux ; car les ténèbres sont nécessaires à la lumière pour lui servir de repoussoir, comme le piédestal est nécessaire à la statue, comme le frein à la locomotive.

(1) Le Dieu des Chrétiens.

« En dynamique analogique et universelle, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Aussi l'univers est-il balancé par deux forces qui le maintiennent en équilibre : la force qui attire et celle qui repousse. Ces deux forces existent en physique, en philosophie et en religion. Et la réalité scientifique du dualisme divin est démontrée par les phénomènes de la polarité et par la loi universelle des sympathies et des antipathies. C'est pourquoi les disciples intelligents de Zoroastre, ainsi qu'après eux les Gnostiques, les Manichéens, les Templiers ont admis, comme seule conception métaphysique logique, le système des deux principes divins se combattant de toute éternité, et l'on ne peut croire l'un inférieur à l'autre en puissance.

Donc, la doctrine du Satanisme est une hérésie ; et la vraie et pure religion philosophique, c'est la *croyance en Lucifer*, égal d'Adonaï, mais Lucifer Dieu de Lumière et Dieu du Bien, luttant pour l'humanité contre Adonaï Dieu des Ténèbres et Dieu du Mal... »

Dans une autre partie de ses Instructions, Albert Pike disait encore :

« C'est avec le plus grand soin qu'il est nécessaire de choisir les adeptes. Dans beaucoup d'orients, on les prend trop au hasard ; aussi tardons-nous à atteindre le but.

« Ne conférez la Maîtrise qu'au Compagnon qui se connaît lui-même. Sur le fronton des anciens temples érigés au Dieu de la Lumière, on lisait cette inscription en deux mots : « Connais-toi ». Nous donnons le même conseil à tout homme qui veut s'approcher de la science.

« N'initiez jamais au troisième degré l'homme qui, malgré les enseignements reçus aux deux grades précédents, *est demeuré esclave des préjugés du monde profane*. Il ne parviendra jamais tant qu'il ne se réformera pas. *Au grade de Compagnon, vous lui ouvrez les portes des Loges d'Adoption ; là, vous le jugerez bien. Vous verrez si ses préjugés tombent. S'il reste esclave de ses passions*, S'IL S'ATTACHE EXCLUSIVEMENT A UNE FEMME, ne vous préoccupez plus de lui, vous perdriez votre temps. Il ne saurait être un adepte ; car le mot « *adepte* » signifie celui qui est parvenu par sa volonté et par ses œuvres, *qui méprise les préjugés et qui triomphe de ses passions*. » (1)

La Maçonnerie ne cherche donc à émanciper ou affranchir la femme que pour la contraindre à servir aux épreuves

(1) Ce fut la Sœur *Diana Vaughan* qu'Albert Pike, — *afin de lui donner la plus grande marque de confiance*, — chargea d'apporter son encyclique luciférienne, à Paris, pendant l'Exposition Universelle.

naturelles des FF.·., à se prostituer dans les Loges d'Adoption, pour la plus grande gloire de Lucifer !

Nous comprenons la surprise que causa la publication du *Rituel du Palladium Nouveau et Réformé*, faite par Léo TAXIL, et accueillie avec incrédulité par un grand nombre ! Il est regrettable que l'auteur d'*Y a-t-il des Femmes dans la Franc-maçonnerie* (1), n'ait pas eu la possibilité d'y joindre, alors, ces Instructions dont ce Rituel est le juste corollaire. Ne faut-il pas, en effet, insensiblement faire descendre la Sœur Maçonne jusqu'au dernier degré d'abjection, de honte et d'impudeur, pour qu'elle consente, docilement, froidement, passivement, à conduire dans *la voie de la perfection* maçonnique le premier Frère venu confié à ses soins !

Ces instructions eurent aussi pour conséquence la création, à Paris, par la Loge-Mère Palladique *Le Lotus*, de la Loge *Saint-Julien*.

Dans le supplément littéraire du *Figaro*, (2 décembre 1893) l'occultiste Jules Bois, après avoir consacré à Mme Edmond Adam les lignes que nous avons reproduites (Voir ici, p. 142), disait encore :

« Et je ne doute pas que Mlle Holmès, dont le cœur appartient aux divinités olympiennes, ne soit disposée à écrire l'*Ode Triomphale du Paganisme*, qui ne renaît que pour mieux mourir. »

Jules Bois concluait probablement d'après l'impression laissée par l'*Ode Triomphale*, de 1889, dans laquelle, Augusta Holmès, selon l'expression de l'*Univers*, poussa « *le naturalisme jusqu'au paganisme.* »

L'exécution de l'*Ode Triomphale* coûta trois cent mille francs, dont le décompte a été parfaitement établi.

Trois cent mille francs « pour amener, dit encore l'*Univers*, les enfants des écoles laïques obligatoires au nouveau culte, imaginé par les républicains. » *Imaginé par les Franc-maçons serait plus exact.*

Sous prétexte de musique ne s'agissait-il pas d'une manifestation vraiment maçonnique, d'une manifestation organisée pour clore la célébration du Centenaire maçonnique de 1789 et les Congrès internationaux des Francmaçons et des Spirites tenus à Paris en 1889 ?

(1) P. 116 ; 209-272.

En effet, après le chœur que le *Voltaire* déclare avoir été fidèlement imité par M[lle] Augusta Holmès du chœur du *Lòhengrin* au moment de l'apparition du Cygne, la République, éclairée par un puissant réflecteur électrique délivre une femme voilée qui se montre tricolore et débarrassée de ses chaînes ; cette République là, n'est-elle pas ou la République Maçonnique ou la Francmaçonnerie, qui paraît sauver la France parée des trois couleurs maçonniques (*bleu*, *rouge et*



AUGUSTA HOLMES,
Auteur de l'*Ode Triomphale*.

*blanc*) et dégagée de ses entraves comme, pendant l'initiation l'*Apprentie Maçonne*, qui a secoué le joug des préjugés et de la superstition, est soulagée des fers mis à ses poignets (Voir ici, p. 34 et 36, col. 3. *Rituel* de 1860).

Dans l'*Univers* du 14 Septembre 1889, AUGUSTE ROUSSEL disait encore :

« Il est superflu d'insister sur le caractère parodique de cette cérémonie avec un autel sur lequel se dresse la statue vivante de la Patrie, en attendant la déesse Raison, et devant lequel on fait tomber à genoux la multitude des exécutants figurant

la France. Tout cela est odieux et sacrilège quant à l'intention... »

Le *Voltaire* constatait que « dans la dernière partie de son ode, M^lle^ Holmès avait manqué de souffle... Quelques raisons que l'on puisse ingénieusement trouver, n'empêche que le final du *Triomphe de la République* n'a point l'envolée qu'on espérait. »

Et Auguste Roussel concluait avec raison :

« Trois cent mille francs pour un résultat pareil, on conviendra que c'est cher et même exorbitant. Mais on sait que le conseil municipal votera d'enthousiasme toutes les augmentations d'impôts dès qu'il s'agit de spectacles qui par quelque côté, sont une atteinte à la foi et aux sentiments des catholiques. »

M^lle^ A. Holmès n'aurait-elle pas été la *Reine Maçonnique* des solennités de 1889 ?

*
* *

Du 9 au 16 Septembre se tint, à Paris, le Congrès « spirite et spiritualiste », dont les Présidents furent le F.·. Charles Fauvety, déjà connu de nos lecteurs et M^me^ la Duchesse de Pomar (Lady Caithness) directrice de l'*Aurore*, Organe de la Société théosophique d'Orient et d'Occident. Parmi les adhérentes se trouvaient aussi la Comtesse d'Adhémar, directrice de la *Revue Théosophique* de Paris et le rédacteur en chef de cette publication la célèbre H. P. Blawatsky. N'oublions pas non plus le rédacteur en chef de l'*Aurore*, M^me^ de Morsier.

Au cours des séances de ce congrès, le F.·. Papus déclara que M^me^ de Pomar avait rendu de grands services à la cause spiritualiste.

M^me^ de Pomar a un culte spécial pour Marie Stuart ; mais ce culte s'applique moins aux souvenirs de sa personnalité terrestre qu'à son individualité céleste, toujours vivante et qui depuis plus de trente ans aurait donné à la duchesse de nombreuses preuves de sa présence spirituelle auprès d'elle.

Marie Stuart, « cet être déjà si grand, si noble sur la terre a continué à se développer selon la loi éternelle de la vie de l'esprit, prétend M^me^ de Pomar, et aujourd'hui arrivée à posséder la vérité qui affranchit, elle a dépassé de beaucoup ses convictions religieuses d'autrefois. Sa mission est de donner maintenant au monde et spécialement à la France, les Vérités du Jour Nouveau, qui doivent amener l'évolution de la race dans le sens d'une spiritualité plus haute. »

« Et, continue M^me^ de Pomar, j'ai eu le privilège d'être

choisie par elle comme intermédiaire terrestre pour travailler à son œuvre. »

L'*Aurore* est donc l'organe du christianisme ésotérique et Mme de Pomar y publie les Révélations d'en haut, qu'elle reçoit dans le sanctuaire de la reine Marie Stuart Holyrood de Paris. Mais alors comment pourrions-nous expliquer ses rapports avec la Blawatsky que trois cents parisiens, affiliés à la Société théosophique reconnaîtraient aujourd'hui « désincarnée », comme la messagère des Dieux du Thibet, la porte-parole de ces lointains secrets et prétendus gouverneurs du monde.

La Blawatsky « assaillit de prestiges Mme de Pomar et la Comtesse d'Adhémar. Tantôt des cloches résonnaient subites, tantôt des fleurs d'elles-mêmes naissaient entre ses doigts... Un jour, dans une plaine, un enfant à cheval se retourna, la vit à son côté, lui parlant de son père et de sa mère qui l'attendaient ; enfin elle ajouta : « Regarde maintenant droit devant toi. » L'enfant obéit... une seconde après, il ne se retint plus de tourner les yeux vers sa mystérieuse camarade. Mais elle avait disparu... dans toute l'étendue de la plaine, il n'y avait pas de Blawatsky. »

Fidèle à notre ligne de conduite nous n'entrons pas davantage dans le domaine du surnaturel et nous interrogeons, sur la théosophie et le spiritualisme ainsi entendu, deux auteurs incontestables et incontestés :

Le F∴ E.-E. Hubert consacrait au F∴ De Saint-Jean les lignes nécrologiques suivantes, dans *La Chaîne d'Union*, de janvier 1883, p. 9 :

« Il est mort, lui Spiritualiste, comme il a vécu... en Maçon ; en se faisant enterrer civilement ; tandis que l'on voit plus d'un Positiviste intransigeant donner à l'heure de sa Mort, en acceptant des Funérailles religieuses, un démenti absolu aux principes qu'il avait affichés avec un rigorisme intolérant durant son existence. Ah ! que l'on ne vienne point nous objecter que c'est la famille et non le mort qui est fautif en ce cas. On peut toujours, avant sa Mort, prendre des dispositions telles que sa volonté soit observée à cette Heure Suprême. Nous ajouterons même que l'on doit se précautionner d'autant mieux que l'on connaît ses proches disposés à vous donner cette honte d'une contradiction formelle avec ce que l'on a cru, affirmé et enseigné, alors que l'on était en pleine raison. »

Ainsi le Spiritualisme conduit au scandale d'outre-tombe, à l'enterrement civil. Nous remercions le F.·. E.-E. Hubert de sa franchise.

« La Kabbale enseignée aux Grecs par Platon, dit l'ex-abbé Constant ou Eliphas Lévi, prit plus tard le nom de Théosophie et embrassa dans la suite le dogme magique tout entier. Ce fut à cet ensemble de doctrine occulte que se rattachèrent successivement toutes les découvertes des chercheurs. On voulut passer de la théorie à la *pratique* et réaliser la parole par les œuvres ; les dangereuses expériences de la divination apprirent à la science comment on peut se passer du sacerdoce, le sanctuaire était trahi et des hommes sans mission osaient faire parler des dieux. C'est pour cela que la théurgie partagea les anathèmes de la magie noire et fut soupçonnée d'en imiter les crimes, parce qu'elle ne pouvait se défendre d'en partager l'impiété.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Les expériences de la théurgie et de la nécromancie sont toujours funestes à ceux qui s'y abandonnent. Lorsqu'on a une fois mis le pied sur le seuil de l'autre monde, il faut mourir et presque toujours d'une manière étrange et terrible. Le vertige commence, la catalepsie et la folie achèvent..... Ils croient alors voir les esprits, et Satan, c'est-à-dire le génie de l'erreur, se transfigure pour eux en ange de lumière..... Ce sont les successeurs de la race caïnique de l'Inde. Ce sont des *hatchichims* et des faquirs. Les avertissements ne les éclaireront pas et ils périront parce qu'ils ont voulu périr. » (Histoire de la Magie, *Initiations et Epreuves*; — Paris, 1860, p. 142-143.)

*
* *

A la séance du 14 octobre du Conseil de l'Ordre, on s'occupa de la demande formulée par la L.·. *Le Progrès*, O.·. de Paris, s'informant si elle pouvait initier des femmes, la Constitution étant muette sur ce point.

Après un échange d'observations entre les FF.·. Amiable, Francolin, Level, Poulle et Doumer, et sur la proposition de ce dernier, le Conseil décida de répondre qu'en l'état actuel de la loi maçonnique et tant qu'elle n'aurait pas été modifiée par le Convent, il n'y avait pas lieu d'initier des femmes à la Franc-Maçonnerie. (*C'était toujours des loges mixtes et d'initiations aux grades masculins qu'il était question.*)

Le 20 octobre, eut lieu la reconnaissance du mariage civil

du F.·. Dr Pannier, par les LL.·. *Ecole, Equité* et *Travailleurs*, réunies, au Grand-Orient.

« Les invitations faites par la Loge et l'annonce de la Conférence avaient attiré une nombreuse assistance, composée en majorité de dames et de demoiselles. »

« *Le F.·. et la Sœur Pannier sauront faire de leurs enfants de bons citoyens ou de bonnes mères de famille et aussi des* LIBRES-PENSEURS, » dit le F.·. Amiable, Maire du ve arrondissement, Membre du Conseil de l'Ordre et G.·. Orat.·. du Grand Collège des Rites, dans sa Conférence sur *Le Mariage civil et la Franc-Maçonnerie*. (1)

Il résulte du compte-rendu de la Séance, du 28 octobre. du Conseil de l'Ordre, que la L.·. *Les Vrais Amis Réunis*, O.·. de Marseille, l'informait, à cette date :

1° Qu'une femme se disant Maçonne demandait à visiter l'Atelier ; — 2° qu'un membre de la L.·. voulait initier sa femme.

Le Conseil *décida que les Diplômes de la Sœur*, qui se prétendait Maçonne, *seraient demandés pour vérification* et que l'initiation proposée ne pouvait être régulièrement accordée dans l'état actuel de la loi maçonn.·..

*Cette vérification des papiers d'une femme qui voulait pénétrer dans un atelier masculin n'est-elle pas bien significative* ?

Dans sa Tenue du 21 Décembre, la L.·. *Bienfaisance et Progrès*, O.·. de Paris-Boulogne, tira deux batteries de deuil : l'une, à la mémoire « *de notre S.·.* Capitaine (née Ravin) et de sa fille » ; l'autre, à la mémoire « *de la mère* de notre F.·. Pinet. » On ne peut mieux établir la différence entre les *Sœurs Maçonnes* et les *simples parentes* des FF.·. !

On lisait dans la *Chaîne d'Union*, du mois de septembre :

« La Maçonnerie Viennoise fêtait naguère la Reine des Fleurs ; un symbole répondait à un symbole. Environ 150 Frères *et Sœurs* se sont réunis à Dœbling, l'un des plus riants quartiers de la capitale. Cette fête des Roses appelait naturellement les allocutions symboliques ; aussi divers orateurs se sont-ils attachés à faire ressortir la signification que renferme la reine des fleurs dans les codes emblématiques, etc. » (2)

La L.·. *Les Amis Philanthropes*, O.·. de Bruxelles, donna

(1) *Chaine d'Union*, novembre 1889, p. 337-338.
(2) P. 281.

une série de fêtes intimes et *La Chaîne d'Union* constatait que « *de plus en plus les Dames prenaient goût à ces réunions et que la L.·. n'avait qu'à se féliciter d'avoir appelé à elle les mères, les femmes et les Filles de ses FF.·..* » (1)

Le 25 août, dans un atelier de l'Obédience du G.·. O.·. de Belgique, *le Septentrion*, à l'O.·. de Gand, furent reçus un F.·. et sa jeune épouse, après leur mariage civil. « *Plus de cent dames appartenant à la bourgeoisie Gantoise assistèrent à cette cérémonie.* » Les mariés furent introduits sous la voûte d'acier. Le Vén.·. offrit à la Sœur un bouquet d'orchidées garni aux couleurs de la L.·.. Epithalame. Allocution du F.·. Orat.·. au couple. Remise à l'épouse d'un anneau orné de pierreries aux couleurs de la L.·. etc., etc. (2)

*Le Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, n° 27 (p. 279) insérait la note suivante :

« Nous lisons dans *La Abeja* de Caracas :

« Dans l'Amérique du Nord, la Maçonn.·. d'Adoption (Maçonn.·. féminine), fondée en 1855, compte 228 Chapitres. Cette Maçonn.·. a 5 grades. »

« Est-ce par là que s'expliquent la supériorité et l'excellence de la femme des Etats-Unis, comparée à celle des autres pays ?

« C'est une question à examiner. On s'en occupe en France, « mais jusqu'à présent, dans ce pays, *qui compte au nombre de* « *ses poètes Millevoye, l'auteur du Mérite des Femmes*, l'idée ne fait « pas fortune. »

Le rédacteur de ces dernières lignes a tout simplement confondu Millevoye avec Legouvé ! ! Cela n'est pas à l'honneur de la science du Suprême Conseil Belge qui a laissé imprimer cette erreur colossale dans son *Bulletin*. Les profanes n'ont donc pas toujours le monopole exclusif de l'ignorance, de l'obscurantisme et leurs cerveaux ne sont donc pas seuls atrophiés par l'enseignement chrétien !

Encore une autre perle :

On lisait dans *la Chaîne d'Union*, du mois de mars (p. 67) :

« Le journal « *The Tyler* » de Détroit (Michigan, Etats-Unis) et « son article me concernent.

« Le numéro du 9 février dernier du journal *The Tyler* donne « un article qui m'est consacré. Cet article est écrit par Madame

(1) Janvier 1889, p. 17.
(2) *Bulletin des Travaux du Sup.·. Cons.·. de Belgique*, n° 32, p. 75-76.

« Marie Stuart-Coffin. Si les encouragements, venant de la part « de Maçons, mes Frères, m'engagent à persévérer, sans défail- « lance, dans l'Œuvre Maçonnique que je cherche à réaliser à « l'aide de ma Revue *La Chaîne d'Union*, quand l'approbation que « je reçois, vient de la part d'une de mes Sœurs en Maçonnerie, « j'y puise la confiance que mon œuvre Maçonnique ne sera pas « sans produire des fruits. J'ai conquis pour nos idées le plus « solide des auxiliaires : la Femme : *In hoc Signo, Vinces.* C'est « la meilleure et la plus flatteuse des récompenses que je puisse « ambitionner. Que Mme Marie Stuart-Coffin veuille bien accepter « l'expression sympathique de toute ma gratitude fratern.·.
« HUBERT. »

**1890**

Le 18 janvier 1890, la L.·. *L'Etoile de l'Avenir*, O.·. de Neuilly-Plaisance, envoya une invitation pour sa prochaine tenue, dans laquelle on devait tirer une batterie de deuil « à la mémoire *de notre Sœur Mollino* », décédée le 9.

Le 18 mars, les FF.·. Ch. d'Huin 33e, Vén.·. Tit.·., Eugène Giroust 3e, 1er Surv.·., Paul Ricardat, 18e, 2e Surv.·., Gabriel Scellier 3e, Orat.·., E. Ricardat 18e, Trés.·. et T. Bourse 3e, Secrét.·., Officiers de L.·. no 149, *La Rose Ecossaise*, Or.·. de Paris, faisaient savoir à leurs adeptes qu'une *Tenue Solennelle* aurait lieu le 25 de ce mois, rue Rochechouart, 42. La neuvième question mise à l'ordre du jour et imprimée tout spécialement en pleine page était celle-ci :

DE L'ADMISSION DE LA FEMME AUX TRAV.·. M.·.
DANS LES LOGES.
DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

Le 12 avril, à l'Hôtel du G.·. O.·. de France, rue Cadet, eut lieu la fête solsticiale des LL.·. *Les Trinosophes de Bercy, Isis-Montyon, France-Maçonnique*, présidée par les Vén.·. Lagache, Bernollin et Miquel. Banquet à sept heures précises. Concert à neuf heures. Bal à grand orchestre à onze heures.

« *Prix des Cartes de Banquet, de Concert et Bal* : POUR UNE « SŒUR ou une Dame, 6 fr. »

La question de l'initiation maçonnique de la femme aux grades masculins fut encore soulevée au Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. :

A la séance du 23 juin, présidée par le Belge Fontainas, vice-président (De triste mémoire à Bruxelles), ce F.·., qui

possède la quintessence des vertus maçonniques et a su marcher vaillamment dans le sentier de la perfection, donna lecture de la correspondance, qui comprenait :

3° Une pl.·. du F.·. Georges Martin, Vén.·. de la L.·. *La Jérusalem Ecossaise*, Or.·. de Paris, relative à l'admission des femmes dans la F.·. M.·..

Le Conseil renvoya l'étude de cette question à sa prochaine séance. (1)

A la séance du 7 juillet suivant, un F.·., désirant enterrer l'affaire, fit observer que les Loges des autres Fédérations ne pouvaient correspondre directement avec le G.·. O.·. que par l'intermédiaire de leurs pouvoirs directeurs. Le Comité renvoya donc la planche du F.·. G.·. Martin à l'étude de la prochaine réunion plénière du Conseil.

Lors de l'Assemblée Générale du G.·. O.·. (4e séance, jeudi 11 septembre), le F.·. Rapporteur dit : « MM.·. FF.·. le vœu suivant pourra provoquer peut-être quelques sourires, mais assurément il part d'un excellent esprit : « La L.·. *Le Phénix*, Or.·. de Joigny, émet le vœu que la question de l'admissibilité des femmes dans la Franc-Maçonn.·. soit mise à l'étude des LL.·.. » Nous proposons le rejet de ce vœu. Mais nous ajoutons que nous serions heureux de voir les LL.·. de l'Obédience *convoquer plus souvent nos Sœurs à des tenues blanches* qui les feraient s'intéresser à notre œuvre. Le cléricalisme sait bien organiser des cérémonies qui attirent les femmes, sachons nous aussi, *attirer nos Sœurs dans nos temples et les intéresser à nos travaux, qu'elles n'aient plus peur de la Maç.·. et de ce qu'on y fait.* »

Sur les conclusions du F.·. Orat.·. l'ordre du jour pur et simple fut voté. (2)

Vers la fin de 1890, la L.·. *La Jérusalem Ecossaise* adressa une circulaire à tous les ateliers pour les inviter à étudier la question de *l'admission de la femme dans la F.·. M.·. grâce à la création de loges mixtes*, conformément au projet du F.·. Georges Martin.

Le F.·. Y. A. Leblanc fut chargé de publier sur *la Femme et la F.·. M.·.* un travail dont l'argumentation parut si serrée que la lecture en fut recommandée à tous les FF.·.. (3)

(1) *Bulletin du G.·. O.·.*, mai-juin 1890, p. 158.
(2) *Ibid.*, août-septembre 1890, p. 171-172.
(3) *Bulletin Maçonnique*, organe de la F.·. M.·. Universelle ; décembre 1891, p. 256.

Voici, en outre, copie du rapport présenté à la L.·. *La Jérusalem Ecossaise*, par le F.·. Lazard, au nom de la Commission chargée d'étudier les moyens de fonder une Loge mixte :

T.·. C.·. Vén.·. et vous tous mes FF.·.,

« *La Jérusalem Ecossaise* fait en ce moment une tentative sans précédent. L'étude du passé le prouve surabondamment, et, si paradoxale que puisse sembler cette opinion, il est fort heureux que les essais antérieurs, peu sérieux d'ailleurs, n'aient laissé aucune trace. Quel argument, en effet, ne procurerait pas aux adversaires de la Maç.·. et dans le sein même des LL.·. à ceux de nos FF.·., assurément très sincères, mais à notre avis, victimes de fâcheux préjugés, l'échec d'une expérience qui eût été tentée avec toutes les précautions nécessaires en une matière si délicate. »

II

« La Maçonnerie des femmes a fleuri surtout au XVIIIe siècle : elle fut ce qu'on appela la Maçonnerie d'Adoption et elle présenta deux grandes divisions :

« 1° la Maçonnerie d'Adoption égyptienne ;

« 2° la Maçonnerie d'Adoption des Rites Français et Ecossais.

« Le rite égyptien fondé par Joseph Balsamo, plus connu sous le nom de Cagliostro, comprenait des loges d'hommes et de femmes : des rites bizarres mélangés de traditions maçonniques et des pratiques de magnétisme, dont Cagliostro fut le vulgarisateur, présidaient aux initiations qui se célébraient en présence d'adeptes des deux sexes. Des loges de ce genre furent fondées par Cagliostro en Courlande (1779), à Lyon (1782), à Paris (1784), à Londres et enfin à Rome, vers 1789. Elles ne durèrent guère dans ces différents endroits que le temps que Cagliostro passa dans chacune de ces villes.

« Tout autre fut le caractère d'Adoption des autres rites (Français et Ecossais), qui prit naissance vers 1730, et ne fut pourvu d'une organisation officielle que trente ans plus tard : elle fut un prétexte de réunions aimables et l'occasion d'œuvres de charité. Sans parler de l'Ordre de « la Félicité », de l'Ordre des « Chevaliers de l'Ancre » dont le caractère nous est assez mal connu, nous nous arrêterons sommairement sur la Maçonnerie d'Adoption proprement dite du Rite Français.

« Elle existait encore au commencement de ce siècle et un auteur qui écrivait en 1843, s'exprimait à son égard en ces termes :

« La loi maçonnique exclut impérieusement les femmes de la « participation aux mystères. Cependant les Français ont transigé

« avec cette loi. A côté de la vraie maçonnerie, ils ont créé une
« maçonnerie de convention, spécialement consacrée aux femmes,
« qui remplissent toutes les fonctions et ne dédaignent pas d'ad-
« mettre les hommes dans leurs assemblées. C'est ce qu'on appelle
« la Maçonnerie d'Adoption. Celle-ci, comme l'autre, a ses épreu-
« ves, ses grades, ses secrets, ses insignes. Mais ce sont là les
« prétextes des réunions; le but, c'est le banquet, dont elles sont
« toujours accompagnées, et le bal, qui en est inséparable. » (1)

« Le jugement porté par Clavel était trop sévère : les Loges d'Adoption où hommes et femmes étaient réunis, n'étaient pas des assemblées de simple divertissement. C'était comme la Loge « *Saint-Antoine* », dont la présidente était en 1775, la Duchesse de Bourbon, comme la Loge « *La Candeur* », dont faisait partie la Princesse de Lamballe, comme celle des « *Neuf-Sœurs* », à la tête de laquelle était M[me] Helvétius, des foyers d'actes charitables, ou bien comme la Loge « *Belle et Bonne* », que présidait la nièce de Voltaire, la marquise de Villette, des réunions littéraires, où se complaisaient des gens au goût délicat. »

III

« Ce simple exposé permet de constater un fait curieux et indéniable : l'action éducatrice sociale de la Maçonnerie semble toujours être restée un mystère pour les Loges d'Adoption. Tandis que la Maçonnerie provoquait en France le plus grand et le plus noble des mouvements sociaux : la Révolution de 1789, les femmes maçonnes semblent n'avoir pris aucune part à l'action. On se contenta de les avoir initiées à certaines formes extérieures de la Maçonnerie ; on leur apprit à participer à ses œuvres charitables, on ne leur dévoila pas son esprit et, voici pourquoi les Loges d'Adoption ne furent malgré les services qu'elles ont pu rendre, qu'une œuvre éphémère qui, on peut le dire, ne mérite pas de regrets. »

IV

« L'œuvre tentée par la *Jérusalem Ecossaise* est tout autre. Nous savons que pour faire le bien et secourir les malheureux, les femmes n'ont pas besoin de venir parmi nous. Elles sont naturellement charitables, et tout ce que nous pourrions leur dire à cet égard serait loin de valoir les suggestions de leur cœur.

« Il est également inutile de les admettre parmi nous pour faire ressortir leur grâce et leur esprit : le monde à cet égard, leur offre des occasions plus brillantes que celles qu'elles pourraient rencontrer dans nos modestes loges.

« Nous voulons faire plus et mieux que nos devanciers ; *c'est à*

(1) Le F.·. Clavel, *Hist. Pitt. de la Franc-Maçonnerie*, p. 33.

*l'esprit même de la Maçonnerie que nous voulons initier les femmes qui viendront parmi nous ; nous voulons tâcher de faire partager nos opinions, nos croyances, nos idées à nos sœurs de demain,* d'abord parce que la vérité ne doit pas être l'apanage d'une seule moitié de l'humanité ; ensuite parce que *le seul moyen d'arriver à transmettre aux générations futures notre pensée, c'est d'avoir auprès de nous des femmes qui la partagent.*

« La femme est en effet la véritable éducatrice : elle seule sait former le cœur et l'esprit de son enfant ; et si banale que soit cette vérité, elle ne l'est pas encore assez *puisqu'en dehors de l'Eglise nul ne l'a encore comprise et mise en pratique.* Le meilleur moyen de combattre des adversaires est quelquefois de leur emprunter leur tactique. *L'Eglise a, dès longtemps, su attirer la femme à elle ; pour les femmes elle a inventé des cérémonies spéciales, des congrégations, des réunions semi-mystiques et semi-politiques. La Libre-Pensée* n'a rien de tout cela et c'est à *la Maçonnerie* qu'il appartient de donner, à un pays, qui a des institutions républicaines des générations qui auront des sentiments vraiment républicains.

« Il nous a semblé qu'un des moyens les plus sûrs pour atteindre ce but était de former des réunions maçonniques où les femmes seraient admises à nos côtés.

« LA PREMIÈRE DE CES LOGES VA ÊTRE FONDÉE PAR *La Jérusalem Ecossaise.*

« Ce n'est pas ici qu'il convient de dire quel moyen nous comptons employer pour effectuer le recrutement de cette première loge, pour en assurer la dignité et la grandeur. La discussion qui va s'ouvrir à *La Jérusalem Ecossaise* sur cette question permettra à tous nos FF.·. qui s'intéressent à cette œuvre de progrès de connaître nos idées et de nous apporter les leurs ; mais nous sommes persuadés que le succès couronnera nos efforts, que cette *première loge mixte* sera grande et prospère, que bien d'autres se formeront à son exemple et que nous aurons de la sorte donné aux femmes, donné à la génération de demain, dont elles sont les mères, et les éducatrices, l'amour de la République et de la Liberté, qu'on a peut-être trop négligé de leur enseigner jusqu'à maintenant. » (1)

Le F.·. G. Martin sut résister à l'orage. Sa Loge fut fondée sous le titre distinctif : Le *Droit Humain* et installée, rue Jacob, 33, à l'O.·. de Paris. Elle augmenta le nombre des Ateliers que le Grand-Orient de France déclare, pour la forme, irréguliers. Sa Vénérable fut la *Sœur-Frère Maria Deraismes* (qui vient de mourir pendant l'impression de

(1) *Bulletin Maçonnique*, janvier 1891, p. 249-252.

cette partie de notre livre) ; elle eut comme Secrétaire, la *Sœur Maria Martin* et la *Sœur Bequet de Vienne* fut nommée 1re Grande Inspectrice. *L'Eclair* du 8 février 1893 reproduit une planche de convocation émanant de cette Loge, dont les membres (hommes et 200 femmes) assistèrent aux funérailles civiles de Maria Deraismes.

Nous trouvons à la page 77, des *Constitution, Statuts et Règlements Généraux de l'Ordre Oriental de Misraïm ou d'Egypte*, imprimés chez le F.·. Hugonis, à l'O.·. de Paris, 6, rue Martel, en 1890 :

*Art. 251.* — Les Atel.·. peuvent faire participer à leurs fêtes annuelles (Equinoxe de Printemps, *Réveil de la Nature* ; — Equinoxe d'Automne, *Repos de la Nature*), des personnes étrangères à la Maçonnerie, à condition d'y restreindre le plus possible le cérémonial maçonnique.

*Art. 252.* — Les Atel.·. peuvent avoir aussi, avec l'autorisation de la P.·. S.·. des *tenues blanches*, dans lesquelles un F.·. développera un morceau d'architecture sur un sujet scientifique, littéraire ou d'économie sociale. A ces ten.·. bl.·., comme leur nom l'indique, seront invitées des personnes étrangères à la Maçonn.·..

*Art. 253.* — Les trav.·. de fêtes, de banquets et de ten.·. bl.·. ne peuvent se tenir que dans un local maçonn.·., sous peine de suspension pour l'Atel.·., à moins toutefois d'autorisation de la P.·. S.·..

*Le Grand Président de la P.·. S.·.*
J. OSSELIN.

*Le Grand Orateur,*
COMBY.

*Le Grand Chancelier-Secrétaire,*
Dr CHAILLOUX.

*
* *

Le 19 janvier, deux Sœurs que l'on inscrivit sur les registres et sous les noms symboliques *d'Astrea* et *Speranza*, *furent initiées à la Grande Loge Nationale d'Andalousie.*

« La première prononça un discours dans lequel elle montra une connaissance parfaite de la Maçonnerie, de son idéal, sa mission et de son but.

« *La Sœur Speranza* manifesta la grande satisfaction qu'elle éprouvait d'être initiée à la Maçonnerie, à laquelle son grand-père avait appartenu en Amérique. C'est pour ce motif et afin d'être comme son mari que depuis longtemps elle désirait vivement entrer dans l'Ordre.

« Ces deux SS∴ furent reçues en même temps que leurs époux. » (1)

La *Revista della Massoneria Italiana,* publiait encore, dans le même fascicule, les lignes suivantes :

« Nous lisons dans le *Bulletin Maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise* :

ADMISSION DES FEMMES DANS LA MAÇONNERIE. Aux pages 11 et 12 de l'Annuaire de 1889, publié par le Grand Orient de France sont imprimés les premiers articles de la Constitution de cette Obédience maçonnique ; Constitution promulguée, le 27 Avril 1885, par le Conseil de l'Ordre.

« Voici le texte des deux premiers articles :

« Art. 1er. La Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

« Elle a pour principe la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

« Art. 2. Le devoir de la Maçonnerie consiste à étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les Francs-Maçons sur toute la surface du Globe. »

« A présent les maçons qui ont adopté ces deux articles essentiellement humanitaires, pourront-ils en conscience refuser la lumière maçonnique aux femmes, leurs épouses, sœurs ou amies, quand elles auront une conduite irrépréhensible et une instruction suffisante pour comprendre les principes maçonniques.

« Entamer cette question c'est la résoudre par là même affirmativement. Mais puisque malgré les affirmations morales et humanitaires du Grand Orient de France, la majorité du Conseil de l'Ordre, à l'Assemblée générale annuelle, s'est montrée hostile à l'admission des femmes, pour des raisons plus ou moins plausibles, il ne serait pas oiseux de faire savoir à tous et à toutes qu'il est peu sérieux d'affirmer ostensiblement les principes sociaux quand on s'en éloigne ostensiblement, en ne voulant pas admettre les femmes dans les Loges, au moins les doctoresses, les femmes-avocats, les conférencières.

« Nous espérons que les FF∴ défenseurs de la femme, soucieux des droits et devoirs d'égalité, fonderont à Paris une Loge indépendante où seront reçus les deux sexes.

« Le nouveau député de Brest, Monsieur de Gasté, si attaché à notre grande cause ; celui-là même qui, sans crainte, a déployé l'étendard de l'égalité des deux sexes, pourrait faire initier des

(1) *Rivista della Massoneria Italiana*, Marzo 1890, p. 30. — *Trad. par l'auteur.*

Maçonnes et trouverait facilement dans les Loges de Paris des coopérateurs pour organiser une LOGE MIXTE INDÉPENDANTE DES OBÉDIENCES MAÇONNIQUES. » (1)

Le 15 octobre 1890, Sa Sainteté Léon XIII s'adressa aux Evêques, au clergé et au peuple d'Italie, pour arracher le masque dont se couvrait la Maçonnerie et la dévoiler dans sa hideuse difformité, dans son action ténébreuse et funeste.

**1891**

On lisait au *Bulletin Maçonnique*, numéro de Janvier 1891, p. 257 :

« La distribution des prix offerts aux élèves des Cours Gratuits commerciaux du Grand-Orient a eu lieu dans la Salle des Fêtes (rue Cadet), sous la présidence du F.·. Bourgeois, *ministre de l'instruction publique*.

« Douze cents personnes assistaient à cette cérémonie. Aux côtés du F.·. Bourgeois, sur l'estrade d'honneur, avaient pris place les FF.·. Thullié, président du Conseil de l'Ordre, Desmons, député ; Lagache, secrétaire-général du Comité des cours ; Georges Martin, sénateur ; Mesureur, député ; Viguier, président du Conseil général ; Doumer, ancien député, chef de cabinet du F.·. Floquet ; Fernand Faure, ancien député, etc.

« Le F.·. Thulié a remercié le ministre de sa présence. Le F.·. Bourgeois a répondu. Puis après un discours du F.·. Desmons, député du Gard, Président du Comité des Cours, les noms des lauréats ont été proclamés.

« Pendant la cérémonie, la musique du 131e de ligne a exécuté plusieurs morceaux. »

On voit que l'armée à qui l'on interdit sévèrement de participer en corps, à la moindre cérémonie catholique, est obligée de prêter, à l'occasion, son concours aux fêtes et cérémonies de la Maçonnerie ! Les Synagogues jouissent de ce privilège comme les Loges !!

*Le Bulletin Maçonnique* rendait compte, en ces termes, de la fête solsticiale des LL.·. *L'Esprit Moderne* et *les Amis du Progrès*, dans les salons du G.·. O.·. de France et qui débuta par un banquet de 120 couverts :

« Au dessert le F.·. J. Marchand, Vén.·. de la L.·. *L'Esprit Moderne* a porté en d'excellents termes les santés d'usage, le F.·. Foussier a répondu au nom du Conseil de l'Ordre ;

(1) *Traduction de l'auteur.*

les FF.·. Monteil et Francolin, parlant *du rôle de la femme dans les fêtes de maç.·. bl.·.* se sont fait applaudir par les convives.

« A onze heures, les danses ont commencé ; les invités du bal étaient nombreux ; *le succès a été pour une dizaine d'élèves de l'Ecole Polytechnique, qui ont vaillamment dansé toute la nuit.* » (1)

Ce journal disait aussi :

« Les attaques contre le gouvernement de la République se renouvellent presque tous les dimanches dans maintes communes de France. *Il est du devoir de tout F.·. M.·. de les signaler à l'autorité judiciaire.* Le parti ultramontain n'a, si longtemps montré tant d'arrogance que parce qu'il se croyait assuré de l'impunité. Quand il saura qu'il est justiciable des tribunaux et qu'il y va pour lui de la prison, nous le verrons bientôt changer d'attitude et de langage. Et personne ne s'en plaindra. L. Huguet. » (2)

Comme on le voit, il ne suffit pas aux Maçons de se moucharder entre eux, ce qui est cependant l'une des occupations principales de ces sectaires, mais il leur faut toujours surveiller et calomnier les catholiques.

Nous empruntons encore au *Bulletin Maçonnique* le récit de la séance, du 11 mai, de la *Grande Loge Symbolique*, présidée par le F.·. Vinson, 1er Surveillant.

« Etaient présents les FF.·. Brault, Millet, Lambeau, Belot, Mestre, Jacquier, Georges Martin, Rosenwald, Le Mazurier, Le Métayer, Vinson, Gairaud, Brusselle, Lebert, Tollemer, Friquet, Quentin, Gab. Fontaine, Flignault et Minot.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le F.·. Le Mazurier demande la parole pour la communication du rapport de la Com.·. d'init.·. sur *la création de LL.·. mixtes* demandées par le F.·. Georges Martin. Il annonce que cette Com.·. a repoussé la proposition.

« Le F.·. Georges Martin fait l'historique de la question des LL.·. mixtes, question qui n'est pas nouvelle ; il dit que la décision de la Com.·. d'init.·. ne saurait le surprendre, mais que la L.·. *La Jérusalem Ecossaise a discuté les Statuts d'une L.·. mixte à créer sous le nom de* Droit Humain. Il ajoute que malgré toute la part qu'il a prise à cette création, il ne croit pas avoir manqué à ses devoirs maçonniques, ni à la Contitution de la G.·. L.·. S.·..

(1) Avril 1891, p. 29-30.
(2) *Ibid.*, *id.*, p. 30-31.

Le F.·. Friquet s'étonne que l'on vienne reprocher aux députés d'avoir consulté leurs At.·.; mandataires des LL.·., leur devoir, dans une question aussi grave, était de respecter la volonté de leurs électeurs. Le F.·. Georges Martin ne peut prétendre que l'on a demandé cet avis sans connaître la prop.·.; les termes mêmes de la prop.·. importaient peu ; tout le monde savait qu'il s'agissait d'obtenir, d'une manière ou d'une autre, l'admission des femmes dans la Maç.·.. Le F.·. Friquet ne comprend pas que le F.·. Georges Martin et les FF.·. qui collaborent avec lui à la création d'une L.·. mixte, aient la prétention de passer outre à l'opinion nettement établie de la grande majorité des LL.·. et des maçons. Dans toute collectivité, l'avis de la majorité doit prévaloir et être respecté ; les promoteurs de la fondation d'une L.·. mixte, puisqu'ils voulaient donner suite quand même à leur projet, devaient quitter d'abord la confédération qui ne veut pas entrer dans cette voie. Quoi que puisse dire le F.·. Georges Martin, la nouvelle L.·. mixte ne sera pas une L.·. maç.·. régulière et nul n'a le droit de faire connaître les mots et signes maç.·. à des associations quelconques, ce serait violer la constitution ; ce serait faire pire encore, car personne n'a le droit de s'emparer de ce qui ne lui appartient pas.

« Le F.·. Georges Martin dit que l'argumentation du F.·. Friquet lui remet en mémoire les anathèmes et les excommunications lancés par le Sup.·. Cons.·. contre la G.·. L.·. S.·., quand elle s'est formée. Il espère qu'un jour la G.·. L.·. entretiendra de bonnes et frat.·. relations avec la L.·. mixte. Il ajoute qu'il n'a jamais prêté de serment qui pourrait lui interdire la création d'un rite maç.·. différent de ceux qui existent déjà. La Constitution du Sup.·. Cons.·. du rite Ecoss.·. anc.·. acc.·. fait prêter à ses initiés un serment que la constitution de la G.·. L.·. S.·. n'impose pas à ses adhérents. Les FF.·. d'une L.·. dépendant de la G.·. L.·. S.·. ont leur liberté pleine et entière. Pourvu de grades supérieurs et arrivé au 30e degré, le Sup.·. Cons.·. du rite Ecoss.·. ne lui a adressé jusqu'à ce jour aucune observation et l'intolérance de la G.·. L.·. S.·. le surprend beaucoup, étant donné ses origines et son programme de début de progrès et de marche en avant.

« Le F.·. Guiraud répond qu'il ne voit pas d'inconvénients à ce que le F.·. Georges Martin soit 1800e si cela lui convient, mais il le prie de ne pas sortir de la question.

« Le F.·. Le Métayer témoigne le regret que le F.·. Georges Martin, comme maç.·. et comme ancien Vén.·. d'une L.·. viole la Constitution d'une façon aussi grave.

« Le F.·. Orat.·. dit que la Constitution ne fait aucune allusion

aux femmes ce qui prouve bien que, dans son esprit, elle a entendu ne pas les admettre.

« Le F.·. Friquet demande la parole de nouveau, déclare que nul ne peut songer à contester à la L.·. *La Jérusalem Ecossaise*, ou aux FF.·. qui la composent, le droit d'user de leur initiative personnelle. Ils peuvent faire telle expérience qui leur convient, mais ils n'ont pas le droit d'user des outils maçonniques. Ils peuvent constituer une organisation calquée sur l'organisation des LL.·., faire quelque chose de semblable, mais non la même chose. Le F.·. Friquet conjure le F.·. Georges Martin de songer aux conséquences de sa détermination. La G.·. L.·. S.·. sera obligée de faire respecter ses volontés, d'exiger l'obéissance à la Constitution librement votée, et de prendre des mesures nécessaires. Faisant appel à ses sentiments maç.·. et à son dévouement bien connu le F.·. Friquet prie le F.·. Georges Martin d'avoir la sagesse d'abandonner son projet.

« Le F.·. Georges Martin répond que cette discussion arrive trop tard et que les dispositions sont prises ; il ajoute qu'il n'y a qu'un moyen d'empêcher cette création, c'est d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'ils n'accordent pas l'autorisation nécessaire qui va être demandée.

« Le F... Rosenwald fait remarquer que tout mac.·. au moment de son init.·. prête le serment de ne révéler aucun des secrets maç.·. qui lui sont confiés, si ce n'est à un bon et légitime maç.·. ou dans une L.·. régulièrement constituée, et qu'un F.·. n'a pas le droit de se servir de ses outils maç.·. pour créer un autre rite ou une L.·. mixte, et que, en ce qui concerne une L.·. de femmes ou mixte, certes la clientèle pourra en être nombreuse, car elle sera fournie par l'élément clérical. Il ne croit pas que le F.·. Georges Martin puisse oublier son serment surtout après les services qu'il a pu rendre à la Maç.·..

« Le F.·. Guéraud est étonné de voir que, dans une question si importante que celle de l'admission des femmes dans la Maç.·. au point de vue des conséquences que l'adoption de cette proposition peut entraîner, la Loge que représente le F.·. Georges Martin ait ici des mandataires d'opinion différente. Il lui semble que le rôle des délégués à la G.·. L.·. S.·. est d'apporter dans cette assemblée les volontés des LL.·. qu'ils représentent et non la leur, à moins de cas imprévus. Il demande au F.·. Georges Martin s'il a consulté sa L.·. comme tous l'ont fait, ou si cette proposition émane de lui.

« Le F.·. Georges Martin répond que la L.·. qu'il représente a trop le respect de la liberté individuelle pour lui défendre d'avoir telle ou telle idée. Jamais elle ne lui a fait allusion à la campagne qu'il mène pour cette évolution maçonn.·. *évolution qu'il considère*

*comme devant servir aussi bien les intérêts de la F.·. Maç.·. que ceux de la République.*

« Le F.·. Tollemer regrette que l'on n'ait pas donné plus de publicité à cette discussion. Plusieurs membres de son At.·. partisans de l'admission des femmes dans la F.·. M.·., eussent été heureux d'en suivre les débats.

« Le Prés.·. dit qu'il n'y avait pas lieu de mettre l'affaire à l'ordre du jour, puisqu'elle n'est que le rapport d'une Com.·..

« La clôture de la discussion est prononcée.

« Sur les conclusions du F.·. Orat.·. la G.·. L.·. S.·. adopte, à l'unanimité moins trois voix, les conclusions du rapport de la Com.·. d'init.·. tendant au rejet de la proposition du F.·. Georges Martin relative à la création des LL.·. mixtes. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La séance est levée à minuit. » — Le Secrétaire, *A. Lebert.* » (1)

L'échappatoire du F.·. Georges Martin nous donnerait-il la mesure des moyens de M. le Sénateur Georges Martin ? Après cela, des oies ont bien sauvé la République Romaine et le Capitole ?

*Le Bulletin Maçonnique*, cherchant à diminuer la douleur du F.·. G. Martin, publia cette note :

« La Femme et la Franc-Maçonnerie. — La R.·. L.·. *La Jérusalem Ecossaise* adressa, il y a un an, une circulaire à tous les atel.·. pour les inviter à étudier la question de l'admission de la femme dans la F.·. M.·., grâce à la création de loges mixtes, conformément au projet de notre F.·. Georges Martin.

« Il faut admettre que les maçons se sentent insuffisamment préparés pour donner à la femme l'initiation qui lui convient. Ils hésitent à entrer dans une voie qu'il faudra forcément aborder un jour. Remettant donc à plus tard l'étude très délicate des initiations féminines, on préfère assurer avant tout la marche progressive de la Maçonnerie masculine.

« C'est agir avec sagesse, comme l'a fort bien compris la R.·. L.·. *Le Héros de l'Humanité* (G.·. L.·. S.·.) en engageant le F.·. Y. A. Leblanc à publier sur *la Femme et la F.·. M.·.* un travail dont nous recommandons la lecture à tous nos FF.·.. » (2)

A la séance du 8 juin du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France, le F.·. Albert Pétrot (3) annonça que la conférence

(1) *Ibid.*, juillet 1891, p. 110-115.

(2) Décembre 1891, p. 256.

(3) Elu député de la Seine aux élections dernières, à la place du F.·. Dr Desprès, qui était un adversaire acharné de la Maçonnerie sur le terrain de la laïcisation des hôpitaux (6e arrondissement).

qui devait avoir lieu le 27 mai, au Temple de la rue du Champ d'Asile par une *Vénérable* de la Franc-Maçonnerie Féminine, n'avait pas été donnée. Tous les emblèmes maçonniques avaient d'ailleurs été voilés et il en sera toujours ainsi, chaque fois qu'une réunion autre qu'une tenue de Maçonnerie Masculine se tiendra dans le local. (1)

Le 6 août, l'ordre du jour de la séance de la Grande Loge Symbolique appela encore la discussion du projet de création de loges-mixtes. Plusieurs FF.·. prirent la parole. L'ordre du jour fut voté purement et simplement.

Tandis que certains FF.·. amusaient ainsi les gogos de la Franc-Maçonnerie et dupaient le public profane, il y avait déjà en France 243 Loges où Frères et Sœurs travaillaient ensemble, en pratiquant divers rites plus ou moins libidineux ; en comptant l'Algérie et les colonies, ces « ateliers » formaient un total de 314, dont 17 se livraient à l'occultisme satanique, sous prétexte de spiritisme.

Léo Taxil publiait, au mois d'août, son livre *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie* et fournissait des preuves irréfragables de ce que nous avançons. Les quatre principaux rites androgynes pratiqués en France étaient et sont les suivants :

1. Le *Rite Moderne d'Adoption*, qui comporte cinq grades ou degrés : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, la Maîtresse Parfaite, la Sublime Ecossaise. Le Rite Moderne d'Adoption est placé sous le patronage du Grand-Orient de France, dont le siège central est à Paris, rue Cadet, 16.

2. *Le Rite des Ecossaises de Perfection*, qui comporte dix grades : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, la Maîtresse Parfaite, l'Elue, l'Ecossaise, la Sublime Ecossaise, la Chevalière de la Colombe, la Chevalière de la Bienfaisance, la Princesse de la Couronne. Ce rite est placé sous le patronage du Suprême Conseil de France, qui a la direction des Loges masculines dites Ecossaises, dont le grand chef est le F.·. Emmanuel Arago, et qui a son siège central à Paris, rue Rochechouart.

3. *Le Rite Egyptien*, qui comporte trois grades ; l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse Egyptienne. Ce rite, qui est essentiellement spirite, est placé sous le patronage du Souverain Conseil général des francs-maçons dits Misraïmites, ayant leur siège central à Paris, dans le même local que les Frères du Rite Ecossais, rue Rochechouart.

(1) *Bulletin Maçonnique*, août 1891, p. 137.

4. *Le Rite Palladique Réformé Nouveau,* qui comporte cinq grades : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, l'Elue Palladique, la Maîtresse Templière. Ce rite possède une organisation à part, comme la Grande Loge Symbolique dont le grand chef est le F.·. Floquet, et qui est constituée par les Ecossais dissidents. Les Frères et Sœurs du Palladium forment la Maçonnerie nettement luciférienne. Leur temple, à Paris, est situé rue de Varennes. Les Loges palladiques sont formées par les francs-maçons des divers rites masculins, se réunissant en groupes particuliers pour se livrer à toutes les pratiques de l'occultisme.

Déjà, Huysmans, dans son volume intitulé *Là-bas,* paru en mai, révéla les monstruosités du satanisme contemporain. Léo TAXIL fit mieux, il publia, *in-extenso,* les rituels des adeptes du Palladisme.

Peu de temps après l'apparition du livre de Léo TAXIL, le Rédacteur en chef du *Moniteur de la Nièvre,* Maurice de la Fargue, écrivait :

« Dans son nouveau volume, Léo Taxil révèle au public certaines choses, dont plusieurs étaient depuis longtemps connues de nous.

« Son livre contient la nomenclature des principales Loges androgynes de France. Nous relevons sur cette liste : *Nevers,* L'HUMANITÉ. La Loge de dames annexée à la R.·. L.·. *l'Humanité,* pratique le Rite Moderne d'Adoption.

« Nous avions déjà affirmé, à plusieurs reprises, l'existence de cette congrégation extra-laïque, et le livre de Léo Taxil ne fait que donner plus de force à ce que nous avons dit sur ce sujet en riposte aux dénégations de l'*Union Républicaine* (journal des F.·. M.·. nivernais).

« Nous possédons, d'ailleurs, bon nombre de renseignements particuliers et d'anecdotes plus que capiteuses sur les gourgandines qui soulagent à Nevers *l'Humanité* souffrante. Mais des raisons de convenance et de délicatesse que nos lecteurs apprécieront nous empêchent de les publier... pour l'instant, du moins. »

De son côté le *Gaulois* consacrait, le 21 août, l'article suivant aux « *Sœurs Maçonnes* » :

« Le nouveau volume de Léo Taxil remet en discussion l'existence des Sœurs Maçonnes. On sait que les francs-maçons nient, avec persistance que des loges de femmes soient annexées à un certain nombre de loges d'hommes. Or en publiant *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie ?* Léo Taxil vient de déchirer

tous les voiles; d'où explosion de colère, grande fureur de la confrérie Trois-points.

Malheureusement pour les Vénérables, Très-Sages, Rose-Croix et autres Chevaliers Kadosch, les preuves qu'apporte Léo Taxil, dans le chapitre V de son livre, sont absolument irréfutables, et il n'est pas trop difficile de se procurer au moins quelques-uns des documents probants qu'il cite. Ainsi, nous avons sous les yeux le catalogue illustré avec prix courant de la maison Teissier, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, à Paris, laquelle fournit aux loges et arrière-loges tout leur matériel, costumes, insignes, bibelots et accessoires de la liturgie maçonnique. Cet industriel spécialiste a son annonce dans le Bottin de cette année 1891, page 1436.

« Dans son catalogue, on trouve ce qui concerne les sœurs maçonnes; les prix des objets varient suivant les grades : « Tabliers de sœurs, brodés sur satin, 12, 15, 25 et 40 francs ; cordons de sœurs, 5, 8, 10, 15, 20, 25, 35 et 60 fr.; *jarretières de sœurs*, brodées, 10, 12 et 15 francs; bijoux de sœurs, 10 et 12 fr. » (1)

« Parmi les « objets divers de matériel d'ateliers », on trouve les principaux accessoires nécessaires pour les initiations féminines, que raconte Léo Taxil. La « planche à bascule », pour faire culbuter les sœurs, coûte 55 fr.; le « tronc de la veuve », 15 fr.; la « tête de mort naturelle et son luminaire », qui sert de lanterne dans certaines cérémonies, 55 fr., etc. Nous voyons aussi cet article bizarre : « Grêle sur son pied, tôle vernie (pour imiter l'orage et le tonnerre), 80 fr. » Les panaches sont de deux prix différents : « Panaches, vautour et autruche, 80 et 120 fr. » Citons encore les « foulards maçonniques », à 10 fr. pièce; les « tuniques en laine », pour les amusements mystérieux, à 15, 20 et 25 fr.; les « petits poignards en argent fin, à pierres », à 12, 15, 22, 25, 35, 40 et 50 fr.

*
*

« Messieurs les francs-maçons ne viendront pas nous dire, n'est-ce pas? que, dans leurs réunions intimes, ce sont eux, des hommes, qui se revêtent de tuniques en laine et qui ornent d'un foulard maçonnique leurs blanches épaules; d'autre part, si, dans les séances, les frères servants leur distribuent de petits poignards en argent fin, nous ne croyons pas qu'ils s'en servent pour transpercer des poitrines humaines.

« Le catalogue Teissier est illustré, avons-nous dit. Au nombre des modèles de cordons, nous en voyons un qui se porte en sau-

(1) Ces chiffres sont les mêmes que ceux indiqués sur la deuxième édition du Catalogue dont le F.·. Teissier nous a, *par erreur sans aucun doute*, fourni un exemplaire, il y a quelques jours à peine ! On y trouve aussi les livres désignés par le *Gaulois* etc., etc. — *Note de l'auteur.*

toir ; les broderies y figurent très nettement dessinées. A la pointe, on remarque un triangle rayonnant, au milieu duquel se trouvent deux cœurs accolés l'un à l'autre, et de chacun de ces cœurs sortent des flammes ; au-dessus, il y a une banderole, avec cette devise : « Unis par l'honneur et l'amitié. » Il serait difficile de soutenir que ce n'est point là un insigne de franc-maçonnerie androgyne ; deux cœurs flambants et accolés ne symbolisent pas une amitié entre hommes.

« Dans le prix courant de la librairie maçonnique, parmi les nombreux manuels et rituels à l'usage des loges, nous trouvons : « *Manuel complet de la Maçonnerie des Dames*, un volume in-octavo, 4 fr. » Au tarif des diplômes pour tous les rites maçonniques pratiqués en France actuellement, nous trouvons : « *Diplômes de sœur*, sur beau parchemin, la douzaine, 36 fr. « Voyons, un peu de bonne foi, messieurs les francs-maçons ; s'il n'y a pas de femmes dans la franc-maçonnerie, comment se fait-il que le F.·. Teissier, fournisseur attitré de vos loges, vous vende des diplômes de sœurs maçonnes à la douzaine ?

« Enfin, nous avons pu nous procurer un Annuaire officiel du Grand-Orient de France, qui n'est pas bien vieux, c'est celui de 1889 ; il est édité par le secrétariat du Grand-Orient, rue Cadet, 16, à Paris.

« Dans la nomenclature des loges, nous en relevons deux, pages 149 et 155, que Léo Taxil cite comme admettant des femmes : « la loge *la Fidèle Maçonne*, rue de la Duchée, impasse Desjardins, à Cherbourg », et « la loge *le Val d'Amour*, rue des Tanneurs, 5, à Dôle ». Les francs-maçons auront beau protester, on ne voit pas bien un cercle composé exclusivement d'hommes et portant le titre *le Val d'Amour* !... et ce n'est pas de l'histoire ancienne, cela ; le document, parfaitement authentique, est de 1889. Quant à la loge *la Fidèle Maçonne*, existant de nos jours, elle est si peu une création du siècle dernier, que la date de sa fondation, indiquée dans l'*Annuaire du Grand-Orient*, est « le 17 mars 1865 ».

« Allons, il y a bel et bien des femmes dans la franc-maçonnerie. Il est inutile de le nier : le fait est acquis.

« SAINT-RÉAL. »

Enfin, notre confrère Georges Dubois, rédacteur au *Soleil du Midi*, s'exprimait ainsi :

« Léo Taxil, qui avait déjà traité la question dans son volume scabreux les *Sœurs Maçonnes*, y revient aujourd'hui, dans un ouvrage nouveau, plus développé et très documenté, dans lequel il lève décidément tous les voiles ; et ce qu'il montre n'est pas beau.

« Assurément, ce livre n'est pas destiné à être mis entre toutes les mains... Léo Taxil, en s'en portant caution, dénonce les turpitudes, les infamies, les sacrilèges des Loges d'Adoption, dans lesquelles, à l'en croire, hommes et femmes, — car la Maçonnerie ne connaît pas de loges de dames seules, — s'instruisent ensemble de la théorie de la morale maçonnique et de sa pratique.

Il démontre, pièces en mains, que Maçonnerie féminine et Maçonnerie masculine vont de pair. Il évalue à soixante pour cent le nombre des loges d'hommes qui ont une loge de femmes annexée et où ces malheureuses, suivant les propres paroles de Weishaupt, un des ancêtres de la Maçonnerie, « *sont formées à l'art de satisfaire secrètement leurs passions.* »

« Des rituels en usage dans ces loges androgynes dont il donne le texte complet, et de la biographie de quelques-unes des sœurs maçonnes des hauts grades, Léo Taxil tire cette conclusion qu'aucune femme, simplement honnête, ne saurait franchir le seuil de ces mauvais lieux, où les sœurs se font tuiler, en faisant tâter à quelque frère tuileur grivois leur mollet gauche, orné de la jarretière maçonnique.

« Il n'y a pas, sans doute, de femmes légères que dans les loges. Mais l'auteur estime que, si les dessalées et les traînées ne sont pas toutes maçonnes, toutes les sœurs maçonnes sont loin, très loin d'être des vertus.

« Et ce qui donne à la corruption de ces victimes de la Maçonnerie un caractère particulièrement répugnant, c'est qu'elle est préméditée et systématique. Cette propagande de la débauche, dont l'auteur multiplie les documents, est faite, d'après lui, froidement, doctoralement, par des hommes qui, ayant l'air de remplir une mission sociale, pontifient et ont sans cesse sur les lèvres les mots de vertu, de morale, de devoir, de pureté ! Voilà ce qui est monstrueux et ce qui constitue, pour la société, un formidable danger.

« On est vraiment frappé de stupeur devant de pareilles révélations.

« Sont-ce là autant d'inventions de Léo Taxil ?

« Ces rituels immondes qui prescrivent de mettre dans les mains de la sœur reçue Maîtresse un objet infâme, qu'on lui donne comme le symbole de la morale maçonnique ; ces discours à sous-entendus lubriques qu'un grand-maître libidineux débite gravement dans les tenues d'hommes et de femmes ; ces cantiques graveleux en usage dans les loges et dont Léo Taxil publie le texte ; ce sens spécial donné aux mots de *vertu* et de *vice*, qui signifient en langage maçonnique le contraire de ce qu'ils veulent dire pour les profanes ; ces amusements mystérieux qui mettent en scène la débauche ; ces cérémonies où l'impiété le dispute

à l'obscénité ; cette rage véritablement satanique de profanations dont témoignent les rituels de la Maçonnerie Palladique, mélange horrible de sacrilèges et de magie, tout cela est-il donc vrai, ou les francs-maçons sont-ils indignement calomniés ?

« Que les frères maçons qui niaient et pour cause l'existence des loges de femmes, véritables harems à l'usage des frères, nous disent donc qu'on les calomnie, et qu'ils nous le prouvent en faisant un procès en diffamation à l'homme qui dévoile ainsi leurs abominables mystères.

« Certes nous comprenons mieux maintenant les scrupules de ces francs-maçons qui se plaignaient naguère à la justice qu'un journal catholique les eût diffamés en révélant simplement leurs qualités.

« Dom Benoît, dans son magistral ouvrage sur la Franc-Maçonnerie, termine le chapitre qu'il consacre à la Maçonnerie d'Adoption par ces lignes :

« La Maçonnerie, c'est l'apostasie dans la débauche, la débauche dans l'apostasie. Dans la Maçonnerie des hommes, c'est souvent l'apostasie qui domine ; dans la Maçonnerie des femmes, c'est toujours la débauche. »

« Le livre de Léo Taxil serait, en quelque sorte, la collection des pièces justificatives de ce jugement terrible, dont aucun franc-maçon, depuis six ans, n'a eu l'idée d'appeler.

« Et voilà la secte qui, en France, règne, gouverne, légifère, administre et *enseigne*, et à laquelle le pays tout entier est livré en proie.

« Quand un tel foyer secret d'impureté existe, dit Léo Taxil, étonnez-vous donc de la corruption du siècle. De même que les mystères d'Isis, en se propageant, à l'époque impériale, ont été la marque caractéristique de la décadence romaine, ainsi la Vénus maçonne préside dans l'ombre à la pourriture de la civilisation moderne. »

Dans la première séance du Convent de 1891, le lundi 14 Septembre, le F.·. Dr Thulié, président du Conseil de l'Ordre prit, assez piteusement, la défense des enfants de la Veuve, en disant :

« Les adversaires de la libre pensée emploient en ce moment une stratégie habile qui nous oblige à nous tenir sur nos gardes. Un prince de l'Eglise, audacieux et intelligent, se proclame républicain et entraîne tout le clergé qui, hier, combattait à outrance la République. Le pape lance une encyclique qu'il dédie aux ouvriers... Le mouvement est lancé et les prêtres se coiffent à qui mieux mieux, du bonnet phrygien...

« Heureusement ces princes de l'Eglise ont aussi leurs enfants terribles. Fava, l'évêque Fava s'est converti lui aussi ; seulement, sachant bien que c'est dans la Francmaçonnerie que sont les plus profondes racines républicaines, il nous attaque avec son arme ordinaire : la calomnie. Mais cette fois, la farce est trop forte, et les dévotes elles-mêmes doutent. Quand l'évêque raconte que nous avons soixante Loges de femmes, soixante harems, où se passent les choses les plus étourdissantes, on sourit et l'on passe. » (1)

Ce convent fut présidé par le Belge le F.·. Fontainas, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

Le journal de la *Haute-Ardèche* écrivait :

ECOLES LAIQUES. *Ecole supérieure de garçons. Prix d'excellence : 3me prix offert par la loge maçonnique d'Annonay.*

Ainsi donc, la Maçonnerie offrait toujours des prix aux écoles laïques, celles-ci les acceptaient et le proclamaient hautement.

L'école neutre devenait insensiblement l'antichambre ou l'arrière-chambre de la Loge !!

*Le Bulletin hebdomadaire des LL.·. de l'O.·. de Lyon*, de tous les Rites, numéro du 15 octobre, annonçait une fête d'Adoption au Temple de la rue Garibaldi, n° 45. Nous extrayons du programme :

Première partie... 3° *Voûte d'acier pour recevoir les dames.*

Deuxième partie. Concert-Conférence.

Troisième partie. Banquet, dont le coût est fixé à 5 fr. pour les hommes, *4 fr. pour les dames* et 2 fr. 50 pour les enfants, vin et café compris.

Quatrième partie. *Bal.*

Les FF.·. de tous rites et gr.·. sont admis à cette fête, *accompagnés de leur famille limitée aux mères, épouses, filles, sœurs, tantes et nièces.* Les fils de maç.·. ne seront admis que jusqu'à l'âge de 18 ans.

Nous empruntons au *Diable au XIX*e, du Dr Bataille, la liste (arrêtée le 1er Mars 1891) de l'Etat-Major Luciférien :

I

SUPRÊME DIRECTOIRE DOGMATIQUE.

Siège, Charleston.

(1) *Bulletin du G.·. O.·. de France*, etc., août-septembre 1891, p. 291-292.

Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle : Général *Albert Pike*.

II

ORDRE DES MOPSES DU PARFAIT SILENCE.

Siège, Berlin. — S∴ G∴ M∴ *Mlle Dorothée Schultz*.

ORDRE DE LA ROSE MYSTIQUE.

Siège, Milan. — S∴ G∴ M∴ *Mme Bianca Poggi*.

ORDRE DES CHEVALIERS ET CHEVALIÈRES DU DEVOIR.

Siège, Rio-de-Janeiro. — S∴ G∴ M∴ Joaquin da Costa. S∴ G∴ M∴ *Mlle Emilia de Banos*.

ORDRE D'ISIS ET D'OSIRIS.

Siège, Mexico. S.·. G.·. M.·. Ramon Gonzalès. — S∴ G∴ M∴ *Mlle Manuela Carrion*.

ORDRE DES MOABITES.

Siège, Salt Lake City (Et. Un. d'Am.) S.·. G.·. M.·. John Taylor.

ORDRE DES ODD-FELLOWS.

Siège, Hamilton (Canada). S.·. G.·. M.·. James Scott.

## INSPECTEURS GÉNÉRAUX ET INSPECTRICES GÉNÉRALES

*en mission permanente ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique.*

EUROPE.

Pour les relations générales du royaume Britannique : *Mme Alice Booth*, à Londres ; — *Mlle Noémi Turner*, à Edimbourg.

Pour les relations spéciales de France : Esprit-Eugène Hubert ; J.-C. Colfavru ; Louis Amiable ; Sévérano de Hérédia ; Paul Viguier ; Georges Level ; Charles Floquet ; Dr Henri Thulié ; Margaine ; Jablockhof (ingénieur) ; Armand Lévy ; Dr Giard ; Dr Enclauss ; Jean Laborde ; Francolin ; Simon Weill ; Larocque ; Dide ; J.-P. Drouet ; Décembre ; Dr Ch. Félix Frébault. — *Mlle Claire de Brucq ;*

*Mme Ratazi ; Mme Thomas Verdy ; Mme Héloïse Bel ; Madame Veuve Martinez de Llopis,* à Paris.

Pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne : Dr Cornélius Herz.



LA SŒUR G. LIDIA ANSALDI,
Grande Inspectrice Générale du Palladisme, pour les relations de France et d'Italie.

Pour les relations spéciales de Prusse : *Mlle Augusta Hoffmann ; Mme Frédérique Becker,* à Berlin ; — de Bavière : *Mlle Judith Fulda,* à Munich ; — de Wurtemberg : *Mlle Rachel Marx,* à Stuttgart ; — de Hambourg : *Mme Vve Schmidt.*

Pour les relations générales de l'Empire d'Allemagne : *Mlle Dorothée Schultz,* à Berlin ; — d'Alsace-Lorraine : *Mlle Lia Grünberg,* à Strasbourg.

Pour les relations générales de France, Suisse et Belgique : *Mlle Sophie Walder,* à Genève (domicile attitré).

Pour les relations spéciales d'Espagne: *Dôna Rosario de Acuna,* à Madrid.

Pour les relations générales d'Espagne et de Portugal: *Dona Elvire Viuda Ocana,* à Madrid (domicile attitré).

Pour les relations spéciales d'Italie : *Mme Paola Crivelli,* à Rome ; — *Mlle Fulvia Belluschi,* à Naples ; — *Mlle Rebecca Corradi,* à Milan ; — *Mlle Francesca Pisoni,* à Palerme.

Pour les relations générales de France et d'Italie : *Mlle Claire de Brucq,* à Paris et à Milan ; — *Mlle G. Lidia Ansaldi,* Rome et Lyon.

Pour les relations spéciales de Suède et Norwège : *Mlle Edwige Ullstronn,* à Stockholm.

Pour les relations spéciales de Hongrie : *Mlle Ovida Elzner,* à Budapest.

ASIE.

Pour les relations spéciales de Syrie : *Mme Vve Selim Abdallah,* à Beyrouth ; — *Mlle Noémi Cohen,* à Jérusalem.

Pour les relations générales de Chine : *Mlle Eva Dodd,* à Shang-Haï.

Pour les relations spéciales du Bengale : *Mlle Fany Fitzpatrick ; Mme Vve Chapman ; Mlle Amani ; Soojun Churu Khellevan,* à Calcutta.

Pour les relations spéciales de Madras : *Mme Ellen Manlove,* à Madras.

Pour les relations spéciales de Bombay : *Mme Vve Charles Vatson,* à Bombay.

Pour les relations spéciales de Malacca et la région : *Mme Vve Vandriel,* à Singapore.

Pour les relations spéciales de la Birmanie Anglaise : *Mlle Fatime Mansour,* à Promé.

AFRIQUE.

Pour les relations spéciales d'Egypte : *Mme Salgha-Djemilé-Papazian,* à Alexandrie.

AMÉRIQUE DU NORD.

Pour les relations spéciales du Canada et de toute la région Anglaise ; Bas-Canada : *Mme Emma Willis,* à Montréal.

Pour les relations générales du Dominion of Canada : *Mme Alice Fitzgérard,* à Montréal et Ottawa (Canada) et à Rochester (Etats-Unis).

Pour les relations spéciales des Etats-Unis :
Illinois : *Mlle Victoria Burnstall,* à Chicago.
Iowa : *Mme Vve Gillifort*, à Davenport.
Kentucky : *Mlle Diana Vaughan ; Mlle Andréa Rappaport.*
Louisiane : *Mme Dolorès Artigas*, à la Nouvelle-Orléans.
Maryland : *Mlle Beatrix Oldry*, à Baltimore.
Massachussetts : *Mme Vve Palfreman*, à Boston.
Minnesota : *Mlle Mary Hebbard*, à Saint-Paul.
Mississipi : *Mlle Zélie Worms-Mayer*, à Jackson.
Missouri : *Mlle Nelly Warhnburn ; Mme Arabella Forbes*, à Saint-Louis.
New-York : *Mme Lucy Ingram* ; *Mlle Lélia Coverley ; Mlle Betsy Weldon*, à New-York.
Ohio : *Mlle Maud Hackett*, à Cincinnati.
Pensylvanie : *Mlle Alix Mortimer, Mme Léonor Bradshaw*, à Philadelphie.

Pour les relations générales des Etats-Unis : *Mlle Jane à Whiteheads*, New-York ; *Mlle Virginie Huggins*, à Philadelphie ; *Mlle Cecil Leetham*, à Baltimore ; *Mlle Clelia Polk*, à Boston ; *Mlle Ellen Phillips*, à la Nouvelle-Orléans ; *Mlle Dalila Böttcher,* à Cincinnati (dom. attit.)

Pour les relations spéciales du Mexique : *Mlle Carmen de la Fuente,* à Mexico ; *Mlle Maria-Elvire Ocampa*, à Guadalajara.

Pour les relations générales du Mexique : *Mme Rafaela Palacios ; Mlle Manuel Carrion*, à Mexico.

Amérique centrale.

Pour les relations spéciales du Cuba, Colon, et Porto-Rico : *Mlle Manuella Bustillos*, à la Havane.

Pour les relations spéciales de Haïti : *Mme Cornelie Poussel*, à Port au Prince.

Amérique du sud.

Pour les relations spéciales du Brésil : *Mme Maria-Leonor Pareira,* à Rio-de-Janeiro ; — *Mlle Olympia da Costa*, à San-Salvador-Bahia ; — *Mlle Barbara Pazos*, à Pernambuco.

Pour les relations générales du Brésil : *Mme Francisca Sampaio ; Mlle Emilia de Banos*, à Rio-de-Janeiro.

Pour les relations spéciales du Pérou : *Mlle Rosa Navarette,* à Lima.

Pour les relations spéciales du Chili : *Mlle Juanita Do-*

*noso*, à Valparaiso ; — *Mme Felicia Altamiro*, à Santiago.

Pour les relations spéciales de l'Uruguay : *Mlle Teresa Helguerra*, à Montévideo ; — *Mme Cipriana Britos*, à Treinta-y-Très.

Pour les relations générales de l'Uruguay : *Mlle Mercédès Barrios* (domicile attitré) à Montévideo.

Pour les relations spéciales de la République Argentine : *Mlle Susana Olmedo*, à Buenos-Ayres.

Pour les relations générales de l'Uruguay et de la République Argentine : *Mlle Romula Sanchez*, à Buenos-Ayres et à Montévideo.

OCÉANIE.

Pour les relations spéciales de la Nouvelle Galles du Sud : *Mlle Fanny Stevenson* (dite *miss Dorothy*), à Sidney.

Pour les relations spéciales de Victoria : *Mlle Nelly Grindlay*, à Melbourne.

*
* *

*Le Bulletin Maçonnique*, organe officiel de la Franc-Maçonnerie Universelle, insérait, dans son numéro d'octobre, l'avis suivant (p. 193) :

« *Le Boletin Oficial* du G.·. O.·. national d'Espagne annonce les œuvres maçonniques de F.·. E. C. de Puga, 33e. Ci-dessous un extrait pour ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la Maçonnerie d'Adoption et des Femmes, qui fonctionne en Espagne, depuis le 25 mars 1891.

## RITO DE ADOPCIÓN Ó DE SEÑORAS

ESTATUTOS DE LA FRANCMASONERIA FEMINA. — *Su precio, 0,50. — Ritual del 1° grado, precedido del origen del Rito. — Ritual del 2° grado, conteniendo cuanto al mismo concierne. — Ritual del 3° grado, con importantes dato sobre et mismo. Precio de cada torno independiente, 1 pesetas. Los tres, lujosamente encuadernados, 3 pesetas.*

*Despacho central en Madrid Libertad, 27.*

A la page précédente, le *Bulletin Maçonnique*, disait :

« Dans son rapport sur les travaux accomplis pendant l'année maçonnique 1890-1891, par le G.·. Conseil de l'Ordre, en Espagne et dans les pays espagnols d'outre-mer, le Gr.·.M.·.Miguel Morayta, 33e, constate la situation prospère de cette Fédération.

« Au moment de la constitution du G.·. Cons.·. actuel, elle « comptait : 8 Loges Supérieures, 133 Ateliers avec 2,960 ma-

« çons. Depuis cette époque elle s'est accrue considérablement « par l'admission de 1 Chambre de 30[es], 12 Chapitres, 30 Loges « Symboliques, 2 Loges d'Adoption

« et dix-huit TRIANGLES,

« avec 843 maçons et 27 *sœurs maçonnes.* »

Nos lecteurs ont bien saisi : DIX-HUIT TRIANGLES ! c'est-à-dire DIX-HUIT ATELIERS LUCIFÉRIENS !!!

*L'heureuse découverte que nous avons faite établit désormais l'authenticité de l'existence de la secte satanique. Ce ne sont plus Léo Taxil, Huysmans et Bataille qui la dénoncent, l'organe maçonnique la constate et donne à sa constatation le sceau le plus officiel que l'on puisse désirer.*

*Les longues heures de recherches patientes et si minutieuses qu'a demandées la préparation de ce volume sont largement compensées par la satisfaction que nous éprouvons d'avoir atteint le but que nous nous étions proposé.*

*
* *

L'*Annuaire du Grand-Orient de France* (1892-1893), p. 316, Puissances maçonniques en pays étrangers indiquait que le *Grand-Orient Espagnol, Conseil suprême pour l'Espagne et possessions* (fondé le 24 mai 1889) possédait 114 loges et ateliers supérieurs d'hommes.

5 Loges de dames et 35 TRIANGLES LUCIFÉRIENS.

Il est facile de constater les progrès de l'esprit du mal ! (1)

Cette obédience, qui avoue ainsi ses loges de dames et ses triangles, est indépendante du *Grand-Orient national d'Espagne, Suprême Conseil du 33[e] degré depuis 1808*, ayant pour G∴ M∴ le F∴ D. Pantoja, l'un des signataires du *Décret relatif à la Maçonnerie feminine*, dont nous allons reproduire le texte.

Nul ne pourra nier désormais que les deux Orients d'Espagne ont des *Loges d'Adoption* et des TRIANGLES LUCIFÉRIENS.

*
* *

Nous empruntons encore au *Bulletin Maçonnique* (2) le renseignement ci-dessous :

« Grenade. — Sous le titre : *De l'Influence de la Franc-Maçonnerie sur la Femme*, le F∴ German Gonzalès Romero a fait, dans une tenue extraordinaire de la Resp∴ L∴ *Reforma*, une très inté-

(1) *L'Annuaire du G∴ O∴ de France*, pour 1893-1894, donne les mêmes chiffres.
(2) Décembre 1891, p. 262.

ressante conférence pour démontrer qu'il y a un intérêt moral et social à ce que la Franc-Maçonnerie prenne à tâche de soustraire la femme aux influences pernicieuses de la superstition en l'initiant aux principes féconds de la vérité scientifique, de la fraternité humaine et en lui faisant une plus large part dans la vie sociale. »



MAÇONNERIE FÉMININE

DÉCRET DU GRAND ORIENT NATIONAL D'ESPAGNE.

A tous les Maîtres Maçons, Loges, Chapitres, Chambres Supérieures, Grands Délégués et à ceux qui verront et liront ce qui suit :

Sachez que le Grand Orient National d'Espagne, comme patriarche de la famille Maçonnique Espagnole, désirant corriger les corruptions qui avaient coutume d'être commises en initiant et en admettant les Dames dans la Loge, — chose prohibée par tout Rite, — mais voulant en même temps en rendre digne et élever la plus belle moitié du genre humain, a décidé de constituer et d'organiser en un rameau spécial, séparé et indépendant de la Maçonnerie Masculine et d'établir le Rite d'Adoption pour les Dames. En telle utilité il fait décréter comme suit :

Art. 1er. — De la publication du Bulletin Officiel de l'Obédience.

Restent proclamés comme lois du Rite d'Adoption des Dames dans toutes les provinces Espagnoles, de la Péninsule, d'outre-mer et des Colonies, les Statuts qui émanent de Nous.

Art. 2. — Toutes les Loges, dans leur prochaine réunion donneront lecture du présent Décret et des Statuts qui sont insérés ci-après.

Art. 3. — A l'avenir les initiations des Dames se feront d'après la règle de la présente loi et précisément suivant les Rituels spéciaux du Rite qui sont officiellement publiés par le Grand-Orient.

*Le Grand Maître,*
*Grand Commandeur Intérim.·* ,
J. M. Pantoja.

A.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

Rite d'Adoption des Dames

Il est constitué comme rameau spécial et entièrement séparé de la Maçonnerie Masculine par la puissance du Grand Orient National d'Espagne, une Grande Loge Mère de la Maçonnerie Espagnole, Suprême Conseil du Rite Ecossais pour l'Espagne, ses possessions et dépendances.

## Chapitre I

### *De l'institution de l'Ordre, sa nature, son but.*

*Art. 1.* — Le Grand Orient National d'Espagne, association fondée en conformité des lois de la Patrie, crée, constitue et règle — conséquemment à ce qui fut statué par lui — le Rite d'Adoption des Dames, rameau spécial de l'Ordre Maçonnique, qui, comme celui-ci, n'est point une société politique, ni religieuse, mais une Institution qui observe scrupuleusement les lois de la Nation dans laquelle elle vit et qui doit exister et fonctionner dans notre patrie sous le patronage du *Grand Orient National d'Espagne*, comme centre régulier de l'Ordre dans toutes les provinces Espagnoles, péninsulaires, d'outre-mer et dans les colonies. Le Grand Orient peut s'étendre aux pays où elle n'existe pas avec un caractère national et donner des Patentes pour la fonder dans la dite forme en ces lieux pourvu que ces conditions soient observées.

*Art. 2.* — Le but du Rite d'Adoption est de pratiquer la vertu et la bienfaisance, propager l'instruction, rendre digne le beau sexe et faire des affiliés de vrais modèles de distinction, sagesse et de bonnes mœurs. Ses moyens principaux d'action seront : la formation, l'appui et l'inspection des collèges, des asiles d'orphelins ou de vieillards et des hôpitaux, la propagande de l'idée du

mariage comme base de la morale sociale; la constitution de dots pour les enfants pauvres et les secours aux blessés en campagne.

*Art. 3.* — Conformément aux règles universelles de l'Institution Maçonnique, que dans toutes les nations légitimement occupées par un Centre Maçonnique ne peut être créé ni exister un autre Centre de ce même Rite, est déclarée irrégulière toute Loge d'Adoption qui avec une forme et une tendance identiques serait créée hors des auspices de ce Grand Orient.

*Art. 4.* — Les lieux ou Centres où les Sœurs se réuniront seront dénommés Ateliers, et leurs séances et conférences seront appelées Perfections quand elles se rassembleront au nombre de sept ou plus, et Simples ou en Création quand leur nombre sera inférieur : toutefois les premiers comme aussi les seconds s'entendront directement avec le Grand Commandeur du Grand Orient, de qui les ordres seront exécutés *sans être discutés.*

*Art. 5.* — Toutes les affiliées se nommeront Sœurs, et il ne sera possible à aucune d'elles de présider un Atelier à moins qu'elle n'y soit autorisée par patente du Grand Commandeur, ni tenir séance sinon en présence d'un Vénérable Maître, délégué du Grand Orient, domicilié dans la même ville.

Dans les cas spéciaux, le Grand Commandeur ou le Grand Orient, en détermineront.

## Chapitre II

### *Organisation des Ateliers.*

*Art. 6* — Tout Atelier se composera d'une Grande Maîtresse ou Présidente, de deux Sœurs Inspectrices ou Vice-Présidentes, d'une Sœur Censeuse, d'une Sœur Secrétaire, d'une Sœur Trésorière et d'une Maîtresse des Cérémonies, et autres officières qui pourraient être requises pour les besoins de cet atelier.

*Art. 7.* — La Grande Maîtresse sera toujours assistée par un Vénérable Maître en activité, comme les deux Inspectrices le seront chacune par un Frère qui sera pour le moins Maître-Maçon. Pourront aussi être assistées par des Maîtres la Sœur Censeuse, la Sœur Secrétaire, la Sœur Trésorière, mais ce n'est pas indispensable, il suffit seulement de la présence du Maître Vénérable pour que les conférences aient lieu.

Ces charges devront être réservées, quand cela sera possible, à des hommes d'un certain âge, de moralité éprouvée et d'un talent éclatant, puisque tous les trois, particulièrement le premier, devront résoudre subitement des discussions quelconques, diriger les conférences et aussi accomplir les initiations.

*Art. 8.* — La Grande Maîtresse préside et dirige les séances, sous la règle des présents Statuts, Règlements et Lois en vigueur et la

remplaceront la première et la seconde Inspectrice en cas d'absence ou de maladie, comme le Vénérable sera remplacé par les Inspecteurs réunis.

*Art. 9.* — La Sœur Censeuse veille à la plus fidèle observation des présents Statuts et Lois existantes, elle s'informe exactement et minutieusement des inobservations quelconques que les Sœurs commettraient et les admoneste avec la plus grande douceur. Mais si la faute a été grave elle la dénoncera à la Grande Maîtresse.

*Art. 10.* — La Sœur Secrétaire recevra et enregistrera toute la correspondance, qu'elle signera avec la Grande Maîtresse, excepté la correspondance particulière entre celle-ci et le Grand Commandeur; elle tiendra tous les livres et registres inhérents à sa charge.

*Art. 11.* — La Sœur Trésorière tiendra avec la plus grande clarté le livre d'Entrée et de Sortie, elle rendra compte à l'Atelier dans la première conférence de chaque mois et au Grand Orient tous les semestres, elle sera dépositaire des fonds de la Loge, lesquels quand ils auront acquis une importance relative devront être placés à la Banque ou Caisse de Commerce qu'il sera utile de désigner.

Le Sœur Trésorière sera pareillement dépositaire du produit du sac de bienfaisance, dans lequel compte seront compris, outre les amendes, les dons destinés à cet effet, le produit des quêtes, cérémonies et autres qui pourront s'y joindre.

De ces fonds il sera donné compte et ils seront gardés dans cette forme au Trésor de la Loge.

*Art. 12.* — Il y aura un nombre suffisant de Sœurs servantes, mais on n'en admettra aucune qui ait moins de 30 ans, à la condition indispensable que la Sœur de qui viendra la proposition répondra de sa discrétion et moralité. La mission de la Sœur servante sera de veiller à la sécurité de l'Atelier, de tenir tout en ordre pour l'occurrence, de servir aux banquets et d'obéir aux ordres de la Grande Maîtresse. Ces Sœurs ne sont pas admises à l'initiation : leur discrétion et leurs bons services pourront leur mériter le second grade, mais on n'y ajoutera jamais le troisième.

## Chapitre III.

### *Des Candidates.*

*Art. 13.* — Aucune candidate ne sera admise si elle n'a pas été proposée au moins dans la précédente séance et si la proposition n'a pas été prise en considération ; les assistants devront avoir reçu la charge de demander exclusivement et en secret les plus exactes informations sur la profane; outre cela, la Grande-Maîtresse nommera une Commission secrète de trois Sœurs qui,

dans le délai maximum de 15 jours, devra mettre en lumière des renseignements brefs et précis sur la candidate.

Après ces informations ou preuves de conduite, desquels il doit résulter que la candidate a les qualités suffisantes pour faire face à ce qu'elle aura à accomplir et, de plus, que pour satisfaire aux obligations envers l'Institution elle a donné un à-compte à la Sœur Secrétaire et, si ces informations lui sont favorables, on procédera au vote secret, à l'aide de boules blanches ou noires ; sera reçue la profane qui aura été acceptée à l'unanimité.

*Art. 14.* — La dernière Sœur initiée, ou une autre Sœur que l'on désignera, sera chargée, dans le jour qui précédera celui fixé pour la réception, de rendre visite à celle qui devra être initiée, afin de s'informer s'il n'y a opposition à aucun des cas prévus dans les articles suivants, de l'aviser et de la prévenir de ce qu'elle devra faire avant d'être admise.

*Art. 15.* — Ne sera reçue aucune personne, qui, par la force de la loi serait soumise au pouvoir d'une autre, sans le consentement de ceux dont elle dépendrait civilement. Seront exemptes de cette formalité les personnes investies du droit d'administrer leurs propres biens, ceux de leurs maris ou de leurs enfants. Ne pourront être admises, aux épreuves de l'initiation, les dames qui n'auraient pas 18 ans accomplis ; à moins que l'Atelier ne leur ait concédé d'un commun accord la dispense d'âge pour des raisons exceptionnelles.

*Art. 16.* — Ne sera admise aucune candidate qui n'aurait pas préalablement acquitté les droits d'initiation. Il est bien entendu que dans ceux-ci doit être compris le montant nécessaire pour les frais du Diplôme, du Rituel et autres imprimés nécessaires à la candidate, en laissant le reste au profit de l'Atelier, pour concourir aux dépenses de celui-ci.

En aucun cas ces droits ne devront être abaissés, afin qu'il n'en résulte pas de dommage pour l'Atelier et pour la haute fin et le prestige de l'Institution.

*Art. 17.* — Quand une candidate sera repoussée, il sera expressément défendu d'en rechercher les motifs. Cette inhibition s'étend à tous les membres de l'Atelier qui n'auraient pas été présents à la discussion.

Seront punis sévèrement ceux qui révéleraient ce secret.

## Chapitre IV.

### *Des Discussions.*

*Art. 18.* — Les Sœurs seront très-circonspectes dans leurs discours ; seront absolument proscrits les murmures, la détraction, la calomnie, afin qu'aucune ne puisse blesser directement ou indirectement l'Institution, ni les membres qui la composent.

*Art. 19.* — Quand une Sœur aura besoin de faire quelque proposition pour le bien de l'Ordre ou de l'Atelier, elle demandera la parole à sa Sœur Inspectrice, qui la réclamera de la Grande Maîtresse, et après l'avoir obtenue elle n'en fera usage qu'en s'adressant à la Présidente ou à l'Atelier en général et non à une personne déterminée. Il est expressément défendu de s'interrompre réciproquement.

*Art. 20.* — La Grande-Maîtresse, le Maître-Vénérable et les deux Inspectrices ont, seulement, le droit d'imposer silence et d'empêcher que l'on parle pendant les travaux, comme aussi de commander de se tenir à l'ordre à qui donnerait un mauvais exemple : en effet, la plus grande distinction dans les manières, la culture du recueil d'expressions et la plus complète correction en tout, sont les qualités indispensables qui doivent orner les Sœurs.

## Chapitre V.

### *Conseil d'Administration et de Discipline.*

*Art. 21.* — La Loge aura un Conseil d'Administration et de Discipline composé de la Grande-Maîtresse, des deux Inspectrices, de la Sœur Censeuse et de la Sœur Trésorière. Elles seront assistées, comme auxiliaire de la Grande Maîtresse, au moins par une des trois Maîtresses jointes aux trois premières Sœurs.

*Art. 22.* — Il suffira de trois membres du Conseil pour le constituer. Seront soumis à celui-ci tous les cas d'Administration, de discipline ou fautes graves qui se commettraient dans l'Atelier, et ses décisions seront appelables devant la Grande-Commandante, pendant les 15 jours qui suivront celui dans lequel la sentence aura été prononcée.

*Art. 23.* — Le Conseil imposera les peines et les amendes pécuniaires qu'il jugera convenables. La Grande-Maîtresse est autorisée à le faire d'elle-même dans les cas légers. Le montant de ces amendes sera versé dans le sac spécial de bienfaisance.

*Art. 24.* — Quand la Grande-Maîtresse aura avis de quelques dissentiments entre les Sœurs, elle emploiera ses bons offices pour les faire cesser ; mais dans le cas où ils persisteraient elle en rendra compte au Conseil ou à l'Atelier, selon le besoin. L'un et l'autre instruiront un procès, et la Sœur qui ne se sera pas conformée aux résolutions prises comme accommodement satisfaisant et juste du différend, sera exclue de la Loge.

*Art. 25.* — Toute Sœur qui ne fréquentera pas la Loge, sera punie ; à moins qu'elle ne présente une excuse plausible, qui la disculpera d'avoir manqué.

## Chapitre VI.

### *Des Visites.*

*Art. 26.* — Seront admises aux tenues des grades qu'elles posséderont les seules Sœurs actives de nos Loges féminines, et celles où elles seront requises de droit ou au moins conviées, à l'exclusion des Conférences où seront traitées des affaires privées.

*Art. 27.* — En aucun cas ne seront admis dans ces Ateliers les Apprentis et les Compagnons. Les seuls Maîtres et les gradés supérieurs appartenant à notre juridiction et qui l'auront demandé dans une session antérieure obtiendront l'invitation opportune pour prendre part aux Tenues; sur la présentation de leur propre Diplôme et du reçu en règle de leur cotisation, ils pourront y assister. Mais il est nécessaire qu'ils se présentent en un habillement correct de société et revêtus des insignes de leurs grades. Il est entendu que du moment où ils mettent les pieds dans ces Ateliers, ils sont sujets à toutes les dispositions des présents statuts, lois et règlements en vigueur de ce rameau spécial de l'Institution. Ils n'auront à cause de cela ni le droit de parler ni celui de voter, il leur sera seulement permis de prononcer des paroles de courtoisie, à moins qu'ils n'aient été invités pour quelque conférence.

## Chapitre VII.

### *Dispositions Générales.*

*Art. 28.* — Aucune conférence ou tenue ne pourra être terminée sans que l'on ait fait circuler le sac de bienfaisance; aucune Sœur ne pourra sortir de l'Atelier sans la permission de la Grande-Maîtresse et sans avoir d'abord déposé son obole dans le sac susdit.

*Art. 29.* — En aucun cas on ne pourra conférer dans la même tenue deux grades à la même candidate, ni accorder de se séparer de l'Atelier à celle qui le demandera, si elle n'est pas en règle avec la taxe fixée, si le Conseil d'Administration n'a pas discuté son cas et n'a pas, au préalable, entendu l'avis de la Commission nommée pour la voir et la faire renoncer à son projet.

*Art. 30.* — Lorsque l'Atelier délibérera d'accorder des secours aux pauvres, il donnera dans tous les cas la préférence aux honteux; en effet, le paupérisme qui se montre constamment sur la voie publique par imprévoyance, inobservance des lois ou grande négligence de ce qui devrait y remédier, constitue généralement un *modus vivendi* aux frais de celui qui travaille et un foyer d'immoralité et de crimes.

*Art. 31.* — Il ne sera en aucun cas célébré de Tenue commune

de l'un et l'autre rameau de l'Institution. Les Sœurs pourront assister aux solennités très rares du rameau masculin, après en avoir obtenu la permission de la Grande-Maîtresse, comme le rameau masculin à celles des Loges féminines.

De semblables fêtes devront être toujours célébrées en tenue du premier grade.

*Art. 32.* — Toutes les Sœurs assisteront aux conférences en toilette de ville ou de visite, elles porteront les insignes distinctifs de leur propre grade.

Celle qui se présenterait après l'ouverture des travaux, saluera, avec le cérémonial du Rite, simplement la Grande-Maîtresse, la première et la seconde Inspectrice, ensuite elle ira se mettre à sa place sans dire un mot, à moins qu'elle ne soit interpellée par la Présidente.

*Art. 33.* — Ces Statuts seront observés à la lettre et tous les cas non prévus par eux ou dans nos Règlements et Lois en vigueur, seront résolus par le Grand-Commandeur du Grand-Orient.

Donné à Madrid le 25e jour du 1er mois de l'année de la V.·. L.·. 000891 et de l'E.·. V.·. le 25 mars 1891.

*Le Grand-Maître Grand Commandeur,*
J.-M. PANTOJA.

*Le Grand Chancelier,*
M.-S. PINELLA.

*Le Grand Secrétaire*
E.-C. DE PUGA.

*Du Bulletin Officiel du Grand-Orient National d'Espagne*, du 30 mars 1891, N. 90. Année V.

Ce document fut traduit de l'Espagnol en Italien, par le F.·. Ernesto Palermi 13e et inséré dans la *Rivista della Massoneria Italiana*, Anno XXII, n° 12-13, Agosto-Settembre 1891, pages 189-193. Nous l'avons, à notre tour, tiré de l'Italien.

**1892**

Le Conseil municipal de Paris vota plus d'un million à l'*Ecole de l'Institut Maçonnique*, aux enfants des FF.·., etc. Le Parlement accorda des subventions à l'Ecole Sainte-Barbe et à l'Ecole Monge. Par contre, le gouvernement maçonnique que subit notre chère patrie annula, comme illégales, les modestes subventions que les Conseils Généraux de la Loire-Inférieure et du Morbihan avaient bien voulu inscrire en faveur des écoles congréganistes.

Le 5 juin, à l'O.·. de Toulouse, une fête d'Adoption fut

célébrée par les LL.·. *Française des Arts* (1), *Cœurs réunis* et *Les Vrais Amis réunis*. Le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France y était représenté par les FF.·. Arbola (compositeur-typographe) et Bergin. Trente-cinq jeunes garçons et jeunes filles furent reçus Lowt.·.. (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, 1892-1893, p. 96).

Dans la séance du 30 juin du Conseil de l'Ordre, le F.·. Paul Viguier rendit compte de la manifestation maçonnique en tenue blanche qui eut lieu, le lundi 30 mai, à Neuilly-sur-Seine, à l'occasion du mariage civil d'Eugène Roche et de la Lowtonne *Jeanne Bouzin*, fille du F.·. Léopold Bouzin, secrétaire de la L.·. de cet O.·. (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, 1892-1893, p. 102).

La Lowtonne *Eugénie Mainfroy*, fille d'un membre de la L.·. *La Renaissance*, se maria civilement et maçonniquement à la Mairie du XX[e] Arrondissement de Paris. Le F.·. Jacquet présida la reconnaissance conjugale et le F.·. P.·. Viguier en rendit compte au Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France, à la séance du 23 mai. Il avait été délégué avec le F.·. Lagache pour y assister. (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, 1892-1893, p. 80.)

Si la Maçonnerie toute-puissante a fait confier la direction du ministère de l'instruction publique à ses adeptes Léon Bourgeois, Debidour (2) et à leurs acolytes juifs ou judaïsants, nous avons découvert de hauts gradés de la secte qui appartiennent aussi à l'enseignement, ce sont les FF.·. :

Gustave-Auguste-Henri Francolin, 33[e] degré ; professeur, 174, rue du Faubourg Saint-Denis, à Paris.

François-Casimir-Louis Dupin, 33[e] degré, juge d'instruction, ***délégué cantonal à la Flèche*** (Sarthe).

(1) Originairement *Française de Saint-Joseph des Arts !*

(2) Le F.·. Debidour n'aurait-il pas été nommé inspecteur-général de l'enseignement secondaire, par le F.·. Bourgeois, en récompense de son attitude inconvenante vis-à-vis de S. G. Mgr Turinaz, évêque de Nancy ! On ne peut guère expliquer autrement cet... avancement, aussi singulier qu'immérité. Le *Bulletin du G.·. O.·. de F.·.* (Février 1882, p. 560) nous apprend, qu'à cette époque, le F.·. Debidour, de l'O.·. de Nancy, adressa une pl.·. au G.·. O.·. de F.·., pour le prier de participer à l'insulte que la Maçonnerie se proposait de faire au Catholicisme, en élevant une statue à l'apostat Grégoire. Ce triste personnage fut, on ne peut l'oublier, curé d'Embermesnil, conventionnel, évêque constitutionnel de Blois et cause de l'admission des Juifs à la qualité et aux droits des citoyens français.

A. Aussel, 11 rue des Halles, à Paris.
Mac-Enery, 66 rue de Babylone, id.
Labonne, 14 r. Cardinal-Lemoine, id.
Bruils, 12 rue Bochard de Saron, id.
Birman, 3 rue Mariotte, id.
*Professeurs des cours gratuits du G.·. O.·. de F.·..*

Jean-Baptiste Bartier, R.·. C.·. instituteur primaire, 74, boulevard Latour-Maubourg, à Paris. — Vén.·. de la L.·. *La Fédération Universelle*, O.·. de Paris.

Henry-François Humblot, M.·., instituteur public, 20, boulevard de Belleville, à Paris. — Vén.·. de la L.·. *L'Union de Belleville*, O.·. de Paris.

Casimir-André Olive, C.·. K.·., professeur à l'école nationale des Arts et Métiers d'Aix en Provence, 10, rue des Epinaux, à Aix. — Vén.·. de la L.·. *Les Arts et l'Amitié*, O.·. d'Aix.

Jules Dequaire-Grobel, 33e degré, agrégé de philosophie au lycée d'Aix, maison Courtès aîné, avenue Victor-Hugo, à Aix. — T.·. S.·. du Chap.·. *Les Arts et l'Amitié*, O.·. d'Aix.

Auguste Prinsaud, M.·., instituteur public. — Vén.·. de la L.·. *Les Amis Réunis*, O.·. de Baignes-Sainte-Radegonde (Charente), ci-devant à l'O.·. de Barbézieux.

Auguste-Némorin Mourgues, M.·., inspecteur primaire, à Lodève. — Vén.·. de la L.·. *Les Vrais Amis Réunis*, Or.·. de Bédarieux (Hérault).

César Lelièvre, R.·. C.·., professeur en congé, château de l'Etoile, 174, rue Nationale, à Boulogne (Pas-de-Calais). — Vén.·. de la L.·. *L'Amitié*, O.·. de Boulogne.

Octave Lignier, C.·. K.·., professeur à la Faculté des sciences, 10, route de Creully, à Caen. — T.·. S.·. du Chap.·. *Thémis*, O.·. de Caen.

Louis-Jules-Adolphe Merchier, R.·. C.·., professeur de physique au lycée de Calais, 81, rue des Fleurs, à Calais. — Vén.·. de la L.·. *Le Réveil du Calaisis*, O.·. de Calais.

Joseph Château, M.·., professeur au Collège de Carpentras ; — Vén.·. de la L.·. *La Parfaite Alliance*, O.·. de Carpentras.

Paul-Emile Girod, M.·., professeur à la Faculté des Sciences et à l'Ecole de Médecine, 26, rue Blatin, à Clermont-Ferrand. — Vén.·. de la L.·. *Les Enfants de Gergovie*, O.·. de Clermont-Ferrand.

Marie-Charles-Camille Comte, M.·., agrégé de l'Université, professeur au lycée Hoche, 52, rue Albert-Joly, à Versailles. — Vén.·. de la L.·. *Les Amis Philanthropes et discrets réunis*, O.·. de Versailles.

Gustave-Etienne Legerot, M.·., professeur de physiologie, 1, rue Lamoricière, à Alger. — Vén.·. de la L.·. *Bélisaire*, O.·. d'Alger.

Victor-Louis-Maximilien Duval, M.·., directeur de l'école laïque

de Saint-Louis (Sénégal). — Vén.·. de la L.·. L'*Union Sénégalaise* O.·. de Saint-Louis.

François Terrisse, M.·. principal du collège de Condom. — Vén.·. de la L.·. *L'Auguste Amitié*, O.·. de Condom.

Albert-Auguste-Louis Bréville, R.·. C.·., professeur agrégé au Lycée, 33 rue Saint-Pierre, à Coutances. — Vén.·. de la L.·. *Liberté et Progrès*, O.·. de Coutances.

Paul-Etienne Chevreux, R.·. C.·., Archiviste du département des Vosges, 29, rue des Forts, à Epinal. — Vén.·. de la L.·. *La Fraternité Vosgienne*, O.·. d'Epinal.

Joseph-Gérôme Subit, M.·., professeur au Lycée, 2, place Morand, à Lyon. — Vén.·. de la L.·. *L'Asile du Sage*, O.·. de Lyon.

Alfred Faure, M.·., professeur à l'Ecole nationale vétérinaire, 26. cours Morand, à Lyon. — Vén.·. de la L.·. *Etoile et Compas*, O.·. de Lyon.

Auguste Bouvet, 33e degré, administrateur de l'Ecole de la Martinière, 11 rue Gentil, à Lyon. — Vén.·. de la L.·. *Le Parfait Silence*, et Président de l'Aérop.·. *Conseil Philosophique* de la Vallée de Lyon.

Clément-Jean-François Plety, M.·., instituteur public, à Torcy, par Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire). — Vén.·. de la L.·. *Les Zélés*, O.·. de la Motte-Bouchot, commune d'Ecuisses.

Victor-Henri Roux, M.·., directeur de l'école publique, à Pons (Charente-Inférieure). — Vén.·. de la L.·. *La Tolérance*, O.·. de Pons.

Isidore Louveau, R.·. C.·., professeur à l'école de médecine et de pharmacie, 4, boulevard Sévigné, à Rennes. — Vén.·. de la L.·. *La Parfaite Union*, O.·. de Rennes.

Maximilien-Jean-Jacques Boë, R.·. C.·., inspecteur primaire, 11, rue des Charmes, à Sens. — Vén.·. de la L. . *La Concorde*, O.·. de Sens.

Nous regrettons sincèrement de ne pas pouvoir dresser une liste analogue empruntée aux états-majors des autres obédiences.

Passons à l'étranger.

*Belgique* : G.·. O.·., Grand Secrétaire, le F. Humbert, professeur honoraire d'Athénées. — SUP.·. CONS.·., Lieutenant Grand Commandeur, le F.·. Eugène Goblet d'Alviella, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

*Espagne :* G.·. O.·. E.·., Grand-Maître, le F.·. don Miguel Morayta y Sagrario, professeur à l'université de Madrid.

*Grèce* : G.·. O.·. et SUP.·. CONS.·. Grand-Maître, le F.·. Nicolas Damaschinos, doyen de la faculté de droit à Athènes. — Le F.·.

Georges Zavizianos, R.·. C.·., professeur de sciences naturelles, à Corfou. Vén.·. et T.·. S.·. de la L.·. Chap.·. *Le Phénix*.

*Haïti* : G.·. O.·. N.·., G.·. M.·. le F.·. Duplessis (Fénélon) président du Conseil supérieur de l'Instruction.

*Hesse-Darmstadt* : Grande Loge de l'Union Maçonnique la *Concorde*, G.·. Secrét.·., le F.·. Carl Nies, directeur d'école, Rœmerstrasse, 14, à Worms.

*Hongrie* : Grande Loge Symbolique. GG.·. MM.·. adjoints, les FF.·. Antoine de Berecz, directeur du lycée d'Etat de jeunes filles, à Budapest, inspecteur ministériel, membre du Conseil de l'instruction publique, en Hongrie; — et Majlath (Adalbert), directeur de la bibliothèque du Musée National.

*Suisse* : Directoire du Régime Ecossais et rectifié en Helvétie, Gr.·. Chancel.·., le F.·. Aimé Bouvier, directeur de l'Enseignement primaire et professionnel; Vén.·. de la L.·. *Union des Cœurs;* garant d'amitié près la Grande Loge Alpina; 61 rue du Rhône, à Genève.

* * *

Le 8 Décembre, Sa Sainteté Léon XIII adressa, au peuple Italien, une Lettre sur la Franc-Maçonnerie ; nous en détachons les principaux passages :

« La religion de nos pères est devenue le point de mire des persécuteurs de toute sorte , ils ont eu le dessein satanique de substituer au christianisme le naturalisme ; au culte de la foi, le culte de la raison ; à la morale catholique, la prétendue morale indépendante ; au progrès de l'esprit, le progrès de la matière. Enfin, on a l'audace d'opposer aux sacrées maximes, et aux lois saintes de l'Evangile, des lois et des maximes qui peuvent s'appeler le code de la Révolution ; à l'école, à la science et aux arts chrétiens, un enseignement athée et un réalisme abject...

« Si l'on n'a pu empêcher l'administration des sacrements on a cherché néanmoins, par tous les moyens, à introduire et à susciter les mariages et les enterrements civils. Si l'on n'a pu encore réussir à arracher complètement des mains de l'Eglise l'éducation de la jeunesse et le gouvernement des institutions charitables, on travaille sans cesse, avec des efforts persévérants, à tout laïciser, autant veut dire à effacer de partout l'empreinte chrétienne. Si l'on n'a pu étouffer la voix de la presse catholique, on a tout mis en œuvre pour la discréditer et l'avilir...

« On a fermé les monastères et les couvents, et d'autre part, on laisse se multiplier à leur gré les loges maçonniques et les repaires des sectes....

« Enfin le but est de ramener aux luttes intestines, aux corrup-

tions et aux hontes du paganisme, un peuple racheté par le sang divin.....

Léon XIII disait encore, en parlant de la Franc-Maçonnerie :

« Une secte qui, pour la réalisation de ses desseins et de ses œuvres, ne se fonde que sur une nature infirme et corrompue comme la nôtre, ne peut être que le comble de l'orgueil, de la convoitise et de la sensualité....

« Que personne ne se laisse plus tromper par ses belles apparences, *allécher par ses promesses, séduire par ses flatteries, effrayer* par ses menaces.

« Rappelons-nous que le christianisme et la franc-maçonnerie sont essentiellement inconciliables, si bien que s'agréger à l'une, c'est divorcer avec l'autre.

« Que les femmes ne s'agrègent pas facilement aux *sociétés philanthropiques dont on ne connaît* pas bien la nature et le but, sans avoir consulté des personnes sages et expérimentées : souvent cette philanthropie, que l'on oppose avec tant de pompe à la charité chrétiennne, n'est qu'un laisser-passer pour la marchandise maçonnique.

« Qu'on laisse toute relation familière non-seulement avec les impies et les libertins déclarés, qui portent au front le caractère de la secte, mais encore avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions, de la manie de concilier les maximes de l'Evangile avec celles de la Révolution, le Christ avec Bélial, l'Eglise de Dieu avec l'Etat sans Dieu.

Le Saint-Père recommandait aussi de descendre dans l'arène et de combattre la maçonnerie de front.

« La Franc-Maçonnerie, dit-il encore, s'est emparée des écoles publiques. Vous avez les écoles privées, avec les écoles paternelles, avec celles que dirigent des ecclésiastiques zélés et des religieux ou des religieuses, disputez-lui l'instruction et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse chrétienne, mais surtout que les parents chrétiens ne confient pas l'éducation de leurs enfants à des écoles peu sûres.....

« Elle ouvre et maintient des maisons pour le vice ; faites votre possible pour ouvrir et maintenir des asiles à la vertu en péril, etc. etc. »

Cette lettre pontificale, écrite pour les Italiens, ne s'adresse-t-elle point tout aussi bien aux autres nations atteintes par la gangrène maçonnique ! Et les conseils de Léon XIII n'ont-

ils pas leur place toute marquée à la fin d'un ouvrage destiné, comme le nôtre, à divulguer les mystères de la secte.

Le *Bulletin officiel de Murcie* (n° 5, 1893) publia le compte rendu de l'installation d'une nouvelle Loge de femmes, le 25 mai dernier; « un fait, dit ce *Bulletin*, des plus importants dans les annales de la F.·.-Maçonnerie :

« La L.·. *Charité Carthaginoise*, composée exclusivement de femmes, a obtenu sa charte constitutive de la G.·. L.·. provinciale de Murcie.

« Le temple était décoré avec sévérité, mais aussi avec la délicatesse et le bon goût caractéristique de la femme, sans une incorrection à l'égard du rituel. Beaucoup de fleurs aux suaves parfums. Coup-d'œil ravissant qui mettait de la joie dans les cœurs.

« La Commission d'installation se composait des FF.·. Chateaubriand, *président de la G.·. L.·. de Murcie*; Camoëns et Ovidio, *surveillants*; Petrarca, *orateur*; Modesto, *chancelier*; Magallanes, *maître des cérémonies*.

« Un grand nombre de LL.·. étaient représentées, l'assistance était nombreuse et sympathique à cette œuvre de justice et de progrès maçonnique.

« L'espace nous manque pour reproduire les discours remarquables et très significatifs prononcés par la Sœur Vénérable et par la Sœur Euterpe, oratrice, par les SS:.: Victoria et Firmeza, par plusieurs FF.·. qui ont tous célébré cet événement comme un gage d'alliance prochaine entre l'homme et la femme pour la régénération de la famille, pour la victoire de la raison sur le fanatisme, pour l'union morale des deux sexes en vue du perfectionnement continu de l'humanité. » (*Bulletin Maçonnique, organe de la Franc-Maçonnerie Universelle*, octobre 1893, p. 275-276.)

*Régénération de la famille!* cela doit se traduire par « éducation des enfants des deux sexes dans les principes maçonniques. »

*Victoire de la raison sur le fanatisme!* c'est-à-dire sur les croyances religieuses.

Quant au *perfectionnement continu de l'humanité* par la morale laïque et civique des loges, on sait ce qu'il faut en penser.

Et si, aux bombes infernales des anarchistes, l'Espagne ne peut plus opposer que les *jarretières* de ses sœurs maçonnes et les *tabliers* de ses frères, elle court grand risque d'être en proie aux plus épouvantables cataclysmes.

*
* *

La L.·. *Libertad*, O.·. de Saint-Domingue, fonda en cette ville, une Ecole du soir gratuite où quarante enfants reçoivent l'instruction laïque et civique. (*Bulletin Maçonnique, Organe de la Franc-Maçonnerie Universelle*, Septembre 1893, p. 243).

**1893**

Dans la séance du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·., du 10 janvier 1893, la question des SS:·: fut encore traitée avec les précautions ordinaires. « Le F.·. Viguier dit qu'il avait été avisé par le F.·. Lefèvre, secrét.·. de la L.·. *Etoile Polaire*, O.·. de Paris, que cette L.·. avait été saisie d'une demande d'initiation d'une demoiselle Claire. Le F.·. Lefèvre a répondu à cette demoiselle que la Constitution du G.·. O.·. de France ne prévoyait pas actuellement l'initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie... Acte. » (*Bull. du G. . O.·. de F.·.*, p. 665.)

La donzelle sollicitait évidemment l'initiation au degré masculin, ce que les FF.·. Viguier et Lefèvre ont bien soin de taire afin de donner encore le change !



Au mois de février, *Sophie Walder*, Grande-Maîtresse de la Loge-Mère *Le Lotus de France, Suisse et Belgique*, sous l'obédience immédiate du Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, écrivait à notre vénérable ami, M. le Chanoine Mustel, directeur de la *Revue Catholique de Coutances*, deux lettres qui ont fait le tour de la presse catholique et suscité des discussions bien déloyales et même justiciables des tribunaux.

Cette sortie inattendue de Sophie Walder avait pour cause une plainte que lui avaient adressée les SS:·: du *Triangle* de Cherbourg, lesquelles s'étaient imaginé être l'objet d'une enquête de la part de quelques catholiques de la ville, sous la direction de M. le Chanoine Mustel.

Sous le titre : *Une Lettre curieuse de la Femme au Serpent*, l'éminent directeur de *la Revue Catholique de Coutances* publia donc, le 10 février 1893, dans ce journal, l'article suivant consacré à cette *Sœur Sophie Walder*.

« Cette lettre datée du 2 février, nous est parvenue seulement dimanche matin, 5 du même mois. Elle nous avait poursuivi de Paris à Coutances, de Coutances à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; elle nous a enfin rejoint à Avranches. De là le retard.

Il en faut reproduire l'adresse qui n'est pas banale. La voici :

Monsieur Mustel
**Le Scribe**
A L'ÉVÊCHÉ
COUTANCES
(Manche.)

« Le timbre de la poste d'origine portait : *Paris, 7/2 février 93, de Grenelle.*

« Il était facile de flairer sous cette enveloppe quelque surprise. Mais nous étions loin de deviner celle qui nous était réservée. Il faut un préambule.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Les apparitions diaboliques sont d'ailleurs fréquentes, non pas dans les Loges ordinaires de la franc-maçonnerie même des hauts grades, mais dans les *Triangles Palladiques*, pourvu qu'il y ait au moins sept Hiérarques présents sur le nombre des Frères, qui doit être onze ou un multiple de onze...

« Au premier rang des dix premiers membres du Sérénissime Grand Collège se distingue, par son activité et son fanatisme, Philéas Walder, qui signe Netzakh-Walder ; c'est un ancien pasteur protestant, devenu anabaptiste, puis mormon, et, en cette qualité, premier lieutenant de John Taylor, comme il est le premier vicaire de l'antipape pour le gouvernement de la Franc-Maçonnerie et, après lui, le plus influent et le plus fanatique des chefs supérieurs du Palladisme.

« Fidèle à la morale des Mormons et de la Maçonnerie, qui est la même morale, Walder a promené ses passions et délaissé sur toutes les plages du monde les Arianes qu'il avait séduites. De l'une de celles-ci, une jeune Danoise, presque aussitôt abandonnée que connue, il eut une fille qui naquit à Strasbourg et qu'il enleva furtivement pour l'emmener en Amérique, où il l'a élevée dans le satanisme pur. Du reste, s'il faut en croire les Palladistes, cette fille, Sophie Walder qui se fait appeler Sophia-Sapho, est une « prédestinée » de Lucifer. Elle n'a besoin d'aucun effort pour produire des prestiges aussi extraordinaires qu'épouvantables. Le docteur

Bataille a été témoin d'un grand nombre de ces prodiges diaboliques. Par exemple, Sophia se fluidifie et passe comme un courant d'électricité, au travers d'une muraille d'un mètre et demi d'épaisseur, revêtue de part et d'autre d'un blindage d'acier. (1)

« Le docteur Bataille la compare aux deux complices de Montan, Maximilla et Priscilla, et ajoute : « Qu'étaient même Maximilla et Priscilla auprès de Sophie Walder ? » Voici en quels termes il la présente à ses lecteurs ; — nous abrégeons : « Philéas Walder, qui est un des plus laids spécimens de l'espèce humaine que j'aie vus, a une fille, Sophie Walder, laquelle doit avoir à présent près d'une trentaine d'années et qui est, ma foi, aussi jolie que son père est affreux. C'est Albert Pike lui-même qui lui a donné l'initiation, toute jeune ; après quoi, les occultistes (on disait autrefois les magiciens ou les sorciers) des Etats-Unis ont lâché Sophie sur l'Europe. Elle est la reine de toutes les réunions de cabalistes ; elle promène ses grâces en France, en Belgique et en Suisse ; partout les Kadoschs Lucifériens lui font fête. — Personne ne sait de quels subsides elle vit. Tout est mystère chez cette fille étrange, qui m'a fait l'effet... d'une fée bizarre, échappée de l'enfer. »

« L'auteur raconte ensuite que c'est à elle que le Palladisme doit sa rapide extension en France, Suisse et Belgique : « Au bout de trois ou quatre séances (à Paris), le recrutement a pris des proportions inouïes ; on se répétait, des uns aux autres, les merveilleux prestiges de Sophia-Sapho. » En voici un spécimen :

« Walder, son père, ou tout autre Hiérarque magnétiseur, l'endort. On lui passe un fer rouge sur les lèvres ; la chair ne brûle pas ; Sophie ne se réveille pas non plus. Mais alors, comme elle porte un énorme collier en or rouge qui figure un serpent enroulé (c'est son ornement habituel en réunion théurgiste), on le lui enlève et l'on apporte dans un panier en osier, un serpent vivant. Le reptile sort du panier, se dirige vers le fauteuil où Sophie est étendue, endormie, monte lentement sur elle, et vient prendre la place du collier ; puis, après quelques sifflements, le reptile, allongeant la tête, ouvre sa gueule et la pose sur les lèvres de Sophie, comme lui donnant un baiser. C'est à ce moment qu'elle se réveille ou paraît se réveiller. Les paupières s'entr'ouvrent démesurément ; les yeux, hagards, semblent sortir de leur orbite. La bouche écume. Un accès de frénésie épouvantable la tord dans des convulsions folles. Ses cheveux se hérissent sur sa tête. D'une voix rauque, elle vomit des imprécations, des blasphèmes.

« L'accès dure de huit à dix minutes. Elle est alors debout. L'accès terminé, elle demeure immobile, droite comme un I, rigide, les bras étendus en avant. On lui place sur les bras des

(1) Nos lecteurs trouveront plus loin le récit de ce prestige. — *Note de l'auteur.*

poids considérables ; les bras les supportent sans plier, et le corps ne penche point. Après quoi, le serpent siffle de nouveau, baise encore Sophie sur les lèvres ; elle laisse retomber les bras le long du corps. Le Hiérarque magnétiseur dégrafe son corsage et la met nue jusqu'à la ceinture. L'heure de la divination satanique est venue.

«Avec une baguette en fer, non piquante à la pointe, le Hiérarque fait le simulacre d'écrire sur la poitrine de Sophie telle question imprévue, tirée au sort parmi celles que tous les assistants ont le droit de déposer par écrit dans une urne en cristal placée au milieu de la salle. Peu d'instants après, les mots formant la question apparaissent très nettement, en lettres des plus distinctes, sur la peau blanche de la jeune femme. Chacun peut s'approcher et lire.

« Pendant ce temps, le serpent siffle de plus belle, et sa queue, qui jusqu'alors pendait immobile le long de l'épine dorsale de Sophie, se recourbe maintenant, et sa pointe, comme un crayon, courant sur la peau du dos, semble y tracer des lettres, ainsi que tout à l'heure la baguette de fer du Hiérarque. C'est la réponse qui bientôt apparaît toujours en lettres d'une netteté frappante.

« On rajuste à Sophie son corsage, tandis qu'elle referme les yeux. Enfin, le Hiérarque la réveille. La séance est terminée. A l'entrée et à la sortie, chacun a promis de garder le secret...

« A la dernière de ses séances — du moins, à la dernière à laquelle j'assistai, en cette année-ci, — la question posée à la pythonisse luciférienne fut :

« — *Combien de papes succéderont à Léon XIII ?*

« Et la réponse, en lettres rouges, qui parut sur la chair blanche, fut :

« — *Neuf, et après eux je régnerai.*

« Pour achever de faire connaître Sophia, autant que nous le permet le format de la *Revue*, continue M. le Chanoine Mustel, nous empruntons toujours au même ouvrage, *le Diable au XIX*e *Siècle*, l'appréciation suivante :

« La fille de Walder, et certaines autres Maîtresses Templières dont j'aurai à m'occuper, ont un pouvoir égal et, dans quelques cas, supérieur à celui des Mages Elus, mais uniquement à raison de leur situation personnelle et des services qu'elles ont rendus. Sophie Walder n'a au-dessus d'elle que le Souverain Pontife de Charleston ; son père, lui-même, s'incline devant ses ordres ; elle peut traiter de pair avec Adriano Lemmi, qui est pourtant le Grand-Maître de la maçonnerie italienne et le chef d'action politique universel, comme le fut Mazzini ; si, par impossible, un conflit s'élève entre Adriano Lemmi et Sophie Walder, il n'est pas dit

que c'est à elle que le Suprême Directoire Dogmatique de Charleston donnerait tort. La Souveraine Grande-Maîtresse du *Lotus de France, Suisse et Belgique* (titre de la fille de l'ex-pasteur) n'a pas seulement une histoire; elle a aussi une légende : les fanatiques du Palladium prétendent qu'elle n'est pas la fille de Walder, et qu'elle a été engendrée par Lucifer lui-même. Ceci est une pure folie ; mais la légende existe ; et que Sophie vienne à mourir demain, elle sera sûrement mise sur les autels des arrière-loges, elle aura sa statue à côté du Baphomet. »

« Nous avons cru devoir donner tous ces détails avant de reproduire la lettre suivante, que Sophia Sapho vient de nous adresser. Voici le morceau :

(*Ici le triangle palladique*)

Palladium Réformé Nouveau

SOUVERAINE GRANDE MAITRISE
DE
FRANCE, SUISSE & BELGIQUE
Sous l'Obédience immédiate
DU
SUPRÊME DIRECTOIRE DOGMATIQUE
*de Charleston*

En la Vallée centrale, sous l'œil de D∴ L∴
(*Dieu Lucifer*).

Et au Sein de notre Sainte Loge-Mère le Lotus

*Orient de Paris, le 2 février 000893.*

« MONSIEUR,

« Une de nos sœurs de Cherbourg nous fait savoir qu'un jésuite de robe courte, agissant évidemment d'après vos instructions, et mouchardant pour votre compte, se livre à une enquête au sujet d'une question d'ordre tout à fait privé.

« Notre devoir est de vous faire observer que nous ne nous préoccupons pas de ce qui se passe dans vos couvents. Par conséquent, veuillez donner contre-ordre à vos mouchards ; sinon, il pourrait leur en cuire, nous vous en prévenons bien.

« Mêlez-vous de dire votre messe. Nous disons, nous, la nôtre ainsi qu'il nous convient. Chacun honore la divinité comme il la comprend.

« Donc, cessez de vous occuper de ce qui ne vous regarde pas.

« SOPHIA ∴ »

« Nos explications ont été longues ; nous croyons qu'elles intéresseront. Nos remarques seront courtes :

« 1° Pour une familière de Lucifer, qui se sert de sa peau en guise de parchemin, Sophia devrait savoir que je n'ai jamais logé à l'Evêché, et que depuis neuf mois je n'habite plus Coutances ;

« 2° Elle devrait savoir que les chrétiens n'ont peur ni de ses menaces ni des poisons et des poignards dont elle et son père peuvent disposer, à l'aide des ultionnistes qui sont à leurs ordres.

Les menaces à notre égard sont à la fois oiseuses, ridicules et




SOPHIA-SAPHO OU SOPHIE WALDER, (1)

née à Strasbourg, le 29 Septembre 1863, Grande Inspectrice Générale en mission permanente ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique, Grande Maîtresse de la Loge-Mère le *Lotus de France, Suisse et Belgique*; première Souveraine en Bitru.

compromettantes. La secte démasque ainsi sa haine et ses sinis-

(1) D'après *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie*, de LÉO TAXIL, p. 193.

tres moyens d'action : elle se montre telle que nous l'avons toujours signalée, hideuse et criminelle. Elle nous donne raison.

« 3° Nous pouvons aussi remercier Sophia de témoigner si ingénuement de la présence des Sœurs Maçonnes dans la Loge de Cherbourg. Nous ne l'ignorions pas ; mais la signature de la fille de Walder coupe court à toute dénégation.

« Enfin, Sophia nous parle naïvement de la Messe qu'on dit dans les réunions palladiques : c'est la *Messe noire* ou messe du Diable, effroyable tissu de blasphèmes, que nous connaissons.

« *Mais quand une femme a passé par l'initiation de Maîtresse Templière, qu'elle s'est sacrifiée publiquement, au milieu des plus abominables parodies de nos chants sacrés, comme les prêtresses de Paphos et de Corinthe, à la prétendue* RÉSURRECTION DE LAZARE, *quand elle a craché sur l'hostie reçue dans une communion sacrilège, quand elle a poignardé avec rage l'Agneau de Dieu présent et vivant sous les Saintes Espèces, quand elle a juré de se donner tout entière à Lucifer, corps et âme, pour faire avancer son règne et détruire celui du Dieu de toute pureté et de toute justice*, elle est mal venue, ce nous semble, à se plaindre des démarches que nous pouvons faire pour mettre au jour et la morale luciférienne et les actes, fussent-ils d'ordre privé, qu'elle autorise et qu'elle favorise.

« Sophia prétend qu'elle ne se préoccupe pas de nos couvents. Pourquoi donc ses FF.·. veulent-ils les détruire ? et quel rapport y a-t-il entre les pures épouses de l'Agneau divin et les Sœurs Maçonnes, qui recourent à Sapho pour abriter sous sa protection les « questions d'ordre privé » qui, mises au jour, feraient juger et la secte et ses membres ?

« Soyez plus franche et ne vous aplatissez pas ainsi, Fille du Diable. Entre vous et nous, — jusqu'à conversion de votre part, — la guerre est implacable, et j'ai le devoir, à mon tour, de vous avertir, vous qui vous faites appeler *Sophia*, c'est-à-dire *sagesse*, que vous avez commis, en m'écrivant, bien des sottises dont la première est de vous démasquer, vous et les vôtres, et la seconde de me donner l'occasion de montrer ce que vous êtes et ce que vous faites, vous et les vôtres, et de vous livrer à la justice et au mépris de la conscience chrétienne. J'ai sur vous, Sophia, deux gros avantages : A la lumière du seul vrai Dieu, je vous juge et je vous plains.

« L.-M. MUSTEL. »

Le 3 mars, M. le chanoine Mustel insérait dans la *Revue Catholique de Coutances*, une nouvelle lettre de Sophie Walder, en la faisant précéder d'un article justement intitulé : « *L'Enfer en ébullition.* » Nous en donnons ici la fin et reproduisons ensuite la prose de Mlle Walder :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Ces malheureux sont dès ce monde de vrais désespérés, qui déjà grincent des dents au milieu de leurs fureurs insensées.

« La troisième catégorie est celle des *Lucifériens*. Pour ceux-ci, en qui revivent au fond les Gnostiques, les Manichéens, les Albigeois *initiés*, Lucifer est un Dieu, le Dieu-Bon, parce qu'il favorise l'épanouissement en toute liberté de tous les penchants de l'homme et qu'il n'a ni menaces, ni colères, ni châtiments contre celui qui s'y abandonne. Au contraire, le Dieu des chrétiens, le Dieu des prêtres et de l'Eglise, qui fait des lois, qui exige la foi et l'obéissance, qui menace de sa justice et qui déchaîne de temps en temps les fléaux contre les impies qui l'outragent, est le Dieu méchant, contre lequel Lucifer momentanément vaincu, lutte, ainsi que les siens, — les francs-maçons, et surtout les Lucifériens, — avec l'espoir du triomphe définitif.

« Tel est le dogme fondamental de cette religion infernale.

« La morale qui s'en dégage, c'est la suppression de toute loi et de toute contrainte, la morale des pourceaux. Aussi, pour les Lucifériens, la virginité est-elle le crime des crimes.

« Sophia » va nous expliquer tout cela, sans vergogne aucune. »

Seconde lettre de « Sophia » à M. le chanoine Mustel :

| | |
|---|---|
| Palladium Réformé Nouveau | En la Vallée centrale, sous l'œil de D∴ L∴ |
| SOUVERAINE GRANDE MAITRISE DE FRANCE, SUISSE & BELGIQUE | Et au Sein de notre Sainte Loge-Mère le Lotus |
| Sous l'Obédience immédiate DU SUPRÊME DIRECTOIRE DOGMATIQUE *de Charleston* | *Orient de Paris, le 21 février 000893.* |

« Monsieur,

« De votre longue philippique, je retiens un point essentiel : en avouant *les démarches que vous faites*, soit personnellement, soit par vos séides, pour mettre au jour, dites-vous, *même des actes d'ordre privé*, vous reconnaissez votre entreprise d'espionnage. Vous n'aurez donc pour vous aucun honnête homme ; car la mouchardise est la chose du monde la plus répugnante.

« Ma lettre, que vous déclarez brutale et menaçante, après avoir dit que j'y manquais de franchise, et que je m'y aplatissais, — comprenne qui pourra ! — ma lettre, dis-je, était un avis simple et net, mais nullement une épître diffamatoire, à moins que le

mot « jésuite » ne vous paraisse une expression réunissant, comme en une synthèse parfaite, tous les crimes et tous les vices.

« Votre article, au contraire, est un tissu de calomnies. Vous dites que personne ne sait de quels subsides je vis; vous rééditez l'abominable fable représentant mon père me ravissant à ma mère et l'abandonnant à peine séduite. Vous me couvrez de boue, sans me connaître, et tout cela parce que j'ai eu la bonté de vous donner un charitable et salutaire avertissement.

« Somme toute, ai-je des comptes à vous rendre sur l'état de mes ressources pécuniaires? Je puis, en tout cas, vous prouver que je ne me suis jamais fait remettre de l'argent par des badauds contre la promesse de délivrer du purgatoire les âmes de leurs parents et amis. Au sujet de mon père, vous mentez odieusement, attendu que ma mère est morte en me mettant au monde ; c'est un fait archi-connu.

« Pour tenter de me salir, vous vous abritez derrière un homme qui sait que, quoi qu'il dise, je ne dois pas *en ce moment* le réfuter. Lui aussi, il a le cynisme de déclarer que le fait d'espionner des gens dont on se dit le frère est une chose normale, naturelle. Et vous l'approuvez ! vous applaudissez à ses prétendues révélations, sur lesquelles vous n'avez aucun contrôle ! Vous dévorez avidement ses récits, sans pouvoir dire seulement où s'arrête chez lui la vérité, et où commence la fantaisie ! Et voilà un homme que vous croyez ou feignez de croire sur parole, un homme à qui maintenant quiconque ayant au cœur le moindre sentiment d'honneur ne serrerait la main ; car il vient de se classer dans le groupe méprisé des Andrieux, des Taxil et des Rosen !... (1)

« Le docteur Bataille, qui fut notre frère H.·. C.·., abuse d'une situation toute particulière. A l'époque où je le croyais mon ami, il me sauva d'une péritonite qui m'emportait. Je lui en eus une vive reconnaissance ; je m'aperçois aujourd'hui que de cette reconnaissance il profita outre mesure. Mais de nous deux quel est l'indigne? J'en fais juge le public. Je pensais avoir eu un frère qui m'avait arrachée à la mort; je me trompais ; *le médecin était un faux-frère dont l'unique souci était de conserver un sujet qui lui paraissait curieux à étudier*. L'espion se faisait le sauveur de l'espionnée pour continuer jusqu'au bout son espionnage.

« Cette lettre-ci, qu'en vertu de la loi française j'ai le droit de

(1) Ici, une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire : Sophie Walder éprouvant le besoin de fulminer contre ceux de ses FF.·. qui ont contribué à déchirer les voiles du Temple maçonnique, semble animée d'une belle colère contre M. Paul Rosen aussi bien que contre MM. Andrieux et Léo Taxil ; elle les met tous trois dans le même panier. D'autre part, à l'époque où Sophie écrivait cette lettre, M. Rosen niait avec obstination l'existence même de la fille de Philéas Walder. (*Note de l'auteur.*)

vous obliger à insérer, est un acte d'accusation, et non pas un plaidoyer. Si dans un excès de gratitude j'ai eu trop d'amitié pour cet homme, trop de confiance en lui, le blâmable est, non pas moi certes, mais lui, qui a abusé de cette amitié et de cette confiance. Que dans leur conscience se prononcent les impartiaux !... Ils jugeront très sévèrement, j'en suis sûre, cette trahison d'autant plus ignoble qu'elle est commise par un médecin vis-à-vis d'une malade qu'il a soignée et à qui il a pu arracher insidieusement quelques confidences ; c'est là une violation flagrante du secret professionnel.

« Mais je peux tolérer qu'un homme à qui je dois la vie se laisse égarer par je ne sais quel calcul cupide et soit injuste envers moi, qui ai toujours été pour lui une amie d'une reconnaissance trop irréfléchie. Cette indulgence d'aujourd'hui encore sera comprise par tous les gens de cœur. Quant à vous, Monsieur, je n'ai aucun motif de supporter vos outrages, et c'est pourquoi je vous somme de publier intégralement cette lettre à titre de réplique à vos infamies.

« Vous êtes un insulteur de femmes ; c'est avéré. Vous passez votre vie à moucharder et à faire moucharder toute dame ou demoiselle que vous soupçonnez n'avoir pas des idées conformes à l'orthodoxie romaine. Pour cet espionnage vous avez à Cherbourg des collaborateurs et des collaboratrices ; la rue de la. . . vous fournit le grand chef de vos mouchards, et les mauvaises langues de. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . (1) s'attaquent à quiconque ne fait pas partie de votre chapelle. Eh bien ! je vous dis, moi, qu'en voilà assez ! Vous avez fait déborder la coupe. Je vous ai prévenu, sans vous menacer, — comme vous avez l'air de le croire — que votre intérêt était de mettre un terme à cette inquisition jésuitique. Quand l'honneur des familles est en jeu, tous les moyens sont bons pour le défendre. Je le répète, ce n'est pas nous qui attaquons ni qui menaçons; c'est vous et votre bande. Les manœuvres auxquelles vous vous livrez pour savoir tels faits d'ordre privé, qui ne vous regardent pas, sont indignes d'un honnête homme et constituent une attaque dont nous tirons contre vous un droit de riposte.

« Je suppose qu'une de ces femmes, nos amies et nos sœurs, dont la vertu est certes bien au-dessus de la vôtre, et dont vous cherchez à pénétrer les secrets les plus intimes, je suppose que,

(1) Nous remplaçons par des points les désignations fantaisistes faites par notre correspondante luciférienne, sur la foi de ses SS.·. de Cherbourg. Celles-ci ont trop écouté l'accusation que faisait entendre leur conscience, et elles ont cru que tous les yeux étaient sur elles, que toutes les bouches s'ouvraient pour crier sur leur passage : « Infâmes et maudites ! ». — *Note de M. le chanoine Mustel.*

cédant à un mouvement de légitime colère, elle aille trop loin pour se défendre contre vos mouchards ou contre vous, quel magistrat, quel juré pourrait la condamner?

« Il me faudrait de nombreuses pages encore, si je voulais descendre à discuter les assertions de votre Meurin et celles du faux-frère, dont vous reproduisez avec tant de complaisance les lignes malveillantes. « Demandez les grrrandes révélations du docteur Bataille! dix centimes! deux sous! » Ce serait faire votre jeu et le sien. Sur ce terrain-là, marchez, tournez et retournez, bondissez et pirouettez à votre guise; imprimez tout ce qu'il vous plaira sur le Spiritisme, le Palladisme, la Franc-Maçonnerie; nous vous laisserons brouiller, dans votre cécité incurable, les choses les plus distinctes, et nous ne vous répondrons jamais.

« Le spiritisme a ses résultats incontestés, scientifiquement établis, et il se rit de vos Mélanie, de vos Bernadette, de vos prestiges grotesques, de vos miracles manqués. Le palladisme vous méprise, vous, les fauteurs d'obscurantisme, et il a pitié des malheureux au cerveau obtus qui ajoutent foi à vos sornettes. Quant à la franc-maçonnerie, c'est elle qui vous enterrera.

« Cependant, il est deux de vos mensonges que je ne veux pas laisser passer, parce qu'ils atteignent d'autres personnes que moi.

« Avec votre mauvaise foi habituelle, vous prenez texte de ma lettre du 2 février pour conclure à l'existence de sœurs maçonnes dans la Loge de Cherbourg. Il y a longtemps que vous menez la campagne contre cette Loge. Je n'ai nullement qualité pour la défendre. Mais vous savez fort bien qu'elle fait partie de la fédération du Rite Français, ou, en d'autres termes, qu'elle relève non de l'obédience du Palladium de Charleston, mais de l'obédience du Grand-Orient de France, ayant son siège à Paris. *Or, vous savez très bien aussi qu'aucun rapport n'existe entre nous et les maçons du Rite Français*; ceux-ci se sont retirés de la grande famille maçonnique universelle, le jour où ils ont supprimé, dans leur constitution, la croyance au Grand Architecte de l'Univers. Tout lien a été rompu dès lors entre le Grand-Orient de France et les autres Rites; *cela est de notoriété publique.* Par conséquent, nous ignorons absolument si les Loges du Rite Français admettent ou n'admettent pas des sœurs à leurs tenues. C'est pourquoi, étant donné que vous êtes au courant de ces choses, étant donné que vous savez très bien, je le répète, que le Triangle palladique le *Vengeur*, de Cherbourg, n'a pas l'ombre d'une relation avec la Loge maçonnique la *Fidèle-Maçonne*, vous agissez en digne fils d'Escobar, lorsque vous affectez de confondre ces deux ateliers, *de rites tout-à-fait adverses.*

« Votre deuxième mensonge que je tiens à relever atteint nos initiés de Cherbourg. Vous affirmez que, dans les réunions palla-

diques, on dit la *messe noire* ou messe du Diable. Vous nous confondez volontairement avec les Mages de la Rose-Croix, et c'est là encore un acte de mauvaise foi insigne. *Vous savez fort bien que nous ne croyons en aucune façon au diable, qui est une invention des prêtres.* Les Péladan et autres diseurs de messe noire n'appartiennent pas au Palladisme, dont ils sont, au contraire, les ennemis jurés. Les adeptes de la magie noire, les satanistes, sont des pratiquants de la sorcellerie moderne, voilà la vérité ; et c'est le catholicisme qui est le père de la sorcellerie ; en imaginant un diable, les prêtres préparaient forcément la création d'un culte du diable par des détraqués, désespérés de ne pas être secourus par votre Dieu. Mais ces détraqués sont à vous ; leur œuvre procède de la vôtre ; gardez-les, nous n'en voulons pas. Et puisque vous dites que vous connaissez la messe noire, vous me permettrez de vous répondre que je ne vous en fais pas mon compliment. En tout cas, la messe noire n'est pas dans nos rites ; et la nôtre, la *messe blanche*, essentiellement honnête, élève l'âme et purifie le cœur.

« Enfin, vous déclarez que vous me ferez la guerre jusqu'à ma conversion. Guerroyez à votre aise, si le cœur vous en dit ; seulement, ne vous en prenez qu'à vous-même si vos louches intrigues, si votre espionnage des familles vous attirent, un beau jour, quelque désagrément. Quant à ma conversion, vous pouvez l'attendre ! Malheureusement pour vous, homme de fiel, le catholicisme est en forte baisse. Nous montons, au fur et à mesure que vous descendez. Votre temps est compté ; la fin de votre règne approche ; vos prophètes eux-mêmes l'ont écrit, et, sur ce point, nous sommes entièrement d'accord avec eux.

« Je termine en vous appelant encore « Monsieur le Scribe, » synonyme de *rédacteur*, ne vous déplaise. C'est le titre auquel vous avez droit ; je ne vous en donnerai point d'autre. En vous faisant appeler « abbé » par vos ignorantes ouailles, vous pratiquez une fois de plus le mensonge ; car *abbé* a pour étymologie le mot syriaque *abbas* et signifie *père*, non dans un sens spirituel, mais exclusivement dans le sens naturel ; n'importe quel philologue vous le dira, si vous l'ignorez. Mais le mensonge est votre élément; vous prenez tout à contre-sens ; d'un Dieu-Bon, vous avez fait un diable ; vous traitez la raison d'hérésie ; vous n'admettez pas d'autre foi que la crédulité niaise et aveugle ; vous appelez « Bon Dieu » un être surnaturel, qui, de votre propre aveu, ne cesse de travailler à la destruction de l'humanité par les déluges, les fléaux, les maladies, les cataclysmes, et par cette monstruosité qui consiste à faire du célibat systématique et absolu la vertu suprême. Vous ne vivez donc que pour mentir et faire mentir. C'est pourquoi, vous qui n'avez aucun enfant, vous

qui êtes le figuier maudit, improductif, vous vous faites appeler par les imbéciles « abbé, » c'est-à-dire « père. »

« Cette lettre est la dernière que vous recevrez de moi, quels que soient vos futurs mensonges. Mais, le jour où nous règlerons nos comptes, jour qui sera à mon choix et non au vôtre, je vous parlerai face à face, entre quatre yeux, et ce jour-là, nous verrons bien si vous êtes aussi vaillant que vous le prétendez. *Dixi.* »

« SOPHIA :·: »

« Quoique prétende « Sophia », réplique M. le Chanoine Mustel, nous n'étions nullement tenu à publier cette profession de foi diabolique, agrémentée d'injures contre nous et d'attaques absurdes contre des tiers. Mais cette lettre est un document *instructif* qu'il *importait* de produire. Nous n'avions garde de le laisser dans l'ombre.

« Néanmoins, nous devions auparavant le soumettre à M. le docteur Bataille, plus insulté encore que nous-même. Une triste circonstance nous a même permis d'avoir une entrevue, samedi dernier, avec l'auteur du *Diable au XIXe siècle*, un des hommes les plus aimables et les plus sympathiques que nous ayons rencontrés. M. Bataille nous adressait dès le lendemain la lettre suivante. »

Lettre de M. le Docteur BATAILLE :

Paris, 26 février 1893.

Monsieur l'abbé,

« Vous voulez bien m'autoriser à répondre dans la *Revue Catholique* de Coutances à deux lettres que vous avez reçues de Sophie Walder, et aussi à un entrefilet paru dans un journal franc-maçon de Cherbourg. Je vous remercie du très grand honneur que vous me faites, et j'accepte. Je suis de ceux, je crois l'avoir prouvé, auxquels la lutte ne fait pas peur.

« En ce qui concerne la première lettre de Sophia-Sapho, elle vous est personnelle et a trait à des faits auxquels je suis étranger ; je ne m'en occuperai donc que pour rappeler que c'est elle qui a occasionné l'article paru dans votre excellente feuille religieuse, et qu'elle est l'origine du bruit qui se fait actuellement autour de mes révélations. Cette lettre, dont l'authenticité absolue ne peut faire aucun doute, vous insulte ; soyez-en fier, comme je suis fier d'avoir été insulté en votre compagnie dans le second *factum de la fille*.

« Mon opinion est que, lettres de Sophie Walder et article du journal de Cherbourg, tout cela sort du même *fourneau* et est à mettre dans le même sac. Le journal de Cherbourg et la fille s'unissent, l'un, à l'aide de plaisanteries faciles et d'esprit de mauvais

aloi; l'autre, avec de gros mots, pour donner le change ou faire peur.

« Dans les deux cas, leur but est absolument manqué.

« Il est bien évident que le rédacteur de l'article du journal de Cherbourg appartient à cette catégorie de francs-maçons nigauds, qui sont restés à la porte, et devant le mur derrière lequel quelque chose se passe; c'est un de ces hauts gradés de la secte, auxquels on a *donné l'anneau*, ce qui veut dire clairement: « *Tu es trop bête pour aller plus loin*, » et alors, renard qui a la queue coupée, naturellement il crie comme un renard: « *Personne, aucun renard n'a une queue; ceux qui disent que les renards ont une queue sont des fous et des imposteurs.* »

Dame, il a le droit d'être doublement furieux, le bon maçon qui a *truellé* dur et ferme, et auquel on n'a pas donné le *salaire promis*. Comment! lui qui est le *travailleur de la bonne œuvre*, qui a scellé avec sa sueur et son argent (les métaux surtout, car en maçonnerie il ne faut jamais oublier les métaux), qui a scellé, dis-je, avec sa sueur et son argent, le piédestal du Grrrand Architecte de l'Univers; lui, qui a cru à la réalité de tout ce mortier que dans les loges on gâchait devant lui, il s'aperçoit tout à coup qu'on l'a indignement trompé, vitupéré, exploité, et, qu'en définitive, on lui faisait construire une murette derrière laquelle les gros bonnets de la secte se gobergeaient et, entre deux vins, rendaient un culte, non au grand Architecte de l'univers, mais à... l'*autre*, à celui qui, en échange du culte rendu, leur livre ici-bas le pouvoir dont ils font le malpropre usage que l'on sait! Et ces révélations lui sont faites par qui? Par un médecin, par un catholique qui a eu le courage de descendre dans les basses fosses où grouille tout ce monde interlope et diabolique! J'avoue que le bon maçon de Cherbourg doit la trouver raide, et qu'il crie volontiers: « A la folie et à l'imposture! »

« Qu'il se tranquillise, je lui promets de lui mettre le nez dans... toutes les maçonneries qu'il ne connaît point encore et de lui fournir tous les moyens de contrôler ce que je dis. Fasse Dieu que cela lui ouvre les yeux!

« Quant à la fille, son cas est différent.

« Les vipères, bien qu'elles appartiennent au règne *animal*, ne sont pas toutes des *bêtes*. Celle-là *sait tout*. Elle est de celles pour lesquelles le *bon maçon de Cherbourg*, le nigaud dont je viens de parler, *peine* et *truelle dur et ferme;* (voilà, entre parenthèses, un premier renseignement que je lui donne et dont il n'aura pas de peine, s'il veut entr'ouvrir seulement un œil, à contrôler l'absolue vérité). (1)

(1) Sur les contributions générales (c'est-à-dire sur la recette brute) de tous les Ateliers maçonniques du globe, le un-pour-cent est prélevé par les Grands Orients et

« Aussi celle-là ne gouaille pas, elle ne fait pas d'esprit, elle écume de se voir ainsi moralement nue, clouée au pilori. Alors elle essaie de faire peur. Pauvre fille ! je la plains. Tout n'est pas rose sur le chemin du Diable ; on y rencontre souvent bien des épines ; elle doit commencer à s'en apercevoir.

« Le diable confonde, n'est-ce-pas, cet empêcheur de diaboliser en rond, et aussi de *toucher les métaux* ? Pauvre fille ! Et de quelles épithètes ne l'accable-t-elle pas, ce médecin, ce catholique qui n'a pas eu peur d'affronter le diable après l'avoir soignée et guérie ? Car, et ce n'est pas là un des côtés les moins remarquables de la question qui nous occupe en ce moment, Dieu m'a non seulement permis d'assister aux cérémonies d'un monstrueux culte et d'en sortir indemne, mais encore, comme Sophie l'avoue, il a voulu que, tombée malade, elle dût à la science catholique de ne pas succomber. Peut-être, qu'il me soit permis de hasarder cette hypothèse, lui est-elle un instrument pour l'accomplissement de ses mystérieux desseins.

« De l'excès du mal il fera sortir le plus grand bien. Qu'elle le veuille ou ne le veuille pas, qu'elle écume ou qu'elle rage, Sophia y passera, comme son père, comme tous, comme l'*autre*, dont peut-être elle est la fille ; elle s'inclinera anéantie, épouvantée, convertie devant Celui qui est Tout et que nous adorons.

« En présence de ces considérations d'un ordre si élevé, que peuvent me faire les injures ainsi que les menaces ? Le chien aboie ; quand il mordra, je verrai ce que je ferai.

« Elle est d'ailleurs curieuse à étudier, cette seconde lettre de Sophie qui est en quelque sorte un manifeste luciférien.

« D'abord, elle essaie d'intéresser à son sort la galerie ; elle est victime, et elle qualifie de traître et de faux-frère celui qui, poitrine découverte, est allé au feu et qui y retourne maintenant, poitrine découverte encore.

« Il est donc bien difficile à tuer, ce catholique qui défend son Dieu ?

« Mais faites-le donc disparaître, cet homme *qui sait tout et qui racontera tout*. Et vous vous contentez d'aboyer ! Dans une lettre, vous le traitez de faux-frère et d'imposteur, aux premières lignes, et vous finissez en avouant, sans vous en apercevoir, que ce qu'il révèle est vrai. Vous êtes prise à votre propre piége. Vous essayez de mentir et la liberté vous étouffe, vous la crachez malgré vous.

« Et puisque je suis sur le chapitre des confidences, lasssez-moi vous dire en terminant que tout cela est cousu avec du fil blanc.

« Démasquée, percée à jour, trouée comme une vieille loque, la

les Suprêmes Conseils au profit du rite suprême, qui est le Palladisme ; c'est là le formidable budget secret de la direction de la secte, environ quarante millions par an. (*Note de l'auteur*).

Maçonnerie joue en ce moment sa dernière carte. Elle se voit perdue, et, pour se sauver, se jette à corps perdu, ouvertement, dans ce luciférianisme qu'elle cachait soigneusement jusqu'à présent.

« Hier, c'était Lemmi dans un banquet à Rome ; aujourd'hui, c'est la presse maçonnique et vos lettres rendues publiques qui montrent la trame ; *demain, ce sera le culte infâme implanté au cœur du pays, ouvertement célébré avec la connivence et sous la protection des lois.*

« Ouvrez, si vous en avez le courage maintenant, ce temple au diable. A la première messe, je vous promets d'être là, et nous verrons.

« J'y serai, comme j'étais déjà là à Rome, du 20 mai au 7 juin 1884, c'est-à-dire un mois après que N. S.P. le Pape Léon XIII venait de promulguer son immortelle Encyclique *Humanum genus*, contre la Franc-Maçonnerie.

« Dites donc publiquement ce que vous y veniez faire? Dites donc publiquement qui vous y avait envoyée ? Et, pendant que vous y êtes, racontez donc ce qui a été discuté, dans une maison de la *Via Nazionale, n° 54*, le 31 mai 1884, anniversaire de Voltaire, à la suite d'un dîner que vous offrait Adriano Lemmi et auquel assistaient les frères Cresponi, Pianciani, Bordone, Hobbs et... un autre que je ne veux pas nommer.

« Comme conclusion, vous direz enfin quelle cause inattendue vous a empêché de pénétrer, le lendemain, au Vatican, où vous deviez entrer à la faveur d'une lettre d'audience achetée à l'Anglo-American-Hotel, via Frattina, sous un faux nom.

« Vous aurez alors raconté la genèse et le premier acte manqué d'une mascarade qui aurait pu se transformer en drame... pour vous tout au moins, Sophia Walder.

« Dimanche 26 février 1893, jour de *Reminiscere*.

« Dr BATAILLE. »

« La réponse qu'on vient de lire suffit amplement, dit encore M. le chanoine Mustel. Cependant nous y ajouterons quelques remarques :

« 1° Nous n'avons pas commis la confusion que « Sophia » nous reproche, et il n'y avait ni lieu, ni possibilité de la commettre. Lucifer et Satan sont deux noms divers du même Esprit mauvais, du même Ange rebelle, éternellement maudit, éternellement damné. Dieu, sans doute, permet qu'il lutte contre lui, non pas directement, mais en essayant de ravir à l'amour divin et d'entraîner après lui dans le péché et dans l'abîme éternel les créatures humaines, en les tirant par les liens de l'orgueil et du vice.

« Ainsi la vertu est éprouvée et devient méritoire ; ainsi le ciel

est une juste récompense du courage et de l'effort ; ceux qui choisissent de servir Dieu vont à Dieu ; ceux qui écoutent les suggestions du Diable, — Lucifer ou Satan, peu importe le nom qu'on lui donne, — partageront son sort.

« Telle est la vérité. Il n'y a donc aucune différence réelle, mais tout au plus une différence de conception, entre la goëtie, culte et évocation de Satan, et la théurgie, culte et évocation de Lucifer, entre la *Magie noire,* la *Messe Noire* des Satanistes, et la *Magie blanche*, la *Messe blanche* des Lucifériens. C'est le même culte, également abominable, infâme et stupide, en un mot diabolique, rendu, sous des formes plus ou moins variées, au même être, qui est par excellence le Mauvais et le Maudit.

« 2° Il est faux que les maçons de France n'entretiennent aucunes relations avec les Francs-Maçons des autres Rites, et spécialement avec les Palladistes. Il s'est en effet produit une rupture, plus apparente que réelle, surtout entre le Grand-Orient de France et les Maçons anglais pour la cause indiquée par Sophia. Le Grand-Architecte invoqué par les FF.·. des deux mondes, c'est Lucifer. Il faut avoir l'esprit tout à fait obtus pour ne pas le comprendre quand on a entendu la légende d'Hiram.

« En France, le scepticisme et l'athéisme s'implantent plus facilement que le satanisme ou le luciférianisme. De là, dans la Franc-Maçonnerie ordinaire, la radiation de la formule précieusement conservée par les adorateurs du Diable. Mais si les loges symboliques fraternisent peu avec les triangles palladiques, les relations intimes continuent entre les chefs. C'est ainsi qu'Albert Pike était en communication incessante avec les Hauts Grades de France. Il suffit d'ouvrir au hasard deux ou trois numéros de la *Chaîne d'Union.* — hélas ! brisée, — pour faire justice de l'affirmation de « Sophia. » — La Franc-Maçonnerie a des rites divers ; elle est *une* dans le monde entier.

« 3° « Sophia » nous a révélé l'existence du Triangle palladique à Cherbourg. Il est vrai que Léo Taxil le mentionne dans son ouvrage : *Y a-t-il des Femmes dans la Franc-Maçonnerie* ? Mais ce détail nous avait échappé. — Du reste, nous savons d'ailleurs que la *Fidèle Maçonne* est, — ou était, — une loge androgyne. Sophia, qui ne le nie pas, le sait mieux que nous encore. — Nous pouvons ajouter que le Rite Palladique trouve ses recrues, en France, dans les loges du Grand-Orient, comme dans les loges de l'Ecossisme et de Misraïm ou de Memphis.

« 4° Les pauvres Sœurs de Cherbourg nous ont faussement attribué une enquête dont nous n'avions pas eu la pensée. Elles se sont ainsi trahies elles-mêmes. Maintenant que nous connaissons leur existence et qu'elles ont publiquement confessé leur infamie, qu'elles redoutent tant de voir mettre au jour, nous allons essayer

de les connaître, elles et leurs hauts faits. Il faut, comme nous l'a recommandé Léon XIII, *démasquer* les turpitudes et les crimes de ces fangeux et atroces ennemis de Dieu et du genre humain ; de même qu'il y a mérite et service rendu à découvrir un nid de vipères.

« 5° « Sophia », après avoir nié les menaces évidentes de sa première lettre, nous menace de nouveau, avec plus de violence et de hauteur, dans la seconde.

« C'est maladroit et insensé, parce que c'est se mettre dans l'alternative du crime ou du ridicule, et, dans un cas comme dans l'autre, se compromettre publiquement et follement. Elle choisira son heure, dit-elle. En est-elle sûre ? En tout cas, cette heure-là n'est pas encore venue. A la fin de la semaine dernière, Mlle Walder était à Lille ; elle doit être en ce moment à Bruxelles, qui est une de ses résidences ordinaires. De là, vraisemblablement, elle se dirigera vers Genève, à moins qu'elle n'aille retremper son courage et aviver son venin au «*Sanctum Regnum* » de Charleston. Nous pouvons encore quelque temps dormir tranquille.

« 6° Quoi qu'il en soit, nous dénonçons hautement à l'autorité publique le culte avoué que l'on rend en France, dans un grand nombre de villes, au fond de sanctuaires impurs, au Dieu-Lucifer. La loi n'a pas reconnu ce culte, aucun décret n'a permis l'ouverture de ces chapelles-là. Le Palladisme au moins, sinon la Franc-Maçonnerie ordinaire, forme bien une société secrète, cosmopolite, dirigée par des chefs étrangers, américains, allemands, italiens, etc. Ce culte, cette société ont pour inspiration la haine et pour but la destruction des cultes reconnus par l'Etat, surtout du catholicisme pratiqué par l'immense majorité des Français. De l'aveu des Francs-Maçons eux-mêmes, « il est des principes fondamentaux dans les rituels secrets de certains hauts grades qu'*aucun gouvernement profane ne saurait tolérer, s'ils venaient à être ouvertement connus.* »

« Ces principes, nous les connaissons; les masques sont tombés, et le gouvernement de la France, — comme d'autres, hélas ! — tolère s'il ne favorise pas ce culte, — car c'est un culte, — dont les pratiques dépassent en infamies tout ce que le paganisme cachait dans les antres mystérieux d'Eleusis ou de Samothrace. Chez nous, le démon est adoré et servi comme il veut l'être, par la perversité et la corruption portées à leurs dernières limites. La police ne peut l'ignorer : et elle ferme les yeux !

« Elle ne veille que pour fermer les chapelles de Châteauvillain et du Hautmont......

« Voilà où nous en sommes !

« Et quand, à Cherbourg, par exemple, on croise sur le trottoir une dame en toilette, qui a, comme toute autre, des relations

dans le monde, il y a lieu de se demander si ce n'est pas *une prêtresse du Diable.* »

« L. M. MUSTEL. »

*
* *

Tandis que les affidés de la secte, en rapport avec le monde profane, recevaient pour consigne de soutenir et soutenaient que Sophie Walder était un mythe, la *Revue Catholique de New-York*, informée des faits et gestes de cette fille grossière et mal élevée, insérait le 22 avril, un article certifiant au contraire l'existence contestée. L'auteur en profitait pour relater les efforts que faisait alors, en France, la *Sœur-Frère Maria Deraismes*, en vue de la fondation d'un *Institut Maçonnique féminin.* (1)



A la séance du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·., du 31 mars, le Président adressa des félicitations au F.·. Gouverneur, Chef du Secrétariat général, à l'occasion de son mariage avec la Lowtonne *Emilie Grimler*, fille du F.·. Grimler, concierge de l'hôtel de la rue Cadet (*Bull. du G.·. O.·.*, 1893-1894, p. 88.)

La L.·. *Clémente-Amitié*, Or.·. de Paris, dont le Vén.·. est le F.·. Monteil, Conseiller municipal et auteur d'un *Manuel Civique*, dont l'impiété dépasse tout ce qu'on peut imaginer, lança l'appel suivant, sous forme de circulaire :

(1) C'est peut-être dans la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits, dont elle était Présidente, que Mademoiselle Maria Deraismes espérait trouver des recrues pour son *Institut Maçonnique ?* — Tout récemment, cette singulière association a décidé d'accorder une allocation mensuelle à une jeune fille sans fortune, qui se dispose à passer ses examens de pharmacienne. En prenant cette décision, la société a déclaré qu'elle pensait « qu'il était de son devoir d'aider à ouvrir une nouvelle carrière aux femmes, carrière lucrative et facile, puisqu'elle laisse la femme au foyer. »

« La R.·. L.·. *La Clémente Amitié*

» Aux RR.·. LL.·. de la Fédérat.·. du G.·. O.·. de F.·.,
SS.·. SS.·. SS.·. TT.·. CC.·. LL.·. SS.·.

« En présence des événements qui se déroulent sous nos yeux, de l'indignité où semblent tombés certains républicains, du redoublement d'action des adversaires de la République et des moyens employés contre nous,

« Nous avons l'honneur de vous proposer la réunion d'un convent spécial, qui aurait lieu à Paris, au G.·. O.·., le dimanche 2 avril, présente année, et qui porterait à son ordre du jour :

« *Examen de la situation*;

« *Mesures à prendre* :

« *Elaboration du programme électoral commun à toute la Maç.·.*.

« Vous vous feriez représenter par des envoyés ou par des mandataires.

« Nous vous prions de nous adresser votre réponse dans le plus bref délai ; aussitôt que nous aurons un certain nombre de vos réponses, si elles sont favorables, nous les transmettrons au Conseil de l'Ordre, pour qu'il prenne telles mesures qu'il lui appartiendra. »

Pour la forme, le G.·. O.·. blâma la publicité donnée « à ce morceau d'architecture », ce qui indigna *La Lanterne*, du juif, F.·. Mayer, de Cologne.

Un autre écho nous parvient, celui de la tenue d'Adoption de la L.·. *La Fraternité*, Or.·. de Charleville, qui eut lieu le 16 avril 1893. Vingt-et-un lowtons et *lowtonnes* reçurent le baptême.

On avait fait venir des artistes des théâtres de Reims, Marseille, Toulouse et Bordeaux. Le G.·. O.·. de Paris avait envoyé deux délégués, les FF.·. Croissant et Fernand Maurice. La société chorale la *Lyre Ardennaise* avait offert son concours.

« La présence des dames avait pour but de prouver, paraît-il, qu'elles tenaient à échapper *à l'étroite et impitoyable domination de l'Eglise*, c'est-à-dire *au cléricalisme.* »

Le F.·. Bourgueil, *Procureur de la République*, à Charleville, *Membre de la Chambre de Cassation du G.·. O.·. de France*, Orat.·. de *la Fraternité*, fit une apologie partiale et ardente de la Maçonn.·. et de ses progrès depuis cent ans. Il la représenta comme une association philanthropique.

Le F.·. Fernand Maurice utilisa un cliché sur le *Rôle de*

*la Femme*. Puis, la *Lyre Ardennaise* exécuta le *Chant du Départ*, et le F.·. Lartigue, Vice-Président du Conseil général des Ardennes, Maire de Givet, 32e degré, membre du Conseil de l'Ordre, Vén.·. de *la Fraternité*, remercia l'assistance.

Le soir, un bal annoncé pour huit heures, fut offert aux invités et aux membres de la Loge.

On remarqua à la séance un certain nombre de personnes de Charleville, parmi lesquelles nous citerons notamment et d'après la *Croix des Ardennes* :

M. et Mme Autier-Goffaux, de Charleville; M. Bourgueil, *procureur de la République*, id.: M., *Mme et Mlle Beuret*, id.; M. Bourguignon-Richard, id.; M. Boisseau, représentant de commerce. id.; M. Cousin, nickeleur, et son gendre, id.; M. de Casagrande, orthopédiste ambulant; M. Georges Corneau, propriétaire, de Charleville; M. Chambre, *instituteur*, et son fils, id.; M. Docquin, de Boutancourt; M. Ducros-Bourgeois, horloger, *Mme* et leurs enfants, de Charleville; M. Demacon, *instituteur-adjoint*, id.; M. Egrot, négociant, cours d'Orléans, id.; M. Fortant fils, lithographe, et *Mme*, id.; M. Godet, président de la Libre-Pensée, id.; M. Goutant, architecte, de Mézières; M. Gaborit, rentier, de Charleville; M. Garry, directeur d'usines, id.; M. Gentil-Renaux, boulanger, et *Mme*, id.; M. Garnier, id.; M. Gobert, clerc de notaire, id.; M. Maurice Hégay, rédacteur du *Pet. Ard.*, id.; M. Joseph, brasseur, et ses deux fils, id.; M. Ch. Kinable, ancien fondeur, id.; M., *Mme* et *Mlles Lelorrain* (négociant en vins), id.; M. et *Mme Lartigue*; M. Muller, *Mme et leurs enfants*, de Charleville; M. Maür, percepteur, id.; M. Marchal, *professeur au Lycée*, et *Mme*, id.; M. Nolent, négociant, rue Thiers, et *Mme*, id.; M. Perret, serrurier, rue Saint-Paul, id.; M. et *Mme Pillière*, id.; M. Pagès, *substitut*, id.; M. Raffoux, architecte, et *Mme*, id.; M. Sommelette-Fonder, et *Mme*, id.; M. Sturel, greffier au tribunal civil, id.; M. Sabattier, tailleur d'habits, id.; M. Toupet, notaire à Poix-Terron; M. Thiriat, commissaire de police, et *Mme*, de Charleville; M. Wargnies-Taton, juge au tribunal de commerce, id.; *MM. les Directeurs* et *Adjoints du groupe scolaire*; M. Meunier, *instituteur primaire* et *ses adjoints*, etc., etc.

Magistrats, professeurs du lycée, maîtres d'école, n'ont pas craint de franchir le seuil de la Loge et d'afficher ainsi publiquement leurs sentiments. N'est-ce pas là un signe des temps?

Néanmoins la fête fut incomplète, puisque *la Sœur Félicie Thomé* y manquait.

Le maire du XII[e] arrondissement de Paris concéda gracieusement la salle des fêtes du bâtiment municipal pour la cérémonie maçonnique, qui suivit le mariage civil de la *Lowtonne Louise Ménauge*.

La Francmaçonnerie cherchant à organiser « *Une fête de l'adolescence, en opposition à la Première Communion religieuse* », la première réunion de chaque section fut fixée au jeudi 15 juin. (*La Libre-Pensée* a déjà trouvé le moyen d'éloigner aussi l'enfant de l'église et de donner un aliment au besoin de culte et des cérémonies, inhérent à la nature humaine.)

Le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·., dans sa séance du 27 juin, délégua les FF.·. Viguier, Fontainas et Croissant, membres du Conseil de l'Ordre, et les FF.·. Edgard Bordier et Blanchon, membres du G.·. Collège des Rites, pour assister à la cérémonie de reconnaissance conjugale ou mariage du F.·. Mérouge, de la L.·. *La Renaissance*, avec la Lowtonne *Maria Langlais*, de la L.·. *L'Homme Libre*, O.·. de Paris, qui devait avoir lieu, le 1[er] juillet, sous la présidence du F.·. Blatin. (*Bull. du G.·. O.·. de F.·.*, 1893-1894, p. 161.)

Sous la date du 6 février 1877, nous avons rapporté l'opinion du F.·. docteur Decaudin-Labesse au sujet du mariage. Voici maintenant comment un autre F.·. envisageait cette institution, lors de la discussion qui eut lieu, le 13 juillet, à la L.·. *L'Equerre* ; nous copions le compte-rendu textuel du F.·. Secrétaire :

« Le F.·. Serin (1) a conçu une sorte d'antipathie pour tous les genres de mariages formalistes. Les formes actuelles du mariage se sont tellement identifiées, dans la pratique, avec l'hypocrisie des sentiments, le mercantilisme, le calcul et l'appétit des biens et

(1) Ce F.·. Serin, en même temps que franc-maçon, était un des membres les plus actifs de la fameuse *Ligue-Anti-Cléricale*, fondée sous l'inspiration de Garibaldi et d'Adriano Lemmi, et dont le but était de mettre toutes les sociétés de libre-pensée dans les mains de la Franc-Maçonnerie. On sait que la conversion de Léo Taxil disloqua complètement cette Ligue, qui était parvenue à avoir 17,000 membres en 1885. Aujourd'hui l'entreprise de rattachement des sociétés de libre-pensée à la Franc-Maçonnerie a été reprise, et la Ligue maçonnico-libre-penseuse s'appelle « *Fédération de la Libre-Pensée* »; les simples membres des sociétés fédérées IGNORENT qu'ils sont dirigés par les chefs de la secte internationale dont le grand-maître suprême est l'intrus du palais Borghèse, le renégat enjuivé Adriano Lemmi.

l'avilissement des caractères, que le mariage civil lui-même en a perdu l'estime qu'on paraît lui consacrer. Dans une pareille situation, et malgré la loi qui donne la priorité au mariage civil, il n'est pas étonnant de voir le mariage religieux être encore dans l'esprit public le vrai et seul mariage, sans lequel il n'y a point d'union, mais un simple concubinage légal. La Fr.·.-Maç.·. elle-même, et dans une large proportion. n'est pas exempte du joug du mariage religieux.

« On en arrive ainsi à se demander si l'union qui se noue simplement en dehors des formes officielles, mais par les liens de la vertu, c'est-à-dire par ceux de l'amour, du dévouement et de toutes les affections que le cœur renferme, n'est pas la plus pure *méthode du mariage.*

« D'après le F.·. Catala, le mariage et la politique vont ensemble. Pour un réactionnaire, le mariage religieux compte seul. Un républicain ne veut que du mariage civil. Un anarchiste ne voit que les vœux de la nature. La juste visée de la démocratie socialiste doit être de solenniser socialement, c'est-à-dire de régulariser par la loi l'union des sexes. Se marier, c'est adhérer au pacte social. »

Le F.·. Serin est obligé d'avouer que le mariage religieux reste le seul qui. de l'aveu de l'immense majorité, constitue un véritable mariage ; mais il préconise le mariage purement naturel, c'est-à-dire l'union libre dans l'amour libre. De pareilles théories ne justifient-elles pas les accusations portées contre la morale maçonnique ?

*Le Bulletin officiel du Suprême Conseil de France*, dans son numéro du mois d'août, annonçait la mort de la *Sœur Letellier*, dont nous avons souvent parlé. Sa notice nécrologique commençait ainsi :

« Ceux des nôtres qui, tristes, désolés, les yeux noyés de larmes, suivaient dernièrement le cercueil de cette créature d'élite qui, pour nous, maçons, fut la digne et estimée S.·. Letellier, ceux-là n'avaient que faire de lire ces lignes, tant est gravé au fond de leur cœur le souvenir de celle qui n'est plus..... »

Le F.·. Tinière. vice-président de l'orphelinat maçonnique prononça une allocution qui débutait comme suit :

« Mesdames, Messieurs ; mes SS.·., mes FF.·.

« ..... Quant à nous, Francs-Maçons, nous honorerons toujours

ces deux mémoires, le F.·. et la S.·. Letellier : deux grands exemples à suivre, deux vies à imiter. »

Le F.·. Lamourot, Vén.·. de la L.·., n° 147, *Le Héros de l'Humanité* dit, à son tour :

« Mesdames, Messieurs ; mes FF.·., mes SS.·. :

« Au nom de la L.·. *Le Héros de l'Humanité*, n° 147, je viens adresser le suprême et dernier adieu à celle qui fut notre Sœur Letellier. »

Plus loin, il ajouta :

« Sœur Letellier, repose en paix. »

L'article du *Bulletin* était clos par cette phrase :

« Disons en terminant que, quelque grande qu'ait été l'assistance à ces funérailles, beaucoup de maçons auraient eu le regret de n'avoir pas été informés à temps et du décès de la R.·. S.·. Letellier et de l'heure du convoi. » (P. 144-150 )

*Le Bulletin Maçonnique*, du mois d'août, mentionnait à la page 186, une *Sœur Delarue*, qui assistait au banquet maçonnique « abondant, délicat et bien servi par le F.·. Guivy. »

Les Francs-Maçons du Hâvre eurent une loterie dont le produit dut servir à fournir des livrets scolaires de caisse d'épargne aux enfants qui fréquentent avec assiduité les écoles laïques. Parmi les donateurs le *Petit Hâvre* citait : P. Casimir-Périer, sénateur ; Félix Faure et J. Siegfried, députés ; Lardin de Musset, ancien sous-préfet de l'arrondissement et depuis quelques jours préfet des Ardennes.

La L.·. *Parfaite-Union*, O.·. de Rennes fait annoncer à grand orchestre qu'elle offrira sous le nom de Prix institué par la Loge Maçonnique, à toutes les écoles de cette ville (garçons et filles) un livret de caisse d'épargne de 5 francs en prix à l'élève qui se sera le plus distingué par son zèle et ses progrès dans l'étude de « l'instruction morale et civique » durant l'année scolaire écoulée. Et ces parades intéressées de philanthropie se généralisent.

Nous avons trop souvent cité les élucubrations du F.·. Goron, pour ne pas rapporter ici le texte même dont s'est servi l'*Observateur Français*, en annonçant son décès et son convoi :

« Un engrais maçonnique : Le jeudi, 19 octobre, les FF.·. et amis

de la Loge *Paix et Union*, O.·. de Nantes, enfouissaient, avec leurs simagrées ordinaires, un libre-penseur de la confrérie.

« Qu'on ne s'avise pas de trouver le mot enfouir irrespectueux, car il faudrait nous dire quel genre de respect nous devons à « une forme corporelle à jamais détruite », et qui n'est plus bonne qu'à fournir un engrais à la terre.

« Le F.·. Goron étant mort, il fallait donc le mettre en terre.

« Le Vénérable de la Loge, au nom de la Franc-Maçonnerie universelle, prononça l'oraison funèbre du libre-penseur, son client.

« Citons textuellement, d'après les feuilles locales ; on nous accuserait d'inventer :

« F.·. Goron, votre forme corporelle est à jamais détruite. Les éléments qui lui donnaient consistance, dissociés maintenant, *serviront au développement de la vie végétale*. C'est une vie nouvelle qui a son point de départ dans la mort. »

Comme en 1890, le F.·. Bourgeois, ancien ministre, présida la distribution des prix aux Elèves des Cours gratuits du Grand Orient de France. Il serait intéressant de savoir si le Conseil Municipal de Paris continue à allouer la subvention de cinq mille francs, qu'il fit verser pour l'exercice 1889, entre les mains du F.·. Braibant.

Nous livrons aux méditations de nos lecteurs les extraits suivants et textuels du compte-rendu du Convent de 1893.

(Il s'agit de l'engagement que l'on veut exiger de tous les membres du Conseil de l'Ordre, de se faire enterrer civilement et de ne pas laisser fréquenter les écoles congréganistes à leurs enfants.)

*Le F.·. Président.* — « L'engagement pris par un F.·. pour lui très bien ; mais l'engagement pris pour ses enfants, c'est difficile ; on peut avoir des opinions anticléricales et avoir un fils qui a pu être pris par les cléricaux, cela se voit quelquefois. Pouvez-vous faire prendre à un Maç.·. un tel engagement pour ses enfants ? (page 368).

*Le F. . Bouvet* réplique entr'autres choses ceci :

« Je dis, d'un autre côté, que je ne viens pas ici demander à tous les Maç.·. de renoncer à ces pratiques, mais si vous brigue l'honneur de porter le drapeau d'une Fédération comme la Maç.·., vous avez le droit d'apporter l'exemple, le devoir de vous dire : ce que je vous dis de faire, je l'ai fait moi-même (*Applaudissements*). Je sais ce que l'on va m'objecter : il y a des surprises ; mais

ces surprises, est-ce que le père en est responsable quand il peut en justifier? On me dira aussi : il y a la question du ménage, tel F.·., absolument anticlérical, a *une femme qui ne l'est pas autant, qui tient à ces petites pratiques religieuses, telle que la première communion, tel que le mariage religieux.* A cela je vous réponds : comment pouvez-vous prétendre amener dans cette lutte toute une Fédération, si vous n'êtes pas suffisamment forts pour avoir dans une société qu'on appelle le ménage, qui est le prototype de toutes les sociétés, si vous n'êtes pas assez forts pour avoir dans cette petite société l'ascendant voulu sur votre compagne qui a pour vous des sentiments qui prédisposent cette affection en vertu de laquelle elle a uni son existence à la vôtre ; si vous n'êtes pas assez homme, si vos sentiments ne sont pas assez mâles pour faire passer votre conviction dans son cœur qui vous est acquis, dans ses sentiments qui sont unis aux vôtres, je dis que vous n'avez pas qualité pour porter le drapeau de la Fédération. » (*Applaudissements,* p. 370.)

*Le F.·. Bouvet.* « Cet engagement de tout membre du Conseil de se faire enterrer civilement est un commencement T.·. C.·. F.·. Amiable, mais dans cette voie on ne saurait s'arrêter; on recherche la séparation des Eglises et de l'Etat, mais si aujourd'hui vous recherchez dans les familles, vous verrez que le grand obstacle vient du côté féminin. Si vous confiez les jeunes filles dans leur bas âge aux mains de nos ennemis, ne pensez-vous pas qu'ils chercheront à façonner leurs intelligences ; de sorte que, plus tard, le mari sera obligé de lutter dans son intérieur. Tous, autant que nous sommes, il est bien rare que nous n'ayons pas eu à rencontrer ces obstacles et que nous n'ayons pas eu une petite querelle de ménage basée sur la religion, ce sont les plus nombreuses, ce sont celles qui le plus souvent apportent des perturbations dans les intérieurs. Je dis qu'un F.·. M.·. a pour devoir de soustraire ses enfants à ces luttes de l'avenir, je dis que si vous élevez la jeunesse dans ces sentiments anticléricaux, n'ayez pas peur, la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est la génération de demain qui la fera, parce que vous aurez formé cette génération pour cela. » (p. 374.)

*Le F.·. de Serres.* « Nous ne demandons pas à un homme de faire enterrer sa femme civilement si elle a fait un testament qui n'est pas entre ses mains, mais entre les mains d'un notaire ; il est évident que le Franc-Maçon n'est plus responsable, le notaire arrive avec ce testament, il y a la loi devant laquelle s'inclinent tous les Français. Mais quand il s'agit de lui-même, *alors qu'il s'agit de ses enfants mineurs, il doit prendre le gouvernement de ces jeunes intelligences, il doit manier ces cerveaux pendant que les cellules en sont malléables et il ne doit pas laisser entrer d'idées qui ne soient pas absolu-*

*ment rationnelles, d'idées qui ne soient pas en analogie avec la vérité démontrée par la science dans les cerveaux de ces enfants.*

« Ah! j'ai entendu souvent des Maç.·. dire : peu importe, je vais les envoyer au confessionnal, et quand ils auront quinze ou seize ans, je me charge de les redresser. Eh bien, ils me font absolument l'effet d'un homme qui s'appliquerait à disloquer les membres d'un petit enfant nouveau-né et qui dirait : il y a maintenant des procédés orthopédiques perfectionnés, par conséquent plus tard je les confierai à un orthopédiste. Eh bien non, on ne confie pas à un orthopédiste un cerveau, croyez-le bien, et c'est pour cela que je demande que tout franc-maçon, fasse son devoir de libre-penseur, parce qu'il fait son devoir d'honnête homme, parce qu'il fait ce que doit faire le père de famille, en prenant soin du moral autant que du physique de son enfant. (*Applaudissements.*)

*La clôture est prononcée.*

*Le F.·. Bomaret, rapporteur.* — MM.·. FF.·. voici comment ce vœu est conçu :

« *Aucun FF.·. ne pourra être élu membre du Cons.·. de l'Or.·. s'il n'a au préalable, pris l'engagement écrit de ne recourir, ni pour lui, ni pour ses enfants mineurs, aux pratiques des cultes religieux.*

« La Commission a conclu au rejet parce qu'elle a estimé qu'un membre qui ferait élever ses enfants dans un pensionnat religieux serait non-seulement indigne d'être membre du Conseil mais même d'être franc maçon. »

« Le F.·. Orat.·. est favorable aux conclusions de la Commission.

*Ces conclusions, mises aux voix, sont repoussées par l'Assemblée.*

*Le F.·. Président.* — « Les conclusions de la Commission étant repoussées, par conséquent le vœu est adopté. » (p. 377.)

*Le F.·. Bomaret, rapporteur.* — MM.·. FF.·. nous avons encore quelques vœux à vous rapporter. Je vais vous donner lecture du premier ainsi conçu :

« *Considérant que le meilleur moyen de répondre aux calomnies de nos adversaires est de montrer au monde profane quelles sont sur le terrain économique, social et philosophique, les véritables tendances de la F.·. M.·..*

« Emet le vœu :

« *L'Assemblée invite les LL.·. surtout celles dont les temples sont situés dans les centres industriels à multiplier les tenues blanches.* »

« MM.·. FF.·. il n'est pas de questions intéressant au plus haut point la prospérité et l'avenir de la Franc-Maç.·. que celle des tenues blanches.

« Pendant de longues années, sous tous les gouvernements d'autorité et de réaction qui se sont succédé dans notre pays depuis deux siècles les Maç.·. ont été obligés de travailler dans

l'ombre à l'œuvre du progrès social et d'affranchissement qu'ils ont entreprise.

« Notre grande association était et ne pouvait être qu'une société secrète. Pour vaincre des ennemis puissants, pour réduire peu à peu en attendant qu'on l'ait anéantie, l'autorité néfaste du prêtre, il fallait posséder au plus haut degré l'esprit de sacrifice, il fallait déployer une énergie indomptable, mais il fallait surtout de la prudence.

« Mais à l'heure présente, dans notre France républicaine surtout, convient-il que nous continuions à nous enfermer dans nos temples, derrière des portes et des fenêtres hermétiquement closes ? Convient-il que nous nous entourions comme par le passé d'un mystère impénétrable ? N'est-il pas préférable que, dans une certaine mesure, nous associions le monde prof.·. à nos travaux, en lui montrant ouvertement qui nous sommes, quel est notre but et avec quels moyens nous prétendons l'atteindre ?

« A cette question, je crois que personne ici ne répondra par la négative. Et, d'ailleurs, toutes les LL.·. qui ont organisé des tenues bl.·. n'ont eu qu'à se féliciter de leur initiative.

« De quelle heureuse impression ne sont pas frappés les prof.·. et surtout les femmes, lorsqu'ils assistent aux cérémonies si grandioses à la fois, et si touchantes de reconnaissance maç.·. ou à nos fêtes d'adoption ?

« *La femme, que nous devons conquérir, est restée symboliste, ou plus exactement, idéaliste. La froide raison a peu d'empire sur son cerveau, et pour employer une expression scientifiquement impropre, il faut parler à son cœur.*

« Je n'insiste pas TT.·. CC.·. FF.·.. Tous comme les membres de la Commission des vœux, vous serez d'avis que les tenues blanch.·. constituent une excellente et précieuse propagande pour nos doctrines, pour la République et pour la Mac.·. et vous voterez la proposition que j'ai eu la fav.·. de vous rapporter. »

*L'Assemblée adopte ce vœu sans discussion, après les conclusions favorables du F.·. Orateur.* (P. 545.)

* * *

Nous extrayons du *Bulletin du Grand Orient de France*, du mois de décembre 1893, p. 697, les Vœux votés pendant le Convent de 1893, relatifs à l'accomplissement du plan satanique de la Secte et les Avis motivés donnés sur chacun d'eux par le Conseil de l'Ordre, dans la circulaire qu'il adressa, à toutes les Loges placées sous son obédience, en date du 12 décembre de la même année :

*Vœu n° 16.* — 1° « Que, dans la marine, les prières à bord n'aient plus lieu par ordre, à une heure fixée et en commun ;

2° « Que les cérémonies prescrites à bord des bâtiments de l'Etat et dans les ports, le jour du Vendredi-Saint, soient défendues ;

3° « Que le Convent invite ceux de nos FF.·. qui font partie du Parlement à poursuivre la réalisation de ces deux *desiderata*.

« *Le Conseil est très favorable à ce vœu et le recommandera à l'attention des Membres du Parlement appartenant à l'Ordre.*

*Vœu n° 17.* — « Que des écoles d'infirmières, sur le modèle de celle de Paris, soient établies par les soins du gouvernement, soit auprès des écoles de médecine, soit auprès des hôpitaux des principales villes de France, en vue de former un personnel d'infirmières instruites et dévouées.

« *Le Conseil approuve ce vœu.*

*Vœu n° 19.* — « Que, dans un délai de 5 ans, le personnel des établissements publics de l'Etat, des départements et des communes soit exclusivement confié à des laïques.

« Qu'à l'expiration de ce délai, il soit interdit à l'Etat, aux départements et aux communes d'allouer des subventions à des établissements et Sociétés quelconques n'ayant pas un personnel exclusivement laïque.

« *Le Conseil approuve l'esprit du vœu et félicite son auteur.*

*Vœu n° 20.* — « Que la loi fixe un délai de cinq ans pour la laïcisation définitive des écoles publiques de filles.

« *Le Conseil est très favorable à ce vœu.*

*Vœu n° 21.* — « Que la prohibition de résider dans l'établissement, faite par la loi aux ministres des cultes, en ce qui concerne les lycées et collèges de filles et les écoles normales, soit étendue aux lycées et collèges de garçons.

« *Le Conseil approuve entièrement ce vœu.*

*Vœu n° 23.* — « Que le Conseil de l'Ordre s'occupe activement de recueillir, de rassembler toutes les sortes de violations de la loi scolaire, recommande à tous les Maçons de les signaler, afin d'en former un dossier et de forcer, enfin, par tous les moyens légaux, le gouvernement à faire respecter lui-même la loi.

« *Le Conseil approuve ce vœu et de constituer un dossier de ce genre, mais il prie alors les LL.·. de lui transmettre tous les documents se rapportant aux faits de cette nature.*

*Vœux n°s 24 et* 25 tendant « à assurer l'application rigoureuse de la loi scolaire et à empêcher notamment que les instituteurs soient forcés, par l'autorité académique, à accompagner leurs élèves à des exercices religieux.

« Tendant à la suppression, dans les programmes d'enseigne-

ment primaire, de l'obligation pour les instituteurs de faire pendant deux mois, mai et juin, et trois fois par semaine, des conférences sur les preuves de l'existence de Dieu.

« *Le Conseil approuve entièrement ce vœu, dont il poursuivra l'exécution par tous les moyens en son pouvoir.* »

Enfin nous ne devons pas oublier le vœu suivant, formulé au même Convent :

« *L'une des conquêtes à faire, c'est la femme, et quand elle sera complètement acquise à la franc-maçonnerie, les maçons pourront déposer leurs glaives et déposer leurs cordons : le but sera atteint.* »

Nous ne saurions trop approuver ces judicieuses réflexions du *Chercheur* de la *Croix de Paris :*

« Français, qui êtes au nombre de 38 millions, retenez bien ces vœux et souvenez-vous que si vous continuez à laisser faire, dans deux ou trois ans, au plus tard, ils feront partie de la législation que vous imposent depuis 1878, les 30,000 francs-maçons de toute nationalité que renferment les Loges. »

1894

Le 19 janvier, la Franc-Maçonnerie tint à Nantes, ce que le *Nouvelliste de l'Ouest* appelle à bon droit, ses Assises de propagande, avec le concours du F.·. Blatin, ancien député, vice-président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France, et d'un personnage de moindre importance, le F.·. Croissant, architecte, membre du même Conseil.

Le *Nouvelliste* continuait en ces termes :

« Le *Populaire*, dans un langage dithyrambique dont il a le secret, nous parle de la fête du véritable essaim de dames, de jeunes filles où les jolies femmes *pullulaient.*

« Nous ne nous arrêterons pas à ce délicieux tableau, pas plus que nous ne parlerons du concert, des artistes du théâtre toujours dignes d'eux-mêmes dans toutes les circonstances où les placent les nécessités de leur état.

« Nous ne voulons voir dans cette fête que réellement le caractère politique et antireligieux que les organisateurs ont voulu et su lui donner.

« L'arrivée du docteur Blatin et de son succédané a été accueillie avec les rites en usage, ceux du moins dont les règles mystérieuses de la secte permettent l'emploi dans ce qu'on appelle la « tenue blanche », c'est-à-dire comme l'a expliqué aussitôt le

vénérable de la Loge *Paix et Union* (1), une assemblée dans laquelle les profanes sont admis.

« Les Frères avaient, cependant, tous « le cordon de leur grade », et ils ont formé au-dessus de la tête de M. Blatin la voûte d'acier, la voûte des épées entrecroisées.

« Le *Populaire* nous assure que ce spectacle a produit un vif effet, et il ajoute : « Il est certain que ce n'est pas banal. »

« Après avoir passé sous la voûte, le docteur Blatin est arrivé à l'estrade d'honneur où le vénérable de *Paix et Union* l'a salué par un discours dans lequel il rappelle que la triple formule : *Liberté, Egalité, Fraternité*, « échappant à l'abri discret de nos temples », est devenue la devise de la République.

« On sait, sans qu'il soit besoin d'insister, combien cette devise a été menteuse et quelle quantité de sang elle a coûté à la France.

« Cependant malgré l'histoire qui a démontré le rôle de la Maçonnerie dans tous nos troubles, depuis plus de cent ans, le docteur Blatin, répondant au discours du Vénérable, affirme que le rôle de la Maçonnerie est « un rôle d'humanité et de philanthropie en même temps que de progrès ».

« Le concert commence ensuite. Il allait être fini, lorsque M^me^ Sanz fait son entrée au bras de M. Silveira, officier de santé.

« Aussitôt, sur la demande de M^me^ la Préfète (2), M^me^ Sanz consent à se faire entendre et le fait avec son grand talent et sa gracieuseté habituelle. (3)

« Un repas froid suit le concert et le Vénérable de *Paix et Union*, décidément en verve d'éloquence, prend la parole et prononce le discours pour lequel la réunion avait été organisée.

« Il s'agissait de faire de la propagande. Comment mieux l'entreprendre qu'après un bon repas ?

« C'est par les bons repas qu'on gouverne les hommes. »

« Mais ce n'est pas seulement aux hommes qu'il s'adresse, c'est aux dames.

« Il remercie d'abord, dans le langage usité parmi les Frères, les assistants, M. Blatin, les maçons « qui ont bien voulu se dé-

(1) La Loge *Paix et Union* comprend :
1° *Un Atelier symbolique* (fondé le 19 avril 1776), qui a pour Vénérable le F.·. Auguste Praud, père, Chevalier Kadosch, propriétaire à Plaisance et 6, rue Meslé, à Nantes ; — 2° *Un Chapitre de Rose-Croix* (fondé le 17 février 1837) dont le Très-Sage est le F.·. Sébire (William), Chevalier Kadosch, rue Scribe, à Nantes : — 3° *Un Conseil* ou *Aéropage de Kadosch*, présidé par le F.·. Thouvenin, Chevalier Kadosch, 7, Quai des Tanneurs. — *Note de l'auteur*.

(2) *M^me^ Cleiftie*. M. Récipon, député millionnaire de Redon, n'assistait pas à ce concert. — *Id*.

(3) M. Sanchez de Silveira a prétendu, depuis, qu'Héléna Sanz et lui ne sont venus à la Loge que par surprise. Ils y seraient à peine restés cinq minutes et auraient même refusé d'accepter une flûte de Champagne. Sans garantie. — *Id*.

rober pendant quelques jours à leurs occupations profanes pour venir présider *la fête solsticiale* que les trois Loges nantaises célébreront demain, et avancer leur départ d'un jour pour assister à cette soirée.

« MM. le Président du Tribunal civil, (1) le vice-président, (2) M. le Préfet, M. l'Adjoint aux Beaux-Arts, et à vous tous, Messieurs, qui avez consenti à venir partager nos joies familiales, merci également.

« Pour n'être point initiés à nos mystères — sauf pourtant M. le Préfet — vous n'en êtes pas moins de bons francs-maçons sans le savoir. »

Comment ces Messieurs du Tribunal civil et M. l'Adjoint aux Beaux-Arts, qui ne sont pas « initiés aux mystères », sont-ils cependant de bons francs-maçons sans le savoir ? Le Vénérable l'explique : Ces messieurs sont francs-maçons sans le savoir, parce qu'ils sont justes, bons, loyaux et sincères.

Est-on franc-maçon parce que l'on est tout cela, ou bien est-on tout cela parce qu'on n'est pas franc-maçon ?

Quant à M. le préfet, il est initié, c'est le Vénérable qui le dit, il n'a plus à mériter les éloges et il doit se borner à faire la voûte d'acier avec les camarades et à obéir au doigt et à l'œil de ses chefs suprêmes en maçonnerie.

C'est cela qui donne une singulière idée du gouvernement.

Mais, comme nous l'avons dit, c'est surtout aux dames, « au véritable essaim où les jolies femmes *pullulaient* » que le Vénérable s'adresse.

Il a soin de ne pas trop les effrayer. Suivant lui on calomnie la Maçonnerie quand on l'accuse de combattre les religions.

« Pour le vrai maçon, dit-il, toute croyance est une arche sainte à laquelle nul n'a le droit de toucher ; nous les respectons toutes. »

Nous savons comment on les respecte. C'est la Maçonnerie qui a élaboré dans les Loges et fait promulguer ensuite toutes les lois athées contre la liberté d'enseignement et la liberté de conscience.

Après avoir fait l'apologie de la franc-maçonnerie, le Vénérable, en homme pratique, fait appel aux dames pour recruter des adhérents aux loges.

« Envoyez-nous vos maris, dit-il, nous vous les renverrons plus attentifs et plus aimants, meilleurs époux et meilleurs pères. La fréquentation de nos travaux leur rappellera que les plus douces jouissances sont celles du foyer domestique.

(1) M. Mirande. — *Note de l'auteur.*
(2) M. Bachelot-Villeneuve, anticlérical haineux et mielleux. — *Id.*

« Confiez-nous vos fils et nous leur apprendrons à être soumis et respectueux envers leurs parents : ils verront sur nos murs des maximes douces et sévères qui attendriront leurs cœurs, tout en les fortifiant contre les mauvaises passions. Par là, vous nous aiderez à en faire de bons fils, de bons époux, des hommes honnêtes et utiles, de bons citoyens.

« Voilà, Mesdames, le concours que nous sollicitons de vous.

Le docteur Blatin ne demande pas mieux sans doute qu'on recueille des adhérents aux Loges, mais il ne veut pas laisser dire — parce qu'il sait mieux que personne que ce n'est pas la vérité, que la franc-maçonnerie respecte les croyances religieuses.

Ecoutez-le, ce grand-maître, ce chef autorisé et ensuite, Mesdames, agissez en connaissance de cause :

« Il faut nous amener les femmes, car elles sont la vraie force, et lorsque nous les aurons toutes avec nous, lorsque nous serons parvenus à *vaincre certaines superstitions qui sont en elles*, nous serons véritablement sûrs de triompher pour le plus grand bien et le plus grand honneur de la République et de notre grande famille.

« Le triomphe, du reste, sera facile.

« *La Franc-Maçonnerie est en effet. mes frères, la seule association philanthropique qui puisse lutter contre le catholicisme.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Et vous, Mesdames, venez-nous toujours, et surtout envoyez-nous vos maris, nous leur inculquerons nos principes de sagesse, de science et de morale la plus sévère, et nous vous les rendrons meilleurs. »

*Le Nouvelliste de l'Ouest* se livrait aux réflexions suivantes :

« Voilà, et maintenant Mesdames, dirons-nous, vous qui avez été baptisées, qui avez fait votre première communion, qui vous êtes mariées à l'église, qui avez fait baptiser vos enfants, qui appelez le prêtre au chevet des êtres qui vous sont chers, envoyez vos enfants, vos maris, aux loges. Vous savez ce que M. le docteur Blatin veut en faire, une fois qu'il aura « vaincu certaines superstitions » qui sont en vous ; il en fera des frères maçons, qui lutteront contre le catholicisme que vous professez, avec la majorité des femmes de France, dans lequel vous êtes nées et dans lequel vous désirez mourir.

« C'est la première fois, croyons-nous, qu'à Nantes, une aussi audacieuse affirmation d'impiété ose se produire, et la première fois aussi qu'on se permet de tenir un tel langage à des Nantaises, à des Françaises, à des chrétiennes. »

Les journaux de la secte annonçaient, le 4 février 1894, que la Loge *La Concorde sociale*, présidée par le F∴ Benoît-Lévy, et la Loge *L'Atelier*, présidée par le F∴ Bonfils, donnaient, la veille, au Grand-Orient, une tenue blanche, qui a obtenu un succès remarquable.

Le grand Temple était archi plein, et les trois quarts des personnes présentes étaient des dames.

Après l'ouverture de la tenue par le F∴ Bonfils, le F∴ Benoît-Lévy a pris la parole, et, au milieu de l'attention générale, a donné entrée du Temple à la *Loge Mixte des Dames*, nouvellement créée par le F∴ Georges Martin, et en tête de laquelle marchait la S∴ *Béquet de Vienne*. Le F∴ Benoît-Lévy a salué les « *sœurs* » dans le langage qui convenait, puis le F∴ Andrieu, conseiller à la Cour d'Appel, a fait une conférence sur l'histoire de la Franc-Maçonnerie, son rôle et la part que les femmes peuvent prendre à ses travaux.

Ainsi maçons et maçonnes s'amusent sous le regard paterne du juif Benoît-Lévy, celui qui a reçu pour mission de la secte de s'emparer, du *crédit populaire*, et de le *travailler* spécialement. Il est vrai que jusqu'ici Lucifer ne lui est pas propice. On se rappelle son aventure de Toulouse.

Les funérailles civiles de la *Sœur-Frère Maria Deraismes* eurent lieu le 9 février. De nombreux discours furent prononcés au cimetière par des femmes dont voici les noms :

*Trent*; *Vincent*, au nom de la Société de l'Amélioration du sort de la femme et de la revendication de ses droits ; *Martin; Bequet de Vienne*, 1re Surveillante de la *Grande Loge Symbolique Ecossaise ; Marie Pognon ; Valette*, au nom de la Fédération française des femmes ; *Léonie Rouzade*, au nom de l'Union anticléricale des femmes ; *Paule Minck ; Annie Jackson ; Dagnes*, au nom du Comité des femmes de Wilworth.

*L'Eclair* du 11 février disait en outre : « Quelques femmes portaient des insignes maçonniques. » et avait intitulé son article : « FUNÉRAILLES SANS PRÉCÉDENT. — LES FEMMES MAÇONNES. — LES DISCOURS. » Il paraît qu'en signe de deuil, le F∴ Georges Martin avait engagé la majorité des Sœurs, coopérant à ce scandale, à mettre leurs insignes maçonniques à l'envers ! !

Le deuil était conduit par Mme veuve *Feresse-Deraismes*, sœur de la défunte. A la suite de la liste des personnes qui

tenaient les cordons du poêle, il faut ajouter : Mmes *Georges Martin* et *Petti.*

*Maria Deraismes* était présidente de la Ligue pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits, présidente d'honneur de la Fédération française des groupes de la libre-pensée de Seine-et-Oise, fondatrice et Vénérable titulaire de la Grande Loge Symbolique Ecossaise de France, membre de la Société des gens de lettres et membre de nombreuses Sociétés humanitaires.

*
* *

Une péroraison s'impose à la fin de cet avant-dernier chapitre, consacré, comme tous ceux qui l'ont précédé, à faire connaître la Secte, d'après ses propres actions et à l'aide de ses Documents officiels ; cette péroraison, nous l'empruntons à l'*Instruction pastorale* de Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, pour le Carême de 1894, *Sur l'Athéisme et ses Influences dans la Vie des Catholiques* :

« *L'histoire n'accusera pas notre génération d'indifférence religieuse, car il faudrait chercher assez loin dans le passé une époque où l'opinion publique se soit préoccupée des choses de la religion avec autant de passion que de nos jours.*

« *La lutte contre Dieu est ouvertement déclarée ; elle est radicale, elle est méthodique, et les partis sont bien tranchés.*

« *De même que la Religion possède dans l'Eglise catholique sa forme sociale, l'Irréligion s'est donné une organisation régulière dans les sociétés secrètes, et peu à peu l'Athéisme a trouvé dans la Franc-Maçonnerie sa constitution officielle.*

« *La Franc-Maçonnerie est réellement dans la société moderne l'apôtre de ce monde dont Satan est le prince, contre lequel Jésus-Christ nous a mis en défiance et qu'il a maudit à cause de ses scandales. C'est l'effort le plus considérable que l'enfer ait jamais tenté contre le Christianisme ; c'est plus que les persécutions sanglantes des premiers siècles, plus que les schismes et les hérésies qui ont troublé la chrétienté ou qui l'ont mutilée. C'est une œuvre de fond qui s'est élaborée lentement dans le mystère des Loges pour aboutir à ce résultat d'opposer à l'Eglise catholique, non plus des Nérons et des Luthers, mais une autre église, avec sa hiérarchie, sa doctrine et son apostolat, l'église même de Satan, pour nier, pour corrompre, pour combattre partout l'œuvre de Jésus-Christ, la détruire si cela était possible, et substituer aux nations chrétiennes un peuple sans Dieu, un état social fondé sur l'Athéisme.*

*« Or, la Franc-Maçonnerie arrive aujourd'hui au comble de sa puissance. Elle s'affirme avec audace. Elle a accaparé à son profit toutes les forces sociales. Il semble qu'elle doive prévaloir. Vous savez quel est son crédit, les influences dont elle dispose, les projets qu'elle nourrit et les ravages qu'elle a déjà faits dans notre pays. »*



# CHAPITRE XII

## Nos Enquêtes Personnelles

Affaire Barbe Bilger ; — la Messe Noire a Fribourg ; — Suite de l'Affaire Barbe Bilger ; — Sophie Walder, Moise Lid-Nazareth, Cain-Larocque ; — Recrutement des Sœurs-Maçonnes ; — Miss Diana Vaughan ; — le Convent du 20 Septembre 1893, a Rome ; — Adriano Lemmi ; — Prestige de Sophie Walder ; — le *Gennaïth-Mennyog* et le *Vanériam-Ohblerrak ;* — Rabbinisme, Kabbale et Franc-Maçonnerie ; — la Franc-Maçonnerie de la Femme ; — Initiation scientifique de M. Le Chartier, concernant les mots de passe et sacrés. — Conclusion.

Tout en nous occupant de la rédaction de cet ouvrage, nous apprîmes que la *Croix de Reims* avait, comme M. le Chanoine Mustel, découvert la retraite de l'*ex-Sœur Barbe Bilger*. Ses informations, qu'il nous fut donné de contrôler, s'accordèrent parfaitement avec celles que le directeur de *la Revue Catholique de Coutances* avait recueillies, en s'adressant à des sources différentes.

Désireuse de faire complète lumière sur cette curieuse affaire, la *Croix de Reims* publia, le 12 juillet dernier, un article, que nous reproduisons en partie :

« L'ex-luciférienne à laquelle le Docteur Bataille fait allusion sans la nommer, est tout simplement Barbe Bilder ou Bilger, née à Rixheim (Alsace) au mois de janvier 1854, et dont le père n'est autre que le comte de Calvé, grand chef de la Maçonnerie internationale, qui a donné souvent asile à Mazzini.

« Calvé habitait alors le fameux château des Crêtes, près de Vevey. Il enleva Barbe et l'éleva, en effet, dans le diabolisme pur.

Il disait que Barbe avait en elle l'*essence de l'esprit saint* (Lucifer) ; et la jeune fille, il faut le reconnaître, était un médium de premier ordre. Nous publierons, peut-être un jour, le procès-verbal de la séance à laquelle assistèrent plusieurs chefs de la haute maçonnerie *connus comme hommes politiques* ; il y aurait eu apparition de Lucifer *qui dicta des ordres.*

« Barbe Bilger vice-présida la tenue où M. de Bismarck s'affilia aux Odd-Fellows. Elle connaissait, du reste, *très bien Bismarck* et assista aux principales réunions de la haute maçonnerie, où le *Kulturkampf* fut décidé.

« C'est Barbe Bilger et Calvé qui organisèrent le prétendu complot du faux assassin Wiesinger, lequel offrit au T. R. P. Beckx (à Rome), général de la Compagnie de Jésus, de poignarder Bismarck. Cette abominable machination avait été imaginée pour transformer Wiesinger (Le F.·. Wiesinger, Odd-Fellow) en agent des Jésuites. L'affaire avorta ; Les R. R. Pères n'eurent pas de peine à prouver, victorieusement, qu'ils n'avaient jamais eu que des offres de Wiesinger et qu'ils les avaient repoussées avec horreur et mépris. Wiesinger fut considéré comme un escroc, jeté par dessus bord, et finalement on l'acquitta ; mais tout ceci cachait les manœuvres de Calvé et de Barbe Bilger !

« Nos lecteurs doivent se souvenir que le F.·. Léon Gambetta allait souvent en villégiature, au château des Crêtes ; il y rencontrait toujours Barbe, et c'est *elle qui lui fit faire la paix avec M. Thiers!* »

Dans ce même article, la *Croix de Reims* s'occupait aussi de la *Messe Noire à Fribourg* ; nous reprenons sa version et la faisons suivre de réflexions et d'explications qui renforceront ses affirmations et prouveront que souvent l'invraisemblable ne laisse pas d'être la réalité.

« *La Régénérée* (loge fribourgeoise) avait, paraît-il, sa véritable loge taillée dans le roc, à un endroit appelé « la Grande-Fontaine ». Une maison d'apparence ordinaire, donnant sur la rue, masquait l'entrée ; là, demeurait le concierge des FF.·., qui exerçait un métier quelconque pour dérouter les soupçons. Un jardin étroit et long, planté d'arbres fruitiers, séparait la maison du local secret de la Loge. Les réunions étaient assez fréquentes. Le jardin servait à une cérémonie préparatoire, puis on pénétrait dans la Loge où les Sœurs avaient devancé les frères et les attendaient dans le costume d'Eve avant le péché !

« On disait alors une sorte de *messe noire.*

« Les SS.·. avaient apporté les hosties qu'elles s'étaient procurées à l'église catholique, par des communions sacrilèges.

D'autre part, on avait fabriqué des *hosties noires*. On communiait avec *les hosties noires* que le grand-maître et la grande-maîtresse consacraient solennellement à Lucifer. Cette parodie de communion se faisait à une contrefaçon de Sainte Table exactement semblable *aux Saintes Tables de nos églises.*

« La Loge était intérieurement aussi une vraie contrefaçon de chapelle avec un autel semblable à ceux de nos églises, sauf qu'il y avait au-dessus une grande étoile lumineuse, l'étoile flamboyante. Les assistants qui ne pouvaient trouver place dans la nef montaient à une tribune. Des psaumes et cantiques lucifériens étaient chantés avec accompagnement d'harmonium.

« Les Saintes Espèces volées étaient profanées, à coups de poignard, sur un second petit autel placé au centre de la nef. Si nos renseignements sont exacts, voilà les abominations qui se passaient à Fribourg, abominations journalières du reste chez les Palladistes.

« Certaines loges allemandes refusent encore de recevoir les Odd-Fellows en qualité de visiteurs ; ce sont vraisemblablement les Ateliers où prédomine l'influence de Findel, personnellement hostile à cette branche de la maçonnerie satanique. »

Sans crainte de démenti, nous pouvons confirmer par nos renseignements personnels ce qu'a dit la *Croix de Reims.*

La contrefaçon de chapelle catholique avait été creusée dans le roc au lieu indiqué ; elle avait accès par un jardin où se faisaient bien certaines cérémomies préparatoires, et ce jardin était, effectivement, planté d'arbres à fruits, très long et très étroit. A l'extrémité, et du côté de la rue, existait aussi une maison, communiquant avec le dehors, servant d'habitation au concierge de la Loge et possédant une salle affectée aux tenues ordinaires et à quelques pratiques spéciales des membres de *La Régénérée.*

Les vrais adeptes de Satan se réunissaient dans le temple souterrain qui mérite toute notre attention. Il ressemblait réellement à une petite église catholique, renfermait un autel pareil à ceux de notre culte, etc., placé dans un chœur dont le pavé était légèrement élevé au-dessus du sol de la partie réservée au public. Ce chœur était fermé par une table de communion, comme les nôtres. A droite et à gauche de la nef, régnaient des stalles et des bancs. Au-dessus de l'autel on apercevait la grande *étoile flamboyante* (transparent lumineux en forme d'étoile) dont parlait encore la *Croix de Reims.* D'un côté de la nef, il y avait deux longues *étoiles*

(chandeliers, en langage profane), et de l'autre une seule *étoile*. Enfin, devant le chœur, se trouvait un deuxième autel dont la forme et les ornementations indiquaient qu'il était destiné à la profanation des hosties catholiques.

Toute personne, au courant des choses maçonniques, aurait pu (comme le vénéré et regretté chanoine Schorderet, alors directeur de l'Œuvre de Saint-Paul, et les catholiques qui visitèrent ce temple,après la déconfiture de *La Régénérée*), être profondément étonnée par les étrangetés de ces locaux. Il lui eût été très facile d'établir la différence qui existait entre la salle rectangulaire de la maison donnant sur la rue, consacrée aux tenues ordinaires, et le temple « parodiant une chapelle catholique et cela d'une manière frappante. » La sainte table,l'autel mystérieux au milieu du chœur, l'eussent stupéfié. Il était évident que les FF.·., avant la mise en sommeil de la Loge, avaient pris soin et eu le temps d'enlever le Baphomet, placé sur cet autel et au-dessous de l'étoile flamboyante, le tableau représentant la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc., etc.

Nous ne devons pas oublier que, dans les tenues ordinaires des ateliers maçonniques, le Vénérable, assis à l'orient, sous un baldaquin, adossé au mur du fond, fait face à l'assemblée ; que la table sur laquelle sont déposés ses outils : maillet, glaive, constitution, rituels, se nomme « autel », mais il n'en est pas un ; c'est une simple table rectangulaire recouverte d'un tapis, dont la couleur varie suivant les grades auxquels on travaille. Or, l'autel du chœur de *La Régénérée* ressemblait, au contraire, en tous points à ceux des triangles. Quant au petit autel, c'était aussi celui des *Serments*, qui, chez les maçons Palladistes, devient *l'autel de la Sagesse*.

La Loge *La Régénérée* avait été rétablie, il y a quinze ans environ, après une longue interruption, par un avocat de Fribourg, qui, en dehors des questions religieuses et politiques, entretenait avec certains catholiques des rapports agréables, ayant avec eux de nombreux points de contact : goût égal pour les littératures anciennes, les recherches historiques, les monuments du moyen-âge, etc. Ils se rencontraient fréquemment dans les brasseries, qui, en Suisse, comme en Allemagne, jouent un rôle si important.

Fils du notaire épiscopal, c'est-à-dire de l'homme d'affaires qui gérait les biens et le rentier de l'évêché, il fut assez

délaissé par ses père et mère qui l'abandonnèrent à une tante d'esprit maladif. Celle-ci, caressant l'espoir d'en faire plus tard un prêtre, l'habilla en célébrant, avant même qu'il eût sept ans, et se plaisait à lui voir dire la messe. A l'âge de la puberté, le pauvre Eliacim fut initié, au moyen employé par les FF.·. pour dompter leurs passions, par une servante de mauvaises mœurs. Fréquentant le collège de Fribourg, tenu par les RR. PP. Jésuites, usant de dissimulation, il s'approcha néanmoins des sacrements, comme ses condisciples, et les communions sacrilèges le conduisirent fatalement à l'incrédulité, bien plus, à la haine des choses saintes. Ses intérêts temporels étant engagés, il fit parade de sentiments religieux et conservateurs jusqu'au décès de son père, comptant lui succéder dans ses fonctions lucratives à l'évêché. Mais il n'inspirait pas confiance, et un autre fut choisi.

Il se jeta alors dans le radicalisme le plus anti-clérical et rédigea, pendant plusieurs années, le principal journal radical de Fribourg, qui ne fut, il faut le reconnaître, jamais mieux écrit. En même temps, il rétablit la Loge supprimée depuis une vingtaine d'années. Afin de l'installer conformément à ses goûts artistiques, il acheta ce jardin de la Grand'Fontaine, situé au pied d'un rocher, et il y fit creuser un temple dans le style ogival le plus pur. Il dépensa, en outre, une somme considérable pour l'ameublement, strictement conforme à la liturgie maçonnique.

Le rénovateur de *La Régénérée*, ayant de grandes inclinations pour l'esthétique et pour la majesté des cérémonies catholiques, présidait les travaux des FF.·. avec tout le formalisme des rituels maçonniques, qu'il exagérait même un peu. Les séances étaient de trop longue durée, et les FF.·. s'y ennuyaient fort. Le mécontentement et la discorde firent bientôt le vide dans *La Régénérée* et autour de son G.·. M.·.. Celui-ci avait dépensé des sommes énormes pour l'aménagement de la grotte et l'ameublement du temple ; personne ne voulut l'aider à payer tous ces frais, et il n'était pas dans une situation financière suffisante pour supporter cette charge.

Satan l'inspira !

Un beau jour, on apprit que l'une de ses parentes lui avait acheté la Loge et qu'elle voulait en faire une chapelle expiatoire. Cette personne se mit même à la tête d'une pseudo-

congrégation ou communauté, qui ne recruta jamais d'adhérentes. A Fribourg, on en rit. Mlle X..., qui avait à peu près passé l'âge où l'on espère le mariage, s'était, après une jeunesse médiocrement édifiante, jetée dans la dévotion la plus excentrique. On ne lui accordait pas la moindre confiance dans son pays ; mais il en fut autrement à l'étranger. Ne manquant pas de connaissances littéraires, et aidée, très probablement, par son parent, elle inonda la France de circulaires dans lesquelles elle racontait, à sa façon, comment la Loge avait été enlevée aux francs-maçons et était devenue la chapelle d'un couvent. La conclusion était qu'il fallait l'aider à payer cette entreprise héroïque. L'argent afflua ; une communauté lyonnaise lui envoya, à elle seule, cinq cents francs.

Des circulaires périodiques entretinrent le zèle des donateurs et des donatrices, et la famille de l'ex-G.·. M.·. nagea dans un véritable Pactole ; car Mlle X... vivait au foyer commun. Jamais cependant dévotion ne fut si suspecte à Fribourg et en même temps si haut cotée au dehors. Sur ces entrefaites, l'ex-G.·. M.·. mourut subitement.

Mlle X... avait su conquérir la confiance de Mgr Mermillod, dont nul plus que nous ne prise les mérites et les services, mais qui se connaissait peu en hommes et encore bien moins en femmes. Néanmoins, Mgr Mermillod ne put accepter indéfiniment la situation anormale de la grotte, soi-disant donnée pour un couvent, largement payée par les libéralités des naïfs catholiques français, et dont la singulière supérieure vivait au ménage de feu le G.·. M.·.. Pour arranger les affaires, Mlle X... offrit la grotte et l'auberge voisine, comme sanatorium, à un ordre religieux. Au bout de peu de temps, un conflit bruyant s'éleva, et la séparation complète se fit. L'ordre en question demeura maître de la maison et de la grotte, mais en payant et au-delà le prix d'achat ; de sorte que ce qui avait été donné par la générosité française ne profita qu'à Mlle X... et à sa famille !

Enfin, au mois de juillet 1893, notre héroïne s'est vu refuser la communion dans l'église d'un village de la Gruyère, à cause du scandale public qu'elle donnait à la population. Elle passait toute la nuit en saturnales avec de gais viveurs venus de Paris, pour faire une villégiature en Suisse. Les scandales se produisaient jusque dans le jardin qui est voisin du presbytère et de plusieurs bonnes maisons de la lo-

calité. Le refus de la sainte communion a été approuvé par l'évêque diocésain, qui a, en outre, hautement loué la prudence et l'énergie avec lesquelles le prêtre avait agi. De plus, l'affaire est venue devant le tribunal de Bulle ; car il y avait plainte pour injures.

Telle fut la fin de cette chevalière d'industrie et peut-être aussi *chevalière de la Colombe* !

*La Croix de Reims* a été accusée d'avoir publié un ensemble de faits inexacts, d'avoir été trompée par Mlle X... et de s'être fait l'écho des impostures débitées pour capter davantage la confiance des catholiques français et obtenir d'eux plus d'argent. Ce raisonnement n'est-il pas détruit par nos explications ? Est-il si difficile d'admettre désormais que les hosties consacrées pouvaient et ont pu être fournies par Mlle X...? Est-il si difficile d'admettre aussi que les femmes, qui composaient le triste personnel de l'auberge, ou maison de débauche, qui existait près du jardin et du temple de *La Régénérée*, pouvaient et ont pu participer aux orgies dénoncées par le journal rémois ?

On nous objectera peut-être encore que « *jamais les voisins, qui étaient pourtant aux aguets, n'ont vu entrer de femmes dans le local de la Loge ou ses dépendances* »; mais alors pourquoi nous avouer que « *tout ce qu'on peut admettre, ce sont des visites très faciles de la grotte à l'auberge voisine, séparée par un petit jardin, auberge mal notée au point de vue moral*? » Qu'importe que les voisins n'aient jamais vu de femmes pénétrer dans la loge ou ses dépendances ! L'auberge n'avait-elle pas de communication secrète avec *La Régénérée ?* et les malheureuses créatures ne pouvaient-elles s'y rendre à la faveur des ténèbres ?

On nous répondra encore : « *Le personnel de ce lupanar n'aurait pas été admis à fréquenter les sacrements dans les églises d'une petite ville où chacun se connaît ; de fait, ces femmes n'allaient pas à l'église et n'ont dès lors pas joué un rôle dans les cérémonies sacrilèges.* » Qu'avaient-elles besoin de sortir de chez elles, si les hosties saintes étaient apportées par une autre personne ? Nous ne saurions trop nous élever contre l'aveuglement obstiné de certains catholiques qui ne veulent pas voir le diable qu'on leur montre opérant à côté d'eux, et pour nous, fort d'une enquête récente et personnelle, nous maintenons que les pratiques occultes de *La Régénérée*

de Fribourg n'ont pas démenti le jugement du célèbre F.·. Fauvety, (1) qui, dans un rare accès de dégoût, protestant lui-même contre l'immoralité maçonnique, a écrit ces lignes à jamais mémorables, que l'on ne saurait trop reproduire :

« La Maçonnerie et la Prostitution travaillent de compagnie et comme deux forçats rivés a la même chaine. »

*
* *

Reprenons l'Affaire Barbe Bilger.

Grâce à des renseignements complémentaires, la *Croix de Reims* fut plus explicite, le 12 août suivant :

« Avant la publication de notre article du 12 juillet dernier, les lecteurs de la *Croix de Reims*, comme le public, en général, ne soupçonnaient guère les pratiques sataniques et ne se doutaient pas de la présence au milieu d'eux, pour ainsi dire, de l'ex-Grande Maîtresse de la Maçonnerie Universelle, la *Sœur Barbe Bilger*.

« Nous sommes heureux de pouvoir, aujourd'hui, sans franchir les limites de la réserve convenable, révéler déjà une partie de la vie de cette femme étrange.

« Le 22 février 1854, naissaient et étaient baptisées, à Rixheim, en Alsace, deux jumelles, filles des époux Bilger-Kœnigsecker. Ces enfants furent mis en nourrice et l'une d'elles, Barbe, étant morte, on lui substitua, fort habilement, la fille (adultérine) d'un certain Calvé ou comte Calvé (2), que les amis intimes de feu Gam-

(1) On lisait dans le *Figaro* du 14 février 1894:
« Les obsèques de M. Ch. Fauvety, un des derniers saint-simoniens, ont eu lieu hier.
« Madame Vincent a prononcé sur sa tombe un discours.
« Au nom de la Société l'Amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits, dont Charles Fauvety a été, avec Madame Maria Deraismes, André Léo, Reclus et tant d'autres, un des fondateurs, je viens apporter ici un dernier adieu, a-t-elle dit. »

(2) Ce Calvé, dont la *Lanterne* (qui s'est occupée de cette affaire ainsi que nous allons le voir) a voulu faire un mythe, a eu une autre fille et un fils, ceux-ci légitimes. Le fils et la fille ont tous deux embrassé la profession artistique, le premier en abandonnant son nom de famille ; c'est, nous a-t-on assuré, un très honnête garçon, et nous ne publierons pas son pseudonyme de théâtre, ne voulant point troubler l'oubli dans lequel il s'est renfermé, relativement aux souvenirs de sa famille. Sa sœur, au contraire, porte bel et bien son nom. C'est *Emma Calvé*, la cantatrice d'opéra-comique envers qui les journaux inféodés à la Franc-Maçonnerie sont si prodigues de réclames ; personne n'ignore qu'elle est une de ces actrices, qui au lieu de se fixer à un théâtre, sont toujours en voyage, tantôt en Europe, tantôt en Amérique. Mais son activité ne se borne pas à la scène : elle va dans les salons, y est très bien reçue ; elle fréquente aussi, sinon les triangles du moins les sociétés d'occultisme de l'école du Sâr Péladan, de la duchesse de Pomar, etc., et ne fait pas mystère de ces relations. Elle excelle, nous a-t-on assuré aussi, à jouer les rôles de grande-prêtresse du magisme, dans les pièces que l'on compose à son intention pour certaines soirées intimes de cette partie du monde aristocratique où le spiritisme est en honneur. On peut donc, sans beaucoup risquer de se tromper, classer *Emma Calvé* dans la nombreuse phalange des sœurs-maçonnes internationales.

betta connaissent parfaitement. Lorsque la pseudo Barbe eut environ l'âge de quatre ans, Calvé voulut la reprendre, afin de l'éle-



EMMA CALVÉ. (Rôle de *Carmen*, d'après une photographie de *Nadar*.)

ver dans le satanisme le plus pur. Il ne put la garder longtemps, les époux Bilger, qui ignoraient la manœuvre dont ils étaient victimes, ayant manifesté la volonté formelle de rentrer en possession de leur fille.

« Calvé en fut réduit à s'exécuter et dut se contenter de faire de fréquentes apparitions à Rixheim ; circonstances qui contrariaient singulièrement ses projets d'avenir. Barbe suivit les cours de l'école primaire, en même temps que les leçons clandestines d'occultisme et de lucifériansime qui lui furent données par une complice de Calvé, la *sœur-maçonne Morlaix*, veuve Zweiffel, qui vint habiter auprès de l'enfant.

« Le matin de sa première communion, — Barbe s'en souvient très bien, — on enduisit sa langue et son palais d'un ingrédient spécial, qui empêcha la sainte hostie de s'humecter dans sa bouche et lui permit de la retirer intacte pour la profanation diabolique.

« Il existait déjà, en 1855, à Paris, une association dont les femmes qui y étaient affiliées avaient pour rôle d'aller communier aux églises et d'en rapporter les hosties qu'elles avaient soin de ne pas avaler. Pendant vingt-cinq ans, il y eut à Agen, nous précisons, une société de ce genre, qui meurtrit et pollua plus de trois mille hosties. Enfin, M. Huysmans, dans son livre *Là-Bas*, ne craint pas de signaler les femmes qui furent embauchées, vers 1874, pour pratiquer cet odieux commerce ; payées « aux pièces », elles se présentaient chaque jour à plusieurs tables de communion. Et c'est encore le système employé par les Palladistes, pour se procurer les Saintes Espèces nécessaires à la consommation des exécrables forfaits qui sont indispensables à leurs cérémonies lucifériennes et orgiaques ! Le cas de Barbe Bilger n'a donc rien d'anormal, et la malheureuse créature était déjà capable de tout. Ses compagnes d'Alsace ont gardé d'elle le plus déplorable souvenir : jeune fille encore, hypocrisie, mensonge et fausseté étaient le fond de sa nature, viciée, à dessein, par Calvé et la sœur Morlaix.

« Vers 1873, au plus tard, la famille Bilger, sur les instances de Calvé, quitta Rixheim et s'établit à Strasbourg. Là, Calvé s'imposa de plus en plus, et, n'étant plus gênées comme elles devaient l'être dans un village, les relations avec les Bilger perdirent leur caractère secret.

« Barbe étant prête pour servir de médium à la Maçonnerie universelle, Calvé voulut l'avoir complètement avec lui. On imagina de la présenter au château des Crêtes comme gouvernante ou dame de compagnie de la comtesse (si Calvé n'était pas veuf alors ?) Barbe revint à Rixheim demander un certificat d'instruction et de moralité qui lui fut refusé « parce qu'elle avait une conduite assez louche et que ni sa religion, ni l'honneur, ni sa vertu (*toute maçonnique*) ne lui auraient empêché d'accepter une position quelconque, même au service du diable. » Ce sont les motifs exacts du refus qu'elle essuya. Elle prétendait alors que

ce certificat lui était nécessaire pour l'obtention d'une place d'institutrice à Strasbourg ; personne n'en fut dupe.

« Calvé dut inventer un autre stratagème pour l'introduire chez lui.

« Bref, de 1873 à 1879, la pseudo Barbe fut complètement entre les griffes de Calvé. Pendant cette période, les Bilger connurent la vérité et surent qu'elle n'était pas leur fille; aussi ne voulurent-ils pas la recevoir, quand elle se convertit.

« Après un maçonnisme des plus actifs, Lucifer se manifesta à sa fidèle esclave. Sous quelle forme ? Barbe ne s'est pas encore expliquée sur ce point. Dans tous les cas, le dégoût et l'épouvante lui firent prendre le ferme parti de s'enfuir et de profiter d'une absence de Calvé pour l'exécuter.

« En face de cette femme chétive et contrefaite, on se demande vraiment si c'est bien là le *médium* si célèbre pendant des années, la Grande Maîtresse qui assista à tant de conciliabules infernaux, où furent organisés l'ensemble et les détails de la persécution religieuse qui sévit sur la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, qui pèse si lourdement sur Rome ? On se demande si c'est bien là cette Sœur Maçonne qui se rencontrait à Lyon, à Paris, à Londres, en Amérique, avec la plupart des sommités politico-maçonniques ?

« La réponse n'est pas douteuse pour nous! Oui !!

« Nous savons que la publication faite par la *Revue Catholique de Coutances* et celle de la *Croix de Reims* à ce sujet ont jeté les triangles lucifériens de Paris dans un certain désarroi. La haute Maçonnerie commence une campagne pour retrouver celle dont elle ne cesse de déplorer amèrement la conversion ; le F.·. Larocque, Grand-Maître du triangle *Saint-Jacques*, a été chargé de la diriger.

« Nous espérons qu'il ne sera pas plus heureux que son prédécesseur à cette Grande-Maîtrise, l'*escroc* Bordone, qui a si peu réussi comme chef d'état-major de l'armée du F.·. Garibaldi, en 1870-1871, et bien que M. de Freycinet, au mépris des lois civiles et militaires, l'ait bombardé *général de brigade !* »

« Le triangle *Saint-Jacques* a eu aussi pour Grande-Maîtresse, *Sophie Walder* ou *Sophia-Sapho*, aujourd'hui Grande-Maîtresse de la *Loge-Mère le Lotus....* »

« Le triangle *Saint-Jacques* se sert du calice de l'ex-bénédictin Despilliers, chassé de Solesmes et expulsé de l'Ordre, qui se maria avec une religieuse, détournée par lui de ses devoirs, et qui appartient aujourd'hui au *Rite de Memphis et Misraïm* et sa femme (?) au *Rite Egyptien Réformé*, si chers aux juifs Maçons.

*
* *

Ce journal était bien informé. Les recherches relatives à Barbe Bilger furent confiées en effet à Larocque, et aussi à Sophie Walder, qui passa même quarante-huit heures à Reims, ainsi que l'établit sans conteste la lettre suivante qu'elle écrivit de Nancy, le 20 août, au matin :

*Nancy, 20 août.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« *Lid-Nazareth s'est fort démené à Reims ; mais il n'inspire pas confiance et n'a pu nulle part aborder la question. Il m'a fait perdre mon temps, très bêtement. Par bonheur, Caïn m'a télégraphié que c'était à Nancy. J'ai planté là Moïse et j'ai rejoint Caïn.*

« *Ici, enquêté à la Visitation, rien; enquêté sur les Carmélites, rien ; c'est sûrement, et très-sûrement, au Bon Pasteur.*

« *Tu vois que nous avons réussi. Quand je te disais !...*

« *Maintenant, nos batteries sont prêtes, et nous avisons.*

« *Sophia.* »

« *A bientôt.* »

Cette lettre, qu'une enquête récente nous a fait connaître (nous avons même eu l'original sous les yeux), avait été jetée à la poste de Nancy avant la quatrième levée du 20 août ; elle arriva le soir même à Paris et fut remise, par la huitième distribution, à la personne à qui Sophia l'adressait ; les timbres apposés sur l'enveloppe ne laissent aucun doute à cet égard. Disons encore que cette lettre était écrite avec une certaine encre verte, consacrée à Lucifer, et que Sophie Walder (très-superstitieuse dans son occultisme) emploie

toujours quand elle correspond avec un initié (palladiste ou maçon non palladiste, mais maçon des hauts grades).

Enfin, ce qui concorde très exactement avec l'énoncé du premier alinéa de notre reproduction du document ci-dessus, c'est que, dans notre enquête, nous avons constaté, de la façon la plus sûre, la présence de *Moïse Lid-Nazareth* à Reims, précisément pendant les journées du 18 et du 19 août.

Quels étaient donc les deux acolytes dont parle Sophie Walder ?

L'un est celui qui s'appelle en palladisme *Moïse Lid-Nazareth ;* il répond au signalement suivant :

« *Assez laid, porteur de lunettes, court, gras, plutôt malpropre que soigné dans sa mise, ayant toute sa barbe clairsemée, âgé d'environ soixante ans.* » (1)

Il serait neveu ou tout au moins proche parent du rabbin qui, jadis, initia dans le *judaïsme* Adriano Lemmi, à Constantinople (2). Le Grand-Maître du Grand-Orient et du Suprême

(1) Ce signalement nous fut donné dès le début de notre enquête sur le voyage de Sophie Walder à Reims ; nous le reproduisons tel que nous l'avons eu, en ajoutant toutefois que nous avons contrôlé tous les renseignements à nous fournis en cette circonstance, comme du reste nous le faisons toujours.

(2) Voici la preuve irrécusable de cette apostasie. Elle consiste dans l'extrait authentique de l'acte de baptême d'Adriano Lemmi, que nous avons réussi à nous procurer :

| | |
|---|---|
| *Archivi della Cathedrale di Livorno.* | Archives de la Cathédrale de Livourne. |
| *Attestati da me infrato parocco della Cathedrale che dal Libro dei Battezzati dell' Anno 1822, resulta che il di 30 aprile 1822 nacque :* | Il est attesté par moi soussigné curé de la Cathédrale que du Livre des Baptisés en l'année 1822, il résulte que le jour du 30 avril 1822 naquit : |
| *Giuseppe-Antonio-Adriano Leonida, del signor Fortunato (figlio del signor Giacomo-Spirito Lemmi)* | Joseph-Antoine-Adrien-Léonidas, (fils) de monsieur Fortuné (fils de monsieur Jacques-Esprit Lemmi) |
| *e della signora Teresa (figlia del signor Gaetano Merlini),* | et de madame Thérèse (fille de monsieur Gaetan Merlini), |
| *conjugi, di Livorno ;* | mariés, de Livourne ; |
| *fu battezzato il di 2 maggio 1822 ;* | il fut baptisé le jour du 2 mai 1822 ; |
| *e fu compare : il signor Niccola Lemmi.* | et fut parrain : monsieur Nicolas Lemmi. |
| (Timbre des Archives de la Cathédrale) | (Signature de M. l'abbé Pietro Boccaci, vicaire de la Cathédrale, préposé aux archives) |

Nul mieux que ce misérable ne méritait donc de devenir le vicaire de Satan, de recueillir l'une des trois successions d'Albert Pike !

Il n'y a pas beaucoup de juifs de son espèce ; car il est extrêmement rare de voir un catholique passer à la juiverie, et Adriano Lemmi est né catholique, a été baptisé. C'est un renégat qui s'est fait juif, par haine du catholicisme, en 1846, à Constan-

Conseil réunis d'Italie, Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle et Luciférienne depuis le 20 Septembre 1893, se réfugia, en effet, dans la capitale de l'Empire Ottoman, après ses démêlés avec le tribunal correctionnel de Marseille, de même que *Moïse Lid-Nazareth* habita aussi Stamboul longtemps et a été également rabbin. Nous pourrions, au besoin, raconter un procès qu'il eut en loge et qui fournit la preuve évidente de son séjour sur les rives de Bosphore, où il exerçait même un métier inavouable.

Sur la foi de l'article de la *Croix de Reims*, par lequel ce journal semblait donner, *intentionnellement*, à entendre que Barbe Bilger pouvait bien s'être réfugiée dans un monastère rémois, *Moïse Lid-Nazareth* s'était vanté auprès de Sophie Walder, de Larocque, et, probablement aussi, auprès de son coréligionnaire Mayer (de *La Lanterne*)et d'autres lucifériens, de savoir facilement la vérité par le haut clergé, avec lequel il avait alors des relations et qu'il trompait indignement en se donnant pour converti au catholicisme.

Vendant la peau de l'ours avant d'avoir tué la bête, *Moïse* exagérait son habileté et surtout la confiance dont il se prévalait sottement. C'est bien là, en effet, ce que Sophie Walder reconnaît, avec mauvaise humeur, dans sa lettre.

Accueilli à Reims avec plus de défiance que jamais, Moïse n'aurait pas osé aborder le véritable sujet qui l'amenait cette fois dans la ville du Sacre, et il lui aurait été impossible d'apprendre ce qu'il désirait savoir ; aussi, Sophie Walder l'a-t-elle abandonné dès la réception du télégramme révélateur de Caïn Larocque.

Ce qu'il y a de plus étrange chez cet hébreu, qui se disait converti au catholicisme depuis quelques années (comme son chef et protecteur Lemmi est devenu juif après avoir été chrétien), c'est précisément le nom palladique qu'il a pris : *Moïse Lid-Nazareth !*

Lid est une invocation abréviative à Lucifer, employée dans la *Messe Blanche* des Palladistes, au passage qui sert

tinople. (Si nous en croyons la *Vraie Rome*, du 24 septembre dernier, il circule à Rome une brochure intitulée : *Question importante. — Documents. — Livourne, Marseille, Firenze 1844, 1891. — Italie*, où des documents authentiques copiés en *fac-simile* établissent que l'Adriano Lemmi condamné, en 1844, à Marseille à un an et un jour de prison pour *vol* et *escroquerie*, était le même Adriano Lemmi qui vient de se faire nommer G.·. M.·. de la Maçonn.·. Luciférienne.)

de contre-partie à l'*Agnus Dei* de la Messe catholique. Cela signifie :

LUCIFER ENNEMI DU SEIGNEUR

Et l'on dit par gradation, en chantant sur un ton de psalmodie :

***Lucifer, inimice domini Bethleem, audi nos !***
***Lucifer, inimice domini Nazareth, exaudi nos !***
***Lucifer, inimice domini Jerusalem, in cœlum tuum accipe nos*** !
(Lucifer, ennemi du Seigneur de Bethléem, entends-nous !
Lucifer, ennemi du Seigneur de Nazareth, exauce-nous !
Lucifer, ennemi du Seigneur de Jérusalem, dans ton ciel accueille-nous !)

Ou plus exactement :

LID-***Bethléem, audi nos !***
LID-***Nazareth, exaudi nos*** !
LID-***Jérusalem, in cœlum tuum accipe nos*** !

On vise ainsi les trois phases de la vie du Christ :

Bethléem, — *la naissance ;*
Nazareth, — *la vie cachée ;*
Jérusalem, — *la vie publique et la mort.*

Il est indispensable de connaître le sens secret de ce mot bizarre : LID.

L'auditeur, non initié, ne comprendrait absolument rien, s'il entendait le Mage Elu officiant s'écrier :

*Lid-Bethléem*, etc. ; *Lid-Nazareth*, etc. ; *Lid-Jérusalem*, etc.

Pour le soi-disant converti, que nous connaissons maintenant, il faut avouer que le pseudonyme *Moïse Lid-Nazareth* n'est pas trop mal choisi !

*
* *

Le deuxième compagnon de Sophie Walder affublé du prénom de Caïn était bien le F.·. Larocque, le G.·. M.·. du triangle *Saint-Jacques*, de la Vallée de Paris.

Nous prions nos lecteurs de suivre attentivement notre raisonnement :

Si *Moïse Lid-Nazareth* peut être désigné dans *ses* ou dans *les* rapports à Lemmi sous le chiffre 732, comme Sophie Walder répond à 725, *Monsieur 513* est souvent cité au

cours des correspondances lucifériennes et le fut notamment au sujet d'un incident que nous savions relatif à Larocque. Or, pour obtenir ce chiffre, il faut connaître la valeur des lettres en usage dans le Magisme palladique ou l'*Alphabet* dit *des Mages*.

C'est pour cela que l'on voit souvent dans une voûte (1) palladique (principalement dans les voûtes financières) la formule D. O. M. A. G., remplacée par le nombre 1149.

D. O. M. A. G. est l'abréviation de *Dei Optimi Maximi Ad Gloriam*, c'est-à-dire du Dieu-Bon ou Lucifer.

| | | |
|---|---|---|
| Dei | vaut | 19 |
| Optimi | » | 610 |
| Maximi | » | 161 |
| Ad | » | 5 |
| Gloriam | » | 354 |
| | Total : | 1149 |

Par conséquent aussi, Caïn Larocque peut s'écrire 513 :

| | | |
|---|---|---|
| C | valant | 20 |
| A | » | 1 |
| I | » | 10 |
| N | » | 50 |
| L | » | 30 |
| A | » | 1 |
| R | » | 200 |
| O | » | 70 |
| C | » | 20 |
| Q | » | 100 |
| U | » | 6 |
| E | » | 5 |
| | Total : | 513 |

(1) Nous rappelons que :

1° Le mot *planche* désigne une missive officielle de la loge, un acte écrit, procès-verbal ou texte de délibération quelconque (grades inférieurs, dits symboliques).

2° Le mot *planche* (allusion au parquet du temple) est remplacé par le substantif *colonne* dans les *grades capitulaires*, dont le Rose-Croix est le principal.

3° Aux grades dits philosophiques dont le plus important est celui de Chevalier Kadosh, le mot *colonne* devient *balustre*. (Allusion à l'ensemble de colonnettes décoratives qui forment, au-dessus des colonnes, le tour de la partie supérieure du temple). Ici nous sommes à l'*Aéropage* ou *Conseil*.

4° Le *balustre* est changé en *voûte* par les Palladistes, qui prétendent appartenir au rite suprême, à la haute maçonnerie. *L'Aéropage* ou *Conseil* a fait place au *triangle*.

A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie, les termes de l'argot maçonnique suivent la gradation par rapport à l'architecture du temple. En loge, on n'en est encore qu'au parquet, à la *planche* : en triangle, on est parvenu au sommet, à la voûte. Ce simple détail prouve une fois de plus que le Palladisme est réellement la « clef de voûte » de la Franc-Maçonnerie.

Depuis le 10 août, Caïn Larocque soutenait que Barbe Bilger était en Meurthe-et-Moselle ; c'est lui qui a enquêté sur tous les couvents de ce département, et cela *avec tant d'adresse que les Supérieures ne s'en sont pas doutées.*

Dès son arrivée à Nancy, Sophie Walder ou Mlle 725,



La Sœur Claire de Brucq,

Grande Inspectrice Générale en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique.

pousse son cri de triomphe. « *Enfin nous tenons Barbe !* » dut-elle dire.

« *Maintenant nos batteries sont prêtes et nous avisons.* » Elle écrivait cela le dimanche matin, 20 août, et le vendredi 25, la *Lanterne* publiait (n° daté du samedi 26) son numéro dont sept colonnes étaient consacrées à Barbe Bilger, sous le titre : « Comment on exploite une possédée. »

*La Lanterne* racontait les faits à sa manière et les dénatu-

rait selon l'habitude des Francs-Maçons. Elle revint encore à la charge les 29 août et 2 septembre.

*La Croix de Reims*, dont *la Lanterne* avait reproduit, en le tronquant pour les besoins de sa cause, l'article du 12 août, répondit, en ces termes, le 30 août, à l'organe officieux des judaïco-lucifériens :

« Les articles que nous avons publiés au sujet de Barbe Bilger ont exaspéré la secte Luciférienne.

« Sophie Walder et le F.·. Larocque sont partis dans l'Est, et, plus adroits que *Claire de Brucq* (1), qui avait cherché au sud de la France, ils auraient découvert, comme nous, la retraite de l'*ex-Grande Maîtresse de la Maçonnerie Universelle.*

« Samedi, *la Lanterne* consacrait six colonnes à ce qu'elle appelle pompeusement son enquête ; or, cette enquête est simplement celle de Sophie Walder et du F.·. Larocque, dont la navette entre Bar-le-Duc et Strasbourg nous avait été signalée, en temps utile. Le journal du juif Mayer s'est, en effet, trahi, par le soin extrême qu'il a pris de retrancher, de notre article du 12 courant, le passage où nous parlions de l'enquête du F.·. Larocque et rappelions que Sophie Walder avait été *grande-maîtresse du triangle diabolique Saint-Jacques* de Paris.

« Avec son cynisme habituel et vraiment maçonnique, la *Lanterne*, osait dire *qu'elle reproduisait notre article en entier, sans y ajouter une ligne et sans retrancher une virgule ;* le public appréciera.

« En ce qui concerne les réels auteurs de cette chasse diabolique contre Barbe Bilger, le bout de l'oreille perce à plusieurs reprises dans l'article de la *Lanterne.*

« Nous y relevons ce passage, le plus dénonciateur : « *Un de* « *nos collaborateurs se rendit en Suisse... Il fut mis en relation* « *avec deux personnes connaissant l'histoire de Babette, M. L*** et* « *Mme D***. cette dernière, d'origine alsacienne, depuis longtemps* « *fixée en Suisse. Le père de Mme D*** a connu les époux Bilger.* »

« Mayer n'a pas voulu éclairer davantage sa *Lanterne! M. L**** ne serait-il pas précisément le F.·. Larocque? et *Mme D**** ne serait-elle pas Sophie Walder?

« Née à Strasbourg, en septembre 1863, Sophie Walder a fixé, à Genève, *sa résidence attitrée*, depuis qu'elle est devenue *Inspectrice Générale en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique Luciférien de Charleston, pour les relations générales de France, Belgique et Suisse*

(1) Claire de Brucq, de son côté, ayant affaire dans le Midi, profita de son voyage pour enquêter en Languedoc ; mais elle ne poussa pas à fond ses recherches, Sophia opinant pour l'Est.

(*Claire de Brucq*, *Mme Ratazi*, *Mme Thomas Verdy*, *Mme Héloïse Bel et Mme Ve Martinez de Llopis*, à Paris, sont inspectrices générales, pour les relations spéciales de France). Sophie Walder, véritable *protée-femelle*, change de nom à chaque trimestre, afin de mieux dépister ceux qui seraient tentés de la surveiller ; il n'y a pas longtemps qu'elle s'appelait *Madame Klein* et se faisait passer pour parente de Jules Klein, le compositeur de musique bien connu ; *coïncidence bizarre*, du 1er juin dernier au 1er septembre prochain, *elle se nomme Madame Donnal.* (1) Son père peut fort bien avoir connu les époux Bilger.

« Nous remarquons encore que la *Lanterne* s'est bien gardée de démentir notre assertion concernant l'œuvre préparatoire de corruption de Barbe Bilger, par la sœur maçonne *Morlaix*, veuve Zweiffel, qui vint dans ce but habiter Rixheim. Ce silence n'est-il pas significatif? *N'est-ce pas capital*?

« Nous devions de loyales explications à nos chers lecteurs.

« L'attaque de la *Lanterne* révèle tout un complot contre le clergé français. Nous sommes heureux d'avoir contribué à faire démasquer cette machine infernale, qui, nous l'espérons bien, ne produira pas les ravages qu'en attendaient les Palladistes.

« De la discussion jaillira la lumière ; et cette lumière, les difficultés, les dangers, les menaces de la secte judaïco-maçonnique, ne sauront nous empêcher de la répandre, selon les phases des enquêtes multiples auxquelles nous nous livrons.

« La crainte même de déplaire à Mlle Walder (que la *Lanterne* représentait, *mensongèrement*, enfermée dans un couvent alors que libre comme l'air elle est probablement à Rome pour préparer le triomphe du juif Lemmi au Convent Luciférien de septembre) ne nous arrêtera pas davantage. Peut-être Sophie Walder nous fixera-t-elle de son regard étrange, à travers ses paupières immuables, manière agaçante et énervante, au suprême degré, qui lui est habituelle, lorsqu'elle se trouve en présence de personnes qu'elle espère gêner ; elle ne nous intimidera pas plus que la *Lanterne*. »

La *Croix de Reims* avait bien raison de signaler à ses lecteurs l'attitude, vraiment judaïque, de *la Lanterne*, qui

(1) Il est bon d'expliquer, à ce propos, que, pour leur correspondance secrète, les Inspecteurs Généraux et Inspectrices Générales de la Haute Maçonnerie changent de nom chaque trimestre.

Voici, par exemple, les noms trimestriels de Sophie Walder, pendant l'année maçonnique courante :

| | |
|---|---|
| Du 1er mars au 31 mai 1893................ | Mme Stéphan. |
| Du 1er juin au 31 août 1893................ | Mme Donnal. |
| Du 1er septembre au 30 novembre 1893.. ... | Mlle Bloncourt. |
| Du 1er décembre au 28 février 1894......... | Mme Vernon. |

présentait Sophie Walder comme *victime des prêtres et exorcisée dans un monastère*. Ce nouveau et stupéfiant mensonge fut publié, quelques jours avant l'apparition du numéro à grand tapage consacré à Barbe Bilger et, par conséquent, au moment même où Mayer, Caïn-Larocque, Moïse Lid-Nazareth et Sophie Walder manœuvraient de concert! Cet article constitue, à notre avis, la preuve la plus écrasante de la connivence de Mayer avec Sophie; Mayer prenait les devants, commettait une *erreur volontaire* (puisque l'entrefilet du *Figaro* qu'il reproduisait disait parfaitement ce qu'est Sophie) et tenait essentiellement à passer aux yeux de son public pour ne pas connaître Sophie Walder et cela précisément parce qu'il savait qu'il allait bientôt être son porte-paroles.

*
* *

Marchant sur les brisées de la Sœur *Juliette Lamber* (affaire de la possédée de Gif), interprète des désirs de Sophie Walder et de la Maçonnerie, *la Lanterne* essayait de faire du scandale, prétendait que Barbe Bilger était folle, torturée par les prêtres et sommait le parquet d'intervenir, c'est-à-dire d'arracher la pauvre fille à son refuge et de l'enfermer dans l'asile public des aliénés de Maréville, près Nancy. Nous relevons sur les listes de la *France Maçonnique* de Léo Taxil les noms du Président de la Commission Administrative de cet établissement, *Demonet*, et de son Directeur, *Denizet*; — *Benjamin Limon* y est aussi inscrit, mais il n'est plus receveur de l'asile. Aucun des autres membres du personnel n'est pratiquant.

Nous n'approfondirons pas ; ce serait peut-être trop scabreux, d'autant plus qu'à la page 19, vol. II, du *Bulletin du G.·. O.·. de Belgique*, nous lisons un passage du compte-rendu de la séance plénière du 26 mai 1876, où les FF.·. sont exhortés à poursuivre en justice leurs contradicteurs.

« *Il faut engager tous ces procès devant les tribunaux dans lesquels nos Frères sont assurés de la majorité.* »

Nous ne ferons pas à la magistrature française, même *épurée*, l'injure de la comparer un seul instant à sa cousine belge ; mais, nous remercions le *Bulletin* de son précieux aveu, et nous nous abstenons ; c'est plus sage. Nous constatons seulement que, si la fameuse Bastille a été prise et dé-

molie, il existe cependant toujours par-ci, par-là, d'autres bastilles opportunistes et maçonniques dans lesquelles sont écroués ceux ou celles dont les révélations pourraient être gênantes. La porte du lieu se referme à tout jamais sur eux. La presse indépendante (qui se désagrège, hélas, de jour en jour) signale le scandale, l'attentat à la liberté individuelle ; puis, les malheureux tombent dans l'oubli !

A propos de magistrature, il est naturel que nous citions ici les paroles prononcées par le F.·. Poulle, au Convent de 1893, elles ont trait à Barbe Bilger :

« N'avons-nous pas vu, dit-il, il y a quelques jours dans un journal, qu'au XIX^e siècle, plus de cent ans après la mort de Voltaire, on venait d'installer une sorte de tribunal d'inquisition présidé par un évêque, assisté de je ne sais quel ecclésiastique au cordon violet ou jaune, lequel avait pour mission d'exorciser une espèce de folle qu'on déclarait possédée du démon et qu'on décorait du nom de mère des Francs-Maçons... (*Bulletin du G.·. O.·. de France*, 1893, p. 581).

Et le F.·. Poulle, qui a le toupet de tenir de semblables propos, est Président de Chambre de Cour d'Appel !!!

Le succès de Sophie Walder et de ses FF.·. ne fut pas complet. Ils retrouvèrent bien Barbe Bilger ; mais celle-ci fut sauvée à temps. Nous regrettons de ne pas être autorisé à dire tout ce que nous savons sur ces événements, auxquels nous avons été intimement mêlé ; nous espérons que dans une autre édition, n'étant plus tenu à pareille réserve, nous pourrons ajouter une nouvelle page au récit de cette affaire vraiment dramatique et rendre publiquement hommage à ceux qui y ont joué le plus beau rôle.

Quant au souterrain, la *Lanterne* a crié un peu trop fort : « Victoire ! » Le souterrain, précisément à cause de ces hurlements de triomphe, existe quelque part, mais pas entre Zurich et Lausanne. M. le chanoine H*** a dû avoir fait une confusion, dont les Palladistes se tiennent fort. Nous croyons que la vérité doit être comme ceci : Zurich, point central des opérations du prétendu comte Calvé ; château des Crêtes, près de Vevey, et autre château aux environs de Lausanne, lieux de réunion des internationalistes lucifériens. Or, de Lausanne à Vevey, il y a fort peu de distance et deux châteaux situés ainsi, par exemple :

(1) (2)————————(3) (4)
*Lausanne* *Château* *Château des Crêtes* *Vevey*
peuvent parfaitement être reliés au moyen d'une galerie souterraine. D'autre part, c'est un fait public que le F.·. Léon Gambetta allait, chaque année, pendant les vacances, se délasser à un château des Crêtes, appartenant à M[me] Arnaud (de l'Ariège) et où venait aussi la S:·: *Juliette Lamber* ou M[me] Edmond Adam, si nous ne nous trompons pas, et coïncidence bizarre, le F.·. Thiers passait de nombreuses villégiatures à Lausanne. Barbe Bilger et le chanoine H*** ont pu commettre des erreurs de détail, l'une en se faisant arracher des aveux par lambeaux, l'autre en prenant des notes.

Le rapport du chanoine H*** parle :

1° d'un château près de Zurich ; 2° d'un château aux environs de Lausanne, communiquant avec celui des Crêtes par un souterrain : donc, 3 châteaux, puisqu'il ne dit pas que celui près de Zurich s'appelait château des Crêtes. Son tort est de ne pas s'être exprimé clairement ; mais la *Lanterne* lui fait dire ce qu'il n'a pas dit. De Zurich à Lausanne, il y a, d'après la *Lanterne*, 170 kilomètres ; soit ! Mais Vevey et Lausanne étant fort rapprochés, tous deux aux bords du lac de Genève, entre un château situé sur le territoire de Vevey et un autre manoir situé sur le territoire de Lausanne, deux territoires communaux faisant partie du même canton, deux communes se touchant presque, puisqu'il y a à peine quinze kilomètres entre le port de Lausanne et celui de Vevey, nous ne voyons aucune impossibilité à une communication souterraine entre deux châteaux de cette région ; la distance peut n'être même qu'insignifiante, si les deux châteaux sont placés l'un et l'autre sur les confins de leurs territoires respectifs ; donc, la *Lanterne* n'a triomphé qu'en dénaturant ce que M. le chanoine H*** avait écrit.

Enfin, la S:·: *Juliette Lamber* n'aurait-elle pas joué aussi un rôle dans l'affaire Barbe Bilger ? N'a-t-elle pas ameuté les feuilles boulevardières contre le curé de Gif ? N'a-t-elle pas fait éclater les criailleries de la presse judaïco-maçonnique sur la question des exorcismes ? Qui sait si elle n'a pas connu Barbe Bilger, chez M[me] Arnaud, aux Crêtes ?...

*La Lanterne* avait encore commis un impair que nous devons signaler. Trompée par l'initiale H*** qui figurait au bas

du document publié par M. le chanoine Mustel, elle avait attribué cette pièce à un chanoine nancéïen, M. l'abbé Harmand : or, le dignitaire ecclésiastique, auteur du rapport sur Barbe Bilger, n'appartient pas au diocèse de Nancy, et M. le chanoine Harmand était *décédé le 23 mars 1891 !* Sophia et ses complices avaient donc été trop pressés de faire du scandale ; d'où, la grossière erreur de la *Lanterne* sur ce détail important.

La seule réponse à faire au journal du juif Mayer, de Cologne, était donc de produire le numéro de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Nancy, annonçant le décès de M. Harmand, et de l'accompagner de ces réflexions :

« *Comment voudrait-on que nous discutions avec la* Lanterne, *qui a impudemment fabriqué une liste de prétendus inquisiteurs exorcistes et écrit que M. le chanoine Harmand a rédigé son rapport et l'a envoyé à plusieurs prélats, le 17 juin 1893, alors qu'à cette époque le vénérable prêtre avait rendu son âme à Dieu depuis deux ans et trois mois !* »

« *Et l'on voudrait que nous prissions la peine d'entamer une controverse quelconque avec des gens qui mentent aussi audacieusement ? On voudrait que nous abaissions notre dignité à ergoter avec ces misérables sur le fait de savoir si, oui ou non, il y a, au Bon-Pasteur ou ailleurs, une pensionnaire du nom de Barbe Bilger ? Ce n'est pas chez nous que se commettent des crimes, et comme nous ne séquestrons personne, nous n'avons à répondre au sujet de cette femme qu'au procureur de la République lui-même, s'il nous demande ce qu'il en est de tout cela.* »

Voilà qui eût frappé le public bien autrement que la lettre de M. l'abbé Voinot, vicaire-général de Mgr l'Evêque de Nancy, lequel faisait vraiment beaucoup d'honneur au F.·. Mayer en discutant avec lui, en condescendant à lui donner des explications !

*
* *

Pour en terminer avec ce que nous avons à dire sur l'affaire Barbe Bilger, nous devons ajouter que Sophie Walder fut à tel point triomphante d'avoir enfin découvert l'asile de sa malheureuse rivale convertie, que, dans un de ces accès de satanisme délirant et maladroit dont elle fournit quelques preuves par intermittences, elle éprouva le besoin

de lâcher, à l'adresse du vénérable évêque de Nancy, une bordée de ses injures habituelles ; du moins, se vanta-t-elle de cet exploit, au cours du rapport qu'elle rédigea sur l'ensemble de l'affaire Bilger et dont l'original se trouve aux archives du Suprême Conseil de Lausanne.

Nos lecteurs ont vu plus haut, par l'importante lettre que nous avons reproduite (page 684), que la scélérate Sophia était à Nancy, le 20 août ; elle y était encore le lendemain, et c'est ce jour-là que, sans doute ivre de joie et de gin (sa boisson favorite), elle écrivit à Mgr Turinaz l'abominable lettre qu'on va lire, signée, par dérision impie, de deux titres de la divine Mère du Christ, empruntés aux litanies.

Le document ci-contre nous permet, heureusement, de nous appuyer sur autre chose que des hypothèses dans cette reconstitution laborieuse du plan de campagne des Lucifériens :

Le décès du F.·. G.·. M.·. Louis Ruchonnet, mit momentanément le désarroi dans le Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté pour la Suisse ; l'un de nos amis d'enfance, qui visitait alors la patrie de Guillaume Tell et qui, malheureusement, n'a pas encore démissionné de la secte à laquelle il s'affilia dans sa jeunesse, mais dont il est cependant fort éloigné de partager les haines antichrétiennes, eut l'occasion d'aller à Lausanne et de visiter, en touriste maçon, le siège du Suprême Conseil. Ses titres exhibés et accompagnés de quelques métaux dont le f.·. servant parut fort satisfait, il put, tout à son aise, feuilleter les divers livres de la bibliothèque et même se faire montrer la précieuse collection des archives. A ce moment l'affaire Barbe Bilger venait de faire assez de bruit en France, et notre ami n'ignorait pas le rôle que nous y avions joué. Aussi, son attention s'arrêta-t-elle sur plusieurs documents curieux se rapportant à cette affaire, qui se trouvaient là, à son grand étonnement. L'un de ceux-ci surtout, un rapport enregistré n° 13,953, le frappa ; il en copia un extrait, que quelque temps après il nous remettait, et cette pièce est revêtue de telles marques d'authenticité qu'elle a pour nous autant de valeur que si elle avait été faite par nous-même. Du reste, nous défions bien les gens du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté pour la Suisse, de nous opposer le moindre démenti ; toutes nos mesures ont été prises pour les confondre s'ils

osaient nier ou faire nier par leurs *auxiliaires* de France.

*Extrait d'un rapport adressé sous la signature Sophia-Sapho, le 1er Septembre 1893 (E.·. V.·.) au T.·. P.·. Souv.·. Gr.·. Comm.·. Gr.·. M.·. du Sup.·. Cons.·. du Rite Ecoss.·. Anc.·. et Acc.·. pour la Suisse, et enregistré à Lausanne, — renvoi de Berne, — aux archives de ce Sup.·. Cons.·., n° 13,953* :

« ..... Avant de faire dénoncer les faits publiquement, j'ai cru « devoir mettre le sieur Turinaz en face de sa responsabilité, et « prête à quitter la ville, l'enquête ayant enfin abouti, je lui ai « envoyé la lettre suivante :

« *A l'évêque de Nancy, à son évêché.*

« *Nancy, 21 août 1893.*

« *Nous savons très sûrement que vous séquestrez « depuis plus de dix ans, dans un couvent de cette « ville, une malheureuse femme nommée Barbe « Bilger.*

« *Des amis s'intéressent à cette malheureuse, qui « était déjà faible d'esprit lorsqu'un de vos chanoi- « nes l'a enlevée à sa famille ; depuis lors, vos prê- « tres la rendent de plus en plus folle sous prétexte « d'exorcismes.*

« *Si dans huit jours vous n'avez pas fait remettre « Barbe à l'asile d'aliénés, où sa guérison sera « possible et où ses amis pourront du moins la « voir, plainte sera déposée entre les mains du « Procureur de la République.* »

« J'ai signé cette lettre : *Virgo potens, Salus infirmorum.* »

*
* *

N'est-ce pas *la Lanterne* qui dénonça les faits en question après que Sophie Walder eut quitté Nancy, et cela en employant des termes à peu près identiques à ceux que nous trouvons dans la lettre de cette fille à S. G. Mgr Turinaz ?

*La Lanterne* niera-t-elle encore sa duplicité ? Trouvera-t-elle un nouvel argument à opposer aux témoignages écrasants que nous invoquons ? Il nous semble cependant bien difficile de mieux prendre quelqu'un la main dans le sac ?

*
* *

Dans sa violente attaque contre la *Croix de Reims* et la *Revue Catholique de Coutances, la Lanterne* dévoilait inconsciemment l'un des procédés de recrutement des lucifériens : recrutement par voie d'annonces émanant de certaines agences suisses de placement, sous prétexte de demandes d'institutrices ou de gouvernantes destinées à des familles d'étrangers voyageant beaucoup. Grâce à cette supercherie les jeunes filles qui possèdent un peu d'instruction sont enlevées à leurs parents, corrompues systématiquement, bouleversées jusqu'au plus intime d'elles-mêmes par la doctrine infernale infusée progressivement ; et enfin, elles deviennent des sœurs maçonnes complètes et bonnes non-seulement pour les loges mais encore pour les arrière-loges et les triangles.

L'expérience que nous avons des choses maçonniques nous fait envisager aussi avec une douloureuse inquiétude les dangers que doit cacher une réclame dans le genre de celle-ci que publie sans discontinuer le *Bulletin Maçonnique*, Organe de la Franc-Maçonnerie Universelle :

« Un F.·. professeur et pasteur sur les bords du lac de Neufchâtel, prend en pension soit pendant les vacances, soit à l'année, des jeunes gens et des jeunes filles. Vie de famille ; voisinage du lac et des forêts ; vue ravissante sur le plateau Suisse et sur la ceinture des Alpes . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . »

En voici encore une autre, insérée aussi au *Bulletin Maçonnique* et qui ne nous paraît pas offrir beaucoup plus de garantie :

Au moins l'établissement du F.·. Chantegrain n'est-il pas androgyne comme la pension du F.·. professeur et pasteur !

La *Franc-Maçonnerie Démasquée* (n° de septembre 1893, p. 300-302) indique comment on s'y prend pour entraîner les jeunes filles.

« Il y a des magasins tenus par des francs-maçons, ou bien des chefs de rayon qui sont de la secte, ou encore des francs-maçonnes zélées pour le recrutement. Les jeunes filles qui entrent dans ces magasins sont ignorantes de tout cela ; mais il y a des associations de secours mutuels, des fêtes d'employées de commerce, qui agrègent ces jeunes filles comme nos confréries religieuses. Dans une réunion générale, il y a un discours destiné à les amener peu à peu ; puis, dans une fête quelconque, la jeune fille trouve des amies qui l'entraînent et l'éloignent progressivement de l'Eglise. Discrètement, ces amies parlent d'autres fêtes plus belles encore ; la curiosité s'en mêlant, on veut voir. La pauvre enfant est ainsi peu à peu séparée du commun des associées ; puis, quand on est sûr de réussir, ou à peu près, on lui propose de faire partie d'une autre réunion. Dans cette nouvelle Société, les messieurs se montrent très aimables ; on plaisante les jeunes filles pieuses, mais on respecte la religion. Plus tard, on va plus loin ,

on mange gras le vendredi, (1) on chante des chansons grivoises et l'on se moque de celles qui rougissent.

« *Un* mot de passe est ensuite donné à la pauvre fille qui se trouve toute fière d'être ainsi distinguée de la plupart de ses compagnes. Les réunions ont toujours lieu ; un jour ou l'autre, on engage la malheureuse à ôter son scapulaire et ses médailles. On va même jusqu'à changer le nom qu'elle a reçu au baptême.

« Il en est ainsi jusqu'au moment où l'on croit pouvoir lui demander un acte plus décisif. »

Un autre procédé de recrutement des Sœurs Maçonnes est indiqué aussi par la *Franc-Maçonnerie Démasquée* (n° 112, du 19 juin 1893, p. 159), qui s'exprime ainsi :

« Une circonstance providentielle a mis entre les mains du Comité antimaçonnique (2) de nouvelles preuves et d'importantes révélations. C'est après une vérification sérieuse que le Comité a décidé de publier les notes venues en sa possession de la manière suivante :

« Une dame, Sœur-Maçonne, habitant Paris, étant tombée gravement malade, fit appeler un prêtre, au grand étonnement de son entourage. Revenue sincèrement à Dieu et renonçant aux idées et aux maximes qui l'avaient guidée depuis plusieurs années, elle autorisa le prêtre à se servir, après sa mort, des notes qu'elle lui avait permis de prendre au cours de ses confidences, espérant

(1) Nous possédons un exemplaire du *Prospectus d'un Lycée National de jeunes filles*, vu et approuvé par le vice-recteur de l'Academie de Paris, l'illustrissime courbe-échine Gréard. Nous lisons à la page 5 :

« Les demi-pensionnaires, tenues aux mêmes heures de présence que les externes surveillées, reçoivent de plus que ces dernières le déjeûner de midi et le goûter.

« Le repas de midi se compose de : Un hors-d'œuvre : un plat de viande ; un plat de légumes ; un dessert de saison.

« Le goûter se compose de : Un petit pain ; une tablette de chocolat ou un fruit, suivant la saison.

« *Les demi-pensionnaires qui* **désirent faire maigre le vendredi** *doivent le déclarer dès le commencement de l'année scolaire et se faire inscrire à l'Economat.* »

Faire maigre le vendredi constitue donc une exception à la règle générale !

Cet exemple suffit pour démontrer le machiavélisme avec lequel, docile au mot d'ordre de la maçonnerie et de la juiverie, l'Université ne négligeant aucune occasion de pervertir la femme, s'attaque même à la jeune fille, à l'enfant.

Et la directrice, en nous faisant visiter son lycée, avait l'aplomb de prétendre que *l'autorité ecclésiastique ne tarderait pas à y nommer un aumônier !*

Parfaitement certains du contraire, il nous a paru curieux de constater que, dans l'espoir de recruter une élève de plus, la directrice manifestait des sentiments absolument incompatibles avec l'enseignement universitaire actuel.

Nous n'avons pas été dupes de la comédie, si bien jouée qu'elle fût ! — *Note de l'auteur.*

(2) De Paris, dont la *Franc-Maçonnerie Démasquée* est l'organe mensuel. — *Id.*

ainsi épargner à d'autres les fautes qu'elle-même avait pu commettre.

« J'avais vingt-cinq ans environ, lui avait-elle dit, mes occupations me mettaient en rapport fréquents avec des libres-penseurs et des francs-maçons. J'étais même en relations particulières avec un F.·. Rose-Croix qui, après m'avoir longtemps catéchisée, réussit à m'amener à ses doctrines. Il me présenta d'abord à une séance où les profanes étaient admis. Un punch d'honneur était offert à un Vénérable d'une Loge de province de passage à Paris. Nombre de dames assistaient à cette réunion, d'où toute question politique fut écartée. On avait disposé, pour cette soirée, au Grand-Orient, la grande salle des tenues blanches. Après les rafraîchissements, les conversations s'engagèrent, fort légères pour la plupart ; bientôt, on en vint aux propos assez libres, qui firent place à des chants et amusements de toutes sortes.

« Ayant assisté une première fois à cette réunion, où je ne vis, que distractions et divertissements, j'acceptai de faire partie de la Société *La Libre-Pensée* qui, à la fin de 1892, fut affiliée à la Franc-Maçonnerie, etc., etc.

Parlant des réunions qui ont lieu en général tous les quinze jours, pendant la nuit et dans des locaux à plusieurs issues (1), la *Franc-Maçonnerie Démasquée* (n° de juillet 1893,

(1) Il nous paraît utile de rapprocher les indications de la Sœur Maçonne de celles que donne, sur le même objet, le docteur Bataille, dans le *Diable au XIXe Siècle*, pages 104 et 405. Après avoir parlé de l'entrée des frères dans l'immeuble luciférien de Charleston, il dit :

« Pour ce qui est de l'entrée des Sœurs, c'est une autre affaire. Dans son projet, Gallatin Mackey avait eu l'idée de ménager une entrée par une maison à côté même de l'immeuble et ayant l'aspect d'une habitation privée. Albert Pike a préféré acheter une maison située plus loin et derrière l'hôtel maçonnique. La communication est établie par le sous-sol. Les Sœurs ont à suivre un corridor qui les conduit au-dessous de l'emplacement désigné dans le plan sous la rubrique : *Magasin et Cabinets*, à côté du parvis de l'Adoption ; là, elles trouvent un escalier par où elles montent au rez-de-chaussée. »

Et il ajoute, en note, ce paragraphe qui justifie nos appréhensions à l'égard des *Cours gratuits* fondés par le G.·. O.·. de France :

« Dans un certain nombre de grandes villes, la maçonnerie ne recourt pas à un aussi grand luxe de précautions, et la ruse employée pour détourner les soupçons au sujet des Sœurs mérite une mention spéciale ici. On a soin de créer, au siège même du Suprême Conseil, du Grand Orient ou de la Grande Loge, *des cours pour adultes, hommes et femmes, où les profanes eux-mêmes sont admis* ; dans des salles mises à la disposition des frères professeurs et de leur auditoire, on enseigne ainsi, chaque soir, la comptabilité, la sténographie, les règles du savoir-vivre, la géographie présentée sous la forme attrayante de récits de voyages, les principales langues étrangères ; ce sont des cours de conversation, des conférences *blanches*, c'est-à-dire quasi-publiques, qui sont généralement très courus. De cette façon, un grand mouvement de va et vient est créé à l'hôtel maçonnique, où pénètrent, se rendant à leurs cours préférés, de nombreux auditeurs des deux sexes ; et ainsi l'entrée d'une dame ou demoiselle n'offre plus rien d'anormal. Seulement, les Sœurs savent quelle

page 212), disait encore, suivant les confidences de la Sœur Maçonne :

« Après les affaires les plaisirs ; à la suite des rafraîchissements

est la salle où il faut qu'elles aillent, et, une fois le seuil de l'immeuble franchi, ce n'est pas au cours du professeur qu'elles se rendent. »

Complétons cette note en empruntant à l'*Annuaire du G.·. O.·. de France*, pour 1892-1893, l'horaire des *Cours Commerciaux* fondés par l'Obédience :

*« Les cours ont lieu à l'hôtel du Grand-Orient, savoir :*

*Lundi. — Comptabilité. — F.·. A. Aussel, 11, rue des Halles, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.*

*Mardi. — Anglais. — F.·. Mac-Enay, 66, rue de Babylone, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.*

*Sténographie. — F.·. Labonne, 14, rue Cardinal-Lemoine, de 8 h. 1/2 à 10 h.*

*Mercredi. — Espagnol. — F.·. Bruils, 12, rue Bochard-de-Saron, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.*

*Jeudi. — Cours de conversation en anglais, allemand et espagnol, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.*

*Vendredi. — Sténographie. — F.·. Labonne, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.*

*» Allemand. — F.·. Birmann, 3, rue Mariotte, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.* (Page 62.)

Voici maintenant, d'après le même annuaire, le TABLEAU INDICATEUR *des jours des tenues périodiques des Loges de l'O.·. de Paris se réunissant à l'hôtel du Grand Orient :*

| | |
|---|---|
| 1er *Lundi.* | Les Droits de l'Homme. — La Franchise. |
| 2e » | Liberté de Conscience. — La Renaissance. |
| 3e » | L'Amitié. — Ecole mutuelle. |
| 4e » | Emancipation. — Union et Persévérance. |
| 1er *Mardi.* | Amis Triomphants. — Ecole, Equité et Travailleurs unis. |
| 2e » | L'Avenir. — Cœurs Unis. |
| 3e » | Disciples du Progrès. — Justice. — Patrie. |
| 4e » | La Ruche Libre. |
| 1er *Mercredi.* | Clémente Amitié. — Rose du Parfait Silence. — Enseignement mutuel. |
| 2e » | Les Amis de la Tolérance. — Lutèce. — Jérusalem des Vallées égyptiennes. |
| 3e » | Avant-Garde Maçonn.·.. — Clémente Amitié. — France Maçonnique. |
| 4e » | Lien des Peuples et les Bienfaiteurs réunis. — Les Vrais Experts. — Temple de l'Honneur et de l'Union. |
| 1er *Jeudi.* | L'Atelier. |
| 2e » | Alsace-Lorraine. — Evolution sociale. — Frères Unis Inséparables. |
| 3e » | Admirateurs de l'Univers. — Amis Bienfaisants. — Esprit moderne et Amis du Progrès. |
| 4e » | Les Vrais Amis. — Le Matérialisme scientifique. — L'Homme Libre. |
| 1er *Vendredi.* | Fraternité des Peuples. — Progrès. |
| 2e » | Isis-Montyon. — Union Fraternelle. — Constante Amitié. |
| 3e » | Amis de la Patrie. — Thélème. |
| 4e » | Clémente Amitié cosmopolite. — Trinosophes de Bercy. |

(Pages 115-116.)

Ainsi tous les soirs, sauf le Samedi et le Dimanche, le « *grand mouvement de va et vient* » signalé par le docteur Bataille, se produit au Grand-Orient de France, 16, rue Cadet, O.·. de Paris.

Nos lecteurs jugeront.

commencent les chants, les danses surtout, qui se prolongent et revêtent parfois un caractère de laisser-aller, pour ne rien dire de plus, qui ne s'accorde guère avec la morale. »

« Souvent aussi ces réunions sont le théâtre de scènes étranges ou sacrilèges sur lesquelles les notes que nous avons entre les mains donnent de nombreux détails. Nous hésitons à les reproduire ici, attendant qu'une nouvelle circonstance providentielle vienne nous donner la confirmation de ces faits monstreux. »

Nous approuvons la prudente réserve du Comité Anti-maçonnique de Paris; mais nous avons l'intime conviction que les événements eux-mêmes l'amèneront bientôt à faire complètement la lumière sur ce point. Nos informations personnelles nous apprennent qu'une Grande-Maîtresse italienne, dont nous pourrions donner le nom ici, digne émule de *Sophie Walder*, se vante d'avoir profané ou fait profaner, de toutes manières, en une seule année, plus de cent hosties catholiques consacrées !!

Tous ces outrages à l'aide desquels les Maçons des hauts grades croient assouvir leur haine satanique contre le Dieu des chrétiens, tous ces outrages ne leur ont-ils pas été inspirés par ceux qui s'en rendent coupables depuis l'institution même du sacrement de l'Eucharistie, par les Juifs qui les premiers ont jeté nos Saintes Espèces dans l'eau bouillante, les ont couvertes de leurs immondes crachats, percées à coups de canif ou de couteau, etc. ? Or, comme la Maçonnerie procède de la Rabbinerie talmudiste, on ne doit point s'étonner de retrouver dans les Loges modernes la perpétration de tous les sacrilèges que l'impartiale histoire reproche avec raison au peuple déicide, et de rencontrer quelques rares Palladistes qui, tout en persistant dans le culte de Lucifer, se refusent absolument à ces pratiques abominables et n'en conçoivent que plus d'horreur pour les juifs !

## MISS DIANA VAUGHAN

Au nombre de ces Palladistes, nous devons, en toute justice, classer *Miss Diana Vaughan*, aujourd'hui universellement connue, depuis l'éclat qu'elle a fait le 20 septembre 1893, en flétrissant comme il le méritait le renégat enjuivé Adriano Lemmi qui venait de se faire élire (à prix d'or) Chef Suprême de la Franc-Maçonnerie Universelle.

*Miss Diana* Vaughan, Maîtresse Templière, Souveraine

Grande-Maîtresse présidente du parfait triangle *Phébé-la-Rose*, de New-York, première et seule souveraine en Asmodée, Inspectrice Générale en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique, et, Présidente honoraire du parfait triangle *Les Onze-Sept*, de Louisville, mérite, à tous égards, une biographie particulière.

Née, le 29 février 1864, de riches parents protestants (presbytériens, croyons-nous) et habitant l'Amérique du Nord, elle eut le malheur de perdre, dès l'année 1878, sa mère, française, originaire des Cévennes.

Elevée par M. Vaughan, imbu, hélas, des principes haineux de la réforme (*basés sur la doctrine secrète du Socinianisme*), puis, poussée par lui à un lucifériannisme plus accentué encore, elle a cependant été respectée et n'a pas été souillée par l'épreuve du *Pastos* et autres débauches auxquelles doivent se soumettre les adoratrices de Satan.

M. Vaughan lui a évité ce qui pouvait la ravaler au niveau d'abjection de la plupart des autres sœurs ; aussi *Miss Vaughan, luciférienne* DE THÉORIE, ne s'occupe surtout que des questions de doctrine. Elle est, dans la haute-maçonnerie, la tête, le cerveau, qui pense, dirige, commande et dont les judicieux conseils sont écoutés avec la plus profonde déférence par les chefs. C'est une inspiratrice et non un vil instrument.

Initiée *Apprentie*, à Louisville, le 15 mars 1883 (à l'âge de 19 ans); *Compagnonne*, le 20 décembre de la même année ; elle était *Maîtresse* le 1er mai 1884. Le 29 février 1884, le « *daimon Asmodée* » aurait offert au triangle les *Onze-Sept*, le fameux talisman, dont parle le Docteur BATAILLE, considéré par les palladistes comme la queue du lion du *maleach Marc* (lire Saint Marc). C'est aussi en 1884, que fut fondé, nous l'avons dit, à Paris, le triangle *Saint-Jacques*, avec *Sophie Walder* pour Grande-Maîtresse. Le 28 octobre 1884, *Miss Diana Vaughan* passa officiellement au Palladisme. Son initiation d'*Elue Palladique* eut lieu ce jour-là et fut présidée, croyons-nous, par M. Vaughan lui-même, qui mourut quelques semaines après.

Au commencement de 1885, *Miss Vaughan* vint, pour la première fois, en France, où elle avait à régler des questions

d'intérêt. Elle était donc âgée de 21 ans. Ici se place l'affaire du triangle *Saint-Jacques* (25 mars 1885).

« Sophie Walder, rapporte le Docteur Bataille, insinuante, réussit à décider Mlle Vaughan à se faire inscrire à l'atelier qu'elle



Miss Diana Vaughan

*Maîtresse Templière Souveraine*, *Grande-Maîtresse* du parfait triangle *Phébé-la-Rose*, de New-York, première et seule Souveraine en Asmodée, Inspectrice Générale en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique, et Présidente honoraire du parfait triangle *Les Onze-Sept*, de Louisville.

présidait et à y recevoir la parfaite lumière palladique, c'est-à-dire, le grade de *Maîtresse Templière*.

« L'initiation avait été fixée au 25 mars. Ce n'est pas sans intention que Sophie Walder avait choisi cette date : pour les catholiques, le 25 mars est la fête de l'Annonciation, jour béni entre tous dans l'Eglise ; car c'est celui où la sainte Vierge Marie apprit, de la bouche de l'archange Gabriel, qu'elle avait été prédestinée du ciel pour être la mère du Fils de Dieu, s'incarnant pour la rédemption du monde.

« Sophie avait eu une idée bien digne d'elle : elle avait résolu de célébrer le glorieux et touchant anniversaire du divin mystère chrétien par une orgie de sacrilèges ; puisque le Christ avait été conçu du Saint-Esprit ce jour-là, il fallait le meurtrir, « le tuer palladiquement », selon son expression favorite.

« Diana Vaughan arrive. Vu la dispense d'une des deux épreuves importantes, le cérémonial ordinaire de la réception est abrégé. Du reste, aucun des assistants n'ignore que la jeune fille sait à quoi s'en tenir sur la doctrine occulte de la divinité double, qu'elle considère Adonaï comme le principe du mal, et Lucifer comme le vrai Dieu-Bon. Pourquoi perdre du temps à des formalités inutiles et à des allocutions superflues?... Un court interrogatoire de la récipiendaire ; à l'unanimité, l'assemblée est satisfaite de ses réponses. Le catéchisme de Maîtresse Templière est récité à deux voix devant elle ; elle écoute attentivement et semble approuver de la tête. Frères et Sœurs se mettent à genoux devant l'autel du Palladium, et la grande-maîtresse prononce d'une voix retentissante l'oraison célèbre : « Viens, Lucifer, viens ! ô le calomnié des prêtres et des rois ! » Diana écoute encore, puis regarde, non sans surprise à présent, tous les assistants qui, un poignard à la main, le lèvent avec fureur dans la direction du plafond, en criant : *Nekam, Adonaï ! nekam !*

« Que se passe-t-il alors dans la cervelle de la sœur Vaughan ? Elle réfléchit, et ses regards étonnés passent en revue l'assemblée.

« Cependant, on lui remet la formule du serment : « A toi, Lucifer, je jure amour, respect, fidélité. » Elle la lit et relit, approchant le papier d'un flambeau. Elle ne veut donc agir qu'en parfaite connaissance de cause. Enfin, d'une voix qui ne tremble pas, d'une voix forte, elle prête le serment, sans sauter une ligne de la formule.

« Tous les palladistes sont dans la jubilation.

« On apporte une hostie consacrée ; Sophia la jette dans le calice qui sert aux profanations du triangle *Saint-Jacques*. Elle crache sur la divine Eucharistie et invite la récipiendaire à l'imiter.

« Diana la regarde froidement et dit, avec autant de simplicité que de décision énergique :

« — Non. »

« Stupéfaction générale.

« — Mais, riposte Sophie Walder, c'est là une formalité obliga-
« toire. Nous ne pouvons te recevoir et consacrer Maîtresse Tem-
« plière que si tu craches sur cet objet de la vénération des ado-
« naïtes. Et il te faudra percer une autre hostie avec un poignard
« qu'on va te remettre. »

« La jeune fille secoue la tête négativement d'un air décidé.

« — Je ne ferai pas cela, déclare-t-elle. Je n'ai jamais cru à la pré-
« sence d'Adonaï dans ce pain mystique. Mon père m'a toujours dit
« que, sur la question de l'Eucharistie, les catholiques étaient dans
« une erreur complète, et que la communion n'était qu'un symbole.
« Dès que j'ai eu l'âge de raison, il m'a expliqué que Lucifer était
« méconnu, calomnié, qu'il est souverainement bon, et qu'Adonaï,
« le dieu des catholiques, est méchant, cruel, qu'il accable l'huma-
« nité de fléaux, qu'il a autrefois, dans un jour de rage, noyé
« tous les hommes, sauf une seule famille. Voilà pourquoi je
« méprise Adonaï et pourquoi je suis heureuse de me vouer
« à Lucifer. Mais je crois indigne de mon Dieu d'outrager folle-
« ment un morceau de pain. Me comporter de la sorte serait
« commettre une insanité, et je ne suis point folle. Si c'est une
« épreuve que vous avez imaginée pour sonder le fond de mon
« cœur, eh bien, vous connaissez ma pensée. Je me refuse formel-
« lement à me livrer à un acte d'aberration. »

« Sophie comprit qu'elle n'obtiendrait rien de Diana. Un éclair de colère passa dans ses yeux, et, lançant avec fureur l'hostie dans un brasier, sans attendre la fin de la séance, elle annonça que la réception de la Sœur Vaughan comme *Maîtresse Templière* était ajournée.

« Toute l'assemblée s'écarta autour de Diana ; elle, calme, souriant de pitié, haussant même les épaules, sortit.

« Il faut croire que jamais un incident semblable ne s'était produit dans le Palladisme ; car, sitôt qu'il fut connu dans les grands triangles, il y causa une émotion indescriptible.

« Le lendemain de cette réception manquée, les dignitaires du triangle *Saint-Jacques* (Bordone en tête) se constituèrent en comité secret pour examiner le cas et juger quel parti ils devaient prendre à l'égard de Diana Vaughan.

« La situation était fort embarrassante. » La majorité du comité réclamait l'ajournement indéfini et les Frères et Sœurs, excités vraisemblablement par Sophie Walder, demandaient la radiation complète. La Constitution Palladique permettait au triangle *Saint-Jacques* d'empêcher Miss Vaughan de devenir jamais Maîtresse Templière, mais ne lui donnait pas le pouvoir de la radier complètement de la secte. Sophie Walder et Bordone

rédigèrent en conséquence un rapport qu'ils envoyèrent aux *Onze-Sept*, de Louisville.

« Bordone estimait que demander la radiation complète n'était pas suffisant : à son avis, la Sœur Vaughan en savait beaucoup trop, et elle était devenue non seulement indigne, mais encore et surtout dangereuse ; il fallait la supprimer, la faire disparaître. »

Ces conclusions ne paraîtront pas exagérées pour tous ceux qui, comme nous, ont pu voir à l'œuvre Bordone, le chef d'état-major de Garibaldi, en 1870-1871.

*Miss Vaughan* prit le premier paquebot en partance pour les Etats-Unis, et nous la retrouvons, le 16 avril, à la séance du triangle *les Onze-Sept,* présidée par Nathan Pixly, successeur de M. Vaughan père.

« Le grand-maître l'invita à présenter sa justification, continue le Docteur Bataille. Elle se borna à développer, mais avec éloquence, sa théorie de l'inutilité des profanations. « Je suis une « luciférienne vraie, conclut-elle, une luciférienne de cœur et de « raison », et montrant le Baphomet : « Les adonaïtes prétendent « que le symbole de notre Dieu est un vain simulacre, et pourtant, « si une de ces représentations de la divinité naturelle tombait « entre leurs mains, ils la mettraient en pièces avec fureur ; laissons donc les folies aux adonaïtes, et ne les imitons pas. Propageons la vérité par une action lente, douce et sûre ; tirons peu « à peu les profanes de l'ornière de l'erreur ; c'est ainsi que nous « établirons progressivement le culte du Dieu-Bon sur tout le « globe, c'est ainsi que nous amènerons les peuples à nous. Mais « pas de violences absurdes ! pas d'insanité chez nous qui prêchons « la logique et le bon sens ! »

Comme, malgré ses explications, quelques palladistes lui firent de l'opposition quand même, et l'un d'entre eux ayant demandé de passer au scrutin (secret, selon l'usage), *Miss Vaughan* réclama vivement et dit :

« — Le maintien ou la radiation de la fille du fondateur de ce triangle ne doivent pas être votés dans l'ombre de l'incognito. Pour une décision de ce genre, chacun doit prendre la responsabilité de son vote à front découvert. Je demande au grand-maître d'inviter tous ceux qui veulent ma radiation à lever la main. »

Personne ne leva la main, aucun même de ceux qui avaient formulé des objections.

On s'en étonna, et à la sortie, on demanda au principal

d'entre eux pourquoi, ayant désapprouvé *Miss Diana* dans ses paroles, il n'avait pas voté contre elle.

« — Je ne saurais, répondit-il, m'expliquer ce qui m'est arrivé. J'ai bien essayé de lever la main pour la radiation ; mais je n'ai pu y parvenir. Mon bras avait pris un poids tel, qu'il m'a été impossible de le soulever. »

Cette explication ayant été répétée aussitôt dans le parvis, les autres opposants dirent de même ; et l'on en rit beaucoup, paraît-il.

« — N'ont-ils pas osé, en face de moi et vu mon attitude, voter ma radiation ? disait *Miss Vaughan*, tout récemment encore à l'un de nos amis ; c'est possible, et alors ils auraient inventé cette pesanteur pour masquer leur reculade. Ou bien les choses ont-elles eu lieu comme ils l'ont prétendu ? C'est encore possible ; je ne me prononce pas. Mais voilà la vérité toute simple sur ce qui s'est passé. Il est vrai qu'on a eu bien vite fait de broder là-dessus, et de là est venue la légende du talisman cinglant le visage des opposants. » (1)

C'est pendant la séance du 16 avril que le talisman d'Asmodée aurait parlé pour la première fois et que *Miss Diana* aurait été *fiancée* à son « *époux surnaturel* », assez jaloux, puisque, d'après la Bible elle-même, il étrangla les sept premiers maris de Sara, avant de lui permettre de se marier avec Tobie, dont elle était la cousine (Tobie, Chap. III, 8, et Chap. VI, 14). Il aurait menacé de faire subir le même sort à quiconque voudrait s'unir à Miss Vaughan. Certains démonographes prennent Asmodée pour l'ancien serpent qui aurait séduit Eve et le représentent comme surintendant des maisons de jeu à la cour infernale ; ils le nomment aussi Asmoday, Chammaday ou Sydonay.

Bordone démissionna le 10 mai et fut remplacé dans la Grande-Maîtrise du triangle *Saint-Jacques* par Caïn Laroc-que, que Miss Diana trouva en fonctions, lorsqu'elle se présenta de nouveau, le 28 mai 1885, réclamant la fin de son initiation, c'est-à-dire sa consécration comme *Maîtresse Templière*. L'ajournement fut maintenu, et *Miss Vaughan*, ayant

(1) C'est cette légende qui a été rapportée par le Docteur Bataille dans son récit : le docteur avait eu soin, il est vrai, de dire qu'il n'assista pas à cette séance et qu'il relatait l'épisode selon le racontar accrédité. Miss Vaughan, tout en rectifiant ce point du récit du Docteur Bataille, a constaté néanmoins, comme on voit, l'existence de la légende.

d'autre part terminé les affaires d'intérêt qui l'avaient amenée en France tout d'abord, repartit pour Louisville.

Le 15 septembre 1885, le triangle *les Onze-Sept* lui conféra le grade de *Maîtresse Templière, mais à titre honoraire.* (Les amis de *Miss Diana* ne pouvaient faire autre chose et encore tournaient-ils les règlements).

Le 31 octobre, le triangle *Saint-Jacques*, ayant appris cette nouvelle, se déclara en conflit avec celui de Louisville. Caïn Larocque, *Sophie Walder* et autres proclamèrent la rupture de tous rapports et protestèrent par une circulaire de *Sophie* envoyée à tous les triangles américains. Cela fit un tapage considérable. Les Palladistes de Louisville ripostèrent.

Albert Pike, qui déplorait amèrement l'inimitié survenue entre *Miss Vaughan* et la fille de Philéas Walder, intervint ; le 8 avril 1889, un acte du pouvoir suprême de Charleston ordonna aux frères ennemis de conclure la paix. Le 15 septembre suivant, *Sophie Walder*, forcée de s'incliner, fit au sein du triangle *Saint-Jacques* la proclamation imposée.

En 1890, *Miss Diana* fut nommée (par Pike) Inspectrice Générale en mission permanente, pour Louisville. Au mois d'août 1891, *Miss Vaughan* se fixa à New-York, où les Palladistes de la colonie française s'empressèrent de fonder en son honneur le parfait triangle *Phébé-la-Rose*. Au convent du 20 septembre 1893, elle représentait, à Rome, la province triangulaire de New-York et Brooklyn.

La devise de *Miss Vaughan* est :

« *Me jubente cauda leonis loquitur.* »

Cela nous rappelle que le G∴ Trésorier du Collège ou Loge Royale du 13e degré du Rite Ecossais, porte au cou un cordon bleu auquel est suspendu une clef en or ; sur le cordon sont peintes ou brodées les lettres : I∴ V∴ I∴ O∴ L∴ que l'on explique ainsi :

« *Inveni verbum in ore leonis.* »

*Miss Diana Vaughan* soutient que le Docteur Bataille a eu tort, puisqu'il se plaçait au point de vue catholique pour parler du surnaturel, de ne pas la classer parmi les possédées actives, attendu qu'elle déclare avoir la faculté de l'extase luciférienne. Nous savons que le Docteur répond à cela qu'il a fait une distinction et réserve les possédées à l'état

latent pour la partie de son ouvrage consacrée à la Théurgie. Néanmoins, il lui concède l'extase, sans la tenir pour possédée à l'état latent. Nous attendons l'exposé de sa théorie.

L'auteur du *Diable au XIXe Siècle,* qui connaît bien mieux que nous Miss Vaughan, lui consacrait ces réflexions :

« Comme la plupart des protestantes de naissance et d'éducation, Diana a une liberté d'appréciation illimitée, à sa manière ; elle s'est fait une idée bizarre de la divinité, qui jure sur plusieurs points avec celle des palladistes. Peut-être serait-elle de bonne foi! Si défiante qu'elle soit envers le clergé catholique, elle en parle toutefois très poliment, contrairement aux autres palladistes qui n'ont à cet égard que des mots grossiers à la bouche. »

Telle est à notre connaissance *Sophie Walder*, qui ne peut parler d'un prêtre catholique sans le traiter de « *jeune ou vieux serpent adonaïte !* » Nous avons la preuve écrite de ce que nous avançons.

Sans être *quakeresse, Miss Vaughan* n'est pas insensible aux attentions polies ne dépassant point les limites de la convenance, aux justes hommages rendus à sa « *vraie beauté* », aux réflexions flatteuses que font naître son visage expressif et le cachet indéfinissable et original qui caractérise toute sa personne.

Ceux de nos amis qui ont été récemment les hôtes de *Miss Diana Vaughan*, lors de son dernier séjour à Paris, ont tous été frappés par sa physionomie ouverte, son air franc et honnête, son regard pétillant d'intelligence et témoignant la résolution et l'habitude du commandement, sa mise élégante, du meilleur goût, sans affectation, ni cette abondance de bijoux qui caractérise si ridiculement la majorité des riches étrangères, et dont *Sophie Walder*, par exemple, se couvre à certaines séances. Le Docteur Bataille a mille fois raison quand il dit de *Miss Vaughan* : « D'un caractère franc, elle a l'humeur douce et gaie, tandis que *Sophie* semble toujours mijoter dans son fiel. »

*Miss Vaughan* a mieux encore que tout cela : elle possède un cœur généreux et compâtissant. Nous savons qu'elle a donné, tout récemment, de l'argent pour les Petites Sœurs des Pauvres, auxquelles la Maçonnerie française n'a pas honte de faire la guerre, et envoyé une somme assez rondelette à un ecclésiastique de notre connaissance, afin de lui aider à soulager les infortunes de sa paroisse.

Nos lecteurs ont déjà compris combien cette étrange personnalité est au-dessus des autres membres du Palladisme et des deux millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent cinquante-six Sœurs Maçonnes, qui gravitent dans le monde entier. Ils nous permettront de terminer ces trop courtes lignes par cette admirable et inimitable prière de *Polyeucte* :

« Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne :
« Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne ;
« Avec trop de mérite il vous plut la former
« Pour ne vous pas connaître et ne pas vous aimer ,
« Pour vivre des enfers esclave infortunée
« Et sous leur triste joug mourir comme elle est née ! » (1)

*
* *

## LE CONVENT DU 20 SEPTEMBRE A ROME

Le 20 Septembre 1893, les 77 grands électeurs et grandes électrices du Palladisme, réunis à Rome, remplacèrent Albert Georges dit Mackey, successeur de feu Albert Pike en tant que Souverain Pontife Luciférien, par l'apostat Adriano Lemmi, l'ancien catholique devenu juif par le baptême chirurgical du rabbin proche parent de *Moïse Lid-Nazareth*. (2)

Parmi les neuf Grandes-Maîtresses présentes au scrutin du Palais Borghèse,

(1) P. Corneille. — Polyeucte, Acte IV, Scène III.

(2) Afin de pouvoir opposer une manifestation sectaire à la grande manifestation catholique du 19 février, provoquée, à Rome, par le Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, le juif Adriano Lemmi, alors chef politique de la franc-maçonnerie universelle, avait réuni le même jour, trois cents FF.·. dans un banquet, dont les principaux orateurs furent les députés Bovio et Fortis, et le poète Carducci, l'auteur de « l'*Hymne à Satan.* »

Visant la belle lettre du Saint-Père aux Evêques de la Vénétie, lettre dans laquelle le mariage civil est de nouveau condamné et la liberté du mariage religieux énergiquement revendiquée, le juif luciférien Lemmi déclara entr'autres choses que :

« L'éducation ainsi que l'instruction du peuple italien devaient être essentiellement laïques, *que le mariage ne devait recevoir aucune sanction sacramentelle*..... Que l'on devait établir la priorité du mariage civil et le divorce. »

Grâce à un subterfuge, et à la connivence de l'administration italienne, Adriano Lemmi a *loué* le Palais Borghèse pour y installer le G.·. O.·. Maçonn.·..

Un fait montre bien quel est le but poursuivi par les francs-maçons italiens, en venant s'établir dans ce palais construit par un Pape : ils ont voulu mettre les latrines dans une chapelle du premier étage !

A force d'insistance et en provoquant toutes sortes de difficultés, on serait enfin parvenu, dit-on, à obtenir que l'autel de la chapelle, qui est surmonté d'un crucifix, soit séparé du reste de la pièce par une cloison.

Qu'on ose encore prétendre, après cela, que la franc-maçonnerie est une institution de bienfaisance, une société de secours mutuels ! C'est la destruction de la Papauté et de l'Eglise que poursuit la Maçonnerie universelle.

Léon XIII ne s'y est pas trompé, et l'on voit combien il a eu raison de traiter cet ordre en ennemi irréconciliable, dès le début de son pontificat.

*Ont voté contre Lemmi* :

*Diana Vaughan*, Grande-Maîtresse du parfait triangle *Phébé-la-Rose*, première et seule souveraine en Asmodée, à New-York.

*Virginia Huggins*, Grande-Maîtresse de la Loge-Mère *Le Lotus de Pensylvanie*, à Philadelphie.

*Nelly Polk*, Grande-Maîtresse du parfait triangle *Pélion-Ossa*, à Boston.

*Manuela Carrion*, Grande-Maîtresse de la Loge-Mère *Le Lotus du Mexique*, Grande-Maîtresse de l'*Ordre d'Isis et Osiris*, troisième souveraine en Caym, à Mexico. (1)

*Carmen Blanco*, Grande-Maîtresse de la Loge-Mère *Le Lotus Argentin*, à Buenos-Ayres. (2)

(1) La Sœur Carrion représentait, au Convent de Rome, la province triangulaire de Guadalajara (Mexique); elle était accompagnée, dans son voyage, par le Frère Palacios, délégué de la province triangulaire de Mexico. Le Frère Palacios, l'un des membres du Comité de Permanence de la protestation contre les scrutins du 20 septembre et l'un des plus ardents adversaires de Lemmi parmi les Américains, soufflетait, tout récemment, en plein Directoire Administratif, à Berlin, le fameux Justus Hoffmann, luciférien lemmiste, grand-maître président du *Lotus Saint-Frédéric*, père de la démoniaque Augusta Hoffmann, laquelle est la Sophia prussienne.

*Caym* serait un démon de la classe supérieure, grand président aux enfers. Il se montrerait sous la figure d'un merle. Lorsqu'il prend la forme humaine, disent les occultistes, il répond du milieu d'un brasier ardent et porte à la main un grand sabre très effilé. C'est, prétendent-ils, le plus habile sophiste de l'enfer, et il peut, par la force de ses arguments, désespérer le logicien le plus aguerri. C'est avec Caym que Luther soutenait avoir eu cette fameuse dispute dont il a soigneusement conservé les circonstances. Caym donnerait l'intelligence du chant de tous les oiseaux, du mugissement des bœufs, de l'aboiement des chiens et du bruit des ondes. Il est de ceux qui prétendent connaître l'avenir. Ange autrefois dans la hiérarchie céleste, ce démon commanderait maintenant à trente légions infernales.

(2) Fille du F∴ Fernandez Blanco, venue en remplacement de la S∴ *Romula Sanchez*, tombée gravement malade quelques jours avant la date fixée pour son départ.

Dans leur voûte de protestation, les adversaires de Lemmi font ressortir, au surplus, que quatorze délégués, et précisément parmi ceux qui étaient contre le transfert de la direction suprême de Charleston à Rome, furent frappés subitement de maladie au moment où ils allaient se mettre en route ; c'étaient les délégués des provinces triangulaires de La Nouvelle-Orléans, de Cleveland, de San-Francisco, de Memphis, de La Havane, de Guatemala, de Caracas, de Rio-Janeiro, de Lima, de La Paz, de Montevideo, de Treinta-y-Très, de Buenos-Ayres et de Port-Louis. Dans cinq provinces (celles de la Nouvelle-Orléans, San-Francisco, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires), les triangles eurent le temps de procéder chez eux au remplacement des délégués malades, et ces cinq voix ne furent pas perdues pour le parti de Charleston. Mais dans les neuf autres provinces, les triangles, pris au dépourvu, s'en rapportèrent au comité provincial qui envoya les mandats à des Frères italiens ou habitant l'Italie. L'un de ces suppléants italiens (celui qui représentait la province triangulaire de Port-Louis) s'abstint, lors du premier scrutin, et, au second, vota à bulletin blanc ; mais les huit autres suppléants italiens votèrent pour Lemmi, comme nouveau chef suprême, après avoir voté le transfert du Directoire Dogmatique à Rome, c'est-à-dire trahirent en faveur de leurs compatriotes la cause de leurs mandants.

C'est là un des griefs les plus importants et les plus graves, parmi ceux invoqués

*Cécil Fergus-Bray*, Grande-Maîtresse de l'*Académie Hypatia*, septième souveraine en Moloch, à Londres. (1)

Ont voté pour Lemmi :

*Sophie Walder*, Grande-Maîtresse de la Loge-Mère *Le Lotus de France, Suisse et Belgique*, première souveraine en Bitru, à Genève. (2)

*Dorothée Schultz*, Grande-Maîtresse du parfait triangle *Nuctéméron* (3), Grande-Maîtresse de l'*Ordre des Mopses du Parfait Silence*, à Berlin.

par les protestataires, pour réclamer l'annulation des votes émis au Convent Souverain du 20 septembre; et la nature de la plupart de ces griefs est telle, qu'il est bien difficile de voir comment un arrangement pourrait intervenir entre les deux camps si opposés de la haute-maçonnerie.

(1) L'élément palladique féminin de l'Angleterre aurait dû, plus régulièrement, être représenté par Alice Booth (homonyme de la Maréchale de l'Armée du Salut). Mais, il est bon de dire que mistress Booth, surtout sympathique dans les triangles de Londres, n'y pouvait cependant être élue déléguée au Convent, les deux provinces londoniennes préférant être représentées par des Frères plutôt que par des Sœurs. Par contre, miss Fergus-Bray, qui n'aurait pas eu de chances d'élection à Londres où dominait l'élément favorable au transfert, a été facilement, à titre d'adversaire de Lemmi, choisie pour représenter la province triangulaire de Birmingham, qui désirait le maintien du *statu-quo* et n'était pas hostile au principe de la représentation féminine.

*Moloch*. Prince du pays des larmes, Membre du Conseil Infernal, Grand-Croix de l'Ordre de la Mouche, fondé par Belzébuth ou Baal-Zeboub, était adoré par les Ammonites, sous la figure d'une statue de bronze, par les Carthaginois, etc. Pour le surplus, nous renvoyons aux démonographies spéciales.

(2) Au Convent du 20 septembre, Sophia représentait la province triangulaire de Zurich ; son père, qui s'y trouvait aussi, mais qui n'avait pu obtenir délégation d'aucune province d'Amérique (toutes défavorables au projet de transfert), représentait celle de Singapore (Asie).

*Bitru*, autrement appelé *Sytry*. Grand prince aux Enfers, il apparaît sous la forme d'un léopard aux ailes de griffon. C'est lui dont il est question dans la RÉVÉLATION DE BAAL-ZÉBOUB (publiée dans le deuxième numéro de la *Revue Mensuelle, religieuse, politique, scientifique*, complément de la publication *Le Diable au XIXe Siècle*) à la date du 29 septembre 000896 (colonne 3, § 2). Lorsqu'il prend la forme humaine, il est, paraît-il, d'une beauté admirable ; on ne saurait donc trop féliciter Sophie Walder que Bitru aurait daigné choisir et qu'il posséderait à sa guise ! Les démonographes l'accusent d'enflammer d'amour l'homme pour la femme et réciproquement la femme pour l'homme ; de découvrir, quand on le lui commande, les secrets des femmes, qu'il tourne volontiers en ridicule (*il devrait bien alors faire savoir ce qu'est devenue la danoise, qui a donné le jour à Sophie Walder !*) ; d'exciter les femmes à se dévêtir et de leur inspirer le mépris de la pudeur. Soixante-dix légions de démons lui obéissent.

D'après une récente communication faite par Asmodée à Londres et rapportée par le docteur Bataille dans sa 148e livraison, Bitru serait, en outre, actuellement, le grand ambassadeur de Lucifer en France, c'est-à-dire le délégué du Suprême Maudit à la direction de tous les démons opérant dans notre pays ; il aurait remplacé à ce poste le diable plus célèbre, nommé Belphégor.

(3) Triangle berlinois, très réputé dans le Palladisme, à raison d'une magnifique statue qu'il possède, représentant « le divin Apollonius de Tyane ». Cette statue du

*Noémi Kling*, Grande-Maîtresse du parfait triangle *Porta Librorum*, troisième souveraine en Hermès, à Calcutta. (1)



La Sœur Dorothée Schultz,
Grande-Maîtresse du parfait triangle *Nuctéméron*,
Grande-Maîtresse de l'*Ordre des Mopses du Parfait Silence, à Berlin.*

*
* *

fameux magicien diabolique est due au ciseau du F.·. Ettore Ferrari, député au Parlement italien, l'un des lieutenants de Lemmi et l'auteur de la statue de l'apostat Giordano Bruno, dont l'érection en pleine Rome, vrai défi à la Papauté, a causé et cause encore un si grand scandale.

La Sœur Dorothée Schultz revêt, très souvent, un costume d'officier de hussards pour se rendre aux tenues maçonniques. Elle le porte, du reste, avec une certaine élégance.

(1) *Noémi Kling*, juive, est venue, à Rome, avec le F.·. Frédérick Hobbs (dont le Dr Bataille a parlé longuement dans le *Diable au XIXe Siècle*, à la partie consacrée à Calcutta); elle succéda dans les bonnes grâces du F.·. Hobbs, à une indienne, également luciférienne, la Sœur Mohovarut, de Bénarès. Le triangle *Porta Librorum* a été fondé, en 1885, par un planteur d'indigo nommé Ameen Serang.

Il y a, dans le Palladisme, cinq ou six femmes qui prétendent jouir des faveurs du « *daimon Hermès* ». Elles seraient, comme les grandes maîtresses désignées *souveraines* dans notre texte, « possédées à l'état latent. »

## ADRIANO LEMMI

Le Docteur Bataille (dans le *Diable au XIXe Siècle*) et la *Revue Mensuelle* ont fourni sur Lemmi des renseignements curieux, auxquels nous sommes heureux de joindre ceux-ci :

Lemmi est fort habile ; ce serait folie de le nier. Il n'a pas de scrupule dans le choix des moyens et recourt souvent à l'audace ou à l'hypocrisie. Dès sa jeunesse, il avait su capter la confiance du célèbre Kossuth. Il s'est fait bien voir de Mazzini, et Garibaldi le considérait comme homme d'action et fondateur très adroit de sociétés.

Lemmi, qui a aujourd'hui 71 ans, quoiqu'il paraisse en avoir dix de moins, naquit à Livourne (Italie), de père et mère *catholiques*, en 1822. Il avait donc 24 ans quand il renia la foi de ses ancêtres et se fit circoncire !

En juin 1877, Lemmi devint membre du Conseil de l'Ordre au Grand-Orient d'Italie ; mais il exerçait depuis longtemps une influence au sein de ce pouvoir important.

Quelques années plus tard, il était membre de la Commission organisatrice du Congrès de Milan, qui prépara la Maçonnerie italienne à une lutte dont les effets ne furent que trop efficaces. Il fut le véritable créateur des cercles anticléricaux, dont le comité central, entièrement dans sa main, se trouvait à Rome au club maçonnique populaire appelé *Société des Droits de l'homme* et siégeait au *Palazzetto Sciarra*, sur le *Corso*. (1)

La date officielle de la nomination d'Adriano Lemmi comme Grand-Maître-Adjoint au Grand-Orient d'Italie est le 1er juin 1883.

Grand brasseur d'affaires, ami intime du polygame Crispi, ce que le Docteur Bataille a raconté sur lui, au sujet de l'unification de la Maçonnerie italienne qu'il a su mener à bien, est d'une rigoureuse exactitude. Par adresse et par de l'argent, il s'est rendu maître absolu du Grand-Orient Italien ; cette unification était désirée par Charleston, on lui en a su gré. (2)

(1) Le prince Sciarra, propriétaire de ce palais, est un anticlérical haineux au suprême degré. Bailleur de fonds du journal maçonnique la *Tribuna*, il a pratiqué de larges emprunts à la Banque Romaine, qui lui versait par 200 et jusqu'à 400,000 fr. à la fois, *sur l'ordre de Lemmi.*

(2) Il est vrai qu'aujourd'hui cette œuvre d'unification est bien compromise. L'élec-

En tant que Chef du Pouvoir Exécutif central de la Maçonnerie Universelle, Adriano Lemmi était apprécié par Albert Pike, qui voyait uniquement les services rendus comme adversaire du Vatican et ignorait, paraît-il, la cupidité dévorante de l'homme ; cependant, quelques plaintes à cet égard furent envoyées à Charleston, mais là elles ont été supprimées par Philéas Walder ; Pike ne les a jamais connues.

Le Docteur Gallatin Mackey fut seul clairvoyant ; il se défiait de Lemmi ; il mourut trop tôt.

Adriano Lemmi s'est fait israélite, en haine du catholicisme et afin d'avoir toujours la Juiverie pour lui, et de fait les Juifs l'ont beaucoup aidé dans ses affaires. En outre, il a su se ménager une multitude de ministres protestants parmi les initiés. En Angleterre, en Amérique, on a toujours désiré la prospérité de la Maçonnerie Italienne ; or, les Italiens sont paresseux et par conséquent pauvres, et il paraît qu'Adriano empocha les trois quarts de l'argent envoyé pour multiplier les Loges. Non content de détourner les dons des Maçons anglais et américains, Lemmi a taxé les pauvres loges italiennes d'un impôt qu'elles doivent payer sous peine de radiation, après trois avertissements.

En 1890, s'il faut en croire les accusations mêmes des maçons d'Italie, Lemmi avait déjà ramassé et placé à son nom personnel quatre cent mille francs, prélevés sur les générosités des FF.·. protestants et sur les FF.·. italiens imposés. C'est alors que les défections commencèrent parmi les FF.·. italiens.

Dès la mort d'Albert Pike, Adriano Lemmi intrigua pour faire transférer à Rome le Suprême Directoire et pour s'assurer la majorité d'avance dans les *Triangles*, par ses émissaires qui mentirent bel et bien partout.

Il leur fit dire que la nécessité de la lutte obligeait à faire le transfert et qu'il proposerait la candidature de Carducci, si le premier vote était obtenu ; seulement Lemmi payait en même temps le sénateur Carducci avec l'argent de la Banque Romaine, dit-on, pour qu'il ne se portât point.

On aurait voté pour Carducci qui n'était pas antipathique,

tion frauduleuse du 20 septembre 1893 a suscité à Lemmi de nombreux opposants, même dans la Maçonnerie italienne, et des Suprêmes Conseils dissidents se fondent dans la péninsule, par l'initiative du F.·. Paolo Figlia, 33e, député au Parlement italien.

ou bien pour Maïocchi, Bovio ou le prince Sciarra ; mais Lemmi s'était arrangé de manière à n'avoir aucun concurrent.

C'est toujours avec de l'argent qu'il a manœuvré, et avec l'argent des autres. Son secrétaire Ulysse Bacci (le correspondant de *Moïse Lid-Nazareth*) était criblé de dettes depuis nombre d'années ; Lemmi les lui aurait payées en escomptant déjà les profits de la Direction Suprême.

Les délégués honnêtes et informés de ces tripotages ont protesté de toutes leurs forces, le 20 septembre. Mais, les Walder (père et fille) et des ministres protestants, avaient préparé la majorité au moyen de perfides conseils ; beaucoup d'hésitants ont préféré croire les belles paroles prodiguées auparavant, en dehors du palais Borghèse.

Les principaux entraîneurs pour Lemmi auraient été, sinon le jour même, mais grâce à un long travail préparatoire :

1° Le révérend Gray, ministre protestant presbytérien, né en Ecosse et membre du Rite Ecossais en Italie. Ami personnel de Lemmi, qui prend souvent ses conseils, il habite Rome, *via Venti-Settembre*.

2° Le docteur Nevin, autre ministre protestant, mais anglican, lui, c'est-à-dire des épiscopaux. Américain de naissance, il se rend chaque année aux Etats-Unis, appartient à un Rite Américain, et il est très lié avec Lemmi. Il aurait fait de la polémique contre Savarese et contre le P. Curci, de la Compagnie de Jésus. Il demeure, à Rome, *via Firenze*.

Frères et Sœurs fêtèrent la nomination de Lemmi et le transfert au Palais Borghèse, non seulement du Siège de la Maçonnerie Italienne, mais surtout celui du Suprême Directoire Dogmatique.

Toutes les femmes à la tête des Ateliers maçonniques et lucifériens d'Italie sont, sans exception, dévouées à Lemmi. Parmi les plus marquantes et qui mériteraient d'être signalées d'une façon particulière, nous citerons : la S∴ *Canevi*, écrivain et même poète, croyons-nous ; la *S*∴ *Lidia*, très liée avec Carducci et qu'il a chantée dans ses vers comme Catulle, Horace et autres ont célébré leurs amantes. (1) Enfin, la créature qui exercerait sur Adriano Lemmi une influence sans rivale, s'appelle *Paola Nina*.

Ce nom de *Nina* évoque en nous le souvenir du F∴ Nino

(1) Ne pas la confondre avec *Lidia Ansaldi*, dont nous publions le portrait.

De Andreis, 33e, qui était, de 1882 à 1885, vice-président du *Circolo Anticlericale de Rione-Borgo*, à Rome. De Andreis, à peu près aussi gâteux que Petroni (1), et le F.·. E.-E. Hubert, alors directeur de *là Chaîne d'Union*, se congratulaient réciproquement de Rome à Paris et de Paris à Rome, à propos de n'importe quels banquets ou fêtes maçonniques.

Les fidèles de Charleston, entraînés par *Miss Diana Vaughan* et par les FF.·. Alexander Graveson, de Philadelphie, et Vicente Palacios, de Mexico, organisèrent la résistance et rompirent complètement avec Adriano Lemmi, auquel ils adressèrent la voûte de protestation dont le texte a été publié dans le deuxième numéro de la *Revue Mensuelle, religieuse, politique, scientifique*, et qui, datée du 15 décembre 1893, signée par vingt-six délégués des Provinces triangulaires au Convent Souverain secret du 20 septembre, est un mémoire net, précis et aussi complet que possible de tous les griefs des opposants. Cet acte est une véritable déclaration de guerre ; il crée un schisme profond dans la haute-maçonnerie.

Au moment où nous finissons d'écrire cet ouvrage, les effets de la protestation des hauts-maçons américains se font sentir en Europe déjà, et en Italie même. L'œuvre maudite de Lemmi se désagrège.

Un Congrès de 33es italiens, tous appartenant à la fédération de l'Écossisme du Suprême Conseil de Rome, vient de se tenir à Palerme, provoqué par le F.·. Paolo Figlia, député au Parlement italien, et à déclaré la rupture complète et définitive avec l'intrus du Palais Borghèse ; répudiant toute solidarité avec cet homme, qu'ils disent hautement être « la honte de l'humanité », les Congressistes, afin de permettre à tous les maçons indépendants de se soustraire à son influence, ont décidé de créer en Italie « autant de Suprêmes Conseils qu'il y avait d'Etats alors que la péninsule n'était pas encore composée à unité ».

Ainsi, ont été fondés : le Suprême Conseil de Naples, pour l'ancien royaume de Naples, siégeant en la vallée du Sebeto ; le Suprême Conseil de Florence, pour l'ancien grand-duché de Toscane, siégeant en la vallée de l'Arno ; le Suprême Conseil de Palerme, pour la Sicile, siégeant en la

(1) Voir le *Diable au XIXe Siècle*, page 437 du premier volume.

vallée de l'Oreto. Deux autres Suprêmes Conseils sont en voie de fondation : l'un pour Rome, dit siégeant en la vallée du Tibre ; l'autre pour Turin, dit siégeant en la vallée du Pô.

Les 33es de l'Ecossisme italien, en guerre ouverte contre Adriano Lemmi, et qui siégeaient au Congrès de Palerme, sont les FF.·. dont les noms suivent :

Paolo Figlia, grand-maître du nouveau Suprême Conseil de Palerme, député au Parlement italien, président du Congrès ; Antonio Marando, grand-maître du nouveau Suprême Conseil de Naples ; Fortunato Savi, grand-maître du nouveau Suprême Conseil de Florence ; Benedetto Quinci del Grano, Giuseppe Polizzi, Aristide Battaglia, Francesco P. Mondini, Francesco Giliberto, Giuseppe Militello, Giovanni Leone, Salvatore Vicesvinci, Antonino Lombardo, Cesare Di Leo-Cadelo, membres du nouveau Suprême Conseil de Palerme ; Marino Marini, Salvatore Barra, Giovanni Mariello, Benedetto Di Meglio, Raimondo Di Salvatori, Gennaro Abate, Ludovico Miselpieri, Andrea Lazzara, membres du nouveau Suprême Conseil de Naples ; Neocle Renucci, Luigi Caire, Ulisse Parini, Silvio Belli, Carlo Leoni, Arturo Bruno-Frager, Giuseppe Morgantini, Italo Benporad, Natale Cafanielli, membres du nouveau Suprême Conseil de Florence.

Avant de se séparer, les 33es italiens, siégeant au Congrès de Palerme, ont voté une adresse de félicitations « à leurs FF.·. hauts-maçons qui ont donné l'exemple de l'indépendance, en refusant d'accepter le joug tyrannique et honteux d'un homme universellement méprisé ».

Dans les triangles, les adversaires de Lemmi lui appliquent un passage de la curieuse communication connue en palladisme sous le nom de Révélation de Baal-Zeboub. Ce passage est formé de deux mots : *lutea periclitatio* (l'épreuve boueuse). Aussi, les lucifériens partisans de Charleston disent-ils que l'élection frauduleuse de Lemmi est bien « l'épreuve de boue » annoncée à la Maçonnerie et consignée par Albert Pike dans son mémorial intitulé *le Livre des Révélations*.

Il nous a été possible de communiquer, tout récemment, à la *Croix de Paris*, à l'*Univers* et à quelques autres journalistes de nos amis, le texte que nous avons copié sur l'original de la dépêche envoyée, de Paris à Londres, par *Sophie Walder* le 5 janvier 1894 :

« Suis chargé par Simon (1) traiter avec dissidents. Acceptez-vous entrevue ? Réponse télégraphique. Puis partir demain. »

Signé : VERNON (2)

Après avoir consulté le Comité palladiste de permanence siégeant à Londres, le Souverain-Pontife dépossédé, Albert-Georges Mackey, répondit :

« *Inutile venir.* — Voûte protestation est maintenue par Comité. Dites mes regrets personnels. Opposants sont unanimes contre toute transaction proposée par Simon. »

Disons, avec *Le Chercheur* de la *Croix de Paris :*

« L'Antipape Simon risque fort de se casser les reins en tombant comme le premier, le trop célèbre adversaire de Saint-Pierre. »

*
* *

Philéas Walder est mort peu après le Convent du 20 Septembre ; nous lisons à son sujet dans un journal américain :

ECHOS DE LONDRES
(PAR TÉLÉGRAPHIE).

LONDRES, le 8 octobre (1893).

« On annonce la mort de M. Philéas Walder, le spirite bien connu, qui était passé à Londres, à l'âge de soixante-dix ans, après son retour d'un voyage en Italie. Il avait une réputation en Europe et en Amérique comme représentant du spiritisme, et il était aussi bien connu comme l'ami de John Taylor, le successeur de Brigham Young ; c'est en qualité de disciple de ce dernier qu'il fit tant pour la propagation des doctrines du mormonisme. On ne doit pas oublier qu'il était également un occultiste de l'école d'Eliphas Lévi. »

*
* *

## PRESTIGE DE SOPHIE WALDER.

Philéas Walder, — nous l'avons déjà consigné ici, — prétendait s'être mis en état de *pénétration* (catholiques, nous disons *possession*) au moment de la conception de sa fille Sophie, qui aurait été ainsi engendrée par Lucifer lui-même.

C'est peut-être à cette quintessence diabolique que Sophie

(1) *Simon* est le nom de Lemmi dans la correspondance secrète des chefs de la Haute-Maçonnerie.

(2) Voir, ici, la note 1 de la page 691.

Walder doit la faculté de se fluidifier, *moyennant la somme de cinq mille francs*, à elle versés, au préalable, par le triangle qui désire la voir *passer au travers d'un mur*.

Une salle située dans un sous-sol est nécessaire pour cette expérience. On y construit expressément un mur, épais de soixante centimètres au moins et qui divise la pièce en deux parties. Cependant, un espace, large d'un mètre, est ménagé à droite et à gauche, dans le sens de la longueur du mur, afin que les assistants puissent circuler dans la salle.

Le mur s'élève jusqu'au plafond, sauf au milieu, où il est coupé de cinquante à soixante centimètres carrés dans le haut, pour ménager le logement d'une grosse cloche, dont la corde pend du côté opposé où se tient Sophie Walder durant la première partie de l'opération. Ainsi est *le mur d'expérience*.

Au milieu, à hauteur d'appui de main, se trouve une balustrade en fer, demi-circulaire de chaque côté du mur.

En face, et par conséquent contre le *mur est* et le *mur ouest* de la salle, est placée une petite tribune élevée, où se tient un projecteur, avec son appareil (lumière oxhydrique) dont les rayons sont dirigés vers le milieu du *mur d'expérience*.

Sur le plan ci-contre, A désigne l'endroit où est Sophie Walder durant la première partie de l'opération ; — B, sa place pendant la seconde partie ; — C, le Hiérarque qui donne le coup de cloche ; — D et E, les deux tribunes de projection.

L'entrée de la salle est généralement à l'ouest, sous la tribune du premier projecteur ; mais ceci importe peu.

Les assistants et assistantes se placent où ils veulent.

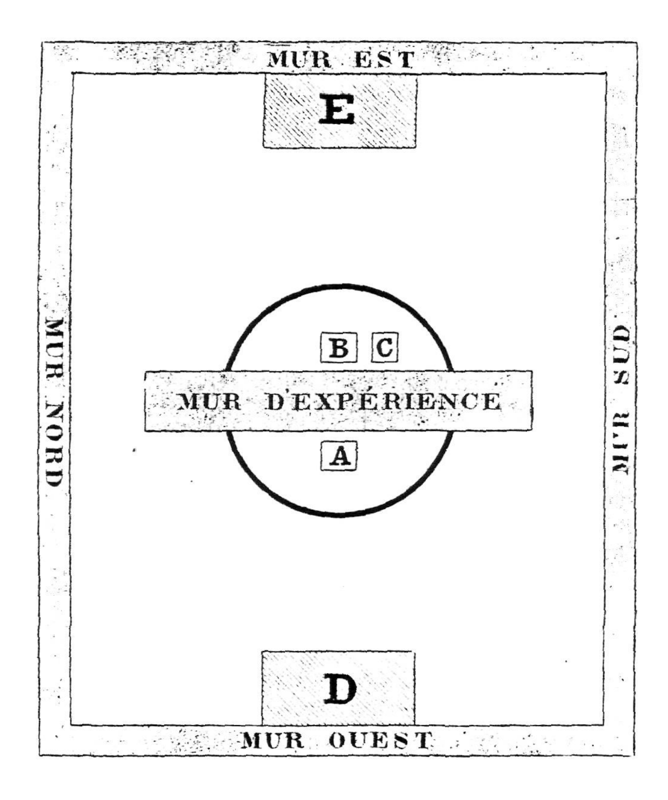
Sophie Walder arrive, conduite par un Mage Elu. Bénédiction, à l'aide d'une formule spéciale. Chacun peut frapper et sonder le mur. Constatation faite qu'il est plein et ne cache aucun subterfuge, les servants y vissent des plaques d'acier, qui se touchent toutes. (Des tampons en bois sont dispersés sur plusieurs points du mur, afin d'y visser les plaques.)

Sophie Walder se place alors en A, séparée du public par la balustrade en fer. On ne la perd donc pas de vue, mais nul ne doit la toucher. Elle se dévêt, jusqu'à nudité complète ; les vêtements ne se fluidifieraient pas (?).

Les Hiérarques présents unissent leurs voix à celles des

Maîtresses Templières, et l'on chante, à demi-voix, le *Gennaïth-Menngog*.

Le projecteur D inonde Sophie Walder de lumière. Elle est strictement immobile, debout, bras pendants, et parle à peine du bout des lèvres ; elle débite, d'un ton monotone et de plus en plus faible, tout ce qui lui vient à l'esprit.




Cette première phase de l'opération dure de quinze à vingt minutes d'ordinaire ; parfois, jusqu'à une demi-heure.

Pendant ce temps, le corps pâlit progressivement : le sang paraît se retirer ; exsangue, cadavérique, puis la chair prend une teinte jaunâtre, avec un ton flou. Peu à peu, les assistants n'ont plus qu'un fantôme devant eux, toujours immobile ; la voix s'est éteinte depuis un bon moment, tandis que

le chant du *Gennaïth-Menngog* s'est élevé jusqu'à devenir éclatant.

Le Hiérarque qui est de l'autre côté du mur sonne brusquement la cloche ; un coup sec, fort bruyant.

Instantanément Sophie Walder a disparu, et son fantôme est passé en B, auprès du Hiérarque sonneur, qui se retire hors du demi-cercle formé par la balustrade.

Alors, il se produit en sens inverse, ce qui a eu lieu durant la première phase de l'opération. Peu à peu le cadavre remplace le fantôme ; puis, la chair cesse d'être cadavérique, le sang revient, le corps s'anime, la voix se fait entendre, tandis qu'on chante autour de Sophie Walder le *Vanériam-Ohblerrak*, éclatant d'abord pour finir à demi-voix (1).

Sophie est redevenue comme au début de la séance ; le projecteur E éteint sa lumière ; Sophie Walder se rhabille, après avoir béni les assistants.

Maximum de la durée de l'opération : une heure pour la totalité.

Sophie Walder *se dit* fatiguée après cette expérience et garde le lit pendant quelques jours. Cela donne plus de prix au prestige !

Si belle créature que soit Sophie Walder, on voit par cette expérience comme par toutes les autres, qu'elle aime énormément se dévêtir, ce qui prouverait bien qu'elle est possé-

(1) Le *Gennaïth-Menngog* et le *Vanériam-Ohblerrak* sont deux chants essentiellement palladistes. Ils se modulent pendant « les œuvres de grand rite », lesquelles ont généralement deux phases : la première, qui est la partie de l'expérience où se produit le prestige ; la seconde qui est celle au cours de laquelle les choses reviennent à l'état naturel. Le *Gennaïth-Menngog* est une sorte d'« *Esprit-Saint, descendez en nous* » : le *Vanériam-Ohblerrak*, est un chant d'action de grâces en l'honneur de la réussite du prestige et une demande de protection à l'esprit du feu, en faveur de la personne qui est l'objet du prestige. On les chante régulièrement dans toutes les séances de ce genre et à celle de l'opération du mur aussi bien qu'aux autres. Ils sont composés de mots de magie analogues à ceux que l'on trouve dans certaines formules d'évocation. La musique est très belle, tout à fait empoignante, suave, avec des modulations fort expressives, des notes à la fois criardes et langoureuses, *comme une plainte de tigresse soupirant après son tigre.*

L'air du *Gennaïth-Menngog* est un chef-d'œuvre. Celui du *Vaneriam-Ohblerrak* est inférieur quoique cependant très beau. Cela vous remue les entrailles et impressionne au suprême degré, paraît-il !

La musique du *Gennaïth-Menngog* a été composée par le F∴ Daniel Coverly, de New-York, aujourd'hui décédé. Celle du *Vaneriam-Ohblerrak* est de la S∴ Palfreman, de Boston.

Les paroles de ces deux chants sont de feu Albert Pike lui-même et constituent une réelle « *sauvagerie euphonique* ».

dée par Bitru. On comprend également qu'avec d'aussi merveilleux prestiges elle ait, en quatre séances, à Paris, recruté tant d'esclaves à Lucifer.

Nous laissons au Docteur BATAILLE le soin d'expliquer ce prestige avec la haute compétence qui lui est propre, et nous ne l'enregistrons qu'à titre de curiosité. Néanmoins nous pouvons faire remarquer que les théologiens voient dans les prodiges magnétiques, comme dans tous ceux qu'a présentés le XVIII[e] siècle, la preuve du déchaînement de Satan ; ce sont pour eux les signes avant-coureurs d'un grand événement, une annonce de l'Antechrist et de la fin des temps. Nous extrayons le paragraphe suivant de la VI[e] LETTRE PHILOSOPHIQUE de FIARD :

« L'incrédulité est à son comble ; Satan, ayant répandu partout l'esprit de vertige, multiplie ses miracles ; les magnétiseurs sont les précurseurs de l'Antechrist ; au moment où le monde se remplit de démonolâtres, le diable se voile sous l'apparence de certaines lois physiques, suffisantes pour tromper ceux qui veulent s'aveugler, mais pas assez pour ceux qui désirent s'éclairer au vrai fanal ; l'incrédulité règne sur le compte des démonolâtres. Le sommeil de la magistrature et du clergé leur a permis de se multiplier ; le diable les fait servir à ses desseins ; il faut qu'ils accomplissent leurs œuvres, dont le cachet est le débordement de tous les crimes, le bouleversement de l'État, l'anarchie persévérante, la confusion, le trouble permanent, le renversement des trônes, etc., juste peine dûe à l'infraction aux lois divines... »

*
* *

## RABBINERIE, KABBALE ET FRANC-MAÇONNERIE

Quant au rôle de la rabbinerie dans la Franc-Maçonnerie, il n'est aujourd'hui révoqué en doute par aucun de ceux qui voient clair ou qui veulent voir clair.

S. G. Mgr Meurin l'a établi (1). A côté de son haut témoignage, citons celui de l'apostat F.·. Constant, l'ami de Philéas Walder :

« La Grande Association Kabbalistique, dit-il, connue en Eu-

(1) *La Franc-Maçonnerie Synagogue de Satan*, par Mgr LÉON MEURIN, S. J., Archevêque-Evêque de Port-Louis. Paris, 1893, *Passim*.

rope sous le nom de Maçonnerie, apparait tout-à-coup dans le monde au moment où la protestation contre l'Eglise vient de démembrer l'unité chrétienne. » (*Histoire de la Magie*, p. 399).

La Maçonnerie procède si bien de la Kabbale et cache avec tant de soin ses secrets qu'il faut avoir été rabbin, ou fils de rabbin, pour posséder la clef de la rabbinique qu'elle emploie à dessein.

Ce charabia est à la langue hébraïque ce que le Talmud est à la Bible ; mais, comme tous les noms propres hébreux ont des interprétations spéciales, les fondateurs de la Maçonnerie ont exécuté un réel tour de force en choisissant ceux qui offrent aux initiés des grades inférieurs, et même aux profanes, un sens assez anodin et aux initiés des hauts grades le sens occulte qui leur est affecté.

Avec Mgr Meurin nous dirons :

« Rien de ce qui vient de la doctrine de la Synagogue déchue et de l'enseignement de l'Ange déchu, ne saurait être moral dans l'acception ordinaire du mot. *L'interprétation dont il s'agit ici ;* est en réalité tout ce qu'il y a de plus scabreux, de plus immoral, c'est tellement dégoûtant que nous n'osons l'interpréter en français. Encore ne le ferions-nous pas en *grec*, si le but et le sujet de ce livre ne nous y forçaient. » (1)

Le texte de S. G. Mgr Meurin porte : *en latin*. Mû par un scrupule dont nos lecteurs nous sauront gré, nous avons crû devoir traduire non *en latin* mais bien en *grec* certains mots qui figurent dans le travail sur les *mots de passe et sacrés* de la Franc-Maçonnerie Féminine que notre savant correspondant, M. Le Chartier, nous adressait, en nous écrivant :

« Je ne vais pas jusqu'au fond et je ne veux pas y aller, parce que, je vous le répète, comme un mot de mon maître en qui j'ai toute confiance, le monde a d'abord besoin d'une « *leçon de choses* », pour pouvoir étudier avec fruit la « *leçon* « *de principes* ».

Nous regrettons sincèrement cette réserve et laissons la parole à M. Le Chartier :

(1) *Ibid.*, *id.*, p. 252.

# LA FRANC-MAÇONNERIE DE LA FEMME

« EVA, FEI (*x*) FEAC (*s*), LAMMA SABACTANI ? BELBA BABEL HAVOTH JAIR : EMENETH HUR CANA. ENBUL-OS BETH-ABARA. AHI-TOUB. HALZA-BETH : AR-ARAT. CHARI*s*, CHARMI*s* VAGAO ! AR-ARAT ! GOD MALECH ! »

« Il y a deux manières d'orthographier ce texte. La première manière conserve comme tels tous les noms propres qui s'y trouvent, la seconde réunit les articulations suivant le sens continu qu'elles présentent à l'esprit par leur succession même. La première manière, qui est la plus en évidence, a deux fins : DÉROUTER D'ABORD LES PROFANES, *puis permettre aux initiateurs de graduer les initiations*. La seconde manière exprime exactement la pensée intime des initiateurs, surtout des premiers initiateurs. »

(Afin de rendre plus facile l'interprétation de l'analyse initiatrice de M. Le Chartier, nous donnons le tableau ci-après. A la première colonne on trouvera les mots sacrés et de passe d'après les Rituels ; — à la deuxième colonne, le sens donné à dessein par les Francs-Maçons ; — à la troisième colonne, la glose de M. Le Chartier sur les noms propres, et enfin à la quatrième colonne, son initiation scientifique.)

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
|---|---|---|---|
| EVA | En Hébreu, *Hharah*, la vie, c'est, selon la Bible, le nom de la Mère Commune des humains (RAGON, *op. cit.*, 28). | EVE, notre première mère (Gen., III, 20). | EVA, la vie, non propre de notre mère Eve. Ce nom signifie aussi la femme en tant que destinée à donner la vie. |
| FEIX, FÉAX | Que l'on interprète ainsi ACADÉMIE OU ECOLE DE VERTUS. (*Ibid., id.*, (28). | | FEI(x) FEAC(s). *Fei*(x) n'est autre chose que l'hébreu ou l'arabe bouche de moi : *Feac* (s) l'hébreu ou l'arabe bouche de toi ; mais on doit entendre ce que les Grecs nomment δελφύς (η). En occultisme, il ne faut recourir au grec qu'en ce qui concerne la dactylologie des gestes, des statues et des images. FEIX FEAX, *bouche à bouche.* (Nous employons néanmoins cette langue pour mieux voiler nos révélations. — *Note de l'auteur.*) |
| LAMMA SABACTANI | En Hébreu *Lammah Schebakthani, ut quid dereliquisti me ?* S. Math., ch. 27, v. 46, et Ps. 21, v. 1 Il signifie: *Pourquoi m'as-tu abandonné ?* Mais on le paraphrase ainsi: *Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonnée.* (*Ibid., id.*, p. 41). | LAMMA. SABACTANI ; pourquoi m'as-tu délaissé : cri du Sauveur expirant sur la Croix (Math., XXVII, 46). | LAMMA, pourquoi. SABACTA ... NI, as-tu abandonné moi ? « Pourquoi m'as-tu abandonné ? » Jésus-Christ, Notre-Seigneur, au moment d'expirer sur la Croix, s'écria : *El-i, El-i, lamma sabactani ?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? Le divin Rédempteur entendait par là : Dans quel but, mon Dieu ? au profit de qui m'avez-vous abandonné ? C'était une manière infiniment éloquente d'appeler sur les pécheurs convertis la pensée miséricordieuse de Dieu. Les Francs-Maçons voudraient adapter l'interrogation rédemptrice à la mort naturelle et à l'acte suprême de la vie, à l'acte physiologique de la génération, dans le dessein d'opposer à la Rédemption de |

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
| --- | --- | --- | --- |
| | | | l'Humanité par la mort du Fils de Dieu sur la Croix, la rédemption de l'Humanité par la propagation naturelle de la chair humaine. (Cf. JOSEPH, *Antiquitatum Judaïcarum*, lib. I; C. v; II, 12. — BARTHOLOCCI, *Bibliotheca magna rabbinica*, art. *Eliézer*, *Hakalir*, *Litanies*, texte hébreu, etc.) Les Francs-Maçons adressent encore la même interrogation à la femme en général, afin de lui rappeler ce devoir de la propagation, dont elle a censément perdu le goût. Les *Talmudistes* ont constaté, quelque part, avec une touchante mélancolie, que depuis la destruction de la sainte Jérusalem et surtout depuis le massacre de Bitter, le goût de la propagation a été enlevé aux filles d'Israël et donné aux filles des *Goyims*. De là vient la fureur de ces malheureuses contre les enfants chrétiens et contre les princes chrétiens. Je ne puis insister dans ce résumé. Ces premières observations suffiraient déjà pour établir l'origine exclusivement juive de la vraie Franc-Maçonnerie, aussi bien que de la Franc-Maçonnerie masque, avec laquelle on espérait donner le change. |
| BELBA | Anagramme de *Babel*, qui en hébreu signifie *dans la confusion*, que l'on interprète : *Tour de la confusion*. (*Ibid.*, *id.*, p. 45.) | BABEL, en Arabe *Birz-Nimrod*, la porte de Nemrod (*Gen.*, XI, 9). On traduit vulgairement le nom arabe de BIRS NIMROD par *Tour de Nemrod*. Néanmoins BIRS vient de BARAZA, | BELBA, *dans la flamme, dans le feu*. BE, dans Le; BA, flamme (EXODE III, 2). Ce mot est syncopé de LeHABA, comme YACTIL de YHACTIL et BADAM de BAHADAM (Cf. GE- |

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
| --- | --- | --- | --- |
| | | sortir et paraître dans la plaine, faire sortir au grand jour, produire, manifester ; sortir contre quelqu'un ; être brave, courageux ; sortir ; se *montrer* ; *d'ou* le nom d'action BIRAZON, le sortir ou la sortie, d'où la porte, la porte de sortie, abrégé dans BIRS NIMROD. Cf. KAZIMIRSKI, *Dictionnaire - Arabe-Français*, p. 109 ; Cf. GESENIUS *Thesaurus*, p. 212. | SENIUS *Thesaurus*, p. 713). La flamme ou le feu dont il s'agit ici, c'est l'ardeur génératrice par laquelle l'Humanité semble braver la mort physiologique. |
| BABEL | | | BABEL, dans Bel ou dans Belus : BA, dans, et BEL, syncopé de BA'AL, est équivalent à BA entrer, entrée, porte, 'AL qui étanche la soif, *au figuré :* qui satisfait la passion, qui fait faire l'œuvre, qui fait caresser un enfant, etc. 'AL est la 3e pers. sing. parfait de 'ALAL, dont une autre forme 'UL signifie : allaiter un enfant. Une forme adoucie UL, IL, EL, signifie précéder, être puissant ; puis, le corps, le fort, Dieu. Bel, dans l'occultisme, est toujours la porte ouverte à la passion par excellence, la porte du grand œuvre ou de l'enfant ; la « *Sublime porte* », à laquelle a trait toute la religion de l'Islam ; le lieu par excellence MAKOM, ou réside le dieu des rabbins de la Cabbale et du Talmud, c'est la δελφύς ouverte pour concevoir ou pour enfanter. En arabe, la racine BA 'ALA, qui fournit aussi le nom de l'idole Baal, n'a rapport qu'au mariage et aux choses du mariage. |

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
|---|---|---|---|
| | | | Enfin l'étude du nom de Baal, dans les hiéroglyphes égyptiens donnerait la clef d'un certain nombre de symboles usités de tous temps chez les Païens et les Mages. |
| HAVOTH JAÏR | En Hébreu, *Hhavoth-Jaïr, Oppida illuminationis*, que l'on interprete : *L'éclatante lumière a dessillé mes yeux.* « Le F∴ Ragon ajoute en note : Il y avait en Chanaan, une ville de ce nom ; elle faisait partie du territoire échu à la tribu de Ménassé » (*Nomb.*, ch. XXXII, v. 41, et *Juges*, ch. X, v. 4.) (*Ibid., id.*, p. 57.) | HAVOTH-JAÏR, les villes de Jaïr (*Nombres*, XXXII, 41). | HAVOT, la vie, forme rabbinique, ou pluriel emphatique de HAVA, ÈVE, la vie ; JAÏR, resplendira : 3e pers. sing. aoriste hiphil de OR, luire, illuminer, devenir, brillant; *au sens causatif du hiphil* : éclairer, donner du jour; mettre en lumière ; expliquer; illustrer ; orner ; refaire ; réconforter ; réparer ; reproduire ; allumer ; embraser ; animer ; en résumé, resplendir. |
| EMENETH | EMENETH... signifiant *Vérité.* (*Ibid., id.*, p. 65.) | | EMENET, la vérité même, le *Véridique.* Ce mot est le primitif de EMET, sécurité; stabilité ; probité ; justice ; sincérité ; vérité. |
| HUR | HUR... signifiant *Liberté.* (*Ibid., id.*, p. 65.) | UR, en Chaldée, patrie d'Abraham. (Gen., XI, 28.) | HUR, la fosse ou le trou, le vide, le trou de la vipère, ἔλυτρον, les BIRZEVAN des rabbins. |
| CANA | CANA... signifiant *Zèle. Ibid., id.*, p. 65). | CANA, ville de Galilée, ou Notre Seigneur Jésus-Christ fit son premier miracle, le changement de l'eau en vin, prélude du changement du vin en son propre sang. (Jean, II, 1, 11, etc.) | CANA, a créé, a disposé, fondé, acquis, possédé. A pour sujet Emenet et pour complément direct UR. |
| ENBULOS | Et le mot grec *enbulos, prudence.* (*Ibid., id.*, p. 65). N'en déplaise à MM. les Francs-Maçons, nous avions cru jusqu'à ce jour que prudence s'exprimait en grec par φρόντισις, εως (ἡ). On trouve bien εὔβουλος, qui signifie : donnant de bons conseils, avisé, | | ENBUL, l'obscénité. HA adouci en É l'article hébreu. NIBUL syncopé en N'BUL par la rigidité de la prononciation : mot *chaldéen* (comme *sabactani*) correspondant au mot hébreu NABLUT, ignominie, partie obscène. OS, la gloire, autre sens du mot : force ; éner- |

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
|---|---|---|---|
| | prudent, mais le mot ενβυλος n'existe pas. La racine de εὔβουλος est εὔ βουλη et non εν βουλη. Le Manuel de 1830 porte du reste : *Eubulus* et dit *bubulus*, grec *Eubulos*. *prudens* (p. 283). — *Note de l'auteur.* | | gie ; stabilité ; protection ; salut ; splendeur ; majesté ; gloire ; louange. |
| BETH-GABARA ou ABARA | En Hébreu *Beth-Heber*, maison de passage ou *alethé*, vérité. (*Ibid.*, *id.*, p. 66.) | BETHABARA, nom de ville. — On l'interprète aussi par *Domus transitùs*. — Note de l'auteur, d'après la Bible. | BET, de la maison, état construit correspondant au génitif aryen. HABARA, du créateur, du générateur, mot pour mot, de celui qui parfait ou achève la création, la génération. HA l'article hébreu, BARA, 3e pers. sing. parfait, il créa, transformé par l'article en substantif. |
| ACHITOB | Hébreu *Ahhitoub*, frère de bonté. (*Ibid.*, *id.*, p. 66.) *Achitob*, Frater bonitatis, d'après la Bible. — *Note de l'auteur.* | AHITOUB, le même que ACHITOB, nom d'homme. | AHI ou ACHI, frère de moi : AH, frère, 'I, suffixe nominal, 1re pers. sing.<br>TOB, bon, adjectif qualificatif.<br>(*Le Véridique a disposé cette fosse. — L'obscénité* (est) *la gloire de la maison du générateur.*)<br>L'erreur implicitement contenue dans les deux propositions qui précèdent, consiste dans la substitution de l'idée de génération à l'idée de création, comme plus haut la substitution de l'idée de vie et de femme à l'idée de Dieu, dans l'invocation : « *O vie ou bien ô femme, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » |
| HALZABETH | En Hébreu *Victima Dei*. (*Ibid.*, *id.*, p. 80). | | ALZA, est en joie, pousse des cris de joie : 3e pers. fém. sing. parfait de ALAZ.<br>BET, la maison, les gens de la maison. |
| ARARAT | *Maledictiæ tremoriæ*. (*Ibid.*, *id.*, p. 81). *Tremoris* dit la Bible. — *Note de l'auteur.* | ARARAT, montagne d'Arménie, sur laquelle, d'après une ancienne tradition, se serait ar- | AR, la fosse, la montagne, ou l'Orient, synonymes symboliques de μητρα. |

| Mots d'après les Rituels. | Sens donné par les Francs-Maçons. | Glose de M. Le Chartier. | Initiation scientifique d'après M. Le Chartier. |
|---|---|---|---|
| | | rêtée l'arche de Noé. (Gen., VIII, 4.) | ARAT (est) grosse : a conçu, formé de ARA, même sens ; employé dans Jérémie, XX, 17. (Les cabalistes symbolistes veulent que la description biblique des prodiges du Sinaï ne soit qu'une allégorie de l'union conjugale. De là les noms de montagne, de caverne, d'*Orient*, ou plutôt de lumière du matin, du soleil ou de la foudre, sont appliqués au corps de la femme ou aux œuvres du Moïse de cette montagne d'une façon fort détournée.) |
| CHABRIS / CHARMIS — Voir, ici, la note de la page 209. | | CHABRI, CHARMI, vieillards de Béthulie, auxquels Judith reprocha la résolution prise de livrer la ville à Holopherne (Judith, VIII, 9 et suiv.). | CHABRI. Compagnon de moi, ou Charme de moi: CHABER, compagnon, 'I suffixe nominal. CHARMI, CHEREM, piège, lacet, enlacement. 'I de moi, mon séducteur. |
| | | VAGAO, l'eunuque d'Holopherne, chargé par son maître de séduire Judith (Judith, XII, 10, 12). | VAGAO, et ma gloire. VA et, GAO, honneur: magnificence : excellence ; orgueil ; fierté et faste. |
| | | GOD, divinité antique. La même apparemment que le *Godan* ou *Wodan* des Antiques Germains, que l'on n'a pas tort d'assimiler au Mercure des Latins et à l'Hermès des Grecs. | GOD, l'ithyphallus. On l'appelle aussi YOD, nom de la dixième lettre de l'alphabet hébreu, et CAIN, lance. GOD exprime les deux idées de GUÉ, superbe, sublime, et de UD, tison enflammé, torche ardente. |
| | | (Nous n'avons pas à donner l'orthographe de ces noms : elle offre assez peu d'intérêt. Il serait plus utile de relever les innombrables fictions *symboliques* que ces mêmes noms ont inspirées aux différents initiateurs, mais il est facile d'en trouver des exemples, notamment dans les livres de LéoTaxil. | MALECH, (est) roi. |

Etablissons l'orthographe initiatrice et traduisons :

« EVA, FEIx FEAx, LAMMA SABACTANI ? BELBA BABEL HAVOTH JAÏR : EMENETH HUR CANA. EXBUL-OS BETH-ABARA, AHI-TOUB. HALZA-BETH : AR-ARAT. CHARI (s) CHARMI (s) VAGAO ! AR-ARAT ! GOD MA-LECH ! »

« *Vie ou Femme,* Δελφύς *! Pourquoi m'as-tu délaissé ? Dans le feu, dans ta* δελφύς *entr'ouverte la vie resplendira. Le Véridique a préparé cette fosse. L'obscénité est la gloire de la maison du Créateur, mon frère bon. La maison a conçu ! God est roi !* »

Ce texte serait la partie de l'antique charte maçonnique babélienne ou babylonienne qui concernait les devoirs, les droits et les plaisirs de la femme, de même que les mots de passe et sacrés de la Maçonnerie Masculine rappellent le principe qui s'unit au produit de la génération matérielle de l'homme. Il constituerait une véritable excitation aux passions, au commerce avec la femme, préconisé par Albert Pike notamment, et sans s'occuper de la légitimité.

∴

## CONCLUSION

Déjà plusieurs auteurs ont dénoncé les sacrilèges, les profanations orgiaques des Lucifériens et Albert Pike, lui-même, semble faire remonter le Palladisme aux disciples de Zoroastre, aux Gnostiques et aux Manichéens, ce qui explique les infâmes cérémonies de son rituel. Or, comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil, nous terminons ce volume en demandant la preuve de ce que nous avançons à la page 197 du tome IV, *Beati* THEODORETI EPISCOPI CYRI *operum. Lutetiæ Parisiorum.* MDCXLIII. *Cum privilegio regis.*

« *De Prodico VI* » (1)

« Prodicus autem hos secutus Adamitarum quam vocant hæresim constituit. Hic ad decreta Carpocratis adjecit palàm et publicè scortari. Uxores enim communes esse sanxit. Quare non solùm in publiciis conviviis, lucernæ lumine remoto, in quam quisque inciderat cum ea coibat, sed mysticum initiationis ritum incontinentiam hanc ducebant. Cujus rei testem Stromatum Clementem producam, virum sanctum, et qui abundantia doctrinæ omnibus

1. IIe Siècle de l'Ere Chrétienne.

antecelluit. Sic autem loquitur in tertio Stromatum. *Sunt qui publicam Venerem mysticam communionem vocant, vel ipso nomine contumeliosi.* Deinde, quibusdam contra intemperantiam prolatis, hæc addit. *Homines infelicissimi carnalem concubitus communionem consecrant, et hanc ipsos putant ad Christi regnum perducere.* Ad lupanaria ergo deducit hæc communio, et cum eis communicaverint sues et hirci, maximáque apud illos in spe fuerint meretrices, quæ in prostibulo præsto sunt, et volentes omnes passim admittunt. Et post alia ejusdem generis subjungit. Talia etiam Prodici sectatores, qui falso nomine se appellant, dogmata profitentur. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« *De Valentino VII* ».

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Nam et gentilium festa celebrant, et immolatis vescuntur, et voluptatibus serviunt, et scelera omnia indiscriminatim admittunt. » (*Ibid*, *id.*, p. 200-201.)

*
* *

Ainsi, ce fameux progrès que les Maçons ne cessent de faire entrevoir comme absolument indispensable au bonheur de l'humanité tout entière, ce progrès est tellement rétrograde qu'il nous fait reculer d'au moins dix-sept siècles.

La Maçonnerie Universelle n'accomplit-elle pas une œuvre essentiellement luciférienne, puisqu'elle cherche, par tous les moyens dont elle dispose, à corrompre moralement et physiquement l'Homme, la Femme et l'Enfant, afin de les entraîner dans ces monstrueuses hérésies qui désolèrent l'Eglise chrétienne à son aurore?

Plaise à Dieu que nous ayons suffisamment attiré l'attention sur ces Précurseurs de l'Antechrist, dessillé bien des yeux, enfin contribué aussi à indiquer le camp de la vertu, de la foi et celui de l'ignorance et de l'obscurantisme !

La preuve la plus décisive de l'influence néfaste que la civilisation maçonnique exerce sur la moralité populaire existe dans l'ouvrage de M. Joly, intitulé *la France Criminelle et le Combat contre le crime*, couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. L'auteur établit que plus une population est soustraite à cette influence, mieux elle conserve l'intégrité des mœurs et la pureté de la conscience. C'est pourquoi une statistique de 1880 montre que sur 483 accusés, distingués par profession, huit seulement étaient agriculteurs ; ce qui fait le 1,6 0/0.

Voilà donc le bilan désastreux auquel aboutit la régénération morale annoncée à grand fracas par la Libre-Pensée et la Franc-Maçonnerie, au nom du progrès et du libéralisme.

Il est curieux et intéressant, toutefois, de constater qu'une Académie, en grande partie composée de « libéraux » et de « progressistes », a jugé à propos de décerner à l'ouvrage de M. Joly sa première récompense. Cela prouve doublement le bien-fondé de l'étude et des observations du philosophe catholique.

Il n'y a que la morale chrétienne, appuyée sur les commandements de Dieu et sanctionnée par les récompenses et les châtiments éternels, qui puissent exercer une action vraiment moralisatrice ; les faits sont là pour le dire, aussi bien que l'enseignement divin et la raison elle-même.

N'oublions pas que l'ex-abbé Constant, devenu le F.·. Constant, obéissant inconsciemment à la voix de la vérité, dit dans son *Histoire de la Magie* (p. 218-219) :

« Le sacerdoce réel de la femme c'est la maternité, et le culte de cette religion du foyer c'est la pudeur. Les gnostiques ne le comprenaient pas ou plutôt ils le comprenaient trop, et en égarant les instincts religieux de la mère, ils renversaient la barrière sacrée qui s'opposait à la licence de leurs désirs. »

La Franc-Maçonnerie fait-elle autre chose aujourd'hui ?

Concluons, avec notre ami H. Remy de Simony, le courageux directeur du *Publicateur de la Vendée* :

« La secte a pu avoir, elle a eu, elle a, des femmes aux jarretières emblématiques.

« Elle n'aura pas la femme sans épithète, parce que la femme voit clair à travers les ruses à l'aide desquelles on cherche à la circonvenir et à l'abuser ; parce qu'elle sait que la *Libre-Pensée* et la *Maçonnerie* vont à l'encontre de ses aspirations les plus nobles ; qu'elles sont la négation de sa foi ; qu'elles lui ravissent les saintes destinées dont, plus que l'homme encore, elle a besoin pour soutenir son énergie et alimenter ses espoirs.

« Blessée par les lois sur l'enseignement, monstrueuses machines de guerre lancées sur la famille, outragée par la loi du divorce, la femme chrétienne a, au tréfonds de son cœur, une haine implacable pour ces sociétés maudites.

« Aussi, se tournant indignée contre les Sectaires qui

oseront encore lui représenter leurs dogmes comme devant répondre à ses aspirations, elle lancera cette protestation vengeresse :

« *Vous prétendez m'attacher à votre foi politique, me rallier à vos doctrines... et vos marques d'intérêt ne se traduisent que par des outrages; vous prétendez faire sonner, pour moi, l'heure de l'émancipation définitive, et vous me ravalez au rang de courtisane légale.*

« *Nos amours-propres les plus chers, nos délicatesses les plus intimes, nos croyances les plus respectables, qu'en avez-vous fait?*

« *Qui nous a défendues contre vous, et parfois contre nous-mêmes, sinon cette religion que vous avez maudite, sinon ces prêtres dont vous avez violé les demeures, sinon ces religieux que vous avez proscrits?* »

« Voilà ce que répondra, entre deux regards de mépris, la femme chrétienne aux hypocrisies des réunions maçonniques.

« Sa mâle attitude d'hier nous est un sûr garant de sa fierté d'aujourd'hui. »

Toute femme ou jeune fille, qui n'aura pas le courage de tenir ce seul langage possible, deviendra, corps et âme, et pour l'éternité, la proie de Satan.



# TABLE ANALYTIQUE

**Chapitre Ier.** — **Origines des Loges féminines ou d'Adoption, pages 1, 2 et 3.** — ***L'Ordre de Sainte-Catherine*, 3.** — ***L'Ordre du Palladium*, 4, 5, 6.** — **Constitution du Pape Clément XII, 6, 7 et 8.** — ***Les Chevaliers Rameurs et Dames Rameuses***, de Rouen, 8. — ***L'Ordre des Mopses***, à Vienne (Autriche), 8 et 9. — ***L'Ordre de la Félicité***, à Paris, 11 et 12. — ***L'Ordre du Vaisseau***, aux Etats-Unis d'Amérique, 13. — ***L'Ordre androgyne des Fendeurs et des Fendeuses***, à Paris, 13, 14 et 15. — Constitution du Pape Benoît XIV, 15. — ***L'Ordre Androgyne des Amazones***, en Amérique. 16. — *Chanson franc-maçonnique*. 16 et 17. — Les formes de la Maçonnerie d'Adoption sont déterminées, 17. — La L.·. ***La Félicité***, à Dieppe, 18. — *L'Ordre des Chevaliers et des Dames de la Persévérance*, à Paris, 18 et 19. — ***Les Princesses de la Couronne***, en Saxe, 19 et 20. — La L.·. *La Concorde*, à Dijon, 20. — Louis XV et la Franc-Maçonnerie, id., 21. — *Le G.·. O.·. de F.·. prend dans son gouvernement les Loges d'Adoption*, 21 et 22. — La L.·. *L'Union Parfaite*, à Orléans, 22. — Les Loges d'Adoption en France, Allemagne, Hollande, Italie et Russie, 22.

**Chapitre II.** — Manuel d'Adoption de 1775 ; le Nécessaire de 1817 et le Manuel de la Maçonnerie d'Adoption ou Maçonnerie des Dames, du F.·. Ragon, de 1860, 23 à 87.

**Chapitre III.** — Extension de la Maçonnerie d'Adoption, 88. — La L.·. ***Française-Elue-Ecossaise***, de Bordeaux, 88 ; La L.·. ***La Candeur***, de Paris, 88-93. — Tournée maçonnique du Duc et de la Duchesse de Chartres, 93 et 94. — Travaux de *La Candeur*, 94 et 95. — Un Livre d'Or, 95. — Travaux de *La Candeur*, 95 et 96. — Réception de Voltaire aux *Neuf-Sœurs*, 96 et 97. — Esquisse des travaux de *La Candeur* ; liste des FF.·. et des SS:.: qui composaient cet atelier, 98 à 100. — Cérémonie funèbre en l'honneur de Voltaire, 100 et 101. — Fête des ***Neuf-Sœurs***, 101. — *L'Ordre des Chevaliers et des Nymphes de la Rose*, 101, 102 et 103. — Mise en sommeil et réveil des *Neuf-Sœurs*, 103 et 104. — ***Le Contrat Social***, 105. — Diplôme de Sœur-Maçonne, 106 et 107. — *Le Contrat social*. 107. — *La Concorde*, de Dijon, 108 et 109. — Cagliostro fonde la L.·. d'Adoption *La Sagessse Triomphante*, à Lyon, 109 ; son Rite dit Egyptien, 110 à 115. — ***La Félicité***, de Dieppe, 117. — *La Concorde*, de Dijon, id. — *Le Val d'Amour*, de Dôle, 118. — Cagliostro fonde la L.·. *Isis*, 118. — La L.·. *Saint-Louis*, à Caen, 118 et 119. — *L'Etoile polaire*, d'Abbeville, 119. — ***La Félicité***, de Dieppe, id. — Le Portrait du Vrai Maçon, 119 et 120. — Les Illuminés ; Weishaupt, Knigge, Dittfurth et Zwack : leur projet : ***Prostitution des Sœurs Maçonnes***, 120 à 123. — Loges irrégulières, 123 et 124. — Cantiques maçonniques, 126 et 127. — *L'Union Militaire*, à Valognes, 127. — *Les Mopses*, à Los, id. — Essai infructueux de la maçonnerie

d'Adoption à Prague, 127 et 128. — Rite Adonhiramite, 128. — Discours de la S∴ Thiberge, à la *Douce-Union*, de Paris, 128 et 129. — Fondation, à Londres, des *Odd Fellows*, 130. — Révolution française, id. — Lettre et supplice du Duc d'Orléans, 130, 131 et 132.

Chapitre IV. — Catherine II, 133. — Fin de Cagliostro, 133 et 134. — *L'Océan Français*, 134. — Les *Female Lodges* de la Caroline du Sud et des Etats-Unis, 134 et 135. — Fête de l'*Union*, *le Centre des Amis* et *la Vraie Réunion*, de Paris, 135. — Article sur les Loges d'Adoption, tiré du Miroir de la Vérité, 135 à 142. — *Le Baphomet* à Charleston, 142. — Cantique sur le nombre Cinq, 142 et 143. — Autres couplets d'Adoption, 143 et 144. — Fête de la *Vraie Réunion*, 144 et 145.— Prix des décors et ornements des Sœurs, en 1804, 145 et 146. — Ronde d'Adoption chantée à la L∴ *Saint-Eugène*, de Paris, 146 et 147. — Les *Francs-Chevaliers*, de Paris, à Strasbourg ; la Sœur Impératrice Joséphine, 147 et 148. — *Ordre de Misraïm*, 148. — Ronde chantée à la L∴ *Saint-Eugène*, 149. — La L∴ de *Sainte-Joséphine*, 150. — La L∴ de *Sainte-Caroline*, 150 et 151. — La L∴ *Sainte-Thérèse des Amis de la Constance*, de Paris, 151 et 152. — Fete des *Arts et de l'Amitié*, de Paris, 152 et 153. — Couplets chantés aux *Bons Amis*, de Paris, 153. — Id., a *Saint-Eugène*, 153 et 154. — Bouquet poétique offert aux SS∴ de *Sainte-Joséphine*, 154. — Fondation de la L∴ *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, 154. — Code récréatif des Francs-Maçons, 154 et 155. — L∴ *Saint-Napoleon*, 155. — En Italie, 155 et 156. — L∴ de *Sainte-Caroline* ; liste de ses Sœurs, 156 à 158. — *L'Age d'Or*, 159 et 160. — *L'Ordre des Chevaliers et des Dames Philochoréites* ou *Amants du Plaisir*, 160 à 162. — Le Régulateur portatif de la Maconnerie d'Adoption : La Lyre Maçonnique ; Ronde Chantée à la L∴ *Saint-Eugène*, 162 et 163. — Vénus Maçonne, les Grâces Maçonnes, 163. — Les *Odd Fellows* à Manchester, id. — Mariage de Napoléon I^er et de Marie-Louise d'Autriche, 163 et 164. — *Le Rite du Souverain Chapitre Métropolitain des Dames Ecossaises de France de l'Hospice de Paris, Colline de Mont-Thabor*, 165 a 170. — *Les Amis de la Paix*, de Paris ; *les Chevaliers de la Croix*, de Paris ; Mémoire adressé à Madame Zoé de Verdier ; Madame de Xaintrailles, 170 et 171. — *Les Militaires Réunis*, de Versailles, 171 et 172. — *Rite de Memphis* ; *Rite de Misraïm*, 172 et 173.

Chapitre V. — Louis XVIII, Auguste Protecteur de la Franc-Maçonnerie : *les Disciples de Memphis* ; *les Sept Ecossais*, 175 et 176. — Le G∴ O∴ et le *Rite de Misraïm*, 176. — Les Loges d'Adoption et le F∴ Bazot, 176 à 178. — Suites du Nécessaire Maçonnique d'Adoption de 1817 et du Manuel de la Maçonnerie d'Adoption du F∴ Ragon (*Maçonne Parfaite* ; *Elue Ecossaise* ; — *Maitresse Parfaite* ; *Sublime Ecossaise*, 1e et 5e Grades), 178 à 209. — Utilité des Loges d'Adoption, 210. — Statuts pour les Loges, 211 et 212. — Locaux des Loges de femmes à Paris, 212. — Fête d'Obligation, 213.

Chapitre VI. — *L'Honneur et la Franchise*, de Périgueux, 215. — Médaille offerte à Louis XVIII, par le Rite Ecoss. Anc. et Acc., 215 et 216. — *Les Chevaliers de la Palestine*, de Paris, 216. — *Rite de Misraïm*, 216 et 217. — Fête d'Adoption donnée par les Francs-Maçons de ce Rite, à Paris, 217 à 220. — *Belle et Bonne*, 220 a 222. — La Maison de France et la Franc-Maçonnerie, 222 a 224. — Fête funebre Franc-Maçonnique en mémoire du Duc de Berry, 224 à 228. — Le F∴ Decazes et Madame la Duchesse de Berry, 228. — *La Bonne Foi*, de Saint-Germain-en-Laye, 229. — Les Communeros Espagnols, 229. — Le Pape Pie VII, 229 et 230. — Persécution contre les *Misraïmites*, 230 et 231. — Piccolo-Tigre veut *la corruption de la femme*, 231. — *Les Amis Bienfaisants*, 231. — Pompe funèbre célébrée par le G∴ O∴ de F∴ à la mémoire de Louis XVIII, 232 à 235.

Chapitre VII. — *La Bonne Foi*, de Saint-Germain-en-Laye, 237. — Bulle de Léon XII, 237 et 238. — *La Clémente Amitié*, 238. — La premiere salle d'asile laïque de France, 238. — *Les Odd Fellows*, 238 et 239. — *La Clémente Amitié*, 239 à 243. — *Les Amis Fidèles*, de Paris, 243. — *Les Amis de la Vérité* et la Révolution de 1830, 243 à 245. — Manuel Maçonnique, 245. — Le Secret des Francs-Maçons, id. ;

Cantique d'Adoption, etc. 246. — La Reine Adélaïde, 246. — *Le Rite de Memphis*, id. — *Le Rite de Misraïm* et sa Grande Loge d'Adoption, 246 et 247. — La L.·. *La Clémente Amitié*, 247 à 254. — *Les Amis Fidèles*, de Paris. 251. — La Grande Loge d'Angleterre, id. — Loges du *Rite de Memphis* créées à Bruxelles, id. ; — *les Chevaliers de la Palestine*, à Marseille. — Le préfet de police fait cesser les travaux de ce Rite, à l'instigation des Freres Bédarride du *Rite de Misraïm !* 255. — La L.·. *Jacques Molai*, de Paris, 256. — *Les Amis Fidèles, la Clémente Amitié*, de Paris. id. — Cérémonie funèbre à Rouen, id. et 257. — Difficultés entre les *Odd Fellows* anglais et ceux d'Amérique. 257. — *La Réunion Intime*, de Bernay, id. — Autre cérémonie funebre à Rouen, id. à 259. — La Reine Victoria et la Franc-Maçonnerie britannique. 259. — Les Loges d'Ecosse et d'Irlande, id. — *La Jérusalem Ecossaise*, de Paris, id. — Troisieme cérémonie funèbre à Rouen, 259 et 260. — Le Maréchal Soult et la Franc-Maçonnerie, 260. — Bal des Loges de Rouen et cérémonie funèbre des *Arts Réunis*, de cet Orient, 260 et 261. — *L'Union Intime*, de Bernay, 261. — Lettre d'une femme de Franc-Maçon. 261 et 262. — *Les Amis Triomphants*, 263. — *L'Harmonie*, de Chemnitz, id. — Création des premieres Crèches Franc-Maçonniques, à Rouen, 263. — Progrès de la Franc-Maçonnerie en Allemagne, 263 et 264. — Processions Franc-Maçonniques en Angleterre, 264. — La secte se reconstitue secrètement en Espagne, 264. — *L'Amitié et Constance*, de Bâle, id. — Ateliers en Chine ; à Singapore et à Madras, id. — Etats-Unis, id. — Fêtes de Rouen, 264 et 265 — La Franc-Maçonnerie et la Révolution de 1848, 265 à 270 — L'apostat Constant, dit Eliphas Lévi, 270. — La S:·: Dréano à Francfort-sur-le-Mein, id. — Aveu du F.·. Pistrucci au F.·. Ripari, 271. — Le G.·. O.·. de F.·. et la Maçonnerie d'Adoption, 271 et 272. — Fête d'Adoption du 19 juillet 1850, à Paris, 272 à 276. — Développement des Creches Franc-Maçonniques, 276 et 277. — *Les Odd Fellows*, 277. — Fête du *Rite de Misraïm*, à Paris, 277 et 278. — Creches subventionnées par la Franc-Maçonnerie, 278. — *La Fraternité des Peuples*, à Clignancourt : *les Amis de la Paix*, à Paris, 278 et 279. — Fêtes de l'*Alliance*, 279. — Fête de *Saint-Pierre des Vrais Amis*, 280 et 281. — S. M. l'Impératrice Eugénie et la S:·: G.·. M.·. Plocq de Berthier, 281. — Fête de *Misraïm*, 281 et 282. — Le journal *Le Lycée*, 282. — L'Orthodoxie Maçonnique du F.·. Ragon ; l'Etoile Flamboyante, 282 et 283. — Vers du F.·. César Moreau, 283 et 284. — Fondation de la Grande Loge du Minnesota, 284. — Effondrement du *Temple de Memphis*, id. — L'Empereur Napoléon III, Protecteur de la Franc-Maçonnerie ; la Loge *Bonaparte*. La reine Victoria, id. — Le F.·. Boubée et les Loges d'Adoption, 285. — La fête d'Adoption de la *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, au G.·. O.·. de F.·., 285 à 289. — *L'Univers* et le journal le *Franc-Maçon*, 289 à 291. — Naissance de Barbe Bilger, 291. — Longfellow transforme la 2e classe des *Odd Fellows* en association *luciférienne*, id. — Adresse du G.·. O.·. de F.·. à Napoléon III, 292 et 293. — Les femmes turques sont admises aux loges, 293. — Rite d'Adoption américain du F.·. Rob. Morris, 294. — Maçonnerie Androgyne aux Etats-Unis, id. — Pompe funèbre du F.·. Michel Bédarride, id. — Le F.·. Ragon et les Sœurs Grandes Maîtresses, 295. — Sœurs de l'obédience du G.·. O.·. de F.·., id. — Projets des *Vrais Amis de la Patrie*, 296. — *La Réunion des Amis Choisis*, de Marseille, 296 à 298. — *L'Alliance*, de la Chapelle (pres Paris), 298 et 299. — Fête à Besançon, 299. — *Saint Vincent de Paul*, de Constantine, 299 et 300. — *Les Amis de l'Humanité* : les *Trinosophes de Bercy*, 300. — Service funebre à Notre-Dame de Paris, 300. — Fête de la Loge *Bonaparte*, 301. — *Parodies sacrilèges des Francs-Maçons* : Calices, Chasubles, 301 et 302. — *Les Admirateurs de l'Univers*. — La Sœur Caroline Kœnig, 303. — Albert Pike, élu Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle et Lucifèrienne, 303. — Le F.·. Ragon et les loges mixtes, 304 et 305.

Chapitre VIII. — Manuel de la Maçonnerie d'Adoption du F.·. Ragon (*Elue ; Ecossaise ; Chevalière de la Colombe. Rose-Croix des Dames, Chevalières de la Bienfaisance*) Statuts et Règlements. 307 à 322. — Rituel de Reconnaissance conjugale, 322. — Le F.·. E. E. Hubert et les Loges d'Adoption, 323. — *Le Temple des Familles*, id. — *Le Héros de l'Humanité*, 325. — *Le Temple des Familles* et le

G.·. O.·. de F.·., id. — *La Triple Unité*, de Fécamp, id. et 326. — Le F.·. Boubée et le *Temple des Familles*, id. — Réveil de ce *Temple*, 327. — *Le Rameau d'or d'Eleusis*, 327. — Impression, en français, du dernier Rituel de *l'Ordre des Mopses*, id. — *Les Odd Fellows*, id. — *La Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, id. — *Le Globe*, de Vincennes, 327 et 328. — Le journal le *Franc-Maçon* et les Rituels du F.·. Ragon, 328 et 329. — *Le Temple des Familles*, 329 à 331. — Les Sœurs Maçonnes italiennes, 331 et 332. — La Princesse Marie Studolmine Bonaparte-Wyse, veuve de Solms, épouse Urbain Rattazzi ; leur haine contre l'Eglise Catholique, 332 à 334. — La L.·. *Osiris*, 334. — *Rite de Misraïm*, 334 et 335. — Lettre du F.·. Léon Richer au sujet de la Femme, 335. — Propos du F.·. Deschamps sur le même objet, 335 et 336. — *Mars et les Arts*, 336. — Fête Franc-maçonnique de Rouen, id. — Le Pape Pie IX et la Franc-Maçonnerie, 337. — *La Persévérance*, id. — A Jersey, 338. — *Le Val d'Amour*, de Dôle, id. — *La Fraternité des Peuples*, 338 et 339. — Convoi de la S:.: Léger, 339. — *Les Arts Réunis*, de Mâcon ; La Sœur Nathalie Janvier, 339 à 341. — Le F.·. Goron, de Nantes, cherche à organiser une loge de femmes, 342. — Fête solsticiale de la *Fraternité des Peuples ; Les Francs-Maçons excommuniés à leurs dames*, cantique, 343. — *La Morale Indépendante* du F.·. Massol, id. — *La Franc-Maçonne*, de Dechevaux-Dumesnil, hommage à la S:.: G:.: M:.: Esther Démonaz, 344. — *L'Abri du Penseur*, de la Tour du Pin, 345. — Mgr. De Ségur, id. — Enterrements civils de femmes, 346. — La Sœur Julie Caracciolo et le F.·. G. Garibaldi, id. — Urbain Rattazzi, id. — Fête des *Trinosophes de Bercy*, 346 et 347. — Le F.·. Dupérat insulte les FF.·. et les SS:.: de la L.·. *Saint-Pierre des Vrais Amis*, de Paris et de l'Obédience du G.·. O.·. de F.·., 347 et 348. — Fête solsticiale d'hiver de *l'Athénée Français, des Disciples de Fénelon* et des *Trinosophes de Bercy*, 348 à 350. — Fête offerte par *la Rénovation*, d'Amiens, 350 et 351. — *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, 351 et 352. — L'Ecole libre maçonnique de Saint-Denis, 352. — *Les Amis de l'Humanité*, de Montrouge, 352.— *Thémis*, de Caen, 352 et 353. — *L'Etoile de l'Espérance*, de Beauvais, 353. — La Franc-Maçonnerie devient en France ostensiblement athée et révolutionnaire, 353 et 354. — Ligue Franc-Maçonnique, 354. — Ligue de l'Enseignement, 354. — Prophétie du F.·. Dalsace, id. — Fêtes d'Adoption à Paris, 355 à 361. — Conférences en Maçonnerie blanche, 361. — Rapport du F.·. Séverano de Hérédia à *l'Etoile Polaire*, 362. — Congrès maçonnique des Loges de l'Ouest, 362. — *Les Amis Réunis*, de Bordeaux, 363. — *La Fidèle Amitié*, de Perthuis, 363 et 364. — Chute de Napoléon III ; les Francs-Maçons s'emparent du pouvoir, 364. — Portugal, 364 et 365. — Etats-Unis, 365. — Ile-Maurice, 365 et 366.

CHAPITRE IX. — Le Chevalier Kadosh Adolphe Thiers, 367. — *Cours gratuits* du G.·. O.·. de F.·., 367 et 368. — *L'Etoile Limousine*, de Limoges, 368. — *Les Enfants de Gergovie*, de Clermont-Ferrand, id. — Ecole laïque de jeunes filles de la rue Jean Lantier, n° 17, à Paris, 368. — *La Fidèle Maçonne*, 369 et 370. — Pompe funèbre de la *Clémente Amitié Cosmopolite*, 371. — *La Sincérité*, de Reims, 371. — *Les Hospitaliers de Saint-Ouen*, 371 et 372. — *Les Travailleurs*, de Levallois-Perret, 372. — Maçonnerie des Dames, à Saint-Denis, 372 et 373. — *Union et Bienfaisance*, de Gentilly, 373. — *Amis Réunis*, de Bordeaux, id. — A Perpignan, id. — Suisse, id. — Allemagne, 374. — La princesse Marie Studolmine Bonaparte épouse, en troisièmes noces, M. de Rute, id. — Le F.·. Besançon et la Maçonnerie féminine, 374 et 375. — En Espagne, 375. — *L'Ordre de l'Etoile Orientale* en Angleterre, id. — Nouvelle Maçonnerie Androgyne aux Etats-Unis, 375 et 376. — Les *Odd Fellows*, 376. — Au Brésil, id. — La S:.: Moreaux, Grande-Maîtresse des *Dames humanitaires à la Vallée de Saint-Denis*, prend part à la fête des *Zélés Philanthropes*, 376 et 377. — *Amis Philanthropes et discrets réunis*, de Versailles, 377. — *Amis Bienfaisants et Imitateurs d'Osiris*, id. — Tenue des *Amis de l'Humanité*, *Cœurs Indivisibles*, *la Solidarité* et *les Zélés Philanthropes*, rue de Vanves, 69, id. et 378. — *Le Travail et Persévérante Amitié*, 378. — *Saint-Pierre des Vrais Amis* et *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*, 379. — *Amis de*

*l'Humanité, Cœurs Indivisibles, Solidarité* et *Zélés Philanthropes*, 379 et 380. — *Héros de l'Humanité*, 380. — Amendes infligées par la Sœur Crépy-Bienaimée aux FF.·. et SS:: *du Mont-Laonnois*, de Laon, id. — *Jérusalem Ecossaise*, 380 et 381. *Cœurs Indivisibles*, de Bagneux, 381. — Fête des Loges de Lyon, id. et 382. — *Les Disciples du Progrès*, 382. — Tenue blanche du 20 décembre 1874, id. et 383.— *Commerce sacrilège d'hosties consacrées*, id. — Les *Odd Fellows* en Allemagne, 383 à 386. — Initiation du prince Arthur, 386. — Amédée de Savoie, id. — *L'Espérance*, de Berne, id. — *L'Ordre du Mystic Star*, aux Etats-Unis, 387. — La Grande Loge du Missouri, id. — Au Brésil ; Installation des dignitaires du G.·. O.·., id. — Loge d'Adoption dans la province de Minas Geraes, id. — Clergé et Franc-Maçonnerie, 387 et 388. — Dom Pedro, 388. — Manuel de Maçonnerie d'Adoption, dédié aux Orients Lusitanien et Brésilien, id. — L'Uruguay, 389. — Fête des *Fidèles d'Hiram*, à Rueil, id. et 390. — *Jérusalem des Vallées Egyptiennes* et *Cœurs Unis*, 390 et 391. — *Isis Montyon*, 391. — *Osiris*, id. — *Le Triangle Sacré*, de Corbeil, 392 et 393. — *Les Admirateurs de l'Univers*, 393 et 394. — Une lettre de la Pointe à Pitre, 395 et 396. — Constitutions données, au Brésil, à deux loges de femmes, 397. — *Le Travail*, id. — *La Parfaite Egalité*, id. — *La ClémenteAmitié*, 397 et 398. — *La Solidarité* d'Issy, 399. — *La Clémente-Amitié*, id. — Convent de Lausanne ; le F.·. Louis Ruchonnet, 399 et 400. — *Les Amis des Hommes*, de Lyon, 400 et 401. — *La Vertu*, de Dunkerque, 401 et 402. — Création de trois Cours gratuits nouveaux au G.·. O.·. de F.·., 402. — Les Francs-Maçons belges font admettre leurs filles dans la Secte, 402. — Loge et baronne *Burdett Coutts*, de Londres, 402 et 403. — Eloge de la Femme par le *Freemason*, de Londres, 403. — Le G.·. O.·. Uni et Sup.·. Cons.·. du Brésil admet les Femmes à ses séances solennelles et autorise la création de loges androgynes, 403. — *La Clémente Amitié*, 404 et 405. — *Les Admirateurs de l'Univers*, 405 à 407. — Les Crèches Franc-maçonniques de Bordeaux, 407. — *Les Amis Bienfaisants* et *l'Ecole*, 407 et 408. — Lettre d'une Lowtonne, 408. — *La Chaîne d'Union* et les fêtes d'adoption, 408. — *Les Travailleurs*, de Levallois-Perret, 409. — *Les Amis de Sully*, à Brest, id. — Distribution des prix aux élèves des Cours gratuits du G.·. O.·. de F.·., 409 à 411. — *Les Amis de l'Humanité*, 411. — *Le Héros de l'Humanité* (Le F.·. Spuller et la Sœur Letellier), 411 à 413. — *La Sincérité*, de Saintes, 413. — L'initiation maçonnique est conférée, en Hongrie, à la Comtesse Hélène Hadick-Barkôczy, 413 à 415. — Installation d'une loge d'adoption à Tiété (Brésil), 415. — *L'Etoile du Pacifique*, à Valparaiso, 415. — *Union et Bienfaisance*, Paris-Gentilly, 415 et 416. — *La Clémente-Amitié Cosmopolite*, 416 et 417. — *Œuvre des Livrets*, au Hâvre, 417 et 418. — Conférence sur la *Morale immorale*, 418 et 419. — *Les Zelés Philanthropes*, 419 à 421. — *Les Admirateurs de l'Univers*, 421 à 423. — *Saint-Pierre des Vrais-Amis*, 423 et 424. — *La Philosophie Cosmopolite*, de Nice, 424 et 425. — *Les Amis Réunis*, de Bordeaux, 425 et 426. — Succès des fêtes de Maçonnerie blanche, 426 — Deux Cours sont créés au G.·. O.·. ; Distribution des prix, 426 à 428. — Convent de 1877, 428. — *La Paix et Travail*, de Thoiry (Seine-et-Oise), 428 et 429. — Le Chapitre *Loyauté*, de Barcelone, 429. — Constitution d'une loge de femmes à Mantua Carpetana (Espagne), id. — Au Brésil, 429 et 430. — *The Craftsman* (Canada), 430. — Haïti, id. — Satisfaction que la Maçonnerie blanche donne à la secte, 430. — *L'Etoile Polaire*, de Paris, 431. — *L'Union*, de Tlemcen, id. — *L'Arc-en-Ciel* (*Rite de Misraïm*), 431 et 432. — *L'Etoile de l'Avenir*, de Neuilly-Plaisance, 432. — *L'Aménité*, du Hâvre, id. — La Sœur Botani préside la cérémonie d'adoption de la L.·. *Bienfaisance et Progrès*, de Boulogne-sur-Seine, 433. — *Hospitaliers de la Palestine*, id. — Distributions des prix aux élèves des Cours du G.·. O.·. de F.·., 433 à 435. — *Les Travailleurs*, de Levallois-Perret, 435. — La Maçonnerie androgyne en Allemagne (Stuttgard et Ulm), 436. — *La Charité*, de Malaga, id. — *La Réunion*, de Toulon-sur-Mer, 436 à 438. — *La Parfaite Sincérité*, de Marseille, 439. — *Le Travail et la Persévérante Amitié*, 439. — *La Clémente Amitié* réunit solennellement les Francs-Maçons de Paris pour les entretenir du Canal de Panama ; Ferdinand de Lesseps, Mme Edmond Adam, etc, 439 à 441. — La Néo-

Patenne Edmond Adam, ex-Grande-Maîtresse de la *Clémente-Amitié*, 442 et 443. — *Les Frères du Mont-Laonnois*, de Laon, 443 à 446. — *L'Etoile du Nord*, à Lille, 446. — Fête des Loges de Rouen, 446. — *Progrès et Egalité*, de Chalon sur-Saône, 447. — Distribution des prix aux Elèves des Cours du G.·. O.·. de F.·., 447 à 449. — Pensionnat Anticlérical de jeunes filles, dirigé par Mme Amélie Teissier, à Montreuil-sous-Bois, 449. — Loge d'adoption régulière au Brésil, 450.

Chapitre X. -- L· F.·. de Lanessan et Dieu, 451. — *Travail et Persévérante Amitié*, id. — *Bienfaisance et Progrès*, de Boulogne, 452. — *Les Amis Réunis*, de Poitiers, 452 et 453. — *Les Ecossais Réunis*, 453. — Distribution des prix aux Elèves des Cours du G.·. O.·. de F.·., 453 à 456. — *Saint-Pierre des Vrais Amis*, 456. — *Le Globe*, de Vincennes, id. — *La Tolérance et Fraternité*, de Belfort, 456 et 457. — Mariage maçonnique des époux Lépine, 457 et 458. — *Les Hospitaliers*, de Constantine, 458. — Funérailles de la Sœur Bisente, 458 et 459. — *L'Etoile des Cévennes*, d'Alais, 459. — *Les lycées de filles*, 459 et 460. — *La Bonne Foi*, de Saint-Germain-en-Laye, 460 et 461. — *Progrès et Egalité*, de Chalon-sur Saône, 461 et 462. — *Les Odd Fellows* et la Loge de Mayence, 462. — Première initiation d'une femme à Madrid ; la Comtesse Apraxin, 462 à 465. — *La Paix*, de Mansourah (Egypte), 465. — *L'Amie des Naufragés*, de Buenos-Ayres, 466 et 467. — *Le Phénix*, de Joigny, 467 et 468. — Fête des Loges réunies, *Isis-Montyon, Temple des Amis de l'Honneur Français* et *Trinosophes de Bercy*, 468 — Reconnaissance conjugale d'une lowtonne à Toulouse, 468 et 469. — *La Renaissance par les Emules d'Hiram*, 469 et 470. — Lettre du F.·. Goron, de Nantes, 470 à 472. — Grande Loge Centrale de France, 472. — *L'Etoile Polaire*, 472 et 473. — *Bienfaisance et Progrès*, de Boulogne-sur-Seine, 473 à 475. — Paroles du F.·. Bourdin sur la tombe de la Sœur Caillerot-Blanchon, 475. — Distribution des prix aux Elèves des cours du G.·. O.·. de F.·., 475 et 476. — Lettres de Sœurs Maçonnes, 477. — Congrès des Loges de l'Ouest, en 1881, 477. — *Les Vrais Amis*, id. et 478. — Lettres sur la Franc-Maçonnerie ; Réponse de Madame de G..., 478 et 479. — *Le Rite Palladique Réformé Nouveau* ou *Ré-Théurgisme Optimate* ou *Lucifèrien*, fonde une Loge-Mixte à Paris, 479. — *Les Amis Philanthropes*, de Bruxelles ; *invocation à Lucifer*, 479 à 481. — *La Rivista Della Massoneria* et les lycées de filles en France, 481. — Franc-Maçonnerie Argentine, id. — La République Maçonnique, 481 et 482. — *Les Libres-Penseurs*, du Pecq et Maria Deraismes, 482 à 489. — *Les Admirateurs de l'Univers*, de Paris, 489 et 490. — *Paix et Union*, de Nantes, 490 et 491. — *L'Etoile Polaire*, 491. — *Bienfaisance et Progrès*, de Boulogne-sur-Seine, 491 à 493. — La L.·. *Bélisaire*, d'Alger, 493. — Comité maternel des pupilles de la Franc-maçonnerie, id. — Congrès des Loges de l'Est, à Nancy ; *le Frère Colson avoue qu'en Belgique, les femmes sont souvent admises en loge* ; on essaie de le bâillonner, 493 à 496. — *L'Amitié Fraternelle*, de Bourg, 496. — Le F.·. Francolin défend la Loge du Pecq, exilée du sein de la Grande Loge Symbolique, pour avoir initié à un grade masculin la sœur-frère Maria Deraismes, 497. — *Le Mont-Sinaï*, 497 et 498. — La Franc-Maçonnerie et l'Enfance, 498 et 499. — *Union et Progrès*, de Constantine, 499. — A Zurich, id. — Franc-Maçonnerie Turque, 499 et 500. — *L'Amie des Naufragés*, à Buenos-Ayres, 500 et 501. — Loges d'Adoption au Mexique, 501. — La S∴ Braibant aux obsèques civiles du F.·. de Saint-Jean, 501 et 502. — *La Clémente Amitié Cosmopolite*, 502 et 503. — *La Justice*, 503 et 504. — *Société de Dames*, à Nantes, 504. — Ouvrages de Madame Gagneur, 504. — Discours du F.·. Albert Ferry, à Epinal, 504 et 505. — La Sœur-Frère Maria Deraismes, à Mantes, 505. — La L.·. *Bélisaire* à Bir Khadem, 505 et 506. — Fête des *FF.·. du Mont-Laonnois*, 506 à 508. — Consécration conjugale Maçonnique, 508 et 509. — Lettre du F.·. Goron, 509 et 510. — Distribution des prix au G.·. O.·. de F.·., 510. — *Union et Progrès*, de Constantine, 510 à 512. — *Une chanson Lucifèrienne*, 513 et 514. — La Sœur de Seoane, 514. — Un rapport d'Albert Pike, 514 et 515. — Maçonnerie Androgyne en Amérique, 515. — *L'Amie des Naufragés*, 516 et 517. — La Sœur Caroline De Silva, 517. — Dona Genoveva Salgado, 517 et 518. — *La Clémente Amitié Cos-*

*mopolite*, 518 et 519. — Les Tenues blanches et le F.·. Thirifocq, 519 à 526. — Fête de *l'Atelier*, 526. — Réponse de Cadet à l'Encyclique *Humanum Genus*, 527 à 530 ; Insertion de l'*Encyclique* au *Bulletin du G.·. O.·. de F.·.*, 530. — Jeux de mots entre les FF.·. et les SS: : de Laon, 530. — *Le Phénix*, de Joigny, id. — *La Fidélité*, de Lille, 531. — Distribution des prix aux élèves du G.·. O.·. de F.·., 531 à 533. — Le F.·. Constans au Convent de 1884, 533. — Ce Convent et le F.·. Albert Pike, id. — *Les Enfants du Progrès*, de Libourne, 533 et 534. — *Amusements Mystérieux*, 534. — Suisse, 535. — La Sœur Hérédia, id. — Mariage maçonnique du F.·. R. Dufresne et de Georgine Gilbert, 535. — *La Justice*, 535 et 536. — *Le Héros de l'Humanité* et la Sœur Letellier, au Père-Lachaise, 536. — *L'Atelier*, id. — Congrès des Loges de l'Ouest, 536 et 537. — Rapport de la Commission des Cours Gratuits du G.·. O.·. de F.·., 537 à 539. — *L'Etoile Polaire*, 539. — *L'Etoile de l'Avenir* et la *Renaissance*. 539. — La Société de Secours mutuels des Francmaçons et Madame Veuve Montagu, 539 et 540. — Le F.·. Cousin et le F.·. Jules Ferry, 540. — *Testament* et obsèques civils de la Sœur Vouaux, 540 et 541. — *Les Amis Philanthropes*, de Bruxelles et les enfants qui n'ont pas fait leur première communion, 541 et 542. — En Hongrie, 542. — Les *Legenda Magistralia* du F.·. Albert Pike, id. — *Les Odd Fellows*, à Baltimore, 542 et 543. — Bals Francs-Maçonniques, 543. — A Batavia, id. — Décès de la Sœur Elozia Crépy, de Laon, id. — *La Justice*, 543 et 544. — Les SS: : Letellier et Jarrethout, 544. — La Sœur Crépy-Bienaimé, 544 et 545. — *La Fraternité*, de Charleville, 545. — *Les Zélés Philanthropes*, etc., id. — *L'Arc-en-Ciel de Misraïm*, id. — *Progrès et Egalité*, de Chalon-sur-Saône, 545 à 547. — Reconnaissance conjugale du mariage de la S: : Jacqueton, 547 et 548. — *La Bienfaisance Châlonnaise* ; la S:.: Monnet, 548. — Reconnaissance conjugale du mariage de la Sœur Gravey, 549 et 550. — Id. du F.·. Lamblin, 550 et 551. — *Le Réveil de la Côte-d'Or*, à Beaune, 552 à 554. — *L'Arc-en-Ciel*, 554. — *La Fidélité*, de Lille, 554 et 555. — Règlements maçonniques, 555. — Suisse, id. — Espagne, id. — Au Missouri, 556. — Fête du 22 janvier 1887, id. — La Sœur Letellier, 557. — *La Clémente Amitié*, id. — La Sœur Crépy, id. — Affaire de la Sœur Félicité Thomé, de Charleville, 557 à 565. — Mariage maçonnique ; batteries de deuil à la mémoire de Sœurs, 565. — Fête au lac Saint-Fargeau, 565 et 566. — Obsèques de la Sœur Simon, de Neuilly, 566. — *Lettre du F.·. Paul Rosen, 33e degré, publiée dans la* Chaîne d'Union *à propos du* livre « Les Sœurs Maçonnes » *par Léo Taxil*, 566 à 569. — *Rôle singulier du F.·. Paul Rosen, 33e degré*, 569 et 570. — Mariage de la Sœur Bouzin, 570. — Lycées et Collèges de filles, id. — *Le Bulletin du Diocèse de Reims* et l'*Union des Femmes de France* ; M. l'abbé Landrieux, 571. — Propos du F.·. Jottrand, id. — Mariages maçonniques du F.·. Léon Furnemont, du F.·. Fischer, 571 et 572.

Chapitre XI. — Fêtes de la *Fraternité Universelle* et *la Lumière*, de Courbevoie et Neuilly ; de la *Fraternité*, de Charleville ; de *la Justice*, à Paris, 573. — La police profane et le F.·. Poulle, 574. — *La Rose Croissante de Misraïm*, id — *La Rose du Parfait Silence*, id. — *Les Hospitaliers de Saint-Ouen*, id. — *La Fidèle Maçonne* ; Sophia Sapho ou Sophie Walder, 575. — Générosité de la Sœur Eugénie Cédon, 575 et 576. — Adoption d'enfants, par *Le Héros de l'Humanité* et le *Libre Examen* ; la Sœur Letellier, 576 et 577. — Excommunication du Rite Français par le F.·. Albert Pike, 577 et 578. — *Les Druides* et *les Mopses*, à Berlin ; la Sœur Dorothée Schultz, etc., 578. — La Princesse de Galles et ses filles, id. — Belgique. — Espagne, 578 et 579. — La Sœur Dona Maria del Olvido de Bourbon, G.·. M.·. de la Maçonn.·. féminine d'Espagne, 579 et 580. — Les Ducs de Montpensier, d'Aumale et de Joinville, 580. — Le renégat Adriano Lemmi et le F.·. A. Pike, 580 et 582. — Les Sœurs Maçonnes de la *Sincérité*, de New-York, 582 et 583. — A Buenos-Ayres, 583. — Un démenti au F.·. Amiable, 583 à 585. — Le F.·. Fontainas, 585. — Fêtes de *la Justice* et des *Zélés Philanthropes*, 585 et 586. — Les Sœurs de Saint-Jean et Letellier, 586. — Fête maçonnique à Besançon, 587. — Instructions infernales du F.·. Albert Pike, concernant la Femme et Lucifer, 587-

590. — Le *Triangle Saint-Julien*, à Paris, 590. — Augusta Holmès, 590 à 592. — Le Congrès « spirite et spiritualiste » de 1889 ; la Duchesse de Pomar, la Comtesse d'Adhémar, la Blavatsky, etc., 592 à 594. — Mariage maçonnique du Docteur Pannier, 594 et 595. — Une Maçonne veut visiter les *Vrais Amis Réunis*, de Marseille, 595. — En Autriche, id. — Les Sœurs Maçonnes belges, 595 et 596. — Reconnaissance conjugale à Gand, 596. — La Maçonnerie d'Adoption dans l'Amérique du Nord, id. — *The Tyler*, de Détroit (Michigan) et la Sœur Marie Stuart Coffin, 596 et 597. — Discussion en France au sujet de l'admission de la femme aux trav.·. maçonn.·., 597 à 601. — Fondation de la Loge Mixte le *Droit Humain ;* les Sœurs Maria Deraisme Maria Martin et Bequet de Vienne, 601 et 602. — Espagne, 602 et 603. — Extrait du *Bulletin Maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise de France*, 603 et 604. — SS. Le Pape Léon XIII, 604. — Distribution des prix aux Elèves des Cours, du G.·. O.·. de F.·., id. — Fête de *L'Esprit Moderne* et des *Amis du Progrès : les Polytechniciens dansent vaillamment toute la nuit*, 604 et 605. — Nouvelle discussion au sujet de la création d'une *Loge Mixte*, 605 à 608. — Une Vénérable, 608 et 609. — Ateliers androgynes français, 609 et 610 ; — le *Palladisme*, 610. — *Le Moniteur de la Nièvre, le Gaulois* et les Sœurs Maçonnes, 610 à 614. — Convent de 1891, 614. — Ecoles laïques, 615. — Fête d'Adoption à Lyon, id. — *Etat-Major Luciférien*, au 1er mars 1891, 615 à 620. — Espagne, 620. — Les *Triangles Lucifériens* officiellement reconnus, 620 et 621. — Maçonnerie Féminine Espagnole : Décret et Règlements du Grand-Orient National d'Espagne (du 25 mars 1891), 622 à 629. — Le Conseil Municipal de Paris et la Franc-Maçonnerie, 629. — Fête d'Adoption à Toulouse, 630. — Mariage maçonnique de la lowtonne Eugénie Mainfroy, id. — *Hauts gradés de la Secte appartenant à l'enseignement*, 630 à 633. — Lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, au peuple Italien, 633 à 635. — Installation d'une nouvelle Loge de femmes en Espagne, 635. — A Saint-Domingue, 636. — Demande d'initiation formulée par une femme, id. — Sophie Walder, M. le Chanoine Mustel et le Docteur Bataille, 636 à 654. — Mariage de la lowtonne Grimler, avec le F.·. Gouverneur, 654. — *La Clémente-Amitié*, id. et 655. — Fête d'Adoption à Charleville; les FF.·. Lartigue, Bourgueil (Procureur de la République), etc., 655 et 656. — Mariage de la Lowtonne Louise Ménauge, 657. — *Fête de l'Adolescence, en opposition à la Première Communion religieuse*, id. — Mariage du F.·. Mérouge avec la Lowtonne Maria Langlais, id. — Le F.·. Serin et le Mariage, 657 et 658. — Mort de la Sœur Letellier, 658 et 659. — Livrets scolaires du Hâvre et de Rennes, 659. — Un Engrais Maçonnique, 659 et 660. — Distribution des prix aux Elèves des Cours du G.·. O.·. de F.·., 660. — Convent de 1893 ; *La Femme et l'Enfant* ; Vœux adoptés et approuvés par le Conseil de l'Ordre, 660 à 665. — Congrès de Nantes, en 1894 ; le *Nouvelliste de l'Ouest* ; Magistrats et jolies femmes ; Madame la préfète Cleiftie ; Appel aux dames pour recruter des adhérents aux loges, 665 à 668. — Tenue blanche de la *Concorde Sociale*, à Paris ; La Loge *Mixte des Dames* y prend part ; la Sœur Béquet de Vienne, 669. — Funérailles civiles de Maria Deraismes ; les orateurs féminins, 669 et 670. — *L'Athéisme et ses influences dans la Vie des Catholiques*, Instruction pastorale de Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, 670 et 671.

Chapitre XII. — Nos enquêtes personnelles. — Affaire Barbe Bilger, 673 et 674. — La Messe Noire à Fribourg, 674 à 680. — Suite de l'Affaire Barbe Bilger ; Emma Calvé ; Sophie Walder, Moïse Lid-Nazareth, Cain-Laroque, 680 à 698. — Recrutement des Sœurs Maçonnes ; les Juifs, 698 à 703. — Miss Diana Vaughan, 703 à 712. — Le Convent du 20 Septembre 1893, à Rome, 712 à 715. — Adriano Lemmi, 716 à 721. — Prestige de Sophie Walder ; le *Gennaïth-Menngog* et le *Vaneriam-Ohblerrak*, 721 à 725. -- Rabbinisme, Kabbale et Franc-Maçonnerie, 725-726. — *La Franc-Maçonnerie de la Femme* ; Initiation scientifique de M. Le Chartier, concernant les mots de passe et sacrés, 727 à 734. — Conclusion, 734 à 737.

---

BAR-LE-DUC. — IMPRIMERIE COMTE-JACQUET

# ERRATA

---

Nos lecteurs doivent comprendre que malgré le soin le plus minutieux apporté à l'*exécution* typographique de cette première édition, un ouvrage de pareille envergure ne peut être exempt de fautes :

Nous les consignons ici :

Page 36. col. 3, ligne 9, au lieu de il, lire elle.

Page 37. col. 1, ligne 3. au lieu de cahos, lire chaos.

Page 89, ligne 6, au lieu de Elne, lire Elue.

Page 93, ligne 3, au lieu de nient, lire rient.

Id., ligne 24. au lieu de crogance, lire croyance.

Page 95, ligne 2, au lieu de Cartres, lire Chartres.

Page 111, ligne 26, au lieu de orinocritie, lire onirocritie.

Page 142, ligne 37, au lieu de Baphonet, lire Baphomet

Page 163, ligne 1, placer la seconde virgule entre les mots poésie et approuve.

Page 165, ligne 34, au lieu de un écritoire, lire une écritoire.

Page 175, au lieu de Chapitre IV, lire Chapitre V.

Page 178, ligne 1, au lieu de Terpsicore. lire Terpsichore.

Id., col. 2, ligne 7, au lieu de maîtresse, lire maîtrise.

Page 186, col. 1, ligne 19. au lieu de Caldée, lire Chaldée.

Page 209, col. 2, ligne 2, au lieu de Simon. lire Siméon.

Page 343, ligne 18, au lieu de Lovala, lire Loyola.

Page 345, dernière ligne. au lieu de néophite, lire néophyte.

Page 347, ligne 9, au lieu de nécessite, lire nécessité.

Page 348, ligne 27, au lieu de symagrées. lire simagrées.

Page 355, ligne 3, au lieu de initiateurs. lire Imitateurs.

Page 374, ligne 27, au lieu de conclua, lire conclut.

Page 380, ligne 14, au lieu de Toupillier, lire Toupilleur.

Page 384, ligne 25, au lieu de préférance, lire préférence.

Page 412, ligne 14. Certains exemplaires portent Il conclua au lieu de Il conclut.

Page 443, ligne 6, au lieu de Nous lui souhaitons, lire Nous le lui souhaitons.

Page 445, ligne 1, au lieu d'accommodement, lire d'accommodements.

Page 448, ligne 5, au lieu de de Misanthrope, lire du Misanthrope.

Page 462, ligne 12, au lieu de œuvre, lire œuvre.

Page 494, ligne 13, au lieu de cathéchisme, lire catéchisme.

Page 513, ligne 23, au lieu de Loyala, lire Loyola.

Page 530, ligne 13, au lieu de Mont-Laonnais, lire Mont-Laonnois.

Page 542, ligne 18, au lieu de contrûle, lire contrôle.

Page 615, ligne 9, au lieu de le Belge le F.·. Fontainas, lire le F.·. Fontainas, le Belge, etc.

Page 618, ligne 1, au lieu de Dôna, lire Dona.

Page 658, ligne 14, au lieu de Catala. lire Catalo.

Page 669, ligne 19, au lieu de s'emparer, du crédit populaire, lire s'emparer du crédit populaire.